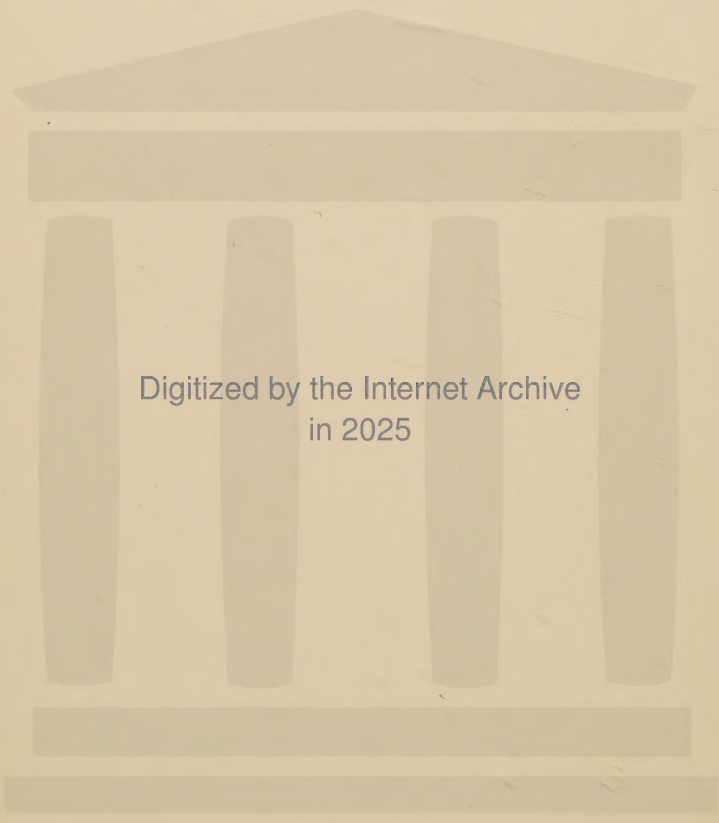




Digitized by the Internet Archive
in 2025

4629

ANNÉE
DOMINICAINE

LYON

IMPRIMERIE X. JEVAIN. — J. PONCET, SUCCESSEUR

ANNÉE



OMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

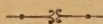
DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRÉS OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

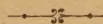
DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE



NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre



DÉCEMBRE



LYON

BUREAUX DE LA COURONNE DE MARIE

13, Rue de Sèze, 13.

1909

AUG 2 X

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE

FR. JOSEPH-AMBROISE LABORÉ

MAITRE EN SACRÉE THÉOLOGIE

PROVINCIAL DES FRÈRES PRÊCHEURS

HOMMAGE DE VÉNÉRATION

ET DÉDICACE RESPECTUEUSE

DU VOLUME DOUZIÈME DE

L'ANNÉE DOMINICAINE

SUPERIORUM APPROBATIO

IMPRIMATUR :

Lugd. die 11 mensis Februarii 1909.

† PETRUS Card. COULLIE

Archiep. Lugd. et Vien.



DÉCLARATION

En attribuant la qualification de Saints et de Bienheureux aux personnages mentionnés dans cet ouvrage, en rapportant des faits surnaturels et miraculeux, nous déclarons ne pas nous départir des limites tracées par les décrets de S. S. le Pape Urbain VIII.

Quant au titre de Vénérable, il n'est qu'un simple hommage rendu indistinctement par nos anciens auteurs à tous ceux dont l'*Année Dominicaine* conserve la mémoire.



AVANT-PROPOS

Le volume de DÉCEMBRE, que nous livrons au public, termine l'*Année Dominicaine* depuis l'origine de l'Ordre des Frères Prêcheurs jusqu'en 1715. Grâce à ce travail, une multitude de faits et de souvenirs des âges passés sont définitivement préservés de l'oubli.

Toutefois, cet important ouvrage exige une continuation, puisqu'il ne renferme pas les biographies des Religieux et Religieuses qui ont vécu aux XVIII^e et XIX^e siècles. Nous sommes heureux d'annoncer que l'œuvre sera poursuivie sans retard jusqu'aux temps actuels.

D'après les conditions posées en 1882, époque où fut entreprise la réédition de l'ancienne *Année Dominicaine*, les souscripteurs s'engageaient à recevoir, outre les douze volumes maintenant terminés, trois autres volumes complémentaires. Mais les deux derniers siècles offrent des trésors hagiographiques et historiques à la fois si abondants et si précieux, que c'est une nouvelle *Année Dominicaine* qui s'impose. La richesse des matériaux, l'intérêt d'une époque plus rapprochée de nous, l'exposé d'une foule d'œuvres encore vivantes et agissantes dans notre société actuelle, le désir de mettre en lumière un plus grand nombre de faits, nous forcent d'adopter un autre plan et d'autres conditions. Nous nous proposons de publier une nouvelle série de *douze volumes*, chacun d'eux correspondant à l'un des mois de l'année et renfermant, à leurs dates respectives, les vies des personnages marquants de l'Ordre dominicain, décédés depuis la fin du XVII^e siècle.

Chaque volume, même format et mêmes caractères que ceux de la première série, contiendra de six à sept cents pages, et, afin de pouvoir fournir autant de texte que dans les volumes parus précédemment, notre intention est de diminuer un peu la largeur des marges et

d'augmenter en proportion soit la longueur soit le nombre des lignes de chaque page.

De plus, nous avons résolu d'illustrer l'ouvrage, afin de conserver à la postérité les traits des Religieux éminents, le plan des couvents actuellement existants ou détruits depuis un siècle par les révolutions, et tous les autres souvenirs dignes de passer aux âges futurs.

Comme nous attendons des amis de l'Ordre, dans toutes les nations, un concours efficace pour grouper un grand nombre de souscripteurs, il en résultera une diminution notable dans le prix de l'ouvrage. On trouvera plus loin les conditions de la souscription nouvelle.

Nous osons l'espérer, les souscripteurs de la précédente *Année Dominicaine* ne se dédiront pas à l'annonce de la nouvelle, malgré les modifications nécessaires apportées aux conditions primitives; les volumes suivants leur seront donc envoyés d'office, à moins d'avis contraire de leur part. Nous comptons même sur leur dévouement actif pour réunir des souscripteurs nouveaux et nombreux. Ainsi, Dieu aidant, nous pourrons commencer et mener à bonne fin cette grande entreprise. Depuis vingt-huit ans, beaucoup des souscripteurs du début sont décédés; le nombre actuel des survivants est tout à fait insuffisant pour couvrir les frais d'impression et de port; il est donc indispensable que tous nos amis nous aident, par leur zèle, à rétablir l'équilibre tel qu'il était en 1882, quand fut inauguré le travail de réédition.

L'histoire hagiographique de l'Ordre des Frères Prêcheurs, au cours des deux derniers siècles, se montre tout particulièrement attachante.

Les membres de la famille dominicaine qui, depuis 1700, ont brillé par la sainteté, la science, les œuvres, les services rendus à l'Eglise, sous mille formes diverses, prouvent avec évidence la vitalité persistante et bienfaisante de cet Ordre béni du Ciel.

Saluons au XVIII^e siècle, le V. Pape Benoît XIII, les illustres Maîtres Généraux Antonin Cloche, Thomas Ripoll, Antonin Brémond et autres; de grands Cardinaux et Evêques, dont les vies ont été écrites avec édification; des théologiens comme Billuart; des vierges admirables honorées des stigmates de la Passion; des martyrs nombreux en Extrême-Orient et pendant la Révolution française; des Religieux et des Religieuses héroïques qui, à cette époque troublée, ont confessé la foi par la prison, l'exil et la mort.

Quant au XIX^e siècle, il marque une ère de restauration si merveilleuse qu'on pourrait, à certains égards, le comparer à l'épanouissement

de l'Ordre au ^{xiii}^e siècle, sous saint Dominique et ses premiers successeurs. En Espagne, la révolution de 1834 jette les Dominicains de ce royaume sur une foule de rivages, et voilà que, contrairement aux desseins des impies, pour une Province détruite, — et bientôt rétablie d'ailleurs, — il en surgit plusieurs autres, jusqu'en Amérique, semblables au blé qui, mis en tas, reste stérile et qui, semé en bonne terre, rend cent pour un.

Dans nos pays d'Europe, ce fut peut-être plus admirable encore. Sous le souffle de l'Esprit-Saint, et grâce au zèle d'hommes providentiels, tels que les Pères Lacordaire et Jandel, n'a-t-on pas vu une nouvelle efflorescence de l'Ordre, aussi rapide qu'inattendue, après les ruines de 1793 ? C'est, dans un incomparable élan, le relèvement simultané de Provinces dominicaines en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Pologne, Italie, Espagne et Portugal, dans la Grande-Bretagne ; c'est la fondation d'une multitude de couvents et de monastères du Tiers-Ordre régulier des deux sexes, pour l'éducation de la jeunesse, le soulagement des pauvres et des malades, l'évangélisation des contrées lointaines. Qui dira la multitude des Fraternités du Tiers-Ordre séculier et des Confréries du Rosaire renouvelées ou érigées au cours de ce siècle qui vient de finir ? N'oublions pas, dans cette énumération, d'ailleurs très incomplète, les glorieux Martyrs d'Arcueil, que nous verrons bientôt placés sur les autels, et ces belles phalanges de missionnaires qui, dans toutes les parties du monde, ont prêché efficacement la bonne nouvelle ; qui, au Tonkin et en Chine, ont versé si souvent leur sang pour la foi et dont plusieurs ont obtenu déjà les honneurs de la Béatification.

Mettre en relief tant de nobles figures de princes de l'Eglise, de religieux, de religieuses, de tertiaires remarquables par leurs vertus et leur sainte activité ; esquisser à grands traits les origines des restaurations et fondations dont il vient d'être parlé ; exposer la naissance, l'organisation et le développement de tant d'œuvres d'éducation, de préservation, de soulagement des misères humaines, ne sera-ce pas honorer la famille de Saint-Dominique, promouvoir dans les âmes de saintes aspirations, susciter même de généreuses vocations soit dans le premier, soit dans le second, soit dans le troisième Ordre ? Et n'est-ce pas un devoir de reconnaissance et de justice de creuser et exploiter une mine où tant de richesses sont cachées ?

Mais, redisons-le, pour assurer l'heureux succès de ce projet, il

faut l'union des efforts ; pour couvrir les frais d'une publication aussi dispendieuse, il est indispensable que tous les amis de l'Ordre nous procurent des souscripteurs nombreux et assurés. La perfection typographique, l'illustration abondante et soignée, la modicité des prix aideront d'ailleurs beaucoup à la formation des listes de souscription.

De plus, pour que ce travail, béni et encouragé par les autorités compétentes, soit vraiment le reflet de la vie *entière* de l'Ordre de Saint-Dominique, et non de telle ou telle de ses parties, nous sollicitons l'indication ou l'envoi des Notes ou Monographies, en langue française ou étrangère, relatives aux Maisons dominicaines ; la communication gracieuse des Biographies, imprimées ou manuscrites, concernant les Religieux, les Religieuses, les membres du Tiers-Ordre régulier et séculier, décédés en haute opinion de vertu depuis 1715. Nous adressons tout spécialement cette demande aux Chefs des Provinces dominicaines et des couvents, aux Révérendes Mères Supérieures des Congrégations et Communautés. Il n'est pas, en effet, de famille religieuse qui, au décès de l'un de ses membres d'un mérite plus éclatant, n'ait soin de conserver les traits saillants de sa physionomie, pour la consolation des survivants et l'édification des générations à venir. Ces diverses pièces, auxquelles nous prions d'ajouter les photographies ou gravures utiles pour l'illustration, nous seront d'un précieux secours, et même d'une absolue nécessité, pour que l'œuvre puisse être satisfaisante et complète.

Toutes communications relatives à cet objet et les souscriptions, isolées ou collectives, devront être adressées à *M. le Directeur de la « Couronne de Marie », 13, rue de Sèze, Lyon.*

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

De 1 à 5 exemplaires, chaque volume <i>franco</i>	6 fr.
De 6 à 10, à la même adresse, —	5 fr.
De 11 à 20	4 fr.
Au-dessus de 20	3 fr. (1)

A l'étranger, le port, variant pour chaque nation, ne peut être déterminé d'avance : il sera compté en sus.

Nous ferons en sorte d'éditer un volume par an.

(1) Ce dernier prix, tout à fait de faveur, est établi surtout en vue des Fraternités de Tertiaires, avec espoir que l'ouvrage projeté obtiendra toute la diffusion désirable dans les milieux dominicains et même parmi les membres des autres familles religieuses.



ANNÉE DOMINICAINE



I DÉCEMBRE

Le Bienheureux JEAN ARMERO

Surnommé « Le Bon » ()*

(1566)



es détails font malheureusement défaut sur l'enfance et la jeunesse du serviteur de Dieu.

En l'an de grâce 1532, le 16 septembre, il venait frapper à la porte du couvent dominicain de Baëna, en Andalousie, pour demander l'habit de convers; il le reçut suivant les désirs de son humilité. Durant son année de probation, on remarqua dans sa conduite tout un ensemble de vertus rares, relevées par une

(*) *Procès de béatification.* — Lopez : *Hist. de Santo Domingo*, p. 4.

intelligence supérieure et des aptitudes que son maintien modeste et même timide n'avait point laissé soupçonner d'abord. On voulut qu'il revêtît le scapulaire blanc des Frères de chœur, et ce fut en cette qualité qu'Armero fit profession.

Frère Jean comprit sans effort les obligations que lui imposait son nouvel état. Avec un admirable élan il s'adonna à toutes les pratiques de la vie parfaite, et se prépara, le moment venu, à recevoir l'onction sacerdotale. L'étude et l'oraison partageaient son temps : s'il quittait ses livres, c'était pour vaquer à la prière. Ainsi s'écoulaient ses journées et la majeure partie de ses nuits. Les religieux, ses frères, ont en effet déposé que l'homme de Dieu restait des nuits entières au chœur, à genoux, immobile comme une statue, les yeux fixés sur le saint Tabernacle. Quand le sommeil lui imposait son impérieuse nécessité, Fr. Jean, imitant notre B. P. saint Dominique, appuyait sa tête contre la pierre sacrée ou s'asseyait sur le marchepied de l'autel. Jamais, sauf les cas de maladie ou d'infirmité, il n'usa d'un lit pour se reposer. Ses jeûnes, presque journaliers, étaient fort rigoureux, ses disciplines sanglantes : longtemps après sa mort, la cellule où il se retirait garda la trace de ses macérations. Chaque jour, il récitait le Rosaire entier avec une dévotion qui impressionnait vivement les témoins de sa prière. Les moindres détails de nos saintes Constitutions lui étaient particulièrement chers, et son exacte fidélité devenait pour tous une leçon vivante. La pratique du silence avait un charme spécial pour son âme avide de recueillement. Grand ami de la pauvreté, il lui répugna toujours de porter des vêtements neufs, et il savait prendre un tour ingénieux pour se réserver les objets mis au rebut ou laissés à l'usage commun.

II. — Mais, ce qui distingua surtout le vénérable religieux, ce fut son héroïque patience. De toutes les épreuves corporelles qui peuvent fondre sur l'humanité, aucune, semble-t-il, n'est plus sensible que la perte de la vue. Qui ne connaît la réponse de Tobie, devenu aveugle, au souhait de bonheur que lui adressait le saint archange Raphaël : *Quelle joie puis-je goûter désormais sur la terre, privé que je suis de voir la lumière du ciel!* (1) Et pourtant Jean Armero porta vaillamment cette croix. A l'exemple du B. Jourdain de Saxe, quand il perdit un œil, il dit à un Frère qui lui témoignait une vive sympathie : « Croyez à ma

(1) Tob., V, 12.

parole; je ne m'afflige pas de cette perte, loin de là : c'est un ennemi de moins pour mon âme. » Sa charité sans bornes lui faisait oublier ses propres besoins pour songer à ceux d'autrui. Cloué par l'infirmité sur son misérable grabat, il se mettait tout entier au service des visiteurs qui affluaient dans sa cellule pour lui confier leurs peines. Ses lèvres ne savaient distiller que baume et consolation. Quand on lui amenait des malades — ce qui arrivait journellement — il se soulevait de sa couche, lisait sur eux l'évangile de saint Jean *In principio erat Verbum*, les bénissait et les renvoyait guéris. C'était un don qu'il tenait du Ciel, et l'on ne saurait dire le nombre des infirmes qu'il ramena ainsi miraculeusement à la santé. Un signe de croix, une prière, une bénédiction lui suffisait. En touchant à l'épaule la femme d'un gentilhomme appelé Sébastien Hernandez, il la délivra instantanément de douleurs atroces qui avaient leur siège dans le cerveau. Luc d'Escobar, qui souffrait depuis cinq ans de vomissements convulsifs, n'avait pu trouver de remède, quand lui vint l'inspiration d'aller se recommander aux prières du P. Jean le Bon; car c'est ainsi qu'on avait surnommé notre saint religieux. Le V. Père lui fit l'accueil le plus aimable, récita sur lui, cinq jours durant, l'évangile *In principio*, bénit le malade et le renvoya guéri.

Par le même moyen il délivra instantanément Jean Lopez d'une fièvre maligne; car à peine eut-il lu sur lui l'évangile de son saint patron, que la fièvre le quitta. Plus tard le même personnage, miné par une maladie de consommation, et devenu tellement faible qu'à chaque soupir on s'attendait à le voir trépasser, voulut néanmoins, malgré la gravité de son état, se faire porter auprès du vénéré religieux. Emu de compassion, le P. Armero, suivant son habitude, lut sur le malade l'Évangile du Verbe incarné : immédiatement cet homme se leva et rentra chez lui en parfaite santé.

Citons encore :

III. — La mère d'Agnès Portalès avait des hémorragies continuelles. Les docteurs de Baëna, de Grenade, de Jaën, qui la soignaient, avaient fini par déclarer le cas incurable. Dans cette extrémité, l'infortunée dame fit appeler le bon Père et le pria de la prendre en commisération. Le religieux pressa la malade de se confesser et de communier à la messe qu'il célébrerait à l'autel du Rosaire. Il n'était pas encore rentré à la sacristie, après l'oblation du saint sacrifice, que la dame Portalès se sentit guérie.

Un jour que le saint homme se trouvait dans une famille amie, une petite fille de trois ans, qui devait plus tard porter l'habit dominicain sous le nom de Sœur Jeanne du Rosaire, tomba de haut sur un tas de pierres et fut relevée inanimée. Le médecin, mandé en toute hâte, déclara que l'enfant avait des lésions internes et qu'aucun remède ne pourrait la sauver. Le P. Armero partageait la désolation des parents, et dans son humilité attribuait à ses péchés l'accident survenu. Sous le coup d'une inspiration subite, il saisit l'enfant dans ses bras, adressa au Ciel une fervente prière, lut sur elle plusieurs évangiles et, quelques instants après, la rendit pleine de vie à sa famille.

Il prédit au chevalier Sébastien Hernandez le retour de son fils, dont le malheureux père n'entendait plus parler depuis longtemps. Le soir même, le jeune homme rentrait, affirmant qu'une main invisible l'avait tiré de force et ramené, comme malgré lui, au domicile paternel.

Enfin, usé par l'âge et couronné de mérites, Jean Armero salua avec joie l'annonce de son heure dernière et mourut dans le baiser du Seigneur le 1^{er} décembre 1566, en prononçant ces paroles : *Soli Deo honor et gloria*, « A Dieu seul honneur et gloire ! »

Immense fut le concours du peuple autour de sa précieuse dépouille. On mit en pièces ses vêtements et l'on arracha de sa pauvre cellule les modestes objets qui avaient été à l'usage du serviteur de Dieu. Le vénéré défunt fut inhumé dans notre église conventuelle à Baëna. Un nombre presque incroyable de grâces de toute sorte, obtenues sur sa tombe, lui méritèrent de la part des fidèles les démonstrations du culte public. C'est ce qui engagea le Provincial d'Andalousie, Diego Calahortano, à entreprendre les premières informations juridiques en vue d'une introduction ultérieure de la cause en Cour de Rome. Les troubles politiques et d'autres circonstances imprévues ont empêché jusqu'à ce jour la réalisation du projet.





*Le R^{me} Père THOMAS TURCHI, de Crémone,
LVI^e Maître Général(*)*

(1595-1649)

UNE des plus nobles gloires de l'Ordre de Saint-Dominique, Thomas Turchi, naquit à Crémone, le 4 avril 1595, d'honorables époux, appelés Jérôme et Lavinia (1). Il reçut au baptême le nom de François.

Doué d'une rare vivacité d'intelligence et naturellement porté à la vertu, l'enfant eut l'avantage de rencontrer des parents et des maîtres propres à développer les précieuses qualités de son esprit et de son cœur.

A peine sorti de l'adolescence et déjà versé dans les lettres humaines, il résolut d'embrasser l'institut des Frères Prêcheurs, au couvent de sa ville natale. Il fut amené à ce dessein par l'inspiration divine tout d'abord, et ensuite par l'exemple de deux nobles jeunes gens, ses compatriotes, Galéas Fonduli et Camille Tincti, entrés eux aussi dans la famille dominicaine de Crémone. François reçut le saint habit le 29 août 1610, sous le nom de Thomas qu'il devait illustrer (2).

Envoyé à Bologne après sa profession solennelle, le jeune religieux eut bientôt dépassé tous ses condisciples et gagné l'admiration de ses maîtres par l'élévation de son esprit, la fermeté de son caractère, la gravité de ses mœurs. Il est resté un témoignage célèbre de son précocce génie.

N'étant pas encore prêtre, il fut mandé à Césène pour y soutenir des thèses publiques, à l'occasion d'une fête anniversaire de saint Thomas d'Aquin. Il exposa chapitre par chapitre non seulement tout l'ensemble de la métaphysique, mais encore la Somme théologique

(*) Domaneschio : *O. P. De reb. cœnob. Cremonen*, 1767. — Echard : *Script. O. P.* II, 535. — Touron : *Hom. illust.*, V, 304.

(1) *Registre ms. des réceptions au couv. de Crémone*, fol. 10. — N. B. — Dans les auteurs italiens, au lieu de *Turchi*, on trouve assez souvent *TURCO* : *Fra Tommaso Turco*.

(2) *Reg. ms. de Crémone*, fol. 10.

de saint Thomas, promettant en outre d'établir la concordance des divers interprètes du Docteur angélique, ou de les examiner à part, comme on le préférerait. Une telle tâche, qui suppose une science pour ainsi dire universelle, fut fidèlement remplie par un jeune homme de vingt-quatre ans.

Pour complaire aux académiciens de Césène, Fr. Thomas ajouta, suivant le goût quelque peu prétentieux des érudits et des dialecticiens de cette époque : « Je soutiendrai l'opinion de Jacques Mazzoni, votre compatriote, sur le but de la poétique. Je défendrai, contre Jules Scaliger, sa thèse qu'aucun genre de poésie ne peut se passer de vers. Pour votre Mazzoni, je lutterai encore contre Ptolémée, et montrerai, autant qu'il me sera possible, que l'italien ne comporte pas la même coupe de vers que le latin. Pour la même raison, je démontrerai contre Le Trissin que le vers latin ne peut pas s'adapter au dialecte toscan. Si quelqu'un de vous nie que le *Roland* de l'Arioste soit un poème épique, je prouverai le contraire, et si quelqu'un l'affirme, moi, je le nierai. Quant au Tasse, je suis prêt à soutenir qu'il a tort, dans le seizième chant de sa *Jérusalem délivrée*, d'attribuer une ceinture à Armide, ou qu'il aurait dû imaginer cette ceinture autrement qu'il ne fait, par exemple, formée de broderies en relief. Néanmoins, si quelque poète de Césène reprend le Tasse pour cela, je défendrai le Tasse. »

Le jour du tournoi venu, notre jeune athlète se présenta intrépide, alerte, bien armé, pour repousser à coups d'arguments les assauts dirigés contre lui. Sa parole contenait une telle amplitude de pensées et une si grande promptitude de répliques, qu'il prévenait les objections plutôt qu'il ne les réfutait. Il arriva qu'après avoir vigoureusement commencé l'attaque, les adversaires, renversés au premier choc, furent contraints de s'avouer vaincus.

Les citoyens de Césène restèrent stupéfaits : ils ne pouvaient s'expliquer comment, en six ou sept ans, ce jeune homme avait pu confier à sa mémoire, s'assimiler, comparer, fouiller en tout sens des sciences qui semblaient exiger le travail d'une longue vie et la sagacité d'un génie puissant. On n'avait pas assez d'éloges à prodiguer au jeune vainqueur, et de félicitations pour un Ordre qui possédait un tel sujet.

II. — Après cet exploit, Thomas Turchi revint à Bologne. Honoré peu après du caractère sacerdotal et bientôt de la palme de docteur, il fut chargé d'instruire les jeunes recrues de l'Ordre. Il remplit cette

fonction avec grand profit pour ses disciples et avec un renom de savoir et d'habileté toujours croissant. Le cardinal Ludovisi, archevêque de Bologne, dont il était le théologien, fut tellement séduit par son érudition et ses manières distinguées, qu'il fit son éloge à Grégoire XV, son oncle, et ce pontife songea au P. Thomas Turchi pour occuper le siège épiscopal de Scala, près de Salerne. C'était en mars 1623. Mais comme l'élu n'avait que vingt-huit ans, sa consécration fut remise à plus tard, et sur les entrefaites, Grégoire XV étant mort, Thomas perdit ses chances à l'évêché de Scala (1).

Au Chapitre général, célébré à Rome l'an 1629, il fut créé Maître en sacrée Théologie et désigné pour occuper la première chaire à Bologne. Pendant six ans et demi, au delà du temps ordinaire, il enseigna dans cette ville avec une autorité qui fit resplendir au loin l'éclat de son nom. L'Université de Padoue le demanda pour enseigner la métaphysique. Le docte professeur inaugura son cours le 6 novembre 1638 par un discours solennel, devant l'élite de la cité, et continua en associant à la sublimité des matières une lucidité d'explication et une élégance de style qui lui attiraient l'admiration des auditeurs, en même temps qu'ils y trouvaient un puissant stimulant à l'étude.

Mais, quels que fussent son mérite et sa vaste érudition, on ne découvrait pas chez lui ombre de vaine gloire. Ennemi des nouveautés, fortement attaché à la doctrine de l'Eglise et à celle de son Ordre, il allait puiser aux véritables sources : la Sainte Ecriture, les décrets des Conciles, les écrits des Pères et des Docteurs, principalement saint Augustin et saint Thomas, dont les ouvrages lui étaient familiers à ce point qu'il semblait les posséder par cœur. Il devint cher non seulement à ses disciples et à ses collègues, mais encore aux citoyens de Padoue et jusqu'aux membres du Sénat de Venise, assidus à écouter ses savantes leçons.

Tandis que Thomas Turchi s'illustrait ainsi à l'Université de Padoue, le P. Dominique Gravina, Procureur général de l'Ordre, vint à mourir. Urbain VIII, alors régnant, voulut que le P. Turchi lui succédât. Le V. Père quitta donc Padoue, par ordre du Pape, et arriva dans la Ville éternelle en décembre 1643.

Dans ses nouvelles fonctions, il eut vite conquis l'estime et l'affection tant de ses Frères que des personnes étrangères à l'Ordre. On

(1) *Memorial ms. Conv. Cremonen.*, c. XIV, p. 91.

remarquait en lui, sans parler de sa science éminente, une rare prudence dans l'administration des affaires, jointe à une parfaite intégrité de vie et à une grande aménité de mœurs. Peu de mois après, Nicolas Ridolfi, Maître général de l'Ordre, se démettait de sa charge, par la volonté du Pape, et le Chapitre se réunissait au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, pour procéder au choix d'un successeur. La veille de la Pentecôte, 14 mai 1644, Thomas Turchi fut élu au premier tour de scrutin. Cette élection fut saluée à Rome, et dans toute la famille dominicaine, par des acclamations de joie.

III. — Dans la haute dignité de Maître Général, l'éminent religieux fit plus que réaliser, il dépassa l'attente universelle. Il n'eut pas de peine à provoquer, par son exemple, la fidélité à nos saintes Constitutions ; il les avait toujours observées avec un soin jaloux. Après avoir réglé, soit dans son Chapitre d'élection, célébré avec la solennité d'un Chapitre généralissime, soit par des lettres particulières, les points les plus urgents concernant la discipline intérieure, il songea à faire connaissance avec les divers groupes de son troupeau. L'an 1645, il visita les principaux couvents d'Italie, puis franchit les Alpes et se trouva à Paris le 26 novembre. Les quelques mois qu'il y passa accurent grandement, à la cour de France, auprès des nobles du royaume et des supérieurs d'Ordres religieux, la haute réputation qu'il s'était acquise en Italie. Dans l'ordre doctrinal, il rendit, en outre, un important service. Certains docteurs de l'Université soutenaient que Jésus-Christ avait établi, au même titre, saint Pierre et saint Paul, chefs de son Eglise. Les solides arguments opposés à cette opinion par notre savant Général suffirent pour étouffer le mal dans son berceau.

Au mois de mars 1646, le V. Père entra en Belgique, et, prenant pour compagnon le P. Ambroise Capello, plus tard évêque d'Anvers (1), visita tour à tour Louvain, Malines, Anvers, Gand, Bruxelles, Tournai, accueilli partout avec les démonstrations les plus flatteuses. Bernard de Jonghe nous a conservé la relation du séjour à Anvers.

« Le 4 avril 1646, écrit-il, arriva, venant de Malines, le R^{me} P. Thomas Turchi, Général des Frères Prêcheurs, avec son *socius*, le P. Maître Marius-Ambroise Capello, Provincial de Terre-Sainte et Commissaire général des provinces d'Allemagne et des Pays-Bas. Le P. Gilles van

(1) Cf. *Année Dominicaine*, au 1^{er} novembre.

Swieten, Prieur du couvent, se porta à sa rencontre avec deux ou trois religieux de sa communauté. Quand le vaisseau qui avait à son bord le P. Turchi entra dans le port, un bâtiment de guerre le salua de nombreux coups de canon. Le seigneur de la Cotera, gouverneur de la forteresse, répondit par une salve d'artillerie. Grand nombre de personnages haut placés attendaient au débarcadère, pour escorter le carrosse du Général jusqu'au couvent. Ce n'étaient qu'acclamations de la part de la foule. Arrivés à la porte du couvent, gracieusement décorée pour la circonstance, les VV. Pères furent reçus par toute la communauté et conduits processionnellement à l'église. Le Prieur, en chape de soie, présenta l'eau bénite au R^{me} Père et lui fit baiser une relique de la Vraie Croix ; puis on entonna le *Te Deum*. Le Père Général fit la visite du Tabernacle, et, prenant place sur un siège élevé, admit tous les religieux au baiser de la main.

« Le jour suivant, Sa Grandeur, l'évêque d'Anvers, Mgr Gaspard Nemius, vint rendre visite au Maître Général et lui fit don de cent florins pour ses dépenses. Dom Christophe vander Sterren, abbé de la célèbre abbaye norbertine de Saint-Michel, et dom François Dinghem, doyen du Chapitre de la cathédrale, accompagnés d'autres ecclésiastiques de marque, vinrent aussi lui présenter leurs hommages.

« Les magistrats offrirent une amphore de vin du Rhin, suivant l'usage pour les illustres visiteurs.

« Le 6 avril, les étudiants séculiers du collège établi au couvent donnèrent, en l'honneur du Maître des Frères Prêcheurs, une fête littéraire et dramatique, et le P. Van Heze le harangua en latin à la fin du dîner.

« Le 12 du même mois, le P. Turchi visita le collège des Révérends Pères Jésuites, connu sous le nom de *Maison des Anglais*. Des inscriptions et des chronogrammes célébraient sa venue, et les étudiants avaient organisé, eux aussi, une fête récréative des plus intéressantes. En témoignage de gratitude, le P. Turchi admit les Pères Jésuites de cette maison à la participation des mérites de l'Ordre de Saint-Dominique.

« La visite d'Anvers prit fin le 13 avril. » (1.)

Le passage de Thomas Turchi dans les divers couvents laissait l'impression de la justice unie à la clémence, de la sévérité dans les principes de discipline associée à la douceur d'application. Aux délateurs,

(1) *Belgium Dominicanum*, p. 210.

s'il s'en trouvait, il prêtait une oreille et réservait l'autre aux accusés. En résumé, il n'y eut qu'une voix pour proclamer en lui le juge le plus équitable et le père le plus affectueux. Par ailleurs, ses maisons de Belgique lui offrirent le consolant spectacle d'une parfaite observance, ce qui lui donna l'idée d'établir, comme il le fit l'année suivante, un noviciat à Gand.

De retour à Paris vers la Pentecôte, le Maître Général confirma tout ce qui avait été réglé par son prédécesseur pour la fondation du Noviciat général du faubourg Saint-Germain, et chercha de nouveaux moyens de procurer l'accroissement des études à Saint-Jacques.

En octobre, il était à Toulouse. Le discours latin qu'il prononça à l'ouverture de la visite, en présence de l'archevêque, des membres du Parlement et de l'Université, des capitouls et autres magistrats, mit en relief les ressources de son vaste génie. Il parla avec un rare bonheur d'expression. Aussi disait-on après l'avoir entendu : « Ce n'est pas en vain qu'il porte le nom de saint Thomas, dont il possède à merveille l'esprit et la doctrine. »

Pendant son séjour à Toulouse, le V. Père prit toutes les mesures suggérées par son zèle pour le développement des études et l'affermissement de l'observance. La Congrégation qui avait embrassé la réforme du P. Sébastien Michaëlis se trouvant fort étendue, le Maître Général, par l'autorité du Pape, la partagea en deux provinces : celle de Toulouse, dont il institua le premier Provincial, et celle de Saint-Louis, qui garda comme principal couvent la maison de la rue Saint-Honoré, à Paris.

IV. — Vers la fin de 1646, le R^{mo} Père se rendit en Espagne. Sa renommée l'y avait précédé ; aussi le Roi catholique, Philippe IV, voulut-il lui prodiguer les plus grands honneurs. Il l'embrassa cordialement, le félicita d'être à la tête d'un Ordre qui avait si bien mérité de l'Eglise et aussi des Puissances temporelles. Il l'agrégea parmi les Grands d'Espagne, ajoutant que, non seulement lui, mais encore ses successeurs, jouiraient de cette haute distinction.

A Valladolid, résidait Don Gaspard-Alphonse Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia, surnommé le Bon. Afin de témoigner sa vénération pour l'Ordre fondé par son illustre parent, et son estime particulière pour la personne du P. Turchi, ce seigneur rédigea une honorable lettre, citée par Tournon à l'Appendice de sa Vie de saint Dominique, et dont l'autographe se conserve à Rome aux Archives

généralices. Par cet écrit, don Perez donnait au Révérendissime Maître Général plein et entier pouvoir de disposer en maître absolu tant de ses états et seigneuries que des charges et offices nécessités par les besoins de l'administration. Il enjoignait à ses lieutenants, juges, consuls, gouverneurs de forteresses, de châteaux ou de villes, d'obéir à sa Révérendissime Paternité comme à leur souverain, d'aller à sa rencontre jusqu'à huit lieues de leurs résidences, de lui présenter les clefs des villes, d'ouvrir les geôles et d'élargir les prisonniers détenus pour dettes, en prenant sur le trésor public de quoi solder leurs créanciers ; enfin les intendants avaient ordre de défrayer le Maître Général et sa suite des dépenses faites pendant leur séjour dans le duché du prince.

On le pense bien, Thomas Turchi ne voulut pas rester en arrière de générosité. Au Chapitre général tenu à Valence quelques mois après, il fit déclarer le duc de Medina-Sidonia Patron général, à perpétuité, dans sa descendance, de l'Ordre entier des Frères Prêcheurs. Le pieux prince en conçut une telle joie qu'il épancha sa reconnaissance en une nouvelle lettre, qu'on peut lire également dans Tournon.

L'assemblée capitulaire de Valence, sous l'impulsion de son président, le Maître Général, porta divers règlements fort sages, notamment pour l'admission et la bonne éducation des novices. On insista aussi sur une prescription déjà faite en 1597, sous le R^{mo} P. Beccaria, qu'il y eût dans chaque Province ou Congrégation, un religieux spécialement chargé de recueillir et de mettre par écrit les faits pouvant servir à composer une histoire de l'Ordre, les actes des personnages plus éminents en sainteté, les ouvrages d'auteurs sérieux, de même que les grâces, faveurs, miracles dus à l'intervention de la très sainte Vierge et de nature à promouvoir la dévotion des fidèles envers Notre-Dame du saint Rosaire.

Le zèle apostolique du P. Turchi éclata pareillement au Chapitre de Valence, et il mit tout en œuvre pour le communiquer à ses fils. Il donna lecture de lettres des missionnaires de l'Ordre en pays infidèles, parla de nos récents martyrs d'Extrême-Orient, et loua les héroïques efforts des Frères qui, en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas, luttèrent contre l'hérésie, et dont plusieurs allaient sceller de leur sang leur ministère apostolique. Sa parole enflammée, les relations intéressantes qui l'appuyaient eurent le plus heureux effet. Bon nombre des religieux présents s'offrirent à partir ; mais, tout en

accueillant les demandes, le prudent supérieur tenait à éprouver auparavant les dispositions intimes.

Dans ses visites canoniques aux divers couvents de la péninsule, la préoccupation constante du zèle Général fut d'assurer le maintien de la discipline régulière, d'affermir les supérieurs locaux dans l'exacte observance de leurs devoirs, de pourvoir à la bonne formation des novices, d'écarter de l'enseignement tout sujet non suffisamment apte ou instruit, de n'accorder les grades théologiques qu'au vrai mérite, sans aucune acception de personnes. A cet égard, on cite un trait qui révèle l'impartiale indépendance de Thomas Turchi. Philippe IV, qui avait fait à notre Général un accueil si bienveillant, le pria d'instituer Maître en Théologie un Frère auquel il s'intéressait. Le V. Père répondit respectueusement : « Sire, ce religieux ne me paraît pas digne de ce grade ; je croirais pécher en le préférant à d'autres bien plus méritants. Toutefois, si Votre Majesté veut prendre la faute sur elle, j'acquiescerai à sa demande. » Le roi admira le courage et l'équité du saint Général et n'insista pas (1).

Thomas Turchi voulait enfin qu'on se tînt fidèlement aux traditions théologiques de l'Ordre et qu'on prît bien garde de s'écarter du sentier droit et sûr, tracé par notre Angélique Docteur. Parmi ses prédécesseurs au magistère suprême, nul peut-être ne fut plus versé dans la doctrine thomiste, et plus zélé à en conserver le dépôt.

V. — Rentré à Rome en 1648, après deux années d'absence, le vaillant Général continua de surveiller, comme du haut d'une citadelle, la famille dominicaine répandue sur la face du globe. Ses lettres allaient en toutes les directions, ce qui ne l'empêchait pas de pourvoir à des intérêts locaux, ou d'être associé à certaines affaires de l'Eglise. En même temps il réalisa un projet conçu déjà depuis quelque temps.

On sait que la Congrégation du Saint-Office avait choisi pour lieu de ses séances le couvent de la Minerve. Depuis vingt ans, les cardinaux s'y rendaient chaque semaine et tenaient leur réunion dans l'appartement du Maître Général. On s'aperçut que le local n'était ni assez vaste, ni assez commode, surtout en été. Thomas Turchi se proposa de construire, à la suite de ses appartements privés, un édifice destiné uniquement à la Sacrée Congrégation. C'est ce qui eut lieu.

(1) *Mem. ms. Conv. Cremonen*, c. xiv, d'après Pierre-Marie Passerini, l'un des compagnons de Thomas Turchi, dans sa visite en Espagne.

Pendant que s'exécutaient les travaux, le cardinal Michel Mazarin, dominicain, archevêque d'Aix-en-Provence, arriva à Rome et y tomba malade.

Le R^{mo} Père l'assista à ses derniers moments et, selon la volonté du prélat, le fit inhumer dans le chœur de notre église de la Minerve. En annonçant cette mort à tout l'Ordre, le vertueux Général en prit occasion d'exhorter à nouveau ses religieux aux devoirs essentiels de leur vocation.

Lui-même, épuisé par les travaux, les veilles et l'austère pratique des observances dominicaines, fut saisi, l'année suivante, d'une grave maladie et rendit pieusement son âme à Dieu, le 1^{er} décembre, à l'âge d'environ cinquante-cinq ans.

Son trépas fut un deuil profond pour sa famille religieuse, qui le chérissait comme un père, et pour les séculiers, qui admiraient en lui un savant de premier ordre et un homme de très haute vertu. Innocent X, en l'apprenant, s'écria : « Voilà donc une des plus fermes colonnes, non seulement des Frères Prêcheurs, mais de la catholicité tout entière, qui s'est écroulée ! »

Après de pompeuses funérailles, relevées par un concours prodigieux de gens de toute classe, le corps du grand Général fut inhumé dans notre église de Sainte-Marie-sur-Minerve.

Au nom du R^{mo} P. Thomas Turchi s'attache une réédition, faite à grands frais, des œuvres des Bienheureux Innocent V, Albert le Grand, Hugues de Saint-Cher et de Thomas Malvenda. Lui-même composa un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits. Dans l'un d'eux il appuie de solides arguments et de thèses savantes la doctrine connue dans l'Ecole sous le nom de *prémotion physique*, touchant la direction de la Providence sur les actes humains. Nos doctes théologiens Hyacinthe Serry et Antonin Massoulié, ayant étudié à fond l'exposé de cette doctrine par Thomas Turchi, ont fait ressortir dans leurs ouvrages la vraie pensée de l'auteur et la valeur de ses arguments contre ceux qui s'éloignent de l'enseignement de saint Thomas, en cette matière.

Dans la dernière période de son existence, notre Général montra bien d'ailleurs qu'il n'avait rien changé de son opinion, en louant par un décret les thèses d'Alexandre Sébille pour défendre la *prémotion physique*, et, lors de sa visite à Louvain, il avait usé de toute son autorité pour que cette doctrine fût publiquement enseignée par les théologiens de l'Ordre. En outre, il éditait un opuscule intitulé

Lima Molinæ — « La lime de Molina » — contre le champion de l'opinion opposée. Echard rapporte qu'il le tient de personnes dignes de foi, mais il ne l'a pas eu entre les mains.

Le docte Père a laissé également deux écrits, l'un, dédié à Innocent X, traitant de la Conception de la Sainte Vierge, l'autre défendant le titre d'*Immaculée* attribué à l'auguste Marie par un décret de l'Inquisition romaine. Certains à qui ce décret déplaisait cherchaient à en obtenir l'abrogation.

Les Encycliques de Thomas Turchi montrent combien il avait à cœur l'honneur et le bien de l'Ordre. Ses Constitutions enfin pour le bon régime des études soit à Paris, soit à Bologne, méritèrent pour leur valeur reconnue d'être lues publiquement chaque année dans ces deux centres d'instruction théologique.

Animé d'un zèle constant pour l'ornement et l'accroissement de son couvent d'affiliation, il en augmenta la bibliothèque d'ouvrages de grand prix achetés à ses frais; et il annexa à l'immeuble conventuel deux maisons spacieuses qu'un oncle paternel lui avait léguées (1).



La Bienheureuse GENOVEFA ou GENOVESA
de Sienne,

Veuve du Tiers-Ordre séculier ()*

(1242-1292)

DANS la première moitié du XIII^e siècle habitait à Gênes un gentilhomme plus riche assurément des biens de ce monde que de ceux du ciel. Esclave du plaisir et de la débauche, il en vint bientôt à faire sombrer la fortune qu'il tenait de ses pères, et se rendit même coupable d'un assassinat. Ses jours n'étant plus en sûreté dans sa ville natale, il s'exila, de gré ou de force, et après des péripéties diverses, arriva à Sienne, sans ressource, cherchant à l'aventure un

(1) Passerini : *Hist. ms. Conv. Cremonen*, lib. I.

(*) Greg. Lombardelli, O. P. : *Vita della B. Genovefa di Siena*, 1585.

gîte et un emploi. La Providence l'adressa à un fabricant de soieries, qui voulut bien accueillir le fugitif et le mettre en état de se réhabiliter par le travail. Sans se poser comme un homme religieux, notre ouvrier s'acquitta de ses fonctions avec assez de conscience et d'honnêteté pour mériter que son patron lui offrit la main de sa fille. De ce mariage naquit notre Bienheureuse, le 25 novembre 1242.

Elle reçut au saint baptême le nom de Genovefa, ou, par substitution d'une lettre, *Genovesa*, — Génoise — que lui imposa son père, au souvenir de cette patrie bien-aimée, dont, hélas ! il se trouvait à jamais banni.

Le jour même, cet homme eut un songe étrange. En face du berceau où reposait la douce enfant, se tenait un énorme dragon, gueule béante, l'œil fixé sur sa proie, prêt à la saisir et à l'emporter. Ni les gestes inconscients, ni les cris de l'innocente créature n'obtinrent quelque secours du malheureux père, immobile et glacé d'épouvante. Soudain, il voit descendre du ciel une vierge, à la beauté ravissante, armée d'un bouclier et d'une épée flamboyante. C'était la sainte martyre Catherine d'Alexandrie. Elle s'approche de l'enfant, comme pour l'encourager à ne rien craindre, puis, d'un coup vigoureux, elle renverse le monstre, le frappe avec son glaive et l'étend sans vie à ses pieds. Ce songe présageait un incident tragique dont on lira le récit plus loin. La Sainte couvrait ainsi de sa protection tutélaire l'aimable petite fille venue à la lumière le jour de son triomphe au ciel, et qui devait, dans la suite, lui vouer une extraordinaire dévotion.

Toute jeune, Genovesa fut confiée aux Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. La B^{se} Néra Tolomei en prit un soin particulier (1).

Avec un tact merveilleux, elle lui inculqua les principes et les maximes de la vie chrétienne, le respect de l'autorité, l'amour du devoir.

La docile enfant ne devait jamais oublier les leçons qu'elle avait reçues d'une si sainte maîtresse.

II. — L'époque venue où Genovesa pouvait songer à s'établir dans le monde, elle se vit entourée de prétendants nombreux, appartenant aux riches classes de la société. Sa rare beauté, relevée par une admirable modestie, avait été remarquée à Sienne ; de là ce concours autour de sa personne. Mais les offres les plus flatteuses ne réussirent

(1) Voir sa biographie au 25 de ce mois.

pas à la séduire. S'inspirant de l'adage connu : *Si tu veux te marier, marie-toi avec ton égal*, la jeune fille unit son sort à celui d'un honnête ouvrier, du nom de Jean, employé comme son père au tissage de la soie.

Les premières années, tout marcha à souhait. Jean aimait sincèrement son épouse et l'estimait comme un trésor de grand prix. Mais un jour arriva où ces sentiments, qui faisaient la joie et l'honneur de son foyer, s'éclipsèrent tout à coup. Cédant à un soupçon de jalousie, prêtant l'oreille aux calomnies d'une méchante créature, cet homme, jusque-là si bon et si dévoué, s'arme d'un poignard et se précipite sur sa femme pour la frapper. Genovesa tombe aux pieds de l'assassin : comme elle ignorait la cause de sa colère, elle fixe sur lui des yeux où se reflétait toute la candeur de son âme, et lui demande pourquoi il en agit ainsi à son égard. Quand elle en sait le motif, elle lève les mains au ciel pour prendre Dieu à témoin de son innocence, et se sent aussitôt soustraite à la fureur de son mari par une intervention miraculeuse qu'elle ne s'explique pas.

Demeurée seule, et encore sous l'impression du danger auquel elle vient d'échapper, la servante de Dieu est prise d'un léger sommeil, et voit en songe un dragon cherchant à fondre sur elle, puis une sainte du Paradis accourant pour la secourir.

La visite de ses parents tira Genovesa de son assoupissement. Elle leur raconta sa vision et fut très surprise d'apprendre qu'ils avaient eu le même songe le jour de sa naissance. Tous les trois voulurent y reconnaître le symbole de ce qui venait de se passer : dans le dragon ils virent l'affreuse calomnie qui avait failli coûter la vie à l'innocente épouse, et dans l'apparition de la vierge céleste, ils saluèrent la protection puissante de sainte Catherine martyre, qui avait pris sous son égide l'enfant née le jour de sa fête. Ils ne se trompaient pas. Peu après, la misérable créature, auteur de la trame infâme, vint, touchée de la grâce, avouer au mari de Genovesa la calomnie dont elle avait noirci son épouse. Cet homme, à son tour, repentant de ses torts envers une compagne si fidèle et si dévouée, sollicita son pardon. Dès ce moment, la paix et la concorde rentrèrent au foyer domestique pour n'en plus sortir.

III. — Mais la vie présente n'est pas exempte de vicissitudes et de peines Genovesa en fit bientôt une nouvelle expérience. En peu de temps elle perdit ses parents et son mari. Restée veuve et orpheline tout ensemble, sans appui du côté du monde, mais riche de foi et de

générosité, elle s'adressa avec une filiale confiance à sa bien-aimée protectrice du ciel. Agenouillée devant l'image de la Sainte, elle lui demandait humblement aide et assistance, quand soudain se montra la vierge-martyre, tenant à la main une palme magnifique. « Genovesa, dit-elle, cette palme t'est réservée, si tu consens à te remettre sous la conduite de la V. Néra; elle t'inculquera son esprit et dirigera tes pas dans le sentier de la vertu, comme elle l'a fait les premières années de ta vie. » La pieuse veuve promit de suivre le conseil. Elle se rendit auprès de la Bienheureuse, lui raconta sa vision, et Néra commença par l'engager à prendre les livrées du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Genovesa les reçut, en effet, des mains du B. Ambroise de Sienne.

En même temps, elle parut avoir hérité de l'esprit de sa vénérable maîtresse. Ses progrès dans l'oraison devinrent rapides. Dès lors, sa vie ne fut, pour ainsi dire, qu'une prière continuelle. Elle y puisa des grâces extraordinaires, fut favorisée du don des miracles, opéra des guérisons nombreuses et pénétra d'un regard prophétique les événements à venir et les secrets des cœurs.

Les austérités de la fervente tertiaire finirent par altérer sa santé : la B^{ne} Néra, entrée depuis peu dans la gloire, lui apparut et lui rendit des forces pour embrasser de nouvelles macérations. Les pénitences volontaires, les infirmités et les autres maux de la vie ne lui semblaient en effet que néant, après ce qui lui avait été montré sur les souffrances des âmes du Purgatoire et les tourments des damnés.

Genovesa eut révélation de sa mort. Le B^{ne} Néra s'étant montrée à elle, la pieuse veuve lui demanda quelle était sa gloire au ciel, et reçut cette réponse : « Bientôt vous le saurez ; car, avant peu, vous serez conviée aux joies de la Patrie ! » En parlant ainsi, Néra toucha le front de sa fille spirituelle et la guérit d'affreux maux de tête. Cependant, au bout de quelques semaines, les souffrances reparurent. Le corps de la V. Sœur se couvrit, en outre, de plaies douloureuses : la mort approchait. Héroïque dans sa patience, Genovesa ne sut opposer aux tortures de son martyre qu'un joyeux acquiescement au bon plaisir de Dieu. Son bienheureux trépas arriva le 1^{er} décembre 1292 : elle comptait cinquante ans d'âge. Portée à l'église de Saint-Dominique, elle y fut inhumée au milieu d'un concours immense de peuple. Sa tombe devint l'objet d'un culte assidu, à cause de nombreuses guérisons obtenues à l'invocation de son nom. Aussi nos anciens auteurs lui décernent le titre de *Bienheureuse*.



LE MÊME JOUR

1276 — A Pérouse, le V. Père CHRÉTIEN ou CHRISTIAN, de la noble famille des Hermann de Staffa.

Étant étudiant à Bologne, il entendit les prédications du B. Nicolas de Giovinnazzo, et, touché par la grâce, embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs. L'an 1233, le B. Nicolas, allant évangéliser la cité de Pérouse, prit pour compagnon Fr. Chrétien et, avec lui, jeta les fondements d'un couvent dans cette ville. La faveur et la fortune dont jouissaient les parents du jeune Religieux furent d'un grand secours pour la construction de l'église et des bâtiments conventuels. Lui-même, par la sainteté de sa vie et l'éloquence de sa parole, exerça la plus salutaire influence sur ses compatriotes. Très exact à l'observance des règles dominicaines, il vécut un demi-siècle en religion, gouverna sagement plusieurs maisons de sa Province et se montra excellent prédicateur.

Nos anciennes chroniques racontent le trait suivant qui se rapporte sans doute à sa jeunesse.

Un jour de la fête de saint Augustin, Fr. Chrétien, assistant à Matines, se sentit pris d'une très grande lassitude et demanda au Prieur, avant les Laudes, de rentrer dans sa cellule. Il venait à peine de s'étendre sur sa couche, que le saint Docteur lui apparut, non en vêtements épiscopaux, mais sous l'habit dominicain, et lui reprocha sévèrement d'avoir cédé à la paresse. Fr. Chrétien se leva sur-le-champ et se rendit au Chapitre, où le Prieur, après l'office de nuit, avait, suivant l'usage, réuni ses Religieux et leur adressait une exhortation sur la fête du jour. Notre Frère se prosterna sur le sol, s'accusa humblement d'être sorti avant la fin de l'Office sans raison suffisante et, dès lors, prit l'habitude de ne point s'absenter du chœur, à moins d'une absolue nécessité.

Il mourut dans son couvent de Pérouse, vers l'an 1276. — (Sér. Razzi : *Santi e Beati del sacr. ord. dei Predic.* I. — Pio : *Huomini illustri di S. Domenico*, P. I, L. I, 48. »)

1277 — A Metz, le V. Père JACQUES DE MANDRES, personnage éminent en sainteté, d'une haute naissance, mais plus recommandable encore par ses vertus. Entré dans l'Ordre en 1225, il gouverna plusieurs fois le couvent de Metz à titre de Prieur. L'an 1276, il fut choisi comme arbitre dans une querelle d'où les deux villes de Toul et de Strasbourg semblaient ne pouvoir sortir que par une lutte sanglante : il réussit à rétablir la paix.

Le V. Père mourut en charge le 1^{er} décembre 1277. — (Echard : *Script. O. P.* I, 44, en note, d'après une chronique anonyme du couvent de Metz. — P. Chapotin, *Dominicains de la Prov. de France*, I, 652.)

1340 — Le V. Père MICHEL DU FOUR, appelé aussi Michel de Lille, du nom de son pays natal et du couvent de sa profession religieuse.

Il étudia au collège de Saint-Jacques, à Paris, y enseigna ensuite avec grand succès, obtint tous les grades universitaires et devint un des hommes les plus illustres de son temps. Bernard Gui, dans son catalogue des Maîtres en théologie sortis de notre Ordre, l'énumère comme le soixante-douzième d'entre eux.

Michel de Lille composa sur divers livres de l'Écriture des commentaires cités avec éloge par Sixte de Sienne, Possevin et autres auteurs. Un vieux nécrologe du couvent de Lille place sa mort au 1^{er} décembre. — (Echard, *Scriptores O. P.* I, 597.)

1498 — Au couvent de Harlem, le B. NICOLAS DE HOLLANDE.

On ne sait exactement s'il fut Frère convers ou simple tertiaire ; mais ce qui est certain, c'est qu'il se rendit un modèle accompli des vertus religieuses et des obligations de sa profession. Son exactitude pour l'observance et son assiduité au travail ne se trouvèrent jamais en défaut. Bien loin d'user des dispenses que son labeur semblait autoriser, pénétré des sentiments d'une véritable pénitence, il pratiquait les plus grandes austérités, passait une bonne partie de ses nuits en prière et veillait constamment à combattre ses inclinations. Dieu le favorisa de grâces remarquables, notamment du don des larmes. Il l'a même honoré de quelques miracles pour récompenser son obéissance aveugle aux ordres de ses supérieurs. Léandre Albert rapporte le fait suivant :

Plusieurs religieux de mérite se trouvant de passage à Harlem, le Prieur, très charitable, voulut les traiter honorablement. Il enjoignit donc au Fr. Nicolas d'aller prendre du poisson au vivier et de le préparer le mieux possible. Celui-ci se mit en devoir d'obéir ; mais, malgré la peine qu'il se donna, aucun poisson ne se laissa capturer. Le pauvre Frère, tout déconcerté, rentra à sa cuisine les mains vides.

Le Prieur, qui connaissait bien sa vertu, lui dit sur un ton de reproche : « Frère Nicolas, où donc est votre obéissance ? Ne vous avais-je pas ordonné d'apporter du poisson pour régaler nos hôtes ? Vous n'avez donc pas de charité ? Retournez bien vite au vivier, quittez votre habit, entrez dans l'eau et dites aux poissons : « C'est le Prieur qui m'envoie. Il vous ordonne de sortir de vos cachettes et de venir docilement dans mes mains : nous avons besoin de vous pour nourrir des convives. » Fr. Nicolas repart immédiatement, descend dans le vivier et exécute à la lettre le commandement du supérieur. Chose admirable ! A sa voix, un magnifique brochet, tel que

jamais on n'en avait vu en cet endroit, se présente au saint homme, qui le prend sans effort, et revient en bénissant Dieu. Les religieux du couvent et les étrangers, apprenant le miracle accordé à l'obéissance de l'humble Frère, en conçurent une admiration qui ne contribua pas peu à égayer le festin.

Fr. Nicolas de Harlem continua plusieurs années encore à édifier ses frères par l'exemple de son obéissance et de toutes ses vertus religieuses. Il décéda, plein de mérites, l'an 1498. Les diverses chroniques de l'Ordre lui décernent toutes le titre de Bienheureux. — (Leandre Albert : *De viris illustr. O. P.*, liv. VI. — Pio : *Huomini illust. Append.* — Choquet : *Sancti Belgii O. P. c. 20.*)

1555 — A Palerme, le V. Père ANTOINE TABONI.

Bien que Maltais d'origine, il était profès du couvent de Sainte-Zite, à Palerme, où il fit de merveilleux progrès dans la science et dans la vertu. Sa sainteté brillait d'un trop vif éclat pour ne pas lui susciter les attaques du démon.

L'ennemi du salut recourut aux tentatives les plus violentes pour le détourner de sa vocation. Le V. Religieux se servit, pour triompher de son adversaire, des armes mêmes que saint Antoine, son patron, employa en pareille occurrence : le jeûne, les veilles et la prière. On peut dire que l'oraison du P. Taboni était continuelle, car il vaquait nuit et jour à ce saint exercice. D'une abstinence fort rigoureuse, il ne prenait chaque jour qu'un chétif repas, tout au plus suffisant pour le soutenir. Ce qu'il pratiqua jusqu'à quatre-vingts ans.

Sentant alors ses forces défaillir, il manda son confesseur et lui fit, avec grande componction, l'aveu des fautes de sa vie. Le confesseur lui ayant, à son tour, demandé sa bénédiction, le saint vieillard y consentit volontiers, et, d'un signe de croix, guérit ce Père d'une grave infirmité dont il souffrait depuis longtemps. Après quoi, réconforté par le saint Viatique et l'Extrême-Onction, il rendit doucement son âme à Dieu.

La mort du P. Antoine Taboni arriva l'an 1555. Des miracles s'opérèrent à son tombeau, primitivement placé près de celui du B. Pierre de Jérémie. Plus tard, on sépara les deux tombes. Les restes mortels du P. Taboni furent transférés alors dans un autre sépulcre : on les trouva parfaitement conservés. Le saint Religieux tenait encore ses mains jointes et ses paupières ouvertes : il semblait regarder le ciel. Gravina, dans son ouvrage *Vox turturis*, parle avec éloge du P. Antoine Taboni. Divers auteurs siciliens lui décernent pareillement une mention des plus honorables. — (Pio, I, L. IV, n. 50. — P. Octav. Cajet, S. J., etc.)

1652 — En Irlande, le V. Père JEAN O'CUILLIN, un des plus illustres martyrs dominicains de ce royaume.

L'histoire de sa sainte vie, contenue dans l'ouvrage *Propugnaculum*, du

Franciscain Bruodin, son parent, permet de suivre pas à pas les étapes de la longue carrière qui prépara le serviteur de Dieu à la lutte et à la victoire.

Né de parents pauvres, mais pieux, près de Donat O'Mara, le jeune O'Cuillin avait déjà abordé l'étude de la philosophie, lorsqu'il revêtit les livrées dominicaines au couvent du Saint-Sauveur, à Limerick. Doué d'une intelligence supérieure, il s'était initié, pour ainsi dire sans maître, aux diverses branches de la science humaine. Bruodin observe que, dès son noviciat, il édifiait ses frères par de grands exemples de vertu. Il est probable que, suivant la coutume de cette époque, il alla faire sa théologie à l'étranger, soit à Tolède, soit à Salamanque, soit dans quelque autre ville universitaire d'Espagne. En 1622, nous le trouvons prêtre à Limerick, où sa prédication produisit des fruits merveilleux. De Limerick, il fut envoyé par ses supérieurs comme missionnaire dans le pays connu alors sous le nom de Tuomonía. Ce fut là que le jeune Bruodin fit sa connaissance. Il raconte comment lui-même, encore enfant, écoutait « dans la maison de son père » les exhortations ferventes du saint prêtre.

Mais quelque puissantes que fussent ses paroles sur le cœur des auditeurs, l'exemple de sa vie l'était bien davantage pour ceux qui avaient le privilège de le voir de près.

Selon Bruodin, chaque semaine, en dépit de sa faible santé, Jean O'Cuillin prenait de rudes disciplines et jeûnait trois jours, sans parler des vigiles, ni du grand jeûne de la Sainte-Croix à Pâques prescrit par la Règle dominicaine. Il était d'une humilité extraordinaire et doué d'une si exquise douceur que tous en subissaient le charme.

Il serait superflu d'ajouter que, comme tout Frère Prêcheur, le V. Père fut très dévoué à la Reine du saint Rosaire. Il consacrait à l'oraison plusieurs heures du jour et de la nuit, quel que fût le lieu où la persécution le contraignit de chercher un refuge. Malgré les dures fatigues de la vie apostolique, il se levait toujours à minuit, afin de réciter les matines du grand Office et l'Office de la Sainte Vierge ; il demeurerait tout le temps à genoux et sa prière était accompagnée de larmes. L'amour si tendre qu'il portait à son Sauveur se trahissait pendant qu'il célébrait la messe : il était impuissant alors à retenir l'émotion qui s'emparait de lui. C'est sous ces traits que nous le peints un témoin qui servit probablement le P. O'Cuillin au saint autel, et vécut à ses côtés. Quel spectacle que celui de ce fervent religieux, à qui Dieu réservait la palme du martyre, offrant ainsi les saints Mystères, le visage inondé des larmes brûlantes que lui arrachait l'amour divin, au milieu de fidèles catholiques irlandais, venus pour assister à sa messe au péril de leur vie ! Le jeune Bruodin, futur enfant de saint François et historien de l'Ordre Séraphique, recueillait avec amour et fidélité cette scène incomparable pour l'édification de la postérité.

Bien des années après, quand l'auteur, exilé de sa patrie, fut devenu pré-

tre et religieux lui-même, que de fois il dut se reporter par la pensée à ce passé, déjà lointain, et se rappeler le vénérable prêtre, l'intrépide martyr qu'il avait si souvent contemplé sous le toit paternel, absorbé dans la prière et transfiguré par l'amour !

D'après les chroniques de notre Ordre, le P. O'Cuillin était aussi zélé pour le salut des âmes que fidèle observateur de la pauvreté et de la vie régulière. A plusieurs reprises, il réfuta publiquement les hérétiques, soutint constamment le courage des catholiques, et s'exposa à maints dangers pour la défense du Saint-Siège. Enfin arriva le moment si impatiemment attendu où il eut le bonheur de donner sa vie pour la vraie religion. En 1652, il fut pris par les hérétiques et pendu à Limerick. Après sa mort, sa tête, mise au fer d'une lance, servit comme de trophée aux ennemis de la foi.

(Thomas de Burke : *Hibernia Dominicana*, c. XVI, n° 41. — *Année Dominicaine*, revue, 1889, septembre.)

1571 — Au monastère royal de Saint-Dominique, à Ségovie, l'heureux trépas de la V. Sœur converse FRANÇOISE DE LA CROIX.

Elle se distingua principalement par une dévotion fort tendre pour l'auguste Mère de Dieu. Au lieu de profiter de la dispense des Matines accordée aux Sœurs qui, comme elle, avaient un rude labeur, elle se levait chaque nuit pour assister à l'Office de la Vierge qui précédait les Nocturnes du jour. Cette fidélité lui valut, à sa dernière heure, la visite de la Reine du ciel, la conviant au festin de l'éternité. La mourante s'écria devant la communauté réunie : « Oh ! Notre-Dame, quel banquet que celui auquel vous m'invitez ! Oui, je m'y rends sans retard. » Et, se tournant vers les religieuses profondément émues : « Mes Sœurs, leur dit-elle, combien ravissante est la beauté de l'auguste Mère que je vais contempler ! » A ces mots, elle quitta la terre d'exil pour aller s'asseoir au festin des Anges, où sa place était préparée. Ce fut le premier jour de décembre 1571. — (Lopez : *Hist. de S. Domingo*, P. IV.)

1643 — « Le premier décembre de l'année 1643, décéda la V. Mère LOUISE PASCAL, native d'Avignon, une des fondatrices du monastère de Sainte-Catherine de la ville de Dijon. Elle était si affectionnée à notre saint Ordre, qu'elle eût voulu que tout le monde en fît partie, ou du premier ou du troisième. Etant supérieure à Dijon, elle envoya fonder des monastères à Semur, à Poitiers, à Toul et en d'autres villes. Elle mourut à Dijon, munie de tous les saints sacrements. »

Ainsi lisons-nous dans l'Obituaire de Sainte-Praxède d'Avignon.

La Mère Louise Pascal appartenait donc par sa profession religieuse au monastère de Sainte-Praxède ; et nous la trouvons mentionnée ailleurs comme étant novice simple, le 11 juillet 1598, jour où les filles de saint Dominique, quittant la maison de Saint-Véran ou Saint-Jean-le-Vieux, qu'elles

occupaient depuis une dizaine d'années, rentrèrent en possession de l'ancien monastère de Sainte-Praxède.

Sœur Louise Pascal fut une des plus ardentes à observer les sages règlements portés par la vénérable Prieure Anne de Monclar, en vue de réformer sa communauté, et d'y assurer l'esprit d'humilité, de mortification, de prière et d'union à Dieu. Aussi, l'an 1612, quand il fut question d'établir un monastère du second Ordre à Dijon, fut-elle une des trois religieuses désignées pour aller jeter les fondements de l'édifice. On peut lire, dans la biographie de la V. Mère Marguerite Saumaize de Chazans, au 13 janvier, quelques détails intéressants sur la sainte entreprise : inutile d'y revenir. Disons seulement que ses deux compagnes, les Mères Isabeau d'Armandy et Françoise de Poulailhon, étant venues à mourir, environ trois ans après, la Mère Louise Pascal soutint, à elle seule, presque tout le poids de la fondation.

Sous son gouvernement ferme et éclairé, l'œuvre prospéra : la communauté s'augmenta de précieuses recrues. Dès l'année 1618, le monastère de Sainte-Catherine de Sienné de Dijon était en mesure d'envoyer à Semur-en-Auxois un essaim de sept religieuses, pour répondre à l'appel de plusieurs jeunes filles désireuses de doter leur ville natale d'un monastère de Sœurs Dominicaines. La Mère Louise Pascal était à la tête des religieuses ainsi choisies.

Elles partirent de Dijon, accompagnées du P. Jouanne, Prieur du couvent de cette ville, du P. Prallon, confesseur du monastère, et de plusieurs dames de condition, et elles arrivèrent à Semur, le 20 juin 1618. Laissons le P. Jean de Sainte-Marie nous décrire, avec son style pittoresque, les difficultés des commencements.

« Sitôt qu'elles furent arrivées, dit-il, Notre-Seigneur leur envoya sa grande amie, la Pauvreté, qui leur fit un accueil indicible et des caresses sans pareilles. Elles furent logées dans une maison où le Rien avait étalé ses plus beaux meubles : n'y ayant que les quatre murs avec de simples paillasses. Les jeunes personnes de Semur qui avaient un si grand désir d'être filles de Saint-Dominique, voyant un tel appareil, ne voulurent plus être de la partie. Et ainsi nos ferventes religieuses demeurèrent toutes seules, à étudier les leçons que la pauvreté leur faisait tous les jours.

« Cependant, Dieu, voyant qu'elles s'en acquittaient comme il faut ; qu'elles le bénissaient en leur délaissement ; qu'elles étaient pleines de résignation à ses volontés, de joie en leurs nécessités, de confiance en sa bonté, et demeuraient fermes en leur dessein, commença de leur dire : « *Ecce ego venio*, je viens à vous ; *vulnerastis cor meum*, vous avez blessé mon cœur par votre fidélité, je ne saurais vous manquer. » Ce furent les Mères de Dijon qui vinrent à leur secours. Elles donnèrent à chaque Sœur vingt écus de pension, avancèrent la dot d'une novice et aidèrent aux constructions les plus urgentes. Avec cet appoint, nos fondatrices achetèrent une maison

de 3.000 livres et bâtirent une petite chapelle : jeûnant cependant beaucoup plus que la règle n'ordonne, pour élever à leurs propres frais une maison qui devait être le sanctuaire de plusieurs chastes épouses de Jésus-Christ. Petit à petit, la sainte pauvreté ne fit plus si grand'peur aux jeunes filles de la ville. La joie qui apparaissait aux visages des religieuses leur apprit que souffrir pour la gloire d'un si fidèle époux comme Jésus-Christ, est un paradis en ce monde, et une manne cachée que Dieu réserve à ses plus chéries et fidèles servantes. Plusieurs prirent l'habit. Le monastère était fondé. »

Plus tard, la Mère Louise Pascal fut rappelée à Dijon, où elle était élue prieure. C'est là qu'elle mourut, laissant après elle un grand parfum d'édification. — (Jean de Sainte-Marie : *les Fondations*, p. 995. — P. Matth. Jos. Rousset : *Le monastère de Sainte-Praxède*, III^e p., ch. v, et Appendice.)





II DÉCEMBRE

Le Bienheureux JEAN DE VERCEIL

Sixième Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs()*

(1283)



OSSO SANTA MARIA, pittoresque village de la Lombardie, fut, d'après le sentiment le plus probable, la patrie de Jean de Vercel.

Il est difficile d'assigner une date précise à sa naissance ; néanmoins, après avoir attentivement compulsé les faits et la chronologie de sa vie, on peut la placer aux premières années du XIII^e siècle.

Plusieurs opinions ont été émises sur l'origine de sa famille. On en peut voir la discussion dans la récente vie du Bienheureux par le R. P. Mothon, et dans l'ouvrage du R. P. Mortier, *Histoire des Maîtres Généraux* (1). La conclusion des savants auteurs est que le B. Jean descendait d'une famille *Garbella*, dont les derniers rejetons de ce nom sont morts à Mosso Santa Maria, dans le courant du XIX^e siècle. On montre encore une maison leur ayant appartenu, où se trouve un tableau antique représentant un Religieux dominicain, avec cette inscription : *B. Johannes Garbella loci Sanctæ Mariæ Moxi* (2).

(*) Galvani della Flamma : *Annal.* — Taegio : *Chron.* — Leand. Albert : *De vir. ill. O. P.* — Pio : *Vite degli huomini illust. dell'Ord. di S. Domenico.* — Mothon : *Vita del B. Giovanni da Vercelli.* — Mortier : *Hist. des Maît. Généraux*, t. II.

(1) T. II, pp. 2 et suiv.

(2) Mothon : *Vita del B. Giov.*, app. I.

S'il faut en croire les traditions locales, les ancêtres du Bienheureux étaient de riches propriétaires, dont la fortune consistait en biens territoriaux et en troupeaux. Il fut donc élevé, selon toute apparence, dans cette heureuse aisance qui préserve à la fois des épreuves de la pauvreté et des dangers de l'opulence. Un point hors de doute, c'est qu'une piété virile faisait partie du patrimoine de cette famille et qu'une foi agissante régnait en ce foyer béni.

Malgré les regrettables lacunes des biographes du XIII^e siècle, on peut établir comme certain que Jean de Verceil étudia d'abord en quelque monastère des environs de Mosso. Ses progrès furent rapides, et l'on jugea bon de l'envoyer à l'Université de Paris. Les chroniques dominicaines rapportent qu'il y fit des études complètes, approfondies, et qu'il devint « homme d'un génie perspicace, docteur en l'un et l'autre droit, éloquent orateur, théologien profond » (1).

La licence obtenue, il ouvrit une école, et, dès les premiers jours, sa parole fraîche et vibrante attira au pied de sa chaire une jeunesse ardente et passionnée. Tout faisait présager au jeune maître un glorieux avenir. Mais, en l'année 1229, un orage terrible éclatait dans l'Université de la capitale. Nous n'avons pas à raconter en détail la révolte de la « gent écolière » et la répression brutale qui la suivit. Il suffira de dire que les Maîtres, blessés au vif de l'ingérence du prévôt de la ville et de ses gens d'armes dans les affaires de police universitaire, n'ayant obtenu satisfaction ni de la reine-mère, ni du légat, abandonnèrent l'enseignement. Il ne resta plus à Paris un seul docteur en renom. Le B. Jean retourna à Verceil, devenu depuis peu le siège d'une importante Université.

Quelque temps après, le Maître des Frères Prêcheurs, Jourdain de Saxe, arrivait dans cette ville. Les Annales de l'Ordre ont pris plaisir à dépeindre ses aimables vertus : sa tendresse, son éloquence, le charme fascinateur qui s'attachait à sa personne. Jean de Verceil ne tarda pas à en faire l'expérience.

« Il y avait à Verceil, écrit Gérard de Frachet, un personnage remarquable, très versé dans la science du droit. Un jour il apprit que quelques-uns de ses élèves allaient entrer chez les Prêcheurs. Très ému, il réfléchit longuement, puis tout à coup, laissant sur son bureau ses livres ouverts, sans se préoccuper de ce qu'il abandonnait dans sa maison, il se précipita, comme un insensé, vers la résidence

(1) Pio : *Huomini illustri*, I, L. I, n° 211.

des Frères. En route, il se heurte à un ami, qui, surpris de le voir courir ainsi, seul et hors de lui, demande où il va : « Je vais à Dieu ! » répond le Maître sans s'arrêter. Arrivé dans la maison où se trouvaient les Frères, — qui n'avaient pas encore de couvent à Verceil, — il s'approche de Jourdain, au milieu des novices, enlève le riche manteau de soie dont il était revêtu et se prosterne à terre. Comme enivré par la grâce d'en haut, il ne savait que répéter : « Je suis de Dieu ! je suis de Dieu ! » — « Puisque vous voulez être de Dieu, dit le B. Jourdain, je vous remets entre ses mains. » Et, séance tenante, sans autre examen, il lui donna l'habit de l'Ordre. « Ces faits, ajoute le chroniqueur, m'ont été racontés par quelqu'un qui était présent, qui a tout vu, tout entendu (1). »

« Maître Jean n'est point nommé. Mais à l'époque où Gérard de Frachet écrivait (1245), il vivait en Lombardie ; c'était l'usage, comme on peut s'en rendre compte, de ne pas nommer les religieux encore vivants. D'autre part, cette science du droit, cette qualité de personnage remarquable, cet enseignement à Verceil, même la ferveur insolite qui le jeta aux pieds de Jourdain de Saxe, concordent bien avec ce que l'on connaît de la personne de Jean de Verceil. Sans prétendre à une certitude historique, cette vestition si mouvementée peut être la sienne (2). »

En quel couvent, Bologne ou Gênes, le nouveau religieux fit-il son noviciat et compléta-t-il ses études théologiques ? Il est difficile de le dire, faute de documents certains. De même, ce n'est point sur des diplômes contemporains, mais sur la tradition, que nous devons nous appuyer pour fixer la part qu'il prit à la fondation du couvent de Verceil. Ce couvent fut établi vers 1234, grâce à l'initiative et à la générosité de Giacomo Vialardi, prévôt du Chapitre de la cathédrale. Les deux premiers religieux envoyés à Verceil, toujours d'après la tradition, furent Philippe de Carisio et le B. Jean, tous deux natifs du diocèse et célèbres par leur science et leur sainteté. On leur concéda l'ancien couvent des moines de Saint-Ours, situé hors de la ville, dans le quartier qui porte aujourd'hui le nom d'*Isola*. Ce monastère, abandonné à cause du mauvais état de ses bâtiments, subit quelques réparations, ainsi que la petite église Saint-Paul qui en dépendait, et fut accepté joyeusement par des religieux plus pauvres d'esprit et de cœur que ses précédents habitants.

(1) *Vitæ fratrum*, P. IV, c. x, § 4.

(2) R. P. Mortier : *Op. cit.*, p. 6.

Les Chroniques dominicaines ne contiennent aucun document positif sur les fonctions du B. Jean durant sa résidence à Verceil ; mais elles supposent qu'il dut y enseigner les saintes lettres avec le titre de docteur de la maison conventuelle. Cette assertion repose sur une pièce fort intéressante, attestant son enseignement scripturaire. C'est un manuscrit comprenant des commentaires sur les Psaumes, légué par lui à la bibliothèque du couvent, ainsi que le prouve une note marginale en caractères de l'époque (1).

En 1245, notre Bienheureux succéda au P. Philippe de Carisio dans la charge de Prieur. Son élection coïncide avec la construction de l'église et du couvent, et il semble certain qu'il présida au transfert des religieux dans leur résidence définitive. Son nom est resté attaché à la maison de Verceil par le double lien de la filiation canonique et du titre de fondateur ; elle fut vraiment le lieu de sa prédilection : aussi, avant de retourner à Dieu, il lui laissa ses livres, trésors dont, au moyen âge, on était si jaloux dans les couvents, et les reliques précieuses qu'il possédait. C'est au couvent de Verceil également qu'après sa mort, on rapporta sa ceinture et son bâton de voyage, comme témoignage de l'affection du Maître pour le couvent dont il se disait le fils.

Les documents contemporains ne donnent aucune date, même approximative, sur le temps que dura le priorat du B. Jean ; mais ils rapportent qu'il eut de graves soucis. Ainsi que la plupart des cités lombardes, la ville de Verceil était déchirée alors par les querelles des Guelfes et des Gibelins. La situation était délicate, il fallut au Prieur une rare prudence pour ne pas s'aliéner l'esprit des fidèles, tout en défendant avec vigueur la cause de l'Eglise et de Giacomo Vialardi, le bienfaiteur des Frères, devenu évêque de Verceil.

II. — Le B. Jean reparaît dans les mémoires de l'époque, avec le titre de Légat apostolique et d'Inquisiteur, l'an 1251. Appelé par Innocent IV à collaborer à la réconciliation des villes lombardes, il fut envoyé à Venise, en compagnie de Fr. Vincent de Milan. Ils reçurent du doge très bon accueil et leur ambassade fut toute pacifique. A la voix des fils de saint Dominique, les divisions s'apaisèrent et l'union régna dans la célèbre cité.

En 1255, la présence de l'homme de Dieu est mentionnée à Milan,

(1) R. P. Mothon : *Op. cit.*, p. 57.

à l'occasion du Chapitre général. D'après certains auteurs, le B. Humbert, de Romans, eut une sorte de révélation des hautes destinées de Jean de Verceil sur la famille dominicaine, et se fondant sur sa réputation de science et de vertu, il l'institua son Vicaire, à charge de visiter les couvents de Hongrie menacés par les invasions tartares. On aimerait à suivre le Bienheureux dans son périlleux voyage entrepris au nom de l'obéissance, voyage dont l'héroïsme semble laisser froids les écrivains de l'Ordre, parce qu'ils le considéraient comme un simple devoir de leur profession. La mission n'en était pas moins difficile à remplir. Le Père visiteur devait non seulement vérifier si les prescriptions du Maître Général étaient maintenues en vigueur, mais encore procurer des asiles assurés aux religieux chassés de leurs résidences par les hordes barbares, et pourvoir au remplacement de ceux que le glaive des infidèles avait immolés. Malheureusement, aucun détail ne nous est parvenu. Sébastien d'Olmedo relate les faits par ces mots d'un laconisme regrettable : « Fr. Jean, désigné comme Vicaire du Maître Général pour la Hongrie, se montra digne de tout éloge dans l'accomplissement de son mandat (1). »

A son retour, Jean de Verceil fut élu Prieur du couvent de Bologne. Le fait saillant de ce priorat fut la reprise de la juridiction dominicaine sur le monastère de Sainte-Agnès, fondé, on le sait, par la B^e Diane d'Andalo, du vivant de saint Dominique. Depuis plusieurs années, les Frères ne voulaient plus se charger des monastères des Sœurs, dont le nombre croissant obligeait à immobiliser quantité de religieux. Une bulle du Pape Alexandre IV remit les Dominicaines de Bologne sous l'autorité immédiate du Prieur de Saint-Nicolas.

L'an 1257, au Chapitre de Novare, Jean de Verceil fut élu Provincial de Lombardie. « La majorité des voix, dit Olmedo, s'étant portée sur lui pour être chef et pasteur de la Province, l'élection fut aussitôt confirmée par Humbert de Romans, Maître Général. »

Durant son provincialat, qui dura sept ans, le Bienheureux n'eut pas de résidence fixe. Comme son bien-aimé Père, saint Dominique, il voyageait à pied, sans argent, confiant à la bonté paternelle de Dieu le soin de pourvoir à sa subsistance journalière, acceptant l'hospitalité aussi bien dans les plus pauvres chaumières que dans les demeures seigneuriales ou les abbayes. Mais à côté de ces épreuves quotidiennes, inhérentes à sa charge, quelle consolation pour l'homme

(1) *Chron. nov.* — Ms arch. Ord. XIV, 26.

de Dieu de contribuer à l'accroissement de l'Ordre ! Dès la première année de son administration, il procède à la fondation des couvents de Turin, Tortone, Chieri, et voit achever celui de Verceil. Au printemps de l'année 1259, il se rendit à Valenciennes, afin d'assister à ce Chapitre général, resté célèbre par l'organisation des études, sous l'inspiration du Maître de l'Ordre, le B. Humbert, avec le concours de cinq docteurs illustres de Paris, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Pierre de Tarentaise, FF. Bonhomme et Florent. Résolu d'exécuter sans délai le nouveau programme, le Provincial de Lombardie, rentré en Italie, procède à une sérieuse enquête sur les jeunes religieux les plus aptes aux études, et décide, avec l'approbation de son Chapitre provincial, tenu à Bologne, la création d'un cours de logique au couvent de Saint-Eustorge à Milan.

Cependant la répression de l'hérésie attirait l'attention de notre Bienheureux. La situation s'était aggravée. D'autre part, Alexandre IV s'efforçait d'activer le zèle des inquisiteurs dominicains, en cherchant à les soustraire à l'autorité de l'Ordre et en forçant les municipes à leur prêter main-forte. La position des Provinciaux chargés de nommer des titulaires à ces postes périlleux devenait difficile et délicate. Malgré ces graves soucis, Jean de Verceil n'omettait aucun devoir de sa charge. En 1260, nous le trouvons à Ferrare, puis à Camerino et à Plaisance, dont sa présence encourage les fondations récentes ; en 1261, il assemble à Milan son Chapitre provincial.

L'année suivante, Urbain IV, ayant succédé au Pape Alexandre IV, écrivit aux Frères Prêcheurs assemblés à Bologne des lettres fort touchantes. Ce témoignage d'affection, dit un auteur, les réjouit extrêmement et les excita tous à s'attacher au Siège apostolique avec plus d'amour, et à prier avec plus d'ardeur pour la prospérité du Saint-Père, qui leur exprimait tant de bienveillance. Néanmoins, quelques divergences de pensées surgirent entre Urbain IV et l'Ordre des Prêcheurs au sujet de la situation indépendante faite aux inquisiteurs ; mais elles ne semblent pas avoir altéré leurs relations mutuelles. Peu après, le Pape chargeait les Frères d'une importante mission : la prédication de la croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il ne s'agissait pas seulement de disperser, à cet effet, des religieux dans les grands centres pour engager les fidèles à prendre la croix, mais encore de recueillir les subsides, d'armer les soldats, d'assurer en un mot toutes les chances de succès. Jean de Verceil, appelé des premiers à ce poste d'honneur, fixa sa résidence à Venise,

centre des préparatifs de la guerre sainte, et y convoqua, en 1263, le Chapitre de sa Province, afin de régler les questions se rapportant à la croisade.

Plusieurs auteurs font remonter à cette époque les premières relations de notre Bienheureux avec le roi saint Louis. Pour le remercier des larges ressources qu'il avait fait passer en France en vue de la croisade, dont le monarque devait prendre la direction, le pieux ami des Prêcheurs lui donna des livres et des reliques de la Passion, qui enrichirent les bibliothèques et les trésors de plusieurs maisons dominicaines.

Vers le même temps, Jean de Verceil fut chargé par le Saint-Siège d'une délicate et pénible mission : celle de procéder à une enquête juridique contre Philippe Fulgosio, évêque de Plaisance, accusé de complicité avec Pallavicini, chef gibelin des plus avancés. Le Bienheureux se montra digne de la confiance du Souverain Pontife. Il fit sans doute un chaleureux appel à la conscience de l'inculpé ; car l'année suivante, Pallavicini ayant cédé au prélat le gouvernement de la ville, Fulgosio accepta les fonctions de Podestat et reçut les clefs de la cité au nom du Pape, dont il se déclara dans un document officiel le sujet dévoué (1).

Dans les premiers mois de 1264, le Provincial de Lombardie franchit les Alpes, traversa la Bourgogne et arriva à Paris, afin d'assister au Chapitre général. Cette assemblée devait avoir une importance exceptionnelle : il s'agissait de donner un successeur au B. Humbert de Romans, démissionnaire de la charge de Maître Général au Chapitre de Londres, en 1263. Jean de Verceil semble avoir entrepris son voyage avec l'intention de résigner lui-même ses fonctions. Pour la première fois, une grande lassitude s'est emparée de lui. L'intrépide Provincial aspire au repos, et s'il vient joyeusement prendre sa place au Chapitre, c'est avec le secret espoir de s'y faire relever de son office. Aussi, quand son nom eut réuni la pluralité des voix pour la dignité de Maître de l'Ordre, fallut-il vaincre ses résistances et les alarmes de son humilité. « Il ne fut pas appelé à ce poste, dit Sébastien d'Olmedo, on peut dire qu'il y fut porté de force et malgré lui (2). »

L'élection eut son auréole légendaire, remarque le P. Mortier.

(1) R. P. Mothon : *Op. cit.*

(2) *Chron., loc. cit.*

Fr. Jean de Vicence prêchait à Bologne dans l'église du couvent, la veille du jour où les Capitulaires se réunissaient à Paris. Saisi d'une inspiration subite, il s'arrête : « Apportez-moi, dit-il, une feuille de parchemin toute blanche, et placez-la dans un coffret sur le tombeau de notre glorieux P. saint Dominique. Demain, on y trouvera écrit le nom du religieux choisi par l'Esprit saint pour être un successeur de notre bienheureux patriarche. » Le lendemain, les fidèles priaient devant le saint tombeau : Jean de Vicence prit le parchemin, le montra au peuple, et on lut JEAN DE VERCEIL (1).

Le nouveau Général adressa, selon l'usage, une Lettre encyclique à sa famille religieuse. Ce précieux document nous montre les nobles dispositions qui remplissaient son âme. Son élection l'étonne, l'afflige : il aspirait au calme de la vie privée, et le voilà chargé des responsabilités les plus graves. Les vertus éminentes, la sainteté de ses prédécesseurs l'épouvantent : se comparant à eux, il craint que ce pygmée — *homuncio* — ne soit incapable de porter sur ses épaules un tel héritage. Il conjure ses Frères de prier pour lui, et d'être, par leur fidélité aux saintes observances de la profession religieuse, sa joie et sa couronne... (2).

III. — Malgré ses appréhensions, Jean de Verceil se montra digne de ceux qui, avant lui, avaient occupé le magistère suprême de l'Ordre.

En 1264, bien que sexagénaire, il avait encore un tempérament robuste, capable de grandes austérités.

Au physique, il était de taille médiocre et boitait légèrement (3).

Beau et gracieux de visage, il était fort modéré dans le boire et le manger (4).

Infatigable au travail et dur à lui-même, il avait le droit d'être exigeant pour les autres (5).

Ses qualités intellectuelles et morales n'étaient pas moindres.

Homme de grande prudence, de profonde expérience, d'une renommée universelle, il se montrait psychologue très fin. Telle était sa

(1) Taegio : *Chron. ampliss.*, I, p. 109.

(2) *Litter. Encycl. Magistr.*, O. P., n. 25. Edit. Reichert.

(3) Bellini : *Serie degli uomini... illustri... di Vercelli*, p. 18, ms. aux arch. cap. de Verceil.

(4) Taegio : *Op. citat.*, I, p. 109.

(5) Séb. de Olmedo : *Op. cit.*, Mss. arch. Ord.

mémoire, qu'il conservait le souvenir, le nom, la physionomie de quiconque lui avait parlé une fois (1).

Pendant dix-neuf ans et demi, il gouverna l'Ordre avec grande sainteté. Son administration fut celle de la force unie à la douceur. Il reprenait et châtiât, dit un chroniqueur, avec zèle, charité et rigueur, mais il n'exerçait la répression que dans l'amour. Plein de mansuétude et d'une humilité sans exemple, il se montrait affable envers tous et rempli de déférence pour les infirmités de ses fils (2).

Le premier soin de Jean de Verceil fut de se choisir un bon compagnon de voyage, car sa vie devait être surtout *itinérante*, selon l'expression du moyen âge. Son choix tomba sur Fr. Barthélemy de Faenza, « homme très religieux, scrupuleux observateur des règles, grave de mœurs, d'une vertu austère. (3) »

Deux convers devaient accompagner nos voyageurs. Chargés de pourvoir aux nécessités matérielles, ils portaient le léger bagage, le sceau du Maître Général, son bréviaire, la Sainte Ecriture, les traités d'Humbert de Romans et de Guillaume de Peyrault. En parcourant les contrées de l'Europe dans cet appareil d'humilité et de pauvreté, Jean de Verceil voulait aussi réprimer la tendance, de plus en plus accentuée parmi les Frères, à user de dispenses apostoliques pour les voyages. On lui objecta un jour qu'à raison de son grand âge et de ses infirmités, il pouvait s'exempter lui-même des lois sévères de l'Ordre. « A Dieu ne plaise, répondit-il, que je donne un tel exemple à ceux dont je dois être le modèle ! Comment pourrais-je imposer aux autres ce que j'omettrais moi-même ? Sans doute, les marches-mesont l'occasion de grandes fatigues ; mais, ajouta-t-il en souriant, n'ai-je pas bien des fautes à expier ? » Cela explique pourquoi le Bienheureux fit insérer dans les Actes de son Chapitre d'élection des mesures rigoureuses relatives aux voyages des Frères et à la pauvreté religieuse. Il désigna ensuite les sujets les plus aptes aux fonctions de professeur à Saint-Jacques, afin d'assurer l'impartialité des nominations ; puis, ayant pris congé du roi et de sa famille, il commença la visite des couvents de la Province de France et se dirigea ensuite vers Toulouse. Dans cette dernière ville, il apprit l'élection du pape Clément IV — 1265 — comme le prouve une

(1) Bern. Guid. : *Chron. Ord.*, p. 14. Ed. Reichert.

(2) Pio : *Op. cit.*, P. II, L. 1, 64.

(3) Ms. Arch. Ord., L. QQ., 559.

lettre de félicitation adressée par lui au nouveau Pontife, ainsi qu'une réponse de celui-ci, empreinte de la plus paternelle bienveillance pour la famille dominicaine. De Toulouse, Jean se rendit à Prouille, puis à Montpellier, où il présida le Chapitre général. Après y avoir pourvu aux intérêts de l'Ordre, il écrivit une Encyclique, pour rappeler à ses fils les austères devoirs de leur vocation. Ensuite il se remit en route. Voyageur infatigable, il traversa à pied le Languedoc, la Provence, parvint à Lyon, se rendit à Genève et de là en Allemagne. La visite canonique dans ces régions semble avoir absorbé toute l'année 1266.

Une vieille chronique rapporte à ce sujet un épisode vraiment exquis dans sa simplicité.

Le Maître cheminait à pied, son bâton à la main. Souvent il arrivait en inconnu dans les couvents, et avec soin observait de quelle manière étaient gardées les pratiques de la sainte Religion. Un jour, laissant en arrière ses compagnons de route, il alla frapper avec un seul Frère à la porte d'un couvent d'Allemagne. Le portier leur demande qui ils sont. — « Des Frères Lombards », répond Maître Jean. C'était l'heure du dîner, les religieux étaient déjà au réfectoire. Le Prieur, sans se déranger, ordonne au portier de faire asseoir les arrivants à l'extrémité de la table. Ils furent traités assez mal. Le Maître Général, voyant le Prieur et ses religieux manger d'un excellent poisson, tandis qu'on ne leur servait que des mets grossiers, appela le servant : « Bon Frère, veuillez dire au Père Prieur de nous faire apporter de ce poisson, car nous sommes exténués. » Le servant va parler au Prieur, et on entend, dans le grand silence du réfectoire, cette réponse dite à voix haute : « Nous n'avons point de poisson pour les Lombards ! » Le Maître supporte cette injure en silence et se lève de table avec les autres convives. A ce moment, ses compagnons frappaient à la porte du couvent. « Qui êtes-vous ? » demande le Frère portier.

— Les compagnons du Maître Général.

— Le Maître Général, mais où est-il ?

— Vous n'avez donc pas reçu un Père âgé, marchant à l'aide d'un bâton et accompagné d'un Frère ? »

Les religieux, consternés, couverts de honte, ne savaient plus que dire. Alors, Jean de Verceil, se sentant découvert, fait sonner le Chapitre. Il s'assied au milieu des Frères, et d'une voix grave et cadencée, commence ainsi : « Nous n'avons pas de poisson pour les

Lombards ! » Ce fut son texte. Il en prend occasion de prêcher l'hospitalité, reproche durement au Prieur son peu de charité, le casse de sa charge, et pendant quelques jours travaille efficacement à la réforme du couvent (1).

Le Chapitre général s'ouvrit à Trèves, le 16 mai 1266. On y donna lecture de trois lettres de Clément IV, renfermant une apologie émue de l'Ordre de Saint-Dominique et quelques conseils paternels pour son amélioration (2). Le Pape remettait à la sagesse des Définiteurs de prendre les mesures utiles en vue de leur application pratique. Jean de Verceil, dans son encyclique après le Chapitre, ordonne la scrupuleuse exécution de ces mesures ; puis il régla la situation des nombreux monastères des Sœurs, soumises définitivement à la juridiction de l'Ordre, et reprit la route d'Italie.

Notre Bienheureux, étant encore Provincial, s'était préoccupé d'entourer de plus grands honneurs l'humble tombe de saint Dominique, dans l'église conventuelle de Bologne. Par son ordre, un artiste, alors dans la maturité de son génie et la plénitude de sa renommée, Nicolo de Pise, y avait érigé un riche monument de marbre blanc, orné de splendides bas-reliefs, et supporté par douze anges aux formes gracieuses (3).

La translation solennelle des reliques fut fixée au jour même de la Pentecôte, 5 juin 1267. Il s'y trouva six évêques, dont trois Dominicains, plus de cinq cents religieux de l'Ordre, les autorités civiles et militaires de Bologne, et une foule immense de peuple. On se figure aisément la joie dont fut inondé le cœur du B. Jean, l'un des successeurs immédiats du glorieux Patriarche. Aux fêtes de la translation succédèrent les séances du Chapitre général ; après quoi, Jean de Verceil, répondant à l'appel du Pape, se rendit à Viterbe et y fixa sa résidence, près de la cour pontificale. Le séjour du vénérable Père à la *Curia romana* ne fut pas infécond. Le Bienheureux en profita pour régler certaines affaires disciplinaires et obtint l'approbation officielle de la liturgie dominicaine. Le Chapitre général de l'an 1268 fut célébré à Viterbe, vers la fin de mai. Quelques mois après, le 29 novembre, Clément IV rendait son âme à Dieu, entre les bras de notre Bienheureux. Le vénérable Pontife avait déclaré sa volonté formelle de reposer

(1) Jacques de Soest: *Chron. O. P.*, liv. QQ., 452. Ms. Arch. Ord.

(2) *Acta C. G.*, I, 135, Ed. Reichert.

(3) Voir *Le Tombeau de saint Dominique*, par le R. P. Berthier, O. P.

dans l'église des Frères Prêcheurs. Mais, ses funérailles ayant été célébrées à la cathédrale de Viterbe, les chanoines trouvèrent moyen d'y conserver le précieux corps. Ce fut seulement plusieurs années après, que le Pape Innocent V put triompher de l'étrange obstination du clergé et du peuple, et fit transférer, en sa présence, à *Santa Maria dei gradi*, le trésor qu'on lui disputait.

Suivant certains auteurs, Jean de Verceil aurait eu quelques voix pour le souverain pontificat, soit au conclave où fut élu Clément IV, soit à celui qui suivit la mort de ce Pape. Cette candidature, altérée, il est vrai, par la légende, ne semble pas dénuée de vraisemblance : une indiscretion commise par un des membres du sacré collège l'aurait fait échouer.

IV. — L'homme de Dieu, ravi d'avoir échappé à ce suprême, mais périlleux honneur, se hâta de reprendre sa vie pauvre et itinérante. Accompagné de Fr. Barthélemy, il traversa la Toscane, s'embarqua pour Marseille, remonta le Rhône et parvint à Paris, où il ouvrit, aux fêtes de la Pentecôte, les sessions du Chapitre général. Divers décrets furent promulgués, concernant la discipline religieuse : on inséra dans les Actes un touchant usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Après avoir entendu la coulpe de chacun des Capitulaires et distribué les pénitences, le Maître sort pour laisser aux Définiteurs le temps de conférer à son sujet ; puis il rentre et écoute religieusement les observations faites par ses propres fils, en vue de sa correction personnelle.

La fin de l'année fut consacrée aux visites canoniques de divers couvents. Au printemps de 1270, le Bienheureux se dirigea vers Aigues-Mortes, afin d'assister à l'embarquement des Croisés ; puis il fit voile pour l'Italie et ouvrit le 1^{er} juin, à Milan, son Chapitre général. Bientôt on apprenait le désastre de l'expédition sainte, et la mort du roi devant Tunis. Grande fut la douleur de Maître Jean. Il reçut à Bologne le corps de son royal ami, quand les fils du regretté monarque le rapportaient en France, à travers l'Italie. Cette précieuse dépouille reposa dans l'église du couvent, dit le P. Mothon, tout le temps que les princes séjournèrent à Bologne (1).

Peu après, le vénérable Père reprit le bâton de voyage pour se rendre à Montpellier, où était convoqué le Chapitre général de 1271. Cette assemblée, rehaussée par la présence d'illustres personnages

(1) *Opere cit.*, p. 305.

dominicains, dont quatre, en comprenant Jean de Verceil, sont sur les autels, fut empreinte de tristesse par le souvenir du saint roi, décédé le 25 août précédent. On y lut une lettre de Philippe le Hardi, fils et successeur du défunt. De nombreux suffrages y furent inscrits dans les Actes pour les membres de la famille royale, décédés ou vivants, et, devant le jugement de l'Eglise, on statua que le nom du « seigneur Louis, roi très illustre de France, serait inscrit dans le calendrier des Saints, et lu chaque année, pour le lendemain de saint Barthélemy » (1).

Le 1^{er} septembre 1271, Théobald Visconti, ancien archidiacre de Liège, était élu Pape sous le nom de Grégoire X. Son premier soin fut de songer à la pacification des cités italiennes, à laquelle, par ses ordres, notre Bienheureux prit une part des plus actives. Ce surcroît d'occupations ne lui fit pas négliger toutefois les intérêts de sa famille religieuse. Après avoir tenu son Chapitre à Florence, il entreprit le voyage de Hongrie. L'état des populations chrétiennes était lamentable en ces régions. Au désastre de l'invasion barbare avait succédé une guerre intestine entre les rois de Bohême et de Hongrie. Ici encore se fit sentir la bienfaisante influence de Jean de Verceil. Au rapport des historiens, non seulement sa présence fut pour ses frères réconfort et consolation, mais encore il intervint efficacement entre Ladislas de Hongrie et Ottocero de Bohême pour la réconciliation de ces deux monarques.

Le 28 mai, le Maître de l'Ordre ouvrit son Chapitre général à Buda-Pest. Là, il reçut une Bulle apostolique le convoquant au concile œcuménique de Lyon et l'invitant à présenter un mémoire sur les questions qu'il convenait d'y traiter. Une telle demande témoigne de la haute confiance que Grégoire X mettait en ses lumières. On ne trouve nulle trace du travail exécuté par Jean de Verceil, tandis qu'il existe, à la Bibliothèque Vaticane, un rapport très important sur le même sujet, signé du B. Humbert de Romans ; ce qui a fait penser que, soit modestie, soit faute de loisir, le Maître général ne se chargea pas personnellement de cette affaire, et en confia la rédaction à son vénérable prédécesseur, retiré alors au couvent de Valence, en Dauphiné, et considéré toujours comme une des plus vives lumières de l'Ordre de Saint-Dominique.

Le second Concile général de Lyon s'ouvrit, le 7 mai 1274, dans la

(1) *Acta Cap.*, I, 161, Edit. Reichert.

primatiale de Saint-Jean. Il n'entre pas dans notre cadre d'en esquisser les débats, demeurés célèbres par l'importance des causes et par l'illustration des personnages. Le B. Jean n'y joua d'ailleurs qu'un rôle très secondaire et s'effaça devant son illustre frère, Pierre de Tarentaise, archevêque de Lyon, et peu après cardinal-évêque d'Ostie. Entre ces deux grands hommes régnait une douce et sainte amitié. Le cardinal témoignait, en toute rencontre, sa déférence pour le Maître de l'Ordre, et le Maître rendait au cardinal les marques de respect dues à sa haute situation dans l'Eglise. Mais ces témoignages de vénération étaient à charge, semble-t-il, à l'humble prince de l'Eglise. Un jour, se tournant vers notre Bienheureux : « Mon bon Père, lui dit-il, pourquoi me faites-vous tant de révérences ? Ne suis-je pas votre fils et, comme vous, le serviteur de nos Frères ? (1) »

Pendant la tenue du Concile, le Chapitre général fut célébré dans notre couvent. Sous l'inspiration du B. Jean, on prit des mesures sévères pour assurer l'union entre l'Ordre de Saint-Dominique et le clergé séculier ; puis, selon le désir du Pape, on érigea la confrérie du Saint Nom de Jésus, demeurée le patrimoine des Frères Prêcheurs. Jean de Verceil publia ensuite, de concert avec Jérôme d'Ascoli, Général des Frères Mineurs, une Lettre circulaire ayant pour but de resserrer les liens d'amitié fraternelle entre la famille de saint Dominique et celle de saint François.

A la fin de 1274, il avait quitté Lyon, et dès le mois de janvier suivant, il commençait la visite des couvents dans le Piémont et la Ligurie. Il revit alors, pour la dernière fois, le couvent de Verceil, qui demeurait le plus cher à son cœur, et il lui fit présent du cordon miraculeux de saint Thomas, mort l'année précédente à Fossa-Nuova, en se rendant au Concile.

Pendant ce temps, Pierre de Tarentaise recevait à Arezzo le dernier soupir du B. Grégoire X, et onze jours après, lui succédait sous le nom d'Innocent V. Cette élection eut un profond retentissement dans l'Ordre et nul doute que le Maître Général ne s'empressât d'aller saluer le Pontife sorti de sa famille religieuse. Suivant Michel Pio, il lui offrit la démission de son office. Le Pape s'y refusa ; mais, pour lui complaire, il chargea les Définiteurs du Chapitre qui devait se tenir à Pise, d'examiner la question. Le résultat fut négatif. (2)

(1) Sébastien de Olmedo : *Chron.*

(2) Pio : *Vita delli Huomini illustri...* P. II.

Innocent V adressa aux Pères capitulaires une lettre très affectueuse, dans laquelle il se recommande à leurs prières et les conjure de garder intactes les vertus propres de l'Ordre, la pauvreté, la charité, le zèle apostolique. Il leur donne quelques conseils, notamment sur la discrétion dans le choix des sujets. Le premier Pape dominicain avait conçu de nobles projets, il avait réalisé déjà de grandes choses et en rêvait de plus grandes encore, quand la mort vint le surprendre après cinq mois de règne. « Cette belle fleur, à peine épanouie, se flétrit tout à coup, ou plutôt Dieu se hâta de la cueillir, dit Bernard Gui. (1) »

Innocent V mourut à Rome, le 22 juin 1276, et fut enseveli à Saint-Jean de Latran. Charles d'Anjou fit construire un riche mausolée à ce Pape « qui était réputé le prêtre le plus éminent de son siècle » (2).

Adrien V, successeur d'Innocent V, était mort à Viterbe quarante jours après son élection. Les cardinaux, renfermés malgré eux en conclave, suivant la constitution de Grégoire X, rédigèrent alors un acte attestant que le pontife défunt avait révoqué cette constitution. Pierre, archevêque de Corinthe, chargé d'en donner lecture au peuple, se fit accompagner par Fr. Jean de Verceil, Maître Général, et Fr. Jean Verreschi, Procureur général de l'Ordre. Mais à peine eut-il prononcé les premiers mots, que des cris tumultueux couvrent sa voix ; des amis des Frères prenaient les armes, s'emparent du Maître et du Procureur et les conduisent de force à leur couvent, pour les mettre en sûreté (3).

L'archevêque, livré à la populace, mourut peu après des mauvais traitements dont il avait été victime en cette circonstance.

Le 16 septembre, Pierre Juliani, cardinal-évêque de Frascati, ceignait la tiare, sous le nom de Jean XXI. Portugais de naissance, très versé dans les sciences naturelles et les lettres, il était de mœurs peu ecclésiastiques. Un de ses premiers actes fut de confier à Jean de Verceil et à Jérôme d'Ascoli, Maîtres Généraux des Prêcheurs et des Mineurs, la mission de réconcilier les rois de France et de Castille, Philippe le Hardi et Alphonse X.

A titre d'ambassadeur, notre Bienheureux dut, pour la première fois depuis sa profession religieuse, accepter de somptueuses hospi-

(1) Cité par Echard : *Script. O. P.*, I., 352.

(2) Sébastien de Olmedo : *Chron. nov.*

(3) P. Mothon : *Op. cit.*, p. 422.

talités et voyager en carrosse, avec une suite considérable. Les efforts des deux nonces n'eurent pas le succès qu'on pouvait attendre, à cause du mauvais vouloir de don Sanche, fils cadet d'Alphonse X, et de la mort inopinée de Jean XXI, enseveli, à Viterbe, sous les décombres de son palais. Jean de Verceil avait eu du moins, dans l'interval, l'avantage de présider son Chapitre général, à Bordeaux, — mai 1277.

V. — Nicolas III, de la famille Orsini, succéda au Pape Jean XXI. Il créa cardinal Fr. Jérôme d'Ascoli, et, par une bulle du 15 mai 1278, nomma Jean de Verceil Patriarche de Jérusalem, en remplacement de Fr. Thomas Agni de Lentino, mort l'année précédente au couvent de ses frères, les Prêcheurs de Ptolémaïde.

Notre Bienheureux, sincèrement convaincu de son indignité, et résolu à refuser l'honneur du patriarcat, profita de la circonstance pour essayer de déposer le suprême magistère de l'Ordre. Réunissant ses fils en Chapitre, il leur déclara qu'ayant reçu des Bulles où le Pape écrivait : « A Frère Jean, jadis Maître Général » — *Fratri Joanni, quondam Magistro Generali* — il se considérait comme absous de sa charge. Il fit ensuite briser son sceau, et écrivit à Nicolas III, pour déposer le double fardeau du généralat et du patriarcat. La réponse du Pape fut sévère, et, s'il consentit à décharger le Maître du gouvernement de l'Eglise de Jérusalem, il exigea du moins, par une bulle du 4 février 1279, qu'il reprît aussitôt celui de son Ordre.

Par la volonté expresse du Pape, on renouvela une tentative pour réconcilier les souverains de France et de Castille. Une entrevue eut lieu à Bordeaux, mais elle n'aboutit qu'à des scènes d'une extrême violence, et le B. Jean se sépara du cardinal légat, Gérard de Parme, substitué à Jérôme d'Ascoli, « l'âme remplie d'amertume », suivant l'expression de Nicolas III lui-même (1).

Le Chapitre de 1278 se tint à Milan. Dans les Actes de cette assemblée, il est ordonné, entre autres choses, que « les noms des VV. FF. Raymond de Pennafort et Humbert de Romans, et ceux des autres Maîtres généraux, soient inscrits au calendrier des défunts faisant suite au Martyrologe des saints, et lus chaque année aux jours de leurs décès (2) ».

(1) B. *Romana mater Ecclesia*, 9 juin 1279.

(2) *Acta Cap. Gen.* 1, 198. Ed. Reichert.

De même, « il est enjoint à Fr. Raymond de Mévouillon et à Fr. Jean Vigorosi, lecteur de Montpellier, de se rendre au plus tôt en Angleterre, faire une enquête sérieuse sur le fait de certains Frères qui, au grand scandale de l'Ordre, ont mal parlé des écrits du V. Père Fr. Thomas d'Aquin. Plein pouvoir est donné aux deux délégués de châtier sévèrement les coupables (1) ».

L'année suivante, le Chapitre, célébré à Paris, revient sur le même objet : « Fr. Thomas d'Aquin de vénérable mémoire, est-il dit, a grandement honoré l'Ordre par sa vie digne de toute louange, et par ses écrits. Il est donc intolérable que des membres de la famille dominicaine parlent irrévérencieusement de sa personne ou de ses œuvres. C'est pourquoi nous ordonnons aux Prieurs Provinciaux ou Conventuels et à leurs Vicaires, de réprimer avec énergie les abus sur ce point (2) ».

Avant de quitter Paris, le Maître prit congé du roi de France et parvint à calmer ses ressentiments contre le roi de Castille. Philippe reconnut la voix de Dieu dans celle du vénérable Général, et lui voua une tendre affection, dont, à sa dernière heure, il donna une preuve touchante, en léguant son cœur au couvent de Saint-Jacques.

Jean de Verceil visita ensuite les maisons de son Ordre, dans la Champagne et la Bourgogne, descendit la Saône et le Rhône jusqu'à Marseille, fit voile pour l'Italie et parvint à Rome vers la fin de 1279. Sur le désir de Nicolas III, il assista à plusieurs consistoires, et il mit fin à une ardente polémique engagée entre les écoles dominicaines et franciscaines, au sujet de la pauvreté évangélique : « Comment Notre-Seigneur et les Apôtres l'avaient-ils pratiquée ? Les Frères Mineurs possèdent-ils en commun ou en particulier ? etc. » Par une encyclique, il imposa silence à ses fils sur toute interprétation de la règle franciscaine étrangère au sens fixé par une Constitution récente de Nicolas III.

Dans les premiers mois de 1280, Maître Jean se dirigea vers l'Angleterre. Jean Peckam, récemment élevé au siège de Cantorbéry, et toujours adversaire obstiné du Docteur Angélique, venait de publier un ouvrage sous le titre vraiment audacieux de *Correctorium Thomæ*. Les animosités du fougueux archevêque franciscain ne semblent pas avoir altéré la sérénité de notre Bienheureux : les Actes

(1) *Ibid.* I, 199.

(2) *Ibid.* I, 204.

capitulaires d'Oxford sont tout imprégnés de son esprit de prudence et de paix. En quittant l'Angleterre, l'homme de Dieu passa par la Flandre et l'Allemagne. En 1281, nous le trouvons à Saint-Eustorge de Milan, où, dit Borselli, « il fit manger les novices à sa table (1) ».

L'élection de Martin IV l'attira ensuite à Orvieto, où il avait à cœur de remercier le nouveau Pontife de faveurs insignes accordées par lui à l'Ordre, dès son avènement à la chaire de saint Pierre ; puis il visita les couvents de la Province Romaine. Le Bienheureux semble y avoir découvert des abus : soit des rivalités ambitieuses, soit une incapacité regrettable parmi les Prédicateurs généraux. Toujours est-il que, dans le Chapitre de Florence, assemblé peu après, il enleva à tous les Prédicateurs généraux de la Province Romaine leurs titres et leurs grades, montrant, par cet acte de vigueur, que la discipline ne périlait pas entre ses mains. Ensuite, malgré ses quatre-vingts ans, il voulut entreprendre une dernière fois le voyage d'Allemagne. On rapporte qu'à son approche, les populations accouraient pour recevoir sa bénédiction. Il s'en allait, de couvent en couvent, répétant le doux refrain de l'Apôtre bien-aimé : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. »

Les biographes de Jean de Verceil n'indiquent pas l'itinéraire suivi par lui ; mais ils constatent que le climat rigoureux de ces régions ébranla fortement sa santé. Il présida le Chapitre général de Vienne. Là, il apprit que l'abbé de Fossa-Nuova, où reposaient les restes de Thomas d'Aquin, ayant fait ouvrir le sépulcre, avait trouvé le corps de l'Angélique Docteur intact et exhalant un parfum ineffable. On peut concevoir la joie de notre Bienheureux, devant cette preuve évidente de la sainteté de celui qui avait été tout à la fois son frère, son fils et son ami.

La lettre encyclique adressée à la suite des sessions capitulaires de Vienne est pénétrée de cette sérénité qui grandissait en lui à mesure qu'il se rapprochait de sa fin. Il exhorte ses frères à se rendre dignes de leurs ancêtres, pour que la mémoire de leur sainteté brille en eux, et que la réputation immaculée des premiers Pères resplendisse d'une pureté parfaite dans leurs descendants.

Jean de Verceil quitta l'Autriche et s'achemina vers la France. C'était un touchant spectacle de voir ce vieillard, épuisé par les ans, les travaux et les austérités, marcher au milieu de ses fils, appuyé

(1) *Chron.* — Ms, arch., Ord., liv. QQ. 509.

sur son bâton. On dit que, le voyant affaibli, se traînant avec peine, les Frères le plaçaient par moments dans une litière que les plus forts d'entre eux portaient sur leurs épaules (1). Ainsi, d'étape en étape, on arriva à Montpellier, ville désignée pour le Chapitre de 1283. Le Maître Général en ouvrit les sessions le 6 juin, veille de la Pentecôte. Il y fut surtout question de la formation des novices et de la prudence à garder pour l'admission des postulants. Le Bienheureux adressa ensuite une dernière encyclique : c'était son testament, son adieu à sa famille religieuse. On y trouve les accents d'une âme éprise de Dieu et prête à émigrer vers les régions célestes. Il termine en se recommandant aux prières plus fréquentes de ses frères.

Au mois de septembre 1283, Jean de Verceil se mit en route pour l'Italie. Il espérait parvenir à Bologne et finir ses jours à l'ombre du tombeau du saint fondateur. Mais, après deux journées de marche, il sentit ses forces défaillir et dut s'arrêter dans une abbaye de l'Ordre de Citeaux. Convaincu bientôt que son heure était proche, il témoigna le désir de mourir entre les bras de ses frères ; c'est pourquoi on le ramena au couvent de Montpellier.

Il y demeura quelques semaines, dans un état de langueur qui n'altéra en rien ses facultés intellectuelles, donnant à tous le spectacle de la foi la plus vive et de la patience la plus inaltérable. Le 30 novembre, il rendit doucement son âme à Dieu.

Les obsèques du Maître de l'Ordre de Saint-Dominique furent des plus imposantes : le clergé séculier, les communautés de la ville, les autorités et le peuple eurent à cœur d'apporter leur tribut d'hommage : « De mémoire d'homme, écrit Taegio, on n'avait vu de pareils honneurs rendus à aucun prélat (2). »

Le saint corps fut inhumé dans l'église conventuelle, à gauche du maître-autel ; le riche mausolée qui le renfermait a disparu avec le couvent, sous la pioche des calvinistes, en 1562.

Mais la mémoire du grand moine dominicain a traversé les siècles, et sa douce physionomie nous apparaît aujourd'hui illuminée de l'aurore des Bienheureux.

L'an 1903, S. S. Pie X a placé sur les autels Jean de Verceil, et a fixé sa fête au 2 décembre.

(1) R. P. Mothon : *Op. cit.*, p. 510.

(2) *Chron. amplis.*, p. 109.



L'Illustrissime Père DOMINIQUE PIMENTEL
Archevêque de Séville et Cardinal().*

(1580-1653)

DOMINIQUE Pimentel naquit à Ségovie, l'an 1580, d'une famille non moins distinguée par sa foi que par son dévouement à la couronne d'Espagne. Le père de notre futur religieux était comte de Benevente et vice-roi de Naples.

L'enfance et l'adolescence de Dominique se passèrent dans la pratique d'une piété éclairée et les travaux de l'étude. Agé de seize ou dix-sept ans, il se présenta au couvent de Sainte-Croix de Ségovie, pour demander l'habit de Frère Prêcheur.

Doué d'une belle intelligence, rempli de bonne volonté, le jeune novice sut mettre à profit l'année de probation pour se pénétrer de l'esprit religieux. Le silence, la solitude, la prière, le chant des Psalmes, toutes les pratiques, en un mot, de l'observance dominicaine, faisaient ses délices. Aussi ses vertueux parents, frappés de l'air de contentement qui rayonnait sur son visage, furent-ils des premiers à l'encourager dans la poursuite de sa sainte vocation.

Devenu profès, Dominique se proposa pour modèles le glorieux Patriarche dont il portait le nom et le Docteur Angélique, saint Thomas. Il fut envoyé au collège de Saint-Grégoire de Valladolid pour étudier, sous la direction de maîtres habiles, la Théologie et l'Ecriture sainte. Grâce à une application soutenue, non moins qu'à un grand esprit de recueillement, il acquit un vaste trésor de savoir, et mérita de prendre rang parmi les docteurs les plus en renom. Institué premier régent du Collège de Saint-Grégoire, il y enseigna pendant plusieurs années les sciences sacrées. Ensuite, il fut placé successivement à la tête des principaux couvents de la Province d'Espagne, et donna partout la preuve d'une rare aptitude pour le gouvernement. Les Maîtres Généraux Séraphin Secchi et Nicolas

(*) Fontana : *S. Theatr. Dominic.* P. I., 41 et *passim*. — Echard : *Script. O. P.*, II, 574. — Touron : *Hom. ill.*, V. 337.

Ridolfi, tour à tour, trouvèrent en lui un utile auxiliaire à l'exécution de leurs desseins, notamment en ce qui concernait les missions lointaines. Dominique Pimentel, étant Provincial, procura des secours considérables à nos Pères d'Amérique et d'Asie pour leur œuvre d'apostolat. L'an 1623, en un même jour, il fit partir trente de ses religieux pour les Philippines, et nul, plus que lui, ne sut s'intéresser à leurs travaux, à leurs souffrances et à leurs joies. Aucun autre, non plus, ne pleura autant leur mort prématurée ; car beaucoup d'entre eux usèrent leurs forces avant l'âge et l'on put s'étonner que le zélé supérieur parvint à combler les vides faits dans leurs rangs.

II. — Au mois d'avril 1621, le V. Père avait été choisi pour prononcer l'oraison funèbre du roi Philippe III, au service solennel célébré, par les soins des autorités de Madrid, dans l'église Notre-Dame d'Atocha. Cette circonstance l'avait mis en évidence, et bien qu'il évitât soigneusement de paraître à la Cour, Philippe IV, successeur du monarque défunt, n'avait garde de l'oublier. En 1630, il le présenta au choix du Souverain Pontife, pour occuper le siège épiscopal d'Osma, devenu vacant. Urbain VIII se fit un plaisir d'agréer le candidat de Sa Majesté, et lui expédia des Bulles, à la date du 2 décembre 1630. L'année suivante, il le transférait à l'évêché de Cordoue. Dominique Pimentel devait gouverner cette Eglise, l'espace de dix-sept ans, avec autant d'honneur que de profit pour les âmes. Utiles règlements, visites épiscopales, synodes, prédications : rien ne fut négligé par le zélé prélat pour promouvoir la sanctification du clergé, le bien spirituel des fidèles, la rénovation du diocèse entier. Sa piété, ses larges aumônes, sa compassion pour toutes les infortunes l'eurent bien vite signalé à l'admiration et à l'affection du peuple.

Philippe IV, qui connaissait la valeur de l'éminent religieux, n'hésita pas à lui confier une mission importante en Cour de Rome. Dominique Pimentel passa dans la Ville éternelle la fin de 1633 et toute l'année suivante, s'acquérant, par sa modestie et la rare distinction de ses manières, l'estime des cardinaux et des prélats avec lesquels il avait à traiter. Quand il revint en Espagne, ce fut pour reprendre avec une vigueur nouvelle la direction de son troupeau. Tout l'argent qu'il recevait de sa famille ou de la cour de Madrid, était employé, ainsi que les revenus de son évêché, exclusivement en bonnes œuvres. Telle fut sa vie jusqu'à l'époque de son transfert à l'archevêché de Séville, 1649.

Deux ans plus tard, il était élevé au cardinalat. En lui remettant le chapeau, avec le titre de Saint-Silvestre, le 19 février 1652, Innocent X le nomma Protecteur du royaume et des affaires d'Espagne. Dès lors, retenu à Rome et sentant que son diocèse aurait à souffrir de son absence, le vertueux prélat se démit de son archevêché.

L'arrivée de Dominique Pimentel dans la capitale du monde chrétien avait grandement réjoui le Saint-Père et tout le Sacré-Collège : sa mort, survenue presque inopinément, le 2 décembre 1653, provoqua d'unanimes regrets. Le cardinal était âgé de 73 ans. Il fut inhumé dans notre église de Sainte-Marie-sur-Minerve, où l'on peut voir son magnifique mausolée, œuvre du Bernin.



La V. Sœur OLIVE DOUX
Du Tiers-Ordre de Saint-Dominique()*.

(1607-1633)

TOUTES les âmes sont capables entre les mains de Dieu de devenir des ouvrages parfaits. Celui qui, du néant, a créé ce magnifique univers et qui, de pauvres ignorants, a su faire les maîtres de tous les hommes, peut bien produire de chaque âme des merveilles incomparables. Nous en verrons la preuve dans la Vie que nous allons écrire : nous remarquerons une âme engagée d'abord dans toutes les vanités terrestres, remplie des maximes du siècle, ne respirant que pour le monde, se changer et se convertir si parfaitement qu'ensuite elle ne vivait plus que pour Dieu.

C'est ainsi que le V. Père Antoine du Saint-Sacrement commence l'histoire de la vie de Sœur Olive Doux, dont il était le directeur, et que nous allons présenter en abrégé.

Cette sainte fille naquit à Avignon, l'an du Seigneur 1607. La nature l'avait avantagée de tout ce que les personnes de son sexe n'estiment que trop, et qui occasionne la damnation d'un grand nombre. Elle n'eut pas plutôt atteint l'âge où il est permis aux jeunes filles de

(*) P. Archange-Gabriel de l'Annonciation : *Vie du V. Père Antoine du Saint-Sacrement*, livre III, ch. iv.

paraître dans le monde, qu'elle s'abandonna sans retenue à toutes les vanités du siècle. Ce n'est pas que sa condition fût des plus relevées, puisqu'elle était simplement fille d'un peintre appelé Jacques Doux ; néanmoins, elle ne laissa pas de s'engager dans les conversations mondaines et ne manquait jamais de se trouver la première aux réunions où elle pouvait se produire.

Les maximes terrestres étaient son élément : elle ne songeait qu'à se montrer, s'ajuster, revêtir de beaux habits. Son esprit était tellement plongé dans les vanités du siècle qu'elle y pensait jour et nuit ; au retour des compagnies où elle s'était trouvée, elle s'entretenait toute seule de ce qu'elle y avait vu ou entendu, de ce qu'elle y avait dit ou fait. Toutefois, il ne lui échappa jamais rien de déshonnête. Faire admirer sa beauté et la finesse de son esprit : voilà tout ce qu'elle recherchait. De fait, tant de réserve, de modestie même accompagnait sa vanité qu'elle se faisait distinguer par-dessus les autres jeunes personnes de sa qualité. Cela lui devint un piège. Car, connaissant l'estime dont on l'entourait et l'empressement que chacun témoignait pour jouir de sa conversation, elle s'engageait toujours plus avant dans les compagnies mondaines, et nourrissait le secret espoir d'entrer un jour dans une des premières familles de la cité.

Olive avait un frère qu'elle aimait tendrement et qui le lui rendait avec usure. Ce jeune homme, arrivé au terme de ses études, s'annonçait par ses qualités intellectuelles et physiques comme devant briller dans la société. Nouvel aliment à l'ambition de notre prétentieuse, qui escomptait déjà les avantages de son frère pour monter plus haut que sa condition ne permettait.

Elle aspirait donc à être grande selon le monde ; mais Dieu, qui voulait l'élever à la véritable grandeur, avait formé sur elle d'autres desseins. La beauté de son corps, la finesse de son esprit, et l'appui de son frère sont comme les ailes avec lesquelles elle veut s'élever parmi les personnes du siècle. Le Père céleste, de peur qu'elle ne se perde dans la vanité de ses pensées, coupe, pour ainsi dire, ces ailes, afin que, ne pouvant plus voler vers les grandeurs terrestres, elle s'engage dans l'étroit sentier qui conduit à la perfection.

Un jour, une de ses amies lui parla d'une eau propre à blanchir le teint. Olive, peu satisfaite de la blancheur du sien, quoiqu'elle n'eût rien sur ce point à envier aux autres, voulut aussitôt en faire l'essai. Le résultat fut désastreux. Au lieu de prendre une nouvelle beauté, son visage s'enlaidit tellement qu'elle n'osait plus ni paraître en

société ni même sortir de sa maison. Ce fut dans cette sorte de prison où la vanité l'avait conduite, qu'elle apprit la mort de son frère, qui était allé en Italie. Toutes les espérances d'Olive s'évanouissaient en un instant. On juge de son désespoir. Ses yeux se changent en fontaines de larmes, sa poitrine est oppressée, elle n'aspire plus qu'à la solitude pour pleurer son malheur.

C'est dans cette solitude que le Seigneur attendait notre vaniteuse afin de parler à son cœur (1).

La grâce remplit son esprit d'une si vive lumière que, ouvrant les yeux sur la vanité des biens terrestres et le néant des joies mondaines, Olive est transformée. Elle entend la voix de son Pasteur et Père, qui la veut avoir pour épouse, et elle se consacre tout à fait à lui par une généreuse résolution de ne plus vivre que pour le service de son adorable Majesté.

II. — Une conversion si prompte et si entière fut une merveille de la droite du Très-Haut. L'esprit et le cœur de la jeune fille ayant, comme ceux de Marie-Madeleine, changé d'objet, elle s'attachait d'autant plus aux choses du ciel qu'elle avait adhéré jadis plus fortement aux frivolités de la terre. Tout ce qu'elle avait aimé auparavant lui cause une horreur extrême.

Elle ne veut plus entendre parler du monde ni de ses vanités. Son plaisir est de demeurer dans la retraite pour vaquer à l'oraison, pour pleurer son aveuglement passé, et satisfaire à la divine justice par la pénitence.

Huit mois se passèrent sans qu'Olive eût d'autre guide que sa ferveur et l'esprit de Dieu qui l'avait convertie. Pendant ce laps de temps elle avança si rapidement dans la vertu, que le P. Antoine du Saint-Sacrement, sous la conduite duquel elle se plaça, n'en revenait pas de surprise. Comme lui-même l'a assuré, il ne pouvait assez admirer la puissance de la grâce qui avait opéré, en cette fille mondaine, un changement si soudain et si durable. Puis, parlant du progrès qu'elle faisait sous sa direction, il ajoute :

« C'était une plante qui, pour ainsi dire, croissait à vue d'œil, un arbre qui portait des fruits de vie spirituelle si savoureux que son directeur en demeurait tout étonné et la tenait pour une des plus grandes et des meilleures âmes qu'il eût jamais rencontrées. Elle était

(1) *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus.* Osée : II, 14.

extrêmement solide et il n'y avait rien de petit en elle. Tout s'y montrait grand céleste, surhumain. C'était une âme morte à toute créature et spécialement à elle-même ; une âme sans retour sur soi et ses sentiments. Elle n'interrompait jamais son entretien avec Dieu : son cœur lui était toujours uni. Elle ne voulait et ne recherchait en tout rien que lui ; elle rejetait généreusement tout ce qui était agréable aux sens et embrassait avec courage ce qui répugne le plus à la nature. »

Le V. Père dit ailleurs : « Quand je la voyais à mes pieds pour se confesser, elle m'offrait l'aspect d'une sainte du Paradis ; je ne pouvais remarquer en elle que la divinité qui habitait dans son âme d'une façon plus parfaite que dans les autres personnes de piété ; elle me représentait plutôt la vie d'un ange du ciel que celle d'une jeune fille de la terre. »

Tant de qualités, tant de vertus réunies engagèrent le saint directeur à gagner à son Ordre sa pénitente. Il lui proposa de prendre l'habit de la Pénitence de Saint-Dominique. Elle accepta cette offre comme une faveur venue du ciel, et ce lui devint un nouveau stimulant pour progresser dans la vie intérieure et l'esprit de mortification.

Elle garda une retraite plus étroite, ne sortant de sa chambre que sur le commandement de sa mère ou pour aller faire ses dévotions à l'église. Les gens même de la maison, sa mère, son père, ses frères, ses sœurs, étaient à Olive comme des étrangers : elle ne leur parlait que par nécessité et toujours en peu de mots.

La garde de ses sens était si sévère que, pour employer les propres termes du P. Antoine, elle avait des yeux et ne voyait pas, des oreilles et n'entendait pas, une langue et ne parlait pas, un odorat sans percevoir les odeurs, un toucher sans distinguer le dur d'avec le doux. Lorsqu'elle marchait par les rues, d'ordinaire elle ne remarquait pas les personnes qu'elle rencontrait, ou, si elle y prenait garde, c'était en quelque sorte pour s'étonner qu'il y eût au monde tant de gens affairés.

Cette aliénation des sens venait sans doute de son application continuelle à Dieu. Elle avait un si grand don d'oraison qu'elle passait presque toutes les heures du jour et de la nuit dans ce saint exercice, prosternée le plus souvent aux pieds d'un crucifix et versant une telle abondance de larmes que la place qu'elle occupait en était inondée. Sa modestie imposait à tout le monde, il suffisait de la regarder pour se sentir porté à la retenue et à la dévotion.

Le P. Antoine l'appelle en un endroit « la pure entre les pures ».

— « J'en ai, dit-il, des signes très particuliers et des preuves très convaincantes et je ne doute point qu'elle ne soit bien grande dans le ciel à raison de cette pureté. Elle n'avait rien à confesser sur cette matière : sa vie était d'une personne céleste plutôt que d'une fille d'Adam. »

Il se présenta un parti très avantageux, et ses parents la pressèrent de l'accepter. Olive demanda quelque temps pour réfléchir, et s'engagea à Jésus-Christ par le vœu de chasteté perpétuelle. Puis, se présentant à ses parents, elle leur dit avec des transports de joie ineffable : « Maintenant je suis mariée, ne me parlez pas d'autre union. »

III. — Les austérités de la servante de Dieu étaient des plus rigoureuses : veilles, jeûnes, disciplines sanglantes. Nuit et jour, en maladie comme en santé, elle portait un cilice qui lui couvrait tout le corps. Elle cherchait avec soin le moyen de se mortifier en toute chose. Chargée de la cuisine, elle réservait l'eau de vaisselle, y trempait des herbes et des restes de mets, et s'en faisait un potage. Malade, elle ne demandait aucun soulagement. Même alors, quand sa mère ou ses sœurs lui proposaient certains aliments propres à la mettre en appétit, si c'étaient des mets à son goût, elle répondait qu'elle n'en voulait pas ; si, au contraire, ces mets lui causaient quelque répugnance, elle acceptait volontiers, par esprit de mortification.

Très profonde était son humilité. Elle s'anéantissait, à la lettre, dans la confusion et le mépris de soi-même, s'appelant la plus grande pécheresse du monde, la plus indigne des grâces de Dieu. Elle versait des torrents de larmes au souvenir de son adolescence passée dans la légèreté, croyait sincèrement avoir mérité la place la plus infime de l'enfer, et était prête à recevoir tous les affronts sans plus de ressentiment que si elle eût été une statue de marbre.

Au logis paternel, Olive se tenait au dernier rang, s'effaçant volontiers devant ses frères et ses sœurs plus jeunes. A l'église, comme le publicain de l'Evangile, elle restait tout au bas, dans un endroit où l'on ne pût la remarquer, et quand elle devait s'approcher du saint tribunal, elle laissait passer avant elle tous ceux qui voulaient se confesser et se présentait la dernière avec un tel air de confusion qu'elle semblait anéantie.

IV. — Sa charité envers le prochain était aussi ardente que son humilité était profonde. A l'exemple de la séraphique Catherine de

Sienna, elle vivait plus pour autrui que pour elle-même. On la voyait visiter les pauvres femmes malades dans les hôpitaux ou les maisons particulières. Elle cherchait avec soin celles qui étaient atteintes de maux incurables, repoussants, et s'attachait à elles comme à la personne même de Jésus-Christ. Généreuse à leur service, elle ne détournait point le visage de leurs ulcères fétides. Bien au contraire, pour mieux triompher de la délicatesse de la nature, elle regardait leurs plaies en face, et humait volontiers la mauvaise odeur qui s'en exhalait. Un jour même, elle fut sur le point de sucer une plaie purulente ; mais, se rappelant sur l'heure la défense de son directeur de pratiquer aucune mortification considérable sans sa permission expresse, elle remit à plus tard cet acte d'héroïque pénitence. Le P. Antoine se contenta de sa bonne volonté et ne voulut point autoriser une mortification nullement nécessaire d'ailleurs.

Comme la charité de notre tertiaire était parfaite, elle ne s'arrêtait pas au soulagement des corps ; elle s'insinuait dans les âmes à la façon d'un baume salubre. En soignant les personnes malades et infirmes, Olive avait pour intention principale leur profit spirituel. Aussi passait-elle la meilleure partie de ses dimanches et fêtes à les entretenir de Dieu, du Paradis, de l'Enfer, des souffrances amoureuses de Jésus crucifié. Elle leur racontait les tourments des martyrs et les travaux des saints, et exhortait à imiter leur patience et leur générosité au service de Dieu, afin de mériter comme eux la gloire éternelle.

« Admirable était son zèle pour le salut des âmes. Il y avait du plaisir, écrit le P. Antoine, à l'entendre parler du mépris du monde, de la difformité du péché et de la beauté de la vertu. Elle ressemblait à un apôtre et se rendait une hostie continuelle à la divine Miséricorde par ses prières, ses larmes, ses pénitences, pour obtenir aux pécheurs le pardon de leurs offenses. »

V. — Que dire de son amour envers Dieu ? « Cet amour était si intense, poursuit ce saint homme, qu'il n'y avait rien qu'elle n'entreprît pour la gloire de sa Majesté infinie. Elle aurait voulu souffrir mille martyres pour reconnaître l'amour que son Dieu lui avait porté en mourant pour elle, et je crois assurément que c'est l'amour qui a avancé sa mort. »

Cette précieuse mort arriva le 2 décembre 1633, sur les dix heures du matin. La sainte tertiaire, ayant avec une vigilance admirable multiplié les talents que Dieu lui avaient confiés et étant montée de

vertu en vertu jusqu'au sommet de la perfection, fit de nouveaux efforts, dans sa dernière maladie, pour atteindre le degré suprême en souffrant avec une joie indicible les douleurs les plus pénibles. On ne pouvait voir sans admiration cette grande servante de Dieu offrir, à chaque vomissement de sang, le sacrifice de sa vie, et souhaiter d'être victime pour la défense de la foi ou de la justice contre les ennemis de la religion et de la vertu. Ce fut dans ces riches dispositions qu'elle expira au jour et à l'heure que nous avons marqués de l'année 1633, la vingt-cinquième de son âge et la seconde seulement de sa conversion.

La mort d'Olive Doux parut si sainte au P. Antoine qui s'y trouvait présent, qu'il commença par dire un *Te Deum* d'action de grâces, et récita seulement après le *De Profundis* pour se conformer à la pratique de l'Eglise ; mais il ne put jamais se résoudre à dire la Messe de *Requiem* à l'intention de sa pénitente. Il célébra la messe votive de la Sainte Vierge, pour remercier Dieu d'une si belle conversion, d'une si sainte vie et d'une si précieuse mort.

On enterra cette fille de saint Dominique dans le caveau qui était réservé aux Sœurs du Tiers-Ordre chez nos Pères d'Avignon. C'est là qu'elle attend la résurrection générale pour prendre place, en son âme et en son corps, dans la compagnie des épouses de l'Agneau.



LE MÊME JOUR

1245 — Mémoire de Frère PIERRE D'AUBENAS, qui couronna saintement sa course, après avoir été Prieur et Lecteur dans la Province de Provence.

Lui-même a raconté la manière dont il était entré dans l'Ordre.

Il exerçait la médecine à Gênes, quand les Pauvres de Lyon, appelés aussi Vaudois, lui pervertirent l'esprit au point qu'il ne savait plus à quel parti religieux donner sa préférence. Il inclinait pourtant vers les Vaudois, de résidence dans la ville, parce qu'il remarquait chez eux beaucoup de signes extérieurs de piété, d'humilité et d'autres vertus, tandis que les Frères Prêcheurs lui semblaient trop gais et trop pompeux. Un soir donc qu'il était fort tourmenté à ce sujet, il se mit à genoux, et pleurant à chaudes larmes pria Dieu de toute son âme de lui révéler, dans sa miséricorde, un moyen de sortir d'une pareille incertitude. Après sa prière, s'étant assoupi, il lui

sembla qu'il cheminait sur une route bordée à gauche d'un bois touffu où se tenaient des Vaudois, à l'écart les uns des autres, le visage empreint de tristesse. A droite de la route s'étendait une muraille très haute et très longue. Pierre marcha longtemps et arriva enfin à un portail grand ouvert. Regardant à l'intérieur, il aperçut une vaste prairie, entourée d'arbres et émaillée de fleurs. Une multitude de Frères Prêcheurs s'y trouvaient, rangés en cercle, le front joyeux. Ils contemplaient le ciel, et chacun d'eux tenait en mains le Corps de Jésus-Christ. Comme ce spectacle le ravissait, Pierre d'Aubenas chercha à franchir le portail. Un Ange, préposé à la garde du séjour enchanteur, l'arrêta par ces mots : « On n'entre pas ! » Pierre se mit à sangloter ; s'éveillant à ce moment, il se trouva baigné de larmes et en même temps il sentit son cœur soulagé de sa tristesse précédente. Peu de jours après, ayant réglé ses affaires temporelles, il entra chez les Frères Prêcheurs.

« Ce récit, ajoute le chroniqueur, Gérard de Frachet, je le tiens de la bouche même de ce Frère. C'était un religieux tout à fait contemplatif ; Dieu lui fit plusieurs révélations sur l'Ordre. »

Autre trait le concernant.

Dans le temps qu'il habitait le couvent de Gênes, comme il s'adonnait avec ferveur à la prière, il vit une nuit quantité de démons occupant le cloître et autres officines de la maison, et les inondant de matières infectes. Aussitôt accoururent des légions d'anges, qui mirent en fuite les esprits mauvais et dissipèrent tous les miasmes. Un des anges, un encensoir à la main, se mit à parcourir toutes les salles pour en chasser l'odeur fétide, et les remplit des plus exquises senteurs. — (*Vitæ Fratrum*, p. IV, c. XIII, § 5, et c. xv, § 6, édit. Reichert).

1351 — Le V. Père RAYNIER DE PISE, recommandable à la fois et par sa science et par sa piété.

Engagé dans les fonctions apostoliques, il s'acquit une haute réputation d'éloquence ; mais on n'admirait pas moins son esprit d'observance à l'intérieur du couvent. Au milieu des applaudissements universels, il ne se départit jamais d'une profonde et sincère humilité. Son grand ouvrage, intitulé *Pantheologia*, ou Somme à l'usage des prédicateurs, lui valut les éloges les plus flatteurs et les mieux justifiés. On en fit de nombreuses copies, qui ont été conservées parmi les manuscrits des grandes bibliothèques. Après l'invention de l'imprimerie, diverses éditions en ont été données avec notes et additions.

Sur le point de mourir, le V. Père voulut quitter sa couche pour recevoir le saint viatique. Prosterné à terre, il s'écria : « Quoi ! mon Sauveur Jésus, après vous avoir vu expirer sur une croix ignominieuse pour mon salut, serait-il convenable que moi, si grand pécheur, je mourusse tranquil-

lement dans mon lit ! » Quelques instants après la réception des derniers sacrements, il rendit pieusement son âme à son Créateur. Il mourut, dit Léandre Albert, en réputation de sainteté. — (Leand. Albert : *De viris illust.*, O. P. I. IV. — Echard : I, 635.)

1420 — A Colmar, les VV. Pères JEAN WOLFARD et PIERRE.

Le premier, religieux d'une insigne prudence, fut choisi par la sainte Mère Catherine de Westhausen, Prieure d'Unterlinden, pour être son confesseur, et la diriger parmi les scrupules qui l'inquiétèrent toute sa vie. En mourant, elle avoua néanmoins à son charitable guide que, par la miséricorde de Dieu, elle se trouvait libre de tout souci et dans une tranquillité parfaite.

Le second, Père Pierre, prit l'habit de l'Ordre au couvent de Nuremberg et s'y rendit un modèle de piété et d'observance. Il était singulièrement affable, assidu nuit et jour à l'Office divin, tellement pénétré de ces paroles du roi-prophète : *Pour moi, je suis pauvre et mendiant*, qu'on le trouvait toujours prêt à aller quêter pour la communauté. Il vivait à Colmar, à l'époque où la M. Catherine de Westhausen honorait par sa sainteté le monastère des Sœurs dans la même ville, et il éprouvait comme elle de cuisants scrupules. Ces tribulations intérieures lui servaient à devenir plus humble, plus attaché à la prière, plus défiant de lui-même. Si, parfois, certains religieux se permettaient de le plaisanter sur son état, le V. Père, toujours patient et respectueux envers ses frères, ne s'en fâchait point. Son épreuve prit de telles proportions qu'à peine âgé de trente ans et ayant joui jusqu'alors d'une robuste santé, il tomba dans une très grave langueur. Il endura son mal avec grande douceur, patience et dévotion. La veille de sa mort, le saint prêtre célébra la messe avec une piété angélique, selon sa coutume. Au moment où personne ne s'y attendait, il entra en agonie et mourut bientôt après, donnant tous les signes d'un prédestiné. — (Jean Nyder : *Formic.* I, II, c. XII.)

1671 — Le V. Père JEAN POLANCO, natif des montagnes qui entourent Burgos, en Espagne, et profès du couvent de Saint-Paul de Valladolid, où il prononça ses vœux solennels, le 13 juillet 1639.

Après avoir enseigné trois ans la philosophie au collège Saint-Grégoire de la même ville, il passa au couvent de Trianos, en qualité de Maître des étudiants ; il y remplit cette charge jusqu'en 1658, époque de sa venue aux Philippines avec trente-sept compagnons. Destiné à l'évangélisation de la Chine, il se rendit à sa mission, sitôt qu'il eut appris l'idiome du pays. Homme vraiment apostolique, le P. Polanco produisit des fruits abondants de conversion et de salut parmi les indigènes. Les deux années qu'il séjourna en Chine furent pour lui des années de labeurs incessants et de grandes souffrances. Trois fois il fut pris, chargé de chaînes, traduit devant les tribunaux

et frappé cruellement ; trois fois encore il reçut des blessures naturellement mortelles. Patient dans l'épreuve, intrépide à l'œuvre de l'apostolat, il ne songeait nullement à désertir son poste d'honneur ; mais le choix des supérieurs l'appela à devenir Procureur général des missions d'Extrême-Orient auprès des cours de Madrid et de Rome. Fils d'obéissance, Jean Polanco se résigna à la volonté de Dieu manifestée par celle des supérieurs. Il s'embarqua sans autre bagage qu'une ample provision de prières, de sacrifices et d'autres actes de vertu, confiant dans la parole de Celui qui a dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste vous sera donné par surcroît (1)*.

Le V. Père était si réservé, si humble, si modeste, que tous ceux avec lesquels il traitait, ecclésiastiques, religieux, séculiers, se sentaient attirés vers lui et s'empressaient à lui rendre service. Il parlait peu, mais toujours avec poids et sagesse. Il endura beaucoup de fatigues et d'incommodités en de nombreux voyages sur terre et sur mer ; son recueillement intérieur n'en souffrit aucunement. Si délicate était son obéissance que, chargé d'une mission pour le Mexique, ayant trouvé en y arrivant des ordres de ses supérieurs pour revenir en Espagne, quoique malade et épuisé, il entreprit sur-le-champ la traversée, aimant mieux mourir que de manquer à l'obéissance. En effet, à peine rentré au couvent de Saint-Paul de Séville, il fut atteint d'une maladie mortelle ; il expira le 2 décembre 1671, muni des sacrements de l'Eglise et tout appliqué à produire des actes de contrition, de résignation et d'amour de Dieu.

Son visage, après son trépas, prit une telle expression de beauté qu'on ne se lassait point de le contempler. Les funérailles furent des plus solennelles. Chaque corporation religieuse tint à chanter pour lui une messe de *Requiem*, précédée de l'office des défunts, et divers personnages haut placés s'offrirent pour porter sur leurs épaules le corps d'un religieux que tous réputaient un Saint. Ses vêtements furent mis en pièces pour être conservés comme des reliques.

Telle était l'humilité de cet homme de Dieu que jamais il ne voulut accepter le grade de Maître en théologie, que lui offrait le R^{me} P. Jean-Baptiste de Marinis, non plus que le billet royal le présentant au Pape pour l'évêché de *Nueva-Caceres*, aux Philippines.

Il assista à un Chapitre de Définites tenu à Rome en 1668, et songea, dès lors, à solliciter la béatification des martyrs du Japon. Les travaux préparatoires entrepris dans ce but par le serviteur de Dieu ont servi à l'heureuse conclusion de la cause pour obtenir le décret de béatification du 7 juillet 1867.

Les Actes du Chapitre général de 1670, imprimés seulement après 1671, contiennent une mention fort honorable du P. Jean Polanco. Entre autres

(1) S. Matth. : VI, 33.

éloges, on y lit qu'il « s'endormit dans le Seigneur, laissant sur la terre une opinion non médiocre d'insigne probité et de sainteté ».

D'après Echard, le P. Polanco a sa part dans trois mémoires présentés au Saint-Siège en 1661 et 1669, touchant les rites chinois (1). (Reichert : *Monum. Ord. FF. Præd. historica*, XIII, 142. — *Resena biografica de la Prov. de Filipinas*, Manille 1891, P. II. 1.)

1704 — A Gênes, le V. Père ALBERT SOLIMAN.

La majeure partie de sa vie religieuse se passa dans les fonctions de l'Inquisition. Après avoir été *socius* du P. Pozzobonello, Commissaire du Saint-Office à Rome, il fut nommé Inquisiteur de Plaisance, l'an 1670, puis créé Maître de la Province en vertu d'un indult par Bref pontifical. En 1673, il fut transféré à Ancône, où il rencontra diverses persécutions ; mais il en sortit avec honneur. L'an 1679, le Pape Innocent XI l'institua Inquisiteur à Crémone : le vénérable Père demeura dans cette charge jusqu'après l'année 1695.

Les Ordres monastiques ont d'ordinaire fait consister une de leurs principales richesses dans la formation d'une importante bibliothèque. Aussi, voyons-nous, maintes fois, dans les anciens registres de nos maisons dominicaines, cités avec éloge les religieux qui, par leur zèle et leur industrie personnelle, avaient su procurer à leurs frères la possession de livres et de manuscrits.

Ainsi en est-il du P. Albert Soliman.

La Chronique de *Santa Maria di Castello*, à Gênes, parle de lui en ces termes : « Il a bien mérité de notre couvent, par la quantité de livres et de tableaux dont il l'a doté. De ses économies sur les revenus de l'Inquisition à Crémone, il a orné de peintures la salle du Chapitre. En outre, il a enrichi jusqu'à ce jour, et il enrichit encore la Bibliothèque d'ornements divers et de livres très nombreux. »

Une note ajoutée ultérieurement à l'article qui concerne le P. Soliman, fait connaître qu'il mourut à Gênes, le 2 décembre 1704, âgé de 80 ans, six mois.

Au dos de l'une des toiles fournies par la libéralité du vénérable religieux, on lisait cette inscription : *Par ordre du R^{me} Père Fr. Albert Soliman, de Gênes, Inquisiteur général à Crémone, Pierre Ferrari, de Crémone, a peint ce tableau, 1693.* — (Vigna : *Domenicani illustri di S. Maria di Castello*, P. II, c. II, 21.)

1541 — Au monastère de Saint-Vincent de Prato, mourut, le 2 décembre, la V. Mère HÉLÈNE BUONAMICI. Elle avait reçu le saint habit des

(1) *Script. O. P.*, II, 639.

maines de la V. Mère Raphaëlle de Faenza, principale fondatrice du monastère (1).

Sœur Hélène, disent les mémoires contemporains, était une religieuse d'une humilité profonde et d'une très grande sainteté. Trois semaines après son trépas, dans la nuit de Noël, la Bienheureuse Vierge Marie, déposant l'Enfant Dieu entre les bras de sainte Catherine de Ricci, religieuse du même monastère, déclara qu'elle lui accordait cette grâce à la prière de Sœur Hélène, déjà entrée au Paradis (2). C'est dire assez le mérite de cette vénérable servante de Dieu.

A cette notice, ajoutons brièvement la mémoire de plusieurs autres âmes d'élite qui, dans ce même temps, embaumaient de leurs vertus le cloître de Saint-Vincent de Prato. Les documents que nous avons entre les mains ne fixent pas le jour de leur mort.

1547 — Sœur FRANÇOISE DE STRADA, qui vécut en Religion quarante-trois ans. Une nuit de Noël, elle eut une extase sublime touchant le doux mystère de la Nativité du Sauveur. Tous les vendredis, pour honorer la Passion de son cher époux Jésus, elle gardait dans sa bouche des feuilles d'absinthe très amères.

1550 — Sœur THÈCLE NERONI, vêtue par la Mère Raphaëlle en 1543 et ornée de toute sorte de vertus. Ses conversations ne roulaient que sur les choses de Dieu. Douce, patiente, charitable, elle atteignit en peu d'années la mesure de sa perfection. Avant de mourir, elle voulut embrasser toutes les Sœurs et leur dit : « Je vais à notre céleste Epoux. »

1552 — Sœur CLÉOPHÉE DE CESTINI, native de Florence, vêtue également par la Mère Raphaëlle. Le 1^{er} décembre 1540, Notre-Seigneur lui annonça la miraculeuse guérison de Sœur Catherine de Ricci, atteinte de la petite vérole, épidémie qui faisait de nombreux ravages à Prato, et, dans la nuit de Pâques 1542, il lui fit voir l'anneau céleste avec lequel il allait se fiancer à cette vierge très pure. Nous pouvons juger par là de l'innocence même de Sœur Cléopnée.

1561 — Sœur MARIE-BÉNIGNE, propre sœur de sainte Catherine de Ricci. Elle reçut le saint habit en 1543 des mains de la Mère Raphaëlle. Religieuse de très grande dévotion, elle avait un don merveilleux pour consoler les personnes affligées. Comme elle était près de mourir, un jour où l'on devait donner l'habit à deux postulantes, la Mère Catherine, sa sœur,

(1) Voir sa vie au 29 janvier.

(2) Razzi : *Vita della Suor Catar. dei Ricci*, I, II, c. VI.

alors Sous-Prieure du monastère, la pria de ne pas rendre l'âme avant la cérémonie, pour ne pas jeter un voile de deuil sur la fête. Marie Bénigne répondit qu'elle obéirait. La vêtue terminée, ayant reçu la permission de mourir, elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

1572 — Sœur MARGUERITE DE BALDO, entrée au monastère l'an 1508, vécut en Religion soixante-quatre ans et s'y distingua par une haute contemplation et une grande sainteté. Elle était Prieure en 1535, quand sainte Catherine de Ricci revêtit les livrées dominicaines.

1576 — Sœur MARIE-MADELEINE STROZZI, d'une illustre famille de Florence, semblait élevée pour les grandeurs ; elle renonça au monde à la fleur de l'âge et reçut de la Mère Raphaëlle la blanche tunique de Saint-Dominique, l'an 1514.

D'une ferveur angélique, humble et modeste, zélée pour l'observance, toujours gracieuse et souriante, elle montrait dans ses paroles, ses actions, ses manières, une perfection rare. La Mère Raphaëlle l'avait en si haute estime qu'avant de mourir, elle la recommanda aux suffrages des Sœurs pour lui succéder dans le gouvernement du monastère. La Mère Strozzi fut en effet Prieure, à trois reprises. Douée d'une voix ravissante, chargée de diriger la psalmodie chorale, elle faisait ses délices de chanter les louanges de Dieu et d'assister à tous les offices de jour et de nuit.

Notre-Seigneur l'assigna pour gardienne et maîtresse à Catherine de Ricci, pendant une extase qui suivit la vêtue de la Sainte, et la V. Mère s'acquitta de cette glorieuse mission avec une tendresse et un zèle qu'on ne saurait trop admirer. Elle écrivit jour par jour les actions les plus remarquables de son illustre pupille, pour édifier l'Eglise et publier les merveilles de Dieu dans ses Saints. Il lui était donné de voir habituellement au doigt de Catherine l'anneau de ses fiançailles avec Jésus-Christ.

A maintes reprises, elle vit les stigmates des mains resplendir d'un éclat qui l'obligeait à baisser la paupière ; plusieurs fois aussi, elle aperçut toute rayonnante de lumière la plaie que Catherine portait à son côté.

Chère à Dieu et aux hommes, disent les mémoires du temps, Sœur Marie-Madeleine Strozzi alla, l'an 1576, recevoir au ciel la récompense de ses mérites.

1591 — Sœur DOMITILLA DI PIERO COPPINI, de Prato. Entrée à Saint-Vincent, l'an 1522, elle s'y fit remarquer par son ardente dévotion pour la sainte communion. La V. Sœur avait coutume de dire que l'exercice de la charité auprès des malades est une excellente préparation à la réception de la divine Eucharistie. Comme elle aimait à méditer sur la Passion, pour ne pas perdre de vue les cinq plaies du divin Sauveur, elle choisissait, au

temps des roses, cinq belles roses rouges, qu'elle disposait sous ses yeux pendant les heures de travail. Par ce moyen, Domitilla embaumait continuellement son âme des parfums d'amour qu'exhalent ces divines blessures.

Sa bienheureuse mort arriva l'an 1591, après soixante-neuf ans de vie religieuse. — (Sér. Razzi : *Vita della suor Catarina dei Ricci*, passim. — Magnani : *Vite dei Santi... di Faenza*, pp. 292 et suiv. — P. Hyac. Bayonne : *Sainte Catherine de Ricci*, I, ch. v.)

1651 — A Poitiers, la V. Mère BERNARDE BOUDIER, l'une des fondatrices du monastère de Sainte-Catherine, dans cette ville.

Elle appartenait par sa naissance à une famille assez considérable de Dijon et revêtit les livrées dominicaines en l'année 1612, à l'âge de 21 ans. Elle se distingua aussitôt par sa piété, sa charité, son amour des observances ; aussi quand, en 1624, les tertiaires régulières d'Abbeville, en Picardie, désireuses de suivre les Constitutions du second Ordre, demandèrent au monastère de Dijon quelques religieuses pour les former, on leur envoya la Mère Bernarde Boudier avec la Mère Jeanne du Moulin. Cette dernière avait le titre de Prieure, et la Mère Boudier celui de Sous-Prieure. Les deux Sœurs demeurèrent dans cette maison jusqu'à l'année 1628, où elles furent appelées à faire la fondation de Poitiers.

On peut voir dans la biographie de la V. Mère du Moulin, au 21 janvier, toutes les péripéties de cette fondation, et aussi les attentions de la Providence envers ces généreuses amantes de la pauvreté. Il suffira de dire ici que la Mère Boudier, instituée Sous-Prieure, partagea avec la Mère du Moulin, sa Prieure, les épreuves des commencements, et par l'influence de son esprit religieux, sut avec elle faire l'édification des habitants et attirer au monastère de Sainte-Catherine nombre de précieuses vocations.

Notre-Seigneur lui donna la vraie marque des prédestinés : la Croix. Toute sa vie, la V. Mère fut tourmentée de scrupules, spécialement à l'égard de la confession et des saints offices. Dix-huit années consécutives, elle souffrit de douleurs néphrétiques extrêmement pénibles et d'une hydropisie qui ne finit qu'à sa mort. A la voir, on comprenait qu'elle endurait un véritable martyre, et le lit, loin de lui procurer du repos, augmentait ses souffrances. Parmi tant de maux, sa patience, sa soumission aux ordres de la Providence excitaient l'admiration. Au plus fort des crises, elle redoublait d'union à Dieu par de continuelles oraisons jaculatoires. Par ailleurs, sa vie religieuse tout entière fut comme un tissu d'innocence, de simplicité et de zèle pour l'observance. Elle gouverna le monastère en qualité de Prieure l'espace de sept ans, et dans cette charge fit preuve d'une prudence consommée. Les moindres fautes commises, surtout à l'Office choral, l'affligeaient extrêmement.

Le terme de son existence approchant, les peines intérieures et extérieures de la V. Mère augmentèrent en proportion. Les six derniers mois, l'enflure

s'accrut, avec une oppression fort pénible et une fièvre lente qui la mettait presque dans l'impuissance de prendre aucune nourriture. Pourtant elle ne s'alita que peu de jours avant son trépas. Les plus atroces souffrances ne purent jamais altérer sa patience. La sainte malade se fortifiait contre la douleur par des paroles tirées de l'Ecriture. La veille de sa mort, le divin Maître lui ayant donné une sorte d'intuition de la lumière éternelle, elle répétait souvent ce verset du cantique de Siméon : *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël*. Les Sœurs, la croyant aux prises avec l'ennemi du salut, jetaient par intervalles de l'eau bénite sur sa pauvre couche. La moribonde y recouvrait de la tranquillité et disait, sans s'expliquer davantage : « Oh ! mes Sœurs, jetez, jetez encore ! » Elle reçut les sacrements de l'Eglise avec pleine lucidité d'esprit et grande dévotion, remercia le médecin et le pharmacien de leurs services, les pria de continuer leurs bons offices à la communauté, et promit de se souvenir d'eux en Paradis. Elle multiplia les actes de contrition, de résignation, d'amour, et rendit sa belle âme entre les mains de son Créateur, le samedi 2 décembre 1651, à l'âge de soixante ans. — (Archives départementales de la Vienne : *Mémoire ms du monastère de Sainte-Catherine.*)





III DÉCEMBRE

*Le B. Cardinal LATINO MALABRANCA,
Doyen du Sacré-Collège, Evêque d'Ostie^(*)*

(1294)



ET illustre personnage, auquel d'anciens auteurs décernent le titre de *Bienheureux*, descendait par son père de l'antique maison des Frangipani, et par sa mère de celle des Orsini.

On remarqua en lui de très bonne heure une vive intelligence et une tendre piété. Envoyé par ses parents aux écoles de Paris, il y fit de rapides progrès dans les sciences naturelles et le droit. Devant lui s'ouvrait un brillant avenir selon le monde ; mais la grâce avait frappé à la porte de son cœur. Méprisant l'appât des plaisirs, l'éclat des richesses, le faste des grandeurs, Latino, à la fleur de sa jeunesse, résolut d'embrasser la pauvreté de Jésus-Christ.

Il reçut les livrées dominicaines à Rome, au couvent de Sainte-Sabine, et, après sa profession solennelle, alla de nouveau à Paris, par ordre des supérieurs, pour compléter ses études théologiques au collège de Saint-Jacques. Il y obtint de grands succès, sans cependant être honoré de la dignité de Maître. Son nom ne figure pas au catalogue dressé par Bernard Gui. En revanche, dit Echard, il occupa un rang très distingué parmi les orateurs sacrés de la capitale.

De retour à Rome, le V. Père fut appliqué, comme Lecteur, à l'en-

(*) Tholom. Lucen. : *Hist. Eccl.*, l. XXIV et seq. — Ughelli : *Italia Sacra*, l. — Echard : *Script. O. P.*, I, 436. — Tournon : *Hommes illust.*, I, 542.

seignement de la théologie, puis à la prédication de la parole de Dieu, et remplit la charge de Prieur au couvent de Sainte-Sabine. C'est là que les honneurs ecclésiastiques vinrent le chercher.

Son oncle maternel, Jean Orsini, étant devenu Pape, le 25 novembre 1277, sous le nom de Nicolas III, le P. Latino se vit, dans la promotion du 12 mars suivant, créé cardinal, doyen du Sacré-Collège et évêque d'Ostie. Pendant près de dix-sept ans, il honora la pourpre non moins par ses vertus que par de signalés services rendus à l'Eglise et au Saint-Siège. Dans un rang inférieur, il avait déjà donné la preuve de talents hors ligne ; désormais il allait être employé aux affaires les plus importantes et les plus délicates. Le Pape, en se retirant à Viterbe, par raison de santé ou autre, dès le mois de juin 1278, laissa son neveu à Rome, pour le suppléer, en une certaine manière, dans l'administration courante, et le nomma, dit Ughelli, Inquisiteur général de la foi.

Peu après, institué Légat pour la Romagne et l'Emilie, le cardinal Latino reprit possession, au nom du Souverain Pontife, de plusieurs villes de l'Etat ecclésiastique qui s'étaient détachées du Saint-Siège. Envoyé ensuite, au même titre, dans la Toscane, pour apaiser les dissensions entre Guelfes et Gibelins, il sut par sa douceur, son habileté et sa rare éloquence, rétablir la paix, au moins pour un temps. A Florence notamment, il opéra des réconciliations publiques et privées entre familles et citoyens et, grâce à son ascendant sur les esprits, fit établir des règlements propres à assurer la tranquillité. Entre temps, il posa et bénit la première pierre de notre église Santa Maria Novella. A Parme, où les inquisiteurs romains avaient été gravement outragés, Latino agit avec vigueur, châtia les coupables et rétablit les ministres du Saint-Siège dans le paisible exercice de leurs fonctions.

II. — Le 22 août 1280, Nicolas III vint à mourir. Notre cardinal ne laissa pas, même après la mort de son oncle, de garder dans le Sacré-Collège une influence prépondérante : cela prouve avec évidence qu'il avait un mérite personnel hors de pair. « D'habitude, en effet, remarque le P. Mortier, les neveux des Papes durent, comme puissance efficace, autant que le pontificat de leurs oncles. Souvent même, l'oncle étant défunt, des réactions, parfois violentes, ont appris à plus d'un neveu que la pourpre familiale n'était point sans douleur. Fr. Latino eut la confiance des nombreux successeurs de

Nicolas III : Martin IV, Honorius IV, Nicolas IV et Célestin V. Cette confiance universelle est toute à sa louange (1) ».

Quand vint le moment d'élire un nouveau Pape, la division se mit dans le conclave et se compliqua d'une grave émeute soulevée à Viterbe, où les cardinaux étaient assemblés. La populace courut au palais épiscopal, maltraita et emprisonna deux membres du Sacré-Collège, de la famille Orsini, accusés de faire échec à l'élection ; d'après saint Antonin, elle n'épargna même pas le cardinal évêque d'Ostie, innocent pourtant de toute intrigue et constamment appliqué à la pacification des esprits. Enfin le Pape Martin IV fut élu, le 22 février 1281, et couronné à Orvieto, le 23 mars suivant, par le Doyen du Sacré-Collège.

Sous ce pontificat et celui d'Honorius IV, notre vertueux cardinal fut un peu moins chargé de légations, et plus libre, par suite, de vaquer, selon ses désirs, aux exercices de la piété et aux devoirs de la charge pastorale. On le vit tantôt au couvent de Sainte-Sabine chercher dans le calme de la retraite et la compagnie de ses frères l'entretien de sa vie spirituelle et religieuse, tantôt occupé, dans son Eglise d'Ostie, à promouvoir parmi son clergé le maintien de la discipline ecclésiastique, ou à nourrir les fidèles de la parole de Dieu. Souvent aussi, il se rendait auprès du Vicaire de Jésus-Christ, et l'on trouve son nom dans les souscriptions de plusieurs bulles pontificales à cette époque. Deux docteurs de Paris, députés auprès de Martin IV, pour demander certains éclaircissements sur la bulle *Ad fructus uberes* de son prédécesseur, répondaient aux évêques qui les avaient envoyés : « Il ne faut pas espérer de rien obtenir contre les réguliers dans cette Cour où le cardinal Latino est tout-puissant. » L'un d'eux rapporte qu'ayant voulu exposer devant Sa Sainteté les raisons des religieux, pour les réfuter ensuite, le Doyen du Sacré-Collège l'interrompt par ces paroles : « Ce n'est point à vous de nous apprendre les raisons qu'ont les réguliers ; proposez seulement les vôtres ; ils sauront bien dire les leurs. » Toutefois il le laissa s'expliquer en toute liberté : tant il aimait la justice et l'équité !

La première année du pontificat de Nicolas IV, l'évêque d'Ostie fut chargé, conjointement avec deux autres cardinaux, d'examiner les plaintes du clergé de Portugal contre les ministres de la cour, accusés de violer en toute occasion les droits et privilèges des Eglises du

(1) *Hist. des Maîtres Généraux*, t. II, p. 254.

royaume, d'employer les infidèles même, juifs et sarrasins, pour vexer et maltraiter impunément les prêtres ou personnes religieuses. Les deux parties s'expliquèrent en présence de la commission pontificale, et le 12 février 1289, un Acte fut dressé par le cardinal Latino et ses collègues pour rétablir la liberté et l'immunité de l'Eglise en Portugal, réparer les dommages endurés précédemment et abroger les lois impies. Le Pape ratifia la sentence de ses cardinaux et désigna le Prieur des Dominicains et le Gardien des Franciscains de Lisbonne pour en assurer l'exécution, et absoudre des censures encourues.

Sous Nicolas IV encore, se place l'incident inattendu qui jeta la consternation et la douleur dans tout l'Ordre de Saint-Dominique.

Chargé par ce Pontife, avec Hugues de Billom, autre cardinal dominicain, de procurer, sans motifs connus, la démission ou la déposition du Maître Général Munio de Zamora, Fr. Latino écrivit aux Pères réunis en Chapitre, à Ferrare, une lettre qui lui valut une réponse pleine d'une respectueuse indépendance contre l'immixtion des cardinaux dans le gouvernement intérieur de l'Ordre. Malabranca n'insista pas : aussi, deux ans plus tard, les supérieurs des Provinces dominicaines, par une insertion significative dans les Actes du Chapitre de Rome, rendaient justice à la droiture et à la pureté de ses intentions — *sancta et sana intentione* — en cette circonstance douloureuse, et défendaient sévèrement à tout membre de l'Ordre de parler mal des cardinaux dominicains, protecteurs dévoués de leur famille religieuse (1).

Vers ces temps-là, Latino Malabranca eut la jouissance de présider la Commission nommée par le Pape pour informer sur les vertus et les miracles du serviteur de Dieu, Louis IX, roi de France. S'il ne vit pas la canonisation du saint monarque, il eut, du moins, le mérite d'avoir mis en bonne voie une cause qui lui tenait au cœur.

Enfin, il donna la consécration épiscopale à son frère en Religion, le B. Jacques de Voragine, élevé sur les entrefaites au siège métropolitain de Gênes.

III. — La sagesse et le zèle du V. Père apparurent en un nouvel éclat, après la mort du Pape Nicolas IV, survenue le 4 avril 1292, jour du Vendredi-Saint. Les cardinaux s'étant réunis en conclave, au nombre de douze, le Doyen du Sacré-Collège fit un discours des plus

(1) *Acta Cap. Gen.* I, 266. Edit. Reichert.

pathétiques pour les engager à donner au plus tôt un successeur au Pontife défunt. Mais, écrit saint Antonin, ces éminents princes de l'Eglise cherchaient leurs propres intérêts plus que ceux de Jésus-Christ et des âmes. Le conclave, interrompu à diverses reprises et transporté en divers lieux, à raison d'épidémies ou de troubles civils, fut plus de deux ans sans amener de résultat. Dans l'intervalle, Charles II, roi de Sicile, passa par Pérouse, où les cardinaux résidaient alors, et les exhorta à donner un chef à l'Eglise dans le plus bref délai. Le cardinal Latino, au nom de tout le Sacré-Collège, répondit au roi avec beaucoup de tact et d'éloquence. Par ailleurs, il réitérait ses instances auprès de ses collègues, et multipliait en secret prières et pénitences, pour obtenir de Dieu la fin d'une vacance du Saint-Siège devenue scandaleuse pour l'Eglise entière.

Dans une réunion du Sacré-Collège, il en vint à dire : « Il a été révélé à un saint homme que, si nous tardons davantage à élire un Pape, la colère de Dieu éclatera sur nous. » Benoît Gaëtani, depuis Boniface VIII, reprit en souriant : « Ce saint homme, n'est-ce pas Fr. Pierre de Mouron, votre ami ? — Lui-même, répondit Malabranca ; au sortir de son oraison nocturne, il m'en a écrit de la part de Dieu » Là-dessus, on se mit à faire l'éloge de Pierre de Mouron. Le cardinal Latino, qui le fréquentait et qui pourvoyait généreusement aux nécessités de ses disciples à Rome, dit aussitôt : « Puisque nous n'arrivons pas à nous entendre sur le choix d'un Pape pris dans le Sacré-Collège, élevons sur la chaire apostolique ce serviteur de Dieu ! » Jamais dans l'Eglise on ne s'est refusé à poser la tiare sur le front d'un religieux. Peu d'années auparavant, un fils de saint Dominique était devenu Pape sous le nom d'Innocent V, et le Pontife défunt, Nicolas IV, avait été, avant son exaltation, Ministre Général des Frères Mineurs.

La proposition plut aux cardinaux présents. Ils en référèrent à leurs collègues absents, et, afin de procéder d'une façon plus régulière, tous donnèrent pouvoir au Doyen du Sacré-Collège pour élire en leur nom Fr. Pierre de Mouron, et le présenter comme Vicaire de Jésus-Christ à la Ville éternelle et au Monde chrétien.

Après avoir couronné et sacré, suivant le privilège traditionnel attaché au titre d'Evêque d'Ostie, le Pape Célestin V, le cardinal Latino le soutint de ses judicieux conseils. Mais la tâche était rude pour un homme uniquement appliqué jusqu'alors à l'austérité de la pénitence et à la douceur de la contemplation. On sait le reste. Le 13 décembre

1294, sept mois après son élection, le saint Pape se démit du souverain pontificat, et l'Eglise, qui l'a placé sur les autels, rappelle dans l'oraison de sa fête cet acte héroïque d'humilité.

Le cardinal Latino ne fut pas témoin de cette émouvante renonciation. Quelques jours seulement avant qu'elle eut lieu, il était mort à Pérouse. Les difficultés chaque jour grandissantes autour du nouveau règne ne furent pas étrangères, dit-on, au mal qui emporta le V. Père. Il avait, en effet, proposé et appuyé de toute son influence la candidature de l'ermite de Mont-Magella. Il lui semblait donc en porter la responsabilité principale. Sa mort, en de telles conjonctures, fut regardée comme une perte considérable pour l'Eglise et le Saint-Siège. Sponde insinue clairement qu'elle précipita la détermination du Pontife, privé désormais d'un secours si nécessaire, et déjà peu sympathique à ses autres cardinaux.

Les auteurs ecclésiastiques sont unanimes à louer la doctrine, les talents, les vertus éminentes du cardinal Latino. L'embarras des affaires ne lui avait jamais fait perdre de vue le soin de sa propre perfection. A des heures réglées, il savait vaquer au saint exercice de l'oraison. Il aimait à conférer des choses spirituelles avec de grands serviteurs de Dieu ou avec ses frères en Religion. Modeste en son train de vie, détaché des biens d'ici-bas, il employait la majeure partie de ses revenus à secourir les pauvres, ou à pourvoir les églises et les monastères de vases sacrés, d'ornements, de livres, de tout ce qui pouvait accroître la splendeur du culte divin. Bzovius dit qu'il avait fait construire une église sous le titre de *Saint-Sauveur*. Tolomée de Lucques l'appelle un homme de grande sainteté. Saint Antonin, en plus d'un endroit, parle de sa tendre piété, de sa modestie, de l'effusion de sa charité envers les malheureux, et lui attribue divers miracles. Le Bullaire dominicain contient enfin cet éloge : « Le B. Latino... célèbre par l'éclat de sa doctrine, la renommée de sa sainteté et ses miracles, est un des plus saints personnages qui aient honoré la maison des Orsini (1). »

Son corps, transporté de Pérouse à Rome, fut enseveli dans la sacristie de Sainte-Marie-sur-Minerve. Au xvii^e siècle, Nicolas Ridolfi, Maître Général, le fit déposer, avec les restes de Fr. Mathieu Orsini, autre cardinal dominicain, dans un tombeau de marbre qu'on voit aujourd'hui encore à l'intérieur de l'église de la Minerve.

(1) *Bull. O. P.*, T. I, p. 572, Appendix.

Outre des proses, chantées autrefois en l'honneur de la Sainte Vierge, on attribue le *Dies iræ* au B. Latino Malabranca. « De fait, dit Echard, cette prose n'était pas encore en usage l'an 1255. On ne la trouve pas dans l'exemplaire primitif de l'office liturgique donné cette année, par le B. Humbert de Romans, et conservé soigneusement à Paris, au couvent de Saint-Jacques (1). »



*La Vénérable Mère MICAELA DE AGUIRRE,
Professe du Monastère de la Mère de Dieu, à Valladolid (*)*

(1603-1677)

C'EST à Vittoria que naquit la V. Mère Micaela de Aguirre, le 19 juin 1603, jour où l'Eglise célébrait la grande fête du Très Saint-Sacrement. On l'appela Chrétienne ou Christine; mais ce nom lui fut changé au jour de la confirmation en celui de Micaela, l'évêque jugeant que le nom de Chrétienne était commun à toute personne baptisée et qu'il en fallait un autre spécial.

Ses parents, don Nortuno de Aguirre y Zuazu, page du roi Philippe II, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, et dona Françoise de Alava qui se rattachait par ses ancêtres à Charles Martel de France, ajoutaient à la noblesse de leurs ascendants l'éclat de toutes les vertus chrétiennes. De sept fils que le Ciel leur donna quatre se consacrèrent à Dieu; Micaela et une de ses sœurs embrassèrent l'état religieux dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Micaela n'avait encore que trois ans, lorsqu'elle fut placée au monastère des Dominicaines de Sainte-Croix de Vittoria, auprès d'une tante, religieuse de haute vertu, qui se chargea de son éducation. On vit bientôt paraître en elle une profonde dévotion envers la très Sainte Vierge et un fervent amour pour son divin Fils. A peine eut-elle appris le mystère de la présence réelle dans l'Eucharistie, qu'elle mit son bonheur à venir devant le Tabernacle, pour regarder Jésus et lui envoyer des baisers. Même la nuit, lorsque les Sœurs étaient

(1) *Script. O. P.*, I, 437.

(*) P. A. del Pozo: *Vida de la V. Madre Dona Micaela de Aguirre*, Madrid, 1718, in-4°.

endormies, l'enfant se levait sans bruit, et se rendait au chœur; elle y restait longtemps en présence de Celui qui l'attirait, et, pour que les portes ne la trahissent pas, elle avait soin de mettre de l'huile dans les gonds.

De telles visites étaient si agréables au Seigneur, que plusieurs fois il se laissa voir à sa petite servante dans l'adorable Sacrement, et du tabernacle il lui enseignait les vérités de la religion. D'autres fois, c'était une parole intérieure qui lui découvrait différentes choses de la Sainte-Ecriture, et comme Micaela ne voyait pas qui lui parlait, elle s'imagina dans sa simplicité avoir en elle un enfant dont elle entendait la voix, et elle le déclara ainsi à sa tante.

Instruite et poussée par l'Esprit saint, elle chercha, même dans cet âge si tendre, à mortifier son corps. S'étant procuré une sorte de bure grossière, elle s'en servit comme d'un cilice; elle se mit aussi une corde autour des reins, et la serra si fortement que bientôt cette corde entra dans les chairs. Il s'en suivit dans la santé de l'enfant une altération visible, qui se révélait à la pâleur croissante de son visage. Sa tante, inquiète, l'interrogeait, mais sans pouvoir trouver la cause. On dut faire venir la mère, qui, prenant Micaela entre ses bras, la dépouilla et fut épouvantée de découvrir le cilice et la corde. A partir de ce jour, les religieuses exercèrent une étroite surveillance; malgré tout, l'enfant, obéissant à son attrait, trouvait divers moyens de se macérer, comme par exemple de mettre dans son lit des épines, des cailloux ou des morceaux de bois.

A l'âge de cinq ans, elle reçut l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique. Elle avait cependant senti quelques inclinations pour devenir religieuse Carmélite. Mais un jour, la Sainte Vierge lui était apparue, accompagnée de saint Dominique et de sainte Thérèse, et lui montrant le Patriarche des Prêcheurs : « Tu dois, dit-elle, être fille de Dominique »; puis, se tournant vers la réformatrice du Carmel : « Mais je veux, avait-elle ajouté, que tu aies l'esprit de Thérèse. »

Peu après sa vêtue, notre jeune Sœur vit un jour lui apparaître l'Enfant Jésus couvert de l'habillement qu'elle mettait à une image dans sa cellule. Le divin Enfant lui demanda si elle voulait l'épouser. Micaela répondit qu'elle ne pouvait rien sans la permission de sa tante. Celle-ci, interrogée et comprenant de quelles noces il s'agissait, conseilla d'accepter; mais, quand la petite fille revint, Jésus avait disparu, et le mariage mystique n'eut pas lieu pour le moment.

A cette vision en succéda une autre bien différente. Le démon,

jaloux des faveurs reçues de Dieu par cette créature privilégiée, lui apparut sous forme d'un enfant très beau, et il se mit à lui faire des caresses et à lui offrir les plaisirs mondains. Mais Micaela avait le cœur tout occupé de l'amour de son légitime Seigneur : « Va-t'en, s'écria-t-elle d'un accent irrité, je ne veux ni le monde, ni ses vanités. »

Après ce triomphe, Dieu avança l'usage de la raison en Micaela, qui n'avait alors que cinq ans, afin qu'elle accomplît avec une plus entière connaissance ce qu'il désirait d'elle, c'est-à-dire une donation qui la consacrerait à lui comme épouse. En effet, éclairée parfaitement sur la grandeur de la Majesté divine, c'est avec joie, respect et dévotion qu'elle fit vœu d'appartenir à Jésus-Christ, sa vie entière, avec toutes les œuvres qu'elle opérerait et toutes les souffrances qu'il lui faudrait endurer pour son amour.

Notre Seigneur, un jour, lui montra un anneau, pour qu'elle travaillât à l'ajuster au doigt de son divin Epoux, car il n'était pas encore au point. Et on lui fit comprendre qu'elle le mettrait en état en recevant bien les travaux, persécutions et infirmités qui lui viendraient. Effectivement elle eut à passer, au cours des années qui suivirent, par de très graves maladies, des tourments terribles et des combats continuels que lui livrèrent les démons. Mais, en dépit des difficultés, elle se maintint ferme et constante, ratifiant et observant toujours le vœu de sa donation au céleste Epoux.

Des faveurs signalées vinrent encore resserrer cette union. Jésus, par exemple, lui tira le cœur et traça du doigt sur sa poitrine quelques lettres et une croix. L'on pense que cette grâce tendait à lui imprimer un sentiment de crainte qui la porterait à se défier toujours des illusions diaboliques.

Une fois, un Ange vint lui apprendre à lire ; il apportait un livre qu'il mit devant Micaela. Elle commença à le feuilleter et s'aperçut que toutes les pages étaient blanches. A la fin, cependant, elle trouva sur une feuille une lettre, une seule, la lettre *T*, et l'Ange lui dit : « C'est ici qu'on commence à lire à l'école du Seigneur. » Leçon admirable ! La lettre *T*, la première du mot espagnol *Temor*, désignait la crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse.

Le Seigneur traça aussi une croix sur le cœur de Micaela, pour lui donner à entendre qu'elle devait aimer la croix de tout son cœur. C'est ce qu'elle fit, au point qu'elle se croyait abandonnée de son divin Epoux, quand il ne lui arrivait aucune tribulation.

Un jour, elle reçut la même faveur que sainte Catherine de Sienne

et sainte Thérèse. En signe d'union, Jésus lui fixa un clou dans la main droite, et, au même moment, elle fit vœu de ne donner jamais la main à personne.

Déjà Notre-Seigneur, et par le travail qui manquait à l'anneau et par la lettre *T* que montrait l'Ange à Micaela pour lui apprendre à lire, avait prévenu sa servante des tribulations qu'il lui faudrait supporter. Il lui donna le même avertissement au moyen d'une représentation très expressive. Il lui apparut tenant à la main un diamant très beau, qu'il jeta à terre en sa présence. Aussitôt elle vit accourir une multitude de démons qui se précipitaient sur le diamant avec fureur, comme s'il eût été un aliment de leurs supplices en enfer. Ils le frappèrent avec une rage insensée, mais sans pouvoir le briser ; tout le résultat fut de rendre la pierre précieuse encore plus brillante et plus belle. Le Seigneur prit de nouveau le diamant dans sa main, et une seconde fois, il le jeta, et la scène précédente recommença. Après quoi, le Sauveur relevant de terre la perle ravissante, la mit dans la paume de sa main divine, et fixa sur elle un regard grave et majestueux ; à mesure que les yeux du Christ le considéraient, le diamant apparaissait de plus en plus lumineux et magnifique. Jésus dit alors à Sœur Micaela : « Ainsi doit être ton existence », et la vision s'évanouit.

II. — Après être demeurée environ neuf ans au monastère de Sainte-Croix de Vittoria, Micaela passa à celui de Lerma, avec sa sœur Isabelle de Aguirre, qui avait, comme elle, reçu l'habit à Vittoria. La Providence ainsi la séparait davantage de son pays, de ses parents et de tout ce qui pouvait la rattacher au monde, afin que, débarrassée de la chair et du sang, elle pût vaquer plus librement aux exercices de l'esprit et à l'union avec Dieu.

Sœur Isabelle, ayant déjà l'âge requis par le Concile de Trente, ne tarda pas à faire profession, mais Sœur Micaela, malgré son ardent désir, dut encore attendre quelques années.

Lorsque vint aussi pour elle le moment de prononcer ses vœux, elle formula un désir singulier qu'exauça son Epoux céleste. Poussée par son grand amour pour la pureté virginale, elle demanda que celui qui recevrait sa profession fût vierge d'esprit et de corps. Dieu disposa que ce fût son confesseur, le P. Louis Muro, saint religieux qui avait toujours gardé cette vertu dans tout son éclat. Sœur Micaela en eut révélation. Le jour même où elle émit ses vœux solennels,

elle eut une vision : son directeur lui fut montré au milieu de deux palmes, avec une couronne sur la tête ; on lui donna à entendre que l'une de ces palmes signifiait sa victoire sur la chair par la conservation de la pureté virginale, l'autre, le triomphe incomparable du martyr. Ce dernier détail la surprit ; mais elle commença à en avoir l'intelligence, lorsque le P. Louis Muro, après avoir fait avancer beaucoup Sœur Micaela dans la perfection, annonça l'intention de partir pour les missions lointaines. Il obtint, en effet, des supérieurs de pouvoir passer en pays infidèles, et là, il eut le bonheur de verser son sang pour Jésus-Christ.

Ce départ affligeant beaucoup Micaela, le Père déjà en route lui écrivit que, si elle jugeait que telle était la volonté de Dieu, il reviendrait auprès d'elle. Mais cette grande âme, sans égard à la perte qu'elle faisait, l'engagea à continuer son chemin et à suivre sa vocation. Seulement, elle supplia le Père de pourvoir à ce que l'instrument de son supplice lui fût envoyé, si Dieu lui accordait la grâce de mourir pour la foi. Plusieurs années après, comme il prêchait l'Evangile au Japon, ce saint Dominicain tomba aux mains des infidèles qui le firent périr dans les tourments. Pour satisfaire le désir de sa servante, Dieu, on le croit, lui envoya par un Ange le coutelas qui servit au bourreau, encore teint du sang de l'illustre martyr. Plus tard, par la volonté de Micaela, cette relique passa aux parents du V. Père, à Valladolid (1).

A 18 ans, un an après sa profession, Sœur Micaela voulut ratifier le vœu qu'elle avait fait au monastère de Sainte-Croix d'être toute à Dieu. Mais, cette fois, elle l'écrivit avec son sang et y ajouta plusieurs choses, comme de ne plus écrire à personne, sinon à sa mère et à son confesseur.

La ferveur de la servante de Dieu croissant de plus en plus, sa vie devint une oraison ininterrompue. Pour pouvoir demeurer devant Dieu la nuit entière, elle entreprit de se délivrer de la tyrannie du sommeil, employant à cet effet divers moyens, comme de se frotter les yeux avec quelque piment, pour que la douleur la tint éveillée. Quand on l'obligeait à se coucher, elle répandait du sel dans son lit et se couvrait d'un rude cilice. D'autres fois elle allait au cœur, et là montait sur une table. Une religieuse, sa confidente, lui attachait les bras à la fenêtre. Poussant ensuite la table, elle restait suspendue jusqu'au retour de sa compagne, c'est-à-dire plusieurs heures, quel-

(1) Voir la vie du P. Louis Muro *Année Domin.* XVI mars.

quefois jusqu'au matin. Micaela en vint ainsi à triompher du sommeil, au point qu'elle ne dormait d'un sommeil parfait presque jamais.

Le jour, elle continuait son oraison, et donnait à cet exercice tout le temps qui lui restait après l'accomplissement des devoirs de l'obéissance.

Non contente de ces austérités, elle cherchait avec ardeur les moyens de faire souffrir son corps. Comme saint Dominique, elle prenait chaque jour trois disciplines, qui faisaient couler des ruisseaux de sang. Mais elle s'arrangeait de façon que rien ne la trahît. Elle persévéra quinze ans dans cette rigueur. Une fois, au monastère de Lerma, poussant la haine de soi-même jusqu'à l'indiscrétion, elle se frappa tellement et répandit tant de sang, qu'elle tomba évanouie. Dieu, cependant, envoya à son secours sainte Fébronie et sainte Catherine de Sienne, qui l'aidèrent à retourner dans sa cellule.

Elle portait aussi un cilice de chaînettes qui lui prenait tout le corps, ainsi qu'une croix formée de pointes de clous, en mémoire de la croix de son divin Sauveur. Tout cela lui causait un tel tourment qu'elle demeurait toujours comme inclinée, et chaque mouvement occasionnait une vive douleur.

Ses abstinences et ses jeûnes furent également rigoureux. A Lerma, elle passa quatre ans, ne prenant chaque jour qu'un peu de pain de seigle.

Sa pauvreté ne fut pas moins remarquable. Par amour pour cette vertu, elle refusa d'avoir une cellule, et chercha abri sous un escalier, semblable en cela à Notre-Seigneur qui n'avait pas où reposer sa tête, et à notre B. P. saint Dominique, qui n'usait point de cellule spéciale.

Les maladies et les souffrances qu'elle endura demanderaient de longues pages, si on voulait les raconter. Souvent, les médecins les jugèrent incurables, et, à leur avis, elles étaient extraordinaires et telles qu'ils n'en avaient jamais vu. Quelquefois, ayant reçu l'Extrême-Onction et paraissant à la veille de mourir, s'il se rencontrait une fête de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge, Micaëla réclamait ses vêtements. Les religieuses, d'abord, riaient de sa demande, et finissaient par céder à ses prières. Alors la Sœur, tout à l'heure moribonde, s'habillait, puis, descendant à l'église, elle se confessait, communiait comme si elle eût été en parfaite santé. La messe finie, elle retournait à sa cellule, et aussitôt ressaisie par le mal, elle retombait dans le même état que précédemment.

C'est ainsi que Dieu manifestait combien il aimait sa servante. Entre autres faveurs, il voulut encore que de fois à autres, une plaie qu'elle avait au côté s'ouvrît et qu'il en coulât une telle quantité de sang, qu'elle demeurât sans force et en proie à d'indicibles douleurs.

Comment l'ennemi des âmes eût-il pu souffrir tant d'oraison, de recueillement et de pénitence ? Grande fut sa fureur et elle eut permission de se produire sensiblement. Micaela avait toujours eu peur des voleurs, pour avoir entendu parler de leurs méfaits. Le démon lui apparut sous forme humaine, et lui dit qu'il était de ceux qui dérobent et qui tuent, afin de l'effrayer et de l'empêcher d'aller de nuit à ses pieux exercices. Au commencement, elle sentit un grand effroi ; mais, Dieu aidant, elle ne fit plus cas de ce fantôme trompeur. Voyant qu'il n'aboutissait à rien par cette voie, Satan recourut à d'autres moyens pour la maltraiter et l'épouvanter. Quelquefois, deux démons venaient la surprendre au lit ; l'un se mettait à la tête, l'autre aux pieds. Puis ils la secouaient et la tiraient de façon à lui disjoindre les os. D'autres fois, ils lui faisaient avaler comme des braises enflammées ; ou ils l'enfonçaient dans une mare jusqu'à la ceinture, la tenant ainsi toute la nuit. Et c'est pendant nombre d'années que les esprits infernaux la tourmentèrent de toutes les manières imaginables.

A la persécution diabolique se joignit celle, non moins douloureuse, des créatures humaines. Des personnes de qualité et de mérite, non par malveillance, mais parce qu'elles croyaient reconnaître des tromperies du démon en ces choses extraordinaires dont la vie de Sœur Micaela était pleine, s'appliquaient à mortifier la servante de Dieu de mille manières pour découvrir la vérité. Son confesseur lui-même se voyait souvent embarrassé, et, doutant des choses qu'elle lui communiquait, recourait à l'oraison pour prier Dieu de l'éclairer.

Dans le but d'éprouver Micaela, on imagina de la mettre à la cuisine, afin de voir si le travail manuel empêcherait ces visions, ces ravissements et extases qui donnaient lieu à tant de doutes. La Sœur obéit sans dire mot ; mais, comme c'était l'esprit de Dieu qui la menait, elle sut convertir même sa cuisine en maison de prière, et, tout en vaquant à l'office de Marthe, Dieu ne voulut pas qu'elle fût privée de celui de Marie.

Son divin Epoux s'abaissait jusqu'à la visiter, se rendant même visible à ses yeux. Quelquefois Micaela, craignant, si elle restait longtemps ravie hors de soi, de ne pouvoir satisfaire à l'obéissance, disait

gracieusement à Jésus : « Seigneur, retirez-vous ; laissez-moi apprêter mon repas. »

Satan, lui aussi, faisait ses entrées, et c'était, on le comprend, pour inquiéter la sainte religieuse. Mais celle-ci n'avait plus peur. Pleine de moquerie pour les inventions de son ennemi, elle lui commandait avec un empire souverain de prendre la hache et de fendre du bois. Il lui fallait obéir ; l'ange déchu prenait la hache et fendait tout le bois qui était là, honteux de se voir vaincu par une femme.

III. — Toutes ces épreuves ne servirent qu'à donner plus d'éclat aux vertus de Sœur Micaela, et à lui concilier l'estime des supérieurs, qui songèrent à lui confier des charges importantes. C'est ainsi qu'on résolut de la faire passer du monastère de Lerma, où elle avait été Prieure, à celui de Saint-Philippe-de-Valladolid, pour qu'elle y remplît les charges de Sous-Prieure et de Maîtresse des novices. Dans le voyage, le démon tenta de lui ôter la vie, en faisant verser la voiture qui tomba sur elle, mais elle n'eut aucun mal. A peine arrivée, la servante de Dieu vit surgir contre elle une autre persécution. Circonvenus par des rapports malveillants, les supérieurs se laissèrent influencer et ordonnèrent de rendre la Sœur à son monastère de Lerma : ce qui fut fait, non sans grande confusion pour elle. Heureusement, la vérité ne tarda pas à se faire jour, la tempête cessa, et Micaela revint à Saint-Philippe.

Vers ce temps, il y avait dans un autre monastère de Valladolid, une religieuse qui passait pour sainte, et dont l'esprit et la vertu étaient considérés de bon aloi par les maîtres renommés. Elle avait des choses extraordinaires, en particulier les cinq plaies : le tout était, à son insu, l'œuvre du démon. Micaela contracta amitié avec cette Sœur et reconnut que ce n'était pas le bon esprit qui la guidait. Mue d'un saint zèle, elle manifesta son sentiment aux maîtres spirituels qui s'occupaient de cette religieuse. Mais ils prirent fort mal ses représentations, et ne virent qu'une intolérable présomption dans le fait d'une femme qui désapprouvait une vertu considérée comme vraie et solide par des hommes éclairés. Son confesseur lui-même, qui partageait leur manière de voir, fit venir Micaela au parloir et la réprimanda sévèrement. Notre Sœur accepta en silence. Bientôt la tromperie fut découverte, et Micaela, qui ne s'était proposé que la gloire de Dieu et le salut d'une âme, fut heureuse d'obtenir que celle-ci marchât désormais dans le chemin droit de la vertu.

Après avoir été Prieure pendant deux triennats au monastère de Saint-Philippe, la V. Mère fut envoyée par les supérieurs au monastère de la Mère de Dieu dans la même ville. Là elle s'attira la vénération et le respect de toutes les religieuses, qui la considéraient comme une mère et une bienfaitrice.

Dans une circonstance cependant, elle n'eut pas peu à souffrir. Les Sœurs gardaient une image de Notre-Seigneur crucifié dans la salle du Chapitre. Un jour que Micaela priait devant elle, Jésus lui fit entendre sa volonté que l'image fût transportée dans un autre lieu où elle serait plus honorée. La sainte religieuse promit de satisfaire ce désir ; mais, au premier mot qu'elle prononça, il se produisit une opposition presque violente. Toutes les Sœurs repoussaient l'idée de cette translation ; elles allèrent même jusqu'à accabler la Mère de reproches. Néanmoins le tumulte finit par s'apaiser, et l'on transporta l'image avec grande solennité ; depuis, la coutume s'est conservée de l'honorer tous les vendredis et samedis de Carême par le chant du *Miserere*.

Il semble que tant de travaux auraient dû suffire pour purifier cette âme privilégiée. Pourtant le diamant n'avait pas encore acquis tout son éclat. Il fallait que Micaela passât par le supplice des tentations et des peines intérieures, qui devaient la faire souffrir plus encore que les créatures et que l'enfer. Longtemps, en effet, elle fut en proie à des assauts, des afflictions d'esprit, des obscurités intérieures, des sécheresses et des délaissements, qui la remplirent d'angoisse. Les tentations devinrent si graves, que, même malade, elle se voyait contrainte de se lever et de flageller cruellement son corps, en suppliant Dieu de la faire sortir victorieuse d'un tel combat. D'autres fois, elle se plongeait dans un étang d'eau glacée ou se brûlait avec des fers rouges pour apaiser le feu de la tentation. Mais le Seigneur, selon sa promesse, ne permit pas à l'épreuve d'aller au delà des forces de Micaela ; ou bien il augmentait celles-ci quand la bourrasque devenait plus pressante.

Certes, tant d'assauts mettaient son âme dans un rude creuset ; mais cela était encore supportable, tant que la lumière ne lui manquait pas dans la partie supérieure. Le jour vint où cette lumière elle-même s'éclipsa. Alors Micaela demeura dans une telle sécheresse et un si profond délaissement, qu'il lui sembla être abandonnée de Dieu et rejetée de son céleste Epoux. Elle se voyait comme dans une prison très obscure et dans un abîme de ténèbres, comme si jamais elle n'avait goûté, ou même connu les choses de Dieu.

Continuellement, elle vivait dans la crainte d'être trompée, et se demandait que penser des choses extraordinaires qui lui étaient arrivées. Ce qui augmentait sa peine, c'était de voir ses confesseurs, même les plus expérimentés, douter à son sujet, et recourir à la prière et à l'étude pour essayer de sortir de leurs perplexités. Un jour, elle communiqua à l'un d'eux les écrits où elle avait consigné, par ordre de ses autres guides, l'ensemble et les choses extraordinaires de sa vie. Le prêtre donna à entendre combien défavorable était son jugement, en lui jetant ces papiers à travers les grilles du parloir, en présence de toutes les Sœurs.

C'est au milieu de telles épreuves que la V. Mère acquérait de plus en plus la sainteté et portait ses vertus au sommet de la perfection. La charité, la première et le fondement des vertus, brilla en elle d'un éclat particulier. C'est par la charité qu'elle vivait toute en Dieu et supportait tant de travaux. C'est de la charité aussi que provenaient les extases et les ravissements qui parurent en elle depuis sa plus tendre enfance, puisque, au dire de saint Thomas et de saint Denys, l'extase est l'effet de l'amour, mais effet qui n'est produit que quand cet amour est extraordinaire.

De cet amour pour Dieu naissait celui que Micaela portait au prochain. Surtout, elle gémissait profondément de voir tant d'âmes risquer l'éternité pour les intérêts d'un jour et perdre le ciel qui durera sans fin, et elle se lamentait en songeant au sang de Jésus-Christ répandu pour les hommes et, hélas ! méprisé par eux. Notre-Seigneur lui donna un jour à comprendre à quel point son Sacré Cœur souffrait de l'ingratitude de ces catholiques qui discréditent par leur conduite le saint nom qu'ils portent. De telles communications mettaient la V. Mère dans une agonie mortelle, et elle souhaitait, avec une indicible ardeur, de voir tous les hommes connaître, avouer et pleurer leurs péchés.

Quoique sa vocation l'obligeât à vivre dans la clôture monastique, la Providence voulut que, sans sortir, elle prêchât comme sainte Catherine de Sienne et aidât nombre d'âmes à quitter les voies de la perdition. Naturellement suave et bénigne, il lui était facile d'émouvoir les cœurs et de faire accepter ses conseils. Aussi, quiconque l'entendait, changeait du mal au bien ou du bien au mieux.

Dieu lui amenait des personnes de grande sagesse et de haute noblesse. Micaela les recevait volontiers, et, sachant par une lumière surnaturelle l'état de leurs âmes, elle leur parlait avec douceur, en se

servant de paraboles ou de comparaisons; et, comme si elle avait lu dans leurs cœurs, elle leur disait leur façon de vivre, et tous comprenaient qu'elle connaissait leurs péchés. Beaucoup se repentaient, et la plupart vivaient ensuite en chrétiens véritables. La sainte religieuse leur traçait des règles de conduite et leur indiquait la manière de recevoir les sacrements. Aussi l'aimaient-ils comme une mère, comme un guide dans le chemin de la vertu, et lui obéissaient-ils en toute chose. Souvent on lui présentait des personnes de distinction devenues par leurs désordres le scandale de la société, et, par ses paroles jointes à ses prières, elle réussissait à les faire rentrer dans le devoir.

De grands personnages, prélats, ecclésiastiques, la consultaient comme un oracle, et un certain nombre demeuraient ensuite sous sa direction. En vain elle eût voulu rester cachée et inconnue; Dieu faisait en sorte qu'elle fût comme un flambeau pour éclairer les pécheurs et les conduire dans les voies du salut.

La Mère Micaela eut-elle révélation du jour et de l'heure de sa mort, on ne saurait le dire. Mais il est certain que Dieu lui donna comme signes avant-coureurs plusieurs choses qui devaient arriver avant son trépas. Ainsi elle connut qu'une grande épreuve devait d'abord atteindre toute la communauté.

Elle approchait évidemment du terme de sa vie. Exténuée et presque sans force par l'effet de ses grandes pénitences, la sainte religieuse vit encore s'augmenter ses infirmités, et les Sœurs pensèrent qu'elles ne tarderaient pas à perdre cette Mère si vénérée. Mais celle-ci les tranquillisait en leur disant que l'heure n'était pas encore venue.

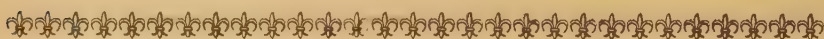
Peu après cependant, il arriva que presque toutes les religieuses tombèrent gravement malades, au point de ne pouvoir se secourir les unes les autres. Celles qui restaient debout souffraient de fièvres si intenses qu'à peine pouvaient-elles se tenir.

C'était un des signes de la mort prochaine de Mère Micaela. En effet, la communauté sortit bientôt de cette épreuve, et en même temps l'état de la V. Mère s'aggrava. Son confesseur était alors le P. Pedro de Mantilla, régent des études au couvent de Saint-Grégoire : il l'assista jusqu'à la fin.

La maladie dura depuis le commencement du mois d'avril jusqu'au 3 décembre, jour où elle rendit son âme à Dieu. Comme elle avait toujours professé un tendre amour pour Marie, sans cesse elle l'invoquait au milieu de ses souffrances, en répétant ces douces paroles : *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ*, etc. Elle produisait ainsi les

actes de foi, d'espérance et de charité, et ne se lassait pas d'attester qu'elle voulait mourir en vraie fille de la sainte Eglise.

Les jours qui précédèrent, les Sœurs aperçurent une étoile brillant au sommet du clocher. Deux religieux Carmes eurent la même vision, et ils ajoutèrent que cette étoile disparut au moment où la V. Mère cessa de vivre. On peut croire qu'après avoir tant honoré cette âme prédestinée pendant sa vie, Dieu voulut l'honorer dans sa mort, comme il arriva à d'autres saints.



LE MÊME JOUR

1251 — Le V. Père PIERRE D'AVIGNON, considéré comme l'une des pierres fondamentales du couvent de cette ville.

Il y était Prieur en l'année 1251. La sainte vie qu'il menait avec sa communauté attira de nombreux sujets et bientôt il fallut songer à agrandir les bâtiments. Pour cela, quelques personnes pieuses et riches achetèrent, au nom des Frères, les jardins et terrains adjacents.

L'acte, où le Prieur est nommé, se conservait dans nos archives, jusqu'à la Révolution, avec un autre plus ancien, daté de l'année 1226. Notre couvent y était appelé « La maison de la sainte Prédication ». On y lisait en outre ces titres : « Les Frères de la sainte Prédication ; la Prédication des Frères ». Ce qui nous apprend que les religieux qui habitaient ce couvent vivaient avec une grande perfection, prêchaient avec un noble zèle, puisque non seulement leurs paroles étaient animées du Saint-Esprit, mais de plus, il n'y avait pas jusqu'aux murailles de la maison qui ne reflétassent à leur manière l'écho de leurs voix, et sur lesquelles on ne pût lire la pauvreté évangélique, le mépris pour les aises de la vie, l'amour de la solitude, de la mortification et de l'oraison, professés par les pieux cénobites qu'elles abritaient, de sorte qu'au lieu de dire : « Allons voir le couvent des Frères Prêcheurs », on disait : « Allons voir la sainte Prédication des Frères. »

Ce glorieux nom nous est resté durant un siècle, non seulement à Avignon, mais encore à Lyon, à Toulouse et dans les principales villes où nous étions établis. Nos couvents s'appelaient alors *des Prédications*. C'est pourquoi Bernard Gui, qui a écrit sur la fin du 1^{er} siècle de l'Ordre, ne se sert que du terme de *Prédication* pour signifier un couvent ou une maison de Dominicains : *De Prædicatione Tolosana, de Prædicatione Lemovicensi, etc.*

Le couvent d'Avignon était situé sur le bord du Rhône, près d'une île

gracieuse et verdoyante, plantée de saules et de peupliers, à l'endroit même où la tradition rapporte que sainte Marthe prêcha au peuple et qu'elle ressuscita un jeune homme qui s'était noyé en traversant le fleuve pour venir à elle. Saint Dominique avait choisi lui-même cet emplacement. Un de ceux qui l'accompagnaient alors lui fit remarquer plusieurs flaques d'eaux stagnantes, qui pourraient en rendre le séjour insalubre : mais le Saint fit sur ces mares le signe de la croix ; les unes se desséchèrent, les autres se réunirent pour former une sorte de puits ou de fontaine. Ces eaux marécageuses, jusque-là impotables, devinrent peu à peu douces et salutaires. Le fameux puits, connu pendant des siècles sous le nom de « Puits de saint Dominique », se trouvait renfermé dans la sacristie.

La bénédiction du saint Patriarche ne fut pas moins efficace sur ses enfants. Le couvent d'Avignon a donné à l'Eglise une foule de grands hommes et au ciel de vénérables religieux, canonisés par la voix des peuples. Il ne se fit aucune réforme dans les Provinces françaises qu'il ne fût le premier à l'embrasser ou à l'appuyer. Le Chapitre général de 1233, sous le B. Jourdain, montra l'estime qu'il faisait de cette maison, en l'enrichissant d'un doigt de saint Dominique. Cette relique fut remise à un Père de ce couvent que la Province avait député pour assister aux fêtes de la translation des restes du saint Fondateur. Elle est maintenant la propriété du couvent de Carpentras.

— (*Ex archiv. et Prædic. Avenionen.*)

1261 — A Toulouse, le B. BERNARD DE CAUX, homme très saint, Inquisiteur intrépide, qui s'employa avec ardeur à la conversion des Albigeois.

Bernard Gui l'appelle le « marteau des hérétiques », et Michel Pio, le « bouclier et l'épée tranchante des catholiques ». Il n'eut pas son pareil en son temps, dit Pio, pour ramener les âmes à Dieu et traiter les affaires de conscience.

Irrités des nombreuses conversions opérées par son zèle, quelques hérétiques l'attirèrent dans un piège et se saisirent de sa personne. Ils l'accablèrent de mauvais traitements, le torturèrent de mille manières, et, l'étendant à terre en forme de croix, eurent la barbarie de le scier par le milieu du corps.

La nuit qui suivit son bienheureux trépas, il apparut, resplendissant de lumière et vêtu de blanc, à un Frère qui faisait oraison au couvent de Lyon. « Suivez-moi, lui dit-il, hors de l'église, à la porte d'or. » Le Frère le suivit à l'endroit indiqué, et entendit le Bienheureux chanter d'une voix pleine de douceur : *Edent pauperes et saturabuntur ; et laudabunt Dominum qui requirunt eum ; vivent corda eorum in seculum seculi* : « Les pauvres mangeront et seront rassasiés ; ceux qui cherchent le Seigneur célébreront ses louan-

ges ; leurs cœurs vivront éternellement (1). » Puis il s'éleva dans les airs et monta au ciel. Trois jours après, le religieux favorisé de cette vision apprit le martyre du serviteur de Dieu, arrivé le 3 décembre 1261.

Le B. Bernard de Caux opéra, dit-on, des miracles de son vivant et après sa mort. Il fut autrefois très vénéré dans sa Province de Toulouse. On le représente tenant à la main l'instrument de son martyre. Après vingt-huit ans de sépulture, on trouva son corps sans corruption. — (Pio, P. I, l. I, n. 186. — Fontana : *S. Theatr. Domin.*, P. III, tit. 83. — Jean de Sainte-Marie : *Glorieux martyrs*, 605 et 607.)

1556 — A Luchente, en Aragon, le V. Frère JEAN DE DIEU, convers.

Originaire de la Catalogne, il quitta le monde avec joie, prit l'habit dominicain au couvent de Luchente et y mena une vie très sainte. Conformément à son nom, il se montra véritablement homme de Dieu : adonné à la prière, chaste, obéissant, pauvre, zélé pour les intérêts de la religion, d'une grande abstinence et infatigable au travail.

Chargé de cultiver le jardin de Barranco, domaine dépendant de la maison de Luchente, il s'y employa, on peut dire nuit et jour ; car, en été, après le coucher du soleil et bien avant l'aurore, il transportait de l'eau en quantité pour l'arrosage des plantes. Il passa plus de trente années dans cette solitude, y vivant comme un anachorète. Enfin, riche de mérites, irréprochable en tous ses actes, il décéda pieusement entre les bras de ses frères, le 3 décembre de l'an du salut 1556. — (Furster, O. P. : *Prodigios... y Varones illust. en santid. del monast. de Luchente*, P. II, c. iv.)

1559 — En Floride, le vertueux Frère BARTHÉLEMY MATHIEU.

Cédant à son caractère naturellement fier et aventureux, il s'attacha pendant sa jeunesse au trop fameux Pizarre et prit part aux brigandages de ce conquérant. Mais en 1548, Don Gasca, envoyé au Pérou par Charles-Quint, s'étant rendu maître de la situation, Pizarre et ses principaux partisans furent chargés de chaînes, en attendant qu'on statuât sur leur sort. De ce nombre se trouvait Barthélemy Mathieu.

Après avoir ôté la vie à tant d'innocents, il méritait bien de la perdre lui-même ; par un suprême effort, il parvint à briser ses fers et s'enfuit au Mexique.

Dès son arrivée dans ce pays, Mathieu écouta docilement la voix d'en haut, qui l'exhortait à expier ses fautes par la pénitence. Il résolut d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique, alla frapper au couvent de Mexico et fut admis à prendre l'habit de convers.

Placé sous la direction du P. Cristobal de la Croix, un de nos plus grands religieux du Nouveau-Monde, Barthélemy fit de rapides progrès dans les

(1) Ps. XXI, 27.

voies de la perfection. Ami de la retraite, il gémissait nuit et jour sur ses dérèglements passés, vaquait sans relâche à l'oraison, s'adonnait au travail des mains et faisait l'édification de la communauté entière. A partir de sa profession, ses désirs de sainteté s'accrochèrent davantage encore. Le zélé religieux se distinguait par une vigilance continuelle sur lui-même, une exacte observance des règles, un sentiment profond de reconnaissance pour la grâce de sa vocation, et un amour extrême de la confusion et du mépris.

Un homme si pénétré de regret pour ses anciens désordres ne pouvait manquer d'être rempli de l'esprit de pénitence. Les disciplines, les chaînes de fer, la dureté de la couche, les veilles, les jeûnes lui étaient à continuel usage. Redoutant sans cesse la moindre reprise des inclinations mauvaises, il avait en mains nuit et jour les armes de la mortification, afin de se rendre une hostie agréable à Dieu. Son humilité, sa charité, son respect pour les prêtres, les novices, les convers mêmes, son empressement à prévenir ces derniers dans le travail et son adresse à se réserver le plus rude de la besogne, lui acquirent l'estime et l'affection de tous.

A cette époque, le Provincial de Saint-Jacques du Mexique dut envoyer quelques religieux en Floride. Aux Pères désignés pour cette difficile mission, le sage supérieur crut bon d'adjoindre un convers et son choix se porta sur Barthélemy Mathieu. Le bon Frère, qui ne songeait qu'à obéir, partit aussitôt emportant pour toute provision quelques saintes maximes qu'il demanda à son Père-Maître, en vue de régler son nouveau genre de vie. De fait, il y fut très fidèle : l'on remarqua en lui un redoublement de ferveur et une application plus soutenue à ses pratiques spirituelles. Sa prudence, sa discrétion, son amour de la retraite, son assiduité à l'oraison, son énergie au travail jetèrent un vif éclat ; bientôt il fut regardé par tous les indigènes comme un véritable Saint.

La moisson dans cette contrée se montrait abondante, mais les ouvriers faisaient défaut. Pour parer à cette disette, on résolut d'envoyer en Espagne un religieux capable de plaider la cause de la Floride, et de ramener un nombre respectable d'hommes apostoliques. Barthélemy Mathieu fut chargé de cette mission. Il la reçut avec humilité, et, prenant congé de ses frères, s'embarqua joyeusement sous l'étendard de l'obéissance. Le Très-Haut, dont les desseins sont impénétrables, s'apprêtait à couronner les mérites de son serviteur, par une voie funeste aux yeux des hommes, précieuse toutefois à ses regards divins. Le vaisseau venait de quitter le port, quand s'éleva une furieuse tempête. Intrépidement devant l'imminence du danger, adorant humblement la conduite de la Providence, notre saint Religieux attendit la mort avec une amoureuse résignation. Bientôt le navire désemparé coula à fond : pas un des passagers n'échappa au naufrage. Ainsi périt dans les flots ce grand serviteur de Dieu, en l'année 1559.

La nouvelle de cette catastrophe plongea dans le deuil toute la commu-

nauté de Mexico. Le P. Cristobal ressentit cette perte plus que tous les autres ; puis, réfléchissant en lui-même, il comprit que celui qu'il pleurait était arrivé au port de la bienheureuse éternité. Réconforté dès lors par cette pensée, il ne cessa plus de l'invoquer comme un habitant de la patrie céleste. — (Davila, l. 1, ch. 60.)

1588 — A Ciudad-Real, dans la Nouvelle-Espagne, l'Illustrissime Père PIERRE DE FERIA, né en Estramadure.

Il eut pour père Gonzalve Martinez et pour mère Jeanne Fernandez, distingués l'un et l'autre par leurs sentiments chrétiens. Entré tout jeune au couvent de Saint-Etienne de Salamanque, Pierre y fit profession, le 5 février 1545, entre les mains du célèbre Dominique Soto, alors Prieur de cette maison. Il se fit remarquer aussitôt par ses succès dans les lettres sacrées et son attachement à la discipline régulière. Le zèle du salut des âmes le porta ensuite à demander l'autorisation de partir pour le Nouveau-Monde, où il arriva vers l'an 1551, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et l'heureux avènement de son règne. Des charges et des honneurs, que certes il n'avait point brigués, vinrent l'arracher à ses fonctions apostoliques. Du priorat de Mexico, il passa au provincialat de la nouvelle Province du Mexique. Cette dernière élection eut lieu le 22 septembre 1565. Après quatre ans de supériorité, Pierre de Feria fut désigné pour aller à la Cour d'Espagne, en qualité de Procureur général des missions. Il remplit ce poste avec honneur pendant quelques années ; puis, s'étant démis de ses fonctions, il se retira au couvent de Saint-Etienne, à Salamanque. Institué Maître des novices, le V. Religieux s'acquittait avec zèle de l'obéissance qui lui était confiée, quand le roi Philippe II, grand admirateur de ses vertus, le proposa au choix du Souverain Pontife pour l'évêché de Chiapa. Le Pape Grégoire XIII ratifia cette élection par Lettres du 8 décembre 1574.

Après son sacre, l'évêque de Chiapa s'embarqua immédiatement pour aller prendre possession de son siège. Il l'occupa pendant quatorze ans avec une piété, un zèle et un dévouement exemplaires. Tous ses revenus passaient aux mains des pauvres ou étaient employés à l'entretien des églises.

Enfin, brisé par l'âge et les travaux, le vénérable prélat couronna sa sainte vie par une mort précieuse devant Dieu, l'an 1588. Il reçut une honorable sépulture dans notre église conventuelle de Ciudad-Real. On a de lui un excellent manuel propre à faciliter l'étude de la langue zapotèque. — (Remesal : *Hist. de la Prov. de Chiapa* ; Fontana ; *S. Theatr.*, 166.)

1621 — A Palerme, la V. Mère ANNE PERPÉTUE, professe du monastère de Sainte-Catherine.

Elle appartenait à une famille noble et vertueuse, et dès son enfance parut portée grandement à la piété. Ses parents l'ayant engagée dans les

liens du mariage, elle eut onze enfants pendant les treize années qu'elle vécut avec son mari. Quatre seulement, trois filles et un garçon, parvinrent à la maturité. Restée veuve et pourvue de grands biens, la pieuse dame ne songea plus qu'à s'appliquer aux bonnes œuvres et à mener une vie austère et pénitente. Tantôt elle subvenait généreusement aux besoins des indigents, tantôt elle veillait sur l'innocence des jeunes filles pauvres ou orphelines et leur fournissait de quoi vivre honnêtement. Elle visitait les malades, les consolait, les récréait selon Dieu, par de bons offices et d'agréables entretiens. Elle s'appliquait, en outre, à l'ornementation des églises et à tout ce qui regardait la dignité du culte divin. Mais plus elle était prodigue envers Dieu et charitable envers le prochain, plus elle était rigoureuse pour elle-même. Sa chemise avait la rudesse d'un cilice : elle la porta ainsi jusqu'à sa mort. Accordant très peu au sommeil, elle s'étendait sur une simple paillasse et employait la plus grande partie de la nuit aux veilles et aux prières. Ainsi menait-elle, dans le siècle, la vie d'une religieuse des plus observantes.

Anne-Perpétue formait le vœu de quitter complètement le monde ; mais elle avait à s'occuper de ses enfants et à surveiller leur éducation. On ne saurait dire assez comment elle s'acquittait de ce devoir et s'étudiait à leur inspirer une haute opinion de la sainteté. Elle eût désiré les voir tous embrasser l'état religieux. Souvent elle les offrait à Notre-Seigneur : puisqu'il avait pris pour le ciel les premiers dans leur enfance, lui disait-elle, de très grand cœur elle consentirait à le voir admettre les autres à son service dans un âge plus avancé. Ses vœux furent exaucés : son fils se fit religieux, et ses filles entrèrent au monastère de Sainte-Catherine à Palerme. Ne pouvant assez remercier Dieu d'un tel résultat, la pieuse mère résolut de suivre ses filles à Sainte-Catherine ; pour s'y disposer, elle vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres et aux hôpitaux, et, ainsi dépouillée de tout, se présenta au monastère, à l'âge de 60 ans.

Ce qui donne lieu d'admirer davantage sa ferveur, c'est que, s'estimant indigne de se trouver en si sainte compagnie, elle marchait comme une toute jeune fille dans la pratique fidèle des règles, faisant grand cas de tout, et s'efforçant de suivre le plus près possible l'Epoux des vierges. L'année du noviciat achevée, elle prononça ses vœux solennels. Les jeûnes, le silence, la retraite, l'assistance au chœur jour et nuit faisaient ses délices. Elle ne jouissait pas cependant d'une meilleure santé ; aussi, par compassion, les plus anciennes l'engageaient-elles, de la part de la Mère Prieure, à s'épargner de si grandes fatigues. Sœur Anne-Perpétue les remerciait très affectueusement de leurs prévenances et répondait que, ayant promis de servir Dieu de cette manière, elle voulait s'en acquitter jusqu'à la fin.

Par ce moyen, elle se montra un modèle de perfection, notamment en humilité et en charité, deux vertus qu'elle considérait comme les deux pôles

sur lesquels doit rouler toute vie spirituelle. La servante de Dieu s'estimait si peu, que jamais elle ne consentit à accepter de ses filles le moindre service. « Une pécheresse comme moi, disait-elle, ne doit pas être servie par les épouses de Jésus-Christ : ce lui est déjà une trop grande faveur de vivre en leur société. » Bien qu'elle eût employé toute sa fortune en aumônes, l'esprit de charité la pressait toujours de s'exercer aux œuvres de miséricorde. Au réfectoire, elle se privait en grande partie de ce qu'on lui servait, se contentant de pain et de quelque menue pitance ; puis, avec l'agrément de la Prieure, elle recueillait les restes du repas de la communauté et les portait elle-même au tour pour être distribués aux indigents. Toute sa vie, elle persévéra dans cette pratique. Par le même esprit de dévouement, elle s'occupait volontiers à raccommoder les vêtements des pauvres, prenant pour cela le temps libre que lui laissaient les exercices réguliers.

Enfin Dieu, pour sa plus grande gloire et pour mieux épurer la vertu de sa servante, lui envoya une douloureuse maladie, qui la cloua à l'infirmerie quatre mois entiers. La V. Mère fit alors paraître la grandeur de sa patience, regrettant seulement de ne pouvoir plus s'employer auprès de ses pauvres bien-aimés, et d'avoir si mal répondu, pensait-elle, aux grâces dont le Seigneur avait été si libéral à son égard. Néanmoins elle s'abandonna sans retour à la miséricorde de Dieu et à son adorable volonté. C'est dans de tels sentiments qu'elle rendit son âme à son Créateur, l'an 1621, après avoir pieusement exhorté ses filles à l'amour du souverain Maître et à l'observance exacte de leurs règles. — (Marchese : *S. Diario Domen.* T. IV, d'après une relation du monastère de Sainte-Catherine de Palerme, conservée aux archives du couvent de Saint-Dominique de la même ville.)

1638 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Saint-Etienne en Forez, la V. Sœur FRANÇOISE DE LAYE. Née d'une très honorable famille de la ville et élevée avec beaucoup de soin, elle entra en Religion à l'âge de 19 ans. Sa vie ne fut pour ainsi dire qu'oraison et mortification. Plusieurs fois on la surprit à mettre de la cendre dans son potage. Elle prenait de si rudes disciplines que les murailles de sa cellule étaient teintes de son sang. Elle pratiqua une pauvreté rigoureuse, une obéissance aveugle et une pureté angélique. Ayant observé toutes ses règles avec la dernière exactitude, Sœur Françoise de Laye mourut saintement le 3 décembre 1638, âgée de 37 ans. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)





IV DÉCEMBRE

*L'Illustrissime Père DOMINIQUE DE SALAZAR,
Premier Evêque de Manille^(*)*

(1594)

DOMINIQUE de Salazar naquit à Labastide sur les rives de l'Ebre, au territoire de Rioja, en Castille. D'après les conjectures probables, ce fut vers l'an 1512 (1). Il fréquenta pendant un certain nombre d'années la célèbre université de Salamanque, et prit l'habit dominicain au couvent de Saint-Etienne de la même ville, le 16 novembre 1546. Ce point est acquis à l'histoire.

Après sa profession solennelle, il compléta son instruction théologique, conformément aux traditions de l'Ordre, et, par son application et ses succès, fit présager qu'il marcherait de pair, dans la carrière de l'enseignement, avec ses illustres contemporains Fr. Dominique Banez et Fr. Barthélemy de Medina. Mais la Providence avait d'autres vues sur lui.

Tandis que, sous le regard de Dieu, il s'appliquait à devenir chaque jour plus savant et plus saint, le bruit des merveilles opérées par nos Pères, au Mexique, parvint à ses oreilles. On vantait à la fois et leur zèle pour l'évangélisation des peuples et leur ardeur à la pratique des

(*) Davila : *Hist. de la Prov. de Mexico*, passim. — Remesal : *Hist. de la Prov. de Chiapa*, l. XI, c. VII. — Advarte : *Prov. de Filip.* P. I., l. I. — Echart, *Script. O.* P. II, 311, etc.

(1) *Resena Biografica de Filipinas*, 1891 : I, p. 35.

observances régulières : il n'en fallut pas davantage pour enflammer Fr. Dominique de Salazar.

Il est vrai, ce qu'il avait sous les yeux pouvait assurément satisfaire les désirs les plus légitimes de son cœur ; car à Salamanque, la règle dominicaine était gardée dans toute sa rigueur. Mais, qui ne le sait ? L'âme d'un saint a des aspirations toujours plus hautes : voilà pour-quoi, trouvant dans la vie austère de ses frères au Nouveau-Monde l'idéal qui répondait le mieux à sa pieuse ambition, Dominique renonça sans hésiter aux gloires que lui promettait l'enseignement universitaire, et demanda la faveur d'accompagner en pays de mission un certain nombre de religieux, dignes émules de ses nobles sentiments.

Arrivé au Mexique, après une laborieuse traversée, il escomptait la joie d'une assignation en quelque poste ignoré, où il lui serait loisible de déployer ses ailes, dès les premiers débuts. Une déception l'attendait. En effet, à peine remis des fatigues de la mer, il dut reprendre, comme lecteur, ses cours de théologie. L'épreuve contrariait singulièrement ses goûts ; il l'accepta, en pliant ses épaules sous le joug très suave de l'obéissance, et n'eut pas à le regretter. Professeur émérite, religieux exemplaire : tout frappait dans sa conduite et lui attirait, à son insu, les éloges les mieux justifiés. Le travail intellectuel ne gênait en rien ses progrès dans la vertu, pas plus que le zèle à garder les obligations de sa profession ne nuisait, tant s'en faut, à ses devoirs de maître et de docteur. Dès lors, quoi de surprenant si, pendant les quarante années environ qu'il passa dans les missions, Dominique de Salazar ne transgressa d'aucune manière les Constitutions de son Ordre, pas même dans cet iota imperceptible dont parle l'Evangile ?

Un long stage s'écoula de la sorte : les supérieurs jugèrent enfin l'heure venue de rendre à l'homme apostolique sa liberté. On devine avec quelle joie le V. Père s'échappa, comme l'oiseau de sa cage, pour voler au grand air, et apporter aux Indiens, avec les bénédictions de son ministère sacerdotal, les trésors de dévouement d'un cœur ami. Il eut à cultiver le sol de la province de Vagac. Prédications, catéchismes, confessions, visites des malades : tout était mené par notre missionnaire avec une ardeur qu'aucune difficulté, aucune fatigue, aucun intérêt privé ne ralentissait jamais. Lui aussi, hélas ! comme tous ses frères dans l'apostolat, ressentit douloureusement ce qu'avait d'inique la conduite des conquérants, qui semblaient

s'acharner à faire peser sur les indigènes un joug odieux. Plus tard il n'hésitera pas à traverser l'Océan pour venir plaider lui-même à la cour d'Espagne les intérêts des peuplades indiennes.

II. — Une occasion s'étant présentée de passer en Floride, le zélé missionnaire la saisit au bond et se rendit dans cette contrée avec un seul compagnon, le P. Dominique de l'Annonciation (1). C'était en 1558.

Mettant de côté toute considération d'amour-propre, il entendit se placer sous la conduite de ce religieux : c'était au point qu'il ne se serait pas permis en route, malgré la chaleur et l'épuisement, de tremper ses lèvres à une source d'eau fraîche, sans lui en avoir demandé la permission. Mille privations attendaient les deux hommes de Dieu. Chemins déserts, où pas être vivant n'apparaissait ! Pour ne pas mourir de faim, maintes fois ils durent se contenter de racines ou d'écorces d'arbres. Au milieu des angoisses d'une pareille détresse, ils s'estimaient heureux de pouvoir, à ce prix, rencontrer de loin en loin quelques pauvres sauvages à évangéliser et à faire entrer dans la voie du salut. Mais un trait va nous montrer ce que valent auprès de Dieu et des hommes les mérites d'un saint.

Un soldat espagnol ayant gravement désobéi au gouverneur — il y avait en plus récidive — fut arrêté et traduit en jugement. Le gouverneur, craignant, non sans raison, qu'un pareil acte d'insubordination n'eût une fâcheuse influence sur le bataillon tout entier, prononça la peine capitale. Vainement essaya-t-on de le faire revenir sur sa sentence. Dominique de Salazar, qui s'était présenté l'un des premiers pour demander la grâce du coupable, se vit brusquement éconduit ; il put toutefois obtenir un délai, pour préparer à la mort le condamné. Sans perdre un instant, il accourt à la prison et s'acquitte du mieux possible de son pénible office. Avant de se retirer, il laisse un rosaire au malheureux soldat et l'engage à le réciter de tout son cœur. Celui-ci suit le conseil et unit bien volontiers ses prières à celles du religieux qui l'a réconforté. Or, tandis que l'un et l'autre s'adressaient avec ferveur à Celle qu'on n'invoque jamais en vain, le gouverneur se sentit transformé soudain : d'irascible, d'intraitable qu'il était, il devenait doux comme un agneau. En même temps, une émotion dont il ne pouvait se défendre, le saisissait. N'y tenant plus, il se

(1) Voir *Année Dominicaine*, Mars, p. 373.

rend auprès du P. de Salazar et lui découvre son trouble. L'homme de Dieu l'écoute attentivement. Prenant ensuite la parole, il l'entretient du prisonnier, demande sa grâce et l'obtient séance tenante. On fut extrêmement surpris d'un changement semblable, car le gouverneur passait pour un homme qui ne revenait jamais sur une décision prise.

L'humble missionnaire eût aimé à passer sa vie au milieu des Indiens de la Floride, où moins qu'ailleurs il rencontrait égards et estime, mais, par contre, beaucoup de travaux et de souffrances. Le cas que l'on faisait en haut lieu de ses talents et de ses vertus allait encore déranger ses plans. L'obéissance l'ayant rappelé à Mexico, il dut prendre la direction du couvent de cette ville. Un peu plus tard, il fut nommé Vicaire Provincial, à l'unanime satisfaction des religieux, qu'il savait entraîner à son gré vers les sommets de la perfection. Il en était ainsi d'une foule de pieux fidèles que séduisaient la persuasion de ses exemples et la force de son éloquence. En effet, soit au Mexique, soit plus tard en Extrême-Orient, Dominique de Salazar ne cessa d'exercer le ministère de la prédication sous toutes ses formes. C'était là son occupation favorite, son œuvre capitale : quels que fussent ses autres labeurs, il ne faillit pas à cette tâche. Dieu, dont il recherchait uniquement la gloire, voulut lui donner ici-bas un avant-goût des délices qui l'attendaient dans la patrie, par une profusion inouïe de grâces, de bénédictions, de joies spirituelles, dès qu'une âme était sauvée par ses soins.

La première fois qu'il se rendait en Amérique, le navire avait fait escale à la Guadeloupe, pour s'approvisionner d'eau et de vivres. Le P. de Salazar profita de la circonstance pour s'avancer dans les terres. A l'entrée d'une case il aperçoit un petit enfant qui n'avait plus qu'un souffle de vie. Il s'approche et le baptise. L'enfant mourut aussitôt après. La joie fut telle au cœur du missionnaire qu'il déclarait n'en avoir, de sa vie, goûté une pareille.

III. — Pendant que Dominique de Salazar gouvernait sagement la Province dominicaine du Mexique, on eut besoin d'envoyer en Espagne un homme expérimenté pour traiter certaines affaires regardant les intérêts du pays. Le V. Père fut désigné pour cet office de dévouement, et partit sans crainte d'affronter les dangers de la mer. A la cour de Madrid, il parla avec une franchise dont on lui sut gré ; et quand le but de sa mission eut été rempli, Philippe II, qui avait reconnu la haute valeur de ce religieux, le présenta au Pape Grégoire XIII, pour

devenir le premier évêque des Philippines. Le Souverain Pontife répondit par une Bulle du 16 février 1579. Surpris de cette proposition inattendue, l'humble Père songea d'abord à refuser. Puis, se ravissant, il accepta, sachant fort bien que, sur ces plages lointaines, la charge épiscopale lui serait incomparablement plus féconde en épine qu'en jouissances et honneurs mondains. Après sa consécration, il reprit la mer, emmenant un certain nombre de ses frères en religion. Mais un douloureux sacrifice l'attendait. La peste se déclara pendant la traversée, et avant d'aborder au Mexique, presque tous les compagnons du nouvel évêque avaient été victimes du fléau. Seul, le P. Christophe de Salvatierra fut assez valide pour le suivre en Extrême-Orient. Heureusement, à la vue de sa détresse, trois Jésuites, cinq Frères Mineurs et vingt Pères Augustins se joignirent à eux, et tous arrivèrent à Manille dans le courant de l'année 1581.

Là, tout était à créer. Sous la bénédiction de Dieu, et avec le concours de ses auxiliaires apostoliques, le premier évêque des Philippines réalisa des merveilles. Il parvint à construire une église cathédrale, à la doter d'un chapitre et d'un groupe de clercs dont l'entretien fut bénévolement assuré par le trésor royal. Un tel succès dut être acheté au prix d'incessantes démarches et d'écrasants labeurs ; mais l'homme de Dieu ne reculait devant aucune fatigue, quand il s'agissait d'assurer le bien. Il eut, en outre, l'heureuse idée de convoquer en assemblée synodale, les prêtres qu'il avait sous la main, et de grouper autour d'eux quelques laïques influents, en vue des intérêts de la mission. Ce concours lui fut précieux à tous égards, tant pour les réformes jugées nécessaires que pour l'abolition de certaines coutumes ou pratiques voisines du scandale. Il en fut de même pour l'établissement d'une règle uniforme à suivre au saint tribunal, en divers cas de conscience compliqués, propres à ces régions. Pas un prêtre qui ne l'accueillît avec une parfaite docilité : la ligne de conduite désormais tracée aplanissait, en maintes circonstances, des difficultés qui paraissaient inextricables.

Mais ce qui assura à l'œuvre entreprise l'appoint le plus sérieux, ce fut la vie sainte du pontife. Rien ne fut changé dans ses habitudes monastiques, pas même le vêtement de l'Ordre, qu'il garda, aussi bien que les règles, comme au couvent. Jamais, en effet, il ne voulut rompre ni l'abstinence, ni les jeûnes : au milieu de la nuit, immanquablement, il se levait pour réciter Matines avec son chapelain et faire oraison.

Maintes fois sa patience fut soumise à de rudes épreuves. Dominique de Salazar eut la grâce de garder son âme bien affermie dans la paix, œuvre d'autant plus méritoire qu'il avait un naturel vif et irascible.

Un jour, il se présente chez le gouverneur de Manille, Gomez Pérez Dasmarinas, pour l'entretenir du sort lamentable des Indiens. Au lieu d'accueillir des plaintes trop bien fondées, cet homme, aveuglé par la colère, accable l'évêque d'invectives et finit par lui porter un coup en pleine poitrine, en disant : « Va au diable, Evêque ; je sais ce que j'ai à faire. » Le saint prélat sortit sans répliquer, mais attendit au dehors que la colère du gouverneur fût calmée. Alors, rentrant dans le cabinet du seigneur Gomez, il lui dit : « Je ne puis vous laisser sous le coup de l'excommunication que vous venez d'encourir : je viens vous en relever, agréez ma démarche. » Vaincu par cet excès de charité, Don Gomez se prosterne, implore son pardon et s'engage à réparer l'outrage fait par lui à la religion en la personne de l'évêque des Philippines.

IV. — La Providence, qui destinait le V. Père à atteindre une haute sainteté, se montrait à son égard prodigue de ces croix douloureuses, et chacune d'elles mettait en relief l'invincible patience du serviteur de Dieu. Malgré sa vigilance à garder son cœur et ses sens, la réputation de notre prélat fut gravement attaquée à l'occasion d'une œuvre délicate qu'il avait résolu de mener à bonne fin.

Dans ces régions, mêlées d'indigènes et d'étrangers européens, la prostitution s'affichait au grand jour. Pour couper le mal dans sa racine, l'évêque de Manille retira tout près de son palais épiscopal des femmes perdues, et réussit à en convertir un bon nombre. Furieux de voir échapper leur proie, les libertins se vengèrent en répandant d'atroces calomnies contre l'honneur du prélat. Jeunes gens et hommes vicieux s'y laissèrent prendre ; et, qui plus est, certains ecclésiastiques accueillirent ces rumeurs injurieuses. Dominique de Salazar n'employa d'autres armes contre ses détracteurs que celles de la douceur et de la prière. Un jour pourtant, on le vit, en disant la Messe, se tourner vers le peuple avec le Corps de Jésus-Christ en main, et dire humblement : « Que cet aliment sacré soit pour mon âme un gage de mort éternelle, si ma conscience me reproche les crimes que l'on m'impute. » Il continua tranquillement son œuvre ; bientôt, sa vertu paraissant en pleine lumière, les plus âpres à le décrier devinrent ses plus ardents panégyristes.

L'admirable charité du serviteur de Dieu était aussi ingénieuse que féconde. Aucun besoin auquel il ne s'intéressât. Il confia l'éducation de la jeunesse aux Pères de la Compagnie de Jésus, fonda un hôpital, qui fut desservi par les fils de saint François, et répandit à profusion ses aumônes dans le sein des pauvres. « Les revenus et la fortune d'un évêque, disait-il, ne sont bien à leur place que dans la besace des indigents. » Chaque vendredi, il visitait l'hôpital, la prison, les malades à domicile, laissant partout les marques d'une générosité délicate et empressée. Mais plus il donnait, plus il recevait : l'expérience l'avait merveilleusement instruit sur ce point.

Un jour, une personne d'un rang honorable vient lui confier sa détresse. Le prélat en avise son majordome, un saint prêtre nommé François Cervantes, qui l'avait suivi du Mexique. Hélas ! la caisse était vide, ou peu s'en fallait. « Prenez ces quelques pièces de monnaie, dit le prélat, c'est tout ce qui me reste. » La nuit suivante, un riche propriétaire, que Dominique de Salazar avait jusqu'alors vainement engagé à se défaire d'un argent mal acquis, se sentit soudainement pris de remords. Dès l'aube du lendemain, pressé par l'aiguillon de sa conscience, il accourt remettre quatre cents *pesos* à son évêque, lui laissant toute latitude d'en disposer à son gré. L'homme de Dieu mande aussitôt son obligée de la veille et lui dit : « Pour une modique obole que je vous ai donnée hier, Dieu me met entre les mains une fortune. Voilà cinquante *pesos* ; quand plus tard, à votre tour, vous serez devenue riche, rappelez-vous les jours de votre indigence et secourez largement les pauvres. » L'avis fut retenu et dans la suite mis à profit.

Etranger à tout intérêt personnel, le serviteur de Dieu semblait n'avoir de souffle que pour autrui. Au lendemain d'une grave maladie, encore sous le coup d'une faiblesse extrême, il voit arriver des confins de l'île trois religieux et deux clercs séculiers, désireux de recevoir les saints ordres. Dans l'état où il se trouvait, n'était-ce pas tenter la Providence que de vouloir entreprendre une cérémonie assez longue ? L'amour des âmes devait l'emporter. Malgré les objections faites par son entourage, le saint pontife monta à l'autel, et sa charité fut visiblement bénie, car il put sans fatigue sérieuse accomplir les rites sacrés de l'ordination.

Quand il vint du Mexique pour prendre possession de son siège, l'eau potable manqua pour les vingt religieux Augustins qui naviguaient sur son vaisseau. Apprenant leur détresse, Dominique de

Salazar s'empressa d'y remédier. Très peu d'eau lui restait pour son usage personnel. Il la donne, priant Dieu de l'augmenter. Or, cette petite provision se multiplia tellement qu'elle suffit aux besoins de tous pendant la longue traversée.

Ce ne fut pas le seul miracle que le Ciel opéra, à la considération de ses mérites.

Une pirogue, chargée d'Indiens, voguait péniblement sur un bras de mer très dangereux : un violent coup de vent renversa le frêle esquif. En face du péril, un des Indiens, qui connaissait de réputation le saint évêque Dominique, engage ses compagnons à l'invoquer. Sur-le-champ le vent tomba, la barque parvint à se redresser et comme par enchantement aborda au rivage. Les Indiens étaient sauvés.

V. — Cependant les intérêts religieux de son vaste diocèse exigeaient de l'évêque de Manille un voyage en Europe. L'an 1593, Dominique de Salazar s'embarqua, en compagnie de son chapelain, Dom Cervantes, et du P. Michel de Benavidez, envoyé à titre de Procureur général de la Province des Philippines, près les cours de Madrid et de Rome.

Peu après le départ arriva le fait suivant.

Le P. de Benavidez se promenait à la proue, quand un fort roulis le jeta par-dessus le bord. « Un homme à la mer ! » crie-t-on aussitôt. Au milieu de la confusion, le pilote fut lent à manœuvrer, et, quand le vaisseau s'arrêta, on était déjà loin de l'accident. L'évêque de Salazar était dans sa cabine avec son chapelain. Au bruit de l'événement, il tombe à genoux. Soudain apparaît sur le pont le P. de Benavidez, apporté par une vague comme un nouveau Jonas sauvé des flots. Il n'y eut qu'une voix parmi les matelots et les passagers pour attribuer cet étonnant prodige aux mérites du saint prélat.

Quelques jours après, une bourrasque imprévue brise le mât de misaine et fait tomber à l'eau toute la voilure, qui entraîne à sa suite la coque du vaisseau. « Nous sommes perdus ! » crient les passagers. Dominique de Salazar se met en prières. Dieu inspire aux matelots d'enrouler autour du cabestan un gros câble amarré à la voile submergée : quarante hommes se mettent à tirer sur le câble. Bientôt la voile remonte, le navire se redresse : il est sauvé. Tous encore de proclamer un éclatant miracle et de remercier le serviteur de Dieu.

Arrivé en Espagne, l'évêque des Philippines reçut le plus favorable accueil de Sa Majesté catholique. Philippe II lui accorda divers avantages pour son église cathédrale, son chapitre canonial et pour l'exercice des œuvres apostoliques dans ces contrées éloignées. A la demande du vénérable prélat, il fut décidé qu'on solliciterait du Souverain Pontife l'érection du siège de Manille en métropole avec trois évêchés suffragants : Nouvelle-Ségovie, Cacères et Cebu ou Nom de Jésus. Cette division fut opérée par Clément VIII au cours de l'année 1595.

Epuisé par les austérités, les travaux, les voyages, Dominique de Salazar, ayant traité en cour de Madrid les affaires de son Eglise, songea à se démettre de l'épiscopat pour se retirer au couvent de Saint-Etienne, berceau de sa vie religieuse, à Salamanque. Déjà il avait écrit pour demander une cellule ; mais la mort le prévint. Il décéda à Madrid, le 4 décembre 1594, laissant après lui, disent tous les historiens de sa vie, une très grande réputation de sainteté. Son corps, revêtu de l'habit dominicain, fut inhumé dans la salle capitulaire du couvent de Saint Thomas, à Madrid. Sur la pierre tombale fut gravée l'inscription suivante :

Hic jacet Dominus Fr. Dominicus Salazar, O. P.

*Philippinarum Episcopus, doctrina clarus, verus religiosæ vitæ sectator,
Suarum ovium piissimus Pastor, pauperum pater et ipse vere pauper.*

Obiit 4 die decembris anno 1594.

Ci-git messire Fr. Dominique de Salazar, des Frères Prêcheurs, illustre par la doctrine, vrai sectateur de la vie religieuse, Pasteur tout dévoué à ses brebis, père des pauvres et lui-même vraiment pauvre. Il mourut le 4 décembre 1594.

Les funérailles du vénéré prélat furent célébrées aux frais du trésor royal. Par ordre de Philippe II, les membres du Conseil de Castille et ceux du Conseil des Indes, y assistèrent. Le dénuement de l'homme de Dieu en mourant excita une édification profonde. Le jour de son trépas, il lui restait pour tout argent six *réaux*, environ un franc soixante de notre monnaie. On savait qu'il s'était toujours refusé à distraire de ses revenus quelques légères sommes en faveur de sa famille, pourtant sans fortune. En vue de réparer cet excès de délicatesse, le roi d'Espagne affecta à la sœur de notre prélat une rente annuelle prise sur sa cassette privée.





Le V. P. VINCENT GIANCARDO,
de Palerme()*

(1570-1631)

Ce grand Religieux, né à Palerme, en 1570, reçut l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique de cette ville, étant âgé de quinze ans. Vainement le démon s'efforça de le retenir dans le monde : le pieux jeune homme déjoua ses ruses et remporta sur l'ennemi de sa vocation une victoire signalée.

Plein d'ardeur et de bonne volonté, il fit de rapides progrès dans les voies de la spiritualité et dans l'étude des sciences ecclésiastiques. N'étant pas encore en âge d'être élevé au sacerdoce, il remplissait déjà avec honneur la charge de Lecteur, qui lui fut maintenue pendant quinze années consécutives. Institué par le Chapitre général de 1608 Régent de l'Etude de Palerme, il mit en tel relief son enseignement, que l'on voyait se presser au pied de sa chaire un très grand nombre de réguliers et de séculiers. Ce fut de ce cénacle que le Saint-Siège tira, dans la suite, la plupart des évêques et prélats de la Sicile. Pouvait-on mieux rendre hommage à la haute valeur du maître et faire un plus bel éloge de ses talents et de ses vertus ?

Au bout d'un certain temps, Vincent Giancardo fut élu Prieur de son couvent d'affiliation et il le gouverna à quatre reprises. En 1615, il assista au Chapitre de Bologne, comme définiteur ; en 1618, à celui de Lisbonne, à titre de Provincial, honneur qui lui échut trois fois.

Le V. Père eut encore à remplir la charge de questeur et de qualificateur du Saint-Office pour l'île de Sicile. Doué d'une prudence consommée, d'une habileté remarquable au maniement des affaires, partout où il passa, il n'y eut qu'une voix pour louer comme ils le méritaient ses éminents services. Chose à peine croyable, malgré le poids écrasant de ses occupations multiples, ce grand homme, devenu le conseiller d'une foule de savants, de princes, de pasteurs des âmes, trouvait le temps de donner au public des ouvrages de théologie, de

(*) Marchese : *S. Diario Domen.*, tome VI. — Echard : *Script. O. P.*, II, 472.

philosophie et de droit canon. Signalons aussi une compilation, fort appréciée, des plus importantes décisions rendues par le tribunal de l'Inquisition.

II. — Les vertus du docte religieux égalaient son savoir. Rigide observateur de ses règles, il n'usa jamais de dispense hormis le cas d'absolue nécessité. Tant que sa santé le permit, il jeûna au pain et à l'eau tous les samedis de l'année, en l'honneur de la très sainte Vierge, et aussi les vigiles des principales fêtes. A sa mort, l'on trouva dans sa cellule quantité d'instruments de pénitence, dont il faisait un usage journalier. Son culte pour la sainte pauvreté n'est pas moins édifiant. En se rendant aux Chapitres généraux, il ménageait si bien le viatique mis à sa disposition, qu'il le rapportait à peu près intact, pour être distribué aux maisons de sa Province les plus dépourvues de ressources. Son assiduité à l'oraison ne connaissait aucune excuse. Si quelque affaire urgente l'empêchait d'y vaquer à l'heure réglementaire, il prenait sur son sommeil le temps qu'il n'avait pu y consacrer pendant le jour. A le voir à l'autel, on eût dit un séraphin. Pour dérober aux regards indiscrets les élans de sa ferveur, il aimait à célébrer dans une chapelle privée. Patient au milieu des traverses, inébranlable dans l'adversité, le serviteur de Dieu supporta sans se plaindre le procédé infâme dont il fut victime de la part de certains esprits envieux. Jaloux de la réputation dont jouissait le saint homme dans toute la Sicile, quelques misérables eurent l'audace de contrefaire son écriture et d'envoyer sous sa fausse signature une lettre injurieuse aux membres de l'aristocratie qui l'estimaient le plus. Le V. Père eut la douleur de voir ses meilleurs amis, le prince Philibert, entre autres, vice-roi de l'île, se tourner contre lui. C'est ici qu'éclate sa rare vertu. D'un mot il pouvait aisément confondre ses lâches adversaires ; il préféra se renfermer dans le silence et laisser à Dieu le soin de le justifier. L'iniquité se dévoila d'elle-même et le bon religieux sortit de l'épreuve plus grand que jamais.

III. — Ce fut au couvent de Catane que le P. Vincent Giancardo termina sa féconde carrière. En arrivant dans cette maison pour y faire la visite canonique, il eut le pressentiment de sa fin prochaine et dit à ceux qui l'entouraient : « Ce sera ici le lieu de mon repos ! » Trois jours après, il tombait foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Bien qu'il ne donnât pas signe de connaissance, chaque fois qu'on essayait de lui découvrir la poitrine, il s'y opposait avec énergie. Passait-on outre, il se couvrait aussitôt avec ses mains. Même en cet état de mort, il ne cessa d'avoir sur les lèvres des versets de Psaumes et de murmurer de pieuses oraisons jaculatoires. Il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 4 décembre 1631, fête de sainte Barbe, une des saintes qu'il avait le plus aimées. Quand on lava son corps, on le vit étendre ses deux mains pour se couvrir modestement, et il ne les retira qu'au moment où on lui mit la tunique.

La mort du P. Giancardo fut loin de passer inaperçue dans l'île de Sicile et dans l'Ordre de Saint-Dominique. A l'occasion d'une cérémonie funèbre célébrée à notre église de Sainte-Zite, à Palerme, un orateur de talent, le P. Jean-Baptiste Christodore, Franciscain, prononça une remarquable oraison funèbre, qu'il édita ensuite. Le Chapitre général, tenu à Rome l'an 1644, cite Vincent Giancardo parmi les religieux de l'Ordre décédés « en opinion de sainteté ». Trois ans après l'inhumation du serviteur de Dieu, le caveau où reposaient ses restes ayant été ouvert, la dépouille mortelle du vénérable religieux fut trouvée dans un état parfait de conservation. La ville entière se porta au couvent de Saint-Dominique pour contempler cette merveille.

Divers auteurs ont fait du P. Vincent Giancardo des éloges pompeux. Antonio Mongitore, dans sa *Bibliothèque sicilienne*, le met parmi les écrivains distingués de Sicile, et Maurice de Gregorio, dans l'ouvrage intitulé *Condottiere de' Predicatori*, mentionne ses commentaires sur la *Prima Secundæ* et la *Secunda Secundæ* de saint Thomas. Echard lui consacre un article louangeur.



La V. Sœur VINCENTE

Professe du Monastère de Saint-Mathias, de Bologne ()*

(1543)

R IEN de plus extraordinaire que la vocation de cette Religieuse ! Elle était loin de songer à entrer dans un monastère : très éprise, au contraire, de tous les vains amusements du siècle, elle allait

(*) Pio ; P. I., I. (L. I.), III, 445. — Marchese, *Diario*, VI.

accueillir en souriant le parti qu'elle rêvait, quand une nuit Notre-Seigneur lui apparaît et lui déclare que, si elle reste dans le monde, son salut court les plus grands dangers. Et, afin de l'encourager à répondre à l'appel tout gratuit de la Miséricorde céleste, il lui promet un riche joyau qu'il tenait à la main et l'assure qu'un jour les personnages les plus illustres se feront un plaisir de la combler d'honneur !

Etonnée, ravie, la jeune fille écoute encore ; mais la vision s'était évanouie. Un changement complet se fait aussitôt dans le cœur de Vincente. Elle ne peut plus ni voir ni sentir les frivolités qui jusqu'alors l'ont si étrangement passionnée : à tout prix elle veut y renoncer ; et sans différer, elle s'enfuit du toit paternel et vient frapper à la porte du cloître dominicain de Saint-Mathias, en sollicitant l'habit de converse.

II. — La vie qu'elle mena dans cette pieuse maison fut tout angélique. Simple, modeste, obéissante, recueillie, notre Sœur cultivait avec un soin jaloux et une prédilection toute familière l'exercice de l'oraison. Elle y était favorisée des grâces les plus précieuses ; il n'était point rare de voir son corps, soulevé de terre, suivre le vol de son âme. Un jour, le divin Maître lui apparut de nouveau : « Je t'ai promis deux choses, lui dit-il, je viens remplir mes engagements ; voici d'abord l'anneau que je t'avais montré, je te le donne. Avant peu, tu verras l'effet de ma seconde parole. »

Le lendemain, la pieuse converse fut désignée pour la quête. A peine sortie dans la rue, elle se croise avec la magnifique escorte de Charles-Quint, qui se rencontrait alors à Bologne avec le pape Clément VII. L'Empereur distingue cette religieuse au milieu de la foule des curieux. Il fait arrêter son carrosse, et, mettant pied à terre, s'avance vers elle, en lui prodiguant toutes les marques de l'estime et du respect, et ne la quitte qu'après lui avoir remis une aumône vraiment royale. Malgré sa rare modestie, Sœur Vincente fit bonne contenance, et, toute joyeuse, accourut raconter à sa supérieure ce qui lui était arrivé. La riche offrande servit à l'achat d'un diadème d'argent pour le tableau de la Madone de saint Luc, tenu en grande vénération dans le monastère.

III. — Loin de se laisser éblouir par l'éclat de ces faveurs extraordinaires, l'humble fille resta toujours petite à ses propres yeux. Ennemie

de l'oisiveté, elle se livrait avec entrain aux rudes labeurs de son rang et paraissait infatigable à la tâche. Un jour, cependant, écrasée sous le poids du fardeau, elle eut un moment de faiblesse : la plainte effleura ses lèvres. Aussitôt elle lève les yeux au ciel, et aperçoit Notre-Seigneur cloué sur la croix ! ... « Regarde, lui dit-il ; vois combien j'ai souffert pour toi ! Et tu te refuserais à endurer une légère fatigue pour mon amour ! » Confuse de sa lâcheté, Vincente se jette à genoux et implore son pardon.

Une autre fois qu'elle était gravement malade à l'infirmerie, notre Sœur se disposait à recevoir les sacrements, quand soudain la douce Madone du tableau de saint Luc, qu'elle n'avait cessé d'invoquer, se montre devant elle. — « Rassure-toi, mon enfant, lui dit Marie, demain tu seras guérie, et voici le signe auquel tu connaîtras la vérité de mes paroles : ce soir, une personne inconnue fera don à mon tableau d'une très riche dentelle. » Quelques heures après, on apportait le présent annoncé ; et, le lendemain, au grand étonnement des médecins, la malade quittait le lit et l'infirmerie.

Ce ne fut que longtemps plus tard, après une laborieuse carrière, que la servante de Dieu laissa les tristesses de cette vallée de larmes, pour entrer, comblée d'années et de mérites, dans la joie de son Seigneur, le 4 décembre 1543.



LE MÊME JOUR

1322 — Le V. Père HUGUES DE PRATO, appelé aussi de Préfleuri. Né à Prato, en Toscane, il revêtit les livrées dominicaines au couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence.

Léandre Albert parle ainsi de lui :

« Fr. Hugues, issu de la famille des Vinaci, à Prato, fut un homme d'une très grande éloquence, un prédicateur insigne de la parole de Dieu. Tous ses auditeurs étaient suspendus à ses lèvres et l'écoutaient comme un oracle venu du ciel. Si long que fût son discours, jamais il n'engendrait le moindre ennui. C'est la meilleure preuve de la douceur que distillait son langage. Il enseigna la philosophie à Naples avec un tel succès qu'au son donné par la grosse cloche de la cathédrale, se réunissaient autour de sa chaire non seulement les étudiants, les maîtres, les interprètes des Lettres sacrées, mais

encore les laïques de toute condition. Il avait une conversation enjouée, une remarquable habileté en affaires et se montrait confesseur très éclairé. Il prêta un très utile concours au cardinal Nicolas de Prato pour l'érection du couvent de Prato, et il y mourut en grande dévotion et humilité, le 4 décembre 1322, la soixantième année de son âge et la quarante-sixième année de sa prise d'habit. On l'ensevelit avec de grands honneurs à l'entrée de la salle capitulaire. A ses funérailles assistèrent les religieux de tous les Ordres établis dans la ville, ainsi que les nobles et le peuple : le patriarche d'Aquilée officia pontificalement. Hugues de Prato a laissé des sermons élégants et fort pratiques, tant pour les dimanches de l'année que pour les fêtes des saints (1). »

Ces sermons, ajoute Echard, bien qu'ils sentent la simplicité de l'époque où ils furent composés, sont loin de déplaire aux oreilles d'un siècle plus poli et plus délicat. Ils sont lus avec avidité et recherchés par de très célèbres orateurs chrétiens, à cause de leur excellente méthode et de la puissance du raisonnement. Aussi ont-ils été édités en divers lieux et en formats variés.

Dans le prologue des sermons du temps, l'auteur débute ainsi : *Ego oriundus de Prato, florido de Prædicatorum Ordine minimus*, etc. : « Moi, originaire de Prato, le dernier de l'Ordre fleuri des Frères Prêcheurs... » — Des deux mots *Prato* et *florido*, séparés dans le texte, la postérité, dit Echard, a fait une seule expression contrairement à l'intention de l'auteur, qu'elle appelle pour cela : *Hugo de Prato florido*. — Hugues de Préfleuri. — (Borselli : *De gen. mag.* — Pio : *Huomini illust.* P. I., l. II, n. 10. — Echard : *Script. O. P.*, I, 551.)

1470 — A Mont-Rosi, près de Nepi, dans le patrimoine de Saint-Pierre, le V. Père JACQUES DE PETRIS ou PETRI, originaire de Brescia, ce qui lui a valu de certains auteurs la dénomination de Jacques de Brescia.

Son érudition et sa piété le firent choisir pour être Inquisiteur général en Lombardie. Sa prudence et son zèle, dans cette délicate fonction, l'ont fait regarder comme un type d'homme apostolique. Léandre Albert l'appelle une lime très acérée de l'hérésie — *hæreticorum lima severissima*. — Par ses soins, grand nombre de dissidents abjurèrent leurs erreurs. Quant aux opiniâtres, que ses charitables remontrances ne pouvaient fléchir, il les chassa impitoyablement du territoire soumis à sa juridiction.

De son temps surgit entre les fils de saint François et ceux de saint Dominique une querelle fameuse sur la condition du Sang de Notre-Seigneur, durant les trois jours passés au tombeau. En voici l'origine : Le Vendredi-Saint 1463, un prédicateur franciscain, nommé Jacques de Marchia, avança que le sang versé à la Passion, tout le temps qu'il était resté hors du corps de Jésus-Christ, avait cessé d'être uni à la personne divine et par là même

(1) *De vir. illustr.* O. P., fol. 144.

d'avoir droit à l'adoration. Il avait ajouté que cet enseignement était celui de son Ordre. Jacques Petri, informé de la chose, chargea un de ses frères, qui prêchait le même jour, de protester contre cette proposition, erronée et même hérétique. Puis il somma l'orateur franciscain de se rétracter au plus tôt, sous peine d'être cité au tribunal de l'Inquisition.

Grand émoi parmi les fidèles, prenant fait et cause, les uns pour les Frères Mineurs, les autres pour les Prêcheurs. L'affaire fut portée devant le Pape. Pie II, alors régnant, ordonna aux Généraux des deux Ordres de choisir chacun trois habiles théologiens pour discuter sur la matière en sa présence, aux fêtes de Noël suivantes. Du côté des Frères Prêcheurs furent désignés Jacques de Brescia, Gabriel Cassafages, Inquisiteur de Bologne, et Vercellin de Verceil, théologien en grand renom. Les Frères Mineurs eurent, pour plaider leur cause, François de Savone, devenu plus tard le cardinal de la Rovère et Pape sous le nom de Sixte IV, Guillaume Varallon, de Dinan en Bretagne, docteur de l'Université de Paris, et un troisième dont le nom ne nous est pas parvenu.

Écoutons maintenant un témoin auriculaire, Gobelini, secrétaire du Pape Pie II.

« Ce fut, dit-il, une chose vraiment belle et réjouissante d'entendre lutter de paroles ces doctes personnages, ces hommes de génie, et de voir tantôt l'un tantôt l'autre prendre l'avantage. La discussion dura trois jours, dans le palais du Souverain Pontife à Rome, en présence de Sa Sainteté, du Sacré-Collège et de nombreux prélats. Le combat fut si vif et si opiniâtre, qu'en plein hiver, tandis que la terre était partout glacée, les champions ruisselaient de sueur. Les spectateurs écoutaient attentivement : nul n'eût osé troubler l'orateur. On entendit d'abord un Frère Mineur, puis un Frère Prêcheur, et successivement les combattants des deux camps. Lorsque les intéressés eurent cessé de discourir, on permit à d'autres théologiens de prendre la parole. Nouvelle joute pleine de noblesse. La principale discussion s'éleva entre deux prélats, Dominique de Dominicis, évêque de Torcelli, et Laurent Proverella, de Ferrare, très versés l'un et l'autre dans la théologie. L'évêque de Torcelli, qui d'abord pensait comme les Franciscains, se rangea définitivement du côté opposé; l'évêque de Ferrare, au contraire, soutenait énergiquement les Frères Mineurs et mettait tous ses efforts à combattre l'opinion des Prêcheurs.

« Le Pape, ayant congédié l'assemblée, délibéra plusieurs jours, avec les cardinaux. La majorité se prononça en faveur des Prêcheurs; mais, pour ne pas entraver la mission des Frères Mineurs, alors occupés à prêcher la croisade contre les Turcs, il plut à Sa Sainteté de renvoyer la sentence à plus tard (1). »

(1) Echard cite l'exorde de chacun des deux premiers plaidoyers, avec d'autres détails intéressants, que l'on peut lire au tome I de son ouvrage, p. 822.

Jacques de Brescia, s'étant signalé en cette occasion par la profondeur de sa doctrine, fut nommé Vicaire général de l'Ordre par Martial Auribelli, devenu lui-même Maître général pour la seconde fois. Il remplit ses fonctions avec sagesse et dévouement, rendit des services signalés à son Ordre et à l'Eglise, composa de savants ouvrages et mourut saintement, l'an 1470. — (Leandre Albert, Lopez, Fernandez, Altamura; Echard, I, 822. — Fontana, *Theatrum*, 464, et *Monum.* ad ann, 1463.)

147. — Le V. Père GABRIEL CASSAFAGES, dont il vient d'être question, était Catalan d'origine. Il naquit à Barcelone et y fit profession. Mais il quitta sa patrie, assez jeune religieux, avec plusieurs autres Frères catalans qui, attirés par la bonne odeur de la réforme introduite à cette époque au couvent de Bologne, passèrent en Italie et donnèrent leur utile concours à l'œuvre saintement inaugurée. Gabriel Cassafages devint Prieur de Bologne et Régent du *Studium*. Nommé Inquisiteur de la région, vers l'an 1460, il s'acquitta si parfaitement de sa charge, qu'appelé, l'année suivante, par le Maître général, pour diriger l'Ecole de Sainte-Marie-sur-Minerve, Pie II voulut qu'il gardât son office d'Inquisiteur, et par un Bref du 4 décembre 1461, inséré au Bullaire de l'Ordre, l'autorisa à se substituer un Vicaire à Bologne, jusqu'au temps où, sa fonction de régent étant expirée à Rome, il viendrait reprendre l'exercice de son ministère inquisitorial. Les auteurs qui nous parlent de ce docte et pieux religieux n'indiquent pas la date exacte de sa mort. — (Léandre Albert, *De vir. ill.*, fol. 140. — Lopez, P. III, I. III, c. II. — Echard, I, 822.)

147. — VERCELLIN DE VERCEIL, troisième athlète dans la querelle relative à la divinité du précieux Sang, est distinct d'un autre religieux de même nom, placé par Altamura au XIV^e siècle et mentionné dans notre *Année Dominicaine* à la date du 29 avril.

Antoine de Sienne appelle notre vénérable Père un philosophe consommé, un théologien émérite, un savant très versé dans les Lettres sacrées. Il écrivit, continue Antoine de Sienne, une Somme de logique, intitulée par lui-même *Tetralogus*; un autre traité de logique portant en tête *Antiocham*, c'est-à-dire contre Ocham; des réflexions sur les évangiles des dimanches, de nombreuses instructions dominicales, enfin des hymnes et séquences en l'honneur des saints.

Nous ignorons également la date précise de sa mort. — (Ant. de Sienne, *Biblioth. Frat. O. P.*, fol. 260. — Echard, etc.)

1602 — A Vilna, en Pologne, le V. Père MELCHIOR WARKI, non moins distingué par son savoir que par la sainteté de sa vie.

Dès son entrée dans l'Ordre, il se fit remarquer par sa ferveur et son amour

des biens célestes. Associant dans une harmonieuse alliance la contemplation et l'étude, il ne quittait la première que pour vaquer à la seconde, et ses succès dans l'une allaient de pair avec ses progrès dans l'autre. S'il obtint tous ses grades dans les sciences sacrées, il s'éleva également à tous les degrés de l'oraison et arriva aux états les plus sublimes de l'extase. Etranger alors à tout ce qui se passait autour de lui, aucun bruit, si violent fût-il, ne parvenait à le troubler. Sa poitrine devenait brûlante, ses membres rigides et insensibles : sans le battement presque imperceptible du cœur, on l'eût cru réellement mort. La cause de ces phénomènes était la charité, l'amour de Dieu sans mesure, qui consumait l'âme du saint religieux.

Avec les auteurs que nous suivons, ne nous étendons pas sur sa vie austère. On le comprend aisément, pour un cœur ainsi emporté vers le ciel, que pouvaient bien peser les choses d'ici-bas ? Notons seulement que, toute sa vie, il jeûna quatre jours de la semaine, au pain et à l'eau. Si, d'après la parole de Notre-Seigneur lui-même, le jeûne et l'oraison sont l'unique moyen de chasser les pires démons (1), quel ne dut pas être le pouvoir du P. Melchior sur ces esprits mauvais ? L'histoire de sa vie est là pour le dire : beaucoup de saints canonisés furent moins puissants que lui pour délivrer les possédés.

Pendant de longues années, le V. Père gouverna, en qualité de Prieur, la communauté de Vilna. Il y déploya autant de prudence que de fermeté. Vrai modèle de sainteté, il prêchait plus encore par la force de l'exemple que par la persuasion de la parole. C'est ainsi qu'il chemina toute sa vie, s'élevant chaque jour de degré en degré vers les plus hautes cimes de la perfection. Une mort précieuse devant Dieu et les hommes fut le digne couronnement de sa vie.

Le V. Religieux avait une très tendre dévotion pour la vierge-martyre de Nicomédie, sainte Barbe. Chaque année, il solennisait sa fête avec de pieux transports, convaincu qu'il mourrait sous ses auspices. L'an 1602, le P. Melchior fêtait donc, suivant sa coutume, sa sainte bien-aimée quand, vers le milieu du jour, il convoqua toute la communauté et dit : « Mes Frères, vous me voyez joyeux ; j'ai bien lieu de l'être. Je vous annonce que, ce soir même, je serai convié à partager la gloire et le bonheur de ma douce protectrice, sainte Barbe. Que le Père Sous-Prieur ait la bonté d'entendre ma confession et de m'administrer les derniers sacrements. » Ce langage causa une grande surprise et une profonde douleur. On hésitait, on refusait d'ajouter foi à la parole du vénéré Prieur. Rien dans son extérieur ne faisait présager une fin prochaine. L'homme de Dieu, éclairé par une lumière prophétique, insista : « Détrompez-vous, dit-il, croyez à mes paroles ; la mort approche, l'ennemi du salut est là, prêt à fondre sur moi ; de grâce, ne me refusez pas l'huile sainte qui me fortifiera pour la lutte suprême.

(1) S. Marc, IX, 28.

Non, ma lampe ne sera pas dégarnie quand, au milieu de la nuit, retentira la voix de l'Époux! » Bon gré mal gré, il fallut se rendre à des instances motivées par une connaissance surnaturelle. Le V. Père se confessa et reçut à genoux le saint Viatique et l'Extrême-Onction. La cérémonie terminée, Melchior Warki, assis sur son grabat, récita, alternativement avec les Frères, les Psaumes de la Pénitence, les Litanies des Saints et la prière de la Recommandation de l'âme; puis il entonna le *Subvenite Sancti Dei; occurrere Angeli Domini*, et, pendant que la communauté poursuivait la touchante antienne, le moribond rendit doucement son âme à son Créateur. — (Bzovius : *De propagine sancti Hyacinthi*. — Pio, P. I, l. IV, n. 119.)

1648 — Au couvent de Saint-Dominique de Oaxaca, le V. Père LOUP CUELLAR.

Ce fut un homme vraiment apostolique, qui, durant l'espace de vingt-deux ans, travailla, au prix d'immenses fatigues, à la conversion des Indiens. Il trouva dans ces fonctions ce que Notre-Seigneur a promis à ses disciples, c'est-à-dire l'occasion de pratiquer la patience au degré le plus héroïque. Devenu perclus de tous ses membres, il finit même par perdre l'ouïe et la vue. Cette dure épreuve ne put altérer tant soit peu la sérénité de son âme. Au contraire, la joie qu'il ressentait, en se voyant ainsi cloué à la croix, rayonnait sur son visage. Dieu le favorisa du don de prophétie, et la mort du bon missionnaire fut précieuse à ses yeux. On assure que le V. Père opéra plusieurs miracles. Le peuple le regardait comme un saint, et l'évêque d'Oaxaca partageait cette opinion. De là vint qu'après son trépas ses habits furent mis en pièces, et les morceaux pieusement conservés par les fidèles comme des reliques. — (*Acta Cap. Gener.* 1650 : Monum. O. P. Ed. Reichert, XII, p. 367.)

1656 — A Rome, au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le V. Père FRANÇOIS MASSA.

L'amour respectueux qu'il porta toujours à la Très Sainte Vierge, son zèle infatigable à propager la dévotion du Rosaire, lui attirèrent l'estime et la vénération du peuple romain. Il consacrait tous ses labeurs à l'œuvre du Rosaire, quand vint à éclater la terrible peste, qui causa tant de ravages dans la Ville éternelle, l'an 1656.

Le Souverain Pontife, Alexandre VII, s'adressa aussitôt aux Généraux d'Ordres pour leur demander des hommes de bonne volonté, résolus à se sacrifier pour le salut des pestiférés. Dès qu'on connut à la Minerve la proposition du Pape, vingt des nôtres se levèrent et donnèrent leurs noms par écrit. Quelques-uns seulement furent agréés. De ce nombre se trouvait le P. François Massa, qui se rendit immédiatement à son poste, et s'installa jour et nuit au chevet des moribonds. La mort le frappa à son tour sur ce

champ d'honneur. Le saint religieux emporta dans la tombe les regrets unanimes de la noblesse et du peuple, dont il s'était conquis les ardentcs sympathies par sa vertu et son éminente piété. — (Fontana : *Monum. Domin.*, 667.)

1662 — A Manille, capitale de l'île de Luçon, le V. Père THÉODORE QUIROS DE LA MÈRE DE DIEU.

Né à Vivero, dans l'ancien royaume de Galice, il prit le saint habit au couvent de Saint-Etienne de Salamanque, y fit profession le 11 avril 1618, et alla ensuite étudier au collège de Saint-Thomas d'Alcala. Désireux de travailler aux missions, il obtint de passer aux Philippines et aborda au port de Manille dans le courant de l'année 1628. En peu de mois, le jeune missionnaire avait appris le dialecte *tagalog* et le parlait avec une facilité qui faisait l'admiration des indigènes; ce qui lui permit d'exercer un ministère fructueux à Abucay, province de Batan. Se trouvant Lecteur de philosophie à notre collège de Saint-Thomas de Manille, l'an 1632, il tomba malade par excès de travail et fut envoyé à Formose pour y chercher la santé. Grâce à la douceur du climat, il se rétablit, et put en même temps utiliser son zèle pour la conversion des âmes. Ayant appris rapidement la langue du pays, il composa en cette langue une Grammaire et un Vocabulaire, un Catéchisme, un Manuel pour la confession, et un volumineux traité en forme de dialogue comprenant l'Histoire sainte depuis la création du monde et se terminant par l'exposé des principaux mystères de la foi.

Le V. Père déploya, dans l'exercice de son ministère, une ardeur remarquable et une charité sans bornes. D'après la rumeur publique, Dieu multipliait miraculeusement ses provisions de vivres en faveur des nécessiteux. Il passa dix années dans cet apostolat, ayant reçu le titre de Vicaire provincial des districts de Camaurri et de Tanchui. Sur les entrefaites, l'île tomba au pouvoir des Hollandais hérétiques, et le P. Théodore fut emmené captif avec les soldats de la garnison, à Batavia, capitale de l'île de Java et de toutes les possessions asiatiques des Hollandais. Il sut si bien gagner le cœur du gouverneur que celui-ci, malgré la différence de religion, lui accorda la liberté de tous les prisonniers de Formose et la délivrance de nombreux catholiques retenus en esclavage.

Rentré à Manille, le 29 juin 1643, Théodore de la Mère de Dieu fut chargé d'évangéliser les faubourgs de la ville et le district de Batan. Il s'y donna jusqu'à l'année 1652, où, étant vicaire d'Abucay, il assista comme définitéur au Chapitre de la Province. Dans cette assemblée, il fut nommé Vicaire provincial de la mission de Saint-Michel d'Ituy, restaurée alors et abandonnée de nouveau deux ans après. Rendu à son couvent de Manille, l'an 1654, le saint religieux ne se contenta pas d'édifier la communauté par ses vertus et son exactitude aux observances régulières, mais encore il

écrivit sur le Rosaire un opuscule très pieux, intitulé : *La vie de l'âme*, qu'il traduisit en *tagalog* et qui fut imprimé en espagnol plusieurs fois, tant aux Philippines qu'au Mexique.

Théodore Quiros fut un homme prudent, miséricordieux, de mœurs austères, plein d'affabilité dans ses relations, bien qu'il souffrît habituellement de graves infirmités. Très dévoué au Saint Rosaire, il le récitait en entier chaque jour, et ne manquait pas, dans ses sermons, d'en recommander la pratique. Enfin, réconforté par les sacrements de l'Eglise, il mourut en paix au couvent de Manille le 4 décembre 1662, à l'âge de 63 ans, après s'être démis de la charge de Commissaire du Saint-Office aux Iles Philippines. D'après les chroniques contemporaines, le bruit courait que le V. Père reconnaissait à l'aspect du visage les personnes qui entretenaient commerce avec le démon.

Balthazar de Santa-Cruz parle avec éloge du P. Théodore Quiros, dans son Histoire des Philippines. D'autres auteurs le mentionnent également dans leurs écrits. — (Echard, II, 604. — *Resena biografica*, I, 382.)

1500 — A Madrid au monastère de Saint-Dominique-le-Royal, la V. Mère Eléonore de Portocarro, d'une des plus nobles et des plus anciennes familles du royaume.

Elle vivait au monde dans une haute piété, fort éloignée des maximes corrompues du siècle, employant tout son temps à l'oraison, et ses richesses en œuvres de miséricorde. Elle aimait particulièrement nos religieux du couvent de Saint-Ildefonse de la ville de Toro, auxquels elle procura des secours considérables. Enfin elle se donna elle-même à l'Ordre; et pour être moins détournée de Dieu dans sa retraite, et moins importunée des visites de ses sujets, qui étaient inconsolables de sa résolution, elle alla prendre l'habit au monastère royal de Saint-Dominique à Madrid. Elle y vécut dans la pratique exemplaire de toutes les vertus; l'humilité lui faisait exercer avec joie les offices les plus vils de la maison, et la pénitence armait tous les jours ses mains de disciplines pour mortifier son corps, qu'elle couvrait ordinairement de haïres et de cilices. Elle quitta cette vie misérable, pour aller au séjour des Bienheureux, vers l'année 1500 (Lopez).

167. — Au monastère de Bom-Successo, près de Lisbonne, la V. Mère ELÉONORE DU CALVAIRE, d'une noble famille portugaise.

Jeune orpheline, elle fut élevée dans la maison de la comtesse d'Atalaya, fondatrice temporelle du monastère, et conquit par ses vertus précoces l'estime et l'affection de sa bienfaitrice. Elle se trouva être du nombre des cinq postulantes vêtues par le P. Jean de Vasconcellos, Provincial de Portugal, le jour de l'entrée en clôture, 12 novembre 1639, et l'année suivante, dans le même mois, elle fit sa profession solennelle. Par désir de l'abaissement, la

jeune religieuse avait voulu prendre l'état de simple converse ; mais les supérieurs s'y opposèrent. Au reste, on vit parfaitement que son humilité était véritable, quand plus tard, les religieuses songeant à l'élire Prieure, elle alla de cellule en cellule, se jetant aux pieds des Sœurs et les suppliant de ne point lui imposer une charge qu'elle ne se sentait point capable de remplir dignement. Ses prières furent si efficaces que les votantes reportèrent leurs suffrages sur une autre tête.

Sœur Eléonore du Calvaire était pleine de circonspection et fort adonnée à la pénitence ; mais la vertu religieuse qui brilla le plus en elle fut sans contredit l'obéissance, et il plut au Ciel de lui en rendre un témoignage authentique par le fait suivant.

La Mère Antonia de Sainte-Thérèse, une des religieuses fondatrices, avait coutume de se retirer vers le soir à l'extrémité de l'enclos, pour méditer plus à l'aise et réciter quelques prières. Un jour, elle goûta tant de douceur dans l'oraison, que la nuit arriva sans qu'elle s'en aperçût. Prise de frayeur de se voir seule si loin des habitations, elle dit intérieurement : « Qui donc pourrait m'accompagner ? J'ordonne à la religieuse la plus obéissante du monastère de venir me chercher. » Après un moment, elle lève les yeux et aperçoit près d'elle Sœur Eléonore. « Comment vous trouvez-vous ici ? lui dit-elle. — J'étais occupée au service de la communauté, répond la Sœur, quand j'ai été avertie en mon cœur que la Mère Prieure était au bout de l'enclos et désirait une compagne pour rentrer au logis : aussitôt je suis venue ! »

Chargée d'années, la V. Mère devint percluse de ses membres : elle endura son mal avec une admirable patience, et alla recevoir sa récompense, le 4 décembre, sous les auspices de sainte Barbe, faveur qu'elle avait demandée à Dieu toute sa vie, par dévotion pour la vierge-martyre. — (Sousa, *Hist. de S. Doming.*, l. IV, c. xxi.





V DÉCEMBRE

Le Bienheureux MONETA ()*

(1250)



CE grand homme, auquel nos anciens auteurs décernent, pour la plupart, le titre de *Bienheureux*, naquit à Crémone, dans le dernier quart du XII^e siècle. Quelle était sa famille ? Aucun monument contemporain, aucune tradition locale, ne nous l'apprend. D'après saint Antonin et Antoine de Sienne, Moneta serait appelé par certains chroniqueurs Simoneta. Génie puissant, merveilleusement préparé par la nature pour l'acquisition de toutes les sciences, à Bologne, où il alla étudier, il eut bientôt éclipsé tous ses condisciples. Il se peut toutefois que Moneta ait fait ses études classiques à Crémone, sa patrie, et ne se soit rendu à Bologne que sur l'invitation des magistrats de cette ville, heureux de rehausser l'éclat de leur Université par la présence d'un professeur déjà en très grand renom (1). Quoi qu'il en soit, Maître Moneta fut chargé d'enseigner la philosophie à Bologne. Pendant plusieurs années, il s'acquitta de ses fonctions avec un succès prodigieux. C'est qu'à une connaissance hors ligne des matières de son cours, l'éminent docteur joignait une clarté d'exposition, une facilité de langage qui faisaient l'admiration de tous ses auditeurs. Il n'y avait qu'une

(*) *Vitæ Fratr.* P. IV, c. x. — S. Antonin. *Histor.*, P. III, tit. XXIII, c. v, § 2. — Tœgio : *Monum.* — Domaneschio : *De reb. cœn. Cremonen.*

(1) Jos. Bressian : *Coron. viror. illustr. Cremonen.* L. I, P. I, p. 15.

voix pour le proclamer le premier des philosophes et des jurisconsultes de son temps (1).

Toutefois, au faite de la renommée, l'illustre maître ne sut point rapporter à Dieu la gloire de ses talents. Totalement absorbé par les subtilités de la sagesse humaine, il n'avait garde de consacrer même de courts instants à l'étude des sciences sacrées : il semblait ne prendre aucun souci des vérités éternelles et fuyait la compagnie des hommes instruits et saints dont le commerce eût pu le distraire du genre de vie qu'il s'était proposé.

II. — Telles étaient les dispositions de cette âme hautaine et fière, quand, au mois de décembre 1218, arrivait à Bologne Fr. Réginald d'Orléans.

On sait comment, en quelques jours, cet homme à la parole ardente eut conquis les habitants de la noble cité, ramené au devoir des pécheurs scandaleux, exercé une sorte de fascination sur la jeunesse, introduit dans le cloître dominicain des nobles, des savants, résolus à être tout entiers à Jésus-Christ.

Moneta suivait des yeux ce mouvement extraordinaire, et, comme il s'était promis de ne jamais embrasser aucun institut religieux, il évitait d'aller entendre l'éloquent prédicateur. Bien plus, il usait de toute son influence pour dissuader ses élèves d'assister aux sermons d'un orateur si dangereux. Mais la malice humaine a beau faire ; vainement le cœur essaie de se soustraire à l'appel divin et à la lumière de la grâce. Quand Dieu veut pénétrer dans les profondeurs de l'âme et y faire sentir ses puissants attrait, qui donc saurait lui barrer le chemin et échapper à sa bienfaisante influence ?

Le lendemain de Noël, fête de saint Etienne, le premier martyr, Moneta sortit de chez lui, entouré, comme de coutume, d'une brillante couronne de disciples. Ceux-ci lui dirent : « Maître, allons entendre ce fameux prédicateur, Fr. Réginald. Rien ne nous en empêche. Aujourd'hui, c'est jour férié ; il n'y a point d'exercice scolaire, point d'affaires publiques ni privées. Il convient que les hommes érudits aillent écouter les orateurs en renom, ne fût-ce que pour porter un jugement sur leurs discours. Avec cette intention nettement déterminée, nulle séduction n'est à redouter. » Moneta hésita ; de peur de montrer de la partialité, il répondit : « Je le veux bien ; mais je n'ai

(1) Jos. Bressian. *Ibidem*.

point encore satisfait au précepte de la messe, qui nous oblige aujourd'hui : allons d'abord à Saint-Procule. »

Il s'y rend entend une messe, deux messes, trois messes, prolongeant à dessein, dans l'espoir d'arriver à l'église des Frères, quand le sermon serait fini. Son calcul fut déjoué.

Lorsque le maître atteignit, avec ses disciples, Saint-Nicolas-des-Vignes, Réginald était encore en chaire. Une foule compacte remplissait le temple, l'un des plus grands de Bologne. Moneta dut rester debout sur le seuil de l'édifice. A ce moment, parvint à son oreille cette exclamation du prédicateur : « *Je vois les cieux ouverts*. Oui, les cieux sont ouverts à qui veut entrer. Malheur à ceux qui ferment leur cœur à Dieu. Une heure viendra où le royaume des cieux leur sera fermé ; ils voudront entrer et ils ne le pourront pas... » Ces paroles furent pour l'orgueilleux philosophe le coup de la grâce. Remué jusqu'au fond de l'âme, Moneta résolut à l'instant même d'abdiquer ces honneurs, ces dignités mondaines, qui l'enveloppaient comme dans un borbier, et peut-être lui rendraient impossible l'entrée de cette cité bienheureuse que Réginald venait de montrer ouverte à quiconque désirait sincèrement y pénétrer. Il va trouver l'homme de Dieu, lui expose sa vie passée, l'état actuel de sa conscience et fait vœu, entre ses mains, de se donner à l'Ordre, aussitôt qu'il aura pu rompre ses engagements avec le monde et pourvu aux affaires de sa maison.

Avant sa pleine libération, il s'écoula plus d'une année, pendant laquelle notre converti, fidèle à la grâce, vécut dans sa propre demeure comme dans un cloître. De toutes ses forces il travaillait à procurer des recrues à l'Ordre, conduisait à Réginald tantôt l'un tantôt l'autre, et chaque fois qu'il avait fait une conquête pour la vie religieuse, il lui semblait prendre l'habit avec le postulant lui-même. Enfin, dans les premiers mois de 1220, il revêtit à son tour les livrées dominicaines. Il avait environ quarante ans.

III. — Dès lors un changement merveilleux s'opéra dans sa conduite. Sa volonté, jusque là naturellement rebelle à toute influence étrangère, se montrait docile et impressionnable comme la cire au moindre signe de l'autorité ; débarrassé du misérable attirail des choses périssables, il prit, d'un cœur libre et léger, sa course vers les cimes de la perfection. Il s'appliqua surtout à reproduire les traits de son B. P. Dominique, dont les exemples étaient sous ses yeux, et

s'attacha constamment à être, comme lui, doux, humble, plein de charité, zélé pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Philosophe consommé, jurisconsulte sans rival, ainsi que nous l'avons dit, il lui restait à devenir un théologien émérite, pour suffire aux devoirs de l'apostolat. En fort peu de temps, Fr. Moneta acquit une connaissance si parfaite des sciences divines qu'il semblait né pour en instruire non pas seulement une ville ou une province, mais encore l'univers entier. (1) Aussi, de Rome, d'autres villes d'Italie, des Etats étrangers même affluaient nobles, riches, érudits, pour avoir l'avantage de suivre ses doctes leçons. Puissamment armé pour la défense du dogme catholique, il remplit les fonctions d'Inquisiteur dans le Milanais et les contrées adjacentes, avant le B. Guala (2). Avec une énergie indomptable et une invincible tenacité, on le vit attaquer de front les plus audacieux tenants de l'erreur, sans crainte de s'attirer leur haine et d'exposer ses jours.

Parmi les sectaires s'en trouvait un, nommé Péraldi, noble, puissant, chef de parti et profondément corrompu. Se reconnaissant incapable de vaincre Moneta sur le terrain de la doctrine, le misérable résolut de le faire périr dans une embuscade, et soudoya, à cet effet, un homme perdu de vices, prêt à tout. Moneta eut vent du complot. Sans tarder, prenant en main un crucifix et suivi d'une petite escorte de catholiques dévoués, il parvint à saisir Péraldi et son complice, les amena enchaînés à la prison de l'Inquisition, instruisit leur procès et les convainquit d'opiniâtreté dans l'hérésie. Le bras séculier se chargea d'en faire justice, et cet exemple, venu à propos, inspira aux cathares et aux vaudois de Lombardie une salutaire frayeur de l'Inquisiteur de Milan.

IV. — Pour combattre avec plus de succès les erreurs qui avaient cours alors dans la Haute-Italie, le V. Père composa un ouvrage en cinq livres, connu sous le nom de *Somme Moneta* : arsenal complet où sont contenus les arguments les plus propres à battre en brèche les systèmes vaudois, cathares, manichéens, quelle qu'en soit la forme ; avec un exposé des articles de la foi catholique, des principes de la morale évangélique et des rites sacrés : le tout dans un style simple, lumineux, à la portée des intelligences les plus ordinaires.

(1) Jos. Bressian. *Loco cit.*

(2) Taegio : *Monument.* P. I, c. II.

Longtemps resté manuscrit en diverses bibliothèques d'Italie, cet ouvrage vraiment d'or a été donné au public, avec préface et annotations, par un érudit du XVIII^e siècle, Fr. Thomas-Augustin Ricchini, Prieur du couvent de Crémone, et plus tard Maître du Sacré-Palais. (1)

Moneta écrivit encore un *Compendium* de la logique d'Aristote.

Les travaux de l'enseignement ou du ministère apostolique ne l'absorbaient pas au point de le laisser étranger aux intérêts de son Ordre. Vers l'an 1230, nous le trouvons à Crémone, où son compatriote, le B. Roland, venait de fonder un couvent de Frères. Moneta lui prêta un concours très efficace, et la joie des habitants de posséder dans leurs murs deux hommes, enfants de la cité, et non des moins illustres, ne contribua pas peu à grandir l'honneur de l'Ordre et à lui concilier les plus précieuses sympathies. Combien de temps Fr. Moneta passa-t-il à Crémone ? On l'ignore ; mais, au rapport des chroniqueurs, son départ de cette ville causa une vive tristesse (2). De Crémone il se rendit à Mantoue, y séjourna trois ans et y jeta les fondations d'un couvent devenu prospère dans la suite.

V. — Pour parler des vertus de notre Bienheureux, le plus juste éloge qu'on en puisse faire, c'est de dire qu'il se montra le constant imitateur de son glorieux Père saint Dominique, ainsi qu'il se l'était proposé au début de sa carrière religieuse. Abstinence perpétuelle de chair, jeûnes, veilles, flagellations, coucher sur la dure : il connut tous les genres de macérations. Ce régime austère ne nuisait en rien à l'aménité de son commerce, à la facilité de son abord, et l'on ne saurait affirmer s'il inspirait à ses visiteurs plus de vénération que d'amour. La prospérité, l'adversité le trouvaient également inébranlable, tant il marchait d'un pas ferme dans la voie de la perfection ! Au comble de l'honneur et de l'estime, rien ne lui était aussi agréable que d'essuyer quelque mépris. A force de lire des ouvrages et de pleurer les vanités de sa jeunesse, il en vint à perdre la vue, et il supporta cette épreuve avec une patience inaltérable. Orné de si riches vertus, il plaçait son espérance uniquement en Dieu, et, chose rare parmi les plus grands savants, lui, philosophe éminent, théologien consommé, adhérait si fermement aux mystères du salut qu'il se

(1) *De Vita et scriptis Ven. P. Monetæ Cremonen. O. P.*

(2) Petrus-Martyr : Festus, in *chron. ms. convent. Cremonen.*, c. II.

disait prêt à souffrir tous les tourments imaginables, plutôt que d'avancer en parole ou en écrit, la moindre proposition contraire à la vérité catholique. Quoi de plus ? On sait que notre B. P. saint Dominique, mourant à Bologne, et n'ayant ni cellule en propre, ni vêtement de rechange, accepta d'être déposé dans la cellule de Fr. Moneta, de préférence à toute autre, et de revêtir une de ses tuniques. De ce fait, on peut juger l'affection spéciale que le saint Fondateur portait à ce fils de sa tendresse et la similitude des vertus inhérentes à ces deux hommes, sans préjudice des qualités éminentes qui distinguaient les autres Frères.

Riche enfin de mérites devant Dieu et devant les hommes, et réconforté par les sacrements de l'Eglise, Fr. Moneta rendit à son créateur son âme bienheureuse, en présence des religieux de son couvent. Autour de sa dépouille mortelle, et à la cérémonie de ses funérailles, il se fit un concours prodigieux des habitants de Bologne, chacun désirant emporter quelque objet qui eût été à son usage, comme il arrive pour les serviteurs de Dieu décédés en opinion de sainteté.

La plupart des auteurs placent sa mort à l'an 1235. Pour adopter cette date, il faut n'avoir pas lu le troisième et le cinquième livres de la Somme Moneta (1). On y trouve, en effet, la preuve que, l'an du salut 1240, le V. Père écrivait encore ; et, comme son ouvrage était achevé, quand il devint totalement aveugle, et que le saint homme vécut plusieurs années avec cette infirmité, il en résulte que l'on peut, avec vraisemblance, reculer sa mort jusque vers le milieu du XIII^e siècle.

(1) Cf. *Monetæ Summam*, l. III, c. III, § 2, et l. V, c. 1, § 4. — Item Ricchinii. Præfation. in ea Summa.





*Le Bienheureux JACQUES BONCAMBIO,
Archevêque de Bologne, légat apostolique en Angleterre(*)*

(1260)

A l'heure où nous apparaît pour la première fois la physionomie de ce serviteur de Dieu, le couvent de Saint-Nicolas de Bologne était l'un des foyers les plus intenses de la vie religieuse en Italie. Jean de Vicence remplissait la noble cité de la renommée de ses vertus et l'émerveillait par ses miracles. Son ascendant sur les peuples était inouï. Jacques Boncambio allait en faire l'expérience.

Les plus belles années de sa jeunesse s'étaient passées dans les frivolités du monde, mais le moment de la grâce était proche « Un jour, lisons-nous dans la Chronique de Borselli, l'illustre gentilhomme traversait la ville, luxueusement vêtu, monté sur un palefroi blanc. Il portait au cou un collier d'or. Par un hasard inattendu, il arriva sur la place publique où prêchait alors Jean de Vicence. Il s'y arrêta. La parole de l'apôtre le saisit à tel point que, le sermon achevé, il suivit l'homme de Dieu au couvent de Saint-Nicolas, et là, en présence d'un grand nombre d'assistants stupéfaits, reçut l'habit des Frères Prêcheurs des mains du Prieur de Bologne. »

Après un acte si décisif, on s'imagine aisément avec quelle docilité d'esprit le généreux novice s'adonna à la pratique de la règle et des vertus religieuses. Jean de Vicence, qui l'avait accueilli au début de sa carrière monastique, fut encore son maître et son guide dans les premières années de son ministère sacré : grâce à cette faveur providentielle, l'heureux privilégié put déployer efficacement les rares talents que le Ciel lui avait départis, et de fort loin on venait à Bologne pour avoir l'avantage de l'entendre.

II. — Grégoire IX, l'insigne ami des Frères Prêcheurs, occupait alors la chaire pontificale. Innocent IV, son successeur, prit à cœur d'honorer le vénérable Religieux. Il le nomma vice-chancelier, et bientôt après archevêque de Bologne. La ville entière ne tarda pas à recueillir les bienfaits d'un choix si heureux.

(*) Borselli : *Chron.* — Ughelli : *Italia Sacra*, I. — Touron : *Hom. ill.*, I. II.

Simple moine, Jacques Boncambio avait tenté bien des démarches pour faire cesser les rivalités qui divisaient les citoyens, troublaient la paix des familles et paralysaient tout effort généreux. Mais, dès le lendemain de son sacre, comme si la grâce du Saint-Esprit se fût épanchée de son cœur paternel sur ses diocésains, il n'eut, pour ainsi dire, qu'à se montrer pour chasser devant lui le démon de la discorde et réunir, dans une parfaite communauté de sentiments et de vraie fraternité, les cœurs les plus rebelles. Dieu seul connaît ce que le vénérable prélat dut s'imposer de sacrifices, de mortifications et de prières, pour obtenir la réalisation de ses vœux les plus chers en faveur d'une paix durable parmi le troupeau confié à sa sollicitude. Ce résultat acquis, si considérable fût-il, ne l'eût point satisfait, tant que Bologne aurait fomenté dans son sein ces rancunes, ces inimitiés, ces révoltes toujours promptes à éclater contre les villes voisines. De là tant de prédications touchantes, de conseils marqués au coin de la plus haute sagesse, de témoignages d'un patriotisme éclairé, auxquels nul ne savait résister. En 1248, quand les Bolonais furent sur le point de déclarer la guerre aux habitants d'Imola, ce fut par la médiation du charitable pasteur que, de part et d'autre, on consentit à mettre bas les armes. Tandis que les émissaires de Frédéric II sillonnaient la Lombardie, soufflant partout la révolte et la haine, le pieux archevêque de Bologne, animé d'un tout autre esprit, se multipliait pour assurer le repos des peuples, leur bonheur et leur liberté, en les retenant sous l'obéissance au Saint-Siège, dont on voulait leur faire secouer le joug.

Ces questions si graves et d'une importance majeure durent retenir notre Bienheureux dans sa ville archiépiscopale et l'empêcher de se rendre au concile de Lyon, où son nom ne figure nulle part.

III. — Au retour de la sainte assemblée, le Vicaire de Jésus-Christ, passant par Bologne, lui fit l'honneur de loger dans son palais ; il le combla de louanges et surtout se montra fort satisfait du soin pris par le prélat d'engager les Bolonais à placer leur cité sous la protection spéciale des saints François et Dominique, dont ils éprouvaient tous les jours le crédit auprès de Dieu.

Maintenir et affermir la paix, nourrir les âmes du pain substantiel de la doctrine, les élever au-dessus d'elles-mêmes par le réconfortant spectacle des vertus chrétiennes et religieuses portées jusqu'à l'héroïsme, faire rayonner l'ardeur d'une charité que rien ne refroidit

et qui même vient puiser dans la contradiction, dans l'indifférence et l'ingratitude, un nouvel élan, une force plus grande d'expansion : telle fut l'œuvre assidue de Jacques Boncambio.

Dans la Ville éternelle, son nom était connu et cité avec éloge. Le pape Alexandre IV, justement effrayé des menées perfides de Mainfroi et assez mécontent du traité conclu entre le cardinal Octavien et ce prince, au préjudice des intérêts du Saint-Siège, jugea qu'il était urgent d'opposer aux armes du tyran les forces d'un plus puissant monarque. Dans cette vue, il jeta les yeux sur Jacques Boncambio et l'envoya, en qualité de légat, à la cour d'Angleterre, où l'homme de Dieu arriva dans le courant d'octobre 1255.

L'unique objet de la légation était d'engager Henri III à diriger immédiatement une armée vers l'Italie, puis à accepter pour le jeune prince Edmond, son second fils, l'investiture du royaume de Sicile, sous certaines conditions. Une assemblée des notables anglais, convoquée à Londres, souscrivit aux propositions du légat, et, séance tenante, le prince Edmond reçut l'anneau d'or, signe de sa nouvelle dignité. Si, plus tard, l'Angleterre ne put remplir tous ses engagements ni profiter des avantages qu'ils lui assuraient, la cour romaine, du moins, sut gré au saint archevêque de Bologne du zèle qu'il avait déployé dans cette circonstance et de son absolu dévouement aux intérêts du Saint-Siège et des âmes.

Pendant les cinq années qui lui restaient à passer sur la terre, Jacques Boncambio mena une vie toute cachée en Jésus-Christ, s'acquittant fidèlement des devoirs de sa charge pastorale et ne cessant d'édifier son troupeau par l'exemple d'une vertu consommée. Sa mort, arrivée le 5 décembre 1260, fut un deuil public. On ne saurait dire tous les témoignages d'estime qui furent prodigués à l'illustre défunt et les profonds regrets déposés par la ville et le diocèse sur la tombe de ce serviteur fidèle, de ce bienfaiteur dévoué, de ce Père au cœur aimant. Suivant le désir du V. Religieux, sa dépouille mortelle fut inhumée dans l'église de son Ordre. Nombre d'auteurs dominicains lui décernent le titre de Bienheureux.





La V. Mère MADELEINE DE LA RÉSURRECTION

Professe du Monastère de l'Assomption, à Langres ()*

(1673)

L'ANNALISTE que nous suivons commence ainsi la biographie de cette servante de Dieu.

« Il nous est impossible d'exprimer les douces impressions faites à notre cœur par l'édifiant récit que les Mères anciennes nous ont fait des vertus de notre très chère et honorée Mère Pâquette Maréchal, nommée en religion Madeleine de la Résurrection. Elles nous en parlaient avec tant de grâce qu'il nous semblait la voir revivre parmi nous avec cet air affable, enjoué et dévot tout à la fois qui lui était naturel, et qui l'a fait aimer durant sa vie de toutes les personnes qui l'ont pratiquée. »

M^{lle} Maréchal appartenait à une honnête et chrétienne famille de Lorraine. Elle fut baptisée le jour même de sa naissance et reçut aux Fonts sacrés le nom de Pâquette. Ses parents prirent grand soin de son éducation. A quinze ans, Pâquette se présentait comme une jeune personne instruite, aimable, d'humeur enjouée, suffisamment pieuse, mais ne songeant nullement à vivre dans le cloître.

Un jour, deux jeunes gens un peu tapageurs jouaient aux échecs à un rez-de-chaussée. Quelqu'un de la compagnie demanda à l'un d'eux pour qui il jouait. « Je joue, répondit-il, pour Pâquette Maréchal. » A ce moment, M. Maréchal père passait dans la rue et entendit le propos. C'était un homme de mœurs austères, vif et emporté. Il se persuada trop aisément que ces jeunes gens aimaient sa fille, et qu'elle-même n'était peut-être pas indifférente à leurs prévenances. Cette réflexion l'irrita et il résolut sur-le-champ de couper court à des recherches fort déplacées, suivant lui. Rentré à la maison, il apostrophe sa fille d'un ton impérieux. « Comment, ma fille, tu veux te marier ? il n'en sera rien. » La saisissant alors, il l'attache sur un

* *Histoire chronologique du monastère du Tiers-Ordre de Saint-Dominique de Langres*, MS. T. I. — R. P. Emm. Ceslas Bayonne : *Le Monastère des Dominicaines de Langres*.

cheval et se prépare à partir avec elle pour Langres dans le dessein de la faire entrer au couvent.

La pauvre enfant, « liée comme Isaac sur son bûcher », reçut dans cette situation humiliée les adieux de ses proches et de ses voisins, sans que le père se laissât toucher de ce qu'on pouvait penser ou dire d'un procédé si étrange.

Pendant le voyage, Pâquette, livrée à ses propres réflexions, versa des larmes bien amères. Si elle eût pu pénétrer alors les vues de Dieu, tout autre eût été le sujet de ses pleurs, puisque cet exode, en la retirant des illusions du monde, la conduisait à la montagne de la perfection chrétienne.

Arrivé à Langres, M. Maréchal, appréhendant que les hautes murailles d'un monastère cloîtré n'effarouchassent sa fille, qu'il avait lieu de croire fort peu inclinée à la vie cénobitique, la mena au monastère du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, tout récemment fondé, et qui n'avait pas de clôture. Après avoir salué la supérieure, qui était une des Mères fondatrices, il lui parla ainsi : « Madame, j'ai l'honneur de vous présenter ma fille pour être religieuse ; elle est un peu mignarde, je vous prie de ne point faire attention à ses plaintes et à ses larmes. » Puis il versa la dot, prit congé de la supérieure et de sa fille, et se remit en route pour son pays.

La Mère fondatrice ne se prévalut pas des préventions plus ou moins injustes d'un père mécontent, pour accepter un sujet sans preuve de vocation légitime. Comme elle était discrète et prudente, elle se donna le temps d'étudier le caractère de la jeune fille et attira son attention à elle-même sur les desseins de la Providence qui l'appelait peut-être à embrasser l'état de perfection. Finalement elle l'engagea à consulter Dieu par la prière, et l'assura qu'on ne l'obligerait jamais à prendre aucun engagement contre son gré.

Pâquette goûta fort ces avis et les suivit docilement. Peu à peu, au contact des pratiques régulières, son éloignement instinctif pour la vie claustrale se changea en affection ; elle commença à se féliciter d'être tombée entre les mains de supérieures si pleines de sagesse et de bonté, et de se voir traitée avec des égards qu'elle n'avait même pas connus au foyer paternel. Des dispositions si favorables ne firent que s'accroître. La grâce éclaira l'esprit de la jeune fille et toucha son cœur. Elle lui fit voir dans la conduite violente de son père un dessein providentiel, et Pâquette, pleine de reconnaissance pour le bienfait de sa vocation, s'appliqua à se rendre digne de l'appel divin.

On la vit s'attacher aux exercices de communauté sans ménagement ni dispense, et, bien qu'elle ne fût pas entrée pour être sœur converse, s'assujettir par esprit de pénitence aux travaux les plus pénibles du jardin. Gravant dans son cœur les paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres : *Que celui qui veut être le plus grand parmi vous se fasse le serviteur de tous* (1), elle mit sa gloire à être la servante des servantes de Jésus-Christ. Une conduite si régulière lui valut d'être admise, selon son désir, à prendre le saint habit. Le 21 novembre 1632, elle revêtit les livrées dominicaines et reçut le nom de Sœur Madeleine de la Résurrection. Elle avait alors dix-huit ans.

II. — Notre novice ne se contenta pas de revêtir l'habit extérieur de l'Ordre, elle entra dans tous les sentiments intérieurs propres à former une sainte religieuse et une véritable fille de saint Dominique. Durant l'année de sa probation, elle justifia les espérances qu'on avait conçues de sa vertu. Rapides furent ses progrès dans l'esprit de prière, la mortification, l'humilité, l'obéissance, le silence, la charité. Au témoignage des contemporaines, on ne pouvait rien ajouter à la bonté de son naturel; son esprit était agréable et pieux; son courage, généreux et constant, la rendait toujours victorieuse d'elle-même, quand il s'agissait de dominer ses passions et de se mortifier; jamais elle ne comptait avec Dieu, lorsqu'elle connaissait ce qu'il demandait d'elle; et si elle trouva dans ses compagnes des vertus à imiter, à leur tour elles trouvèrent dans sa personne des actions supérieures à leur imitation.

Le moment de sa profession étant proche, bien que l'on eût des preuves convaincantes de la sincérité de sa vocation, les supérieurs ne laissèrent pas d'en faire un sérieux examen. Le vœu général de la communauté était d'obtenir la clôture canonique, et l'on savait que Sœur Madeleine y avait une répugnance naturelle. On crut bon de fixer son esprit sur ce point, et de lui faire envisager toutes les conséquences de l'engagement irrévocable qu'elle contracterait. La pieuse novice regarda en face cette éventualité d'une clôture perpétuelle.

A la lumière de la foi, elle comprit aussitôt qu'il fallait céder aux attraits de l'amour divin : « Jésus-Christ est un maître infiniment bon et grand, se dit-elle, je me dois entièrement à lui. Quelle serait ma lâcheté et ma perfidie de l'abandonner par l'appréhension d'une

(1) Matth. XX, 26; Marc. IX, 34.

légère peine ! Non, je ne serai jamais à d'autre qu'à lui ; si j'avais mille vies et que je fusse maîtresse de l'univers, je lui en ferais de tout cœur le sacrifice complet. »

C'est dans ces dispositions généreuses qu'elle prépara ses noces spirituelles avec l'Epoux des Vierges. La victime, étant prête, fut conduite à l'autel, et, le glaive de l'amour de Dieu en main, elle s'immola joyeusement par le vœu solennel d'obéissance, le 21 novembre 1633, anniversaire du jour où l'auguste Mère de Dieu s'offrit elle même dans le Temple, frayant la voie à tant de nobles vierges, chastes épouses de l'Agneau sans tache.

Depuis ce moment, rien n'arrêta plus sa marche dans les sentiers de la perfection. L'esprit de pénitence lui suggéra la pratique des plus rudes austérités. Elle se couvrit le corps d'une haire ou grande camisole de crin, dont les manches descendaient jusqu'aux poignets, et s'entoura les reins d'une forte chaîne de fer. Elle semblait altérée de cette soif de justice dont parle le saint Evangile, et affamée de cet aliment qui nourrit pour la vie éternelle. Toute occasion d'accomplir un acte de vertu lui paraissait une excellente fortune pour le ciel, et elle regardait comme de la boue toutes les choses passagères de ce monde. On peut dire qu'elle avait toujours le Seigneur devant ses yeux, et que vers lui tendaient toutes les pensées de son esprit et les élans de son cœur.

C'eût été faire injure à sa ferveur que de la ménager, et dans ces débuts de la fondation, les premières Mères, bien que simples tertiaires, observaient presque toutes les austérités du grand Ordre. Elles jeûnaient les sept mois d'hiver, se levaient à minuit pour psalmodier Matines, gardaient l'abstinence perpétuelle de chair et les autres observances sagement instituées par les fondateurs de la Religion dominicaine. Toutes ces pratiques faisaient les délices de Sœur Madeleine de la Résurrection.

Avant l'établissement de la clôture, les Religieuses s'exerçaient aux œuvres de miséricorde envers les malades et les pauvres. Notre jeune professe, regardant Jésus-Christ en leurs personnes, leur rendait tous les services dont elle était capable, les assistant dans leurs besoins, les consolant dans leurs peines, et par ses manières affables, son air souriant, ramenait la paix dans leurs esprits affligés. Tout en s'occupant au dehors à ces œuvres de charité, elle savait si bien vivre avec celles auxquelles l'unissait le lien d'une même profession qu'on ne vit jamais esprit ni plus cordial, ni plus accommodant, ni plus res-

pectueux des personnes : qualités naturelles que rehaussaient et sanctifiaient des motifs purement surnaturels.

Comprenant que la vie chrétienne et religieuse est essentiellement consacrée au travail, elle se fit de ce devoir une loi très sévère. Jamais on ne la trouvait oisive : son temps était si bien réglé que tout venait à son heure, et aucun instant n'était perdu. Les Mères fondatrices, reconnaissant en cette religieuse un si grand mérite et prévoyant qu'elle serait un jour à la tête de la communauté, l'y préparèrent à son insu, en lui confiant tour à tour divers emplois. Sœur Madeleine les remplit avec un véritable esprit de religion, acceptant les charges des mains de ses supérieures comme des mains de Notre-Seigneur lui-même, et se dépensant sans compter, pour le bien de ses compagnes, jusque dans les détails les plus humbles et les plus pénibles.

III. — Aussi l'estime de la communauté pour l'aimable et sainte religieuse s'augmentait de jour en jour. Plus d'une fois on avait songé à lui confier le gouvernement de la maison : sa répugnance bien connue pour la supériorité, jointe à sa jeunesse, l'en avait préservée. Mais, en 1661, quand la sixième Prieure, Sœur Jacqueline de la Croix, sortit de charge, on ne crut pas, dit l'Annaliste, devoir plus longtemps céder à l'humilité de la Mère Madeleine, parce que, depuis son entrée en Religion, elle avait fait la joie et l'édification de toutes les Sœurs par le caractère le plus aimable et la vertu la plus accomplie (1).

Elle s'aperçut avec douleur du dessein que l'on avait sur sa personne, et fit son possible pour détourner le coup. On dissimula le désir qu'on avait de la mettre à la première place, par un prudent silence gardé jusqu'au jour de l'élection. Ayant recueilli le suffrage unanime des religieuses et sachant le supérieur résolu à le confirmer, Sœur Madeleine vit dans cet acte l'expression de la volonté divine et ne songea plus qu'à remplir avec zèle et générosité la charge qui lui était imposée. Ayant réuni son chapitre, elle déclara aux Sœurs que, choisie par Dieu pour être leur Prieure, elle les portait toutes dans son cœur ; qu'elles-mêmes eussent à la considérer comme leur mère, et ne craignissent pas de venir à elle, en tout temps, en tout lieu, sûres de trouver de sa part affection et dévouement. L'effet répondit aux paroles : à ses filles elle témoigna toujours la tendresse la plus maternelle.

(1) Manuscrit, p. 429.

L'exemple des supérieures précédentes, qui avaient dirigé le religieux établissement avec une prudence exquise, lui parut une règle infaillible pour sa propre conduite. Elle se faisait un devoir de leur communiquer ses vues et n'entreprenait rien sans les consulter.

L'œuvre de sa sanctification personnelle ne souffrit aucun dommage de son zèle pour le progrès spirituel de ses Sœurs. Elle savait bien que, placée à leur tête, elle devait les entraîner et par la parole et par l'exemple. Toute sa vie, elle fut animée d'un grand esprit de pénitence ; mais ses austérités ne diminuaient en rien cette gaieté d'humeur qui la faisait chérir de tout le monde. Elle pratiquait la vertu de si bonne grâce qu'elle inspirait le désir de la pratiquer. Elle ne se lassa jamais de visiter et de soulager les pauvres, et attribuait à leur misère l'ingratitude dont parfois ils payaient ses bienfaits.

En même temps, la V. Mère sut ménager les intérêts matériels de la maison, et, par ses manières gracieuses, s'assurer la protection des personnes capables de lui être utiles. Souvent elle disait à ses filles : « Mes Sœurs, n'aimez point le monde, n'ayez point de basses complaisances pour les séculiers au préjudice de votre devoir ; mais aussi évitez tout défaut d'honnêteté qui, en écartant les personnes disposées à nous faire du bien, les mal édifieraient et les éloigneraient en même temps des bons sentiments qu'elles pourraient avoir pour le service de Dieu. »

La sage supérieure choisit pour Sous-Prieure la Mère Jacquette de Saint-Hyacinthe, grandement estimée à cause de sa régularité exemplaire, et pour Procureuse la Mère Jacquette de la Croix, très zélée pour les intérêts communs, que déjà elle avait gérés avec une rare habileté.

Ainsi, le temporel et le spirituel de la maison étant gouvernés avec sagesse et discrétion, « sous un règne si heureux, disent les Mémoires, il semblait que le monastère fût un Paradis ». Prieure et officières, animées du même esprit religieux, vivaient en parfaite intelligence, et les Sœurs se croyaient indispensablement obligées de donner à la vénérée Supérieure leur estime, leur affection et leur entière confiance.

Pour elle, voyant dans sa qualité de Prieure non un vain titre d'honneur, mais un engagement à marcher en tête, tout en se considérant la dernière de toutes, elle s'appliqua surtout à maintenir et développer cette édifiante régularité sur laquelle la maison avait été si

bien fondée. La douce fermeté de son gouvernement, la profondeur de son humilité et sa tendre piété, en provoquant l'admiration universelle, obtenaient aisément ce résultat. Ce n'est pas à dire que, par suite de la fragilité inhérente à la nature humaine, il ne se glissât parfois quelques fautes légères. La vigilante supérieure n'en laissait passer aucune ; mais elle les corrigeait avec beaucoup de discrétion, et, comme elle avait gagné les cœurs, ses reproches et ses châtiments, loin d'aigrir les esprits, les ramenaient aisément au bien.

IV. — Madeleine de la Résurrection parut donc à la tête de la communauté « comme un ange de paix et de force ». Au dedans on ne respirait que douceur et tranquillité. Mais au dehors l'orage grondait ; l'humble famille dominicaine se trouvait en butte aux calomnies et contradictions. Mgr Louis Barbier de la Rivière avait pris possession du siège de Langres, en 1656. « Dans les dernières années de son épiscopat, le bruit courut que plusieurs personnes, sous des apparences de piété, épiaient l'occasion de ruiner la maison des Sœurs. On menaçait déjà de les renvoyer chez leurs parents, parce qu'on destinait leur habitation à un usage plus utile que celui de loger quelques pauvres filles dont les services étaient presque nuls, en comparaison de ceux qu'on attendait de l'œuvre projetée. Ces bruits étaient capables de jeter l'effroi et la consternation dans les cœurs les plus intrépides. Ils n'eurent d'autre effet que de mieux révéler à nos tertiaires que la contradiction est le signe authentique des entreprises bonnes et saintes, et que le démon les attaque violemment, n'épargnant aucun artifice pour les détruire, parce qu'elles ont pour but de glorifier Dieu et de sauver les âmes. Elles redoublèrent donc de confiance en Dieu, souverain Maître des créatures, semblables aux Apôtres qui réveillèrent Notre-Seigneur endormi, pour qu'il les préservât du naufrage dont ils étaient menacés par la tempête. Les vents et les flots de la persécution s'apaisèrent peu à peu, au grand étonnement de leurs adversaires, vrais loups cachés sous la peau de brebis. Tous ceux qui avaient donné quelque créance aux calomnies suscitées par l'envie contre ces innocentes filles n'eurent pour elles qu'estime et vénération, lorsqu'ils furent mieux informés de leur sage conduite. Ceux-là mêmes qui passaient pour les plus opposés à leur établissement vinrent leur faire des offres de service avec mille protestations d'amitié » (1).

(1) *Cab-ms.*, p. 440.

C'est qu'elles avaient beaucoup prié. La reconnaissance augmenta leur élan vers Dieu. Elles firent vœu de réciter en commun et à perpétuité les Litanies de la Sainte Vierge, après Matines, tous les samedis ; et de plus, afin d'obtenir de bons sujets, elles promirent de jeûner ou de réciter le Rosaire et de communier, ce même jour, chacune à son tour de profession (1).

Un autre dessein leur tenait toujours grandement à cœur, c'était d'avoir la clôture canonique. « Le ciel ayant repris sa sérénité après l'orage », elles crurent le moment favorable pour tenter une démarche à cette fin. M. de Rosoy, premier président et lieutenant général du Baillage à Langres, s'était déclaré leur protecteur en toute rencontre. Il crut devoir profiter de son crédit auprès de l'évêque, dont les dispositions à l'égard de nos Sœurs s'étaient notablement améliorées. Un jour, il alla lui rendre visite et prit la liberté de lui dire : « Eh bien ! Monseigneur, que deviendront nos pauvres Dominicaines ? Seront-elles toujours sans clôture ? Je prie Votre Grandeur qu'elles Lui aient cette obligation de les avoir cloîtrées. » Le prélat se contenta de répondre : « J'y penserai, Monsieur. » Cette réponse, quoique bien vague, ne laissa pas de réjouir la communauté. On rédigea promptement une requête en forme et l'on dressa un inventaire des fonds et des revenus. Mais tout devint inutile à cause de la mort de l'évêque, survenue le 30 janvier 1670.

D'après d'anciens titres conservés en manuscrit dans la communauté, sœur Madeleine fut Prieure six années consécutives, de 1661 à 1667. Ces titres lui décernent l'éloge suivant : « Elle était la plus aimable et la plus sainte religieuse qu'on eût jamais vue dans notre maison. Elle semblait effacer par les grâces de sa vertu tout ce que les autres possédaient de plus excellent dans l'esprit et dans l'extérieur ; aussi jamais supérieure ne fut plus chère à sa communauté. »

La V. Mère eut pour la remplacer sœur Jacqueline Monin de la Croix, religieuse, elle aussi, d'une éminente vertu, décédée le 2 février 1670, la soixantième année de son âge et la trente-neuvième de sa profession (2).

(1) P. Bayonne : *Le monastère des Dominicaines de Langres*, p. 113.

(2) Le R. Père Bayonne croit ici à une erreur de l'Annaliste. D'après des Actes notariés des *Archives de la Haute-Marne*, il établit ainsi la succession des Prieures : La Mère Jacqueline de la Croix, de 1658 à 1661 ; la Mère Madeleine de la Résurrection, de 1661 à 1664 ; la Mère Anne Chevallier de Saint-Hyacinthe, de 1665 à 1668 ; la Mère Madeleine, de 1668 à 1671, et ensuite jusqu'à sa mort, *Loc. cit.*, p. 111.

V. — De nouveau, Sœur Madeleine de la Résurrection se vit appelée à prendre la houlette de la bergerie. Sincèrement humble, se regardant comme une victime dévouée à tous les sacrifices qu'il plairait à Dieu d'exiger d'elle, on la retrouve qu'elle avait été précédemment, et la Providence sembla vouloir récompenser les mérites de la sainte Prieure en versant les plus abondantes bénédictions sur la communauté.

Dans le courant de 1670, le P. Roccaberti, Général de l'Ordre, adressait aux Sœurs la lettre suivante :

« Nous, Fr. Thomas Roccaberti, professeur en sacrée théologie, et humble Maître général de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs.

« Considérant le soin paternel de nos prédécesseurs qui, pour augmenter la ferveur de quelques pieuses filles engagées dans l'institut du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, appelé de la Pénitence, sous la direction du R. P. Prieur de notre couvent de Langres, les ont associées à toutes les bonnes œuvres qui se font dans notre Ordre, et voulant montrer à ces chères Filles en Jésus-Christ que nous n'avons pas moins de bonté paternelle que nos prédécesseurs, et leur donner sujet de correspondre avec plus de zèle encore à leurs engagements; par la teneur des présentes, Nous prenons de nouveau sous notre protection les filles de la ville de Langres qui vivent dans l'institut de notre patriarche saint Dominique, appelé de la Pénitence, approuvé par le Souverain Pontife et reconnu par l'Eglise; Nous les admettons à toutes les bonnes œuvres qui se font, par la miséricorde divine, dans tous les couvents d'hommes ou de femmes soumis à notre juridiction. De plus, Nous leur accordons, autant qu'il est en notre pouvoir, de recevoir à l'habit et à la profession, suivant les formes prescrites dans leurs statuts, toutes celles qui, par une inspiration spéciale du Ciel, voudront imiter leur exemple. En foi de quoi Nous avons signé ces présentes, et les avons scellées du sceau de notre Office. Donné à Rome, en notre couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le 12 juin 1670.

« F. Thomas Roccaberti, Maître général de l'Ordre,

« F. Etienne de Lhoro, Docteur et *Socius*. »

En même temps, Dieu, exauçant les vœux de la communauté, lui envoyait « de bons sujets ». Trois surtout, jeunes filles de très honnêtes familles de Langres ou des environs, reçurent, en cette année 1670, le saint habit des mains de la R. Mère Madeleine. C'étaient les Sœurs Rose le Molt, Agathe de la Croix, Argenton de son nom de

famille, et Marie-Claire Cothenet. Enfin, sous la direction de maîtresses sages et instruites, un Pensionnat annexé au monastère donnait l'éducation aux jeunes personnes les plus distinguées de la ville et prospérait de jour en jour.

Sur les entrefaites, un nouvel évêque fut appelé à s'asseoir sur le siège de Langres. C'était Mgr de Simiane de Gordes, premier aumônier de la Reine, Duc et Pair de France. Sa ville épiscopale lui préparait une réception triomphale ; l'humble prélat sut faire son entrée modestement, comme évêque et pasteur. La Mère Madeleine s'empressa de lui écrire pour offrir à Sa Grandeur les hommages de la communauté et lui exprimer la confiance que toutes avaient d'obtenir de sa protection la réalisation des promesses faites par ses prédécesseurs. Mgr de Simiane fit répondre que sa première visite en ville serait pour les Sœurs du Tiers-Ordre. En effet, deux ou trois jours après son arrivée, il se transporta au lieu de leur résidence. La Mère Prieure, Madeleine de la Résurrection, l'attendait à la porte avec toute la communauté. Elle lui présenta les clefs de la maison et se jeta à ses pieds, en disant : « Ah ! Monseigneur, voilà quarante ans que nous vous attendons ! » Le prélat répondit, avec un sourire aimable : « Il y a quarante ans, je n'aurais pas pu vous accorder la moindre grâce, puisque je n'étais pas au monde ; mais aujourd'hui que j'y suis, je ferai tout ce qui dépendra de moi en votre faveur. » On le conduisit processionnellement à l'oratoire privé, et, sa prière achevée, on lui présenta les pensionnaires. Les deux filles de M. de Rosoy s'avancèrent alors et lurent avec beaucoup de grâce une poésie de circonstance (1).

Monseigneur répondit affectueusement, et, avant de se retirer, donna l'autorisation d'ériger une chapelle dans le lieu le plus favorable pour les religieuses et pour le public.

Aussitôt on se mit à l'œuvre et en fort peu de temps la chapelle était sur pied, prête à recevoir son Hôte divin et à ouvrir son enceinte aux adorateurs de Jésus-Eucharistie. L'évêque en fixa la bénédiction au 15 août 1672. La cérémonie se fit avec grand éclat, et avec profusion de décorations, marquées en détail dans le manuscrit de notre Annaliste, et retracées par le P. Bayonne dans l'ouvrage déjà cité.

Après les solennités de la journée, Mgr de Simiane s'approcha de la grille des religieuses et leur demanda avec douceur si elles étaient

(1) Voir l'ouvrage du P. Bayonne déjà cité, p. 132.

satisfaites. La Prieure répondit, au nom de toutes, qu'elles étaient confuses de ses bontés, mais que leur contentement ne serait parfait que le jour où il aurait plu à Sa Grandeur de leur donner la clôture. « Je le ferai volontiers, répondit le Prélat, mais il y a bien des formalités à remplir. En attendant, j'interdis aux hommes l'entrée de votre maison. »

Le soir même, il fit dresser l'acte d'érection et de bénédiction de la chapelle.

Dès lors, le saint sacrifice de la Messe fut offert chaque matin. Quant aux ferventes épouses de Jésus-Christ, non contentes de ne plus laisser les hommes pénétrer dans leur maison, elles s'y tenaient elles-mêmes enfermées avec un soin jaloux, comme si elles eussent été cloîtrées définitivement. Heureuses de posséder enfin le Corps adorable de leur divin Maître, elles se rassemblaient autour de lui, comme des aigles mystiques, et ne se lassaient pas d'épancher les transports de leur reconnaissance et de leur amour.

La Mère Madeleine de la Résurrection continuait à gouverner sa communauté avec un surcroît de vigilance et de tendresse. Souvent, prosternée aux pieds de l'autel, elle se répandait en actions de grâces pour les faveurs obtenues et en demandes réitérées de la clôture, objet des aspirations de toutes ses filles, non moins que des siennes, malgré ses longues répugnances personnelles. Par les soins de la Prieure, la maison se trouvait maintenant en état de recevoir cette clôture tant souhaitée. Le Seigneur, qui voulait en réserver tout le mérite à la Mère Madeleine, lui en refusa la jouissance. Elle la désirait désormais pour mieux s'enfermer avec lui dans le secret de son tabernacle sur la terre ; et lui, par un redoublement d'amour pour elle, se disposait à la cacher *dans le secret de sa face*, pour la faire jouir au ciel de la récompense de ses héroïques vertus. Peu de temps après la visite de Mgr de Gordes, elle fit une chute à l'endroit même où elle lui avait adressé sa demande. Le coup fut si terrible qu'on n'espéra pas de guérison, et toutes les Sœurs furent consternées à la pensée de sa mort prochaine. Elle expira, en les bénissant et en louant Dieu, le 5 décembre 1673, dans sa cinquante-huitième année. Son corps fut inhumé dans la chapelle nouvellement construite : on le transféra plus tard dans le caveau creusé pour la sépulture des Sœurs à l'intérieur de la clôture.

« Il y avait trente-quatre ans qu'elle était décédée, dit l'Annaliste dont nous n'avons guère fait que transcrire le récit, quand j'entrai en

Religion. L'odeur de ses vertus était encore si pénétrante, que nos chères anciennes s'en entretenaient souvent entre elles. Elles disaient : « Nous avons perdu en notre chère Mère Madeleine de la Résurrection, une sainte, un miroir de pénitence, un trésor de sagesse et de grâce. » Longtemps après, elles en parlaient encore aux jeunes avec de tels accents, qu'il semblait à celles-ci la voir revivre dans leur maison, avec ce naturel aimable et dévot à la fois, qui avait réjoui et charmé tout le monde autour de sa personne. »



LE MÊME JOUR

1238 — A Bâle, le B. Père WALTER.

Les auteurs primitifs nous ont laissé peu de détails sur ce savant et saint religieux. Sa piété, sa science, ses miracles ont cependant rendu célèbre son nom en Allemagne. Prieur de Strasbourg, fondateur dans cette ville de plusieurs monastères de Sœurs Prêcheresses, il était le fils de la fondatrice de celui de Colmar, Dame Agnès de Herkenheim(1). Tout en s'occupant de la direction de ses frères à Strasbourg, il franchissait souvent les quatorze lieues qui le séparaient de Colmar, pour visiter cette illustre et sainte maison. L'histoire le montre, à diverses reprises, présidant le Chapitre des religieuses.

Le livre des *Vies des Sœurs* l'appelle un homme d'une sainteté éminente — *virum eximiae sanctitatis*. — A son tour, le livre des *Vies des Frères* esquisse à grands traits une physionomie digne de figurer à côté de celles des habitantes d'Unterlinden. Par la supériorité, par la nature même de ses dons, cette âme semblait créée et façonnée pour l'œuvre pleine de merveilles qui allait se développer sous son impulsion. Son titre de Lecteur et l'importance qu'on y attachait alors laissent deviner la culture de son esprit. Mais les vertus de ce religieux « humble, dévot, miséricordieux », dépassaient son savoir. Sa connaissance des profondeurs de la vie spirituelle était fondée sur l'expérience. Parfois, lorsqu'il célébrait ou priait, son corps, entraîné par la ferveur de l'esprit, s'élevait au-dessus de terre et restait suspendu, par un miracle de la toute-puissance divine. Un jour que, se trouvant à Colmar dans la maison des Frères Mineurs, Walter méditait sur les amertumes de la Passion, il ressentit dans sa chair, aux cinq endroits des plaies du Sauveur, une douleur tellement aiguë que, ne pouvant se contenir, il se mit à rugir

(1) Voir *Année Dominicaine*, IV, 26.

comme un lion blessé. Dans la suite, il lui arrivait souvent d'éprouver aux mêmes endroits ce contre-coup des blessures du divin Crucifié. Une autre fois, qu'il désirait savoir combien grande avait été la douleur de la Bienheureuse Vierge pendant la Passion de son divin Fils, il lui sembla qu'un glaive acéré lui transperçait la poitrine.

La sainteté du serviteur de Dieu se manifestait par des miracles. A Strasbourg, une Sœur possédée du démon faisait le tourment de ses compagnes. Pour la soulager, Fr. Walter s'adonna au jeûne et à la prière avec plus de ferveur que de coutume. Après cela, il se rendit, accompagné d'un Frère, à la demeure des Sœurs. Chemin faisant, il aperçut une multitude d'Anges qui lui dirent avec une grande expression d'allégresse : « Nous sommes envoyés à ton aide. » A sa vue, le démon fut obligé de fuir, laissant sa victime comme trépassée. Cependant, grâce à la prière du saint Frère, celle-ci recouvra en peu de temps la plénitude de sa santé.

Dans ses fréquentes visites à Colmar, le V. Père, nous l'avons dit, présidait le Chapitre des Sœurs. Un jour qu'il imposait des offices à diverses religieuses, en présence de la communauté réunie, Sœur Cunégonde, tourmentée de la fièvre, se prit à dire : « Et à moi, Père, quel office imposez-vous ? » Il répondit : « Je te laisse ta fièvre pour office. » Dès lors, cette Sœur ne voulut plus user de remèdes, disant qu'elle tenait à conserver son office jusqu'à ce qu'on l'en eût déchargée ; en attendant, croyait-elle, aucune substance médicinale n'aurait eu la vertu de la soulager. Au bout de six à sept semaines, Walter revint, et, quand on lui eut rapporté avec quelle simple et pieuse obéissance la Sœur malade avait pris ses paroles, touché de compassion, il lui dit devant toute la communauté : « Au nom du Christ, je te relève de l'office de la fièvre », et la Sœur, instantanément guérie, fit humblement sa prostration.

Cet exemple d'obéissance n'avait pu manquer de parvenir aux oreilles des Frères de Strasbourg. Un jour que Walter donnait des ordres à un de ses religieux, celui-ci répondit : « Commandez à la fièvre de me quitter, et je ferai ce que vous désirez. » Walter, le prenant au mot, guérit le Frère sur-le-champ.

Durant un certain temps, le B. Père fut chargé de diriger le monastère de nos Sœurs d'Unterlinden, à Colmar. Il leur prêta son appui en remplissant auprès d'elles les fonctions de Prieur, titre donné à cette époque au religieux délégué pour exercer une haute direction, soit sur les Sœurs et leurs supérieures, soit à l'égard des confesseurs et chapelains, séculiers ou réguliers, ainsi qu'à l'égard des Frères convers. Combien de temps garda-t-il cette fonction, tout en fixant sa résidence principale à Strasbourg, nous l'ignorons. Mais, en 1234, la direction du monastère passait aux mains des Frères de Bâle, qui, dès l'année précédente, s'étaient mis à construire leur couvent.

Ils évangélisèrent avec une grande ferveur la contrée qui leur était dévolue.

Colmar faisait partie du diocèse de Bâle. Le monastère de *Subtilia* « Sous les tilleuls » se trouva naturellement compris dans le rayon d'opération du couvent de cette ville et passa sous sa dépendance. Il est assez probable, toutefois, que le Fr. Walter continua un certain temps ses soins à l'œuvre dont il avait dirigé les premiers pas. Mais son ministère auprès des Sœurs de Colmar ne s'étendit pas au delà de l'année 1238. Cette date paraît être celle de sa mort. Il était alors à Bâle. Un Frère, Lecteur à Strasbourg, entendit en songe des chœurs d'AngeS chantant le répons : *In odoris mira fragrantia*. Comprenant qu'il s'agissait du départ d'une âme pour le ciel, il demanda quelle était cette âme. Il lui fut répondu que c'était celle de Frère Walter. Un messenger arriva bientôt de Bâle et confirma la nouvelle. (*Vitæ Fratrum* : P. V, ch. ix, § 8. — P. Danzas : *Temps primitifs de l'Ord. de Saint Dominique*, t. IV, ch. xvii.)

1314 — A Metz, le V. Père FERRIC DE LUNÉVILLE.

Il était Docteur de l'Université de Paris et s'acquit une haute réputation par sa grande intelligence et ses connaissances variées. Des talents si remarquables avaient pour ornement une douceur, une prudence, un esprit d'équité, une sainteté de vie qu'on ne pouvait trop admirer. Si grande était son humilité qu'il se contenta de faire graver sur son sceau le nom de *Jésus*, au lieu du blason de sa famille, qui appartenait à la noblesse. Plein de zèle pour le salut des âmes, Ferric de Lunéville passa presque toute sa vie à catéchiser les ignorants, à prêcher, confesser, visiter les malades, consoler les affligés. Cette charité, qu'il exerçait indistinctement à l'égard des pauvres et des riches, lui valut l'estime et la confiance des personnes considérables de la ville : beaucoup ne faisaient pas difficulté de lui remettre, à l'heure de la mort, la disposition de leurs biens.

Le V. Père eut quelque différend avec l'évêque de Metz, qui, sans motif plausible, avait interdit tout ministère à nos religieux. Dans cette délicate conjoncture, il employa d'abord de respectueuses remontrances et des prières pour amener le prélat à révoquer son arrêt. Ses démarches demeurant inutiles, il fit appel à Rome et obtint sans peine le retrait de l'interdit. Un incident survenu peu après procura une glorieuse et sainte mort au vénérable religieux.

Il avait obligé un citoyen de Metz, nommé Philippe de Gornaix, à faire, avant de mourir, un acte public par lequel il restituait des biens mal acquis. Les héritiers naturels entrèrent en fureur, proférant contre le P. Ferric des injures et des menaces de mort. Sans s'émouvoir, le saint prêtre exhorta vivement ses contradicteurs à exécuter la volonté du défunt. Loin de se rendre, les forcenés jurèrent de tirer vengeance de la soi-disant violation de leurs droits. « Je ne suis que cendre, dit le Père en apprenant leur noir dessein, et je retournerai en cendre : je paierai silencieusement le tribut que je

dois à la nature ; mourir pour l'amour de mon Père céleste m'est une jouissance. — *Regredior cinis in cinerem, mortale tributum solvo silens ; mihi mors amore Patris placet.* »

Ses ennemis différèrent un peu l'exécution de leur projet ; puis, désireux de se défaire à tout prix d'un homme devenu pour eux un accusateur importun, ils le massacrèrent dans un village écarté. Le lieu du crime retint depuis ce temps-là le nom de « Forfait ».

La mort du P. Ferric causa dans le pays une affliction générale. Le clergé séculier et régulier, suivi d'une foule énorme de fidèles, se rendit près de la dépouille sanglante de l'homme de Dieu. Son corps fut ramené au couvent en grande pompe, et après des obsèques imposantes, inhumé dans notre église, au côté droit du sanctuaire. De plus, pour perpétuer son souvenir, les Frères de Metz inscrivirent son nom à la marge de leur missel, en face du *Memento* des défunts, comme cela se pratiquait parfois pour des bienfaiteurs insignes ou des personnages éminents. Ils conservaient aussi manuscrit, un sermon de Maître Ferric, pour l'Ascension ; ce sermon comprenait quatre feuilles et accusait une profonde érudition chez l'auteur. — (*Mém. de Metz.* — Echard, I, 531.)

1567 — A Ciudad-Real, dans la Province de Saint-Vincent au Mexique, mourut en parfait supérieur et zélé missionnaire le V. Père THOMAS DE LA TOUR, profès du couvent de Salamanque.

Il remplissait dans cette maison d'études l'office de Lecteur de philosophie, quand, poussé par l'esprit de Dieu, il se joignit à la troupe des quarante-quatre religieux que Barthélemy de Las-Casas emmenait au Nouveau-Monde pour les missions de Chiapa et de Guatémala. En 1547, le P. Thomas fut élu premier Vicaire général, et, seize ans plus tard, Provincial de la nouvelle Province. Il l'édifia spirituellement par les exemples de ses vertus et les sages règlements qu'il porta pour le maintien de la régularité, non moins que matériellement, en la dotant de plusieurs couvents importants. Citons entre autres ceux de Ciudad-Real et de San-Salvador, qu'il fit construire à l'aide des ressources obtenues par son crédit et par la considération que lui valaient ses prodigieux succès oratoires. L'évêque Franciscain Jean de Zumarraga, ayant entendu prêcher l'homme de Dieu, quand il vint à Mexico pour assister au Chapitre de sa Province, fut tellement satisfait de l'onction de son éloquence, qu'il fit l'impossible pour le retenir dans sa ville épiscopale, une année entière. N'ayant pu y réussir, il s'en dédommagea de quelque manière en se prosternant à ses pieds pour demander part à ses prières. On vit alors entre ces deux saints personnages un assaut d'humilité : c'était à qui des deux resterait le plus longtemps par terre, comme marque de soumission envers celui qui se lèverait le premier.

Dans les districts d'Indiens encore infidèles ou peu instruits, Thomas de

la Tour prêchait chaque jour deux fois. Il s'imposait souvent pour cela une marche de trois ou quatre lieues, sans transgresser néanmoins aucun jeûne de l'Ordre, ni manquer d'offrir le saint sacrifice. Ses compagnons d'apostolat, il est vrai, avaient la même manière d'agir ; mais leur édifiante conduite ne diminue en rien le mérite personnel du V. Père, ni le fruit que nous devons retirer de cet exemple. De toutes les peuplades indiennes qui lui donnèrent le plus de consolation, celles d'Agnaleo et de Chamula occupent le premier rang : les indigènes de ces deux districts, sans en excepter un seul, furent catéchisés et baptisés par notre ardent missionnaire et son compagnon, le P. Pierre de la Croix.

Les sauvages d'Acala eurent le même bonheur, dès que le serviteur de Dieu, assisté du P. Dominique de Vico, eut pu les aborder, après les péripéties d'un long et périlleux voyage. Aucun homme apostolique, aucun Espagnol n'avait encore atteint ces contrées désolées, où Satan régnait en maître. Les rites les plus abominables, les sacrifices humains avaient libre cours chez ces peuples abrutis ; il n'était même point rare que les parents immolassent eux-mêmes leurs enfants, dont ils arrachaient le cœur pour l'offrir à la divinité du pays. A ce sujet, ces païens racontèrent aux missionnaires que, peu de temps avant leur arrivée, un jour qu'ils se disposaient à égorger une victime humaine, soudain une voix qui semblait sortir de la bouche de l'idole se mit à crier : « Arrêtez, arrêtez ; ne m'offrez plus de sacrifice, mon temps est passé ! » A ces paroles, ils avaient remis en liberté le malheureux voué au trépas et étaient restés anxieux dans l'attente de ce que pouvait signifier un tel événement. Nos Pères n'eurent pas de peine à le leur expliquer. Ils leur firent comprendre que le moment était venu où Jésus-Christ, leur libérateur, allait naître parmi eux par l'Evangile et le saint Baptême, et qu'ils venaient leur apporter ce bienfait : voilà pourquoi le démon, qui parlait par l'idole, devait être à tout jamais chassé, pour céder la place à Celui qui a créé tous les cœurs, et à qui on les sacrifie sans qu'il en résulte cruauté, dommage, douleur d'aucune sorte.

Thomas de la Tour, revenant de son expédition apostolique, fut pris d'une grave maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Il en réchappa : d'autres labeurs l'attendaient, sa mesure n'était pas encore pleine.

Une nouvelle épreuve, non moins sensible, l'atteignit vers le même temps. Il lui survint aux yeux un mal étrange qui faillit le priver de la vue. La Providence lui ménagea fort à propos la rencontre d'un médecin indien qui le guérit en dix ou douze jours. Pour tout remède, ce médecin lui serra fortement les tempes avec une serviette mouillée et lui injecta de temps en temps dans la paupière quelques gouttes d'eau bien froide. Un remède si simple réussit à merveille. Le V. Père fut du même coup délivré de son mal d'yeux et d'une fièvre quarte qui l'affaiblissait depuis assez longtemps. Aussi, par reconnaissance envers Dieu, le pieux missionnaire répétait-il fréquem-

ment ces paroles de saint Ambroise : *Non solum ablata restituis, sed etiam non sperata concedis* : « Seigneur, non seulement vous rendez ce qu'on a perdu, mais vous accordez encore ce qu'on n'espère pas. »

Sur les entrefaites, l'évêque de Guatémala chargea le P. Thomas de faire en son nom la visite du Cuzeattan, province qui dépendait de son diocèse. L'homme de Dieu s'acquitta de cette mission avec son zèle et sa prudence ordinaires : le succès couronna ses efforts.

Enfin, épuisé par tant de travaux, auxquels avait été constamment unie l'observance la plus stricte des Constitutions dominicaines, le P. Thomas de la Tour quitta sa maison de boue sur terre pour aller occuper la demeure qui lui était préparée au ciel. — (Remesal : *Hist. de la Prov. de Chiapa y Guatemala*, p. 658 et *passim*.)

1575 — A Rouen, le V. Père JACQUES LE HONGRE, natif d'Argentan.

Il fit ses études théologiques au collège de Saint-Jacques, fut reçu Docteur à l'Université de Paris, l'an 1560, et en devint chancelier. Trois ans plus tard, le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, le prit pour son grand-vicaire. Jacques le Hongre se signala par sa dextérité dans les affaires, son zèle à réprimer les efforts des hérétiques, par sa vaste science et sa puissante éloquence : il fut sans contredit le plus célèbre prédicateur de son temps en France. On le chargea de prononcer l'oraison funèbre du duc de Guise, François de Lorraine, lâchement assassiné par les calvinistes. En outre, il publia la vie de ce prince, en 1563. Ce fut lui encore qui, le jour d'une procession solennelle faite à Paris à l'église Saint-Médard, l'an 1562, en réparation de sacrilèges commis contre le Saint-Sacrement, prêcha à la messe, en présence de quatre cardinaux, des évêques qui se trouvaient alors à Paris, du clergé de cette capitale, des princes et seigneurs de la cour et d'une affluence prodigieuse de peuple. On a aussi de lui quatre homélies sur les saintes images, une relation de la conférence qu'il avait eue à Ambourville, le 23 juillet 1565, avec le ministre prédicant Guillaume Feugueré, et une déclaration des trois parties essentielles du saint sacrifice : l'Oblation, la Consécration et la Communion.

Rien ne saurait donner l'idée de son zèle, de sa vigilance et de son dévouement dans la charge de vicaire général. On s'attendait à des avantages plus nombreux encore pour le bien du diocèse, quand une mort prématurée l'enleva de ce monde, l'an 1575. Jacques le Hongre fut inhumé chez nos Sœurs de Rouen, appelées vulgairement les *Emmurées* : il emporta dans la tombe les regrets de tous les membres de son Ordre, et ceux du clergé tout entier et des fidèles de l'archidiocèse auquel il avait prodigué ses soins. — (Echard, II, 233. — *Hist. du Couv. de S-Jacq.* P. II, 250.)

1655 — A Rome mourut le V. Père THOMAS BIRMINGHAM, confesseur de la foi. A l'époque de la grande persécution religieuse d'Irlande, Thomas Birmingham était Prieur du couvent de Saint-Eustache de Naas. Cette église et ce prieuré avaient été fondés pour les Frères Prêcheurs, en 1356, par la noble famille de Fitz-Eustace. Chevaliers normands, les Fitz-Eustace prétendaient descendre du grand général romain, saint Eustache, qui fut martyrisé sous Trajan avec son épouse Théopista et ses deux fils Agapitus et Théopistus. Le nom de Fitz-Eustace se retrouve de nos jours porté par des descendants de ces seigneurs, les Ballymore-Eustace, dans le comté de Kildare.

Thomas Birmingham était un religieux d'une érudition profonde et d'une éminente vertu. Très adonné à l'oraison, il passait dans ce saint exercice ses nuits presque entières, et, dompteur impitoyable de sa chair, il s'infligeait fréquemment de sanglantes disciplines. Épuisé de jeûnes et d'abstinences, il s'étendait sur une planche rugueuse avec un morceau de bois pour oreiller, afin de goûter quelques instants de sommeil.

Des miracles récompensèrent sa sainteté :

Le couvent de Naas, dont il avait la charge, aurait été réduit en cendres sans son intervention : par l'efficacité de sa prière, l'homme de Dieu arrêta l'incendie allumé par les soldats anglicans.

Pendant le siège de Naas, ce même Père, alors que tout espoir humain était perdu, releva le courage des défenseurs de la place, en leur promettant la protection d'en haut. Une bannière représentant l'image miraculeuse de saint Dominique de Soriano, fut portée en procession, et, tandis que le vénérable Prieur offrait au Ciel ses supplications et ses larmes, le Patriarche des Prêcheurs apparut resplendissant de gloire au-dessus de l'église de Saint-Eustache. Il fut aperçu également des assiégés et des assiégeants, et la ville de Naas fut délivrée.

Le P. Birmingham finit cependant par tomber entre les mains des hérétiques. On lui arracha l'habit de son Ordre; on le conduisit à Dublin, au milieu des railleries, des insultes, des brutalités de toute sorte. Là, il fut jeté en prison, puis condamné à la déportation dans les Barbades. Volontiers l'homme de Dieu eût, pour le nom de Jésus-Christ, rejoint dans ce lieu d'exil deux cents de ses compatriotes qui l'y avaient précédé; mais les lords O'Roirk, Constantin et Félix O'Neil s'offrirent à payer sa rançon. Il passa en Espagne, visita plus tard en pèlerin les principaux sanctuaires d'Italie, et s'endormit dans la paix du Seigneur, à Rome, l'an 1655. — (*Acta Cap. Gen.* 1656; — Thomas de Burke : *Hibernia Dominicana*, c. xvi, n. 50.)

1665 — A Madrid, le V. Frère convers WILLIAM GORMAIN, profès du couvent de Kilmallock, en Irlande.

Quand les soldats anglicans attaquèrent le monastère, Fr. Gormain monta

au campanile et se défendit énergiquement jusqu'au moment où les troupes catholiques vinrent le dégager. Contraint de s'expatrier, il se réfugia en Espagne à notre couvent de Valladolid. Il était fort habile tailleur : ce qui lui fit trouver promptement bon accueil. Mais bientôt il obtint faveur plus grande encore, lorsqu'on découvrit le don que Dieu lui avait départi de guérir par le seul contact de sa main diverses infirmités, notamment les écrouelles. De tous les lieux à la ronde les scrofuleux accouraient en foule à Madrid, où il habitait alors : aussi le Fr. William était-il appelé le Sacristain pourvoyeur de Notre-Dame d'Atocha. Plus tard, il devint Procureur général pour la Province d'Irlande, près la cour de Madrid, et mourut, entouré de l'estime universelle, vers l'an 1665. — (Thomas de Burke, *Hibernia Domin.*, c. xvi, n. 56.)

1676 — A Bruges, le V. Père ALAIN BOUCHOUT, qui remplit tour à tour dans son couvent les charges de Sous-Prieur et de Prieur, fut directeur des Sœurs du Tiers-Ordre et Président de la Confrérie du Rosaire.

Religieux très versé dans les voies mystiques, il composa plusieurs ouvrages de spiritualité, dont l'un, intitulé : *Lumière du très saint Rosaire*, comprend des sermons sur le Rosaire pour tous les dimanches de l'année et les fêtes de la Sainte Vierge. Un autre, portant le même titre avec une légère variante, indique divers motifs pour la propagation de la pieuse dévotion, avec un traité sur l'Archiconfrérie du saint Nom de Jésus. Le P. Alain Bouchout mourut dans la paix du Seigneur le 5 décembre 1676. — (Bern. de Jonghe, *Belgium Domin.*, 153. — Echard, II, 660.)

1300 — A Condom, en Guyenne, mémoire de la V. Mère BLANCHE DE BORDEAUX, première Prieure du monastère de Prouillan, fondé par la princesse Diane de Navarre, comtesse d'Armagnac (1).

Ce fut en 1283, trois ans après la mort de la noble fondatrice, que Sœur Blanche amena de Prouille douze religieuses pour constituer la communauté. C'étaient Peyronne Teulière, Agnès d'Aymeric, Séthana d'Ulino, Valentia Béguiera, Alamberte de la Brauda, Séréna d'Escairac, Jeanne Trosseca, Rose Trosseca, Arnalda d'Orsan, Guirau de Saint-Sevin, Flora, fille de la précédente, Azémara Fromenta de Marcello. « En souvenir du cher monastère qu'elles avaient quitté et où elles avaient prononcé leurs vœux, écrit le P. Cambefort (2), les Sœurs changèrent le nom de Pont-Vert, comme s'appelaient l'endroit, en celui de Prouillan. »

Elles inaugurèrent aussitôt, sous la direction de leur sainte Prieure, une vie de prière et de pénitences qui répandit au loin la bonne odeur de Jésus-

(1) Voir *Année Dominicaine*, II, p. 713.

(2) *Manuscrit de Prouille*.

Christ. Leur piété et leur exacte observance leur acquirent une haute réputation.

Quant à la Mère Blanche de Bordeaux, après avoir brillé au milieu de ses Sœurs par l'éclat de ses vertus, et avoir solidement établi dans le nouveau monastère la ferveur et la régularité, elle alla recevoir au ciel sa récompense vers l'année 1300. — (*Ms Guidonis.*)

1640 — Au Monastère de la Thieuloye, à Arras, la V. Mère BARBE DE BLAS, recommandable par son amour pour l'oraison et son exacte observance.

Elue Prieure, malgré ses vives résistances, elle gouverna la maison avec autant de vigilance que de sagesse. Son amour pour la vie régulière brilla avec éclat, et elle eut la grâce de le conserver dans toute sa pureté jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, qui fut celui de sa mort. Sans cesse elle priait le saint Patriarche Dominique de la remplir de son esprit, elle et ses compagnes.

Mêlée à toutes les épreuves qui assaillirent le monastère de la Thieuloye, à l'époque du siège d'Arras par les Français en guerre avec l'Espagne, la V. Mère passa ces années terribles humiliée et confondue devant Dieu. On la voyait persévérer dans la prière depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. A peine prenait-elle quelques instants pour sa réfection. Elle décéda très pieusement, l'an 1640. — (*Mém. d'Arras.*)

1679 — V. Mère BÉATRIX DE DIEU, professe du monastère du Très Saint-Sacrement à Lisbonne.

Sa famille était une des plus nobles du Portugal : son père s'appelait Don Alphonse, comte de Vimisso, et sa mère dona Maria de Mendonça.

Sœur Béatrix s'étudia constamment à porter son nom avec honneur. Penser à Dieu, parler de Dieu, prier Dieu, servir Dieu par la pratique exacte des observances : tel est le résumé de toute sa vie religieuse. En même temps, se considérant comme l'esclave du monastère, elle n'aimait rien tant que le travail manuel et les occupations les plus viles. Par de rigoureuses disciplines elle étouffait les révoltes d'un naturel vif et impétueux. Pensait-elle avoir scandalisé, si peu que ce fût, une Sœur ou même une servante, elle se jetait à ses pieds, et versait tant de larmes qu'on ne pouvait s'empêcher d'en être ému. Elle mourut en 1679, laissant à ses compagnes l'espoir fondé qu'elle allait moissonner dans la joie ce qu'ici-bas elle avait semé dans les pleurs. — (*Sousa, Hist. de S. Doming., t. VI, p. 241.*)

1689 — Au même monastère, la V. Mère MARGUERITE DE LA CROIX, sœur aînée de la précédente et son émule en pénitence et en humilité.

Elle aussi fit honneur à l'excellence de son nom. Ayant lieu de croire que ses

parents, qui la chérissaient tendrement, ne lui permettraient pas d'embrasser la vie religieuse, elle résolut d'entrer au monastère sans les en prévenir. Ce qu'elle exécuta, un jour qu'elle s'était présentée, avec la comtesse sa mère, pour visiter quelques parentes qui s'y trouvaient. Les religieuses, vaincues par ses supplications réitérées et par ses larmes, n'avaient pu lui refuser leur concours, et ni les sollicitations de sa mère, moins encore celles de toute la famille, ne furent capables de la faire regarder en arrière.

Une fois vêtue des livrées dominicaines, la jeune Sœur s'effraya si peu des austérités de son nouvel état, qu'elle prétendait n'avoir aucun mérite à s'y livrer. Toute sa vie fut un modèle vivant de l'observance régulière. Elevée quatre fois à la charge de Prieure, elle exerça son zèle moins à maintenir une régularité qui se déployait à l'aise dans le monastère, qu'à augmenter l'ornement et la dignité du culte divin. A cet usage contribuèrent les abondantes aumônes que sa diligence et son industrie surent obtenir du comte son frère.

Après de longues années passées dans le cloître, la V. Mère fut atteinte d'une maladie qu'elle jugea aussitôt devoir être mortelle. Abandonnée entre les mains de Dieu, si grande était sa résignation qu'elle se faisait scrupule de ses ardens désirs d'aller jouir au ciel de la vision béatifique. Elle reçut les derniers sacrements dans des dispositions admirables de contrition et de joie. Quand elle crut le moment venu, elle manda les Pères du couvent de Lisbonne pour réciter près d'elle les prières de l'agonie, puis elle remit doucement son âme entre les mains de son Epoux, le 5 décembre 1689. Le visage radieux que lui laissa la mort parut aux assistants un gage assuré du bonheur dont son âme était en possession dans la patrie céleste. — (Sousa, t. VI, 242.)





VI DÉCEMBRE

*Le V. Père BARTHÉLEMY DE NIEVA,
Missionnaire aux Philippines(*)*

(1610)



ET homme de Dieu naquit à Nieva, dans la Vieille-Castille, dans la première moitié du seizième siècle.

Etant encore séculier, il passa aux Indes, avec l'intention de faire fortune, se fixa à Mexico, et y demeura plusieurs années, sans que ni la douceur du climat ni les autres avantages de la contrée ne pussent satisfaire ses désirs. Pour atteindre le vrai bonheur, il résolut enfin de prendre l'habit religieux au couvent de Saint-Dominique. Ses progrès furent si rapides que bientôt on le regarda comme l'un des religieux les plus éclairés dans les voies de la spiritualité. Bon nombre de personnes le choisirent pour le directeur de leur conscience, l'arbitre de leurs doutes, le consolateur de leurs afflictions et de leurs peines.

Pendant son séjour à Mexico, Barthélemy de Nieva fut le confesseur de la V. Mère Anne de la Conception, grande servante de Dieu au monastère de Jésus-Maria. Cette religieuse, se trouvant un jour dans une très grande perplexité, s'était particulièrement recommandée aux prières de son guide spirituel. Celui-ci s'empressa d'acquiescer à ses désirs, et, tandis qu'il s'intéressait devant Dieu à sa pénitente, il aperçut, dans un ravissement, un pieux gentilhomme priant, lui aussi, à genoux, pour la vénérable Mère. Ce chrétien fervent s'appelait

(*) Diego Advarte : *Hist. de la Prov. del Rosario, en Filippin.* T. 1.

Grégoire Lopez. La voix de ces deux justes fut entendue du Ciel. Le P. Barthélemy en reçut l'assurance et il racontait sa vision avec une consolation si grande qu'il ne pouvait retenir ses larmes.

L'an 1594, les supérieurs de la Province des Iles Philippines adressèrent au couvent de Mexico une demande d'ouvriers évangéliques. Barthélemy de Nieva s'offrit l'un des premiers, non pour être prédicateur en titre, son âge déjà avancé ne lui permettant plus les fatigues de l'apostolat, mais plutôt pour aider les missionnaires, en s'employant au baptême des petits enfants ou aux soins des malades dans les hôpitaux. Lorsqu'il parla de son projet, on lui objecta sa santé délicate, qui le rendait incapable même des exercices habituels de la vie commune. Le saint homme pria Notre-Seigneur de faire connaître ses desseins sur lui. En peu de jours, il recouvra des forces extraordinaires, et mit en avant cette raison pour se défendre contre des amis, imbus, suivant lui, des principes d'une prudence trop humaine.

Il prit pour un autre signe de la volonté divine un changement soudain qui s'opéra dans son intérieur. Depuis longtemps il ne sentait ni goût ni consolation dans ses exercices de piété. Assurément il savait que des personnes très ferventes subissent parfois une telle épreuve, sans qu'il y ait de leur faute. Néanmoins, fort sensible à cette peine, et craignant de l'avoir méritée par quelque infidélité à la grâce, il alla un jour épancher son cœur devant l'autel de Notre-Dame du Rosaire. A l'instant même, la paix, la joie reparut dans son âme. Il remercia sa bonne Mère du ciel et promit dès lors de se consacrer tout entier aux missions lointaines. Avec l'agrément des supérieurs, il se mit en route.

Au port d'Acapulco, choisi pour l'embarquement, on le voyait exciter ses compagnons à la ferveur par ses paroles et ses exemples, les réveiller la nuit pour la récitation des Matines, faire ensuite avec eux l'heure d'oraison mentale et se livrer avec entrain aux pénitences d'usage. Sa manière d'agir faisait aisément juger qu'il était conduit en toute chose par l'esprit de Dieu.

II. — A Manille, le P. Barthélemy produisit des fruits merveilleux dans les âmes ; plus peut-être par l'édification qui résultait de sa vertu que par ses paroles et ses actes. Fixé à l'hôpital des Chinois, dans un faubourg de la ville, il ne laissait pas de se rendre chaque jour au couvent et passait de longues heures au confessionnal ; car il avait reçu

du Ciel un don particulier pour la direction des consciences. Chaque jour encore, il montait à l'autel après une longue préparation, et son action de grâces durait un temps considérable. Ainsi s'écoulait la matinée jusqu'à l'heure du repas. Ces exercices lui semblaient si importants qu'il n'y manquait sous aucun prétexte. Devait-il aller passer quelques jours dans un vicariat du voisinage, il avait soin d'emporter son cilice et ses autres instruments de pénitence, afin d'en faire usage comme à Manille. Inutile d'ajouter que, dans ses pratiques, il donnait toujours la première place aux obligations de règle, telles que l'abstinence, le jeûne, l'observation du silence, l'exercice de l'oraison mentale. Ce qui rendait sa fidélité plus admirable, c'est qu'à cette époque, le V. Père, cassé par les travaux, les mortifications, les maladies, comptait plus de soixante-dix ans.

Plusieurs traits montrent combien ses actes étaient agréables à Dieu.

Un archidiacre de Manille, désireux d'avoir un entretien avec le saint homme, qu'il connaissait seulement de réputation, se rendit un jour au couvent. Barthélemy de Niéva l'accueillit avec un gracieux sourire, ce qui donna lieu à cet ecclésiastique de lui en demander la raison. — « Je vois vos vœux satisfaits, répondit le bon Père, puisque vous désiriez tant me voir. — Mais, reprit l'archidiacre, comment saviez-vous même qui je suis? — Dieu me l'a révélé, » répartit le religieux. Là-dessus il lui présenta un siège et commença un discours de piété. Tout en parlant, il eut une extase au grand étonnement du visiteur, qui ne savait que dire ni que faire, tant il était saisi par la nouveauté du phénomène. Enfin, le V. Père reprit ses sens. — « C'en est pas pour moi, dit-il, mais pour vous, Monsieur, que Dieu a permis ce ravissement, afin que vous croyiez à mes conseils, et que notre amitié dure jusqu'à la mort, pour la gloire de notre divin Maître. » L'archidiacre se plaça aussitôt, avec une docilité d'enfant, sous la conduite du saint prêtre, et en retira de précieux avantages pour la sanctification de son âme.

Dans la même ville, une vertueuse dame, nommée Catherine de Villégas, s'adressait pour la confession au P. Barthélemy, lequel, connaissant sa patience, sa charité, sa haute oraison, lui suggérerait diverses pratiques propres à l'unir plus intimement à Dieu. Une année, aux approches de la fête de sainte Anne, il lui dit de se préparer à souffrir, de mettre ordre à ses affaires temporelles et de venir communier au couvent. La pénitente obéit. Mais le jour même, elle eut

une forte fièvre et n'en voulut rien dire, pour n'être point détournée de ses exercices. Le lendemain, le Père va la voir, et sans autre entrée en matière, l'engage à prendre de grands soins, car elle était plus mal qu'on ne pensait. Sur cette parole, le médecin fut appelé, et il conseilla à la malade de recevoir les derniers sacrements.

Le matin venu, le P. Barthélemy se présente. L'état avait empiré, Catherine était à l'agonie. Le vénérable religieux se mit en devoir de lui lire un Evangile; puis, s'approchant de la moribonde, il lui dit : « Bon courage, ma chère fille, il y a appel de la sentence; vous ne mourrez pas cette fois. Dieu vous accorde le temps de bien le servir encore, et de donner le bon exemple autour de vous. » Et s'adressant aux assistants : « Madame, ajouta-t-il, verra mourir beaucoup d'autres personnes avant que son tour n'arrive. » La prophétie se réalisa de point en point. Avant son complet retour à la santé, la pieuse dame perdit une fille qui lui était fort chère et divers membres de sa famille. Comme elle était très charitable, elle se voua totalement aux œuvres de miséricorde, employant son temps à consoler les affligés, à servir les malades pauvres, à rendre aux morts les derniers devoirs. Chaque fois que le P. Barthélemy la rencontrait : « Soyez généreuse, lui disait-il, c'est pour cela que Dieu vous a rendu la santé, et sachez que les prières ont tout pouvoir sur son cœur. »

Le général Tello d'Aguirre venait de recevoir le commandement de plusieurs vaisseaux qui devaient partir de Manille pour la Nouvelle-Ségovie. Chacun le félicitait de cette promotion fort honorable et d'un grand profit pour lui, Barthélemy de Niéva fut le seul à témoigner du regret. Il engagea même la femme de cet officier à lui dire de régler ses affaires domestiques et de ne point partir sans avoir reçu les sacrements. « La mer est toujours dangereuse, ajouta-t-il, on ne peut jamais se promettre une heureuse navigation. »

Le général d'Aguirre acquiesça sans difficulté au salutaire conseil. A peine avait-il quitté le port, que son vaisseau, entraîné par des courants, alla heurter contre un récif. Toutes les marchandises furent perdues; mais l'équipage put se sauver à la nage. En apprenant le désastre, le saint religieux se rendit auprès de la famille : « Que d'obligations nous avons au Bon Dieu ! dit-il. Grâce à sa miséricorde, pas un des passagers n'a péri, quand, humainement parlant, tous devaient faire naufrage ! » Le général resta convaincu qu'il devait uniquement aux prières du P. Barthélemy la conservation de sa vie et le salut de ses hommes.

III. — C'est surtout au confessionnal que l'on s'apercevait des lumières surnaturelles dont était favorisé le serviteur de Dieu. Il dévoilait certaines circonstances avec tant de précision que les pénitents croyaient entendre un oracle de la Vérité éternelle.

Deux ferventes chrétiennes avaient confié au V. Père la direction de leurs âmes. Bien qu'engagées dans l'état du mariage, elles pratiquaient les jeûnes, les veilles, les disciplines. A la longue cependant, elles se relâchèrent un peu. Le saint confesseur leur fit comprendre qu'il savait tout. — « Telle nuit, leur disait-il, vous avez cédé à la paresse... La journée précédente s'était bien passée ; le lendemain, vous avez négligé vos pieuses habitudes. »

Ces remontrances, présentées avec douceur et d'un ton paternel, suffisaient à réveiller des âmes foncièrement religieuses.

Parmi les pénitentes du P. Barthélemy se trouvait la femme d'un gentilhomme fort riche, mais peu soucieux de ses intérêts éternels. Sa pieuse compagne souffrait cruellement d'une telle indifférence, surtout à une époque où le serviteur de Dieu était retenu malade à Batan, à neuf ou dix lieues de Manille. Cet éloignement donnait lieu au mari de se livrer au plaisir avec moins de réserve, et enlevait à l'épouse l'occasion d'aller chercher conseil auprès de son directeur. Le V. Père eut connaissance surnaturellement de cet état de choses et écrivit au gentilhomme la lettre suivante :

« Monsieur, Jésus soit en votre âme et lui donne sa grâce pour l'aimer, le servir, être tout à Lui !

« L'intérêt spécial que Dieu a mis dans mon cœur pour votre salut m'oblige à vous écrire la présente. Je supplie l'immense bonté de Jésus-Christ, l'ami des âmes humbles, d'opérer dans la vôtre ce qu'il jugera de plus opportun pour sa gloire. Je désire vivement que nous connaissions notre Dieu, non seulement par la foi, mais encore par la pratique des bonnes œuvres, afin d'avoir, par cette connaissance, assez de lumières pour voir la misère et les ténèbres dans lesquelles est plongée une âme qui ne vit pas conformément aux préceptes de la loi divine.

« Dieu veut sauver votre âme, Monsieur, les plaies et la mort qu'il a endurées pour elle le crient assez haut ; mais il faut que vous apportiez votre concours. De plus, sa providence vous sollicite de diverses manières, que vous n'ignorez pas, pour peu que vous vous rappeliez le danger de mort dont il lui a plu de vous retirer, et les

occasions si opportunes de bien faire qu'il vous a ménagées et que je pourrais citer ici...

« S'il y a eu oubli de votre part, il n'y en a pas eu du côté de Dieu. Il a supporté et il supporte encore vos égarements. Il vous a attendu et vous attend encore avec une infinie patience, évitant de vous précipiter dans les enfers, comme le mériteraient vos péchés. Son immense bonté qui ne se lasse jamais de faire du bien à l'homme, malgré son ingratitude, m'engage à vous tracer ces lignes et à me souvenir de vous, jour et nuit, devant sa Majesté. C'est pourquoi je vous conjure d'envisager attentivement ce que vous devez à Dieu pour le passé, et le peu d'amendement de votre vie présente. Si vous le faites avec les yeux de la foi et avec un cœur humble et soumis, vous sentirez que votre âme est sans cesse exposée au danger de la perdition.

« Considérez, je vous prie, par les entrailles de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, ce que c'est de descendre dans ce lac profond de la colère divine pour y souffrir et y pleurer, sans espoir d'en sortir jamais. Redressez vos voies, et prenez garde d'être surpris par le trépas hors du bon chemin. C'est un signe de mort que de n'avoir pas les œuvres de vie, je veux dire les vertus de l'âme. Le péché se multiplie facilement, la faiblesse humaine est grande, nos ennemis sont redoutables et rusés : fuyez les occasions, évitez d'y prêter la main. Il ne s'agit ici de rien moins que de perdre ou gagner Dieu pour jamais. Courez au remède, avant qu'on vous en ôte le moyen. Cherchez Jésus-Christ, allez à Lui, et souvenez-vous qu'il est votre Père.

« Béni soit-il à jamais, Lui qui nous presse, nous sollicite, nous invite le premier ! Ne soyez point rebelle à ses avances. Il vous attend sur la croix, les bras étendus pour vous recevoir. Allez donc à Lui avec une espérance ferme et une confiance certaine de trouver le remède dont vous avez besoin. Approchez-vous de Lui avec une résolution sincère de changer de vie, avec un cœur contrit et humilié. S'il en est ainsi, vous expérimenterez combien doux est le Seigneur à ceux qui le servent, et combien sa grâce rend aisées les voies à parcourir pour atteindre son amour.

« Je m'arrête, Monsieur, avec l'ardent désir que ces quelques vérités fassent sur votre cœur une impression salutaire. Que Notre-Seigneur vous donne lumière, force et grâce pour votre salut !

« A Batan, ce 1^{er} août 1600.

« Fr. Barthélemy de Nieva. »

La lecture de cette lettre étonna le gentilhomme; mais il comprit que Dieu seul avait pu révéler l'état de son âme à ce religieux absent et malade. Aussi chercha-t-il à s'amender. Cependant, les anciennes habitudes reprirent le dessus. Le P. Barthélemy, l'ayant rencontré à Manille, entoura de sa sollicitude le malheureux pécheur, et réussit à l'établir dans la condition d'une vie vraiment chrétienne.

Tandis que le V. Père vaquait à ses pratiques habituelles de zèle et de prière, les infirmités dont il avait souffert jadis le saisirent de nouveau. Il essaya de se raidir contre le mal. Quand il ne pouvait plus descendre au chœur, il se faisait réveiller la nuit, pour dire ses Matines en union avec la communauté. Enfin, il reçut les sacrements de l'Eglise et mourut en récitant l'Office de la Sainte Vierge. Le serviteur de Dieu fut pleuré de la ville entière et inhumé dans notre église, du côté de l'Evangile.



*La V. Sœur MARIE DE SAINT-JACQUES,
du Tiers-Ordre séculier, à Naples. (*)*

(1618 — 1688)

Marie de Saint-Jacques naquit à Naples, le 6 septembre 1618. Son père, don Juan Dionara de Saint-Jacques, originaire de Madrid, avait embrassé la profession des armes. Mais, à la suite d'un différend avec un officier supérieur, il brisa sa carrière, se retira à Naples et s'y maria avec une personne de qualité, dont il eut trois enfants. Marie, la dernière, fut baptisée le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. Elle n'oublia jamais cette coïncidence, et, quand elle apprit plus tard que sa pieuse mère l'avait prise dans ses bras au retour de la cérémonie pour la vouer à la Reine du ciel, elle en éprouva une vive consolation, et trouva là un motif pressant pour s'appliquer de plus en plus à servir et à imiter sa céleste patronne.

Une autre circonstance de bon augure marqua la naissance de

(*) *Vie de la servante de Dieu* publiée en 1693 par le P. Nicolas Squillante de l'Oratoire de Naples.

cette enfant. Son père, fort adonné au jeu, renonça de lui-même aux entraînements de sa funeste passion, et, grâce à cette résolution, la paix, bannie du foyer domestique, vint réjouir et consolider, pour quelque temps du moins, les rapports des deux époux.

Les parents eurent pour leur petite Marie une affection particulière. L'enfant faisait paraître dans ses manières un naturel doux, affable et docile : en avançant en âge, elle devenait plus retenue, plus sérieuse, plus modeste. La mère, ravie de ces qualités précoces, ne cessait de bénir le Ciel de lui avoir donné un tel présent ; le père lui-même admirait en secret les vertus chaque jour grandissantes de sa fille préférée.

La grâce agit de bonne heure dans l'âme de la servante de Dieu. A quatre ans, on la trouvait souvent retirée dans un coin solitaire, immobile et comme ravie en extase. Déjà Dieu commençait à élever en elle ce grand édifice de sainteté qu'on admirerait un jour.

La fidélité de la jeune enfant lui valut de nouvelles bénédictions. Le divin maître l'enrichit d'une abondance de lumières peu communes pour le connaître et l'aimer ; la destinant à produire les fruits d'une patience à toute épreuve dans les plus rudes assauts, il la nourrit alors du lait de la douceur. Marie avait six ans à peine, quand Notre-Seigneur lui apparut glorieux et triomphant, tenant un étendard en main. A cette vue, l'enfant se sentit embrasée d'un amour sans bornes pour l'humanité sacrée de Jésus-Christ. Ne pouvant dominer la jubilation de son cœur, elle voulut se jeter aux pieds du Sauveur pour les baiser. Cette grâce lui fut refusée ; mais elle entendit une voix qui disait : « Aimez et souffrez ; ce que vous voyez sera un jour votre partage. »

A dater de ce moment, Marie sentit un puissant attrait pour méditer la Passion du Rédempteur, et devint, malgré son jeune âge, un modèle accompli des vertus chrétiennes.

Son respect, son amour, sa soumission envers ses parents lui valurent de leur part une tendresse spéciale. La moindre opposition à leur volonté lui eût semblé un crime. Une fois cependant elle crut devoir leur résister : ce fut lorsqu'ils cherchèrent à lui inspirer le goût du luxe et de la vanité. La jeune fille écouta d'abord avec calme les propositions qui lui en furent faites, puis répondit, avec une fermeté mêlée de modestie, qu'ayant pris Jésus-Christ pour époux, elle ne voulait point s'engager sur la pente toujours dangereuse des pompes mondaines. La mère admira la réponse de sa fille, et, connaissant à cette

parole la solidité de sa vertu, lui laissa toute liberté de suivre son attrait. L'enfant se fit alors une robe de laine sombre, qu'elle garda jusqu'au jour où elle revêtit la blanche livrée des Sœurs du Tiers-Ordre.

Eloignée du monde, d'esprit et de cœur, elle ne quittait sa chère solitude que pour aller s'édifier auprès des Sœurs de Sainte-Catherine de Sienna, dont les observances régulières frappaient grandement la ville de Naples.

Une vie si pure ne pouvait manquer d'exciter la rage et la fureur de l'enfer. Marie de Saint-Jacques fut bientôt en butte aux attaques du démon ; mais les suggestions de l'ennemi infernal n'ébranlèrent ni sa ferveur ni son courage. Vainement usa-t-il d'un autre stratagème en se présentant sous des formes hideuses pour jeter la terreur dans le cœur de l'enfant. Marie, animée d'une force divine, s'armait du signe de la croix et mettait ainsi en fuite son adversaire. Un jour pourtant, le combat fut plus violent et faillit lui coûter la vie. Elle se trouvait sur le plancher d'une maison fort élevée, qui menaçait ruine, quand le démon apparut. Le premier mouvement de la jeune fille fut celui de la peur, et d'instinct elle voulut fuir ; mais, le pied lui ayant manqué, elle fit une chute très grave, qui la retint pendant trois ans clouée sur son lit. Elle serait restée estropiée sans un miracle obtenu sur le tombeau du B. P. Louis d'Aquin, au couvent de Saint-Dominique (1). Elle y recouvra instantanément l'usage de ses membres, en présence de la communauté, qui chanta un *Te Deum* d'action de grâces.

Vaincu une première fois, le prince des ténèbres revint à la charge. Marie, nous l'avons dit, avait renoncé aux vanités du monde : sa mère, touchée de la sagesse de ses réponses, y avait consenti ; mais les parents ont rarement assez de déférence pour les pieux désirs de leurs enfants, et abdiquent difficilement leur autorité, quand il s'agit de combattre les maximes du siècle. C'est ce qui arriva en cette circonstance.

Il y avait au service de la maison une femme qui, n'ayant ni piété, ni grande foi, songeait uniquement à plaire. Ce fut elle qui reçut mission d'inspirer à l'adolescente des sentiments tout opposés à ceux qu'elle témoignait par sa conduite édifiante et sérieuse. Le mandat, accepté sans résistance, fut exécuté avec une rare adresse. Cette fille représenta à la jeune Marie la position de sa famille, l'innocence des

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 8 mai.

petites recherches que l'on souhaitait voir dans sa mise, la liberté qu'on lui donnerait toujours de vaquer à ses exercices religieux. Elle manœuvra si bien qu'elle obtint gain de cause. Ce premier succès l'enhardit, et bientôt elle en vint à parler de mariage. A cette proposition inattendue, Marie reconnut le piège.

Comprenant sa faute, elle se retira dans sa chambrette pour donner libre cours à ses larmes, et, dès ce moment, reprit avec la plus grande ferveur ses pratiques spirituelles.

II. — Le désir d'une vie parfaite poussa la servante de Dieu à la recherche d'un directeur éclairé : elle s'estima très heureuse de le rencontrer dans la personne du P. Dominique Cerzullo, religieux dominicain d'une piété et d'une science peu communes. Bien qu'informé de sa vertu, le V. Père ne consentit à l'admettre au nombre de ses pénitentes qu'après de longues épreuves. Souvent il la congédiait sans vouloir l'écouter, ou lui parlait avec une sévérité qui eût rebuté toute âme moins fortement trempée. Mais la vertueuse Marie ne désirait point des confesseurs complaisants. Sa patience et son humilité finirent par toucher le saint prêtre, qui consentit à se charger de sa conscience.

Rien de plus sage que la ligne de conduite qu'elle s'était tracée dans ses rapports avec son directeur.

Voyant en lui Dieu même, elle n'eut d'autre ambition que de faire entre ses mains abnégation totale de sa volonté propre.

Elle évita comme un piège l'attachement trop grand à la personne du prêtre, et ne voulut considérer que le caractère sacré dont il était revêtu. De la sorte, elle garda une tranquillité d'esprit toujours inaltérable, que son confesseur fût absent, malade ou même vint à mourir : « Dieu, qui me prive de ce secours, disait-elle en pareille occurrence, est assez miséricordieux pour m'en donner un autre. » Son respect pour le guide de son âme était sincère, mais exempt d'affectation. Elle ne s'entretenait avec lui qu'au confessionnal, simplement et en peu de mots. Sa maxime était qu'il fallait parler peu au directeur, mais beaucoup à Dieu ; agir autrement, c'était vouloir se satisfaire et s'écouter, au préjudice de son avancement spirituel.

Quand l'exposé rapide de ses peines et de ses difficultés ne lui apportait pas de soulagement, loin de se troubler ou d'insister, elle demeurait en paix, convaincue que telle était la volonté de Dieu et qu'elle ne devait point chercher de consolations sensibles.

Des principes si purs contribuèrent grandement à son progrès spi-

rituel, et furent sa sauvegarde, sa lumière, sa force, au milieu des tribulations.

Dans une rencontre fort pénible, où elle montra un courage au-dessus de son sexe pour garder son cœur à Celui qu'elle voulait uniquement aimer, la pieuse jeune fille se vit contrainte de quitter le toit paternel. Retirée à l'écart, elle pleurait amèrement, quand elle entendit au fond de son âme ces paroles consolantes : « Ce que tu souffres, Marie, est peu de chose en considération de ce que tu me dois ; tu auras à souffrir bien davantage ; rassure-toi néanmoins. Je veux apaiser tes parents, tu jouiras bientôt de la paix en revêtant l'habit de Saint-Dominique, et à l'avenir tu n'éprouveras plus de contradictions sur le sujet qui cause tes alarmes. »

Ce fut dans la solennité du Saint-Rosaire, l'an 1636, que Marie de Saint-Jacques vit s'accomplir l'assurance qui lui avait été donnée. Ce jour-là, en effet, elle reçut les livrées dominicaines, qu'elle devait porter avec tant d'honneur jusqu'à sa mort.

III. — Sa reconnaissance pour cette grâce insigne demeura fortement imprimée dans son esprit ; et l'anniversaire béni de son entrée dans l'Ordre lui fut toujours précieux et solennel. Comptant pour rien tout le passé, notre Sœur inaugura aussitôt une vie nouvelle. Plus que jamais elle se mit à fréquenter l'église du Rosaire : elle y passait une bonne partie de la matinée, tant pour vaquer à l'oraison que pour entendre les messes qu'on y célébrait.

Sa fidélité à observer les statuts du Tiers-Ordre fut très exacte, sans que pour cela rien de singulier ne parût dans sa conduite. Si la règle l'obligeait au jeûne et à l'abstinence, elle ne souffrait pas qu'on lui préparât de mets particuliers ; mais usant d'adresse à la table commune, elle se contentait du dessert et jeûnait ainsi plus rigoureusement.

Ses exercices de piété n'entravèrent jamais son travail, et quand les occupations ne lui permettaient pas de faire oraison pendant le jour, elle prenait sur son sommeil, tant elle avait à cœur les intérêts de son âme.

Une vie si exemplaire semblait devoir assurer, au terme de l'année courante, l'admission de la pieuse novice à l'acte de sa profession. Il n'en fut rien. Le confesseur, soucieux de ne laisser échapper aucune occasion d'éprouver la vertu de sa pénitente, opposa un refus formel à la demande qu'elle lui présenta. Malgré ses gémissements

et ses larmes, malgré l'héroïsme d'une fidélité que rien ne démentait, il la laissa durant vingt ans languir dans son attente. Marie de Saint-Jacques ne put obtenir une consolation tant désirée qu'en l'année 1656, après la mort du P. Cerzullo. On s'étonnera d'une sévérité semblable : Dieu le permit sans doute, pour le plus grand bien de sa servante.

Aux angoisses dont le cœur de notre tertiaire fut assailli pendant ce long délai, s'ajoutèrent d'autres afflictions non moins sensibles.

La première fut la mort de son père, lequel, pendant près d'une année, expia les fautes de sa vie sous l'étreinte d'une maladie fort douloureuse. Son inclination pour le jeu l'avait entraîné dans de grands désordres : sa famille, éprouvée par des pertes d'argent, était très déchue de son rang. La seule consolation du malheureux gentilhomme fut la présence de sa chère Marie, qui n'oubliait rien de ce qui pouvait le soulager dans son mal. Jour et nuit à son chevet, elle préféra tout sacrifier plutôt que de le contrister par une absence. Les prières et les encouragements d'une telle fille lui valurent la grâce d'une bonne mort. Puis, sachant que la justice de Dieu n'admet rien d'impur dans le ciel, elle s'offrit à endurer une longue maladie, afin d'ouvrir à cette âme si chère les portes du Paradis. Fulvia Amorasi, la mère, suivit de près son époux dans la tombe. Ses souffrances au Purgatoire ayant été révélées à sa sainte fille, Marie voulut aussitôt les partager. Elle éprouva pendant quelques mois une désolation et un abandon mille fois plus cruels que la mort. Elle en fut délivrée à l'heure où sa mère entra dans la joie de l'éternité.

Le P. Dominique Cerzullo vint aussi à lui manquer. Coup bien sensible pour un cœur délicat ! Pendant les vingt-cinq années passées sous sa conduite, la servante de Dieu avait fait de merveilleux progrès. Elle perdait donc un guide aussi sûr qu'éclairé. Lui disparu, qui trouverait-elle ? Un jour qu'elle priait avec plus d'instance que d'habitude, une voix mystérieuse lui dit : « Je te donnerai mon Ange ! »

Sur ces paroles, elle se mit à la recherche du prêtre qui lui était désigné. Elle entendit bientôt parler d'un religieux aussi distingué par son savoir que rigide dans sa manière de conduire les âmes. Ce fut pour elle un indice ; puis, sachant qu'il s'appelait Michel-Ange, elle n'hésita plus à l'aborder. « J'espère, lui dit-elle avec candeur, avoir trouvé aujourd'hui l'Ange que mon Sauveur m'a promis : Je suis sûre maintenant que vous êtes celui sous la direction duquel je dois marcher. »

Le Dominicain écouta avec charité ces paroles et l'exposé que Sœur Marie lui fit de sa conscience. Mais l'état sublime où il la voyait élevée le confondit lui-même ; ne se croyant pas assez éclairé, pour guider ses pas, et très éloigné de penser qu'il fût l'Ange que Jésus-Christ avait promis à cette sainte fille, il résolut de la renvoyer à un autre directeur.

En vain Marie, pressée par un mouvement intérieur, insista-t-elle. L'humble Père refusait énergiquement, prétextant la grande distance qui séparait le couvent de sa demeure. Un pieux ecclésiastique, informé de l'incident, procura à Sœur Marie un logement chez une de ses connaissances, qui habitait le voisinage de la maison conventuelle. La raison du refus cessait par là même, et malgré lui, le P. Michel-Ange dut s'incliner devant la volonté de Dieu manifestée si clairement.

On ne saurait dire la haute perfection à laquelle s'éleva la vertueuse tertiaire, une fois entrée dans sa voie. Elle quitta bientôt son logement d'emprunt pour se retirer dans une modeste maison, où elle s'estima heureuse de goûter les avantages de la solitude. Là, elle s'associa quelques jeunes personnes, avec qui elle projetait de jeter le fondement d'un nouveau monastère. Le P. Michel-Ange appuyait cette idée, et pour toute règle il traça en quelques mots, à ses filles, le programme qu'elles devaient suivre : humilité profonde, charité ardente, obéissance absolue, patience invincible, fidélité inaltérable, courage intrépide.

Cependant l'essai n'allait pas réussir : des obstacles imprévus, devant lesquels il fallut s'incliner, renversèrent l'œuvre à son début.

Sur ces entrefaites, Sœur Marie tomba malade. Ne pouvant plus se traîner qu'à grand'peine jusqu'à l'église, elle se voyait privée de l'unique consolation de son âme. Mais qu'est-ce que Dieu a jamais refusé à ceux qui l'aiment et le servent avec fidélité ? Une de ses amies lui avait proposé de convertir une chambre en oratoire et de faire venir un prêtre pour y célébrer les saints mystères. Marie, dépourvue de ressources et s'estimant indigne d'avoir la sainte messe chez elle, crut qu'elle n'avait rien à espérer de ce côté. Les choses en étaient là, quand un trait de son enfance lui revint en mémoire. A la mort d'un oncle qu'elle aimait, l'épouse du défunt avait été contrainte de vendre une partie de son mobilier. Parmi les objets dont cette dame dut se dessaisir, se trouvait une copie du tableau de Notre-Dame de Santé, tenu en si grande vénération à Naples.

Apercevant cette image, Marie, encore toute petite, lui avait fait une révérence respectueuse. Or, à l'instant même, elle entendit très distinctement ces paroles : « Mon enfant, fais en sorte que ce tableau ne soit point vendu ; dans quelques années, la Messe sera célébrée devant lui dans ta maison. »

La sainte image lui fut remise plus tard, et l'on peut dire qu'elle devint son plus précieux trésor. Ce souvenir opportun d'un trait complètement oublié enhardit notre tertiaire à tenter la démarche qu'on lui conseillait : malgré un premier insuccès, elle persévéra si bien, que l'autorisation sollicitée fut accordée enfin. Comme couronnement à cette faveur, Marie eut la joie de prononcer, sous le regard de sa douce Madone, les vœux qui l'attacheraient pour jamais à l'Ordre de Saint-Dominique.

IV. — Ce nouvel engagement fut pour la V. Sœur un motif puissant de tendre avec plus de ferveur à la perfection. Parmi les richesses célestes dont Dieu embellit son âme, l'humilité tenait le premier rang. Connaissant le prix de cette vertu, il n'y avait pas de mépris ou de confusions qu'elle n'embrassât avec joie. Un jeune étourdi, l'apercevant, un jour, au milieu de personnes de condition modeste, la traita d'hypocrite qui séduisait le peuple. « Vous dites vrai, mon ami, répondit-elle, je suis une méchante hypocrite ; priez pour moi, afin que je devienne une véritable sainte ; de mon côté, je demanderai au Seigneur de vouloir bien vous accorder toutes les grâces qui vous sont nécessaires. » Cette humble réplique frappa d'admiration le jeune homme, qui n'eut plus dans la suite que de la vénération pour Sœur Marie de Saint-Jacques.

Cette même vertu d'humilité la rendait très éloquente dans l'énumération de ses défauts, mais en même temps très réservée pour faire connaître ce qui pouvait lui être avantageux. L'obéissance seule et la crainte de l'illusion l'obligèrent à expliquer son état d'oraison et les grâces dont Notre-Seigneur la favorisait. Il en était de même à l'égard des personnes qui la visitaient. Se considérant comme très ignorante dans les voies de Dieu, elle parlait très peu des choses spirituelles, et, bien qu'elle fût élevée à une grande intelligence du sens de l'Écriture et qu'elle pût discourir sur les mystères les plus profonds de la religion avec une précision de langage qui étonnait les théologiens eux-mêmes, elle souhaitait toujours d'être instruite par toute sorte de personnes.

Quel que fût le soin de la servante de Dieu pour rester cachée aux yeux des hommes, il n'était pas en son pouvoir de détourner l'estime qu'on avait conçue de sa vertu. Les personnages les plus distingués de Naples se faisaient un bonheur de l'entretenir, sachant par expérience combien ses discours portaient à l'amour de Dieu et à la pratique des devoirs chrétiens. Les mères lui adressaient leurs filles pour qu'elle leur inspirât l'horreur de la vanité et du luxe. Des jeunes gens désireux d'embrasser l'état ecclésiastique ou religieux venaient aussi la consulter ; et, chose plus remarquable, des prêtres d'une grande science ne faisaient point difficulté de s'éclairer de ses lumières.

On comprend ce que devait souffrir l'humble Sœur dans ces circonstances : elle gémissait devant Dieu et cherchait le moyen de se soustraire à un concours qu'elle ne s'expliquait pas. Son confesseur, entrant dans ses vues, fit alors interdire par l'archevêque de Naples l'entrée de sa demeure. Le cardinal d'Aragon et le marquis de Carpi, vice-roi de Naples, ayant cru pouvoir braver la défense, ne purent néanmoins arriver jusqu'à elle ; et, comme le cardinal insistait, alléguant une affaire importante à communiquer, Sœur Marie lui fit répondre que, malgré ses appréhensions, il serait nommé à l'archevêché de Tolède, mais qu'il ne jouirait pas longtemps de cette dignité. C'est ce qui arriva. Le cardinal mourut deux ans après son intronisation.

Autant Marie de Saint-Jacques s'abîmait dans l'humilité, autant elle savourait comme une sorte de justice la pratique de la pénitence. Avouons-le : sous ce rapport, elle nous apparaît plus admirable qu'imitable. La gloire de Dieu, les intérêts de l'Eglise, la conversion des pécheurs, le soulagement des âmes du Purgatoire fournissaient sans cesse de nouvelles armes à cette innocente victime, trop heureuse de pouvoir répandre son sang pour des motifs si relevés. Après de cruelles flagellations, elle versait sur ses plaies vives de l'eau presque bouillante ; c'était sa pratique en été ; l'hiver au contraire, elle se plongeait dans une cuve d'eau glacée et y restait un temps considérable. Toutefois, par une protection spéciale de Dieu, sa santé, bien que fort délicate, résista à un traitement aussi rigoureux. Pendant longtemps elle eut le courage de s'entourer le corps d'épines et de garder jour et nuit ce cilice d'un nouveau genre, qu'elle remplaça par une sorte de cuirasse, armée de trois cents pointes aiguës. Un jour qu'il lui répugnait de s'en revêtir, Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa

croix et lui dit que, ayant enduré pour elle de plus cruels supplices, il était juste qu'elle le payât de retour. C'en fut assez pour lui faire vaincre les résistances de la nature.

La V. Sœur avait marché dans cet âpre chemin pendant les vingt-cinq années environ qu'elle resta sous la conduite du P. Cierzullo. Le P. Michel-Ange eut grâce d'état pour la mener par une autre voie. Elevée à un état plus sublime, elle connaîtrait aussi des peines plus intérieures.

La pénitence est une fidèle compagne de l'oraison : s'il est vrai que cette dernière, pour être efficace, ne peut se passer du secours de la première, nous ne pouvons douter que Sœur Marie, dont la vie fut une continuelle immolation, n'ait fait par ce moyen de prodigieux progrès dans l'oraison. On en vit bientôt les résultats. Son assiduité à se retirer dans les lieux solitaires, son application à la prière, qui la rendait immobile et comme insensible, cette sainte langueur qu'elle témoignait au Bien-Aimé de son âme, avaient fait craindre d'abord à ses parents, peu familiarisés avec les opérations de la grâce, qu'elle ne fût atteinte de quelque maladie. Tantôt ils la voyaient tomber en défaillance, réduite pour ainsi dire à l'extrémité ; tantôt, se redressant vivement mais incapable de proférer aucune parole, elle se contentait de gémir et de soupirer. Ces phénomènes, dont on ignorait la cause, valurent à la servante de Dieu un surcroît de douleurs.

Livrée aux mains des médecins, elle se soumit à leurs traitements, qui, loin de la soulager, lui amenèrent des vomissements de sang. Il fallut l'intervention du confesseur pour faire cesser un procédé qui allait infailliblement compromettre ses jours. Un fait arrivé sur les entrefaites acheva d'éclairer les parents. Le jour de l'Ascension, leur sainte fille s'entretenait avec une amie du mystère de ce jour, quand tout à coup on la vit s'élever de terre à plus d'une coudée. Dès ce moment, on lui rendit justice, et personne dans son entourage ne se permit plus de l'inquiéter.

Que dire maintenant de son amour pour l'Eglise ? Cette vraie fille de saint Dominique sentait vivement les maux qui affligeaient alors l'Epouse de Jésus-Christ. Son respect pour la personne du Souverain Pontife et pour le Saint-Siège lui faisait accueillir avec une entière soumission les décisions qui émanaient de cet oracle infaillible : aussi eut-elle toujours pour suspecte la conduite de ceux qui hésitaient à y déférer.

A cette époque, Molinos infectait du venin de ses doctrines les

provinces napolitaines, et bon nombre d'imprudents s'y laissaient prendre. Marie de Saint-Jacques, sans entamer de discussions sur ce sujet, répondait que, ennemie des nouveautés, elle se tenait inviolablement attachée aux enseignements de l'Eglise ; dans l'oraison, elle ne trouvait point de voie plus sûre que la sainte humanité de Notre-Seigneur ; enfin, persuadée qu'on ne pouvait s'unir à Dieu qu'en conservant une grande pureté de corps et d'esprit, et en s'exerçant à la pratique des bonnes œuvres, elle déclarait que ces états d'inertie dans la contemplation, tant prônés par les novateurs, ces indifférences affectées pour le salut entraîneraient les âmes dans de grands maux. Merveilleuse conduite de la Providence ! Destiné à combattre sous Innocent XI les erreurs de Molinos, l'Ordre de Saint-Dominique voyait surgir de ses rangs non seulement des théologiens consommés, mais jusqu'à d'humbles tertiaires qui, découvrant tout de suite les dangers de pareilles doctrines, travaillaient à les poursuivre, au sein même des villes les plus populeuses.

Le zèle de Marie de Saint-Jacques pour le salut des âmes aurait parfois dépassé les limites de la prudence, si l'esprit qui la poussait n'eût été réellement celui de Dieu. On rapporte qu'après de longues prières pour la conversion d'un pécheur, le Ciel restant toujours d'airain et le malheureux s'enfonçant de plus en plus dans le mal, la V. Sœur, pour remporter à tout prix la victoire, se plaça en face d'un brasier et fit cette prière : « Mon Dieu, verrez-vous d'un œil indifférent cette âme demeurer l'esclave du démon ? N'est-elle pas votre créature, rachetée du sang de votre Fils ? Vous êtes tout-puissant. D'un rocher vous pouvez faire un enfant d'Abraham. Pour moi, si l'obstination de cet homme attire sur lui votre indignation, je ne m'éloignerai pas de ce feu, que je ne voie votre courroux apaisé. Je me soucie peu d'être réduite en cendres, pourvu que cette âme ne soit pas condamnée aux flammes éternelles. »

Une conduite si pleine de charité fut récompensée par une grâce vraiment miraculeuse : le pécheur, changé instantanément, fit une sincère pénitence de ses fautes, et Sœur Marie n'éprouva aucun dommage de ce qui devait naturellement lui causer la mort.

Ce zèle, notre tertiaire l'alimentait à la Table sainte. La divine Eucharistie était son unique soutien.

« La vie ne m'est agréable, disait-elle, que parce que je puis souffrir et que je puis communier souvent. »

Le besoin de se rassasier du pain des Anges lui faisait braver les

distances, malgré de graves infirmités. Néanmoins, toujours soumise, elle conservait une parfaite tranquillité d'âme et une paix inaltérable chaque fois que son confesseur jugeait opportun de lui refuser cette consolation.

V. — Après Notre-Seigneur Jésus-Christ, la très Sainte Vierge possédait tout son cœur. Baptisée le jour de la Nativité, consacrée à cette bonne Mère dès sa naissance, Marie de Saint-Jacques regarda toujours l'auguste Mère de Dieu comme sa véritable protectrice. A peine sut-elle lire, qu'elle prit l'habitude de réciter chaque jour l'Office de Notre-Dame, approuvé par l'Eglise.

Le Rosaire devint en même temps sa pratique de choix. En retour, elle recevait de sa céleste souveraine des grâces signalées. Marie la guérissait d'infirmités qui la rendaient incapable de lui rendre ses devoirs ordinaires. Elle l'instruisait, la rassurait dans ses tentations, la consolait dans ses tristesses et, comme une tendre mère, veillait sur ses intérêts.

La confiance de la V. Sœur à son Ange gardien mérite aussi d'être mentionnée. Non contente de le remercier des biens qu'il lui procurait, de le féliciter de sa fidélité à Dieu, au jour de la lutte, et de son parfait bonheur, elle lui rendait chaque jour un culte spécial et lui remettait en main ses affaires temporelles et spirituelles.

Ce généreux ami la combla de remarquables faveurs. Elle avait quinze ans lorsque, pour la première fois, il lui apparut, éclatant de lumière, et, pendant dix années consécutives, elle jouit fréquemment, comme une autre Françoise Romaine, de sa présence visible. N'était-ce pas le gage et la récompense d'une vie tout angélique ?

La délicatesse de la sainte tertiaire était extrême et son innocence se reflétait avec éclat dans toutes ses actions. L'ombre seule du péché la jetait dans l'épouvante, et elle s'imposa la loi de ne jamais fixer aucun homme en face.

Nous n'insisterons pas sur les persécutions qu'elle eut à subir du monde et du démon. Malgré sa haute vertu, Marie de Saint-Jacques ne put échapper aux plus noires calomnies. Plus sa vie était chaste, plus violentes étaient les attaques de l'enfer. Sa candeur, sa simplicité, sa patience la rendirent victorieuse de tous les assauts, et, en retour, lui attirèrent mille bénédictions de la part du céleste Epoux. S'il était permis de juger de la sainteté par la profusion de dons extraordinaires dont la pieuse fille fut favorisée, les dernières années de sa

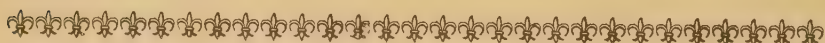
vie surtout, on serait en droit de regarder Sœur Marie comme l'une des plus grandes Saintes de son époque. L'avenir n'avait pas pour elle de secret ; elle y lisait les événements les plus importants et les plus divers ; elle pénétrait les pensées intimes et, dans une foule de prédications, déjouait les données de la science et les affirmations des hommes les plus compétents. Que de fois n'assura-t-elle pas à des malades désespérés que bientôt ils guériraient, tandis qu'elle pressait des personnes bien portantes de se préparer à la mort, qui les guettaient.

Ces faits, de notoriété publique, procuraient à la servante de Dieu une vénération dont les témoignages arrivaient de toutes les parties du royaume.

Sa couronne était prête : détachée des choses d'ici-bas, soupirant sans cesse vers le ciel, Marie de Saint-Jacques salua la mort comme une amie. Elle la vit venir avec un cortège de douleurs et de tristesses dont aucune expression ne saurait donner l'idée. Notre-Seigneur fit passer sa servante par le creuset des plus amères souffrances ; mais, au milieu de tortures inouïes, la V. Sœur calme et joyeuse, après avoir prédit le jour de son départ pour l'éternité, voulut consoler ses compagnes fidèles et les personnes qui entouraient sa couche. « Ne vous affligez point de mon trépas, mes chères Sœurs, leur dit-elle, parce que, grâce à la bonté de mon céleste Epoux, j'irai m'unir à Lui pour les siècles des siècles. Je vous promets de me souvenir de vous et de vous recommander à sa divine miséricorde, afin que vous participiez à sa sainte Croix. C'est là cette flèche qui perce le cœur de Dieu même ; c'est le glaive qui tranche la tête de l'ennemi du salut ; c'est l'échelle qui nous fait monter avec sûreté vers la bienheureuse patrie ; c'est le chemin qui conduit à la gloire ; c'est la clef qui ouvre le Paradis. » Ayant dit ces mots, elle inclina la tête et rendit sa sainte âme à son Créateur, l'an 1688, dans la soixante-dixième année de son âge.

Dès que Marie de Saint-Jacques eut expiré, ses traits, défigurés par la pénitence et la maladie, prirent une beauté inconnue, et les assistants, remplis d'une consolation extraordinaire, couvrirent de fleurs la vénérable dépouille, avec l'intention de les conserver dans la suite comme des reliques. Le saint corps fut transporté en grande pompe dans notre église de Notre-Dame de la Santé, et inhumé au côté droit de la chapelle de Sainte-Catherine. Conformément à l'esprit de l'Eglise, on n'y mit aucune inscription élogieuse. Il semblait, en effet, plus sage de laisser à la Providence le soin d'exalter la sainte défunte, lors-

qu'elle le jugerait à propos. Cela ne tarda pas d'arriver. La tombe était à peine fermée, que déjà l'on publiait des guérisons obtenues sur ce sépulcre, et des personnes fort graves avaient révélation de la gloire dont jouissait au ciel la servante de Dieu. Un prêtre, entre autres, qui avait toujours été grand admirateur de sa vertu, la vit dans un éclat merveilleux, la tête ornée d'un diadème d'un prix inestimable. Il voulut s'agenouiller pour lui rendre hommage comme à une sainte du Paradis, mais aussitôt la vision disparut.



LE MÊME JOUR

1270 — A Aleria, en Corse, l'Illustrissime NICOLAS FORTIGUERRA, évêque de cette ville.

Ce vénérable Religieux naquit à Sienne, l'an du Seigneur 1180, d'une noble et vertueuse famille.

De bonne heure il se livra à l'étude de la philosophie et de la théologie et devint un brillant écolier dans les Universités de Bologne et de Paris. Ses cours achevés, on lui offrit une chaire de professeur ; mais notre jeune docteur refusa par modestie. De retour dans sa patrie, il donna des leçons privées. Sa famille ne vit pas sans orgueil ses succès : elle le pressait de s'établir dans le monde et de regarder la fortune qui lui souriait de tant de manières. Le pieux gentilhomme laissait dire, attendant l'heure de Dieu dans le silence et la prière. Quand l'appel d'en haut se fit entendre, il renonça aux avantages que lui assurait sa haute naissance, et abandonna tous ses titres de noblesse pour se faire pauvre et mendiant dans l'Ordre de Saint-Dominique. Le bienheureux Patriarche le revêtit lui-même des livrées de l'institut qu'il venait de fonder.

A partir de ce jour, Nicolas Fortiguerra embrassa avec autant d'amour que de générosité la carrière qui s'ouvrait devant lui, et qui captivait tout son cœur. En même temps qu'il domptait sa chair par de rigoureuses pénitences, il entretenait, toujours vive en son âme, la flamme de la charité, et se montrait soucieux de rendre à Dieu le tribut d'honneur et de louange qu'il exige de ses créatures raisonnables. Jamais on ne le vit omettre le moindre détail, ni dans les cérémonies chorales, ni dans les autres pratiques régulières.

Après son élévation au sacerdoce, il fut employé au ministère apostolique. Et vraiment l'on ne saurait dire le nombre de pécheurs et de juifs obstinés qu'il réussit à convertir. Sa parole, comme un dard enflammé, pénétrait

jusqu'au fond des consciences ; et la renommée de sa sainteté achevait la conquête des âmes. Le don des miracles, dont il fut largement gratifié, le rendit puissant devant les hommes. Au simple contact de ses mains, des aveugles recouvèrent la vue, des sourds le bienfait de l'ouïe, des paralytiques l'usage de leurs membres ; nombre de personnes, en invoquant son nom, furent délivrées du naufrage ou d'autres périls imminents. Sa prédication arrachait par milliers à la tyrannie du démon les victimes que l'ennemi du salut retenait captives.

Un si prodigieux succès dut être payé bien cher : terrible, en effet, fut la lutte entre le champion de la cause de Dieu et les anges de l'abîme. Mais ni leurs apparitions, ni leurs injures, ni leurs violences ne parvinrent à ralentir le zèle du vaillant religieux. Après les scènes les plus pénibles, il reprenait son œuvre avec une indomptable énergie pour marcher à de nouvelles victoires. L'oraison rajeunissait sa force et son courage. C'était là son refuge, son abri, et Dieu sait les grâces, les secours opportuns, les lumières, les ravissements que le saint homme y trouva.

Cet esprit apostolique et profondément religieux le rendit recommandable dans toute sa Province, aussi bien que dans celles de Grèce et de Terre-Sainte. Il y occupa les premiers postes. Prieur et Provincial, tour à tour, il s'attira l'estime et la confiance d'une foule de prélats et de personnages marquants dans le monde laïque. Le Pape Innocent IV, informé de ses mérites, le nomma visiteur et réformateur des évêchés de Corse et de Sardaigne. Cet honorable mandat permit au P. Nicolas Fortiguerra d'introduire son Ordre dans ces contrées. Il parut bien qu'il s'acquitta de sa mission avec bonheur, car il n'y eut qu'une voix parmi le clergé et le peuple, à la mort de l'évêque d'Aléria, pour l'appeler à lui succéder. Le Souverain Pontife ratifia aussitôt ce choix. Mais l'humble Père, se jugeant incapable de porter un pareil fardeau, s'enfuit dans la montagne, à l'exemple de saint Grégoire, et se cacha au fond d'une caverne. Tandis qu'il y vaquait à l'oraison, saint Nicolas de Mire, son céleste patron, lui apparut et lui déclara, de la part de Dieu, qu'il devait accepter l'épiscopat. Le vénérable Religieux se soumit.

Evêque, il gouverna saintement son troupeau, et fit surtout paraître une rare intrépidité pour la défense des immunités ecclésiastiques. Il lui en coûta beaucoup de travaux et de peines ; aucun affront ne lui fut épargné ; il endura tout avec un imperturbable courage et une constance que rien ne parvint jamais à ébranler.

Il faisait trois parts de ses revenus : la première était consacrée à l'entretien de sa cathédrale et aux frais du culte ; la seconde, la plus modique, allait à ses dépenses domestiques, et la troisième passait aux mains des pauvres. Il avait réservé dans sa demeure quelques appartements pour les pèlerins de passage, et il les servait lui-même après leur avoir lavé les pieds.

Sa grande vertu le rendit redoutable aux démons : tel était son empire

sur ces esprits mauvais, qu'il lui suffisait de toucher de l'extrémité de sa crosse les possédés qu'on lui amenait pour les délivrer instantanément. C'est ainsi qu'il savait se montrer le bon Pasteur, puisqu'avec son bâton il mettait l'ennemi en fuite et chassait le loup de sa bergerie.

L'éminent prélat était non moins recommandable par sa science que par sa sainteté. Il écrivit une foule d'ouvrages fort utiles. Citons seulement des commentaires sur les quatre grands Prophètes, sur les quatre Evangiles, les Epîtres de saint Paul et l'Apocalypse ; des sermons de Carême, d'autres pour les dimanches et les fêtes, des panégyriques ; une savante dissertation sur les œuvres de saint Denys. Il prêchait tous les jours, et Dieu le rendit illustre par de nombreux miracles, comme il a déjà été dit. Dans un de ses sermons, il annonça sa mort pour la fête de son patron saint Nicolas. La veille de ce jour, il fit ouvrir son tombeau. Le lendemain, il monta à l'autel et célébra avec une ardeur de séraphin ; puis, s'étant mis en prières, il rendit paisiblement son âme à son Créateur, l'an 1270, à l'âge de 90 ans. Lombarcelli, dans sa Chronique, fait une très honorable mention du P. Fortiguerra. (*Fasti Senesi descritti dall' Academ. Intronati.* — Pio : P. II, l. I, 74. — Echard, I, 249.)

1305 — A Gênes, mourut l'Eminentissime Père WALTER DE WINTERBURN, cardinal du titre de Sainte-Sabine.

Né à Salisbury, en Angleterre, il reçut au foyer de la famille une éducation sérieuse qui, jointe à une application soutenue aux études, perfectionna d'une manière admirable ses talents naturels. Mais sa fidélité à la grâce de sa vocation dominicaine donna un plus réel mérite à ses précieuses qualités. Orateur, poète, philosophe, théologien, Walter de Winterburn était de plus un parfait religieux.

Il avait donné de grandes preuves de sa capacité et de sa vertu, lorsque, l'an 1290, il fut chargé de gouverner la Province d'Angleterre. Pendant les six ou sept années de son provincialat, le V. Père se concilia l'affection de tous ses religieux, non moins que l'estime du clergé et de la Cour d'Angleterre. Le roi Edouard 1^{er} voulut l'avoir pour confesseur et l'un de ses principaux conseillers. Walter de Winterburn se montra digne des faveurs de son souverain et mérita les bénédictions du peuple en usant de son crédit pour le bien et le soulagement de tous.

L'Eglise d'Angleterre trouva en lui un zélé et puissant protecteur. Ses services ne furent pas moins appréciés à la Cour de Rome, et Benoît XI, pour témoigner sa haute satisfaction, l'honora de la pourpre, le samedi des Quatre-Temps de Carême, 21 février 1304 ; le Doyen du Sacré-Collège, Fr. Nicolas de Prato, fut chargé d'annoncer la nouvelle au roi Edouard et à son confesseur.

Le prince ne cacha pas son contentement ; mais, ne pouvant se résoudre à

perdre un si fidèle ministre, il fit prier le Pape de vouloir bien agréer que le nouveau cardinal restât, comme auparavant, attaché à sa personne, ou du moins, qu'il différât son départ pour l'Italie. « Nous avons lu avec plaisir, écrivait-il au doyen du Sacré-Collège, les Lettres gracieuses par lesquelles vous nous apprenez que le Souverain Pontife Benoît XI vient de mettre au nombre des cardinaux notre cher confesseur le P. Walter de Winterburn. Nous désirions fort ardemment que ce digne religieux demeurât toujours auprès de notre personne; cependant, nous vous prions de marquer à Sa Sainteté notre parfaite reconnaissance, ce que nous ne tarderons pas de faire plus particulièrement par les ambassadeurs que nous nous proposons d'envoyer pour cet effet en Italie; car nous ne doutons point que l'affection du Saint-Père pour nous et pour notre royaume, n'ait été un des motifs qui l'ont engagé à donner la dignité cardinalice à un homme qui nous est si cher. »

Les envoyés ayant obtenu ce que Sa Majesté désirait, Walter de Winterburn demeura quelque temps encore auprès du roi. La mort de Benoît XI ne hâta même pas son départ pour l'Italie, et ce ne fut que vers la fin de novembre 1304, qu'il prit enfin congé du monarque, sur les instances des cardinaux, renfermés depuis cinq mois en conclave à Pérouse. L'arrivée du cardinal anglais apporta la joie non seulement à ses vénérables collègues, mais encore aux habitants de la ville, qui le reçurent avec de grandes marques d'honneur.

Après son vote, qui décida de l'élection de Clément V, il partit de Pérouse pour rejoindre en France Sa Sainteté, selon les ordres donnés à tous les membres du Sacré-Collège. Il s'arrêta à Gênes, comptant reprendre sa route, quand une maladie soudaine l'enleva de ce monde, l'an 1305. Le doyen du Sacré-Collège présida ses funérailles. Inhumé d'abord dans l'église conventuelle de Gênes, le corps de l'illustre prélat fut, plus tard, transporté à Londres, sur le désir qu'il en avait exprimé, et déposé dans un magnifique monument, à l'église même des Frères Prêcheurs.

Nicolas Triveth, qui avait intimement connu le cardinal de Sainte-Sabine, le cite comme un religieux modèle, très versé dans les sciences divines et humaines, doué d'une rare modestie, d'une piété exemplaire et d'une prudence consommée. Parmi les différents emplois du cloître et les embarras de la Cour, il s'était toujours ménagé le temps voulu pour s'occuper de Dieu et de lui-même dans l'exercice de l'oraison. Il composa quelques ouvrages théologiques et laissa des discours remarquables, prononcés devant le roi et devant le clergé anglais. — (Ms. Bern. Guid. — Léandre Albert; *De vir. illustr.*, l. III, fol. 68. — Touron, l. VIII.)

1340 — L'Illustrissime Père EGIDIO DE GALUZZI, né à Bologne, d'une très noble famille.

Il fut, dit Taegio, homme de science et de piété, plein de zèle pour la

pureté de la foi. Vers 1322, il succéda comme évêque de Torcello à Tolémée de Lucques, religieux de notre Ordre, et, l'an 1328, fut transféré au siège métropolitain de Crète. Après avoir très sagement gouverné cette Eglise pendant plusieurs années, il revint dans sa patrie et y mourut en paix, l'an 1340. Son corps fut inhumé dans notre église de Saint-Dominique, devant le maître-autel, dans un sépulcre de marbre. Voici la traduction de l'inscription funéraire :

*Ci-git Révérend Seigneur
Fr. Egidio de Galuzzi, de Bologne,
de l'Ordre des Frères Prêcheurs,
Par la grâce de Dieu archevêque de Crète.
Il mourut l'an du Seigneur 1340,
Le 6 décembre.
Que son âme repose en paix.*

D'après Rovetta, auteur d'une chronique, le vénérable Religieux composa les ouvrages suivants, conservés en manuscrits à Bologne :

De la pauvreté de Notre-Seigneur et des Apôtres. Contre les Bégards et Béguins. Somme des cas de conscience, selon la forme des saints Canons et les principes de saint Thomas. — (Léandre Albert, *De vir. illustr.*, fol. 124. — Pio, P. II, l. II, 165. — Fontana, *S. Theatr. Domin.* P. I, tit. xxxv. — Echard, I, 597.)

1639 — A Naples, le V. Frère GAUDIOSO DE CAVA, qui prit l'habit de convers au couvent de Sainte-Marie de la Santé, vers les débuts de la Congrégation.

Sa vie fut conforme à son nom, *Gaudioso*, qui veut dire Joyeux. Il excella en vertu, surtout en charité, se prodiguant envers tous et chacun, sans faire acception des personnes. Durant plusieurs années, chargé de préparer le réfectoire, il mit à cette fonction une attention, une dextérité, une vigilance qui excluait le moindre trouble dans le service de la communauté. Admirable de simplicité, fidèle à l'observance régulière, ni le travail journalier, ni l'emploi le plus fatigant ne l'empêchait d'assister chaque nuit à l'office de Matines. C'était lui qui sonnait la cloche pour appeler les Pères à cet exercice solennel. Aussi mérita-t-il d'être porté au chœur, après sa mort, à l'heure même où, pendant sa vie, il y descendait avec les Religieux réveillés par ses soins.

Le cardinal Alphonse Gesualdi, archevêque de Naples, ayant institué un prêtre de notre Ordre Recteur du séminaire de la cathédrale, Fr. Gaudioso fut donné à ce religieux pour compagnon. Il mit tant de charité à servir les jeunes clercs de cette école qu'on l'appelait communément leur père. A la mort du cardinal, il revint à son couvent d'assignation, y reprit ses anciennes fonctions et, enfin, épuisé de labeurs et chargé d'ans, termina saintement ses jours, le 6 décembre 1639. — (Milante : *De vir. illust. Cong. Sanitatis*, l. I, n. 15.)

1360 — Au royal monastère de Poissy, l'illustre Sœur ELISABETH D'ALENÇON, fille de Charles de Valois, petit-fils de saint Louis, roi de France, et sœur de Charles d'Alençon, lequel, après avoir été religieux dans l'Ordre, devint archevêque de Lyon.

La V. Mère vécut dans l'observance exacte des règles, et attira spécialement par son humilité les divines caresses de Celui qui se glorifie d'être le Roi des humbles. — (*Mém. de Poissy.*)

1504 — Au monastère de Saint-Vincent, à Prato, la V. Sœur DOMINIQUE DE PERETOLA, appelée Nannina dans le siècle.

Pieuse et fervente religieuse, elle vécut peu de temps sous l'habit de Saint-Dominique; car, l'ayant reçu la dernière des neuf fondatrices du monastère, elle s'en alla au ciel la première de toutes.

Il est rapporté que, le 6 décembre 1504, au moment où l'on récitait près de sa couche les prières de la recommandation de l'âme, elle s'écria, à chaque invocation d'un Saint : « Le voici ! » S'il y en avait plusieurs : « Je les vois ! » et pour chacune des Saintes : « La voici ! » Quand les Litanies furent achevées : « Maintenant, dit-elle, ils sont tous réunis. » Puis, se tournant vers le confesseur, elle ajouta : « Ne les voyez-vous pas, mon Père ? » Et ainsi, en leur présence, assistée par la glorieuse Vierge, Reine de tous les Saints, la pieuse Sœur qui n'avait pas encore dépassé la vingt et unième année de son âge, ferma joyeusement les yeux à la lumière terrestre, pour les ouvrir aux clartés divines dans le ciel. — (*Mém. du monastère de Prato.*)

1682 — A Saint-Etienne-en-Forez, la V. Mère MARGUERITE-AGNÈS BESSET, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne.

Elle y entra vers l'âge de quinze ans, malgré une complexion délicate. Les privations extrêmes d'une maison récemment fondée, jointes à l'austérité de la règle, ne la rebutèrent point, pas plus que ne l'émurent les offres de son père, très riche négociant, qui lui assurait dans le monde une rente de cent mille livres. Pour contenter l'ardeur de la jeune postulante, il fallut lui donner le saint habit le jour même de son entrée dans le cloître.

Pendant dix ans, elle soutint avec une exactitude admirable la rigueur des observances, y surajoutant même des pénitences extraordinaires. Elle fut alors affligée, trois années durant, d'une paralysie dont les douleurs s'accrurent par la violence des remèdes auxquels on eut recours. Son père voulut l'obliger à sortir du monastère pour suivre un traitement spécial. Sœur Marguerite s'y refusa totalement, aimant mieux s'abandonner à la disposition de la Providence. Sa confiance ne fut pas vaine. Une converse de grande vertu, Sœur Catherine Malescot (1), se trouvait avec elle à l'infirmerie, souff-

(1) Voir *Année Dominicaine*, I, 451.

frant d'un horrible cancer. Notre pieuse Sœur la pria, si Dieu l'appelait avant elle, de lui obtenir sa guérison. La Sœur mourut le 21 janvier 1634, Deux ans après, la communauté quittait l'installation primitive pour occuper un autre emplacement plus spacieux : les restes des religieuses décédées furent transférés dans un caveau du nouveau monastère. Marguerite-Agnès profita de l'occasion pour demander quelque ossement de la Sœur Malescot. On lui apporta une côte ; elle se l'appliqua avec grande confiance, s'endormit et se réveilla guérie. Les médecins n'hésitèrent pas à constater l'existence d'un miracle.

Affranchie de souffrances corporelles, la V. Mère se vit éprouvée par de grandes peines intérieures, Un jour qu'elle était plus troublée qu'à l'ordinaire, elle se rendit devant le Saint-Sacrement. Là, priant avec ferveur, elle fut prise d'une sorte de sommeil et vit sainte Marie-Madeleine chez Simon le lépreux. « C'est ici que vous trouverez le repos, » lui dit la douce amie de Jésus. Sœur Marguerite, revenue à elle, goûta une parfaite tranquillité d'esprit.

Les faveurs célestes dont elle était l'objet ne servaient qu'à la rendre plus humble, plus mortifiée, plus unie à Dieu. Son recueillement, surtout au temps de l'Office choral, inspirait la dévotion. Elle possédait un don extraordinaire d'oraison : un religieux, fort éclairé dans les voies spirituelles, déclarait hautement qu'il n'avait pas rencontré, au cours de son ministère, d'âme mieux établie dans l'état du pur amour. La douceur et la charité de la V. Mère engagèrent les religieuses à l'élire Prieure par deux fois. Son gouvernement leur donna pleine satisfaction. Un jour, on vint l'avertir qu'un de ses proches parents, depuis longtemps éloigné de Dieu, était à l'extrémité. Sœur Marguerite alla se prosterner devant le saint Tabernacle, et, durant quatre heures, demanda avec larmes la conversion de ce pécheur. Sa prière fut exaucée, le moribond donna des signes manifestes de repentir.

Le confesseur du monastère, voulant mettre à l'épreuve l'obéissance de la Sœur, lui remit un bâton tout sec, avec ordre de le planter dans le jardin et de l'arroser quarante jours de suite. Dieu renouvela le miracle rapporté pour un fait analogue dans la vie des Pères du désert : le bâton se couvrit de feuilles, à l'admiration de toute la communauté.

La charité de la Mère Besset lui faisait interpréter toujours en bien les paroles et les actes du prochain : elle la portait aussi à user du crédit dont jouissaient divers membres de sa famille pour obliger des personnes dans le besoin. Enfin, certains dons considérables, recueillis par son entremise, témoignent de l'attachement qu'elle portait à son cher monastère.

Après soixante années de vie religieuse, la V. Mère Marguerite-Agnès Besset fut conviée à la récompense céleste, l'an du salut 1682. Elle avait atteint l'âge de 75 ans. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)





VII DÉCEMBRE

*Le B. Père AYMERIC DE PLAISANCE,
Douzième Maître-Général(*)*

(1327)



^E V. Père, modèle de toutes les vertus religieuses, naquit à Plaisance, dans la Lombardie supérieure, de la noble famille des Ziliani.

Il prit l'habit de l'Ordre au Couvent de sa ville natale, étudia ensuite à Bologne, puis à Milan, où il suivit le cours de Logique, en compagnie de Fr. Nicolas Boccasino, qui devint Pape sous le nom de Benoît XI.

Après son ordination sacerdotale, Fr. Aymeric fut appliqué à l'enseignement. Pendant vingt-quatre ans, il continua cet exercice avec tant de succès qu'il passait pour l'un des maîtres les plus savants de l'Ordre. En même temps, il jouissait d'une grande réputation de prudence et de sainteté. Aussi, pour honorer son mérite, les Pères de Bologne le choisirent comme Prieur. A sa sortie de charge, il fut élu Provincial de la Province de Grèce, mais non confirmé. On attendait pour cela le Chapitre général convoqué à Toulouse en 1304, afin de donner un successeur à Maître Bernard de Jusix, décédé l'année précédente.

Ce Chapitre s'ouvrit le samedi 17 mai, veille de la Pentecôte. Il s'y

(*) Bernard Gui. — S. Anton. : *Hist.*, P. III. — Tægio : *Monument.* — Leand. Albert : *Cent.*, P. II. — Pio : *Huom. illust.*, P. II, 1. — P. Mortier : *Hist. des Maître généraux* : t. II, 422.

trouva trente-six électeurs, dont treize Provinciaux : cinq seulement manquaient. Aymeric assistait à la réunion en qualité de Provincial élu ; mais, n'étant pas confirmé, il n'eut point de voix à donner. Du moins il entendit lire une belle lettre adressée aux capitulaires par le Souverain Pontife Benoît XI, dans laquelle, louant avec une majestueuse éloquence l'institut dominicain, le Pape exhortait les Frères à se montrer fidèles imitateurs de leurs devanciers par leurs vertus, leurs travaux, leur zèle pour la défense de la sainte Eglise ; et il leur assurait aide et protection, en retour de ce que lui-même avait reçu de cet Ordre, dont il avait été membre et qui continuait d'avoir toutes ses affections.

Après cette lecture, on procéda à l'élection, sous la présidence du Provincial de Toulouse, Fr. Guillaume-Pierre de Godieu, ou Godin, depuis cardinal. Au troisième tour de scrutin, la majorité se déclara en faveur de Fr. Aymeric de Plaisance. Il était en ce moment à l'église, priant avec ferveur. C'est là qu'on alla lui apprendre le choix des électeurs, et on le conduisit à la salle du Chapitre, où était réunie la communauté tout entière. L'archevêque d'Auch, l'évêque de Comminges, douze chanoines de la cathédrale de Toulouse, grands amis de l'Ordre, étaient au couvent, et firent cortège au nouveau Général. Le R^{me} Père était âgé de 52 ans, et en comptait environ trente-sept passés en religion.

Dès le lendemain, il se mit à l'œuvre avec ses Définiteurs, pour tracer de sages règlements. Voici les principaux :

Dans toutes les provinces de l'Ordre, celles de Dacie, de Grèce et de Terre-Sainte exceptées, il y aura une *Etude générale et solennelle*.

Les Provinces ayant à y envoyer des étudiants devront les pourvoir chaque année des habits nécessaires.

Les Prieurs seront obligés, sous peine de révocation, de fournir tous les ans à chaque religieux indigent, au jugement de trois Pères anciens, quelque vêtement, chape, scapulaire, tunique.

Cette disposition s'explique par l'usage alors existant, d'après lequel chacun devait se vêtir à ses frais, avec les dons de ses parents, de ses amis, de personnes charitables. Il en résultait que beaucoup, privés de famille ou de connaissances, arrivaient aisément à manquer du nécessaire.

Les Compagnons — *Socîi* — des Provinciaux ou des Définiteurs aux Chapitres généraux ; ceux des Prieurs conventuels aux Chapitres provinciaux, porteront les Actes des mêmes Chapitres en leurs Pro-

vinces ou couvents. Les Sous-Prieurs les feront transcrire dans un registre à part, afin que les religieux en prennent connaissance, et que nul ne puisse prétexter l'ignorance des règlements portés.

Le Chapitre terminé, Maître Aymeric écrivit l'Encyclique d'usage, monument illustre de son zèle et de sa piété.

« Humble rejeton à ses débuts, l'Ordre des Frères Prêcheurs est devenu un arbre vigoureux, dont les branches s'étendent jusqu'aux extrémités de la terre. Un grand honneur vient de lui être fait par l'élévation d'un de ses membres à la tiare pontificale... »

Après cet exorde, le Père ramène ses fils au souvenir de leur vocation. A eux de suivre les exemples de leurs ancêtres et de donner le spectacle édifiant des plus sublimes vertus : vigilance sur leurs paroles, paix et union entre eux, bonne harmonie avec les religieux des autres Ordres, respect à tous les prélats ecclésiastiques. Il conclut en se recommandant à leurs prières.

II. — Au sortir de Toulouse, le nouveau Général fit la visite des couvents de France. Prenant ensuite le chemin de l'Italie, il se trouva l'année suivante à Gênes, pour y célébrer son second Chapitre général.

Il y fit confirmer une Constitution du Chapitre précédent relative au silence de la table. Le Provincial peut en dispenser, mais seulement dans sa Province, ceux qui mangent avec lui en dehors du réfectoire commun.

Quatre fois l'an, les Prieurs feront lire publiquement les Actes des Chapitres généraux et provinciaux.

Pour la bienséance de l'Ordre, les Frères porteront la chape à la messe conventuelle, à la procession du *Salve Regina* qui suit Complies, et en général à toutes les processions d'usage.

Les règlements sur les études sont fort étendus et attestent le zèle et l'expérience du vieux professeur, appliqué vingt-quatre années à l'enseignement (1).

Maître Aymeric cassa les Prieurs de Brescia, de Pavie et de Novare, parce que, contrairement à l'ordonnance du Chapitre précédent, ils n'avaient pas fourni les vêtements nécessaires aux religieux qui en avaient besoin.

(1) On les trouvera *in extenso* dans les Actes des Chapitres généraux, publiés par le R. P. Reichert, O. P. : *Monumenta...* t. IV, pp. 8 et suiv.

Voir aussi R. P. Mortier : *Op. cit.*, II, 437.

Il régla plusieurs points liturgiques, ordonna, entre autres choses, la célébration de la fête de saint Alexis, confesseur, sous le rite de Trois leçons. Les historiens observent que le V. Père était très dévot à ce saint, il lui fit ériger une chapelle dans le cloître de Plaisance et fit peindre son image en divers endroits du couvent de Bologne.

Enfin, au Chapitre de Gênes, Aymeric essaya de ramener au nombre de treize les Provinces dominicaines portées à celui de dix-huit sous son prédécesseur Bernard de Jusix ; il commença la série des actes nécessaires, d'après la législation de l'Ordre, pour arriver à ce résultat. Mais ses efforts ne devaient pas aboutir.

La lettre écrite après l'assemblée capitulaire n'est pas moins belle que celle de 1305. L'Ordre des Frères Prêcheurs y est comparé à un soleil dont les rayons dissipent les ténèbres des erreurs, et raniment la charité refroidie dans les âmes de plusieurs. Il est comparé à la fontaine placée au milieu du Paradis, qui laisse couler les eaux de la doctrine pour le salut des peuples ; à cet arbre agréable à la vue, délectable au goût, qui par ses fruits savoureux répare les forces et permet de marcher vers la patrie de l'éternelle clarté ; à ce jardin fermé que le céleste horticulteur a entouré d'une haie de vertus pour préserver les fruits, et qu'il aime à venir visiter ; à ce tabernacle sacré que le Seigneur a dressé de sa propre main.

Ce même Dieu a donné à cet Ordre béni des pères et des maîtres, pour couper avec la serpe de la discipline régulière les rejetons vicieux, pour nourrir dans les pâturages de la sainte dévotion et des exhortations fréquentes le troupeau commis à leur garde.

En religion, il ne s'agit pas de bien traiter son corps, d'acquérir des richesses, d'ambitionner des honneurs, mais d'assurer son salut et de gagner des âmes à Jésus-Christ. Que les Frères endossent l'armure du Seigneur : on n'arrive à de grandes choses que par de grands efforts.

Après la visite de plusieurs couvents d'Italie, le V. Père repassa les Alpes et vint tenir son troisième Chapitre général à Paris, 1306.

En divers lieux on avait introduit certains chants particuliers, contre l'uniformité recommandée par la Règle et les Constitutions. Aymeric défend sévèrement de chanter ou réciter au chœur autre chose que ce qui est marqué dans l'ordinaire.

Des religieux de diverses Provinces, notamment d'Allemagne et de Saxe, s'étaient plaints que les Frères convers portaient des habits plus amples que ne l'autorisaient les lois de l'Ordre : le Maître Général

enjoint, sous des peines sévères, aux Prieurs et aux Sous-Prieurs des maisons ainsi visées de remédier à ces abus avant la fête de la Purification prochaine.

Les Prieurs qui ont négligé de fournir aux étudiants de leurs couvents les objets nécessaires, feront trois jeûnes au pain et à l'eau. Même pénitence, avec trois disciplines en plus, aux religieux de Bourges qui, pour complaire à des séculiers, ont écrit aux Frères d'Orléans de refuser le saint habit à un jeune homme de noble naissance et de bonnes mœurs.

La lettre encyclique est un nouvel appel à la pratique des vertus religieuses, à l'étude des sciences sacrées, à la concorde avec tous, réguliers et séculiers.

III. — Le R^{me} Père se dirigea ensuite vers l'Allemagne, visita les couvents de la région, et se trouva le 21 mai 1307 à Strasbourg, pour y ouvrir le Chapitre général.

Les Actes de cette assemblée sont marqués au même coin de zèle pour le progrès des religieux, et de fermeté à exiger l'observation des ordonnances antérieures.

Les Prieurs ont défense de permettre à leurs sujets le passage à un autre Ordre, ou de recevoir à l'habit dominicain un profès d'une autre religion. Aymeric se réserve expressément cette double autorisation.

Le Saint-Siège a pourvu depuis aux inconvénients qui résultent de tels changements, et réglé que nul Frère Prêcheur ne peut embrasser un autre Ordre, celui des Chartreux seul excepté : encore faut-il avoir la permission du Maître Général.

Il y eut aussi une ordonnance pour arrêter la multiplicité des Prédicateurs généraux. On en créait dans un Chapitre provincial, pour un temps seulement. Un autre Chapitre les déposait pour leur en subroger d'autres. Le R^{me} Père statua que, dans les Provinces où ils excédaient le nombre des couvents, on n'en créerait point cette année. Mais comme le Provincial et les Définiteurs de la Province de Dacie les avaient tous absous dans leur dernier Chapitre, Maître Aymeric déposa les Prédicateurs généraux substitués aux précédents.

Il déposa les Prieurs d'Augsbourg et d'Ulm, pour leur négligence à pourvoir leurs religieux des vêtements nécessaires.

Il députa comme Vicaire général en Bohême le P. Eckard, Provin-

cial de Saxe, avec pleine autorité pour corriger certains abus introduits déjà ou en voie de se glisser dans les couvents de la Province.

Aux suffrages, prescrits selon l'usage de nos Chapitres généraux, pour les vivants et pour les morts, sont admises cette fois les Sœurs de Colmar, Prouille, Pontvert ou Prouillan de Condom, Saint-Pardoux et d'autres monastères non spécifiés; à leur intention tout religieux prêtre dira une messe, tout simple clerc les Psaumes de la pénitence avec les Litanies des saints, tout Frère convers cent *Pater* et *Ave*.

Le Chapitre de l'année suivante, tenu à Padoue, se proposa surtout d'affermir les ordonnances faites aux assemblées précédentes, et en prescrivit quelques autres d'une importance spéciale. On fera mémoire de la Sainte Vierge à Vêpres, par l'antienne *Regali ex progenie*, le verset *Ora pro nobis* et l'oraison *Protege*; à Laudes par l'antienne *Sub tuum*, le verset *Post partum* et la même oraison.

Nul n'ira en Cour romaine sans la permission expresse du Maître de l'Ordre, et on n'y traitera d'autre affaire que celle pour laquelle on est venu.

Aucun Frère ne s'ingérera de traiter d'affaires litigieuses dans les cours des rois, princes, seigneurs quelconques, sous peine d'un châtimement sévère.

Le R^{mo} Père intervient ensuite de sa personne, pour une cause qui lui tenait à cœur.

« Moi, Fr. Aymeric, Maître, quoique indigne, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, de la volonté et assentiment des Définiteurs, je règle et ordonne, en vertu de l'obéissance et du Saint-Esprit, aux Prieurs, Sous-Prieurs, à leurs Vicaires et à tous les Frères du même Ordre, qu'ils se gardent bien de vendre, distraire, donner en gage, céder ou prêter, à temps ou à vie, les livres afférents aux couvents par décès des Frères, donation ou legs particuliers, ou de toute autre manière. On les mettra dans une bibliothèque commune, à moins que le couvent ne possède ces livres en double, ou qu'au jugement du Prieur, Sous-Prieur, Lecteur et Bibliothécaire, ils soient déclarés d'un intérêt médiocre ou peu utiles. En quels cas, ils pourront être vendus; mais l'argent qu'on en retirera sera affecté à l'acquisition de livres de chœur ou d'ouvrages plus nécessaires. On pourra toutefois, du conseil des mêmes Pères graves, accorder à certains Frères plus indigents de petits ouvrages ou cahiers de moindre réputation ou moindre prix. Sous l'injonction du même précepte, je défends à tous les Frères de vendre les livres de théologie à des personnes étrangères à l'Ordre,

sans une permission spéciale du Provincial, permission qu'il ne devra pas accorder à la légère et sans un motif très raisonnable » (1).

Des pénitences sévères sont infligées à certains Provinciaux, pour n'avoir pas prescrit les moyens de fournir aux nécessités des Frères malades et au vestiaire de leurs sujets.

De même, aux religieux de Ravenne, Ricanati et Iesi, pour n'avoir pu s'accorder en l'élection des compagnons de leurs Prieurs allant au Chapitre provincial.

L'Encyclique de l'année 1308 est une ravissante application de diverses figures de l'Écriture à l'institut dominicain.

« A la sortie d'Égypte, Pharaon courut aussitôt après les enfants d'Israël pour les ramener en la terre de servitude et les assujettir de nouveau à un travail écrasant de briques et de mortier. Mais le peuple de Dieu, trompant l'espoir du tyran, passa par le milieu des flots et prit sa route vers la terre de promesse. Ainsi le démon tâche de regagner ceux qui ont quitté le monde; mais, en se jetant dans la mer rouge du sang de Jésus-Christ, par un continuel souvenir de ses souffrances, les religieux échappent à la poursuite du tyran infernal, le submergent dans les mêmes flots, et, marchant à travers le désert de la sainte Religion, arrivent enfin à la Jérusalem céleste.

« Joseph, le fils de Jacob, pourvut, par sa prévoyance, aux nécessités du peuple d'Égypte, et renferma, de bonne heure, des grains dans les greniers publics, pour être distribués au temps de la famine; ainsi les religieux doivent faire provision des grains de la divine parole, dont se nourrira le peuple chrétien, et le lui fournir ensuite par le ministère de la parole sainte. Notre Ordre a été institué en vue de la prédication; ses membres doivent s'animer à être prêcheurs, non seulement de nom, mais encore de fait. La beauté de la doctrine céleste inspirant aux Frères un amour ardent, ainsi qu'autrefois la beauté de Rachel au patriarche Jacob, qu'ils trouvent assez de force pour ôter la pierre qui couvre l'orifice du puits, c'est-à-dire pour surmonter les aspérités de l'étude et désaltérer les brebis mystiques de l'Eglise. Mais, pour réussir, il faut à l'étude joindre la prière, se renfermer dans le recueillement de la cellule, ne pas s'embarrasser aux occupations extérieures. Sous le Testament ancien, Dieu demandait qu'on saupoudrât de sel toutes les victimes; ainsi faut-il que les Religieux assaisonnent leurs paroles du sel de la sagesse et de la

(1) Reichert : *Monumenta*, t. IV, p. 34.

discrétion. Qu'ils rendent aux prélats de l'Eglise le double honneur que réclame pour eux le grand Apôtre et qu'ils imitent Obédédom, le Géthéen, lequel, pour avoir traité avec respect l'Arche du Seigneur, est comblé de bénédictions avec toute sa famille, au lieu qu'Oza fut puni de mort pour y avoir témérairement porté la main. »

IV. — Aymeric de Plaisance n'avait pas encore visité les couvents d'Espagne ; c'est de ce côté qu'il dirige ses pas, au printemps de 1309, et se rend à Saragosse pour la célébration du Chapitre général.

Les Actes tendent à consolider de plus en plus les dispositions précédentes sur le soin des malades, l'habillement des Religieux, l'organisation des bibliothèques conventuelles, les études, notamment celle de la Bible, qu'on enseignera désormais dans deux couvents de chaque Province. Quant à la théologie, on se conformera soigneusement à la doctrine du V. Frère Thomas d'Aquin : c'est ainsi que dans l'Ordre on désignait l'Ange de l'école avant sa canonisation.

Précédemment, Maître Aymeric avait délégué comme Vicaire Général, dans la Province de Grèce, Fr. André d'Asti. Ce personnage ne fut pas agréé. Des Religieux, ayant à leur tête Fr. Thomas Manchasolo, qui se disait Vicaire légitime de la Province, tinrent un Chapitre provincial, où ils déclarèrent sans valeur les pouvoirs de Fr. André d'Asti. Ils allèrent même jusqu'aux injures et aux mauvais procédés. L'autorité du Maître Général était mise en cause. Sa réponse fut vigoureuse. Au Chapitre de Saragosse, il réproouve et casse les Actes du Chapitre provincial, il prive Fr. Manchasolo et ses complices de toute voix pendant cinq ans, du droit de confesser et de prêcher, et leur impose, chaque année, pendant ce même temps, cinq jeûnes, cinq disciplines et cinq Litanies.

De même, les Définiteurs de Sicile, qui n'ont pas obéi à l'ordonnance du Chapitre de Padoue obligeant chaque Province à désigner un Lecteur pour enseigner le texte de la Bible dans un couvent, sont punis de six jours de jeûne. Des Prieurs, des Procureurs, qui n'ont pas traité avec égards les Définiteurs allant aux Chapitres généraux, sont cassés de leurs charges (1).

Au Chapitre de Plaisance, célébré à la Pentecôte de l'an 1310, on revient sur la provision des vêtements, sur les soins à prodiguer aux malades, sur la défense d'aliéner les livres.

(1) P. Mortier : *Opere cit.*, II, 448.

On s'était plaint que les Régents et les Bacheliers de Paris s'absentaient trop facilement, au préjudice de leurs cours et au scandale des séculiers qui en concevaient du mépris pour l'Ordre. Le Maître Général prohibe une telle licence, défend même que les professeurs en exercice soient élevés à quelque supériorité.

Tout Frère qui aura révélé la faute d'un religieux à une personne l'ignorant et non compétente pour y porter remède, encourra la peine méritée par le délinquant.

La lettre encyclique, la dernière écrite par Aymeric de Plaisance, est un éloge pompeux de l'humilité, considérée comme remède souverain à la plaie faite à notre nature par l'orgueil du premier homme.

Cette vertu, sauvegarde de toutes les autres, plaît particulièrement à Dieu; elle est à la base de toute vie religieuse; elle nous ouvre sûrement la porte du Paradis.

Attentif jusqu'à la fin au bon fonctionnement de la vie régulière, au progrès des études et à la concorde avec les prélats séculiers, qui jalousaient l'Ordre et à maintes reprises lui suscitaient de méchantes chicanes, Frère Aymeric, dans le Chapitre de Naples, en 1311, le dernier qu'il présida, édicte ou renouvelle de nombreuses ordonnances. Relevons seulement les suivantes :

Les Frères, dans leurs prédications, exhorteront les fidèles à payer fidèlement les dîmes à leurs curés, à subvenir aux frais de la Croisade et à secourir les chrétiens de Terre-Sainte.

De même, appelés au chevet des malades, ils les engageront à laisser de larges aumônes aux églises paroissiales, et prendront bien garde de les détourner de s'y faire enterrer.

Les supérieurs ne députeront au ministère de la prédication ou de la confession que des religieux graves, savants et d'une probité reconnue.

On n'enverra aucun religieux à une Etude générale qu'il n'ait étudié une année entière l'Ecriture sainte.

En chaque couvent, le Lecteur expliquera un texte de la Bible avant toute autre leçon.

V. — Les Actes du Chapitre de Naples se terminent ainsi :

« Nous acceptons la démission du Maître de l'Ordre, comme il nous en a humblement priés. Nous voulons qu'après sa mort on fasse pour lui dans l'Ordre entier ce qui est d'usage pour le Maître Général. De même, Nous voulons et ordonnons qu'il ait la première place,

après le premier Prieur, au chœur et dans les autres lieux, et qu'il soit exempt de toutes les charges de l'Ordre, selon son bon plaisir. Nous lui accordons une chambre privée et un compagnon de son choix. Enfin, nous confirmons toutes les assignations et les grâces qu'il a faites, soit en ce Chapitre, soit auparavant. »

Quelles raisons déterminèrent le V. Père à se démettre de son emploi? Les auteurs ne l'indiquent pas clairement. Certains insinuent que, Maître Aymeric semblant sacrifier tout aux études, on se plaignit d'un amoindrissement, dans l'Ordre, de la vie intérieure et surnaturelle : les Définiteurs du Chapitre de Naples l'auraient engagé à déposer spontanément le magistère suprême.

Les Actes de ses Chapitres généraux, les pieuses exhortations de ses Encycliques, le style plutôt élogieux de l'acceptation de sa retraite par les Définiteurs de Naples, ne laissent guère de place à pareille supposition.

Une raison de nature toute différente serait peut-être la vraie.

Pendant les années que l'habile pilote tenait le gouvernail de la barque dominicaine, s'instruisait le célèbre procès des Templiers. Par ordre de Philippe le Bel, évêques et inquisiteurs instrumentaient contre les malheureux chevaliers avec un zèle digne d'une meilleure cause. Aymeric de Plaisance fut personnellement mis en demeure par le Pape de se joindre aux évêques de Castille et d'Aragon pour procéder contre les Templiers d'Espagne, l'année du Chapitre de Saragosse, 1309. Un rapport favorable aux accusés fut envoyé au Pontife, à sa cour d'Avignon. La réponse, en date du 17 mars 1310, fut l'ordre formel d'agir avec plus de rigueur. Aymeric reçut-il cette lettre? On en peut douter; car, voyageant à pied, selon la coutume de ses prédécesseurs, le V. Père avait dû quitter l'Espagne dès le mois d'avril, pour aller ouvrir son Chapitre à Plaisance, le 7 juin de la même année. La Bulle *Regnans in cœlis* le convoque, comme chef d'Ordre, au Concile de Vienne. Une autre, plus brève, datée du 18 novembre 1310, lui est personnellement adressée : « Nous vous ordonnons, dit le Pape, de prendre vos mesures pour arriver à temps en notre présence, dans la ville de Vienne. D'ici là, par vous-même ou par d'autres religieux de votre Ordre, vous recueillerez tous les témoignages que vous pourrez sur les Templiers, afin d'en faire part au Concile. »

Aymeric répugnait à cette besogne. Il savait, en outre, sa personne peu sympathique à Clément V. Il pouvait rappeler à sa mémoire la

déposition de Munio de Zamora, faite par un Pape, sans motif avoué, moins d'un quart de siècle auparavant. N'était-il pas plus honorable, plus convenable à sa dignité de Maître Général, de prévenir un coup semblable par une renonciation libre et spontanée? Il le pensa : les Définiteurs se rangèrent à son avis. Durant la tenue du Concile de Vienne, l'Ordre de Saint-Dominique se trouva privé de son chef suprême : de ce fait, il n'eut pas à tremper officiellement dans la suppression des Templiers.

Aymeric de Plaisance se retira, joyeux, disent les chroniques, à son couvent de Bologne. Il y vécut seize ans, dans le calme et la solitude, vit trois Généraux se succéder au magistère de l'Ordre et mourut plein de mérites, l'an 1327, âgé d'environ 80 ans. Il fut inhumé sous une belle pierre de marbre, devant l'autel de saint Alexis, son saint préféré. L'estime de sainteté qu'il s'était acquise dans l'Ordre lui a fait décerner par plusieurs le titre de Bienheureux. « A Plaisance, sous le cloître de Saint-Jean *in Canali*, dit Altamura, d'après Pio, on le trouve, jusqu'à l'année 1515, représenté dans une peinture, la tête entourée de rayons, avec l'inscription au bas : BEATUS Aymericus, Placentinus, duodecimus Magister Ordinis. »



La V. Sœur JEANNE DE CELERS,

Professe du Monastère de la Très-Sainte-Trinité, d'Arras()*

(1577-1618)

CETTE pieuse servante du Christ naquit à Arras, ancienne capitale de l'Artois, l'an du salut 1577. Ses parents occupaient un rang honorable dans la cité. Ils entourèrent leur fille des soins les plus tendres, et, de très bonne heure, lui inculquèrent, avec la délicatesse des sentiments, une foi vive et des principes élevés. C'est dans ce milieu sympathique et chrétien que le Seigneur fit grandir sa future

* Dom. Marchese : *Sac. Diar. Domenic.* t. VI.

Voir *Année Dominicaine* de Paris, Août 1875, une intéressante monographie, sur la Thieuloye.

épouse, la soustrayant avec amour aux regards indiscrets et trop souvent pernicieux du monde.

L'enfant sut répondre aux prévenances de la grâce. Pour échapper aux frivolités séculières, avant même d'en avoir connu le mirage trompeur, elle vint frapper à la porte des Dominicaines d'Arras, établies jadis à la Thieuloye, en un faubourg de la ville, par Mme de Mahaut, comtesse d'Artois, avec l'assentiment du roi Saint Louis.

A l'ombre bénie du cloître, Jeanne de Celers eut bientôt oublié tout ce qu'elle laissait derrière elle, et ne songea plus qu'à parcourir d'un pas joyeux la voie royale des commandements et des conseils évangéliques. Les emplois les plus humbles du monastère eurent toujours ses préférences. Elle se faisait la servante de tout le monde, tenant à honneur d'occuper la dernière place dans la maison du Seigneur, et déclarant, dans l'intime conviction de son âme, qu'elle n'était pas digne d'être foulée aux pieds par ses Sœurs. De là le profond respect qu'elle leur témoignait en toute rencontre, et la vive douleur qu'elle ressentait, lorsqu'il lui échappait une faute, même légère, en leur présence.

II. — Mais, comme il est écrit que *celui qui s'abaisse sera exalté*, l'humble religieuse, sans le savoir, attirait par le suave parfum de sa vertu les regards et la vénération de ses compagnes.

La lumière allait sortir de dessous le boisseau, et quand Sœur Jeanne fut placée à la tête de la communauté, il n'y eut de surprise et de désolation que pour elle. Assurément son humilité souffrit beaucoup : anéantie dans son âme, bien convaincue de son incapacité, elle sut néanmoins rester calme et s'engager religieusement dans la voie difficile où la voulait le bon plaisir de Dieu.

Au bout de deux ans, elle déposa la supériorité et fut aussitôt chargée de l'infirmerie. Sœur Jeanne possédait toutes les qualités requises pour cet emploi ; la délicatesse de ses procédés à l'égard de ses chères malades leur rendait ses soins extrêmement précieux. Elle-même, en servant avec amour les membres souffrants du Christ, de quelle affection ne s'enflammait-elle pas pour la personne de son bien-aimé Sauveur ?

Rigide observatrice de la règle, elle n'en transgressait pas les moindres prescriptions : elle sut même surenchérir encore et beaucoup. Ses disciplines étaient fréquentes, ses veilles prolongées, et le peu de repos qu'elle s'accordait, elle le prenait sur la dure, ou sur la paille,

quand ses infirmités la contraignaient d'user de quelque soulagement. Même en temps de maladie, elle n'interrompait point les jeûnes imposés par les Constitutions. Brûlée de fièvre, elle savait dominer la souffrance pour suivre avec une régularité exemplaire les exercices communs.

Pendant trois ans, la sainte religieuse se consuma ainsi lentement. Quand elle vit le mal s'aggraver et comprit qu'il ne lui restait plus que peu de temps à vivre, elle-même prépara sa toilette funèbre, commanda sa bière, et, le soir, elle s'y étendait pour la nuit. La Prieure, Sœur Anne de Lameth, grande servante de Dieu, l'ayant obligée de se rendre à l'infirmierie, l'humble Sœur obéit, mais il lui en coûta beaucoup. Durant trois semaines qu'elle y demeura, elle ne laissa pas d'assister chaque jour à la messe, d'y faire la sainte communion, de réciter son office entier : ainsi jusqu'à la mort, elle resta fidèle à tous ses exercices. Sur le conseil des médecins, elle reçut les derniers sacrements ; dès lors, elle ne fit plus que soupirer après la venue du Bien-Aimé. L'infirmière s'étant permis de lui dire : « Ma Mère, il semble que vous nous aimez bien peu, puisque vous êtes si pressée de nous quitter ! » la moribonde répondit : « Oh ! j'aime mes Sœurs, et de tout mon cœur. Mais Jésus est là qui m'attire, et je brûle du désir de me voir hors de ce monde pour m'unir à Lui ! » Peu après, son âme brisant ses liens s'envola vers le sein de Dieu, le 7 décembre 1618.

LE MÊME JOUR

1242 — En Hongrie, le B. FRUMENCE ou FROMENT, martyrisé par les Tartares.

C'était, dans le siècle, un prince puissant, souverain d'un vaste duché. Séduit par la pauvreté de Jésus-Christ et l'attrait de l'humilité, il quitta ses Etats, céda à ses fils ses terres et ses fiefs par un acte signé à Pesth, le 14 février 1233, et, déjà avancé en âge, embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sa vie dès lors fut toute de prière, d'obéissance et de mortification. Ayant une connaissance suffisante des lettres, il reçut l'onction sacerdotale et devint un prédicateur distingué et plein de zèle.

A l'époque où les Tartares envahirent la Hongrie, jetant l'épouvante sur

leur passage, mettant tout à feu et à sang, les Frères du couvent où habitait le P. Frumence, s'enfuirent dans les montagnes, s'autorisant de la parole du Sauveur : *Si l'on vous poursuit dans telle cité, fuyez dans une autre* (1). Notre Bienheureux, au contraire, supplia son Prieur de lui permettre de rester au couvent, pour la consolation des fidèles de la ville. « Je suis vieux, disait-il, et, si je ne tombe pas sous le glaive des ennemis de la foi, je ne tarderai cependant pas à mourir. » Il espérait aussi, en versant son sang, conquérir la palme immortelle. L'autorisation lui fut accordée. Le V. Père s'employa, par des exhortations pleines de douceur, à fortifier et porter à la patience les infirmes et les pauvres, qui ne pouvaient chercher leur salut dans la fuite. Enfin les Tartares firent irruption dans l'église. Le B. Frumence, étendu devant les marches de l'autel, les bras en croix, priait avec larmes et sanglots. Les féroces païens ne purent lui faire abandonner cette posture pieuse ; voyant qu'il y persévérerait, ils le fixèrent au sol avec des lances, par les pieds et les mains, et lui écrasèrent la tête.

Quand l'ennemi se fut retiré, les Frères purent rentrer dans leur couvent ; ils trouvèrent en cet état le saint religieux, et ne purent retenir leurs larmes. L'un d'eux, saisi d'une plus grande horreur, s'en prit à Dieu et dit en gémissant : « Comment, Seigneur, avez-vous pu permettre qu'un homme d'un tel mérite endurât une mort si affreuse ? » Et pendant trois jours, le religieux demeura dans la tristesse et les pleurs, ne prenant ni nourriture ni sommeil, accusant en secret les incompréhensibles jugements de l'Eternel. Enfin, il eut une extase. Le martyr lui apparut et lui dit : « *N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrît et entrât ainsi dans sa gloire ? — Les douleurs d'ici-bas n'ont pas de proportion avec la gloire qui nous sera révélée un jour* (2). »

A ces mots, il disparut, laissant son ami satisfait et consolé.

Le B. Frumence est honoré publiquement dans la Hongrie et une partie de l'Allemagne. Les Ephémérides placent sa mémoire dans le courant de décembre (3). — (Cantimp. *De Apibus* l. II, c. XLIV. — Ferrari : *De reb Hung.* P. I, c. VII ; etc.)

1674 — A Manille, le V. Père ANTOINE SANCHEZ, natif de Puebla, au Mexique, et fils du couvent de cette ville.

Ce fut un homme de grande énergie et de haute vertu, non moins remarquable par son jugement et sa prudence. Collégial de *Porta-Caeli* à Mexico, il passa aux Philippines n'étant qu'acolyte, et resta plusieurs années dans cet ordre, faute d'un évêque pour l'élever au sous-diaconat. Il s'appliqua à l'étude du *tagalog* et du *pangasinan* avec un succès prodigieux, et, après son

(1) Matth. X, 23.

(2) Luc, XXIV, 26 ; Rom. VIII, 18.

(3) Steil : *Ephem. Dominic.* ; De Vienne : *Année Domin.* 1698 ; Guérin : *Petits Bollandistes.*

ordination sacerdotale, fut assigné à la province du Pangasinan, puis institué Lecteur de philosophie, au collège de Saint-Thomas de Manille. Au bout d'un certain temps, on le releva de cette charge. Il retourna alors au Pangasinan, remplit les fonctions de Supérieur en divers Vicariats et devint Vicaire Provincial. Apôtre zélé, Antoine Sanchez sut, en 1669, rassembler une foule de familles qu'une cruelle calamité avait dispersées peu d'années auparavant, et avec leur concours il fonda une ville sous le vocable de Saint-Joseph. Du reste, le V. Père avait toujours eu une grande dévotion pour le glorieux Patriarche, et, lors d'un tremblement de terre, arrivé l'an 1645, il avait éprouvé d'une manière spéciale l'effet de son intervention. La muraille contre laquelle était appuyée sa table de travail se fendit tout à coup, Antoine prit en main une image de saint Joseph et s'enfuit du côté opposé. A l'instant même, la tour de l'église s'écroula sur la cellule et acheva de l'effondrer.

Le docte religieux traduisit plusieurs ouvrages en pangasinan et augmenta dans une proportion considérable le Dictionnaire de cette langue.

Il fut Maître des novices, aumônier des Indiens, au couvent de Manille et finalement Vicaire de la province de Batan. Il joignait une vaste érudition à la pratique des vertus religieuses, et se montrait fort adonné à l'oraison, au silence et aux exercices de l'apostolat. Atteint d'une très douloureuse infirmité, il souffrit longtemps avec grande résignation et patience, et mourut, réconforté par les Sacrements, le 7 décembre 1674, à l'âge de 60 ans.

(*Resena biografica... de Filipinas*, I, 450.)

1677 — A Rome, l'Illustrissime Seigneur JOSEPH-MARIE DE SUARÈS, évêque de Vaison, dans le Comtat-Venaissin, et profès du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

Ce prélat, natif d'Avignon, parvint de bonne heure aux dignités ecclésiastiques. Agé seulement de 28 ans, il fut appelé dans la Ville éternelle par le cardinal François Barberini, neveu d'Urbain VIII, qui désirait l'avoir auprès de lui, pour profiter de son savoir et de ses conseils, comme l'avait fait auparavant, avec une entière satisfaction, le cardinal de Bagni, que Joseph-Marie avait accompagné pendant une nonciature en Flandre. A Rome, il fut bientôt remarqué pour ses prédications et pour sa perspicacité dans des questions de droit canonique. Le 8 juin 1633, Urbain VIII l'instituait évêque de Vaison : l'élu n'avait pas 34 ans.

Après avoir terminé les affaires qui le retenaient dans la capitale du monde chrétien, et visité le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, afin de s'acquitter d'un vœu, il arriva, le 24 décembre 1634, dans sa ville épiscopale.

Son premier soin fut de remplacer aux portes de la cité une statue de Vesta par l'image de la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus entre ses bras. Sur le piédestal, une magnifique inscription mettait Vaison sous la protection de cette puissante Reine du ciel.

Le zélé prélat s'empressa ensuite de faire sa visite pastorale. L'établissement des Ursulines à Vauries et au Buis, celui des Récollets à Nyons et des Augustins déchaussés à Malaucène, datent de cette époque. On voit que les communautés religieuses lui étaient chères.

Durant son épiscopat, Joseph-Marie de Suarès n'avait rien omis, ni visites pastorales, ni conférences publiques ou privées, pour empêcher les ravages de l'hérésie. Aussi des conversions éclatantes vinrent le consoler. Au besoin, il savait recourir à la vindicte de la justice séculière. Quelques Huguenots étaient entrés à l'église de Mirabel et avaient causé le scandale pendant la messe par des propos injurieux et méprisants. L'évêque les poursuivit devant le parlement de Grenoble et les fit condamner, les uns à la prison, les autres à l'amende. Il écrivit une longue lettre à l'assemblée générale du clergé de 1645 et 1646 dans le même but d'appeler une répression énergique contre ces ennemis de la foi. La peste ayant désolé son diocèse à deux reprises, le bon Pasteur se dépensa généreusement. Provisions, visites, conseils à ses prêtres, secours spirituels ou pécuniaires : il n'oublia rien pour venir en aide à son troupeau.

A Vaison, il prêchait tous les dimanches ; il confessait, assistait à Matines, à la Grand'Messe et aux Vêpres les jours de fêtes et les dimanches, et chaque année, tenait un synode diocésain.

Urbain VIII avait songé à lui donner l'archevêché de Bénévent et le chapeau de cardinal. Le projet n'eut pas de suite. Or, un jour que Mgr de Suarès tenait le bougeoir dans le cabinet du Pape et que la cire coulait sur ses habits, Sa Sainteté prit soin de l'en avertir. Faisant allusion aux armes d'Urbain VIII, qui portait des abeilles dans son blason de famille, notre prélat répondit avec une finesse charmante :

Mella legunt alii, sed mihi cera manet;

« D'autres cueillent le miel : à moi reste la cire. »

Le 21 mars, 1658, nous le trouvons à Avignon, « lorsque l'Illustrissime Dominique de Marinis, de l'Ordre des Frères Prêcheurs et archevêque de cette ville, fit la bénédiction des Palmes et célébra pontificalement la messe devant Louis XIV, accompagné de toute sa cour. Dans cette cérémonie, il y avait encore François-Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles ; Louis-François de la Baume de Suse, évêque de Viviers ; les évêques de Rhodes, de Carpentras, de Valence, de Fréjus ; le nonce du Pape et le cardinal Mazarin, qui porta le missel au Roi, pour le lui faire baiser, après qu'on eut chanté l'Evangile » (1).

En 1663, dans la querelle de Louis XIV contre le Saint-Siège, le vénérable prélat prit ouvertement parti pour Rome et le Souverain Pontife. L'année suivante, les Etats du Comtat-Venaissin le députèrent, avec le baron de Cullon et M. de Malesagne, pour aller prêter serment, de leur part, au Pape Alexan-

(1) P. Boyer : *Hist. de la cathéd. de Vaison*.

dre VII, alors régnant. Il le fit, le 9 juin 1665, et, à cette occasion, prononça une magnifique harangue. Nommé vicaire de la Basilique de Saint-Pierre, l'évêque de Vaison comprit qu'on voulait le retenir à Rome : comme d'ailleurs il était vieux, il offrit sa démission épiscopale (17 mars 1666). Elle fut acceptée et il devint préfet de la bibliothèque vaticane.

Joseph-Marie de Suarès appartenait au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, comme nous le savons déjà par la vie de Marie de Blondeau. (1) « L'on raconte de lui, dit le P. Boyer, que, se trouvant en 1671 dans une ville d'Italie, où nos Pères allaient commencer une grande solennité, à l'occasion de la récente canonisation de sainte Rose, il s'offrit à officier pontificalement, pour rehausser la pompe de la cérémonie. Nos Pères ayant répondu qu'il leur ferait beaucoup d'honneur, le bon évêque répartit : « Et vous me rendrez justice, parce que la nouvelle Sainte est ma sœur encore plus que la vôtre, par le Tiers-Ordre dans lequel j'ai l'honneur d'être engagé depuis longtemps. » Ce disant, il leur montra le scapulaire qu'il portait sous ses habits épiscopaux.

Innocent XI ayant été élu le 21 septembre 1676, les Etats du Comtat chargèrent l'ancien évêque de Vaison de présenter leurs félicitations à Sa Sainteté. Il s'acquitta noblement de ce message.

L'année suivante, 1677, le 7 décembre, le vénérable prélat fit son testament ; il mourut le même jour, dans le palais de la Chancellerie apostolique, entre les bras du cardinal François Barberini, qui le fit inhumer dans la chapelle des reliques, à Saint-Pierre.

Joseph-Marie de Suarès est particulièrement connu par sa science prodigieuse et par le grand nombre de ses écrits. Nous ne prendrons que deux témoignages, cités par le P. Boyer. Dans son « Voyage d'Italie », Jacques Spon (2) s'exprime ainsi : « Le commerce avec les personnes savantes vous plaît-il ? Voyez M. de Suarès, évêque de Vaison, pour les Antiquités, l'Histoire et les Généalogies. »

M. de Sorbière (3), dans le récit de sa conversion, raconte ce qui suit : « Ce docte évêque, qui veille incessamment sur le troupeau qui lui a été confié, et qui n'a d'autre passion que de l'augmenter, en ramenant, comme il le fait tous les jours, quelques brebis égarées, eut les yeux sur moi dès que je fus établi à Orange et qu'il sut que j'étais neveu d'un homme dont il avait cultivé l'amitié, et à la conversion duquel il avait tâché de coopérer avec le cardinal Mazarin. Il prit occasion des Belles-Lettres que j'enseignais et qu'il possède si parfaitement, et de quelques inscriptions romaines, que je lui avais communiquées, pour m'inviter à lui rendre visite ; ce que je fis

(1) V. *Année Dominicaine* au 4 mai.

(2) Archéologue, né à Lyon, mort à Vevey, 1647-1685.

(3) Samuel, écrivain, 1615-1670. Fut Principal du collège d'Orange, vers 1650.

très volontiers, n'ayant rien que j'aie plus ardemment aimé toute ma vie que la vue et l'entretien des hommes de son mérite.

« Nos premières conversations roulèrent sur les plaisirs innocents que prennent dans les livres ceux qui les savent manier, sur l'utilité qu'ils en retirent pour la purification de la conscience, l'éloignement des erreurs, le calme des passions et la tranquillité de l'âme. Il me fit part ensuite de différentes découvertes qu'il avait faites dans les sciences, dans l'histoire et dans l'étude de la plus haute antiquité. Sa grande et curieuse bibliothèque était ce dont il avait moins à faire, car sa tête en contenait une plus vaste, comprenant tous les manuscrits du Vatican, tous les registres de l'univers, tout ce qui se trouve des débris de l'Empire romain, et tout ce qui reste de mémoires des affaires de l'Eglise.

« Vous eussiez dit qu'il avait été au Conseil secret de tous les empereurs et de tous les rois de la chrétienté, qu'il les avait accompagnés en toutes leurs expéditions, qu'il avait été employé à réparer tous les désordres des Goths, des Vandales et des Sarrasins, qu'il avait assisté à tous les conciles et à tous les conclaves, qu'il avait été secrétaire de tous les papes, et qu'il avait été commis pour informer de toutes les hérésies. Tout cela était rehaussé par le fond d'une si grande modestie et par des mœurs si douces et si innocentes, que je me trouvais fort disposé, par l'admiration que j'en conçus, à passer à des discours de religion. »

L'auteur ajoute un peu après qu'il lui fallait un homme d'une aménité aussi charmante et d'une science aussi profonde pour le retirer de l'abîme où il était plongé. Il abjura publiquement l'an 1653, avouant qu'il devait, après Dieu, sa conversion à Mgr de Suarès.

A cette biographie du vénéré prélat, nous adjoignons une courte notice sur chacun de ses deux frères, Charles-Joseph et Louis-Alphonse.

1670 — CHARLES-JOSEPH DE SUARÈS naquit à Avignon, en 1618. Comme son frère aîné, il fut Docteur agrégé à l'Université de cette ville. La Vie de Marie de Blondeau indique expressément qu'il était Tertiaire dominicain (1). Après un séjour à Rome, où il prêcha solennellement, en la fête de la Très-Sainte-Trinité, 1642, devant le Pape Urbain VIII, il revint dans sa patrie. Devenu chanoine de l'église cathédrale d'Avignon, il fut nommé Primicier de l'Université, puis Vicaire général de Mgr de Marinis, archevêque du diocèse — 1657.

Le 13 février 1667, il était sacré, à Rome, comme évêque de Vaison, par le cardinal François Barberini, assisté de Joseph-Marie de Suarès, démissionnaire, auquel il succédait, et de Perceval Carraccioli, évêque de Larca. Le 8 mai suivant, le nouveau Pasteur entra dans sa ville épiscopale où désormais il allait joyeusement se dévouer à son troupeau.

(1) Cf. *Année Dominicaine*, V, p. 59.

Si son frère Joseph-Marie a surtout acquis la réputation d'un savant, chez Charles-Joseph c'est le renom des vertus qui est resté ; principalement son amour de la pénitence corporelle. « Il se levait régulièrement à trois ou quatre heures du matin, écrit le P. Boyer : quoiqu'il fût d'une complexion délicate, il macérait son corps par les jeûnes, les abstinences et les disciplines. Outre le cilice, qu'il ne quittait que pour en prendre un autre plus rude, il portait une ceinture formée de cinq croix garnies de petits clous très pointus, et une autre croix que j'ai vue, large d'un pouce et demi, et longue de plus d'un pied royal, attachée à un cœur aussi large que la paume de la main, le tout hérissé de pointes fines et piquantes, qu'il appliquait tantôt sur un endroit de son corps, tantôt sur un autre. On trouva après sa mort un coffre tout rempli d'instruments de pénitence, dont il châtiât son corps et le réduisait en servitude, de peur qu'en prêchant aux autres, ce qu'il faisait très souvent, surtout dans ses visites pastorales, il ne devint lui-même réprouvé. »

Le jour de la Toussaint 1670, après avoir célébré la Messe pontificale-ment, et fait son action de grâces, il alla visiter et confesser un malade atteint d'une fièvre maligne. Le soir, il se sentit pris du même mal, et mourut le 7 du même mois, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise avec une dévotion fort édifiante. Il fut enseveli dans sa cathédrale, où l'on voit cette épitaphe :

Hic situs est Carolus-Josephus de Suares episcopus Vasionis, populari morbo dum se suis superimpēdit abreptus, die 7 novembris 1670.

« Ci-gît Charles-Joseph de Suarès, évêque de Vaison, emporté par une maladie épidémique, tandis qu'il se dépensait pour ses diocésains, le 7 novembre 1670. »

1685 — Il eut pour successeur son frère LOUIS-ALPHONSE, qui appartenait également au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Le souvenir de ce prélat mérite d'être conservé à cause de ces liens qui l'unissent à l'Ordre, et aussi en raison de la part qu'il prit à la fondation du couvent dominicain de Vaison, de la Congrégation du Saint-Sacrement. Il bénit lui-même solennellement la première pierre de l'église, le jour du Rosaire 1672. « Le même jour, Monseigneur l'Evêque et Messieurs du Chapitre, connaissant le droit incontestable que les religieux de l'Ordre ont sur la confrérie du Saint Rosaire, la leur cédèrent de leur propre mouvement avec une partie des meubles qui lui appartenaient, c'est-à-dire la bannière, une petite statue de la Sainte Vierge de bois doré, un petit tabernacle, et longtemps après la chape ou pluvial, la chasuble et les deux Dalmatiques, le tout de brocart avec un chapelet en broderie sur chaque ornement (1). »

(1) P. Boyer.

Le 29 juin 1677, il avait la joie de consacrer cette église.

Après neuf années d'un fructueux épiscopat, Louis-Alphonse de Suarès mourut à Sorgues, dans une maison de campagne du marquis d'Aulan, le 13 mars 1685, et fut transporté au tombeau de ses ancêtres, à Saint-Didier d'Avignon. (*Histoire de l'Eglise cathédrale de Vaison*, par le P. Boyer, des Frères Prêcheurs de la Congrégation du Saint-Sacrement).

1701 — A Manille, le V. Père DOMINIQUE MEZQUITA, fils du couvent de Saragosse en Espagne.

Il y fit profession le 21 septembre 1661, et partit, à l'âge de 27 ans, pour la mission des Philippines. Destiné par ses supérieurs au ministère de Tagalos, il fut assigné en 1673 à la maison de Oriong, dans la Province de Batan, et l'année suivante, à celle de Saint-Jean du Mont. En 1677, on l'institua chapelain des Indiens, au couvent de Manille, et son nom figure sur les registres avec ce titre jusqu'en 1696 ; mais il n'y résida pas tout ce laps de temps, et ce fut malheureusement sans l'autorisation légitime de ses supérieurs. Dieu néanmoins, qui sait tirer le bien du mal, se servit du religieux infidèle pour procurer le salut de deux âmes qui se seraient perdues sans lui.

En effet, Dominique Mezquita s'était mis en voyage, pour regagner l'Espagne, quand l'Indien qui l'accompagnait, fatigué de marcher à travers des sentiers sablonneux, s'éloigna pour chercher une source dans un bois rencontré fortuitement. Comme il tardait étrangement de revenir, le P. Dominique, affligé de se trouver seul dans un lieu désert, suivit les traces de son compagnon pour aller à la découverte. Il entre dans la forêt, et au lieu de celui qu'il désirait retrouver, il rencontre un tout petit enfant qui pleurait et agonisait. On était en terre infidèle, le missionnaire jugea non sans fondement que la pauvre créature abandonnée n'avait point été régénérée par l'onde baptismale. Mais il n'avait point sous la main d'eau naturelle. Dieu y pourvut ; à quelques pas de là, le prêtre découvrit une fontaine ; il y éteignit sa soif et baptisa le moribond, qui n'attendait que cette grâce pour s'envoler au ciel.

Pour lui, réconforté par cette attention de la Providence à son égard, il sort de la forêt et retrouve son compagnon sur la route. Tous deux poursuivirent leur pérégrination et finalement, après bien des péripéties, arrivèrent à Séville au bout de quatorze ou quinze ans. Il n'est pas certain que Dominique Mezquita se soit fixé dans le couvent de cette ville. Sur les entrefaites, une expédition de missionnaires s'organisant pour les Philippines, il s'adjoignit à eux. Mais, avant de quitter Séville, Dieu lui fit la grâce d'assister un pauvre Indien *tagalo* qui se mourait à l'hôpital, et n'avait aucun prêtre capable d'entendre sa confession. Admirable disposition de la Providence en faveur de ses élus !

Le P. Mezquita demeura deux ans à Saint-Hyacinthe de Mexico et passa

ensuite à Manille. Repentant de sa fuite, il mérita d'être réintégré dans la Province du Saint-Rosaire et fut même institué par les Chapitres de 1696 et de 1698 Maître des Novices, au couvent de Manille. Mais le P. Rasela ayant résigné les fonctions de Procureur général de la Mission, alléguant son peu d'aptitude pour cet office, Dominique Mezquita fut élu pour le remplacer, à la date du 17 juillet 1698. Il mourut dans ce même couvent de Manille, le 7 décembre 1701. — (*Resena... de Filipinas*. II, 183.)

151. — Au monastère de Notre-Dame de l'Annonciation, à Montemor, en Portugal, la dévote Sœur FRANÇOISE DE SAINT-PAUL.

Ce monastère, fondé vers 1512, par les largesses d'une très pieuse dame, avec la haute approbation du roi, don Emmanuel, et le concours de trois religieuses dominicaines mandées de Sainte-Anne de Leiria, reçut, dès l'origine, des novices d'une rare vertu.

De ce nombre était Françoise de Saint-Paul, qui prit son essor vers le ciel à l'âge de dix-huit ans. Sa ferveur lui fit acquérir, pendant le peu de temps qu'elle passa dans le cloître, le mérite de longues années de vie religieuse. Elle macérait sa chair par le jeûne et la discipline, et s'appliquait assidûment à l'oraison. Dieu lui révéla, une année à l'avance, le jour et l'heure de sa mort. La jeune Sœur, au comble de la joie, s'écria : « Je vous remercie, Seigneur, de me donner encore un an de noviciat pour faire dignement ma profession au ciel. » Elle employa les douze mois à préparer son âme par un redoublement de prières et de bonnes œuvres, reçut enfin les sacrements de l'Eglise et expira sous les yeux de ses compagnes, saintement jalouses de son bonheur. — (Lopez, *Hist. de saint Dominique*, P. V, I. II, c. xxxviii.)

1666 — A Saint-Etienne-en-Forez, la pieuse Sœur CLAUDINE DE LA RÉSURRECTION. Elle appartenait à la famille de Pleney, une des plus distinguées de Saint-Etienne, et reçut les premières impressions de la piété au monastère de Sainte-Catherine, où elle entra fort jeune comme pensionnaire. Parvenue à l'âge de quinze ans, elle demanda avec instance d'être admise à la vêtue, déclarant aux Mères que, si elles lui refusaient cette *miséricorde*, elle mourrait à la porte du couvent. On lui imposa cependant le délai d'une année. Devenue religieuse, elle estima tant sa vocation qu'au retour du parloir elle ne manquait jamais de baiser le mur de clôture qui la séparait, disait-elle, de la corruption du siècle. Pour être sûre d'obtenir la divine bénédiction réservée à la première rendue au chœur, la jeune Sœur y courait, au son des Matines, achevant sa toilette en route. Ingénieuse à se mortifier au réfectoire, elle mangeait de préférence ce qui lui répugnait, et, pour s'exciter, elle se disait intérieurement : « Avalons vite, puisque Jésus est mort abreuvé de fiel et de vinaigre. » Les personnes qui la mortifiaient

d'avantage étaient ses meilleures amies. Si grande était sa dévotion envers la très Sainte Vierge qu'elle récitait trois rosaires chaque jour, et en outre, mille *Ave Maria* à toutes les fêtes de Notre-Dame. Comme la mort est d'ordinaire l'écho de la vie, ses dernières paroles furent la Salutation angélique. Claudine de la Résurrection succomba victime de sa charité, en soignant des Sœurs malades ; elle était dans la vingtième année de son âge, et la troisième de sa profession. — (*Mém. de Saint-Etienne*).

1668 — Au monastère du Saint-Sauveur de Lisbonne, fleurit la V. Mère PAULE DE LA CROIX, parmi les religieuses les plus contemplatives de cette maison.

Elle fut très longtemps Sous-Prieure. Le chœur de l'église était pour ainsi dire toute sa vie. Dans l'oraison, soit mentale, soit vocale, elle était sans cessé hors d'elle-même, l'esprit ravi en extase et le visage inondé de larmes.

Comme contrepoids aux faveurs sensibles qu'elle recevait du Ciel, Dieu lui imposa le martyre de terribles scrupules que rien ne pouvait calmer. Il plut cependant à la divine Bonté de l'en délivrer au moment de la mort. Chargée d'ans et d'infirmités, la V. Mère reçut les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Comme elle ne proférait aucune parole, une religieuse, sa parente, s'approcha d'elle et lui demanda si elle était tourmentée encore par quelque scrupule, et désirait voir son confesseur.

Sœur Paule de la Croix répondit avec un calme merveilleux : « Quelque scrupule ! de quoi ? Je n'ai aucun scrupule. » A l'instant, les médecins entrèrent et déclarèrent qu'il était urgent de lui administrer l'Extrême-Onction. Quand le prêtre arriva, la moribonde, fixant sur lui un regard très doux, prononça ce verset du Psaume 123 : *Laqueus contritus est et nos liberati sumus* : « Le lacet est rompu, maintenant nous sommes libres. » Parlait-elle de la délivrance de ses scrupules ou de l'affranchissement de son corps de mort, toujours est-il qu'elle expira peu après, le 7 décembre 1668. Les Sœurs célébrèrent ses funérailles avec grande vénération, encouragées dans l'opinion de sa sainteté par le témoignage du V. Père Guillaume de Vadre, religieux éminent du couvent de Saint-Dominique de Lisbonne et cousin de la défunte (1). — (Sousa t. V, l. II, c. vii).

(1) Voir sa Notice au 9 novembre.





VIII DÉCEMBRE

L'IMMACULÉE-CONCEPTION ET L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS



L'ÉGLISE célèbre, le 8 décembre, l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, fête si chère à la famille chrétienne et en particulier à l'Ordre des Frères Prêcheurs. On sait que ce dogme catholique a été solennellement défini à pareil jour, l'an 1854, par le Pape Pie IX, de sainte mémoire. Extraite de la Bulle *Ineffabilis Deus*, monument grandiose, digne d'éternelle mémoire, la déclaration dogmatique se trouve renfermée dans la phrase suivante :

« Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier instant de sa conception, par une grâce et un privilège singulier du Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et en conséquence, doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »

Innombrables, on peut le dire, sont les écrits suscités par la promulgation de cette vérité. A la veille de la définition, le R^{me} P. Gaude, Procureur Général des Frères Prêcheurs, et depuis cardinal, publiait à Rome un ouvrage érudit sur la matière, considérée dans ses rapports avec l'enseignement traditionnel de l'Ordre de Saint-Dominique (1).

(1) *De Immaculato Deiparæ conceptu ejusque dogmatica definitione, in ordine præsertim ad Scholam Thomisticam et Institutum Prædicatorum.*

Après avoir compulsé les Archives de l'Ordre, feuilleté chaque page de ses Annales, il écrivait, non sans une légitime fierté : « Lisez attentivement, je vous prie, notre Droit écrit ; je veux dire, étudiez dans tous les sens nos Constitutions, les ordonnances de nos Chapitres, les décrets de nos Maîtres Généraux. Trouverez-vous un seul mot qui vous fasse soupçonner soit un ordre jamais intimé aux Frères de tenir pour souillée la conception de la Vierge ou des privilèges pour les opposants, soit des peines édictées contre les défenseurs de la pieuse croyance, ou tout autre acte de ce genre pouvant fournir des témoignages authentiques de l'Ordre contre l'immunité de l'auguste Mère de Dieu ? » Et il concluait par ces paroles : « L'Immaculée-Conception n'est-elle pas le sentiment de l'Ordre des Frères Prêcheurs ? Le soutenir, n'est-ce pas servir la gloire de cet Ordre ? » (1).

Mais veut-on des arguments positifs ? Demandons-les d'abord aux membres de la famille dominicaine les plus éminents en sainteté, dignité ou valeur doctrinale. Leurs témoignages ont été réunis par le P. Spada, autre Procureur Général des Frères Prêcheurs, dans une brochure publiée l'an 1862, en réponse à Mgr Malou, évêque de Bruges, qui accusait dans son ouvrage *L'Immaculée-Conception*, etc., l'Ordre de Saint-Dominique d'avoir été « hostile en corps et d'une manière constante » au privilège de la conception immaculée de Marie (2).

On sait la filiale dévotion du fondateur des Frères Prêcheurs pour la Bienheureuse Vierge Marie, on connaît aussi sa croisade apostolique contre les tenants de l'erreur albigeoise. Fréquemment il eut à discuter avec eux sur les gloires et les privilèges de l'auguste Mère de Dieu, car ces hérétiques, nouveaux manichéens, niaient en principe le mystère de l'Incarnation.

Un jour, dans la petite ville de Fanjeaux, ils provoquèrent Dominique à une controverse dogmatique. Le défi fut accepté par le Saint.

(1) Card. Gaude : *De Immaculato*... p. 42.

(2) *Animadversiones quas proponit P. Fr. Marianus Spada in opus Illmi et Rmi D. J.-B. Malou Episc. Brugen.* — Romæ, Salviucci, 1862. — L'ouvrage a été traduit en français par le P. Sicard, O. P. sous ce titre : *Saint Thomas et l'Immaculée-Conception*, Paris, Poussielgue, 1862.

Voir aussi : *L'Ordre des Frères Prêcheurs et l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge* ; lettre adressée à Mgr Malou par le R. P. Rouard de Card, Provincial des Dominicains de la Belgique. Poussielgue, 1864.

Après plusieurs entretiens contradictoires, les arbitres, ne pouvant s'entendre sur une décision, proposèrent aux deux parties de mettre leurs arguments par écrit, afin de les soumettre au jugement du feu. « Le mémoire, disaient-ils, qu'épargneront les flammes devra être regardé comme renfermant la vraie doctrine. » Cette sorte d'arbitrage, opposée aux règles de la saine théologie, était assez en usage au moyen âge. Dans la circonstance présente, saint Dominique, par une inspiration spéciale de Dieu, s'y conforma.

On allume donc un grand feu; on y jette à la fois le manuscrit de l'homme apostolique et celui des Albigeois. Le volume des hérétiques est consumé en un instant : celui de saint Dominique non seulement demeure intact, mais est projeté au loin, et cela à trois reprises différentes. Notre liturgie mentionne le miracle dans le troisième Répons des Matines, à l'office propre de saint Dominique.

Ter in flammas libellus traditus

Ter exivit illæsus penitus

Quelle vérité dogmatique était contenue sur ce parchemin ? D'après une tradition antique et vénérable, c'était la conception immaculée de la divine Marie, Mère de Dieu.

A l'appui de cette tradition, un recueil de pièces relatives à l'Immaculée Conception, publié à Palerme en 1742, renferme une lettre du P. Alexandre Santo-Canale, jésuite, où il est dit :

« Le grand Patriarche des Prêcheurs a toujours montré un zèle courageux pour défendre l'immaculée conception de Marie. Nous le voyons par la controverse qu'il soutint si glorieusement, à son honneur et à celui de l'Eglise. Les archives publiques de Barcelone possèdent une très ancienne plaquette, datant presque de l'époque de saint Dominique et conservée soigneusement jusqu'à ce jour. Ce monument relate la discussion du Saint avec les hérétiques, et le triomphe de la vérité confirmé par un éclatant miracle. Trois fois le manuscrit de Dominique fut jeté au feu et trois fois les flammes le repoussèrent. L'inscription parle ainsi de ce livre : la thèse roulait sur l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et défendait l'immaculée conception de sa Mère contre les hérétiques prétendant que la Vierge avait été conçue dans le péché originel. Le Bienheureux démontrait dans son manuscrit que leur proposition était fausse, Marie étant celle dont parle l'Esprit saint par Salomon, quand il dit : *Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous!* On y lisait, en outre, le passage suivant des Actes de l'apôtre saint André,

appliqué comme développement de la pensée de saint Dominique : *Le premier Adam fut formé d'une terre vierge, qui n'avait pas été maudite, de même convenait-il qu'il en fût ainsi du second Adam, Jésus-Christ, dont la terre, la Vierge-Mère, n'a jamais encouru de malédiction* » (1).

On ne saurait être plus explicite.

Le Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin, a eu diverses fois à traiter du péché originel et de la sanctification. D'après lui, l'idée de sanctification n'implique pas nécessairement la préexistence du péché dans le sujet qui reçoit la grâce de sanctification (2).

Parlant de la très Sainte Vierge : « Elle a reçu, dit-il, une si grande plénitude de grâces qu'elle en avait assez pour suffire au salut de tous les hommes. Voilà pourquoi elle fut associée à son divin Fils, comme corédemptrice du genre humain. — Telle fut sa pureté qu'elle a été exempte du péché originel et du péché actuel. — *Talis fuit puritas Beatæ Virginis, quæ a peccato originali et actuali immunis fuit.* » (3)

(1) Les Actes du martyre de l'apôtre saint André, écrits, vers l'an 80 de notre ère, par les prêtres et les diacres de l'Achaïe, sont reçus comme authentiques par les critiques, catholiques et protestants, qui les ont examinés avec impartialité.

(2) *Summa Tb. P. III*, o. xxxiv, a. 1, ad 2. — *I Sent.* Dist. XV, q. v, a. iv, ad 2, et *passim*.

(3) *I Sent.* Dist. XLIV, q. 1, a. iii, ad 3. — Cf. Opuscule sur l'*Ave Maria* découvert par l'abbé Uccelli de Bergame, vers le milieu du xix^e siècle, et publié pour la première fois dans l'*Ami de la religion*, 1856.

Voir aussi le card. Lambruschini : *De Immaculata B. Virg. Conceptione*. — *Mariologie de saint Thomas d'Aquin*, par le chanoine Margott, professeur de théologie au séminaire d'Eichstadt, ouvrage publié en français par Mgr Bourquart, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas.

N. B. — L'opinion de saint Thomas, que Mgr Malou déclare être opposée à la conception immaculée de Marie, est magistralement examinée, discutée et vengée par le R^{me} P. Spada, dans ses *Animadversiones*, ouvrage cité plus haut.

Déjà, en 1839, le même P. Spada avait fait paraître : *Esame critico sulla dottrina dell'Angelico dottore S. Tommaso di Aquino, circa il peccato originale relativamente alla Beatissima Vergine Maria*.

Le cinquantenaire de l'Immaculée Conception, en 1904, a enrichi la théologie Mariale de nombreux ouvrages. Nous signalerons comme l'un des plus intéressants celui du chanoine Antonio Senso, publié à Madrid : *De Immaculata Conceptione Mariæ Virginis secundum sanctum Thomam in Summa Theologica*. Pour le savant professeur, « Saint Thomas, dans la *Somme théologique*, n'est pas contre le dogme de l'Immaculée-Conception. »

La revue *Divus Thomas*, fasc. III, 1905, estime que, si les textes de la *Somme* n'enseignent pas expressément cette doctrine, ils ne sont pas à l'encontre de la vérité aujourd'hui définie.

Le Jésuite Eusèbe Nieremberg, auteur de divers mémoires en vue d'obtenir la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception, sous Alexandre VII, soutient, en s'appuyant sur les plus graves autorités, que saint Raymond de Pennafort a prêché, l'an 1265, la « Conception très pure de Marie, Mère de Dieu »; que saint Pierre martyr et saint Hyacinthe ont donné aussi cet enseignement. Saint Vincent Ferrier, dans ses courses apostoliques, a prêché que Marie fut conçue d'une manière merveilleuse (1). Il compare sa naissance à celle de Notre-Seigneur et ajoute : « Oh ! quelle joie ce fut pour tous les Esprits bienheureux ! Si, d'après Jésus-Christ lui-même, il y a grande joie au ciel parmi les Anges pour un seul pécheur rentré en grâce, combien plus pour la Vierge Marie, qui n'a jamais péché!... Ne croyez pas qu'il en fût comme pour nous, qui sommes conçus dans le péché, qui naissons, qui grandissons dans le péché; mais sitôt que son corps fut formé et son âme créée, alors elle fut sanctifiée. Les Anges célébrèrent donc aussitôt la fête de sa Conception. »

Saint Louis Bertrand, l'apôtre du Nouveau-Monde, doit être compté parmi les défenseurs les plus zélés du privilège de Marie. Dans un sermon, publié par le P. Nieremberg, d'après un manuscrit authentique, il s'exprime ainsi : « La Bienheureuse Vierge est ce buisson ardent de Moïse, qui brûlait et ne se consumait pas. Marie brûlait parce qu'elle descendait d'Adam, comme le reste des hommes, ayant été conçue sous l'empire de la concupiscence; mais elle demeura intacte parce que Dieu la préserva de l'incendie commun du péché originel » (2).

Pie V, qui joint à la sainteté la dignité de Souverain Pontife, se range à bon droit du côté des champions de la conception immaculée; car il a étendu à l'Eglise universelle l'Office de la Conception et condamné cette proposition de Baius : *Personne, le Christ excepté, n'est à l'abri du péché originel : aussi la Bienheureuse Vierge est morte pour la faute contractée en Adam.*

Seul de nos Saints canonisés, saint Antonin, archevêque de Florence, suspend son jugement et se contente de dire : « L'Eglise n'ayant pas défini si la Bienheureuse Vierge a été conçue avec ou sans le péché originel, il est permis à chacun, sans préjudice pour son salut, de tenir l'opinion qui lui plaît (3). »

(1) *Serm. I de Nativit. B. M. Virg.* n. 1.

(2) Spada : *Esame critico*, p. 142.

(3) P. I. Summæ, tit. VIII, c. 11.

Mais, ainsi formulée, cette proposition est-elle bien une négation expresse du privilège de Marie? Quand saint Antonin écrivait, elle était d'une rigoureuse exactitude. Saint Bernard écrivait bien, en 1140, aux chanoines de Lyon une lettre de blâme, pour avoir introduit dans leur liturgie, par la fête de l'Immaculée Conception, une « solennité nouvelle, ignorée du rit de l'Eglise, non approuvée par la raison, ni recommandée par la tradition antique (1). »

Ce sentiment, tout personnel, à une époque où les opinions étaient libres sur la question qui nous occupe, empêche-t-il saint Bernard d'être considéré dans l'Eglise comme l'un des plus grands serviteurs de Marie?

Recueillons les témoignages d'autres Bienheureux ou grands théologiens de l'Ordre de Saint-Dominique.

Le B. Hugues de Saint-Cher, premier cardinal dominicain, écrit dans son *Commentaire* sur le Chapitre X de saint Luc : « Marie est vénérable pour huit privilèges, dans lesquels elle surpasse tous les Saints. Le premier est l'exemption du péché. Ce privilège est exprimé dans le mot *Ave* de la Salutation angélique, synonyme de *A-væ*, sans malédiction. Comme un château-fort au sommet d'un roc, la Bienheureuse Vierge fut établie sur une cime, afin que le démon ne pût aucunement en approcher. »

Vincent de Beauvais, précepteur et prédicateur du roi saint Louis, a écrit dans son *Miroir historique* (2), en se servant des paroles de saint Ildefonse : « Si la Bienheureuse Vierge Marie n'avait été sanctifiée dès le sein de sa mère, sa Nativité ne mériterait pas d'être célébrée ; mais, parce que cette fête a pour elle l'autorité de l'Eglise entière, il en résulte que la divine Vierge a été *préservée de toute faute originelle*. »

Outre cette conclusion, qui est un témoignage explicite, inutile de faire observer que la même raison vaut pour la fête de la Conception, autorisée par l'Eglise dès le moyen âge.

Le B. Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, placé sur les autels, s'exprime ainsi, dans un sermon sur l'Assomption : « En Marie, aucune immixtion de la faute originelle, aucune souillure de péché ; sa pureté fut parfaite, sans mélange, sans discontinuité. »

(1) Epist. 174, t. I, oper. col. 169, éd. 1690.

(2) Liv. VII, ch. cxxi.

Jean Tauler, le grand mystique allemand : « Marie a été perpétuellement exempte de la tache originelle, dont l'avait préservée son Fils, Jésus-Christ (1). » Et ailleurs : « Bien qu'il se trouve des gens, qui, à cet égard non suffisamment éclairés d'en haut, mettent en doute la pureté de sa conception, la sainte Eglise romaine, c'est-à-dire l'Eglise catholique, à l'abri de toute erreur, par là même qu'elle fait célébrer solennellement la fête de la Conception de la Vierge, établit et affirme l'existence du privilège d'une façon nullement obscure. » (2)

Le V. Louis de Grenadè, homme d'une célébrité universelle, en deux sermons pour la fête de la Conception, affirme que la pureté de Marie surpasse celle des anges et des hommes, qu'elle est la plus voisine de Dieu, source même de la pureté, qu'elle est exempte de toute faute et ornée de toutes les vertus. »

Signalons encore : Pierre de la Palud, patriarche de Jérusalem, appelé par saint Antonin *Declaratorem et defensorem doctrinæ sancti Thomæ* ; Ambroise Catharin, qui, au Concile de Trente, soutint énergiquement le privilège de Marie, et écrivit, en outre, trois ouvrages en faveur de l'Immaculée Conception ; Dominique Soto, prédicateur de l'empereur Charles-Quint, et l'un des théologiens les plus appréciés au Concile de Trente.

Jean de Saint-Thomas, docteur d'Alcala, un des commentateurs les plus complets et les plus sûrs du Docteur Angélique. Dans un traité particulier publié au commencement de sa théologie, il soutient que Marie n'a jamais contracté la souillure originelle, et il défend saint Thomas d'avoir jamais été opposé à cette croyance (3).

Terminons cette série de témoignages par celui du célèbre auteur de l'Histoire ecclésiastique, Noël Alexandre.

« J'estime, affirme-t-il très explicitement (4), que la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, a été conçue sans la tache de la faute originelle. C'est la doctrine propre de notre Faculté de Paris ; elle a été recommandée par Alexandre VII ; et en toute circonstance, quand il sera question des privilèges et de l'honneur de cette auguste Reine, je m'en référerai à cette parole du pieux docteur Gerson : « Il y a bien plus à craindre d'errer, en blasphémant cette glorieuse Vierge

(1) Sermon pour la fête de la Purification.

(2) Tract. *De decem cœcitatibus*. — Cœcitas IV.

(3) *Speculum sine macula, i. e. Tractatus de auctoritate et puritate doctrinæ S. Thomæ*.

(4) *Hist. eccl. Sæc. XV et XVI. Cap. II. Art. 14. schol. 2.*

qu'en la louant, elle que toute louange humaine est impuissante à célébrer dignement. »

A cet ordre d'idées on peut rattacher deux faits significatifs.

L'un est un portrait du B. Jean de Vicence, parmi les peintures dites « Galeries de Trévis », dans notre couvent de cette ville, et datant de 1352. Près de lui, comme résumé de son enseignement et caractéristique, se trouve un parchemin avec ces mots : *Sancta Maria sine labe*.

Le second fait est la guérison miraculeuse de Jean de Viterbe, Dominicain du xv^e siècle, d'abord adversaire opiniâtre de la croyance à l'Immaculée Conception. Se trouvant en danger de mort, il fit cette prière : « O Bienheureuse Vierge Marie, s'il est vrai que vous ayez été conçue sans péché, daignez me guérir en signe de votre pureté, et je fais vœu de célébrer toute ma vie la fête de votre Conception, d'annoncer aux fidèles votre innocence, et de rétracter tout ce que j'ai prêché en sens contraire. » Soudain il recouvra la santé, au grand étonnement des médecins, qui tenaient sa maladie pour incurable. Il voulut annoncer lui-même sa guérison au peuple extraordinairement assemblé dans l'église, se dévoua dès lors à défendre le privilège de Marie et composa un traité en faveur de l'Immaculée Conception.

Noël Alexandre nous a dit que la doctrine de la conception immaculée de la très Sainte Vierge était, de son temps, celle de l'Université de Paris. L'an 1497, cette Université imposa, la première, à tous ses docteurs le serment de défendre la sentence de l'Immaculée Conception : exemple suivi bientôt par plus de quarante Universités de nationalités diverses. Or, à cette époque, l'Ordre des Frères Prêcheurs était divisé en quarante-cinq Provinces, toutes très florissantes, sans compter douze Congrégations de stricte observance. Un nombre considérable de leurs membres prenaient chaque année les grades théologiques dans ces Universités et y restaient attachés comme docteurs ou professeurs agrégés.

Un calcul sérieux, inséré dans un ouvrage imprimé à Naples, en 1852 (1), établit que de 1497 à 1789, il dut y avoir en France, par période de trente années, plus de cent Dominicains créés docteurs en Sorbonne et prêtant le serment de défendre le privilège de Marie : ce

(1) *La Chiesa cattolica nel fatto dell'Immacolatissimo e Santissimo Concepimento della gran Madre di Dio.*

qui fait, pour les trois siècles, plus d'un millier. Par un calcul analogue on démontre que cinq cents Docteurs dominicains ont dû prêter le même serment, pour chaque période de trente ans, dans les autres Universités catholiques. Quelle somme d'autorités magistrales!

« Et l'on dira, conclut le P. Piazza, Jésuite, que l'Ordre des Frères Prêcheurs répugne au sentiment commun et pieux des fidèles sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge (1)! »

Pour ne pas nous étendre indéfiniment sur la matière, présentons comme dernier argument la liturgie dominicaine.

La prière et le dogme ont une même loi, a dit le Pape saint Célestin : *Lex supplicandi statuit legem credendi*.

On sait qu'avant la réforme liturgique entreprise par le Concile de Trente et imposée par le Pape saint Pie V, les évêques pour leurs diocèses, les supérieurs réguliers pour leurs Ordres respectifs, possédaient la direction du culte, le droit, ou au moins l'usage, de fixer les fêtes, de rédiger les formules de l'Office divin.

La liturgie dominicaine, empruntée en assez grande partie à celle de l'Eglise de Paris, au XIII^e siècle, devint uniforme pour l'Ordre entier à partir de 1253, époque où le B. Humbert de Romans, cinquième Maître Général, fixa le Bréviaire et le chant dominicain.

Jusqu'au Pape Pie V, qui laissa l'Ordre des Prêcheurs en possession de sa liturgie, parce qu'elle subsistait, avec l'approbation du Saint-Siège, depuis plus de deux siècles, il appartenait aux Chapitres généraux seuls de la modifier. Or, dans la période antérieure à celle où il ne devint plus licite d'établir aucune fête en dehors de l'intervention du Siège apostolique, nous trouvons imposée par l'autorité compétente de l'Ordre la *Conception*, ou *Sanctification* de Marie, car l'une et l'autre dénomination prévalut tour à tour dans l'Eglise.

Un Collectaire dominicain du XIII^e siècle, conservé au couvent d'Orvieto, fixe cette fête au 9 décembre.

Le P. Nierenberg mentionne un martyrologe dominicain de 1254, où la fête est ainsi annoncée : *Octavo decembris, Conceptio sanctæ Mariæ Virginis. Festum Duplex* (2).

Wadding, le célèbre chroniqueur franciscain du XIV^e siècle, signale

(1) *Causa Immac. Conc. Act. III, art. III, n. 406 et 455.*

(2) *Except. Conc. Trid., c. xxiii.*

cette fête célébrée au couvent des Frères Prêcheurs de Paris, le second dimanche de décembre.

Pierre Auriol, religieux de la même époque, rapporte, dans un traité sur la pieuse croyance, qu'il avait été invité par les Pères Dominicains à prêcher chez eux le jour de la Conception.

Dans un livre attribué par les uns à Raymond Lulle, qui vivait en 1308, et par les autres à Raymond de Centeglies, en 1395, on lit que, le 8 décembre, la fête de la Conception se célébrait à Avignon chez les Frères Prêcheurs (1).

Tels de nos anciens livres liturgiques contiennent des invocations, proses, séquences qui supposent la croyance à l'Immaculée Conception.

Dans un bréviaire conservé à Orvieto, Marie est invoquée sous les titres de : *Sainte Vierge Immaculée, plus élevée que le ciel, plus pure que les Anges, sanctifiée au-dessus de tous les saints et saintes de Dieu, priez pour nous.*

Un missel de 1496 renferme une séquence où on lit : *Salut, sainte Mère du Verbe, fleur sans épine... Salut, nouvelle étoile dont la naissance est la mort de notre mort... Salut, Vierge sans tache, honneur des vierges, fleuve de toute sainteté, fleur épanouie au milieu des épines.*

Un livre d'heures imprimé à Paris en 1529, à l'usage des Frères Prêcheurs, contient encore : *Bénie la Conception de la Vierge Marie... Avant tous les siècles vous l'avez choisie, Seigneur, pour être conçue sans péché et devenir votre Mère... O Marie tout aimable, préservée dans votre Conception... Cette Conception très pure est l'aurore de notre rédemption.*

Aux témoignages liturgiques on pourrait ajouter nombreuses institutions, associations, œuvres de piété en l'honneur de l'Immaculée Conception, érigées par les Frères Prêcheurs, surtout pendant les trois siècles immédiats avant la proclamation du dogme : divers couvents ou églises sous le vocable de la Conception immaculée ; à Palerme, sur la place de l'église Saint-Dominique, colonne de marbre surmontée d'un bronze représentant Marie immaculée ; confréries établies à Naples, l'an 1356 ; à Séville, sous Pie V, à Bruxelles et ailleurs. L'an 1648, fondation d'une messe chantée tous les samedis, en l'honneur de l'Immaculée Conception, au couvent de Lintz ou de Sochacrow, en Pologne.

(1) Strozzi. *Controversia della Concezione*, etc., 1, IV, ch. xxviii.

Il reste enfin à signaler les pieuses initiatives d'illustres Maîtres Généraux.

En 1663, Jean-Baptiste de Marinis, sur la demande du P. Martinez de Prado, Provincial d'Espagne, autorise cette Province à se conformer au désir du Roi catholique, en honorant publiquement et prêchant la « très pure conception de la Sainte Vierge sans souillure de péché originel au premier instant de son existence ».

En 1688, le P. Antonin Cloche sollicite de la S. Congrégation des Rites l'autorisation de célébrer le jour octaval de l'Immaculée Conception sous le rit solennel.

Le 10 décembre 1842, le P. Ange Ancarani obtient de la même Congrégation l'insertion pour son Ordre du mot IMMACULATA — *Et te in Conceptione immaculata* — dans la préface de la fête.

Le 19 juillet 1854, cinq mois avant la définition, le R^m P. Vincent Jandel sollicite et obtient l'autorisation d'ajouter aux Litanies de la Sainte Vierge, récitées dans l'Ordre, l'invocation : *Reine conçue sans la tache ORIGINELLE, priez pour nous.*

Une remarque peut trouver ici sa place. Dans l'enseignement théologique, comme dans tout autre objet d'étude, du choc des idées a jailli la lumière, et, en général, l'on n'est pas arrivé du premier coup à la précision des termes qui fixent désormais les vérités de foi. Parmi les témoignages plus anciens, recueillis ci-dessus, touchant la croyance de la famille dominicaine au privilège unique de la sainte Mère de Dieu, il ne faut point s'étonner de rencontrer des expressions contestables et des formules dont l'incorrection est aujourd'hui évidente à la lumière des déclarations du Magistère infaillible. Malgré les défauts et les lacunes inévitables dans une controverse mal engagée et souvent mal conduite, un examen approfondi et impartial des textes permet d'affirmer sans hésitation que l'Ordre des Frères Prêcheurs ne s'est point opposé, « *en corps et d'une façon constante* », comme on l'a prétendu, à la doctrine divinement révélée qui est l'objet de notre foi.

En proclamant avec l'Eglise et à la suite de saint Thomas que l'âme de Marie a été remplie d'une grâce privilégiée, bien supérieure à celle des prophètes sanctifiés dans le sein de leurs mères; qu'elle a été prédestinée à la dignité suréminente de Mère du Sauveur, dignité incompatible avec la souillure du péché; que sa pureté dépasse au plus haut degré celle des créatures les plus saintes, celle même des

Anges dont l'éclat n'a jamais été terni par la moindre faute, l'Ecole dominicaine manifestait en termes non pas toujours explicites, mais équivalents, sa croyance à une vérité, appartenant au dépôt sacré de la Tradition, mais encore en voie de développement. Sous l'indéfectible direction du Saint-Siège, les discussions des docteurs catholiques ont abouti à dissiper les ombres du langage humain, et à résoudre les doutes qui semblaient troubler l'harmonieuse unité des dogmes.

Maintenant, la vérité resplendit de tout son éclat. Du haut de sa chaire infaillible, Pierre a parlé. Dociles à la voix du Pasteur suprême, les enfants de la Sainte Eglise croient d'esprit et de cœur le dogme de l'Immaculée Conception. Le glorieux privilège de la Bienheureuse Mère de Dieu demeure, plus que jamais, souverainement cher à l'Ordre qui a pour devise : VERITAS, et pour emblème de sa dévotion envers Marie : le ROSAIRE.



LE V. Père THOMAS SCHEMBRI, à Malte^(*)

(1648)

Malte, dont le nom évoque le souvenir des chevaliers de Jérusalem, fut la patrie de cet homme de Dieu. Sa famille, l'une des plus considérables de l'île, y jouissait d'un grand crédit.

A peine sorti de l'adolescence, Thomas vint demander les livrées de l'Ordre au couvent de Sainte-Marie de la Crypte, *Notabile*, et les reçut le 15 mai 1617. Peu après sa profession solennelle, on l'assigna au couvent de Naples, placé sous le vocable de Saint Thomas, et reconnu par les Papes Paul IV et Pie V comme Collège Universitaire. Ce collège, fondé par le P. Ambroise Salvio, attirait un grand nombre d'étudiants religieux ou séculiers. L'érudition sérieuse et de bon aloi qu'y puisaient ces derniers surtout ouvrait devant eux un accès facile aux carrières libérales. Thomas Schembri mit si bien à profit les ressources multiples qu'il avait sous la main pour se perfectionner dans les sciences théologiques, qu'en peu de temps, ses connaissances va-

(*) Marchese : *Sac. Diar. Domenic.* VI. ; d'après une relation authentique des couvents de l'île de Malte.

riées et approfondies lui méritèrent les honneurs du Lectorat. Cependant, ni ses affections, ni ses goûts, ne le poussaient à l'enseignement. Désireux de couper court à toute tentative qui aurait pu l'engager dans cette voie, il récusait modestement les offres qui lui furent faites et s'appliqua exclusivement au ministère de la prédication.

II. — La Providence le destinait à cette mission et l'avait merveilleusement doué pour être, dans toute la région, un prédicateur excellent, un apôtre au zèle enflammé. On reconnaissait surtout en lui une délicatesse de procédés et une bonté paternelle qui lui gagnaient tous les cœurs. Le bruit de son arrivée dans une localité se répandait avec la rapidité de l'éclair. Pas n'était besoin de sonner les cloches. Les églises se remplissaient comme d'elles-mêmes, et quand le V. Père apparaissait, les auditeurs, vite subjugués par l'onction de sa parole, ne savaient résister aux efforts de son zèle. Ils l'admiraient tonnait avec feu contre les vices, et appréciaient, avec autant d'intérêt que de profit, le charme avec lequel il célébrait les beautés de la vertu. Sa vie sainte apportait une nouvelle grâce à son apostolat. Ce qu'il prêchait aux autres, n'était-il pas le premier à le pratiquer ? Scrupuleux observateur de sa règle, il se gardait de l'enfreindre dans les moindres détails. Le grand jeûne, les saintes veilles, l'oraison faisaient ses délices. Aux jeûnes ordinaires, il en ajoutait fréquemment d'autres, au pain et à l'eau ; sauf le cas de maladie, il ne rompait point l'abstinence. Quand l'autorité des supérieurs l'y contraignait, il se soumettait par vertu ; mais c'était l'affliger que de lui faire accepter quelque dispense ou adoucissement.

Sa pauvreté était extrême. Dans sa cellule, se trouvaient seulement une chaise de paille, un misérable grabat, deux images de papier fixées à la muraille. Il ne portait que des vêtements usés et souvent rapiécés. Son obéissance rivalisait avec son esprit de pauvreté. Il le montra particulièrement dans la circonstance suivante. Au cours de ses visites en Sicile, le R^{mo} P. Ridolfi, Maître Général, annonça au P. Thomas son intention de l'instituer Maître des novices à Catane. Sur cette simple parole, qui n'était point encore un ordre formel, le docile religieux quitta immédiatement sa résidence, sans même prévenir ses amis, et se mit en route pour Catane. Dès son arrivée, il organisa la maison sur le pied d'une parfaite observance ; puis, prenant la plume, il composa pour ses jeunes gens un « Abrégé de la vie spirituelle », ouvrage fort utile, dans lequel, sans le savoir, l'auteur

s'est dépeint lui-même ; car on y retrouve la sûreté de sa doctrine et le reflet de son éminente piété.

Le V. Père fut Prieur successivement des trois couvents de l'île de Malte. Il les gouverna en esprit de douceur et y fit fleurir l'observance régulière dans toute la fraîcheur de son primitif éclat. Les séculiers n'échappèrent point à l'influence bénie de cet homme de Dieu. L'évêque, Balthazar Cagliarès, se l'associa dans l'administration diocésaine et le nomma Visiteur Synodal, puis chapelain et curé de La Valetta. Le poste était difficile auprès de gens qu'on avait grand-peine à attirer à l'église les dimanches et les jours de fêtes. Le P. Schembri finit pourtant par gagner leur confiance : il parvint à protéger contre le péril des vices cette partie du troupeau confiée à ses soins, et à la préserver de la rapacité des loups.

Sa grande dévotion à notre saint Patriarche l'engagea à répandre dans toute l'île la pieuse pratique des quinze mardis en son honneur ; le succès fut des plus consolants, et depuis, cette dévotion à saint Dominique s'est toujours maintenue très florissante.

III. — En 1646, devant le déploiement des forces turques, les chevaliers de Malte, craignant une attaque, se mirent sur la défensive et prièrent le P. Schembri d'accepter la charge d'aumônier des troupes ; ils n'ignoraient point que les soldats lui avaient voué une sincère affection et le regardaient tous comme un Saint.

Doué d'une patience surhumaine, aucun labeur, aucune peine, aucune affaire ne parvenait jamais à le faire sortir de son calme habituel, ni à ébranler sa constance. Le Seigneur, qui lui préparait une couronne de riches mérites, le fit passer par le creuset d'une cruelle maladie. Le saint Religieux la supporta avec une résignation parfaite : sa vertu trouva là ce je ne sais quoi d'achevé qui semblait lui manquer encore. Dans les crises les plus aiguës, ses lèvres habituées à bénir ne savaient que redire ces aspirations touchantes : *Sicut Domino placuit, ita factum est* : « il n'est arrivé que ce qui a plu au Seigneur, que son saint nom soit béni ! *Ave Maria*. » Et pour que ces beaux sentiments s'enracinassent de plus en plus dans son âme, il fit écrire au-dessus de son lit les paroles que nous venons de citer. Six mois avant de tomber dans cet état douloureux, il en avait prédit toutes les péripéties et avait annoncé de la façon la plus formelle le jour de sa mort.

Le P. Salvator Mamo, de la Compagnie de Jésus, affirma dans

l'oraison funèbre du serviteur de Dieu que lui-même avait recueilli la prophétie sur ses lèvres. Ainsi prévenu, Thomas Schembri ne s'occupa que de l'éternité, et à l'heure précise qu'il avait annoncée, il expira tranquillement, muni de tous les secours religieux, le 8 décembre 1648. Ses funérailles furent un triomphe : des foules immenses, venues des extrémités de l'île, lui firent un cortège d'honneur : la multitude des lumières aux mains des assistants présentait un spectacle inouï qui, à lui seul, était le plus bel éloge du défunt.

Des grâces précieuses vinrent maintes fois récompenser la pieuse confiance des fidèles, qui recouraient à son intercession et conservaient comme des reliques les vêtements et autres objets lui ayant appartenu.



La V. Sœur MARIE DE LA COMPASSION
Professe du Monastère du Très-Saint-Sacrement,
à Lisbonne()*

(1633)

LA servante de Dieu naquit à Lisbonne d'une noble famille. Ses parents lui firent donner une éducation en rapport avec leur rang, et bientôt ils purent admirer le trésor que le Ciel leur avait confié. Dédaignant les amusements si chers au jeune âge, l'enfant fit pressentir par de précoces vertus, qu'elle se montrerait un jour l'élue du Seigneur. Mais, avant que le divin Maître devînt son calice et la portion de son héritage, la jeune fille dut céder aux instances de sa famille et accepter un parti dans le monde. Toutefois ses nouveaux engagements n'entravèrent jamais sa liberté d'action dans tout ce qui intéressait la poursuite de la plus grande gloire de Dieu et les intérêts de son âme. L'amour du prochain s'épanchait de son cœur en bienfaits multipliés et toutes les vertus de la vie chrétienne s'épanouissaient autour d'elle. En sa qualité de maîtresse de la maison, Marie se réservait la distribution des aumônes. Elle y présidait avec

(*) *Acta Cap. Gen. 1670* : Reichert : *Monum.* XIII, 130. — Sousa : *Hist. de S. Doming.* P. IV, l. III, c. xv.

une générosité qui n'avait d'égale que la délicatesse de ses procédés. Aussi, tout en donnant beaucoup, trouvait-elle de quoi donner encore. Sa charité fut si agréable à Dieu que maintes fois la noble dame mérita de voir entre les bras d'un crucifix qu'elle portait au cou, une rose magnifique, symbole des complaisances que le Sauveur prenait à ses actes de miséricorde.

Elle passa de la sorte plusieurs années, vivant très saintement dans l'état du mariage, jusqu'au jour où la mort lui enleva son époux. Ce coup douloureux lui arracha bien des larmes, mais la trouva parfaitement résignée.

II. — Dès ce moment, la pieuse veuve, par une remise totale d'elle-même, s'abandonna au bon plaisir de Dieu ; elle le pria de disposer d'elle suivant son adorable volonté et de lui indiquer la voie où elle pourrait mieux l'aimer et le servir. Une vision céleste lui montra bientôt qu'elle était prédestinée à prendre rang parmi les épouses de Jésus-Christ. Un jour qu'elle renouvelait sa demande, Notre-Seigneur lui apparut chargé d'une lourde croix et lui fit comprendre qu'il l'invitait à marcher à sa suite sous le joug de la vie religieuse. La fidèle servante du Maître crucifié obéit sur-le-champ ; entre toutes les maisons religieuses de la ville, elle choisit le monastère du Très Saint Sacrement, qui professait la règle de saint Dominique. Les vertus propres à son état furent les premières qu'elle s'efforça d'acquérir. En peu de temps, elle les possédait si bien, qu'il n'y avait qu'une voix dans le monastère pour la citer comme un modèle de sainteté. La contemplation des choses divines l'occupait, pour ainsi dire, nuit et jour ; la prière ne cessait d'embaumer ses lèvres. Sa cordialité à l'égard de ses compagnes ressemblait à celle d'une mère. Réservant pour elle-même le crucifiement et le martyre d'une mortification ininterrompue, elle ne montrait à ses Sœurs que bonté, douceur et condescendance.

Une perfection si accomplie ne pouvait ignorer longtemps les assauts de l'enfer. Sœur Marie de la Compassion lutta, en effet, jusqu'à la mort contre l'ennemi de son salut. Presque à l'extrémité, munie déjà des sacrements de l'Eglise, elle se vit tout à coup plongée dans les ténèbres du doute et les inquiétudes de conscience, qui menaçaient de troubler le calme de ses derniers moments.

La moribonde trouva dans les secours de la grâce qu'elle venait de recevoir, la lumière et la force pour déjouer les ruses de Satan et le

mettre en fuite. La paix lui revint dès qu'elle eut prononcé les saints noms de Jésus et de Marie. Dans l'élan de sa reconnaissance et de sa joie, elle se mit à chanter ces paroles du Livre de Job : *Post tenebras spero lucem* : « Après les ténèbres j'attends la lumière. » Elle les avait encore sur les lèvres, quand son âme s'éleva des profondeurs de cette vallée de larmes pour entrer dans les régions de la pleine lumière, le 8 décembre 1633.

XX

LE MÊME JOUR

1479 — A Evreux, le V. Père JEAN BREHAL, grand Inquisiteur de France.

Il était Normand d'origine et naquit dans les premières années du xv^e siècle.

« L'Ordre de Saint-Dominique possédait, à Evreux, un couvent fondé par le roi saint Louis. La ferveur des Frères, leur zèle pour les intérêts spirituels et temporels des habitants, la précieuse relique — le cilice de saint Louis — vénérée dans leur église, la chapelle dédiée à l'archange saint Michel et enrichie d'indulgences, y entretenaient un courant de dévotion populaire qui n'était pas sans influence sur l'éclosion et le développement des vocations religieuses. Guidé par l'attrait de la vie parfaite, le jeune Bréhal vint frapper à la porte du cloître et demander son admission parmi les novices. Son année de probation accomplie, à la satisfaction des supérieurs et de la communauté, il prononça ses vœux solennels, comme fils du couvent d'Evreux (1). »

Au terme de ses études théologiques, Fr. Jean fut appliqué aux labeurs du professorat, et il reçut le titre de Maître en théologie de l'Université de Caen. Bientôt après, ses connaissances intellectuelles, ses vertus, son amour de la vérité et de la justice le désignèrent au choix des supérieurs pour remplir la charge d'Inquisiteur général de France. C'était vers 1450.

L'estime dont il jouissait, tant auprès de ses frères que des séculiers, engagèrent les religieux de Saint-Jacques, de Paris, à l'élire Prieur de leur couvent, l'an 1455.

Au commencement de l'année suivante, surgit, à l'Université de Paris,

(1) *Jean Bréhal et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par les RR. PP. Belon et Balme, O. P. Ed. Lethielleux, 1893.

une furieuse tempête contre les quatre Ordres Mendiants : Dominicains, Franciscains, Augustins et Carmes. L'occasion fut une Bulle du Pape Nicolas V en faveur des réguliers, portée par les Carmes à la connaissance de l'évêque de Paris. Par décret du 24 mai 1456, les Mendiants furent retranchés du corps universitaire et déclarés privés des droits académiques, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu révocation de la Bulle apostolique.

Le Prieur de Saint-Jacques n'omit rien pour essayer de calmer les esprits et de rétablir la concorde. N'y arrivant pas, il recourut à l'intervention du connétable Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, qu'il connaissait et savait être très affectionné aux réguliers. Le 18 février 1457, les membres de l'Université s'étant assemblés au chapitre des Bernardins, le connétable fut introduit, plaida la cause des Mendiants et fit lire les articles d'un traité rédigé par lui en vue de la pacification. Jean Bréhal parla ensuite et finalement obtint un accommodement. Vers la fin de l'année, les Prêcheurs furent rétablis dans l'intégrité de leurs droits. Comme, par ailleurs, les docteurs séculiers ne laissaient pas de contester aux religieux le pouvoir de confesser, Bréhal écrivit un traité sur *l'autorité concédée aux Religieux Mendiants d'entendre la confession des fidèles*. Ce traité fut imprimé deux fois, du vivant de l'auteur.

Mais, ce qui assure au V. Père un titre de gloire incomparable devant la postérité, et lui vaut spécialement la reconnaissance des cœurs français et de tous les amis de la justice, c'est la part prépondérante qu'il prit à la réhabilitation de la V. Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans.

Charles VII désirait la revision de l'infâme procès qui avait condamné au bûcher la libératrice de son royaume : dans cette vue, il s'était adressé à l'autorité souveraine de l'Eglise. Calixte III accueillit sa prière, et délégua à cet effet Jean-Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard Olivier, évêque de Coutances, en leur adjoignant le grand inquisiteur Jean Bréhal.

En réalité, ce dernier dirigea toute la procédure.

Afin de ménager la susceptibilité nationale d'un royaume encore catholique, il transforma un procès politique en une cause de famille, dont les demandeurs seraient la mère et les frères mêmes de l'innocente victime. Ensuite, il rédigea un questionnaire pour faciliter les dépositions des témoins, et soumit aux délibérations des consultants un *Summarium*, ou résumé substantiel des principaux chefs d'accusation contenus dans les actes du premier procès.

C'est d'après ce programme que s'ouvrirent les débats.

Des enquêtes sévères furent faites à Paris, Rouen, Orléans, à Domrémy, patrie de Jeanne. On fit comparaître cent quinze témoins, dont beaucoup avaient été acteurs ou auditeurs au procès de 1431. On entendit plusieurs Frères Prêcheurs, entre autres, Fr. Isambard de la Pierre, un des consolateurs

assidus de la prisonnière, F. Martin L'advenu, son dernier confesseur et témoin dévoué de son martyr, jusqu'à Maître Seguin, le docteur de Poitiers chargé jadis d'interroger la Pucelle, et qui, à la demande : « Quel idiome parlait saint Michel ? » avait reçu cette réponse : « Un meilleur que le vôtre ». — « En effet, messeigneurs, ajoutait le bon vieillard, je parle limousin. »

Jean Bréhal réunit dans une œuvre magistrale, demeurée sous le nom de *Recollectio*, toutes les pièces se rapportant au procès et capables d'éclairer les juges. Une première partie, principalement doctrinale, a pour objet l'examen des griefs articulés par les ennemis de Jeanne d'Arc pour motiver sa condamnation. L'auteur passe en revue les Apparitions, Révélations, Prédications, les hommages rendus aux Esprits par la voyante, sa conduite envers ses parents, le port du vêtement masculin, ses paroles soi-disant repréhensibles, sa soumission à l'Eglise, la récidive après sa prétendue rétractation. L'Inquisiteur examine chaque point, avec force arguments tirés de l'Ecriture, du Droit canon, des textes des saints Pères, et même d'auteurs profanes, enfin des principes de son maître saint Thomas.

La seconde partie, surtout juridique, met en lumière les vices de procédure qui, d'un bout à l'autre, rendaient absolument nulle et inique la sentence de condamnation.

Bréhal ne laisse rien dans l'ombre : il discute chaque article, résout toutes les objections ; il fait preuve d'une érudition prodigieuse, et parfois sous sa plume se rencontrent des passages du plus chaleureux patriotisme. En résumé, le travail de Jean Bréhal n'est pas seulement une source de documents précieux pour l'histoire sur les faits et gestes de l'envoyée de Dieu au secours de la France, il conserve encore « les preuves authentiques sur lesquelles l'oracle infaillible de l'Eglise pourra s'appuyer pour constater les vertus d'une parfaite chrétienne et la proclamer Bienheureuse(1) ».

La cause était gagnée. A la suite d'éloquentes plaidoiries, la sentence de réhabilitation fut solennellement rendue à Rouen, le 7 juillet 1456.

Jean Bréhal exerça les fonctions de grand Inquisiteur jusqu'à l'an 1474. Il fut alors, à raison de son grand âge, déchargé de son emploi et remplacé par Maître Jean Watat, Dominicain du couvent de Châlons.

Toutefois, dans son heureuse vieillesse, le prudent et pieux religieux allait rendre à son Ordre, notamment à son couvent d'affiliation, un service des plus signalés. Les malheurs des temps avaient amené presque partout le relâchement de l'observance régulière. Le Provincial des Frères Prêcheurs de France, Claude Bruno, entreprit la réforme des maisons soumises à sa juridiction. Pour le couvent d'Evreux, il confia cette tâche ardue au V. P. Jean Bréhal, dont il connaissait la piété, le zèle, l'expérience consommée. Le Maître Général, Léonard de Mansueti, ratifia le choix par une lettre donnée

(1) Belon et Balme, *Op. cit.*

à Rome le 1^{er} avril 1477; par une nouvelle lettre, du 5 décembre 1478, il institua Jean Bréhal Vicaire du Maître Général sur le couvent d'Evreux, avec plein pouvoir de confirmer le Prieur ou de l'absoudre de sa charge, d'expulser les sujets récalcitrants pour les remplacer par d'autres plus utiles; en un mot, de prendre tous les moyens propres à maintenir la réforme désirée. C'est au milieu de ces méritoires fonctions que Jean Bréhal vit venir la mort, et alla recevoir sa récompense, probablement en l'année 1479. — (Echard : *Script. O. P.* I, 815. — Belon et Balme : *Op. cit.* — Chapotin, O. P. *Etudes historiques sur la Province dominicaine de France.*)

1489 — A Palencia, l'illustissime Père ALPHONSE DE BURGOS, président du Conseil de Castille, évêque de Cordoue, de Cuença et de Palencia.

Originaire de Burgos, dont il retint le nom, ce grand religieux appartenait à une famille distinguée. Ses talents, son éminente piété ne firent que se développer à l'ombre du cloître de Saint-Dominique, dont il embrassa l'institut au couvent de sa ville natale. Après plusieurs années d'études et de formation religieuse, il put affronter non sans grand profit pour les âmes les chaires publiques.

Les souverains de Castille, Ferdinand et Isabelle, eurent maintes fois l'occasion de l'entendre. Ferdinand le prit bientôt pour confesseur, et, quand le siège épiscopal de Cordoue devint vacant, le V. Père fut aussitôt proposé à Sixte IV pour l'occuper. Mais au bout d'assez peu de temps, Alphonse fut transféré de Cordoue à Cuença; puis à Palencia, l'an 1484, toujours à la demande du même prince et par l'autorité du même Pape.

On peut trouver la raison de ces translations successives dans le lamentable état des Eglises d'Espagne vers la fin du x^ve siècle, suite naturelle des dissensions, des guerres civiles, des révolutions, qui avaient affligé la Castille sous les règnes précédents. Mais bientôt, grâce aux bonnes dispositions des nouveaux souverains et du zèle des évêques, choisis avec soin, l'Etat et l'Eglise d'Espagne changèrent de face.

Notre prélat sut grandement contribuer à un résultat si appréciable, par sa vigilance pastorale et par l'exemple de ses vertus. Pendant ses dix-sept ans d'épiscopat à Palencia, il ne faillit à aucun des devoirs de sa charge. Nourrir son troupeau, écarter tout ce qui pourrait nuire de près ou de loin à la sanctification des âmes, donner l'exemple au clergé, l'instruction aux ignorants, la consolation aux affligés, l'aumône aux pauvres, en un mot, se faire tout à tous : telle fut sa constante sollicitude, son unique ambition. S'il devait paraître à la cour comme conseiller du roi et président du Conseil de Castille, là encore, il n'usait de son crédit que pour le bien général ou particulier, cherchant à se rendre également utile à l'Eglise et à l'Etat (1).

(1) Fontana : *S. Theat. Dom.* P. I, 258.

En toute occasion, Alphonse de Burgos montra la plus filiale affection pour son Ordre. L'an 1486, il eut la joie de consacrer à Palencia l'église donnée aux Frères Prêcheurs de cette ville par la munificence de la duchesse de Plasencia. La noble dame avait ainsi témoigné sa reconnaissance de l'insigne miracle dont saint Vincent Ferrier, récemment canonisé, venait de la favoriser. Son fils unique lui avait été enlevé par une mort prématurée, à l'âge de douze ans. On imagine l'affliction de la pauvre mère. Le P. Jean Lopez, son confesseur, très dévot au grand thaumaturge, lui conseilla de s'adresser au nouveau Saint avec une entière confiance, et de demander sans crainte la résurrection de l'enfant. La foi de la mère, ses prières, sa persévérance furent exaucées. Par un éclatant prodige, le mort revint à la vie. Les auteurs cités par Echard qui rapporte le fait, (1) ajoutent que Don Juan de Zuniga — c'était le nom de l'adolescent ressuscité — vécut pour la joie et l'honneur de son illustre famille, et qu'il fut élevé à la dignité de Cardinal. Le couvent de Palencia et sa splendide église furent comme l'ex-voto de ce miracle.

Une œuvre importante, qui intéressait le progrès des études dans l'Ordre de Saint-Dominique, attira l'attention d'Alphonse de Burgos. S'il n'eut pas la gloire d'être le fondateur du collège de Saint-Grégoire de Valladolid, il peut du moins revendiquer le titre de bienfaiteur principal. Afin d'assurer l'avenir et la prospérité de l'entreprise commencée, il l'unit pour toujours au couvent de Saint-Paul, et le dota de revenus considérables, destinés à l'entretien de nombreux professeurs et élèves, qu'on choisirait parmi les meilleurs. La famille dominicaine n'a pas eu en Espagne de maison plus florissante. La part prépondérante d'Alphonse de Burgos dans cette institution magistrale entoure son nom d'une auréole impérissable.

Le vénéré prélat, chargé d'années et de mérites, mourut le 8 décembre 1489, dans la vingt-troisième année de son épiscopat ; il en avait passé dix-sept à Palencia. Il fut inhumé à Saint-Grégoire de Valladolid. — (Mariana : *Hist. d'Espagne*, I. XXIV. — Touron, III, 693.)

1522 — Au couvent de Guimaracis, en Portugal, le dévot Frère GONZALÈS DE SAINTE-MARIE, convers.

Parmi les vertus qui ont mis sa mémoire en bénédiction, il faut signaler un don extraordinaire d'oraison. Son assiduité à ce saint exercice lui attira des grâces sans nombre ; mais l'ennemi du salut, irrité des victoires que ce bon religieux remportait sur lui par ce moyen, n'oublia rien pour le faire succomber. Il lui apparaissait sous des figures horribles, le frappait cruellement ou lui jetait des pierres afin de le détourner de la prière. Peine inutile ! La ferveur et la fidélité de l'homme de Dieu demeurèrent toujours égales ;

(1) *Script. O. P.* I, 826.

après avoir glorieusement combattu et mérité des faveurs exceptionnelles, Frère Gonzalès mourut en odeur de sainteté, l'an du Seigneur 1522. — (Sousa, P. I, l. IV, c. xviii.)

1625 — A Paris, inhumation du V. Père GENTIAN BILLAUD, Maître en théologie.

Il était natif de Blois et profès du couvent de cette ville. Après avoir suivi les cours du collège de Saint-Jacques, à Paris, il fut promu aux grades théologiques et reçut la licence, ou droit d'enseigner dans l'Université.

C'était un homme de très grand mérite, fort considéré pour sa science et sa vertu. Nommé régent de l'Ecole de Saint-Jacques, il professait dans la chaire principale, quand, le 16 mai 1609, le Chapitre de Troyes l'appela à gouverner, comme Vicaire Général, toute la Congrégation Gallicane. A l'expiration de son triennat, il fut assigné de nouveau à Paris par le Chapitre tenu à Nantes en mai 1612, et confirmé dans la charge de régent de Saint-Jacques, par le Chapitre de Paris, l'an 1618. Il remplissait encore cette fonction au mois d'août 1625, époque où il fut institué pour la seconde fois Vicaire Général de la Congrégation Gallicane. Mais, la même année, tandis qu'il se trouvait à Compiègne pour prêcher la station d'Avent, il succomba, le 5 décembre, à une attaque d'apoplexie.

Sa dépouille mortelle, rapportée à Paris, fut déposée dans le caveau de l'Eglise conventuelle, le 8 décembre. L'Université assista aux funérailles du vénérable religieux, témoignant ainsi de l'estime dont elle l'avait entouré de son vivant.

Pendant les dix-huit années que le P. Billaud avait dirigé les études du Collège Saint-Jacques, il composa divers traités de théologie, aujourd'hui perdus ou restés manuscrits : un seul a été imprimé. — (Echard : *Scrip. O. P.* II, 437.)

15.. — Au monastère de Saint-Vincent de Prato, la V. Mère MARIA SARTO, florentine, épouse dans le siècle du chevalier Jérôme de Médicis. Elle reçut les livrées dominicaines le 29 août 1503, des mains du P. François Salviati, Vicaire général de la Congrégation réformée de Saint-Marc de Florence, et en présence de Fr. Silvestre de Marradi, alors Prieur du couvent de Prato.

Ce fut une religieuse fervente dans l'amour de Dieu, remplie de charité pour le prochain, favorisée d'extases à l'oraison et surtout après la sainte communion, très exacte dans l'observance régulière, pratiquant avec joie la vie commune, se gouvernant toujours selon l'esprit de Dieu. Elle prédit sa mort pendant toute l'année qui la précéda, mais plus particulièrement la dernière semaine. Etant tombée malade, la V. Mère déclara que, pour certaines fautes de sa vie, Dieu ne lui permettait pas de conduire le monastère

au point de perfection qu'elle avait souhaité ; mais elle encouragea puissamment les Sœurs à maintenir la paix et l'union où, par la grâce de Dieu, elle les laissait en mourant. Elle ajouta que si jamais l'on tentait d'introduire la division dans le monastère, elle donnait par avance aux coupables sa malédiction. Montrant ensuite la Sous-Prieure, Sœur Raffaella de Faenza, la moribonde exhorta les religieuses à l'élire Prieure à sa place, sans avoir égard à la jeunesse de cette Sœur, parce que Dieu l'assisterait efficacement. Le médecin avait prescrit une eau de Bagni. « Je la prendrai par obéissance, dit la malade, mais ce sera ma mort. » En effet, elle mourut peu de jours après avoir fait usage de ce remède. Lorsqu'elle eut communiqué et demandé pardon à celles qui étaient à la fois ses sœurs et ses filles, la V. Mère les bénit encore ; puis, inclinant la tête et prononçant par trois fois le nom sacré de Jésus, elle exhala le dernier soupir. On l'enterra dans l'église de Saint-Dominique, les Sœurs n'ayant pas encore de caveau dans leur propre monastère. — (Marchese : *S. Diario*, VI, *Extrait des chroniques manuscrites du monastère de Saint-Vincent de Prato.*)

1585 — A Bologne, la V. EUPHRASIE ACCURSI, professe du monastère de Saint-Pierre Martyr.

Nonobstant les oppositions de sa mère et de tous ses proches, elle se présenta au noviciat, avec un désir ardent de servir parfaitement son cher époux Jésus-Christ. Sitôt qu'elle eut reçu le saint habit, elle marcha d'un pas si résolu qu'en peu de temps elle dépassa la plupart des religieuses anciennes. Son jeûne était continu, et son abstinence eût pu être taxée d'indiscrétion, si l'Esprit saint n'eût montré que lui-même la poussait dans cette voie. D'ordinaire elle ne mangeait que des herbes arrosées d'un peu de vinaigre et elle ne dormait pour ainsi dire pas. Ses nuits se passaient dans la méditation des vérités éternelles et la contemplation des souffrances du Sauveur.

Un jour, après la Messe, on la trouva en extase, et elle demeura ainsi l'espace de deux heures, immobile comme un rocher. Une autre fois qu'elle était en oraison, une Sœur, ayant à lui parler, s'approcha d'elle, et, malgré ses efforts, ne put obtenir aucune réponse, tant la sainte religieuse était perdue en Dieu.

Parmi les vertus qui ornaient l'âme de Sœur Euphrasie, citons une charité compatissante pour le prochain. Apprenait-elle l'affliction de quelqu'une de ses Sœurs ou le triste état d'un pécheur en danger de se perdre, elle se mettait en prières, et pendant des heures, le jour, la nuit, frappait à la porte de la divine Bonté.

Fr. Albert, son confesseur, assure que Dieu lui révéla plusieurs choses importantes et les Mères du monastère ont attesté qu'elle leur annonça sa dernière maladie. Ce fut une fièvre étiqne, que l'on attribua à l'excès des austerités. Tout le temps que dura cet état douloureux, aucune plainte ne

sortit de sa bouche, aucune émotion ne se trahit sur son visage. Trois jours avant sa mort, la Très Sainte Vierge lui apparut et l'assura qu'elle mourrait en la fête de sa Conception Immaculée.

Grandement réjouie de la visite de sa céleste Mère, mais confiante dans la parole qu'elle lui avait dite, Sœur Euphrasie différa la réception de l'Extrême-Onction, disant : « Il n'est pas temps encore, je vous dirai quand le moment sera venu. »

Le 8 décembre enfin, réconfortée par les sacrements, elle alla terminer parmi les Anges la fête commencée ici-bas avec ses compagnes. A l'heure de son agonie, une religieuse fort dévote vit entrer dans la chambre de la moribonde une troupe de saints qui l'assistèrent et accompagnèrent son âme au ciel. C'étaient sans doute les Bienheureux de l'Ordre, tenus, à titre de fraternité, de secourir au moment suprême ceux et celles de la famille dominicaine qui ont correspondu à la grâce de leur vocation. — (Pio : *Delle Donne illustri di S. Domenico*, l. III, 450.)





IX DÉCEMBRE

Le V. Père *FABIAN BIRKOWSKI*,
Illustre prédicateur polonais(*)

(1566-1636)



Le vénérable Religieux possède déjà, sous le nom de Fabien Biercow, donné par Echard, une très courte notice dans notre *Année Dominicaine*, au 17 septembre. Aujourd'hui, 9 décembre, date exacte de sa mort, il nous a paru bon de présenter une biographie plus étendue de celui qu'on pourrait appeler le *Bossuet* de la Pologne.

Fabian Birkowski naquit à Lemberg, l'an 1566, de parents qui appartenaient à la bourgeoisie. Il avait plusieurs frères : la mémoire de l'aîné s'est conservée avec la réputation d'un Docteur éminent dans la médecine et d'un professeur émérite à l'Académie de Zamowski.

Après ses premières études, faites dans sa ville natale, Fabian se rendit à l'Académie de Cracovie. Dans ce temps-là, en Pologne, on revenait à l'étude des vrais classiques et l'on s'enthousiasmait pour l'élégance de leur diction. Notre adolescent se livra à cette étude avec toute l'ardeur d'une âme jeune et passionnée : bientôt il fut à même de composer des poésies latines et des discours du meilleur goût.

Outre la langue latine, qu'il maniait avec une rare perfection, il acquit une connaissance très profonde de la littérature ancienne et

(*) Traduit d'un ouvrage de M. l'abbé Szlagowski, professeur au Séminaire de Varsovie.

du droit romain. Il arriva aussi à parler et à écrire le grec avec une aisance peu commune, et, pour cette raison, ses condisciples l'appelaient « Fabian l'helléniste ». Il possédait encore l'idiome hébraïque, ce qui plus tard lui fournit l'occasion d'expliquer en chaire des passages de la Sainte Ecriture d'après le texte hébreu. Un fruit de ses études fut la traduction des Lettres de saint Ignace, martyr, qu'il fit paraître précédées d'une préface très détaillée.

En philosophie, notre étudiant se distingua par une élocution facile dans l'exposé des thèses et par une perspicacité remarquable pour la réfutation des objections. Il devint célèbre comme philosophe, et, grâce à un labeur opiniâtre, il acquit dans les autres branches une science très étendue, qui répondait aux exigences du temps.

« Quand il s'agit d'étude, disait-il à la jeunesse polonaise, il faut travailler beaucoup, penser beaucoup, apprendre beaucoup, avant d'arriver à saisir. Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, au dire d'Aristote, ainsi une année d'étude ne suffit pas pour devenir savant. Quand on veut abattre un chêne, il faut le frapper de la hache à coups redoublés : pour composer un bon discours, on doit avoir sans cesse la plume à la main. »

Après sept années passées sur les bancs de l'Université, Fabian reçut le titre de Maître, et celui de Préfet des étudiants, qui lui imposait la charge de maintenir l'ordre parmi la jeunesse scolaire.

Un trait cité par Malkowski, auteur polonais, atteste la grande pureté de mœurs de Fabian Birkowski. Sa vertu fut soumise à une épreuve rappelant celle du chaste Joseph en Egypte. L'innocent jeune homme n'eut que le temps de jeter un vêtement sur lui et de prendre la fuite. Il parlait sans doute d'après ses propres souvenirs, quand, à quinze années de là, il écrivait : « Jeune homme, tu es perdu, si tu te laisses aller aux plaisirs coupables : plus tu avanceras, plus tes chutes seront fréquentes, car on n'éteint pas le feu avec le feu, ni avec l'huile... Jeune homme, sois sage et réservé dans tes regards, pour ne pas voir la vanité. Autrement, le dieu ailé, qu'on nomme Cupidon, se rendra ton maître et tu ne t'appartiendras plus. »

Ferme dans la vertu, le jeune Maître ne le fut pas moins dans la foi. Au milieu de la défection générale causée par les hérésies, il resta fortement attaché à l'Eglise romaine et n'approcha jamais ses lèvres de la coupe empoisonnée des Jean Huss et des Jérôme de Prague. Tout entier à son enseignement, il donnait ses conférences avec ardeur et talent, et réunissait autour de sa chaire un nombre

considérable d'auditeurs. « Il rehaussait les actes publics par sa présence, dit un contemporain ; il éclairait la jeunesse par ses exemples. »

Birkowski était déjà un théologien émérite, quand il vint demander humblement l'habit de Saint-Dominique : ce qui suppose qu'il avait été étudiant en théologie à l'école de nos Pères, en même temps qu'il professait les arts libéraux.

Certains ont voulu attribuer son entrée dans l'Ordre à une question d'amour-propre et de dépit. Il aurait été évincé d'un concours pour obtenir un canonicat, à cause de son origine bourgeoise. Mais, si l'orgueil l'avait conduit à revêtir les livrées dominicaines, plus tard, quand il se trouvait à la cour de Pologne, n'eût-il pas pu aisément, par ses relations, obtenir un évêché, une abbaye, ou toute autre prélature ? Nous voyons, au contraire, qu'après de longues années d'importants labeurs, il sortit de la cour, pauvre et modeste, comme il y était entré. Son humilité était si profonde qu'il n'accepta dans son Ordre aucune charge élevée. On loue sa modestie, on célèbre son innocence, on exalte son désintéressement peu ordinaire : il refusa l'héritage de son frère et repoussa les dons d'un gentilhomme mourant. Ce qu'on lui donnait par force, ou ce que le devoir et les convenances lui imposaient d'accepter, devenait la part des pauvres. Une telle perfection ne pouvait provenir d'un orgueil froissé. Birkowski avait certainement la vocation religieuse, et la Providence l'avait destiné à l'Ordre de Saint-Dominique. Peut-être ne comprit-il pas d'abord l'appel divin ; il se peut que, dans sa jeunesse, il ait recherché une autre carrière. Le refus injuste qui l'empêcha de concourir à un bénéfice séculier le toucha profondément et le fit rentrer en lui-même. Il connut alors la vanité des choses humaines et pensa sincèrement à la vie religieuse. Son échec a pu être une raison secondaire qui lui fit quitter le monde, et le moyen employé par Dieu pour l'éclairer. Voilà tout au plus ce qu'on peut dire sur le motif déterminant de sa vocation.

II. — Ce fut l'an 1596 que Fabian Birkowski reçut le saint habit, des mains du P. Antoine Grodininski : l'année suivante, il fit profession. L'Académie de Cracovie demeura justement fière d'avoir eu ce religieux et comme élève et comme maître : elle le compta toujours au nombre des siens, et par honneur lui maintint son ancien titre.

Peu de temps après sa profession, le V. Père fut chargé de la prédication et de l'enseignement de la théologie au couvent. Plus

tard, il fit un voyage en Italie et dut, au retour, se rendre à Varsovie. Le roi Sigismond III avait fait de cette ville la capitale de la Pologne. Les Frères Prêcheurs s'y transportèrent, bâtirent un couvent et mandèrent le P. Fabian pour être un des religieux de cette résidence. Mais sa parole vibrante ne demeura pas longtemps captive dans les murs étroits de l'église conventuelle; à la mort du jésuite Skarga, il fut choisi pour être prédicateur de la cour et précepteur du jeune Ladislas, héritier de la couronne. Ainsi, par la volonté du monarque, cet homme de science et de talent, sincèrement pieux, se trouva placé sur un champ d'action d'une vaste étendue. Pendant vingt ans il sera le compagnon du jeune prince dans ses expéditions militaires. Alors se forma le nœud d'une amitié étroite entre le futur roi et son illustre maître. On en trouve la preuve dans la belle dédicace des sermons publiés par le savant religieux. Elle débute ainsi :

« Au prince, mon gracieux seigneur. Tout le temps que j'ai été près de vous, à la cour et dans les camps, pour vous faire entendre la parole divine, mon gracieux seigneur, j'ai trouvé de votre part un grand amour pour ceux qui ont mission de prêcher le saint Evangile... »

Birkowski rencontra au palais du roi un compagnon d'apostolat dans la personne d'un jésuite, le P. Jean, avec lequel il vécut dans une cordialité parfaite, et qu'il ne quittait pas, même en voyage.

Dans l'armée, il fit la connaissance d'un chevalier de Malte, qui lui était proche par l'esprit et les convictions. L'amitié qui unissait ces deux hommes était appuyée sur un respect mutuel et une sympathique estime. Le chevalier appréciait les sermons du religieux, les faisait imprimer à ses frais et les répandait parmi les troupes. A son tour, le savant Dominicain admirait, d'accord avec les soldats, la valeur de son ami, et, après qu'il l'eut perdu par une mort prématurée, il lui adressa de touchants adieux dans une remarquable oraison funèbre.

Ses relations avec les gens de divers états, souverains, grands seigneurs, chefs militaires, jusqu'aux serviteurs eux-mêmes, étaient empreintes de déférence et de bonté. Aussi le V. Père avait-il gagné l'estime et l'affection de tous. Il assistait aux batailles. Avant le combat, il entonnait un chant patriotique à la Mère de Dieu; puis il bénissait les soldats et d'une voix forte encourageait l'armée. On le voyait courir çà et là, avec sa blanche tunique, comme un ange envoyé de Dieu. Il transportait et soignait les blessés, allait au secours des mourants, et avec une grande sérénité d'esprit leur donnait les

consolations suprêmes. Après la victoire, il entonnait sur le champ de bataille le *Te Deum*, il ensevelissait les morts; puis, de retour avec les vainqueurs, il vantait la vaillance des chefs, et blâmait, s'il y avait lieu, la lâcheté des soldats. Dans ce prêtre se reflétait à la fois l'esprit religieux et l'esprit guerrier, ce double esprit qui animait toute la Pologne.

Le V. Père suivait l'armée, malgré le froid, la faim, la misère; il souffrait tout en silence et avec un grand courage. Il se surpassa pendant la peste qui sévit cruellement à Varsovie, l'an 1624. Le roi venait de l'un de ses domaines présider le Conseil; mais, devant les progrès du fléau, il cessa de paraître dans la ville. Les Frères Prêcheurs, le P. Fabian, tout le premier, restèrent à leur poste. On se trouvait dans une période de paix relative et de calme succédant aux guerres meurtrières. Nos religieux furent tour à tour victimes de leur dévouement : Birkowski fut épargné. « Les hommes tombaient comme des gerbes, écrit un contemporain, et ce fut un miracle que Dieu le conservât. » Malgré les soins les plus pressés, vingt-cinq mille citoyens furent emportés par la peste.

Notre saint religieux, âgé de près de soixante-dix ans, et usé par les travaux de son ministère, soupirait après la solitude du cloître. Deux années avant sa mort, il quitta la cour et se rendit à Cracovie, dans le couvent de la Très-Sainte-Trinité, où il avait été reçu enfant de saint Dominique, et où il mourut, le 9 décembre 1636, en récitant l'hymne *Ave Maris Stella* (1). Le roi avait consenti à grand'peine à sa retraite; le maître et l'élève demeurèrent unis d'affection jusqu'à la fin. La tradition donne pour certain que le père et la mère de Fabian, tous deux presque centenaires, assistèrent aux obsèques de leur fils. L'éloge funèbre du grand religieux dominicain fut prononcé par le P. Adam Makowski, de la Compagnie de Jésus.

III. — Fabian Birkowski connaissait intimement un autre religieux d'un réel mérite, le jésuite Pierre Skarga, et souvent il le remplaça dans les travaux du ministère apostolique. Plus jeune d'âge, il entoura d'honneur ses dernières années, le soutint jusqu'à la mort et exalta sa mémoire dans une oraison funèbre digne de son héros.

Un auteur polonais, Brodinski, a comparé d'une façon très savante ces deux orateurs.

(1) Chodykiewicz : *De reb. gest. in Prov. Russiæ*, p. 318.

« Skarga et Birkowski, dit-il, s'élevèrent au-dessus de leur siècle par la même énergie religieuse : l'un et l'autre exercèrent une puissante influence sur les idées de la nation. Ils enrichirent le langage et le préservèrent de la corruption. Ils furent les derniers flambeaux à éclairer, par leur patriotisme, notre malheureux pays et se consumèrent sur l'autel du sacrifice.

« Skarga doit jusqu'à présent son influence à la société parmi laquelle il vécut, et qui se montra toujours si zélée pour répandre la renommée de ses membres ; mais la postérité rend à Birkowski ce qui lui revient ou lui appartient en considération de l'état du pays où son action s'est exercée. »

Le Jésuite et le Dominicain passèrent la majeure partie de leur vie à la cour, et, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir épuisé leurs forces, restés pauvres religieux, ils implorèrent pour toute récompense la liberté de mourir dans leurs modestes cellules. Tous les deux confirmaient leurs enseignements par l'autorité de leurs exemples.

Skarga fonde des associations suivant l'esprit et la vocation de l'époque : il ramène au sein de l'Eglise nombre de dissidents. Birkowski, dans les expéditions guerrières, endure fatigues et blessures. Il distribue les secours de la religion aux chefs et aux simples soldats. L'un et l'autre prédisent la chute de la Pologne, qui devait arriver plus d'un siècle après eux.

Leur éloquence a le caractère des Ordres auxquels ils appartiennent. Skarga accuse encore le goût du xvi^e siècle, pendant lequel la Compagnie de Jésus se répandit, et où il fallait combattre par le raisonnement une société incrédule, aux mœurs raffinées. L'orateur se montre alors fin et délicat, cherchant plutôt à persuader qu'à effrayer et menacer. Birkowski semble avoir voulu maintenir l'énergie du moyen-âge et l'enthousiasme de la chaire, dont son Ordre s'est rendu célèbre aussitôt après les Croisades.¹

Skarga doit l'élévation de ses discours aux saints Pères qu'il imite ; Birkowski est trempé de la théologie scolastique et de la façon de prêcher en usage dans les autres pays. Au point de vue du langage et du style, il doit être mis plus haut que Skarga et les autres prédicateurs polonais du xvi^e siècle. On peut dire qu'il avait le pressentiment de l'avenir : il montre ses craintes et aussi les sources de la déchéance nationale dans l'oppression exercée sur le paysan.

« Par Dieu, Messieurs les Chroniqueurs, disait-il un jour, inscrivez les crimes des employés publics, tout en taisant leurs noms pour ne

pas humilier des familles honorables. Vos descendants les liront après un siècle — si la Pologne voit ce temps, car il se commet des iniquités qui causeront, je le crains, sa perte finale — ils les liront et ils diront que leurs ancêtres n'étaient pas des fils de princes, ni même des Polonais, mais des enfants de Tartares, qui suçaient le sang de leurs communs frères. Cela vous arrivera sûrement, si vos mœurs ne changent pas. »

L'enthousiasme, une des notes caractéristiques de la prédication dominicaine, remplissait tous les discours de Birkowski. Il parlait dans l'esprit des saints prédicateurs, ses devanciers : il fulminait contre le vice, il s'élançait comme le feu : *surrexit Elias propheta quasi ignis* (1). Dans sa parole vive, tour à tour menaçante ou implorante, resplendissait l'ancienne foi qui entra en Pologne avec les bonnes mœurs.

Aux accents pathétiques de ses sermons, on sentait l'orateur pénétré des vérités qu'il annonce, et sa fidélité à ses engagements religieux lui donnait le droit d'exciter à l'observation des préceptes divins, de dénoncer l'orgueil, la cupidité, l'insubordination, l'injustice.

Il sait peindre admirablement les mœurs de l'époque. Son esprit guerrier se montre surtout dans la description des batailles. C'est le témoin oculaire qui se révèle. Ses comparaisons sont prises dans la vie du soldat. Il parle des actes guerriers du Christ, des devoirs du chrétien, soldat du Christ, rangé sous son drapeau, la Croix ; il parle d'expéditions guerrières, c'est-à-dire de luttes contre le paganisme, le monde, les passions. « Nous devons, dit-il, avec le glaive spirituel, combattre l'infanterie des péchés ; nous devons brûler les chars de l'ennemi, c'est-à-dire, réduire à l'impuissance tout esprit rebelle. Pourquoi dors-tu, mon épée ? Sors du fourreau... » Écoutons cette apostrophe contre des abus en vigueur dans les camps.

« Ceux qui devraient employer leurs forces à combattre les ennemis de la Croix, se font la guerre maintenant avec les coupes à larges bords ; ils s'amusent à ne rien faire, et, ainsi dégénérés, ils passent leur vie dans la débauche, déshonorent leurs noms et l'état militaire. Maintenant, les soldats n'obéissent plus ; ils ont la bouche pleine de blasphèmes ; celui-là est réputé le meilleur qui sait le mieux s'insurger contre Dieu et contre son Eglise. »

Quelle condamnation anticipée de l'antimilitarisme actuel !

(1) Eccli. XLVIII, 1.

Cependant, l'orateur polonais n'abandonne pas ceux à qui il adresse de si amers reproches. Il ajoute : « Vous aussi, soldats, vous pouvez aller au ciel, le royaume de Dieu ne vous est point fermé : vous pouvez, comme les autres hommes, jouir de la grâce et de l'amitié de votre Sauveur. »

IV. — L'esclavage du peuple était alors une plaie profonde et générale. La loi ne protégeait pas le serf attaché à la glèbe ; l'opinion était contre lui. Le P. Fabian ressentit vivement l'infortune des classes rurales : il s'efforça de détourner la haine amoncelée dans les cœurs des paysans contre leurs oppresseurs. « Comprenez, disait-il aux défricheurs du sol, comprenez que finalement vous n'êtes pas appelés à autre chose qu'à un bonheur éternel. Le Fils de Dieu s'est donné lui-même pour racheter vos âmes. Considérez bien cela, vous tous, les déshérités de ce monde, et ne perdez pas courage. Oui, pour vous, Dieu s'est fait homme et le rebut des hommes. Il n'a pas voulu être ici-bas célèbre, riche, puissant, mais plus pauvre, plus méprisé que vous. Il n'a pas choisi pour naître le palais d'un roi, ni le camp d'un général, ni la maison confortable d'un gentilhomme, mais le chaume du dernier des paysans. Pourquoi donc vous désespérer, pauvres de la terre ? Pourquoi vous inquiéter, glorieux compagnons des Anges et très nobles hôtes du Roi des rois ? »

A ces accents, dignes d'un Père de l'Eglise, l'orateur ajoute une prière touchante, qu'il conseille aux paysans de réciter chaque jour : « Je te rends grâce, Créateur de toutes choses, de m'avoir fait de rien et de m'avoir donné force et bonne volonté, afin que, selon ton commandement, je puisse gagner mon pain à la sueur de mon front. De tout mon cœur, je te prie de me diriger dans mes travaux selon ta loi, d'élever mes intentions, afin que les peines de ce pèlerinage servent à la rémission de mes fautes et m'obtiennent la vie éternelle ! »

Aux princes et aux nobles, Birkowski tenait un tout autre langage.

« Vous n'avez pas été justes envers vos sujets ; bien au contraire. Vous les avez dépouillés, vous leur avez fait un tort énorme. Alors, comme vous ne compreniez pas la parole du Seigneur-Dieu en polonais, il vous a parlé en langue tartare, par une série d'événements funestes. Ce ne sont pas les nobles seigneurs qui font ce que vous faites, mais bien les tyrans. Ces hommes cruels disent : « Celui-ci est

« mon sujet, je puis le traiter à ma guise. » Ecoutez ce que Dieu vous dit par son prophète : *Les injustes ont dépouillé mon peuple*. Remarque-le, prince, noble ou bourgeois, ce n'est pas ton peuple, mais le peuple de Dieu. Le serf est ton frère puîné, ton frère dans le Christ, et c'est de lui qu'un jour il te sera demandé compte. — *Où est ton frère Abel? sa voix crie vengeance*. — J'enverrai la guerre contre ces méchants, et je mettrai des entraves à leurs pieds; car ils ont répandu le sang innocent : ainsi dit le Seigneur. »

Chose remarquable, le grand orateur polonais conseillait pour guérir les plaies qui de son temps rongeaient la société les mêmes moyens que nous trouvons indiqués dans les trois Encycliques du Pape Léon XIII sur la question sociale. Le V. Père montre la différence des conditions dans la société, leur absolue nécessité, les profits matériels et moraux qui en découlent pour tous en général et pour chacun en particulier. Il combat, renverse les tendances des socialistes de nos jours, condamne leurs principes sur la communauté des biens et réfute les arguments qu'ils prétendent faire remonter jusqu'aux Apôtres eux-mêmes.

V. — La pratique du prêtre guerrier était hardie, puissante, indomptable. On sentait dans son langage le retentissement des armes et l'écho des plaintes nationales. Alors tout était dans le trouble. Au nord, les armées suédoises envahissaient la Pologne; au midi, les Turcs et les Tartares portaient le ravage. Birkowski allait vers l'armée de la défense, encourager aux sentiments de la liberté nationale et de la foi catholique. Il rappelait aux foules leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie, s'efforçait d'étouffer les discordes intestines et faisait appel à tous les dévouements. De ses lèvres tombaient des paroles fortes comme la foudre, retentissantes comme le son des trompettes, brèves et terrifiantes comme la voix du chef au fort du combat. Souvent il parlait à des hommes qui, par centaines, ne devaient pas voir de lendemain.

Dans le panégyrique et l'oraison funèbre, le ton de l'orateur n'est plus le même. Sa parole ne rappelle en rien le bruit du canon : elle devient émouvante comme les soupirs de l'orphelin sur la tombe de son père, affectueuse comme la plainte d'une mère devant le cercueil de son enfant.

Les discours du P. Fabian révèlent, en même temps que l'orateur sublime, le poète au goût délicat et à l'exquise sensibilité; car l'illustre

Frère Prêcheur était un poète distingué. Peut-être est-il à regretter qu'il ait écrit ses poésies dans la langue d'Horace.

Ses sermons furent célèbres dans toute la Pologne ; les auditeurs s'assemblaient par milliers, prenant plaisir à entendre la parole divine de la bouche d'un compatriote si éloquent.

Parmi les œuvres latines du docte religieux, les *Orationes ecclesiasticæ* tiennent le premier rang. Elles se divisent en vingt-neuf panégyriques ou sermons de fêtes, trois oraisons funèbres, deux questions de controverse et deux discours académiques (1). On y trouve l'éloge religieux de saint Dominique, saint Pierre martyr, saint Thomas d'Aquin, saint Vincent Ferrier, et des autres Saints et Bienheureux de l'Ordre, alors placés sur les autels.

Les œuvres en langue polonaise comprennent un Recueil de deux sermons pour chaque dimanche et chaque fête de l'année. Ce sont de vrais chefs-d'œuvre. L'auteur s'élève aux plus hauts sommets de la théologie.

Il est parfois très dur pour les hérétiques, dans la réfutation de leurs erreurs ; c'est ainsi qu'il appellera Luther un « Corbeau d'enfer » ; mais, ne l'oublions pas, de telles expressions pâlisent devant les blasphèmes et les calomnies en usage alors parmi les dissidents contre l'Eglise.

Mentionnons à part les sermons d'Avent sur la Sainte Vierge. Le V. Père s'y montre grand serviteur de Marie, fidèle en cela à saint Dominique, le bienheureux fondateur de son Ordre. Il s'attache tout particulièrement à la dévotion du Rosaire et consacre à chaque mystère un sermon spécial.

Tel fut le P. Fabian Birkowski, orateur illustre et parfait religieux. Echard dit, d'après un auteur polonais Starowolski, qu'il remplit quelque temps dans son Ordre la fonction de Maître des novices, et, dans son extrême vieillesse, qu'il gouverna comme Prieur le couvent de Cracovie.

Sa mort laissa de profonds regrets dans l'Ordre de Saint-Dominique et dans toute la Pologne. Le roi témoigna spécialement sa douleur pour la perte d'un si grand homme.

(1) Echard : *Script. O. P.*, II, 542.





*La V. Sœur JEANNE HERNON DE PENFRAT,
du Tiers-Ordre séculier(*)*

(1690)

LE P. Charles de Saint-Vincent, qui recueillit la notice édifiante qu'on va lire, débute ainsi :

« La perfection chrétienne, à laquelle nous sommes tous appelés, a brillé d'un si vif éclat dans la servante de Dieu Jeanne Hernon de Penfrat, que je croirais priver les personnes pieuses d'un excellent motif de les porter à Dieu de tout leur cœur, si je ne donnais au public ce que cette âme choisie a dévoilé dans ses lettres, adressées par obéissance à un de ses directeurs, religieux de notre Ordre. On y trouvera cette vie intérieure qui fait les saints, et sans laquelle les actions éclatantes que nous admirons en eux ne seraient qu'un corps sans âme et une matière sans forme. Je n'y ajouterai rien. Elle-même nous apprendra non tous les actes de vertu qu'elle a pratiqués durant le cours de sa vie, car l'humilité les a enveloppés d'un voile presque impénétrable, mais les dispositions intérieures que Notre-Seigneur a produites dans son cœur, et qui ont animé et vivifié ses exercices de charité, de dévotion, de patience, de mortification, d'humilité. Il n'est donc pas nécessaire de compléter sa relation. Rapportons seulement en peu de mots que Sœur Jeanne était née à Quimperlé en Bretagne, de nobles parents, qu'elle perdit dans sa première jeunesse. Elle se conserva toujours pure de cœur et de corps, et commença de bonne heure à imiter sainte Catherine de Sienne et à professer la règle de notre Tiers-Ordre. Appliquée au service des malades dans un hôpital, elle y fit des merveilles, tant pour la conversion des âmes que pour le soulagement des corps. La réputation de sa sainteté a embaumé une partie de la Bretagne, et elle a été honorée à sa mort comme une Sainte. Nous allons voir par ses écrits que la solidité de son jugement égalait la piété de son cœur, et qu'elle était véritablement conduite par l'Esprit saint. Fasse le Ciel que ce même Esprit embrase nos cœurs et nous porte à nous vider de nous-mêmes pour nous remplir de Dieu ! »

(*) *Relation manuscrite du XVII^e siècle.*

I. — Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Pour obéir aveuglément au précepte que vous m'avez fait, mon révérend Père, je commence à vous rendre compte des faveurs dont mon céleste Epoux m'a gratifiée.

Je l'avouerai d'abord : depuis que sa miséricorde a daigné m'attirer à Lui, il a toujours eu pour moi une main bienfaisante, pour me relever de mes chutes et me retirer de mes égarements ; sans cela, combien de fois serais-je tombée dans le précipice ! Car il est bien vrai que mes misères et mes lâchetés n'ont que trop souvent mérité ses rigueurs et son abandon.

Sur votre ordre, je me vois donc obligée, à ma grande confusion, de déclarer les divers moyens dont il a usé pour m'attirer à l'aimer et à lui donner mon cœur dans une entière séparation de toute créature. Mais, avant de commencer ce récit, le divin Maître veut que, pendant cette retraite, j'entre dans son Cœur plein d'amour, pour tirer des flammes qui s'en échappent de quoi purifier les souillures et les attaches du mien. Cet attrait d'amour de mon Epoux me cause une joie sensible. Cette faveur qui m'est offerte de puiser dans son Cœur des trésors sans prix pour subvenir à ma grande pauvreté, me fait espérer d'amasser durant ces dix jours, moyennant sa grâce, de bonnes richesses spirituelles.

La première démarche de Notre-Seigneur pour avoir ce dont il n'avait nul besoin et me soustraire au monde, où je ne prenais des résolutions qu'à demi, fut de m'attirer d'abord par une voie suave et amoureuse ; de sorte que, goûtant ces petites douceurs, je pensais que rien ne me serait difficile. Et de fait, pendant six mois, je n'éprouvai aucune répugnance à quoi que ce fût. Si je priais, si je vaquais à mes autres exercices spirituels, c'était avec tant de contentement que j'aurais voulu ne point m'en départir. Cependant, même en ce temps-là, mes passions étaient fortes, et je regardais de loin quand il fallait les mortifier. Il me semble que mon Epoux m'avait dérobé toute la vue de mes péchés, ne me faisant goûter que joie à son service. J'entrepris aussitôt le soin des pauvres, sans soupçonner les difficultés que j'y rencontrerais dans la suite, Dieu le permettant ainsi. Je puis dire que sa main m'a toujours conduite et qu'il a été mon guide. Toutefois, tant que j'eus le bonheur de rester sous votre obéissance, mon Père, bonheur qui fut de courte durée, votre direction me servit grandement, et depuis, vos avis charitables, par lettre ou de vive voix, m'ont puissamment aidée.

Je résolus de me donner toute à Dieu avec courage, et dès que j'eus pris congé des créatures, j'entrai dans une voie nouvelle, hérissée d'épines et de croix. Ce qui m'avait jusque-là paru doux et agréable me devenait un tourment. Si je regardais les pauvres et les services à leur rendre, je ne comprenais plus ce qu'il fallait faire ; puis mon misérable corps regimbait devant une nourriture à laquelle il n'avait pas été accoutumé. Ce ne fut pas tout. Dieu voulut que pendant ce temps je ne trouvasse point de consolation en

lui et que je sentisse la croix toute nue. Le monde, le démon et la chair conspirèrent contre moi. Le démon me remplissait l'imagination de fantômes déshonnêtes, qui jetaient mon âme dans une grande crainte. Bon Jésus, vous seul êtes témoin des peines que je souffris pendant ce combat, qui dura presque cinq ans. Vous savez que, durant ce temps, je tâchais, assistée de votre grâce, de me servir des armes que vous me présentiez. Je fuyais les rires immodérés, les conversations, tout ce qui sentait la délicatesse, et même je retranchais à mon corps ce qui lui était nécessaire. J'empêchais mes yeux de regarder les choses permises. Je me levais la nuit pour crier miséricorde, craignant toujours de tomber dans le piège dressé sous mes pas. Finalement, je ne trouvai rien de plus efficace à chasser l'ennemi que de prendre un tison et de me faire cinq brûlures, en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur.

« Si la grâce te manque dans ce combat, disais-je à mon corps qui jetait les hauts cris sous ma rigueur, si tu ne travailles à repousser ton ennemi, qui allume dans ton imagination ce feu infernal, tu te plaindras avec justice de tes lâchetés, si tu es assez malheureux pour consentir au péché. Et pour lors tu ne sentiras pas un feu de cette terre, mais un feu allumé par le souffle de Dieu pour te consumer toute l'éternité. Cesse donc de te plaindre. Commenant seulement à marcher dans la voie, il importe que tu demeures soumis à l'esprit. »

II. — Sous l'action de la grâce, je parvins à surmonter l'opiniâtreté de mon ennemi ; mais ce ne fut pas sans faire souffrir beaucoup mon misérable corps. Je le couchais sur la dure ; je lui imposais le cilice huit jours de suite ; je le faisais jeûner au pain et à l'eau, et encore à bien petite ration ; puis, remarquant qu'il avait encore trop de force pour moi, je le réduisis quelques jours à ne pas manger du tout.

Ce long et rude combat terminé, le divin Maître daigna me faire goûter quelques traits de son amour, pour me préparer à de nouvelles peines. Ce furent des calomnies répandues contre moi, à l'hôpital et au dehors, d'une façon terrible. L'épreuve dura près de sept ans. J'avais, en outre, une compagne que la main de mon Epoux m'avait elle-même choisie pour exercer ma patience. Dans ces débuts, bien qu'elle eût beaucoup plus de vertu que moi, Dieu permit que son esprit devint fort revêche à mon endroit. Mes actes de déférence ne servaient qu'à l'aigrir davantage. Ce fut une providence toute spéciale du Bon Maître pour humilier mon cœur, naturellement fier et peu porté à se soumettre.

Cependant, je ne manquais aucun jour de lui rendre quelque service, et lorsque je l'avais fait, j'en ressentais une grande joie. Je fus, l'espace de trois ans, dans une pratique d'obéissance et de servitude plus grande que celle de la dernière servante. Cela m'accoutuma si bien à n'avoir point de volonté,

que je pensais n'en avoir plus du tout. Dans ces rencontres, mon recours était à mon céleste Epoux. Une seule fois, il m'arriva d'aller conter mes peines à une personne étrangère, dans l'espoir d'en recevoir consolation et encouragement ; mais je fus très mal accueillie, et je connus que je devais mettre ma confiance en Dieu seul. Le tabernacle devint mon unique refuge. Agenouillée au pied de l'autel, je racontais à mon Epoux mes petits chagrins, que je jugeais fort lourds, parce que j'ignorais encore la valeur des croix, le plus précieux trésor que puisse envier un chrétien. Quelquefois je pleurais et je désespérais de ma persévérance. Cependant j'avais plus de courage que de connaissance et plus d'amour que de lumière. Enfin Notre-Seigneur commença lui-même à m'instruire des moyens à prendre pour suivre une route qui me semblait si rude, et mêla d'un peu de suavité toutes mes peines. Je goûtai du plaisir dans le service des pauvres ; j'en vins à aimer les persécutions que j'endurais sans cesse. Je travaillais continuellement, soit à la cuisine, soit dans les salles, à faire les lits, panser les plaies, laver les linges. Je dormais très peu, dans la crainte que ma compagne ne fût levée avant moi. Mais en tout cela, j'éprouvais une grande paix intérieure.

J'étais assidue à mon oraison, qui roulait d'ordinaire sur la Passion du Sauveur ; et, quoique je n'eusse ni livre, ni maître pour m'apprendre à méditer, mon Epoux néanmoins voulut bien m'en instruire lui-même, voyant l'immense besoin que j'en avais pour supporter les croix à venir. Que d'orages, en effet, vinrent fondre sur moi !

Je passai pour une prodigue, amie de la bonne chère, mangeant le bien des pauvres, tandis qu'ils mouraient de faim. Hé ! Seigneur, vous savez avec quelle délicatesse je me nourrissais alors ! Cependant ces rumeurs m'affligeaient, et je cherchais à faire paraître mon innocence. Si je traversais les rues, on m'accablait d'injures : on me disait qu'il m'avait été bon de trouver l'hôpital pour m'assurer ma nourriture. Mes proches eux-mêmes se mirent de la partie pour me persécuter, et Dieu m'éprouva par la maladie. Je regarde ces états, où j'étais dénuée de tout secours humain, comme l'une des plus grandes grâces de ma vie. Il était clair alors, bien que le sujet fût de nulle valeur, que Dieu le voulait tout à lui. — Oui, mon Dieu, vous vouliez vous en servir comme d'un chétif instrument pour faire éclater vos miséricordes : à jamais je vous rendrai grâces de tant de secours prodigués à ma faiblesse. Lorsque par mes infidélités je m'éloignais de vous, je vous apercevais, du milieu de mes misères, prêt à me tendre la main. Votre bonté me communiquait à point les lumières nécessaires pour découvrir les ruses de mon ennemi, occupé sans cesse à me tendre des pièges. Tantôt il me représentait la vertu comme impossible à atteindre ; tantôt il objectait l'insuffisance des moyens à ma portée pour poursuivre la voie où je m'étais engagée : finalement il insinuait que je devais ménager ma santé. A cela je répondais que mon Epoux céleste avait tout entre les mains, et que, si j'étais fidèle à lui

obéir, sa providence pourvoirait à mes besoins. — En effet, ô bon Jésus ! Combien d'attentions n'avez-vous pas eues pour moi, dans mes nécessités ! — Quand le nécessaire nous manquait à la maison, ma sœur s'affligeait grandement. J'allais alors avec confiance devant le Saint-Sacrement ; là, je disais, en toute simplicité : « Mon cher Epoux, nous sommes dans la détresse ; vous êtes notre père : donnez-nous ce qui nous est nécessaire, ou du moins, s'il vaut mieux pour notre salut que nous ayons à souffrir, donnez-nous une parfaite soumission à vos ordres. » Cela dit, je me tenais en paix, et jamais je n'étais frustrée dans mon attente ; car souvent, à la porte de l'église, des personnes m'offraient ce dont nous avions besoin.

Je serais intarissable, si je voulais marquer toutes les attentions de mon Epoux, pour moi et pour notre petite famille, que Dieu priva de père et de mère dans une grande jeunesse ; car nous étions restés sept, sans parents, ni amis, mais placés heureusement sous l'œil de sa providence. — Oui, mon Dieu, il fallait un coup tel que celui-là pour nous attirer à vous. Dès lors, ma résolution fut plus forte que jamais de me consacrer à votre service. Je voyais toutes les injustices que l'on exerçait à notre égard avec aussi peu de déplaisir que si rien de cela ne m'eût touchée. On plaignait nos pertes temporelles, quand par là nous amassions des trésors que le monde ne soupçonne pas. O jugements de Dieu, que vous êtes différents de ceux des hommes ! Que j'ai d'obligations à votre bonté, dans les états si variés où vous m'avez mise, et pour les voies où vous m'avez conduite !

C'est ce qui me reste à faire connaître.

III. — La première de ces voies fut une suite de maladies presque continues. J'avais peine à concevoir comment je pourrais supporter de telles langueurs ; mais mon Epoux mêlait tant de suavités à ces maux que je sentais le désir d'en souffrir de plus grands encore. Ce désir me pressant davantage, je commis de bonne foi quelques imprudences, qui amenèrent des crachements de sang abondants. Ce ne fut là qu'un prélude.

Huit mois se passèrent sans aggravation ; mais depuis, durant l'espace de sept ou huit ans, les crachements de sang devinrent si fréquents et si douloureux, que j'aurais dû cent fois perdre la vie. — O mon Dieu, que votre bras est fort, puisque Vous seul me souteniez dans mes langueurs, Vous seul étiez mon médecin ! — Tous les remèdes ne servaient qu'à augmenter mes souffrances. Durant ce temps, quelques légumes et un peu de pain faisaient ma nourriture ; malgré cela, je recevais de si grandes forces que je me remettais sur pied avec facilité.

Je fus assaillie ensuite d'un terrible mal de gorge : il me semblait qu'une main me serrait fortement comme pour m'étrangler. J'étais alors à l'hôpital. Je criai au secours, après m'être recommandée à la Sainte Vierge et à ma séraphique mère sainte Catherine. J'éprouvai un soulagement extraordinaire :

je craignis même à cet égard quelque illusion ; mais la continuation du mal me fit connaître la vérité. Vous vîtes, mon révérend Père, en quel état j'étais réduite. Tout cela néanmoins ne me paraissait rien, tant je goûtais de douceurs. Ma chère mère sainte Catherine me caressait intérieurement par ses amoureux regards ; elle me consolait par ses colloques et m'aidait à tirer profit de la souffrance. La lutte fut rude et les douleurs incroyables ; mais, en si douce compagnie, jugez si mes maux n'étaient pas soulagés. Ne pouvant prendre de nourriture, je sentais des odeurs délicieuses qui suffisaient à me fortifier. A ces maladies sans nombre il plut à Dieu, selon le désir de mon cœur, de surajouter encore en m'engageant dans une seconde voie, non moins rigoureuse que la première.

J'ai toujours désiré la croix de mon Epoux comme le gage le plus précieux de son amour ; et je le conjure chaque jour de cesser de me conserver la vie, lorsqu'il cessera de m'envoyer la souffrance. Oui, j'estime plus de souffrir avec soumission, que d'avoir toutes les suavités que l'amour divin peut causer dans une âme. Impossible, il est vrai, d'être pénétré des mouvements de l'amour sans éprouver l'impression de la Croix. Cependant, souffrez que je le dise, ô mon Dieu, nous sommes si faibles qu'il faut, comme pour des enfants, que vous tempériez nos maux par la douceur, afin de nous faire apprécier les biens renfermés dans la Croix. Pour moi, j'en ai eu besoin, à cause de mon extrême faiblesse. Aussi m'avez-vous versé ces douceurs à profusion, pour redresser mes lâchetés et mes répugnances dans la voie du sacrifice.

Les premiers attraites de cet amour ont commencé dans mon cœur, il y a sept ou huit ans, de diverses manières. Ce qui me causa bien de la peine alors, ce fut de n'avoir personne à qui communiquer ces opérations variées de mon céleste Epoux. Je vous écrivis, mon Père, mais mon ignorance ne savait exprimer ce qui se passait en moi. Que d'angoisses n'ai-je pas endurées alors, faute de savoir quel était au juste l'esprit qui me guidait ! Toutefois rien ne me portait au mal ; au contraire, ces mouvements me donnaient d'ardents désirs d'une vie crucifiée, et me tenaient dans un état plein d'humilité. J'éprouvais d'étranges confusions, quand, par hasard, il en perceait quelque chose au dehors. Enfin, je reçus des lumières qui me firent comprendre que l'Esprit de Dieu agissait réellement en moi. De plus, je rencontrai une personne qui me consola en me disant de ne rien craindre. Avec ces assurances, je commençai à posséder cette liberté d'esprit et cette paix intérieure que ressent toute âme qui goûte véritablement Dieu. J'éprouvai ces opérations ou suspensions qu'il sait produire, quand bon lui semble, d'une merveilleuse façon. Je restai, une fois, vingt-neuf heures dans une abstraction complète des sens, unie sans discontinuation à l'objet de mon amour. A la vérité, ces phénomènes ôtaient ou diminuaient mes forces corporelles ; mais ils augmentaient celles de mon esprit, en me rendant capable

d'entreprendre les choses les plus difficiles et de supporter avec joie toute sorte de peines.

Jamais il ne m'est arrivé de souffrir sans y avoir été préparée par de fortes impressions de l'amour divin. Mais, Seigneur, qu'il est vrai que vous êtes un époux jaloux, qui ne souffre point de rival ! Du jour où je vous ai fait le sacrifice de tout moi-même, il ne m'a pas été permis de faire un seul pas vers la créature, mes démarches fussent-elles des plus innocentes. Si, malgré vos reproches, je m'y suis laissé entraîner tant soit peu, vous m'en avez sévèrement punie, en vous cachant à mes yeux et en fermant l'oreille à mes prières. Que ces absences, causées par mes fautes, m'ont été dures ! Je voulais être toute à Vous, et je ne sais quelle force m'en éloignait. Enfin vous avez obtenu ce qui était justement dû à vos prévenances. Oui, mon aimable Jésus, vous seul me possédez.

Je dois vous l'avouer, en effet, mon révérend Père, à dater du moment où mon divin Epoux a daigné m'attirer dans sa voie, il m'a conduite avec des soins aussi assidus, que s'il n'eût eu que moi seule à gouverner.

J'ai parlé des opérations et des suspensions mystiques. Dieu, pour me mortifier, permit qu'elles m'arrivassent dans les églises et autres lieux de dévotion, et cela avec de grands élans. Souvent, je me voyais obligée de prier mon Epoux d'y mettre fin, n'en pouvant plus. Cela me valut bien des avanies. Les uns et les autres en jugeaient diversement, selon leurs impressions personnelles. Chacun en parlait. Ceux-ci disaient : C'est illusion. Ceux-là : c'est ravissement. Les premiers me causaient grande satisfaction, n'ayant pas de plus vif désir que d'être méprisée des créatures ; mais ces derniers me faisaient beaucoup de peine, parce qu'ils tiraient de là occasion d'avoir de bons sentiments de ma chétive personne. En effet, après ces suspensions des sens, j'étais si confuse que je n'osais lever les yeux. J'avais beau me plaindre, en représentant le danger auquel j'étais exposée, mon Sauveur me répondait intérieurement de le laisser agir et de rentrer fréquemment en moi-même pour y voir mon néant.

Un jour, en présence du Saint-Sacrement, je sentis un si grand attrait d'amour que j'eus peine à en supporter la violence ; en même temps me vint un tel désir de souffrir que je ne voyais pas la possibilité de le rassasier jamais. Je me doutai que Notre-Seigneur n'excitait en moi ce désir que parce qu'il avait déjà préparé de quoi le satisfaire. En effet, une heure après mon retour à la maison, on vint me dire d'aller parler au T. R. Père Prieur des Dominicains. Je partis toute joyeuse, malgré une enflure qui me rendait la marche assez pénible. Au couvent m'attendait une des plus rudes épreuves de ma vie. Une calomnie odieuse et infamante circulait en ville contre moi ; des personnes recommandables avaient conjuré le P. Prieur de m'interdire l'entrée du parloir et de l'église, sous prétexte qu'il y allait de son honneur et de celui de ses religieux. Jamais entretien ne me fut plus agréable. En

quittant le révérend Père, je remerciai Dieu d'avoir rassasié ma faim d'un si bon mets. Durant de longs mois, je me vis la fable de la cité. On me montrait au doigt et on allait jusqu'à défendre aux jeunes filles les plus pieuses de m'aborder. Ma réputation était perdue. Peu s'en fallut, mon Père, que vous ne fussiez enveloppé vous-même dans la calomnie qui m'atteignait. Mon confesseur me prescrivit de sortir chaque jour, nonobstant mes infirmités, qui étaient grandes. J'obéis; puis, à bout de forces, je fus contrainte de rester à la maison et de tout abandonner à la divine Providence.

L'épreuve fut longue; quand enfin elle cessa, je reçus une telle abondance de grâces que je me demande comment mon pauvre cœur a pu les supporter. Le Seigneur me semblait visible, tantôt sous la forme d'un gracieux enfant présent dans mon âme, tantôt sous une beauté dont je ne saurais définir la forme, car elle n'en avait pas. Mais elle me donnait des connaissances si vives de ses perfections et de ses charmes, que j'étais toute languissante de ne trouver en moi rien qui répondit à des attraits si doux et si forts tout ensemble. Bon Jésus! que vous exercez de pouvoir dans un cœur où vous avez une fois pris place et qui veut être à vous sans réserve!

IV. — Il me serait impossible, mon cher Père, de vous exprimer tout au long les colloques et les vues intérieures que j'ai eus de mon Epoux. Il suffit de dire que, depuis qu'il m'a attirée dans cette voie d'amour, peu de jours se sont écoulés que je n'aie ressenti ces mouvements, mais avec une grande force. Il est vrai qu'ils ont toujours été accompagnés de persécutions et de croix : j'ai vu presque tous ceux qui me témoignaient de l'amitié se tourner contre moi. Loin de me causer de la peine, tout cela n'a servi qu'à m'attacher davantage à mon cher Epoux. Je mettais toute ma confiance en lui, voyant que les créatures sont si changeantes. Jamais rien n'a été dit à mon désavantage que je n'aie cru qu'on avait raison. C'est pourquoi je tâchais de rendre toujours quelque service à ceux que je savais n'avoir pas pour moi de sympathie.

Souvent il m'arrive de faire des réponses assez dures : ce n'est pas sans douleur que je me vois sujette à ce défaut. Quelque soin que je prenne pour m'en corriger, jamais je n'ai pu en venir à bout. Mais, lorsque je crois avoir notablement excédé, je m'étends à terre et me fais donner des coups de pied par la servante. Il est vrai, elle ne le fait pas de la manière que je souhaiterais et que je mérite; néanmoins cela sert à m'humilier.

J'aurais désiré vivement grouper un certain nombre de nos Sœurs du Tiers-Ordre et former avec elles une petite communauté, afin de pratiquer ensemble, avec plus de ferveur, nos saintes règles. Notre profit spirituel y eût certainement gagné. J'en parlai souvent à celles que je croyais plus aptes à cette association. Plusieurs semblèrent approuver mon dessein et me donnèrent même leur consentement. Mais mon Epoux, qui m'a jugée indigne de cette faveur, a permis du changement dans les esprits.

J'ai toujours souhaité ne posséder ici-bas autre chose que la grâce de Dieu. Aussi n'ai-je jamais fait estime des biens de la terre et ma volonté a été constamment de n'avoir rien en propre. N'ayant pu exécuter cette résolution, je reçus d'en haut une forte inclination à soulager le prochain dans ses misères. Maintes fois j'ai admiré la bonté de la Providence; car, sans une assistance extraordinaire, mes faibles ressources n'auraient pu suffire à tout ce que j'ai fait de ce côté. Je ne saurais rien avoir à moi. Un jour, je me trouve assez bien pourvue d'effets; le lendemain, je me vois dans la misère. Mais alors, que j'éprouve donc de joie en un tel dénuement! Malheureusement ce temps ne dure pas, et quand je regarde la vie de mon Epoux, pauvre et méprisé, je rougis de me voir si bien accommodée.

Je me permets de vous raconter, mon Père, un trait de mince importance en soi, mais qui montre avantageusement la magnificence de notre Dieu à récompenser la moindre chose faite pour son amour.

Un dimanche de Pentecôte, une de mes parentes vint me dire qu'elle n'entendrait point la messe, si je ne lui donnais des souliers. Elle était, en effet, pieds nus. Je m'y refusai tout d'abord, alléguant que je n'en avais point d'autres que ceux qu'elle voyait à mes pieds. A peine fut-elle partie, que, rentrant en moi-même, j'eus une extrême confusion de m'être si mal disposée à recevoir le double esprit de charité propre à cette grande fête. Je fis rappeler ma cousine, je lui donnai mes souliers, et me contentai d'une vieille paire de pantoufles, à la grande joie de mon âme. Vous dire, mon cher Père, les effusions d'amour de mon Dieu, ses colloques intérieurs, comme gage qu'il avait agréé de ma part si peu de chose, je ne puis tenter de le faire; je n'ose y penser, tant il est vrai que rien n'est petit à ses yeux.

V. — Il me reste à parler de la voie où je marche depuis quelques années, voie bien rude à une épouse de Jésus-Christ.

Une grave infirmité, dont l'origine remonte à treize ou quatorze ans dans le passé, m'oblige à des soins indispensables, relativement au boire et au manger. Que de larmes cette nécessité m'a coûtées! Au début, j'y allai avec grande parcimonie, craignant que ce ne fût un besoin factice et une exigence réclamée par le corps, en compensation des abstinences anciennes. Mais je reconnus bientôt que j'étais incapable de me soutenir autrement. Il fallut capituler, à la condition toutefois que je me contenterais du strict nécessaire, et laisserais de côté tout ce qui aurait pu sentir tant soit peu la recherche ou la délicatesse. Le mal s'aggravant, je me suis vue contrainte de m'accorder, dans une plus large mesure, un soulagement qui me cause une peine incroyable. Présentement, mon cœur est, par la grâce de mon divin Epoux, parfaitement soumis à tout ce qu'il veut de moi.

Mon cher Père, vos commandements me pressent encore de parler, et de vous rendre compte de la première retraite que je fis sous votre conduite, au grand bien de mon âme.

Un jour de cette retraite, je sentis un violent désir de souffrir sans relâche, jusqu'à la mort. Mon Epoux m'inspira un genre de vie crucifiée ; et, comme preuve qu'il me voulait dans cet état, j'eus l'impression très vive d'une croix qu'on m'enfonçait dans le cœur. Je tombai à la renverse, n'en pouvant plus. A mesure qu'augmentait l'impression dont je parle, je me sentais disposée à accepter toutes les croix avec amour. Ce coup douloureux m'est resté longtemps. Durant huit ou neuf ans, il se renouvelait d'une manière beaucoup plus sensible pendant la Semaine sainte ; alors je ne pouvais prendre aucune nourriture. Une fois, réduite à l'extrémité, on me donna les derniers sacrements ; mais le Vendredi-Saint, après trois heures, mes maux cessèrent et je pus me lever.

L'année passée, je souffris une absence de mon Epoux qui me fit expérimenter combien la créature est faible sans le secours de ce grand Maître. — Mon Dieu, où étiez-vous pendant trois mois ? Pour moi, étendue sur ma couche, j'étais en proie à de violentes douleurs. Ce qui m'affligeait davantage, c'est qu'il semblait que vous m'eussiez livrée sans défense aux ennemis de mon salut. Vous leur permîtes, Seigneur, de troubler mon esprit par des pensées de désespoir et de me solliciter à mettre fin à une vie si misérable qu'est la mienne. Bon Jésus ! combien cette tentation fut forte ! Vous me regardiez néanmoins, sans le paraître, et vous empêchâtes la dernière extrémité. Pendant ce temps, le souvenir de vos miséricordes était en moi si fugitif, que je ne m'en apercevais presque point. Malgré cela, j'avais le bonheur de recevoir chaque jour Celui qui est ma force. Mais, après l'avoir reçu, j'étais, en dépit de tous mes efforts, accablée d'un sommeil que rien ne pouvait vaincre. Que de souffrances ! Dieu permettant qu'aucune parole de consolation ne m'arrivât, quoique j'en eusse si grand besoin. — Bon Maître, disais-je alors, mes péchés ont mérité ce délaissement, je le souffrirai tant qu'il vous plaira. Vraiment je mérite toutes ces peines, et même l'enfer, pour toutes mes ingratitude.

En terminant, mon Père, je me sens pressée de vous dire un mot de mes trois dernières retraites.

Dans la première, Notre-Seigneur me montra que la terre de mon cœur avait besoin d'un jardinier aussi diligent que lui pour arracher ce qui empêchait les bonnes herbes d'y croître, et pour faire produire les fruits de douceur, grâce auxquels on supporte tout avec amour. Pendant cette retraite, il me conduisit à travers des parterres plantés de croix, dont la senteur réjouit particulièrement ce divin jardinier. Puis il me parla de murs à élever, afin d'écarter les voleurs. Ces murs n'étaient autres que l'humilité et la charité, vertus que j'avais de si bonnes occasions d'exercer auprès des malades et des pauvres. Ces enseignements m'ont beaucoup encouragée à me donner sans réserve à un si excellent Maître.

Durant la seconde retraite, il m'introduisit dans le sanctuaire de son inti-

mité, comme pour me révéler ses secrets et m'amener à la connaissance de son amour crucifié. Depuis ce moment, je n'ai point de plus forte inclination que de suivre mon Epoux dans la voie de la Croix, où il a marché le premier.

Enfin, dans la troisième retraite, qui sera peut-être la dernière de ma vie, il m'a conduite à son Cœur amoureux, afin de m'y renfermer comme dans une forteresse, à l'abri de mes ennemis. Il m'avertit toutefois que, malgré la sûreté de ce refuge, la créature étant faible et portée à s'éloigner souvent de son asile, j'avais à me tenir dans une grande défiance de moi-même. Enfin, mon Père, ce Cœur tout aimable ne se contente pas de me montrer ses trésors, il me les communique dans une large mesure et m'enseigne à en tirer profit pour subvenir à mon indigence.

Je me souviens encore d'une effusion d'amour que mon Epoux céleste versa dans mon cœur, avec une si grande pénétration de sa puissance que je ne puis y songer sans étonnement. Je lui dis alors : « Seigneur, réservez ces faveurs pour le ciel ; alors si j'ai le bonheur d'y entrer, je serai plus capable de ces lumières : ici-bas, je veux connaître ce que vous êtes par une foi humble et soumise. » Une voix intérieure me répondit : « Cette science infuse, qui confond la sagesse humaine, ne s'acquiert que par une humilité sincère. C'est pourquoi, ma fille, marche dans cette voie : ce sera l'infailible moyen d'avoir la connaissance de ce que je suis. »

La lettre suivante nous révèle les dispositions intérieures de la V. Sœur aux approches de la fête de Noël 1675.

L'amour naissant soit notre tout ! Mon cher Père, je vous donne le bonjour. Puisque vos prières sont pour moi des ordres, je veux, en esprit de soumission, poursuivre le rapport des dispositions de mon âme.

La vue du divin Enfant me pénètre jusqu'au vif des flammes de son amour. Bien que la forme sous laquelle il se montre, et ses caresses semblent enfantines, il me parle toutefois non comme un enfant, mais comme un aimable Epoux ; son langage me ravit. Quelle douceur j'éprouve, lorsque je l'entends me dire qu'il a hâte de naître, afin de commencer à souffrir tous les abaissements imaginables, et cela pour fortifier les âmes, ses épouses, dans le chemin de la Croix, où il veut qu'elles marchent après lui ! Quel cœur de pierre ne s'amollirait à ces paroles : « Considère, ma fille, l'amour que j'ai pour toi. Je quitte un état glorieux pour devenir passible ; je me fais enfant, afin que tu approches de moi plus aisément. Viens m'adorer, et pour mes prévenances, sacrifie dans la Crèche ta volonté à mon Père, de même que je lui ai sacrifié la mienne par amour pour toi. Regarde à ne plus agir par toi-même ; mais que ce soit moi qui fasse tout en toi, car je veux ton cœur sans réserve, et ta volonté uniquement placée dans la mienne. »

Que ce langage me couvre de confusion ! « Quoi donc ? mon cher Epoux,

faut-il que vous demandiez, quand vous êtes le maître ? Prenez, achevez de consommer le sacrifice que vous avez commencé à faire de moi. Que n'ai-je quelque chose à offrir pour répondre à de telles profusions de grâces ! Mais vous êtes Dieu, et moi une chétive créature. Vous êtes riche, et je suis pauvre. J'espère pourtant, ô divin Enfant, que j'aurai part aux présents qui vous seront offerts dans la Crèche. Celui que je désire avant tout, c'est la charité, cet or dont vous enrichissez vos épouses chéries. »

Mon cher Père, je ne puis vous exprimer en paroles tout ce que j'éprouve. Lorsque j'y pense le moins, je crois sentir comme une petite main qui me presse. Alors je me recueille en moi-même, et j'aperçois un enfant, qui d'un seul regard m'attire tout à lui. Je ne saurais vous dire comment cela se fait ; mais je vous assure que, si cela durait longtemps, je ne sais où j'en serais. Présentement, tandis que je vous écris, ses charmes me ravissent, et je vois bien que c'est un Dieu qui agit. Hélas ! mon Père, parmi toutes ces caresses, quel sujet de crainte ! D'un côté, tant d'amour, tant de feu ! de l'autre, tant de lâcheté, tant de froideur ! J'espère que ce bois vert, desséché par ces flammes, s'enflammera un jour, mais de ce feu de l'amour divin, capable, mon Père, de brûler nos cœurs et de les consumer à toutes les choses de la terre, afin de les rendre aptes à brûler sans se consumer pendant l'éternité. C'est le souhait de votre humble fille. Adieu.

Sœur Jeanne Hernon de Penfrat, après avoir saintement persévéré dans ces voies intérieures de l'amour divin et porté en son corps la croix de Jésus-Christ, couronna sa vie méritante par une mort précieuse devant Dieu, l'an 1690.



LE MÊME JOUR

1241 — A Dinan, mémoire du B. Père PIERRE DE LA GUERCHE, nom que les anciens auteurs ont traduit par Cercha, Gercha ou Giocha.

Originaire de cette petite ville de Bretagne, il prit l'habit dominicain au couvent de Saint-Jacques, que nous y possédions depuis 1221, croit-on, grâce à la libéralité du seigneur Alain de Lanvallay, qui en fut le fondateur.

Pierre de la Guerche ne brilla ni dans la prédication, ni dans l'enseignement, ni dans l'exercice des hautes charges ; mais on le tint constamment pour une de ces âmes d'élite dont la vie était regardée comme le type accompli des vertus religieuses. Il se montra ami du silence, passionné pour la règle et tellement affectionné à l'oraison qu'il ne pouvait s'en détacher.

Il fut quelque temps sous-prieur de son couvent et, sa vie entière, confesseur et directeur spirituel. Les pénitents qui recouraient à son ministère appartenaient aux différentes classes de la société. Il les recevait tous sans acceptation de personnes.

La prière, nous l'avons dit, était son élément. Il y consumait la presque totalité de ses nuits. Aussitôt les Matines achevées, il reprenait avidement son pieux exercice ou vaquait à l'étude des Saintes Lettres. Or il advint qu'une nuit, vaincu par la fatigue, il s'étendit sur sa pauvre couche et s'endormit.

A peine avait-il fermé les yeux, qu'un formidable éclat de voix le tira de son sommeil. « Pierre, debout ! Pourquoi tant d'indulgence pour ton corps ? Ce n'est pas le moment de l'épargner, mais celui de se tenir prêt !... » Saisi d'effroi, le bon religieux saute à bas de sa couchette. Voyant dans cet appel l'annonce de sa fin prochaine, il va trouver son confesseur, fait l'aveu de ses fautes avec une contrition extraordinaire, monte à l'autel et célèbre pour la dernière fois avec des ardeurs de Séraphin. Le même jour, il tombait malade, et mourait bientôt après en odeur de sainteté.

Son corps fut inhumé dans l'église conventuelle et sa tombe ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage très fréquenté. On s'adressait à lui comme à un ami de Dieu et on l'invoquait avec confiance et non sans fruit comme un protecteur céleste. (*Vita Fratrum*, P. V., c. II, § 4. — Taegio — Leand. Albert.)

1591 — Aux Iles Philippines, le vertueux convers Fr. PIERRE MARTINEZ, profès du couvent de Saint-Paul de Cordoue.

Il naquit dans les environs de Ségovie, de cultivateurs aisés, vivant dans la crainte de Dieu et s'étudiant à donner à leurs enfants une éducation consciencieusement chrétienne.

D'un naturel très doux, d'une simplicité charmante et d'une merveilleuse candeur, Pierre reçut dans des dispositions excellentes la première touche de la grâce. De là un profond respect pour ses parents, une attention soutenue à leur rendre service dans le travail quotidien ; de là encore, une précaution instinctive à s'éloigner des camarades à la conduite vicieuse ou équivoque. Epris de l'amour divin, il mettait sa joie à s'entretenir de choses pieuses, à visiter les églises, fréquenter les sacrements, honorer la très sainte Vierge par des exercices de son choix et l'invoquer au milieu de ses occupations champêtres.

Dieu qui se plaît à communiquer son esprit aux humbles, combla ce petit villageois de faveurs sans nombre, et lui inspira le désir de s'attacher à son service. Marie, de son côté, daigna se montrer au jeune homme, un jour qu'il labourait la terre, et le pressa de revêtir l'habit des « Religieux de son Ordre », c'est-à-dire, comme elle le lui expliqua, de l'institut fondé par son serviteur Dominique.

Pierre Martinez ne put révoquer en doute la réalité de cette apparition. Sachant d'ailleurs que la Mère de miséricorde ne permet point que ceux qui la servent avec droiture de cœur deviennent le jouet du démon, il se mit en état d'exécuter au plus tôt ce qui lui avait été conseillé. Arrivé à Cordoue, il alla demander au Prieur l'habit de convers. Cette grâce lui fut accordée, et, dès qu'il se vit honoré des livrées dominicaines, il remplit les devoirs de son état avec une perfection qui le fit surnommer « le Saint Frère. » C'était pour son humilité un vrai supplice, il faut en convenir : aussi n'omettait-il rien pour se cacher et s'anéantir aux yeux des hommes. Mais plus il s'abaissait dans une vie obscure, plus le divin Maître l'exaltait comme l'un de ses meilleurs serviteurs.

Jean de Cobo, le grand missionnaire, avait pour ce Frère une prédilection spéciale. Admirateur de sa vertu, il pensa qu'une recrue de cette valeur serait d'un immense secours dans les pays infidèles ; c'est pourquoi il l'emmena avec lui aux Philippines, l'an 1588.

Dès l'arrivée à Manille, Pierre Martinez fut chargé du soin de la porte. Soudmis à ses supérieurs, il accepta humblement cet emploi et tâcha de le remplir le mieux possible. Cependant son attrait pour la vie contemplative fit bientôt voir que l'office de Madeleine lui convenait mieux que celui de Marthe. On le trouvait toujours recueilli et comme absorbé en Dieu, aussi fut-il appelé *Rezador*, homme de prière.

Les mystères du Rosaire étaient le thème habituel de ses méditations ; il y découvrait des vérités si pratiques qu'il ne se lassait pas de les approfondir : à ce point que souvent il demeurait immobile, fixé dans sa contemplation, sans pouvoir réciter les formules du *Pater* et de l'*Ave Maria*.

Dieu le favorisa de beaucoup de grâces dans ce pieux exercice. Il lui communiqua le don du discernement des esprits, le remplit de lumières extraordinaires et le rendit capable de discourir sur les plus profonds mystères de la religion, avec une intelligence et une précision de langage qui surprenaient les théologiens eux-mêmes. Le gouverneur des Philippines, ayant un jour entendu le bon Frère lui expliquer sa méthode de réciter le Rosaire, fut si frappé de l'onction de sa parole, qu'il déclarait avoir plus profité durant ces courts instants qu'en plusieurs années, à la lecture des meilleurs ouvrages sur la matière.

Cette assiduité à la prière, ces élans, ces ravissements ne convenaient guère à un Frère chargé de la porte, et obligé de répondre aux nombreuses personnes qui se présentaient. Pour ce motif, le Prieur lui enleva cet emploi et le nomma sacristain. Pierre Martinez accepta cette obéissance avec une joie bien marquée, et s'efforça de la remplir dignement. Néanmoins ce fut pour peu de temps, car on l'assigna presque aussitôt au Pangasinan. Mais à peine avait-il atteint sa nouvelle résidence, qu'une fièvre maligne le saisit et le conduisit au tombeau. Fidèle à lui-même, le saint religieux rejeta toute dis-

pense et refusa le moindre soulagement. Calme et joyeux devant la mort, il reçut en pleine connaissance les derniers sacrements; puis, prenant en main le cierge bénit du Rosaire, il récita pieusement la Salutation angélique et rendit sa sainte âme à son Créateur, l'an 1591. — (*Hist. de Filip.*)

1665 — En Chine, le V. Frère JOSEPH, tertiaire chinois et fidèle compagnon du P. Victor Ricci (1).

Sa fermeté dans la foi et dans le service de Notre-Seigneur lui valut l'honneur d'être percé de flèches et conduit à la porte de la mort, à l'occasion d'une invasion des Tartares. Mais le divin Maître prit soin de lui rendre la santé, parce que sa vie servait d'exemple et d'encouragement aux fidèles du pays. Vingt chrétiens, saisis avec lui par les soldats païens, préférèrent la mort à l'apostasie; d'autres furent emmenés captifs ou vendus comme esclaves. Dans ces tristes conjonctures, le P. Victor Ricci endura dans son âme autant de maux qu'on en faisait souffrir à ses chers enfants.

Quant à notre Fr. Joseph, après s'être dévoué au service de la mission et avoir persévéré dans les saintes pratiques de la vie spirituelle, il alla recevoir au ciel sa récompense, l'an du salut 1665. — (D. Advarte : *Hist. de Filipin*, p. 2.)

1705 — Dans la Russie Polonaise, le V. P. AMBROISE DE SOBNIA SKOPOWSKI.

Il était de noble naissance et reçut le saint habit au couvent de Lemberg, étant âgé de seize ans. Le 16 mai de l'année suivante, 1648, il y fit profession, entre les mains du Prieur, Jean-Dominique Rozniatowski. Sous la direction du Maître des Novices, Innocent Orieska, martyrisé en 1650 par les schismatiques (2), Fr. Ambroise fit de rapides progrès dans les vertus religieuses et devint plus tard un excellent Lecteur et un très habile prédicateur.

Zélé pour la restauration de l'observance primitive, sur la recommandation des rois de Pologne, il alla deux fois à Rome, à pied, et obtint finalement l'introduction de la Congrégation de Saint-Louis-Bertrand, dont il fut créé Vicaire général. On se proposait pour but de former des religieux savants et pieux, qui s'adonneraient à l'œuvre des missions, à l'imitation et dans la forme des anciens *Frères Pèrègrinants*. Ambroise Skopowski jeta les fondements de son observance dans une extrême pauvreté, et, avec la bénédiction de Dieu, il érigea plusieurs couvents.

Le V. Père était un homme éminemment apostolique, agréable aux grands du royaume, notamment au roi Jean III, dont il devint le prédicateur ordinaire et qu'il assista au moment de la mort. Sa sagesse, son éloquence, son humilité, sa douceur lui gagnèrent l'admiration et la vénération universelles.

(1) Cf. *Année Dominicaine*, II, 587.

(2) Voir *Année Dominicaine*, V, 752.

Il endura avec une patience invincible des contradictions sans nombre et finit par en triompher. Au cours d'un troisième voyage à Rome, il fut saisi d'une fièvre lente à l'abbaye cistercienne d'Androwicz. Le mal s'aggrava, et l'homme de Dieu, consumé par les labeurs plutôt que par l'infirmité, expira saintement, le 9 décembre 1705, âgé de 74 ans.

Son corps fut rapporté à Cracovie et enseveli dans l'église de sa Congrégation, Sainte-Marie-de-la-Victoire, par les pieuses mains de ses fils, convoqués pour la célébration d'un Chapitre : 1^{er} mars 1706. L'Abbé d'Androwicz adressa aux Pères Capitulaires une belle Lettre commençant ainsi : *Voici que la candeur de votre Ordre...* Il comble d'éloges le P. Ambroise Skopowski et établit le rapprochement avec saint Thomas d'Aquin, mort, lui aussi, dans une abbaye de Cisterciens. — (Chodykiewicz : *De rebus gestis in Prov. Russiae O. P.*, l. IV, ch. vii.)

1622 — A Bologne, au monastère de Santa-Maria-Nuova, mourut la V. Sœur MARIA-VICTORIA, fille de l'illustre comte Galéas de la Boredella, natif d'Imola.

Orpheline de mère, la jeune enfant eut encore la douleur de perdre son père avant que son avenir ne fût fixé. Cette mort inattendue la laissait en possession d'une immense fortune : cette fortune, non moins que les brillantes qualités qui distinguaient sa personne, lui attira une foule de prétendants.

Pressée, bientôt obsédée par leur importunité, elle demanda conseil à Notre-Seigneur. La divine réponse fut que dans un renoncement généreux aux vanités du siècle, elle trouverait seulement la paix dont son âme était avide. Tout aussitôt, la jeune fille congédia poliment ses visiteurs, laissant entendre qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que Jésus, mort pour elle en croix. Les démarches des prétendants continuèrent encore : chaque jour apportait à Victoria de nouveaux messages, accompagnés de présents. Pour couper court à cette insistance pénible, la pieuse enfant vint se réfugier à Santa-Maria-Nuova et reçut l'habit dominicain avec de grands sentiments de dévotion. L'année suivante, le 22 novembre 1587, elle fit profession solennelle et abandonna au monastère toutes ses richesses.

Estimée de ses Sœurs pour sa candeur et l'aménité de son caractère, Maria-Victoria se montrait sensible à leurs avances et acceptait volontiers leurs services. Puis, elle se laissa aller peu à peu à son goût prononcé pour la musique, dans le but de satisfaire une secrète vanité. Malgré ces légers écarts, elle n'abandonnait point ses pratiques pieuses ; aussi, le divin Maître, eu égard à cette fidélité, l'arrêta sur la pente glissante où elle s'était engagée. Revenue, sous l'inspiration de la grâce, à des sentiments plus sérieux, notre Sœur comprit le danger de sa situation présente ; et, sans hésiter davantage, elle rejeta les occasions du péril, laissa de côté la mu-

sique, quitta les visites prolongées au parloir et renonça aux petites douceurs qu'elle avait recherchées jusqu'alors dans le monastère. Maintenant, amie de la cellule, elle consacrait chaque jour plusieurs heures à l'oraison. D'une charité compatissante, elle venait en aide, selon son pouvoir, aux nécessités de ses compagnes, tandis qu'elle s'imposait à elle-même une vie extrêmement pauvre et pénitente. Une de ses pratiques favorites était de réciter, le soir avant de se coucher, les Psaumes de la pénitence, les bras en croix. Cet exercice devait lui causer une fatigue d'autant plus sensible, qu'elle y consacrait un temps considérable et qu'elle était estropiée d'une épaule. A la santé délicate de la V. Sœur, il eût fallu de grands ménagements : Maria-Victoria se les refusait, à la profonde édification de ses compagnes. Sa mort, arrivée l'an 1622, fut douce et paisible comme celle des Saints. (Mém. de Bologne : *Breve descrittione*, p. 39.)

1622 — Au même monastère de Bologne, la V. Mère FRANCISCA FANTUZZI.

Cette religieuse, d'une bonté admirable, avait fait de l'église conventuelle sa demeure ordinaire ; jamais on ne la vit manquer à l'assistance chorale, soit le jour, soit la nuit, à moins que quelque office de charité ne la retint près d'une Sœur malade, ou qu'elle-même ne fût clouée sur le lit par une infirmité. Même en ce dernier cas, elle attendait à l'extrémité pour renoncer d'aller prier avec ses Sœurs. Quant elle se sentit atteinte du mal qui devait l'emporter, elle trouva encore assez d'énergie pour assister aux Matines avant de regagner sa couche. Il n'était pas de dévotions particulières que la servante de Dieu n'embrassât avec ardeur. Par sa charité, son humilité, son esprit d'observance, elle égalait, si même elle ne surpassait, les plus ferventes de ses compagnes.

Austère pour elle-même, la V. Mère affligeait son corps par de rudes disciplines et des fatigues qui compensaient les travaux auxquels sa complexion délicate ne lui permettait pas de se livrer. Ses parents avaient versé au monastère une somme d'argent qui aurait permis d'appeler à son aide et de rémunérer une servante. Néanmoins, la vertueuse Mère s'imposait la charge de balayer les dortoirs, le réfectoire et les autres lieux réguliers, au risque d'en être tout épuisée. Aucune de ses compagnes ne lui demandait un service qu'elle ne rendit du meilleur cœur. Pour toutes elle était affable, courtoise, et en même temps d'une gravité si simple que les Sœurs avaient pour elle beaucoup de respect et d'affection. Elles l'élurent Prieure à deux reprises, et, durant ses charges, la Mère Francesca montra un très grand zèle pour l'observance. Quand le silence était sonné, on la voyait faire le tour du monastère pour s'assurer si l'on gardait fidèlement les prescriptions de la règle, et lorsqu'une Sœur était prise en défaut, la vigilante Prieure la reprenait avec une force qui, cependant, n'excluait pas la bonté.

Avant de mourir, elle reçut avec piété tous les secours de la religion et elle rendit sa belle âme à Dieu quelques heures après la V. Sœur Victoria, l'une de ses compagnes intimes, qu'elle avait initiée à ses pratiques de dévotion et de charité. (Mém. de Bologne : *Breve descrittione*, p. 42.)

1683 — Au monastère de Sainte-Praxède d'Avignon, décéda, âgée de quatre-vingt-trois ans, la V. Mère DOMINIQUE DU SAINT-SACREMENT, de la noble famille de Courtin; à Aix, en Provence.

Elle avait une très grande dévotion pour l'adorable Eucharistie et communiait tous les jours. Un des motifs de cette dévotion, c'est qu'elle était née et avait été baptisée un jeudi, jour spécialement consacré dans la semaine au Très Saint Sacrement. Elle s'était convertie tout à Dieu, après avoir été fort attachée au monde, un autre jeudi; était entrée en Religion et devenue professe, encore un jeudi. Dieu lui fit la grâce de mourir un jeudi, de sept à huit heures du soir, heure à laquelle Notre-Seigneur institua le mystère de l'autel. — *Nécrologe de Sainte-Praxède*. — Voir R. P. Rousset, O. P. *Le Monastère de Sainte-Praxède d'Avignon*, à l'Appendice.





X DÉCEMBRE

*Le V. Père SÉBASTIEN MONTAGNOL,
Martyr du Zucatecas, au Mexique (*)*

(1616)



ET homme de Dieu naquit à Madrid et reçut au saint Baptême le nom de Sébastien. C'était un présage. A l'exemple du généreux chef de la cohorte romaine, lui aussi scellerait de son sang la foi qu'il professait, et son genre de mort rappellerait, comme son nom, le martyr de son glorieux protecteur et patron.

Jeune encore, il partit pour le Nouveau-Monde et s'établit à Mexico. C'est là que l'attendait l'appel d'en haut. A la lumière divine, le pieux gentilhomme comprit les dangers auxquels l'exposerait dans le siècle une vie facile et indépendante, et il désira s'assurer le gage d'une félicité sans fin. Laissant donc de côté toute considération humaine, n'écoutant ni la chair, ni le sang, il vint frapper au couvent des Frères Prêcheurs de Mexico et y reçut le saint habit dans les premières années du xvii^e siècle. L'année de probation écoulée, il prononça ses vœux solennels et fut ensuite appliqué aux études. Une fois revêtu du caractère sacerdotal, il ne songea plus qu'à travailler au salut des âmes, par le ministère de la parole sainte, selon le but de sa vocation. Un Chapitre provincial ayant été réuni à Mexico, dans le mois de mai 1616, l'ardent apôtre adressa une requête aux Pères définiteurs, afin d'obtenir son assignation pour le couvent de Zuca-

(*) Lopez : *Hist. gen. de S. Doming.*, P. V, l. III, c. xxii. — Malpé : *Palma fidei*, etc.

tecas. De là il pourrait aisément aller évangéliser les districts du voisinage, et tenter de porter la foi aux Indiens de Chichimeci, montagnards de mœurs féroces et singulièrement corrompues.

Dès son arrivée à Zucatecas, le zélé missionnaire se mit à étudier les divers dialectes, et, pour attirer sur son futur ministère la bénédiction de la Sainte Vierge, obtint du Vicaire de la Province l'autorisation de prêcher le Rosaire aux Espagnols établis sur les plateaux qui avoisinaient la montagne. Entre temps, il poursuivait sans relâche l'étude de l'idiome indien, et, quand il se sentit à peu près sûr de lui-même, il jugea le moment venu de se mettre en campagne. Comme il n'ignorait pas les épreuves qui l'attendaient durant le voyage, et les dangers auxquels l'exposerait son entrée en rapports avec des tribus jalouses de leur indépendance et fort peu soucieuses d'accueillir un étranger, il fit, avant de partir, une bonne confession générale. De Guadiana il écrivit à ses frères en Religion une lettre d'adieux, comme s'il ne dût plus les revoir. Dans une visite à un Père Jésuite, au courant de ses projets, le vaillant missionnaire, apercevant suspendu à la muraille un tableau de saint Sébastien, s'écria : « Mon Père, que je serais heureux de trouver, là-haut où je vais, un martyr semblable à celui de mon céleste patron ! Daigne le Seigneur, qui m'a donné le nom de ce grand saint, m'accorder aussi son genre de mort ! » Cette prière était en même temps une prophétie.

Parvenu au but de son voyage, le serviteur de Dieu eut d'abord certain succès inattendu. Il pouvait glaner au moins quelques épis dans un vaste champ jusqu'alors stérile. Hélas ! ce beau jour n'eut pas de lendemain. L'homme ennemi employa tous ses artifices pour ruiner l'œuvre à peine ébauchée et détourner de la foi chrétienne des peuplades assez disposées à recevoir l'Evangile.

II. — Le marquis de Salinas, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, avait envoyé, peu auparavant, cinq cents familles indiennes de Tlaxcalas sur les frontières du territoire occupé par nos montagnards. Il espérait que ces derniers, mis en contact avec des tribus moins farouches, finiraient par se laisser gagner à des habitudes de civilisation. Le contraire arriva. Aux relations pacifiques succédèrent peu à peu des procédés empreints de défiance, puis l'hostilité ouverte et finalement la rupture complète avec les Européens.

Le principal artisan de cette œuvre de discorde fut un Indien, nommé Misticcio, homme rusé, livré corps et âme au démon, sachant

en imposer à force de sortilèges et de jongleries. Il n'était pas rare de le voir s'élever dans les airs, soutenu par les puissances infernales, et le corps entouré d'un certain éclat. Il en vint à se dire fils de Dieu et à se faire adorer des malheureux Indiens. Un jour qu'il les voyait ramper à ses pieds, il leur interdit en termes exprès de recevoir des chrétiens, surtout des prêtres et des religieux. Puis, ajoutant la menace à la feinte indignation, il osa prédire que, si l'on méprisait ses défenses, la montagne serait agitée de secousses insolites et s'entr'ouvrirait pour engloutir les coupables.

Sans être bien grand, le nombre des baptisés et des catéchumènes commençait néanmoins à s'accroître. Auprès d'eux, la menace de l'imposteur fut à peu près nulle, et leurs relations avec l'homme apostolique continuèrent à être cordiales.

Mais Dieu permit, en punition des crimes de ce peuple, que l'annonce du terrible châtiment, quoique tombée d'une bouche menteuse, se réalisât. Le pays se trouva tout à coup bouleversé par des secousses et des tremblements de terre. A ce signe, les néo-chrétiens, le front encore humide de l'onde régénératrice, s'enfuirent dans leurs cavernes et ne veulent plus entendre parler de Jésus-Christ. En même temps, la tribu entière se soulève, court aux armes et fond sur les Espagnols établis dans le voisinage. Ceux-ci, pris à l'improviste, lâchent pied, et par une fuite précipitée, cherchent à assurer leur salut. Les sauvages, rendus plus furieux, les poursuivent, pillant et massacrant tout devant eux. Habitations, métairies, églises deviennent la proie des flammes. Les forcenés rencontrent la mission des Pères Jésuites située à peu de distance. On fêtait, ce jour-là, l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, et l'église était somptueusement ornée pour la circonstance. Le Saint-Sacrement était exposé, et la statue de Notre-Dame devait être portée en procession sur un riche brancard, couvert de tapis et de fleurs. Les Indiens pénétrèrent dans le saint lieu, s'emparent de l'ostensoir, profanent l'hostie et massacrent les prêtres accourus pour les arrêter. Prenant ensuite le brancard et ses décorations, ils regagnent leur montagne.

Le P. Sébastien n'avait pas eu le temps de se soustraire à leurs recherches. Une fois maîtres de sa personne, ils le dépouillent de son habit religieux, lui lient les mains et le laissent à peu près nu, exposé à la risée publique.

Deux jours après, ces cannibales organisèrent une fête pour célébrer leur facile victoire. Sur les riches tentures du brancard dont ils

s'étaient emparés, ils firent asseoir une fille de mauvaise vie et la portèrent ainsi triomphalement, avec des chants d'allégresse.

Le V. Père, devenu leur prisonnier, les voit venir. N'écoutant que son zèle et bravant la mort qui l'attend, il se traîne vers un tertre, et quand arrive le cortège, il se dresse avec fierté et reproche durement aux sauvages l'abomination de leur conduite. Ces hommes s'arrêtent stupéfaits ; puis, ils tirent leurs flèches et s'apprêtent à frapper. Le P. Sébastien se prosterne pour faire à Dieu le sacrifice de sa vie, et tombe aussitôt, le corps transpercé. C'était le 10 décembre 1616. La dépouille du martyr fut ensuite jetée à la voirie, comme l'avait été jadis celle de son illustre patron. Mais Celui qui a promis à ses invincibles soldats que pas un seul cheveu ne tomberait de leur tête sans sa permission, envoya des chiens sauvages protéger le saint corps contre les bêtes féroces et les oiseaux de proie. Au mois de mars de l'année suivante, don Gaspard d'Albear, chevalier de Saint-Jacques, parcourant la contrée à la tête de deux cents hommes, trouva le vénérable cadavre, entier et sans corruption. A l'entour, faisaient la garde les redoutables molosses qui, à l'approche des Espagnols, se retirèrent et gagnèrent leurs forêts. Quand les soldats se mirent à soulever le corps, un sang frais et vermeil coula des plaies et une odeur des plus suaves s'en exhala. Tout auprès, on trouva le registre de la confrérie du Rosaire et la pagelle des autorisations et pouvoirs accordés par les supérieurs au saint religieux pour l'exercice de ses fonctions. Sa précieuse dépouille fut apportée au district des chrétiens et reçue par eux avec les démonstrations d'un enthousiasme indescriptible. A dater de ce moment, le vénérable martyr fut honoré comme Protecteur de Zucatecas et de toute la région : il fit sentir si visiblement son patronage céleste que, jamais depuis, aucun Indien de la montagne des Chichimeci ne chercha à s'insurger et à tenter la moindre hostilité contre les chrétiens de la plaine.





*L'Illustrissime P. RÉGINALD COOLS,
Evêque de Ruremonde et d'Anvers (*)*

(1615-1706)

NÉ à Anvers, l'an 1615, quand cette ville dépendait encore de la couronne d'Espagne, Réginald eut pour père Abraham Cools, et pour mère Suzanne Van Can, tous deux peu favorisés de la fortune, mais remplis de la crainte de Dieu. La modicité de leurs ressources ne les empêcha pas de faire donner une excellente éducation à leur fils. Celui-ci n'eut rien de plus à cœur que de répondre à leurs sacrifices par son application soutenue, qui lui valut de brillants succès.

Un jour pourtant, on ne sait pourquoi, il quitta brusquement le collège pour s'engager dans l'armée des Pays-Bas. Bientôt, dégoûté du service militaire, il se rendit à Bruxelles, s'y fit recevoir avocat et acquit rapidement une telle réputation d'habileté et de probité, qu'il se vit honoré de la confiance des grands et même des princes. Tout semblait donc lui sourire et un avenir brillant s'ouvrait devant lui. Cependant son cœur n'était point satisfait : dans le tumulte du barreau, comme dans celui des armes, Cools sentait bien qu'il n'était pas où Dieu le voulait. Fidèle enfin à l'appel d'en haut, il vint demander l'habit de saint Dominique aux Pères du couvent de Bruxelles, le 2 février 1645. Il avait 30 ans.

Dès ce moment ses vues et sa conduite se manifestèrent de telle sorte qu'il parut un homme nouveau. Il se rendit recommandable par sa piété, sa doctrine, sa prudence et les rares talents qu'il fit briller dans les divers emplois qu'on lui confia. Maître des novices, professeur, régent des études, directeur et prédicateur, il était apte à tout. Chéri de ses Frères, estimé au dehors, il ne fut redoutable qu'aux sectaires, ennemis jurés de la religion. Incapable de pactiser avec les doctrines mauvaises, il savait se montrer tolérant pour les personnes : souvent ses procédés délicats eurent plus vite raison de l'obstination des adversaires que la force entraînant de sa logique. Ni ses priorats

(1) *Belgium dominicanum*, p. 349. — *Gall. Christ.* t. V. — Touron, v. 727.

de Bruxelles et de Namur, ni des charges plus élevées encore, ne purent entraver l'ardeur de son zèle pour la conversion des hérétiques, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait reçu pour ce ministère un don spécial du Ciel.

Député à la cour de Madrid pour des affaires importantes, le V. Père fit la meilleure impression sur les grands d'Espagne et sur les souverains eux-mêmes. La reine le prit pour confesseur, et le roi lui accorda tout ce qu'il était venu demander, entre autres choses, l'autorisation de fonder un couvent de Frères Prêcheurs à Malines, pour recevoir les religieux expulsés de Bois-le-Duc.

La confiance du monarque alla plus loin. Il chargea le P. Réginald de deux missions considérables : l'une concernait le mariage du roi Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse ; l'autre visait la Paix des Pyrénées, dont notre Dominicain avait le pouvoir de signer, au nom du Roi catholique, les articles préliminaires (1).

A son retour dans les Pays-Bas, Réginald Cools fut nommé Procureur Général de sa Province, près la cour de Bruxelles, ce qui lui permit de mener à bonne fin, non sans avoir surmonté bien des difficultés, la fondation de Malines, dont nous avons parlé. Au Chapitre de Louvain, 1668, le même emploi de Procureur Général lui fut de nouveau confié.

Au milieu du tumulte du monde et de l'embarras des affaires, l'éminent religieux savait conserver le recueillement et le souvenir de la présence de Dieu. Tous ceux qui l'observaient en demeuraient frappés. Le roi Philippe IV, qui depuis vingt-cinq ans l'honorait de son estime, le proposa au choix du Souverain Pontife pour le siège épiscopal de Ruremonde. Innocent XI donna très volontiers son assentiment, et, le 7 janvier 1677, l'élu prenait possession par procureur. Dix jours après, il était sacré à Bruxelles par l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Namur et de Bruges.

II. — Le nouveau prélat fut reçu dans son diocèse avec les plus grandes démonstrations de joie. Son premier soin fut de visiter le peuple confié à sa sollicitude pastorale, et de parer par de sages règlements à tous les maux qu'engendre l'ignorance de la religion. Il enjoignit à tous ses prêtres d'enseigner le catéchisme : prescription qui n'atteignait pas seulement les églises paroissiales des villes ou des

(1) *Gallia Christiana*, V, p. 385.

campagnes, mais s'étendait encore aux chapelles et aux églises des réguliers. Lui-même donna l'exemple et on le vit s'astreindre avec assiduité à catéchiser les enfants et les pauvres.

Ses dispositions à l'égard de son clergé n'étaient pas moins édifiantes. De tous il exigeait la pureté des mœurs, la gravité, la modestie, l'étude. Là encore, on pouvait citer ses propres exemples. Il ne trouvait de plaisir que dans le travail, et quand le succès couronnait ses efforts, il ne manquait point d'en rapporter à Dieu toute la gloire, selon cette parole du Psalmiste qu'il avait prise pour devise : *Non nobis*.

Sa conduite en faveur de ceux de ses diocésains qui se trouvaient sous la domination des Hollandais mérite d'être signalée. Ne pouvant les visiter à son gré, il les soutenait de ses prières et leur faisait parvenir de larges aumônes. Quelquefois même, il se rendait dans leur voisinage, les convoquait à ses instructions et leur administrait le Sacrement de Confirmation. C'est ainsi qu'au rapport d'un témoin oculaire, en moins d'une semaine, il imposa les mains à quinze mille personnes (1).

« Parmi ses éminentes qualités et ses vertus épiscopales, écrit l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* du duché de Gueldres, lequel avait personnellement connu le vertueux prélat, la charité envers les pauvres semblait tenir le premier rang. On ne saurait bien exprimer quelle était la profusion de ses aumônes ; car, sans parler des dons faits en secret, on voyait chaque semaine dans la cour de son palais une foule de pauvres, auxquels il adressait une instruction familière, suivie d'une distribution de pain, de viande, de bouillon, selon les besoins de chacun. Ses libéralités épuisaient tous ses revenus : maintes fois l'économe, pris au dépourvu, se voyait contraint de cacher à l'évêque même l'argent qu'il jugeait nécessaire de réserver pour sa table et l'entretien des serviteurs. Rien de plus affable que l'abord de ce prélat, habitué à donner audience à quiconque se présentait. Il accordait avec bonté tout ce qu'il ne pouvait consciencieusement refuser, et ne renvoyait jamais aucune personne sans lui avoir adressé quelques paroles d'édification.

« Non content de veiller sur tous les besoins spirituels ou temporels de son Eglise, il avait également à cœur les intérêts de la patrie et de tout le pays, presque ruiné depuis longtemps par les énormes impôts

(1) *Gallia Christiana*, V, p. 386.

que levaient les officiers du souverain. Ce fut principalement pour cette raison qu'il entreprit un nouveau voyage en Espagne, l'an 1687, sous le règne de Charles II. Il obtint du prince tout ce qu'il sollicita, et quand il quitta la cour, le roi lui conféra le titre de Primat du duché de Gueldres.

« A peine revenu, l'évêque de Ruremonde s'appliqua avec une nouvelle ardeur à la conversion des hérétiques. Il en ramena un grand nombre dans le sein de l'Eglise : le duc de Holstein, entre autres, abjura l'hérésie et fit profession de la foi catholique entre ses mains.

« La prudence et la présence d'esprit du pieux prélat paraissaient dans toutes les occasions où il avait à parler. Juste et précis dans ses réponses, il s'adressait à chacun selon sa portée et à tous il donnait les conseils qui leur convenaient. Il aurait voulu que son clergé n'oublât jamais cette parole de l'Evangile : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît* (1). Sa conduite était une preuve du grand cas qu'il faisait de cette maxime. Lorsqu'il s'entretenait de choses spirituelles avec ses amis, il y mettait tant d'onction que lui-même et ses interlocuteurs ne pouvaient retenir leurs larmes. A sa table, toujours frugale, il faisait faire une lecture édifiante, et sa conversation, quoique habituellement sérieuse, n'excluait pas une honnête gaieté. Ses meubles et sa vaisselle étaient d'un prix modique, simples et convenables. De très haute taille, le regard vif et néanmoins doux, il inspirait le respect : la sincérité et la candeur de son âme se reflétaient sur ses traits » (2).

Pendant son épiscopat de Ruremonde, Réginald Cools favorisa l'établissement des Carmélites et rouvrit le Séminaire, abandonné depuis quarante ans, et presque ruiné par le malheur des guerres ou l'incurie de ceux qui en avaient la charge. Il consacra à cette œuvre des sommes considérables et choisit lui-même les premiers professeurs dans l'Ordre de saint Dominique, afin que la doctrine de l'Ange de l'école fût enseignée à son jeune clergé. Il voulut que, dans la suite, le droit de nommer les professeurs fût dévolu au Provincial des Flandres. Le Pape Benoît XIII confirma plus tard toutes ces dispositions par un Bref daté du 1^{er} septembre 1729.

(1) Matth. vi, 33.

(2) *Gallia Christ.* loc. cit.

III. — A la mort de l'évêque d'Anvers — 19 mai 1699 — le roi d'Espagne supplia le Pape Innocent XII de transférer à ce siège l'évêque de Ruremonde. En recevant cette nouvelle, le vénérable prélat, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, répondit avec un soupir : « Fallait-il donc transplanter ce vieil arbre, accoutumé depuis tant d'années au sol de Ruremonde ! Mais, si telle est la volonté de Dieu, qu'il en soit ainsi. Dans cet évêché, j'aurai plus de revenus, je pourrai faire plus d'aumônes : les pauvres y gagneront. »

L'on vit, en effet, un très grand nombre d'indigents s'expatrier : « Notre bon Père n'est plus avec nous, disaient-ils, à nous de le suivre. »

Reginald Cools fit son entrée à Anvers le 12 juin 1700. La ville entière se porta à sa rencontre. La modestie du serviteur de Dieu releva surtout l'éclat de cette pompe. La crosse qu'il tenait en main n'était, on le savait, que de bois doré, car son amour des pauvres ne lui avait jamais permis d'avoir rien de précieux à son usage. Au sortir de la cathédrale, il se rendit à pied à la rue des Pèlerins où se trouvait sa maison natale. Il visita cette demeure, sans rougir de la condition pauvre de ceux qui lui avaient donné le jour, et distribua des aumônes, avec ses bénédictions, à tous les indigents du quartier.

La vie du saint évêque, à Anvers, pendant les six années qu'il y passa, fut celle que nous avons admirée à Ruremonde, sans que son grand âge mît obstacle à un zèle toujours agissant. Toutefois sa vigilance dut être plus continuelle, à raison des malheurs survenus par suite de la mort prématurée du roi catholique Charles II et de la guerre qui troubla l'Europe pour la succession de ce prince.

La consolation du charitable pasteur durant ces jours d'épreuve, fut de pouvoir accueillir, dans sa ville épiscopale, tous ceux qui fuyaient devant la soldatesque d'Anglais, de Hollandais, d'Allemands luthériens, qui inondaient le pays. Pour tous les malheureux, il se montra un père : il les nourrissait, les instruisait, sans jamais se lasser.

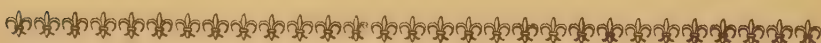
En résumé, l'on peut dire avec l'auteur de *Gallia Christiana*, que l'illustre prélat « parut orné de toutes les vertus que le grand Apôtre recommandait à ses disciples Timothée et Tite. Jusqu'à l'extrême vieillesse, il prêcha la parole sainte, se fit tout à tous, et ne vécut que pour son Dieu, ses chères ouailles, son prince et sa patrie » (1).

Malgré ses libéralités excessives, il trouva moyen de fonder une

(1) Tom. V, 237.

nouvelle chaire de théologie au séminaire d'Anvers, sous la condition expresse qu'on y enseignerait toujours la doctrine de saint Thomas.

Le V. Religieux décéda plein de jours et de mérites, le 10 décembre 1706. Il était dans la quatre-vingt-dixième année de son âge et la trentième de son épiscopat. François van Huyssen, docteur de l'Ordre de Saint-Dominique, prononça l'oraison funèbre du saint évêque. Mais son plus bel éloge fut fait par les larmes des pauvres et la voix de tout le peuple. Son testament commençait par ces paroles dignes d'un véritable Pasteur des âmes : « Mon Dieu, je ne désire pas vivre un seul moment, sinon pour que, par moi, les hommes vous connaissent et vous aiment : notamment mes ouailles, que vous m'avez confiées, malgré mon indignité, *tirant le pauvre du fumier pour le placer avec les princes de votre peuple* (1).



LE MÊME JOUR

1296 — A Gand, le B. JEAN LAMMENS, ou l'AGNEAU, troisième Prieur du couvent de cette ville.

Le P. Choquet le présente comme un homme orné de toutes les vertus, d'une piété insigne, d'une innocence de vie admirable, réalisant la signification de son nom.

Jean Lammens se distingua encore par la promptitude de son obéissance et l'ardeur de son zèle pour le salut des âmes. Il plut à Dieu de le récompenser, de son vivant, par des miracles nombreux, bien que l'antiquité dominicaine n'ait pas pris soin de les préciser. On connaît du moins le suivant, qui eut un plus grand éclat et se voyait reproduit en diverses fresques, détruites malheureusement par le vandalisme calviniste du XVI^e siècle.

Ses supérieurs l'avaient chargé d'aller prêcher dans une bourgade appelée Elsdyck, en Zélande, où chaque année se faisait une procession très solennelle en l'honneur d'une Croix vénérée dans toute la région. Or, il y avait un bras de mer à franchir et les flots étaient soulevés par une horrible tempête. Aucun matelot ne voulait passer le vénérable Père. Voyant tout chemin fermé, et désirant accomplir sa mission apostolique, le saint homme mit

(1) Ps. CXII, 7 et 8

toute sa confiance en Celui auquel obéissent les vents et la mer. Il étendit sa chape sur les eaux, se munit du signe de la croix, et s'avancant, avec son compagnon, sur l'esquif improvisé, traversa sans obstacle.

Pendant ce temps, le pasteur de la paroisse où il allait et le sacristain de l'église étaient occupés à orner le lieu saint pour la solennité. Une voix d'en haut se fait entendre : « Voici votre prédicateur qui vient, rendez honneur à celui que Dieu glorifie ! » On sonne les cloches, le peuple s'assemble, on va processionnellement au devant des Frères et on les conduit en grande pompe à la Croix miraculeuse.

Cette scène tout entière se voyait peinte sur les murailles de l'édifice jusqu'à la dévastation de 1572.

Un autre miracle permanent pouvait être constaté encore, l'an 1618, époque où le P. Choquet fit imprimer son ouvrage *Les Saints dominicains de Belgique*. Malgré les neiges de l'hiver et la pousse du gazon au printemps, l'endroit où le vénérable religieux avait prêché, au cours de la procession, endroit désigné par les habitants sous le nom de *Den Coninsganck* ou *Cruyrganck* — Chemin du Roi ou Chemin de la Croix — retenait l'empreinte de ses pieds. Vers 1590, un sectaire, voulant la faire disparaître, tenta de remuer la terre avec la houe. A l'instant ses bras se raidirent, et il éprouva de très vives souffrances. L'impie continuant à blasphémer, la paralysie envahit ses jambes et l'empêcha de marcher. Malgré les signes si évidents du châtement céleste, le malheureux s'endurcit dans l'impénitence, tant les méchants ont de peine à s'amender !

Jean Lammens mourut en 1296 et fut inhumé dans le cimetière du couvent de Gand, avec d'autres religieux recommandables eux aussi par leur sainteté, en sorte que ce lieu fut tenu en grande vénération. Environ deux siècles après, la comtesse de Flandre, Marguerite, sœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et de Charles, duc de Bourgogne et de Brabant, désira y dormir son dernier sommeil. Malgré ses titres de bienfaitrice insigne du couvent, la communauté s'y refusa, par respect pour les saints personnages ensevelis dans ce lieu. Mais en 1578, les calvinistes expulsèrent les religieux, violèrent le cloître, mêlèrent les cadavres de leurs coreligionnaires aux cendres des saints hommes de Dieu ; le cimetière du couvent de Gand devint un lieu profane, et la tombe du B. Jean Lammens disparut.

L'image du V. Père se voyait avec l'auréole sur d'anciennes tapisseries des couvents de Lille et de Bruges. Elle se trouvait, mais sans rayons, dans le chœur de Gand, parmi des saints et des bienheureux de l'Ordre de Saint-Dominique, avec l'inscription : *B. Joannes Agnus* — Bienheureux Jean Lammens.

Razzi, Pio, Fontana, Altamura et autres auteurs parlent du serviteur de Dieu avec de grands éloges. Echard le cite parmi les prédicateurs distingués du collège de Saint-Jacques à Paris, en l'année 1273, et lui attribue un

sermon remarquable — *sermo notandus* — prononcé le soir de Noël sur ce texte d'Isaïe *Filius datus est nobis*. (1) Il lui attribue pareillement un « Manuel du chrétien », disparu au milieu des luttes religieuses qui ont ravagé les Pays-Bas. (Echard, Op. cit. I, 449. — Choquet : *Sancti Belgii O. P.*, c. viii.)

1400 — Dans la province de Grèce, le très docte Père MANUEL CALECAS, Grec de nation, qui fleurit à Constantinople vers la fin du xiv^e siècle.

Il était très versé dans la science des Écritures, des saints Canons, des Pères grecs et latins et dans la connaissance de l'histoire des deux Eglises. De la sorte il comprit aisément que le schisme dans lequel il avait reçu le jour était opposé à toutes les lois ecclésiastiques aussi bien qu'à la saine théologie. Il s'en expliqua souvent en public et en particulier, ce qui déplut tellement aux Grecs, qu'ils le chargèrent d'injures et le chassèrent de leur Église. Il se retira au faubourg de Péra et demanda à être admis dans le couvent des Frères Prêcheurs. Cette faveur lui fut accordée avec d'autant plus de satisfaction de la part de ces religieux, qu'ils connaissaient son zèle pour la foi et son attachement à l'Eglise romaine. Alors, animé plus que jamais pour la conversion de ses anciens coreligionnaires, il écrivit contre leurs erreurs, répondit à toutes leurs difficultés, et démontra jusqu'à l'évidence que l'Eglise latine était la seule Eglise, hors de laquelle il ne peut y avoir de salut; et il le fit avec tant de charité et de douceur, qu'il est aisé de voir qu'il cherchait uniquement le bien spirituel de ses compatriotes.

On ne sait pas au juste combien d'années il a vécu. Vraisemblablement ce grand homme n'a point dépassé de beaucoup l'an 1400 et est mort avant le Concile de Pise tenu en 1409. Nous en pouvons juger par ses ouvrages.

Le premier est un grand traité, divisé en quatre livres, contre les erreurs des Grecs. Cet ouvrage fut apporté manuscrit à Martin V, par Antoine Massani, de l'Ordre des Mineurs, que ce Pape avait envoyé à Emmanuel, empereur d'Orient, et à Jean, son fils, qui lui succéda en 1422. Ambroise, abbé des Camaldules, le traduisit en latin par ordre du Souverain Pontife. Les savants de ce temps-là, entre autres Gerson, en prirent des copies pour s'en servir aux Conciles de Bâle et de Florence contre les Grecs qui devaient s'y trouver. La copie de Gerson était conservée jadis dans la bibliothèque du collège de Navarre. Ambroise, traducteur de l'ouvrage, s'exprime ainsi dans l'épître dédicatoire au Pape Martin : « J'ai obéi à vos ordres, Très Saint Père, et traduit avec le plus d'exactitude possible l'ouvrage de Manuel Calecas, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, contre les Grecs, que maître Antoine Massani a apporté de Constantinople à Votre Sainteté. »

Jean de Turrecremata, qui possédait aussi un exemplaire, déclare posi-

(1) *Script. O. P.* I, 268.

tivement que l'auteur était Dominicain. « Calecas, dit-il, était Grec et homme d'une profonde sagesse, Frère de l'Ordre des Prêcheurs... » Il est donc constant par ces deux témoignages, que Manuel Calecas appartenait à notre Ordre.

Voyons maintenant dans quel temps il vivait.

A la fin de son quatrième livre, *Hist. de duobus Romanis Pontificibus*, il parle ainsi : « Ceux qui se plaisent dans la division nous objectent qu'il y a maintenant sur le siège de Rome deux Pontifes, ayant chacun leurs partisans. »

Il faut bien remarquer ces paroles. Il y avait donc, lorsqu'il écrivait, deux Papes dans l'Eglise de Rome. Or, cela ne peut s'entendre du temps du Concile de Bâle, où Félix V fut opposé à Eugène IV, puisque comme nous avons dit ci-dessus, l'ouvrage fut apporté de Constantinople vers l'an 1422 par Antoine Massani. On ne peut non plus entendre ces paroles du schisme qui suivit le concile de Pise en 1409; car alors il n'y avait pas seulement deux Papes en Occident, on en comptait trois; et les Grecs dont parlait Calecas ne se seraient pas contentés de lui objecter deux Pontifes, mais bien trois sur le même siège. Reste à conclure que ces paroles se rapportent au temps écoulé depuis 1378 jusqu'à 1409, où il y a eu effectivement deux Papes dans l'Eglise d'Occident, l'un reconnu par les Italiens, les Allemands, les Polonais, les Anglais, les Portugais, etc.; l'autre résidant à Avignon, reconnu par les Français, les Aragonais, les Espagnols, les Ecossais et plusieurs Napolitains. Le traité de Calecas fut donc écrit vers l'an 1390. Il se trouvait en grec à la Bibliothèque royale et au collège des Jésuites, comme l'a fait remarquer le P. Labbe. Pierre Stevard, chanoine de Liège, le fit imprimer en latin, à Liège, d'après un manuscrit appartenant au duc de Bavière, mais sans nom d'auteur. Enfin, il a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères* imprimée à Cologne et à Lyon.

Un second ouvrage de Calecas a pour titre : *De l'Essence et de l'Opération*. Il est dirigé contre Grégoire Palamas, évêque de Thessalonique, et ses disciples, c'est-à-dire contre les erreurs des moines du mont Athos, anciens Quiétistes, prétendant avoir poussé la perfection de l'oraison jusqu'à voir des yeux du corps une lumière qui était Dieu même ou la nature divine.

On trouvera dans Echard, la nomenclature des autres ouvrages sortis de la plume du savant et zélé Dominicain, Manuel Calecas. — (Echard : *Script. O. P.*, I, 718.)

1548 — « Le 10 décembre mourut au couvent de Pistoie, Fr. JULIEN MAZZEI, Florentin, profès de Saint-Marc. Ce ne fut pas un grand littérateur, mais un excellent religieux, très dévot serviteur de Dieu, prudent, zélé, rempli de beaucoup d'autres vertus. Il gouverna la Province Romaine, fut Prieur en divers couvents, confesseur de religieuses et Maître des

novices. Etant assigné à Pistoie, il y tomba mortellement malade et y reçut tous les sacrements. Puis, s'étant relevé, il fut pris d'un catarrhe qui le suffoqua, la cinquante-sixième année de sa profession religieuse. »

Ainsi s'exprime Bottoni, son contemporain.

Le P. Thomas Masetti complète ces notices biographiques par les renseignements suivants.

Julien Mazzei appartenait à une très honorable famille de Florence, et naquit dans cette ville, l'an 1476. Attiré par la vie austère qu'on menait au couvent de Saint-Marc, il demanda la faveur d'y entrer et reçut le saint habit des mains du V. Père Jérôme Savonarole, le 23 juin 1492. Il avait seize ans. Ses études terminées, il fut exercé dans les charges conventuelles, et gouverna successivement les maisons de Lucques, Bibbiena, Pise, la Quercia et autres, laissant partout la réputation d'un supérieur prudent et pieux. C'est pourquoi la Province Romaine se plaça sous sa conduite, à la satisfaction universelle — 29 avril 1536. A sa sortie de charge, on lui confia l'éducation des Novices de Florence et il résida à Fiesole, donnant à tous l'exemple des bonnes œuvres. Il était plus que septuagénaire, quand il mourut à Pistoie, où il était alors fixé. — (Masetti : *Monumenta et Antiquitates*, II, 43.)

1608. — A Avignon, le V. Père ETIENNE LE MAIRE, zélé restaurateur de la vie régulière, et Inquisiteur d'Avignon.

Il était profès du couvent de Marseille, alors uni à ceux d'Avignon, d'Arles, de Toulouse et autres, qui composaient la Congrégation dite Réformée de France, érigée en Province, l'an 1569, sous le nom d'Occitanie. Après que ce V. Père y eut donné de grands exemples de vertu et des marques éclatantes de son érudition, il fut élu Provincial au Chapitre d'Arles de l'année 1597, par une disposition toute particulière de Dieu, qui voulait se servir de ce Religieux pour rétablir l'observance la plus parfaite dans notre couvent de Toulouse et dans plusieurs autres du Languedoc. Cette élection fut accueillie avec la plus vive satisfaction par Sébastien Michaëlis, alors retiré à Clermont-Lodève, où il vivait, en compagnie de quelques Frères, qui attendaient, comme lui, l'heure de la Providence. Le nouveau Provincial entra pleinement dans ses vues. Lui aussi désirait réformer la Province, en commençant par Toulouse, centre et chef de tous les autres couvents. Dans ce but, il envoya à son vénérable ami un certain nombre de Pères, dont il connaissait la pureté d'intention, pour reprendre et pour soutenir l'esprit de saint Dominique.

Ce sage Supérieur, arrivé à Toulouse pour la visite conventuelle, institua Sous-Prieur le P. Gratien Siméon (1), appela de Clermont-Lodève quelques

(1) Cf. *Année Dominicaine*, IX, 664.

bons religieux et prépara ainsi les éléments d'une élection sérieuse pour le priorat devenu vacant. Le choix des vocaux se porta sur le Père Michaëlis, qui prêchait alors à Montpellier. Avant même que l'élu entrât en charge, le Père Le Maire commença, le jour de Pâques de l'année 1599, à faire observer l'abstinence et les points principaux de la vie régulière. Il agit de la sorte au couvent d'Albi, où fut installé, dans le même temps, le Père Claude Dubel, précédemment Prieur des fervents religieux de Clermont-Lodève.

A la mort du R^{me} Père Hippolyte de Beccaria, Etienne Le Maire devint de droit Vicaire général de tout l'Ordre, jusqu'au jour où un Bref Pontifical transféra à Rome le Chapitre fixé primitivement à Toulouse. Le Provincial de la Province Romaine lui succéda alors dans la charge de Vicaire général. Le Père Le Maire se rendit au Chapitre en qualité de Provincial d'Occitanie, et Dieu montra par la protection singulière dont il couvrit cet excellent Supérieur pendant le voyage, combien il agréait son zèle pour le rétablissement de l'observance. A peine, en effet, avait-il quitté le port de Marseille, qu'une furieuse tempête éclata : de deux vaisseaux partis ensemble, le meilleur fut perdu et notre V. Provincial ne dut son salut qu'à son recours plein de confiance à Notre Dame du Rosaire. On vit même cette divine Consolatrice des affligés apparaître, recueillir sous forme de roses les *Ave* qui tombaient des lèvres de son serviteur, et commander à l'orage de cesser, aussitôt qu'il eut achevé la récitation de sa prière.

Clément VIII, par estime pour le mérite et la vertu de l'homme de Dieu, ne put souffrir qu'il lui baisât les pieds ; le relevant affectueusement, il lui dit qu'il croyait voir en sa personne un autre saint Dominique, et trouvait même sur son visage une ressemblance avec le saint Patriarche, dont il conservait le portrait dans sa chambre. Il le nomma Inquisiteur général d'Avignon, au lieu et place du Père Louis de Vervins, devenu archevêque de Narbonne. Ses Bulles d'institution sont datées du 28 juin de l'année 1601. Etienne Le Maire vint prendre possession de cette charge et l'exerça avec toute la vigilance que le Saint-Père pouvait attendre de sa grande foi et de sa profonde érudition. Il mourut de la mort des justes vers l'an 1608. — (P. Jac. Archimbaud : *Cong. Occit. historia.*)

1625 — Dans les dernières années du xvi^e siècle et les premières du xvii^e, fleurit, honoré de l'estime universelle des religieux de la Province Romaine, le V. Père NICOLAS SERMARTELLI, appelé par le Nécrologe dominicain de Florence : *Vir undequaque perfectus, ut omnis laudatio ejus meritis impar sit* : « Homme parfait de toute manière, dont tout éloge reste inférieur à ses mérites ».

Il naquit à Florence d'une famille noble, et, dès l'enfance, s'accoutuma, soit d'après l'exemple de ses parents, soit de sa propre inclination, à une vie sévère et laborieuse. Agé de seize ans, méprisant les jouissances du siècle,

il prit les livrées dominicaines au couvent de Santa-Maria-Novella, l'an 1557.— Appliqué ensuite aux études, il y fit des progrès non médiocres, grâce non seulement à son génie personnel, mais encore à un travail opiniâtre de jour et de nuit. Aussi, le Chapitre général de 1589 l'institua Maître des étudiants au couvent de Pérouse. Il était régent de ce *Studium* l'an 1600, et alla ensuite diriger le collège de Saint-Thomas, à Rome. La renommée de sa science déterminait le Pape Clément VIII à le choisir comme examinateur des sujets proposés pour l'épiscopat. Entre temps, il fit des cours publics dans sa cité natale et fut théologien de l'archevêque de Florence. L'enseignement de l'école ne l'empêcha pas d'annoncer la parole de Dieu dans les chaires sacrées. Nous savons qu'il ne refusa point ce ministère, chaque fois que l'occasion s'en présenta, et il expliqua les saintes Ecritures avec succès dans notre église de Santa-Maria-Novella.

A la science, Nicolas Sermartelli joignit une grande intégrité de vie. Le Nécrologe déjà cité dit encore : « Il avait sans cesse devant les yeux le culte divin, l'observance régulière, la crainte de Dieu et l'amour du prochain. » Le V. Père ne s'absentait jamais de l'office choral ; il pratiquait très fidèlement les jeûnes et les autres prescriptions de nos lois, et se montrait ainsi vrai serviteur de Dieu en parole, en œuvre et en exemple. (1) Il manifesta pareillement un rare talent d'administration, et dirigea tour à tour les couvents de Lucques, Sainte-Marie-sur-Minerve, Florence — deux fois, — Fiesole et Prato. Il fut élu Provincial « du consentement presque unanime de l'assemblée capitulaire, et, à deux reprises, il remplit ses fonctions avec tant de prudence que les Pères de sa Province eussent voulu lui confirmer sa charge plutôt que de la voir finir » (2).

Il gouvernait la Province Romaine pour la seconde fois, l'an 1614, quand s'effondra notre église de Pérouse ; c'est pourquoi il transféra le *Studium*, qui était en pleine vigueur dans cette ville, au couvent de Notre-Dame de la Quercia. Malgré une santé toujours chancelante, le P. Sermartelli parvint à une heureuse vieillesse. Il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise, le 10 décembre 1625, et laissa après lui un très vif regret de sa perte. — (Masetti : *Monumenta*, II, p. 124.)

1642 — A Toulouse, le V. Père GABRIEL RANQUET, un des grands promoteurs de la réforme du P. Sébastien Michaëlis.

Né au Puy-en-Velay, il embrassa dans un âge encore tendre l'Ordre de Saint-Dominique, et fit profession entre les mains du vénérable restaurateur de la discipline régulière, le 5 avril 1602.

Intelligence d'élite, Gabriel Ranquet fut chargé de prononcer le discours

(1) *Necrol. cit.*

(2) *Ibid.*

latin au Chapitre provincial d'Albi, tenu, la même année, à la Pentecôte, pour donner un successeur au P. Etienne Le Maire. Toutefois, d'un caractère difficile et fâcheux, il eut, au début de sa carrière religieuse, à se faire beaucoup de violence, et réussit à se vaincre, grâce en partie à la direction patiente et éclairée du P. Girardel, qui pressentait dans le jeune profès un futur religieux de grande vertu (1). Le P. Michaëlis lui-même n'en jugeait pas autrement. Il l'eut bientôt en très haute estime et se plaisait à répéter que les deux colonnes les plus solides de sa Congrégation étaient le P. Girardel et le P. Ranquet.

En effet, Gabriel Ranquet déploya toujours le plus grand zèle pour l'affermissement de la discipline et de la stricte observance. Honoré de la confiance de ses frères, il fut trois fois Prieur de Toulouse. Il le fut aussi à Béziers, à Bordeaux, à Saint-Maximin et au couvent de l'Annonciation, à Paris. Par ses soins le couvent de Bordeaux fut détaché de la Province Occitaine pour être incorporé à la Congrégation réformée. Lui-même gouverna la Congrégation durant six ans, d'abord de 1623 à 1626, ensuite de 1632 à 1635.

Il mourut, plein de mérites, à Toulouse, le 10 décembre 1642. — (Arch. génér. : *Prædicatorium Burdigalen.*)

1658. — PIERRE RANQUET, frère du précédent, était, lui aussi, religieux de Saint-Dominique et homme de grande vertu. Il fit profession à Toulouse, le 6 juin 1609.

Une preuve de l'estime qu'on faisait de ses qualités, c'est l'empressement avec lequel on l'appelait aux postes les plus considérables, sans même attendre la fin de ses charges, et toujours par voie d'élection. C'est ainsi qu'en 1632, il dut quitter Toulouse, où il était Prieur depuis une année seulement, pour venir gouverner au même titre la maison de Saint-Maximin. Avant l'expiration de son triennat à Saint-Maximin, il fut élu, en 1635, Prieur de l'Annonciation, rue Saint-Honoré, à Paris. En 1638, le Chapitre d'Avignon le désigna pour les fonctions de Vicaire général de la Congrégation, et le Maître de l'Ordre, Nicolas Ridolfi, le confirma de son autorité le 31 mai. Pierre Ranquet devint Provincial, l'an 1640, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1658, il fut Inquisiteur de Carcassonne; de la sorte, sa vie religieuse, presque tout entière, se passa dans des emplois importants.

Dans une visite caonique au couvent de Nîmes, soumis à sa juridiction, le V. Père fit de sages ordonnances, dont nous donnons la traduction, afin de montrer l'esprit qui animait les fervents disciples du V. P. Sébastien Michaëlis.

« Fr. Pierre Ranquet, Inquisiteur de la sainte foi, et humble Prieur Provincial de la Province de Toulouse de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

« Voulant pourvoir à l'affermissement de la vie régulière dans ce couvent, nous avons jugé bon de faire ou renouveler les ordonnances suivantes :

(1) Cf. *Année Dominicaine*, février, p. 227.

1. « Nous exhortons tous et chacun des Pères et Frères de ce couvent à assister avec plus d'assiduité et de piété à l'Office divin et à l'oraison mentale, et à garder l'uniformité dans les cérémonies, celles surtout de l'autel, quand le Saint-Sacrement est exposé.

2. « Lorsque le sacristain n'est pas un prêtre, l'hebdomadaire sera tenu, dans sa semaine, de visiter le saint Ciboire, de le purifier et de renouveler les hosties.

3. « Que la très sainte loi du silence soit plus religieusement observée. C'est pourquoi le sacristain devra donner un signal pour le silence après l'heure de récréation, et le soir après les Suffrages.

4. « Que les prescriptions relatives au dépôt soient exactement observées, sans que personne, même le syndic (procureur), ne puisse dépenser de l'argent qui n'ait été auparavant reçu et consigné dans le dépôt.

5. « Qu'on mette plus de diligence à instruire des préceptes de la foi chrétienne les domestiques de service, et que pour cet office quelque Frère soit député par le supérieur.

6. « On gardera l'uniformité dans le vêtement, soit pour la matière, soit pour la forme.

7. « Autant que faire se peut, tous veilleront à s'entourer d'une mutuelle affection en Jésus-Christ et à se prévenir d'un honneur réciproque. Si quelqu'un est surpris à semer la discorde parmi ses frères, surtout en rapportant des paroles moins favorables dites par un supérieur ou par un autre Frère, qu'il soit puni indispensablement de la peine de la faute grave ; et si quelqu'un en blesse un autre d'une injure même légère, qu'il soit aussi repris sévèrement par le supérieur.

« Telles sont les ordonnances que nous avons cru devoir faire, à la visite actuelle de ce couvent. Nous prescrivons qu'on en donne lecture le premier lundi de chaque mois, ainsi que des ordonnances de notre dernier Chapitre Provincial d'Avignon.

« En foi de quoi... 22 mars 1642.

« Fr. Pierre Ranquet, Provincial..
comme plus haut » (1).

— (Albanès : *Le couvent royal de Saint-Maximin*, p. 310.)

1580 — Au monastère de Santa-Maria-Nuova, à Bologne, la V. Sœur DORALICE ORSI.

Sa famille, très avantageusement connue à Bologne par le rang qu'elle occupait dans cette ville, et non moins recommandable par les vertus qui la

(1) *Archives départem. du Gard*, H. 349.

Le texte latin qui est entre nos mains a été copié sur l'original par le R. P. Xavier Faucher, O. P., auquel nous sommes redevables déjà de documents précieux pour la composition de notre *Année Dominicaine*.

distinguaient, lui assura l'insigne bienfait d'une éducation foncièrement chrétienne. L'appel de la grâce couronna les efforts des parents. Préparés au sacrifice, ils n'hésitèrent pas : sous leur conduite, l'enfant privilégiée vint toute joyeuse, dans l'éclat et le parfum de ses jeunes années, se consacrer au service divin dans le pieux monastère de Santa-Maria-Nuova. Elle y apparut comme une règle vivante et un exemplaire parfait des vertus de son état. D'une humilité sincère, se regardant comme la dernière de toutes, fort éloignée de se prévaloir de la fortune qu'elle avait laissée dans le siècle, on la vit s'employer avec une application soutenue aux œuvres manuelles les plus pénibles, comme aux offices les plus vils de la maison. Sœur Doralice prisait grandement le saint exercice de l'oraison : elle y consacrait plusieurs heures du jour et de la nuit et n'en sortait jamais que baignée de larmes. On reconnaissait sans peine à la trace de ses pleurs les endroits où elle venait s'agenouiller pour vaquer à la prière. Dieu récompensa sa fidélité par une profusion de grâces inouïe. Maintes fois on la trouvait abîmée dans l'extase, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle. Il fallait alors la secouer fortement pour la rappeler à ses sens. C'est ce qui arriva un jour à l'une de ses compagnes, qui réclamait d'elle un service. Voyant que Sœur Doralice ne répondait à aucun de ses appels, elle la tira brusquement à plusieurs reprises par sa tunique. « Dieu vous le pardonne, dit la sainte religieuse, en revenant de son ravissement, vous m'avez fait une peine bien sensible. » Puis, comprenant qu'on avait besoin d'elle à la communauté, elle se leva sur-le-champ, quitta son oraison et courut à l'endroit où l'appelaient l'obéissance.

Le divin Maître prenait plaisir à montrer à cette âme d'élite combien il agréait la prévenance de ses hommages et les délicates attentions de son amour pour lui. Une nuit, la pieuse vierge, agenouillée devant un grand crucifix, sanctifiait sa veille par la lecture des Psaumes ayant trait à la Passion. Tout à coup, son flambeau vint à s'éteindre. A l'instant même un rayon de lumière s'échappe du côté du Sauveur en croix, tombe sur le livre et lui permet de continuer à son aise la lecture commencée. En souvenir de ce fait miraculeux, le crucifix reçut dans la suite une place d'honneur à la sacristie.

Le maintien de notre chère Sœur reflétait une si touchante modestie et en même temps une piété si communicative, qu'on ne pouvait l'approcher sans ressentir les effets de sa conversation. On ne la quittait jamais sans emporter cette joie surnaturelle et ce repos de l'âme qui s'épanchent du cœur et des lèvres des saints.

Peu de jours avant sa mort, Sœur Doralice reçut d'une façon fort extraordinaire l'annonce de sa fin prochaine. Assise au réfectoire avec ses compagnes, elle écoutait attentivement la lecture, quand un coup violent, frappé sur la table par une main invisible, glaça d'effroi la communauté entière.

Mais celle que le phénomène visait en saisit tout de suite le sens, et dès qu'il fut loisible de parler : « Rassurez-vous, Sœurs bien-aimées, dit-elle, le coup que vous avez entendu n'est pour aucune d'entre vous ; moi seule suis en cause, avant peu je vous quitterai. »

Effectivement, un mal de côté très douloureux l'ayant saisie, elle se disposa aussitôt à son dernier passage, et termina, le 10 décembre 1580, son pèlerinage terrestre, dans une paix et une joie proportionnées à ses mérites.

Sœur Doralice Orsi fut déposée dans le caveau funéraire de la communauté. Longtemps après, ce sépulcre ayant été ouvert pour recevoir la dépouille mortelle d'une autre Sœur, on retrouva le corps de notre vierge dans un état de parfaite conservation : quand on voulut le remuer, un jet de sang s'échappa de l'un des bras. Les Sœurs, vivement impressionnées, refermèrent aussitôt la tombe par respect, afin qu'elle ne servît à aucune autre inhumation, et firent creuser un nouveau caveau, devant l'autel de la Sainte Vierge, au chevet de leur église, pour la sépulture des autres religieuses. — (*Breve descrittione del mon. di Santa Maria Nuova, 1645.*)

1712 — Au monastère de Sainte-Praxède d'Avignon, la V. Mère MARIE MADELEINE DE LAURENT, native d'Avignon.

Elle était fort aimée de ses parents, et de complexion si délicate que, dans le monde, elle n'avait jamais pu pratiquer le jeûne quadragésimal. Néanmoins, elle résolut d'entrer à Sainte-Praxède, attirée par la vertu des Mères de Ventabren, de Laurent et de Beauchamps, ses parentes. Elle y vécut dans un grand détachement de la famille, un éloignement complet du parloir, et une remarquable application à l'oraison et à la pénitence. La V. Mère mourut âgée de 82 ans, réconfortée par les sacrements de l'Eglise. — (R. P. Rousset : *Le monastère de Sainte-Praxède, Appendice, p. 426.*)





XI DÉCEMBRE

*Le Bienheureux DOMINIQUE SPATAFORA,
Profès du Couvent de Messine(*)*

(1521)



DOMINIQUE Spatafora naquit à Messine, en Sicile, d'une famille originaire de Constantinople.

Cette famille devait son nom à la dignité qui incombait à son chef, à la cour byzantine, de porter l'épée nue devant l'Empereur dans les solennités officielles. Plus tard elle quitta le Bosphore et vint s'établir d'abord à Venise, enfin à Messine, vers l'an 1272. Mais ces déplacements successifs ne lui firent rien perdre de son éclat : toujours elle se maintint riche d'honneurs et de vertus.

Le jeune Dominique comprit, au sein de l'opulence, que tout est vanité, hormis aimer Dieu et le servir, et, dès qu'il fut en âge de quitter le monde, il vint frapper à la porte de notre couvent de Messine, où la régularité était en pleine vigueur. Il y prit le saint habit et, l'année de probation écoulée, prononça ses vœux solennels. A Padoue, où on l'envoya, il se fit remarquer par ses succès dans les lettres et ses progrès non moins rapides dans les voies spirituelles ; ainsi associait-il en perfection ces deux vies d'étude et de piété, si indissolublement unies chez tout Frère Prêcheur digne de ce nom. Son stage achevé, il obtint le grade de docteur et revint dans sa patrie, où ses brillantes qualités jetèrent une vive lumière. Le couvent de Messine n'avait pas de sujet plus recommandable pour la solidité de

(*) Marchese : *S. Diario Domen.* VI, d'après la Vie de Giulio Ranconi, imprimée à Rome en 1667.

la doctrine et le rayonnement des vertus régulières. Le Maître de l'Ordre, Joachim Torriani, connaissant la haute valeur du P. Dominique, le manda auprès de sa personne et le prit pour compagnon. Combien de temps le Bienheureux demeura-t-il à Rome? Nous l'ignorons. Mais la circonstance que nous allons rapporter orienta sa carrière dans une autre direction.

II. — Au territoire de Cerignone, du diocèse de Mont-Feltre, dans la légation d'Urbino, se trouvait une modeste chapelle, dédiée à Notre-Dame-des-Grâces. On y vénérât une antique image de Marie, décorée de ce vocable en raison des innombrables faveurs dont cette image était chaque jour l'instrument. Les habitants de la contrée, vivement désireux de rehausser le culte de la Mère de Dieu et d'assurer à leur chère Madone le bienfait d'un service régulier, songèrent à confier la desserte de la chapelle aux enfants de saint Dominique. Eux-mêmes n'auraient-ils pas à y gagner, et beaucoup, grâce au ministère apostolique exercé par les religieux dans toute la région? Ils le pensaient. C'est pourquoi ils députèrent une ambassade auprès du Maître Général, à Rome. Le R^{mo} P. Torriani, édifié des dispositions de ces braves gens, voulut faire droit à leur demande et chargea de l'affaire notre P. Spatafora, qui partit sans retard pour Monte-Cerignone. Dès son arrivée, le V. Religieux vint se prosterner au pied de la sainte image, et quand il se releva, il se sentit embrasé d'un tel amour pour la Vierge Marie qu'il résolut, sous la bénédiction attachée à l'obéissance, de rester dans ce sanctuaire, en qualité de chapelain de Notre-Dame-des-Grâces.

Quand il eut organisé ses plans, réuni les matériaux, prévu le bilan des dépenses et des ressources, il revint à Rome pour présenter, avec un mémoire motivé, la supplique du Syndic de l'endroit, afin d'obtenir de la Cour romaine le bref de fondation, que lui fit expédier Alexandre VI. Le Maître Général, entrant dans les vues du P. Dominique, consentit à le relever de sa fonction de *Socius*, et lui confia la direction de l'œuvre naissante. Le 19 mars, fête du saint époux de la Vierge-Mère, le P. Spatafora réunit les notables de Cerignone, et ceux-ci ratifièrent entre ses mains la donation de la petite chapelle et de terrains adjacents, par un acte authentique, contresigné du notaire du lieu, Bernard de Philippo de Monte-Tassi.

Aussitôt on mit la main à l'œuvre, et bientôt le modeste oratoire fut remplacé par une église spacieuse. Chacun voulut y contribuer de ses

deniers, non seulement par dévotion pour l'image vénérée, mais encore à cause des grands exemples de sainteté que faisait briller aux yeux de tous l'éminent Religieux, qui allait dépenser sa vie à leur service.

Le troisième dimanche de juillet 1493, eut lieu la consécration solennelle du nouveau temple. Mgr Marc Vigerio de Savone présida la cérémonie.

Cette nouvelle construction et le couvent contigu, l'un et l'autre sous le vocable de Sainte-Marie-des-Grâces, occupaient un emplacement admirablement choisi pour faciliter l'accès aux populations environnantes, à mi-côte de Monte-Cerignone et à égale distance des villages de Monte-Tassi, Monte-Capiolo et autres, échelonnés sur ces ravissantes collines.

Il serait difficile d'imaginer le zèle que déploya le P. Dominique pour le salut et la perfection des âmes, que la douce Madone attirait à ses pieds et confiait à sa direction. Tout son temps était consacré aux fonctions apostoliques, aux exercices de la sainte liturgie et aux études sacrées. Il quittait le chœur pour prendre ses livres, et le confessionnal pour monter en chaire.

D'une vie très austère, il ne se départit jamais de l'observance étroite de ses règles. Il y surajoutait encore ; car tous les vendredis, il jeûnait au pain et à l'eau. Sa parole, appuyée sur une vie si exemplaire, produisit des fruits merveilleux. On le voyait amener à résipiscence, avec une facilité surprenante, les cœurs les plus endurcis, inculquer aux jeunes gens des mœurs pures, les décider enfin à briser les entraves qui les tenaient enchaînés aux vices du siècle, pour embrasser à sa suite la vie parfaite. Un registre d'usage courant atteste qu'il en revêtit lui-même un très grand nombre des livrées de son Ordre.

III. — Telle fut la sainte carrière de ce vaillant fils de saint Dominique. Sa précieuse mort en fut le digne couronnement. Le 11 décembre 1521, le bon vieillard était monté à l'autel et avait satisfait au devoir de l'office choral. Suivant son habitude, il réunit la communauté au chapitre, et dans une allocution, pleine d'un abandon paternel, il adjura ses enfants de s'attacher à leurs règles avec une inviolable fidélité. A tous il demanda ensuite humblement pardon des peines qu'il avait pu leur causer et leur donna sa bénédiction avec son dernier adieu. « Aujourd'hui même, dit-il, je dois quitter cette vallée de larmes et prendre le chemin de la véritable patrie. »

On comprend l'affliction profonde des bons religieux sur le point de perdre un Père vénéré, si tendrement chéri ! « Père, s'écriaient-ils tout en pleurs, comme autrefois les disciples du grand saint Martin, Père, votre récompense est assurée, ayez plutôt pitié de nous que vous laissez orphelins. » Et le saint Prieur de les rappeler à la confiance en Dieu, qui ne saurait manquer de les consoler ! Il les bénit de nouveau, et le soir même, ainsi qu'il l'avait annoncé, il remit paisiblement sa belle âme aux mains de son Créateur.

Cette mort plongea dans le deuil toute la contrée. Le V. Père fut inhumé au côté droit du maître-autel et y resta jusqu'en 1545, c'est-à-dire vingt-quatre ans. Des agrandissements de la chapelle ayant nécessité l'ouverture du tombeau, le corps du B. Dominique Spatafora fut retrouvé dans un état d'intégrité parfaite : le visage était frais et blanc comme au jour de l'inhumation : un parfum pénétrant et d'une suavité incomparable s'en exhalait. Louis Tossini, notaire de l'endroit, prit acte de la merveille et en dressa une attestation officielle, signée de sa main.

Le concours des populations autour de la sainte dépouille fut prodigieux. Il fallut renouveler les habits du défunt, ceux qu'il portait ayant été mis en pièces, pour être gardés comme des reliques. On le remplaça dans le même caveau, et les grâces obtenues sur cette tombe, devenue glorieuse, ne firent qu'accroître la dévotion des fidèles. De nombreux ex-voto et tablettes, appendus à l'entour, témoignaient de la reconnaissance publique.

L'auteur que nous suivons signale, dans leurs détails, dix-huit faveurs insignes, réputées miraculeuses, entre autres la guérison radicale d'un épileptique, sujet à des accès terribles, qui se renouvelaient plusieurs fois la semaine, et d'un hydropique, l'un et l'autre condamnés par les médecins.





*Le V. Père JEAN RUEDA DES ANGES,
Missionnaire au Japon^(*)*

(1624)

J EAN Rueda naquit dans les contrées montagneuses qui enserrent Burgos et prit l'habit religieux au couvent de Saint-Paul de Valladolid, d'où il passa aux Philippines, sous la conduite du saint évêque Diego de Soria, l'an 1603.

A peine débarqué, l'obéissance l'assigna au Japon. A cette époque d'accalmie, l'Ordre de Saint-Dominique possédait sur ces terres lointaines un certain nombre de maisons : les religieux pouvaient donc se livrer aux œuvres d'un ministère actif sans éveiller les soupçons de la malveillance. Notre jeune missionnaire se sentit aussitôt dans son élément ; et pour se rendre moins indigne de la grâce de sa vocation, il résolut de mener une vie tout angélique. Il commença par quitter son nom de famille pour ne plus s'appeler que Jean des Anges.

De si beaux préludes ne devaient point connaître de défection. Jean des Anges resterait toujours fidèle à lui-même.

Mais bientôt, hélas ! au calme succéda une furieuse tourmente : tout allait être dévasté. Jean néanmoins entendit garder son poste, dût-il lui en coûter la vie. Tandis que d'autres de ses confrères se voyaient frappés de bannissement, lui, par une disposition de la Providence, put demeurer au milieu de ses chers chrétiens, soutenant ceux qui chancelaient devant l'épreuve, relevant les faibles que la persécution avait renversés. Labeur hérissé de difficultés et de périls, à un moment où les hommes apostoliques étaient traqués comme des bêtes fauves ! Fortifié par la grâce d'en haut, visiblement béni par la Reine du très saint Rosaire, l'intrépide religieux accomplit de véritables prodiges.

Un jour qu'il passait sur un pont de planches, au district de Figen, il aperçoit près de l'eau, enfoncée dans une vase bourbeuse, une vieille femme, toute percluse, que ses indignes enfants avaient jetée là pour s'en défaire. Notre bon Samaritain descend prompte-

(*) D. Advarte : *Hist. de la Prov. del S. Rosario en Filippinas.*

ment au fleuve, retire la malheureuse de son borbier, lui prodigue ses soins et lui demande si elle désire être chrétienne. — « Oui, répond-elle, je ne demande pas mieux. » Sans tarder, l'homme de Dieu explique à cette femme les vérités indispensables et lui confère le baptême. Elle n'attendait que cette grâce pour mourir. En effet, à peine l'eau sainte eut-elle coulé sur son front, que cette élue du ciel remettait son âme régénérée entre les mains de son Créateur.

Un peu plus tard, le serviteur de Dieu, dans une de ses courses sur le territoire de Firando, rencontra un pauvre aveugle étendu sur une natte pleine d'immondices. Sous la morsure d'un froid rigoureux, le malheureux grelottait des pieds à la tête. Loin de s'apitoyer sur son sort, des indigènes présents parlaient de lui passer une corde autour des reins pour le traîner comme une bête morte jusqu'au rivage et le jeter à la mer. Jean des Anges s'approche, soulève l'infortuné, lave ses plaies, le fait transporter dans une hutte et l'étend sur une couche un peu commode. Puis, il lui propose de devenir chrétien. « Volontiers, répond l'aveugle, je veux bien embrasser une religion qui dépose tant de charité dans les cœurs où elle règne. » Catéchisé à la hâte et baptisé, lui aussi mourait bientôt en prédestiné.

II. — C'était surtout à la faveur des ténèbres que le zélé missionnaire pouvait plus sûrement exercer son ministère, baptiser, confesser, instruire, relever avec une mansuétude infatigable ceux qui avaient succombé à la violence des tourments. A lui seul, il en remit dans la bonne voie un millier.

Sa dévotion envers Marie, l'entrain avec lequel il prêchait partout les gloires du Saint Rosaire avaient tellement frappé les chrétiens du Japon, qu'ils ne l'appelaient plus que le « Père du Rosaire ». Il opérerait des conversions prodigieuses au moyen de sa chère dévotion. Un jour, il se rendait à la ville d'Arima quand, chemin faisant, il rencontra un malheureux chrétien qui, depuis longtemps, vivait dans le désordre, malgré les remontrances du missionnaire. Jean des Anges l'aborde, le presse de donner son nom à la Confrérie et de réciter chaque jour le Rosaire. Or, dès la première fois que cet homme consentit à égrener son chapelet, la grâce fit son œuvre en lui. Bouleversé par le remords, n'y tenant plus, il renonce à sa vie licencieuse. La conversion fut sincère.

Tout réussissait au saint prêtre par le moyen du Rosaire. Ne pou-

vant se rendre dans un centre de la mission, où bon nombre de néophytes avaient faibli, il dut se faire remplacer par un catéchiste, qu'il chargea de raconter quelques miracles du Rosaire. Il n'en fallut pas davantage pour ramener au giron de l'Eglise la plupart des apostats.

A Comba, il eut la bonne inspiration d'inscrire dans la Confrérie un vieillard qui, depuis plus de trente ans, ne s'était pas approché des sacrements. Le jour même, ce pécheur aborda le missionnaire et lui fit sa confession dans les dispositions les meilleures.

III. — Par suite de la persécution, les ouvriers évangéliques se faisaient de plus en plus rares. Ecrasé sous le poids du labeur et sentant ses forces défaillir, Jean des Anges résolut de passer à Manille pour chercher du renfort. C'était vers l'année 1620. Sa démarche eut bon succès ; mais, pour le retour, il lui fut impossible de se faire admettre sur aucun navire japonais. De longs mois se passèrent dans l'attente, mois de souffrances, s'il en fut ! pendant lesquels il apprit le martyre de plusieurs de ses confrères. Désireux de conquérir la même palme, notre saint religieux tenta de gagner le Japon par la voie détournée des îles soumises au roi de Satsuma. A son arrivée, il reçut une bienveillante hospitalité chez un notable de l'endroit ; mais bientôt reconnu et arrêté, il fut relégué dans la petite île d'Avaguni. Au bout de quelques mois, il possédait suffisamment l'idiome pour le parler. La contrée possédait un bois sacré tenu en telle vénération, que les gens du pays n'auraient jamais osé y pénétrer par crainte du châtement terrible qui eût infailliblement payé leur témérité. Le P. Jean des Anges voulut les désabuser de leur erreur. S'armant du signe de la croix, il pénètre dans le bosquet, s'y promène tout à l'aise et en sort sain et sauf, devant la foule stupéfaite.

Une pareille audace lui attira la haine des bonzes, trop intéressés à entretenir par la crédulité superstitieuse du peuple leurs pratiques diaboliques. A tout prix, il fallait se défaire du prêtre étranger. Sur l'ordre d'un chef, on le jeta dans une barque, soi-disant pour le transporter sur une autre plage. Mais, dès qu'on fut en haute mer, les bateliers se saisirent de sa personne et lui tranchèrent la tête.

Avant de mourir, ce martyr du zèle apostolique prédit au malheureux qui l'avait trahi le châtement de sa lâche conduite. Bientôt, en effet, cet homme, jusqu'alors si bien vu du pouvoir public, tomba en disgrâce, fut banni du royaume et mourut misérablement.

Le corps du vénérable religieux fut jeté à la mer et ne put être retrouvé. Sa fin tragique fut considérée comme une perte immense pour les missions auxquelles il consacrait tous ses labeurs ; mais on estima qu'elles comptaient un protecteur de plus au Ciel.



La Bienheureuse JACOPINA, de Pise (*)

(1280-1370)

A côté des noms illustres que la ville de Pise se glorifie d'avoir donnés aux deux premières branches de l'institut dominicain, le Tiers-Ordre, lui aussi, peut se prévaloir de compter toute une pléiade de saintes âmes, parmi lesquelles figure avec honneur la B^{se} Jacopina.

La rareté des documents primitifs nous oblige à fournir une biographie nécessairement écourtée : lacune d'autant plus regrettable que la servante de Dieu a joui jusqu'à nos jours d'un culte égal à celui de plusieurs Saints ou Bienheureux, ses compatriotes.

Dans les anciens manuscrits, cette sainte femme est désignée sous le nom de *Beata Jacopina*, ou par abréviation, *Beata Pina da Pisa*. Sa naissance doit se placer vers l'an 1280. A la vérité, nous ignorons les noms de ses parents, l'origine de sa famille et le genre de sa première éducation ; mais on peut conjecturer que l'enfant, prévenue des abondantes bénédictions du Ciel, grandit, à l'ombre du foyer domestique, dans l'amour et la crainte de Dieu.

Vers 1297, elle s'unit par les liens du mariage à un gentilhomme, originaire de Pise, du nom de Pierre Cascina. La famille où cette alliance la faisait entrer avait donné et allait fournir encore des sujets d'élite aux carrières civiles et ecclésiastiques. Citons, pour ce qui regarde notre Ordre, Fr. Simon, docteur en théologie, vicaire général de l'archevêque de Pise, et messire Loto Gambacorti, lequel eut la bonne fortune de se trouver avec le B. Raymond de Capoue, et les autres religieux, ses confrères, dans l'église de Sainte-Christine de

(*) S. Barsotti : *Un nuovo fiore domenicauo, la BEATA JACOPINA DA PISA, Suora della Penitenza*. — Pisa, 1904.

Pise, au moment où Catherine de Sienne y reçut les stigmates de la Passion.

L'union la plus étroite ne cessa de régner entre les deux époux, aussi bien que l'amour réciproque, la déférence et cette mutuelle correspondance de dévouement et de fidélité si expressément recommandée par saint Paul. Combien de temps vécurent-ils ensemble ? On ne saurait le dire. Seulement un document officiel, conservé aux Archives archiépiscopales de Pise, établit que la Bienheureuse était veuve en l'an 1366. La perte de celui qui était le soutien de sa vie lui fit toucher du doigt la vanité des joies de ce monde, bien qu'elle portât ce coup avec une force toute chrétienne et une humble soumission au bon plaisir de Dieu. Mais à dater du premier jour de son veuvage, elle prit la ferme résolution de n'avoir plus d'autre époux que Jésus-Christ : et aussitôt elle songea à s'unir à lui par un genre de vie plus parfait et plus intime. Les Pères dominicains de Sainte-Catherine de Pise allaient lui en faciliter les moyens.

Parmi les religieux qui composaient la communauté, les PP. Dominique Cavalca, Renier Giordani, Thomas Ajutamichristo, coopérateur du B. Raymond de Capoue dans l'œuvre de la réforme, et le Fr. Dominique de Peccioli, étaient hommes de savoir, très versés dans les voies mystiques pour la conduite des âmes. Ce fut sous leur direction que les B^{ses} Claire Gambacorti et Marie Mancini s'élevèrent à une éminente sainteté. Des fruits si excellents suffirent à faire apprécier le mérite et les qualités de leur ministère sacerdotal.

II. — Entre tous les moyens que ces dignes Religieux offraient aux âmes de bonne volonté, avides de perfection, l'agrégation au Tiers-Ordre de la Pénitence était l'un des principaux. Sans les astreindre aux rigueurs de la vie claustrale, il leur permettait de mener dans le siècle une vie toute cachée en Dieu, pleine de faveurs célestes et riche d'innombrables mérites. Jacopina se sentit portée vers cet institut qu'une de ses parentes avait embrassé avant elle : bientôt, cédant à l'impulsion de l'Esprit-Saint, elle distribua aux pauvres la majeure partie de son avoir et demanda avec instance d'être admise parmi les Sœurs. Un jour donc, on la vit déposer au pied de l'autel, dans la chapelle de Sainte-Catherine, les vêtements du siècle et recevoir de la main d'un des Pères la tunique blanche et le voile de Saint-Dominique avec la courroie de cuir et la chape de laine noire. Son temps de probation achevé, elle fut admise à la profession. Comme

elle ne tarda pas à se distinguer entre toutes ses compagnes par une rare fidélité à la Règle et tout un ensemble de vertus hors ligne, elle fut jugée digne d'être mise à la tête de la Fraternité, en qualité de Prieure, afin de former les Sœurs selon l'esprit de saint Dominique et de les guider dans l'observance des règles par ses conseils et ses exemples. On admirait, en effet, dans notre Bienheureuse l'éclat d'une piété singulière, son assiduité à fréquenter les Sacrements, les Offices de l'église et les réunions mensuelles de l'Ordre, sa fidélité constante aux jeûnes et aux pratiques de pénitence prescrites aux Tertiaires, sa respectueuse déférence pour les supérieurs ecclésiastiques, son éloignement de tout faste mondain et sa charité empressée à l'égard des malades et des pauvres.

A quelle époque de sa vie eut lieu l'élection de Sœur Jacopina et son entrée en charge? Nous n'avons pu le rechercher dans les Archives. Mais un document daté du 23 février 1368 nous apprend que la Bienheureuse exerçait encore ses fonctions de Prieure de la Fraternité, et était officiellement reconnue comme telle. Le Vicaire général de l'Archevêque de Pise, à la requête de Fr. Etienne, Prieur de Saint-Pierre *in vincoli*, la cite à comparaître devant la Curie épiscopale, en la qualifiant de *Priora mulierum indutarum Beate Katerine de Pisis*.

Une autre pièce historique nous montre que la sainte femme ne négligeait point la pratique des œuvres de miséricorde corporelle.

L'an 1366, un malheureux, nommé Donato d'Empoli, avait été condamné à avoir un pied coupé : toutefois, il pouvait se racheter de cette peine, moyennant le versement d'une certaine somme d'argent. Jeté dans un cachot et dénué de ressources, cet homme attendait le sort cruel qui lui était réservé. Jacopina l'apprit et n'hésita pas, malgré son grand âge, à se rendre auprès des personnes de sa connaissance pour plaider la cause du désespéré et recueillir des aumônes qui permettraient de procurer son élargissement. Le 23 décembre de la susdite année, elle se présentait à cette fin au Procureur des pauvres de la curie archiépiscopale et recevait deux livres en deniers pisans. Acte en fut dressé sur la voie publique devant la porte du cloître de la maison *Lupo degli Occhi*, laquelle donnait dans la chapelle du Saint-Sépulcre, en présence des deux notaires Jean de Covinia et André Gerioli. Nous ne savons si le succès couronna ses miséricordieuses démarches, mais sa charité a laissé une trace dans le souvenir des hommes, et demeura méritoire devant Dieu, qui la convia peu de temps après aux éternelles récompenses.

III. — La mort de notre vénérable Tertiaire arriva vers l'an 1370. Elle était âgée de 90 ans. Son corps fut inhumé dans l'église de l'hôpital de la Miséricorde des pauvres du Saint-Esprit, desservi par les Pères Augustins, église placée sous le vocable de sainte Claire. Ce choix n'avait rien d'insolite, car les tertiaires gardaient sous ce rapport toute leur liberté.

Les preuves abondent au sujet de cette sépulture, comme aussi du culte dont l'humble fille de saint Dominique a joui dès l'origine d'une manière ininterrompue.

Dans une description de la ville de Pise, extraite d'une Chronique inédite de Ranieri Sardo, terminée à l'an 1400, parmi les saints et vénérables corps, *santi e venerabili chorpi*, alors existant dans certaines églises de la ville, se trouve mentionné celui de la B^{se} Jacomina, ensevelie à Sainte-Claire : *Beata Giacomina seppellita in S. Chiara*.

Le chanoine J.-B. Totti, autorisé par l'archevêque Pierre Bourbon du Mont, à visiter les reliques des saints, vénérées de son temps dans les différentes églises de Pise, inspecta *cum omni diligentia* en 1575, celles de l'église de Sainte-Claire. Voici comment il s'exprime en parlant de notre Bienheureuse : *Et etiam in dicta ecclesia requiescit corpus S. Jacominæ* ; « Le corps de sainte Jacomine repose aussi dans cette église. »

En 1643, un autre chanoine, Paolo Tronci, Vicaire général de l'Archevêque de Pise, signale, lui aussi, parmi les reliques de l'église de Sainte-Claire, le corps entier de la B^{se} Jacopina : *il corpo intero della B. Jacopina*.

Louis Navarette dans le troisième volume de ses mémoires inédits, dont le manuscrit est conservé dans les archives de la ville, fait mention, à la page 46, et avant toutes les autres reliques de l'église de Sainte-Claire dont il a parlé plusieurs fois, du corps de sainte Jacomine : *il corpo di san Jacomino*.

Dans les Vies des Saints et Bienheureux originaires de Pise, composées en 1675 par Pierre Cardosi, se trouve celle de la B. *Pina Pisana del Terzo Ordine della Penitenza di S. Domenico*.

Elle est ainsi qualifiée et dénommée en 1723 par Mathieu Fanucci, prêtre ; en 1736, par François-Marie Frosini del Ciarpa ; en 1813, dans le catalogue des Saints de Pise, dressé par Bonaini, et en 1842 dans un autre catalogue affiché dans la sacristie de l'église de Saint-Paul à Ripadarno.

De tous ces documents il appert très clairement que le culte rendu

à la Bienheureuse Jacopina rentre dans les cas d'exception prévus par Urbain VIII. On sait que ce Pape, par son décret de 1634, interdit de continuer un culte quelconque aux serviteurs de Dieu qui n'en jouissaient pas cent ans avant sa prohibition, c'est-à-dire avant 1534. Or, comme il est prouvé que notre Bienheureuse en était honorée dès 1422, son cas rentre de plein droit dans les exceptions posées par le même Souverain Pontife.

Ce culte, dont elle était en possession bien antérieurement au décret susdit, lui a toujours été maintenu d'une façon très légitime et n'a point cessé de nos jours. Ses reliques sont demeurées exposées jusqu'à ces derniers temps à la vénération des fidèles et son nom figure à côté de ceux de plusieurs autres Saints qui ont été insérés au Martyrologe romain. Ce qui peut donner un appui très sérieux aux démarches ultérieures, auprès du Saint Siège, en vue d'une approbation authentique.

Actuellement l'inscription qui désignait les reliques de la Bienheureuse ayant disparu, celles-ci ont été égarées, soit par la négligence des gardiens, soit par suite de la confusion qui en a été faite avec d'autres reliques sans nom, conservées dans la même église. Qu'il plaise à Dieu de nous faire retrouver ce précieux trésor !



LE MÊME JOUR

1237 — En Terre-Sainte mourut le B. LANFRANQUIN de Gênes.

Ce religieux, tout rempli de l'esprit de notre glorieux Patriarche saint Dominique, modèle d'humilité, d'obéissance et de charité, se distingua par sa dévotion à la Passion du Sauveur. Ce touchant mystère était l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses affections. On le voyait prendre le crucifix de l'autel, le presser contre son cœur, le baiser amoureusement, fondre en larmes et s'écrier en gémissant : « Oh ! mon Seigneur Jésus, se peut-il qu'on vous ait fait tant de blessures ? Et qui donc a pu être assez téméraire pour vous frapper ? » Par ces paroles et autres semblables il ranimait sa ferveur. Enfin il conçut le désir d'aller visiter les lieux arrosés du Sang rédempteur. Il en obtint la permission du B. Jourdain de Saxe, Maître Général. Mais, peu de jours après son arrivée en Palestine, une mort prématurée l'enleva de ce monde.

A la nouvelle de son trépas, le B. Robaldo de Milan, célébrant la messe pour le repos de son âme, l'aperçut, radieux comme un soleil, entre les bras de la Bienheureuse Vierge Marie, et entendit ces paroles : « Voici ton ami, pour lequel tu offres le saint sacrifice. » N'osant se fier à cette vision, Robaldo voulut célébrer une seconde, une troisième fois, à l'intention du vénéré défunt, et toujours il fut favorisé de la même apparition.

Le B. Lanfrquin mourut vers l'an 1237. On lui attribue, dit Echard, la composition de prières très pieuses en l'honneur de la Passion ; elles furent publiées plus tard sans nom d'auteur et eurent de nombreuses éditions. — (Malvenda, *Annal.* 592. — Pio, l. I, 116. — Echard, I, 473.)

1397. — A Pincia, en Espagne, le V. Père NICOLAS DE VALLADOLID.

Il était Provincial d'Espagne, quand, dans un Chapitre tenu à Narbonne, l'an 1394, il fut élu, d'un consentement unanime, pour gouverner les Provinces dominicaines soumises à l'obédience d'Avignon.

C'était l'époque du grand schisme.

L'Ordre de Saint-Dominique se trouvait alors divisé, comme l'était l'Eglise universelle. Dans les pays surtout éloignés de Rome, la vérité sur l'élection du Pape légitime avait pénétré difficilement. Ce qui explique pourquoi, par une permission spéciale de Dieu, de grands saints, tels que notre Vincent Ferrier, se soient rangés du côté du Pontife d'Avignon, regardé aujourd'hui comme antipape.

Quant au P. Nicolas de Valladolid, c'était manifestement un homme de rares qualités, et, au dire de Laurent Pignon, chroniqueur dominicain du xv^e siècle, par conséquent témoin des faits, sa mort, arrivée le 11 décembre 1397, fut pour l'Ordre entier une très grande perte, — *maximum detrimentum totius Ordinis*.

Bien que célébré en plein schisme, le Chapitre de Narbonne édicta de si sages règlements pour le bon gouvernement de l'Ordre de Saint-Dominique, qu'après le retour à l'unité ils furent acceptés dans toutes les provinces et, plus tard, par ordre de Vincent Bandelli, trente-sixième Maître Général, insérés dans nos Constitutions. Ce qui prouve la sagesse du P. Nicolas, promoteur de ces mesures.

Outre son Chapitre d'élection, le Révérendissime Père en présida un autre, en 1397, au couvent de Clermont, de la Province de France. Echard exprime le regret que les actes de ce Maître Général, ainsi que les deux Encycliques adressées par lui, selon l'usage, aux religieux de sa juridiction, à l'issue des deux Chapitres, n'aient pas été publiés. — (Echard, *Script. O. P.*, I, 706.)

1408. — A Pise, le V. Père ANDRÉ DE BIGULIA, religieux fort célèbre en son temps.

N'étant qu'écolier, il se distingua par une telle promptitude à saisir les

leçons de ses maîtres, qu'on pouvait le citer comme l'élève modèle, toujours au premier rang. Aussi fut-il choisi, dans une circonstance solennelle, pour haranguer, au nom de ses condisciples, le seigneur Pierre Gambacorti, entouré des notables de la cité.

Entré dans l'Ordre de Saint-Dominique, André de Bigulia fut envoyé à Lucques pour y suivre les exercices du noviciat. Le succès couronna ses efforts. Sa profession faite, le jeune religieux, sans négliger jamais la sainte pratique de l'oraison, s'adonna aux études avec ardeur et profit. Devenu maître ès arts, il enseigna dans plusieurs couvents ; puis il fut élu Sous-Prieur du couvent de Pise. Mais il ne garda pas longtemps cette charge, qui gênait ses aptitudes pour la culture des sciences sacrées : il s'en démit donc et ses supérieurs l'envoyèrent étudier en Angleterre, où il passa deux années. A son retour de la Grande-Bretagne, il eut à cœur de faire rayonner autour de lui, dans les offices confiés à sa sollicitude, les lumières puisées aux Universités anglaises. Il se fit également un nom comme prédicateur. Vers cette époque, se place un pèlerinage à Jérusalem. On raconte qu'à l'île de Candie, l'éloquent religieux ravit les habitants par la hardiesse et l'éclat de sa parole.

A peine rentré à Pise, il fut, sur le désir du Pape, nommé Maître en Théologie. Deux fois il eut à gouverner, comme Prieur, le couvent de sa ville natale ; de même à Lucques, où il sut mener à bonne fin la construction de l'infirmerie. En même temps, il remettait en honneur, parmi ses Frères, la pratique des observances chorales, d'après les instructions du Maître Général Thomas de Firmo.

Le V. Père était regardé à l'envi comme un docteur fort savant, un orateur de premier ordre, un religieux de mœurs incorruptibles et d'une conversation très sainte.

André de Bigulia enseigna en de nombreux couvents, prêcha dans les cathédrales de Pise, de Sienne, de Lucques, et fut assigné Lecteur à Florence par le Chapitre d'Erfurt ; mais il ne put se rendre à ce poste, ayant été élu pour la seconde fois Prieur de Lucques.

Une chose nous donne l'idée de son rare mérite, c'est qu'il fut député par le sénat auprès du Souverain Pontife Grégoire XII, et, grâce à son habile négociation, la cité de Lucques eut l'honneur de recevoir la visite du Vicaire de Jésus-Christ.

A lui revient encore d'avoir rétabli et maintenu l'observance régulière au couvent de Saint-Romain, pour l'édification de la ville entière. Le parfum qu'exhala cette œuvre salutaire s'étendit jusqu'en des contrées éloignées. Institué Prédicateur général, élu Définiteur du Chapitre provincial, André de Bigulia eut encore le titre et la charge de Vicaire de la Province Romaine. Le bon religieux trouvait une jouissance et un repos à voir fleurir au couvent de Pise la régularité avec les mille bienfaits qui en sont la conséquence.

Il ne devait pourtant pas goûter longtemps ce bonheur. Les symptômes du mal qui allait l'emporter parurent inopinément, alors qu'on eût volontiers donné au V. Père encore vingt ans de vie. Rien ne fut épargné pour lui rendre des forces. Ce fut en vain. André de Bigulia resta longtemps alité, voilant sous des dehors aimables ses très vives souffrances. Plusieurs fois, il fit sa confession générale avec des larmes amères, reçut souvent la divine Eucharistie, et enfin le sacrement de l'Extrême-Onction. Il expira dans le mois de décembre 1408, et les Anges, chantant en chœur, dit la chronique de Pise, présentèrent son âme à son très clément Créateur. — (*Cronaca del convento di Sa Caterina in Pisa*, n. CCLXXII.)

1641. — L'illustrissime Père ROCH DE LA CROIX, profès du couvent de Mullingar, en Irlande, et évêque de Kildare.

Son nom de famille était Mac-Geoghegan et des liens de parenté l'unissaient aux plus hautes maisons du royaume. Mais, plus illustre par la dignité du caractère que par la noblesse du sang, il dit adieu au siècle pour entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il passa quelques années au couvent de Penna di Francia en Espagne, fut promu au titre de Maître en sacrée théologie, et institué Provincial de l'Irlande par le Chapitre général de Milan, en 1622. Le Pape Urbain VIII le créa enfin évêque de Kildare, suffragant de l'archevêché de Dublin, au comté de Lageny.

Dans ses divers emplois, le vénérable religieux brilla par l'éclat des plus admirables vertus. Il domptait sa chair par le port d'un cilice et évitait soigneusement la conversation des personnes du sexe. Il visita son diocèse, en Pasteur vigilant, s'efforça de ranimer les faibles, d'affermir les catholiques et sut déraciner des discordes invétérées. D'une frugalité prodigieuse, Roch de la Croix était adonné à la contemplation, au point d'y consacrer habituellement quatre ou cinq heures de suite.

Il eut la consolation de restaurer l'Ordre de Saint-Dominique, éteint pour ainsi dire en Lageny, et conduisit des colonies de Frères à Dublin, Mullingar, Drogheda, Athy, etc. De la sorte, il peut être regardé comme le père des vaillants champions du Christ que l'Irlande dominicaine a donnés à l'Eglise en ces temps-là. Il garda fidèlement sous la mitre la rigueur de son institut religieux. Les hérétiques, altérés de son sang, lui suscitèrent mille embûches et persécutions; ils en vinrent à lui interdire par sentence publique l'eau et le feu. Souvent le saint prélat dut passer la nuit dans des cachettes ignorées et parcourir en proscrit sa province natale. Très libéral envers les pauvres, alors même qu'il était en proie aux privations les plus rudes, il leur donnait tout ce que lui avaient laissé les Anglicans des revenus de son évêché. Enfin, chargé d'ans et d'épreuves, pleurant sans cesse les malheurs du catholicisme en Irlande, il rendit saintement son âme à Dieu, en 1641, et fut inhumé dans le caveau de sa famille, au couvent des

Frères Mineurs de Multifern. — (*Chap. Gén. de Rome, 1656. — Hibernia Dominicana: ch. xvi, n. 9.*)

1716. — A Rome, le V. Père VINCENT GRILLOTTI, natif d'Urbino.

L'absence de documents ne permet pas de savoir s'il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique à Rome, comme certains indices le feraient croire, ou s'il passa, déjà religieux profès, de sa Province des Deux-Lombardies à la Province Romaine. Quoi qu'il en soit, l'an 1671, il faisait son dernier stage d'étudiant à Bologne et avait alors plus de trente ans.

De retour à Rome, au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, il fut bientôt appliqué à l'enseignement. En 1676, il débute par la philosophie : trois ans plus tard, nous le trouvons premier Lecteur à Viterbe, au couvent de Sainte-Marie *di gradi* ; en 1680, il enseigne la morale à Pérouse, puis revient à Rome, où il reçoit le titre de Bachelier (1685) : enfin, l'an 1690, en vertu d'un Bref Apostolique, il est inscrit parmi les maîtres de sa Province.

Sa belle intelligence, la solidité de sa doctrine le firent vite remarquer dans la Ville éternelle, et les membres des diverses congrégations firent appel à ses lumières. Consulteur de la S. Congrégation des Rites, Qualificateur du Saint-Office, Examineur des clercs, le V. Père donna dans ces différentes fonctions la preuve d'une science éminente et d'un dévouement sans bornes à l'Eglise.

Entre temps, il prêchait des stations quadragésimales dans les principales villes d'Italie, à Rome, Florence, Padoue et autres. A trois reprises, en 1694, 1703 et 1709, il fut élu Prieur de son couvent, et, pour la seconde fois, confirmé Provincial de la Province Romaine par Innocent XII, selon un usage qui s'était alors introduit en Italie. Religieux exemplaire, Vincent Grillotti garda l'observance conventuelle avec une constante fidélité jusqu'à sa mort.

Le Pape Clément XI, son compatriote, le tenait en haute estime, et aurait voulu lui voir accepter l'évêché de Montalto : le V. Père déclina modestement cette offre en disant qu'il voulait terminer ses jours dans l'humilité. Il vécut soixante-seize ans et alla se reposer dans le Seigneur le 11 décembre 1716, après avoir pieusement reçu les derniers sacrements.

Les religieux, ses frères, à leur tête le R^{me} Père Cloche, Maître Général de l'Ordre, et Sa Sainteté Clément XI, l'honorèrent de leurs sincères regrets. — (Masetti : *Monumenta*, II, 170.)

14. . — A Florence, au monastère de Sainte-Lucie, la V. Sœur CORNELIA MARTELLI, d'une très noble famille.

Avant même d'avoir renoncé aux avantages que lui promettait son rang, pour se faire, sous les livrées dominicaines, l'humble disciple d'un Dieu crucifié, elle avait donné des preuves nombreuses d'une rare vertu. Toute petite fille, elle connaissait la haire et la discipline, et s'imposait des jeûnes

surprenants. Plus d'une fois il fallut recourir à l'autorité de son confesseur pour arrêter des privations excessives, capables d'altérer sensiblement sa santé. Ainsi dut-on lui interdire un cercle de fer, qui lui enserrait les reins de façon qu'elle ne pouvait ni marcher, ni respirer sans éprouver de cuisantes douleurs. Devenue religieuse, elle se montra toute à son devoir, et, après sa profession, marcha d'un pas rapide dans la voie parfaite. Son silence fut pour ainsi dire perpétuel : jamais, dans tout le cours de sa vie, on ne surprit sur ses lèvres une parole oiseuse.

Amie de l'observance et des saintes veilles, elle demeurait invariablement au chœur de la fin des Matines jusqu'à l'heure de Prime, entretenant d'amoureux colloques avec Jésus au Saint-Sacrement. Ses jeûnes étaient fort austères. De l'Exaltation de la Sainte Croix à la fête de Pâques, la servante de Dieu se privait totalement de la collation du soir. Elle jeûnait au pain et à l'eau tous les vendredis de Carême, les vigiles de la Bienheureuse Vierge Marie et des Saints de sa particulière dévotion. Aux jours de solennité, où il était d'usage de servir au réfectoire un modeste *extra*, Sœur Cornélia, toujours généreuse, s'en privait avec empressement pour le faire passer à quelque pauvre. Par ses pratiques de pénitence et d'expiation, elle entendait surtout répondre à ce degré d'anéantissement, d'abjection et de souffrances auquel son bien-aimé Sauveur était descendu dans les dernières heures de sa vie mortelle. De là ces privations incessantes, ces rudes disciplines, ces veilles prolongées, cette ardeur à prendre la plus large part des fatigues et des travaux pour le bien général de la communauté. En même temps, on la trouvait bonne et affectueuse pour ses compagnes, toujours prête à obliger et à prévenir.

Un parfum d'humilité et de douceur s'exhalait de toute sa personne, car elle aima d'un amour de prédilection ces deux vertus, écloses sur le Cœur de Jésus. Sans cesse elle en demanda l'accroissement et ses vœux furent exaucés : inconnue du monde, la fidèle épouse du Christ n'ambitionna jusqu'à sa mort que la croix du mépris et de l'humiliation. Les derniers mois de son pèlerinage terrestre ne furent qu'un long martyre, auquel elle se soumit avec un complet abandon : ce fut le dernier creuset qui acheva de la purifier, comme l'or exposé à la flamme de la fournaise. Sœur Cornélia Martelli exhala son âme dans le sein de son Créateur, le 11 décembre, jour octaval de sainte Barbe et avant-veille de la fête de sainte Lucie : deux vierges martyres, les bien-aimées de son cœur, qui protégèrent ainsi son paisible passage à l'éternel repos. — (Marchese : *S. Diario Domenic.* VI, d'après la vie du P. Ignatio del Nente, écrite par le P. Antonio de Pazzi, du même Ordre.)

1621 — A Saint-Etienne-en-Forez, la très vertueuse Sœur CATHERINE-ANGÉLIQUE BONJOUR.

Née à Lyon d'une honorable famille, elle fut confiée par ses parents à des

personnes de Saint-Etienne, qui lui donnèrent une éducation extrêmement chrétienne. A seize ans, âge où bon nombre de jeunes filles prennent l'esprit du monde et se règlent sur ses maximes frivoles, Angélique se conduisait uniquement d'après les lumières de la foi. Elle entra au monastère de Sainte-Catherine récemment fondé, comme dans un refuge sacré ouvert à son innocence et un asile céleste où elle se perfectionnerait dans l'exercice des vertus. La simplicité, la pauvreté, l'obéissance, formaient ensemble le caractère de sa piété. Elle y fit des progrès si rapides que l'on peut dire qu'elle commença par où les autres finissent. Pour l'éprouver, on la chargea seule du soin du vestiaire. Loin de s'effrayer de l'importance de la charge, et d'alléguer une excuse quelconque pour ne pas l'assumer, elle répondit humblement qu'elle s'en acquitterait de son mieux avec l'aide du Ciel.

Cette fonction la mit à même de montrer l'estime qu'elle faisait de la pauvreté religieuse. Ayant la dispensation des robes, voiles et autres vêtements, elle donnait à ses Sœurs des effets toujours en bon état, se réservant pour elle les objets usés, rapiécés, qu'elle se faisait un plaisir à raccommoder de ses mains. L'obéissance, enfin, régnait si bien dans son cœur, qu'elle n'agissait en son office que sous la dépendance complète des supérieures. La pratique éminente de ces vertus modestes la conduisit à une pureté d'âme qui rejaillissait sur son visage et attirait par le charme d'une angélique candeur. Il était à souhaiter que l'aimable Sœur fournît une longue carrière, pour donner à la communauté l'exemple et le précepte de la vraie sainteté. Mais, parce qu'elle s'était hâtée de se rendre parfaite, le Seigneur se hâta de la retirer de ce monde. La seconde année après sa profession, Sœur Catherine-Angélique fut saisie d'une fièvre maligne qui lui enleva ses facultés mentales. Elle ne put recevoir que l'absolution et l'Extrême-Onction : elle mourut en 1621, âgée de dix-neuf ans. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)





XII DÉCEMBRE

*L'Illustrissime Père PIERRE DE TAPIA,
Evêque de Ségovie, Sigüenza, Cordoue
et Archevêque de Séville(*)*

(1582-1657)

PIERRE de Tapia naquit à Villoria, au diocèse de Salamanque, en mars 1582. Son père, Diego Altanero, célèbre jurisconsulte et sa mère, Isabelle Rodriguez de Tapia, dont il retint le nom, relevaient la noblesse de leur rang par de solides sentiments de religion. Trois de leurs enfants se consacrèrent au Seigneur : Diégo, l'aîné, dans notre couvent de Saint-Etienne, à Salamanque ; Agnès, au monastère de la Trinité de Villornela ; enfin Pierre, qui fait l'objet de cette biographie.

Ses humanités et sa philosophie terminées, le jeune de Tapia se mit à étudier les lois, et, à l'âge de dix-huit ans, obtint le grade de bachelier en droit. Comme il logeait dans le voisinage du couvent de Saint-Etienne, il aimait à en fréquenter l'église. La modestie et la ferveur des religieux firent sur lui une impression profonde ; bientôt il sollicita la faveur d'être admis dans leurs rangs. Son année de probation se passa dans la pratique de toutes les vertus monastiques et le dernier jour de février 1602, il émit ses vœux solennels.

Les supérieurs, remarquant sa gravité, le nommèrent Sous-Maître des novices ; mais le démon, furieux de son exactitude à remplir ses

(*) Ant. de Loréa, O. P. *El siervo de Dios D. Fray Pedro de Tapia*, etc. — Nicol. Ant. *Bibl. Nov. Hisp.* — Tournon, V. 393.

fonctions, entreprit de s'en venger. Cet esprit malin jetait le trouble dans le noviciat, prenait, à l'heure des Matines, la forme du Sous-Maître et enjoignait aux jeunes religieux de rentrer dans leurs cellules. La fourberie ne tarda pas à être découverte. Un novice tomba réellement sous l'empire du diable, en punition de sa négligence à revêtir son scapulaire. Fr. Pierre s'employa plus que personne à obtenir, par ses prières et ses pénitences, la délivrance du malheureux.

Il y réussit : le démon fut forcé d'avouer que le Sous-Maître le faisait horriblement souffrir et finalement l'obligeait à partir. Une telle déclaration grandit encore la haute estime dans laquelle la communauté entière tenait déjà le serviteur de Dieu.

Au terme de ses études théologiques, Pierre de Tapia reçut le titre de Maître ès-arts et fut chargé d'enseigner. Antoine de Loréa, son historien, observe que sur les vingt-deux novices qui suivirent ses cours, seize furent gradués ; ce qui ne s'était pas encore vu dans la Province de Castille. Le docte professeur instruisait ses disciples par ses exemples non moins que par sa doctrine, et il eût été difficile de trouver dans toute l'Espagne un religieux plus entouré de respect et d'affection. Devenu Maître des étudiants, il ne se départit point de l'esprit de ferveur et de recueillement dont il avait jusqu'alors donné la preuve.

On l'envoya successivement à Plasencia, à Ségovie et à Tolède. Echard admire la rapidité avec laquelle ce religieux si remarquablement doué était promu de degré en degré aux postes les plus honorables. Avant de quitter son couvent d'affiliation, Pierre de Tapia voulut y laisser un souvenir de son attachement sincère. D'accord avec Diego Altanero, son frère, il remit au Prieur pour les embellissements de la maison, une somme considérable procurée par sa famille. Avec cet argent, on construisit une porte monumentale ouvrant sur le grand cloître, et on la décora de la statue de la Sainte Vierge et de celles des patrons des donateurs.

Professeur de théologie dans les trois villes tour à tour que nous venons de nommer, le V. Père s'acquit une réputation telle, que, malgré sa jeunesse, on le consultait comme un oracle et on le vénérât comme un saint. Les savants aimaient à suivre ses cours et le peuple ses prédications. Avant même qu'on l'eût honoré du titre de Consulteur du Saint-Office, les inquisiteurs de Tolède le priaient de donner son avis dans les affaires délicates déferées à leur tribunal.

Mais le plus beau théâtre de son enseignement fut l'Université

d'Alcala ; il y occupa successivement deux chaires de théologie, de 1622 à 1640. Pendant ces dix-huit années, Pierre de Tapia donna un nouveau lustre à cette célèbre école, forma un grand nombre d'excellents théologiens et composa divers ouvrages publiés plus tard à Séville. Philippe IV voulut honorer de sa présence les thèses publiques du savant religieux, avant l'obtention des derniers grades, et fit avec une magnificence royale les dépenses nécessaires. Depuis, il ne cessa de lui prodiguer, en toute occasion, les marques de sa cordiale sympathie. Lorsque l'Université d'Alcala avait quelque grâce à solliciter, Pierre de Tapia était choisi pour négociateur, car on connaissait son zèle pour les intérêts communs et la bienveillance avec laquelle le roi accueillait toutes ses demandes.

Le désintéressement de ce saint homme méritait du reste cette confiance ; non seulement il ne sollicita jamais rien pour lui-même, mais à cette époque, il refusa les premières chaires dans les Universités de Salamanque et de Coïmbre, le priorat du couvent de Saint-Etienne et un évêché au royaume de Naples. Humble, austère, zélé pour le salut du prochain, uni à Dieu par une oraison presque continue, il édifiait à la fois et ses frères et les étrangers. Lui-même balayait sa cellule, garnissait sa lampe, et comme on savait qu'on le gênait en voulant le prévenir dans les services de ce genre, on le laissait jouir de la douceur de son humilité religieuse. Il s'étendait tout vêtu sur une planche, se privait d'une partie de ses repas pour soulager les pauvres, et pendant le carême, il jeûnait au pain et à l'eau. Un jour que le cuisinier préparait un poisson pour le repas de la communauté, Pierre de Tapia lui dit en souriant qu'il changerait volontiers sa chaire de théologie avec les modestes fonctions de la cuisine : tant l'humilité avait de charme pour son cœur ! Il évitait soigneusement tout ce qui pouvait le mettre en évidence. Le vice-recteur, empêché un jeudi-saint de faire l'Office, pria le P. Pierre de le remplacer. L'humble religieux, confus de cet honneur, n'accepta que par obéissance et célébra avec tant de dévotion que les Frères en furent émus jusqu'aux larmes. Lui-même pleurait souvent au saint autel et devant le crucifix de sa cellule. Les souffrances de Jésus mort en croix excitaient en son âme de tels sentiments d'amour et de componction qu'il ne voulait employer aucun remède dans ses infirmités. Le V. Père aimait à s'entretenir avec les amis de Dieu de choses spirituelles. Le recteur du collège des Carmes l'ayant rencontré, un jour, allant prêcher dans la campagne, sans

aucun viatique, lui offrit, pour sa collation, un petit pain et deux fruits. « Mon Père, dit le saint homme en remerciant, à quoi bon tant se charger ? la moitié du pain avec un fruit suffira bien. »

Rempli de l'esprit de pauvreté, il se dépouillait d'objets qu'il aurait pu garder légitimement. Volontiers il eût laissé à la bibliothèque commune les livres qui lui étaient nécessaires pour la préparation de ses cours ; mais le Provincial, voyant en cela plus d'inconvénients que d'avantages, l'en dissuada. Ses habits, usés et souvent rapiécés, se recommandaient du moins par la propreté ; car, si ce digne fils de saint Dominique chérissait la pauvreté, il aimait aussi la blancheur extérieure qui représente la candeur de l'âme.

Sa constance à vouloir toujours aller à pied était un grand sujet d'édification. Quand par hasard on lui offrait une monture, il répondait modestement qu'il se trouvait très bien de continuer sa route suivant les principes de sa profession. Il décida même quelques-uns de ses collègues d'Alcala à se rendre à pied, comme lui, au Chapitre provincial de Toro.

II. — Il est temps de parler des travaux de l'homme apostolique. L'enseignement n'empêchait point le Père Pierre de vaquer au ministère de la prédication. Durant le cours de l'année, il annonçait souvent la parole de Dieu à Alcala et dans les environs. Mais au temps des vacances, il partait, accompagné d'un Frère, et parcourait la Castille, l'Aragon, l'Andalousie et le royaume de Valence. Jean-Baptiste Panfili, alors nonce en Espagne, depuis Pape sous le nom d'Innocent X, lui avait gracieusement accordé le pouvoir de prêcher dans toute l'étendue de sa nonciature. L'homme de Dieu recherchait de préférence les contrées montagneuses, dépourvues de prêtres, pour rompre aux fidèles le pain de la parole divine. Là, au milieu des paysans, laboureurs, bergers, on voyait ce docteur si estimé se mettre à la portée de son humble auditoire avec une onction et une simplicité qui attiraient sur son apostolat de précieuses bénédictions. Ce qu'il avait commencé à l'église, il le continuait sous le toit de chaume, auprès des pauvres gens que leurs occupations retenaient chez eux. Sa prédication était suivie du catéchisme aux petits enfants. Il leur apprenait à connaître Dieu, à le craindre, à l'aimer, à le servir. Les personnes plus avancées en âge ne profitaient pas moins de ces instructions toutes familières que des grands sermons : les curés eux-mêmes considéraient ce religieux comme un messager de la

Providence, envoyé pour leur sanctification personnelle et celle de leurs ouailles. S'il entendait parler de scandales publics, de divisions, d'inimitiés, Pierre de Tapia mettait tout en œuvre pour laisser la paix avant de quitter le pays. Il cachait soigneusement son nom et sa qualité, afin de ne perdre aucune occasion de pratiquer l'humilité et la patience. Sa vertu, on le conçoit, donnait un grand poids à sa parole : rarement il était contredit.

Un jour, au sortir d'Alcala, sans tenir compte d'une fièvre tierce qui l'épuisait, il voulut s'arrêter à Pampelune pour conférer de son intérieur avec un religieux de la ville dont la réputation de sainteté rayonnait au loin. A cette époque, en effet, le serviteur de Dieu éprouvait de grands scrupules ; souvent on l'entendait répéter que, s'il était jugé d'après ses actes et ses pensées, la cause de son salut lui semblait bien compromise. Jean d'Ascona — c'était le nom du religieux — l'accueillit fraternellement, lui conseilla de ne se confesser que tous les quinze jours et lui prescrivit les remèdes les plus propres à dissiper ses craintes. Le divin Maître bénit l'humilité de l'un et la sainteté de l'autre : Pierre de Tapia quitta Pampelune le cœur tout à la joie.

A Taffala, il se présenta au couvent de Saint-François en demandant la charité. « Bien volontiers, dit le portier, mais laissez-moi avertir le Père Gardien. » Le serviteur de Dieu craignit-il d'être reconnu ?... Il s'esquiva promptement, au vif regret du Gardien, qui ne tarda pas à apprendre que le *pauvre missionnaire dominicain* — nom sous lequel il s'était désigné — était le célèbre professeur d'Alcala, l'oracle des Universités, l'un des plus saints religieux de l'Espagne.

A Tuy, il logea au couvent de son Ordre. Le Prieur, le voyant pâle et défait, remit à son compagnon, au moment du départ, un viatique pour s'en servir en cas de besoin. Le P. Pierre ignorait la chose. Arrivé à un village des frontières d'Aragon, il se mit à quêter, sans qu'une seule personne daignât lui faire l'aumône. Surpris de son insuccès, et craignant d'y avoir donné lieu par quelque faute, il s'examina soigneusement, mais sa conscience ne lui faisait aucun reproche. « Et vous, cher Frère, dit-il à son compagnon, ne remarquez-vous rien dans votre conscience ? -- Rien, répondit le Frère, si ce n'est que j'ai reçu un petit viatique du Prieur de Tuy. — Cela suffit, répliqua le Père : je m'explique maintenant ce qui vient d'arriver. Comment Dieu s'occuperait-il de nous, si nous manquons de

confiance en sa bonté ! » Cela dit, il enjoignit à son compagnon de reporter immédiatement l'argent au couvent et, en attendant son retour, il se retira à l'église. Tandis qu'il y prolongeait sa prière, le curé de l'endroit arriva, et, s'approchant de ce Frère Prêcheur, demanda s'il n'avait pas besoin de quelque chose. « Je n'ai rien à manger, répondit le Père, et j'attends ici mon compagnon que j'ai dû renvoyer à Tuy. » Le bon prêtre l'emmena dans sa maison et lui fit servir à dîner. Or, en causant, quel n'est pas son étonnement de reconnaître son ancien maître d'Alcala ! Il s'empresse aussitôt de lui offrir argent et monture. Mais l'homme de Dieu le remercia poliment et lui déclara avec fermeté qu'il continuerait sa route comme il l'avait commencée.

A l'abbaye cistercienne de la Huerta, Pierre de Tapia fut reconnu par un moine. Le P. Abbé, avisé aussitôt, se disposait à le traiter selon son mérite ; mais déjà son hôte s'était esquivé. Cependant, Dieu, qui s'attache à exalter les humbles, permit dans la circonstance que la charité des bons Cisterciens triomphât des pieux stratagèmes de son serviteur. Deux d'entre eux, partis à sa recherche, le trouvèrent sur le chemin, affaibli par la fièvre, et le ramenèrent à l'abbaye. Toutefois, ne voulant causer aucun embarras, le V. Père informa de son malaise le vice-recteur du collège d'Alcala. Ce dernier lui envoya un convers avec un cheval et un peu d'argent. L'austère religieux employa l'argent à faire acheter des fruits pour le collège et revint à pied à Alcala.

Il faudrait des volumes pour rapporter en détail les travaux et les souffrances qu'affronta Pierre de Tapia pendant sa vie de missionnaire. Depuis son ordination sacerdotale jusqu'à son élévation à l'épiscopat, il consacra à ces rudes labeurs tous les moments qu'il pouvait dérober aux fonctions de l'enseignement : c'est assurément l'une des plus belles pages de son histoire. Non content de faire ses missions à l'apostolique, c'est-à-dire toujours à pied, sans argent, sans provisions, il chargeait son corps d'un cilice et de divers autres instruments de pénitence. Après les fatigues du jour, par des chemins souvent impraticables, sous les neiges et les pluies, il lui arrivait encore de passer des nuits en prière sur le seuil des églises, pour se préparer à la célébration des mystères sacrés. A l'autel, sa modestie angélique, son profond recueillement pénétraient de dévotion les assistants, qui se pressaient ensuite autour de lui, pour être instruits par ses paroles comme ils l'avaient été par ses exemples. Il suffisait

qu'on voulût le traiter avec égard pour qu'il partît promptement. Par contre, il recevait avec une joie sans pareille tout ce qui pouvait servir à l'humilier.

A Plasencia, il s'était présenté devant l'évêque, qui lui avait jadis donné des pouvoirs au diocèse d'Avila. Le Prélat, ne le reconnaissant plus, l'adressa à un de ses clercs, pour subir l'examen. Pierre de Tapia, ancien Lecteur de théologie au couvent de Plasencia même, se soumit à cette exigence. Le clerc, surpris des réponses de ce religieux, alla aux informations et découvrit qui il était. L'évêque, très heureux de posséder dans sa ville épiscopale un homme si éminent, envoya dès le lendemain matin un de ses familiers le saluer de sa part, et lui porter deux cents écus pour ses frais de route. Mais le prudent religieux, voulant s'épargner tout honneur, avait déjà quitté la ville et était allé répandre dans les campagnes la semence de la prédication évangélique.

En revenant de la Vieille-Castille, Pierre de Tapia regagnait les frontières de l'Aragon, quand, un jour, il se croisa avec le duc de Médina-Cœli, pompeusement escorté de gentilshommes et de serviteurs. Ce seigneur, l'ayant salué sans le connaître, lui demanda où il allait. — « Je vais, Monseigneur, distribuer l'aumône de la doctrine chrétienne à vos vassaux. — C'est l'aumône spirituelle, reprit le duc ; quant à l'aumône corporelle, je m'en charge : je couvrirai les dépenses que vous pourrez faire sur mes terres. » Après cette parole gracieuse, chacun poursuivit sa route. Cependant l'un des gentilshommes apprit à son maître le nom et la réputation du Frère qu'on venait de rencontrer, et quand le prince sut ensuite tout le bien opéré dans ses domaines par le célèbre prédicateur, il exprima le désir de recevoir sa visite. Ce devait être pour lui l'occasion d'une conversion sincère.

Le duc de Médina-Cœli était un jeune seigneur, riche et puissant, aimé de ses sujets, qu'il traitait avec bonté dans la répartition des impôts et des redevances ; mais, entraîné par des courtisans dépravés, il vivait dans la débauche et s'était séparé de sa légitime épouse. Dès la première entrevue avec Pierre de Tapia, il lui donna sa confiance, et le pria de marquer ce qu'il devait faire pour le bon gouvernement de sa principauté.

Le saint religieux sut retirer le duc de ses habitudes vicieuses et le ramener aux sentiers de la justice. Il réconcilia sincèrement les deux époux, et par ses conseils éclairés, procura à l'illustre maison de Médina-Cœli une source abondante de prospérités.

Pendant l'espace de dix-sept ans, Pierre de Tapia présida les cours de théologie dans l'Université d'Alcala. Il occupait la chaire du matin et Jean de Saint-Thomas celle du soir. Ces deux grands hommes, égaux par le génie, l'érudition et les vertus, vivaient dans une intimité si étroite qu'ils semblaient n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Avant tout, et d'un commun accord, ils s'appliquaient à faire fleurir la piété et les études, à cimenter la paix entre les professeurs, à prévenir ou à étouffer dans leur germe les divisions et les rivalités qui se produisaient parfois entre étudiants. Un jour, plusieurs de ces derniers s'étant pris de querelle, allaient en venir aux mains. Le P. Pierre se présente : « Mes amis, leur dit-il, laissez vos armes ; vous avez autre chose à faire ici ; ce n'est pas, j'imagine, pour tirer l'épée que vos parents vous envoient sur ces bancs ». Il n'en fallut pas davantage pour rétablir l'ordre.

D'autres traits plus merveilleux appartiennent à cette période de sa vie.

Il se rendait d'Alcala à Madrid, quand l'essieu d'une voiture lancée à fond de train se brisa près de lui. Un jeune enfant, placé sur le siège, tomba à la renverse, et l'une des roues lui laboura le corps. Pierre de Tapia relève le petit blessé, trace sur lui le signe de la croix et le rend sain et sauf à son malheureux père.

Une nuit, deux hommes s'étaient donné rendez-vous sous les murs du collège pour se battre en duel. Le P. Pierre en eut révélation, et s'étant fait ouvrir la porte, il arriva sur le lieu de la rencontre. L'un des duellistes, gravement blessé, gisait à terre et demandait un prêtre. Le serviteur de Dieu remplit auprès de lui son ministère, le mit dans des dispositions convenables de repentir et ne le quitta qu'après l'avoir absous de ses fautes. Dès son départ, on avait refermé les portes du collège, et personne n'avait le droit de les ouvrir avant l'office de Prime sans une délibération du Conseil. Cependant, à la grande surprise des religieux, le V. Père fut trouvé, à l'heure du second réveil, agenouillé dans l'intérieur de l'église. Dieu récompensait ainsi par un miracle le zèle de son serviteur pour le salut d'une âme coupable.

Un employé des banques royales à Madrid s'était enrichi aux dépens de sa conscience. Sur le point de paraître devant Dieu, il envoya son domestique avec une mule chercher le saint religieux, en priant ce dernier de venir au plus tôt. Le P. Pierre répondit au messager de repartir avec sa monture : pour lui, il le suivrait à distance.

Effectivement il se mit en route, à pied, malgré la longueur du chemin et une pluie torrentielle qui entravait sa marche. Il atteignit Madrid longtemps avant l'envoyé, bien que celui-ci affirmât avoir fait grande diligence. L'homme de Dieu confessa le malade et le disposa à restituer le bien mal acquis. Comme l'un de ses fils essayait de l'en détourner, le P. Pierre prit le jeune homme à part et l'entraîna près d'un grand feu : « Consentez-vous, lui dit-il, à exposer votre père et vous-même aux flammes de l'enfer, pour un sacrifice d'argent dû à autrui ? » Le jeune homme interdit ne sut que répondre ; mais il laissa le moribond entrer en grâce avec Dieu, et en fit autant de son côté.

III. — L'an 1640, le siège épiscopal de Ségovie étant devenu vacant, Sa Majesté catholique en pourvut Pierre de Tapia, et lui en fit parvenir à Alcala l'avis officiel. Pour vaincre l'humilité du saint homme et obtenir son acceptation, le P. Jean de Saint-Thomas, son intime ami, Antoine de Sotomajor, Inquisiteur général d'Espagne, et le Provincial de Castille durent intervenir : finalement un ordre du Nonce apostolique coupa court aux hésitations de l'élu, lequel soumit alors sa volonté à celle de Dieu.

Sur ces entrefaites, ayant été mandé à Salamanque pour une affaire importante, il y reçut la visite de plusieurs de ses proches, les traita d'une manière très affectueuse et les entretint de son élévation à l'épiscopat. Il eut soin d'ajouter qu'il se ferait un bonheur, comme religieux, de leur rendre tous les services en son pouvoir ; mais, comme évêque, n'étant que l'administrateur des biens des pauvres, il ne pourrait distraire la moindre parcelle de ses revenus, pour favoriser les membres de sa famille. C'était prévenir adroitement toute démarche intéressée de leur part. En quittant Salamanque, le V. Père trouva moyen de se séparer de ses compagnons qui, ne l'apercevant plus, se mirent à sa recherche. Ils le trouvèrent entouré de petits enfants auxquels il enseignait les premiers éléments de la foi. Plus loin, une villageoise le pria d'entendre sa confession. Le saint prêtre eut la patience de l'écouter pendant près de trois heures. En rejoignant sa suite après ce long retard, il dit à deux reprises : « Dieu soit béni ! » et poursuivit sa route joyeusement.

Rentré à Alcala, il monta dans sa chaire pour dire adieu à ses chers disciples ; mais les sanglots étouffèrent sa voix. Quand il quitta le couvent, les supérieurs des communautés de la ville, les membres

du Chapitre de la cathédrale, ceux du grand collège de Saint-Ildéfonse, suivis d'une foule immense, l'attendaient pour l'escorter aussi loin que possible. A Madrid, il vint présenter ses hommages au Roi et au Nonce apostolique et il reprit sa route.

Bien que le V. Père trouvât tout tracés dans saint Thomas les principes de la conduite d'un évêque régulier, il voulut néanmoins s'en éclaircir davantage, en adressant à ce sujet une longue consultation à son ami d'Alcala. Jean de Saint-Thomas lui envoya une réponse non moins longue, dont le fond est le commentaire pratique d'un décret du Concile de Trente : « En premier lieu, que les Evêques règlent leurs mœurs de telle sorte que les fidèles apprennent d'eux les exemples de frugalité, modestie, continence, et, ce qui nous recommande tant devant Dieu, de sainte humilité. C'est pourquoi, à la suite des Pères d'un Concile de Carthage, il est ordonné non seulement que les Evêques se contentent d'un mobilier modeste et d'une table frugale, mais encore, pour le reste de la vie et l'économie de toute leur maison, qu'ils veillent à ne montrer rien qui soit étranger à leur saint état, et ne porte avec soi la simplicité, le zèle de Dieu et le mépris des vanités. (Sess. XXV. ch. 1, *de Reform.*) Jean de Saint-Thomas applique le principe en tenant compte des usages du temps. Ses considérations, très dignes à la fois de l'illustre religieux qui les présente et du grand homme auquel elles s'adressent, n'auraient pas la même actualité aujourd'hui, les conditions extérieures faites à l'épiscopat étant d'une tout autre nature.

Pierre de Tapia reçut la consécration épiscopale dans l'église conventuelle de Saint-Dominique-le-Royal, à Madrid, au milieu d'un concours prodigieux de prêtres et de fidèles. Il se hâta ensuite de gagner son diocèse.

Aussi pauvre, aussi austère dans son palais épiscopal qu'il l'avait été dans le cloître, le serviteur de Dieu ne changea rien à ses pratiques de prière et de pénitence. Levé de bon matin, il récitait son Office, restait en oraison jusque vers huit heures, célébrait la Messe, et vaquait aux affaires courantes, qu'il avait soin d'expédier promptement. Vers midi, il prenait son repas. On faisait la lecture à sa table, ainsi qu'à celle de ses domestiques. Après le repas, par manière de récréation, il s'entretenait de choses édifiantes avec son confesseur, le P. Thomas de Arozena, puis donnait audience aux visiteurs. A la chute du jour, on sonnait le chapelet : tous les gens de la maison y assistaient et écoutaient ensuite une lecture spirituelle. Après quoi, le

prélat, resté seul, se mettait en oraison, récitait ses Matines et s'appliquait à quelque travail pressant. Sur les dix ou onze heures, on lui servait une très légère collation, à laquelle bien souvent il ne touchait pas, et il prenait enfin un repos bien gagné. Tel fut le règlement qu'il se prescrivit et observa jusqu'à sa mort. Sa demeure devenait ainsi la forme, l'exemplaire de l'état ecclésiastique, et bon nombre d'archevêques et d'évêques tinrent à honneur de se diriger suivant son esprit.

Pierre de Tapia ne consentit jamais à recevoir de qui que ce fût le moindre présent : par contre, il faisait soigneusement rechercher les pauvres, les traitait comme des amis et les défendait avec une fermeté indomptable.

Entré dans sa ville épiscopale au mois de septembre 1640, il ne voulut point renvoyer après l'hiver sa première visite pastorale, tant il avait hâte de connaître son troupeau. Il se mit donc en route, escorté seulement d'un domestique, d'un notaire et d'un palefrenier qui conduisait la mule chargée des bagages ; c'est dans ce modeste équipage que l'homme de Dieu parcourut les quatre cents paroisses de son diocèse. En arrivant dans chaque localité il se rendait directement à l'église, où il était reçu au chant de l'Antienne *Sacerdos et Pontifex*. Là, agenouillé devant l'autel, il priait Dieu avec humilité de ne pas punir son peuple à cause de son indignité personnelle, et, pour se rendre propice la Très Sainte Vierge, il faisait réciter à haute voix une partie du Rosaire. La soirée était consacrée à s'enquérir des besoins spéciaux de la paroisse. Le lendemain, après une touchante exhortation, il administrait le sacrement de Confirmation et faisait passer, quand il y avait lieu, l'examen aux jeunes confesseurs. Du reste, ses visites n'étaient onéreuses pour personne. Content des mets, bien ou mal apprêtés, qu'on lui servait, ne témoignant aucune exigence, il donnait, au contraire, selon ses moyens et souvent bien au delà. Il se montra fort sensible à l'état précaire d'un très grand nombre de ses diocésains, et tenta une démarche à la cour de Castille dans le but de les faire exempter d'un nouvel impôt motivé par une guerre avec les Portugais et les Catalans, démarche d'ailleurs qui fut couronnée de succès. Au cours de sa tournée pastorale, il apprit que le vaste hôpital de Ségovie venait d'être la proie des flammes. Cette triste nouvelle pressa son retour. Il fit réparer l'édifice et en augmenta considérablement les revenus.

Si on lui représentait la nécessité de ménager ses forces, le zélé

prélat répondait que, tous ses soins tendant à la correction et à la sanctification de son peuple, il devait pratiquer le premier ce qu'il exigeait des autres.

On cite de lui certains traits de vertu dignes des plus illustres évêques de l'Eglise.

Un jour, au passage d'une rivière, le charitable prélat craignit que l'un de ses gens ne contractât du mal, à cause du froid qui était excessif. Sans hésiter, il se déchausse, prend sur ses épaules son domestique et arrive ainsi à l'autre bord.

Un autre jour, la neige le surprit dans la campagne de Ségovie. Un gentilhomme de la ville, venant à passer, reconnut son évêque, et s'empressa de lui offrir sa monture. Mais ce parfait imitateur de la pauvreté du Christ s'excusa en disant : *Laissez-moi faire : c'est ainsi qu'il me faut accomplir toute justice* (1).

Parmi les aumônes dues à la libéralité du V. Prélat, on relève à sa louange les sommes qu'il destinait aux jeunes filles pauvres, pour les aider à suivre leur vocation religieuse ou à s'établir convenablement dans le monde. Il remit, en outre, trois mille écus aux Sœurs de son Ordre pour l'entretien de trois orphelines. La frugalité de sa table, le petit nombre de ses serviteurs et son attention à retrancher tout superflu lui donnaient le moyen de multiplier ses charités. Un jour, son majordome lui proposa d'acheter quelques rideaux pour la chambre des hôtes. « Soit, répondit l'homme de Dieu, mais à condition qu'il ne se présente rien de plus pressant. » Au même moment, une mère de famille chargée de dettes, vient exposer sa détresse, et la situation intolérable que lui font ses créanciers. Le majordome comprit qu'il venait de perdre sa cause. En effet, son maître lui ordonna de remettre à cette infortunée la somme disponible, y ajouta cent autres écus et engagea la visiteuse à revenir dans la huitaine.

Pendant que Pierre de Tapia distribuait ainsi ses revenus en aumônes, il exhortait les riches à ouvrir aussi leurs trésors et à soutenir l'Etat alors aux prises avec les difficultés les plus graves. Les peuples de la Catalogne avaient assassiné le gouverneur et secoué le joug de la domination espagnole. Le Portugal s'était révolté. Les Espagnols, chassés des villes soumises à la couronne d'Espagne, reprenaient le chemin de la mère patrie. Philippe IV, obligé de soutenir la guerre

(1) Matth. III, 15.

sur tant de points différents, demanda des subsides extraordinaires à ses sujets et des prières aux évêques. Celui de Ségovie fut l'un des prélats qui répondirent avec le plus d'empressement aux désirs de leur souverain. Il prit de là occasion de représenter à la Cour que, pour apaiser la colère divine et attirer les bénédictions du Ciel sur les armes de Sa Majesté, il fallait mettre la cognée à la racine de l'arbre et extirper plusieurs abus, entre autres les théâtres, vrai foyer de corruption pour la jeunesse. Et comme les hôpitaux prélevaient une partie de leurs revenus sur la caisse de ces théâtres, l'homme de Dieu s'engagea à verser chaque année mille écus comme dédommagement. Nous ne savons quel succès obtint cette proposition. Quoi qu'il en soit, le roi d'Espagne lui conserva toujours son estime et sa confiance. En partant pour la Catalogne, il lui fit écrire une seconde fois afin de réclamer le secours de ses prières et celui de ses conseils pour la reine, Elisabeth de France, qu'il laissait en Castille.

L'évêque de Ségovie dut donc se rendre quelquefois à Madrid auprès de cette princesse pour conférer avec elle sur les nécessités présentes. Mais, une fois libre, il regagnait son Eglise afin de se livrer tout entier aux soins de son troupeau. Il y avait à peine deux ans qu'il le gouvernait quand il fut nommé au siège archiépiscopal de Compostelle. Son refus modeste édifia la Cour qui, par délicatesse, ne crut pas devoir insister. Il concilia aussi plus que jamais au vénérable prélat l'amour de ses diocésains. Rien ne prouve que Pierre de Tapia ait rencontré parmi eux de grandes difficultés à vaincre, tant son exactitude à faire exécuter ses prescriptions était accompagnée de prudence et de modération ! Il donna un bel exemple de ce même esprit, en rectifiant un jour, dans sa cathédrale, la proposition erronée d'un prédicateur. Celui-ci avait osé dire à maintes reprises que le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le sépulcre, avait subi les atteintes de la décomposition. L'évêque ne put entendre ce langage sans indignation ; par déférence, toutefois, il ne voulut pas interrompre l'orateur. Mais, le sermon terminé, il prit la parole : « Non, mes Frères, dit-il en s'adressant aux fidèles, Notre-Seigneur n'a pas été soumis à la loi commune dans le tombeau, ni sujet à aucune des horreurs de la mort, car c'est de Lui qu'il est écrit au livre des Psaumes : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem* : « Vous ne souffrirez point que votre Saint éprouve la corruption (1). » Que

(1) Ps. xv, 10.

l'on se garde bien, dorénavant, de prêcher des choses si contraires à l'Ecriture et si éloignées de la pensée des Pères. »

La correction ne pouvait être ni plus juste ni plus modérée : tout l'auditoire fut édifié. L'auteur seul s'en offensa et essaya de défendre sa thèse dans un méchant libelle. L'évêque répondit ; il le fit d'une manière si lumineuse qu'il réduisit au silence son adversaire. L'incident n'eut pas d'autres suites, mais la perte que le diocèse allait faire de son premier Pasteur jeta partout la consternation. Avec l'agrément du Pape Innocent X, le roi d'Espagne jugea bon de le transférer à Siguenza. Pierre de Tapia ne céda qu'à la dernière extrémité et prit possession de son nouveau siège le 12 juillet 1647 : il avait gouverné environ six ans l'Eglise de Ségovie.

IV. — La Providence lui ménagea, dès son arrivée à Siguenza, l'occasion de donner une marque insigne de sa charité. Un malade, dans un accès de fièvre chaude, s'était jeté par une fenêtre et enfui dans un bois voisin de l'évêché. Les cris de ce frénétique parvinrent jusqu'aux oreilles du Prélat. Il se fait suivre d'un domestique, va droit au malade, l'enveloppe de son manteau et l'apporte lui-même dans son palais, où il le garda jusqu'à complète guérison.

Le saint évêque ne cessait de pleurer sur les fautes et les misères du prochain. On vint un jour lui recommander la conversion d'un vieillard endurci. Aussitôt il se mit en prières : le soir même, le pécheur, touché de la grâce, lui faisait sa confession générale, et il resta fidèle jusqu'à la mort.

Pendant son oraison, le fervent religieux avait parfois le visage éclatant de lumière : à peine pouvait-on le fixer. Dans ces instants-là, principalement, Dieu lui révélait l'état des consciences et les secrets de l'avenir. Citons quelques traits.

Le V. Prélat désirait faire représenter sur une toile un Saint environné de gloire ; on lui amena un artiste de mérite, mais de mœurs légères. L'évêque reçoit son salut et lui dit d'un ton paternel : « Comment, mon ami, vous oseriez peindre la gloire céleste, à laquelle vous ne pouvez aspirer, ni vous, ni la complice de vos désordres ? Si la mort vous surprenait maintenant, vous n'auriez en partage l'un et l'autre que le feu de l'enfer ! » Etourdi et comme anéanti par cette apostrophe imprévue, l'artiste se jette à genoux et promet de changer de vie.

Tous, hélas ! ne profitèrent pas des charitables avertissements de

leur évêque. En cours de visite pastorale, Pierre de Tapia venait d'arriver à Molina, petite localité située à quatre lieues de Sigüenza, quand on lui porta plainte contre deux habitants du pays qui vivaient dans l'adultère, au grand scandale de toute la population. Les remontrances du saint homme n'impressionnant nullement ces cœurs endurcis, il en appela à la justice divine et prédit aux coupables la triste fin qui les menaçait. A quelques jours de là, l'un de ces malheureux, surpris dans l'acte du crime, fut tué raide d'un coup de pistolet. L'autre, trouvé pareillement en flagrant délit d'adultère, eut, il est vrai, le temps de se dérober, mais Dieu le frappa de mort sur le seuil même qu'il avait osé franchir.

Un autre fait, de la même époque, releva hautement la charité du Prélat et fut une nouvelle preuve de son esprit de prophétie.

L'obligation de pourvoir aux nécessités de la guerre avait engagé l'autorité royale à mettre une forte imposition sur tout le diocèse de Sigüenza : comme le peuple était hors d'état de fournir l'argent exigé, on recevait à la place des dons en nature. Malgré cette espèce d'adoucissement, beaucoup se trouvaient réduits à l'indigence. Pour surcroît d'affliction, don Antoine de la Tour, chargé de percevoir les denrées, réclamait cette redevance avec tant de rigueur que les pauvres gens ne pensaient qu'à abandonner leurs maisons et leurs terres pour aller vivre ailleurs comme ils pourraient. Pierre de Tapia, touché de leurs misères, entreprit de payer tout ce qu'on exigeait de ses diocésains. En remettant l'argent et les provisions dont il était convenu, le prélat dit avec douceur à Antoine de la Tour : « Vous ferez bien, Monsieur, de veiller sur votre caractère, prompt à s'emporter : je regrette pour vous que vous alliez rejoindre l'armée, il vous arrivera malheur. » L'officier ne tint pas compte de la leçon. Dans une discussion très vive, il eut l'audace de tirer l'épée contre son général : traduit devant le conseil de guerre, il fut condamné à mort et exécuté sans merci.

Le service que le saint évêque rendit à son souverain, en 1646, montre quelle réputation de sagesse et quelle autorité il s'était acquises en haut lieu. Le roi avait convoqué à Saragosse les membres de son conseil, et les ministres étaient d'avis qu'on exigeât avec rigueur les subsides destinés à l'entretien des troupes : les seigneurs aragonais répondirent froidement que la pauvreté du pays ne permettait pas d'y songer. Les ministres eurent beau insister, on leur fit toujours la même réponse. La Cour de Castille ne pouvait

donc plus compter sur de nouvelles armées, et cependant les circonstances critiques l'exigeaient impérieusement. Le roi d'Espagne comprit la vraie cause de l'opposition et résolut aussitôt d'employer l'intermédiaire d'un homme capable de gagner par la douceur ceux qu'on avait irrités par une fierté insolente. Il fit appeler l'évêque de Siguenza, l'instruisit de ce qui se passait et lui remit l'affaire en mains. Le prélat, après s'être recommandé à Dieu, se rendit vers les députés des provinces et leur fit comprendre qu'il importait au bien général de la patrie de fournir au roi de puissants secours. Sa modestie, sa prudence, son habileté disposèrent admirablement les esprits : dans une réunion générale tenue au couvent de Saragosse où il logeait, le vénérable évêque obtint sans peine ce qu'il demandait. Ce premier succès lui permit de gagner à la même cause les autres prélats et seigneurs du royaume. Il les reçut avec tous les égards dus à leur dignité. Quand il eut fini de parler, le plus ancien des évêques présents répondit en ces termes : « Illustrissime Seigneur, on ne perd rien à demander avec civilité, mais on gâte tout à le faire avec hauteur et mépris ; ce que l'assemblée a refusé aux ministres du roi, elle l'accorde à votre seigneurie ; nous sommes prêts à nous imposer de nouveaux sacrifices, s'il le faut, pour le service de notre souverain. »

L'heureux dénouement d'une affaire si épineuse grandit encore la réputation de Pierre de Tapia, d'autant plus qu'il n'usait de son autorité, on le savait, que pour le bien du pays et celui de l'Église. Avant de lui permettre de retourner dans son diocèse, Philippe IV le consulta sur certaines matières importantes. L'évêque répondit de vive voix sur certains points et composa deux mémoires pour expliquer les autres. Ces mémoires, datés de Saragosse, les 20 et 23 octobre, ne sont que le commentaire pratique de l'Opuscule de Saint Thomas sur l'*Érudition des Princes*. Peu de temps après, l'homme de Dieu adressa au roi un troisième écrit, qui lui valut une réponse des plus honorables. Dans une autre lettre, Sa Majesté catholique le pria de faire connaître les clercs qu'il jugeait les plus capables d'être promus aux dignités ecclésiastiques. Pierre de Tapia avait dans sa parenté des hommes de valeur qu'il eût pu mettre en avant : il s'y refusa toujours. Son neveu, prêtre fort estimé à Salamanque, était venu le trouver à Siguenza, espérant sans doute obtenir un poste avantageux. L'occasion s'en présenta bientôt par la vacance d'un canonicat. Le Chapitre fut unanime à demander ce bénéfice pour un

si digne prêtre : notre prélat aimait mieux en pourvoir un autre ecclésiastique, par crainte d'écouter la voix de la chair et du sang dans une question qui intéressait uniquement l'honneur de l'Église.

Sa sœur, religieuse Trinitaire, morte depuis supérieure du monastère de Sainte-Marie de Villarneta, ne put jamais obtenir qu'il vînt la visiter. Chose plus surprenante peut-être. A la mort de son père, on le pria de distraire une certaine somme pour lui ériger un monument un peu somptueux. Pierre de Tapia, appliquant à la personne de l'Evêque ce que l'Écriture dit de Melchisédech, présenté par saint Paul comme un homme *sans père, sans mère, sans généalogie*, répondit qu'il ne saurait faire cette dépense sans porter préjudice à ses pauvres ; qu'au reste, à son avis, la tombe de son père, quoique modeste, était suffisamment en rapport avec sa condition.

V. — La réputation de sainteté que s'était acquise l'évêque de Sigüenza arriva jusqu'à Rome. Au mois de février 1647, les cardinaux chargés d'interpréter les décisions du Concile de Trente lui envoyèrent, par l'intermédiaire du cardinal Louis Caraffa, une réponse fort élogieuse à la Lettre qu'il avait adressée pour demander leur appui dans la répression de certains abus. « Les interprètes du saint Concile, disait le Cardinal, sont unanimes à louer la visite que vous avez faite en personne dans les paroisses de votre diocèse, votre zèle et votre fermeté à défendre les immunités ecclésiastiques et le soin que vous prenez d'écarter des bénéfices les clercs incapables. Leurs Eminences soumettront au Saint-Père les articles contenus dans votre Lettre pour que sa sagesse paternelle apporte un prompt remède aux maux que vous signalez. »

Le Pape Innocent X avait en grande estime Pierre de Tapia. Quand le R^m P. Thomas Turchi, Maître Général des Frères Prêcheurs, se présenta en audience, avant de partir pour visiter les maisons de son Ordre, le Pontife lui dit : « Puisque vous irez en Espagne, ne manquez pas de saluer de ma part l'évêque de Sigüenza ; vous trouverez en lui un autre saint Dominique. » Le Père Général s'acquitta de la commission, et, en voyant à l'œuvre le vénérable prélat, il comprit que le Pape avait dit juste.

Pierre de Tapia confessait tous ceux qui désiraient s'adresser à lui, et en Carême, il choisissait à dessein le jour du grand marché pour distribuer à son peuple le pain de la parole divine. Tout ce que Louis de Grenade avait jadis admiré dans la conduite de Barthélemy des

Martyrs, Thomas Turchi l'admirait à son tour dans celle de l'évêque de Siguenza : même esprit de prière et de pénitence, même amour de la pauvreté, même zèle du salut des âmes, même attention à remplir tous les devoirs de la charge pastorale.

Tandis que l'Eglise de Siguenza se promettait de longues années de bonheur sous la conduite d'un tel Pasteur, une circonstance imprévue brisa tout à coup ces espérances. Isidore d'Aliaga, profès de notre couvent de Saragosse, depuis plus de trente ans archevêque de Valence, était mort dans une heureuse vieillesse. Pierre de Tapia fut aussitôt désigné pour le remplacer, avec le titre, en plus, de vice-roi. Mais cet éclat, capable de flatter l'ambition de plusieurs prétendants, rendit, au contraire, le serviteur de Dieu inflexible dans son refus. Il eût fait de même pour le siège de Cordoue qui lui fut proposé peu après, sans la résolution bien arrêtée du Conseil royal de passer outre en dépit de ses oppositions. Le P. Jean Martinez, aumônier de la Cour, joignit ses instances à celles du roi, et déclara au V. Père, pour vaincre sa répugnance, que le diocèse de Cordoue, ravagé alors par une épidémie, resterait sans chef tant qu'il s'obstinerait dans son refus. L'intérêt des malades fut le motif déterminant de son acceptation.

Nous n'essaierons pas de décrire l'affliction des habitants de Siguenza au départ de leur évêque. Pierre de Tapia eut grand-peine lui-même à dominer sa tristesse. Il demanda aux gens de sa maison s'ils auraient le courage de l'accompagner malgré le danger de la contagion. Tous répondirent qu'ils le suivraient à la vie à la mort. Le 21 octobre 1649, il fit sa profession de foi dans l'église collégiale de Berlanga, entre les mains de l'évêque d'Osma, et après un arrêt à Madrid, il passa par Tolède pour saluer son ancien métropolitain. Le Primat d'Espagne l'accompagna hors de la ville et ne lui cacha pas ses craintes qu'il ne fût victime de son zèle. Mais cette considération ne pouvait impressionner un homme prêt depuis longtemps à se sacrifier pour le salut de ses frères en Jésus-Christ, aussi remarquait-on qu'il pressait le pas, en approchant de Cordoue. « Vite, vite, disait-il à son entourage, qui sait si nous pourrions arriver à temps ? J'ai hâte de porter secours à ces infortunés que la mort décime chaque jour ! » Ce fut le 8 décembre, qu'il fit son entrée dans sa ville épiscopale.

VI. — Le siège de Cordoue avait été occupé précédemment par six évêques dominicains : les Pères Alphonse de Burgos, depuis

évêque de Cuenza ; Jean de Tolède, fils du duc d'Albe, plus tard archevêque de Compostelle et cardinal ; Martinez de Cordoue, aussi distingué par sa piété et sa doctrine que par sa naissance ; Bernard Frenesdo, auparavant confesseur du roi d'Espagne ; Diégo de Mardones, enfin Dominique Pimentel, depuis archevêque de Séville et cardinal.

La première visite du nouveau Pasteur fut pour l'hôpital de Saint-Lazare qu'il trouva dans un état de désordre indescriptible. Les lits manquaient et souvent aussi les secours spirituels et temporels. Au milieu de cet embarras, il fallait un homme d'énergie, capable de commander et de pourvoir à tout. Pierre de Tapia fut cet homme. Il donna des sommes suffisantes pour monter une centaine de lits, fit venir des médecins et des chirurgiens en grand nombre, confia le spirituel à un prêtre diligent auquel il donna plein pouvoir de choisir lui-même ses auxiliaires. Il montra la même sollicitude pour les autres hôpitaux de la ville, qu'il visitait deux fois la semaine ; grâce à ses attentions minutieuses, aucun malade ne mourut sans sacrements. Le 25 juillet 1650, il eut la joie d'annoncer à son peuple la cessation du fléau ; mais il ne manqua pas d'avertir les fidèles d'accompagner leurs actions de grâces de dignes fruits de pénitence, pour détourner à l'avenir le courroux céleste.

Dans ce même temps, le R^{mo} Père Jean-Baptiste de Marinis, successeur immédiat de Thomas Turchi, voulut informer lui-même de son élection le saint prélat, dont jadis il avait été le disciple à Alcalá. Faisant allusion au dévouement de l'évêque de Cordoue pour les pestiférés, il lui écrivait : « De tels exemples ne sont-ils pas la pratique consciencieuse et fidèle des enseignements que j'ai eu le bonheur de recevoir de vos lèvres, exemples et enseignements qui m'apprendront à m'acquitter moi-même, le moins mal possible, de l'office que l'obéissance m'a imposé. Heureux les temps qui nous donnent de tels évêques : mais malheureux ceux qui n'ont pas de meilleurs Maîtres généraux ! C'est une providence de Dieu que l'on me secoure selon le besoin que j'en ai. C'est pourquoi je supplie votre Illustrissime Seigneurie de ne pas m'oublier dans ses oraisons, recommandations et conseils, toutes ces choses m'étant nécessaires. Je prie Dieu de conserver selon mon désir et son pouvoir votre Seigneurie Illustrissime. A Rome, le 4 juillet 1650. »

Cette lettre arrivait à point pour consoler Pierre de Tapia des amertumes dont on l'abreuvait alors. Le croirait-on ? A l'époque

même où il exposait si généreusement sa vie pour son troupeau, des langues malignes le poursuivaient sans trêve ni merci. On le représentait comme un homme avare et intéressé. Ces dires, semés adroitement, produisaient leur effet sur le peuple. Saint Grégoire le Grand avait connu, lui aussi, de telles injustices, quand le clergé de Rome avait osé l'accuser publiquement de gaspiller par ses aumônes les biens de l'Eglise. Pierre de Tapia imita dans la circonstance la patience du saint Pape, et continua à distribuer à pleines mains les aumônes dont il pouvait disposer. La liste de ses largesses a été publiée par l'un de ses historiens : elle dépasse tout ce qu'on saurait imaginer. En même temps, il fondait à ses frais un mont-de-piété pour venir en aide aux plus nécessiteux.

A la peste succéda la famine, nouveau sujet d'alarme parmi les magistrats et le peuple. Mais le vénérable évêque était plus touché encore du déluge de crimes qui s'étaient multipliés sous les ravages du fléau précédent. Ce fut de ce côté qu'il dirigea sa vigilance. Non content d'exhorter, d'instruire, de reprendre, il fit renfermer les femmes de mauvaise vie, principale cause des désordres publics. En outre, il eut soin d'avertir les magistrats de se montrer plus attentifs à remplir les devoirs de leurs charges, et comme ses avis restaient infructueux, il les menaça de la colère de Dieu et de celle du roi.

Cependant, malgré ses générosités, Pierre de Tapia ne pouvait suffire à l'entretien de la nombreuse population de Cordoue. La disette augmentant toujours, une émeute se forma contre l'autorité civile. Les riches s'enfuirent précipitamment, tandis que le gouverneur courait s'abriter dans un couvent pour laisser passer la fureur populaire. En ces jours de tumulte, le saint évêque fut la providence des magistrats imprévoyants : lui-même pourvut à leur sécurité, voulut bien oublier leurs torts, et, l'orage passé, fut le premier à solliciter pour eux la clémence du souverain.

La belle conduite de Pierre de Tapia, dans ces graves circonstances, lui attacha d'une manière plus sensible l'affection de tous ses diocésains. Le peuple ne formait qu'un souhait : jouir le plus longtemps possible de son évêque, de son Père bien-aimé. Mais bien différentes étaient les pensées de celui-ci. Toujours altéré des douceurs de la solitude, il escomptait déjà la liberté de rentrer dans son cloître, et en sollicitait la permission auprès d'Innocent X.

Pendant ce temps, le Roi catholique entamait avec Rome des négociations pour transférer l'évêque de Cordoue sur le siège archiépiscopal

de Séville. On ne saurait dire l'étonnement et l'affliction que cette nouvelle causa au saint Prêlat. Un ecclésiastique de la ville, s'étant présenté pour le féliciter d'une nomination si glorieuse, le trouva en larmes. Mais son humilité pour écarter l'honneur devait échouer, cette fois encore ; le Pape, en lui expédiant ses Bulles et lui concédant le *Pallium*, lui intima l'ordre formel d'accepter. Dans l'embarras où le jetait cette troisième translation, le V. Père ne voyait autour de lui aucun cœur ami capable de comprendre ses angoisses. Il chercha en Dieu seul sa consolation et, s'élevant au-dessus de lui-même, dit généreusement comme saint Martin : « Seigneur, si telle est votre volonté, je ne refuse point le travail. »

Trois Frères Prêcheurs avaient illustré par l'éclat de leurs vertus le siège archiépiscopal de Séville : Diégo Deza, confesseur du roi Ferdinand le Catholique, grand chancelier de Castille, mort archevêque de Tolède ; Garcias de Loaysa, Général de l'Ordre, confesseur de Charles-Quint, depuis Cardinal, et Dominique Pimentel, également honoré de la pourpre romaine.

Quand on apprit l'arrivée prochaine du serviteur de Dieu, la ville entière se porta à sa rencontre. Le duc de Medina-Cœli et ses deux fils assistèrent à la prise de possession. Mais, peu après, le duc lui écrivit pour l'informer que son séjour à Séville serait de courte durée, car le roi semblait décidé à lui donner l'église primatiale de Tolède. L'archevêque profita de la confiance et agit si adroitement qu'il fit nommer à sa place l'évêque de Jaën, plus tard cardinal.

VII. — Nous ne pourrions rapporter en détail les actes du nouvel archevêque sans étendre démesurément notre récit. Il suffit de se rappeler sa conduite à Ségovie, à Sigüenza, à Cordoue : tel il fut à Séville, modèle du troupeau, pasteur attentif à l'instruire, le nourrir et le défendre. On peut même dire qu'il y parut plus libéral que jamais, car ses revenus ayant augmenté, il les employait avec plus de profusion au soulagement des malheureux. Une bonne part fut attribuée à l'amélioration de l'Hospice des enfants trouvés, et à l'entretien d'honorables familles, de gentilshommes, d'officiers dans le besoin. La sacristie de la cathédrale restait inachevée : Pierre de Tapia consacra vingt mille écus à sa construction et la fit orner de peintures artistiques. Il avait expressément recommandé d'y exécuter le portrait de saint Thomas ; mais l'architecte, s'imaginant que ce tableau nuirait aux décors déjà posés, négligea de le faire. L'archevêque tint bon, et

la figure du docteur angélique, placée avec celle des premiers docteurs de l'Eglise, produisit au contraire un excellent effet. « Eh bien ! s'écria le prélat en contemplant la peinture, la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la pierre angulaire : c'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une vraie merveille à nos yeux ! » (1)

Au printemps de 1652, l'archevêque de Séville entreprit la visite de son diocèse. Il eut la douleur de constater que de graves abus s'étaient glissés partout, même parmi les ecclésiastiques. Quelques-uns, en effet, ne rougissaient pas d'exercer des fonctions mercenaires, tandis que d'autres cherchaient à satisfaire leur cupidité dans des trafics condamnés par les saints canons. Pierre de Tapia châtia les plus coupables avec une sévérité qui intimida les autres. Il rendit au roi les Salines de Moron qu'avaient usurpées des ouvriers d'iniquité, et par sa fermeté fit cesser un scandale auquel les officiers publics n'avaient pu apporter remède.

Le saint Prélat tenait essentiellement à ce que ses prêtres eussent en tout une conduite irréprochable. Comme un véritable Pasteur, il sentait vivement les inquiétudes et les troubles semés parmi les fidèles, surtout lorsque ces manœuvres s'attaquaient à l'état ecclésiastique ou religieux. Il estimait de tout son cœur la Compagnie de Jésus, en butte alors aux attaques les plus odieuses. Un jour, le courrier apporta un énorme paquet de libelles injurieux dont on inondait le diocèse. L'archevêque, soupçonnant ce dont il s'agissait, appela un de ses familiers : « Prenez ceci, lui dit-il ; comme Dominicain, je suis Inquisiteur, et j'ai mission de punir ces sortes de scandales. Brûlez ces libelles, c'est tout ce qu'ils méritent. » Et il les fit jeter au feu devant lui, sans en ouvrir un seul.

Il ne permettait aucune médisance en sa présence et reprenait avec une chrétienne liberté toute parole inconsidérée ou imprudente sur autrui. Comment aurait-il pris plaisir à entendre médire du prochain, s'écrie le P. Souèges, lui qui ne pouvait souffrir qu'on représentât sur la toile les perfections de son extérieur ? Jamais, en effet, il ne consentit à laisser prendre son portrait ; et ce fait paraît d'autant plus remarquable, que de vertueux prélats, saint François de Sales par exemple, accordèrent volontiers cette satisfaction à ceux qui la leur demandaient (2).

(1) Ps. CXVII, 22, 23.

(2) *Année Dominicaine*, Août.

La question des théâtres était toujours pour lui un sujet de grave tourment : il y voyait la cause de tous les maux qui désolaient sa patrie, et il ne craignait pas de dire : « Suivant moi, Lope de Véga a fait plus de mal en Espagne par ses comédies que Luther en Allemagne par ses hérésies. » L'homme de Dieu aurait voulu la suppression de toute représentation dramatique ; mais ses démarches à cet effet furent sans résultat.

Sa charité envers les pauvres grandissait avec leurs besoins. Il se privait pour eux, à ce point qu'on le surprit raccommodant lui-même ses vêtements afin de pouvoir donner davantage. Toutes les semaines, il visitait les hôpitaux, assistait au repas des malades, les bénissait paternellement, aidait même à faire leurs lits et déposait toujours au chevet une aumône importante.

Pendant le Carême, il se rendait, les jours de stations, dans les églises de Séville, avec une simplicité des plus édifiantes, n'ayant qu'un seul compagnon, et ne voulant pas se servir du prie-Dieu qu'on lui préparait. Les personnes religieuses recevaient fréquemment ses visites. C'était pour le saint homme un réel bonheur de dérober à ses occupations quelques instants pour aller s'entretenir avec les Pères de la maison professe des Jésuites. A sa mort, le supérieur de cette résidence déclara hautement que le saint archevêque, à lui seul, leur avait fait incomparablement plus de bien par ses exhortations et ses aumônes que tous ses prédécesseurs réunis.

VIII. — Mais ce qui le rendit infiniment plus recommandable en cour de Rome et aux yeux de tout le clergé d'Espagne, ce fut la fermeté avec laquelle il défendit pendant plusieurs années la liberté de l'Eglise et ses immunités. Les nécessités de l'Etat avaient obligé Philippe IV d'exiger de tous ses sujets des subsides extraordinaires : le Pape Innocent X avait accordé un Bref l'autorisant à lever, pendant six années, certains revenus sur le clergé. Notre prélat se fit un devoir de donner l'exemple d'une volonté prompte à fournir les secours réclamés. Nous l'avons vu aller parfois au delà, en payant pour ses diocésains les sommes que ces derniers ne pouvaient solder. Les six années révolues, la cour d'Espagne sollicita la prorogation du Bref, mais Rome refusa ; néanmoins, les officiers de la justice entendaient obtenir les mêmes sommes, de gré ou de force. De là des vexations, des plaintes, des scandales qui éclatèrent dans presque tous les diocèses de la péninsule. Les plus dignes évêques, les plus zélés pour

les droits de leurs Eglises, semblaient avoir les yeux tournés sur l'archevêque de Séville. On connaissait son érudition et sa sagesse, on n'ignorait pas les preuves qu'il avait maintes fois données de son amour pour la patrie et de son dévouement aux intérêts du roi. Les uns lui écrivaient au sujet du parti à prendre, les autres attendaient qu'il donnât le signal pour se déterminer eux-mêmes.

Pierre de Tapia crut bon tout d'abord d'éclairer la conscience du souverain, et, dans ce but, adressa au confesseur du monarque la lettre suivante :

« Révérendissime Père, confesseur de Sa Majesté,

« Ce que j'ai à écrire intéressant la conscience du roi et la paix de l'Etat ecclésiastique, fort troublé et très injustement affligé par les procédés vexatoires que vous connaissez, je prends la liberté de faire parvenir cette note à votre Révérendissime Paternité, en la priant de donner elle-même connaissance à Sa Majesté, et à Son Excellence Louis de Haro, du mémoire ci-inclus. J'ai procédé avec toute la patience et la modération désirables, comme on pourra s'en convaincre à la lecture du mémoire, dans lequel j'ai omis à dessein, pour éviter des longueurs, les considérations adressées précédemment à don Juan de Gongora et au préposé du fisc ; ce qui, pour le dire en passant, ne les a pas empêchés l'un et l'autre de poursuivre l'affaire.

« J'ai rendu à Sa Majesté des services assez importants, comme je me suis permis de le rappeler à la Commission des impôts, pour avoir le droit de conclure que, si je ne fais pas dans la circonstance ce qu'on voudrait exiger, c'est que ma conscience s'y oppose. Il est certain que j'ai exposé ma vie pour le service du roi pendant les pestes et les séditions, ceux qui devaient me soutenir s'étant empressés de me laisser presque seul. J'ai abandonné les revenus de mes différents évêchés aux plus pauvres des sujets de Sa Majesté, entre autres à des veuves et à des enfants de soldats morts sur les champs de bataille. Je les assiste encore, sans réserver même cinq deniers à ma famille ; car j'ai laissé tomber en ruines la maison de mes pères que j'aurais pu réparer à peu de frais. Je m'en suis abstenu pour plaire à Dieu davantage et avoir aussi plus de moyens d'être utile au Roi en lui conservant ses vassaux, ce qui est, à proprement parler, le seul présent que doivent lui faire les évêques. L'âme seule est pour Dieu et je n'ai nulle envie, maintenant comme dans l'avenir, de m'engager dans des inquiétudes et des scrupules de conscience. J'ai entendu Sa

Majesté me dire à moi-même, qu'elle perdrait plutôt tous ses Etats que de rien faire contre l'honneur et la justice. Cette parole, je l'ai maintes fois rappelée aux fidèles pour les engager à se soumettre aux ordres du souverain. Je prie votre Révérendissime Paternité de lire attentivement mon mémoire : elle n'aura nulle peine à se convaincre que, non seulement il est convenable, mais encore absolument indispensable de réformer les instructions données aux percepteurs des impôts, en ce qui concerne le clergé. Loin d'y perdre, les revenus de l'Etat n'en seront que plus florissants...

« J'adresserai deux mots à Son Excellence Louis de Haro ; pour le reste, et surtout pour le soin d'éclairer Sa Majesté, je m'en remets en toute confiance au zèle et à l'obligeance de votre Paternité Révérendissime.

« A Séville, le dernier jour de janvier 1656. — Pierre, archevêque. »

Un mois après, il écrivait au receveur royal une lettre établissant avec une noble franchise le désaccord qui régnait dans la manière d'agir des émissaires du fisc, et le droit qu'on prétendait avoir de lever et d'exiger le tribut sur le clergé. Sans brusquer les choses, l'archevêque avait employé les humbles remontrances ; n'obtenant rien, il s'adressa directement au souverain en le priant d'avoir égard à l'extrême pauvreté de la plupart des ecclésiastiques, et de ne pas permettre qu'ils fussent encore surchargés. Il demandait trois choses : 1° qu'on arrêtât les levées qui n'étaient plus licites ; 2° si les besoins actuels de l'Etat exigeaient que le clergé fît de nouveaux efforts, qu'on se bornât au strict nécessaire ; 3° qu'on fît autoriser ces nouvelles levées par un autre Bref, et, qu'en attendant la réponse de Rome, on interdît sévèrement aux officiers royaux d'inquiéter aucun ecclésiastique. Après avoir représenté d'une manière très pathétique les excès et les violences dont le clergé avait lieu de se plaindre, l'archevêque rappelait à propos l'exemple édifiant de Ferdinand III, roi de Castille, surnommé le Saint. Lorsque, en 1248, ce prince assiégeait Séville, alors occupée par les Maures, il se trouva dans un grand besoin d'argent pour continuer le siège. Certains courtisans lui dirent que, dans une telle nécessité, il pouvait bien se servir des trésors de l'Eglise : « Je ne le ferai pas, répondit le saint roi, car j'attends plus des prières des bons prêtres que de leurs richesses. » Sa piété ne resta point sans récompense puisque, le lendemain, 22 décembre, Séville faisait sa soumission. Le monarque eut ainsi la gloire d'ajouter cette

conquête à celle qu'il avait déjà faite des royaumes de Cordoue et de Murcie.

L'affaire ayant été portée à Rome, le prélat insistait pour qu'on attendît la réponse. A ce propos, il répétait à qui voulait l'entendre : « Autre chose est de solliciter un Bref, autre chose de l'obtenir. Si le Saint-Père donne gain de cause à Sa Majesté, nous nous soumettrons. » Mais, jusque-là, il entendait s'opposer à toutes les mesures en vigueur.

Philippe IV prêtait volontiers l'oreille aux sages raisons d'un prélat qu'il estimait et aimait. Mais ses ministres n'en continuaient pas moins leurs vexations. Dans cette calamité, Pierre de Tapia vaquait avec plus de ferveur que jamais à la prière et à la pénitence. Il réunissait fréquemment son Conseil et déclarait hautement n'avoir en vue que la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. C'est pourquoi il croyait bon de s'opposer comme un mur d'airain à toutes les entreprises contraires.

Ses adversaires, désespérant de vaincre sa constance, essayèrent de persuader au roi de le bannir du royaume, ou de le renvoyer à son cloître, d'où il n'aurait dû jamais sortir, disaient-ils. Assurément le saint homme ne demandait pas mieux que de reprendre l'obscurité de sa vie religieuse : le devoir seul le retenait.

Lassé, enfin, des manœuvres déloyales de ses ennemis, il dit, un soir, à son confesseur, de se tenir prêt, comme lui, à quitter le lendemain, de grand matin, le palais archiépiscopal. Mais la Providence ne le permit pas. Quand les ministres présentèrent à la signature du roi le décret d'expulsion qu'ils avaient préparé contre Pierre de Tapia, le monarque déchira les lettres en disant : « Je n'ai jamais trouvé mauvais que les prélats défendent leurs droits, lorsqu'ils les croient conformes aux saints canons. Que penserait-on dans toute la chrétienté, quand on apprendrait que j'ai chassé de mes Etats un prélat aussi vénéré qu'est l'archevêque de Séville ? Dites au Conseil royal que pareil ordre ne sera jamais exécuté. »

IX. — Cependant la lutte continuait toujours ; elle finit par épuiser les forces du saint religieux. Dieu lui fit comprendre que son heure ne saurait tarder. Lui-même s'entretenait constamment de sa fin prochaine. *Ego jam delibor et tempus resolutionis meæ instat*, répétait-il après l'Apôtre : « Je suis comme une victime qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice, le temps de la dissolution de mon corps arrive à

grands pas (1). Les soucis, joints à ses veilles et à ses pénitences, l'avaient tellement exténué qu'il ressemblait à un squelette. Néanmoins, il se faisait encore tout à tous, écoutait les pauvres, leur distribuait l'aumône, leur lavait les pieds le Jeudi-Saint et assistait à tous les offices du Chapitre.

Le 2 août 1657, fête de Notre-Dame des Anges, il se rendit chez les religieux de Saint-François, pour gagner l'indulgence de la Portioncule. Le P. Gardien vint le recevoir à la tête de sa communauté ; mais, le voyant si défait, il ne put s'empêcher de lui en exprimer sa peine. L'archevêque répondit avec beaucoup de calme : « Père Gardien, il est temps de mourir. » Sa dernière visite fut pour le couvent de son Ordre, le jour de saint Dominique. Il passa cette grande solennité au milieu de ses Frères et rentra dans son palais pour se préparer à la bénédiction de l'éternité. Le jour de l'Assomption, il entendit la messe de son aumônier et, de retour dans sa chambre, fit placer près de son lit l'image de Notre-Dame du Rosaire, qu'il ne cessa plus de regarder jusqu'à son dernier soupir. Il remit ensuite à son Chapitre ce qu'il avait de plus précieux : des reliques et quelques statues. La faiblesse augmentant, il désira recevoir le saint viatique. On le lui apporta solennellement. Tous les assistants fondaient en larmes. Le pieux moribond prononça quelques paroles sur le mépris des choses d'ici-bas et le bonheur d'aller voir Dieu. Il prêcha également la charité fraternelle, appuyant sur ces mots : *Diligatis invicem sicut dilexi vos* ; « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » Puis il demanda pardon des mauvais exemples qu'il pouvait avoir donnés, et bénit ses enfants avec effusion. Ayant renouvelé ensuite sa profession de foi catholique, il pria qu'on le laissât seul avec Dieu. Fréquemment revenait sur ses lèvres ce verset du Psaume : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus* ; « Je me suis réjoui à la parole qui m'a été dite : nous irons dans la maison du Seigneur ! »

Pressé du désir de terminer sa vie dans l'accomplissement des obligations de sa charge, le 24 août, veille de sa mort, il dicta un Acte solennel pour ratifier tout ce qu'il avait fait précédemment en vue de défendre l'immunité de son Eglise, et déclara nommément excommuniés divers exécuteurs des édits portés pour la séquestration des biens ecclésiastiques, jusqu'à autorisation du Saint-Siège.

La pièce étant rédigée, on en donna lecture en présence du Cha-

(1) II Tim. IV, 6.

pitre métropolitain. L'archevêque se mit alors sur son séant, et demanda la plume pour signer. Son secrétaire, le croyant trop faible, voulut lui soutenir le bras; mais le malade s'y opposa, disant qu'il avait encore assez de force pour défendre les droits de son Eglise. Après avoir signé, il pria l'un des assistants de lui mettre en main le crucifix qu'il avait fait placer sur sa table pendant les longues consultations touchant les immeubles ecclésiastiques, afin que Celui qui avait été le juge de ses intentions, le fût aussi du terme de sa vie. Il fit ensuite réciter le Rosaire et reçut du Prieur de Saint-Paul l'absolution réservée aux associés de la Confrérie du Rosaire. Sur son désir, on chanta les Litanies de la Sainte Vierge et l'*Ave Maris Stella*, et quand on arriva à ces paroles de la dernière strophe : *Tribus honor unus*, le saint prélat se mit à dire : *Unus et trinus; trinus et unus*; puis il expira dans la paix, le 25 août 1657 (1).

La nuit suivante, pendant que son confesseur, le P. Antoine Lamadrid priait, au couvent de Saint-Paul, le vénérable archevêque lui apparut, et lui dit qu'il fallait faire célébrer non pour lui, mais pour les défunts en général, les quinze mille messes marquées dans son testament; car son amour du culte divin et son zèle pour la défense des droits de l'Eglise lui avaient mérité d'entrer aussitôt après sa mort en possession du bonheur céleste. En s'éloignant, il le salua par ces paroles, dites par un Bienheureux de l'Ordre, dans une circonstance analogue : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus*; « Ce que nous avons entendu dire, nous l'avons vu dans la cité de notre Dieu, sur sa sainte montagne (2). »

X. — Le P. Grégoire Santillan, Religieux Mineur et Prédicateur du roi, fut chargé de prononcer l'éloge funèbre de l'archevêque de Séville; à diverses reprises il lui donna les titres de Saint, ami de Dieu, Père des pauvres, second Isidore, zélé défenseur de l'immunité ecclésiastique. Dans tous les diocèses d'Espagne, on lui décernait les mêmes louanges, et les évêques se faisaient ses panégyristes. Celui d'Osma, entre autres, ne pouvait assez célébrer ses éminentes qualités. S'entretenant un jour avec nos religieux d'Alcala, il leur dit qu'à toute

(1) Cette biographie n'ayant pu être mise à son jour, nous l'avons réservée pour le tome de décembre.

(2) Ps. XLVII, 7.

époque Dieu suscitait dans son Eglise des prélats d'une haute sainteté pour servir de modèle aux autres ; et, de même qu'au siècle précédent, il avait donné saint Thomas de Villeneuve et le V. Barthélemy des Martyrs, il proposait dans le xvii^e siècle Pierre de Tapia, comme exemplaire de toutes les vertus épiscopales.

Le corps du vénéré défunt fut mis dans une caisse de plomb, garnie à l'intérieur de velours cramoisi et fermée à deux clefs, l'une pour les membres du Chapitre, l'autre pour les exécuteurs testamentaires. Les chanoines transférèrent un peu plus tard leur saint Pasteur dans la nouvelle sacristie de la métropole, ainsi que lui-même l'avait demandé. Les témoins de la translation sentirent alors une odeur merveilleuse embaumer toute l'église : on remarqua, en outre, qu'une longue sécheresse qui désolait le territoire de Séville, cessa dès l'instant de la cérémonie ; ce que l'on attribua aux prières du bienheureux Archevêque. L'épithaphe gravée sur sa tombe contient en ces termes l'abrégé de sa vie :

Ici repose sous une simple pierre

Un Prélat aux multiples vertus,

L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Pierre de Tapia,

De l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Jadis, à l'Académie d'Alcala, Maître en la première chaire, il fut longtemps une lumière éclatante, et mérita d'être élevé de là sur le chandelier de l'Eglise, pour illuminer les diocèses de Ségovie, Siguenza et Cordoue.

Nommé enfin, pour le bien général, Archevêque de cette auguste Eglise de Séville, il se montra vraiment l'émule des anciens Prélats, le Père des pauvres, le soutien des orphelins, et fut si bienfaisant et si affectionné pour notre Chapitre, qu'il se concilia à jamais l'amour et la vénération de tous. Défenseur intrépide de l'immunité ecclésiastique, dévoré du zèle de la maison de Dieu, il vit venir la mort avec joie, le 25 août 1657 (1).

(1) Multiplicum virtutum Præsul uno clauditur lapide Illustrissimus ac Reverendissimus DD. Petrus de Tapia, Ordinis Prædicatorum, Qui olim in Complutensi Academia Primariæ cathedræ Moderator, diu ardens lucerna fuit : Ut inde ad Ecclesiarum candelabrum assumptus, Segoviensem, Seguntinam et Cordubensem prorsus illuminaret ; Demum huic almæ Ecclesiæ Hispalensi, in commune bonum, Archiepiscopus præficeretur.

Vere novus veterum Præsulum Æmulator, Pater pauperum, orphanorum tutamen. Et sic in nostrum Capitulum beneficus et amantissimus, ut mutuum amorem et observantiam in ævum conciliarit. Tandem immunitatis ecclesiasticæ propugnator acerrimus, Domus Dei zelo confectus, mortem lætus aspexit, die 25 Augusti : anno MDCLVII.

Le duc de Médina-Cœli, l'illustre pénitent et ami du vénérable Prélat, avait résolu d'écrire lui-même son histoire et commença les premiers chapitres. Mais la continuation était réservée au P. Antoine de Loréa, qui publia la vie de Pierre de Tapia en un volume in-folio, l'an 1676.

Lorsque Pierre de Tapia enseignait à l'Université d'Alcala, il avait composé quelques ouvrages, se réservant de les publier plus tard, quand le temps lui aurait été donné de les perfectionner dans la retraite. La Providence ne lui accorda pas ce loisir. Toutefois, malgré les tracas de la sollicitude pastorale, il se ménagea toujours quelques instants pour l'étude. Il mit ainsi la dernière main au premier et principal de ses ouvrages, intitulé : *Catena Moralis Doctrinæ*, « Somme de Théologie Morale ». Elle comprend cinq gros volumes, dont les deux premiers, imprimés à Séville en 1654 et 1657, devaient être suivis des trois autres, déjà prêts à voir le jour. La mort de l'auteur en arrêta la publication. Le duc de Médina-Cœli voulut la reprendre à ses frais et demanda les manuscrits. Les choses traînèrent en longueur et n'aboutirent pas. Vainement les religieux de Saint-Dominique tentèrent de nouveaux essais : les manuscrits ne leur furent jamais rendus. A l'exemple du Docteur Angélique, le saint Prélat ne travaillait qu'aux pieds du Crucifix : et tout ce qui sortait de sa plume, il l'offrait à l'unique objet de son amour, Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme le prouve la dédicace placée en tête du premier volume :

Au Roi éternel des siècles, né dans le temps de l'auguste Vierge, Dieu immortel et invisible, mort en croix pour les hommes, premier principe et dernière fin des actions morales humaines, Pierre, indigne évêque de Séville, offre cet hommage, bien faible sans doute, mais non indigne d'être agréé, si l'Angélique Docteur, qui mérita d'entendre de la bouche du Crucifix Tu as bien écrit de moi, touche les lèvres et la plume de celui qui l'offre, du charbon enflammé de ses écrits, afin qu'à Dieu seul soit bonheur et gloire (1).

(1) Regi sæculorum æterno, ex alma Virgine in sæculo nato, Deo immortalis et invisibili, in cruce pro hominibus mortuo, primo principio et ultimo fini humanarum actionum moralium, Petrus indignus Hispalensis antistes munusculum offert exiguum, at non ingratum, si Angelicus Doctor, qui a crucifixo meruit audire *Bene de me scripsisti* scriptorum suorum calculo ignito attigerit ora offerentis et calamum, ut soli Deo sit honor et gloria.



La V. Mère CATHERINE DE SAINT-GERMAIN
Professe du Monastère du Tiers-Ordre de Langres ()*

(1648)

Nous lisons dans le manuscrit de la fondation du monastère : « En l'année 1630, il plut à la divine Providence d'enrichir la nouvelle communauté de trois excellents sujets, venus du duché de Lorraine. Ce furent les Mères Anne Estienne (1), Nicole Robert (2) et M^{me} de Saint-Germain, dont nous allons parler ici. »

Désireuse de se consacrer à Dieu dans une communauté religieuse, cette respectable dame n'eut pas plus tôt appris qu'on fondait à Langres une maison du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, qu'elle se sentit inspirée d'y entrer.

Native de Lorraine, elle s'appelait dans le siècle Catherine du Fort et avait reçu de ses parents une éducation très chrétienne. Son adolescence se passa dans les pratiques d'une piété éclairée et, quand l'âge nubile fut venu, elle épousa un gentilhomme lorrain appelé M. de Saint-Germain.

Après quelque temps de mariage, les affaires temporelles des deux époux se trouvèrent en fort mauvais état et, pour acquitter des dettes, ils se virent contraints de vendre la terre de Saint-Germain dont ils étaient seigneurs. Consternés d'une détermination si fâcheuse, ils résolurent de fuir assez loin pour qu'on ne pût découvrir le lieu de leur retraite. Ils partirent donc et se dirigèrent vers la Champagne. La jeune dame, de plus en plus décidée à mépriser le monde, où elle ne voyait que frivolité et inconstance, désira connaître les Sœurs de Saint-Dominique de Langres, dont elle avait entendu parler, et, d'accord avec son mari, prit la route de cette ville, éloignée de son pays d'une quarantaine de lieues.

M. de Saint-Germain mourut-il sur les entrefaites ? On peut le croire. Toujours est-il que, vers le même temps, sa noble épouse

(*) Mss. du Monastère de l'Assomption, à Langres. — P. Bayonne : *Le monastère des Dominicaines de Langres*.

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 28 octobre, p. 790.

2) *Ibidem*, au 19 décembre.

vint se présenter avec grande ferveur aux fondatrices de la communauté, pour être une des leurs.

La Mère Jeanne Canchry, alors Prieure, reçut avec bonté cette dame affligée et pleine du désir de se donner à Dieu dans leur maison. Il sembla que la Providence avait disposé d'un événement fâcheux pour enlever au monde cette âme selon son cœur et se l'attacher sans retour. En cette considération, basée uniquement sur la foi, on ne fit aucune difficulté d'adjoindre la pieuse dame aux fidèles servantes de Jésus-Christ, réunies sous le même toit pour louer Dieu et se sanctifier en commun. Au reste, cette petite compagnie offrait l'image de la primitive Eglise par son union et par son esprit de pauvreté. Toutes avaient apporté fort peu de chose; mais, à défaut de richesses périssables, elles donnaient un cœur rempli de charité. M^{me} de Saint-Germain possédait un bien très modique, mais elle avait, en revanche, beaucoup de vertus. A vrai dire, c'était de pareils trésors qu'on était avide et, pour le reste, l'on se confiait dans la bonté divine, laquelle ne manque jamais, à qui cherche avant toute chose le royaume des cieux.

II. — Ce qu'offrit la postulante fut mis dans la réserve commune et de ce fonds elle puisa dès lors pour tous les objets nécessaires à son usage. Le désintéressement, la charité qui régnait entre les Sœurs, les manières aimables, la piété insigne des saintes fondatrices fixèrent sa volonté dans le dessein de les imiter. Elle s'estima extrêmement heureuse d'avoir rencontré asile parmi ces ferventes épouses de Jésus-Christ.

Toutes vivaient dans leur modeste maison comme dans un petit Bethléem, constamment attachées aux pas du Sauveur, pauvre et humilié. Bien loin que cette simplicité, cette pauvreté rebutât la noble dame, c'était, au contraire, ce qui la touchait et l'édifiait le plus. On reconnut bientôt les rares qualités de la postulante par sa profonde humilité, qui n'ambitionna d'autre distinction dans la maison que celle d'être la servante de toutes.

Les VV. Mères, admirant de si heureuses dispositions, lui découvrirent alors les exercices de prière, de pénitence, de mortification et de retraite qu'elles projetaient de mettre à la base de leur fondation. La fervente chrétienne qui, en choisissant cet humble monastère, n'avait suivi d'autre attrait que celui de la grâce, se montra ravie de participer à une entreprise aussi sainte, et entra sans hésiter dans les

vues des fondatrices. Soucieuse uniquement d'honorer Dieu, elle demanda avec instance les livrées de l'Ordre, et eut la joie de les revêtir l'an 1630, sous le nom de Sœur Catherine de Saint-Germain.

III. — A dater de ce jour, notre novice comprit que son premier devoir était de se pénétrer de l'esprit particulier de sa vocation. Elle mit donc tout en œuvre pour se rendre une digne fille de saint Dominique. Jeûnes, veilles, prières, pratique du silence et de l'humilité, exercice de la charité à l'égard des pauvres et des malades, travail des mains et autres observances régulières devinrent le partage de chacune de ses journées. Sa fidélité à tous les points de la règle fit augurer qu'elle serait une parfaite religieuse : pouvait-on exiger, en effet, des preuves plus convaincantes d'une sérieuse vocation ? Les Mères fondatrices rendirent justice à Sœur Catherine de Saint-Germain et la communauté l'admit unanimement à la profession. L'admirable novice ne put contenir sa joie de se voir toute à Jésus-Christ et membre d'un Ordre dévoué à sa gloire et à celle de son auguste Mère.

Oubliant sa naissance et le rang qu'elle avait occupé dans le monde, elle ne pensa qu'à tenir en Religion celui que Notre-Seigneur a marqué dans son Evangile. La dernière, la plus humble parmi ses compagnes, Sœur Catherine n'eut pas de peine à s'acquérir l'estime de toutes. Détachée du siècle, étrangère aux manières du monde, à son esprit, à son langage, elle pouvait dire en vérité, avec saint Paul : « *Je suis morte et crucifiée au monde, comme le monde est mort et crucifié pour moi* (1). » En effet, on ne voyait rien en elle qui s'inspirât des maximes du siècle et de ses sentiments.

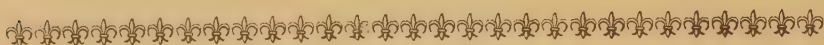
La grâce, en formant dans cette grande âme le lien d'une indissoluble union avec les Mères fondatrices, la rendait du même coup très apte à recevoir de celles-ci les impressions conformes au but spécial de leur œuvre. De sa part, elles ne trouvèrent que docilité, soumission, condescendance respectueuse et entière à tous leurs desseins.

Jamais on ne vit accord plus parfait que celui qui régnait parmi ces vénérables anciennes ; l'innocence et la paix se donnant la main, toutes vivaient contentes dans la vie pauvre et austère qu'elles avaient librement embrassée pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sœur Catherine se distinguait par son zèle dans les œuvres et était

(1) Galat. vi, 14.

d'une charité compatissante envers les pauvres souffrants. Elle aidait en toutes choses ses compagnes à porter le joug du Seigneur, payant de sa personne avec une générosité que rien ne rebutait. Son intelligence des affaires la fit nommer Procureuse. Elle s'acquitta de cette charge avec beaucoup de sagesse et de profit pour le bien de la communauté. Plus tard, elle fut instituée Sous-Prieure. Humblement soumise aux ordres de Dieu, qui manifeste sa volonté par l'organe des Supérieurs, la V. Mère accepta par obéissance et témoigna aux Sœurs les plus touchantes preuves d'une sincère charité. Agissant en tout d'après les vues de la Prieure et des fondatrices, elle entretenait la paix et l'union dans la maison. Sa fidélité aux moindres détails de la règle soutenait celle des autres religieuses et sa ferveur stimulait leur dévotion. C'est ainsi que, se perfectionnant chaque jour dans la pratique de toutes les vertus, elle mérita d'être conviée aux récompenses éternelles, le 12 décembre 1648, après avoir édifié le monastère de Langres, l'espace de dix-huit années.



LE MÊME JOUR

14. — Au couvent de San-Gemignano, le V. Père THOMAS ANTOINE, originaire de cette ville. Ses parents, ne l'ayant obtenu du Ciel que par un vœu fait à saint Thomas d'Aquin, n'eurent rien de plus à cœur que de lui imposer le nom du Docteur Angélique. Devenu jeune homme, Thomas Antoine s'étudia à imiter les vertus de son glorieux Patron et voulut, comme lui, se consacrer au service de Dieu dans l'état religieux. Il reçut le saint habit au couvent de l'Annonciation de sa ville natale, où il s'acquit une haute réputation par la sainteté de sa vie. Le démon lui livra de furieux assauts pour se venger des victoires que le Père remportait sans cesse sur lui.

Les attaques devinrent plus terribles sur la fin de ses jours ; mais la fidélité de l'excellent religieux à correspondre à la grâce et son humilité profonde le firent triompher glorieusement de son adversaire. Il rendit doucement son âme en prononçant ces paroles : « *Qui regis Israël, intende* : Vous qui conduisez Israël, prêtez l'oreille à ma prière. » — (Fontana. *Prov. Rom.* 156.)

1510. — A Xérès de la Frontera, le V. Père ALPHONSE DE LOAYSA, natif de Zamora et profès du couvent de cette ville. Ce fut un religieux d'une vertu distinguée, recommandable par son intelligence, profond théo-

logien et zélé prédicateur. Elu Prieur du couvent de Xérès, il sut remplir tous les devoirs d'un parfait supérieur, se montrant inflexible pour le maintien de la régularité, zélé pour le culte divin, soucieux des besoins matériels et spirituels de ses religieux. Il fut nommé ensuite professeur de Théologie à l'Université de Valladolid. Tel fut le concours de ses auditeurs, que l'on dut agrandir les classes pour les contenir tous. L'esprit intérieur régla constamment les études du V. Père, et l'on observa que jamais aucun de ses exercices ne préjudiciait à l'autre. Alphonse de Loaysa était, pour la seconde fois, Prieur de Xérès, quand il mourut prématurément. La nouvelle de son trépas causa dans la ville une affliction générale : on accourut en foule pour honorer sa dépouille mortelle, et malgré les précautions prises, on ne put empêcher que ses habits ne fussent coupés par dévotion. (Lopez, P. III, l. I, c. 78.)

1546 — A Cracovie, le V. Père ERASME CONJUSSEVICZ, non moins savant que vertueux.

Il fut quatre fois Prieur de son couvent. Attaché du fond de l'âme à sa vocation, il avait une grâce spéciale pour inspirer le mépris du monde et l'amour de la croix. Aussi, rapportent les chroniques, donna-t-il l'habit de l'Ordre à plus de deux cents jeunes gens, ses fils spirituels, dont plusieurs devinrent, par la suite, des religieux éminents en science et en vertu.

Le V. Père se montra grand zéléateur de la gloire de Dieu et de l'honneur de la Religion. Il réédifia le couvent de Cracovie et procura l'érection d'une splendide chapelle et d'un riche mausolée en l'honneur de saint Hyacinthe. Sa dévotion pour les Saints était des plus touchantes, et entre autres pratiques, il avait coutume de réciter chaque jour l'Office de sainte Marie-Madeleine. Il jeûnait au pain et à l'eau toutes les vigiles des fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints de l'Ordre. Jamais il n'offrit le sacrifice de la Messe sans verser une abondance de larmes. Le V. Père donna les marques d'une héroïque patience dans les longues maladies qu'il eut à endurer, et rendit paisiblement son âme à Dieu, l'an 1546. Peu après son trépas, il apparut à l'un de ses amis dans tout l'éclat de la gloire céleste. — (*Acta Cap. gen.*)

1571 — A Avignon, le V. Père BERNARD BERNARDI, profès du couvent de cette ville, et Inquisiteur dans le Comtat-Venaissin.

Le mérite et l'érudition de ce religieux l'élevèrent à des charges importantes dans la Province de Provence. Elu d'abord Prieur d'Avignon en 1534, il prit, six ans plus tard, ses grades théologiques et reçut le bonnet de Docteur. En 1542, il était nommé Vicaire général de la Congrégation de France, et, la même année, il réformait le couvent de Limoux, en mettant à sa tête un homme de valeur, le P. Jean Vaultier, qu'il fit venir de Carcassonne. Le Pape Paul III, alarmé des envahissements rapides de l'hérésie calviniste,

chargea le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, d'opposer aux menées des sectaires un Inquisiteur instruit et zélé, qui veillât sur le maintien de la foi dans les contrées menacées.

Le cardinal jeta les yeux sur le P. Bernardi, qu'il connaissait de réputation et lui confia cet emploi. Le choix plut grandement à la Cour de Rome ; comme preuve de sa satisfaction et de son estime, le Souverain Pontife accorda à l'Inquisiteur une juridiction absolue sur tout le Comtat.

Bernard Bernardi exerça pendant trente ans, avec autant de talent que de succès, l'office dont on l'avait honoré. Il assista, en qualité de théologien de l'évêque de Nîmes, au Concile de Trente, et s'y fit remarquer par sa science et sa piété. Il mourut au couvent d'Avignon, l'an 1571. — (*Prædic. Avenion.* I. V. c. II.)

16.. — Au couvent de Saint-Dominique de Palerme, le P. Maître JEAN-PIERRE CORTESE, originaire de la même ville.

C'était un religieux de sainte vie, très attaché aux observances régulières, orné de vertus, notamment d'une charité éminente à l'égard du prochain qu'il assistait avec un dévouement digne des plus grands éloges. Prieur, il donnait largement, et, si quelqu'un se permettait de lui adresser une observation à ce sujet, sa réponse était prompte et sans réplique. Montrant le tour qui servait de canal à ses aumônes, il disait agréablement comme saint Louis Bertrand en cas semblable : « Tout ce qui sort par cette porte, rentre par celle de l'église ! » Lui-même expérimenta combien le Seigneur est magnifique envers ceux qui, mettant pleine confiance en sa bonté, oublient leurs besoins personnels pour ne songer qu'au soulagement de plus pauvres qu'eux. Un jour, aux approches du 4 août, il n'y avait plus au couvent qu'une once d'argent, valant trente pièces de menue monnaie, et tenue en réserve pour la fête de saint Dominique. Une personne honorable vint tout éplorée confier sa détresse au Père Cortese et lui exposer les dangers que couraient son âme et son honneur au milieu de graves embarras financiers. Le charitable Prieur accueillit l'infortunée avec grande bienveillance et lui donna de bon cœur la somme qui restait, en s'excusant de ne pouvoir faire davantage. Ceci se passait dans la matinée. Or, le soir même, après Complies, le V. Père fut appelé au parloir, où l'attendait une inconnue. Elle lui remit une bourse pleine, en disant : « Pour la fête de notre glorieux Patriarche saint Dominique. » Puis elle se retira sans que l'on pût savoir qui elle était. Tous pensèrent qu'un Ange avait été envoyé du ciel, sous les traits de cette respectable dame, pour récompenser le saint Prieur de sa générosité, d'autant plus que la somme apportée s'élevait à trente onces d'argent, nombre des pièces de monnaie représentées par l'offrande du matin : le Seigneur avait donc largement ouvert sa main et comblé de bénédictions son fidèle serviteur.

Les derniers mois de son pèlerinage terrestre, Jean-Pierre Cortese tomba dans un grand état de langueur, à la suite d'une fièvre brûlante qu'on ne put arrêter. La B^{se} Vierge Marie lui apparut, suivie de saint Dominique, de saint Pierre martyr, de saint Antonin, de sainte Marie-Madeleine et de sainte Ursule. Elle lui toucha le front, calma les ardeurs de la fièvre et lui dit que ce soulagement l'aiderait à reprendre vigueur ; mais il mourrait de cette maladie et subirait auparavant une agonie de trois jours. Après quoi, elle reviendrait avec les mêmes saints pour recueillir son âme et l'introduire dans le séjour éternel. Tout s'accomplit à la lettre. L'infirmier, surpris d'un changement si subit dans l'état du malade, crut à un miracle de guérison. Le P. Cortese lui fit alors la confidence de ce qui s'était passé. Le saint religieux mourut, en effet, sous le regard de la Reine du ciel comme un prédestiné, au jour et à l'heure qui lui avaient été marqués. Son portrait, conservé à Palerme, porte au bas cet éloge, qui résume sa vie : « *P. M. Fr. Ioan. Petrus Cortesius Panormitanus, religione, scientia, sanctitate, et omnium virtutum genere illustris, obitum suum Sanctissima Virgine cum caelesti comitatu admonente, ipsumque in infirmitate consolante hilari vultu prædixit, ac sancto fine quievit anno.....* — (Marchese, *S. Diar. Domen.*, VI, d'après une relation authentique, conservée aux archives du couvent de Saint-Dominique de Palerme.)

1660 — A Paris, la V. Mère FRANÇOISE DE LA PRÉSENTATION.

Elle avait pris l'habit et fait profession de la vie dominicaine au monastère de Saint-Thomas, à Paris, et fut choisie pour être une des sept fondatrices du monastère de la Croix. On peut lire dans la vie de la V. Mère Marguerite de Jésus, au 7 juin, les détails sur l'origine et les débuts de cette sainte maison. La Mère François de la Présentation aida puissamment la Mère Marguerite, fut plusieurs années Maîtresse des novices et devint ensuite Prieure du monastère. Elle eut sous sa conduite plusieurs postulantes appartenant à la première noblesse du royaume, et par sa formation éclairée, elle contribua à les rendre des religieuses modèles, remplies de l'esprit de saint Dominique. La servante de Dieu décéda pieusement le 13 décembre 1660.

1661 — Vers la fin de l'année suivante, mourut la V. Mère FRANÇOISE DE VILLIERS, dite DE SAINTE-CÉCILE, elle aussi professe du monastère de Saint-Thomas et venue, comme fondatrice, à celui de la Croix. Elle remplit également les fonctions de Maîtresse des novices, et, par ses exemples, plus encore que par ses enseignements, elle montra aux jeunes religieuses confiées à ses soins les voies de la perfection dominicaine.

1677-1679 — Au même monastère, mémoire de deux autres des premières fondatrices : la Mère MARGUERITE DE SAINT-JEAN, décédée

le 6 décembre 1677, et la Mère ELISABETH DE LA VISITATION, décédée en novembre 1679. Toutes deux appartenaient à d'illustres familles et avaient joyeusement foulé aux pieds les vanités mondaines pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ.

Sœur Marguerite de Saint-Jean s'appelait dans le siècle Marguerite de Tourville et était professe du monastère de Saint-Thomas, où elle prit l'habit.

Sœur Elisabeth de la Visitation, appelée dans le siècle Bourguigne de Prat, était originaire de Toulouse et religieuse du monastère de Sainte-Catherine de Sienna dans cette ville. Elle avait accompagné la Mère Marguerite de Jésus à Paris, pour la fondation du monastère de Saint-Thomas d'Aquin, et lui fut encore associée dans la création de celui de la Croix. Elle lui succéda dans le gouvernement de la maison, après avoir d'abord été Sous-Prieure, et elle sut, avec un zèle constant, poursuivre les voies frayées par la première Prieure.

Grâce à l'impulsion vigoureuse donnée par les éminentes fondatrices, le monastère de la Croix, établi rue de Charonne au faubourg Saint-Antoine, prospéra par le nombre de ses religieuses et par la pratique fidèle de l'observance dominicaine. Il traversa sans éprouver une trop grave atteinte les mauvais jours de 1792, 1848, ceux même de 1870-1871. Pourquoi faut-il que des lois spoliatrices soient venues récemment chasser de leur demeure trois fois séculaire les pieuses épouses de Jésus-Christ, et raser les édifices, afin de faire place à de nouvelles rues? Du monastère de la Croix, ainsi que de celui de Saint-Thomas, à Paris, il ne reste plus qu'un souvenir (1). — (*Mémoire ms. du monastère de la Croix.*)

(1) Voir *Année dominicaine*, Revue, octobre et décembre 1907, une monographie intéressante du Monastère de la Croix.





XIII DÉCEMBRE

*L'Illustrissime THOMAS DE JORZ,
Cardinal et Légat apostolique(*)*

(1310)

ISSU d'une illustre famille d'Angleterre, Thomas de Jorz, ou Joyce, embrassa l'Ordre de Saint-Dominique au couvent d'Oxford. Il eut cinq frères, qui suivirent son exemple et surent faire valoir leurs talents, à la plus grande gloire de Dieu et au bien des âmes.

Thomas, l'aîné de tous, suivant une opinion probable, fit une partie de ses études théologiques à Cologne sous la direction du B. Albert le Grand, et alla les achever à Paris, sous celle du Docteur angélique, saint Thomas, l'an 1269.

Ses progrès dans les sciences sacrées et dans la vertu le signalèrent comme un religieux de très grand mérite. Devenu professeur à son tour, il forma de nombreux disciples, et, grâce à la renommée de ce savant homme, l'Université d'Oxford sembla revivre ses plus beaux jours. « On le considérait, écrit un auteur anglais, comme un homme digne de toute vénération, aussi recommandable par l'éminence et l'étendue de sa doctrine que par l'innocence de sa vie et la pureté de ses mœurs » (1).

Elu Prieur du couvent d'Oxford, Thomas de Jorz donna la preuve

(*) Bernard Gui. — Echard : *Script. O. P.* I, 508. — Tournon : *Hommes illustres.* I, 745.

(1) Cf. Echard, I, 508, *Nota C.*

d'une capacité peu ordinaire, et il sut si bien se concilier l'estime et l'affection de ses frères, qu'avant l'expiration de sa charge, un Chapitre lui confia la direction de toute la Province d'Angleterre. Il la garda sept ans, à l'unanime satisfaction des religieux, et à celle d'un bon nombre de séculiers, heureux de donner leur confiance à un homme si habile dans la conduite des âmes.

Vers cette époque, le V. Père fut pris pour confesseur par le roi Edouard I, qui lui fit en même temps l'honneur de le nommer conseiller d'Etat. Un peu après, le monarque anglais voulut qu'il s'associât à l'ambassade chargée d'aller traiter, auprès du Pape Clément V, de certaines affaires dont le succès avait un intérêt spécial pour la couronne d'Angleterre.

Thomas de Jorz s'était à peine présenté à la cour pontificale, qu'il se vit entouré des égards les plus flatteurs; et peu de jours après, le mercredi des Quatre-Temps de l'Avent, 15 décembre 1305, il était compris dans une promotion de cardinaux. En même temps, il recevait le titre de Sainte-Sabine laissé vacant par le cardinal dominicain Walter de Winterburn, décédé quelques mois plus tôt.

II. — Il fallait que les qualités du P. Thomas de Jorz fussent bien éclatantes pour qu'il fût honoré si rapidement de la pourpre romaine. Ses vertus, il est vrai, égalaient ses talents et n'étaient nullement inférieures à sa réputation. « Le zèle de la religion, la modestie, le désintéressement, la candeur des mœurs avaient fait son partage dans le cloître; la pratique des mêmes vertus l'avait distingué à la cour d'Angleterre : elle fit encore son honneur et sa joie dans celle du Pape » (1).

Dès que la direction des affaires confiées à sa sollicitude lui laissait un peu de relâche, le docte cardinal revoyait et achevait ses précieux manuscrits. Parmi les ouvrages dont il a enrichi le trésor de la science, signalons ses Commentaires sur les livres des Sentences, entrepris uniquement pour mettre dans tout leur jour les principes de saint Thomas et venger sa doctrine attaquée déjà par certains auteurs anglais. Le titre et l'ordonnance de l'édition de Venise, publiée en 1523, deux siècles après sa mort, montrent que tel était bien le dessein de l'auteur. Après avoir exposé clairement le texte des Sentences, Thomas de Jorz rapporte les discussions de Scot sur chaque Distinc-

(1) Tournon, I, *Op. cit.* 748.

tion, puis il réfute les opinions de l'adversaire, partout où elles se trouvent en opposition avec le sentiment de saint Thomas (1).

Mais, absorbé comme il l'était par les devoirs de sa nouvelle charge, le vénérable Religieux ne pouvait plus donner un temps considérable aux travaux de l'étude. Jamais il ne se déroba à aucune responsabilité, pas plus qu'aux désirs du Souverain Pontife et à ceux du roi d'Angleterre, qui ne se firent pas faute, l'un et l'autre, de recourir à son dévouement et à ses lumières.

Thomas de Jorz fut mêlé aux fameuses disputes qui agitèrent l'Ordre de Saint-François, à propos des écrits de Jean d'Olive, sur la manière d'observer la pauvreté évangélique selon la règle du saint fondateur. A cette occasion, le docte cardinal composa un traité sur la pauvreté de Jésus-Christ, on le trouve parmi ses œuvres imprimées. En outre, il fit un extrait d'un certain nombre de propositions contenues dans le long mémoire du même auteur, et qui furent soigneusement examinées et censurées comme elles le méritaient.

III. — Les affaires politiques de l'Italie étaient alors dans un état fort embrouillé. Il s'agissait de réunir les divers partis en faveur de l'empereur Henri VII, d'engager les villes et les républiques à recevoir ce prince avec les honneurs dus à la majesté royale, et à concourir avec lui pour rétablir la concorde et la paix troublées partout. Tant de conflits à dissiper exigeaient la présence d'un nouveau légat apostolique. Le Pape, qui résidait à Avignon, chargea de cette mission délicate le cardinal de Sainte-Sabine, et le créa son *Légat a latere* dans toute la Ligurie, la Toscane, le Milanais, la Marche-Trévisane, la Dalmatie, la Sardaigne et l'île de Corse.

Thomas de Jorz, empressé d'obéir aux ordres du Souverain Pontife, se mit en route, sans se dissimuler qu'il allait se heurter à des obstacles presque insurmontables. Mais son voyage fut bientôt interrompu. Arrivé à Grenoble, dans les premiers jours de décembre 1310, l'éminent cardinal fut pris de maladie et enlevé de ce monde le 13 décembre, troisième dimanche de l'Avent, cinq ans, presque jour pour jour, après son élévation à la pourpre. Sur le désir formel du vénéré défunt, son corps fut transporté en Angleterre et inhumé dans l'église du couvent dominicain d'Oxford.

Ambroise Altamura lui décerne le titre de *Bienheureux*. (2)

(1) Tournon : *Ibidem*, 748.

(2) *Bibliotheca Dominicana*, p. 100.

Thomas de Jorz, avons-nous dit, avait cinq frères religieux dans l'Ordre de Saint-Dominique. L'un d'eux appelé GAUTIER, se rendit particulièrement célèbre par son érudition et plus encore par ses vertus. Il en donna la preuve soit dans le cloître, soit sur le siège d'Armagh, où il fut porté par Clément V. L'historien de l'Université d'Oxford s'exprime ainsi : « Gautier de Jorz, très illustre par sa piété et par sa science, après avoir enseigné fort peu de temps dans nos écoles, fut élevé à la dignité d'archevêque d'Armagh, primat de toute l'Irlande, vers l'an 1308, plus ou moins. »

Suivant un autre auteur anglais, l'amour de l'étude, ou le désir de continuer ses ouvrages porta le vénérable prélat à abdiquer sa dignité, après en avoir rempli avec édification tous les devoirs pendant cinq ou six ans. Le roi Edouard II nomma au même siège ROLAND DE JORZ, autre frère du cardinal, et religieux du même Ordre ; Clément V confirma le choix. Roland gouverna l'Eglise d'Armagh jusqu'en l'année 1330, où lui-même abdiqua. On n'a aucun ouvrage de ce dernier. Mais Gautier de Jorz en a laissé plusieurs, outre son Traité du péché originel, et une Somme de théologie divisée en quatre livres. La date de sa mort est inconnue. Nous savons seulement que, retiré au couvent d'Oxford, après s'être démis de son archevêché, il persévéra avec beaucoup d'humilité et de ferveur dans tous les exercices de la vie religieuse. (1)



*La V. Mère PHILIPPE DU SAINT-SACREMENT,
Professe du Monastère du Saint-Sacrement,
à Lisbonne(*)*

(1620)

CETTE fidèle servante de Dieu naquit à Lisbonne dans les dernières années du seizième siècle. Son père s'appelait Jean de Revello et sa mère Marie de Lesmos. L'un et l'autre, de noble extraction, se recommandaient par leurs vertus. Ils prirent grand soin d'élever chrétiennement leur jeune famille et eurent le mérite de donner trois filles au monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne d'Evora. Notre Sœur Philippe fut du nombre.

(1) Touron, *ibidem*, 752.

(*) Sousa : *Hist. de S. Doming.* P. IV, l. III, c. x.

Elle entra dans cette maison sur un avertissement du Ciel, qui la destinait à y prendre le saint habit mais non à y passer sa vie religieuse. De même, le surnom *du Saint-Sacrement* ne lui fut pas imposé sans quelque mystère. En effet, quand les trois sœurs se disposaient à prendre le voile à Sainte-Catherine d'Evora, la Mère Philippe de Jésus-Marie y était Maîtresse des novices. Comme les deux aînées de Sœur Philippe rivalisaient entre elles pour être appelées du Saint-Sacrement, la Mère Maîtresse décida d'autorité, que Philippe seule aurait cette qualification. Le motif déterminant fut peut-être que la jeune postulante paraissait dépasser ses sœurs en candeur et en humilité, ou bien qu'elle s'appelait Philippe comme elle, nom qui pour cela lui était spécialement cher ; mais nous pouvons aussi penser que Sœur Philippe de Jésus-Marie, religieuse d'un esprit supérieur, fut poussée par une permission du Ciel à imposer ce nom, en quelque sorte prophétique, à celle qui dans les desseins de la Providence devait être une des grandes fondatrices du monastère réformé du Saint-Sacrement.

Au reste, la pieuse enfant ne resta pas longtemps sans percer le secret de son avenir.

On parlait, à Sainte-Catherine d'Evora, d'une maison de récollection près d'être fondée par le P. Jean de Portugal, dominicain de grand mérite, avec l'apport considérable de son propre frère, don Louis de Portugal, comte de Vimioso, et de la comtesse, sa femme, Jeanne de Mendoça, non moins distingués l'un et l'autre par leurs vertus que par leur noblesse et leur fortune (1). Le Maître général de l'Ordre de Saint-Dominique, Jérôme Xavierre, avait donné son consentement et permis que l'on prît dans le monastère de Sainte-Catherine d'Evora plusieurs Sœurs pour devenir les assises de la nouvelle maison. Ce devaient être les Mères Isabelle de Jésus, Jeanne-Baptiste et Philippe de Jésus-Marie, toutes trois éminemment recommandables par leur prudence, leur zèle et la sainteté de leur vie. Comment Sœur Philippe du Saint-Sacrement, que captivait chaque jour davantage la suavité de son auguste appellation, n'eût-elle pas soupiré après l'honneur d'être fille d'un monastère dont le vocable s'ajoutait à son nom de religieuse ? Mais elle était encore novice, naturellement timide et réservée ; aussi renferma-t-elle cette pensée dans son cœur, s'estimant indigne, du reste, de la voir s'accomplir. Seulement elle la

(1) Sousa : VI, pp. 5 et suiv., 13 et 19.

recommandait à l'Epoux céleste avec larmes et supplications. Le Seigneur entendit les prières de sa servante et tourna vers elle l'attention des supérieurs. Ceux-ci, passant en revue les sujets les plus capables de frayer la voie aux aspérités de l'observance nouvelle, et connaissant par expérience la jeune Sœur Philippe, lui ordonnèrent d'accompagner à Lisbonne les Mères fondatrices. C'est ainsi que Sœur Philippe du Saint-Sacrement passa au nouveau cloître, et, en tenant compte de ses mois de probation à Evora, elle fut la première à y faire profession, vers l'an 1612.

Il semble qu'avec son nouvel état la jeune religieuse avait hérité d'un esprit nouveau. Sa principale résolution fut de se vaincre en toute chose. Elle commença par faire le sacrifice de son entendement, afin que dans la pratique de l'obéissance il ne parût rien de sa propre volonté.

L'exercice du culte divin était son occupation journalière ; dans cette fonction s'écoulait le temps que lui laissaient les soins du monastère. Sa dévotion aux Saints s'étendait à tous indistinctement. A chacune de leurs fêtes, elle plaçait leur image sur un des autels du chœur, ou y suppléait de quelque autre façon, avec abondance de fleurs et de parfums. Ainsi l'occupaient surtout les solennités de la Reine des Anges, dont les images ravissaient ses yeux et les affections de son cœur.

Parmi ces images il en était une d'ivoire, de petite dimension, un peu défigurée par le temps. On prétendait qu'elle avait été donnée à la maison par le P. Michel Rangel, Vicaire général de la Congrégation dominicaine des Indes. Cette statue était alors reléguée au chapitre, oubliée pour ainsi dire des religieuses qu'attiraient d'autres images placées çà et là en de belles chapelles. Cet abandon, comme la petitesse de la statue, fit impression sur l'âme de la pieuse Sœur : elle s'offrit pour être son esclave. Là se concentraient toutes ses attentions, toutes ses prévenances ; là elle passait dans la prière les instants qu'elle pouvait dérober au repos. Aussi reçut-elle en retour, de la dévote image, nombre de faveurs extraordinaires, ainsi que la tradition le rapporte. Malheureusement les détails font défaut, parce qu'à l'époque où se fit l'enquête sur la vie de la servante de Dieu, quelques religieuses qui pouvaient rendre témoignage avaient déjà cessé de vivre.

II. — L'oraison de la vertueuse Mère était incessante, et le perpétuel silence dans lequel elle s'ensevelissait était un indice certain

que les occupations domestiques n'entraient point pour elle cet exercice angélique. De là naissait en son âme le désir de donner sa vie pour son Epoux, et de conquérir par l'effusion de son sang la couronne du martyre. C'est pourquoi elle était joyeuse de voir couler son sang, quand une infirmité quelconque obligeait, d'après l'usage du pays, à la saigner ; elle se rappelait alors le sang versé par son Epoux céleste, et par les saints martyrs à la suite de leur divin Maître. Un jour, on signala en vue de Lisbonne l'apparition de navires turcs. A cette nouvelle toute la population est atterrée. Sœur Philippe, seule, se livre à des transports de joie. Une religieuse lui en fit des reproches. « Ma Mère, répondit-elle le visage radieux, ma Mère, n'ai-je pas bien raison de me réjouir ? Ne voyez vous pas que peut-être les ennemis entreront dans la clôture, et nous cueillerons la palme du martyre ? — La mort et le martyre, reprit la Sœur, font toujours peur. — Votre Révérence, continua Sœur Philippe, n'a donc pas plus de joie que de crainte ? Eh bien ! je lui dis qu'avec la grâce de Dieu, si je mérite la grâce du martyre, je verrai se dresser le cimetière avec grande allégresse. »

Ce langage n'était pas une vaine bravade, mais un élan qui jaillissait du cœur. La preuve en est dans les rigoureuses disciplines que s'infligeait la servante de Dieu. Sœur Philippe embrassait joyeusement les pénitences de règle ; pour les austérités volontaires, elle allait si loin qu'il parut nécessaire à ses confesseurs ou supérieurs d'y mettre un frein, selon les règles ordinaires de la prudence. Il fallait, en effet, protéger une âme généreuse contre les illusions de l'esprit propre et contre les dangers qui pouvaient résulter d'un zèle indiscret. Dans ce but fut prise une décision dont la rigueur ne laissa pas de causer un très vif chagrin à l'obéissante religieuse. On lui intima l'ordre de s'abstenir désormais de toute pratique surérogatoire dans l'exercice de la mortification. Aucune pénitence corporelle, en dehors des observances communes imposées par les Constitutions, ne lui était permise, malgré les attraites qu'elle ressentait de mener une vie crucifiée à l'exemple et sur les traces du bienheureux Patriarche saint Dominique, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Rose de Lima, et de tant d'autres gloires de notre Ordre.

La Mère Philippe du Saint-Sacrement se soumit à la voix de l'autorité qui dirigeait sa conscience et toute sa conduite extérieure. Néanmoins ce lui était une peine cuisante de se voir les mains liées et les ailes en quelque sorte coupées, de ne pouvoir à toute heure

prendre son vol vers la Croix sanglante de son Époux. Le Ciel entendit les gémissements de la colombe : il avait permis l'épreuve, il envoya la consolation,

L'an 1618, le Maître de l'Ordre, Séraphin Secchi, vint célébrer le Chapitre général à Saint-Dominique de Lisbonne et visita, comme premier supérieur, le monastère du Saint-Sacrement. Sœur Philippe profita de l'occasion pour lui ouvrir son âme. Elle soumit à son jugement l'état d'angoisse où la jetaient ses ardents desirs de mortification et la violence qu'elle était obligée de se faire en y résistant par obéissance ; elle le supplia humblement de lui accorder la permission de suivre sans entrave les attraites de la grâce dans la pratique de l'austérité. Le Père Général, édifié des vertueuses dispositions qui lui étaient manifestées, octroya la demande et imposa en même temps à la Sœur l'humiliation de faire connaître elle-même aux supérieurs conventuels, et à ses compagnes, dans quelles conditions elle était relevée de l'interdiction antérieurement promulguée, afin d'écarter le scandale d'une conduite nouvelle et contraire à l'obéissance.

III. — Comme tous les saints en général, Sœur Philippe du Saint-Sacrement, si dure pour elle-même, était pleine de compassion envers le prochain. Le salut des âmes faisait l'objet assidu de ses prières, le but de tous ses actes méritoires. Une intention si pure lui valut sans doute des faveurs spéciales du Ciel. Citons entre autres un fait de connaissance prophétique.

Étant en oraison dans la salle du chapitre, lieu où elle se retirait de préférence pour ce saint exercice, elle vit la comtesse de Basto entrer, avec ses deux filles dans les bras, s'approcher comme pour choisir une place et disparaître soudain. Cette vision, sensible aux yeux du corps, causa à notre Sœur un certain émoi ; mais elle se remit bien vite de sa surprise, en attribuant l'étrange phénomène à un fonctionnement défectueux de ses organes, ainsi qu'elle le raconta à ses Sœurs en toute simplicité. L'événement mystérieusement annoncé à la servante de Dieu manifesta bientôt la réalité et le sens précis de cette révélation.

En effet, l'année suivante, mourut la comtesse de Basto, femme de don Diêgo de Castro. Pour satisfaire à sa demande d'être inhumée dans le chapitre du monastère, on lui creusa une tombe juste à l'endroit où Sœur Philippe l'avait vue disparaître. Après un temps assez

long, sa fille Paule-Marguerite de Tavora mourut à Madrid, où elle était Dame d'honneur de la Cour. Comme elle avait demandé que son corps fût transporté en Portugal et enterré au monastère du Saint-Sacrement, le cercueil fut posé dans la sépulture de la comtesse, sa mère. Moins d'un an plus tard, décéda, dans la maison même, sa sœur, religieuse sous le nom de Françoise de l'Incarnation. Elle avait souhaité qu'on réunît son corps à ceux de sa mère et de sa sœur : la même terre recouvrit les restes mortels des trois femmes. Ainsi se vérifiait la vision de Sœur Philippe, elle-même déjà passée à l'éternité.

Le Seigneur daigna communiquer à sa fidèle épouse des faveurs d'un plus haut prix. Avec de grands sentiments d'humilité, elle en fit connaître quelques-unes à son confesseur, le P. Jean de la Compassion, religieux pieux et ami des observances, qui devint plus tard évêque en Chine ; le vénérable Père la rassura contre la crainte des illusions diaboliques.

Enfin Mère Philippe tomba gravement malade. Elle pria les religieuses d'apporter au chevet de son lit un crucifix qu'elle leur indiqua, et de le lui laisser pour sa consolation et son réconfort. Ses souffrances étaient intolérables. Quand les Sœurs revinrent, elles pensaient la trouver au comble de l'affliction, comme elles l'avaient quittée. Elles la virent au contraire gaie, souriante, déclarant que la vue de son Sauveur crucifié lui causait une telle suavité que les angoisses lui paraissaient délices et toutes les peines douceurs. Car, se figurant que ces douleurs jaillissaient du côté sacré de Jésus, elle éprouvait une soif de souffrir comparable à celle d'un homme altéré qui soupire après un verre d'eau froide. Le crucifix dont la vue procurait à la malade une si grande allégresse avait été apporté d'Evora par la Mère Isabelle de Jésus, fondatrice et première Prieure du Saint-Sacrement de Lisbonne, et on y tenait beaucoup.

Sœur Philippe, déjà réconfortée par le saint Viatique, demanda instamment l'Extrême-Onction, la nuit qui précéda sa mort. Ce n'était point l'avis des médecins, qui croyaient à la prolongation de son existence ; mais la malade tenait d'un médecin mieux éclairé une connaissance plus sûre de son état. On dut prévenir le Père Jean de Portugal, alors Vicaire, lequel entra dans la clôture pour satisfaire le désir de la mourante. Avant de lui faire les saintes onctions, il lui demanda si elle sentait le besoin de se réconcilier par l'absolution. « Je ne sens autre chose, répondit-elle, qu'un désir intense de voir

Dieu, quoique je sois indigne d'un si grand bien. Mais cette angoisse est telle, qu'elle semble devoir me donner la mort. »

Le lendemain, dimanche 13 décembre 1620, Sœur Philippe du Saint-Sacrement rendit son âme à son divin Epoux. Elle fut la première du nouveau monastère à prendre son essor vers le ciel, et laissa d'unanimes regrets à ses compagnes, justement jalouses de son bonheur.



LE MÊME JOUR

1277 — A Bordeaux, le V. Père PIERRE DE VALETICA, Gascon d'origine et fils du couvent de Bayonne.

Etienne de Salagnac, son contemporain, l'appelle un religieux « humble et modeste, prompt et sagace dans le conseil, petit de taille mais grand de vertu, la lumière des montagnes de Gascogne aux confins de la Prédication de Morlaas et de Saint-Sever, d'une ardente dévotion envers Dieu. »

Il est difficile de faire un plus bel éloge. A deux reprises, le V. Père eut à gouverner sa Province, à titre de Prieur Provincial. Une première fois, en 1263, où il fut élu dans le Chapitre provincial de Toulouse. L'an 1266, le Chapitre général de Trèves le déchargea de son office. Trois ans après, il fut élu de nouveau, dans le Chapitre provincial tenu à Béziers avant la fête de sainte Marie-Madeleine. Cette fois, il exerça la supériorité sept années consécutives, jusqu'en 1276. Alors, en vertu de Lettres qu'il avait sollicitées lui-même du Maître de l'Ordre, le B. Jean de Verceil, et qu'il fit lire le samedi de la Pentecôte, au couvent de Périgueux, devant les Frères assemblés en chapitre, après s'être humblement prosterné, il fut absous du provincialat.

Durant les trois années d'interstice, il avait été deux fois délégué par sa Province comme Définiteur au Chapitre général : à Bologne, en 1267, année où se fit la seconde translation solennelle du corps de saint Dominique, et l'an 1269, à Paris, étant alors Prieur de Marseille.

Il y a partage d'opinion sur la date de sa mort. Dans les actes du Chapitre provincial de Bordeaux, à l'an 1277, on lit à la marge inférieure du cahier de Bordeaux, écrit d'une main de l'époque : « Ce Père saint, pauvre et humble, d'heureuse et illustre mémoire, Fr. Pierre de Valetica, qui était un flambeau ardent et luisant sur les monts de Gascogne, et qui maintenant possède le royaume de gloire en échange de sa très profonde pauvreté, rendit à Dieu le

Père sa bienheureuse âme, après le Chapitre général de Bordeaux, se trouvant au couvent de cette ville, l'an du Seigneur 1277. »

De cette note il semblerait résulter que le V. Père mourut vers la fin de mai, la Pentecôte tombant cette année-là le 16 du même mois. Un registre de Carcassonne, relatif aux Provinciaux, dit du Père de Valetica : « Il mourut chargé d'années et plein de jours, au couvent de Bordeaux, en 1277, *pendant l'été*. » Un autre registre, au contraire, du couvent de Langres, contient expressément : « Sa mort arriva *en la fête de sainte Lucie*. (1) »

Sans vouloir trancher la question de la valeur du dernier document, nous nous autorisons de ce texte pour placer à la date du 13 décembre la mémoire du grand et saint religieux.

D'après Etienne de Salagnac, Pierre de Valetica refusa constamment le siège épiscopal de Lescar, dans le Béarn, qui lui avait été offert. Il a laissé quelques ouvrages qui exhalent la plus suave piété ; le principal est un traité sur les « degrés de la contemplation », commençant par ce verset du Psalmiste : *Notam fac mihi viam in qua ambulem* ; « Seigneur, faites-moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher. » Léandre Albert, Antoine de Sienne, Altamura font le plus grand éloge de Pierre de Valetica. Antoine de Sienne dit qu'il brilla par la grâce des miracles, (2). — (Echard : *Script. O. P. I*, 361.)

1505 — A Venise, l'Illustrissime THOMAS DONATI, né dans cette ville, l'an du Seigneur 1445.

Son père, nommé Hermolaï, sénateur vénitien, et sa mère, Marine de Lorette, ne consentirent qu'à grand'peine à son entrée au couvent des Frères Prêcheurs. D'après Echard, le noble adolescent avait quatorze ans seulement lorsqu'il reçut le saint habit. Admirablement doué des qualités de l'esprit et du cœur, il se montra, pendant le noviciat, attaché d'une manière inébranlable aux observances monastiques et aux pratiques de l'humilité et de l'obéissance : il en donna maintes preuves publiques, malgré la désapprobation de ses parents. Après son élévation au sacerdoce, Fr. Thomas s'employa très activement et avec grand succès aux labeurs du ministère apostolique. On eût à peine trouvé une localité dans les Etats de Venise qu'il n'eût évangélisée. Ainsi en fut-il en Lombardie. Son air grave et majestueux, son courage intrépide, son éloquence naturelle impressionnaient vivement les peuples. De leur côté, ses frères l'estimaient trop pour le laisser dans un rang inférieur : ils n'eurent qu'à s'applaudir de l'avoir choisi pour les gouverner. Grâce à son habile direction, la Congrégation de Lombardie devint l'une des plus florissantes et des plus régulières de l'Ordre.

(1) Echard, I, 361.

(2) *Biblioth. Fr. O. P.* 190.

Sur ces entrefaites, le cardinal Maffeo Gherard, patriarche de Venise, mourut à Terni, le 14 septembre 1492. Le Sénat vénitien se réunit aussitôt pour lui donner un successeur et, à l'unanimité, désigna Thomas Donati. Le Pape Alexandre VI confirma l'élection sans retard.

Au premier bruit de sa nomination, le saint religieux s'enfuit précipitamment et alla se cacher dans une bourgade du territoire de Vicence, bien décidé à n'en sortir qu'après l'élévation d'un autre sujet au siège patriarcal. La prière, les réflexions sérieuses, les conseils de son humilité lui persuadaient, bien plus que les difficultés inhérentes à la charge elle-même, qu'il n'avait pas les qualités voulues pour assumer un pareil fardeau. Mais tout autres étaient les desseins de la Providence. Découvert dans sa retraite, il dut, sur l'ordre du Souverain Pontife, recevoir l'imposition des mains et se rendre à son poste. Comme le remarque Ughelli, ses douze années d'administration furent si bien remplies qu'on versa plus de larmes à sa mort que lui-même n'en avait répandu le jour de son sacre (1).

Ayant pris possession du siège de Venise le 28 novembre 1492, Donati commença par s'occuper de la réforme du clergé. Le chapitre de sa cathédrale fut le premier à recevoir le bienfait de sa visite canonique. Le vénéré Prélat en augmenta les titulaires, qu'il eut soin de choisir parmi les prêtres les plus méritants de son patriarcat. C'était donner plus d'éclat à l'institution elle-même, plus de majesté au service divin, en même temps qu'offrir à l'édification commune toute une élite de saints prêtres. Vint ensuite le tour des communautés religieuses. L'homme de Dieu eut la consolation de faire reflourir les vertus monastiques dans un certain nombre de maisons, soumises à sa juridiction. Si, dans certains cas exceptionnels, l'évêque dut s'armer de sévérité pour abattre l'insolence et la révolte, toujours, néanmoins, il préféra n'employer que la modération et la douceur, et, mainte fois, les coupables eux-mêmes furent les premiers à lui en savoir gré. Grâce à l'extrême modicité de ses dépenses, il put augmenter les revenus de sa maison, faire de larges libéralités aux pauvres et aux églises, remettre sur un meilleur pied son palais épiscopal et subvenir de mille manières aux nécessités du culte. L'église de Saint-Jean-Baptiste, encore debout de nos jours, l'une des plus belles du patriarcat de Venise, fut construite et décorée entièrement à ses frais.

Malgré les graves infirmités dont il fut accablé pendant les dernières années de sa vie, le V. Père utilisait ses loisirs en composant de doctes traités selon les principes de saint Thomas, pour l'utilité des jeunes ecclésiastiques; des commentaires sur le Psautier, sur l'Evangile de saint Matthieu et les Epîtres de saint Paul. Sa vie se rapprochait le plus possible de celle du cloître, et rien ne lui agréait autant que d'aller s'entretenir pieusement avec ses frères en religion.

(1) *Ital. sacra*, V, 1306.

Orné de toutes les vertus religieuses et épiscopales, Thomas Donati laissa une mémoire bénie, à sa mort, arrivée l'an du Seigneur 1505. — Echard : *Sc. O. P.* II, 11. — Touron : *Hommes illustres...* L. XXIV.)

1554 — A Venise également, l'Illustrissime JÉRÔME QUIRINI, patriarche de cette ville.

Entré fort jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique, il y fut formé à la science et à la piété par les soins de Thomas Donati, dont nous venons de lire la notice. Ce maître éminent l'avait toujours considéré comme son plus cher disciple, et l'avait entouré d'une affection qui ne fit que grandir. Jérôme Quirini sut le payer de retour et mérita ainsi les bénédictions réservées aux cœurs nobles et reconnaissants. Le 21 octobre 1524, Clément VII, informé de son mérite, agréait le choix fait par le Sénat de Venise, et ratifiait de son autorité souveraine l'élection du vénérable Père au siège patriarcal.

Jérôme Quirini fit briller dans ce poste d'honneur tout un ensemble de qualités en pleine harmonie avec les devoirs et les fonctions de sa charge. Excellent religieux, évêque éminent, il donna à ses diocésains les plus beaux exemples d'humilité, de ferveur angélique, de zèle ardent et de dévouement à toute épreuve pour le bien de son peuple. Partout il fit entendre sa parole apostolique, insistant, comme le recommande saint Paul, à temps et à contretemps, pour réveiller les âmes, secouer les pécheurs, soulever les bonnes volontés et les porter à Dieu. Ses efforts furent visiblement bénis : le vénéré prélat eut la joie de ramener au bercail les brebis errantes, de remettre sur un meilleur pied les études ecclésiastiques, et de faire fleurir au sein de son clergé une vie plus exemplaire et plus sainte.

Après avoir occupé durant trente années le siège de Venise avec une grande réputation de prudence et de probité, Jérôme Quirini se reposa dans le Seigneur, le 13 décembre 1554. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Dominique.

Sur son tombeau, on grava cette épitaphe, qui résume sa vie :

*Hieronymus Quirinus, ne servi cadaver
Inferretur ubi Corpus conficitur Domini,
Hic voluit humari,
Qui adolescens in Thomæ Donati
Verba primum juravit,
Quem in Monastica dignitate subsecutus,
Et Patriarcha Patriarcham justi tenax imitatus,
Obiit anno salutis 1554.
Id. Decembris.*

(Bullar. Ord. t. IV. — Ughelli : *Italia Sacra*, V. 1316. — Touron : *Hommes illustres*, III, 673.)

1567 — A Revel, dans le Languedoc, moururent pour la foi catholique les vénérables Pères SÉBASTIEN TIREVILLE, Sous-Prieur du couvent, RAYMOND DE MAUMET, RAYMOND DE CANNERIE, et vingt autres Religieux, avec un consul appelé Durand et plusieurs habitants de la cité. Les Huguenots, ayant à leur tête un nommé Robert, les égorgèrent ou poignardèrent, et jetèrent ensuite leurs cadavres dans un puits qui servait à laver le linge des religieux.

La tradition rapporte que, pendant plusieurs années, ce puits regorgeait d'eaux rougeâtres au jour anniversaire. « Tous les Huguenots les plus âgés de la ville le confessaient encore aujourd'hui », écrivait Jean de Sainte-Marie, avant 1650.

La précieuse mort de ces martyrs arriva le 13 décembre 1567, fête de sainte Lucie, et l'année suivante, cette eau rougeâtre déborda tellement qu'elle se répandit jusque dans la grande rue de la ville.

Le couvent de Revel ayant été ruiné deux fois, le Parlement de Toulouse, en 1627, rendit un édit enjoignant aux Huguenots de donner aux Frères Prêcheurs un local pour se rétablir dans la ville. Dieu voulut que de l'argent procuré par eux on achetât, sans préméditation, la maison de ce Robert, meurtrier des catholiques et des religieux. On y célébra pour la première fois la messe et l'office divin, le jour de saint Thomas d'Aquin, patron du couvent.

Tandis que s'effectuait le massacre du 13 décembre, deux religieux, absents du couvent, furent saisis par les hérétiques hors de la ville, à une portée de mousquet. L'un réussit à s'enfuir ; l'autre, le P. Raymond de Cannerie, fut tué d'un coup d'arquebuse, et son corps livré en pâture aux corbeaux et autres oiseaux de proie.

Jean de Sainte-Marie, qui nous fournit ces détails d'après les mémoires contemporains et les témoignages oraux recueillis par lui-même, porte à plus de cent cinquante les Dominicains français mis à mort par les hérétiques, au treizième et au seizième siècles, sans compter d'autres plus nombreux, sur lesquels on n'a pas de documents précis.

1568 — Le V. Père JEAN CHAUVENEAU, du couvent d'Angoulême. Il avait soixante-dix ans. Les Huguenots, s'étant emparés de la ville, y commirent des atrocités sans nombre et pénétrèrent dans l'enceinte de notre couvent. Après avoir massacré deux vénérables Pères, ils découvrirent le bon vieillard et voulurent le faire apostasier. Le trouvant inflexible, ils le jetèrent dans une basse-fosse et l'y laissèrent périr. C'est ainsi que le martyr du Christ conquit la palme immortelle.

(Jean de Sainte-Marie : *Saints et Bienheureux...* T. III. *Les glorieux martyrs* ch. VII. et VIII.)

1589 — Au couvent d'Avignon, le V. Père FLORE PROVINCIIUS, aussi distingué par sa piété et sa science que par son admirable sagesse dans le gouvernement des religieux.

Il se montra l'un des plus ardents à prendre l'esprit de régularité que le cardinal François de Clermont, légat d'Avignon, avait fait rétablir dans cette maison en l'année 1422, lorsque le 6 du mois d'août, il l'unit à la Congrégation réformée de France, devenue depuis Province Occitaine, puis, Congrégation de Saint-Louis, et Province de Toulouse. Nommé Vicaire général de la Congrégation, l'an 1557, le P. Flore en devint le premier Provincial, quand elle fut érigée en Province au Chapitre général de 1569, sous le nom d'Occitaine. En 1559, il réunit son Chapitre à Avignon, et y fit élire pour son successeur le V. Père Bernard Bernardi, profès du même couvent, religieux d'une science éminente et d'une vie très régulière ; il était alors Inquisiteur et Prieur d'Avignon. Le Père Flore le remplaça dans l'administration du couvent ; nul autre, en effet, n'était plus apte à recevoir le Chapitre général, qui était convoqué pour l'année 1561. Vicaire de ce Chapitre, il sut si bien disposer toutes choses, que, sans la moindre confusion, on tint dans le même temps et dans le même couvent d'Avignon, le Chapitre général de tout l'Ordre, le Chapitre de la Province de Provence et celui de la Congrégation réformée : ce qui faisait un personnel de quatre cent vingt-trois religieux. Les mémoires du couvent portent que ce chiffre eût été de beaucoup supérieur sans les menées des calvinistes qui désolaient l'Eglise de France. Bon nombre de Provinciaux durent prendre des habits séculiers pour n'être pas arrêtés ou tués en route.

Pendant la célébration du Chapitre, il y eut des thèses solennelles, rehaussées par la présence du vice-légat et des corps constitués de la ville ; tous furent unanimes à admirer la profonde érudition de nos religieux. En même temps, nos Pères se répandaient par toutes les paroisses d'Avignon et prêchaient avec un fruit merveilleux. Vincent Justiniani, le Maître Général, fut si satisfait de la conduite, du zèle, du savoir-faire du V. Prieur, qu'il l'obligea à recevoir le bonnet de docteur avec tous les privilèges qui en dépendent.

La direction donnée par le P. Flore était si utile à la maison d'Avignon, qu'il la gouverna de nouveau, à deux reprises, en qualité de Prieur. Il ne déploya pas moins de zèle à augmenter la vie régulière que de force pour résister aux hérétiques, comme Inquisiteur. Il avait succédé dans cette charge au P. Bernardi, sur l'injonction de saint Pie V.

Le P. Sébastien Michaëlis, qui fut l'un de ses disciples au couvent d'Avignon, témoigne dans l'un de ses ouvrages combien il estimait le vénérable Supérieur et Inquisiteur. Le P. Flore Provincius mourut chargé d'années et de bonnes œuvres, l'an 1589. — (*Ex Prædic. Avenion. l. V, passim.*)

1600 — A Estavayer, en Suisse, au monastère des Sœurs Dominicaines, mourut le V. Père NICOLAS PLOTTI, profès et docteur du couvent de Chambéry.

Ses rares talents pour la prédication, la force avec laquelle il renversait les erreurs des protestants, aussi bien que la régularité de ses mœurs, le firent rechercher des évêques pour éclairer et affermir dans la foi les peuples confiés à leur sollicitude. Celui de Lausanne l'appela dans son diocèse et en fit son théologal et son docteur ordinaire. Le P. Plotti y prêcha durant vingt-sept années et, comme un parfait Dominicain, ne cessa d'aboyer contre les loups qui tentaient sans relâche l'entrée de la bergerie. On peut dire que l'on est redevable à sa vigilance et à sa vigoureuse éloquence de ce qui resta de catholicisme dans ces régions. Son zèle alla plus loin. Il conserva le monastère des Religieuses de Saint-Dominique qui avaient déjà quitté les environs de Lausanne pour se transporter, à une journée de là, au village d'Estavayer. Cette translation eut lieu en 1316, probablement à cause des guerres allumées de ce côté, à l'occasion du couronnement de Louis de Bavière. Ce monastère avait été fondé en 1280 par nos Pères qui possédaient un couvent à Lausanne dès l'an 1230.

Nicolas Plotti s'appliqua sagement au maintien de cette maison de Dieu, et à l'avancement des épouses de Jésus-Christ dans les voies de la perfection. Il fut leur confesseur et leur supérieur durant vingt-sept ans. Sa vie était tout intérieure et tout apostolique. Il mourut comme un Saint l'an 1600, et neuf ans après sa mort, lorsqu'on enterra son successeur, le P. Rocourt, du couvent d'Arras, on trouva son corps dans un état parfait de conservation. — (*Ex monum. monast. Staviacensis.*)

1430 — A Norcia, précieuse mort de la Bienheureuse LAURETA FUSCONI.

Sa famille, recommandable par une lignée de nobles personnages, est plus grande encore par les Saints qu'elle compte dans ses rangs. Saluons entre autres la B. Parasia Fusconi, morte en odeur de sainteté, à l'âge de quatorze ans, et dont le corps repose à Norcia sous le maître-autel de l'église de Saint-Benoît.

Parmi les ancêtres de Sœur Laureta, il suffit de rappeler Pierre Fusconi, créé sénateur romain par le Pape Clément III, l'an 1292, et Jean Fusconi, promu à la même dignité par Urbain VI, en 1382; nommons enfin, parmi les hommes célèbres de cette famille, Adrien Fusconi, devenu évêque d'Aquin, en 1552.

Laureta prit les livrées dominicaines au monastère de Saint-Vincent, à Norcia, vers l'an 1400. Elle y passa une trentaine d'années, livrée aux exercices de la pénitence et de l'oraison, dans une pureté admirable et une pratique constante des œuvres de charité, souvent, enfin, honorée du don des miracles. Toute sa vie, elle soupira très ardemment après la grâce du

martyre. Le 13 décembre 1430, elle fut invitée à aller rejoindre son Epoux céleste dans les joies de l'éternité.

Ses restes mortels, déposés sous l'autel principal du monastère, n'ont cessé d'être l'objet de la vénération publique. L'évêque de Spolète, Paul de Saint-Vital de Parme, de qui dépendait autrefois Norcia, accorda, l'an 1592, une indulgence de quarante jours aux fidèles qui viendraient vénérer les reliques de Sœur Laureta. Son successeur, Laurent Castrucci de Lucques, confirma cette indulgence en 1626 et fit instruire un nouveau procès sur la vie et les miracles de la servante de Dieu. Dans la même église est une chapelle où se voit son portrait avec l'auréole et le titre de *Bienheureuse*. En 1654, une gravure fut exécutée à Rome; elle porte au bas de l'image : *Beata Virgo Laureta Fusconia ex monialibus Sancti Dominici clara miraculis Nursie requiescit* : « La Bienheureuse Vierge Laureta Fusconi, de l'Ordre de Saint-Dominique, illustre par des miracles, repose à Norcia. » — (Jacobilli : *Santi e Beati dell'Umbria*, III, 172.)

1445 — Au monastère de Sainte-Lucie à Florence, la pieuse servante du Christ, Sœur BARBE, Religieuse converse.

Pendant près de cinquante ans, elle embauma du parfum de ses vertus l'asile sacré où elle s'était retirée. Sa simplicité, son obéissance, sa charité rendirent son âme extrêmement précieuse aux yeux de Dieu et son commerce très cher à ses bien-aimées compagnes. Elle était un exemplaire vivant de perfection selon l'esprit de saint Dominique. Sœur Barbe se montra singulièrement délicate dans la pratique du silence : le vendredi même, elle se faisait une loi de ne pas l'enfreindre par un seul mot. Elle portait à sa douce patronne une dévotion toute filiale, recourait à elle avec une naïveté d'enfant et se confiait avec un abandon charmant à son aimable assistance. En retour, sa sainte bien-aimée la comblait de précieuses faveurs et ne savait rien lui refuser.

L'an 1445, deux jours avant la fête de sa patronne, Sœur Barbe, qui jouissait encore d'une santé parfaite, se trouva tout à coup comme hors d'elle-même et emportée par un élan que les Sœurs ne lui connaissaient pas. Elle leva les yeux au ciel et, s'adressant à la vierge-martyre, se mit à prophétiser, sous une forme poétique, la fin de son exil et son heureux trépas :

*Céleste sœur, ma toute belle,
Toi que chérit toujours mon cœur,
Au sein de la joie éternelle
Tu veux m'introduire... ô bonheur !
L'attrait de ton âme angélique
M'entraîne après toi puissamment;
Mêlant ma voix à ton cantique,
Vers Dieu je m'élance en chantant.*

Le soir même, elle fut prise d'une grave maladie et, neuf jours après, munie des sacrements, elle expira dans la joie, 13 décembre 1445. — (Marchese : *S. Diario Domen.* VI, d'après une relation authentique du monastère de Sainte-Lucie de Florence.)

1669 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne de Douai, la V. Mère JEANNE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, originaire de Lille.

Elle possédait une paix, une tranquillité d'âme que rien n'était capable d'altérer. Aussi les personnes affligées avaient-elles soin de recourir à elle pour chercher consolation et réconfort. Elle encourageait les Sœurs novices à être bien ferventes dans le service du divin Maître et plusieurs lui sont redevables, après Dieu, de leur persévérance dans la Religion. Deux fois la V. Mère exerça la charge de Prieure et cinq celle de Sous-Prieure ; à diverses reprises elle fut Maîtresse des novices. Dans tous ces emplois, elle se fit remarquer par son zèle pour l'observance régulière, la modestie de son extérieur, sa piété exemplaire, sa sollicitude pour les intérêts, même temporels du monastère.

A la suite de grandes souffrances très patiemment supportées, elle décéda le 13 décembre 1669, dans la 67^e année de son âge et la 42^e de sa profession. — (*Mém. du mon. de Douai.*)





XIV DÉCEMBRE

*Le V. Père MATTHIEU DE COBISA,
Missionnaire de la Province des Philippines (*)*

(1630)



ATTHIEU de Cobisa, ainsi appelé du lieu de sa naissance, prit l'habit dominicain au couvent de Saint-Ginès de Talavera en Espagne.

Les premières années de sa vie religieuse furent marquées par des infidélités à la grâce. Peu s'en fallut que de faute en faute le jeune novice ne roulât jusqu'au fond de l'abîme. Dieu, toujours miséricordieux et bon, daigna le prendre en pitié et lui envoya une grave maladie. La perspective de la mort fit sur ce cœur endurci une impression salutaire. Se voyant accablé de péchés et chargé de négligences coupables, Fr. Matthieu comprit quel jugement redoutable l'attendait au tribunal de Jésus-Christ. « Si de bons religieux avaient ressenti parfois une angoisse poignante aux approches du trépas, se dit-il en son âme, qu'en serait-il donc de lui, dont la vie, bien loin d'avoir égalé la leur, n'était, au contraire, qu'un tissu de fautes, d'abus de la grâce, de scandales de toute sorte ? Oui, que deviendrait-il, si Dieu l'appelait sur l'heure pour instruire son procès ?... » S'inspirant des pensées d'Ezéchias, il se prit à répéter, en versant un torrent de larmes, les paroles de ce pieux roi dans son Cantique célèbre : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : vadam ad portas inferi.* « J'ai dit au milieu de mes jours : j'irai aux portes de l'enfer ! (1) »

(*) D. Advarte : *Hist. de la Prov. del S. Rosario de Filipinas.*

(1) Is. xxxviii, 10.

Soudain une vision du monde surnaturel terrifia son esprit. Sur la muraille de sa chambre une main venait de tracer un trône et le Christ s'y assit, entouré des apôtres et de la Vierge Marie. Au-dessous apparaissaient des bêtes hideuses, et, au milieu d'elles, quatre hommes portaient sur un grabat un infirme, dans lequel Fr. Matthieu se reconnut lui-même. Aussitôt les accusations les plus sévères furent lancées contre lui. Hélas ! elles n'étaient que trop fondées. Glacé d'effroi, l'infortuné n'attendait qu'une sentence de condamnation, quand la Bienheureuse Vierge, se jetant aux pieds de son Fils, obtint pour le coupable le temps de faire pénitence. Trop heureux d'en sortir à si bon compte, Fr. Matthieu se mit promptement à l'œuvre, et, tout d'abord, purifia sa conscience par une confession générale de ses fautes. Assurément, bien des obstacles se dressèrent devant lui pour entraver ses généreux élans et le faire retourner en arrière ; mais la main de Dieu le soutint contre les assauts que l'enfer et le monde cherchèrent à lui livrer. Un songe prophétique lui apporta lumière et réconfort. Sous ses yeux se déroulait un fleuve large et profond, ayant les deux rives reliées par un pont magnifique. Au milieu du pont, se dressait à une hauteur prodigieuse, une sphère qu'il fallait escalader au moyen d'une échelle très raide, et redescendre ensuite pour parvenir au côté opposé. Ce travail paraissait gigantesque : Fr. Matthieu l'entreprit cependant. Mais une fois arrivé au sommet de l'échelle, il éprouva un cruel mécompte en ne trouvant point d'issue. L'immense globe tournait sur lui-même avec une vitesse vertigineuse : une maladresse, un faux pas exposait à tomber dans le gouffre béant. Après plusieurs essais infructueux, voulant à tout prix franchir l'obstacle, notre religieux s'élance, les yeux fermés, en disant : « Advienne que pourra. » Au même instant, sans savoir comment, il se trouve dans l'intérieur du globe. S'il ne lui fut pas donné de voir la gloire céleste dans sa plénitude, il en eut cependant une image sous les yeux. Il restait là, abîmé dans l'extase, goûtant une paix, une joie indicibles, quand il se reveilla. Il n'eut pas de peine à saisir le sens du songe mystérieux. Avant d'arriver au repos, le travail et l'effort l'attendaient ; pour obtenir la couronne, il lui fallait porter le poids de la pénitence et marcher sur les épines qui encombraient sa route.

Il — Cependant le pauvre religieux hésitait sur la voie à suivre. S'adonnerait-il au ministère de la parole sainte ? serait-il principale-

ment le prédicateur du Rosaire, comme il s'y sentait incliné par un sentiment de filiale gratitude envers sa divine protectrice? ou bien laisserait-il les œuvres extérieures de l'apostolat pour vaquer exclusivement aux exercices de la vie contemplative? Il ne savait au juste à quoi se résoudre, quand une nouvelle vision vint le tirer de sa perplexité. L'auguste Mère de Dieu lui apparut en songe. Sa mise était toute d'humilité: point d'ornements d'aucune sorte; mais, suspendu à son cou, un long rosaire, et à sa main droite une image de Jésus crucifié avec Marie-Madeleine à genoux au pied de la croix. « Viens, mon fils, dit la Reine des cieux, viens baiser mon Rosaire! » Ce qu'il fit avec des transports ineffables. Puis Marie, lui laissant l'image qu'elle tenait à la main, disparut sans rien dire. La leçon qui se dégageait de cette scène était facile à comprendre. Toutefois, n'osant se fier à ses lumières personnelles, Fr. Matthieu consulta le directeur de sa conscience. Celui-ci répondit que la très sainte Vierge, en l'invitant à venir baiser son Rosaire, lui montrait qu'il devait se consacrer à la pratique de cette dévotion, mais laisser à ses Frères le soin de la propager. De plus, en lui remettant l'image du Rédempteur et de la pécheresse convertie, elle lui indiquait clairement que sa vie devait désormais être conforme à celle de Jésus souffrant, et son unique souci d'imiter Madeleine baignée de larmes et consumée d'amour pour son Dieu.

Ainsi fixé, Matthieu de Cobisa entra résolument dans la voie ouverte devant lui et inaugura une vie des plus pénitentes. Durant son séjour en Espagne, il jeûna au pain et à l'eau, quatre Avents et quatre Carêmes, et quand l'obéissance vint modérer son ardeur, il ajouta seulement à son pain quelques herbages, crus ou cuits, mais dépourvus d'assaisonnement. Jamais il ne rompit l'abstinence, quelles que fussent ses marches ou ses navigations. Il se flagellait jusqu'au sang et allait toujours très pauvrement vêtu. On ne pouvait lui faire de peine plus sensible que de le contraindre à porter un habit neuf.

Son assiduité au chœur et son application à la prière le signalaient dans la communauté. Outre l'Office canonial, le zélé religieux en récitait chaque jour un autre à sa dévotion et le distribuait de la sorte: le dimanche, celui de saint Joseph; le lundi, de saint Matthieu; le mardi, de saint Dominique; le mercredi, de saint François; le jeudi, du Saint Sacrement; le vendredi, de la Croix et le samedi de sainte Anne. Pour ces offices, au lieu des Psaumes marqués au bré-

viaire, il prenait ceux de la férie. Il y ajoutait chaque jour l'Office de la Sainte Vierge, celui des défunts, les Psaumes graduels et le Rosaire. Malgré cette surcharge de prières vocales, le V. Père savait si bien ménager son temps, que rien ne souffrait du côté de ses obligations conventuelles, ni plus tard de ses fonctions apostoliques. Après avoir célébré la messe, il en servait une autre. Ses courses, par monts ou par vaux, il les faisait toujours à pied en grand esprit de pauvreté.

Nous ne pouvons songer à rapporter en détail les vues prophétiques, les révélations, visions et autres faveurs que Matthieu de Cobisa reçut de la libéralité divine. Notons seulement qu'une nuit, tandis qu'il était maître des novices au couvent de Saint-Ginès, il eut un songe extraordinaire. Devant lui se dressait un pont étroit, dominant une mare pleine d'une eau fétide et fangeuse. Bientôt quelques-uns de ses novices s'avancèrent sur le pont et, à sa grande surprise, se précipitèrent dans le bournier. Pendant plusieurs jours, le V. Père éprouva un profond chagrin, sans pouvoir fixer le sens de sa vision; l'événement qui survint apporta la lumière. Plusieurs novices déposèrent l'habit de la religion pour retourner au siècle. C'étaient ceux-là mêmes qu'il avait reconnus dans le songe permis de Dieu. D'autres jeunes gens, s'étant présentés pour les remplacer, reçurent le saint habit. Le P. Matthieu priait beaucoup pour leur persévérance, tout en protestant que s'ils ne devaient pas répondre aux vues de la Providence sur eux, il préférerait de beaucoup les voir abandonner la carrière qu'ils venaient d'embrasser. Or, un jour qu'il multipliait avec ferveur ses prières à cette intention, il entendit une voix qui disait : *Non dimidiabuntur dies suos* : « Ils n'arriveront pas au milieu de leurs jours. » De fait, l'un d'eux tomba gravement malade et mourut dans la huitaine qui suivit sa vêtue religieuse; d'autres quittèrent l'habit et se retirèrent.

III. — Matthieu de Cobisa se sentait attiré aux missions lointaines. Dès qu'il eut obtenu les autorisations voulues, il se mit en route, dans un véritable dépouillement de toutes choses. Il s'embarqua l'an 1628, gardant sur mer toute la rigueur des Constitutions dominicaines, surtout en ce qui concerne le silence. D'Acapulco à Manille, il ne voulut pour nourriture que du pain et des racines sèches. Son compagnon, craignant qu'il ne tombât malade, l'obligea, en vertu de la sainte obéissance, à prendre les aliments gras qui étaient servis. Il le fit avec humilité, mais déjà l'on touchait au terme du voyage et

l'austère religieux avait eu la joie de rester fidèle à ses règles pendant deux mois de navigation. Peu de jours après le débarquement, il fut assigné à Formose : la petite chrétienté qui naissait à peine dans cette île demandait à être cultivée par un saint religieux tel qu'était notre P. Matthieu. Arrivé à son poste, le zélé missionnaire mit tout son dévouement au service des âmes; mais il lui fallut un ordre des supérieurs pour l'obliger à monter en chaire, tant il se jugeait incapable d'annoncer solennellement la parole divine. Cependant, tous ceux qui l'entendirent ont pu affirmer qu'il était un excellent prédicateur. Alors Dieu se montra envers lui plus prodigue que jamais de faveurs de toute sorte. Lui-même, à son lit de mort, l'avoua sur précepte formel. Il eut révélation d'une foule d'événements qui se réalisèrent à la lettre. Ainsi il prédit l'attaque du port de Tanchui par une flotte hollandaise et la victoire que remporteraient les Espagnols sur cette armée. Il annonça encore la mort du P. Barthélemy Martinez qui fut englouti dans les flots, le naufrage de Fr. Ange de Saint-Antoine, vicaire de son couvent, et bien d'autres faits importants. L'auguste Vierge Marie multipliait, elle aussi, ses apparitions, et, aux différences de son habillement, à l'éclat plus ou moins vif des pierreries étalées sur son royal manteau, Fr. Matthieu saisissait avec promptitude si la Reine du Ciel le trouvait fervent ou languissant à son service. A la Nativité de la Vierge de l'an 1630, il eut une singulière vision. Marie se montra à lui, non point en vêtements de fête, mais avec une robe de deuil, et tenant à la main une crécelle comme on s'en sert pour annoncer l'agonie d'un religieux. « C'est le signal, lui dit-elle, de la douloureuse maladie que tu devras endurer avant d'entrer dans les joies de la Patrie ! » Sans s'attarder, le V. Père prit congé du capitaine de Tanchui et se rendit au couvent de Toussaint, près du fort Saint-Sauveur, à Formose, afin d'avoir la consolation de mourir au milieu de ses Frères. Longtemps avant, lorsque l'on commençait la construction de cette église, il avait dit à un religieux : « Je serai le premier enseveli dans ce temple. » Il en fut ainsi. Matthieu de Cobisa tomba malade en arrivant et souffrit les douleurs les plus vives sans manifester aucune plainte. Quand l'infirmier lui annonça que le moment suprême approchait, il l'embrassa en disant : « Merci, mon bon frère, de m'apporter une si heureuse nouvelle. » Il reçut les sacrements avec une très grande dévotion et demanda pardon des mauvais exemples qu'il avait autrefois donnés. Contraint par l'obéissance, il

déclara que, depuis sa conversion jusqu'à ce dernier instant, il craignait seulement d'avoir eu quelque attache à ses bonnes œuvres et à sa propre volonté, mais qu'il n'avait pas conscience de fautes mortelles. Il eut alors une vision des saints rois Mages qui lui passèrent au cou un précieux joyau et, dans un soupir d'amour, il rendit l'âme, le 14 décembre 1630. Grand fut le concours du peuple à ses funérailles. Son éloge était sur toutes les lèvres, comme on eût fait pour un Saint, et les regrets les plus sincères entourèrent sa tombe.



*La V. Mère CATHERINE GARCIA,
Professe du Monastère de Saint-Pierre-Martyr, à Aumale(*)*

(1675)

LA servante de Dieu était originaire de Palencia, en Espagne. Ses parents appartenaient à la noblesse et se distinguaient en outre par leurs vertus. Mais Jean Garcia, le père, vint à mourir, et sa veuve se remaria. Toutefois, elle prit grand soin d'assurer l'éducation chrétienne des deux petites filles que lui avait laissées son premier époux. Catherine, l'aînée, montra des dispositions précoces pour la piété.

Un jour, à l'église de nos Sœurs de Palencia, se trouvant dans le cortège d'une procession, elle vint à passer devant la statue de saint Pierre-Martyr. A ce moment, le visage du Saint parut se fixer sur elle avec une expression qui semblait dire : « Voilà une enfant qui sera à moi, dans un monastère placé sous mon vocable. » Il devait en être ainsi.

Des revers de fortune contraignirent la famille à quitter l'Espagne pour aller à Bruxelles, près la cour de Flandre, où l'attendait un bienveillant accueil. Deux ans après, Catherine perdit sa mère : l'archiduchesse Claire-Eugénie attacha la jeune fille à sa personne, et la garda comme demoiselle d'honneur l'espace de six ans. Vers cette époque, la fille du duc d'Aumale, elle aussi demoiselle d'honneur de l'archiduchesse, épousa le duc de Nemours, et à son départ, Claire-

(*) *Mémoires d'Aumale*, recueillis par le P. Souèges.

Eugénie lui confia, comme un trésor de grand prix, Catherine Garcia, sa fille d'adoption.

Une des premières visites de la princesse de Nemours, rentrée en France, fut pour la ville d'Aumale. Catherine l'y suivit et fit la connaissance des religieuses de Saint-Dominique. Bientôt elle déclara son intention d'entrer au noviciat de leur monastère. Vainement essayait-on de l'en dissuader : sa résolution était inébranlable. Toutefois, par déférence pour sa bienfaitrice, elle consentit à demeurer encore quatre ans avec elle. Dans cet intervalle, la pieuse enfant eut l'occasion de voir le saint évêque de Genève, François de Sales. Les entretiens de l'homme de Dieu contribuèrent à mûrir et assurer sa vocation.

Le démon voulut entraver les projets de la pieuse jeune fille en troublant son esprit par des illusions fâcheuses ; il alla même jusqu'à la souffleter plusieurs fois. Catherine, soutenue par les conseils de deux docteurs de Sorbonne, et réconfortée chaque jour par le pain eucharistique, triompha des ruses du séducteur.

Enfin sonna pour elle l'heure de la délivrance. La duchesse de Nemours consentit à son départ. Elle la fit conduire à Aumale avec une escorte d'honneur, et remettre entre les mains du Procureur fiscal. Celui-ci, en la présentant au monastère de Saint-Pierre-Martyr, dit à la Supérieure : « Madame, que ferez-vous d'une postulante à peine capable de manger la moitié d'un œuf ? — Pourvu qu'elle ait bonne volonté, répondit la Mère, elle ne sera pas une plante inutile dans notre parterre. »

Au reste, Catherine ne tarda pas à se vaincre sur le point de la nourriture. Le jour même de son entrée, on lui servit la pitance d'usage : elle la trouva fort bien apprêtée ; puis, s'imaginant qu'on l'avait fait ainsi, à sa considération, elle alla prier la supérieure de ne pas permettre qu'on la traitât autrement que la communauté.

L'extrême pauvreté de la maison fut un des motifs qui affermirent le plus ses dispositions intérieures. Comprenant que tel avait été l'esprit de saint Dominique, elle résolut de s'attacher de toutes ses forces à la pratique de cette vertu. Même ardeur pour l'observation du silence et de la mortification.

Un soir, on ferma par mégarde la porte du dortoir avant qu'elle fût rentrée. Sans songer que c'était une irrégularité plus grande de passer la nuit hors du noviciat, notre postulante se retira sous un hangar qui donnait par l'extérieur sur la chapelle. Le lendemain, on

lui demanda pourquoi elle n'avait pas frappé à la porte? — « J'ai craint, répondit-elle, d'enfreindre le silence. » Puis elle avoua que le rayonnement de la lampe du sanctuaire arrivant jusqu'à elle l'avait pénétrée de respect pour l'hôte divin du tabernacle, et qu'elle avait passé des heures délicieuses à le remercier de la grâce de sa vocation. Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, combla Catherine de consolations spirituelles, les deux premiers mois de son postulat ; mais à ces jouissances sensibles succédèrent ensuite des désolations extrêmes pendant huit mois. Les joies reparurent pourtant, comme pour ensoleiller le jour de sa vêtue. Elle prit l'habit le 21 août 1622 ; l'année suivante, à pareille date, elle fut admise à prononcer ses vœux.

II. — Notre professe était citée au noviciat comme un modèle de modestie. On l'établit sacristaine, sous la direction d'une Mère ancienne, fort ingénieuse à la contrarier en toute rencontre. La sérénité de l'angélique Sœur sortit triomphante de l'épreuve : jamais on ne put saisir sur ses lèvres ou sur ses traits la moindre saillie d'humeur ou de mécontentement. Chargée plus tard de la conduite du noviciat, elle conquit, dès le premier jour, l'estime et la confiance des jeunes Sœurs, bien qu'elle fût loin de les ménager ; car, dans le principe, elle prit pour modèle l'austère saint Louis Bertrand. Entrée dans la charge à peu près au même âge que lui, elle remplit comme lui le même office à sept reprises différentes. Mais vingt ans avant sa mort, la servante de Dieu modéra beaucoup son excessive rigueur, et devint aussi indulgente pour ses filles que jadis elle s'était montrée sévère. Ce qui la porta, au début, à user de tant d'énergie, ce fut, croit-on, la connaissance que Dieu lui donna d'une duchesse de Flandre condamnée à dix-huit ans de purgatoire, pour n'avoir pas réprimé suffisamment les fautes de ses sujets. Catherine voulait aussi épargner à ses novices les peines terribles de l'autre vie, et pour cela ne leur ménageait ni humiliations, ni pénitences. Prêchant d'exemple, la V. Mère renonça à tout, même aux rapports épistolaires avec ses amies. Chaque jour, elle prenait la discipline avec des chaînettes de fer ou des orties, entourait ses reins de ceintures piquantes et se privait le plus possible de sommeil. Chargée de réveiller pour les Matines, comme il n'y avait pour régler les exercices conventuels d'autre horloge que celle de la ville, elle s'astreignait à demeurer au chœur pour sonner l'Office à l'heure voulue.

Sincèrement humble, s'estimant indigne de vivre avec des compa-

gnes qu'elle honorait comme des anges, Sœur Catherine se présentait souvent au réfectoire, la tête couverte de cendre, la corde au cou, les mains liées derrière le dos; souvent aussi, agenouillée devant les Sœurs, elle leur baisait les pieds. Elle aimait à répéter à ses novices ces paroles de Moïse au peuple d'Israël : « Souvenez-vous de ce jour auquel vous êtes sortis de l'Égypte et de la maison de servitude. Souvenez vous que le Seigneur vous a tirés de ce lieu par la force de son bras et gardez-vous de manger un pain fermenté » (1).

Par ces derniers mots, la V. Mère entendait les plaisirs du siècle. « Ces plaisirs, disait-elle, nous adoucissent fausement les amertumes de la vie religieuse, et nous empêchent de les goûter avec le bois de la Croix. Ah! mes enfants, si vous compreniez votre bonheur et celui des âmes avec lesquelles vous conversez, vous vous estimeriez indignes de baiser la trace de leurs pas. Des milliers de personnes ont soupiré après l'état religieux et l'avaient mieux mérité que vous : cependant Dieu ne leur a pas accordé cette miséricorde. A nous par conséquent de faire fructifier les dons de Dieu, en nous revêtant des vertus de saint Dominique, notre glorieux Père, de sainte Catherine, notre Mère, et de tous les Saints de notre Ordre, nos admirables modèles! »

Les novices essayèrent de noter à mesure les enseignements de leur vénérée maîtresse; mais bientôt elles durent y renoncer, tant était impétueuse la force de son amour. Elles se contentèrent alors de relever les maximes les plus pratiques qu'elle leur inculquait.

Une novice se permit, un jour, de cirer les tables des cellules pour deux postulantes qu'on attendait. Peut-être s'imaginait-elle gagner par là leurs bonnes grâces. La Mère Catherine, l'ayant su, fit immédiatement porter les tables à la rivière, avec ordre de les laver jusqu'à ce qu'elles eussent perdu leur brillant.

A l'annonce d'une visite de la duchesse de Nemours, une Sœur passa de l'huile sur les tables du réfectoire, afin de les rendre plus luisantes. La V. Mère ne put supporter cette recherche : elle manda la novice et lui déclara que, si elle ne travaillait sérieusement à corriger sa sotte vanité, il lui faudrait gagner la porte.

Autant la sainte Maîtresse paraissait rude dans ses remontrances, autant par ailleurs elle se montrait indulgente et charitable. On la vit quitter à trois reprises son oraison, pour procurer un peu de soula-

(1) *Deut.*, v. 15.

gement à une novice malade. Elle prévenait les besoins de ses filles avec un empressement maternel, les consolait dans leurs peines, pleurait avec elles et les renvoyait parfaitement résignées.

Maintes fois, on s'aperçut qu'elle lisait dans les consciences. Un jour, au réfectoire, une novice se sentit pressée de prendre son repas à terre, mais elle remit à plus tard cet acte d'humilité. Catherine connut surnaturellement ce qui se passait dans cette âme. Sur-le-champ, elle quitte sa place et va reprocher à la Sœur son inconstance et son orgueil.

Une autre, considérant son peu de santé, avait pris secrètement la résolution de retourner au siècle. Dès le lendemain, la V. Mère lui découvrit le projet qu'elle avait formé, bien que la Sœur n'en eût parlé à personne. Elle releva son courage, la mit en garde contre de nouvelles épreuves, et, chaque fois qu'elle la rencontrait, elle lui traçait un signe de croix sur le front, en disant : « Va, Satan, la place est prise, Jésus restera le maître de cette âme qu'il a rachetée. »

La servante de Dieu excellait surtout à procurer au monastère de bonnes vocations, comme aussi à en éloigner les sujets indignes ou inutiles. Sa perspicacité ne se trouva jamais en défaut.

Une jeune fille d'Aumale, d'excellente famille, se présenta pour être religieuse. On fit une sérieuse opposition, à cause de sa frêle santé. La Mère Catherine, alors Prieure, voua cette enfant à saint Hyacinthe, s'engageant à lui donner le nom du Saint et à lui faire réciter chaque jour ses Litanies, si elle était reçue au saint habit. C'est ce qui arriva. Or, pendant la cérémonie de vêtue, une Sœur de grande vertu aperçut aux côtés de la V. Mère l'illustre Saint regardant et bénissant avec amour sa protégée. On tint deux nouveaux conseils pour savoir si on la garderait. Catherine, sachant par révélation que la novice mourrait avant le terme de sa probation, opina en sa faveur et dit : « Laissons faire : Dieu disposera toute chose pour sa plus grande gloire. » Sœur Hyacinthe avait l'esprit naturellement fier. La Prieure s'appliqua à dompter sa nature et à lui faire acquérir les vertus que Jésus-Christ demandait de l'épouse qu'il s'était choisie. Elle réussit dans cette tâche au delà de ses espérances. La novice assistait encore aux Matines la veille de sa mort. Le lendemain, elle prononçait ses vœux à l'infirmerie et rendait le dernier soupir. Elle apparut ensuite, la tête nimbée d'une double auréole, et dit à la Mère Catherine : « Ma générosité à quitter le monde m'a valu devant Dieu le mérite du martyre. »

Pendant l'un de ses triennats, on présenta à la Mère Catherine trois postulantes, encore fort imbues de l'esprit du monde. La Prieure comprit qu'il y avait un bien à faire à ces âmes, et, pendant six mois, offrit à leur intention ses prières et ses mortifications. Dieu se laissa toucher. Les jeunes filles entrèrent au monastère dans des dispositions excellentes, et les parents, longtemps inflexibles dans leur opposition, vinrent d'eux-mêmes apporter leur consentement. Ce qui faisait dire ensuite à la V. Mère qu'on ne saurait trop s'employer à procurer de bons sujets à la Religion. Si l'Eglise reçoit un lustre nouveau de la naissance au ciel d'un Bienheureux, il en va de même, proportion gardée, de l'entrée au cloître d'une âme généreuse.

Catherine Garcia n'était pas moins éclairée sur les défections qui se produisaient dans le monastère; jamais, à cet égard, ses prédications ne furent vaines. Toutefois, ce qui la distinguait principalement, c'était un don céleste pour affermir les Sœurs dont la vocation lui paraissait certaine. Un jour, elle aborde une novice prête à céder à la tentation de désespoir. La pauvre fille lui ouvre son âme : « Pas de découragement, répond la bonne Mère, vous êtes en meilleur état que vous ne pensez. Rien n'est perdu, je vous le dis de la part de Dieu; faites un acte d'abandon entre ses mains et ne vous privez pas de la sainte communion. » La Sœur obéit et recouvra la paix.

III. — Tant de dons éclatants avaient posé la Mère Catherine en haut crédit dans son monastère; cela explique l'empressement de la communauté à l'élire Prieure. Des élections successives furent pour l'humble religieuse l'occasion de douleurs incroyables. Pour enlever à ses filles toute velléité de la reprendre, elle exagérait à dessein sa sévérité à la fin de ses triennats. Dieu déjoua ses calculs : l'ayant prédestinée pour conserver à Aumale l'esprit de saint Dominique, il permit qu'elle gouvernât cette maison toute sa vie, comme Prieure ou Maîtresse des novices.

Voici le règlement qu'elle se prescrivit.

Bien portante, on la voyait la première aux exercices réguliers et aux pratiques de pénitence. Malade et à l'infirmerie, elle avançait l'heure de ses repas, puis descendait au réfectoire pour jouir de la lecture. Elle s'y tenait dans une posture très humble, et sa vue inspirait aux Sœurs les sentiments d'une pareille modestie. Elle n'ordonnait rien qu'elle n'accomplît la première. Sous son habile direction, la communauté allait donc droit à Dieu et devenait en même temps

un jardin de délices où l'Epoux divin aimait à se promener. Un homme de Dieu eut révélation de la joie que donnait au Ciel un monastère si bien réglé ; croyant de son devoir d'en faire part aux Sœurs, il vint un jour à la grille et leur dit :

« Il est parmi vous une Religieuse qui s'élève bien haut, comme une flamme vive qu'aucun souffle n'agite ; l'enfer ne peut lui nuire, parce qu'elle se met sous les pieds des démons par sa profonde humilité. D'autres ici ressemblent à des sphères qui roulent sur une surface unie et n'y tiennent qu'en un point. Ce sont les âmes simples, candides, détachées de la terre : elles forment la majorité du personnel de la maison. Entre toutes j'en connais trois que baignent plus abondamment les eaux de la grâce. Réjouissez-vous, mes filles, de compter parmi vous des âmes selon le cœur de Dieu. »

Le vénérable prêtre eut ensuite un entretien privé avec la Prieure, qui était alors Sœur Catherine de la Croix. « Consolez-vous, lui dit-il ; votre communauté est une des plus ferventes et des plus unies que je connaisse. » Et précisant quelques déclarations de sa conférence : « Votre Sœur converse, Charlotte de la Résurrection, ajouta-t-il, est la religieuse dont j'ai parlé en premier lieu. Son humilité la rend invulnérable contre les traits du démon. Quant à la Mère Catherine Garcia, elle est l'une des trois âmes privilégiées qui puisent abondamment aux eaux de la grâce. »

Pendant les divers priorats de la servante de Dieu, la communauté se vit fréquemment aux prises avec la pauvreté. Dans cette extrémité fâcheuse, ses filles l'engageaient à implorer l'assistance de la reine Anne d'Autriche, dont elle était connue. Jamais la V. Mère ne put s'y résoudre. « Notre confiance, répondait-elle, ne doit pas reposer sur la faveur des grands, mais sur Dieu seul, dont la parole infaillible nous assure le nécessaire, si de notre côté, nous nous montrons soucieuses de chercher avant tout son royaume et sa justice. » Catherine éprouva l'effet de la promesse divine en des circonstances humainement désespérées. Le secours arrivait à point, et d'ordinaire de personnes sur lesquelles on n'aurait osé compter. Pas davantage elle ne consentit à donner libre entrée dans la maison aux dames de la plus haute noblesse, bien qu'on l'en eût vivement sollicitée, et que la communauté pût s'attendre en retour à de larges aumônes. Mais elle faisait garder strictement la clôture, selon les prescriptions du Concile de Trente, et n'admit qu'une exception, en faveur de la duchesse de Nemours, bienfaitrice insigne du monastère. Encore la réception était-

elle empreinte de la plus grande simplicité, et quand la princesse partageait le repas des Sœurs, la lecture était faite à table et le silence observé rigoureusement.

IV. — Sœur Catherine Garcia fut désignée par l'autorité ecclésiastique pour aller fonder un monastère à Rouen. Elle partit, munie d'un grand crucifix qu'elle portait elle-même avec une piété touchante, et emmena avec elle quelques religieuses, entre autres la Mère Marie de Saint-Dominique, qui fut instituée Prieure après elle. Au bout de trois ans, employés à organiser la fondation, elle revint à Aumale, où sa présence était vivement réclamée. Pendant son priorat de Rouen, deux jeunes personnes fort riches avaient sollicité leur admission. C'était sans doute un bonne fortune pour une maison naissante ; la Mère Catherine ne s'arrêta pas à cette considération, elle avait pour principe de viser avant tout à l'établissement d'une parfaite régularité.

Dès son retour, elle fut élue Prieure, et continua de donner dans cet office la preuve de sa mâle vertu.

Elle poussait vivement ses filles à l'amour de la croix, et communiquait même aux personnes du dehors sa généreuse ardeur. Aux unes et aux autres elle rappelait que la Croix étant l'unique chemin du ciel, il leur fallait accepter de bon gré les occasions de souffrir ménagées par la Providence. Elle s'étudiait encore à établir la confiance de ses Sœurs sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Il est mort pour nous, disait-elle, il nous a aimées de toute éternité, il désire trop conserver son ouvrage pour rebuter quiconque veut bien coopérer à sa grâce. Je ne le considère jamais expirant sur la croix, sans être remplie de cette espérance. »

Jour et nuit, elle portait sur elle un crucifix qu'elle couvrait de baisers. Elle prenait plaisir aux récits évangéliques de la Passion, et toute la semaine sainte, comme aussi chaque vendredi, elle endurait une souffrance extraordinaire. Une religieuse la voyant un jour, au chœur, dans un accablement extrême, lui en demanda la cause — « Eh ! ne savez-vous pas, chère Sœur, répondit Catherine, que c'est aujourd'hui vendredi ? »

Son respect pour le Très Saint Sacrement procédait d'une foi profonde : elle ne pouvait souffrir la moindre irrévérence dans le lieu saint. Un jour, une postulante passa devant le Tabernacle sans faire la génuflexion. La Mère Catherine la reprit sévèrement et la menaça de renvoi, si pareil fait se renouvelait.

Elle apprit que dans une localité voisine, les calvinistes avaient odieusement profané les saintes espèces. Elle commanda à ses Sœurs une procession expiatoire. Toute la communauté traversa les cloîtres pieds nus, et se rendit finalement au chœur, où Mère Catherine, la corde au cou, se prosterna contre terre, puis lut une amende honorable avec des accents de componction qui arrachaient des larmes.

Sa charité industrielle s'étendait à toutes les infortunes : malades, affligés, voyageurs, prisonniers, nul n'était oublié dans ses prières. Elle suivait en esprit les missionnaires de pays infidèles et se réjouissait de leurs succès. Les âmes du Purgatoire avaient également large part dans ses suffrages et expiations.

Un homme, brouillé à mort avec les membres de sa famille pour des questions d'intérêt, ne pouvait voir les siens sans les accabler d'injures. Il tomba malade. Vainement le prêtre l'engageait-il à se réconcilier, pour éviter la damnation éternelle. On vint recommander ce pécheur à la Mère Catherine. Elle se retire devant le Saint-Sacrement, et représente à son Sauveur la perte d'une âme pour laquelle il a daigné mourir. Puis elle organise une procession en l'honneur de la Sainte Vierge, refuge des pécheurs. Pendant ce temps, le moribond rentrait en lui-même, se confessait sincèrement, demandait pardon à sa femme et à tous ses proches, puis mourait, laissant de grandes espérances de son salut.

Dans ses communions elle recommandait instamment à Notre-Seigneur, le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux de tous les Ordres, et voulait que les novices et les Sœurs professes n'oubliassent aucune de ces intentions. Elle révérait grandement les ministres des autels, recueillait avec avidité les paroles tombées de leurs lèvres, et s'employait de tout son pouvoir à leur procurer des ornements sacrés dignes de leurs saintes fonctions.

La V. Mère pratiquait une rigoureuse pauvreté. Les objets à son usage étaient des plus communs. On lui avait remis une robe en très bon état; elle s'en défit en faveur d'une religieuse qui se plaignait de la sienne. Bien que Supérieure et chargée d'infirmités, elle se prêtait aux plus rudes occupations de la maison, transportait le bois, lavait la vaisselle, travaillait au jardin. A soixante-douze ans, rentrée dans le rang de simple religieuse, elle se montrait pleine de déférence pour sa Prieure et lui demandait toutes ses permissions à genoux. Au Chapitre des coupes, elle s'accusait avec un esprit de componction qui impressionnait grandement. Ses filles attestaient toutes ne lui

avoir jamais rendu un service sans recevoir de sa part les marques de la plus touchante reconnaissance. — « Dieu vous le rendra dans la vie éternelle », disait-elle en joignant les mains. « Mais, ma Mère, si Dieu nous rend tout ce que vous dites, nous serons bien riches ! — Oui, mon enfant, il vous le rendra, et plus que vous ne pensez, car vous exercez la charité envers une personne qui ne mérite rien. Patience cependant : vous n'aurez pas désormais longtemps à vous occuper de moi ! — La mort seule me séparera de vous, reprit la pieuse fille, car en quelque état que Dieu vous mette, vous pouvez compter sur moi. » La Mère Catherine embrassa la Sœur et lui dit : « Hélas ! Dieu me fera passer par de telles épreuves que vous en viendrez toutes à me souhaiter la mort comme une délivrance ! »

En vraie fille de saint Dominique, Catherine Garcia honorait de toute son âme la B^{se} Vierge Marie. A la mort de sa mère, elle avait choisi la Reine des Anges pour lui en tenir lieu et jamais elle ne manqua de recourir à cette mère céleste avec un filial abandon. Sitôt qu'elle était mise à la tête de la communauté, elle allait déposer au pied de la statue de Marie les clefs du monastère, ne voulant être que la Sous-Prieure de cette auguste Maîtresse. Elle rendait également ses religieux devoirs au glorieux saint Joseph et à tous les Saints de l'Ordre, les invoquant chaque jour avec grande confiance.

V. — Notre-Seigneur, qui destinait la V. Mère à une participation spéciale de ses souffrances, l'y conduisit peu à peu par des maladies étranges, dans lesquelles la sainte femme faisait admirer à son insu sa patience et ses autres vertus. C'était pour la communauté un grand sujet d'édification d'entendre les paroles brûlantes qui s'échappaient de ses lèvres. Elle offrait ses souffrances pour son cher monastère d'Aumale et pour celui de Rouen, dont elle suivait les progrès avec intérêt. Dans le même esprit de zèle, elle demandait pardon à Dieu pour tous les péchés du monde, surtout pour les ingratitude ou infidélités des âmes consacrées à Dieu. Il fallait modérer ses élans par égard pour sa faiblesse.

Dès que la fièvre diminuait, la malade essayait de se remettre aux exercices communs : elle dut cependant céder aux instances des Sœurs et cesser d'assister aux Matines. De graves rechutes mirent souvent ses jours en danger. Une fois entre autres, le médecin déclara qu'elle ne vivrait pas une heure. Les religieuses se réunirent au chœur et la vouèrent à sainte Restituta, vierge et martyre. Le soir même, un mieux se produisit.

Son infirmière l'entretenait un jour des frayeurs que lui causait l'appréhension des jugements de Dieu. Catherine la consola en disant : « J'ai été longtemps travaillée par cette sorte d'épreuves, mais présentement, je jouis d'un calme parfait ; il en sera de même, ma Sœur, si vous vous jetez amoureusement dans les bras de la divine Miséricorde. » En parlant ainsi, la servante de Dieu soupçonnait-elle les angoisses qui allaient fondre sur elle à l'improviste !

Quelques jours après, la même Religieuse s'aperçut d'un changement pénible dans son état. « Oh ! ma Mère, dit-elle, que vous me paraissez souffrante ! — Vous avez raison, répondit la sainte femme ; la justice divine m'a livrée au pouvoir de l'abîme ; les démons m'environnent, la porte de la miséricorde semble fermée pour moi ! » La Sœur jeta de l'eau bénite et le calme revint. — « L'eau bénite est bien puissante, dit la V. Mère, puisqu'elle chasse le démon. »

Cinq ans avant sa mort, Sœur Catherine reçut du Ciel un avertissement mystérieux. Après avoir communiqué, elle vit une main blanche comme l'albâtre lui présenter une croix sans Christ, mais avec l'empreinte des trois clous, d'où s'échappaient des rayons lumineux. Une voix lui dit : « Cette croix sera ton partage, et jusqu'à ta mort, tu y seras clouée sans consolation. »

Vers le même temps, une Converse, Sœur Marguerite de Saint-Hyacinthe, apercevait devant le grand crucifix de la tribune la Très Sainte Vierge et Sœur Catherine Garcia, celle-ci dans la posture d'une criminelle en présence de son juge. La Mère de Dieu priait son Fils d'avoir pitié de celle qui avait eu tant à cœur sa gloire et ses intérêts. La divine réponse fut que cette âme devait souffrir et satisfaire à la Justice.

On connut bientôt l'accomplissement de la vision. Sœur Catherine tenait sa conférence aux novices, quand l'usage de ses sens lui manqua soudain. Plongée dans un océan d'abandon, d'aridité, de sécheresse, il lui semblait se trouver sans foi, sans espérance, sans charité ; pour mieux dire, comme dans un état anticipé de réprobation. Les pensées les plus affreuses lui traversaient l'esprit et la poussaient au désespoir. Les démons, suivant son expression, fourmillaient autour d'elle ; ses gestes, ses signes d'effroi montraient assez qu'elle les voyait et qu'ils ne lui laissaient de trêve ni jour, ni nuit. Elle resta ainsi plus de cinq ans dans ces délaissements, tout en jouissant d'une lumière supérieure qui lui permettait de consoler les Sœurs affligées.

Le dernier mois de sa vie, à la suite d'une communion, l'épouse du

Christ fut délivrée de ses peines intérieures et dès lors la confiance la plus entière régna dans son âme. Sa chair même sembla refleurir, selon l'expression de l'Écriture, sous l'abondance des grâces célestes. Elle eut une consolation sensible dans l'apparition d'une Dominicaine qui vint lui donner sa bénédiction. Quelle était cette religieuse? Personne ne sut le dire. On pensa, non sans raison, que c'était sainte Catherine de Sienne, envoyée du ciel pour annoncer à la fidèle imitatrice de ses vertus que l'éternelle récompense approchait.

Se sentant plus mal, Catherine demanda qu'on la mît sur une chaise. C'était la réalisation d'une prophétie faite par elle autrefois : « Je ne mourrai pas dans mon lit. » A peine y fut-elle placée, que l'agonie commença. Le confesseur, parti le matin, se trouvait à une lieue de la ville; une force irrésistible le poussa, comme malgré lui, à revenir au monastère. Il arriva à temps pour assister la moribonde et recevoir son dernier soupir.

Le corps de la défunte resta flexible : les traits de son visage étaient empreints de majesté.

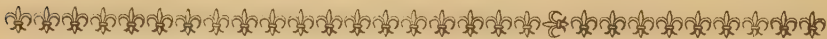
Une Religieuse ancienne, de très sainte vie et d'une grande intimité avec la Mère Catherine, eut la pensée de lui demander quelque révélation des miséricordes de Dieu sur son âme. Toutefois elle y renonça, préférant s'en tenir à la pratique du saint abandon. Mais Notre-Seigneur la consola plus qu'elle n'eût espéré, en lui montrant sa vertueuse amie dans un globe de lumière.

Une autre, en proie à des peines intérieures, regrettait de n'avoir plus auprès d'elle cette puissante consolatrice, dont elle avait tant de fois éprouvé l'assistance. La nuit suivante, elle la vit en songe, brillante comme le soleil, portant des habits purs comme le cristal. D'un regard plein d'une douceur ineffable, elle calma les inquiétudes de la Sœur et la laissa inondée d'une paix profonde.

Catherine de Saint-Gabriel, prieure d'Aumale, fut surprise d'un léger assoupissement pendant son oraison. La défunte lui apparut toute glorieuse, au sommet d'une montagne, d'où elle lui faisait signe de venir la rejoindre. Six mois après, la vénérable Prieure quittait la vallée des larmes pour aller à la montagne des joies sans fin.

Enfin, le monastère tout entier se crut redevable aux prières de Sœur Catherine dans le ciel, d'un renouvellement de ferveur et d'une augmentation de ses membres. Depuis assez longtemps, le noviciat était vide : pas une postulante ne s'annonçait. On confia cette détresse

à la vénérable Mère; bientôt, comme elle-même l'avait prédit avant de mourir, des vocations se présentèrent, nombreuses et choisies : la maison d'Aumale connut ainsi ses plus beaux jours de prospérité.



LE MÊME JOUR

1328 — En Angleterre, le V. Père NICOLAS TRIVET, ou DE TREVETH, religieux non moins illustre par sa vertu que par son érudition et ses nombreux ouvrages.

Il naquit à Norwich, capitale du comté de Norfolk. Son père, Thomas de Treveth, grand Justicier du roi Henri III, étant venu résider à Londres, à cause de ses fonctions, le jeune Nicolas fut instruit par les fils de saint Dominique, et, dans un âge encore tendre, embrassa leur institut. Doué d'une vivacité d'esprit remarquable, il fut envoyé étudier à Oxford, puis à Paris, au collège de Saint-Jacques, et revint dans sa patrie. Il fut reçu Docteur à l'Université d'Oxford et enseigna successivement en diverses villes d'Angleterre. Poète, orateur, historien, mathématicien, philosophe et théologien, Nicolas Trivet semblait réunir dans son vaste génie toutes les branches des connaissances humaines et divines. L'illustration de sa naissance, son mérite personnel, la réputation qu'il s'était acquise lui promettaient les honneurs ecclésiastiques : une profonde humilité, autant que le goût de l'étude, le tint constamment dans le rang inférieur. Tout au plus fut-il chargé de gouverner le couvent de Londres, comme quelques-uns le prétendent, sans preuve absolument certaine.

Il mourut, en réputation de sainteté, vers l'an 1328, étant plus que septuagénaire. Possevin, Antoine de Sienne, Duboulay et beaucoup d'autres auteurs, même protestants, parlent de lui avec le plus grand éloge.

On peut voir dans Echard la nomenclature de ses ouvrages. Ce sont des Commentaires sur l'Écriture sainte, la Théologie, sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin et sur la *Règle* tracée par lui; des Explications de certaines œuvres d'Aristote, de Sénèque, Boèce, Valère-Maxime, Tite-Live et Juvénal; une Chronique depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ et une autre depuis Jésus-Christ jusqu'au temps où vivait l'auteur; enfin les Annales particulières des rois de la Grande-Bretagne. — (Echard, *Script.*, O. P., I, 561. — Touron : II, 58.)

1457 — En Aragon, l'illustre MICHEL D'EPILA.

Il était fils du couvent de Saragosse, très versé dans les sciences philosophiques et théologiques. Créé évêque d'Urgel, le V. Père gouverna pendant

plusieurs années, avec beaucoup de sagesse et de zèle, l'église confiée à ses soins et alla se reposer dans le Seigneur, le 14 décembre 1457, tandis qu'il se trouvait à la cour du roi d'Aragon. — (Lopez, P. V., l. II, ch. II. — Diago : *Hist. d'Aragon*.)

1657 — A Manille, le V. Père JEAN ZUBELZU, originaire de Biscaye et fils du couvent de Mexico.

Ce religieux vint aux Philippines peu après sa profession, y fit ses études et fut ordonné prêtre. On le destina au district de Batan, dont il devint Vicaire provincial. Il n'est travaux qu'il n'entreprit pour se montrer le vrai père des Indiens. Il construisit à *Samal* une église en pierre, ouvrage véritablement considérable, surtout pour l'époque, et se garda bien d'être à charge aux Indiens, alors peu nombreux dans l'endroit. A diverses reprises, le V. Père fut Vicaire de Samal, Abucay, Cavite, enfin ministre des Indiens au couvent de Manille, où il mourut le 14 décembre 1657, plein de jours et de mérites, après avoir reçu avec ferveur les sacrements de l'Eglise. — (*Resena biografica... de Filipinas*, I, 350.)

1674 — Au couvent de Saint-Dominique de Manille, le V. Père JEAN SANCHEZ, profès de Penna de Francia, en Espagne, homme rempli d'excellentes qualités, mais si humble et si porté au scrupule qu'arrivé au Mexique, il songea à retourner en Espagne.

Assigné à Cagayan, district des Philippines, il éprouva la même tentation, prit route pour l'Indo-Chine et tomba entre les mains des Hollandais hérétiques, qui le soumirent à de durs travaux dans la ville de Batavia. Les supérieurs de la Province, informés de sa détresse, payèrent sa rançon et l'envoyèrent de nouveau à Cagayan, où il remplit divers vicariats. Assailli encore de violents scrupules, il se retira au couvent de Manille, l'an 1656, passa ensuite au Pangasinan et revint définitivement à Saint-Dominique de Manille, en 1665. Se croyant indigne de monter à l'autel, il fallait l'intervention directe de son Prieur pour l'obliger à offrir le saint sacrifice. Le Chapitre Provincial le nomma, par honneur, Père du Conseil conventuel ; mais tout autres étaient ses aspirations. Le vénérable religieux se montra extrêmement recueilli, plein de la crainte de Dieu et ponctuel aux exercices choraux, jusqu'à la vieillesse la plus avancée.

Il était si obéissant et mortifié que, chaque fois qu'il désirait apaiser sa soif, il allait en demander la permission, sans se contenter de celle qui lui était accordée pour plusieurs jours. Sa vie fut, en un mot, un modèle de toutes les vertus, malgré les scrupules qui l'assaillirent jusqu'à la fin. Du moins, la mort du vénérable Père fut calme et paisible, sans autre infirmité que le poids de quatre-vingt-dix ans. Il expira saintement au couvent de Manille, réconforté par les sacrements de l'Eglise, le 14 décembre 1674. — (*Resena biografica... I*, 351.)

1693 — A Béziers, le vertueux Père FRANÇOIS MICHELET.

Il reçut le saint habit au couvent de cette ville, et fit son noviciat à Toulouse, d'où il fut envoyé à Avignon pour suivre les cours de théologie. Le vénérable religieux ne démentit aucune des espérances qu'on avait conçues de sa vertu : ponctuel aux devoirs de l'observance et de la piété, il marcha d'un pas constant dans la carrière où il s'était engagé. Sa remarquable intelligence, son naturel doux et affable lui permettaient de s'appliquer avantagement au salut de son prochain et spécialement à celui de ses frères. Pendant quelque temps on le chargea de remplir l'office de Père-Maître. D'un maintien grave et distingué, d'une exactitude parfaite à toutes les prescriptions dominicaines, il savait inculquer à ses novices l'amour des exercices réguliers. Souvent il leur rappelait cette sentence de l'Evangile : *La moindre lettre de la Loi, même un point ne doit pas rester inerte* (1).

Le P. François fut encore Procureur et Sous-Prieur, bien qu'il eût préféré mille fois, comme il le disait à ses amis, vivre et mourir simple portier, au couvent de Toulouse ou en quelque autre maison de l'Ordre. Sa joie était de rencontrer des religieux aimant à parler de Dieu, pour s'entretenir avec eux de sujets de piété et s'exciter à mieux faire. Très affectionné à la lecture spirituelle, il notait sur des cahiers spéciaux les passages qu'il croyait plus propres à son instruction et au gouvernement de sa vie. Son recueillement profond le faisait remarquer. Aussi l'évêque de Béziers prenait plaisir à considérer le P. Michelet, lorsqu'il le recevait en compagnie de quelques autres Pères, et il lui rendit cet hommage après son trépas : « Ce religieux ne perdait jamais la présence de Dieu et n'entendait pas même ce qui se disait dans les conversations ordinaires. »

Par esprit de pauvreté, le saint homme allait volontiers à la quête, se servait pour écrire de petites feuilles volantes et portait les habits les plus usés ; pour l'ensevelir on n'en trouva pas de plus pauvres. La faiblesse de sa santé ne lui permettait pas d'annoncer la parole de Dieu, bien que, par ailleurs, il en fût fort capable ; mais il accompagnait les prédicateurs à leurs sermons hors du couvent ou dans la visite des malades, pour participer à leurs mérites, sans avoir à craindre aucun retour d'amour-propre.

Le V. Père était chargé de la récitation publique du Rosaire dans l'église conventuelle. Il savait de plus occuper utilement son temps et il composa, à l'aide de ses propres sentiments et des lumières reçues de Dieu, une explication des Mystères du Rosaire, ouvrage qu'il se proposait de publier pour l'édification des fidèles. Mais ce projet ne fut pas réalisé. Bien que légitimement dispensé des austérités de la règle, à raison de ses infirmités, le vénérable religieux, toujours en garde contre le relâchement, ne laissait pas de jeûner exactement et de suivre le chœur nuit et jour. On a même pensé que, par

(1) S. Matth., V, 18.

un excès de ferveur propre aux Saints, le P. Michelet ajoutait grand nombre de mortifications privées aux pénitences imposées par les Constitutions dominicaines. Dieu, en les inspirant à son serviteur, lui donnait, en même temps, la force de les supporter. La pureté de son âme allait de pair avec ses autres vertus. Son dernier confesseur lui a rendu ce témoignage que, pendant dix ans qu'il reçut ses aveux, jamais il n'avait trouvé une faute vénielle délibérée.

La mort du P. François Michelet fut le digne couronnement de sa vie, et, après qu'il eut expiré, son visage prit une expression de beauté qui semblait une marque anticipée de l'éclat réservé aux corps glorieux. Il fallut entourer de barrières sa sainte dépouille contre l'envahissement de la foule, avide de la contempler et de la toucher. Une odeur céleste embauma l'église au moment de la cérémonie funèbre, comme l'attesta officiellement le Prieur de Béziers dans une circulaire commençant par ces paroles du prophète Jérémie : *Cecidit corona capitis nostri* : « la couronne de notre tête est tombée ! », paroles appliquées au défunt, dans lequel le Prieur voyait « le plus grand religieux de sa communauté, l'un des hommes les plus saints de l'Ordre à cette époque, un modèle vivant des vertus du cloître... »

Le P. Michelet mourut dans la cinquante-troisième année de son âge et la vingt-cinquième de sa profession. — (*Mémoires contemporains.*)

1712 — Au couvent de Saint-Jacques à Paris, le V. Père JOSEPH SENAULT, prédicateur renommé.

Il appartenait à une honorable famille parisienne et fut initié de très bonne heure à l'étude et à la piété. Avant quinze ans révolus, il entra au noviciat du couvent de l'Annonciation, rue Saint-Honoré, et y fit profession l'an 1641. Au terme de ses études théologiques, avant même d'avoir reçu la prêtrise, il fut envoyé à Nancy pour y enseigner publiquement la philosophie. Mais il ne tarda pas à quitter la carrière du professorat afin de s'adonner tout entier à la prédication, pour laquelle il avait de grandes aptitudes naturelles. Comme on le rapporte de saint Vincent Ferrier et de plusieurs autres de nos religieux, Joseph Senault prenait plaisir, étant enfant, à débiter de petits sermons devant des auditoires improvisés.

Pendant près de soixante ans, le V. Père annonça la parole de Dieu, à la capitale et en beaucoup de villes du royaume, avec un succès toujours croissant. Il remplit aussi plusieurs charges de son Ordre dans la Province de Saint-Louis, soumise à la réforme du V. Père Sébastien Michaëlis. Joseph Senault fut Prieur successivement à Abbeville, Nancy, Amiens, Rouen, Châlons, enfin à Paris, au couvent de Saint-Jacques, qu'il gouverna trois ans, et où il mourut, le 14 décembre 1712, à l'âge de 87 ans commencés. Les ouvrages publiés par le P. Senault se rapportent presque exclusivement à la prédication. — (*Echard : Script. O. P.*, II, 782.)

1663 — Au monastère de la Rose, à Lisbonne, la vertueuse Converse MARIE DE L'ASSOMPTION.

Admise par charité au nombre des familières, et chargée de servir une religieuse infirme, elle donna pleine satisfaction à la communauté entière, en prenant soin spontanément de plusieurs autres Sœurs âgées ou malades. Pour la récompenser, on lui donna sur son désir, l'habit religieux. Humble de cœur, la pieuse Sœur se mettait sous les pieds de toutes, même des moindres servantes de la maison.

On la trouvait toujours la première à l'ouvrage, empressée également à veiller les malades. Le temps qui lui restait, elle le passait en prières devant une statue de Notre-Dame de l'Assomption : c'est de là que lui vient son nom. Ses paroles étaient empreintes d'une simplicité naïve et sa vie offrait un merveilleux assemblage de pénitence et d'innocence. Elle se privait de la modique somme qu'elle recevait de la communauté pour son entretien, afin d'en faire profiter sa vieille mère, et, après la mort de celle-ci, une de ses parentes dans le besoin. A une grande parcimonie, à un jeûne sévère et continu, elle ajoutait de rigoureuses disciplines.

La nuit, Sœur Marie de l'Assomption prenait un très court repos ; l'aurore la trouvait toujours dans l'avant-chœur, aux pieds de sa madone, si même elle n'y restait pas la nuit entière. Mais aussi, la Reine du Ciel l'en récompensait, en l'exauçant au delà de ses désirs. La sainte fille était fort pauvre. Placée dans des conditions spéciales, elle avait à se pourvoir de bien des choses. Elle demanda donc la permission de se livrer à un travail rémunérateur, après qu'elle aurait satisfait au service du monastère. L'ayant obtenue, elle se mit à l'œuvre, et Notre-Dame la favorisa au point que la servante de Dieu gagna ce que ne lui aurait pas fourni une grosse pension sur l'Etat. Pour la fête et pour l'octave de l'Assomption, elle ornait sa madone favorite avec un luxe de décorations qui semblait tenir du prodige.

Certains jours du Carême, elle jeûnait au pain et à l'eau ; c'est pourquoi, à raison de cette pénitence et du poids du travail, se trouvait-elle épuisée, défaillante, quand arrivait l'heure du repas. Néanmoins elle partageait avec une pauvre la ration de pain que la communauté lui réservait. Un jour, pour suppléer à ce qu'elle venait de donner, Marie alla chercher un vase où elle croyait avoir déposé quelques aliments. Mais elle le trouva totalement vide. Elle court inutilement au monastère et revient à sa cellule, résolue à se contenter d'un verre d'eau. Alors s'offrent à sa vue trois pains blancs, de grande dimension et de première qualité. Levant les mains au ciel, elle rend grâces à sa divine Maîtresse, car, dit un biographe, elle vit dans le nombre des pains une attention mystérieuse des trois personnes de la Sainte Famille, auxquelles elle payait chaque jour un tribut d'hommages dans la chapelle de Notre-Dame.

Dans une autre occasion, elle attribua à la Reine du ciel une faveur non moins grande.

Aux fêtes de Pâques, Sœur Marie ornait la statue de la Vierge de riches garnitures que d'ordinaire on lui prêtait du dehors. Une année, après avoir posé un collier de grosses perles, elle se retira, vaincue par le sommeil, pour se reposer un peu dans sa cellule. Tout à coup elle se réveille, s'entendant appeler par deux fois : « Marie de l'Assomption, allez vite à votre madone de l'avant-chœur. » Elle ne fait qu'un bond, arrive près de l'autel et voit une servante porter la main sur le précieux joyau et s'enfuir précipitamment. Sœur Marie court après elle. La voleuse, se sentant découverte, tombe à ses pieds, et, au nom de la Madone elle-même, la supplie de ne pas la dénoncer. La charitable Sœur y consentit, mais à condition de rentrer en possession de l'objet dérobé.

Autre assistance providentielle.

Pour une fête de Notre-Dame, Marie de l'Assomption, avec les permissions voulues, s'était engagée dans une dépense de vingt mille réaux. Le créancier, impatient de recouvrer ses avances, notifia d'avoir à le payer au plus tôt. La pauvre Sœur se trouvait à ce moment sans ressources. Elle va se jeter au pied de la madone, et la supplie avec larmes de vouloir bien venir à son aide. Tout à coup, chose insolite, on l'appelle au tour. C'était pour lui remettre, de la part d'un frère qu'elle avait aux Indes depuis de longues années, une somme de vingt mille réaux.

Le fait suivant eut un plus grand nombre de témoins.

Trouvant un prêtre à la sacristie, elle le pria de lui acheter plusieurs coupons de taffetas violet, pour faire un vêtement de Carême à la madone de l'avant-chœur. Mais, ne pouvant donner qu'un acompte, elle demandait un sursis pour le reste. Le marchand refusa net, et le prêtre revint tout déconcerté. Sœur Marie, sans se troubler, le pria de réitérer sa proposition, en donnant pour caution la Madone elle-même. Le marchand écouta la supplique de fort mauvaise grâce et déclara finalement qu'il ne fournirait rien, s'il ne recevait tout de suite la somme entière. Le prêtre se met à compter ce qu'il avait entre les mains ; à sa grande surprise, il se trouva juste la valeur réclamée. Il ne put s'empêcher d'attribuer ce fait miraculeux à l'intervention de la Sainte Vierge, car il savait que Marie de l'Assomption n'avait pu, faute de ressources, lui remettre qu'une faible partie du prix demandé.

Si la vertueuse Oblate recourait avec confiance à sa céleste protectrice et trouvait à point le secours désiré, elle savait aussi se montrer reconnaissante et méritait par là de nouvelles faveurs. Mais une chose surtout lui était pénible, c'est de voir qu'il lui manquait, aux environs de quelque fête, le moyen d'en rehausser la solennité. Parfois les supérieurs lui refusaient la consolation d'avoir le Saint-Sacrement exposé. Son recours en pareil cas témoigne bien de la candeur de son âme. Quand la communauté était couchée, elle allait s'agenouiller devant sa madone chérie, et lui disait naïvement : « Madame, je ne sais ce que vous faites. Venez-moi en aide, car je

ne puis rien. Mandez à votre fils à Rome qu'il donne permission de faire pour vos fêtes ce qu'on me refuse, à moi, pauvre Converse ! »

Elle se plaignait à l'Enfant-Jésus, qui se trouvait dans la même chapelle, de se voir retirer — peut-être était-ce pour l'éprouver — certains bijoux qu'elle destinait à sa statue. Elle lui disait avec l'assurance que seule donne la foi : « Saint Enfant, m'entendez-vous ? Si vous pouvez obtenir quelque chose, parlez en ma faveur pour que je vous assiste. »

Il semblait que Sœur Marie n'eût autre chose à faire dans toute sa vie que de servir la maison, converser avec Notre-Dame et orner sa chapelle.

Enfin, l'auguste Mère de Dieu voulut lui donner la couronne qu'elle avait méritée par son occupation préférée. Un jour de l'Assomption, en préparant l'ordonnance de la fête, la vertueuse Sœur se sentit gravement indisposée. La maladie dura plusieurs mois, bien qu'avec des alternatives diverses. Elle eut le bonheur de communier le jour de l'Immaculée-Conception. Alors se déclara un accident qui la conduisit rapidement aux portes du tombeau. En vain, les religieuses essayèrent de tous les remèdes. N'espérant plus rien ici-bas, la moribonde entonna le *Credo*, demanda un cierge et continua de prier. Les Sœurs entonnèrent l'antienne *Assumpta est Maria in cælum* : « Marie fut élevée au ciel. » La pieuse Converse expira aux harmonies de ces suaves paroles, que l'Eglise chante à la Reine des Anges, en sa glorieuse Assomption. C'était le 14 décembre 1663.

(Sousa : *Histor. de S. Doming.*, P. IV. L. II, ch. xxviii.)





XV DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père JÉRÔME-BAPTISTE DE LANUZA
Evêque de Barbastro et d'Albaracin, en Aragon ()*

(1553-1624)



Le saint Pontife appartenait à une famille où la vertu était héréditaire et avait pour cortège tout l'ensemble des qualités recherchées dans le monde. Son père, Michel-Baptiste de Sellan, et sa mère, Catherine de Lanuza, dont il retint le nom, habitaient la petite localité d'Ixar, en Aragon ; leurs ancêtres en étaient seigneurs depuis plus de quatre siècles.

De l'union de Michel-Baptiste et de Catherine naquirent plusieurs enfants. L'aîné fut grand chancelier du royaume d'Aragon : Jérôme-Baptiste, le troisième, allait donner à sa famille une célébrité plus haute et plus durable. L'acte de sa naissance porte la date du 28 octobre 1553.

Dieu fit à cet enfant de prédilection la grâce insigne de conserver toute sa vie le lis immaculé de son innocence. Mille soins prévenants entourèrent son berceau, et les plus beaux exemples s'offrirent à ses yeux sitôt qu'il fut en âge de les discerner. On vante surtout la grande charité du père, fidèle pourvoyeur de toutes les communautés en détresse. La pieuse mère, exemplaire accompli de vie chrétienne, grava si profondément dans le cœur de son fils ses propres senti-

(*) D'après la Vie publiée en espagnol par le P. Jérôme Fuser, Dominicain, confesseur du serviteur de Dieu.

ments de foi et de dévotion, qu'il devint dans la suite l'un des plus saints prélats de l'Eglise d'Espagne.

Dès son bas âge, Jérôme-Baptiste accusa un goût très prononcé pour la parole de Dieu. Il l'écoutait avec une rare avidité, et rentré chez lui, répétait mot pour mot, avec un naturel surprenant, le sermon qu'il venait d'entendre. Dans le village, on le citait comme un modèle de vertu. Devenu plus grand, il fut placé au collège d'Albulare, puis à Saragosse, où il se trouva sur les bancs de l'Université avec ses deux frères, et finalement à Valence, où son intelligence et sa vertu furent grandement appréciées. Son confesseur, Religieux dominicain, constatant les desseins bien marqués de la Providence, avait autorisé le pieux adolescent à se présenter au noviciat, quand bon lui semblerait. Jérôme profita de la permission, et sans rien dire dans la maison paternelle, vint un jour demander le saint habit, au couvent des Frères Prêcheurs. Il avait alors seize ans. Sa prière fut accueillie et la vêtue religieuse eut lieu le 18 septembre 1569.

A cette nouvelle, Don Martin, son frère, qui l'avait accompagné à Valence, conçut la plus violente colère. S'armant d'une épée, il accourt au couvent, décidé à ramener de force le transfuge ou à le percer de son glaive, s'il s'obstine à rester. Mais le Très-Haut, par un coup de sa droite, change les dispositions du gentilhomme. A peine celui-ci a-t-il aperçu Jérôme sous les livrées dominicaines, qu'il tombe à ses genoux, l'embrasse et le félicite de son bonheur. Ses parents eux-mêmes ne tardent pas à entrer dans des sentiments semblables : ils s'estiment heureux de pouvoir donner un tel fils à Dieu.

D'autre part, grande était la joie au couvent de Saint-Dominique pour une acquisition si précieuse. Saint Louis Bertrand, appelé à remplir dans la maison la fonction de Maître des novices, prit à cœur la formation du jeune homme et l'aida puissamment, par ses prières et ses conseils, à lui faire surmonter une tentation suscitée par le démon, en vue de l'arrêter au début de sa carrière religieuse.

L'année de probation écoulée, Fr. Jérôme fit sa profession solennelle, entre les mains du Père Maître Laurent Lopez, Prieur du couvent, le 21 septembre 1570, et fut appliqué ensuite à l'étude de la philosophie. Une nouvelle épreuve l'attendait. Malgré toute la bonne volonté désirable, son esprit, obsédé de fantômes imaginaires, ne pouvait se fixer sur rien. Fatigué de la lutte, il finit par croire qu'il y avait de sa part incapacité naturelle. Saint Louis Bertrand découvrit sans peine le

piège infernal. En peu de mots il releva le courage du novice, lui promit l'assistance de ses prières, et bientôt le calme et la tranquillité succédèrent à la tempête. Dans une autre circonstance, le vénérable Père Maître fut encore son ange consolateur. Des bruits étranges se faisaient entendre au chœur, dans la cellule, en un mot, partout où Jérôme-Baptiste portait ses pas, si bien que le pusillanime religieux n'osait plus se montrer nulle part. L'extraordinaire affabilité du Saint à son endroit et ses encouragements paternels furent plus puissants que les ruses du tentateur ; et grâce à cette assistance dévouée, une fois de plus Jérôme de Lanuza sortit victorieux du combat. A Salamanque, où on l'assigna ensuite, il reprit ses études avec autant d'entrain que de succès. On raconte que le fameux Barthélemy de Medina, trouvant dans les cahiers du Frère le relevé de son cours de morale, fut si frappé de la lucidité et du bel agencement de ce travail, qu'il l'imprima, presque sans y rien changer, sous le titre de « Somme de Medina », que porte encore l'ouvrage. L'illustre Maître Mancio, savant fort renommé à cette époque, avait laissé en mourant quantité de notes et de manuscrits précieux ; mais ces travaux étaient dans un tel désordre qu'on ne pouvait les utiliser. Fr Jérôme-Baptiste fut chargé de tenter une révision. La tâche était fort laborieuse, néanmoins il en vint à bout. Grâce à son savoir-faire, il enrichit la bibliothèque conventuelle de plusieurs traités de premier mérite. Cela lui valut l'affectueuse reconnaissance des religieux, qui, en retour, lui offrirent l'affiliation à leur collège de Saint-Etienne. Mais, d'après le conseil de saint Louis Bertrand, il préféra retourner à Valence, où il fut nommé Lecteur de philosophie et Maître des étudiants.

II. — Jérôme de Lanuza n'avait pas encore l'âge requis pour recevoir l'onction sacerdotale. Ce fut le 23 octobre 1578 qu'il fut ordonné prêtre. Il se prépara à ce grand acte de sa vie avec tout le soin que l'on peut supposer dans un religieux de si tendre piété, et, sur l'avis des supérieurs, il alla célébrer sa première messe à Ixar, son pays natal, pour la consolation de ses parents. Bientôt il se vit institué prédicateur, confesseur et enfin professeur d'Ecriture Sainte au couvent de Valence. Sa manière d'exposer le texte sacré avait quelque chose de si lumineux, que les autres Lecteurs se joignaient ordinairement à ses disciples, afin de se procurer le plaisir d'entendre ses commentaires. Saint Louis Bertrand, alors Prieur du couvent, y venait lui-même, et aimait à répéter que le Saint-Esprit, qui habite dans les

âmes pures, avait communiqué à ce jeune religieux ses dons les plus précieux, surtout ceux de sagesse et de science (1).

En 1588, le R^{me} P. Sixte Fabri, Maître Général, à la demande des supérieurs de la Province d'Aragon, confirma Jérôme de Lanuza dans sa charge de professeur d'Ecriture Sainte, et défendit expressément de le détourner d'une occupation si utile ; l'année suivante, il le créa Maître en théologie. A la mort du R^{me} Père, son mandat de Lecteur d'Ecriture Sainte prenant fin, Jérôme-Baptiste fut élu Prieur de Saint-Onufre, couvent situé à six milles de Valence. Mais, au bout de quelques mois, se sentant peu d'aptitude pour cet emploi, il obtint d'en être déchargé et vint reprendre ses cours à Valence ; en même temps il recevait l'ordre d'imprimer son exposition sur le Psautier.

La vie du vénérable religieux était des plus exemplaires. Il savait si bien unir l'oraison et l'étude, qu'il ne quittait l'une que pour s'adonner à l'autre. Malgré les labeurs de l'enseignement, il ne se dispensa jamais de l'office de nuit. Dimanches et fêtes, il donnait le sermon de circonstance. Son assiduité au chœur, la part qu'il prenait au chant, les joies qu'il y goûtait, lui attirèrent du Ciel des faveurs particulières, notamment le don d'une très grande ferveur. Aussi conseillait-il, d'après son expérience personnelle, aux religieux tentés de relâchement, de s'appliquer avec tout l'élan de leur âme aux exercices choraux. « Il n'est pas de meilleur moyen, disait-il, de réagir contre la tiédeur et de se remettre dans la bonne voie. »

Jamais il ne rompit le grand jeûne de l'Exaltation de la Sainte-Croix à Pâques. A peine, le soir, se permettait-il en guise de collation quelques bouchées de pain détrempées dans l'eau. Le silence était pour lui chose sacrée : jamais il n'eût consenti à l'enfreindre, ne fût-ce que d'une parole, sans une raison majeure d'obéissance ou de charité. Gracieux, aimable, d'une bonté sans égale, il captivait tous les cœurs, et chacun goûtait son entretien comme une bénédiction. N'était-il pas temps que cette brillante lumière fût placée sur le chandelier, d'où elle pourrait projeter au loin ses rayons bienfaisants ? Le Chapitre Général de 1596 se réunissait à Valence, au moment où le Provincial d'Aragon sortait de charge. Les vocaux remirent au R^{me} P. Hippolyte-Marie Beccaria, Général de l'Ordre, le soin de leur désigner le supérieur qu'il jugerait le plus propre à entrer dans ses vues. Le P. Beccaria nomma sans hésiter Jérôme de Lanuza. Ce choix causa la plus

(1) *Bibl. Nov. Hisp.*, 1, 434.

vive satisfaction aux religieux et aux séculiers tout ensemble. Le roi Philippe II adressa par lettres ses félicitations au Maître Général et envoya son représentant à Valence le remercier, lui et les Pères capitulaires. Il serait difficile de dépeindre l'étonnement et la douleur de l'élu. Néanmoins il donna son acquiescement à la volonté divine, et il entra dans l'exercice de sa charge, bien décidé à porter vaillamment la croix que l'obéissance lui imposait.

Le nouveau Provincial inaugura son gouvernement par la visite de sa Province, laquelle comprenait les royaumes d'Aragon, de Valence et de Catalogne, avec Majorque et les îles adjacentes. Il allait à pied, bravant la fatigue de la marche et les intempéries des saisons.

Arrivé à Perpignan, il dut rebrousser chemin jusqu'à Orihuela, à trois cents milles de cette ville, et revint en grande hâte dès qu'il eut réglé l'affaire qui avait nécessité ce détour. Au cours de ses voyages, levé avant l'aurore, le saint homme faisait une heure d'oraison, montait à l'autel et, après son action de grâces, se mettait en route avec ses compagnons. De temps à autre, il se tenait à l'écart pour reprendre son commerce avec Dieu. Sa sobriété était proverbiale. Le soir venu, il s'étendait sur le sol, enveloppé d'un drap de laine qu'il portait avec lui, et laissait à quelqu'un de sa suite le bon lit qu'on lui avait préparé. D'ordinaire, il arrivait à l'improviste afin de se rendre compte de l'état de la maison, et aussi pour éviter le cérémonial d'une réception officielle. Dès la première nuit, il assistait aux Matines, malgré les fatigues d'une longue journée de marche. Si la communauté était pauvre, il n'acceptait aucune rétribution et se faisait même un devoir de l'assister, dans la mesure de ses propres ressources.

En prenant sa charge, Jérôme de Lanuza ne crut pas pouvoir déposer le joug béni de l'obéissance : il supplia donc le Maître Général de vouloir bien lui désigner un religieux prêtre qui lui tiendrait lieu de supérieur. Le P. Vincent Catalano reçut ce mandat et l'on peut dire que jamais Père Maître n'eut sous sa direction un novice plus docile. Dans les remontrances du vénérable Provincial, on sentait toujours le cœur du père qui ne reprend ses enfants qu'en vue de leur bien. Jugeant toute chose à la lumière de Dieu, il n'avait d'égard qu'au mérite et à la vertu dans la distribution des emplois et des honneurs. Il menait activement les affaires et ne laissait rien en souffrance. Parfois, quand il arrivait dans quelque maison de sa Province, il trouvait cinquante, cent lettres l'attendant. Que de réponses à faire ! Le diligent supérieur suffisait à tout : il ne voulait même rien

retrancher de ses exercices, préférant consacrer des nuits entières au travail.

A l'expiration de ses fonctions, Jérôme Xavierre lui succéda. L'Université de Saragosse s'empessa d'offrir au P. de Lanuza la chaire d'Ecriture sainte, qu'il accepta. Ses explications de la Genèse attirèrent un concours d'auditeurs qui dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Le Provincial d'Aragon ayant été élu Général de l'Ordre, le P. Jérôme-Baptiste dut gouverner la Province à titre de Vicaire d'abord, puis de Prieur Provincial, en vertu d'une élection régulière. Quand, après lui avoir donné leurs suffrages, les Définiteurs et les religieux du couvent de Saragosse se rendirent processionnellement à la métropole pour y chanter une messe d'action de grâces, l'archevêque, don Manrique, prit la parole et fit l'éloge de l'élu, qu'il salua comme le très digne fils de saint Dominique et l'un des plus beaux ornements de son Ordre.

III. — Pendant ce second provincialat, les vertus religieuses du serviteur de Dieu brillèrent d'un nouvel éclat. Il parcourut à pied, au prix de fatigues et de périls sans nombre, les quatre royaumes qui composaient, nous l'avons dit, le territoire de sa Province. Le pays était infesté de brigands et de pirates, très désireux d'attirer le Provincial d'Aragon dans quelque embuscade, avec espoir d'obtenir de son frère, grand chancelier d'Etat, une forte somme pour sa rançon. Afin de le soustraire à ces dangers, ce dernier eut l'idée de le faire nommer à un évêché vacant. Jérôme de Lanuza, qui ne se doutait de rien, s'adonnait tout entier aux devoirs de sa charge, heureux d'en voir le terme approcher. Par l'entremise d'un de ses amis, à Rome, il venait d'obtenir l'autorisation de refuser désormais les emplois, peu compatibles avec ses goûts d'étude et de prédication, et la faculté de se retirer dans un couvent de son choix. C'était pour lui la réalisation d'un rêve caressé depuis longtemps. Mais, qui l'ignore? Si l'homme propose, Dieu dispose. Les pourparlers de Don Martin, son frère, suivaient leur cours, et telle était la renommée du saint religieux, qu'à chaque vacance de siège épiscopal, prêtres et fidèles s'unissaient dans une commune entente à dessein de l'obtenir pour pasteur. Il avait été question de lui pour l'évêché de Barcelone : l'entremise de son confesseur, qu'il avait supplié avec larmes de s'interposer dans la circonstance, fit avorter le projet. Mais, quand on le proposa pour le siège de Barbastro, contraint par un précepte formel du R^{me} P. Séra-

phin Secchi, Maître de l'Ordre, il dut accepter le fardeau. Ses bulles lui furent expédiées par Paul V, au mois de juin 1616, d'après Echard (1). Son métropolitain, Pierre Gonzalès de Mendoza, archevêque de Saragosse, assisté des évêques de Huesca et de Tarragone, lui donna la consécration épiscopale, le 30 novembre de la même année. Un mois plus tard, le nouveau prélat prenait possession de son siège, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Dès le premier jour, il se traça un règlement de vie qu'il devait garder jusqu'à la mort avec une scrupuleuse fidélité. Levé dès l'aube du jour, il vaquait deux heures durant à l'oraison et à la récitation de l'Office divin. Sa messe et son action de grâces achevées, il s'occupait des affaires diocésaines et donnait audience. A table, il suivait le régime du couvent et faisait faire la lecture. Le soir, on lisait les Œuvres de Louis de Grenade, qu'il ne se lassait pas d'entendre. « Tous les ouvrages de piété publiés après ceux de ce grand homme, répétait-il, ne sont que de petits ruisseaux à côté de l'océan ! » Il sortait l'après-midi, s'il y avait lieu, et une fois la semaine très régulièrement, il visitait les malades de l'hôpital. Au retour, il récitait Vêpres, Complies et le Rosaire entier. Avant le repas du soir, il réunissait dans sa chapelle tout son personnel pour faire une demi-heure d'oraison. Toujours il garda l'habit de son Ordre. « Je quitterais plutôt mon évêché que de déposer mon blanc scapulaire, » avait-il écrit à son frère. Lui-même faisait sa chambre. A vrai dire, c'était une cellule de moine, et il n'y avait rien dans le reste de ses appartements qui ne fût conforme à la pauvreté la plus stricte. Il refusa un service d'argenterie que son frère lui avait expédié, et certains meubles de prix qu'un de ses neveux lui offrait. « Garde ton cadeau, dit-il à ce dernier, il est bien trop beau pour un évêque, à plus forte raison pour un évêque religieux ! » Une dame de sa parenté lui fit don d'un anneau enrichi de diamants. Il la remercia en disant : « Je ne puis accepter ce que vous m'offrez ; tout ce qu'il y a de plus simple en ce genre suffit largement pour me mettre en règle avec les prescriptions du Pontifical. » Suivant le conseil de saint Jérôme, il invitait rarement les séculiers à sa table : dans ces circonstances, tout en gardant les règles de l'urbanité la plus exquise, il veillait à traiter ses hôtes avec une grande frugalité, afin qu'ils n'oublissent pas que celui qui les recevait, bien qu'évêque, était toujours religieux. Sa maison ressemblait beaucoup plus à un monastère qu'à

(1) *Script. O. P.* II, 438.

un palais épiscopal. Il voulut avoir près de lui deux religieux de son Ordre : un prêtre, qui fût en même temps son théologien et son confesseur, et un Frère convers pour son service personnel. Le Père qu'il choisit fut Maître Jérôme Fuser, auquel nous devons la Vie détaillée de l'homme de Dieu, dont cette biographie est un abrégé. Les jeunes clercs de sa famille épiscopale qui, suivant les usages d'alors, se trouvaient en un certain nombre, étaient l'objet de sa touchante sollicitude. Il n'entendait pas qu'ils restassent oisifs et leur faisait étudier la grammaire, la philosophie, la morale. Les maîtres chargés de les instruire devaient chaque semaine l'informer de leur conduite et de leurs progrès. En Carême, l'évêque faisait remplacer la lecture de table par le compte rendu de la prédication du matin. Les jeunes gens devaient la répéter à tour de rôle ; cet exercice oratoire eut pour résultat que plusieurs y prirent goût et devinrent, dans la suite, d'excellents prédicateurs. Tout le personnel communiait deux fois le mois, plus souvent en Avent et en Carême, et le pieux évêque se donnait la consolation de présider cette cérémonie intime. Sa vigilance sur ses clercs et ses serviteurs s'étendait à tout. Ayant un jour trouvé entre leurs mains un recueil de comédies, il fit au détenteur une sévère réprimande et jeta le livre au feu. Un autre, s'étant laissé aller à quelques paroles trop libres, reçut immédiatement son congé. La rigueur dont il usa pour prévenir les abus et faire régner sous son toit la paix et les bonnes mœurs, n'altérait en rien ses sentiments affectueux et paternels à l'égard de tous.

IV. — Le zèle du saint prélat pour le salut de ses ouailles n'était ni moins ardent, ni moins éclairé. Il ne tarda pas à gagner la confiance des membres de son Chapitre, et les chanoines, pleinement convaincus de la droiture de ses intentions, accueillirent avec empressement et parfaite déférence les vues et les décisions de leur évêque. Cordialement attaché à l'épouse que le Saint-Esprit lui avait destinée, il mit au service de l'Eglise de Barbastro sa science, ses forces, sa vie tout entière. Trop pauvre pour pouvoir parer à tous les besoins matériels, il s'employa du moins sans relâche à lui donner cette beauté intérieure qui seule plaît aux regards du divin Roi. Et, comme un tel avantage dépend principalement de la formation d'un bon clergé, il voulut l'assurer à sa maison épiscopale et à son diocèse. L'honneur de Dieu et le bien des âmes furent les seuls mobiles qui guidèrent son administration. L'exercice de la justice relevant de son autorité, il s'informait de

l'équité des décisions rendues, sans toutefois s'immiscer dans les démêlés et les intrigues des tribunaux. Il rappelait le droit, et, tout en exigeant que les magistrats ne s'en écartassent jamais, il prenait en pitié les familles peu aisées et les exonérait volontiers des frais de justice : mais pour les autres, il ne consentait point à les faire bénéficier de la même faveur. « Il ne convient pas, disait-il, de faire l'aumône avec le bien d'autrui. » Et il trouvait juste que l'on rendît à qui de droit le salaire de ses labeurs et de ses fatigues.

Les corrections du Pontife s'inspiraient toujours de sa tendresse paternelle, surtout lorsqu'elles s'adressaient à un prêtre, car il avait présente à l'esprit cette sentence de saint Ambroise, parlant de la dignité sacerdotale : « Il n'est rien ici-bas de plus excellent : si on lui compare la couronne des rois ou le diadème des empereurs, c'est comme un vil plomb mis en présence de l'or le plus brillant (1). » Dans le cas où une admonition secrète suffisait pour arrêter le mal, il y recourait aussitôt et s'en tenait là : mais, s'il y avait obstination et scandale, si la justice devait intervenir, tant que durait la procédure, l'évêque avait les yeux pleins de larmes et le front chargé de mélancolie. Pour lui, ses prêtres n'étaient pas seulement des coopérateurs, mais presque des égaux ; et à ce titre, il leur portait un profond respect.

Rien n'égalait sa sollicitude pour son troupeau. Sachant qu'il aurait à rendre compte au tribunal de Dieu de chacune des âmes confiées à sa garde, il ne négligeait aucun moyen de leur venir en aide et de les sauver. A l'entrée du Carême, il convoquait les prêtres chargés du ministère pastoral, pour leur rappeler l'obligation qui leur incombait de travailler au salut de leurs ouailles. Il parlait avec une telle onction que tous, en le quittant, se sentaient comme transformés. Prédicateurs et confesseurs s'adonnaient ensuite avec ardeur à leurs fonctions, et le diocèse entier en retirait des fruits abondants. Au reste, on ne l'ignorait point, l'évêque prêchait d'exemple, accueillant avec une bienveillance parfaite quiconque désirait s'adresser à lui. C'était pour son cœur de premier Pasteur du diocèse une peine très vive d'apprendre que certains pécheurs étaient morts sans sacrements. S'il y avait eu négligence de la part du curé, il sévissait sans

(1) Nihil est in hoc seculo excellentius ; et si regum fulgori compares et principum diademati, longe erit inferius, quasi plumbi metallum ad auri fulgorem compares.

merci. « Ce sont là, disait-il, de ces fautes dont on ne peut obtenir satisfaction qu'après une rigoureuse pénitence. » Ayant ouï dire que, à l'extrémité du diocèse, un homme s'était pendu, il en fut tellement affligé, qu'il s'en prit à lui-même de cet horrible crime : « Ah ! malheureux, malheureux, s'écriait-il, qu'aurai-je à répondre au tribunal de Dieu pour cette âme que le loup infernal m'a ravie ! »

Il prêchait fréquemment et avec une érudition et un zèle qui assuraient à sa parole de prodigieux succès. Au saint autel, comme dans les autres fonctions sacerdotales, son recueillement ne se démentit jamais : des larmes de dévotion s'échappaient de ses yeux et il lui fallait déployer toute son énergie pour surmonter son impression et poursuivre tranquillement la cérémonie commencée. On l'eût dit infatigable. Après les longs offices de la Semaine sainte, il ne manquait pas de faire l'ordination le Samedi-Saint, ni d'officier le lendemain pontificalement. A Noël, il se réservait les trois messes solennelles de sa cathédrale, et, malgré leur longueur, ces imposantes cérémonies étaient encore trop courtes au regard de sa piété. Très attentif à l'observation des rubriques, il exigeait des autres la même ponctualité et veillait à ce que l'Office divin fût psalmodié avec toute la dignité convenable.

V. — S'il montra toujours une grande parcimonie relativement à ses avantages personnels, Jérôme de Lanuza n'épargnait rien, au contraire, pour les intérêts de Dieu et l'honneur de son culte. A la mort de Don Manrique, archevêque de Saragosse, il acheta un très riche pontifical ayant appartenu au prélat défunt. Don Martin de Lanuza, son frère, critiqua la dépense et blâma ouvertement l'évêque de Barbastro, qui oubliait, disait-il, que son petit évêché ne pouvait d'aucune manière supporter la comparaison avec l'archevêché de Saragosse. Notre prélat répondit : « Quand mon frère m'engagera à n'user que d'une vaisselle très commune pour service de table, je lui en saurai gré ; mais dès qu'il s'avisera de me poser des limites à l'acquisition de vases sacrés et d'ornements de prix pour le culte divin, je n'accepterai pas ses observations. Mes dépenses en ce genre, fussent-elles aussi exagérées qu'il le prétend, me paraîtront toujours peu de chose en comparaison de ce que je voudrais faire pour la gloire de Dieu, si mes moyens le permettaient. Selon moi, c'est à la louange d'un évêque, que les églises de son diocèse soient bien pourvues des objets propres à rehausser l'éclat des cérémonies et à nourrir la piété

des fidèles. L'expérience me l'a démontré, et je défie toute personne sérieuse de parler ou de penser autrement. »

Au début de l'année 1618, l'évêque de Barbastro convoqua un synode dans sa cathédrale, afin de se mettre en rapport plus direct avec tout son clergé. Puis il envoya à Rome un prêtre de confiance porter une relation de l'état du diocèse. Dès que le Carême fut passé, lui-même commença la visite générale des paroisses, bien décidé à se rendre partout, malgré la difficulté d'atteindre certaines localités étagées sur le versant abrupt des Pyrénées, face à l'Espagne. Voici quelle était sa manière de procéder.

Un jour à l'avance, il envoyait un messager pour informer les habitants de l'endroit de l'heure de sa venue et prier le curé de le recevoir sans apparat, comme un simple religieux. Arrivé dans la paroisse, il se rendait droit à l'église, montait en chaire, et invitait chaleureusement les fidèles à profiter de son passage pour s'approcher des sacrements. Puis il allait s'asseoir à un confessionnal ; ses chapelains en faisaient autant. Le lendemain, après la sainte messe, et la communion générale, qu'il distribuait de sa main, le saint prélat conférait le sacrement de Confirmation. Ensuite il s'enquêrait de l'état de la paroisse, compulsait les registres, donnait ses décisions, menant toute chose avec tant d'ordre et de célérité que l'on pouvait lui appliquer la parole du diacre Paulin à l'adresse de saint Ambroise : « Cinq évêques auraient eu peine à fournir la tâche qu'il accomplissait à lui tout seul ! »

Malgré les graves occupations de sa charge épiscopale, Jérôme de Lanuza trouva moyen d'éditer trois volumes d'homélies, en langue castillane, sur les évangiles du Carême. C'était la synthèse des prédications données par lui, notamment à Barcelone. A la suite de cette station, l'élite de ses auditeurs avait supplié le prince don Philibert d'insister fortement pour que le docte Père livrât ses sermons au public. L'humble religieux s'excusa d'abord, puis finit par promettre, sans prendre d'engagement. Cédant enfin à des ordres supérieurs qu'il ne pouvait décliner, il publia l'ouvrage dont nous parlons avec une table de concordance, qui lui demanda un travail considérable. Tandis qu'il travaillait à la révision de ses manuscrits, arriva, un jour, une plaisante anecdote. Un homme vint avec son tambour se poster sous les fenêtres du palais épiscopal, pour appeler à une revue les soldats du quartier. Le bruit qu'il fit fut tel que l'évêque et son secrétaire ne pouvaient plus s'entendre. « Ah ! s'écria gaiement le

prélat, si le bon Dieu faisait crever la peau de ce tambour, comme je l'en bénirais ! » A peine eut-il parlé que le tambour creva, en effet. — « Le Seigneur m'a exaucé », s'exclama l'évêque. Mais tout aussitôt, il envoya une somme d'argent au malheureux soldat pour la réparation de son instrument et se remit à l'ouvrage.

Il y avait six ans que Jérôme de Lanuza gouvernait l'Eglise de Barbastro, quand le siège d'Albaracin devint vacant. Le serviteur de Dieu fut appelé à en prendre possession et ne put s'y refuser. Les adieux furent déchirants. La dernière fois que le vénéré prélat monta en chaire, le peuple témoigna par ses larmes combien il était attaché à son Pasteur. En quittant Barbastro, l'homme de Dieu se rendit à Saragosse où il dut attendre ses Bulles quelques semaines. On était dans la période la plus rigoureuse de l'hiver. Malgré les vents et la neige, le zélé Prélat voulait partir, mais l'archevêque de Saragosse, son métropolitain, s'y opposa. Ce fut une rude épreuve pour son cœur de Père et de Pasteur, et il lui semblait entendre les reproches que lui adressaient ses diocésains, exposés à tomber sous la dent des loups, tandis que leur évêque, à l'abri des intempéries de la saison, coulait des jours paisibles dans le palais bien chauffé de l'archevêque de Saragosse ! Il n'en était rien pourtant. Le saint homme utilisait son séjour forcé en donnant dans toutes les églises une série de sermons fort appréciés et en s'employant de bien d'autres manières au salut des âmes. Dès le commencement de mars il se mit en route pour être à son poste à la Semaine sainte de cette année 1623. Un Ange du Ciel n'eût pas reçu accueil plus sympathique et plus enthousiaste que celui qui l'attendait. N'y avait-il pas dans ces démonstrations de respect et de joie quelque chose d'extraordinaire ? Toujours est-il qu'après sa mort beaucoup déposèrent avec serment n'avoir jamais éprouvé de jubilation pareille à celle que leur avait causée l'entrée du vénérable Pasteur dans sa ville épiscopale : si grande était la renommée de sa science et de sa vertu !

Jérôme de Lanuza ne resta point en arrière : il paya de retour les sentiments dont ses nouveaux diocésains se montraient si prodigues envers lui. Son cœur paternel s'attachait tellement à eux qu'il refusa de les quitter, quand on vint lui offrir des évêchés plus importants. « Non, répondit-il. J'occupe la région montagneuse la plus élevée de l'Espagne : d'Albaracin au ciel le trajet sera moins long ! » Jouissant de loisirs relativement nombreux, il put, tout à son aise, s'adonner aux exercices de l'oraison et de l'étude. De cette époque datent, pour

la plupart, les Œuvres publiées en cinq volumes après sa mort. Mais, avant de raconter les derniers instants du serviteur de Dieu, il nous faut mettre en relief ses héroïques vertus.

VI. — La foi de ce saint homme, appuyée sur la parole de Dieu et sur l'autorité de l'Eglise, ne vacilla jamais.

On parlait alors de faire élucider en cour de Rome certaines opinions que l'Ordre de Saint-Dominique aurait plutôt défendues que combattues. Le vénérable prélat s'empessa d'en écrire aussitôt à Paul V, pour l'assurer de son absolue déférence à l'égard de toutes les décisions du Saint-Siège, quels que fussent ses sentiments personnels.

A la Messe, lorsqu'il faisait la première genuflexion, après la consécration de l'hostie, sa foi rappelait celle de saint Pierre disant à Jésus : « Je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant ! » Les larmes inondaient alors ses joues ; son visage paraissait enflammé comme celui d'un séraphin, et les assistants, en le voyant, se sentaient embrasés de dévotion.

Il portait une sainte envie aux religieux de l'Ordre envoyés au Japon et en Chine. Il les accompagnait de la pensée, les soutenait de ses prières et, ne pouvant les suivre, se dédommageait de cette privation par un redoublement de zèle pour la propagation de la foi catholique parmi son peuple. Dieu l'en récompensa, en accordant spécialement à ceux qui recoururent à son intercession, après sa mort, la délivrance des tentations contre la foi, ainsi qu'il résulte de la déposition d'un témoin.

Son espérance était inébranlable. « Je le sais, disait-il parfois, je suis un misérable pécheur ; cependant, je l'affirme, si vive est ma confiance dans l'infinie miséricorde, que je ne mets pas en doute un seul instant que Dieu ne m'accorde une place dans son Paradis ! » La veille de sa mort, s'adressant à son neveu Don Michel de Lanuza : « Là-haut, dans le ciel, dit-il, je serai toujours prêt à répondre à ton appel. » Puis, se reprenant : « Malheureux ! comment osé-je assurer que j'irai au ciel, me sentant si coupable !... » Et après une pause : « Je l'espère quand même et j'ai cette imperturbable confiance en Dieu, voilà pourquoi je le répète : oui, là-haut, tu pourras compter sur moi ! »

Le saint prélat s'inspirait encore de la vertu d'espérance pour subvenir aux nécessités temporelles du prochain. De là sa générosité à

faire l'aumône. Son confesseur lui recommandait la discrétion à cet égard, vu la modicité de ses revenus. « Je donne pour l'amour de Dieu, répondait-il : c'est donc à lui de me le rendre. Croyez-le, jamais rien ne me manquera, quand tout mon avoir serait employé à son service. » Et il encourageait son intendant à se montrer plus large envers les pauvres. Voyant uniquement Notre-Seigneur en leurs personnes, il voulait à tout prix les assister. Il n'aimait pas à porter de l'argent sur lui ; mais, s'agissait-il d'obliger une famille en détresse, il passait par dessus ses répugnances, et allait secrètement remettre le secours libérateur. « Nous donnerons tout ce que nous aurons, disait-il : j'aime mille fois mieux me dépouiller que de laisser aller un pauvre les mains vides. » Ses protégés étaient-ils malades, il leur envoyait son médecin et payait les remèdes. Aux orphelines, il assurait une dot convenable ; aux ouvriers sans travail, la nourriture et le vêtement. Pour faire face à toutes les exigences de sa charité, lui-même savait mendier. Son frère et son neveu furent mis par lui largement à contribution, et comme il ne put rien leur rembourser, il s'en excusa auprès de son neveu, devenu l'héritier de son frère, en le priant de lui remettre sa dette : « De la sorte, ajouta-t-il, tu auras tout le mérite de mes aumônes ! » Le tact avec lequel il donnait rendait le don lui-même d'un bien plus haut prix. « La seule chose qui me console du lourd fardeau de l'épiscopat, disait-il, c'est que je puis soulager les malheureux. » Pour jouir de la consolation attachée à l'aumône, il quittait volontiers l'étude et la prière, chaque fois qu'un nécessiteux se présentait à sa porte. Dans ses visites pastorales, il était heureux de voir se presser sur son passage des pauvres, ses bons amis, comme il aimait à les appeler.

Un jour, au sortir de l'église, il en trouva des centaines, rassemblés non seulement de la paroisse qu'il visitait, mais de toutes les localités voisines. Le visage de l'évêque devint rayonnant. Bien qu'il fût midi passé, et que le repas fût servi, pendant une grande demi-heure il resta sur le seuil du presbytère, distribuant à chacun une aumône, et ensuite, il dit à ses prêtres : « La bonne journée pour nous, Messieurs, quelle joie pour mon cœur ! »

Attentif à soulager les pauvres isolément ou les familles nécessiteuses, il prenait un soin spécial des maisons religieuses. Trois fois la semaine il envoyait au couvent des Capucins de Barbastro le repas de la communauté. Les Dominicains d'Albaracin furent également avantagés de différentes manières. Sa charité franchissait de beau-

coup les limites de son diocèse. La Mère Isabelle de Saint-Dominique, compagne de sainte Thérèse, reçut du généreux prélat d'abondants subsides pour la fondation du monastère d'Avila.

VII. — A Barbastro, Jérôme de Lanuza fit construire le magnifique chœur que l'on admire dans la cathédrale, avec la porte d'entrée et le vestibule attenant. Obligé de partir avant l'achèvement des travaux, il envoya d'Albaracin quinze cents écus pour que tout fût conduit à terme suivant le plan adopté. L'église des Capucins fut bâtie à ses frais et son palais épiscopal refait à peu près en entier. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur tout ce que le saint évêque entreprit dans ses deux diocèses : disons seulement qu'à nul autre ne conviendrait mieux l'éloge formulé par saint Bernard sur un évêque de son temps : « Qui jamais s'éloigna de lui les mains vides ? Le riche emportait un conseil, le pauvre un subside (1). »

De fait, l'aumône spirituelle avait plus de prix à ses yeux que l'aumône matérielle. Il ne s'épargnait aucune fatigue pour retirer une âme du péché. Ayant appris qu'un religieux de Saragosse, afin d'éviter une punition trop bien méritée, s'était enfui en France et avait apostasié, le saint prélat résolut de ramener au bercail la brebis errante. Il alla trouver un ami de cet infortuné, le décida à partir et lui paya les frais de son voyage. Tout réussit à souhait : le coupable se laissa toucher, revint en Aragon, rentra dans son monastère et, jusqu'à sa mort, ne cessa de bénir l'insigne bienfaiteur qui l'avait si miséricordieusement fait rentrer dans le chemin du devoir et de l'honneur.

Son accueil au confessionnal mettait tout de suite à l'aise et les plus obstinés étaient les premiers à se soumettre à tout ce qu'il leur imposait, parfaitement convaincus qu'un si bon Père et Pasteur ne leur enjoindrait rien que de très salubre.

S'il aimait tant les âmes rachetées par le Sang divin, il aimait plus encore le béni Sauveur ! Et le reflet de cet amour se voyait sur son visage lorsqu'il sortait de l'oraison. C'était un fait avéré et son entourage avait fini par ne plus s'en étonner. Mais pour les autres, quel sujet de surprise et d'admiration ! Au milieu du tracas des affaires, il jouissait d'une paix imperturbable, ayant le cœur toujours uni à

(1) *Quis ab eo recessit vacuus ? si dives, consilium ; si pauper, subsidium reportabat.*

Dieu. On eût dit une extase permanente ! Une parole de la liturgie sacrée, une prière de la messe, le son de la cloche annonçant le port du Saint Viatique, c'en était assez pour plonger son âme dans une fournaise d'amour, et la reporter tout embrasée à son Bien-Aimé.

Un jour qu'il se rendait à la campagne avec son neveu et un Père Franciscain, en passant devant la cathédrale, il s'y arrêta pour saluer le Saint-Sacrement. A peine à genoux, il resta immobile, les yeux fixés sur le tabernacle, pendant plus d'une heure ! — « N'avez-vous pas remarqué, dit le religieux au neveu du Prélat, avec quelle facilité votre oncle s'unit au Seigneur ? Au moment où nous parlions de choses indifférentes, il entre à l'église, et sitôt après la gémuflexion faite, le voilà tout hors de lui, déjà en extase ! »

Ni la chair, ni le sang, ni aucune considération humaine ne l'arrêtait, dès que l'honneur de Dieu était en jeu.

Don Martin de Lanuza, n'ayant point d'enfants, avait pris chez lui Michel, fils de son frère cadet, et se proposait de lui laisser son riche héritage. Ce jeune homme, élevé dans le luxe et la mollesse, se laissa entraîner à des écarts scandaleux. Les avis de son père adoptif, les remontrances mêmes de l'évêque, son oncle, ne purent l'arrêter. Las de savoir Dieu offensé dans sa famille, et ne pouvant obtenir de son frère qu'il chassât le jeune libertin, il les fit venir, un jour, l'un et l'autre, et adressa au coupable de si vifs reproches, que celui-ci avoua ensuite avoir tremblé comme s'il eût été au tribunal de Dieu. Le saint homme lui déclara qu'il n'avait plus à compter sur la fortune de son oncle et lui intima l'ordre de quitter la maison. Le malheureux jeune homme songea d'abord à passer aux Indes ; puis, écoutant de sages conseils, il se retira dans la solitude, et s'étant amendé sérieusement, se vit réintégré dans ses espérances.

En vrai fils de saint Dominique, Jérôme de Lanuza portait une tendre dévotion à Marie et à son Rosaire. Il obtint du Maître de l'Ordre, Séraphin Secchi, l'autorisation d'ériger la confrérie dans toutes les églises de son diocèse où il le jugerait bon. Ses sermons, quel qu'en fût le sujet, contenaient toujours une exhortation chaleureuse à embraser la chère dévotion. Quand il présidait les processions du Rosaire, et même en chaire, il tenait ostensiblement un rosaire suspendu à son cou. Dans son palais épiscopal, l'image du Rosaire était peinte au-dessus des portes ; elle se trouvait enfin dans ses armes comme emblème d'honneur. Dans les pagelles de pouvoirs qu'il donnait à ses prêtres, on lisait en toutes lettres cette phrase :

« Vous ne manquerez pas de conseiller très instamment la pratique salutaire du saint Rosaire. »

Très dévot à l'antienne *Salve Regina*, il aimait à assister aux Complies des Frères Prêcheurs, afin de la chanter avec eux. Il introduisit même cette pratique, pour le samedi, dans sa cathédrale, et y attacha quarante jours d'indulgences. Chaque soir, enfin, après la prière dite en commun dans sa chapelle privée, avec les membres de sa famille épiscopale, il faisait chanter la pieuse antienne.

Sa confiance en saint Joseph lui valut mille bienfaits du glorieux Patriarche : par amour pour ce grand Saint, il composa en son honneur un Petit Office qu'il récitait souvent. On cite encore parmi les Saints de sa prédilection les bienheureux apôtres Pierre et Paul, saint Laurent, saint Augustin, saint Dominique, saint François, sainte Marie-Madeleine, sainte Thérèse, et son incomparable Père-Maître, saint Louis Bertrand, qui, dit-on, le visitait fréquemment depuis son entrée dans la gloire.

VIII. — Les confesseurs du P. Jérôme de Lanuza ont rendu témoignage à l'angélique pureté du serviteur de Dieu, et à la prudente vigilance qu'il déployait sans relâche pour sauvegarder cette délicate vertu. Il ne permettait point aux femmes l'accès de sa chambre ; s'il devait les entretenir, il se rendait à la cathédrale et les entendait au confessionnal. Un jour, chez son frère, il eut besoin de se faire panser d'une blessure à la jambe. Sa sœur, Anna-Maria, s'offrit pour le faire ; mais il s'y opposa, déclarant qu'il partirait plutôt, sans se soucier davantage de son mal.

Par amour de la pauvreté, il ne portait au couvent que des habits usés : une paire de souliers lui durait six ou sept ans. La ceinture de sa prise d'habit lui servit toute sa vie. Non seulement il ne possédait rien en propre, mais il ne put jamais se résoudre à recevoir les dons qu'on lui offrait pour son usage personnel.

Le prince don Philibert, lui envoya sous pli cacheté la somme de deux mille écus pour l'impression de ses ouvrages : le V. Père s'empressa de lui en témoigner sa reconnaissance, mais il remit dans sa lettre le billet si généreusement offert. Il n'acceptait rien, même de sa famille, sauf les sommes destinées à ses pauvres.

Evêque, il garda son vœu de pauvreté avec le même amour et la même délicatesse. Au dire de son économe, pendant ses neuf ou dix ans d'épiscopat, il ne dépensa pour lui pas plus de quinze écus. Ses

habits, toujours très propres, étaient aussi très pauvres. Lui-même les raccommoait de ses mains. Un de ses serviteurs, étant venu lui parler d'une affaire pressante, le trouva maniant l'aiguille : « Ne vous étonnez pas de ce que je fais, lui dit le Prélat ; cette occupation sied très bien à un pauvre comme moi ! » Il ne touchait l'argent que pour le distribuer aussitôt en aumônes ; et l'on constata plus d'une fois qu'il n'était pas fort au courant de la valeur des monnaies. En agissant de la sorte, le saint homme ne cédait à aucune étroitesse d'esprit, car il était très libéral ; mais il s'inspirait uniquement de son amour pour la pauvreté. Voilà pourquoi encore il se montra si parcimonieux à l'égard de sa famille. L'un de ses neveux était venu s'établir près de lui à Albaracin. Tout ce qu'il lui accorda fut de puiser l'eau à la fontaine de l'évêché, parce que cette eau était de meilleure qualité que celle de la fontaine publique. Deux fois seulement, il l'invita à manger à sa table. Il vécut et mourut si pauvre que ce neveu dut prendre à sa charge les frais de sa dernière maladie et de ses funérailles.

Que dire de son humilité ? Le serviteur de Dieu se tenait pour le plus misérable des êtres que la terre eût portés. Les honneurs le poursuivaient : il chercha à y échapper. Etant Provincial pour la seconde fois, il était allé à la cour d'Espagne pour saluer le R^{me} P. Xavierre, à l'occasion de son élévation au cardinalat. Le duc de Lerma lui ayant fait savoir qu'il serait heureux de recevoir sa visite, le bon religieux se rendit à son désir ; mais, dès qu'il s'aperçut que le duc cherchait à le produire auprès des souverains, il trouva une excuse et rentra dans son couvent. Inférieur ou supérieur, il mettait la main aux offices les plus bas de la maison. Fixé à Saragosse, après avoir déposé la charge de Provincial, il refusa absolument les soins du Frère mis à sa disposition. A la sacristie, si un acolyte manquait pour servir la messe, il le remplaçait joyeusement. Devenu évêque, il n'eut garde de s'affranchir de l'humilité. Quand un prêtre reçu en audience s'inclinait pour baiser son anneau, notre prélat, sans lui en laisser le temps, lui saisissait la main et la baisait lui-même en fléchissant un genou. Il payait en bénédictions le moindre service rendu à sa personne et témoignait à ses principaux bienfaiteurs la plus touchante reconnaissance. Il fit graver leurs noms sur une plaque de marbre dans la chapelle de sa famille à Notre-Dame *del pilar*, de Saragosse, et établit, par fondation, une messe à dire à perpétuité dans cette chapelle, à leur intention.

Comme il était d'un naturel sanguin et irascible, s'il lui échappait quelque parole trop vive ou quelque mouvement d'impatience, il s'en humiliait aussitôt après.

Un matin qu'il se disposait à faire une cérémonie d'ordination, un jeune clerc survient et demande à recevoir l'imposition des mains. L'évêque l'interroge et le trouve trop peu instruit pour l'admettre. Un chanoine, qui s'intéressait au jeune homme, veut prendre sa défense. Le prélat répond vivement qu'en conscience il ne peut le recevoir. Le chanoine s'emporte et éclate en plaintes injustes. Cette fois, Jérôme de Lanuza ne répliqua pas; mais un instant après, au moment de revêtir les ornements sacrés, il se tourna vers le prêtre : « Monsieur, lui dit-il, veuillez oublier les paroles de vivacité que je vous ai adressées. »

Le Ciel lui avait départi des dons vraiment extraordinaires. Comme intelligence et comme science, on ne lui connaissait pas de rivaux. Il savait à fond le latin, le grec, l'hébreu, et possédait de mémoire toute l'Écriture. Saint Louis Bertrand, si bien placé pour le juger, disait prophétiquement aux religieux de Valence, en lui appliquant un texte de l'Écclésiastique : *Le Seigneur le remplira de l'esprit de sagesse et d'intelligence et le revêtira d'un manteau de gloire* (1).

On peut difficilement s'expliquer comment, avec ses occupations multiples, ses voyages, son administration épiscopale, Jérôme-Baptiste de Lanuza put éditer cinq gros volumes d'homélies et de traités sur les évangiles, dresser le catalogue des principales matières de théologie dogmatique et morale et prêcher sans discontinuer durant l'espace de trente-neuf ans ! Il y avait là, sans doute, une assistance manifeste de la Providence. Sa prédication, consciencieusement préparée, produisait de merveilleux effets : les prodiges qui l'accompagnaient en maintes circonstances, accréditaient encore plus l'autorité de sa parole. Un jour, à Saint-Onuphre, tandis qu'il prêchait avec son zèle habituel, son visage s'enflamma tout-à-coup et devint brillant comme un soleil.

A l'époque où il célébra son synode diocésain, il convoqua les fidèles à la cérémonie de clôture dans sa cathédrale et donna lui-même le sermon. Une dame de la haute société, qui tenait les yeux fixés sur lui, l'aperçut environné de lumière : s'adressant à une autre dame : « Ne voyez-vous pas, dit-elle, comme notre évêque est beau aujourd'hui ? on dirait un Saint du Paradis ! »

(1) *Eccl.*, XV, 5.

IX. — Homme de prière, Jérôme-Baptiste ne sacrifia jamais la contemplation à l'étude ni aux affaires. Que de grâces lui valut son application à l'oraison ! Saint Louis Bertrand lui apparut maintes fois tandis qu'il vaquait à cet exercice, pour lui en recommander l'importance. Sainte Thérèse lui ménagea la même faveur. A certains jours, pendant qu'il offrait le saint sacrifice, on ne pouvait le regarder en face, à cause des rayons qui jaillissaient de son front.

Le saint religieux était en rapport avec les âmes du Purgatoire.

Un jour qu'il se trouvait au couvent de Valence, y faisant la visite canonique, il entendit frapper à la porte de sa cellule, pendant le silence profond de l'après-midi. D'abord, il refusa de répondre. Les coups se répétant, il va ouvrir et voit entrer le P. Vincent Justiniani, décédé depuis peu, et avec lequel il avait eu de grandes relations d'amitié. Durant près d'une demi heure, tous deux s'entretenrent de choses spirituelles, et le défunt le quitta en réclamant ses suffrages.

L'homme de Dieu lisait à découvert dans l'avenir. Il se disposait à prêcher le panégyrique de saint Vincent Ferrier, à Saragosse, quand un gentilhomme, Francisco Carenas, s'avança pour lui recommander son épouse, très gravement malade. Avant même que le gentilhomme eut ouvert la bouche, le saint homme le prit par la main, l'emmena devant un autel, et, après une prière, lui dit : « Vous êtes bien affligé de l'état de votre femme. Prenez courage et adressez-vous à saint Gilles ; dans neuf jours, votre épouse assistera à une messe d'actions de grâces pour sa guérison. » Tout se réalisa comme il l'avait dit.

Antoine de Arenos, très riche seigneur, habitait un château à la limite du diocèse de Barbastro. Comme l'évêque était de passage dans la région, il alla le saluer au presbytère voisin. Grand fut son étonnement de s'entendre dire : « Songez au salut de votre âme, car, aujourd'hui même, vous serez cité au tribunal de Dieu. » Plein de santé et de vie, l'opulent seigneur accueillit d'un sourire le salutaire conseil et prit congé du prélat. Son domestique tardant à venir, il prit les devants, pensant le rencontrer en route. Mais à peine avait-il fait cent pas, que deux assassins en embuscade le tuèrent de coups d'arquebuse.

Dans la nécessité d'abrégér, il nous faut omettre bien d'autres prédictions faites par l'homme de Dieu et pleinement réalisées.

Il connaissait aussi le secret des cœurs. Un de ses amis, le P. Hilarion de Saint-Augustin, Carme déchaussé, retiré à Rome, se trouvait dans une cruelle perplexité sur des questions délicates et n'en

avait parlé à personne. Il reçoit du saint prélat une lettre renfermant les conseils les plus lumineux pour sortir d'embarras.

A Saragosse, visitant un monastère de Religieuses dominicaines, le V. Père avertit la Supérieure que l'infirmité morale dont souffrait une novice, et qui lui faisait songer à retourner au siècle, était pure tentation et disparaîtrait à l'émission de ses vœux. Sur l'avis de l'homme de Dieu, on avança la profession. A partir de ce moment, la novice recouvra la paix et devint une excellente religieuse.

Tandis qu'on refaisait le palais épiscopal d'Albaracin, l'entrepreneur dit à son frère, contremaître des travaux, de ne pas attacher tant d'importance aux sous sols, parce que l'évêque ne viendrait pas les examiner. Une heure après arrive Jérôme de Lanuza et, avec un sourire quelque peu malin, il dit au contremaître : « Mon ami, appliquez-vous surtout à bien faire les sous-sols, car l'évêque viendra les voir... »

Dans une bourgade appelée Mora, vivait une vertueuse demoiselle avec un frère qu'elle chérissait tendrement. Ce frère mourut d'une mort si soudaine qu'elle soupçonna une personne de l'endroit de l'avoir empoisonné. Dès lors, elle se livre tout entière au désespoir, à la haine, aux pensées de vengeance, et par de telles dispositions met son âme en danger de perdition. Sur ses entrefaites, Jérôme de Lanuza vient prêcher dans l'église paroissiale. L'infortunée demoiselle va le trouver, l'âme remplie d'agitations troublantes. Le saint homme l'écoute, et connaissant par ailleurs les riches talents que Dieu avait déposés dans cette âme, il lui parle avec tant de sagesse et de piété, qu'il la décide non seulement à pardonner généreusement et à bannir de son cœur tout sentiment coupable, mais encore à embrasser l'état religieux. Elle prit l'habit du Tiers Ordre de Saint-Dominique, et mourut en grande opinion de sainteté.

Au reste, la pénétration des cœurs dont jouissait le serviteur de Dieu était si bien connue dans le public que maintes personnes n'osaient l'approcher avec une conscience embarrassée. Et quand, après s'être confessées, elles paraissaient en sa présence, son accueil affable leur semblait un signe certain du bon état de leurs âmes. Un mot tombé de ses lèvres, une lettre écrite de sa main, suffisait pour rendre l'espérance et la paix, pour dissiper les tentations, enlever les scrupules et amortir le feu des passions.

X. — Arrivons à la précieuse mort du serviteur de Dieu.

Une épidémie s'était déclarée dans la ville et les environs d'Alba-

racin, et y causait d'affreux ravages. Un chanoine de la cathédrale tomba gravement malade et l'évêque se rendit à son chevet pour lui porter ses bénédictions. Au retour, il se sentit atteint du fléau, et ne douta plus de sa mort prochaine. Dès que la nouvelle de sa maladie se fut répandue, la consternation devint générale et l'on fit monter vers le ciel les plus ardentes supplications. Comme on estimait qu'aucune prière ne pouvait être plus efficace que la sienne, deux membres du Chapitre furent députés pour le conjurer de demander à Dieu sa propre guérison, dans l'intérêt de son troupeau. Le vénéré malade répondit par ces mots de saint Augustin : « *Si aliquando, quare non modo ?* — Si je dois mourir un jour, pourquoi pas tout de suite ? » Et il manifesta le désir qu'on ne cherchât pas à prolonger son exil ici-bas. A certaines paroles, son entourage comprit qu'il jouissait d'apparitions célestes. — « Mon ami, dit-il à François de Léon, chapelain de Notre-Dame *del pilar*, mon ami, n'avez vous pas remarqué combien sont beaux les Anges qui viennent de me quitter ? »

Souhaitant mourir en vrai pauvre, il envoya à l'hôpital les meubles qui lui restaient et légua même son lit, en priant toutefois qu'on voulût bien le lui laisser jusqu'à sa mort. Le 12 décembre, les médecins déclarèrent le moment venu de lui administrer les derniers sacrements. Le pieux malade se confessa avec abondance de larmes, et avant de recevoir le saint Viatique, voulut réciter lui-même sa profession de foi, qu'il accompagna d'actes brûlants d'amour. Il demanda humblement pardon à ses prêtres des fautes qu'il pouvait avoir commises dans son administration, et quand il eut accompli tout ce que sa piété lui inspirait à l'égard de Dieu et des hommes, il entra dans le délire. Enfin, après quelques heures d'agonie, il rendit le dernier soupir, au moment où les assistants arrivaient à ces paroles de la Recommandation de l'âme : *Subvenite, Sancti Dei ; occurrите Angeli Domini.*

C'était le 15 décembre 1624 : Jérôme-Baptiste de Lanuza entraînait dans la soixante-douzième année de son âge.

Sa mort fut amèrement pleurée. Mais chacun avait la conviction intime qu'on possédait un protecteur de plus au ciel. Les obsèques de l'évêque d'Albaracin furent célébrées avec grande pompe, dans sa cathédrale, et le chanoine Gaspard Sanchez, trésorier de cette église, prononça une éloquente oraison funèbre.

Suivant le désir du défunt, son corps fut porté à l'église Sainte-Marie, des Frères Prêcheurs, pour y recevoir la sépulture ; mais il n'y

resta pas longtemps. Le saint homme l'avait prédit, du reste, un jour que son confesseur lui parlait de son tombeau : « Père ne pensons pas à cela, répondit-il ; tout ce que je puis dire, c'est que de notre église conventuelle j'irai trouver celle de la Sainte Vierge, et ainsi je serai encore pèlerin après ma mort. »

Nous ne dirons pas les efforts tentés par les chanoines pour ravoïr la dépouille mortelle de leur évêque, ni ceux des religieux de Saint-Dominique pour conserver chez eux leur frère en religion. Les uns et les autres durent céder devant les exigences de la famille, qui recourut même à l'intervention de l'Avocat fiscal de Sa Majesté. Le saint corps fut conduit à Saragosse et inhumé dans le tombeau de famille, à Notre-Dame *del Pilar*. Une inscription longue et très élogieuse fut gravée sur le marbre, par les soins de Don Michel de Lanuza, neveu du saint évêque (1).

Pour dédommager les Frères de la perte qu'on leur imposait, on leur laissa, comme relique insigne, les os des deux jambes du prélat défunt. Quand le cercueil fut ouvert, quarante jours après le décès, une odeur des plus suaves remplit l'église, et l'on trouva le corps entier, flexible, avec la chair blanche et molle, et le sang fluide et vermeil. Dieu commençait à glorifier son serviteur, les assistants et de nombreux habitants d'Albaracin vénérèrent avec admiration et piété ces restes bénis avant qu'ils fussent remis dans le cercueil définitif.

Par ailleurs, l'entrée du saint Evêque au ciel fut manifestée de diverses manières.

Le P. Michel Romerarès, recteur de notre Collège de Saint-Vincent, à Saragosse, rapporte qu'au monastère de Sainte-Foy, dans la même ville, Sœur Martine des Anges, converse de grande sainteté (2), entendant lire les Actes du procès qui s'instruisait sur les vertus et les miracles du serviteur de Dieu, eut une extase. Elle vit l'évêque d'Albaracin rayonnant au sein de la gloire. Il portait sur la tête une couronne de fleurs blanches, au cou un collier d'or et une palme à la main. Comme elle demandait à Dieu : pourquoi cette palme qui est l'insigne ordinaire du martyr ? il lui fut répondu : « C'est l'emblème de la charité du Père Jérôme-Baptiste et de son zèle ardent pour l'honneur de Dieu, le salut des âmes et la prédication de l'Evangile.

(1) On la trouve dans Tournon : *Hommes illustres*, v., 67.

(2) Voir sa biographie *Année Dominicaine* au 13 novembre.

Sœur Isabelle Ubid, religieuse du même monastère et ancienne pénitente du P. de Lanuza, eut elle aussi une vision, le jour de la fête de saint Nicolas, auquel elle était très dévote. Devant elle se tenait un évêque vénérable qu'elle prit aussitôt pour son Saint de prédilection. Mais une voix lui dit que ce n'était pas lui, et tout s'évanouit à ses yeux. Ensuite entendant parler de la maladie de Mgr Jérôme de Lanuza, elle comprit qu'il allait mourir et qu'auparavant il était venu prendre congé d'elle. C'est pourquoi, sans hésiter, elle déclara aux Sœurs que bientôt elles apprendraient son trépas. Ce qui eut lieu. Après qu'il fut mort, la Mère Ubid le revit deux fois, ainsi qu'elle l'attesta par serment. A l'une de ces apparitions, saint Louis Bertrand le tenait par la main et disait en le présentant : « Voilà mon fils ! »

Vivant, le saint évêque opéra bon nombre de guérisons miraculeuses, dont le détail peut se lire dans sa vie complète ; mort, il se montra plus prodigue encore de bénédictions temporelles et spirituelles. Aucun mal ne semblait résister à sa miséricordieuse intervention. Un chantre de la cathédrale d'Albaracin fut délivré d'une douleur très vive au genou, après s'être recommandé à ses suffrages. D'autres personnes, au contact de ses reliques, quittèrent leur lit de douleur, et revinrent à la vie et à la santé. Un de ses linges rendit la vue à une religieuse atteinte d'une ophtalmie qu'aucun remède n'avait pu soulager.

Jean-Baptiste Lofrio, cordonnier, s'était enfoncé dans la main un fragment de son poinçon. Le bras démesurément enflé rendait impossible l'extraction du débris. Cet homme, plein de foi, invoque le serviteur de Dieu, et aussitôt la pointe apparaît : on la retire, l'enflure cesse ; le soir même, l'ouvrier reprenait son travail.

Une nuit, à Albaracin, le feu prit à la maison d'un nommé Jean Catter, et en un instant les flammes s'élevèrent à une grande hauteur. L'eau manquait ; un vent violent activait l'incendie et l'on craignait pour les maisons voisines. Tout à coup on eut l'idée de recourir à l'intercession du bon Pasteur Jérôme-Baptiste de Lanuza. Vite on jette dans le brasier une manche de l'une de ses tuniques. Aussitôt le vent tombe, les flammes s'abaissent. Tout le quartier était sauvé : la toiture seule de la maison et quelques chambres avaient souffert du sinistre. Quand le lendemain, on écarta les décombres et les poutres calcinées, on trouva la manche de laine blanche intacte, pas même noircie par la fumée. Elle fut conservée précieusement comme une insigne relique.

Terminons par le témoignage que la Province d'Aragon adressa au Chapitre général de Rome, l'an 1629.

« A Albaracin, est décédé le R^{mo} Seigneur Fr. Jérôme-Baptiste de Lanuza, profès du couvent de Valence, anciennement évêque de Barbastro et en dernier lieu d'Albaracin. Toute sa vie, il observa les Constitutions de l'Ordre avec la dernière exactitude ; il macéra sa chair par les chaînes de fer et les jeûnes, et chaque jour s'adonna à l'oraison et à la lecture des Saintes Lettres. Doué de l'esprit prophétique, il connut les secrets des cœurs, l'état de plusieurs âmes dans le Purgatoire et leur sortie du lieu de l'expiation. Au témoignage de saint Louis Bertrand, son ancien maître, il avait reçu en un sublime degré les dons de sagesse et d'intelligence, surtout pour l'exposition des divines Ecritures : au reste, ses ouvrages le démontrent clairement. Pendant cinquante ans, il exerça le ministère de la prédication et apparut plus d'une fois le front resplendissant de lumière. Emule des plus saints évêques, il pratiqua la pauvreté dans l'épiscopat avec un soin jaloux, et donna tous ses biens aux pauvres jusqu'à son propre lit. Exempt de toute faute mortelle, au rapport de son confesseur, il émigra de cette vie, septuagénaire, en grande opinion de sainteté (1). »



*La V. Sœur ISABELLE DE LA COLONNE,
Professe du Monastère de la Mère de Dieu, à Séville (*)*

(1570)

CETTE admirable Religieuse, originaire de Séville, appartenait par son père à l'illustre maison des ducs d'Arcos, et par sa mère à la famille de Mendoza. Elle fut placée, dès l'âge de quatre ans, dans le monastère de la Mère de Dieu.

Naturellement inclinée à la vertu, la jeune enfant inaugura une vie d'innocence, de docilité, d'humilité, de piété, qui ravissait les religieuses même anciennes, et qui dans la suite ne se démentit plus.

(1) Fontana *S. Theat Dom.* P. I, 118.

(*) Lopez : *Histoire de S. Doming.* P. III. L. III. c. xxiv.

Sa dévotion favorite était pour la Passion du Sauveur. Elle ne pouvait méditer sur ce mystère sans être inondée de larmes. Le vendredi surtout, quand elle avait prié, la face contre terre, comme Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, l'endroit où elle s'était prosternée restait baigné de ses pleurs. Pendant de longues années, outre les Heures canoniques et les prières de règle, la pieuse Sœur récitait chaque jour tout le Psautier, et passait au chœur la majeure partie de son temps. Douée d'une voix ravissante, elle chantait les offices de la Semaine Sainte avec tant de dévotion et une si grande abondance de larmes, qu'elle communiquait son émotion à ceux qui l'entendaient. Cela arrivait principalement à la procession des Rameaux. Quand on entonnait le Répons *Collegerunt Pontifices...* « Les Princes des Prêtres et les Pharisiens tinrent conseil contre Jésus... » Sœur Isabelle sanglotait et arrosait de ses larmes le livre qu'elle tenait à la main : maintes fois, les religieuses, ses compagnes, déclaraient avoir vu alors son visage éclatant de lumière. Toute la Grande Semaine, elle ne quittait pas le chœur, et ne parlait à personne, sauf nécessité absolue. Son zèle pour l'observance ne se manifesta pas seulement dans le temps qu'elle fut supérieure, mais encore quand elle n'était que simple religieuse. Elle gouverna le monastère pendant seize ans, à diverses reprises, et commença toute jeune à remplir cette fonction.

II. — Etant âgée de 60 ans, Isabelle de la Colonne fut choisie avec d'autres Mères pour aller au monastère de Sainte-Marie-de-Grâce enseigner aux fondatrices le chant et les cérémonies monastiques. Elle y passa environ dix ans, donnant un rare exemple de toute sorte de vertus. Après ce temps, elle revint à son monastère, dans lequel elle désirait finir ses jours. Usée de fatigues, d'infirmités et de pénitences, la V. Mère ne laissait pas de demeurer presque toute la journée en oraison. Enfin Dieu la jugea mûre pour la récompense céleste.

L'an 1570, dans le courant de novembre, se déclara une attaque de paralysie. Sœur Isabelle se remit, il est vrai, mais resta la langue embarrassée et tout un côté inerte. A raison de son grand âge — 80 ans — l'infirmité fut jugée mortelle. La V. Mère se confessa et communia ; mais par suite de la sécheresse de la bouche, elle eut peine à consommer la sainte hostie. Son confesseur le P. Michel de Sainte-Marie, Maître en théologie et religieux de grande sainteté,

essaya de la consoler de ne pouvoir plus recevoir son Dieu. Après quelques jours de cette dure privation, le 30 novembre, fête de l'apôtre saint André, elle dit aux religieuses présentes en assez grand nombre dans sa chambre : « Mes chères Mères, veuillez vous écarter un peu ; le R. P. Martin des Anges va célébrer la Messe. » On prit cette parole pour l'effet du délire ; jamais pourtant la vénérable malade n'avait parlé hors de propos. Les Sœurs se rangèrent autour de l'appartement. La Mère Isabelle s'agenouilla et se mit à répondre aux prières du prêtre. Au moment de l'Elévation, elle se prosterna pour adorer dévotement la sainte hostie. Elle en fit autant après la consécration du calice, et le saint sacrifice achevé, se mit en posture de communiant. Elle leva la tête le plus qu'elle put et demanda ensuite un peu d'eau : on lui en présenta. Sœur Isabelle fit un effort considérable comme pour absorber la sainte hostie, et dit aussitôt : « Regardez dans ma bouche. » Tout le monde pensa qu'elle était le jouet d'une illusion. Pour la tranquilliser cependant, on regarda, et l'on vit une parcelle importante adhérant au palais. Une Sœur apporta d'autre eau, et la malade put avaler l'hostie.

Pendant ce temps, le P. Martin offrait dans l'église les saints Mystères et consacrait neuf petites hosties pour communier neuf personnes de l'assistance. Au moment de leur distribuer le pain sacré, il ne trouva plus que huit hosties. Grand fut son étonnement et son trouble. Une religieuse s'en aperçut et lui dit ensuite : « Rassurez-vous, mon Père, l'hostie n'est point perdue : une de nos Sœurs s'en est communiee. » Et elle lui raconta le cas, les circonstances du temps et les autres preuves qui établissaient la réalité du fait. Dès lors, le prêtre n'eut plus aucun doute.

La Mère Isabelle de la Colonne acheva, quinze jours encore, de se sanctifier par la patience et l'union à son Dieu. Elle rendit son âme le jour octaval de la Conception de la Sainte Vierge, fête qu'elle avait en grande dévotion. Les Pères venus pour assister à ses obsèques voulurent emporter comme reliques soit de ses cheveux, soit de ses vêtements, soit des autres objets ayant été à son usage.





LE MÊME JOUR

1290 — A Sienne, le V. Père RAYMOND DE CAUBOIS, profès du couvent de Toulouse.

Dans les diverses charges qu'il eut à remplir, sa piété, sa douceur, son exactitude, son amour des observances, son zèle pour tous les exercices du culte divin le firent considérer comme un ferme soutien de la vie régulière. Nommé Prieur de Toulouse, l'an 1268, il gouverna la maison l'espace de quatre ou cinq ans, passa ensuite au priorat de Montauban et à celui de Bergerac, et laissa partout une réputation de Saint. Tandis qu'il exerçait pour la troisième fois son office à Montauban, il dut se rendre au Chapitre général de Ferrare, en qualité de *Socius* de son Provincial. C'était en l'année 1290. On porta dans cette assemblée plusieurs ordonnances pour le bien de l'Ordre et l'affermissement de la discipline religieuse. Il fut réglé que chaque jour, les fêtes doubles et tout-doubles exceptées, on ferait mémoire de la Sainte Vierge à Vêpres, à Laudes et à la Messe, afin d'obtenir l'éloignement des maux dont l'Ordre pouvait être menacé. Actuellement nos rubriques ne prescrivent cette mémoire que pour les dimanches simples, et les samedis non empêchés par des fêtes doubles. Le même Chapitre ordonna qu'on ne sonnerait qu'une cloche aux Offices dans chaque couvent, à l'exception de celui de Bologne, seul autorisé à user d'un carillon, pourvu que ce fût avec modération. Une troisième prescription vise les étudiants envoyés à Paris, et leur interdit formellement de paraître dans les parloirs de religieuses. Enfin le Chapitre de Ferrare régla les suffrages à acquitter pour les religieux défunts de l'Ordre, ceux de Saint-François et les fidèles décédés en Egypte après la captivité de saint Louis, roi de France.

Le P. Raymond de Caubois, en revenant de Ferrare, tomba gravement malade à Sienne et y mourut saintement, la même année 1290. — (Manuscrits de B. Gui. *Prov. Tolos.*)

1408 — A Pise, le V. Père DOMINIQUE DE PECCIOLI, recommandable non seulement par une science non médiocre, mais encore, dit le P. Masetti (1), par une sainteté qui lui a valu, de la postérité dominicaine, le titre de *Bienheureux*.

Il s'appelait *Salvatore* dans le siècle et naquit vers l'an 1330. Après de brillantes études littéraires, il vint se présenter au Prieur du couvent de Pise, Fr. Jean de Canneto, qui le revêtit du saint habit. Lui-même nous apprend qu'il se sentit poussé à cette démarche par l'exemple d'un de ses meilleurs

(1) *Monumenta*, I, 339.

amis, Gérard Sismondi, entré dans l'Ordre quelque temps auparavant. Ce fut dans cette maison de Pise qu'il se forma aux sciences sacrées : par suite de la pénurie des Lecteurs à cette époque, il fut à peu près son maître à lui-même.

Pour réaliser le but de l'institut des Frères Prêcheurs, il s'appliqua soigneusement à composer des sermons qu'il donnait ensuite dans les villes d'Italie. Sa parole éloquente lui conquit la réputation d'orateur distingué. En outre, sa piété angélique attirait sur ses travaux les bénédictions du Ciel. A l'entendre, on sentait que lui-même pratiquait le premier ce qu'il enseignait aux autres. Son esprit de pénitence et d'oraison, son souverain mépris des choses d'ici-bas, son amour du silence et de la retraite faisaient de lui un religieux modèle.

L'an 1356, malgré sa jeunesse, Dominique de Peccioli fut nommé Sous-Prieur du couvent de Pise; plus tard il en devint Prieur à trois reprises. Deux fois aussi, il gouverna au même titre celui de Lucques.

Sa sainteté égalant son savoir, il fut choisi pour remplir les fonctions de Maître des novices, et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir formé à la discipline religieuse le B. Laurent de Ripafratta.

Nonobstant ses importantes occupations, l'homme de Dieu savait si bien ménager son temps, qu'il ne cessa point d'écrire et d'éditer de doctes ouvrages. Le P. Barthélemy de San-Concordio, écrivain distingué lui aussi, avait commencé un travail de longue haleine sur les origines du couvent de Pise; la mort ne lui permit pas de l'achever. Le P. de Peccioli le reprit et l'augmenta même d'un nécrologe. On prétend qu'il fit quelque chose d'analogue pour le monastère de nos Sœurs de Pise.

Cependant la vertu du serviteur de Dieu jetait un trop vif éclat au dehors, pour demeurer sous le boisseau. Urbain V, informé de sa rare prudence, le députa comme ambassadeur à la cour de l'empereur Charles IV pour engager ce prince à s'opposer aux violences de Barnabé, puissant vicomte, du duché de Milan, et ennemi juré de l'Eglise romaine. Au retour de cette mission, le V. Père fut, par ordre du même Pontife, honoré du titre de Maître en Théologie. Bientôt, Grégoire XI ayant été élevé à la chaire de Saint-Pierre, il fut délégué pour venir lui présenter les hommages de ses compatriotes.

Ce double mandat avait donné au P. Dominique une célébrité qu'il était loin d'avoir cherchée. En 1377, il fut élu Provincial de la Province Romaine. Trois ans plus tard, il se démettait de son office au Chapitre général de Bologne.

Après les ruines accumulées par la terrible peste de 1348, les religieux les mieux intentionnés souhaitèrent revenir aux saintes pratiques de l'observance et de la régularité. Des tentatives de réforme, qui avaient échoué ailleurs, furent reprises avec succès au monastère de Saint-Dominique, gouverné alors par la B^{se} Claire Gambacorti. Dominique de Peccioli était le confesseur

de la communauté; il ne demeura donc point étranger à l'œuvre poursuivie par la sainte Prieure et bénie si visiblement de Dieu.

Vers le même temps, le B. Raymond de Capoue était élu Maître Général. On sait que son unique souci fut de rendre à sa famille religieuse le bienfait de la primitive observance. Dans ce but, il cherchait à s'entourer de religieux disposés à le seconder. La renommée lui fit bientôt connaître Fr. Dominique de Peccioli et tout de suite il comprit ce qu'on pouvait attendre de son zèle et de sa piété. Il lui donna sa confiance, lui conféra certains privilèges et l'envoya à Venise, où le B. Jean Dominici venait de jeter les fondements d'une Congrégation réformée, 1388.

Au déclin de cette même année, Dominique de Peccioli, nommé Vicaire de la Lombardie Supérieure, dut pour ce motif prolonger pendant quelques mois son séjour à Gênes. De retour à Venise, il s'unit de grand cœur aux vénérables religieux que le B. Jean Dominici avait groupés autour de sa personne, et parmi lesquels nous aimons à saluer le B. Marcolin de Forli, le B. Thomas Caffarini, le V. Thomas Ajutamicristo. Il est possible que Dominique de Peccioli ait été institué alors, par le B. Raymond de Capoue, Vicaire de la Congrégation réformée. Dans une lettre adressée par lui, en 1395, à quatre Frères du couvent de Saint-Dominique de Venise, pour les exhorter à l'étude, on trouve cette sentence bien digne d'un si grand homme : « Je ne vous dis qu'une chose : bien peu parmi nous se sont sanctifiés sans la science; au contraire, tous les saints que l'Ordre a produits ont été recommandables par leur savoir. »

Combien de temps Dominique de Peccioli passa-t-il à Venise, nous l'ignorons. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il revint à Pise, pour soutenir les Sœurs dans leur œuvre délicate et ardue.

Après avoir vécu dans la piété, la pénitence et le travail, le serviteur de Dieu alla recevoir la récompense de ses mérites, le 15 décembre 1408. Il était plus que septuagénaire. — (*Cronaca del convento in Pisa*, CCLXXIII. — Massetti, I, 339.)

1470 — Le R^{me} Père CONRAD MANDONIO D'ASTI, trentième Maître Général.

Piémontais d'origine, il était Procureur général de l'Ordre, quand, le 15 août 1462, au Chapitre de Sienne, il fut élu pour succéder au R^{me} P. Martial Auribelli, que le Pape Pie II, circonvenu par quelques ennemis du saint Général, venait de déposer.

Conrad d'Asti était homme de grande science et de grande vertu, digne à tous égards de la confiance dont on l'honorait. Son esprit de douceur et de mansuétude rendait son abord des plus faciles. Il écoutait ce qu'on avait à lui communiquer avec une patience qui ne se démentait jamais. Se faisant tout à tous, comme le grand Apôtre, il traitait de la façon la plus simple

avec les humbles et les petits, et savait néanmoins garder avec les grands la dignité qui appartenait à sa charge. Sa conduite à l'égard de son prédécesseur lui a valu les éloges des contemporains, tant il y mit de déférence et de respectueuse cordialité.

L'un de ses premiers soins, en prenant le gouvernement de l'Ordre, fut de rétablir la Congrégation destinée à promouvoir les missions en pays infidèles. Pie II avait désiré cette mesure, et, pour en assurer le succès, il rendit à la Congrégation ses anciens couvents et en ajouta plusieurs autres pris dans les Provinces du Nord. Les religieux voués à l'apostolat dans les missions lointaines furent placés sous la direction du P. Benoît de Filicaia, de la Province Romaine, homme recommandable par son zèle pour la propagation de l'Evangile, et par son désir de sceller de son sang les vérités de la foi.

Il y avait une année environ que Conrad d'Asti était à la tête de l'Ordre, quand s'ouvrit la discussion théologique dont nous avons parlé le 4 de ce mois, au sujet du Sang de Notre-Seigneur durant son séjour au tombeau. Le V. Père prit-il la parole? nous l'ignorons; mais il tint à se trouver présent aux séances et vit avec grande satisfaction le succès des trois théologiens qu'il avait désignés pour soutenir les thèses, et qui avaient su joindre à l'éclat de la doctrine une sage et modeste retenue. Lui-même avait recommandé à ses fils de conserver la paix avec tout le monde et de préférer la charité à toute autre chose. « Par ce moyen, disait-il, vous vous rendrez dignes des visites du Saint-Esprit, vous croîtrez toujours en sagesse et en vertu, vos études seront plus fructueuses à l'Eglise et vos prédications plus utiles aux fidèles. »

La parole du Maître Général avait d'autant plus d'autorité qu'elle s'appuyait sur les exemples d'une vie toute dévouée à la gloire de Dieu et aux intérêts de l'Ordre.

Au cours de ses visites dans les couvents, le V. Père fut pour ses Frères un sujet d'édification par sa piété, son attachement à la règle, son parfait désintéressement.

La mort de Pie II marqua le terme de son généralat.

Le successeur de ce Pontife, Paul II, ami intime d'Auribelli, retira au Père Conrad ses pouvoirs de Maître de l'Ordre. L'humble religieux accepta sans mot dire l'affront qu'on lui infligeait, et, au Chapitre général tenu à Novare en 1465, il donna, en termes émus, sa démission. Il avait gouverné l'Ordre de Saint-Dominique deux ans, neuf mois et vingt et un jours. Martial Auribelli fut élu de nouveau.

Plus que jamais détaché des vains honneurs de la terre, Conrad se retira au couvent d'Asti, berceau de sa vie religieuse. Il y passa ses dernières années dans la prière et l'étude et mourut de la mort des justes, le 15 décembre 1470.

On a de lui des ouvrages très estimés. Citons des Commentaires sur le

Droit canon, un Recueil de cas de conscience et une excellente analyse des œuvres de saint Thomas.

Au Chapitre de Sienne, le seul qu'il présida, furent portés, sur son initiative, divers règlements fort sages, visant les études ou des questions liturgiques. On donna plus d'ampleur à l'octave du Saint-Sacrement en renvoyant à plus tard les fêtes simples qui tomberaient pendant cette solennité. On fixa au premier dimanche de mai, conformément à la disposition du Pape Pie II, la fête de sainte Catherine de Sienne, canonisée par ce Pontife. Le nombre des Prédicateurs généraux fut restreint au nombre des couvents de chaque Province dominicaine; des mesures furent prises également pour diminuer le nombre des Maîtres en théologie et pour rendre plus honorable l'obtention de ce grade. Enfin, il fut statué qu'aucun prêtre de l'Ordre n'exercerait le ministère de la confession avant d'avoir atteint l'âge de trente ans. — (Pio, *Huomini illustri di S. Domen.* P. II, l. III. — Echard : *Script. O. P.* I, 821.)

1670 — Le V. Père PIERRE DIERKENS, natif de Gand et profès du couvent de cette ville.

Après ses études théologiques, il fut envoyé à Bergues-Saint-Vinoc, puis à Louvain, comme Lecteur de philosophie. Promu au grade de Maître en théologie, dans le Chapitre général de Rome, en 1644, il devint Régent de l'Université de Louvain. Aussi distingué par sa piété que par sa science, fermement attaché à l'observance régulière, le V. Père mérita d'être choisi pour être Maître des novices, Définitiveur en plusieurs Chapitres provinciaux, et, à deux reprises, Vicaire de la Province. Ses qualités éminentes, et surtout, le rayonnement de sa sainteté, l'avaient mis en grande vénération auprès des religieux et des séculiers eux-mêmes. Une santé déplorable ne l'empêchait pas de s'occuper sans cesse et de composer divers ouvrages de spiritualité. Citons seulement ses « Exercices de dix jours », suivis d'un petit « Traité sur la Passion de Notre-Seigneur », volume exquis, dans lequel le saint Religieux a renfermé toute sa science de théologie mystique et les affectueux sentiments de son âme.

Pendant quarante ans il endura les douleurs de la pierre avec une patience surhumaine et alla recevoir sa récompense, l'an 1670, après avoir, dit-on, annoncé d'avance le jour de sa mort. — (De Jonghe : *Belgium Dominicanum.*)

1691 — En Irlande, le V. P. RICHARD O'MADDIN, profès du couvent de Portumny.

Il fit de brillantes études à Avila, en Espagne. La guerre suscitée par Cromwell lui barrant le retour dans sa patrie, il vint en Belgique et enseigna ensuite à Maëstricht. Après la restauration de Charles II sur le trône de la Grande-Bretagne, Richard O'Maddin rentra en Irlande et jusqu'à sa mort exerça le ministère apostolique avec une énergie et un succès merveilleux. Il

était très versé dans la science des Saints, d'une douceur et d'une affabilité qu'on ne savait assez admirer. L'an 1678, le R^{mo} P. Roccaberti le créa Maître en théologie, à la demande unanime du Chapitre provincial d'Irlande. Le V. Père fut successivement Prieur de Limerick, Longford, Roscomm, Lorragh, Dublin et Portumny, et gouverna toujours avec autant de piété que de prudence. Après la défaite de l'armée catholique à Aughrim en 1691, pour échapper à un ennemi victorieux qui ravageait tout, il se cacha dans un marais en quelque sorte inaccessible, et y demeura quinze jours, tandis que tous ceux qui auraient pu et auraient dû lui porter secours fuyaient devant le glaive ennemi. Enfin, fortifié par les sacrements, grâce au ministère d'un prêtre séculier, ayant recommandé son âme à Jésus-Christ avec de grands sentiments de pénitence, il expira doucement dans le baiser du Seigneur, cette même année 1691, à l'âge de 70 ans. Il fut un insigne propagateur du Saint Rosaire et jouit d'une considération universelle. — (*Hibernia Dominicana* : C. xvi, n. 93.)

1673 — Au monastère de Sainte-Catherine, à Saint-Etienne en Forez, Sœur MARGUERITE DE LA TRINITÉ.

Son père, appelé Pocolot, était procureur royal à Montbrison, et chrétien convaincu. Elle se fit religieuse à seize ans, et s'attacha constamment à imiter la vie pauvre, humble et cachée du Sauveur des hommes. Elle avait un don particulier d'oraison et prenait occasion de toutes les choses de la nature pour s'élever vers le Créateur. Telle était sa modestie dans les divers exercices de communauté que sa vue inspirait le recueillement et la dévotion. Douce et aimable en conversation, elle ne parlait ordinairement que de Dieu et se faisait scrupule de dire à l'adresse du prochain une parole tant soit peu désobligeante. Malgré son innocence et la pureté de son âme, Sœur Marguerite avait une grande frayeur des jugements de Dieu et n'approchait du saint Tribunal qu'avec tremblement et abondance de larmes. Elle portait l'amour de la pauvreté au point de ne vouloir garder dans sa cellule ni fil, ni aiguille, dont elle ne dût pas se servir à l'heure même. Chez elle l'humilité allait de pair avec les autres vertus. Elle entendait très bien le latin; cependant à la moindre difficulté que lui offrait le texte de l'Office, elle allait l'éclaircir auprès des simples novices. Dans la prévision d'une fin prochaine, la V. Sœur fit une confession extraordinaire avec des sentiments de contrition qui étonnèrent son confesseur; puis s'étant mise au lit, elle succomba quelques jours après, à l'âge de 62 ans. — (*Mém. de Saint-Etienne*.)

1686 — Sœur JEANNE-BAPTISTE POCULOT, sœur de la précédente, à qui elle survécut treize ans, entra au monastère de Sainte-Catherine, elle aussi dans sa seizième année.

Elle se distingua par une humilité sans pareille. A l'entendre, elle était

une insigne pécheresse et une personne sans intelligence ; les occupations les plus viles faisaient ses délices ; les humiliations les moins méritées la transportaient de joie. Jamais, de sa vêtue à sa mort, on ne put la décider à porter des habillements neufs, elle aimait à se vêtir des rebuts de la communauté. Sa cellule n'avait d'autre ameublement que la méchante couche sur laquelle elle prenait son modique repos. Exacte aux observances et aux austérités de la règle, elle ne commença à user de dispense qu'environ dix mois avant sa mort. On peut dire que son oraison, tant mentale que vocale, était continuelle. Sœur Jeanne y trouvait la force de supporter un état de désolation intérieure qui dura presque toute sa vie et lui arrachait souvent le cri de Jésus en croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée ?* Bien qu'elle ait conservé l'innocence baptismale, au témoignage rendu par ses confesseurs, la seule pensée des jugements de Dieu la faisait trembler et fondre en larmes. Sa douceur et son urbanité lui conciliaient l'affection de toutes ses compagnes. La V. Mère décéda dans de grands sentiments de ferveur, à l'âge de 77 ans. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

1697 — Au monastère de *Bom Successo* de Belem, en Portugal, mourut le 15 décembre 1697, la V. Converse FÉLICIE DE LA MÈRE DE DIEU.

On peut dire que durant toute sa vie elle appartient entièrement à Dieu. A peine sortie du berceau, elle dit à son parrain, Religieux dominicain d'une rare intelligence, qui prit soin de son instruction : « Je serai Sœur Dominicaine et une grande religieuse. » On vit la double prophétie se réaliser. Entrée dans le monastère de *Bom Successo*, Sœur Félicie fit l'édification de ses compagnes par sa vie toute sainte et prédit les diverses circonstances de sa mort. Elle annonça qu'elle serait assistée à l'heure dernière par sainte Marie-Madeleine, Protectrice de l'Ordre, pour laquelle elle avait une particulière dévotion. L'effet répondit à son attente.

Elle reçut le saint Viatique de la main du Père Manuel Leitaó, à ce moment Visiteur du monastère, par délégation du Maître Général ; avec lui entrèrent dans la clôture pour les obsèques de la V. Sœur plusieurs religieux de la Province de Portugal. On l'avait entendue répéter à maintes reprises que les Pères de cette Province auraient beaucoup à faire pour sa mort et sa sépulture. Ce qu'on avait peine à croire, parce que le monastère était exempt de la juridiction du Portugal et immédiatement soumis au Maître de l'Ordre. Mais alors le Vicaire général, en même temps Recteur du Collège des Irlandais, à Lisbonne, remplit avec ses religieux les fonctions que nous venons de dire.

Sœur Félicie mourut le 15 décembre 1697, et fut une des religieuses qui laissèrent dans la maison une des plus suaves mémoires pour leur fidélité à la stricte observance. — (Sousa : *His. de S. Doming.* P. IV. L. IV, ch. xxiv.)



XVI DÉCEMBRE

Le Bienheureux SÉBASTIEN MAGGI ()*

(1414-1496)



Le grand serviteur de Dieu naquit en 1414 à Brescia, l'une des cités les plus renommées de la Lombardie. Ses parents étaient riches des biens de la fortune et de ceux de la grâce. Bon nombre de leurs ancêtres s'étaient distingués dans les emplois les plus honorables du clergé, de la magistrature, de l'armée. Plus près du berceau de notre Bienheureux, on rencontre Galeotto Maggi, gouverneur de Padoue en 1342 et conseiller du roi de Bohême. Galeotto épousa Théodora Porzi de Parme, qui lui donna Francesco, bisaïeul de celui dont nous écrivons la vie. Charles, fils unique de Francesco, eut lui-même pour fils Falco Maggi, duquel naquirent quatre fils, dont le dernier, nommé au baptême Salvatico, n'est autre que le B. Sébastien.

On ne pouvait trouver enfant plus doux, plus gracieux, plus aimable. De bonne heure, il accusa les dispositions les plus heureuses pour la piété. Les amusements du premier âge n'avaient pour lui aucun attrait ; à travers ses manières enfantines, on découvrait un esprit vif, une gravité précoce, un cœur capable d'aimer et de se dévouer. De si précieuses qualités engagèrent les parents à lui faire donner une éducation soignée et à veiller avec une scrupuleuse sollicitude sur le dépôt que le Ciel leur avait confié. Ils purent être fiers des progrès de leur fils dans les lettres humaines, et se réjouir plus

(*) *Vita del Beato Sebastiano Maggi da Brescia, Domenicano*, Genova, 1886. — Procès de Béatification.

encore de l'innocence de ses mœurs et de la maturité de son jugement.

Quant au vertueux adolescent, insensible aux espérances terrestres que faisait concevoir sa conduite irréprochable, il portait ses vues sur un avenir d'un ordre supérieur. L'œuvre de sa sanctification personnelle avait à ses yeux un intérêt capital. Comprenant que l'école du siècle n'était point apte à seconder son idéal et ses efforts, il tourna ses regards vers le cloître : là, du moins, il recevrait de meilleures leçons et trouverait de plus nobles exemples à imiter.

L'an 1429, tout embaumé encore de son innocence baptismale, Salvatico Maggi, âgé de quinze ans, reçut au couvent de sa ville natale l'habit de Frère Prêcheur, avec le nom de Frère Sébastien. L'année suivante, il fit profession solennelle.

Les historiens en ont fait la remarque : dès son entrée en religion, le pieux jeune homme parut avoir hérité de l'esprit de saint Dominique. Exemplaire parfait de l'observance, oublieux du nom illustre et de la riche fortune qu'il laissait dans le monde, il eut à cœur de s'élever à la hauteur des prérogatives sublimes de sa vocation. La ferveur qui embrasa son âme au premier instant de sa vie religieuse, ne devait point se refroidir durant les longs jours de sa carrière apostolique et monastique. Partout et toujours nous le verrons fidèle à lui-même, plein de générosité pour le service de Dieu et du prochain. Pour lui, les austérités de l'Ordre n'avaient pas assez de rigueur : l'amour de la pénitence le rendait ingénieux à tourmenter son corps. Ami du silence, il goûtait dans cette salutaire pratique un charme inexprimable ; on eût dit qu'il n'avait de langue que pour chanter les louanges divines et plus tard annoncer la sainte parole.

Son application à l'étude lui valut de pénétrer à fond la doctrine de saint Thomas et d'obtenir successivement tous les grades théologiques. Des œuvres manuscrites conservées au couvent de Bologne sont la preuve irrécusable de son savoir, aussi étendu que varié. Ce fut donc solidement armé qu'il entra en lice. La prédication, la confession, la direction des consciences lui étaient chères à tous égards. Les âmes qu'il ramena à Dieu ne se comptent pas ; celles qu'il conduisit d'une main sage et sûre dans les voies de la perfection formèrent sa plus belle couronne pour le ciel.

II. — Le zèle allumé par une charité sincère doit, pour produire des fruits durables, procéder avec ordre. Sébastien Maggi avait pour

le prochain un cœur embrasé d'amour. Comme saint Paul, il eût sacrifié mille fois sa vie pour procurer à autrui le salut éternel. Mais, d'autre part, pouvait-il négliger le bien et l'honneur de son Ordre?

On connaît les ravages et les maux sans nombre que laissèrent en Europe, et dans la chrétienté tout entière, la peste noire et le schisme d'Occident. Ces deux causes réunies expliquent la lamentable déchéance des corporations religieuses au ^{xiv}^e et au ^{xv}^e siècles. On sait aussi les généreux efforts qui furent entrepris, en Italie principalement, pour enrayer le mal. Aux hommes de bonne volonté, Dieu ne ménagea ni ses grâces, ni ses lumières. Dans l'Ordre de Saint-Dominique, les maisons qui embrassèrent la réforme se groupèrent sous l'autorité d'un chef pour former Congrégation. Celle qui nous intéresse dans cette biographie s'appela Congrégation de Lombardie. La rigueur de la discipline s'y maintint florissante et rayonna au loin, gagnant du terrain dans des conditions avantageuses, malgré des pronostics contraires. S'il est juste de rendre un hommage mérité à d'illustres religieux, placés à la tête du mouvement, nous ne saurions méconnaître que nul peut-être ne se dévoua à cette grande œuvre avec plus de clairvoyance et de fermeté que notre Bienheureux. Jamais il ne compta avec la peine. Les occasions propices pour mener à bon terme la restauration religieuse ne lui firent pas davantage défaut. Ses nombreux priorats, à Brescia, Milan, Lodi, Crémone, Plaisance, Bergame, lui fournirent autant de théâtres où son zèle pouvait se déployer tout à l'aise, en même temps qu'ils lui mettaient en mains des éléments de premier ordre, et il n'eut garde de les négliger. En outre, à deux reprises, il gouverna la Congrégation entière : autant de circonstances providentielles, qui lui permirent d'implanter l'observance régulière partout où il passa. Ce qu'il lui en coûta, on le devine : dans les œuvres de Dieu, le succès ne s'achète qu'au prix des plus durs sacrifices. Ici, l'entreprise devait avoir un retentissement trop heureux pour que l'homme ennemi n'essayât pas de semer la zizanie à pleines mains dans le vaste champ exploré par le Bienheureux. Comme ses devanciers et ses contemporains, Sébastien Maggi eut à braver mille obstacles et à tourner des oppositions formidables. Mais il tenait du Ciel une habileté, une dextérité surprenantes pour mener à bien les affaires les plus épineuses.

Il convoquait fréquemment au Chapitre la communauté, et par des exhortations efficaces, il stimulait ses frères à garder fidèlement les Constitutions de l'Ordre. Ses exemples entraînaient plus encore que

ses paroles ; on n'eût pas trouvé un point de règle, si minime fût-il, qu'il n'eût observé tout le premier. S'agissait-il du silence ? Nul ne le gardait plus scrupuleusement que lui. De l'oraison ? Il y était toujours le premier rendu, et pour rien au monde, il n'aurait consenti à s'attarder au signal de la cloche.

Au réfectoire, sa nourriture était tout aussi pauvre que celle des autres religieux. Si, pour fêter son passage, des personnes amies envoyaient certains mets plus délicats, le vénéré supérieur les partageait avec ses frères. Dans ses rapports avec eux, on sentait le père cherchant à gagner la confiance de ses fils par ses procédés obligeants, s'intéressant à tout ce qui les touchait, se montrant attentif à leurs besoins et ne reculant jamais devant un service. *Ea caritate*, dit Taegio, témoin oculaire, *ut non pater modo affectu piissimo, sed et servus, humili ministerio videretur*. Et en effet, par son humble ministère, il était bien le serviteur de tous.

C'était principalement sur les malades que le V. Père répandait avec une profusion inouïe les trésors de son ardente charité. Quels que fussent le poids des affaires et les embarras de l'administration, il faisait trêve à tout pour se donner la consolation de les visiter.

Il eut une rare occasion de déployer son zèle et de satisfaire la soif de dévouement qui le tourmentait. En 1476 et 1480, pendant ses deux priorats de Brescia, la peste causa dans la ville d'affreux ravages. Sans nul souci de son danger personnel, le Bienheureux se mit au service des pestiférés, et en même temps ne négligea rien pour tenir ses fils à couvert du fléau. Il acheta près de Cignano une petite église, nommée Sainte-Marie de la Mirandole, à l'ombre de laquelle il éleva quelques cellules pour les Frères d'une santé débile.

A Milan, où il se rendit à l'expiration de son priorat de Brescia, il dut entreprendre une construction de tout autre importance. Sa Congrégation n'avait, dans cette cité populeuse, que le couvent de Sainte-Marie-des-Grâces, situé à l'extrémité de la ville. L'éloignement empêchait les fidèles de recourir au ministère des religieux, et les religieux n'étaient pas moins gênés pour leur apostolat. Les choses ne pouvaient durer longtemps ainsi. Le sage supérieur conçut tout de suite l'idée de bâtir dans une situation plus favorable une église et un couvent. Ses plans arrêtés, il se mit à l'œuvre, plein de confiance dans la Providence, car il manquait de ressources. Le 29 juin 1480, on bénit la première pierre, et à dater de ce jour, les Milanais prêtèrent joyeusement leur concours. En tête des bienfaiteurs de « La Rose », nom

donné au nouvel établissement, marchait la pieuse duchesse Béatrice, dont notre Bienheureux dirigeait la conscience. L'édifice s'acheva rapidement, et nos Pères purent se livrer sans entrave à leurs saintes fonctions.

III. — Il y avait une année à peine que l'entreprise donnait de sérieux résultats, quand le P. Sébastien fut élu Vicaire général de la Congrégation de Lombardie.

Jusqu'ici, l'homme de Dieu n'avait rien omis pour faire fleurir la régularité dans les couvents confiés à sa direction ; maintenant, il allait développer son action et introduire la vie régulière là où l'on ne jouissait pas encore de ce bienfait. Pour atteindre plus sûrement son but, il convoqua le Chapitre provincial en 1482 à Reggio, et l'année suivante à Vicence. Dans ces deux réunions, il remit sous les yeux des supérieurs conventuels le texte des Constitutions, et le fit suivre de commentaires pratiques pour en promouvoir l'exécution. Les ordonnances venaient ensuite couronner ses exhortations. Il y attachait une importance considérable ; c'était l'un des points sur lesquels il insistait le plus dans ses visites canoniques, s'informant scrupuleusement de la fidélité avec laquelle on les observait.

S'il mettait une merveilleuse sagacité à découvrir les violations de la règle, il employait une prudence non moins admirable à y remédier. Le sage supérieur savait aussi bien tempérer le zèle par la discrétion que la rigueur par la clémence. Ces qualités si précieuses lui valurent l'estime et l'affection de ceux qui eurent l'avantage de le fréquenter.

Toujours père à l'égard des délinquants, il les aimait avec tendresse alors même que leur conduite lui déplaisait, et il se gardait de toute précipitation à juger la faute comme de tout emportement intempestif pour la réprimer. Il abordait le coupable avec son extérieur réservé, faisait ressortir la transgression et exigeait un amendement sincère. S'il ne dispensait pas de la correction, il évitait avec le plus grand soin de la faire tourner à la confusion du coupable, et, quand il se trouvait en face d'un homme bien disposé, il prescrivait une pénitence satisfaisante à l'égard de Dieu, mais n'imposant aucun aveu public. A son entrée en charge et à l'ouverture de la visite canonique, Sébastien Maggi assurait ses fils qu'ils trouveraient toujours en lui un père compatissant et un supérieur dévoué. Quels que fussent leurs torts, dès qu'ils les regretteraient, il leur promettait un pardon géné-

reux et complet. Si, au contraire, il rencontrait l'obstination et l'endurcissement, alors, faisant taire son naturel enclin à l'indulgence, il ne craignait pas de venger le droit outragé et d'user d'une grande sévérité. On ne saurait dire les fruits de bénédiction que produisait partout une si sage méthode.

La vigilance du Bienheureux à sauvegarder les intérêts spirituels de l'Ordre s'étendait également sur le temporel. Il avait l'œil à tout : aucun besoin ne lui échappait. Il adressa au pape Sixte IV une supplique pour obtenir l'acquisition de cinq ou six nouveaux établissements jugés par lui indispensables au bien-être de sa famille religieuse. Leur site tranquille et sain offrait toutes les garanties désirables pour fortifier les tempéraments délicats et restaurer les convalescents. Cela lui fut accordé *pro refrigerio et refugio Fratrum istius Congregationis, tempore necessitatis*, comme porte le Bref, signé à Rome, le 23 juin 1481.

Les élections successives et ininterrompues du P. Sébastien aux charges de l'Ordre sont le plus beau témoignage de la vénération dont l'entouraient les religieux de sa Congrégation. La croix, il est vrai, le suivait aussi partout; mais nulle part, semble-t-il, elle ne parut plus lourde à ses épaules qu'à Lodi, où il eut à subir mille traverses et dut s'imposer des fatigues inouïes pour implanter la vie commune. La maison manquait de ressources; il fallait vivre au jour le jour et se contenter du maigre appoint de la quête quotidienne. Cette pénurie, le Bienheureux la ressentait aussi vivement que personne; mais le culte de Dieu lui tenait encore plus au cœur. Malgré la détresse du couvent, sa grande foi lui inspira de prélever sur les dons offerts par les fidèles la somme nécessaire à l'acquisition d'un orgue, afin de rehausser l'éclat du service divin et de ménager la voix des religieux.

On a remarqué que les couvents les plus pauvres l'attiraient de préférence : il y séjournait plus longtemps, ne les quittait qu'à regret et y revenait, dès qu'il se sentait libre.

A Vicence, il fut chargé de diriger un monastère de religieuses; il se rendit ensuite à Crémone, où, quatre ans de suite, il exerça les fonctions priorales. Milan le rappela en 1490, et trois ans plus tard nous le trouvons à la tête du couvent de Plaisance. Partout où il apparaissait, son premier soin était pour l'observance exacte. L'implanter, la faire fleurir, la conserver, semblait son œuvre capitale. Dieu l'en récompensa : le vénéré supérieur eut la joie de voir se décupler le nombre de ses religieux. A Milan, pour ne citer que cette

maison, avant l'introduction de la réforme, on aurait eu peine à trouver sept religieux; du jour où elle fut adoptée, les choses changèrent de face : en peu de temps, on pouvait en compter soixante.

IV — Il y avait à peine deux ans que Sébastien Maggi était Prieur de Plaisance, lorsqu'en 1495 il fut réélu Vicaire Général de la Congrégation de Lombardie. Ce devait être son dernier poste. Loin de s'accorder un repos si bien gagné ou un adoucissement quelconque dans son régime austère, il donna une nouvelle flamme à son zèle, afin de consolider l'œuvre à laquelle il avait usé ses forces et sa vie même. Comprenant que l'unique trésor du bon religieux réside dans ses trois vœux, il ne négligea rien pour en relever l'importance aux yeux de ses fils. En même temps, il sollicita du Pape Alexandre VI un Bref qui interdirait désormais aux Frères la libre disposition des biens en nature ou en argent qui leur seraient offerts, ces aumônes devant être remises au supérieur local et employées au gré de ce dernier. Et comme s'il eût pressenti la fin de son existence, il demanda au même Souverain Pontife qu'à la mort du Vicaire Général de la Congrégation, le Prieur le plus ancien lui succédât aussitôt dans ses droits et son autorité, jusqu'à la réunion du Chapitre d'élection.

En 1495 et 1496, le P. Sébastien présida les deux Chapitres de Parme et de Vérone. A cette époque, sa santé était fort chancelante : une grave maladie avait failli l'emporter. L'homme de Dieu voulut, néanmoins, entreprendre la visite des couvents. On lui objecta que ce serait une souveraine imprudence. Le bon vieillard fit cette naïve réplique : « Voyez notre chatte : la pauvre bête est âgée, elle manque de lait. Si vous lui enlevez ses petits pour les porter à une chatte plus jeune, vous les verrez presque aussitôt, quoique mieux nourris, délaisser l'étrangère et revenir à leur mère. Ainsi en va-t-il des religieux. Ils auront beau rencontrer chez les visiteurs canoniques de plus sages conseils, des exhortations plus énergiques, ils préféreront toujours le regard et la voix de leur père. Or, je n'ai rien de plus à cœur que de chercher à satisfaire mes fils bien-aimés. C'est même mon strict devoir. » Là-dessus, il leur fit ses adieux.

V. — S'étant muni d'une monture, car sa faiblesse et son âge avancé lui interdisaient les voyages à pied, Sébastien Maggi visita les couvents échelonnés sur sa route et arriva épuisé à Milan. Son entourage, fort inquiet, s'efforça de le retenir. Mais à Milan, comme à

Vérone, on se heurta à une volonté inflexible. La visite achevée, le Bienheureux se dirigea sur Gênes. En entrant à *Santa-Maria di Castello*, il prononça cette parole du Psalmiste : *C'est ici le lieu de mon repos pour les siècles des siècles*. En effet, à peine introduit dans sa cellule, il comprit que son heure dernière allait sonner. Il demanda aussitôt les Sacrements, les reçut avec une grande dévotion et remit paisiblement son âme aux mains de son Créateur. Il était dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge et la soixante-septième de sa vie religieuse.

Quand la nouvelle de sa mort se fut répandue dans la ville, les habitants se portèrent en foule au couvent, et le vénérable défunt devint immédiatement l'objet de la dévotion populaire. De nombreux infirmes recouvrèrent la guérison ou une amélioration dans leur état, et des grâces de toute sorte furent obtenues à l'invocation de son patronage. On jugea bon d'inhumer la sainte dépouille dans un lieu à part, en dehors du caveau commun. L'endroit choisi était d'un accès peu pratique, et comme le flot des visiteurs montait toujours, quelque temps après, on retira les restes du Bienheureux pour les placer sur un autel, à la vue et à la portée du peuple. Le corps était parfaitement conservé, blanc, mou, flexible.

Une odeur céleste s'en exhalait et pénétrait quiconque le touchait. Le concours des pèlerins prit des proportions à peine croyables, et Dieu se plut à honorer son serviteur par un très grand nombre de miracles. Les murs de la chapelle où reposait le Bienheureux furent promptement couverts de croix, de cœurs en or et en argent, d'ex-voto de toute sorte, témoignage parlant du puissant crédit dont jouissait au ciel le B. Sébastien Maggi.

Les choses restèrent en cet état, une trentaine d'années : le corps du Saint était étendu sur l'autel, dans une châsse de bois, garnie de velours : chacun pouvait le voir, le toucher, lui prendre la main.

Mais, à la suite d'une tentative d'enlèvement, on le renferma dans un sarcophage de cristal et on le déposa sous l'autel de la chapelle Saint-Paul, qui depuis prit insensiblement son vocable. Le portrait du Bienheureux, œuvre d'un contemporain, le peintre Lazare Calvi, fut placé au-dessus de l'autel avec cette inscription :

Beatus Sebastianus de Brixia.

Le culte rendu au serviteur de Dieu, à Gênes et dans les principales villes de la Lombardie, se maintint toujours à travers les siècles. Ses images, des parcelles de ses vêtements se répandaient parmi les fidèles ;

on faisait des neuvaines à son tombeau ; les miracles se multipliaient au contact de ses reliques. Un évêque de Vintimille pouvait en toute vérité écrire au Souverain Pontife : « Il n'est personne qui approche du saint corps sans obtenir de nombreuses faveurs ; le temps me manquerait pour raconter les merveilles dont on est chaque jour témoin en face de son sépulcre. »

Bornons-nous à citer quelques-uns des miracles les plus authentiques, consignés dans les formes prescrites par l'Eglise.

En 1607, une jeune fille pauvre s'était disloqué et rompu les os d'une main. Elle se rendit à Sainte-Marie di Castello. Là, prenant avec une baguette un peu d'huile de la lampe qui brûlait près de la châsse du Bienheureux, elle s'en fit une onction. Au contact de cette huile, la main malade se raffermir et devint parfaitement apte au travail. Le P. Philippe Ceccardi d'Ortonovo, témoin du prodige, en fit prendre acte authentique immédiatement.

En 1747, la dame Véronique Castellini fut atteinte d'une hydropisie, accompagnée de maux de tête, enflure des jambes, et autres complications qui mirent ses jours en danger. Pendant dix mois elle endura un vrai martyre. La faiblesse augmentant, on lui administra l'Extrême-Onction. Le P. Vincent Lercari, du couvent de Sainte-Marie di Castello, étant venu pour lui appliquer l'indulgence du Rosaire, lui fit baiser un morceau de l'étoffe qui avait enveloppé le corps du Bienheureux. Instantanément, la moribonde se sent affranchie de toute douleur, elle s'écrie : « Vive le Bienheureux Sébastien ! » et demande à manger.

— « C'est une faim de morte, » murmure la mère assez haut pour être entendue, et sa fille de reprendre vivement : « Non, non ; mais une faim de personne bien vivante. Le Bienheureux Sébastien m'a guérie. » Elle disait vrai. Le lendemain, Véronique allait avec sa mère, en pèlerinage d'action de grâces, au tombeau du thaumaturge : aucun des symptômes du mal ne reparut. Les médecins n'hésitèrent pas à déclarer la guérison miraculeuse. Acte en fut dressé, et imprimé en 1750, pour demeurer dans les archives de l'archevêché.

Le miracle suivant fut publié en 1753, à Gênes et à Milan.

Maria-Rosa Rombo, atteinte depuis vingt ans du scorbut, et d'un rétrécissement des nerfs qui la rendait incapable du moindre mouvement, avait usé de tous les remèdes sans obtenir de soulagement. Les sept dernières années, le mal s'était aggravé. Entendant parler des grâces signalées par lesquelles il plaisait à Dieu de glorifier le Bienheureux Sébastien, elle se fit porter à l'église di Castello, et

demanda qu'on approchât son siège du saint tombeau. Mais avant qu'on eût eu le temps de le faire, elle se leva toute seule, pleine de confiance, vint s'agenouiller devant les restes du Bienheureux, et y resta plus de deux heures en prière et en action de grâces. Elle était guérie.

Marie-Constance Salomone, âgée de dix-neuf ans, souffrait d'une phtisie des plus graves. Devant l'imminence du danger, on lui parla des derniers sacrements, qu'elle reçut avec piété. Au moment où l'on attendait sa mort, une lueur d'espérance se fit jour au cœur de la malade. Elle se souvint du B. Sébastien et l'invoqua de toute son âme. Elle reprit assez de vigueur pour se faire porter auprès du saint corps. En même temps, elle supplia les pauvres qui se tenaient à la porte de l'église de s'unir à elle pour demander sa guérison. A l'instant, elle sentit le mal l'abandonner : elle put regagner sa demeure à pied et sans le secours de personne.

Jean-Baptiste Buffa, enfant de trois ans, fut pris d'hydropisie et conduit au seuil du tombeau. Ses parents, désespérés, le portèrent devant la châsse du B. Sébastien, promettant de revêtir leur fils de l'habit dominicain, s'il recouvrait la santé. Au bout de quelques instants, l'enfant se ranima et il jouit dans la suite d'une florissante santé.

La jeune Marie-Térèse Buscaglia, de la paroisse Saint-Donat, était contrefaite de naissance. Sa difformité s'était développée avec l'âge, et, chaque jour, la pauvre petite avait, de ce fait, à subir les railleries de ses compagnes : « Voici la bossue ! » disaient les espiègles en riant, quand Marie-Térèse arrivait à l'atelier. A bout de patience, l'infortunée vint un jour à Sainte-Marie di Castello. Elle s'agenouilla devant le corps du Saint, et, les yeux pleins de larmes, fit cette naïve prière : « Doux Bienheureux, faites-moi devenir droite : il m'en coûte trop d'être sans cesse tournée en dérision. Oui, accordez-moi la grâce que je demande. » Elle achevait à peine qu'elle se sentit exaucée. Toute joyeuse, elle accourut au milieu des jeunes ouvrières et leur dit d'une voix que l'émotion rendait tremblante : « Eh bien ! vous ne rirez plus de moi : voyez, je ne suis plus bossue ! »

Un dernier trait.

Un navire, surpris par une furieuse tempête, eut ses haubans brisés, ses voiles déchirées, son grand mât renversé. Le naufrage paraissait inévitable. A ce moment, le capitaine se souvient qu'il a sur lui une image du B. Sébastien. Il la prend, s'agenouille, et invite

ses hommes à se recommander avec lui au serviteur de Dieu. Tout d'un coup la bourrasque s'apaise, la mer redevient calme, et le navire, poursuivant sa course, arrive heureusement au port.

VI. — En présence de miracles si nombreux et si éclatants, et témoins journaliers de la dévotion des fidèles, les Dominicains de Gênes songèrent enfin à faire sanctionner par le Saint-Siège apostolique le culte immémorial rendu au Bienheureux. A cet effet, ils instituèrent Procureur de la cause le P. Vincent-Marie Lercari, lequel s'adressa tout d'abord à l'archevêque du diocèse, Mgr Saporiti.

Le 26 février 1755, on procéda à la reconnaissance du corps. Le Bienheureux fut trouvé couché sur le dos, les mains croisées sur la poitrine, entier, sans corruption, les viscères intacts, les veines et les artères distincts et visibles, le corps recouvert de vêtements de soie, mais aux couleurs de l'Ordre. Des médecins et chirurgiens en firent un examen minutieux, et constatèrent par écrit qu'une telle préservation, après deux siècles et demi, était vraiment miraculeuse, eu égard surtout au site de l'église, exposée à l'air humide et salé de la mer, qui d'ailleurs avait rongé les ferrures du sarcophage. D'autre part, des gens du métier reconnurent que l'autel, la châsse, la lampe, les ex-voto, les étoffes étaient des premières années du xvi^e siècle, et permettaient de faire remonter au temps même qui suivit la mort du Bienheureux le commencement des hommages décernés à sa dépouille mortelle.

A la suite des enquêtes juridiques, l'archevêque de Gênes rendit, le 14 août 1755, une sentence de culte immémorial, et expédia tout le dossier à Rome, en vue d'obtenir une décision officielle de l'autorité apostolique. Le duc de Gênes, les magistrats, les évêques suffragants joignirent leurs instances à la supplique de l'archevêque. La cause fut examinée suivant les règles canoniques, et sur le rapport favorable de la S. Congrégation des Rites, le Pape Clément XIII, par décret en date du 15 avril 1760, concéda à la famille dominicaine le privilège de célébrer solennellement l'office du B. Sébastien, chaque année, le 16 décembre.

Après la reconnaissance du culte immémorial, le P. Lercari, promoteur de la cause, avait souhaité qu'une chapelle spéciale, riche, bien ornée, fût dédiée au Bienheureux dans l'église conventuelle de Santa-Maria di Castello, et que son corps y fût transféré. La mort l'empêcha de réaliser son dessein. Ce fut au Prieur Thomas-Vincent

Longhi d'Albenga, qu'il fut accordé, au mois de janvier 1797, de mettre ce couronnement à l'œuvre de ses devanciers.

On commença par transférer le saint corps dans un sarcophage de plus grand prix. Comme en l'année 1755, on le trouva entier, sans corruption, les parties internes intactes, distinctes et visibles, et quand, à diverses reprises, on le souleva pour le revêtir de nouveaux habits, les membres se prêtèrent à l'opération avec une souplesse prodigieuse, que divers témoins certifièrent avec serment. La blancheur de la chair était d'autant plus remarquable que, le serviteur de Dieu étant mort en odeur de sainteté et en réputation de miracles, son corps avait été aussitôt exposé, selon l'usage d'alors, à la vénération publique et par suite mal protégé contre les influences de l'air, la fumée des cierges, les assauts d'une piété parfois indiscrete. On célébra un triduum solennel, on porta en procession dans les rues de la ville la glorieuse dépouille, et on la plaça, au retour, dans la chapelle qui lui avait été préparée. C'est là que maintenant encore, conservant ses miraculeuses prérogatives de blancheur, souplesse, non-corruption, elle ne cesse de recevoir les hommages des fidèles et de les combler de bienfaits.

Une plaque de marbre, placée à droite de l'autel, porte l'inscription suivante :

CORPUS. B. SEBASTIANI. MAGGII
 A. MCDXCVI. AD. SUPEROS. EVECTI
 IN. HOC. IPSO. TEMPLO
 SUB. ARA. B. PAULI. AP.
 COMPOSITUM
 RITE. RECOGNITUM. ET. ELATUM
 PRODUCTIS. IN. TRIDUUM. SUPPLICATIONIBUS
 POMPA. PER. URBEM. DUCTA
 A. MDCCXCVII. N. D. XVII. KAL. FEBR.
 INTER. JANUENSIIUM. PLAUSUS
 HUC. ILLATUM. EST
 CURANTE
 THOMA. VINC. LONGO. ALBINGAUNEN.
 CÆNOBII. PRAEFECTO
 UT. QUÆ. PRO. HONORE. ET. CULTU
 B. SEBASTIANI
 VINCENTIUS. M. LERCARIUS
 CÆNOBII. SODALIS. O. P. DESTINAVERAT
 EO. VITA. FUNCTO. EXEQUERETUR



La Bienheureuse DOROTHÉE DE FERRARE (*)

(1507)

LA servante de Dieu fut choisie pour être un modèle de sainteté dans la vie conjugale et l'état religieux tour à tour.

Issue d'une honorable famille, elle épousa un gentilhomme de Ferrare, appelé Luc Perinati, dont elle eut deux filles.

Tout d'abord sa dévotion n'offrait rien de remarquable ; mais bientôt, saisie par l'esprit de Dieu, on la vit s'adonner aux pratiques de la piété avec une ardeur qu'on ne lui connaissait pas. Sa vie dès lors fut plutôt d'une religieuse que d'une femme mariée. Outre de fréquentes prières pendant le jour, elle se levait chaque nuit pour dire Matines, couchait sur la planche et prenait de rigoureuses disciplines. En même temps, elle rompit avec toutes les attaches à la terre, et, sans manquer à l'amour légitime qu'elle devait à son époux terrestre, elle donna la moëlle, pour ainsi dire, de ses affections à l'Époux céleste qui seul remplissait les aspirations de son cœur.

Son esprit ne pouvait plus se détacher de la pensée du ciel. Plus d'une fois, tandis qu'elle était en contemplation devant l'image de Jésus-Christ en croix, un rayon éclatant, parti du côté sacré du Rédempteur, vint couronner le front de la pieuse chrétienne d'une auréole de lumière.

Ainsi vécut-elle durant plusieurs années. Il plut enfin à Dieu de lui rendre sa liberté, en retirant de ce monde son mari, Luc Perinati.

II. — La généreuse veuve songea dès lors au moyen de briser les dernières entraves qui pouvaient la retenir dans le siècle. Elle se sentait invinciblement appelée au saint état religieux ; d'autre part, ses deux filles, qu'elle avait su élever dans la crainte de Dieu, manifestaient un dégoût prononcé pour les vanités mensongères de ce monde. Toutes trois, d'un commun accord, résolurent d'aller frapper à la porte du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, qui embaumait Ferrare d'un parfum de sainteté. Elles y prirent l'habit domi-

(*) Razzi : *Saints et Bienheureux*. L. II. — Pio : *Donne illustre* L. III. Arthur du Monstier ; *Sac. Gynœceum*, Décembre.

nicain et commencèrent à rivaliser d'ardeur dans l'exercice des observances monastiques.

Sœur Dorothée ne tarda pas à s'élever, de degré en degré, aux plus hautes cimes de l'état de perfection. Elle sut comprendre et goûter le mystérieux symbolisme des livrées qu'elle portait avec tant de bonheur. La chape noire, signe d'humilité et de pénitence, en protégeant la blancheur de la tunique, lui montrait que ces deux vertus sont pour l'innocence une sauvegarde et un principe de progrès. Ce vêtement royal et virginal, don de la Reine du ciel, elle devait l'honorer par la sagesse de sa conduite et la pureté de ses mœurs.

Notre Bienheureuse parut, en effet, aux regards de la communauté comme une colombe d'innocence et de candeur. Amie de la pénitence, elle déclara une guerre implacable aux sens et à la volonté propre. D'elle on a pu dire qu'elle ne savait pas faire un pas en dehors de l'obéissance. Non seulement dans les choses importantes il en était ainsi ; mais elle soumettait les questions les plus minimes au bon vouloir de ses maîtresses : elle n'eût osé, sans une permission spéciale, blanchir son voile ou tout autre objet à son usage. Cette disposition, si éminemment religieuse, avait pour corollaire une charité sans bornes envers Dieu et le prochain. Là trouvait-elle la sève surnaturelle et le mobile de tous ses actes, car Sœur Dorothée n'entreprit jamais rien que pour le seul amour et l'honneur de son divin Epoux.

Dans la mesure de ses progrès spirituels, la V. Mère recevait du Ciel des consolations et des faveurs extraordinaires. Un jour, en traversant le cloître, elle entendit les Sœurs discourir sur un sujet de piété ; à l'instant, elle aperçut au milieu d'elles Notre-Seigneur, sous l'aspect d'un homme de trente ans, paraissant prendre plaisir à leur entretien.

Dans une circonstance semblable, au noviciat, elle jouit de l'apparition du Sauveur, cette fois, dans la forme d'un gracieux enfant ; mais il disparut soudain à l'arrivée de deux novices dissipées et volages.

Un soir de Pâques, les jeunes Sœurs s'entretenaient avec la Mère Maîtresse de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, sous les dehors d'un jardinier. Dorothée, présente à la conversation, sentit aussitôt en son cœur le désir de voir son Dieu sous la même forme. A l'instant même, le divin Jardinier se montre, et se met à causer et à sourire avec ces âmes angéliques uniquement occupées de lui.

Plusieurs fois, elle aperçut dans l'hostie consacrée Notre-Seigneur,

tantôt ayant l'apparence d'un enfant, tantôt ressemblant à un soleil qui dardait sur elle des rayons de lumière.

Une année, aux approches de la Pentecôte, une de ses compagnes demanda le secours de ses prières, en vue d'obtenir une riche effusion des dons de l'Esprit saint. La Bienheureuse ne put refuser cet acte de charité fraternelle. Le jour de la fête, elle vit le Saint-Esprit descendre comme un rayon éclatant sur la religieuse et l'envelopper de splendeur et de lumière.

III. — Toutes ces faveurs furent encore accrues par l'esprit de prophétie. Entre autres prédictions tombées des lèvres de la vénérable Mère, mentionnons celle de sa mort et de la mort de deux de ses compagnes. Toutes trois se trouvaient en même temps à l'infirmerie. « Nous mourrons à peu de jours d'intervalle, » dit la Mère Dorothée. Il en fut ainsi.

Sa dernière maladie fut très douloureuse ; néanmoins aucune crise n'altéra sa patience et son contentement intérieur. Quand on s'apitoyait sur son état, elle reprenait doucement les Sœurs, pour les engager à reporter sur ses compagnes d'infirmerie leur fraternelle compassion. — « Pour elle, la souffrance était une peine méritée : elle l'acceptait comme une dette de justice, voulant boire jusqu'à la lie le calice que la Providence lui présentait. »

Six jours avant sa mort, elle eut une longue extase durant laquelle elle se vit transportée à Jérusalem la nuit du Vendredi-Saint. Là, il lui fut donné de suivre les traces de son Epoux céleste dans le drame de la Passion, depuis la Cène jusqu'au Calvaire. Elle eut alors la certitude de sa fin très prochaine. Ayant repris ses sens, elle adressa des adieux suprêmes à la communauté. — « Je m'en vais, dit-elle, Dieu m'appelle à Lui. » Elle eut des paroles touchantes sur l'attachement à la règle, la charité réciproque, la paix et l'union dans le monastère. Elle prit à part ses deux filles et les exhorta chaleureusement à s'acquitter dignement des obligations de leur sainte vocation. Puis, réconfortée par les sacrements, elle remit pieusement son âme à Dieu, le 16 décembre 1507.

La gloire dont jouissait au ciel la vénérée défunte fut révélée à plusieurs personnes.

Avant même son trépas, tandis qu'elle était à l'agonie, une Sœur priant au chœur vit, dans un ravissement, une cité magnifique où l'on faisait des préparatifs solennels pour les noces d'une princesse

attendue d'heure en heure. La Sœur se complaisait dans ce spectacle, quand il lui fut dit que la princesse attendue était une religieuse de son monastère. Peu d'instants après, mourait Sœur Dorothée.

Au moment même où elle rendait le dernier soupir, une autre religieuse, en extase, vit le ciel azuré s'entr'ouvrir pour laisser passage à une âme qui montait vers le trône de la Sainte Trinité.

Enfin d'autres Sœurs, très dignes de foi, assurèrent que, priant après Matines, elles avaient vu une étoile fort brillante se poser au-dessus de la tombe de la défunte.

Deux ans après la mort de Sœur Dorothée, son sépulcre fut ouvert, et l'on trouva le corps intact, sans corruption.

Gravina, Razzi, Pio, Lopez et autres auteurs dominicains mentionnent avec éloges Sœur Dorothée de Ferrare; plusieurs lui décernent le titre de *Bienheureuse*.



LE MÊME JOUR

126. — A Lille, en Flandre, le B. ZEGHER, appelé aussi SIGER.

Homme vraiment apostolique, il allait par les villes et les campagnes prêcher les vérités éternelles avec grand profit pour les âmes. La plus illustre conquête de son zèle fut Marguerite d'Ypres, ainsi qu'il a été raconté dans la biographie de cette Bienheureuse (1).

Le V. Père était lui-même une colonne de la vie régulière, et le premier à pratiquer ce qu'il enseignait aux autres. Une piété solide lui avait appris à haïr le monde et à mépriser les vanités du siècle pour s'attacher à la croix de Jésus-Christ. Il poursuivait le vice avec une implacable sévérité et par l'à-propos de ses avertissements réveillait les âmes endormies. Au reste, le Ciel favorisait d'une manière sensible l'infatigable prédicateur. C'est de lui sans doute que parle, sans le nommer parce qu'il vivait encore, Thomas de Cantimpré, dans sa Vie de la B^{se} Marguerite d'Ypres.

« Pendant qu'un Frère de l'Ordre des Prêcheurs, dit-il, annonçait la parole de Dieu, la sainte femme et une autre dame fort pieuse, assises l'une et l'autre au pied de la chaire, virent de leurs yeux corporels un esprit céleste entourant d'une merveilleuse clarté le visage de l'orateur et lui sug-

(1) *Année Dominicaine*, VII, 543.

gérant à l'oreille les paroles qu'il devait adresser à l'auditoire, ce dont ces bienheureuses femmes ont rendu témoignage pour l'amour de la vérité (1). »

Au chapitre suivant, on lit encore : « Un des mêmes Frères Prêcheurs, devant donner un sermon à Ypres, vint un matin trouver la servante de Dieu, et se plaignit amèrement que, dérangé par des occupations imprévues, il n'avait pu songer à ce qu'il dirait au peuple. Soudain une main étincelante comme l'or parut au-dessus de l'un et de l'autre et leur donna une bénédiction commune. Voyez l'effet de cette bénédiction, ajoute le chroniqueur. Le Frère monta en chaire, et la Miséricorde divine donna tant de grâce à sa parole que le peuple entier, comme frappé de consternation aux accents de sa voix, versa un torrent de larmes et éclata en sanglots. Quant au Frère, il jouissait intérieurement d'une telle suavité spirituelle qu'il lui sembla, tout le jour, être en Paradis. L'épouse du Christ, elle aussi, eut sa part de consolation sensible. Comme, à la fin du sermon, elle répétait, en élevant les yeux au ciel, ces mots de l'Épouse des cantiques : *Attirez-moi après vous, nous courrons à l'odeur de vos parfums*, elle se vit comme attirée d'en haut ; et, ravie en extase, elle contempla des choses que l'on ne saurait exprimer. »

Ces exemples témoignent du zèle et de la flamme intérieure qui dévorait l'homme de Dieu pour le salut des âmes. Il fut, en outre, un grand contemplant et ami de la prière. La fréquence de ses oraisons lui avait mérité de Dieu que les personnes même absentes, pour lesquelles il priait, en reçussent une joie toute spirituelle. Thomas de Cantimpré raconte encore que la B^{se} Marguerite, entrant un jour dans l'église d'Ypres, sentit en son âme une consolation indicible. Elle en demanda la cause à Notre-Seigneur. Il lui fut révélé qu'à l'heure même, au couvent de Lille, son père spirituel offrait à son intention le saint sacrifice de la Messe.

L'éminente sainteté du B. Zegher inspira à nombre de personnes le désir de le connaître. Jeanne, comtesse de Flandre, l'évêque de Cambrai, plusieurs princes ou grands personnages le firent venir pour s'édifier de sa vertu ou lui demander des conseils de perfection. Thomas de Cantimpré, dans sa préface de la Vie de la Bienheureuse, l'atteste pour son compte personnel. « A son très cher ami et frère dans le Christ, Zegher, de l'Ordre des Prêcheurs, à Lille, un Frère, du même Ordre, qu'il n'est pas utile de nommer, adresse le salut et les meilleurs souhaits. Fréquemment sollicité par ta renommée, mon bien cher, depuis longtemps je désirais te connaître. C'est pour cela qu'en revenant de Paris, à la fin d'août, je me suis arrêté à Ypres et j'ai eu le bonheur de te voir ; ce qui ne sera pas sans profit, je l'espère. »

Les miracles opérés par le serviteur de Dieu n'ont pas été rapportés en détail, sauf le suivant, qui semble lui être commun avec son illustre pénitente.

(1) Ch. xxxii.

Une femme atteinte au bras d'une tumeur que tout l'art des médecins n'avait pu guérir, vint demander conseil et assistance au saint homme, qu'elle savait empressé de soulager les infortunes d'autrui. Le P. Zegher en prit occasion de recourir aux mérites de la B^{se} Marguerite, récemment ensevelie. « Allez au tombeau de ma fille spirituelle, répondit-il, dites-lui de m'obéir, maintenant qu'elle est morte, comme elle m'obéissait de son vivant, et de prier le Seigneur de vous guérir. » La femme estropiée suit le conseil et se rend à Ypres. « Marguerite, s'écrie-t-elle, vénérable servante de Dieu, Fr. Zegher vous fait dire par moi que, du fond de votre sépulcre, vous lui obéissiez comme vous faisiez sur la terre, et que vous conjuriez Dieu de guérir mon bras. » — « Admirez, poursuit Thomas de Cantimpré, admirez d'une part l'efficacité du commandement et de l'autre la promptitude de l'obéissance ; à l'instant même, à la vue de nombreux témoins, la femme recouvre le parfait usage de son bras. »

Il ressort clairement de ce fait que Zegher connaissait par révélation divine la gloire céleste de sa pénitente. De même, on ne saurait méconnaître que l'ordre sorti de sa bouche ne provint de son entière confiance en Dieu et de l'héroïque perfection de cette foi qui transporte les montagnes. On peut donc sans témérité revendiquer pour notre Bienheureux une part non minime dans le miracle de cette guérison, ou dire qu'elle fut l'œuvre commune de l'un et de l'autre.

Le B. Zegher fut un des premiers Frères Prêcheurs venus en Belgique à l'époque de l'établissement de l'Ordre dans ce pays, ou de ceux qui reçurent le saint habit dans les couvents récemment fondés en Flandre. Sa réputation était déjà florissante avant la pleine conversion de Marguerite d'Ypres, décédée l'an 1237. Lui-même mourut, chargé de mérites, dans la seconde moitié du treizième siècle. (Choquet : *Sancti Belgii Ord. Præd. C. iv.*)

1554 — Dans la Nouvell-Espagne, le V. Père BERNARDIN DE MINAYA.

Il prit le saint habit au couvent de Valladolid et ne tarda pas à s'attirer une grande réputation de vertu. Dieu lui donna un talent merveilleux pour annoncer la parole sainte. Prêchant devant la cour, il ramena dans le sentier du bien plusieurs personnages marquants. Son apostolat ne fut pas moins utile au reste des habitants de la capitale. Les pécheresses publiques ressentirent particulièrement l'efficacité de ses discours. Le V. Père en retira du vice un très grand nombre, et, comme la plupart ne s'étaient laissé entraîner au libertinage que faute de ressources pour vivre honnêtement, il leur procura, par l'intervention du docteur Médrano, une habitation où elles pourraient être instruites des vérités du salut et assurées d'expier leurs fautes par la pénitence. Une entreprise si louable mit en vénération le P. Bernardin de Minaya. Les personnes de qualité favorisèrent son dessein et assurèrent

par leurs libéralités l'existence des filles converties. Le Seigneur bénit cette fondation, placée depuis sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine. Ce fut la première maison de Repenties établie en Espagne. Nos religieux de Saint-Paul de Valladolid consentirent volontiers à y exercer le ministère de la prédication et celui de la confession.

L'œuvre une fois affermie porta des fruits abondants, et l'on dut songer bientôt à la perfectionner. Par un bref du 2 mai 1540, le nonce de Madrid permit de célébrer les saints mystères dans un oratoire de la maison ; il confia la conduite des pénitentes à nos Pères de Valladolid et institua pour supérieurs les Prieurs successifs du couvent. L'empereur Charles-Quint, de son côté, prit intérêt à une institution si charitable ; non content de donner annuellement une aumône de 100 ducats, il écrivit aux magistrats de la cité d'assigner un emplacement pour l'érection d'un monastère spacieux, où vivraient ensemble les Repenties. Ce qui fut réalisé rapidement. Les constructions s'étant achevées par les soins de Philippe II, fils de Charles-Quint, le revenu de la maison reçut un notable accroissement des générosités d'un pieux gentilhomme, don Fonseca, et de dame Madeleine Ulloa, épouse de Louis de Quixada, seigneur de Villa-Garcia, laquelle assura mille ducats de rente annuelle avec cent charges de blé, à condition qu'on recevrait sans dot les filles ou femmes qui se présenteraient. A la sollicitation de Philippe II, le Pape Jules III écrivit au Provincial de notre Province d'Espagne et au Prieur de Valladolid de se charger pour toujours de la direction du nouveau monastère, de donner l'habit du Tiers-Ordre à celles qui l'habiteraient, de les admettre aux trois vœux de Religion et de leur prescrire certains règlements conformes à leur état. Tout s'exécuta fidèlement, et la maison fut placée sous le patronage de saint Philippe, par reconnaissance pour les bienfaits insignes du Roi catholique.

Cependant on acquit bientôt la certitude que toutes les habitantes du monastère n'étaient point aptes à la vie religieuse : elles éprouvaient d'extrêmes difficultés à détruire leurs anciennes habitudes ; plusieurs même devenaient un danger pour leurs compagnes. Afin de parer à ces inconvénients, une dame de qualité, nommée Madeleine de Saint-Jérôme, fonda une autre maison pour recevoir celles qui avaient vraiment le dessein de se convertir. C'était là une sorte de noviciat : si, dans la suite, elles se sentaient portées à entrer au monastère de Saint-Philippe, on les y admettait gratuitement.

Après ces fondations, le P. Bernardin de Minaya conçut un projet non moins avantageux à la gloire de Dieu et à sa perfection personnelle. Ce fut de pénétrer dans la Nouvelle-Espagne, afin d'y prêcher l'Évangile. Il se rendit à Mexico, en compagnie de Dom Barthélemy de Las Casas, s'avança vers la province de Nicaragua et vint se fixer à Saint-Jacques de Guatémala. Ce pays étant dépourvu d'ouvriers apostoliques, force avait été à nos religieux

d'abandonner leur couvent et de se répandre dans tout le district pour instruire les indigènes. L'arrivée des missionnaires combla de joie le peuple de Guatémala, qui fit instance pour les garder dans la ville. A son vif regret, Las Casas ne put satisfaire ce désir, et, poursuivant sa route, après un court séjour, il emmena à Nicaragua son compagnon, dont les prédications avaient déjà grandement édifié les habitants de Guatémala.

Sans attendre longtemps, le P. Bernardin bâtit deux couvents à peu de distance l'un de l'autre.

On dut pourtant les abandonner quelques années plus tard, à cause de l'impossibilité morale d'y garder les observances monastiques. Elu ensuite Prieur de Mexico, il gouverna cette maison avec autant de piété que de prudence. Cependant le zèle du salut des âmes lui fit quitter le pays pour aller chez les Indiens de Zapoteca. Arrivé à Tlascala, où nous n'avions pas de couvent, il reçut l'hospitalité chez les religieux de Saint-François. Le P. Gardien, Martin de Valence, l'accueillit comme un frère et lui donna quelques jeunes enfants pour l'accompagner dans l'intérieur du district. En bénissant la petite caravane, au départ, le vénéré Supérieur ne put s'empêcher de prédire à quelques-uns qu'ils recevraient avant peu la couronne du martyre.

Le P. Bernardin arriva non sans peine chez les Indiens de Zapoteca, et en convertit un certain nombre à Jésus-Christ. Mais beaucoup de ces païens, extrêmement attachés à leurs idoles, les cachaient avec soin pour n'avoir pas à les remettre entre les mains du missionnaire. Les jeunes compagnons de l'homme de Dieu, pleins de zèle pour détruire le règne du démon, s'appliquaient nuit et jour à chercher ces idoles : ils en recueillaient une profusion et en faisaient un brasier. Outrés de dépit, plusieurs Indiens parvinrent à saisir ces enfants et les assommèrent à coups de bâton.

Bernardin de Minaya fut sensiblement touché de leur mort tragique et ne cessa de les honorer comme des martyrs de Jésus-Christ. Sa persuasion s'accrut quand, un peu plus tard, en exhumant leurs corps, on les trouva dans une parfaite intégrité.

Notre saint religieux poursuivit avec fruit son apostolat parmi les idolâtres, et finit ses jours au milieu d'eux, l'an 1554, chargé d'œuvres et de mérites. — (Remesal : *Hist. de la Prov. de Chiapa y Guatemala*, l. III, c. 4.)

1577 — Au couvent de Mexico, le V. Père JACQUES DE SAINT-DOMINIQUE, religieux très dévot, ami du silence et d'une remarquable modestie.

Il marchait dans une continuelle présence de Dieu et avait une piété si tendre qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Ses admirables vertus lui eurent bientôt gagné l'estime et l'affection de ses frères. En 1564, le P. Christophe de la Croix, provincial du Mexique, l'institua Maître des novices et le P. Pierre de Pravia, Prieur de Mexico, le prenait en même temps pour Sous-

Prieur, afin de s'aider de ses lumières dans la conduite de sa communauté. Plus tard, le V. Père fut désigné avec plusieurs autres pour aller travailler à la conversion de la Floride. On ne saurait dire les immenses labeurs et les périls de toute sorte qu'il essuya dans cette mission.

Jacques de Saint-Dominique s'était lié d'une étroite amitié avec le P. Jean de Valcazar, qu'il retrouvait à Mexico à son retour de la Floride : mais le V. Religieux était alors très gravement malade. Son saint ami, le voyant sur le point de retourner à Dieu, le pria de se souvenir de lui au delà du tombeau et de lui obtenir la grâce d'aller promptement le rejoindre. Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés.

Le P. Jean de Valcazar était à peine décédé, que Jacques de Saint-Dominique se sentit soudain pénétré d'une douleur très vive de ses fautes et d'un désir inouï de mourir pour n'être plus dans l'occasion de pécher. Ce regret et ce désir tout ensemble faisaient la nourriture ordinaire de son âme. Ne doutant point, à ce signe, que ce ne fût l'appel de son ami, il se prépara au dernier passage par une confession générale et une retraite de vingt jours, durant laquelle il s'abstint par humilité de dire la sainte messe et ne cessa de vaquer à la prière, à la pénitence et aux veilles. Chaque jour, il prenait la discipline avec des chaînettes de fer, que son confesseur garda depuis comme des reliques. Pour augmenter ses mérites, Dieu lui envoya à la jambe une plaie qui lui causait un véritable martyre.

Sa retraite terminée, le P. Jacques de Saint-Dominique monta de nouveau au saint autel et célébra avec une angélique ferveur les augustes mystères ; puis, saisi presque aussitôt par une forte fièvre, il échangea les tristesses de l'exil pour les joies de la patrie, vers l'an 1577. — (*Hist. Mex. L. II, c. 52.*)

1604 — L'Illustrissime P. AUGUSTIN DAVILA Y PADILLA, archevêque de Saint-Domingue aux Antilles.

Fils de Pierre Davila et d'Isabelle Padilla, qui descendaient des premiers conquérants du Nouveau-Monde, Augustin naquit à Mexico, et encore adolescent, prit l'habit dominicain au couvent de cette ville, le 19 novembre 1579.

Belle intelligence, sérieusement adonné à l'étude et à la piété, il ne tarda pas à se révéler comme un religieux des plus recommandables. Il devint lecteur, puis maître en théologie, et gouverna, en qualité de Prieur, le couvent de Tlascala, ou Puebla de los Angeles.

Plein de zèle pour le salut des âmes, le V. Père exerça le ministère apostolique avec d'autant plus de fruit que, natif du pays, il connaissait mieux la langue, les usages, les mœurs des Américains. Sachant parfaitement aussi la langue castillane, la première qu'il eût apprise sur les genoux de sa mère, il s'en servit avec succès pour prêcher aux Espagnols et pour composer une Histoire des missions dominicaines dans ces contrées.

Avant lui, le P. André Moguer, dominicain espagnol, mort en odeur de sainteté à Mexico, l'an 1576, avait, le premier, commencé cette Histoire. Le P. Vincent de Las Casas continua le travail et le P. Thomas de Castellar le traduisit en latin. L'œuvre, malgré ses mérites, restait bien incomplète. Voilà pourquoi le Chapitre provincial, assemblé à Mexico l'an 1589, chargea le P. Augustin Davila de la revoir et d'y mettre la dernière main. Le vénérable Religieux s'y appliqua avec beaucoup de soin et l'augmenta considérablement. Il alla ensuite faire imprimer son ouvrage à Madrid, sous le titre de *Histoire de la Province de Saint-Jacques du Mexique, de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Il le dédia à l'Infant de Castille, don Philippe.

Sa Majesté catholique, Philippe III, appréciant les rares qualités du P. Davila et charmé de son éloquence, l'institua Prédicateur ordinaire de la Cour. Un peu plus tard, le siège archiépiscopal de l'Ile espagnole — *Hispaniola* — ou Saint-Domingue, étant devenu vacant, il en pourvut le vénérable religieux. Le Pape Clément VIII ratifia le choix et expédia les Bulles, à la date du 28 août 1599.

Peu après son sacre, le serviteur de Dieu se rendit dans son diocèse, emmenant avec lui un certain nombre de ses frères pour l'évangélisation du pays. Pendant quatre ans, il gouverna l'Eglise de Saint-Domingue en véritable Pasteur, attaché uniquement à instruire son peuple, à consoler les affligés, secourir les pauvres, convertir les infidèles, ramener les pécheurs à la vertu. Dieu bénit ses efforts par des conversions nombreuses et souvent éclatantes. Animé d'une très grande dévotion pour la Sainte Vierge, le saint évêque recourait ordinairement à la pratique du Rosaire, afin d'amollir les cœurs les plus endurcis.

Enfin, après avoir vécu en parfait religieux et en prélat zélé, il fut appelé à la récompense éternelle, l'an 1604.

Lopez, dans son *Histoire générale de l'Ordre de Saint-Dominique*, et Gonzalez Davila, dans son *Théâtre ecclésiastique des Indes*, se sont appliqués à louer les vertus du vénérable Prélat, plutôt qu'à retracer les actes de son administration. D'autres historiens, étrangers à la famille dominicaine, ne tarissent pas d'éloges sur Augustin Davila. Pour n'en citer qu'un, Jérôme Ghillini l'appelle un « orateur fameux en son temps, inférieur à aucun autre ». — (Lopez, P. IV, L. IV. — Fontana : *Theatr. Domin.* P. I. tit. LIII — Echard : II, 351.)

1641 — A Bertinoro, près de Forlimpopoli, dans la Romagne, l'Illustrissime JEAN DELLA ROBBIA, noble Florentin, allié au Pape Urbain VIII, qui le nomma évêque de Bertinoro, le 29 juillet 1624.

Le vénérable Prélat gouverna son Eglise pendant seize ans, avec beaucoup de zèle et de vigilance. Par ses prédications éloquentes et par les exemples d'une vie toute sainte, il gagna beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. En 1640, sa santé s'étant considérablement altérée, il pensa que le climat de

Forlimpopoli, ville située sur une hauteur, lui serait préférable, et il y fixa sa résidence. La mort le surprit l'année suivante, à Bertinoro, où il était revenu passer quelques jours. Il avait ordonné que son corps fût inhumé dans l'église de Saint-Pierre de Forlimpopoli, qui renfermait une chapelle érigée par lui, avec une fondation de messes pour le repos de son âme.

Bertinoro était autrefois soumise à Forlimpopoli, où résidait l'évêque diocésain. L'an 700, Grimoald, roi des Lombards, détruisit la ville de fond en comble. Les habitants de Forli la rebâtirent quelque temps après et elle redevint siège épiscopal. Les choses restèrent en cet état pendant plusieurs siècles. Mais Ordelafric s'étant mis une seconde fois en possession de cette ville, contre la parole donnée au Cardinal Gilles Caville, légat du Saint-Siège, Arduin, abbé de Cluny, lui aussi Cardinal, l'en chassa, et, pour punir les citoyens d'avoir donné au parjure entrée dans leur ville, il y mit le feu et la réduisit en cendres, l'an 1360. Le siège épiscopal fut, dès lors, transféré de Forlimpopoli à Bertinoro. — (Fontana : *Sac. Theat. Domin.*, P. I, titre 87.)

1652 — Au couvent de Panama, le V. Père FRANÇOIS MESA.

Né en Espagne, ce religieux fit paraître pendant son noviciat des qualités exquises et des vertus solides. Cependant le manque absolu de santé contraignit les supérieurs de le renvoyer. Le jeune homme se mit alors à étudier le Droit et y fit des progrès surprenants. Ensuite il contracta mariage ; peu après, étant devenu veuf, il s'embarqua pour le Nouveau-Monde.

Entré au service d'un riche négociant de Panama, François Mesa alla trafiquer au loin pour son maître, sous la convention d'un salaire de quinze cents livres. Il réussit au delà de toute espérance ; mais, quand il réclama le règlement de ce qui lui était dû, le négociant refusa de l'écouter, alléguant que sa demande manquait de sens, puisqu'il savait à merveille se payer lui-même sans souffler mot de ce qu'il retenait en secret. Cette réplique injuste attrista l'honnête employé. « Seigneur, mon Dieu, se dit-il, si un mortel éprouve tant de difficultés pour des comptes de justice avec ses semblables, qu'en sera-t-il au dernier jour, lorsque vous exigerez de chacun de nous le compte rigoureux de sa misérable vie ! »

Cependant François toucha la somme à laquelle il avait droit ; il en consacra une partie à soulager les pauvres et l'autre à faire célébrer des messes pour les âmes du Purgatoire. En même temps, il renonça au négoce, et, retiré dans un modeste appartement, put se livrer à son gré aux pratiques de la piété et de la pénitence.

Sa vie exemplaire fut d'abord exaltée dans la ville ; mais bientôt, précisément parce qu'elle condamnait les maximes relâchées d'un grand nombre, elle le rendit le jouet des libertins. François Mesa ne pouvait traverser les rues sans se voir en butte à des railleries impertinentes ou à des insultes

grossières. Mais rien n'ébranlait sa constance. Loin de là ; il s'étudiait à entourer ses persécuteurs d'une touchante effusion de charité. Il les prévenait dans leurs besoins, s'ingéniait à leur rendre service : on eût dit que le plus sûr moyen d'attirer son affection était de le mépriser ou de le maltraiter.

Son dévouement s'exerçait de préférence à l'égard de ses jeunes compatriotes, qui quittaient l'Espagne pour venir chercher fortune au Pérou. A peine quelque vaisseau était-il signalé dans le port de Panama, que le serviteur de Dieu accourait en toute hâte, sans même attendre la descente des passagers, pour leur offrir des services désintéressés. Il recevait autant que possible les jeunes gens chez lui, prélevait sur son travail de quoi les sustenter largement et leur payait encore l'embarquement jusqu'au Pérou.

Autant il se montrait charitable et compatissant pour le prochain, autant il était dur pour lui-même, et ingénieux à se crucifier en toute chose. Un seul repas lui suffisait, et souvent il le prenait au pain et à l'eau. Il ajoutait aux disciplines l'usage du cilice et d'autres instruments de pénitence. Maintes fois on le vit élevé de terre pendant son oraison : de telles faveurs, qu'il était loin de désirer, venaient à point comme récompense de ses prodigieuses mortifications. François Mesa puisait cet esprit de pénitence, ce « trésor du Nouveau Testament », suivant le mot de saint Augustin, dans une application soutenue aux choses célestes. Sa prière était continue : il y employait une partie des nuits, et durant le jour, le travail des mains et les exercices de charité n'interrompaient point les élans de son âme vers Dieu.

A Lima, où il se fixa dans la suite, François s'était retiré à l'hôpital, pour s'employer au service des malades espagnols. Il y passa plusieurs mois, s'attirant la vénération de tous par sa vertu et son dévouement. L'humilité du serviteur de Dieu s'effraya des marques d'estime dont on l'entourait. Il revint à Panama, et y fut accueilli avec une joie très vive.

Depuis l'époque déjà lointaine où François Mesa avait reçu l'habit des Frères-Prêcheurs, en Espagne, son inclination vers la famille dominicaine ne s'était point affaiblie. Voulant satisfaire son amour de prédilection pour saint Dominique et ses enfants, il vint demander au P. Diégo de Soria, Vicaire Provincial au Mexique, de le recevoir parmi les siens. Ce Religieux connaissait trop les mérites du postulant pour ne pas accéder à ses désirs.

L'année de probation fut pour François Mesa une véritable école de sainteté ; jusqu'alors il avait paru un homme de grande humilité, d'une abstinence extraordinaire, d'une pénitence rigoureuse et d'une patience invincible ; on remarqua pourtant en lui une nouvelle ferveur dans la pratique de toutes ces vertus, et en peu de temps il devint pour les plus vénérables religieux un modèle accompli de perfection. Son amour de la pauvreté lui faisait rechercher les vêtements mis au rebut. Sa chambre était garnie de quelques planches servant de bibliothèque, et d'une simple natte, où il prenait un

léger sommeil, car il passait une bonne partie des nuits en présence du Saint-Sacrement.

Sa piété envers l'adorable Eucharistie le signalait à l'admiration de ses Frères. Son unique désir était de s'unir de plus en plus à Jésus-Christ, par la sainte Communion. Cette grâce lui fut souvent accordée; mais pour l'éprouver on la lui refusait aussi de temps en temps. Alors, ensevelissant sa volonté dans celle de son Père-Maitre, il suppléait par une obéissance aveugle et une humilité plus profonde aux avantages que lui eût procurés le pain eucharistique, et Dieu lui faisait ressentir les mêmes consolations et les mêmes douceurs que s'il eût communiqué sacramentalement. Après sa profession, on le chargea de la quête à domicile, suivant l'usage de l'époque : ce qu'il exécuta avec autant d'humilité que d'exactitude. Sa haute réputation en ville le servit merveilleusement dans cet exercice d'obéissance. Il rencontra pourtant dans cette fonction une occasion de souffrances inattendues, car un jour qu'il frappait à la porte d'une maison, un énorme chien sauta sur lui et le mordit cruellement. La plaie s'envenima, lui causant d'intolérables douleurs, que le courageux Frère s'efforça de cacher, sans témoigner la moindre impatience.

François Mesa fut ordonné prêtre, mais il ne passa qu'un petit nombre de mois dans le sacerdoce. La charité qui lui avait inspiré de si nobles sentiments sur la perfection de son état allait couronner sa vie. La peste ayant éclaté à Panama, l'an 1652, le V. Père s'exposa joyeusement au service des malades : frappé à son tour, il mourut au champ d'honneur, victime de son héroïque dévouement. — (Melendez : t. V, l. V, ch. v.)

1699 — A Paris, le V. Père FRANÇOIS PENON, religieux de grande science et de non moindre vertu.

Il naquit à Orléans d'une illustre famille et, ses études classiques terminées, entra au noviciat de la rue Saint-Honoré, à Paris. Il y fit profession, le 13 mars 1640, à l'âge de 17 ans. Doué d'une belle intelligence et d'un naturel très doux, il étudia les sciences sacrées, partie à Toulouse, partie à Paris, et fut ensuite institué Lecteur de philosophie. Il professa avec une telle supériorité, qu'avant même le milieu de ses leçons, on le jugea digne d'être promu sans retard à un enseignement plus élevé. Nommé Lecteur secondaire de théologie, l'an 1648, il se montra dès le principe maître émérite, digne de prendre place parmi les premiers théologiens de son époque.

Non moins apte à la conduite des âmes qu'à l'enseignement des sciences théologiques, le P. Penon fut appelé par la confiance de ses frères à gouverner successivement, comme Prieur, les couvents de Menilgrenier, de Toul et de l'Annonciation à Paris. De 1663 à 1666, il fut Vicaire général de la Congrégation de Saint-Louis, et, après que cette Congrégation eut été érigée en Province, l'an 1669, il en devint Provincial.

Homme à l'esprit élevé, vaste et sagace, au jugement vif et droit, au conseil prompt et sûr, sans cesse appliqué à lire et à écrire, il n'est aucun genre de science ou d'art que François Penon n'atteignît, aucun ouvrage littéraire qu'il ne connût. Il savait par cœur l'Ecriture sainte, et s'en servait si à propos dans ses exhortations et ses écrits, qu'il semblait être un autre saint Bernard et faisait l'admiration de ses religieux. Parlant et écrivant le latin et le français avec une rare élégance, poète et orateur par nature, il se montra, dans l'une et l'autre branche, constamment théologien. La taille, la démarche, la beauté du visage s'ajoutaient à ses qualités intellectuelles et morales pour faire du P. Penon un homme accompli.

On rapporte qu'un physionomiste célèbre, le rencontrant par hasard et sans le connaître, lui dit : « Arrêtez-vous, mon Père, vous avez un soleil au milieu du front, je désire vous considérer plus attentivement. » Et il lui fit plusieurs prédictions de bon augure. Mais le vertueux religieux, peu sensible aux avantages mondains, ne fit aucun cas de telles prédictions.

Le docte Père a composé beaucoup d'ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits, l'auteur ne trouvant presque jamais ses œuvres assez parfaites pour étre imprimées. Il faut citer du moins l'*Hymne angélique*, ou *Compendium* rythmé de la Somme théologique de saint Thomas, composé à la prière de ses disciples, désireux de posséder de mémoire un précis de la Somme de l'Angélique Docteur.

Nous citerons, en outre, l'*Art chronologique*, « œuvre immense, dit Echard, et tellement achevée qu'elle ne laisse rien à désirer dans ce genre ».

Le P. François Penon passa dans la solitude du cloître les vingt dernières années de sa vie, et mourut à Paris, en 1699, des suites d'une paralysie. — (Echard : II, 748.)

1628 — La V. Sœur GUILLEMETTE DES SAINTS.

Elle était au service d'une dame à Toulouse. Apprenant la fondation du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, dans cette ville, elle voulut prendre congé de sa maîtresse pour entrer au couvent ; mais celle-ci, outrée de fureur, l'accusa de l'avoir volée, la fit arrêter et mettre en prison. L'humble fille accepta joyeusement l'épreuve, dans la pensée qu'elle aurait beaucoup à souffrir pour Jésus, l'unique objet de ses affections. Son innocence ayant été reconnue, on la mit en liberté, et elle se présenta au monastère, dont elle fut la première Sœur Converse.

Son obéissance tenait du prodige et ses pénitences étaient très rigoureuses. Elle eut à endurer des mortifications fort sensibles de la part de sa Prieure, la Mère Marie de Jésus, qui voulait sans doute éprouver sa vertu. En ces circonstances, comme dans toutes ses autres peines, Sœur Guillemette allait chercher force et consolation auprès du Saint-Sacrement, et elle sortait du chœur, le visage brillant de lumière. Elle restait souvent en oraison de

huit heures du soir jusqu'à minuit. Parfois aussi elle passait une partie des nuits à parler de Dieu avec la V. Mère Marie de Jésus ; toutes deux y goûtaient tant de douceur qu'on les a trouvées en extase, comme il est rapporté de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix.

Guillemette des Saints fut victime de sa charité pour le prochain. Voyant une de ses Sœurs, qui était fort utile à la communauté, atteinte de la peste, elle pria Notre-Seigneur de la faire mourir à sa place ; elle obtint cette faveur et alla en recevoir au ciel la récompense, l'an 1628.

(*Mémoires de Toulouse ; De Vienne, l'Année Dominicaine, 1698.*)

1668 — Au monastère de la Croix à Paris, la pieuse Sœur MARIE-THÉRÈSE DE ROQUETTE, dite de Jésus.

Elle était native de Toulouse, et nièce de la V. Mère Marguerite de Jésus, une des fondatrices du monastère. (1) A l'âge de quatre ans, entendant un prélat vanter les charmes de la vie religieuse, où elle avait une tante, sœur de sa mère, la petite enfant conçut aussitôt le désir d'embrasser cet état. Elle pria sa sœur Marguerite, âgée de huit ans, d'écrire à leur tante, pour qu'elle voulût bien la recevoir, et, quand arrivait le courrier de Paris, Marie sautait de joie, pensant avoir une réponse favorable.

Sur les entrefaites, M^{me} de Roquette résolut de faire le voyage de la capitale et d'emmener ses deux filles. Nombre de personnes de distinction, allant saluer cette dame à Bordeaux et autres villes où elle s'arrêta, s'étonnaient de la voir conduire de si jeunes enfants à Paris, surtout pour les placer dans un monastère. L'une d'elles, remarquant la joie extraordinaire témoignée par la petite Marie-Thérèse, à la pensée d'entrer dans un cloître, s'avisait, pour l'en dissuader, de lui offrir une bague et quelques pièces d'or. La jeune enfant, avec une audace inattendue, lui jeta au visage bague et pièces d'or, en disant : « Madame, je ne veux qu'une chose, être religieuse. »

Arrivée à Paris et conduite au monastère de la Croix, elle indiqua sa tante dans un groupe de Sœurs réunies au parloir derrière la grille, bien qu'elle n'eût jamais vu son portrait et qu'elle ne retrouvât pas dans le visage de la religieuse quelque ressemblance avec sa mère.

Tandis qu'on échangeait les salutations de bienvenue, un frère des deux jeunes filles, devenu plus tard évêque d'Autun, les prit sur ses bras, à l'insu de la mère, et les porta au tour, qui s'ouvrit pour les laisser entrer. D'un pas assuré, elles se rendirent au parloir où se trouvaient les religieuses, saluèrent premièrement leur tante, puis, à la grille, leur mère fort étonnée d'une séparation si soudaine.

La V. Mère Marguerite de Jésus prit grand soin de ses nièces et n'eut pas de peine à les former. La petite Marie-Thérèse montrait tant de piété et de

(1) Cf. *Année Dominicaine*, VI, 158.

modestie que, à l'âge de huit ans, on lui permit de faire sa Première Communion. Sans cesse elle demandait le saint habit ; mais, comme on ne voulait rien faire sans le consentement des parents, lesquels voulaient bien donner une de leurs filles à la Religion, mais non pas les deux, Thérèse dut attendre plusieurs années. Enfin se réalisa le plus cher de ses vœux. Dès lors, elle sanctifia sa jeunesse par la pratique des plus excellentes vertus. Son humilité était particulièrement remarquable. Elle en donna la preuve surtout un jour que la reine Anne d'Autriche, étant venue au monastère, après la mort de la V. Mère Marguerite de Jésus, qu'elle estimait beaucoup, désira voir ses deux nièces. Sœur Marie-Thérèse, confuse de l'honneur que lui faisait Sa Majesté, et appréhendant quelques paroles d'éloge, se cacha si bien qu'il fut impossible de la trouver, et on dut l'excuser auprès de la Reine-Mère.

A l'âge de vingt ans, survint à la jeune épouse de Jésus-Christ, une maladie qui dura dix années et consumma ses vertus dans une héroïque patience. Elle endura ses maux avec une gaieté tout angélique, et, ainsi parfaitement épurée dans le creuset de la souffrance, elle alla jouir de l'éternelle félicité, l'an de grâce 1668. On l'inhuma dans le chœur des religieuses. (*Mém.ms. du monastère de la Croix.*)





XVII DÉCEMBRE

Le V. Père AUGUSTIN TORRÈS ()*

(1617)

LOPEZ, qui nous a laissé, dans la cinquième partie de son Histoire, la vie de ce saint religieux, n'indique ni son lieu d'origine, ni le couvent où il prit l'habit dominicain. Mais on peut admettre sans crainte d'erreur qu'il était né en Castille et qu'il embrassa notre institut dans la Province d'Andalousie.

D'après le même historien, Augustin Torrès fit des progrès rapides dans les voies spirituelles et dans les Lettres sacrées. Après son stage scolaire, il enseigna tour à tour la philosophie et la théologie et obtint le grade de bachelier. Le docte professeur ne quitta la chaire de l'école que pour celle de la prédication. Afin que sa parole portât des fruits sérieux, il s'appliqua soigneusement à reproduire dans sa vie les vertus et les exemples les plus capables d'édifier les âmes qu'il avait mission d'instruire.

Au premier rang il faut placer une humilité profonde. N'ayant que de très bas sentiments de lui-même, se regardant indigne de porter l'habit de la religion, il s'employait de bon cœur aux offices les plus obscurs. Il ne consentait point à ce qu'un Frère convers s'occupât de sa cellule, ou, si parfois il s'y prêta, ce ne fut que par la crainte de froisser ce Frère en refusant ses services. Son maintien dévoilait tout de suite le riche fonds d'humilité déposé dans son âme.

Ponctuel gardien de ses règles, l'homme de Dieu refusait en temps de maladie les dispenses qu'il jugeait opposées à l'esprit des Consti-

(*) D'après le procès dressé par l'Ordinaire et rapporté par Lopez, P. V. L. III, 40.

tutions. Jamais non plus il ne consentit à prendre hospitalité chez les séculiers dans les endroits où l'Ordre possédait un couvent. A l'époque où il prêchait à la cathédrale d'Ubeda, l'archiprêtre voulut qu'il logeât chez lui — comme l'avaient toujours fait les autres prédicateurs ; le P. Torrès s'en excusa, disant que la chose ne lui était point permise dans une ville qui renfermait une maison de son Ordre.

II. — La charité semblait l'emporter sur l'ensemble des heureuses qualités qui le distinguaient.

On en garda longtemps le souvenir dans les couvents de Grenade, de Jaën et d'Ubeda. Le P. Augustin se dépouillait de ses propres vêtements pour les passer à de plus pauvres que lui. Parmi ses protégés on cite une famille noble qu'il retira de l'indigence et de la honte par des bienfaits renouvelés avec autant de délicatesse que d'affection. S'il ne pouvait porter lui-même ses offrandes, il se faisait remplacer par un Frère en lui disant de remettre simplement la commission à telle adresse, où l'on connaissait le destinataire. Ce procédé ingénieux épargnait à ses obligés la peine de laisser soupçonner leur détresse. Non content de donner ce qu'en un sens on pourrait appeler son superflu, le charitable religieux savait faire de larges brèches sur le nécessaire, en faveur des pauvres, ces nobles amis du bon Dieu.

Si les infortunes matérielles l'émouvaient à ce point, que devaient donc lui faire éprouver les misères de l'âme, bien autrement supérieures aux précédentes ?

Augustin Torrès prêchait avec de tels accents, que les cœurs les plus froids n'y pouvaient résister. De là ses prodigieux succès partout où il annonçait les vérités du salut. Il retira du vice un très grand nombre de femmes perdues et opéra parmi elles des conversions merveilleuses. Quand sa parole n'avait plus d'action sur certaines âmes rebelles et endurcies, il s'en prenait à lui-même, prolongeait ses veilles, multipliait ses jeûnes, et par de tels moyens obtenait du Ciel la victoire sur le démon.

A Liator, au territoire d'Alcaraz, on devait exécuter un malfaiteur. Le V. Religieux prêchait alors la station de Carême. Les prêtres de la paroisse se rendirent auprès du criminel, mais en vain. Le V. Père se présenta à son tour et ne fut pas plus heureux. Voyant qu'il perdait son temps, il se retira dans sa chambre et se mit en oraison. Ce qu'il n'avait pu gagner par la persuasion fut accordé à sa prière.

Le condamné le fit appeler, se confessa et mourut dans de grands sentiments de repentir.

III. — Le serviteur de Dieu avait tellement à cœur le salut des âmes, qu'à l'exemple du Sauveur il aurait donné son sang pour la moindre d'entre elles ; chaque jour il sollicitait la grâce de mourir dans l'exercice du saint ministère. Sa demande fut exaucée. Pendant l'Avent, qu'il prêchait à Ubeda chez les Dominicaines de la Mère de Dieu, il eut en chaire, le troisième dimanche, une attaque d'apoplexie. On l'emporta dans une chambre du parloir. Son premier soin fut de demander un prêtre, auquel il se confessa. Après qu'on l'eut administré, une nouvelle crise se déclara et le V. Père remit son âme à Dieu en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie.

A l'annonce de cette mort inattendue, les fidèles envahirent les abords du monastère ; le soir venu, on eut beaucoup de peine à transporter le corps du défunt au couvent des Frères Prêcheurs : chacun voulait revoir ses traits et lui baiser la main. On dut faire une garde autour de la vénérée dépouille pour empêcher de regrettables incidents. Les obsèques du Père Torrès ressemblèrent plutôt à une dévote procession qu'à une cérémonie funèbre ; toutes les communautés de la ville s'y étaient rendues bannières et insignes déployés.

L'éloge du défunt, prononcé par un éloquent prédicateur, ne fit que donner un nouvel essor à la dévotion populaire envers le saint religieux. Sa chape, son capuce furent coupés en mille morceaux et emportés comme des reliques. Quand on le descendit dans la tombe creusée pour recevoir ses restes, il ne lui restait qu'une tunique en lambeaux.

De nombreuses faveurs récompensèrent la confiance des fidèles. Citons des malades guéris de diverses infirmités, après s'être servis de la tasse qui avait été à l'usage du P. Augustin.

Un procès fut ouvert par l'autorité diocésaine, en vue de la béatification du serviteur de Dieu.





La Bienheureuse MECHTILDE DE MAGDEBOURG (*)

(1293)

MECHTILDE DE MAGDEBOURG fut une des extatiques les plus illustres du moyen âge.

Elle est principalement connue par son livre *Lumière de la Divinité* ou *Flot de la divine lumière*, ouvrage longtemps enfoui dans quelque bibliothèque allemande et retrouvé à Einsiedeln, en 1861, par Mgr Greith, alors doyen de la cathédrale de Saint-Gall, dont il devint évêque.

Née en Allemagne, au commencement du XIII^e siècle, Mechtilde quitta sa famille à l'âge de douze ans pour venir, sur l'ordre de Dieu, s'établir à Magdebourg, où elle n'avait ni parents, ni amis, une seule personne exceptée. Là, elle devait vivre, près d'un demi-siècle, dans l'abandon, la souffrance et la pauvreté. « Mais, dit-elle, Dieu ne me laissa point isolée ; il me fit entrer dans une si délicieuse douceur, dans une lumière si sainte et dans une voie de merveilles si incompréhensible, que, dès lors, je ne pus jouir que bien peu des choses de la terre. »

D'après certains auteurs, Mechtilde suivait la règle des Béguines, sous la direction des Frères Prêcheurs ; tout porte à croire qu'elle appartenait à la famille dominicaine, comme les tertiaires d'alors. Qu'on lise le quatrième livre de ses Révélations composé à cette époque, on y trouve cette phrase significative : « Je fais partie d'un saint Ordre, je jeûne, je veille, je porte l'habit monastique ». Ailleurs, en divers endroits, elle appelle le Patriarche des Prêcheurs son « Père bien-aimé », son « noble saint Dominique », le Saint « qu'elle aime au-dessus de tous les autres », et elle lui consacre dans son ouvrage des pages ravissantes.

Par le commandement de ses confesseurs, Sœur Mechtilde écrivit ses révélation, qui sont divisées en six livres, avec un supplément, ou septième livre, composé bien plus tard, peu d'années avant sa mort.

(*) Chroniques du monastère d'Helfta, en Saxe. — *Das fliessende Licht der Gottheit* ou *La lumière de la Divinité*, Révélations de la Sœur Mechtilde, Oudin, 1878. — Greith : *Die deutsch Mystik im Prediger-Orden*.

Elles furent mises en ordre et communiquées par un Frère Prêcheur, appelé Henri de Halle, et dans la suite traduites en latin par un autre Dominicain également du nom de Henri.

Les reproches contenus dans l'ouvrage contre les prêtres et les fidèles, à la façon de saint Pierre Damien et de saint Bernard, quoique avec moins d'amertume, lui attirèrent force haines, calomnies et persécutions ; la servante de Dieu dut même quitter Magdebourg et, déjà parvenue à une grande vieillesse, elle se retira, sur le conseil des religieux, ses directeurs, au monastère bénédictin de Helfta, près d'Eisleben. Elle y passa ses douze dernières années, se conformant aux règles de la maison, ce qui a fait dire qu'elle avait embrassé la vie bénédictine.

II. — Là vivaient alors sainte Gertrude et sainte Mechtilde, sa sœur. Notre vénérable Dominicaine connut près d'elles une tranquillité qu'auparavant elle n'avait jamais goûtée. Les religieuses, prévenues de ses mérites, l'entourèrent de respect ; mais elle, plus affligée de ces honneurs qu'elle ne l'avait jamais été des mépris, disait à Dieu : « Seigneur, que vais-je faire dans ce monastère ? — Tu éclaireras, tu instruiras et tu seras l'objet d'une grande vénération — Ah ! Seigneur, si vous vouliez demain recevoir mon âme, après que j'aurai communiqué à votre Corps sacré ! — Non, tu dois devenir plus riche encore en souffrant. — Mais comment pourrai-je ici me cacher ! » Alors le Seigneur lui envoya deux Anges qui lui dirent : « Nous te porterons de souffrance en souffrance, de vertu en vertu, de connaissance en connaissance et d'amour en amour ! »

Dans cette maison bénie, Mechtilde eut surtout pour appui les deux Saintes que nous avons nommées ; lesquelles, jeunes encore, se voyaient admises déjà aux suprêmes intimités de l'amour divin. La fidèle épouse du Christ, arrivée au déclin de sa merveilleuse carrière, leur en retraçait sans doute les derniers labeurs et les guidait par son expérience dans des voies si élevées.

Il est permis, en effet, de la reconnaître dans le passage suivant du livre de sainte Gertrude : « Parmi les secrets amis de Dieu qui persuadèrent à Gertrude de passer de l'agitation des œuvres extérieures au repos de la contemplation, il y avait une sainte âme qui lui dit, par révélation divine : Entre dans la joie de Dieu, ô sainte épouse de son Fils ; son Cœur en ouvre pour toi la source, en récompense de la fidélité avec laquelle tu as travaillé si utilement pour sa gloire. Il désire

maintenant que tu demeures en paix à l'ombre de ses consolations. »

Ce fut probablement à la prière de Gertrude que notre Mechtilde écrivit le septième livre qui termine et complète son ouvrage. Notre-Seigneur lui-même daigna montrer qu'il avait égard à la tendre union des trois Saintes ; car un jour que la servante de Dieu lui disait : « Seigneur, mes sœurs désirent savoir de quelle manière je vous vois, elles me le demandent » ; il répondit : « Ce n'est pas nécessaire, il en est parmi elles qui me connaissent bien. »

Une année, à la Toussaint, on avait ordonné dans le monastère des prières spéciales pour certains défunts. Sœur Mechtilde, qui avait provoqué, par ordre du Ciel, cette charité extraordinaire, priait avec ferveur, lorsque l'Esprit de Dieu, s'emparant d'elle, la transporta dans le Purgatoire et lui montra d'abord les tourments, puis l'allégresse des âmes innombrables que sa prière et celle de ses compagnes avaient délivrées. Gertrude eut sans doute la confiance de cette vision, car nous la voyons, en pareille circonstance, s'approcher de Notre-Seigneur et lui dire, avec la sainte familiarité que son amour autorisait : « Ah ! mon Dieu, mes plus chères délices, pourquoi suis-je privée de la faveur que vous avez donnée à ma sœur, qui a vu, dans une si vraie clarté, la miséricorde que vous faisiez à ces âmes ? Votre bonté ne m'a-t-elle pas découvert bien d'autres secrets ? — Il est vrai, dit Jésus-Christ, mais j'ai voulu pour cette fois te donner part aux humbles mérites de ceux qui ont travaillé fidèlement à délivrer ces âmes sans connaître mes desseins sur elles ! »

Dans le plus ancien manuscrit de l'ouvrage de Mechtilde, qui fut peut-être longtemps conservé à Helfta, le récit de la vision du Purgatoire est suivi d'une note écrite par une autre main et ainsi conçue : « Aujourd'hui, celle à qui arriva cette vision nous a quittées, Dieu nous fasse la grâce de la revoir dans la compagnie des Anges ! Amen. »

On peut attribuer cette note à sainte Gertrude elle-même, qui, en relisant ou faisant copier les écrits de son amie, à laquelle elle survécut longtemps, ne voulut pas laisser ignorer que les grâces extraordinaires racontées par Mechtilde, comme arrivées à une personne étrangère, avaient été accordées à elle seule.

III. — Veut-on savoir maintenant quel prix il faut attacher au livre de notre Sœur ? Voici d'abord par quelles touchantes paroles elle le termine : « Cet ouvrage a été commencé dans l'amour, il finira

de même ; car rien n'est sage, rien n'est saint, rien n'est fort, rien n'est parfait comme l'amour ! Je recommande, Seigneur, tout ce discours à votre bonté, et je vous prie, Vous que j'aime tant, qu'il ne soit jamais lu par quelque pharisien, mais que vos enfants l'accueillent comme votre parole. » Ailleurs, elle rapporte que certaines personnes ayant menacé de faire brûler son livre, elle se tourna vers Dieu, selon sa coutume, en s'écriant : « Seigneur, voyez mon trouble ; m'avez-vous laissée dans l'illusion, en me faisant écrire ? » Aussitôt Notre-Seigneur lui apparut, tenant en main le volume, et lui dit : « Ma bien-aimée, sois sans crainte : on ne peut brûler la vérité. Considère avec quel amour je t'ai révélé mes secrets, et ne doute plus de toi-même. — Ah ! Seigneur, si j'étais un grand clerc, vous pourriez retirer de vos dons une gloire éternelle ; mais comment croira-t-on que sur une boue méprisable vous ayez élevé une maison d'or, et que vous y habitiez ? Ce n'est pas là que la sagesse humaine viendra pour vous trouver ! — Ma fille, j'ai coutume d'agir ainsi : je cherche, pour leur donner mes grâces spéciales, les humbles et les petits. Plus d'un docteur savant dans les Ecritures n'est de lui-même et à mes yeux qu'un insensé ! — Seigneur, je vous prie avec larmes pour ceux qui après moi feront connaître mon livre : récompensez-les en ce monde et en l'autre. »

Et Notre-Seigneur le promit.

Enfin, après cette longue vie d'amour et de tourments, l'heure de la délivrance sonna pour l'épouse du Christ. Etendue sur son lit d'agonie, Mechtilde semblait souffrir beaucoup, sans que rien ne parût au dehors des consolations intimes dont elle jouissait peut-être. Sainte Gertrude, qui l'assistait en priant, dit au Seigneur : « Pourquoi, aimable Jésus, n'exaucez-vous pas nos prières pour ma sœur ? — Son âme, répondit le Sauveur, est tellement au-dessus de l'état ordinaire, qu'elle ne peut être soulagée par des consolations communes, telles que vous les lui souhaitez. J'opère à cette heure dans le fond de son cœur d'une manière incompréhensible. — Quel sera donc le caractère de sa mort ? — Ma divinité la consumera, de même qu'en été le soleil dessèche et attire à lui une goutte de rosée ! »

En effet, le divin Soleil devait, sans long retard, absorber cette âme très pure, et le faire d'une façon si imperceptible, si mystérieuse, qu'aucun des assistants ne saurait le moment précis où Mechtilde quitterait ce monde. L'humble cellule était devenue un temple rempli par la présence et l'action divines. La moribonde venait de recevoir

les dernières onctions, et elle se taisait pour toujours, ne pouvant plus employer les paroles humaines, quand elle entendait déjà le langage de l'éternité; le prêtre récitait les prières de l'agonie, et toutes les Sœurs agenouillées attendaient dans le recueillement que Dieu eût passé au milieu d'elles, pour emmener sa sainte épouse. Seule, Gertrude, accoutumée aux spectacles célestes, percevait les merveilles de ce bienheureux trépas.

Notre-Seigneur, brillant de gloire, était debout au chevet de la malade, attentif à recueillir ses derniers souffles, pendant que Notre-Dame soutenait la tête de Mechtilde doucement penchée vers son Fils. Le Sauveur, s'inclinant alors, donna à la mourante le baiser de paix, en signe de consommation de son union avec elle, et, tandis que Gertrude, émue et ravie, avait presque perdu connaissance, notre heureuse Sœur était déjà au ciel, entre les bras de son divin Epoux!

Nous devons ce récit à sainte Gertrude elle-même, qui ajoute : « Alors, cette âme altérée se vit introduite pour étancher sa soif non auprès de simples réservoirs, mais plongée dans la source même de la félicité, pour y être totalement submergée et n'en revenir plus jamais ! (1) »



LE MÊME JOUR

127. — Au couvent de Halle, en Allemagne, le V. Père BAUDOIN, propre frère de Sœur Mechtilde de Magdebourg.

Il fut, dès son enfance, élevé dans les bonnes mœurs et formé aux vertus chrétiennes, puis, par les soins de sa sœur, appliqué aux lettres humaines et parfaitement imbu des connaissances scolastiques. Grâce à elle enfin, il fut admis dans l'Ordre de Saint-Dominique. Ses progrès dans la science et la vertu furent remarqués de ses frères en religion et lui valurent d'être élevé à l'office de Sous-Prieur, au couvent de Halle. Il s'y dépensa tellement que, malgré sa jeunesse et sa force, il vint à défaillir; toutefois, par obéissance, il continuait d'exercer son emploi avec grande bonne volonté. Sa sœur, en ayant eu connaissance, pria Dieu de le visiter dans sa miséricorde.

« Le Seigneur, dit-elle, m'apparut et me dit : « J'ai vu tous les travaux que supporte ton frère, les lectures qu'il fait et les livres qu'il écrit. Chacun

(1) *Héraut de l'amour divin*, V, 7. — *Livre de la grâce spéciale*, II, 42.

« de ses actes chantera un hymne d'amour à ma louange devant ma cour céleste et dira : *Dieu est grand, éternel, fort, admirable, Alleluia !* »

En ce même temps, Mechtilde écrivit à son frère la lettre suivante : « La joie la plus élevée qui règne au ciel est le bon plaisir de Dieu. Que notre mauvaise volonté devienne bonne volonté, il en résulte une joie divine dans le cœur affligé. Une âme vraiment religieuse doit effacer, par la confession, la faute d'avoir méprisé les dons de Dieu ou de ne les avoir pas reçus avec reconnaissance. Ces dons, lorsqu'ils viennent avec la tribulation, doivent être accueillis avec joie et amour. S'ils sont accompagnés de consolations, il faut les recevoir avec confiance et crainte ; mais les uns et les autres avec de dignes actions de grâces. Ainsi tous concourront à augmenter nos mérites et nos récompenses. Frère bien-aimé, sois toujours uni à Dieu et fais ta joie de son adorable volonté. »

Une note en marge d'un manuscrit de Bâle portait que le P. Baudoin avait transcrit de sa main l'exemplaire de la Bible dont on se servait, au couvent de Halle, pour la lecture du réfectoire. Il mourut plusieurs années avant sa sœur. — (*Lumière de la Divinité*, L. II, 21.)

128. — Au même couvent, le V. Père HENRI DE HALLE, Lecteur de Rupin.

Homme de science et de vertu, il recueillit, avons-nous dit, les Révélations de Sœur Mechtilde et les distribua en livres et chapitres pour en faciliter la lecture.

Ce religieux avait été fort surpris de certains passages de l'ouvrage ; il reçut de la vénérable Sœur la réponse suivante : « Maître Henri, beaucoup des paroles contenues dans le livre vous étonnent. Ce qui m'étonne, moi, c'est votre étonnement. Je gémis bien plus encore au fond de mon cœur, depuis le jour où, par ordre de Dieu, je dus, misérable pécheresse, me mettre à écrire ; et cette sainte contemplation de la Majesté infinie, je n'ai pu l'exprimer que par des mots qui me semblent bien au-dessous de l'éternelle vérité. Je m'adressai au Maître de vérité à votre sujet, et voici ce qu'il me répondit : « Demande-lui donc comment il se fait que les Apôtres, après avoir montré une si grande timidité, parurent avec tant de hardiesse quand ils eurent reçu le Saint-Esprit. Demande-lui où était Moïse, quand il ne vit rien autre chose que le Seigneur-Dieu. Demande-lui encore comment Daniel, n'étant qu'un enfant, prit la parole, convainquit d'imposture les infâmes vieillards et délivra Suzanne. » Voilà ce que le Seigneur vous fait dire. »

Sœur Mechtilde survécut au P. Henri de Halle et vit son âme devant le trône de Dieu, tenant le livre des Révélations et en recueillant beaucoup de joie et d'honneur. En le transcrivant, il s'était, en effet, acquis de grandes récompenses qui le faisaient paraître glorieux dans l'assemblée des Saints. — (*Lumière de la Divinité*, L. II, 22.)

1318 — L'illustrissime P. WULFINGE, baron de Stubenberg, évêque de Bamberg, en Franconie. Malgré sa haute naissance, il renonça généreusement au brillant avenir qui l'attendait dans le siècle, et reçut l'humble habit de saint Dominique au couvent de Friesach. Ses progrès dans la science et la piété lui acquirent une telle réputation qu'en l'an 1305, le Pape Clément V le nomma à l'évêché de Bamberg, placé sous la dépendance immédiate du Saint-Siège.

Le V. Père gouverna cette Eglise pendant quatorze ans, soucieux avant tout des nécessités spirituelles de son peuple. Il construisit dans sa ville épiscopale un couvent pour nos Pères et un monastère pour nos Sœurs.

Après avoir donné l'exemple de toutes les vertus épiscopales et religieuses, l'illustrissime P. Wulfinge se reposa dans la paix et fut inhumé près des restes de saint Henri, empereur. — (Pio ; Fontana.)

1550 — Au Mexique, le V. Père BENOIT FERNANDEZ, profès du couvent de Salamanque.

Pressé par le zèle du salut des âmes, il partit pour les Indes afin de s'employer, le reste de sa vie, à l'instruction des peuples de ces contrées. C'était un religieux de grande doctrine, qui sut se faire estimer pour son savoir et sa sainteté. Il tenait son cœur parfaitement soumis à Dieu et très éloigné des frivolités du monde. Sa cellule n'avait de remarquable que le dénûment dont elle offrait l'aspect, et lui-même était très pauvrement vêtu. Il se montrait toujours prêt à exécuter les ordres de l'obéissance, et cherchait à se conformer en tout aux vues de ses supérieurs. Sans cesse il demandait à Dieu la grâce de le bien servir, surtout dans une parfaite chasteté, en dépit des assauts qu'il eut à surmonter de ce côté. Son extérieur, ses paroles, ses actes, tout dans sa vie reflétait l'ordre, le calme, et la gravité. On remarquait avec édification sa modestie et le soin qu'il mettait à éviter les personnes du sexe, pour ne pas s'exposer témérairement à un combat où l'on ne remporte la victoire que par la fuite. Sa vertu, accompagnée d'une admirable sincérité et candeur, lui attirait le cœur de tout le monde.

Dès son arrivée dans le Nouveau-Monde, le P. Fernandez avait demandé à être assigné dans un couvent où il pourrait apprendre la langue du pays. On l'envoya chez les Mystèques, et en peu de temps, il parvint non seulement à prêcher, mais encore à composer un traité sur la doctrine chrétienne, traité le plus complet qui eût paru jusqu'alors. L'ouvrage, imprimé à Mexico l'an 1550, fut extrêmement utile aux religieux pour l'instruction des indigènes. Notre pieux missionnaire passa presque toute sa vie dans cette région ayant le plus souvent le titre de supérieur. Il possédait une grâce particulière pour établir la paix et réconcilier les ennemis : un mot de sa bouche

faisait cesser tous les différends. Sa bonté lui gagnait sans peine la confiance de ses frères. Il les exhortait chaleureusement à se rendre dignes de leur vocation par une vie irréprochable. Il les encourageait aussi à étudier assidûment les dialectes du pays, et pour les aider dans ce travail pénible, se faisait volontiers leur maître par des entretiens ou des conférences suivies.

Nommé Vicaire Provincial, le V. Père montra la même cordialité dans l'exercice de cette charge que précédemment dans celle de Prieur conventuel.

Cependant, les peuplades qu'il évangélisait ne suffisant plus à l'activité de son zèle, le P. Benoit s'enfonça plus avant dans la contrée des Mystèques et atteignit les côtes qui avoisinent le Golfe du Mexique. Le climat brûlant de ce pays lui fut fatal : il y contracta une sorte de paralysie qui, parfois, l'empêchait de parler et le privait même de sentiment. Le vertueux missionnaire souffrait plus que l'on ne saurait dire, de ne pouvoir s'utiliser, comme auparavant, dans le champ du Père de famille. Les dispenses que nécessitait son état lui étaient une nouvelle peine. Aussi, avec quel empressement se remettait-il aux fonctions de l'apostolat, dès qu'il éprouvait une légère amélioration !

Ses travaux avaient été immenses et ses pénitences rigoureuses : le bon vieillard, à bout de forces, voyait approcher l'heure de la mort. Pour s'y préparer, il consacrait chaque jour de longues heures à l'oraison : le souvenir du V. P. Gonzalès Lucero, son ami, décédé saintement depuis peu, lui procurait de douces consolations : il ne se lassait pas de rapporter les traits édifiants dont avait été remplie la vie de cet homme de Dieu, et les colloques embrasés que le saint religieux adressait jour et nuit à son Sauveur crucifié.

Entre tous les Indiens de ces vastes régions, ceux d'Achionta lui étaient demeurés plus affectionnés que les autres, et lui-même semblait les aimer davantage, car il avait été longtemps supérieur de la résidence établie en cet endroit. Aussi, le P. Fernandez avait-il promis à ces pauvres gens de se faire enterrer au milieu d'eux, lorsqu'il plairait au Seigneur de le retirer de ce monde. Ses désirs furent exaucés. Se sentant plus mal à l'époque où il traversait le pays, il ne douta plus de sa fin prochaine. Bien qu'il eût déjà fait plusieurs fois sa confession générale, il voulut la renouveler ; se rappelant que, placé en face de l'éternité, l'on voit plus clair dans sa conscience, et tenant à se purifier avec les larmes d'une parfaite contrition avant de comparaître au tribunal du souverain Juge. On sut depuis, par le témoignage de son confesseur, qu'il avait conservé intacte la fleur de sa virginité, malgré des luttes violentes, grâce à l'extrême vigilance qu'il avait constamment apportée dans ses relations extérieures. Il reçut avec grande piété les derniers sacrements, et peu après, alla jouir de l'éternelle félicité (1550).

Les Indiens ressentirent vivement la perte d'un si bon Père et la Province entière celle d'un si digne ouvrier. On l'ensevelit, comme on eût fait pour

un Saint, à côté du maître-autel, sous un marbre qui rappelait par une élogieuse épitaphe ses nobles actions. Lorsque le couvent et l'église furent reconstruits, on transféra le corps du P. Benoît Fernandez à la sacristie. Les Indiens l'ont toujours entouré de leurs religieux respects ; maintes fois leur confiance dans les mérites du serviteur de Dieu fut récompensée par des faveurs signalées. — (Lopez).

1575 — Dans la Province de Saint-Antonin, au royaume de la Nouvelle Grenade, le V. Père JACQUES DE MANCERA, l'un des plus ardents missionnaires de ces contrées idolâtres.

Il desservait une chrétienté voisine, quand il apprit que les Indiens des environs se réunissaient à certains jours dans une salle creusée au flanc d'un rocher pour se livrer à toutes sortes d'abominations en l'honneur du démon. Il y avait dans cette salle un passereau en bois, d'une grandeur démesurée. Le démon en faisait l'instrument de ses impostures, parlait par cet oiseau contre la doctrine évangélique prêchée par nos religieux, et prédisait quantité de choses pour la plupart mensongères. Ses adeptes néanmoins croyaient tout également, adoraient l'idole, lui obéissaient en esclaves et allaient jusqu'à lui sacrifier leurs propres enfants. Le P. Jacques, informé de ce qui se passait et pressé du zèle de Dieu et du salut des âmes, réfléchit plusieurs jours aux remèdes à employer pour extirper un si grand mal. En ayant conféré avec son Provincial, celui-ci l'engagea à se recommander beaucoup à Dieu et lui dit que, quand bien même il lui faudrait exposer sa vie, il ne devait pas hésiter. De retour à son poste, le V. Père se mit en devoir d'agir. A la faveur d'un déguisement, il se glissa au milieu des Indiens et pénétra dans leur salle. Dieu permit alors au démon de parler suivant la vérité. « Chassez d'ici le Religieux intrus, » s'écria l'idole. Ce fut comme un coup de foudre : l'assemblée consternée cherchait où était ce religieux pour l'expulser ou le tuer. La situation devenait critique.

Le Père Jacques comprit que, s'il se laissait massacrer, le but charitable qu'il s'était proposé ne serait pas atteint ; profitant donc de l'effarement général, il s'esquiva adroitement et rentra chez lui. Un autre jour, il se joignit à quelques soldats chrétiens, força non sans peine l'entrée du souterrain, enleva ce qui servait au culte du démon et brûla le tout en présence du peuple. Les Indiens eurent un moment de stupeur ; puis, s'animant de zèle en voyant brûler ce qu'ils avaient si longtemps adoré, ils prirent leurs armes pour venger l'injure faite à la divinité du pays. Avec une rare énergie, Jacques de Mancera se mit en face de ses adversaires, leur représenta les tromperies de Satan et s'efforça de leur inspirer l'horreur de l'idolâtrie. Subjugués par la force de son éloquence, ces pauvres gens s'apaisèrent et se rendirent aux raisons de l'homme apostolique. Bien plus, ils détruisirent eux-mêmes le lieu de leurs réunions sacrilèges et plusieurs autres endroits où ils s'assemblaient en moindre nombre pour s'adonner au culte diabolique.

Dans un district plus éloigné, le V. Père apprit que les indigènes se livraient parfois à un jeu fort cruel. Après de copieuses libations, ils se réunissaient sur une grande route, où arrivaient de leur côté les habitants d'une localité voisine, et engageaient un combat qui devenait fatal à un certain nombre d'entre eux. Des récompenses étaient ensuite décernées aux vainqueurs. Cela se passait, prétendaient-ils, sous couleur d'amusement, car dès que le jeu avait pris fin, ces gens vivaient tous en bonne intelligence.

Le zélé missionnaire, voulant arrêter ce jeu sanglant, se rendit à l'endroit désigné. Non loin de là, il aperçut une grande idole au pied de laquelle se trouvait une pierre toute rouge de sang. Il sut bientôt que chaque semaine on immolait sur cette pierre un jeune homme de 14 à 15 ans. Cette découverte le remplit d'effroi. Par prudence, il prit avec lui quelques chrétiens, enleva l'idole et l'apporta sur la place publique. Informés du fait, les Indiens accoururent en foule. Mais le P. Jacques, toujours intrépide, se mit à souiller de crachats cette idole, à la frapper du pied et à la brûler sous leurs yeux; puis il prononça un discours fort touchant, et ces pauvres sauvages, ouvrant enfin les yeux à la lumière, se retirèrent tristes et confus. La nuit suivante, la chambre du vénérable religieux fut agitée de mouvements insolites, il semblait que tout allait s'écrouler. « Je t'aurais épargné ce vacarme, hurlait le démon, si hier tu ne m'avais pas déshonoré devant mes sujets. » Quand on put allumer un flambeau, le P. Jacques en profita pour lire l'exorcisme, mais dans son trouble il prononçait mal quelques mots. « Répète encore, » dit Satan, sur un ton moqueur. « Oui, je recommencerai une fois, deux fois, s'il le faut », répondit tranquillement l'homme de Dieu. Pendant les prières de l'exorcisme, le démon déclara qu'il résidait dans cette idole depuis plus de mille ans, et que pendant tout ce temps, on lui avait fréquemment offert des sacrifices humains. Il fit ensuite de brillantes promesses au vénérable religieux pour obtenir qu'il le laissât sur la terre, dans quelque autre lieu. Le P. Jacques, méprisant ses offres et ne craignant point ses menaces, le chassa dans l'abîme. Notre saint missionnaire vivait encore l'an 1575. — (Mélendez, I, 416.)

1589 — A Astorga, en Espagne, le V. Père ALBERT DE AGUAGIO, appartenant à la noble et ancienne famille du même nom, originaire de Cordoue.

Il était le plus jeune de quatre frères, qui reçurent tous les livrées dominicaines à Saint-Paul de Cordoue, et dont deux, les Pères Pierre et Ferdinand, moururent en prêchant l'Evangile aux infidèles. Le troisième, Fr. Dominique, finit ses jours à Cordoue.

Albert de Aguagio entra dans l'Ordre à l'âge de quatorze ans et fit profession le 12 décembre 1544. Sa ferveur à observer les prescriptions de la règle, sa modestie, son humilité, son amour du silence et ses manières obligeantes

jetèrent tout aussitôt un très vif éclat, et l'on ne douta point qu'il ne fût un jour un grand religieux.

Il passa l'année de son noviciat et le temps des études dans une exactitude prodigieuse, ne méritant jamais qu'on lui fit une réprimande ou qu'on lui imposât une pénitence : chose fort rare en Espagne, remarque Lopez, eu égard à la sévérité dont on use envers les novices pour réprimer leurs moindres transgressions. Les supérieurs l'envoyèrent ensuite à Salamanque et, un peu plus tard, au collège de Saint-Grégoire de Valladolid. Ces maisons célèbres furent le théâtre où brilla principalement la valeur incontestée du P. Albert d'Aguagio. Sa piété, son intelligence, sa prudence, son application à l'étude lui concilièrent l'estime et l'affection de tous les religieux. Il se rendit ensuite au collège de Saint-Thomas de Séville, où on le nomma Régent des études. A cette époque, certains fanatiques cherchaient à répandre leurs erreurs et leurs extravagances en Estramadure. L'Inquisition de Lerina, saisie de la chose, appela notre savant théologien pour se servir de sa science et de ses conseils. Nommé Qualificateur du Saint-Office, le P. Albert exerça son emploi avec grand zèle contre ces hérétiques, ce qui lui valut l'estime générale du clergé, de la noblesse et de la cour. Le roi lui confia des affaires importantes et l'invita, en outre, à faire la visite des Provinces dominicaines de Castille et de Portugal : ce que le V. Père exécuta à la satisfaction universelle. On l'élut Prieur du couvent des Saints-Martyrs Aciscle et Victoire, le troisième que nous avons à Cordoue, puis de celui du Mont-de-Sion à Séville, et enfin de son couvent d'affiliation de Cordoue : il le gouverna dix ans.

Le roi d'Espagne, désireux de reconnaître son mérite, le fit nommer évêque d'Astorga. Cette élévation n'enfla point le cœur d'un religieux qui, au milieu des emplois les plus honorables, s'était toujours maintenu dans une profonde humilité. Il en fut très affligé et n'en devint que plus mortifié, plus recueilli, plus assidu à l'oraison. Admirable était sa dévotion pour l'auguste sacrement de l'autel : il ne célébrait la messe qu'en répandant beaucoup de larmes, comme l'assure Lopez, témoin oculaire, et cette ferveur inspirait aux assistants un très grand respect.

Cependant, Albert d'Aguagio ne prit point possession de son siège, arrêté qu'il fut par une maladie subite, envoyée de Dieu, pensa-t-on, sur ses humbles prières, pour écarter le fardeau de l'épiscopat. Si le coup fut précipité, il n'avait pas été imprévu ; car le V. Père avoua ingénument que, depuis plusieurs années, il se confessait et célébrait, comme si chaque jour dût être le dernier de sa vie. Il décéda dans la paix, muni des sacrements, l'an 1589. — (Lopez : P. III, L. I, ch. XLVIII.)

1638 — A Bergues-Saint-Winoc, le V. Père HYACINTHE HUSSELIUS de Bruges, Maître en sacrée Théologie.

Il revêtit l'habit dominicain au couvent de Bruges, après avoir achevé ses

études philosophiques à Douai. Au bout de cinq années, il avait parcouru avec succès le cycle des sciences théologiques, sous la direction du P. André Godin, du couvent de Lille, professeur au séminaire épiscopal de Bruges, où l'Illustrissime P. Jean de Vitte, évêque dominicain, avait fondé une chaire dont le titulaire serait toujours un Frère Prêcheur. Hyacinthe Husselius eut à son tour l'honneur d'occuper cette chaire durant l'espace de vingt-quatre ans avec autant d'éclat que de profit pour ses auditeurs. Aucune fonction conventuelle ne l'empêcha d'enseigner. Nommé quatre fois Prieur de son couvent de Bruges, il demeura néanmoins professeur jusqu'à sa mort, arrivée le 17 décembre 1638.

Sur sa tombe on lit l'épithaphe suivante :

« A la mémoire du Révérend Maître Hyacinthe Husselius, de l'Ordre des Prêcheurs, du couvent de Bruges, Docteur en théologie et professeur célèbre pendant vingt-quatre ans au Séminaire épiscopal de la même ville, quatre fois Prieur de son couvent d'affiliation, une fois définitiveur au Chapitre général et trois fois au Chapitre provincial.

« Au Religieux éminent ayant bien mérité de l'Ordre, les Pères de Bruges, en témoignage d'affection, de reconnaissance et de regrets. Il mourut en 1638, à l'âge de 51 ans. » — (*Belgium dominicanum*, 181.)

1676 — A Cividale, le V. Père MARC-ANTOINE STERNI.

Vénitien de naissance, il prit l'habit de Frère Prêcheur au couvent des Saints-Jean-et-Paul. Après sa profession, on l'envoya étudier à *Sainte-Marie de l'Arc*, couvent de la Province des Abruzzes, au royaume de Naples. Assigné ensuite à Cividale, une des maisons réformées appartenant à la Congrégation du B. Jacques Salomonio, il s'y montra une colonne de la stricte observance, un professeur émérite de théologie, et un promoteur ardent de la dévotion au Rosaire. Ses ouvrages en font foi. Il fit imprimer à Udine :

1° *Guirlande céleste de vingt belles roses exhalant les plus suaves parfums du Très Saint Rosaire.*

2° *Rosaire de l'auguste Mère de Dieu.*

3° *Calendrier Rosarien — Zodiaco Rosariano* — recueil spirituel où sont disposés pour chaque jour de l'année les traits de nature à exciter la confiance en la protection de Marie, par la vertu de son Rosaire.

Le V. Père composa encore une *Histoire de la Congrégation du B. Jacques Salomonio* et la *Vie du P. Bernardin Gosselini de Feltre*, un des fondateurs de la Congrégation. (1)

Ces deux derniers ouvrages, restés manuscrits, révèlent l'esprit religieux qui distinguait le P. Marc-Antoine Sterni et son attachement profond pour sa Province de Saint-Dominique de Venise.

(1) Cf. *Année Dominicaine*, au 4 avril.

Il mourut à Cividale, le 17 décembre 1676.

Le Nécrologe conventuel lui consacre l'éloge suivant : « Pendant quarante ans et plus, F. Marc-Antoine Sterni travailla de toutes ses forces au maintien et au développement de la discipline régulière érigée dans cette maison de Cividale. Il dépensa sa vie entière à prêcher, enseigner, écrire des livres. Grâce à lui le chœur, la nef de l'église et le dortoir des Frères furent restaurés et améliorés. Sa diligence procura le recouvrement de divers fonds qui avaient péri par incurie d'autrui et augmenta les revenus annuels au moyen de certaines acquisitions. Il mourut, enfin, moins chargé d'années que brisé de labeurs. » — Rubeis : *De reb. Cong. B. Jac. Salom.* ch. xxxi, n° 6 — Echard, II, 666.

1640 — Au monastère de la Bienheureuse Vierge, à Montemor, en Portugal, mémoire de la V. Sœur MARIE DE L'INCARNATION, type achevé de perfection religieuse.

Humble en toutes rencontres, mais surtout dans ses rapports avec ses compagnes, on ne saisit jamais sur ses lèvres une parole oiseuse. Amie de la pauvreté, elle n'avait à son usage que des vêtements usés et mis au rebut. Son maintien extérieur dénotait l'intime union de son âme avec Dieu et sa constante application à la méditation des choses célestes.

La mère Marie de l'Incarnation était, pour ses Sœurs, d'une bonté et d'une charité à toute épreuve, et pour elle-même d'une rigide austérité. Elle portait une spéciale dévotion à la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, à saint Joseph, son chaste époux, et à plusieurs autres Saints et Saintes, auxquels elle adressait chaque jour de ferventes prières. La V. Sœur persévéra ainsi dans la pratique de la vertu jusqu'à un âge avancé. Peu de jours avant sa mort, elle fut récréée par la vision des Anges et des Bienheureux, venus du ciel pour l'encourager à faire généreusement le sacrifice de sa vie. Elle quitta cette vallée de larmes le 17 décembre 1640. — (Marchese : *S. Diario Domen.* VI, d'après une relation authentique de la Province de Portugal.)





XVIII DÉCEMBRE

Le V. Père ADRIEN DUFELDRE DE ST-THOMAS
Missionnaire aux Indes Occidentales ()*

(1653)



ET homme apostolique mérite notre admiration pour la sainteté de sa vie et les fruits de grâce qu'il a produits au milieu des nations barbares de l'Amérique.

Il prit le saint habit dans notre couvent de Lima, l'an 1612, à l'âge de quatorze ans, et ajouta au nom d'Adrien, qu'il avait reçu au baptême, celui de Saint-Thomas. On vit par son application continue à l'acquisition des vertus religieuses et des sciences sacrées, que la Providence l'avait placé non sans raison sous le patronage du Docteur angélique. Ordonné prêtre, il fut envoyé au couvent de Panama, d'où l'obéissance le rappela bientôt. Ne trouvant point de vaisseau pour regagner le Pérou, le V. Père prit une autre direction. Dieu l'attendait pour le conduire, comme un autre Jonas, non pas là où le portaient ses désirs, mais vers des plages tout opposées, afin d'en faire l'instrument de ses miséricordes sur une province entière d'infidèles. Le saint religieux trouva le gouverneur de ce district fort affligé de l'insuccès de ses entreprises pour la conquête du *Guaymi*, et apprenait en même temps de sa bouche le peu de fruit qu'y avait fait le dernier missionnaire par manque de prudence et de tact. Ce qui détermina le gouverneur à prier l'homme de Dieu de gravir les montagnes de Guaymi, au lieu de s'embarquer pour Lima. Le

(*) Mélendez : T. III, 1 et 684.

P. Adrien, toujours humble, s'en excusa d'abord, indiquant son compagnon de route comme plus capable de tenter la conversion de ces peuplades farouches. Mais sur de nouvelles instances, et après trois jours de retraite et de prière, il finit par consentir. Un mois plus tard, muni de toutes les obédiences requises, il partait, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, avec son compagnon, un interprète et une vingtaine d'indigènes qui étaient venus le prendre.

Le serviteur de Dieu eut grandement à souffrir dans un si long voyage, obligé le plus souvent de se frayer un passage à travers des roches abruptes ou sur la pente d'affreux précipices. Il le poursuivit néanmoins et l'acheva avec une ardeur et une tranquillité admirables. De temps en temps, il rangeait sa caravane en procession, chantait des cantiques spirituels et supportait avec une douceur angélique les incivilités des gens de son escorte. Tout en cheminant, le V. Père s'instruisait des traditions religieuses du peuple qu'il allait évangéliser. Là, comme partout, il reconnut la justesse de cette remarque de saint Augustin : de toutes les fables et superstitions inventées par le démon pour tromper les hommes, il n'en est guère qu'il n'ait masquées de la vérité, en leur donnant un rapport plus ou moins lointain avec les récits de l'Écriture sainte, dont même il peut rester encore quelques vestiges dans l'esprit des peuples par la tradition de leurs pères.

Arrivé au milieu des montagnes habitées par ces sauvages, qui y vivaient comme des brutes, sans lois, sans mœurs, sans société, le P. Adrien se mit aussitôt à l'œuvre. Écoutons-le nous raconter lui-même ses débuts.

« Le septième jour de notre marche, étant descendus dans un vallon, nous y trouvâmes une trentaine d'Indiens, qui nous passèrent à dos sur l'autre rive d'un courant fort rapide, après que nous leur eûmes donné, mon compagnon et moi, toutes les démonstrations d'amitié dont nous étions capables. Le soir même, nous érigeâmes un autel, et y vîmes en procession au chant du *Vexilla Regis*, précédés de la sainte Croix, qui avait été le guide fidèle de notre route. Ensuite, me voyant à cette hauteur, je me rappelai la parole d'Isaïe : « *Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui annonce la paix, qui apporte la bonne nouvelle, qui prêche le salut, et dit à Sion : « Ton Dieu va régner !* » (1) Je me sentis couvert de confusion, me

(1) Is, LII, 7

jugeant indigne de ce ministère sublime, tant mes dispositions intérieures différaient de celles de ces hommes apostoliques dont je suivais les traces. Je tâchai cependant de m'encourager moi-même, étant bien résolu de faire tous mes efforts pour prêcher à ces peuples, non seulement de bouche, mais plus encore d'exemple. Après la célébration de la Messe, j'adressai à mes auditeurs, par interprète, mon premier sermon, leur faisant entendre que nous étions venus chez eux uniquement pour les retirer de la puissance du démon, qui les tenait asservis sous sa tyrannie.

« J'ajoutai que le seul moyen de les affranchir de sa servitude était de leur conférer le baptême, cette porte par où l'on entre dans la maison de Dieu, c'est-à-dire au ciel. Mais, pour être digne de recevoir ce sacrement, il fallait s'y disposer en écoutant l'Evangile, où sont contenus la loi que nous devons suivre et les mystères que nous devons croire. Ces mystères sont difficiles à concevoir, et cependant très vrais en eux-mêmes et très évidemment croyables ; la loi de Dieu, qui d'abord paraît dure et sévère, devient douce et aisée à quiconque l'observe avec amour, parce qu'elle est conforme aux vrais principes de la raison et que Dieu donne sa grâce à celui qui s'y soumet. »

« Voilà ce que je leur dis avec un grand désir de leur salut, m'accommodant à leur simplicité et à leur rudesse. Ils me répondirent que de très bon cœur ils se feraient chrétiens, et tandis que nous nous délasserions des fatigues de notre voyage, ils donneraient avis aux autres indigènes de ce que je venais de leur annoncer.

« Dans l'intervalle, mon compagnon et moi, nous nous fîmes construire une petite habitation, et, après y avoir disposé une chapelle, nous y allions réciter notre Office à haute voix, à des heures réglées ; nous nous levions aussi à minuit pour les Matines, et mangions seulement des légumes que les Indiens nous apportaient. Nous employions notre matinée à préparer des instructions et à enseigner à ces païens quelques prières pour leur obtenir de Dieu grâce et lumière. »

II. — Tels furent les débuts de ce prédicateur de la parole sainte. Les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de notre foi, il cherchait à suivre de près ce grand modèle, en voulant inaugurer comme Lui son apostolat par la pratique des œuvres. En effet, ces pauvres sauvages, plus frappés par la modestie, la pénitence, le recueillement du pieux missionnaire, qu'ils ne l'étaient par ses paroles, ne pu-

rent s'empêcher d'estimer une religion qui enseignait un genre de vie si calme et si uniforme, à la différence du leur, tumultueux et inconstant.

Le démon s'aperçut bien vite de ces heureux résultats, et ne négli-gea rien pour les entraver. Il inspira au compagnon du saint prêtre un découragement tel, que ce Frère, se jugeant impropre au travail de la mission, résolut de s'en retourner. Il partit, en effet, laissant seul le P. Adrien, au milieu d'une nation inculte et barbare. Ce fut pour ce dernier une épreuve terrible. Lui-même s'en explique en ces termes : « Après avoir suivi quelque temps mon pauvre compagnon, en le regardant jusqu'à ce que la pente d'une colline l'eût dérobé à mes yeux, des pensées de tristesse me serrèrent le cœur et je me demandai si je ne ferais pas mieux de m'en aller aussi. Mais Marie, l'Etoile de la mer, apaisa la tempête et m'obtint de son cher Fils des lumières et des mouvements secrets qui me déterminèrent à rester dans ces montagnes, pour travailler, à quelque prix que ce fût, au salut de tant d'âmes délaissées. »

Ainsi fortifié d'en haut, le V. Père vint trouver les Indiens et leur parla de la sorte : « Mes amis, voici des Lettres patentes que j'ai demandées au gouverneur de la plaine, don Laurent de Sault, et par lesquelles il vous offre, au nom du roi d'Espagne, la paix et son amitié, en vous laissant vivre en repos, délivrés des tributs et de l'assujettissement aux travaux des mines, pourvu que vous vous rendiez de bon cœur au service de Dieu et à l'obéissance à Sa Majesté Catholique. » La proposition fut goûtée ; mais le prudent missionnaire, pour éprouver la sincérité des Indiens, pria les Caciques de lui amener ceux qui accepteraient l'engagement, afin d'enregistrer leurs noms pour être envoyés au gouverneur. Deux mille cinq cents indigènes se présentèrent. Le V. Père prit leurs noms en distinguant ceux des plus judicieux et des plus robustes. Puis il les réunit, les engagea à vivre en société, et choisit quarante-trois des plus capables, auxquels il donna l'autorité et le nom de chefs, subordonnés cependant aux caciques déjà établis et dont il augmenta aussi les pouvoirs. Nous verrons dans la suite les avantages qui résultèrent de cette mesure. Un des premiers fut l'établissement d'un village régulier, où les sauvages vinrent se grouper, à la persuasion du missionnaire, et ensuite la construction d'un presbytère et d'une église pour la célébration de la Messe et l'enseignement de la religion.

Non content de ces dispositions déjà sérieuses, le P. Adrien, pour assurer leur persévérance dans la foi, et dans la grâce qui leur serait

conférée par le saint baptême, chercha les moyens de jeter des fondements plus profonds en s'occupant des enfants. Il fit construire un dortoir contigu à sa demeure, et y logea vingt-quatre jeunes garçons, qu'il nourrissait du superflu des vivres que lui apportaient les Indiens. Il les élevait dans la piété et la connaissance des lettres, leur faisait porter à tous une robe blanche, et fixait leurs exercices comme dans un séminaire des plus réguliers. Ces enfants ne sortaient que deux ensemble, récitaient le Rosaire à haute voix, chantaient le plain-chant, apprenaient l'espagnol ; enfin, pour les habituer à l'esprit de soumission, le sage religieux leur faisait élire chaque semaine un supérieur pris parmi eux.

Informé de tels succès, le gouverneur adressa une lettre au P. Adrien, en le remerciant, au nom de Sa Majesté Catholique, et le priant d'établir des officiers de justice, dont lui-même recevrait le serment de fidélité ; il témoignait en outre son désir de voir tout ce peuple descendre des montagnes pour habiter les vallées avec les autres sujets du roi. Le V. Père, par son grand ascendant, obtint des chefs tout ce que demandait le gouverneur. Les ayant réunis, il les invita à choisir des officiers pour punir les malfaiteurs et rendre justice à chacun. Obéissant à ce conseil, les indigènes élurent deux juges, deux prévôts, un huissier-major et quatre huissiers ordinaires, un trésorier, quatre intendants de police, deux procureurs fiscaux et plusieurs marguilliers chargés de veiller aux intérêts de l'église. Le missionnaire ratifia ces choix et reçut le serment des intéressés, aux acclamations de tout le peuple, convoqué pour cette solennité. Afin de leur inspirer un grand respect pour les objets sacrés qui devaient servir à la cérémonie de leur baptême, il les conduisit à l'entrée du village, où se trouvaient déposées les huiles saintes, et les porta processionnellement à l'église avec une pompe toute religieuse.

III. — L'homme de Dieu employa les premiers mois de l'année 1623 à baptiser ses chers Indiens et reçut ensuite l'abjuration de quelques apostats, auxquels il imposa la pénitence publique, selon la teneur des saints canons. Mais les œuvres de Dieu ne s'établissent jamais sans contradictions. Certains infidèles, attachés à la polygamie, résolurent de se défaire du missionnaire, pour se venger de son refus de leur administrer le baptême. Le saint prêtre, en effet, avait formellement déclaré qu'il ne leur accorderait jamais cette grâce, tant qu'ils resteraient insoumis aux lois de l'Eglise sur le mariage. Avant d'en

venir à l'exécution de leur dessein, les misérables tendirent un piège à la vertu du ministre de Dieu. Une nuit, ils lui députèrent une indigne créature, qui se donnait comme persécutée par son mari, parce qu'elle voulait, disait-elle, embrasser la religion chrétienne : en réalité, son but n'était autre que de le pousser au mal. Dieu veillait sur son serviteur. Eveillé en sursaut à la voix de cette femme, le Père appelle son interprète et s'enfuit précipitamment à l'église : là, il s'inflige une si rude discipline que la malheureuse et ses complices aux aguets, sont épouvantés et se sauvent à la hâte pour cacher leur confusion. Le lendemain, après sa messe, le P. Adrien fait un paquet de ses ornements sacerdotaux, et de la porte de l'église s'adressant au peuple : « J'ai tenté l'impossible, dit-il, pour vous prêcher l'Evangile du salut, sans vous donner sujet de m'en vouloir ou de vous scandaliser de ma conduite. Mais, je le vois, vous n'êtes pas contents de la vraie paix que je vous offre, et vous n'obéissez pas de bon cœur aux vérités que je vous annonce. Souffrez donc que je me retire ; en le faisant je pratique le précepte de mon divin Maître et je secoue sur vous la poussière de mes sandales. »

Cet acte causa aux Indiens non moins de surprise que d'émotion, surtout quand ils virent le bon Pasteur se prosterner à terre pour leur demander pardon et leur dire adieu. Ils fondirent en larmes, et le supplièrent de rester encore, au moins jusqu'à ce qu'ils eussent délibéré sur le parti à prendre.

La consultation ne fut pas longue. Les chefs, considérant les grandes obligations qu'ils avaient au saint Religieux, vinrent lui dire de ne plus songer à les quitter, qu'ils sauraient bien réduire les rebelles. Le missionnaire répondit dans le sens de leurs désirs ; il exigea seulement des infidèles qu'ils n'empêchassent point leurs femmes de suivre les instructions et de se séparer d'eux, quand elles voudraient se convertir. Le peuple le promit, et ce fut l'occasion de nombreuses recrues pour la jeune chrétienté.

La sérieuse conversion d'une peuplade sauvage et superstitieuse était déjà un grand miracle : Notre-Seigneur en opéra d'autres pour autoriser la sainteté de son serviteur et la vérité de la doctrine qu'il prêchait. Un Indien réduit à l'extrémité fut guéri par un signe de croix que le P. Adrien lui imprima sur le front. Un second prodige suivit le premier : la nuit suivante, saint Dominique apparut à cet homme, lui posa les mains sur sa tête et chassa le démon qui menaçait de le tuer parce qu'il avait reçu le baptême.

Un jour, le saint missionnaire, se rendant en toute hâte auprès d'un moribond, à une lieue de son village, s'aperçut que les Indiens qui l'accompagnaient sifflaient contre le ciel d'une manière affectée et uniforme. Il leur en demanda la cause. « C'est, répondirent-ils, pour arrêter la pluie qui commence à tomber. Détrompez-vous, mes enfants, repartit l'homme de Dieu, c'est la croix de Jésus-Christ qui seule a le pouvoir de nous préserver de tout mal ; » et traçant sur lui le signe sacré, il arriva au terme de son voyage sans être aucunement mouillé, tandis que tous ses compagnons étaient trempés jusqu'aux os. Ce miracle grava dans l'esprit des infidèles un respect si profond pour la Croix, qu'à partir de ce moment, ils en érigèrent partout la sainte image, sur les chemins, dans leurs champs, sur leurs pauvres cabanes.

Cependant, le gouverneur du port de Notre-Dame-des-Remèdes désira que le P. Adrien y conduisît un certain nombre de ses néophytes pour recevoir le sacrement de Confirmation, et aussi pour lui rendre hommage comme représentant du Roi d'Espagne. Le V. Père, qui possédait la confiance de ces indigènes, les y détermina sans peine. Il en choisit cinq cent quatre-vingts, qu'il rangea en différents groupes pour éviter la confusion. Chacun de ces groupes, précédé de la croix, avait à sa tête un cacique : les hommes et les adolescents ouvraient la marche ; les femmes et les jeunes filles venaient ensuite. Le prêtre fermait cette longue file, qui s'avancait en bel ordre, comme une procession, au chant des cantiques. Après six jours de marche, les Indiens firent leur entrée dans la ville, au bruit du canon et des salves de mousqueterie, et au milieu des acclamations du peuple, qui se disputait l'honneur de les loger. Avant toute chose, le P. Adrien les conduisit à l'église, où l'évêque les attendait. Il fut impossible au vénérable prélat de se contenir, quand il vit approcher le saint missionnaire, entouré d'une trentaine d'enfants, qu'on eût pris pour des Anges, tant ils étaient modestes et recueillis. L'humble Père se prosterna pour prendre la bénédiction du Pontife ; mais les larmes que la joie du Saint-Esprit faisait couler de leurs yeux, empêchaient l'évêque et le missionnaire de se dire un seul mot.

Au sortir de l'église, les Indiens se rendirent au palais du gouverneur, auquel ils offrirent quelques modestes produits de leur pays. Ce seigneur fut surpris et content de voir les trente séminaristes du bon Père lire couramment l'espagnol ; il ne pouvait concevoir comment sans miracle ces jeunes sauvages avaient pu apprendre en

six mois les premiers rudiments des lettres. Tous reçurent la confirmation avec une piété édifiante, puis reprirent leur marche dans le même ordre, sous la conduite de leur vénéré pasteur.

IV. — Peu de temps après, le P. Adrien forma une entreprise plus difficile mais très nécessaire pour l'affermissement de ces peuples dans la foi : ce fut de les faire émigrer dans la plaine pour demeurer avec les Espagnols. Il insinua son projet avec tant d'art, que les Indiens se rendirent à ses raisons ; car il leur promettait un certain nombre de privilèges de la part du Conseil royal de Panama et surtout l'exemption des travaux des mines. Mais le démon, prévoyant les fruits qui s'ensuivraient, mit tout en œuvre pour faire avorter ce dessein. Il trouva un Espagnol, qui, par crainte de perdre le tribut annuel que lui soldaient les habitants du Guaymi, voulut persuader à ces derniers que le P. Adrien les trahissait et les livrerait au plus dur esclavage, dès qu'ils seraient fixés dans la plaine. Certains montagnards, trop crédules, accueillirent la calomnie, et, dans leur indignation, résolurent de massacrer le missionnaire, le soir même. Celui-ci, connaissant leurs intentions criminelles, s'offrit à Dieu en holocauste, tout en le suppliant d'apaiser la tempête pour la conservation de son héritage ; puis, ayant assemblé le peuple, il le harangua, commençant son discours par ces paroles de Notre-Seigneur à ses disciples : *Il y a si longtemps que je suis au milieu de vous et vous ne me connaissez pas encore* (1) ! Il leur montra que, loin d'être trompés par lui, eux-mêmes étaient dupes d'un homme avare, dont le démon se servait à leur préjudice. — « Vous êtes notre bon Père, répondirent les Indiens ; nous suivrons votre conseil et descendrons dans la plaine quand il vous plaira. » Le jour du départ fut fixé au 26 décembre de l'année 1624. Cependant le serviteur de Dieu ne cessait de prier pour obtenir du Ciel leur persévérance en une si bonne résolution.

Sur les entrefaites, la Providence permit un événement qui faillit tout compromettre. Un idolâtre endurci, au lieu d'écouter le missionnaire qui voulait l'empêcher de s'opposer au départ de sa fille et de son gendre, se rua sur lui, arracha son chapelet, déchira ses habits et l'aurait infailliblement massacré, sans un séminariste, dont les cris attirèrent plusieurs personnes. Il fallut tout le crédit de l'hom-

(1) Jean, XIV, 9.

me apostolique sur ces Indiens pour détourner de la tête de son agresseur de terribles représailles. Non content de lui sauver la vie, il se jeta à ses pieds en disant : « Si vous voulez me faire mourir, parce que Dieu s'est servi de moi pour convertir votre fille, vous pouvez le faire ; de bon cœur je donnerai ma vie pour cette cause. » A la vue d'une telle magnanimité, l'infidèle se sentit humilié et adouci ; tombant à genoux, il demanda pardon, déclara qu'il permettait à sa fille et à son gendre de partir, et ajouta que lui-même désirait le baptême et qu'il descendrait dans la plaine ensuite, avec le groupe de sa tribu. En effet, le lendemain il se mit en marche, se faisant le gardien du Père, le portant à dos dans les passages dangereux et ne cessant de rendre hommage à sa haute vertu.

Tous ensemble, ils arrivèrent, le 1^{er} janvier 1625, au lieu qui devait être pour eux la terre de promesse.

Mais l'épreuve les y attendait. Le Gouverneur leur refusa l'endroit qu'ils avaient choisi et leur en assigna un autre, très sec et très stérile. Peu de mois après, ces Indiens se trouvèrent affligés par la famine et des maladies contagieuses, qui décimèrent leurs rangs. Le P. Adrien, toujours sur la brèche, distribuait à ses enfants les secours spirituels et temporels. Mais il se sentait bouleversé à l'idée de les voir retourner en arrière et reprendre la route de leurs montagnes, avec le regret de les avoir quittées. Dieu le consola en faisant agréer au Conseil royal sa demande de transporter ses chers Indiens sur un territoire plus fertile et plus salubre. Il eut la joie de bâtir une belle église au centre de la nouvelle agglomération et un séminaire pour ses jeunes aspirants au sacerdoce. Il les élevait dans tous les exercices de la piété et de la science, et il était parvenu à leur faire soutenir en langue castillane et en langue du pays des thèses dogmatiques sur la doctrine chrétienne.

V. — Un cœur moins rempli d'amour pour Dieu et les âmes aurait cru avoir suffisamment travaillé, après tant d'œuvres entreprises et menées à bonne fin ; mais l'ardent missionnaire, dévoré de ce feu divin, « qui opère beaucoup et croit faire très peu », retourna dans les montagnes de Guaymí, à la recherche des brebis errantes. Son zèle eut un plein succès ; bientôt ces pauvres Indiens consentaient à quitter leurs retraites et venaient s'établir sur les versants moins abrupts qui regardaient les plaines occupées par leurs compatriotes. Le P. Adrien les instruisit, les baptisa et leur donna des chefs soumis à la

Couronne d'Espagne. Il obtint, en outre, qu'ils se rendraient quatre fois l'année dans la ville de Saint-Laurent, récemment construite par leurs frères, et qu'ils se chargeraient d'entretenir les routes pour permettre aux missionnaires d'aborder facilement. Leur bourg, placé sous le vocable de Saint-Dominique, comptait déjà plus de six cents habitants. Cela se passait dans les commencements de 1631 : au mois d'avril, le V. Père retourna dans sa chère Eglise de Saint-Laurent, qui augmentait par ses soins jusqu'à ce que le démon, envieux d'un tel progrès, essaya une fois encore de la détruire entièrement. Un nouveau gouverneur s'imagina, sous prétexte de zèle, de contraindre ces pauvres gens aux travaux des mines, nonobstant les privilèges d'exemption qui leur avaient été octroyés par son prédécesseur, et par le Président du Conseil. Devant cette criante injustice, tous formèrent le dessein de regagner leurs montagnes ; ce qu'ils eussent exécuté, si le P. Adrien ne s'était empressé de plaider leur cause auprès du Conseil des Indes, lequel cassa les mesures prises et maintint ferme la parole précédemment donnée. Pour se venger de son insuccès, le gouverneur osa représenter le saint Religieux, aux yeux d'un nouveau Président du Conseil, comme un homme peu attaché aux intérêts de l'Espagne. Sans autre examen, ordre fut envoyé de l'expulser immédiatement du territoire et de le conduire au Pérou.

L'indigne magistrat vint à la tête d'une escorte enlever le V. Père, malgré les supplications et les sanglots de ses Indiens, et le fit emmener comme un malfaiteur dans cette même ville de Notre-Dame-des-Remèdes, où il avait été reçu en triomphe, peu d'années auparavant. Là un navire l'attendait et le transporta sur les côtes du Pérou.

Dès que le vice-roi de Lima eut appris ces actes de violence, il se rendit auprès de l'homme de Dieu pour le supplier de revenir au milieu de ses Indiens. Puis il adressa une lettre très forte au Président du Conseil royal de Panama, en se plaignant de la conduite inqualifiable que l'on tenait à l'égard d'un prêtre aussi recommandable. Le président, revenu des faux rapports qui lui avaient été faits, s'empressa de témoigner au P. Adrien une bienveillance extraordinaire et le pressa de regagner son poste d'honneur. Le saint Religieux, bénissant Dieu, reprit la route de Saint-Laurent. On ne saurait dire la joie que causa son retour à ses chers néophytes. Ils allèrent à sa rencontre à six journées de marche, en faisant retentir les airs de cris et de chants joyeux.

C'était en l'année 1633 : la séparation avait duré cinq mois. L'heureux missionnaire put enfin recueillir dans la paix le fruit de ses labeurs et répandre de nouveau sur son peuple les trésors de son dévouement. En 1637, don Henriquez, président du Conseil des Indes, et lui-même grand serviteur de Dieu, ayant reçu l'ordre d'entreprendre la conquête de nouvelles Provinces au royaume de Panama, pria le P. Adrien de l'accompagner. Il accepta, malgré sa répugnance à quitter ses enfants. Il tâcha du moins d'adoucir les déchirements de la séparation et laissa en partant à ses pauvres Indiens un digne ouvrier évangélique, capable de maintenir dans la foi et de gouverner sagement le troupeau que lui-même avait conduit avec tant d'amour.

Dès son arrivée dans la province de Darien, on put facilement se convaincre que Dieu l'y avait appelé, car il y déploya le même zèle et la même patience que dans le district de Guaymi. En peu de temps, il avait déjà réduit ces peuplades incultes à l'obéissance au Roi catholique et à l'observance du saint Evangile.

Le Chapitre provincial de la Province du Pérou, réuni en 1649, voulut témoigner sa gratitude au saint Religieux, par la supplique suivante adressée au Maître de l'Ordre.

« Révérendissime Père,

« La seule considération de la gloire de Dieu et le zèle du salut des âmes ayant porté le R. P. Adrien Dufeldre de Saint-Thomas à se consacrer sans relâche à la conversion des Gentils les plus barbares du Nouveau-Monde, cet ardent missionnaire ne se contenta pas d'avoir travaillé dans la province de Guaymi avec autant d'amour, et le même nombre d'années qu'en avait mis le Patriarche Jacob pour sa Rachel bien-aimée. Il passa ensuite dans la vaste et sauvage province du Darien, dont jusqu'alors les habitants avaient toujours fermé les yeux à la vérité et porté les armes contre Sa Majesté Catholique. Il y prêcha avec un succès merveilleux, soumettant ce peuple au joug très suave de Jésus-Christ et en même temps à l'obéissance au roi d'Espagne. Pour incroyable qu'il paraisse, le fait n'en est cependant ni moins certain, ni moins avéré. Notre monarque Philippe IV, informé de ces précieux résultats, a conçu une estime extraordinaire pour cet homme apostolique, si dévoué à l'extension du royaume de Dieu et du sien. C'est pourquoi, prosternés aux pieds de votre Révérendissime Paternité, nous La supplions humblement et avec instances de ne pas laisser une telle vertu sans honneur, ni des

labeurs si nobles et presque surhumains, privés de récompense. Qu'Elle veuille bien décerner à ce digne ouvrier, outre la qualité de Prédicateur général, qu'il possède déjà, celle de Docteur en théologie et de Maître dans l'Ordre de Saint-Dominique, distinction qu'il a si justement méritée. Cette faveur, que nous sollicitons pour l'utilité d'un grand nombre, ne sera pas moins agréable à notre Définitoire, à la Province entière, comme aussi à Sa Majesté Catholique, et, chose principale, sera conforme au bon plaisir de Dieu. »

Le R^{mo} P. Jean-Baptiste de Marinis, alors Maître Général, acquiesça sans peine à une si juste demande. Mais le saint homme, qui pensait si peu à des titres d'honneur et qui les aurait écartés, s'il les avait prévus, ne regardait que le ciel et les moyens d'y faire entrer par une sainte persévérance tous ses païens convertis. Aussi, se sentant faiblir sous le poids des ans et hors d'état de s'utiliser davantage auprès de ses enfants spirituels, il choisit quatre religieux de son Ordre et les plaça dans les quatre bourgades ou paroisses qu'il avait fondées dans le district du Darien. Ensuite il se retira au couvent de Panama, et là, tout en vaquant à la prière et à la pénitence, il consacrait ses derniers loisirs à enseigner la langue de ses sauvages aux religieux qu'il savait zélés pour les missions, et même à des enfants qu'il prévoyait devoir un jour prendre l'habit dominicain. Grâce à ces sages précautions, toutes les chrétientés formées par le P. Adrien demeurèrent fermes dans la foi et longtemps florissantes. Pour lui, après avoir possédé toutes les vertus et exercé dignement les fonctions de l'apostolat, il alla recevoir sa récompense au ciel, vers l'an 1653.



La V. Sœur MARTHE DE GAËTE, Converse ()*

(1485)

LA servante de Dieu prit l'habit religieux au monastère de Saint-Sébastien, à Gaëte, sa ville natale. La Mère Françoise-Marie Orsini, alors Prieure, religieuse fort avancée dans les voies spirituelles, se chargea de sa formation et en fit un parfait exemplaire d'humilité,

(*) *Mémoires du monastère de Gaëte*, recueillis par le P. Marchese : *S. Diario Domen.* VI, 215.

d'obéissance et d'application à tous les exercices réguliers. S'agissait-il de rendre quelque service dans la communauté, Sœur Marthe n'épargnait ni son temps, ni sa peine. Parmi les occupations les plus diverses, elle ne perdait pas la présence de Dieu. Ame de grande oraison, elle s'unissait avec tant de ferveur à son divin Sauveur, qu'elle paraissait hors d'elle-même, étrangère aux choses extérieures, abîmée dans l'adoration et l'extase. Une nuit de Noël, au moment où l'on entonnait les Matines, la pieuse Sœur, agenouillée devant le crucifix de l'église, eut un ravissement qui dura près de quatre heures.

Douée de l'esprit de pénitence à un degré peu ordinaire, elle demandait avec d'ardentes supplications à son Epoux céleste la grâce de souffrir pour lui. Le divin Maître la prit au mot et lui envoya une infirmité qui devint pour elle, durant les jours de son pèlerinage terrestre, une très lourde croix. Atteinte d'une horrible plaie au bras droit, elle se vit incapable désormais de s'employer au service du monastère : ce fut le côté particulièrement pénible de son épreuve. On lui prodigua les soins les plus délicats, on eut recours aux remèdes les plus énergiques : ce fut en vain. Le mal s'aggravant et pouvant devenir contagieux, on dut isoler complètement la pauvre infirme.

II. — Ces coups, si durs à un cœur sensible comme était le sien, n'altérèrent point pourtant la sérénité de son visage. Marthe de Gaëte les reçut comme de précieux dons venant de la main de son Epoux, et jugea qu'elle ne pouvait ambitionner rien de plus utile à son âme. Une converse, particulièrement charitable, Sœur Anastasie de Sorrento, obtint de se consacrer totalement au soin de la malade. Dieu eut tant d'égard à ce dévouement héroïque, que Sœur Marthe apercevait souvent aux côtés de sa généreuse infirmière une Sainte du Paradis, qui semblait prendre plaisir à l'assister dans ses pénibles fonctions.

C'était chose particulièrement édifiante de voir la sainte malade, sous un accablement de maux inouïs, le corps en proie à des souffrances intolérables, l'âme assaillie de mortelles angoisses, tirer de son cœur des hymnes d'actions de grâces pour les faveurs célestes qu'elle recevait de Dieu. On pouvait lui appliquer la parole de saint Augustin à l'adresse de l'illustre diacre Vincent de Saragosse. « N'est-ce pas un autre qui parle et un autre qui souffre? »

Telle était la renommée de sainteté de l'humble converse que la reine Jeanne lui amena ses deux filles, les Infantes de Portugal, pour qu'elle les bénît.

III. — L'heure de la récompense allait enfin sonner. A certains signes précurseurs on comprit que le fruit était mûr pour le ciel. Un jour que la Mère Prieure récitait son Office au chapitre, elle aperçut par une fenêtre qui donnait sur la clôture une religieuse appuyée contre les treilles du jardin. Pensant qu'on se permettait indûment de cueillir du raisin, elle envoya une Sœur pour s'y opposer. Celle-ci revint en disant que le jardin était fermé à clef. Alors, sous une inspiration d'en haut, la V. Mère reprit : « Avant peu, nous allons perdre Sœur Marthe, et je la suivrai de près dans la tombe. »

Sœur Marthe mourut, en effet, dans la courant de décembre 1485, et la Prieure du monastère, le mois suivant.



LE MÊME JOUR

1383 — A Florence, au couvent de Santa-Maria-Novella, le V. Père ALEXANDRE STROZZI, de la noble famille dont il porte le nom, qui a fourni tant d'excellents sujets à l'Ordre de Saint-Dominique.

Déjà, dans l'état séculier, d'une angélique modestie, d'une réserve parfaite, on l'eût pris pour un vieillard expérimenté. A la mort de son père, il se mit à fréquenter notre église de Santa-Maria-Novella, et l'un de ses plus agréables passe-temps était de venir converser avec les religieux. Bientôt, il résolut d'embrasser leur genre de vie, et un jour il revêtit le saint habit, sans même prévenir sa famille. Sa mère, dont il était l'unique enfant, faillit en mourir de chagrin. Elle écrivit à ce sujet une lettre au Souverain Pontife, lequel renvoya l'affaire à l'archevêque de Florence. La conclusion fut que le jeune Strozzi sortirait du couvent. Mais celui-ci n'était pas de caractère à se laisser facilement démonter. Il mit en œuvre tous les moyens que lui suggéra une piété éclairée, et vint à bout des difficultés opposées à sa vocation. Le saint jeune homme gagna sa mère, et obtint même, ce qu'il ne réclamait pas, une partie de ses revenus, qu'il distribua, partie à son Ordre, partie aux pauvres et aux églises de la ville. Sa vie dans le cloître fut toute de silence, de mortification, d'obéissance, d'humilité. Loin de s'estimer quelque chose en raison de sa naissance, il se renfermait volontiers dans les offices les plus vils et les plus pénibles. Il se montrait doux et affable, et devint plus tard un profond théologien, un zélé prédicateur et un habile directeur spirituel. Il fut Prieur de son couvent, à la satisfaction des religieux qui le composaient, et mourut saintement, comme il avait vécu, au moment où l'on

fondait sur lui les plus légitimes espérances. Il était dans la trente-troisième année de son âge, et la dix-neuvième de sa profession. — (Pio : *Huomin illustri*, P. I. L. I. 123.)

1477 — Au couvent de Harlem, en Hollande, le V. Père JEAN WITNOTH, allemand de nation.

Parmi les vertus qui ornèrent son âme, la patience occupa le premier rang. Le V. Père fut attaqué d'une longue maladie qui couvrit son corps de plaies. Cet état, en le rendant semblable au saint homme Job, lui fournit aussi l'occasion d'imiter sa patience. Bien loin de demander à Dieu la guérison de son mal ou quelque soulagement, Jean Witnoth souhaitait toujours de souffrir davantage, et avait sans cesse à la bouche les paroles de saint Augustin : *Hic ure, hic seca, ut in æternum parcas* ; « Seigneur, brûlez et coupez dans cette vie, afin de m'épargner dans l'autre ». S'étant acquis beaucoup de mérites par cette parfaite soumission, il échangea les misères présentes pour les joies éternelles, l'an 1477. — (Lopez, P. III, l. II, c. 28. — Fontana : *Monumenta*.)

1552 — A Bologne, le V. Père LÉANDRE ALBERT, grand religieux et illustre écrivain, dont le mérite, d'après Echard, est au-dessus de tout éloge (1).

Il naquit à Bologne, en 1479, d'une famille honorable qui sut lui procurer la meilleure éducation. Esprit vif, mémoire heureuse, goût de l'étude, excellent naturel, le jeune Léandre répondit aux soins de ses maîtres et fit de rapides progrès dans la science et la piété. Pendant quatre ans il suivit assidument les leçons de Jean Garzo, illustre professeur de Bologne, et arriva à parler et à écrire le latin avec autant d'aisance et de perfection que sa langue maternelle.

Le 25 novembre 1495, dans sa quinzième année, notre adolescent prit l'habit religieux au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il étudia la philosophie et la théologie scolastiques sous quatre maîtres des plus distingués, auxquels il consacra plus tard, dans ses ouvrages, un éloge reconnaissant.

Toute la vie de Léandre Albert semble s'être passée en travaux littéraires. On peut voir dans Echard la nomenclature de ses œuvres ; bornons-nous à citer son *Histoire de Bologne* et sa *Chronique des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, à laquelle renvoie souvent notre *Année Dominicaine*.

Léandre Albert subit toutefois une interruption de quelques années à ses occupations savantes. François Silvestre de Ferrare, étant devenu Maître Général, prit pour *Socius* un religieux qu'une douce amitié et un même goût

(1) Vir nunquam satis pro meritis laudandus, *Script. O. P.*, II, 137.

des lettres avaient lié étroitement à sa personne, au couvent de Bologne. En même temps il lui donna le titre de Provincial de Terre-Sainte. En sa compagnie, Léandre visita les maisons dominicaines des Deux-Siciles ; puis il le suivit en France et lui ferma pieusement les yeux, quand le R^me Père mourut à Rennes, le 29 septembre 1528. Il revint alors à Bologne et ne quitta plus cette ville, s'occupant de la composition de ses ouvrages, et donnant à tous le spectacle d'une rare piété, d'une insigne modestie, et d'une aménité qui lui gagnait l'affection, à la fois de ses compatriotes et des étrangers.

Recherché par les savants de son époque, il ne conquit pas moins la bienveillance des grands. Outre plusieurs personnages éminents, nommés dans ses ouvrages, nous savons qu'il eut pour intime ami Jérôme Balbi, dominicain, thomiste renommé, ambassadeur de Louis, roi de Hongrie, auprès de l'empereur Charles-Quint, et plus tard évêque de Gurcz, en Carinthie. Le V. Père s'attacha encore par un nœud indissoluble l'illustrissime Jean le Grand, archevêque d'Upsal, en Suède. Ce prélat, chassé de son siège par l'invasion armée des luthériens, se rendait à Rome, avec un groupe de domestiques et de catholiques fidèles. Léandre Albert les accueillit au couvent de Bologne, avec une vénération, une charité, une magnificence même, auxquelles le vénérable fugitif crut devoir rendre un reconnaissant hommage, par une lettre adressée à son « très aimant consolateur ». Elle se trouve tout au long dans Echard et dans Touron.

Sur la parole de certains auteurs, on peut croire que Léandre était Prieur de Bologne quand il reçut les nobles exilés. Fontana le range aussi parmi les Inquisiteurs de Bologne à l'année 1550. Il lui donne pour successeur dans cet office Fr. Réginald Helvi de Mantoue, en 1552, qui fut probablement l'année où mourut Léandre Albert.

(Possevin : *Appar. Sacr.* II. p. 14. — Echard : *Script. O. P.* II, 137. — Touron : *Hommes illustres.*, L. XXVI.)

1572 — A Capo d'Istria, l'Illustrissime ADRIEN VALENTIC, Vénitien.

Ses éminentes qualités et son zèle pour l'honneur de Dieu lui méritèrent l'estime et la bienveillance du pape saint Pie V. Le P. Adrien Valentic enseigna plusieurs années la théologie à l'Université de Padoue, assista au Concile de Trente, à titre de théologien du Patriarche d'Aquilée, fut nommé inquisiteur de Venise, et peu après élevé par Pie V à l'évêché de Capo d'Istria. Il gouverna cette Eglise, durant six ans, avec la prudence et la charité d'un homme manifestement conduit par l'esprit de Dieu. Les circonstances étaient particulièrement difficiles. Le troupeau confié à ses soins avait été infecté d'erreurs par Verger, un de ses prédécesseurs ; et bien que l'Illustrissime Thomas de l'Etoile, religieux de notre Ordre, auquel le P. Valentic succéda immédiatement, eût en partie arraché cette ivraie, comme néanmoins il en

restait des racines, il était à craindre que le mal ne fît de nouveaux progrès. Adrien Valentic, à force de vigilance et de sollicitude, acheva d'en purger son diocèse. Après avoir édifié son peuple par sa vie exemplaire et donné au public quelques ouvrages, entre autres un traité de l'Eucharistie contre Calvin, il mourut dans la paix du Seigneur, l'an 1572.

(Ughelli : *Ital. Sac.*, tom. V. — Fontana : *Theat. Dom.*, 208. — Echard, *Script. O. P.*, II, 218.)

1597 — A Saint-Truyen, en Flandre, décéda, avec l'auréole du martyre, le V. Père PIERRE RUXI.

Après de fortes études au couvent d'Anvers, le docte religieux, plein de l'esprit de notre glorieux Père saint Dominique, parut comme un athlète venant à point pour combattre l'hérésie de Calvin, très répandue alors dans les Pays-Bas. Les supérieurs n'hésitèrent pas à lui confier la périlleuse mission d'annoncer la parole de Dieu, afin de raffermir les catholiques, dont la constance commençait à fléchir. Le V. Père remplit cette fonction avec zèle, confondit les hérétiques et préserva de nombreux fidèles du poison de leur doctrine. Cette intrépidité excita la fureur des apostats, lesquels jurèrent de se défaire à tout prix du prêtre catholique.

Un jour, l'homme de Dieu arrivait à Hensdyck, bourgade des environs d'Anvers, en même temps que les Calvinistes y faisaient irruption. Afin de leur échapper, il se réfugia dans le clocher de l'église avec quelques habitants. Mais les ennemis y mirent le feu. Le V. Père, à demi consumé et respirant encore, devint leur proie. Ils l'emmenèrent à Bommely et l'enfermèrent dans un noir cachot. Après treize mois d'ignobles traitements, ils le transférèrent dans la prison de Saint-Truyen, et l'y laissèrent languir l'espace de cinq ans. Le soldat du Christ endura toutes sortes de tourments avec une patience qui faisait l'admiration des sectaires eux-mêmes. Enfin il exhala sa sainte âme sous le regard de Dieu seul, en l'année 1596. — (Malpé : *Palma fidei* ; — Choquet : *Sancti Belgi O. P.*, c. xix.)

1604 — Aux Philippines, le V. Père PIERRE DE SAINT-VINCENT, natif de Zalamea, en Espagne, et profès du couvent de Salamanque.

Il s'embarqua pour les Philippines, l'an 1594. Assigné à Batan, il y séjourna quelques mois et passa de là à Binondac pour y instruire les Chinois. L'intérêt qu'il montrait à ces peuples, son dévouement et la sainteté de sa vie lui conquièrent promptement la confiance universelle et lui valurent d'opérer de nombreuses conversions. On ne pouvait l'approcher sans subir l'ascendant de sa vertu. Le vénérable religieux conserva toujours pour le prochain des sentiments pleins de charité : jamais on ne l'entendait proférer une parole tant soit peu désavantageuse à autrui. Il fut Vicaire à Binondac pendant quatre ans, à la satisfaction générale des indigènes. Son détache-

ment éclatait dans toute sa conduite. Souvent des personnes très riches lui offrirent de fortes sommes d'argent: jamais le P. Pierre ne consentit à recevoir même une obole. Il faisait ses voyages à pied, n'emportant aucune provision et comptant uniquement sur la Providence. Tel il vécut jusqu'à son dernier jour.

L'an 1604, le Chapitre de la Province s'étant réuni, Pierre de Saint-Vincent y prit part en qualité de définiteur. Comme les intérêts de la mission exigeaient un représentant en cour d'Espagne, les supérieurs le choisirent pour ce poste. Le V. Père accepta le mandat et fit ses préparatifs de départ, dans cet esprit de pauvreté qui l'avait toujours animé. Il n'accepta qu'un vieux manteau pour se couvrir la nuit et l'abandonna presque aussitôt après à son compagnon de voyage. Les fatigues de la route et les privations lui occasionnèrent une douloureuse maladie qui mit le sceau à sa patience. Après avoir témoigné une consolation sans pareille de finir ses jours parmi les rigueurs de la pauvreté, Pierre de Saint-Vincent entra dans la joie de son Seigneur l'an 1604. — (Diego Advarte . *Hist. de Filipinas*, t. I, l. I, LXII.)

1620 — A Manille, le V. Père GASPARD ZARFATE, natif de Mexico et profès du couvent de Saint-Dominique de la même ville.

Sa modestie, sa piété, sa douceur et son érudition le posèrent en haute estime auprès des Espagnols et des Indiens. Après quelques années d'enseignement à Puebla de los Angeles, il passa aux Philippines, l'an 1595, et fut envoyé dans la Nouvelle-Ségovie. On le chargea de desservir l'église de Sainte-Marie-Madeleine de la Para. Il déploya dans cette fonction un zèle tout apostolique, instruisant les Indiens des vérités de la foi, leur administrant les sacrements et fortifiant les néophytes contre les persécutions des démons, qui souvent les maltrahaient après leur régénération spirituelle. Ses travaux étaient soutenus par une exacte observance des Constitutions dominicaines, et cette fidélité inviolable devint pour son ministère la source d'abondantes bénédictions.

Profondément humble, le V. Père fermait les yeux à ses lumières personnelles, écoutant et suivant toujours plus volontiers le sentiment de ses frères que le sien propre. Il délivra plusieurs possédés, en leur faisant prononcer le nom sacré de Jésus, et l'on remarqua souvent que les Indiens baptisés de sa main se trouvaient en même temps guéris de leurs infirmités. Son zèle pour la conversion de ces peuples lui suggéra l'idée de composer une grammaire dans l'idiome du pays et de petits traités sous forme de catéchisme, qui rendirent de très réels services aux missionnaires et aux indigènes.

Tout en s'appliquant au salut des autres, le P. Gaspard n'avait garde de négliger sa propre perfection. Il se montrait fort assidu à l'oraison et si attentif aux choses célestes qu'il ne pouvait parler que de Dieu ou pour

Dieu. Devenu Prieur du couvent de Manille, il se signala par ses soins à promouvoir la dignité du culte divin et la solennité de l'office liturgique. Un jour, il pria dans une chapelle dédiée à notre Père saint Dominique, à Camalanjungan, vicariat dont il avait la charge. Tout à coup son visage s'illumina et le saint Patriarche parut à ses côtés. Un Indien, témoin du prodige, en fut singulièrement frappé, et déclara publiquement qu'il n'en avait pas fallu davantage pour le confirmer dans les vérités de la foi, qu'il connaissait depuis fort peu de temps et d'une manière encore très imparfaite.

Le P. Gaspard recevait des grâces insignes dans son commerce habituel avec Dieu. On le tenait partout en grande réputation de sainteté, et les miracles qu'il opérait, notamment la résurrection d'un mort à Naziping, lui donnèrent un ascendant irrésistible sur les habitants de ces contrées. Il exerça des charges importantes dans la Province des Philippines, fut nommé Vicaire provincial et deux fois Prieur du couvent de Manille. Le saint religieux se démit de cette dernière fonction, afin de vaquer plus assidument à la prière. Il n'était plus que simple religieux, quand une mort précieuse aux yeux du Seigneur le mit en possession de la béatitude éternelle, l'an 1620. Le Chapitre provincial inséra dans ses actes, l'année suivante, l'éloge de ce grand serviteur de Dieu. — (*Hist. de Filippinas*, t. I, L. I, c. xxxix et L. II, c. xvi.)

1640 — Dans le royaume de Naples, au couvent de Saint-Marc de Gavoti, le V. Père LOUIS DE MADALONI, un des principaux restaurateurs de l'observance régulière en Italie.

Il naquit au diocèse de Caserte, de la noble famille de Papanella, et entra, jeune encore, au couvent de Saint-Dominique de Naples, où il reçut le saint habit, en un jour anniversaire de sa naissance, 21 décembre, et fit profession, l'année suivante, à pareille date.

Les rares talents dont il était doué lui permirent d'enseigner, avec le titre de Lecteur, dès qu'il eut achevé ses études théologiques. Dieu, l'ayant choisi pour être une colonne de la vie monastique, lui donna un zèle ardent pour l'observance la plus exacte des règles dominicaines : jamais il n'en transgressa aucune. Sans cesse il cherchait le moyen de remédier à la décadence et au relâchement qu'il voyait autour de lui. Il eut l'assurance que ses désirs venaient du Ciel ; car un jour qu'il pria avec ferveur, demandant à Dieu les lumières nécessaires pour la fondation d'un couvent où les Constitutions seraient observées à la lettre, il crut voir plusieurs saints religieux lui imprimer sur le front une étoile semblable à celle qui éclairait le visage de saint Dominique.

L'exécution d'une si généreuse entreprise ne manqua pas d'être traversée, comme le sont d'ailleurs toutes les œuvres de Dieu. Mais, favorisé par la

protection d'en haut, il demeura maître du champ de bataille. Il prit possession, avec quelques religieux fervents, d'un modeste couvent situé sur le territoire de Saint-Marc de Gavoti; et tous ensemble s'adonnèrent à une vie qui semblait être plutôt du ciel que de la terre. Le P. Louis excitait ses frères, vieux et jeunes, à une ferveur toujours incessante, leur inspirant une générosité toujours plus grande. « Celui qui aime Dieu par dessus toute chose, leur disait-il, ne se rebute d'aucune entrave; rien n'est capable de l'attiédir dans le service du Seigneur. Si vous portez votre cœur bien haut, vous glorifierez le divin Maître, et j'espère qu'il sortira de ces montagnes où nous nous sommes retirés, des sujets propres à avancer la gloire de Dieu et l'exaltation de son Eglise. »

Il en fut ainsi. L'observance inaugurée par nos pieux solitaires se répandit dans un très grand nombre de couvents italiens et produisit les plus consolants résultats. Elle garda, depuis la mort du réformateur, le nom de son origine et ne fut plus désignée que sous celui de Saint-Marc de Gavoti. Notre saint religieux s'attacha à établir son œuvre sur une absolue confiance en Dieu. De réels miracles vinrent lui montrer que cette confiance était agréée du Ciel. Un jour qu'il ne restait plus une seule goutte d'huile au couvent, il se mit en prière, puis commanda aux Frères de retourner au tonneau, bien que tous eussent constaté qu'il était vide. Ils le trouvèrent plein jusqu'au bord, et la provision d'huile, qui était de la meilleure qualité, servit pendant une année entière.

Les paroles de ce véritable imitateur de notre Patriarche saint Dominique n'étaient jamais inutiles : elles convertissaient les pécheurs, consolaient les affligés et attiraient à la Religion d'excellentes recrues. Lui-même se signalait entre tous par sa dévotion à la Sainte Vierge : il était le grand prédicateur de son Rosaire. Faut-il en voir une preuve dans le fait suivant rappelé par son premier historien? Le V. Père avait planté un pommier, lequel refleurit de nouveau à sa mort, mais ne porta que quinze pommes magnifiques, considérées, à bon droit, comme des fruits miraculeux.

Il mourut, l'année 1640, après une longue maladie très patiemment supportée. Ses funérailles furent célébrées avec un grand concours de fidèles. Deux ans plus tard, son corps fut retrouvé intact et sans corruption. Tout le peuple témoigna en cette circonstance la profonde estime qu'il professait à l'égard du serviteur de Dieu. On jeta sur ses restes vénérables des fleurs qui devinrent l'occasion de miracles identiques à ceux dont furent favorisés les chrétiens, au rapport de saint Augustin, à l'époque de la translation des reliques de saint Etienne, le premier martyr.

Le P. Louis de Madaloni apparut rayonnant de gloire à quelques-uns de ses religieux, ainsi qu'à une personne séculière qu'il guérit d'un violent mal au bras. Les Actes du Chapitre Général de 1644 font une honorable mention de sa vertu et de ses œuvres admirables. — (Marchese : *S. Diario*, V, d'après

l'information juridique transmise par le Vicaire Général de la Congrégation de Saint-Marc de Gavoti).

1649 — A Séville, le V. Père ANTOINE DE LA TOUR.

Dès son noviciat, il se montra grand ami du silence, de la retraite et de toutes les observances régulières. N'étant que diacre, il demanda et obtint la permission de se joindre aux missionnaires que le P. Diégo Collado emmenait aux Philippines, et parmi lesquels se trouvaient Antoine Gonzalez, Guillaume Courtet et Michel du Rosaire dont nous avons relaté le martyre aux 24 et 29 septembre.

Les hommes apostoliques arrivèrent à Manille l'an 1635. Antoine de la Tour apprit aisément la langue du pays et se mit avec zèle à l'instruction des indigènes. Bientôt il résolut d'aller rejoindre en Chine les Pères Jean-Baptiste de Moralès et François Diaz, ce qu'il exécuta en compagnie des Pères Jean Garcia et Pierre de Chaves. L'arrivée d'un si précieux renfort consola grandement le P. de Moralès, parmi les travaux et les fatigues où il se trouvait engagé (1). Ses peines, ses angoisses, ses persécutions furent partagées avec amour par Antoine de la Tour qui eut à affronter, lui aussi, les tribunaux, les fouets, les chaînes et autres supplices cruels pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A Fo-gan, qu'il évangélisait avec les Pères Pierre de Chaves et Jean Garcia, l'alerte fut des plus sérieuses. Le mandarin du lieu, ne pouvant accepter la condamnation des rites chinois, énergiquement réprouvés par nos missionnaires, suscita de ce chef une des plus furieuses persécutions qu'on ait vues contre les chrétiens de Fo-gan.

Jean Garcia sortit secrètement de la ville et se cacha dans les montagnes, d'où il pouvait encore prendre soin de la chrétienté. Antoine de la Tour et Pierre de Chaves furent arrêtés, soumis à d'horribles tortures et jetés en prison, puis, ayant été relâchés, on les embarqua pour Formose. Avec l'aide de leur confrère Jean Garcia, et du P. François d'Escalone, Franciscain, qui l'un et l'autre se trouvaient à ce moment dans ces parages, ils se retirèrent à Manille.

Les Actes du Chapitre général tenu à Rome, l'an 1650, portent que le P. Antoine de la Tour se rendit au Japon, où il opéra des conversions nombreuses, et consola les chrétiens éprouvés par la persécution. Il est croyable qu'il entreprit cette mission quelque temps après son retour à Manille. Il voulut aller au Japon une seconde fois ; mais, tombé entre les mains des pirates, il fut fait esclave et chargé de chaînes. Le saint religieux demeura trois ans soumis à l'inhumanité de ces barbares, qui exercèrent sur lui toute sorte de cruautés ; après quoi on le dirigea vers quelque port d'Espagne. De là il regagna sa Province et fit l'édification des couvents où il fut assigné.

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 29 septembre.

A Séville, il donna surtout des marques de son éminente piété et de son exacte observance. Sa charité lui fit solliciter la grâce de partir pour la Nurcie afin de se mettre au service des pestiférés. La permission lui fut refusée. Mais bientôt Séville se vit à son tour visitée par le fléau. Le P. Antoine put alors exercer son dévouement, comme il le souhaitait, auprès des innombrables victimes de la terrible épidémie. Il y perdit la vie corporelle, pour en trouver une meilleure au sein de la gloire, l'an 1649. — (*Actes du Chap. Gen. de 1650. — Hist. des Philip. L. I, c. 1 et L. II, c. viii.*)

1685 — A Limerick, en Irlande, le V. Père HENRI BURGATT, profès du couvent de Kilmallock, Maître en théologie.

Il était de très petite taille mais d'une remarquable intelligence. A Burgos, en Espagne, où il avait étudié, ses condisciples aimaient à dire dans leur vieillesse qu'ils n'avaient pas connu de religieux à l'esprit plus vif et plus pénétrant. Il évangélisa sa patrie, de longues années, avec une autorité, une ardeur et une science sans pareilles. Les plus doctes de ses auditeurs restaient stupéfaits et se disaient entre eux : « Se peut-il qu'un corps si chétif renferme tant de vigueur et d'éloquence? »

Le V. Père associa dans une merveilleuse union la sainteté de la vie à l'éclat de la doctrine. Il savait parfaitement qu'il ne suffit pas à l'homme apostolique d'être une lumière : il doit être encore une flamme ardente et le sel de la terre. Eminemment versé dans la philosophie positive, le droit canon et la polémique, le savant Maître paraissait armé de toutes pièces pour la lutte contre les ennemis de la foi. Il en convertit un grand nombre : les plus obstinés évitaient la rencontre d'un adversaire qui leur fermait la bouche par des arguments irréfutables. La plus illustre de ses conversions fut celle de lord Pourdon, administrateur du comté de Limerick, et qui devint pour lui un ami.

Apprenant le couronnement du roi Jacques II, catholique déclaré, le P. Burgatt en conçut une joie extrême. Quelques seigneurs, causant avec lui, déploraient que Sa Majesté n'eût pas d'héritier. « Soyez sans crainte, répondit l'homme de Dieu, la reine lui donnera encore deux enfants, parmi lesquels sera au moins un fils. » La prédiction se vérifia quatre ans après, par la naissance d'un prince appelé Jacques comme son père.

Le Ciel manifesta par des faits extraordinaires le mérite du V. Père. La nuit, sa chambre paraissait brillamment illuminée, tandis que tous les autres appartements restaient dans les ténèbres. En 1681, année où l'enfer sembla déchaîné de nouveau contre les catholiques d'Irlande, une bande d'hérétiques envahit le palais de lord Pourdon, cherchant le P. Burgatt qu'on savait y habiter. Le saint homme pria à genoux dans sa chambre, en présence d'amis catholiques qui le voyaient parfaitement; mais pour les assassins il demeura invisible, et grâce à cette protection divine échappa à la mort.

Quand le calme eut été rétabli, avec une aurore de liberté, les témoins du prodige le racontèrent, sous la foi du serment, aux persécuteurs eux-mêmes, et ceux-ci affirmèrent à leur tour, par serment, qu'allant et venant à travers la chambre du vénérable religieux, ils n'avaient jamais pu l'apercevoir.

Le P. Henri Burgatt, chargé de mérites, et réconforté par les sacrements de l'Eglise, mourut pieusement, dans la maison de lord Pourdon, vers l'an 1685 et fut inhumé dans l'église des Frères Mineurs d'Asketin, au comté de Limerick. — (*Chapitre Général de Rome, 1686* ; — *Hibernia Dominicana*, c. xvi, n. 81.)

1686 — A Sligo, en Irlande, l'illustre Père FÉLIX O'CONNOR, Maître en théologie, homme vraiment apostolique, à la parole retentissante comme une trompette, quand il annonçait la parole de Dieu.

Après de brillantes études en Espagne, il revint dans sa patrie et se livra avec ardeur au ministère évangélique. Exilé par les Anglicans victorieux, il se réfugia en Belgique et vécut plusieurs années à Louvain, où même il fut élu Prieur. Vers ce temps-là, Charles II, fils du roi décapité par Cromwell, et lui-même expulsé de la Grande-Bretagne avec ses frères, les ducs d'York et de Gloucester, trouva, après bien des hasards, asile en Belgique, sous la protection de Sa Majesté catholique, Philippe IV, roi d'Espagne et des Pays-Bas. Autour de ces princes exilés se groupèrent tous les nobles Irlandais, proscrits de leurs domaines héréditaires : ils formaient avec leurs serviteurs et leurs soldats un nombre d'au moins quatorze mille. Durant plusieurs années, le P. O'Connor alla de légions en légions, prêchant avec éloquence et ferveur les vérités évangéliques tout le temps du Carême et de l'Avent, abandonnant ses honoraires au couvent de Louvain, obéré par la multitude des exilés à secourir.

De Louvain il partit pour Madrid, et obtint de Philippe IV ratification et confirmation de la pension allouée à notre collège de Sainte-Croix par la princesse Claire-Eugénie, Infante d'Espagne. A Rome, où il se rendit ensuite, le V. Père reçut de la S. Congrégation de la Propagande la concession d'annuités pour quatre étudiants qui seraient élevés dans ce Séminaire, et feraient serment de rentrer dans leur patrie pour l'exécution de leurs missions, sitôt après leurs cours achevés. De Rome il revint à Louvain, puis rentra en Irlande, après la restauration des Stuarts, l'an 1660. Plusieurs fois le V. Père fut Prieur de Sligo, son couvent de profession, et une fois de celui de Ros-comm. Il gouverna toujours sa communauté avec grande sagesse, se montrant particulièrement attentif à ne revêtir du saint habit que des jeunes gens de naissance honorable et de mœurs irréprochables : plusieurs d'entre eux appartenrent à la noblesse. Le prudent supérieur savait quel avantage procure à l'Eglise et à un Ordre religieux une pareille vigilance. Apôtre infatigable, il ne cessa de prêcher que peu de temps avant sa mort. Ses

Frères admiraient sa mémoire prodigieuse qui possédait pour ainsi dire mot à mot toutes les homélies de notre illustre Jérôme-Baptiste de Lanuza. C'était également un homme plein d'entrain et de gaieté, exempt toutefois de légèreté, et d'une humeur toujours égale au milieu des traverses et des persécutions. Chargé enfin de travaux et d'années, Félix O'Connor passa à une meilleure vie, après avoir été purifié par la pénitence et réconforté par les secours de l'Eglise, vers l'an 1586. — (*Hibernia Dominicana*, c. xvi, n. 83.)

1634 — A Bologne, au monastère de Sainte-Marie-Nouvelle, la V. Converse JEANNE TANGARI.

Pour être d'une humble naissance, et en Religion d'une condition inférieure, la servante de Dieu se distingua du moins par une sublime vertu. Aucun labeur ne la rebutait. Elle fatiguait son corps au service du monastère, mais reposait son esprit en Dieu. Elle avait pris pour protecteur saint Jean l'évangéliste ; sans cesse revenaient sur ses lèvres des invocations ou des louanges en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie. Les occupations extérieures ne parvenaient pas à la distraire de l'oraison mentale. Si peu instruite qu'elle fût, Sœur Jeanne méditait chaque jour sur la vie du Sauveur, et quand elle arrivait à sa Passion douloureuse, c'était avec une grande effusion de larmes. Un savant docteur dominicain, maître Raphaël Grilenzoni, l'entendant discourir, un jour, sur les mystères de la Rédemption, n'en revenait pas de surprise.

La patience déployée par la pieuse Sœur pendant sa dernière maladie fut le digne couronnement des vertus de sa vie religieuse. Etendue sur sa couche, estropiée, le visage toujours joyeux, elle n'oubliait aucune de ses dévotions favorites. Peu avant qu'elle exhalât son dernier soupir, les Mères présentes en assez grand nombre à l'infirmerie entendirent par trois fois un grand aboiement, sous la tribune de l'église, vis-à-vis la fenêtre de l'agonisante. Le bruit fut si fort que les voisins en furent épouvantés. Les Sœurs voulurent s'assurer si un chien n'était pas resté dans l'église, à la fermeture des portes. Malgré la plus diligente recherche, on ne put rien découvrir. Le Père François Giuponi, confesseur du monastère, homme de science et de vertu, présent alors pour assister la moribonde, conclut avec les Sœurs, que le démon manifestait ainsi sa rage de n'avoir aucune prise sur une âme si belle et si innocente. Sœur Jeanne conserva un visage souriant et comme rajeuni, après sa mort, arrivée le 18 décembre 1634. — (*Breve descrittione... di S. Maria Nuova*, 1645, p. 51.)





XIX DÉCEMBRE

*Le Cardinal PHILIPPE-THOMAS HOWARD,
Protecteur du royaume d'Angleterre*(*)

(1629-1694)



PHILIPPE HOWARD, auquel nous consacrons ces pages, naquit à Londres, dans le mois de septembre 1629. Son père s'appelait Henri Howard et sa mère Elisabeth Stuart.

La famille Howard, une des plus illustres de la Grande-Bretagne, avait alors pour chef Thomas, comte d'Arundel, de Norfolk et de Surrey, grand maréchal d'Angleterre, conseiller secret du roi Charles I^{er} et général en chef de ses armées. Après les revers de l'infortuné monarque, voyant tout espoir perdu de lui être utile, Thomas Howard s'était retiré en Flandre, avec tous les siens, pour assurer davantage leur fidélité à la religion catholique et rompre tout commerce avec les sujets rebelles à leur prince légitime.

Le jeune Philippe avait dix ans. Doué d'un heureux naturel et d'une piété précoce, il songea bientôt à quitter le monde pour servir Dieu dans le cloître ; la crainte de contrister des parents affligés lui fit ajourner son projet. Mais, à quelques années de là, voyageant en Italie avec son vénérable aïeul, il vint à Milan et alla voir le P. Jean Haquet, Dominicain irlandais, régent de théologie à notre couvent de Saint-Eustorge. Il lui déclara son désir secret d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique, et la difficulté de réaliser cette pensée,

(*) B. de Jonghe : *Belgium Dominicanum*. — Domaneschio : *De reb. Cœnob. Cremonen.*, etc.

à cause de la répugnance qu'il prévoyait de la part de sa famille. — « Confiance en Dieu, mon fils, répondit le religieux, si votre dessein est conforme à sa volonté, il s'accomplira. En attendant, priez Jésus et son auguste Mère de vous éclairer. »

De Milan, nos voyageurs se rendirent à Plaisance. Le séjour de son aïeul se prolongeant dans cette ville, Philippe obtint la permission de retourner seul à Milan. Il y revit le P. Haquet, et avec lui, fit une pieuse fugue à Crémone. Là, le jeune seigneur quitta ses vêtements princiers et prit les humbles livrées de Frère Prêcheur, le 28 juin 1645, ajoutant à son nom celui de Thomas, en l'honneur du Docteur Angélique, dont il avait résolu de suivre l'exemple.

A cette nouvelle inattendue, grand émoi dans la famille entière.

L'aïeule, Alathée Talbot, épouse de Lord Thomas, va trouver l'Internonce de Bruxelles et le supplie d'agir efficacement auprès de la Cour romaine. Le comte Thomas, de son côté, écrit à Rome, au chevalier Digbé, qui devait peu après épouser une sœur de Philippe. Le chevalier intéresse à sa cause le cardinal François Barberini, Protecteur du Royaume-Uni, le cardinal Antoine Barberini, Protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique, et par eux le cardinal Pamphili, neveu d'Innocent X, le Pape régnant. Le cardinal Pamphili écrit, au nom du Souverain Pontife, à l'évêque de Crémone, de contraindre, au besoin par les censures ecclésiastiques et l'appui du bras séculier, le novice dominicain Philippe Howard à venir au palais épiscopal et à y demeurer, sans aucun rapport avec les Frères Prêcheurs, tant qu'il plaira à Sa Sainteté.

Le 26 juillet, huit jours après la date de la lettre, et vingt seulement après sa prise d'habit, le noble jeune homme est retiré de son couvent, et, nouveau Thomas d'Aquin, captif dans un palais, il subit des uns et des autres mille attaques contre sa vocation. Au bout d'une semaine, l'évêque de Crémone écrit une longue lettre au cardinal Pamphili et lui explique comment lui-même et les plus doctes de son conseil ont, pendant sept jours, épuisé tous leurs arguments pour détourner Thomas-Philippe de se faire religieux. Mais ils l'ont trouvé inflexible : en devenant Frère Prêcheur, le jeune prince espère se consacrer avec plus de fruit à la conversion des Anglais hérétiques ; sa résolution est prise de persévérer jusqu'à la mort.

A la lecture de cette lettre, Innocent X, importuné d'ailleurs par les sollicitations des amis de la famille Howard, commet cette affaire aux cardinaux de la Propagande. Par un décret de cette Congrégation,

Philippe-Thomas est mandé à Rome et renfermé au couvent de Saint-Sixte, afin que l'on puisse éprouver plus sûrement sa constance.

Henri, frère du novice, fait instance au nom de tous les siens, pour que le Pape enlève à Philippe l'habit dominicain, et défende, non seulement aux Frères Prêcheurs, mais encore aux religieux de tous Ordres, d'admettre le jeune homme à la profession, sans autorisation expresse du Saint-Père et consentement explicite des parents. Mais Innocent X refuse une chose qui ne pouvait se faire malgré le principal intéressé, et contre sa résistance formelle. Toutefois pour donner quelque satisfaction à la famille, le Pape décida que le novice serait confié aux Oratoriens de la *Chiesa-Nuova*, et y continuerait sa probation sous la conduite d'un religieux de mérite, nommé le P. Paul. Après cinq mois environ, le vénérable prêtre, reconnaissant dans le sujet une vocation de plus en plus certaine, fait son rapport au Souverain Pontife, qui demande à examiner à son tour le jeune religieux.

Fr. Philippe comparait devant le Vicaire de Jésus-Christ. Il répond avec une sagesse consommée aux questions posées par Sa Sainteté. Il sort victorieux du combat, et le Pape, convaincu dès lors que cette vocation vient de l'Esprit saint, fait venir le P. Jean-Baptiste de Marinis, Vicaire général des Frères Prêcheurs, en l'absence du Maître de l'Ordre, Thomas Turchi, retenu en Espagne, et l'autorise à recevoir la profession d'un novice si ferme et si généreux. Le 19 octobre 1646, Philippe-Thomas Howard, âgé de seize ans révolus, émettait ses vœux solennels au couvent de Saint-Clément (1).

II — On l'envoya ensuite à Naples, au couvent de Notre-Dame de la Santé, pour étudier la philosophie et la théologie. Il y resta quatre ans.

En 1650, le Chapitre général étant convoqué à Rome, pour l'élection d'un successeur au P. Turchi, mort l'année précédente, Fr. Philippe Howard fut appelé, et il prononça devant l'auguste assemblée un discours latin très élégant. Profitant de son succès, il obtint des vénérables Capitulaires qu'on recevrait dans tous les couvents, noviciats et Etudes de l'Ordre, les jeunes gens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui demanderaient l'habit, en vue de se dévouer plus tard à la propagation de la foi catholique dans leur patrie.

De Rome, le jeune Religieux fut envoyé à Rennes, continuer ses

(1) *Ex Cod. Ms Cremonen.* cf. Domaneschio, p. 335.

études, peut-être parce que bon nombre de ses compatriotes s'étaient réfugiés en Bretagne pour éviter la persécution, et qu'il pouvait leur être utile. Au mois d'août 1652, il fut, par dispense du Pape, ordonné prêtre, n'ayant pas encore 23 ans.

Combien de temps Philippe Howard passa-t-il à Rennes? nous ne saurions le dire. Mais, au commencement de 1655, nous le voyons venir de Paris en Belgique, dans le but de fonder un couvent pour les jeunes Anglais, Ecossais et Irlandais, désireux d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique. Il en conféra avec les PP. Ambroise Druwé et Jean-Baptiste Verjus d'Anvers, qui lui indiquèrent un emplacement convenable à Bornheim, sur l'Escaut. Mais ils lui firent observer que l'entreprise exigerait des sommes considérables. Incapable de se les procurer sur place, le P. Howard conçut le projet de passer en Angleterre. Le danger d'être reconnu et arrêté par les espions de Cromwell ne le retint pas.

A peine débarqué, il s'ouvrit de ses intentions à quelques vétérans de son Ordre, restés dans l'île pour travailler en secret au maintien de la vérité orthodoxe. Tous applaudirent à un si louable dessein, et l'aidèrent à recueillir des aumônes parmi les riches familles catholiques. La Providence lui fit rencontrer un adolescent de haut lignage, Martin Russell, qu'il envoya au couvent de Gand, pour y prendre l'habit.

L'année suivante, 1637, le P. Howard, rentré en Belgique, honora de sa présence la profession du jeune Anglais. De Gand il se rendit à Bruxelles et trouva ses affaires en très bonne voie. Le P. Druwé avait saisi du projet le prince Jean d'Autriche, gouverneur des Flandres, et le bourgmestre de Bornheim, dont il était l'ami, et avec le concours de ces deux hommes, toutes choses furent si bien disposées que, le 17 avril 1658, les Frères Anglais s'installaient dans le couvent créé pour eux par les soins de leur illustre compatriote, devenu en même temps leur supérieur, par acte authentique du Maître Général Jean-Baptiste de Marinis. Quelque temps après, il devait y donner le saint habit à deux de ses propres frères, Amand et François Howard.

L'an 1660, le V. Père eut une autre jouissance. Sa sœur Antonia Howard, et quelques jeunes Anglaises de la noblesse lui témoignèrent le désir d'être filles du Patriarche Dominique. Il en écrivit aussitôt au Maître de l'Ordre, sollicitant la permission de fonder en Belgique un monastère qui leur serait spécialement destiné. Le Père Général répondit par la concession des plus amples pouvoirs, et, fort de cette

autorisation, le zélé Religieux jeta, la même année, les fondations du monastère de Vilvorde, aux environs de Bruxelles. L'an 1669, il devait transférer à Bruxelles même les religieuses de Vilvorde, et les établir dans une maison achetée de ses deniers, où elles seraient plus en sûreté contre les périls de la guerre, fréquente à cette époque.

III. — Cependant, l'an 1660, une révolution heureuse s'était opérée en Angleterre. Charles II, fils de l'infortuné prince décapité en 1649, avait recouvré ses Etats, et épousé en même temps Catherine, Infante de Portugal, catholique fervente. La nouvelle reine voulut avoir le P. Philippe Howard pour premier chapelain. Au mois d'août 1661, le Maître de l'Ordre l'institua Vicaire général, avec pleine juridiction sur les religieux, religieuses, couvents et monastères dominicains de la nation britannique, en Belgique comme en Angleterre, tout en restant Prieur de Bornheim jusqu'au terme régulier de ses fonctions.

En l'année 1665, mourut son oncle maternel Daubany, grand aumônier de la reine d'Angleterre. Philippe-Thomas fut appelé à le remplacer dans cette dignité, avec la surintendance de la chapelle royale. Parmi les services qu'il rendit à son pays dans ce temps-là, signalons sa présence, en 1667, au congrès de Breda, dans le Brabant, où fut conclue la paix entre Anglais et Hollandais.

Mais bientôt la faveur dont jouissait auprès du roi le vénérable religieux, son zèle à promouvoir la foi catholique romaine, à propager l'Ordre de Saint-Dominique et à faire refleurir partout la piété chrétienne, soulevèrent contre lui la haine des Anglicans. Peu s'en fallut qu'il ne dût par une fuite précipitée pourvoir à sa sûreté personnelle. Ses ennemis lui reprochaient surtout trois choses : 1° d'avoir, prétendaient-ils, extorqué du roi, en interposant l'autorité de la reine, un bill de liberté de conscience pour tous les sujets britanniques ; 2° de ne s'être pas contenté d'amener à la foi romaine deux chanoines du chapitre anglican de Windsor, les Révérends Jean Davisy et Jean Green, mais encore de les avoir envoyés à Bornheim prendre l'habit dominicain ; 3° d'avoir fait imprimer en langue anglaise des Bulles pontificales octroyant des indulgences pour la dévotion du Rosaire : chose réputée, d'après les lois du royaume, un crime de lèse-majesté. Le P. Howard, craignant qu'il n'en résultât quelque discorde intestine de nature à ébranler le trône, sollicita de Charles II l'autorisation de s'éloigner, et revint en Belgique, apportant des vases et ornements sacrés, reçus en cadeaux. Sa résolution était de vivre désormais dans

son couvent de Bornheim, adonné uniquement au service de Dieu et à la pratique des observances claustrales. La Providence en avait disposé autrement.

Le dimanche de la Trinité, 10 juin 1675, arrivait de Rome un courrier annonçant que, le 27 mai précédent, S.S. Clément X avait promu le P. Philippe-Thomas Howard à la pourpre cardinalice. Il y eut grande joie parmi les religieux pour un tel honneur ; seul, le nouveau prince de l'Eglise fut surpris et ne put retenir ses larmes. Retiré dans sa cellule, il demeura trois ou quatre heures en prières, avant de se décider à ouvrir le pli pontifical. Le lendemain, il fit exposer une relique insigne de la Vraie Croix, conservée dans le trésor du couvent, et célébra la Messe avec une ferveur inusitée. Prenant ensuite pour compagnon un simple convers, F. Hyacinthe Coomans, il partit pour Anvers. Il se rend au couvent, s'agenouille devant le Prieur, qui ne sait rien, et lui demande la permission d'aller voir l'évêque, Mgr Ambroise Capello, religieux de l'Ordre, homme de science et de vertu (1).

Arrivé en présence de l'illustre prélat, Howard reçoit sa bénédiction, lui apprend la nouvelle et lui demande conseil.

Ambroise Capello s'agenouille à son tour devant l'Eminentissime prince de l'Eglise et le conduit à la chapelle de son palais. Après quelques instants de prière silencieuse, il entonne d'une voix solennelle le *Te Deum*, que les clercs de la maison épiscopale continuent avec transport. Le soir, il fait reconduire dans son carrosse le P. Howard au couvent des Frères Prêcheurs.

Philippe-Thomas y resta deux jours et revint prendre l'hospitalité du seigneur évêque, jusqu'à réception de la barrette cardinalice, que l'Illustrissime Capello lui imposa dans sa cathédrale, au milieu d'une affluence considérable.

D'Anvers, le cardinal Howard se rendit à Gand, où nos Pères et les magistrats de la cité lui firent la plus honorable réception. Bientôt après, prenant congé de ses frères et de ses fils de Bornheim, il se dirigea vers Rome à grandes journées.

Le Pape, les cardinaux, la ville entière, l'attendaient avec la plus vive impatience. Outre l'illustration de sa naissance, tous savaient son mérite personnel, ses éminentes vertus, son zèle pour la restauration complète de la suprématie romaine sur l'Eglise de la Grande-Breta-

(1) Cf. *Année Dominicaine*, au 1^{er} novembre.

gne. Les catholiques des trois royaumes se réjouissaient, « en reconnaissant, suivant la réflexion de Cavalieri, leur Joseph devenu le chef de ses frères et leur refuge au milieu des maux présents (1) ».

En effet, tout occupé qu'il fût des graves affaires confiées à sa sollicitude par le Vicaire de Jésus-Christ, le saint cardinal ne laissait pas de porter le plus grand intérêt au maintien de la foi orthodoxe, au développement de son Ordre et à la sécurité publique dans sa patrie. Sous le règne d'Innocent XI, et avec l'approbation de ce Pontife, il composa en anglais un ouvrage contenant l'exposé des articles de foi catholique les plus attaqués par les dissidents. On ne pouvait désirer manuel plus utile et plus opportun. Il fut imprimé à Rome sans nom d'auteur, pour ne pas éveiller la susceptibilité anglicane, et répandu à six mille exemplaires dans toutes les provinces de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Le succès de cet écrit fut tel, que les hérétiques, dans leur dépit, brûlaient publiquement, par ignominie, tous les exemplaires qui leur tombaient sous la main (2).

Le cardinal Howard obtint, en outre, d'Innocent XI une assez vaste maison à Rome, pour y établir à ses frais de jeunes ecclésiastiques anglais se destinant à l'évangélisation de leur patrie. De même, par son testament, il légua soixante-deux mille livres pour la création à Louvain d'un collège où les sujets britanniques pourraient venir étudier les sciences sacrées. Il stipula même que les rentes affectées à son établissement de Rome, au cas où l'on viendrait à l'abandonner, comme il arriva en effet, l'an 1697, retourneraient à ce collège de Louvain.

IV. — Philippe-Thomas Howard était, par sa mère, du sang royal des Stuarts, et la pourpre romaine avait rehaussé l'illustration de sa naissance. Si grande était la modestie de ce saint homme que jamais on ne l'entendait parler ni de sa personne, ni de sa race, ni de son rang dans l'Eglise. Ou plutôt, il disait de son extraction que, l'ayant abdiquée pour se faire pauvre religieux, il n'y avait plus aucun droit. Quant à la dignité cardinalice, elle était bien trop excellente par elle-même pour être due à sa bassesse. Avec des sentiments si humbles,

(1) *Galleria*... t. II, p. 252.

(2) Un exemplaire se conservait dans la bibliothèque de notre couvent de Gibello, en Vénétie, avec des notes italiennes manuscrites, placées en tête par le P. Patrice Offleyn, dominicain irlandais, compagnon d'âge de Philippe Howard. Il certifie que l'ouvrage est bien du Cardinal, et fut édité l'an 1680. Echard n'en dit rien. Cf. Domaneschio, *Op. cit.*, p. 327.

s'étonnerait-on qu'il fût facile d'abord et prodigue de bonté pour tout le monde ? Aussi les regards, les cœurs des Romains étaient-ils tournés vers lui. Le serviteur de Dieu n'usa jamais de rien comme d'un bien qui fût sa propriété : s'il lui arrivait quelques pensions ou revenus, avant de les accepter, il en faisait une part pour les pauvres, et une pour ses œuvres pieuses. L'Ordre de Saint-Dominique auquel il s'était voué dans son adolescence, à quel prix ? on le sait, posséda toujours ses plus tendres affections, et il en observait fidèlement les lois, dans la mesure compatible à sa dignité. Il conversait fréquemment avec les religieux, notamment avec ses compatriotes, et en pareille occurrence, ses relations étaient si familières, si cordiales, qu'il semblait l'égal des Frères, même les derniers (1). Il mangeait de leurs mets, s'habillait de leurs vêtements, pratiquait leurs veilles, jeûnes, prières et autres exercices de règle : si on n'eût connu le P. Howard, personne ne l'aurait distingué des autres Frères (2). Pour lui, observant tout avec attention, s'il s'apercevait qu'il manquât à la communauté quelque chose d'important, il s'empressait de le procurer. Sa famille cardinalice, pour être peu nombreuse, était d'un choix exquis. Sa table, propre et soignée, n'avait rien de superflu, et pendant le repas, selon la coutume des cénobites, un excellent lecteur, en faisant entendre quelques pages du texte sacré, servait aux âmes un festin non moins utile que l'était aux corps la nourriture matérielle. (3)

Aux qualités rares mentionnées plus haut joignons divers exemples d'une magnanimité qui servait les intérêts d'autrui, non les siens.

S'entretenant avec le F. Coomans de sa promotion au cardinalat : « Je crains, lui dit-il, que cette élévation, à raison des dépenses nécessaires pour en soutenir l'éclat, ne soit plus préjudiciable qu'avantageuse à notre collègue de Bornheim. — Il est à croire, répondit le Frère, qu'à l'intervention de la reine d'Angleterre, le Pape vous accordera quelque riche évêché. — Jamais, reprit l'homme de Dieu, car une fois attaché aux princes du siècle par une faveur quelconque, on est à leur merci, souvent même quand la conscience y répugne. » Cette maxime, il la mit religieusement en pratique, et repoussa tou-

(1) Encycl. du P. Antonin Cloche, Maître Général, sur la mort du cardinal Howard.

(2) *Ibidem*.

(3) Encyc. — Cavalieri, II, 252, — Guarnacci, T. I, 95.

jours avec énergie de fortes redevances offertes par les souverains d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Satisfait, pour son usage domestique, d'une honnête médiocrité, mesurant l'argent non sur la quantité mais d'après la raison, il lui resta toujours de quoi faire des heureux. Et en cela, telle était sa libéralité que beaucoup se demandaient avec étonnement comment ses revenus pouvaient suffire à tant de largesses. Au surplus, cette charité prodigue envers les malheureux ne le détournait en rien de sa sollicitude pour le retour de sa bien-aimée patrie à l'unité catholique. Volontiers pour cette cause il eût donné son sang.

V. — En apprenant l'avènement du duc d'York, frère de Charles II, au trône d'Angleterre, après la mort de ce prince, le cardinal Howard versa des larmes de joie. Par la puissance du nouveau monarque, catholique déclaré, il entrevoyait la conversion de la nation entière à la foi romaine.

Quelques actes du souverain l'entretinrent dans cette confiance. A la demande de Sa Majesté, Philippe Howard fut institué par le Pape cardinal-protecteur des trois royaumes. Hélas ! de si belles espérances s'évanouirent comme un songe. En 1688, trois ans seulement après son exaltation, Jacques II était renversé, chassé du royaume ; l'hérésie, avec Guillaume d'Orange, s'asseyait de nouveau sur le trône de saint Edouard : l'apostasie de l'Angleterre était consommée.

Philippe Howard ne put résister à un tel coup. Une maladie de langueur se déclara, elle progressa peu à peu, les médecins les plus habiles se virent impuissants à l'enrayer. Soumis avant tout à la volonté divine, l'esprit attaché à l'espérance de l'éternelle félicité, le pieux Cardinal, se sentant défaillir, sollicita du Souverain Pontife l'indulgence de la bonne mort. Réconforté par ce bienfait et par les autres secours de l'Eglise, ayant sans cesse à la bouche les noms de Jésus, de Marie, de saint Dominique pour lequel il professait une dévotion extraordinaire, il expira doucement, en l'année 1694, à l'âge de 64 ans.

L'affluence des Romains à ses funérailles fut considérable. Son éloge était sur toutes les lèvres, les pauvres le pleurèrent, les catholiques anglais, réfugiés dans la Ville éternelle, crurent avoir tout perdu en perdant le Protecteur officiel de leur nation.

Philippe-Thomas fut inhumé, suivant sa prière, à Sainte-Marie-sur-Minerve, sous une simple pierre, au milieu du chœur, « afin que

les Frères eussent un pieux souvenir pour son âme, toutes les fois que, célébrant les louanges divines, ils abaisseraient leurs regards vers la terre. » (1)

Avec le chapeau cardinalice, Philippe Howard avait reçu le titre de Sainte-Cécile, qu'il changea plus tard pour celui de Sainte-Marie-sur-Minerve. Il avait pris part à trois conclaves, et, dans ces circonstances solennelles, s'était employé avec grand zèle pour assurer une élection digne de la sainte Eglise. Il faisait partie des quatre Congrégations du Concile, des Evêques et Réguliers, de la Propagande et des Rites sacrés. Son assiduité aux séances, son application à connaître les causes, son habileté à les juger, sa rectitude et sa fermeté à porter la sentence, lui avaient valu la plus haute considération.

Le vénérable prélat avait la taille suffisamment élevée, le front large, le visage empreint tout à la fois de gravité et de bonté, le port noble et majestueux. Par les soins de ses exécuteurs testamentaires, une plaque de marbre, placée à Sainte-Marie-sur-Minerve, rappelle à la postérité le nom de Philippe-Thomas Howard, avec ses différents titres et dignités.



*La V. Mère DE SAINTE-CATHERINE,
Professe du Monastère de Langres (*)*

(1646)

NICOLE ROBERT, née à Dombrot, village de Lorraine, était compagne d'âge et amie intime de Anne Estienne, native de la même localité.

Nous avons raconté, au 28 octobre (2), les circonstances qui décidèrent la vocation dominicaine de M^{lle} Estienne. A peine eut-elle pris sa détermination, qu'elle alla en faire part à Nicole Robert et la pressa de suivre son exemple.

La pieuse jeune fille accueillit la proposition avec enthousiasme.

(1) Encycl. du R^{me} P. Ant. Cloche.

(*) *Histoire chronologique du Monastère de Langres*, Ms. — P. Bayonne O. P. *Le Monastère des Dominicaines de Langres*.

(2) *Année Dominicaine*, X, p. 790.

« Je n'ai garde, dit-elle, de me séparer de vous ; nulle entreprise ne m'est plus agréable, car je suis résolue de me donner entièrement à Dieu. » Toutes deux, encouragées par les bénédictions de leurs religieuses familles, firent leurs préparatifs de départ et arrivèrent à Langres, le cœur joyeux.

En saluant les Mères Canchry et Guyotet, fondatrices du monastère de l'Assomption du Tiers-Ordre, Nicole leur dit : « Je ne vous apporte pas grand'chose, mais un très vif désir de vous être soumise en tout. » Les vénérables Mères, persuadées qu'une volonté sincère d'être parfaitement à Dieu, soutenue des qualités propres à faire l'édification d'une communauté, valait mieux que la plus riche dot, et reconnaissant ces dispositions dans leur postulante, l'admirent sans hésiter, avec sa compagne.

Les deux amies prirent ensemble le saint habit, le 15 septembre 1630 ; Nicole fut appelée Sœur de Sainte-Catherine, Anne Estienne Sœur Anne de Sainte-Agnès.

Tout le temps de sa probation, Nicole de Sainte-Catherine soutint vaillamment l'ardeur de sa première démarche, et, quand elle eut contracté l'engagement de la profession solennelle, on la vit marcher à pas de géant dans la carrière des vertus religieuses. Son excellent naturel, la droiture de son esprit, la bonté de son cœur, sa respectueuse obéissance, sa charité pour ses compagnes, l'estime qu'elle faisait de tous les points de la règle, son exactitude à les observer : tout cet ensemble la présenta comme un sujet de grande espérance. Un champ si riche était facile à exploiter, les fondatrices le cultivèrent avec soin. Femmes de mérite, elles s'entendaient, du reste, dans la formation des jeunes âmes confiées à leur sollicitude, et savaient leur inculquer l'esprit qui les animait elles-mêmes et qu'elles voulaient voir rayonner dans toutes les religieuses de leur Tiers-Ordre. Sœur Nicole, entrant dans les sentiments de ces admirables servantes de Dieu, se conformait pleinement à leur manière de vivre. Jeûner, manger avec elles des légumes, du pain et quelques fruits, lui agréait mille fois mieux que la possibilité d'être délicatement nourrie dans une maison plus aisée. A l'austérité de la nourriture elle ajouta l'usage d'instruments de pénitence, afin de châtier le corps et d'assouplir l'esprit. Elle n'eut pas de peine à se plier aux exercices de la discipline régulière, à la récitation de l'Office, à l'oraison mentale, à la vie intérieure. Les vénérées Mères voyaient avec consolation, chaque

jour, ses progrès dans la science des saints et dans la pratique des préceptes et des conseils évangéliques.

De son côté, Nicole de Sainte-Catherine eut toujours pour leurs personnes même déférence, même affection, même zèle à développer le bien qu'elles avaient établi. Elle persévéra dans cette disposition non seulement tout le temps de leur vie, mais encore les années qu'elle leur survécut. Elle s'était fait une loi d'imiter leur manière d'obliger le prochain, ce qui donnait un double agrément à sa pratique de la charité. Prévenant ses compagnes avec honneur et dévouement, elle partageait leurs travaux, surtout les plus rudes, les consolait dans leurs peines, les soignait dans leurs maladies. D'une humeur toujours égale, elle recevait la contradiction sans amertume ; regardant ses Sœurs comme lui étant supérieures, elle leur soumettait volontiers ses pensées, ses sentiments, sa manière de voir.

La V. Mère possédait les vertus qui caractérisent une parfaite Religieuse. Elle était venue chercher la pauvreté de Jésus-Christ dans une maison dont le dénuement rappelait Bethléem. Sa constante préoccupation fut de suivre de près la pauvreté du Sauveur, pour la nourriture, l'habillement, tous les objets à son usage. Son esprit et son cœur demeuraient parfaitement détachés : « Trop avare, disait-elle, l'âme à qui Dieu ne suffit pas ! »

Avec non moins de circonspection elle garda le précieux trésor de sa virginité. Dans le monde, elle avait évité soigneusement ce qui aurait pu la ternir. Dans le monastère, engagée par le vœu d'une chasteté perpétuelle, elle s'étudia à rendre cette fleur chaque jour plus belle et plus parfumée.

L'obéissance fit un holocauste parfait de sa volonté à Dieu. Elle l'observa très fidèlement. Il sembla, sous ce rapport, que Dieu l'avait destinée à servir de modèle, dans ces débuts, afin d'encourager celles qui viendraient se grouper autour d'elle, pour asseoir sur des bases solides l'édifice spirituel du monastère de Langres.

III. — L'exactitude de la servante de Dieu à suivre la pratique des règles et les usages établis dans la maison la désigna au choix de ses supérieures ou de ses compagnes pour remplir divers offices. En 1639, quand la Mère Anne de Sainte-Agnès fut élevée au priorat, Sœur Nicole de Sainte-Catherine devint elle-même Sous-Prieure. Cette fonction, importante dans un couvent, lui donna occasion d'entourer ses Sœurs d'un dévouement plus efficace et de promouvoir

entre elles et les supérieurs l'esprit de bonne intelligence et l'union. Après le triennat de la Mère de Sainte-Agnès, elle-même fut appelée à lui succéder.

Au priorat de la Mère Nicole se rattache le transfert de la communauté dans un autre local. Une maison assez grande avec cour et jardin, située à quelque distance de la demeure des Sœurs, ayant été mise en vente, on en fit l'acquisition par contrat passé par-devant notaires, le 16 juin 1642, et signé de Sœur Nicole de Sainte-Catherine Prieure et de six autres Sœurs professes du monastère. Pour couvrir le prix d'achat, les religieuses durent donner en échange leur habitation précédente et s'engager à verser, en plusieurs termes, 6.500 livres tournois (1).

Ce fut avec grande joie que la communauté se transporta dans le nouveau local, et s'empressa de le disposer en forme de monastère pour les religieuses et de pensionnat pour des élèves. La Mère Prieure et toutes les Sœurs s'appliquèrent ensemble à tirer le meilleur parti du terrain. « Après avoir établi un oratoire dans une chambre qui servait de dortoir, disent les Mémoires, on utilisa les moindres coins, jusqu'aux dessous des escaliers ; chaque chose trouva sa place ; l'ordre et la propreté resplendirent partout. La maison était si commode et si agréable, on y jouissait d'un air si pur, d'un horizon si magnifique, d'une paix et d'une solitude si profondes, que toutes s'y trouvaient comme dans un petit Paradis. » (2)

La Providence avait-elle placé Sœur Nicole de Sainte-Catherine à la tête du monastère uniquement pour accomplir cet acte considérable ? on peut se le demander. Dès la fin de l'année suivante, 1643, la V. Prieure cédait sa charge à la Mère Pélagie de la Pénitence, professe du monastère de Toul. Quelle raison motiva cette retraite anticipée ? Notre Annaliste ne le dit pas. Il est permis de penser que ce fut une altération notable dans la santé de la servante de Dieu. Nous lisons, en effet au manuscrit de la *Vie des Mères* : « On ne pensait qu'à s'édifier longtemps d'une vie si utile et si sainte, lorsqu'il plut à Dieu de l'abréger. »

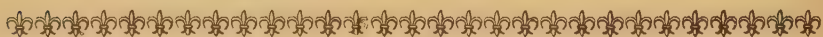
Aux premiers symptômes d'un mal qui s'annonçait fort grave, on mit tout en œuvre pour en conjurer les progrès. Ce fut en vain. Sur les entrefaites, Sœur Anne de Sainte-Agnès était redevenue Prieure.

(1) P. Bayonne : *Les Dominicaines de Langres*, p. 76.

(2) P. Bayonne, *op. cit.* p. 78.

En cette qualité, elle s'efforçait de procurer à son amie d'enfance tous les secours propres à la rétablir. Elle sentait combien Sœur Nicole était avantageuse à la communauté jeune encore, et de quel préjudice pour l'édification commune serait sa perte. La patiente malade remerciait affectueusement son ancienne compagne, maintenant sa mère en Religion, des bontés et des égards qu'elle lui prodiguait. Elle-même comprit alors, mieux que jamais, le bonheur d'avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ. Dans les affres de l'agonie, son cœur était pénétré de joie à la pensée qu'elle mourait Religieuse.

Elle n'eut qu'un regret, regret qui lui fut commun avec tous les Saints, celui de n'avoir pas assez travaillé pour Dieu. Après avoir demandé pardon à la communauté des mauvais exemples qu'elle croyait avoir donnés et avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie, elle expira doucement, entre les bras de sa chère compagne, Sœur Anne de Sainte-Agnès, le 19 décembre 1646. Elle était dans la quarantième année de son âge et la seizième de sa profession.



LE MÊME JOUR

1517 — Le V. Père AMBROISE TAEGIO, qui a souvent fourni la matière aux Biographies ou Notices contenues dans notre *Année Dominicaine*, mérite de trouver ici sa place.

Natif de Milan, il reçut les livrées dominicaines dans cette ville, au couvent de Sainte-Marie-des-Grâces, récemment fondé, et se distingua par sa piété et son application à l'étude. Epris d'amour pour son saint Ordre, il conçut le projet d'en écrire l'histoire depuis les origines jusqu'à l'époque où lui-même vivait. Dieu lui fit la grâce de réaliser son plan.

Léandre Albert, contemporain de Taegio, écrit de lui dans un de ses ouvrages : « Tandis que nous parlons, voici venir Fr. Ambroise de Milan, apportant une Chronique des Frères Prêcheurs fort étendue et composée par lui, pour l'honneur de l'Ordre, au prix de recherches, de veilles et de fatigues inouïes. Nous devons d'autant mieux louer et approuver ce consciencieux labeur, que l'auteur nous a fourni une part de ses travaux (1). »

Dans sa *Chronique générale de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, dont le manuscrit, comprenant six volumes in-folio, se conservait à Sainte-Marie-des-Grâces,

(1) *De Viris illustr. O. P.*, fol. 153.

Ambroise Taegio a soigneusement recueilli l'érection des Provinces dominicaines et des couvents, les vies des Saints et Bienheureux, la série des cardinaux, archevêques, évêques et hommes illustres de l'Ordre, ses droits généraux et particuliers, les privilèges qui lui ont été octroyés par les Souverains Pontifes et les princes temporels, les Actes des Chapitres généraux de 1220 à 1513, et autres documents précieux. L'ouvrage est ordinairement cité par nos anciens auteurs sous le titre de *Monuments* de l'Ordre ; chaque volume est appelé Première Partie, Seconde Partie, et ainsi de suite.

« De cette Chronique, observe le P. Echard, se sont inspirés les historiens qui ont écrit depuis sur les choses de l'Ordre : Antoine de Sienne, Razzi, Castillo, Pio, Malvenda et autres. C'est de là aussi que les savants Bollandistes ont tiré les Vies des Saints et Bienheureux de l'Ordre de Saint-Dominique, quand l'occasion s'en est présentée. L'auteur, continue toujours Echard, s'est pour ainsi dire enseveli tout vivant dans la composition de ces *Monuments* ; pour son immense travail, non seulement il a mérité de l'Ordre d'immenses actions de grâces, mais encore il s'est élevé à lui-même un monument plus durable que l'airain. »

Le V. Père Ambroise Taegio mourut vers l'an 1517.

(Echard : *Script. O. P.* II, 35.)

1600 — A Quito, dans la Province de Sainte-Catherine, vierge et martyre, le V. Père CHRISTOPHE PARDAVE.

Il naquit à Léon, en Espagne, et prit, jeune encore, le saint habit dans le couvent des Frères Prêcheurs de cette ville. Après avoir exercé avec fruit le ministère apostolique dans son propre pays, il partit, à l'âge de trente-quatre ans, pour la Province de Chiapa ou Guatemala, d'où il fut envoyé au Pérou et devint ainsi l'un des premiers religieux de la Province de Sainte-Catherine.

Vraie colonne d'observance, tel était son amour pour la règle que jamais on ne l'entendit proférer une parole dans les moments où le silence était obligatoire. Devenu Prieur du couvent de Saint-Pierre-Martyr à Quito, il fit écrire en grandes lettres sur les murs des cloîtres et des corridors : *Silentium pater Prædicatorum* : « le silence est le père des Prédicateurs. » Son exactitude en toutes choses était proverbiale ; on le voyait toujours le premier aux exercices de communauté.

Il en donnait cette raison. « Le temps du Religieux appartient au Seigneur comme tout le reste : nul par conséquent n'a le droit d'en disposer à son gré, mais seulement selon l'obéissance ; et le son de la cloche, en nous appelant le jour et la nuit aux divers exercices, n'est pas autre chose que la voix de Dieu même. »

Son amour de la pauvreté égalait son obéissance. Loin de rechercher pour son propre usage ce qu'il y avait de meilleur et de plus neuf, il ne se servait

au contraire que des choses dont les autres religieux ne voulaient plus. Il s'était même entendu avec le Frère chargé du vestiaire pour que ses habits fussent toujours faits avec les pièces des vêtements mis au rebut.

Un jour, le Prieur du couvent lui présenta un manteau neuf avec ordre de s'en servir. Le P. Christophe se sentit humilié ; mais il se consola par la pensée que sous ce manteau il pourrait au moins porter un vêtement plus pauvre encore, sans que personne ne s'en aperçût.

Aussi humble que pauvre, le V. Père ne voulut jamais accepter de postes honorifiques dans la Province, et ce ne fut que par obéissance qu'il se résigna à devenir Prieur du couvent de Quito. Il disait souvent qu'il est beaucoup plus facile et beaucoup moins dangereux d'obéir que de commander.

Le saint religieux avait l'habitude de faire chaque jour le Chemin de la Croix, et il apportait à cette pratique de dévotion un cœur si fervent, qu'une fois on le trouva évanoui devant la station du Crucifiement. Ses méditations se rapportaient toutes à la Passion du Sauveur ; il eût voulu le suivre sur le Calvaire et mourir avec lui en croix. Sans cesse, il appelait de ses vœux le martyr du sang ; mais cette consolation lui étant refusée, il résolut d'être lui-même son propre bourreau et de se crucifier à sa manière.

Il pria donc un Indien de lui procurer des orties ; celui-ci, ne se doutant pas de l'usage auquel on les destinait, en apportait chaque jour une quantité considérable. Alors le P. Pardave s'en faisait un lit sur lequel il se roulait jusqu'à ce que son corps fût devenu une plaie brûlante.

De telles mortifications ne l'empêchaient pas de se livrer aux labeurs du ministère apostolique. Il était du reste l'un des meilleurs prédicateurs de la ville et il consacrait au service des âmes tout le temps que lui laissaient la prière chorale et les exercices réguliers. Sa seule distraction était de réunir de jeunes enfants, de les instruire, de leur parler de Dieu ; après quoi il leur partageait quelques fruits ou friandises, dont il tenait toujours une provision pour cet usage. Il aimait ces petits pour leur innocence, et il se plaisait à répéter la parole du divin Maître : *Laissez les petits enfants venir à moi, et ne les repoussez pas ; à eux appartient le royaume des cieux.* (1)

La charité du V. Père était si grande qu'on le trouvait toujours prêt à se sacrifier pour obliger ses frères et leur éviter la moindre peine. Plus d'une fois on fut surpris de l'entendre s'écrier : « Seigneur, Seigneur, donnez-moi, je vous en prie, une mort telle qu'elle ne puisse être une cause de trouble et de fatigue pour personne. » Cette prière fut exaucée.

Un mercredi, alors que le serviteur de Dieu tenait en main la sainte Hostie et s'appêtait à la consommer, Notre-Seigneur lui apparut sous la forme d'un petit enfant et lui dit : « Désormais tu ne monteras plus à l'autel, et vendredi prochain tu seras avec moi en paradis. »

(1) Marc. X, 14.

Rentré à la sacristie, le P. Christophe dit à son clerc, en déposant les habits sacerdotaux : « Aujourd'hui, j'ai célébré la messe pour la dernière fois. » Il répéta la même chose à une personne qui était venue le prier d'offrir le lendemain le saint sacrifice à son intention.

En effet, à peine dans sa cellule, il fut saisi d'une fièvre maligne, et au moment où on le déposait sur son lit, il s'écria : « Enfin, mon heure est venue ! »

Le médecin, mandé aussitôt, ordonna des remèdes que le malade prit par obéissance ; mais il ne voulut jamais consentir à ce qu'on le déshabillât.

Le vendredi, il se confessa, reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction ; puis, sur le soir, entendant la cloche qui appelait les Religieux à Complies, il pria le P. Prieur de vouloir bien lui faire la recommandation de l'âme ; à ces paroles du Credo : *Et homo factus est*, le pieux malade rendit son esprit à Dieu. C'était en 1600.

Après sa mort, on trouva sur son corps une chaîne, dont les pointes s'étaient enfoncées profondément dans la chair. Sa cellule n'avait d'autre ornement qu'un crucifix et des instruments de pénitence. Les orties sur lesquelles il dormait furent jetées des fenêtres de sa cellule dans le jardin où tout de suite elles reverdirent. La tradition rapporte que depuis ce jour elles ont toujours crû en telle abondance dans cette partie de l'enclos, que, malgré tous les soins apportés, on n'est jamais parvenu à les faire disparaître.

Le P. Christophe Pardave fut inhumé dans l'église conventuelle de Quito, et pendant longtemps, le peuple venait comme en pèlerinage s'agenouiller sur sa tombe.

(Remesal : L. II, c. xvi. — P. Roze : *Les Dominicains en Amérique*. C. xxi).

1620 — A Cordoue, l'illustrissime Père DIEGO DE MARDONES, originaire de Burgos.

Ses parents, d'humble condition, prirent grand soin néanmoins de son éducation. Tous les matins, l'enfant se rendait à l'église des Frères Prêcheurs pour servir les messes, et dès qu'il eut atteint l'âge voulu, il reçut avec un vrai bonheur l'habit de l'Ordre, le 22 janvier 1555.

Diégo ne trompa aucune des espérances que l'on fondait sur sa précoce piété et sa rare intelligence. Nommé Collégial de Saint-Grégoire de Valladolid, il passa douze années dans cette maison, occupé à l'enseignement et faisant l'office de Maître des étudiants. Rappelé plus tard à Burgos, il y prit ses premiers grades en moins d'un an et demi, chose encore inouïe. Divers Provinciaux successifs lui confièrent ensuite la conduite de plusieurs couvents : et, en vertu d'un mandat particulier, il gouverna, soit comme Vicaire, soit comme Prieur, les maisons de Cacerès, de Nieva, d'Ocagna, d'Atocha, de Burgos à deux reprises, enfin de Saint-Paul de Valladolid, et il fut Recteur

du Collège de la même ville. Il devint, en outre, Vicaire Provincial de Galice, Prédicateur Général et Définitéur au Chapitre de la Province en 1593. A cette occasion, le V. Père subit brillamment les épreuves du Doctorat, et, comme couronnement à de si glorieux succès, fut élu Provincial au Chapitre de Ségovie, à une majorité de quatre-vingts voix, tant son mérite personnel et ses éminentes qualités le distinguaient parmi les grands hommes de sa Province. Le duc de Lerma, l'ayant visité pendant que le V. Père était Prieur à Burgos, l'an 1603, fut ravi de sa science, de sa vertu, de son affabilité, et le prit pour confesseur. A quatre mois de là, le roi d'Espagne sollicitait du Pape un Bref, en vertu duquel le digne Religieux ne pourrait être obligé à accepter le rectorat de Saint-Grégoire qu'on lui offrait, ni le priorat d'aucun autre couvent. En même temps, le V. Père était nommé confesseur à la cour et conseiller d'Etat. Ce choix fut accueilli par des réjouissances publiques dans toute l'Espagne. Le P. Diégo de Mardones s'acquitta de ses fonctions avec une parfaite intégrité et un rare esprit d'indépendance. Pour récompenser ses services, le roi, deux années après, lui offrit l'évêché de Cordoue. En lui notifiant la nouvelle de son élévation, le duc de Lerma l'assura de l'affection et de l'estime du souverain, et alla même jusqu'à lui dire que si l'archevêché de Tolède eût été vacant, Sa Majesté ne l'aurait certainement donné à aucun autre.

Devenu évêque, le P. Diégo n'oublia pas qu'il était religieux : et à ce titre, il combla de largesses son couvent d'affiliation. Il laissa quarante mille écus aux Frères Prêcheurs de Burgos, demandant en retour une humble sépulture au chapitre. De plus, il fit don du maître-autel, et d'un magnifique rétable, décora l'église et la sacristie de riches tapisseries et d'ornements précieux, le tout s'élevant à plus de dix mille écus, et n'imposa d'autre charge que l'acquittement de deux messes annuelles, l'une le jour de sa fête, l'autre en la commémoration des trépassés. Le V. Prélat avait soixante-huit ans lorsqu'il prit possession de son siège, ce qui faisait dire à ses chanoines qu'il était venu au milieu d'eux plutôt pour choisir un tombeau que pour porter la mitre. Néanmoins il gouverna le diocèse dix-huit années durant, répandant partout des bénédictions inestimables. Ses aumônes publiques et secrètes dépassèrent tout ce qu'on saurait imaginer. On n'aurait pu citer une maison religieuse, un hôpital, un chapitre, une église qui ne se ressentît de ses bienfaits. Le peuple et le clergé ne s'y trompaient pas : tous d'une voix unanime le proclamaient leur bienfaiteur. Et pour que la mort n'interrompît pas le cours de ses libéralités, le saint évêque constitua dans sa cathédrale deux fondations vraiment princières : l'une de soixante mille écus de fonds et de trois mille de revenus, pour l'établissement de quelques orphelines : la rente leur serait remise chaque année aux jours de la Fête-Dieu et de Saint-Jacques ; l'autre de cinquante mille écus, afin de célébrer annuellement, avec toute la solennité possible, la fête et l'octave du Très Saint Sacrement. Sur

les épargnes de sa table et de son train de maison, l'homme de Dieu tirait de quoi subvenir à ses libéralités. Il laissa en outre à son Chapitre des ornements magnifiques, une croix d'or ornée de pierreries, des aiguères en vermeil et une petite cloche d'argent. Il acheva, à ses frais, le rétable du grand autel de sa cathédrale, un des plus beaux chefs-d'œuvre qui soient en Espagne, au dire des connaisseurs. De chaque côté, deux grandes niches de jaspe renferment, l'une, la statue en marbre de saint Jacques, le Patron des Espagnes, l'autre, celle de Diégo Mardones lui-même dans l'attitude de l'adoration devant le Très Saint Sacrement. Cette dernière statue ne fut placée qu'après sa mort. De plus il employa une somme de soixante mille écus à la restauration complète de son évêché. Pour ce travail, terminé avec toute la perfection désirable et qui rendit sa demeure digne de recevoir les hôtes les plus éminents, entre autres le roi Philippe IV en personne, l'évêque Mardones choisit les ouvriers les plus pauvres de son diocèse, trouvant ainsi le moyen de faire d'une œuvre jugée utile, et même nécessaire, un très grand acte de charité.

On ignore le jour précis de son décès. D'après ses historiens, Diégo de Mardones mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Cordoue. Lui-même, sur la représentation de ses chanoines, avait renoncé au dessein de se faire transporter, après sa mort, au couvent de Burgos. — (Antoine de Loréa, dans la Vie du V. Pierre de Tapia ; Pio *Huomini illustri*, II, L. IV.)

1687 — A Bornheim, en Flandre, le V. Père VINCENT DE TORREY, issu d'une noble famille d'Angleterre.

Après quelques années de service dans la cavalerie anglaise, il vint en France, avec quelques jeunes gens désireux, comme lui, de renoncer au siècle et d'embrasser la milice du Christ. Le P. Howard résidait alors à Rennes. Il s'intéressa au pieux gentilhomme et le fit admettre, avec l'un de ses amis, au couvent de Dinan, pour le couvent de Londres, car il avait conçu le dessein de rétablir la Province dominicaine d'Angleterre. De Dinan, notre postulant fut envoyé à Morlaix, où il prit l'habit, et fit son noviciat avec une ferveur qui ne devait plus se ralentir. En revêtant les livrées de l'Ordre, il échangea son nom de Christophe pour celui de Vincent, par dévotion pour saint Vincent Ferrier.

Dès ce jour, il s'appliqua à régler sa vie sur les maximes du *Traité de la vie spirituelle* de son illustre patron. Sa bonne volonté fut visiblement bénie du Ciel. Le jeune Religieux était d'une dévotion angélique, doux, sage, discret et attaché à la plus sévère observance. Il se livra à l'étude en vrai fils de saint Dominique, c'est-à-dire avec fidélité et diligence, se faisant scrupule de perdre la moindre parcelle de son temps. Ses cours terminés, il soutint, à l'admiration de tous les assistants, ses thèses de philosophie et de théo-

logie, pour recevoir les grades. Il paraissait grave et retenu et avait un désir ardent d'édifier le prochain et de servir son pays. En attendant que Dieu lui en fournît l'occasion, on le nomma maître des novices, après sept ans seulement de profession. Son principal souci, dès qu'il prit possession de sa charge, fut d'inspirer à ses nouveaux fils l'amour de leur vocation ; et, comme il était lui-même très versé dans les voies spirituelles, il sut, avec une douce fermeté, les affermir dans l'esprit et les maximes qui font les hommes d'oraison.

Le P. Howard, alors retiré en Flandre, ne tarda pas à appeler auprès de lui son ancien protégé, pour lui confier l'éducation des religieux anglais et irlandais, sur lesquels il comptait pour la restauration de la Province d'Angleterre. Le P. Vincent quitta donc Morlaix où il laissait de vifs regrets, et se mit en route. Son grand amour pour la pauvreté éclata singulièrement dans ce voyage ; car, en partant, il distribua aux pauvres le peu d'argent dont se composait son viatique.

La dévotion du saint Religieux pour la Bienheureuse Vierge Marie paraissait non seulement dans les pieux hommages qu'il lui rendait, mais encore dans la candeur, la simplicité, la modestie qui brillaient dans tout son extérieur et avaient pour but, dans sa pensée, d'imiter les vertus de l'auguste Mère de Dieu.

Vincent de Torrey assista comme Provincial d'Angleterre au Chapitre général de Rome de 1686, dans lequel fut élu le R. P. Antonin Cloche. Le cardinal Howard, qui se promettait beaucoup de sa sagesse et de son zèle, fit tout ce qu'il put pour que l'élection tournât en faveur du P. Vincent lui-même ; mais Dieu, qui tient en ses mains les suffrages des électeurs, dirigea leur choix du côté d'un religieux destiné à fournir une plus longue carrière.

Après le Chapitre, le P. Vincent reçut le mandat de recruter un certain nombre de religieux dont il serait le chef et de partir avec eux pour l'Angleterre. Arrivé à Toulouse, il choisit ceux qu'il jugeait capables de le soutenir et prit les devants, emmenant avec lui le Lecteur de Philosophie, dont il fit son confesseur, et auquel il montrait une soumission et une déférence exemplaires. Tous deux se rendirent à pied à Bornheim, près de Bruxelles. Là se trouvait le noviciat des Anglais et des Irlandais. Il en confia la direction à ce même religieux qu'il savait homme de grande vertu. Le V. Père était convaincu, en effet, que la plus efficace des prédications est celle d'une sainte vie ; voilà pourquoi il tenait tant à ce que ses futurs collaborateurs fussent rompus à l'observance. Il allait passer en Angleterre pour étudier sur place les moyens pratiques d'asseoir la restauration dominicaine, quand Dieu, dont les jugements sont des abîmes et qui n'a besoin de personne pour l'exécution de ses desseins, l'arrêta dans ce même couvent de Bornheim. Le P. Vincent tomba malade, et, triomphant de toutes les choses de la terre par

une humble et parfaite soumission aux ordres du Ciel, rendit saintement son âme à Dieu, l'an 1687.

Son compagnon ne se sentit pas la force d'affronter l'œuvre projetée, après la disparition de celui qui en était le principal appui. Il revint à Paris et fut envoyé peu après au couvent de Bordeaux, dont il était fils par sa profession religieuse.

(Mémoires contemporains recueillis par le P. Souèges.)

1610 — Au monastère de Sainte-Marie à Médina del Campo, mourut la pieuse Sœur ISABELLE DE SAINT-ILDEFONSE, toute jeune d'âge, mais déjà ancienne par la vertu, la pratique des jeûnes, des veilles, des larmes et l'union continuelle à Dieu.

Pleine de dévotion pour Jésus-Enfant, elle lui adressait les paroles les plus amoureuses et lui chantait avec une douceur exquise :

« Je suis à toi ; je te dois l'être : que veux-tu de moi ? »

Pour n'être pas distraite dans ses exercices, elle recherchait avec préférence la solitude.

Dieu lui envoya une grave infirmité, dont elle devait mourir. Voyant une Sœur tout en larmes, à la pensée de son prochain trépas : « Pourquoi pleurez-vous, lui dit-elle, ne voyez-vous pas qu'aujourd'hui *le Roi m'introduit dans ses divins celliers* ? (1) Les délices dont il m'enivre me crient assez qu'il est le Roi de gloire. »

Le chirurgien vint pour lui appliquer des ventouses et la trouva marquée de taches rouges semblables à des roses. Il dit, une fois sorti : « Je viens de voir une religieuse dont le corps exhale une odeur suave, comme si elle était couverte de fleurs. »

La pieuse Sœur mourut en louant Dieu et en embrassant une statuette de l'Enfant-Jésus. Ayant déjà les yeux fermés et la bouche muette, elle leva le bras, tenant l'Enfant-Jésus à la main, comme un vainqueur agite sa palme ; puis, elle ouvrit les yeux, qui parurent beaux comme des diamants, les éleva au ciel, baisa l'image de l'Enfant divin et rendit l'âme. — (Lopez, P. III, L. II, c. XII).

1700 — A Paris, au monastère de la Croix, la V. Mère MARGUERITE-LOUISE DE ROQUETTE, appelée en Religion SŒUR DE LA NATIVITÉ DE L'HUMBLE JÉSUS.

Entrée, comme pensionnaire, à l'âge de neuf ans, avec sa sœur Marie-Thérèse (2), elle prit l'habit de novice, ayant treize ans seulement. En conséquence, sa probation dura trois années.

Le 25 novembre 1646, à 10 heures du soir, elle prononça ses vœux solen-

(1) *Cant.* 11, 4.

(2) Voir *Année Dominicaine*, au 16 décembre.

nels, dans la salle du chapitre, au moment où elle atteignait seize ans révolus. Son angélique piété lui avait fait solliciter instamment cette faveur, et la Mère Prieure la lui accorda volontiers, au grand contentement de la communauté tout entière. Le lendemain, la jeune Sœur ratifia publiquement sa profession entre les mains d'Illustrissime Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, et reçut de lui le voile noir. Assistaient à la cérémonie, avec la reine Anne d'Autriche, Mademoiselle d'Orléans, Madame la Princesse et la Duchesse de Guise, la duchesse d'Aiguillon, fondatrice temporelle de la maison, la comtesse de Brienne, bienfaitrice des Sœurs, et plusieurs autres dames de haute condition, toutes admises à entrer dans le cloître pour la circonstance. La professe émit ses vœux à la grille de l'église, où se trouvaient réunis divers prélats et seigneurs. L'abbé de Roquette, frère de la novice, prêcha son premier sermon.

La suite répondit à un début si brillant. On vit la vénérable Religieuse avancer en vertu chaque jour davantage. Elle exerça successivement les charges de Sous-Prieure et de Maîtresse des novices, et plusieurs fois gouverna le monastère à titre de Prieure. Ce fut pendant son troisième triennat qu'elle fut appelée à la récompense céleste, en l'année 1700 ; elle avait 70 ans. Marguerite de Roquette était sœur de l'évêque d'Autun et nièce de la V. Mère Marguerite de Jésus, principale fondatrice du monastère de la Croix. (1). — (*Obituaire ms. du monast. de la Croix, de Paris.*)

(1) Cf. *Année Dominicaine* au 7 Juin.





XX DÉCEMBRE

*Le V. Père GRÉGOIRE DE BETETA, missionnaire,
Evêque élu de Carthagène, au Nouveau-Monde (*)*

(1562)



RÉGOIRE DE BETETA naquit en Espagne, dans une petite ville du royaume de Léon. Il appartenait à une honorable famille et apprit sur les genoux de sa mère la crainte de Dieu et l'amour de la vertu.

Après une enfance très pieuse, il se présenta, âgé de 17 ans, au couvent des Frères Prêcheurs et entra, comme novice, à Saint-Etienne de Salamanque. Dans cette maison célèbre, il trouvait toutes les ressources voulues pour se perfectionner dans les sciences sacrées et les observances religieuses.

Tandis qu'il poursuivait activement les exercices de son noviciat, il fut atteint des écrouelles, mal contagieux qui mit même ses jours en danger. C'était une raison suffisante pour le rendre au siècle. Les religieux du couvent, frappés de ses talents et de ses vertus, eurent l'idée de l'envoyer à Paris, sachant que le roi de France, par un privilège extraordinaire, avait reçu la grâce de guérir, par un simple attouchement, cette sorte de maux. En effet, le jour de Saint-Louis, notre novice s'étant présenté au monarque, fut guéri instantanément. Il revint en Espagne, fit profession et se livra avec ardeur aux études.

(*) Davila : *Hist. de Mexico*. — Lopez, *Chron.* P. IV. — Pio : II, L. IV.

Ordonné prêtre, le V. Père passa au Mexique, où il se fit un nom par son esprit religieux et sa science éminente. Tout le temps qu'il resta dans cette Province, on vint de toutes parts faire appel à ses lumières; car on le savait habile théologien, moraliste éclairé, très versé dans la connaissance des Ecritures : prêtres et fidèles s'adressaient à l'envi à l'homme de Dieu pour tout ce qui intéressait le bien de leur âme et la tranquillité de leur conscience.

Son amour des observances régulières le rendit fort recommandable. Grégoire de Beteta s'astreignit scrupuleusement à tous les jeûnes de l'Ordre, et en dépit de fatigues inouïes et de pérégrinations répétées, garda inviolablement l'abstinence, jusqu'à sa mort. Trois fois, il dut revenir d'Amérique en Castille, et une fois se rendre à Rome. Dans ses voyages par terre, il allait toujours à pied, la chape sur le dos et le bréviaire à la ceinture. Par esprit de pauvreté, il ne consentit point à porter d'habits neufs. Fidèle à l'élan de générosité qui lui avait fait quitter sa patrie pour travailler à la gloire de Dieu, on le vit s'appliquer sans relâche au salut des âmes par la prédication, la confession et les instructions privées.

Ayant appris que la Floride recélait des peuplades entières plongées dans les erreurs et les turpitudes du paganisme, l'ardent missionnaire résolut d'y pénétrer à tout prix. Prenant pour compagnon le P. Jean Garcia, il partit du Mexique et s'avança vers la Floride, bravant des dangers et des fatigues sans nom. A maintes reprises il dut passer des journées entières à jeun. Finalement l'entrée dans cette vaste région lui fut interdite, et, à son grand regret, il lui fallut reprendre, au prix des mêmes peines, le chemin du Mexique. Un peu plus tard, en compagnie du P. Louis Cancer de Guatemala, il fit une seconde tentative mais sans plus de succès. Enfin, une troisième fois, il reprit encore la même route sous la conduite du P. Dominique de Salazar, dans l'espoir d'atteindre les peuplades de la frontière; mais Dieu ne le permit point, et nos deux apôtres durent se contenter d'offrir leurs sueurs et leurs prières pour la conversion de ces Gentils.

II. — Tant d'essais d'évangélisation attirèrent sur le saint religieux l'attention et les encouragements les plus flatteurs de la Cour d'Espagne : et quand il fut question d'ériger un évêché à Carthagène, le Roi catholique se souvint du P. de Beteta et lui envoya aussitôt une nomination officielle. On ne saurait dire la douleur de l'humble religieux à cette nouvelle. En vain opposa-t-il toutes les raisons pour

éloigner le fardeau de l'épiscopat. Sa conscience alarmée lui inspira une démarche qui pouvait se concilier avec l'obéissance. Ne sachant si ses lettres étaient parvenues en Europe, il résolut d'aller à Rome, afin d'exposer lui-même au Souverain Pontife les graves motifs qui le pressaient de refuser la dignité épiscopale. Il monta sur le premier navire en partance pour l'Espagne, et, sans se permettre un arrêt dans sa patrie, sans se présenter à la cour de Castille, il se dirigea immédiatement vers la Ville éternelle. Il n'en était qu'à quelques lieues, quand il apprit que le Pape, au reçu de ses lettres, avait accepté sa renonciation. Au comble du bonheur, le R. Père rebroussa chemin, traversa l'Espagne sans s'arrêter nulle part et s'embarqua de nouveau pour l'Amérique. A Vera-Cruz, il rencontra le P. Ange de Villafranca qui partait pour la Floride. L'occasion lui parut favorable pour renouveler ses tentatives ; mais dès son arrivée, il s'aperçut qu'on l'avait induit en erreur : au lieu de cette moisson jaunissante dont on lui avait tant parlé, il ne trouvait devant lui qu'un groupe fort restreint d'Indiens, dont s'occupait le P. Dominique de l'Annonciation. Ne pouvant songer pour le moment à s'aventurer plus loin, il revint sur ses pas et regagna l'Espagne. La vieillesse avec son cortège d'infirmités le pressait déjà, et il se sentait incapable de reprendre avec succès les labeurs des missions. A Tolède, où il se retira, Grégoire de Beteta employa les dernières années de sa vie au ministère des âmes : pendant longtemps encore, il put exercer avec fruit la prédication, surtout à l'époque du Carême. Il décéda plein de jours et de mérites, le 20 décembre 1562.





*Le V. Père PIERRE XIMENEZ,
Missionnaire aux Philippines (*)*

(1690)

CET homme de Dieu naquit à *Casas del Sapo*, village situé à une heure et demie du célèbre sanctuaire de la *Penna de Francia* — Roche de France — au diocèse de Salamanque. Ses parents, honorables et chrétiens, étaient tout dévoués à l'Ordre de Saint-Dominique.

Pierre reçut l'habit religieux au couvent de la Penna dans les derniers mois de 1658, et fit profession, le 13 janvier 1660, après une laborieuse probation. Se trouvant seul novice, sur lui tombaient toutes les charges de la maison : balayage des salles, préparation des lampes, entretien du chœur et de la sacristie, service des messes, etc. Au milieu d'occupations si nombreuses et si diverses, il arrivait fréquemment au pauvre Frère de commettre des fautes. Loin de fermer les yeux sur ses oublis, les religieux anciens le reprenaient avec des paroles mortifiantes, au point que le serviteur de Dieu s'étonnait plus tard de n'avoir pas cent fois renoncé par découragement à sa vocation. Il y eut plus, les Pères du couvent, sentant le besoin de ses services, au lieu de le laisser partir pour une maison d'études après l'émission de ses vœux, le retinrent une année encore, contrairement à toutes les prescriptions des Chapitres généraux. Le Provincial, avisé de la chose, fit des remontrances sévères au Prieur de la Penna et le cassa de sa charge. Fr. Pierre fut aussitôt envoyé au *Studium* de Plasencia et y reçut le meilleur accueil.

On ne tarda pas à remarquer son silence, sa douceur, son affabilité, son application à l'étude, son esprit de mortification et de pauvreté, son assiduité à méditer la loi de Dieu et les Constitutions de l'Ordre. Sur ce dernier point, le fervent religieux dépassa même la juste limite de son devoir. La Règle de saint Augustin à la main, il consumait

(*) *Resena biografica..* Manille, 1891, t. II, 61.

son temps à rapprocher ses actes avec chacune des prescriptions marquées et à s'accuser de ne point chercher la perfection dont il avait pris l'engagement. Il tomba dans le scrupule, en vint à ne pouvoir réciter l'Office divin et se vit forcé de laisser la place de Collégial dont on l'avait honoré. Cela lui occasionna des tracasseries sans nombre, tant des Pères de la communauté que des Lecteurs, ses collègues. Finalement Dieu le tira de son infirmité morale par l'entremise d'un saint religieux, Fr. Dominique Fernandez, très scrupuleux pour lui-même, mais nullement pour les autres, et doué d'une grâce spéciale pour guérir les pénitents atteints de cette pénible épreuve.

Ordonné prêtre, Pierre Ximenez fut institué sacristain en chef et censeur : deux charges qu'on ne confiait dans ce couvent qu'à des religieux d'un âge mûr et d'une grande vertu. Ne pouvant les refuser, il se proposa de les remplir du mieux possible. Or, il arriva qu'un Prédicateur général manquant un jour au silence en temps et lieu spécialement réservés, la Père censeur n'hésita pas à lui faire remarquer sa faute. Le coupable s'offensa de l'admonestation et dit avec humeur : « Vous n'avez pas l'âge voulu pour me corriger. — C'est vrai, mon Père, répondit avec calme le serviteur de Dieu, je n'ai pas l'âge voulu pour reprendre votre Paternité ; mais à ce qui me fait défaut de ce côté, la Religion a suppléé en me confiant cette charge. Par conséquent, trêve de raisons : que Votre Paternité se soumette pour éviter la pénitence. » Tout le monde dès lors redouta le P. Ximenez ; mais lui, voulant s'épargner à l'avenir de pareils ennuis, demanda et obtint son assignation à Notre-Dame d'Atocha, près Madrid.

Il y arriva, souffrant de fièvres intermittentes occasionnées par les fatigues du voyage. Le médecin de la communauté, qu'il rencontra par hasard, l'obligea à gagner l'infirmerie. Le Prieur d'Atocha, qui n'avait reçu le P. Ximenez qu'avec répugnance, apprenant de la bouche du médecin que la convalescence serait longue, si le Père n'allait respirer l'air natal, profita de la présence temporaire du Provincial à la cour de Madrid, pour faire assigner Fr. Pierre Ximenez à Saint-Paul de Palencia. Les prières, les réflexions judicieuses du pauvre patient ne purent obtenir de l'inexorable Prieur un temps de répit. Faible, débile, il dut entreprendre un voyage de 40 lieues, à pied, en plein hiver, à travers des chemins souvent interceptés par des torrents et offrant de réels dangers. Une fois, il rencontra une rivière qu'il était impossible de franchir dans toute sa largeur. Avisant un

gué qui conduisait à un îlot, il s'engagea dans ce passage et peut-être y aurait péri sans une branche d'arbre providentiellement placée sous sa main. Grâce à cet appui, il aborda sur l'îlot, mais sans grand espoir de pouvoir aller plus loin. Dieu le tira d'embarras en amenant un cavalier, qui prêta son cheval au pauvre religieux, pour traverser le second bras de la rivière. Ce qui faisait dire plus tard au saint homme : « En cette circonstance de ma vie, j'ai trouvé plus de charité de la part des étrangers que de mes propres Frères ! »

A Palencia, Ximenez rencontra autant d'égards qu'il en avait trouvé peu à Madrid : il en attribuait la raison à ce qu'il était allé à Atocha par sa volonté, et à Palencia, au contraire, en vertu de la sainte obéissance.

Dans sa nouvelle résidence, il se lia d'amitié avec le P. Joseph Solis, homme vertueux, attaché aux observances, partageant ses aspirations pour la perfection de l'état religieux. Sur les entrefaites, arriva le P. Jean Polanco, Procureur de la Province des Philippines, venu en Europe pour recruter des missionnaires. Attirés par le parfum de vertu qu'exhalait cet homme de Dieu, les deux amis résolurent de le suivre et en obtinrent la permission. Mais avant de partir, Fr. Pierre désira se rendre à Penna de Francia, pour recevoir la bénédiction de la miraculeuse Image. En cette occasion, il montra bien le mépris qu'il faisait de la chair et du sang. Car, passant tout près de son pays natal, où ses parents vivaient encore, il ne fit aucun détour pour les visiter.

II. — Arrivé à Séville, rendez-vous de la caravane, notre missionnaire tomba si gravement malade qu'il ne put suivre ses compagnons à San-Lucar pour prendre la mer. Dieu permit que le départ de la flotille fût retardé, et Pierre Ximenez s'embarqua avec les autres.

C'est le 5 juillet 1665 qu'on mit à la voile. La navigation fut heureuse : à la fin de septembre, nos voyageurs arrivaient à Mexico. Les six mois qu'il passa dans cette ville, le V. Père fit l'édification de tous par son exactitude aux pratiques régulières, son esprit de prière et sa mortification. Le jour, il ne sortait guère de sa cellule. Une seule fois, il alla en ville pour accompagner un religieux, et s'arrangea de manière à ne rien voir des curiosités de cette antique cité. A peine descendit-il au jardin du couvent et il ne goûta aucun des fruits du pays.

Reprenant la mer en août 1666, les hommes apostoliques abordèrent à Manille vers la fin de l'automne. Après un assez court séjour dans

la capitale des Philippines, Pierre Ximenez reçut sa destination pour Cagayan. Le voyage fut des plus pénibles. Il lui fallut à deux reprises changer de navire, et finalement aller à pied plusieurs jours pour gagner son poste. Là il rencontra des fatigues et des épreuves telles qu'il songea même à quitter la Province pour revenir en Espagne, comme il l'écrivait plus tard à un confident de ses pensées. Une noire mélancolie envahit son âme : elle provenait d'une certaine antipathie dont il se voyait l'objet de la part de ses confrères. Les chroniques n'en indiquent pas la cause ; elles se bornent à dire que s'il n'y eut pas faute du côté du V. Père, les autres n'avaient pas moins quelques motifs de se plaindre de lui.

Réconforté par les conseils de son ami, Pierre Ximenès s'arma de patience, apprit rapidement la langue des indigènes et parvint à opérer un bien considérable. Le Chapitre provincial de 1667 l'assigna à la maison de Cabangan, et celui de 1669 à Sainte-Ursule de Babuyanes. Nommé ensuite Vicaire de Malaueg, il eut occasion de montrer la grande sérénité qui remplissait son âme. Un soir qu'il récitait *Complies* dans l'église, la foudre tomba avec un fracas épouvantable, détruisit le maître-autel, renversa une soixantaine de personnes présentes dans le temple, projeta à distance, mais sans leur faire de mal, les enfants de chœur réunis pour le *Salve Regina*, et laissa le Père lui-même comme sourd et paralysé, pendant un bon moment. Remis de sa première émotion, le serviteur de Dieu, sans quitter sa place, acheva *Complies* et récita le Rosaire après le chant du *Salve Regina*, comme s'il ne se fût agité de rien.

Transféré plus tard à Fotel, il y bâtit une église de pierre en une année, chose qui, à considérer la difficulté de transporter la pierre, la chaux et le sable, et eu égard au petit nombre des habitants, paraissait impossible sans une intervention divine. On crut généralement à cette intervention et le bruit courut que la construction montait miraculeusement chaque nuit de quatre doigts. Les soldats de la garnison de Capinatan voulurent s'en assurer. Ils vinrent une nuit pour mesurer et constatèrent le lendemain l'augmentation. Dieu, voulant éprouver la constance de son serviteur, permit que l'œuvre à peine achevée fût réduite en cendres. Le vaillant missionnaire se remit à l'ouvrage. Sept mois lui suffirent pour arriver à la toiture et préparer, de plus, une habitation en pierre pour le ministre de Dieu. Les habitants de Capinatan, voyant l'habileté du V. Père, le prièrent de leur bâtir une église semblable, et lui, se prêtant à leurs désirs, réussit assez prompte-

ment à les satisfaire. Stimulés par son exemple, les autres missionnaires de la province se mirent à faire des constructions de ce genre.

III. — Depuis quatre ans, le P. Ximenez évangélisait Fotol et Capinatan, lorsque mourut le Vicaire de Pata. Il fut appelé à lui succéder. En 1678, il assista au Chapitre de la Province. Le Provincial lui représenta l'opportunité de résider à Cabagan, parce que, au jugement des Pères de la Province, il était le plus apte à faire des excursions dans les montagnes voisines, repaires d'infidèles et d'apostats, qui s'étaient enfuis précédemment des villes de Pilitan et Abuatan. Il en coûtait à l'homme de Dieu d'abandonner ses Frères de Fotol, lesquels, gagnés par son affabilité, l'avaient demandé au Chapitre pour être leur Vicaire; mais, soumis avant tout à la volonté de Dieu manifestée par celle des supérieurs, il consentit.

Une fois installé à Cabagan, il organisa ses courses apostoliques à travers la *Irraya*, accompagné de quelques Indiens de la ville. Mais, s'étant aperçu que leur présence devenait un obstacle au but proposé, il résolut de changer de plan. On était au mois de mai. Après trois jours de marche, arrivé à un désert appelé Pitauang, il se construisit une hutte avec des branchages, et une petite chapelle, où il put inaugurer la célébration de la sainte messe le jour de la Transfiguration. Elle était dédiée à Notre-Dame des Victoires. Sous ce patronage, l'homme de Dieu cueillit une abondante moisson. Attirés par ses invitations chaleureuses, les païens descendaient par bandes de leurs montagnes et venaient se fixer autour du Père missionnaire. Mais que n'eut-il pas à souffrir de ces sauvages pour leur apprendre à vivre en hommes avant d'en faire des chrétiens! Il fallait leur fournir vêtements et nourriture, instruments aratoires, semences pour jeter en terre. Semblables à des enfants, désireux de tout ce qu'ils voyaient, ces gens grossiers ne songeaient qu'à manger et dormir, entraient en fureur si l'on ne satisfaisait pas sur-le-champ leurs demandes, et menaçaient le Père missionnaire de s'en retourner sur les hauteurs. L'un d'eux, sans autre motif que de se voir dissuadé par l'homme de Dieu de retourner à sa vie sauvage, s'élança sur lui, le couteau à la main. Dieu sauva la vie de son ministre. Le coupable s'enfuit vers ses montagnes. Mal lui en prit. Des ennemis l'attendaient en chemin et le tuèrent sans pitié.

Le P. Ximenez voyageait toujours à pied, à travers monts et vallées, sans provisions d'aucun genre, ni défense contre le soleil et la pluie.

La terre nue lui servait de lit. Il mettait son chapeau sous sa tête en guise d'oreiller et se couchait tout vêtu, parfois sans avoir soupé. Au passage des ruisseaux, il se déchaussait; s'ils étaient nombreux et rapprochés, il attachait ses souliers à sa ceinture et allait nu-pieds. Sa nourriture dans les montagnes consistait en riz, et quelques herbes ou fruits sauvages. Le pain lui était pour ainsi dire inconnu. Quand il voulait faire un *extra*, chose assez rare, il ajoutait un œuf à sa maigre pitance. On cite à ce sujet un trait piquant.

Il voyageait dans la montagne. Ses compagnons, pour le régaler, voulurent tuer une poule sauvage qui, par hasard, s'offrait à leur vue.

Le serviteur de Dieu les pria de n'en rien faire, mais de prendre la poule vivante. « Morte, dit-il, elle ne nous sera utile qu'un jour; vivante, elle nous rendra bien plus de services, car elle nous donnera un œuf chaque jour. » Tous de rire à cette réflexion. Mais leurs rires se changèrent en admiration, quand ils virent effectivement la poule pondre chaque jour l'œuf désiré, et parfois deux œufs en un jour.

Le Seigneur dédommageait du moins le zélé missionnaire, en lui conduisant parfois d'une façon extraordinaire des âmes à sauver.

Un jour, le P. Ximenez fut attiré hors de sa cabane par des cris déchirants. C'était une païenne descendue de la montagne pour venir voir le Père et lui apporter sa fille, victime d'un accident et déjà agonisante. Le prêtre verse aussitôt l'eau régénératrice, et l'âme de l'enfant s'envole au ciel.

Une autre fois qu'il se rendait à une bourgade dans la montagne, on l'informe qu'une femme se mourait après avoir donné le jour à un fils. Elle était simple catéchumène. Le Père se détourne de son chemin, baptise la mère et l'enfant, et tous deux, quelques instants après, vont porter parmi les Anges la grâce de leur baptême.

Indépendamment des fatigues inhérentes au ministère apostolique, le V. Père vit sa réputation mise en cause, et par suite, la mission courir un grand péril. Dans la crainte de perdre certains bénéfices, de mauvais chrétiens qui trafiquaient avec les montagnards païens inventèrent d'odieuses calomnies, soit par rapport à la vie privée du missionnaire, soit sur les moyens employés par lui pour gagner les infidèles. Ces calomnies, répétées à satiété, finirent par impressionner les religieux, ses confrères, qui lui écrivirent des lettres souvent dures et fâcheuses. Les uns le traitaient de téméraire et audacieux, les autres d'indiscret, d'autres enfin de prêtre halluciné, indigne de monter à l'autel.

Le V. Père, écrivant à son confident habituel, disait que de telles objurgations et calomnies lui servaient de contrepoids aux succès qu'il plaisait à Dieu de donner à son ministère. Il souffrait tout avec patience. Seulement quand il s'entendait traiter d'halluciné, il répliquait avec une certaine vivacité : « N'est pas halluciné, celui qui se règle sur l'obéissance. »

Cependant les accusations allant toujours leur train, le gouverneur du district, chrétien, mais intéressé à ménager les païens, s'échappa lui-même en paroles désobligeantes; c'est pourquoi certains missionnaires en écrivirent à Manille, demandant le départ du P. Ximenez pour une autre destination. Le Provincial qui, dans sa visite canonique, avait entendu la défense de l'inculpé et lui rendait justice, ne dissimulait pas sa contrariété. Mais enfin, devant la persistance des attaques, le bien précédemment réalisé pouvant être compromis, il jugea nécessaire de demander au P. Ximenez le sacrifice d'un ministère dans lequel il se consumait depuis sept ans. La Congrégation intermédiaire de 1684 assigna l'homme de Dieu à Fotel, où il avait rencontré tant d'estime au premier séjour qu'il y avait fait.

IV. — En face de Capinatan, dans des montagnes presque inaccessible, habitait la tribu belliqueuse des Mandayas. Evangélisés par nos Pères dans la première moitié du siècle, ces indigènes s'étaient raidis ensuite contre le nom chrétien, à cause du massacre d'une centaine d'entre eux par les soldats espagnols, sans motif plausible. Le P. Ximenez avait songé à renouer des relations avec eux; mais certaines difficultés s'y opposaient. Il était en route pour Fotel, sa nouvelle destination, quand lui parvint à Lalloc une lettre du P. Jean de Sainte-Marie, Prieur de Manille, le pressant d'entreprendre l'évangélisation des Mandayas et lui promettant son appui. Grande fut la perplexité de l'homme de Dieu. Il consulta les Pères de Lalloc, dont les sentiments se partagèrent : les uns lui conseillaient le repos, les autres l'encourageaient à cet apostolat ardu, mais des plus méritoires. Il se rendit à Fotel encore indécis.

Là, voyant ses anciens fils se désoler des hostilités sanglantes dont usaient envers eux les farouches Mandayas, il se résolut à entreprendre au plus tôt la conversion de ce peuple, comme le seul moyen de remédier à de si grands maux. L'idée lui vint d'écrire à un apostat, nommé Diégo Biguan, homme influent, qui jadis avait habité Capinatan. La lettre, rappelant au malheureux la foi de son baptême et

l'obligation de revenir à Jésus-Christ, s'il voulait éviter des peines éternelles, le toucha jusqu'aux larmes. Il répondit que volontiers il irait trouver le Père, mais d'un côté la honte, de l'autre la crainte d'être inquiété pour ses méfaits le retenait. Le saint missionnaire lui répondit de venir sans retard, lui assurant le pardon de Dieu et des hommes. Diégo descendit de ses montagnes et se fixa à Capinatan, où il persévéra dans les sentiments d'un sincère repentir. Quelques mois après, étant allé à Lalloc pour les intérêts de la mission, il y mourut, réconforté par les sacrements, le crucifix à la main, de pieuses aspirations sur les lèvres, et après avoir mandé à ses proches de venir habiter avec les chrétiens.

Pierre Ximenez écrivit à d'autres des principaux indigènes, et, pour mieux les gagner, leur envoya de petits présents. Ces hommes, sensibles à l'attention du missionnaire, se disposaient à se rendre près de lui, quand un accident tragique différa la réunion. Un meurtre fut commis dans un des villages, et comme, selon leurs usages, les parents du défunt étaient tenus de venger sa mort par la mort du coupable, ils voulurent avoir rempli cette obligation sacrée avant de répondre au rendez-vous. Informé de ce malheureux contretemps, et sachant qu'une rétribution matérielle pouvait satisfaire à la vengeance des proches, l'homme de Dieu se hâta de leur écrire, les exhortant à la concorde : « Je paierai, ajouta-t-il, la dette que je ne dois pas, me rappelant qu'un Dieu a bien voulu payer celle que je dois. » En effet, il envoya deux urnes de porcelaine, quelques chemises, du sel, des aiguilles et autres objets appréciés de ces sauvages, afin que la famille de l'agresseur acquittât la dette contractée envers celle de la victime. Cet acte généreux décida les montagnards : une soixantaine d'entre eux descendirent pour voir le ministre de Dieu. Le Père leur fit bon accueil et les conduisit jusqu'à la ville de Capinatan, où ils furent bien traités, tant par les soldats de la garnison que par les habitants eux-mêmes. Les chefs ainsi gagnés, il ne fut pas difficile au missionnaire de se concilier le peuple, et il se transporta seul à leurs repaires, sans écouter les avis de certains qui lui disaient : « Ils vous tendent un piège pour vous tuer en chemin. » Ces pauvres gens, au contraire, le reçurent avec transport ; ils l'entouraient, baisaient son habit, et même ses mains et ses pieds. Le saint prêtre célébra la Messe, en présence d'un grand concours d'apostats, lesquels, au souvenir de leurs pratiques d'autrefois, pleuraient de confusion et de repentir. Il enrôla immédiatement deux mille d'entre eux, désireux de rentrer

dans le sein de l'Eglise, et, après avoir discuté avec les chrétiens et les infidèles sur les moyens de former une ville, il descendit de la montagne, le cœur rempli de consolations. Au mois de septembre 1685, il revenait, en compagnie d'un autre Père, et tous deux eurent, dès le début, un ministère fécond. La petite vérole sévissait cruellement. Ils eurent le bonheur de baptiser une multitude d'enfants qui peu après allèrent peupler le ciel. Ils baptisèrent aussi des infidèles adultes et réconcilièrent des apostats, atteints par le fléau. Enfin, ils ramenèrent au sein de l'Eglise treize cents personnes qui s'en étaient séparées. Tous ces résultats furent obtenus dans le court espace de deux ans.

La moisson promettant d'être fructueuse, le Chapitre de 1686 assigna deux religieux pour aider le P. Ximenez, et la Congrégation de 1688 le déchargea, peut-être à sa demande, du vicariat de Fotel, afin qu'il pût en pleine liberté travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ parmi les Mandayas. Pour éviter à ses chrétiens le danger d'être en contact permanent avec leurs parents infidèles, le saint homme parvint, à force de travail, à former sur les bords de la rivière qui passait par Capinatan, une ville avec son église : il l'appela *Penna de Francia* par amour pour le berceau de sa vie religieuse. De là, il organisait de fréquentes excursions dans les montagnes, afin de conquérir de nouvelles âmes à Jésus-Christ. Mais déjà il se trouvait à bout de forces, et, pour sauver sa vie, il dut se retirer au petit couvent de Lalloc, sûr d'y trouver les soins que réclamait son état. Hélas ! la vigne qu'il avait cultivée si laborieusement n'avait point encore poussé de fortes racines : une bourrasque pouvait l'arracher. C'est ce qui arriva.

Des païens belliqueux descendirent de leurs repaires, ruinèrent la nouvelle *Penna de Francia*, enlevèrent de force une partie des habitants, et décidèrent les autres à les suivre vers la montagne. Il resta seulement cent quarante chrétiens, lesquels allèrent habiter Camalanyugan et demeurèrent fidèles à leur baptême. Ce fut un coup terrible pour le serviteur de Dieu : il accepta l'épreuve, sachant d'ailleurs que sa récompense n'en serait pas moindre dans le ciel.

V. — La mission était détruite et la santé du P. Ximenez entièrement délabrée : le Chapitre de 1690 l'assigna à Saint-Dominique de Lalloc, afin qu'il se reposât de ses fatigues. Sa vie d'apostolat semblait finie : il n'en était rien. Le Provincial, en effet, étant venu la même

année faire la visite canonique, les Pères de Lalloc lui représentèrent que la mission de la *Irraya* était en décadence depuis que le P. Ximenez l'avait quittée. « Personne, dirent-ils, n'égale le P. Pierre pour le zèle, et n'exerce plus d'influence sur les indigènes, chrétiens et païens. » Le Provincial s'intéressait vivement au développement des missions ; mais comment imposer un tel labeur à un religieux épuisé de forces ? Ximenez eut connaissance des hésitations de son supérieur. Il s'offrit spontanément et sa généreuse initiative fut acceptée.

Il se rendit à son ancien poste de Itugug, qui maintenant ressemblait à une forêt de ronces. Avec le secours des indigènes, il s'appliqua de ses mains à restaurer le village, travaillant malgré la pluie, malgré le vent et le froid, car on était au cœur de l'hiver. Les Indiens touchés de le voir si affaibli, exposé tout le jour aux intempéries de la saison, le pressaient de regagner sa cabane. Mais lui n'en voulut rien faire. Le soir venu, il s'étendait tout habillé sur sa couche, selon sa coutume, et le plus souvent sans manger. Le lendemain le retrouvait au travail. Enfin une fièvre intense le saisit, ses membres se raidirent, on vit tous les symptômes d'une mort imminente. Ces pauvres gens songèrent à le transporter à Saint-Rose de Gamut, localité voisine où se trouvait un missionnaire, afin qu'il reçût les derniers sacrements. Le charitable Père leur dit : « Si le mal est sans remède, laissez-moi mourir ici ; je ne veux pas donner la peine à huit ou dix hommes de me charger sur leurs épaules pour un si long trajet. » Les soldats de la garnison le mirent alors sur un hamac pour le porter à Gamut ; mais une crise s'étant déclarée, dès les premiers pas, ils le ramenèrent à sa cabane, où il expira dans une grande paix, vers le milieu de la nuit du 20 décembre 1690.

Cette mort, triste en apparence, ne laisse pas d'avoir été précieuse au regard du Très-Haut. Deux jours auparavant, le saint prêtre s'était confessé et avait célébré la messe : cette dernière communion devait être son viatique suprême. Du reste, la mort est ordinairement le fidèle écho de la vie. Or, nous l'avons vu au cours de ce récit, la vie du P. Pierre Ximenez avait été toute d'amour de Dieu, de dévouement au prochain, de zèle apostolique, de pureté, de pauvreté, de patience, de mortification, d'obéissance religieuse.

D'autre part, Dieu tint à honorer son serviteur par des grâces extraordinaires, même dans l'ordre de la nature.

On peut d'abord regarder comme un miracle la conservation de

sa vie pendant vingt-quatre années d'apostolat, à travers tant de dangers, de fatigues et de privations, alors que le V. Père était d'une complexion fort délicate, et obligé, dans sa jeunesse, à user de remèdes presque continuels.

Souvent Dieu pourvut miraculeusement à sa subsistance et à celle de ses compagnons, lorsque, dans la montagne, toute provision faisait défaut.

Un jour, tous étaient pressés par la faim. « Mes amis, dit l'homme de Dieu avec une foi vive, cherchons ici quelque chose, au nom du Seigneur. » Ils cherchèrent, en effet, et dans une petite rivière, diverses espèces de poissons vinrent, pour ainsi dire, se mettre sous leurs mains. Une autre fois, il dit à un soldat qui mourait de soif : « Creusez de ce côté, Dieu va vous donner de l'eau bien fraîche. » Le soldat obéit, et d'une terre aride jaillit une source pour désaltérer les voyageurs.

Le saint missionnaire eut aussi le don des miracles et celui de prophétie, comme semblent le prouver les faits suivants.

Une peste sévissait dans la montagne. Le P. Ximenez, n'ayant point de remèdes suffisants pour les malades, fit, à la tombée du jour, une procession avec les gens bien portants. Le lendemain, matin, allant visiter les indigènes atteints du fléau : « Allons, dit-il levez-vous, vous êtes guéris. » Et tous de se lever, se trouvant en parfaite santé.

Dans une autre circonstance, à la voix du serviteur de Dieu, infidèles et apostats étaient accourus ; mais beaucoup de ces derniers, par honte, n'osaient se déclarer. Désirant appliquer à chacun le remède convenable, le P. Ximenez les fit tous passer devant lui ; et éclairé d'une lumière supérieure, sans nul doute, signala un à un les apostats, à la stupéfaction de ces malheureux qui avouèrent enfin la vérité.

Le V. Père était de taille moyenné et avait les membres délicats ; mais il portait dans sa poitrine un grand cœur et une âme invincible. Sa chevelure, bien qu'abondante, était courte et d'un châtain foncé. Sa physionomie vive et allègre, son regard doux et attrayant, sa conversation fort agréable. Simple et candide comme une colombe, il était à la fois prudent et avisé, d'un esprit prompt et perspicace, d'une imagination brillante et féconde. Tel est le portrait que les Chroniques nous ont conservé du zélé missionnaire aux Philippines.



LE MÊME JOUR

1309 — Le V. P. GUILLAUME DE CAYEUX, natif de Picardie et fils du couvent d'Amiens, où il reçut le saint habit.

Ce personnage jouit d'une réelle célébrité dans son Ordre, soit pour sa doctrine, soit pour sa piété et la gravité de ses mœurs. Aussi fut-il fréquemment appelé par la confiance de ses frères à remplir des emplois importants. Depuis dix années consécutives, il était Prieur de Saint-Jacques, à Paris, quand le Chapitre tenu à Clermont, l'an 1296, le chargea de gouverner la Province de France, à la place de Fr. Olivier de Tréguier, récemment décédé. Il exerça cette fonction pendant six ans, à la satisfaction de ses subordonnés, et fut relevé de son emploi par Bernard de Jusix, Maître de l'Ordre, peu après le Chapitre général de Bologne de 1302. Trois ans plus tard, le V. Père fut réélu, au Chapitre de Paris, et il demeura Provincial jusqu'en 1309, qui fut l'année de sa mort.

Toutefois il ne mourut pas en charge : il avait été absous de son office par le Chapitre général de Saragosse, célébré à la Pentecôte de la même année.

Guillaume de Cayeux a laissé un Recueil de sermons et une Somme abrégée de cas de conscience à l'usage des confesseurs.

Un monument plus célèbre, sorti de sa plume, est la lettre par laquelle il notifiait à la Province de Toulouse, et peut-être à d'autres Provinces de l'Ordre, le décès de Maître Etienne de Besançon, survenu à Lucques, le 22 novembre 1294. Cette lettre, expédiée du couvent de Saint-Jacques, dont Guillaume de Cayeux était alors Prieur, porte la date du 19 janvier 1295. Elle fournit d'édifiants détails sur les derniers moments du Révérendissime Maître Général, et contient son éloge dans les termes les plus émus. On en trouve le texte intégral dans l'ouvrage de Mgr Douais : *Acta Capit. Prov. O. P.*, p. 391, et dans celui du R. P. Chapotin : *Dominicains de la Province de France*, T. I, 741, en note.

— (Ms. Bern. Guid. — Echard, I, 507.)

1535 — Le V. P. JEAN CERESOLO, l'un des plus célèbres philosophes, théologiens et prédicateurs de son temps. Chose plus précieuse au regard de la foi, ce fut un religieux de grande vertu, très exact à toutes les observances dominicaines, et fort soigneux de se bien acquitter des offices qui lui furent confiés. Nous le trouvons Inquisiteur de Bergame, de 1524 à 1530, d'après Fontana, et Vicaire Général de la Congrégation de Lombardie, fondée en

1393 par le B. Raymond de Capoue, et convertie, l'an 1531, en la Province dite *Utriusque Lombardiæ*. Jean Ceresolo finit ses jours à Crémone, le 20 décembre 1535, et fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs. Jean Bresciani lui composa une épitaphe commençant ainsi :

*Texere qui Logices laqueos mira arte solebat,
Quique etiam textus solvere promptus erat, etc.*

(Fontana : *S. Theatr.* 557. — Calvi : *Ephemerid.* t. III, 432.)

1540 — A Rome, mourut, le 20 décembre, le R^{me} P. AUGUSTIN RECUPERATI, quarante-troisième Maître Général.

Il naquit à Faenza, ville de la Romagne, et y prit le saint habit, au couvent des Frères Prêcheurs. Sa piété, son intelligence, son application aux études l'eurent bien vite signalé à l'attention de ses supérieurs. Parvenu avec honneur au titre de Lecteur, il enseigna tour à tour la philosophie et la théologie dans les principaux couvents de sa Province. Il exerçait cette fonction à Mantoue, quand le Souverain Pontife Clément VII, qui l'avait en grande estime pour son mérite personnel, le créa Procureur Général de l'Ordre, l'an 1535. Le V. Père dut quitter Mantoue pour aller se fixer à Rome, où l'appelaient les devoirs de sa charge. Un ou deux ans après, il revint en Lombardie, assista au Chapitre provincial célébré à Parme, et, suivant certains chroniqueurs, se rendit à Nice en Provence, dans la compagnie du Vicaire de Jésus-Christ, qui allait en France pour essayer de réconcilier François I^{er} et Charles-Quint.

Le 15 juillet 1538, Jean de Fenario, Maître de l'Ordre, mourut à Toulouse : Augustin Recuperati devint, par la volonté du Pape, Vicaire Général de la famille dominicaine, jusqu'au Chapitre convoqué à Rome pour nommer un successeur au Général défunt. Ce fut lui que le consentement unanime des Votaux éleva au magistère de l'Ordre, la veille de la Pentecôte, 24 mai 1539. Le choix fut particulièrement agréable au Souverain Pontife. A deux reprises le Pape présenta l'élu à ses cardinaux, et, autant qu'il était besoin, confirma l'élection de son autorité suprême. Pour témoigner sa faveur au nouveau Général, il lui concéda l'autorisation de créer dix Maîtres en théologie, pris parmi les religieux de l'Ordre, et accorda une indulgence plénière à tous les Frères présents au Chapitre de Rome (1).

Augustin Recuperati était un homme à l'esprit perspicace, au jugement sûr, très zélé pour l'observance régulière. L'Encyclique qui ouvre les Actes de son Chapitre d'élection, le seul qu'il présida, en fournit un témoignage remarquable.

(1) Cf. Reichert : *Monumenta O. P.*, t. IX, p. 274.

« L'Esprit de Dieu, dit-il, souffle où il veut ; il allume aussi, comme il le veut, le feu de son amour dans les âmes déjà ferventes. De la sorte, il force au bien les volontés parfois indociles et rebelles, et enflamme toujours à mieux faire les volontés ardentes.

« Ainsi la ferveur de mon âme et le zèle pour la religion que j'ai gardés depuis ma prise des livrées dominicaines, me poussent, m'excitent présentement à vouloir, autant que je le puis, par ma vigilance et ma sollicitude, porter à la vie régulière, à la pureté des mœurs et au faite des lettres sacrées l'Ordre entier des Frères Prêcheurs, qui, en un seul et même jour, m'est confié, bien au delà de mes mérites.

« Mais, comme la faiblesse de mes forces corporelles, la germination des mauvaises coutumes, qui, déjà dissimulée dans tout l'Ordre depuis trop d'années, par le malheur des temps, s'accroît sans cesse, opposent à mon intention, on le voit bien, une contradiction et un obstacle surprenants, nous vous conjurons tous dans le Seigneur, par les entrailles de Jésus-Christ, de nous assister. Nous en sommes persuadés, grâce aux suffrages assidus de vos prières et à la part de votre sollicitude, il n'est rien de si ardu, de si difficile, que vos supplications auprès de Dieu ne rendent facile et léger.

« Munis d'avance de tels secours, très révérends Pères, nous mettons la main à l'œuvre et nous tentons d'aborder les plus nombreuses difficultés, ne perdant pas confiance d'atteindre le but désiré et si heureux, grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui veuille bien, dans sa bénignité, parfaire ce qu'il a entrepris en nous. »

Les Définiteurs du Chapitre, sous l'impulsion du nouveau Général, prirent, en effet, de nombreuses et sages mesures, en vue d'amener la réforme de la famille dominicaine.

De son côté, le P. Recuperati quitta Rome, peu de temps après, pour se rendre dans les provinces napolitaines. Il visita chacune de ses maisons, prenant les moyens qui lui semblaient les plus efficaces pour y rétablir la ferveur et la régularité des temps anciens. Il y réussit en partie. Ce succès l'encouragea à reprendre l'œuvre dans les couvents de la Haute-Italie, notamment à Bologne, où la présence des ossements sacrés du saint Fondateur donna une bénédiction particulière à ses efforts. Mais, au cours de ses voyages, il contracta des fièvres qui devaient le conduire au tombeau. Le V. Père mourut à Rome, la veille de l'apôtre saint Thomas, 1540. Il avait gouverné l'Ordre de Saint-Dominique un an, sept mois et vingt-six jours. — (Pio : P. II, L. IV, 290. — Echard : II, 106.)

1624 — A Paris, l'Illustrissime NICOLAS COEFFETEAU, évêque élu de Marseille.

Originaire du Maine, Nicolas Coeffeteau naquit en 1574, à Saint-Calais,

suivant les uns, mais selon d'autres, et plus vraisemblablement, à Château-du-Loir, où il est constaté que ses parents tenaient un hôtel (1). Il était l'aîné de cinq enfants.

A 14 ans, ayant terminé ses études classiques, il entra comme novice chez les Frères Prêcheurs du Mans. Caractère énergique, intelligence vive et pénétrante, Fr. Nicolas fut vite remarqué par ses supérieurs et, aussitôt après sa profession solennelle, envoyé à Paris, pour étudier les sciences sacrées au collège de Saint-Jacques, 1590. En cinq années, il eut parcouru tout le cycle scolaire et, par une dérogation aux interstices ordinaires, il devint Maître ès-arts à l'âge de 21 ans. Aussitôt on le chargea d'enseigner la philosophie aux jeunes recrues de son Ordre, et même aux séculiers qui fréquentaient les écoles de Saint-Jacques. Ses biographes observent que le jeune professeur forma des disciples dont plusieurs illustrèrent l'institut dominicain ou l'Eglise de France par leur doctrine et leurs fonctions. Dans les années 1598 et 1599, il suivit en Sorbonne les cours préparatoires à la licence, et le 1^{er} février de 1600, après une soutenance de thèse, où son génie resplendit d'une vive lumière, il reçut, sixième sur quarante candidats, le diplôme qui lui conférait désormais le droit d'ouvrir une école à son nom. La même année, le Chapitre de sa Congrégation lui confia une des quatre charges de Régent au collège de Saint-Jacques et notre licencié se distingua par l'élévation et la clarté de son enseignement.

Malgré la fréquence des cours et les autres occupations universitaires, l'activité du P. Coeffeteau lui permettait de s'adonner au ministère de la prédication. Les principales chaires de la capitale et de la province retentirent de l'éloquence de sa parole. A Paris, les esprits d'élite s'enthousiasmèrent de ses sermons, et la reine Marguerite de France le choisissait pour confesseur. En même temps, ses frères en Religion lui donnaient leur confiance et l'appelaient aux emplois du cloître. Au Chapitre de la Congrégation Gallicane, célébré à Clermont, l'an 1602, il assista comme Définiteur. Dans ce même Chapitre, le P. Pierre Ragot, Prieur de Saint-Jacques, ayant été élu Vicaire de la Congrégation, Nicolas Coeffeteau fut, peu après, choisi par le suffrage conventuel pour le remplacer à Paris. C'était une grave dérogation aux usages établis. Pour cette importante maison, qui réunissait dans ses murs plusieurs centaines de religieux, tant profès que novices et étudiants, on exigeait un Prieur âgé de quarante ans au moins et ayant gouverné déjà un autre couvent. Or, Fr. Nicolas ne remplissait ni l'une ni l'autre de ces conditions. Aussi Jérôme Xavierre, Maître de l'Ordre, refusa-t-il de confirmer l'élection. Mais ses lettres ne furent pas publiées à Saint-Jacques : le roi intervint par son ambassadeur à Rome, et le Maître Général revint sur sa première décision. Nicolas Coeffeteau fut installé Prieur. Deux ans après, la

(1) Cf. Ch. Urbain : *Etude sur Nicolas Coeffeteau*, Lyon, Vitte, 1894.

mort du P. Ragot lui conférait, d'après les Constitutions dominicaines, le gouvernement de la Congrégation Gallicane, jusqu'au prochain Chapitre assigné à Saint-Jacques de Paris. Dans l'intervalle, un Chapitre général dut se tenir à Rome, pour donner un successeur à Maître Xavierre, élevé au cardinalat. En vertu d'un Bref pontifical, obtenu encore à la demande du roi de France, le chef de la Congrégation Gallicane fut admis à cette assemblée, au même titre que les Provinciaux de l'Ordre, et donna sa voix dans l'élection du R^{me} P. Augustin Galamini.

Sa présence dans la Ville éternelle fut loin de passer inaperçue. Les Romains avaient subi l'ascendant de son mérite et le charme de ses manières. On désira l'entendre. Le samedi dans l'octave du Saint-Sacrement, le V. Père prononça, dans l'église de Saint-Louis des Français, un discours qui fut fort goûté.

Les charges dans son Ordre et les prédications aux fidèles n'absorbaient pas tellement le P. Coeffeteau qu'il ne trouvât le temps de composer de solides ouvrages contre les hérésies de l'époque ou en faveur des dogmes catholiques. Les écrits sortaient de sa plume avec une fécondité merveilleuse et une pureté de style que les contemporains ne se lassaient pas d'admirer. Vaugelas proclamait Amyot et *Coeffeteau* les deux grands maîtres de notre langue française (1) ; et La Bruyère écrivait : « On lit Amyot et Coeffeteau. Lequel lit-on de leurs contemporains (2) ? »

Henri IV le tenait en haute estime : il le nomma, l'an 1608, son prédicateur ordinaire. Après la mort tragique de ce monarque, le V. Père prononça son oraison funèbre, au service solennel célébré en l'église de Saint-Benoît, à Paris.

Les pouvoirs de Nicolas Coeffeteau comme Vicaire général de sa Congrégation ayant pris fin au mois de mai 1609, il fut élu pour la seconde fois Prieur du couvent de Paris. (3) Il eut aussi, pendant trois années, à remplir les fonctions de Régent principal.

Ami des lettres, le docte Père fut en commerce intime avec plusieurs des beaux-esprits de l'époque, et jouit particulièrement de la faveur du cardinal Du Perron. D'après les auteurs de *Gallia Christiana*, il refusa les évêchés de Lombez et de Saintes, que lui offrait la reine Marie de Médicis. Mais bientôt, sur la présentation et les instances du pouvoir royal, il fut nommé, par le Pape Paul V, évêque de Dardanie *in partibus* et suffragant de Metz, puis

(1) *Remarques*, t. II, p. 872.

(2) *Caractères*, ch. I.

(3) Echard fait donc erreur en disant que, après avoir été Vicaire général, Coeffeteau ne voulut plus remplir de fonctions administratives. Sa présence à la tête du couvent de Saint-Jacques, au mois de mai 1611, est attestée par des documents nombreux ; bien plus, il est mentionné comme Prieur des Dominicains dans les registres de la Faculté de théologie, le 1^{er} octobre 1609, le 15 janvier 1610, etc. (Archives nationales, MM. 251). Note de M. Ch. Urbain, *Op. cit.*, p. 65.)

administrateur de ce diocèse, dont le titulaire, Henri de Bourbon, prince du sang, était trop jeune pour gouverner par lui-même. Ce diocèse était infecté par l'hérésie de Calvin, et les populations restées catholiques croupissaient dans une profonde ignorance de la religion. En pasteur zélé, Nicolas Coeffeteau remédia, dans la mesure du possible, à de si grands maux. Il visita les paroisses, administra le sacrement de confirmation dans les villes et dans les campagnes, réforma divers monastères, contribua à l'établissement de plusieurs communautés nouvelles, fit venir à époques régulières des hommes apostoliques pour instruire les fidèles, prêcha lui-même souvent, se mit en rapport avec des ministres ou des tenants de l'erreur. Sa piété sérieuse, la gravité de ses mœurs, l'aménité de son caractère firent le reste. Il eut le honneur de convertir un assez grand nombre d'hérétiques et de ramener à l'Eglise quarante villages situés sur les confins de la Lorraine et de l'Allemagne.

Entre temps, le docte écrivain composait une *Histoire romaine* qui eut un grand succès, et, à la demande du Pape Paul V, il réfutait l'ouvrage de *Repubblica christiana* de Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalato.

L'évêque de Dardanie exerça dans le diocèse de Metz son dévouement pastoral jusqu'à l'an 1621. Alors un diplôme royal lui assura le siège épiscopal de Marseille, devenu vacant. Mais la mort le prévint, avant même qu'il eût reçu de Rome ses Bulles d'intronisation. Il succomba à Paris, l'an 1622, à une attaque de goutte, infirmité dont il souffrait cruellement depuis quelques années. Ses funérailles furent célébrées dans l'église conventuelle de Saint-Jacques, et son corps inhumé dans la chapelle dédiée à Saint-Thomas. L'illustre prélat était à peine âgé de cinquante ans. — (Ant. Mallet, *Hommes illustres du couvent de Saint-Jacques*, T. II. — Echard : II. 434. — Ch. Urbain : *Nicolas Coeffeteau*.)

1630 — En face des côtes du Pérou, le V. Père DIÉGO D'AYALA, natif de Nalde, au pays de Logrono.

Il fut l'un des premiers religieux du couvent de la Madeleine, à Lima, et y fit profession le 11 août 1611. Durant toute sa vie, il parut dans la Province de Saint-Jean-Baptiste un modèle de régularité, d'humilité, d'obéissance et de mortification. Le parfum de ses vertus se répandit dans la capitale du Pérou, et sa science lui acquit beaucoup de réputation ; aussi était-il consulté comme un homme fort éclairé dans les voies de Dieu. Son assiduité à l'oraison et sa ferveur dans ce saint exercice lui procurèrent des grâces exceptionnelles qui, en pénétrant son entendement de très pures lumières, embrasaient son cœur des plus chastes ardeurs. Il connut dans l'oraison la future fondation du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, prédite par sainte Rose de Lima, et pour ce sujet il consola et encouragea les dames Lucie et Claire Guerra de la Daga, les fondatrices, fort affligées de voir tant

d'obstacles se dresser contre leur projet. La maladie d'une fille de la dame Lucie lui faisant même oublier son dessein, le vénérable religieux lui donna de nouvelles forces, en disant : « Ne vous attristez pas de cet accident, Madame, c'est un coup de l'aimable Providence à votre égard. Pour une fille que vous perdrez, soyez persuadée que vous deviendrez en peu de temps la mère de beaucoup d'autres. » Les paroles du serviteur de Dieu eurent un effet merveilleux sur le cœur de cette noble femme. Faisant un sacrifice entier de sa fille, que la mort lui ravit, et, reprenant sa tranquillité première, elle poursuivit son dessein avec intrépidité.

Le P. Diego eut une autre vision mystérieuse touchant les fondatrices et les Sœurs qui devaient peupler le nouveau monastère. Tandis qu'il était en oraison, la grande place de Lima lui parut tout en feu, et deux colombes d'une blancheur éclatante, sortant de la maison des dames de la Daga traversèrent les flammes pour aller se poser au sommet du clocher de notre église, où saint Dominique, apparaissant tout à coup, prit les deux colombes et les mit sur son cœur.

On sait comment se réalisa la fondation, moins de dix ans après la mort de sainte Rose.

Diégo d'Ayala persévéra avec une ferveur constante dans ses pratiques de pénitence et d'oraison et reçut en retour des dons extraordinaires. Il eut révélation de la gloire dont jouissaient, en Paradis, plusieurs religieux de sa connaissance, et vit monter au ciel l'âme du P. Diégo de Ribera, décédé au couvent de la Vallée de Chicama, dans la Province de Sainte-Croix. On assure même qu'il opéra divers miracles ; mais ils n'ont pas été canoniquement constatés.

Cependant la réputation de ce grand serviteur de Dieu augmentant de jour en jour, il eut de vives appréhensions de succomber à la vanité. Voulant se cacher aux regards des hommes, afin d'être vu de Dieu seul, il passa en Espagne, avec l'intention de se retirer dans quelque Chartreuse. Il exécuta son dessein, mais reconnut bientôt que telle n'était pas la volonté divine. De nouveau il reprit la mer pour retourner à Lima. Il n'eut pas la consolation de revoir son cher couvent de la Madeleine. Une grave maladie l'ayant attaqué pendant le voyage, il mourut sur le vaisseau, muni de tous les sacrements, l'an 1630. Le Seigneur révéla la mort et la gloire de son serviteur à la V. Sœur Félicienne de Jésus, dont on a donné la biographie au mois de juin (1). Etant en oraison à Lima, cette Sœur aperçut les Anges enlevant au ciel le saint religieux. — (Melendez, t. II, L. I, c. VIII et t. III, c. XXIV.)

1702 — Aux Philippines, le V. Père DOMINIQUE DE ESCALERA.

Natif d'Andalousie, il entra au couvent du Saint-Rosaire, à Madrid, et y

(1) *Année Dominicaine*, t. VI, p. 21.

fit profession, le 10 septembre 1665. Il passa aux Philippines n'étant que diacre, et, après son ordination sacerdotale, fut employé à l'évangélisation du peuple de *tagalos*. L'an 1676, on le désigna pour la mission de Zambalès, dans un pays montagneux. En une seule année qu'il y passa, il forma la paroisse de Nalso, et bâtit une église dédiée à notre B. P. saint Dominique. Plein de zèle pour le salut des âmes, et, par ailleurs, étant de ceux qui avaient appris le plus aisément la langue des indigènes, Dominique de Escalera annonçait souvent et avec feu la parole de Dieu. Malheureusement la divine semence tombait d'ordinaire sur le grand chemin et devenait la pâture des oiseaux du ciel. Le fervent missionnaire, loin de se rebuter, insistait à temps et à contretemps, et maintes fois le Père de famille appuyait la prédication de son serviteur par des miracles ou par des punitions exemplaires infligées à ceux qui la méprisaient.

Un mercredi des Cendres, après avoir expliqué le commandement de la sainte Eglise relatif à l'abstinence, le saint prédicateur exhortait ses auditeurs à observer exactement le précepte ecclésiastique sous peine des châtimens du Ciel. Mais ces hommes grossiers refusaient créance à sa parole. L'un d'eux, en signe de mépris, se hâta de gravir la montagne pour aller chasser. Il rencontra plus vite qu'il ne le cherchait un tout jeune buffle et l'abattit d'un coup de lance. Mais, tandis que, au comble de la joie, il se plaisait à le dépecer, survint la mère de l'animal : furieuse, elle assaillit notre chasseur et l'étendit mort sur place. Cet accident causa une épouvante générale. L'homme de Dieu en profita pour engager ses néophytes à voir dans ce tragique événement la peine due aux transgresseurs des lois de l'Eglise. Cet exemple terrible, non moins que la vie exemplaire, l'humilité, la mansuétude de l'homme apostolique, accrut la foi chrétienne parmi ces sauvages.

Très dévot envers la Sainte Vierge, on ne saurait assez redire le soin que prit le P. Dominique de propager la dévotion du Rosaire, notamment à Port de Cavite et à Binondoc, où il résida tour à tour. Non content d'exhorter du haut de la chaire, il allait à la dérobée se joindre aux désœuvrés groupés çà et là, et allumait en eux le désir de mieux vivre. Avec cette classe de gens, qui n'était pas peu nombreuse, il forma de longues processions de fidèles parcourant les rues, chaque jour, en chantant la prière du Rosaire : les temples furent plus fréquentés, et aux blasphèmes ou paroles déshonnêtes succédaient ces chœurs continuels d'*Ave Maria*. Aussi, les Actes du Chapitre de la Province ont-ils comparé le P. Dominique de Escalera au B. Alain de la Roche, et l'ont-ils proposé pour modèle aux prédicateurs du Rosaire.

Les fonctions apostoliques n'empêchèrent pas le serviteur de Dieu d'accomplir à la lettre les observances régulières et de s'acquitter fidèlement des charges que l'obéissance lui confia. Il fut successivement supérieur de plusieurs Vicariats dans le Batan, Régent du collège de Saint-Jean-de-Latran à Manille, et à deux reprises Procureur général de la Province des Philippines.

Assidu au confessionnal, il opérait dans ce ministère des fruits abondants. Enfin, de nombreux sermons sur le Temps de l'année ou sur les Saints, restés manuscrits, témoignent de son ardeur, de son talent, de l'élégance de son style.

Après le Chapitre provincial de 1702, auquel il assista, le V. Père fut envoyé à la mission de Ituy, en Nouvelle-Biscaye. Il s'y trouvait au mois de novembre de la même année. L'insalubrité du climat, les privations, les fatigues d'un long voyage fait à pied, sans parler du poids des années, brisèrent sa constitution, et l'obligèrent à revenir vers Carranglan. C'est là qu'il mourut, le 19 décembre, après avoir reçu les sacrements. — (*Resena biografica...* t. II, p. 169).

1696 — A Saint-Etienne en Forez, la V. Sœur ROSE FRANÇOISE MOLIN, professe du monastère de Sainte-Catherine.

Elle appartenait à une famille des plus recommandables. Son père était Conseiller royal. Sa mère mourut quinze jours après lui avoir donné naissance. L'enfant fut élevée par des sœurs aînées, qui en prirent grand soin. L'une d'elles, s'étant faite religieuse à Sainte-Catherine, pria son père de la lui donner comme pensionnaire : ce qui fut accordé. Rose avait alors neuf ans. On remarqua tout de suite les riches qualités dont la nature et la grâce l'avaient pourvue : esprit vif, jugement solide, excellent naturel, humeur toujours égale, discernement précoce qui lui fit découvrir la vanité du monde avant même d'y être engagée. Elle aspira bientôt à la vie religieuse et demanda le consentement de son père. Mais le père, loin de favoriser le dessein de sa fille, la fit à deux reprises sortir du monastère, et la retint aussi longtemps qu'il put, pour lui faire oublier sa résolution. D'un autre côté, parents et amis livraient à sa vocation mille assauts. La jeune fille demeura inflexible, répondant avec une force et une sagesse qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer. Ayant enfin triomphé des obstacles, elle reçut le saint habit à l'âge de dix-neuf ans. Elle passa l'année de probation dans une ferveur qui ne se relâcha jamais depuis. L'avant-veille du jour fixé pour sa profession, son père vint à mourir. Les frères de notre novice redoublèrent d'instances pour la retenir dans le siècle. Ils proposèrent de l'emmener résider avec eux à Lyon, ou de la conduire à Paris, si elle préférait y habiter. Elle n'usa de leurs bonnes dispositions que pour augmenter de 2000 livres le présent promis par son père, à l'occasion de ses vœux, aussi bien que pour faire d'autres œuvres pies. On peut dire qu'elle méprisa une seconde fois tout ce que le monde, la chair et la fortune ont de plus séduisant et qu'elle fit un nouveau sacrifice d'elle-même à Jésus-Christ.

Fidèle aux trois vœux de Religion, Rose Françoise vécut dans un détachement parfait, une obéissance exacte, une inviolable pureté. Son humilité n'était pas moindre. Jamais on ne l'entendit parler à son avantage, et c'était

la mortifier sensiblement que de lui donner quelque louange. Elle se faisait un plaisir d'obliger : ce qui la rendait très aimable à toute la communauté. La circonspection de son langage et sa charité ne la recommandaient pas moins. Interprétant tout en bonne part, elle ne laissait échapper aucune parole blessante. Ame tout intérieure, elle aimait la retraite, le silence et la lecture. On la trouvait toujours la première rendue aux exercices communs, et elle n'usait d'aucune dispense. Cette ferveur lui fit cacher près de deux ans une maladie de langueur qui la minait sourdement. On s'en aperçut à sa maigreur croissante : il était trop tard. Les remèdes employés aigrirent le mal, au lieu de l'arrêter. « C'était, disent les mémoires, une rose si belle et si parfumée aux regards de l'Epoux divin, qu'il voulut la transplanter du parterre de la Religion dans celui de la gloire ». La pieuse Sœur fut alitée un mois, pendant lequel elle acheva de purifier son âme par la patience, la douceur, l'entière soumission aux volontés divines. Elle reçut les sacrements avec une remarquable piété, et expira doucement, dans la vingt-septième année de son âge, la septième depuis sa profession. La désolation fut extrême parmi la communauté, qui perdait en elle un de ses meilleurs sujets. —

(Mém. de Saint-Etienne).





XXI DÉCEMBRE

*Le V. Père CRISTOVAL DE SALVATIERRA,
Missionnaire au Batan^(*)*

(1595)

NÉ à Salvatierra, en Estramadure, le P. Cristoval, ou Christophe, était profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, où il laissa la réputation d'un excellent religieux non moins que d'un homme savant. L'un des premiers, il s'était offert à seconder les vues du P. Dominique de Salazar pour la fondation d'une mission aux Iles Philippines : il l'accompagna dans l'exploration de ces contrées lointaines et persévéra dans sa glorieuse entreprise, malgré les difficultés et les dangers de toutes sortes qu'il eut à essuyer. En effet, des trente-deux Frères Prêcheurs qui s'embarquèrent pour la Nouvelle-Espagne, les uns moururent durant la traversée, les autres, arrivés à Mexico, refusèrent d'aller plus loin, soit pour cause de maladie, soit par crainte de nouveaux périls.

La fermeté du P. Christophe ne parut pas seulement pendant ce long et pénible voyage, il en donna des marques autrement généreuses à Manille, dès qu'il s'agissait de l'honneur de Dieu et du salut des âmes. La situation était des plus délicates. Sous le spécieux prétexte d'établir la religion dans ces vastes pays, les Espagnols exerçaient contre les indigènes d'incroyables cruautés : et ceux-ci, se persuadant que le christianisme autorisait de pareils procédés, n'éprouvaient qu'une aversion profonde pour l'Evangile.

(*) Advarte : *Hist. de la Prov... de Filip.*

On sait quelle somme de courage et d'intrépidité il fallut à nos Pères, lors de la conquête du Nouveau-Monde, pour s'opposer à la tyrannie sauvage des Européens. Ce que les missionnaires firent pour lors en Amérique, le P. Christophe l'exécuta vaillamment à Manille. Sa sainte liaison avec Dominique de Salazar, l'évêque de cette ville, le mit à même de défendre avec plus de succès la cause des opprimés. Egalement zélés l'un et l'autre pour la cause de la justice et l'honneur de l'Eglise, bien convaincus que l'attitude des Espagnols était des plus blâmables, les deux saints religieux se mirent à l'œuvre avec une force d'âme qui s'afficha dès le principe et fit comprendre que rien au monde ne serait capable de les faire céder.

L'évêque de Manille, heureux d'avoir auprès de lui un homme d'une pareille trempe, le nomma proviseur de sa maison épiscopale et lui confia en même temps la mission de Batan. Les exigences du ministère contraignirent le V. Père à résider dans ces parages. Il s'y installa aussitôt et s'occupa très activement des infidèles, sans toutefois négliger ses compatriotes, dont il se fit le chapelain.

II. — Sa vie exemplaire, sa droiture, sa vigilance assidue sur les événements du pays, le posèrent tout de suite comme l'ami de la paix, le protecteur des faibles et l'adversaire résolu des oppresseurs. Aussi lui déférait-on de toutes parts les causes en litige, et ses décisions, acceptées sans conteste, remettaient l'union entre les familles et lui attiraient l'amour et le respect de tous.

L'autorité qu'il tenait de son évêque s'étendant au diocèse tout entier, le P. Christophe s'en servit sans respect humain dans les occasions où les intérêts des âmes le demandaient. Ce fut surtout en faveur des Indiens, odieusement persécutés, qu'il usa de son crédit; car, sans laisser de châtier sévèrement les fautes de ses néophytes, quand il y avait lieu, il se déclara néanmoins leur protecteur et s'éleva avec fermeté contre l'injustice dont ils étaient victimes. Si cette conduite lui gagna d'une part la confiance des indigènes, elle eut par ailleurs pour effet d'ameuter contre lui les haines de ceux dont il cherchait à réprimer les convoitises et les dérèglements.

On sait assez les extrémités auxquelles peuvent se laisser aller des gens qui, ayant la force en main, se soucient peu des sentiments de justice et de religion. Cristoval de Salvatierra, dans l'exercice de son ministère, vit se dresser devant lui ce redoutable obstacle. On se moqua de ses remontrances, on lui résista en face, les violences succédèrent

aux injures : un de ses principaux adversaires menaça de le frapper de son sabre, s'il continuait à lui adresser des reproches. Le coupable pensait intimider le zélé missionnaire : il apprit à ses dépens que l'homme de Dieu restait insensible aux vaines complaisances comme à la crainte de la mort. Vaincu par tant de fermeté, le seigneur espagnol reconnut ses torts et les déplora sincèrement.

Tel était, du reste, l'ascendant acquis par le saint missionnaire que sa présence seule mettait un frein au scandale et au libertinage. Lorsqu'il eut réprimé par la force de son autorité les désordres publics et mis les Indiens à couvert de violences et de vexations nombreuses, il s'étudia à inspirer aux juges ecclésiastiques beaucoup d'indépendance et de droiture dans leurs décisions. Administrateur du diocèse, il prenait part d'office aux réunions, veillant à ce qu'on arrêtât les différends et les contestations entre les parties. Lui-même, sans recourir aux intermédiaires, examinait très attentivement les affaires en question. Cette manière d'agir ne fut pas du goût de tout le monde : mais, comme son intégrité était reconnue, comme on savait qu'il envisageait uniquement la gloire de Dieu et le bien public, son sentiment prévalait toujours et entraînait celui des autres juges.

III. — Dominique de Salazar, rappelé en Espagne, chargea le P. Christophe de gouverner le diocèse pendant son absence. Ce fut pour lui un surcroît énorme de labeurs et de fatigues. La cupidité et la convoitise des Espagnols, bien que réprimées en partie, ne lui laissaient cependant point de relâche ; les dispositions des conquérants ne s'étaient guère améliorées, et si la crainte les maintenait encore, la force pouvait d'un moient à l'autre primer le droit et ramener l'ancien état de choses.

Jadis les Chinois de Manille avaient établi entre eux certains divertissements publics, où l'immoralité le disputait à l'idolâtrie. Nos Pères, novices encore dans la langue du pays, ne s'étaient pas d'abord rendu compte de l'esprit et des pratiques de ces fêtes. Le P. Jean de Cobo, le premier, donna l'alarme, et dès lors les missionnaires dominicains essayèrent d'abolir ces pernicieuses coutumes. Leur zèle se heurta à de rudes obstacles. Les Chinois, extrêmement entichés de leurs cérémonies, refusaient de les abandonner, et les Espagnols, devenus les maîtres du pays, soutenaient leur résistance. Cependant, comme ces jeux ne pouvaient en aucune sorte être tolérés, Cristoval de Salva-

tierra, en sa qualité de Vicaire Général du diocèse, interdit aux Chinois chrétiens ces divertissements, et défendit aux Espagnols d'y assister.

Les uns et les autres blâmèrent hautement cette mesure. Les premiers alléguaient la coutume nationale ; les seconds prétendaient que, n'entendant point la langue chinoise, ils ne couraient aucun danger à s'y trouver. Ils s'adressèrent au gouverneur de Manille, seigneur espagnol, qui tout naturellement prit fait et cause pour ses compatriotes et pour les Chinois.

L'embarras du P. Christophe ne laissa pas d'être grand. Mais, cherchant avant tout les intérêts des âmes, il ne recula pas devant l'obstacle. Après avoir agi avec autant de douceur que de prudence pour atteindre son but, voyant ses remontrances demeurer inutiles, il réitéra sa défense sous peine d'excommunication. Le gouverneur et ses ministres intimidèrent les habitants de Manille, au point que personne dans la ville ne voulut promulguer ou afficher l'ordonnance. L'administrateur du diocèse dut se transporter lui-même dans les églises pour publier sa prohibition.

Cet acte, tout à l'honneur de la liberté religieuse, parut aux rebelles un empiètement sur le pouvoir royal et peu s'en fallut qu'on ne soulevât ouvertement toute la ville contre l'homme de Dieu. Cristoval de Salvatierra se montra inflexible et menaça de fulminer à l'instant même l'excommunication. Devant ce coup hardi, les Espagnols finirent par se soumettre et promirent que les réjouissances n'auraient lieu qu'en plein jour, et qu'on en retrancherait tout ce que les missionnaires jugeraient être superstitieux et idolâtrique.

Le P. Christophe peut donc compter à bon droit comme l'un des prêtres les plus zélés et les plus militants des Iles Philippines. Le travail opiniâtre auquel il se livrait, les immenses soucis de sa charge usèrent ses forces avant l'âge : même au milieu de ses plus grands maux, il conservait le mâle courage et l'intrépide fermeté dont il n'avait cessé de fournir la preuve.

Lors de l'expédition de Cagayan, il accompagna spontanément, à titre d'aumônier, les troupes envoyées à la conquête de ce pays, assista aux escarmouches avec les Japonais, et prodigua ses soins aux soldats blessés. Il remplit le même office à l'une des expéditions aux Iles Moluques et en rapporta un asthme qui le fit beaucoup souffrir.

Ses infirmités augmentant, il voulut se retirer auprès des pauvres de l'hôpital dont il avait eu soin, au début de son ministère, afin de

mourir dans leur compagnie. En vertu des pouvoirs spéciaux qu'il tenait de l'évêque de Manille, dont on n'avait pas encore appris la mort, il nomma, pour gouverner le diocèse, le P. Alphonse Ximenez, Provincial des Philippines, et le P. Jean Maldonat de Saint-Pierre-Martyr ; mais ceux-ci y renoncèrent bientôt pour le bien de la paix. Peu après ce dernier acte d'administration, Cristoval de Salvatierra entra dans la joie de son maître, l'an du salut 1595.

Sa mort plongea la cité tout entière dans une morne affliction. Ses plus terribles adversaires eux-mêmes déclaraient n'avoir pas vu encore à Manille un homme aussi recommandable par son zèle pour la religion et par son amour envers les pauvres.

Le clergé séculier et régulier se fit honneur d'assister à ses obsèques, afin de témoigner de la reconnaissance due à ce saint homme pour ses éminents services et son infatigable dévouement.



*La Bienheureuse Sœur MARGUERITE DE GÉRINES,
Converse, du Monastère d'Auderghem,
près de Bruxelles (*)*

(1470)

DOM JEAN GILLEMANS, chanoine régulier de l'abbaye de Rougeval, contemporain de la servante de Dieu et son historien fidèle, débute comme il suit :

« De nos temps s'est épanouie dans le Brabant, en un monastère de Religieuses dominicaines, une fleur virginale, ornée de la parure de toutes les vertus. Si grande était sa charité, son humilité, sa pureté, sa pauvreté volontaire, son abstinence, sa patience, sa dévotion, que moi qui écris ces lignes, et qui l'ai connue plus qu'aucun autre mortel, je n'ai jamais rencontré, je l'atteste, pareille perfection. »

Marguerite de Gérines naquit à Bruxelles d'une honorable famille. A douze ans, elle forma le projet de rester vierge, en vivant avec ses

(*) Choquet : *Sancti Belgii O. P.*

parents ; car, élevée à la mode du siècle, elle ne savait rien de l'état monastique. Cependant elle aimait à se retirer seule dans sa petite chambre, pour y prier Dieu et y pratiquer quelques pénitences. Parfois elle couchait sur la dure, et la nuit, entendait-elle retentir la cloche d'un monastère, elle se levait et se prosternait sur le sol en adoration. Enfin, à l'approche de sa vingtième année, par une disposition de la Providence, elle résolut d'être Sœur Converse, soit humilité, soit manque d'instruction suffisante pour prendre rang parmi les religieuses de chœur.

Elle se présenta donc au monastère d'Auderghem, appelé aussi Val de la duchesse, en souvenir de la duchesse de Brabant, Adélaïde, épouse de Henri III, laquelle avait fondé le monastère en 1262.

L'épreuve attendait l'épouse du Christ, presque au début de sa vie religieuse. Des maux de tête fréquents amenèrent une surdité qui l'empêchait d'entendre le chant des hymnes sacrées. Cette privation lui fut fort sensible, et dans une pièce rythmée de sa composition, elle s'en plaignait amoureusement à Dieu. Ses douleurs augmentèrent à tel point qu'elle en vint à ne pouvoir pas même lire et réciter son Office. Patiente, résignée, priant de cœur, elle disait alors : « Bien-aimé de mon âme, mes œuvres par elles-mêmes ne vous sont point agréables : toutefois que votre volonté paternelle s'accomplisse en moi. S'il vous semble que mes maux présents ne suffisent pas, ajoutez-en de plus grands, selon que vous savez ma faiblesse capable de les supporter, moyennant votre grâce. Puisque je ne puis vous louer avec ceux qui nuit et jour célèbrent vos grandeurs, rendez-moi digne de vous suivre, chargée du fardeau de votre Croix et du poids de mes infirmités. »

II. — Aux souffrances du corps s'ajoutaient les peines de l'âme. Jouissant de l'abondance des consolations célestes, Marguerite eut la crainte que Dieu ne la favorisât en ce monde des douceurs de sa présence, parce qu'il lui refuserait après la mort la contemplation de sa gloire. Le démon lui insinua perfidement : « Crois-tu donc ta manière de servir Dieu agréable à sa majesté ? Te figures-tu que toujours tu iras de douceur en douceur ? Ce n'est pas ainsi qu'on arrive au ciel. » Et il s'efforçait de la décourager. Elle de répondre : « Pour l'amour de mon Dieu et Maître bien-aimé, je consens à être damnée éternellement, pourvu que je lui plaise. Non, je ne voudrais pas être un instant dans le ciel contre sa volonté. Je ne sers point Dieu par le

désir de sa gloire, mais pour lui-même et pour sa bonté infinie. N'y eût-il ni ciel ni enfer, je voudrais encore le servir et adhérer à lui du fond de mes entrailles. »

Elle se fortifiait aussi contre ces tentations et les autres attaques de Satan, par le souvenir de l'apôtre saint Pierre, de saint Dominique, de saint Arsène, que Dieu avait favorisés en cette vie du don des larmes et de grâces sans nombre, sans pour cela les frustrer des jouissances incomparables du Paradis. Non pas qu'elle s'égalât à ces saints : au contraire, elle s'estimait la plus grande pécheresse qui fût au monde ; mais leur exemple relevait son espérance, et l'aidait à marcher en avant. A son Epoux céleste elle renouvelait ses protestations de fidélité. « O Dieu de mon âme, quel cœur pourrait ne pas vous aimer ? Seigneur tout aimable, vous avez dit par Jérémie votre prophète : *Une mère peut-elle ne pas affectionner le fruit de son sein ? Quand elle viendrait à oublier son enfant, moi je ne vous oublierai jamais.* Eh bien ! je vous réponds avec saint Paul votre apôtre : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? Ce ne sera ni la faim, ni la soif, ni la persécution, ni le glaive, ni le présent, ni le passé, ni le futur, ni aucune créature : rien ne pourra me séparer de la charité divine qui est en Jésus-Christ mon Sauveur.* » (1).

Avec de telles dispositions, la B^{se} Sœur était toujours contente et marchait sans cesse en présence de Dieu. A table, se rappelant la soif de Jésus crucifié, elle se privait de boire ; songeant au fiel présenté à Notre-Seigneur, elle acceptait les mets les plus insipides, et négligeait de les assaisonner d'aucune façon. Amie de la pénitence et de la mortification, elle évitait néanmoins toute singularité. Volontiers, elle eût pris son sommeil sur une simple planche ; elle s'en abstenait pour n'être pas remarquée de ses Sœurs qui couchaient dans le même dortoir. Mais, quand elle les savait endormies, elle retirait doucement l'oreiller placé sous sa tête et le cachait pour que la religieuse chargée de réveiller la communauté ne s'en aperçût pas. Une nuit qu'on l'avait autorisée à ne pas aller à Matines, elle se leva en secret après le départ des Sœurs, s'étendit sur des tessons, vêtue d'une simple tunique, et demeura ainsi en oraison jusqu'à la fin de l'Office. De plus, chaque soir, avant de gagner sa couche, elle se prosternait de tout son long, au souvenir du Sauveur agonisant à Gethsémani et arrosant la terre de son Sang divin. Comme saint

(1) Rom. VIII, 35, 38, 39.

Dominique, son bienheureux Père, elle eût souhaité être coupée en morceaux et laissée mourante sur le bord du chemin.

Dégagée de toute affection naturelle, la servante de Dieu ne consentait à recevoir au parloir que ses plus proches parents, auxquels d'ailleurs elle accordait le secours incessant de ses prières pour leur prospérité temporelle, ou pour leur consolation dans l'adversité.

De même, ne tenant à rien, satisfaite d'avoir à son usage un vêtement propre et convenable, elle refusait toute offrande, d'où qu'elle vînt. Une religieuse à qui elle avait rendu service, voulut par reconnaissance lui faire un petit présent : « Chère bonne Sœur, lui dit Marguerite, gardez votre cadeau, je ne veux rien avoir de ce monde, sinon ce que je pourrai emporter avec moi, quand j'en sortirai. »

De plus, elle fuyait comme une peste la vaine gloire et l'estime des hommes. Un prêtre avec qui elle échangeait une correspondance spirituelle lui demanda s'il lui plairait qu'il communiquât ses lettres à des personnes de piété pour leur édification. « Mon bien cher Père, répondit-elle, ce que vous me demandez ne me déplairait pas si mes œuvres valaient quelque chose. Hélas ! il n'en est rien ; je ne suis qu'une pécheresse. Vous désirez, je crois le voir, accroître ma réputation, auprès des âmes pieuses de votre connaissance, sous prétexte de leur être utile ; mais je crains bien que Dieu ne me retire ma récompense, après que j'aurai reçu la louange des hommes. C'est pourquoi je vous supplie de ne point montrer mes lettres, mais d'en faire disparaître le doux nom de mon Jésus, et ensuite de les déchirer et fouler aux pieds. »

Cette réponse prouve la sincère humilité de la servante de Dieu. Obligée par obéissance de révéler à son confesseur les faveurs extraordinaires qu'elle recevait du Ciel, elle ne manquait pas de mettre en regard ses propres défauts, pour provoquer au mépris de sa personne, et inspirer la pensée de prier pour elle. Loin de prétendre aux dons les plus sublimes, elle s'appliquait à marcher constamment dans les voies communes, et à l'occasion, elle savait récréer par une conversation enjouée les personnes avec qui elle était en rapport.

III. — La bienheureuse Sœur préférait l'oraison mentale à la prière vocale, et sous cette forme traitait avec son céleste Epoux aussi familièrement qu'un ami converse avec son ami. Le doux nom de Jésus était vraiment à sa bouche un miel délicieux. Parfois elle se prenait à dire : « Bien-aimé de mon âme, ne vous déplaie que j'aie la pré-

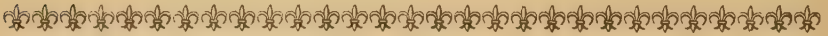
somption de prononcer votre adorable Nom. Mais que cette louange purifie en moi tout ce qui pourrait offenser votre Majesté! »

Nourrie fréquemment du pain eucharistique, elle s'y préparait avec grand soin, et en ressentait l'impression d'une union de plus en plus intime avec Dieu. Sous la réserve de l'obéissance, elle serait restée volontiers, ses jours de communion, sans prendre aucun aliment matériel. Toute la journée, elle s'entretenait avec son Jésus, et invitait le ciel, la terre, toutes les créatures, vivantes ou inanimées, à rendre grâces pour elle et avec elle.

Les souffrances de Notre-Seigneur faisaient le principal, sinon l'unique objet de sa contemplation. Elle avait divisé les différentes phases de la Passion suivant les jours de la semaine. Le lundi, elle honorait le mystère de la sainte Cène, puis l'agonie du Sauveur, sa prise à Gethsémani et sa comparution devant Anne et Caïphe. Le mardi, elle considérait les ignominies endurées par Jésus au tribunal de Pilate et les accusations portées contre lui; le mercredi, la flagellation, le couronnement d'épines, la sentence de mort. Le jeudi, elle suivait Jésus dans la voie douloureuse, et s'efforçait d'essuyer spirituellement sa face adorable avec le voile d'une conscience très pure. Le vendredi, elle honorait le crucifiement, la mort, la sépulture du Sauveur, et compatissait aux douleurs de sa sainte Mère. Le samedi, elle tenait son âme en repos avec Jésus dans le sépulcre; elle l'accompagnait aux Limbes avec les justes de l'ancienne loi; le dimanche enfin, elle applaudissait au triomphe du rédempteur, assistait en esprit à chacune de ses apparitions, et le contemplait s'élevant avec gloire vers les cieux. Outre l'heure de méditation qu'elle consacrait journellement à ces mystères divins, le reste du temps, en allant et venant, elle ruminait, pour ainsi dire, les pieuses impressions qu'en ressentait son âme et s'offrait en holocauste avec son Bien-Aimé.

Longtemps avant sa mort, la bienheureuse Sœur éprouva un grand désir de voir la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ. Un jour qu'elle se promenait dans le jardin, à la vue des fleurs qui étalaient leurs pétales aux couleurs variées et exhalaient les senteurs les plus délicieuses, elle put à peine contenir les battements de son cœur, en songeant aux beautés incomparables du Paradis. De même, une nuit d'été, l'aspect du firmament constellé d'étoiles brillantes formant cortège au disque de la lune la ravit hors d'elle-même. Aussitôt elle entonna le *Te Deum*, et crut que sa poitrine allait se rompre, tant elle aspirait à la possession des merveilles célestes. Dès lors, à peine

pouvait-elle boire et manger. Assise à table, elle restait absorbée dans la contemplation intérieure des jouissances éternelles, et consumée du désir d'aller voir face à face son divin Epoux. Notre-Seigneur entendit les soupirs de sa bien-aimée servante et l'appela aux félicités sans fin, vers l'an de grâce 1470.



LE MÊME JOUR

1344 — A Arbos, en Catalogne, l'Illustrissime P. FERRIER D'ABELLA, évêque de Barcelone.

D'après Castillo, il était originaire de la Pouille, et avait été assigné en Espagne afin d'y achever ses études. Il fit route en compagnie de l'Inquisiteur Guillaume de Costa, auquel il s'associa ensuite pour rechercher les chefs de l'hérésie, réfugiés dans les régions catalanes. Nos deux Pères réussirent à se saisir du principal meneur, un certain Bien-Aimé, auquel son obstination irréductible devint funeste. Livré au bras séculier, le malheureux périt dans les flammes. Après cette exécution, le P. Ferrier s'attacha à purger la contrée des erreurs répandues partout à profusion par les tenants de la secte, œuvre ardue et de longue haleine qu'il eut la gloire de conduire à bonne fin. Pour reconnaître ses services et en même temps pour rendre hommage à sa vertu, le Pape Jean XXII le plaça sur le siège de Barcelone, en 1334. L'élu, malgré les alarmes de son humilité, dut se résigner : il porta sans faiblesse le lourd fardeau de l'épiscopat. La défense des droits et des privilèges de son Eglise lui tint souverainement au cœur : grâce à sa fermeté, les chanoines de sa cathédrale, comtes de Barcelone, et le Roi d'Aragon accueillirent les antiques statuts et se soumirent aux lois qui régissaient cette Eglise. De temps immémorial aucun souverain du Comté ne s'était prêté à une reconnaissance de ce genre.

La piété du V. Prélat égalait sa force d'âme ; on le vit bien quand, de ses propres revenus, il érigea une somptueuse chapelle, où il transféra le corps de la vierge-martyre sainte Eulalie, patronne de Barcelone. Sa charité pour le prochain lui fit répandre dans le sein des pauvres de larges aumônes. Il faisait avec zèle la visite de son vaste diocèse, lorsque Dieu rappela à Lui ce bon et fidèle serviteur. La mort surprit Ferrier d'Abella dans la petite ville d'Arbos, le 21 décembre 1344. On le rapporta à Barcelone pour être inhumé dans son église cathédrale. — (Diago, l. I, c. XVIII ; Pio, P. II, l. II, 166.)

1571 — A Lipari, en Sicile, l'Illustrissime P. ANTOINE JUSTINIANI.

Né dans l'île de Chio, de la plus noble famille qui ait illustré ce pays, il méprisa bientôt le faste du siècle pour choisir la dernière place dans la maison du Seigneur. En conséquence, il demanda l'habit de Saint-Dominique et le reçut à Gênes, au couvent de Santa-Maria-di-Castello, le 5 avril 1524.

Le P. Antoine Justiniani, homme de science et de piété, devint Inquisiteur dans l'île de Naxos, une des Cyclades, et fut créé archevêque de cette ville, par le Pape Pie IV. Au concile de Trente, il se fit admirer des Pères pour la profondeur de son érudition et signa en cette forme les Actes de la sainte assemblée : *Antonius Justinianus Chiensis, Ordinis Prædicatorum, Græcus, Archiepiscopus Naxiensis*. Transféré ensuite sur le siège de Lipari, en Sicile, il y remplit durant sept années les fonctions de Bon Pasteur, et termina heureusement ses jours, l'an 1571. Il fut enterré dans sa cathédrale. — (Fontana : *Sac. Theatr. Domin.*, p. 1, 88 et 216.)

1681 — Mémoire du V. Père JEAN-BAPTISTE GONET, natif de Béziers, où il prit l'habit dominicain, à l'âge de 17 ans.

Théologien de premier ordre, docteur agrégé de l'Université de Bordeaux, le P. Gonet y enseigna publiquement la doctrine de l'Ange de l'Ecole, pendant vingt et une années consécutives. « Avec une application singulière et un rare bonheur de génie, il composa le *Bouclier de la théologie thomiste contre ses nouveaux adversaires*, œuvre éminente qui se trouve entre les mains de tous les scholastiques » (1). De l'aveu universel, le principal mérite de cet ouvrage est sa souveraine clarté. « L'auteur s'explique si heureusement, il emploie un style si facile, si exempt d'enflure ; il dispose avec une méthode si remarquable et dans un ordre si élégant les matières qui semblent s'y prêter le moins, qu'on a pu dire : *En lui a parlé la lumière*. Chose non moins admirable, une si grande clarté ne nuit en rien à la souveraine solidité, qui n'atteint pas seulement la surface mais pénètre encore jusqu'aux plus intimes profondeurs (2). »

Un autre ouvrage, le *Manuel thomiste*, ou cours abrégé de théologie, a mérité l'éloge suivant : « Ceux qu'éloignait la sublimité de l'école thomiste sont attirés par la netteté, la brièveté et l'aménité de Gonet » ; *quos scholæ thomisticæ deterrebat sublimitas, Goneti allicit nitor, brevitatis, amœnitatis* (3).

En 1671, au Chapitre de Béziers, le P. Gonet fut, d'un consentement unanime, élu Provincial de la Province de Toulouse, et il la gouverna quatre ans. Il se retira ensuite à Bordeaux. Mais notre antique et magnifique couvent du Rosaire ayant été rasé, l'an 1677, par ordre de Louis XIV, comme trop

(1) *Chron. des Maît. Gén.*

(2) Préface aux œuvres du P. Gonet. (3) *Ibidem*.

rapproché de la citadelle *de la Trompette*, Jean-Baptiste Gonet, profondément attristé d'une ruine si complète, revint à Béziers, son pays natal. Il y mourut, en 1681, le jour qu'il avait prédit, à l'âge de 75 ans.

Un de ses compatriotes lui a composé une épitaphe qui montre en quelle admiration était tenu le V. Père auprès des hommes de son temps.

EPITAPHIUM

R. P. J.-B. GONET, THEOLOGORUM SUI SEculi PRINCIPIS.

HIC JACET PRÆDicatorii ORDINIS THOMAS ALTER,
Biterris natus est et denatus, patriæ suæ lux simul et luctus.

GONETORUM FAMILIÆ ETSI SENATORIÆ
plus splendoris addidit quam accepit.

DOCENDI APUD SUOS PRÆFECTUS MUNERI,
non tam docere visus est quam demonstrare.

EA PERSPICUITATE THEOLOGIAM DOCUIT
ut ipsum Theologiæ Solem illustrarit.

ANTECESSOR BURDIGALENSIS AUSONIOS, ALTIMIOS, MURETOS,
*aliaque hujus Academiæ lumina, non adæquavit solum, sed tanto intervallo
devicit quanto Theologia Litteras superat humaniores.*

PRIMUS E DOMINICANA FAMILIA INTEGRUM THEOLOGIÆ CURSUM
publici juris fecit, aliorum antesignanus, non pedissequus.

PLURES THOMISTAS FECIT QUAM IPSE THOMAS,
*Quos enim scholæ thomisticæ deterrebat sublimitas,
Goneti allicit nitor, brevis, amœnitas.*

ADEO PLENUS EST PATRUM SENTENTIIS, PHILOSOPHORUM PLACITIS,
POETARUM FLOSCULIS, ORATORUM VERBIS POLITIORIBUS,
ut scripta ejus non Theologiæ vepretum dixeris, sed humanitatis rosetum.

TOTIUS EUROPÆ STUPOR FUIT,
Italæ subtilitatem, Hispaniæ sublimitatem, Galliæ ipsis perspicuitatem mirantibus.

HABEBAT SCHOLA DOCTOREM ANGELICUM D. THOMAM,
*Habebat Seraphicum Bonaventuram, habebat subtilem Scotum,
Illuminatum Mayronium,
Deerat Doctor illuminans : habet Gonetum.*

ALII DIVINUM PRÆDICENT, ALII THOMAM REDIVIVUM APPELLENT,
meo judicio, apud posteros audietur Doctorum Lux aut Doctor Lucis.

IPSEMET OPERUM SUORUM FECIT COMPENDIUM,
ne alius, tentando compendium, faceret dispendium.

COMPENDIUM EST ITA NUMERIS OMNIBUS ABSOLUTUM,
ut nihil habeat compendii præter titulum.

HOC SOLUM NOMINE LUCTUOSUM COMPENDIUM,
quod Authoris vitam compendiosiore fecit.

DE SCRIBENDA EA THEOLOGIÆ PARTE QUÆ MORALIS DICITUR,
*serio cogitabat, sed Dei nutu accidit ut eam non reliquerit
 scriptis quam relicturus erat factis.*

MIRA IN EO HUMILITAS, SUMMA BONITAS,
candor eximius.

ITA DE SE UT ALIIS, ITA DE ALIIS
ut alii de se, sentiebat.

OMNIBUS ADMIRATIONI, SIBI CONTEMPTUI,
*omnibus amori, sibi odio, omnibus notus,
 Uni erat ignotus sibi.*

QUAMPLURIMI EX ITALIA, HISPANIA, INDIA QUOQUE
*viri utriusque cleri gravissimi Biterras ventitabant, solo videndi Gonetii desiderio,
 eoque viso mirum in modum exultabant. Quid ad hæc Gonetius ?
 Vanam hominum curiositatem mirabatur,
 in tanta sui nominis Luce cæcutiens seipsum non agnoscebat,
 sibi latebat : utinam et morti latuisset !*

ADVERSUS NOVOS THEOLOGIÆ THOMISTICÆ IMPUGNATORES
*edidit Clypeum : utinam et contra mortis invidiam
 Clypeum invenisset !*

NON FLERET THEOLOGIA SOLEM SUUM,
*non fleret Prædicatorum familia lumen suum,
 non fleret Gallia decus suum,
 non fleret Europa suum miraculum.*

OBDORMIVIT IN DOMINO IPSO QUEM PRÆDIXERAT DIE,
Octavo scilicet Calendas Februarii. Anno MDCLXXXI, Ætatis LXXV.

*Amico carissimo civique optimo apposuit, suo et patriæ nomine,
 Julianus Josephus Gourgas Biterrensis.*

— (Echard : II, 693. — *Analecta S. O. P.* Février 1908, p. 414.)

1709 — Le V. Père JEAN-BAPTISTE MADERAN, successeur du
 P. Gonet dans l'enseignement de la théologie à l'Université de Bordeaux.
 Il était natif de cette ville et entra dans l'Ordre de Saint-Dominique

n'étant qu'adolescent. Après un brillant début comme Lecteur, dans les écoles de l'Ordre, il obtint la palme de docteur et fut agrégé aux maîtres de la Faculté de théologie. Maderan occupa plus de vingt années la chaire du P. Gonet, atteignant dans l'exposition de son cours une diction plus pure qu'il n'est habituel aux scolastiques. En vue de compléter Gonet, il avait préparé cinq forts volumes qui n'ont pas été imprimés. Ils avaient pour titre *Bouclier de la doctrine morale thomiste*. Le V. Père mourut à Bordeaux, le 21 décembre 1709. — (Echard : II, 774.)

12.. — A Colmar, la V. Mère BERTHE DE ROUFFACH, religieuse d'Unterlinden.

Elle appartenait à une famille noble et riche et montra dès l'enfance une grande dévotion pour l'auguste Mère de Dieu. Arrivée à l'âge de raison, elle résolut de consacrer sa virginité au Seigneur, et bientôt prit l'habit dominicain au monastère d'Unterlinden.

« Sœur Berthe, écrit la Sœur Catherine de Gebwiller, fut une fidèle imitatrice des vertus du Sauveur; elle suivit avec courage la voie tracée par cet adorable Maître; non seulement elle y marcha, mais on peut dire qu'elle y courut, ou plutôt qu'elle y vola. Elle remplissait avec délices toutes les prescriptions de la Règle et fut une des colonnes les plus fermes du monastère. »

Bien que fort délicate de santé, la vénérable Sœur, pendant quarante ans, ne regagna jamais sa couche après Matines. Elle se privait de sommeil pour demeurer prosternée devant les autels. Devenue septuagénaire, elle fut frappée de paralysie au point de ne pouvoir plus faire aucun mouvement sans l'assistance d'autrui. Loin de céder à l'impatience, la pauvre infirme ne cessait de remercier Dieu d'avoir daigné la visiter. Malgré son état de langueur, elle ne voulut jamais être dispensée du jeûne ni des autres austérités dominicaines.

Un jour que les Sœurs, réunies au chœur, assistaient au très saint sacrifice, Berthe se trouvait seule, étendue sur son grabat. Soudain une harmonie incomparable frappa ses oreilles. Des voix angéliques, modulées à l'infini, chantaient le *Sanctus* de la messe. Le concert céleste finit au moment où les religieuses, sortant de l'église, revinrent près de leur compagne. Mais il recommença le lendemain, à la même heure, et tous les jours, pendant deux ans, la servante de Dieu fut récréée par la même harmonie.

Cependant le terme de son exil approchait; déjà se manifestaient les signes précurseurs de l'agonie. La pieuse malade se vit tout à coup entourée d'une très vive lumière. Notre-Seigneur et sa sainte Mère lui apparurent, au milieu d'un brillant cortège d'anges et de saints. La Vierge Marie prit la parole et dit à Berthe qu'elle venait la récompenser de sa fidélité à la servir, en l'assistant au moment suprême. Jésus dit à son tour qu'il lui remettait tous ses péchés. La vision disparut, laissant la moribonde remplie de consolation.

La Sœur qui la veillait, étonnée de la voir si calme, lui demanda si elle n'avait pas reçu quelque faveur du Ciel. « Notre-Seigneur et la très sainte Vierge, répondit Berthe, m'ont comblée d'un bonheur que je ne puis exprimer. » Puis elle raconta la vision angélique dont elle était favorisée depuis deux ans, et ajouta que Jésus et Marie avaient promis d'être présents à ses derniers instants. L'infirmière, entendant ce merveilleux récit, s'empressa d'en faire part à la Prieure et à la communauté. Toutes les religieuses accoururent au chevet de la mourante, recueillirent de ses lèvres l'annonce de sa mort privilégiée, et la supplièrent, si la parole lui était retirée, de leur indiquer par un geste le moment où arriverait le Sauveur avec son glorieux cortège. Bientôt, en effet, elle dit d'une voix affaiblie : « J'entends l'harmonie céleste ; où est la Mère Prieure ? » Celle-ci lui demanda si elle éprouvait de vives douleurs et redoutait les angoisses de la mort. « Non, répondit-elle, je ne souffre pas, et n'ai aucune horreur du trépas. » — La douceur des bénédictions de Dieu, ajoute la biographe, avait fait disparaître toute tristesse de son âme, toute douleur de ses membres. Peu après, le signe convenu fit comprendre à l'assistance que Sœur Berthe se trouvait en présence de la cour céleste ; un joyeux éclair illumina son regard, et ses yeux se fermèrent pour toujours. »

— (*Vies des Sœurs* : de Bussière : *Mystiques d'Unterlinden*, ch. vii.)

1611 — A Lisbonne, la V. Mère ISABELLE DE JÉSUS, première Prieure du monastère du Très Saint Sacrement.

Elle naquit à Evora, de parents nobles et vertueux. Encore toute petite enfant, ayant aperçu dans la maison paternelle un très beau crucifix, elle ne pouvait plus en détacher ses yeux. Avec l'usage de la raison, les vérités de la foi pénétrèrent peu à peu son intelligence, et l'amour de la Beauté souveraine, personnifiée pour elle dans son Jésus crucifié, prenait chaque jour plus d'accroissement dans son cœur. Aussi désira-t-elle bientôt s'unir par des liens indissolubles à l'Epoux des vierges, et, dans la fleur de son adolescence, elle célébra ses fiançailles mystiques en prenant l'habit dominicain au monastère de Sainte-Catherine de Sienne d'Evora.

Notre-Seigneur lui fit goûter aussitôt les suavités de la vie contemplative. On voyait la jeune religieuse, après avoir satisfait aux obligations de l'Office divin et aux autres observances monastiques, passer en prières de longues heures du jour et de la nuit.

Désignée pour être une des fondatrices du monastère du Saint-Sacrement à Lisbonne, sa douceur et l'égalité de son caractère la firent choisir, de préférence à d'autres, pour être la première Prieure de la maison. Cela lui causa une grande peine. La V. Mère gémissait surtout d'avoir perdu une partie des joies sensibles qui avaient ravi son âme dans l'oraison, quand elle était simple religieuse. Le P. Jean de Portugal, guide de sa conscience et en même temps supérieur du nouveau monastère, lui représenta, un jour, qu'une su-

prieure doit, à l'occasion, faire le sacrifice de son recueillement pour surveiller sa communauté, remédier aux défauts qui s'y produisent, donner à ses filles l'exemple des vertus. L'humble Prieure répondit : « J'avais bien raison de dire à Votre Paternité que j'étais une brute ; et Votre Paternité déclarait qu'elle se chargeait de me conduire. Voyez comme je suis incapable : je ne sais pas apprendre, comment pourrais-je enseigner ? » Aussi, quand les religieuses l'appelaient « Ma Mère », elle reprenait habituellement : « Allez, allez, je ne suis point une Prieure, mais une petite brute. »

Son amour du silence lui rendait fort lourde une charge qui l'obligeait à sortir fréquemment de sa cellule pour s'entretenir d'affaires concernant la maison. Comme sa vie était toute spirituelle et intérieure, la servante de Dieu ne connaissait pour ainsi dire d'autre langage que celui du silence. Sa charité lui faisait ressentir les souffrances d'autrui, et sa seule affliction, en priant Dieu pour le soulagement du prochain, venait de ce qu'elle s'estimait indigne d'être exaucée.

Si elle ne pouvait sans pleurer entendre le récit des misères humaines, Sœur Isabelle aurait-elle pu retenir ses larmes en contemplant les images de Jésus souffrant ? Elle se demandait parfois comment elle ne mourait pas de douleur à la vue de son Rédempteur crucifié. Dieu la soutenait, disait-elle, et lui faisait trouver consolation et joie dans les pénitences qu'elle s'imposait pour imiter de loin la divine Passion.

Notre-Seigneur favorisa sa fidèle épouse de vues surnaturelles, même dans les choses de l'ordre temporel.

Deux sœurs du P. Jean de Portugal, religieuses à Sainte-Catherine d'Evora, en même temps qu'Isabelle de Jésus, apprirent que leur frère était malade à Lisbonne et dans un état désespéré. D'heure en heure elles s'attendaient à recevoir la nouvelle de son trépas. L'une d'elles, Sœur Jeanne-Baptiste, voit soudain entrer dans sa chambre la Mère Isabelle, répétant avec des accents d'allégresse : « La vie ! la vie ! il va vivre, il va vivre ! » Sœur Jeanne, au comble de la surprise, demande la cause d'un tel transport : « Sachez, répond la Mère Isabelle, qu'étant au chœur, j'ai entendu distinctement ces paroles du Psalmiste : *« Castigans castigavit me Dominus et morti non tradidit me. »* (1) Ce qui veut dire que le Seigneur a voulu châtier votre frère, mais ne l'a pas livré aux mains de la mort. » Peu après, on apprenait l'entrée en convalescence du vénérable religieux.

La prédiction suivante est plus merveilleuse peut-être et montre comment Dieu se plaît à exaucer les âmes ferventes.

Au monastère d'Avila, les Mères Jeanne-Baptiste et Philippe du Saint-Sacrement, sœurs du P. Jean, se trouvaient à l'infirmerie et avaient pour les soigner la Mère Marie Pereira. Sœur Isabelle, particulièrement liée avec les

(1) Ps. CXVII, 18.

deux malades, suppliait Notre-Seigneur avec larmes de leur rendre la santé. La divine réponse fut que Sœur Jeanne-Baptiste mourrait. « Je vous en prie, Seigneur, reprit la Mère Isabelle, épargnez-la, à cause de son zèle pour nos observances et de son influence dans la communauté. — Eh bien ! dit le Sauveur, si Sœur Jeanne reste en cette vie, sa sœur Philippe mourra. — Non, Seigneur, je vous en conjure, repartit la servante de Dieu avec cette foi qui transporte les montagnes, faites que Sœur Philippe ne meure pas. Sa voix, douce et sonore, vous loue au chœur et donne de la dévotion à ceux qui l'entendent. — Alors Sœur Marie Pereira mourra à la place des deux. » La Mère Isabelle fut profondément affligée ; n'osant insister davantage, elle se prosterna la face contre terre en signe de soumission à la volonté de Dieu.

Les malades ne tardèrent pas d'aller mieux : Sœur Marie Pereira, atteinte à son tour, mourut dans la quinzaine. Les deux religieuses guéries en concurent une vive douleur. Un jour qu'elles s'entretenaient avec Isabelle de Jésus : « Allez, allez, leur dit celle-ci, sachez que toutes deux vous deviez mourir ; remerciez Dieu qui vous conserve la vie afin de le bien servir. »

La mort de la Mère Isabelle présente elle-même des particularités frappantes.

La servante de Dieu, au cours de son second priorat au monastère du Saint-Sacrement, tomba gravement malade en même temps que la Maîtresse des novices, Mère Philippe de Jesus-Maria, dont autrefois elle avait prédit l'entrée en religion.

Un jour, la vénérable Prieure convoqua près de sa couche plusieurs des Mères anciennes et leur dit d'un ton tout joyeux : « Mère Philippe guérira ; cette nuit, j'ai entendu très distinctement une voix qui disait : « Sœur Philippe va vivre », et cette voix ajouta à trois reprises : « Pour toi, tu « mourras ». Sœur Isabelle répéta sa prédiction au P. Jean de Portugal, venu pour la confesser. Le V. religieux lui suggéra de demander à Dieu la prolongation de son existence, pour le besoin qu'en avait la maison, de fondation encore récente. « Que la volonté de Dieu se fasse », répondit-elle, et après une pause : « Je dois aller à Lui *per ignem et aquam* », voulant faire entendre qu'elle aurait à subir les flammes du Purgatoire ; car, au témoignage du P. Jean, son confesseur, elle avait eu d'en haut la certitude de son salut.

Le même jour, elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Les religieuses, ses filles, la prièrent de leur adresser, avant de les quitter, quelques paroles de consolation. Elle répondit : « Votre meilleur sujet de consolation est de savoir que ce monastère prendra un grand accroissement, tant au spirituel qu'au temporel. » Bientôt elle entra dans un silence paisible, comme si Dieu voulait, par des jouissances tout intérieures, la rémunérer du silence qu'elle avait gardé si fidèlement durant sa vie. Elle demeura ainsi, comme en extase, deux jours entiers, et remit doucement son âme à Dieu le 21 décembre 1611.

Le Ciel ne tarda pas à montrer que la V. Mère était déjà en possession de la béatitude éternelle.

Sœur Eléonore de l'Assomption, nièce de la Mère Isabelle et sa disciple en vertu, priait avec ferveur pour le repos de son âme quand, une nuit, la servante de Dieu lui apparut, vêtue non d'une bure grossière, mais d'un habit soyeux et éclatant, avec un rosaire de fleurs exquises et parfumées. Sœur Eléonore eut un moment d'effroi ; puis, prenant courage et se voyant entourée de clarté, elle entendit cette parole proférée par la bienheureuse Mère : « Allez dire à votre Maîtresse de creuser le sillon où j'ai creusé moi-même. » Et comme la Sœur semblait ne pas comprendre : « Dites-lui, reprit la défunte, de gouverner avec douceur comme j'ai fait. »

Sœur Philippe de Jésus-Maria, Maîtresse des novices, usait d'une extrême sévérité pour ses filles, celles surtout, comme la Sœur Eléonore, dont le caractère était plus difficile. Elle suivit le conseil de sa vénérée Mère, et dès lors, les religieuses trouvèrent dans son gouvernement plus doux comme un allègement aux regrets que leur causait la perte de leur Prieure.

Sœur Isabelle de Jésus reçut une sépulture à part et son corps fut transféré plus tard au chapitre, en face de l'autel. — (Sousa : P. IV, L. III, c. VII.)

1647 — A Lisbonne, au même monastère, la V. Converse, Sœur MARIE DU ROSAIRE, appelée dans le siècle Marie Rebella.

Elle naquit à Bemfica, d'une famille noble, mais appauvrie par des revers de fortune. Tout enfant, elle montra une dévotion spéciale pour l'adorable Eucharistie et pour la sainte Mère de Dieu. Aussi désira-t-elle bientôt embrasser la vie du cloître ; mais comme ses parents ne pouvaient fournir la dot exigée pour qu'elle fût religieuse de chœur, elle entra comme Sœur converse au monastère du Saint-Sacrement.

Marie du Rosaire était d'une complexion délicate : elle obtint par ses prières les forces suffisantes pour vaquer aux travaux de son office et aux austérités de la Règle. Sa dévotion lui suggéra pareillement de demander la souffrance pour ressembler davantage à son Epoux crucifié. Elle fut exaucée au delà de ses désirs. La Providence permit que sa manière de remplir ses fonctions, la simplicité de ses réponses parussent étranges : on arriva même à la considérer comme une idiote. Cependant le supérieur du monastère, Fr. Jean de Portugal, rendit justice à son mérite et dit maintes fois aux Mères anciennes : « Sœur Marie du Rosaire suit une voie parfaitement droite ; la communauté possède en elle un trésor qu'elle ne sait pas apprécier. »

La servante de Dieu n'usait point du lit mis à sa disposition et passait ses nuits au chœur, le temps lui faisant défaut pendant le jour pour satisfaire sa piété. Appuyée sur le marchepied d'un autel, elle y prenait un léger repos, quand elle se sentait vaincue par le sommeil. L'ennemi du salut, voyant avec dépit le fruit qu'elle retirait de ses oraisons nocturnes, s'efforça de la trou-

bler et d'entraver cette pieuse pratique. Survint un accident, que le chroniqueur a cru devoir attribuer à la malice du démon, mais que Dieu permit afin d'éprouver la vertu de son épouse et d'accroître ses mérites. Une nuit, en entrant au chœur, Sœur Marie se heurta contre quelque obstacle placé sur son passage : un faux pas, suivi d'une chute violente, lui causa d'horribles meurtrissures au visage et lui déboîta la hanche. Il fallut recourir à l'art des chirurgiens, qui la soumirent à des traitements fort douloureux, sans parvenir à lui procurer une entière guérison. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire l'espace de neuf années, elle resta infirme : mais elle ne cessa point de remplir ses emplois ordinaires, quelque pénibles qu'ils fussent, et on ne l'entendit jamais proférer la moindre plainte.

La V. Sœur consacrait à Dieu tout le temps que lui laissaient ses occupations journalières : tantôt elle se tenait en présence du Saint-Sacrement, tantôt visitait les autels, ou récitait le rosaire, à genoux devant l'image de Notre-Dame. Le jeûne au pain et à l'eau lui ayant été interdit, elle y suppléait par d'autres austérités. Les vendredis, samedis, et ses jours de communion, elle se privait de tout assaisonnement. La semaine sainte, elle demandait la permission de se contenter de légumes. On admirait comment, malgré une telle abstinence, elle pouvait se soutenir et surtout travailler avec tant d'activité.

Toute dévouée au service des Sœurs infirmes, Marie du Rosaire, au moindre de leurs gémissements, accourait à leur chevet, et leur rendait tous les bons offices en son pouvoir. Parfois même elle leur apportait de petites douceurs que, par un désir mal réglé de faire plaisir au prochain, elle allait prendre à la dépense, comme si elle eût été libre d'en disposer à son gré. La Prieure s'en aperçut, et, suivant le devoir de sa charge, réprimanda la coupable. Celle-ci se montra fort surprise des reproches qu'on lui adressait : elle s'imaginait avoir accompli d'excellents actes de vertu et observé à la lettre la Règle de saint Augustin, qui nous prescrit, disait-elle naïvement, de faire passer avant tout la charité envers Dieu et le prochain. La Prieure dut lui expliquer que tel n'est point le sens de l'expression *avant tout*, et qu'une religieuse doit pratiquer les œuvres de miséricorde sans préjudice de l'obéissance et de la pauvreté. L'esprit borné de la Converse lui ôta peut-être la conviction de sa faute ; cependant, avec une humble soumission, elle accepta la correction méritée : « Ma Mère, s'écria-t-elle, châtiez-moi autant qu'il vous plaira ; mais, de grâce, ne me privez pas à l'avenir des joies de la charité. Donnez-moi dès maintenant les permissions que vous jugerez nécessaires à la paix de ma conscience. »

Sœur Marie mena, durant trente-neuf ans, une vie austère dans le cloître. Les cinq dernières années, elle perdit totalement l'ouïe et en grande partie la vue. Les supérieures la dispensèrent alors de toute occupation et l'autorisèrent à garder la cellule. Mais, par une permission de Notre-Seigneur, aux

travaux succédèrent pour elle les souffrances. Deux larges plaies se formèrent dans le dos de la vénérable Sœur et son cœur ressentit des douleurs intenses, comme si on l'eût transpercé d'un dard. Patiente, résignée, au milieu d'un tel martyr, le regard de l'âme constamment fixé sur son Epoux crucifié, la pieuse malade répondait en souriant à quiconque s'apitoyait sur son sort : « Je fais pénitence et souffre pour l'amour de mon Dieu. »

Sœur Marie était douée d'une voix ravissante, et, bien que converse, avait été autorisée à chanter avec les religieuses de chœur. Maintenant l'âge et l'infirmité rendaient ses lèvres muettes. Le jour de Noël 1646, elle pria les Sœurs de la transporter à la chapelle de la Crèche, où elles-mêmes devaient se réunir. Arrivée devant l'image de l'Enfant-Jésus, elle entonna une mélodie si suave que toutes crurent entendre son chant du cygne. Rentrée à l'infirmerie, Marie du Rosaire y demeura encore une année, qui fut son purgatoire sur la terre. La pauvre malade témoignait sa reconnaissance pour les bons soins de ses infirmières et l'assistance des religieuses, en leur disant gracieusement : « Dieu vous le rende ! pour moi, je m'en souviendrai au ciel. » Elle reçut avec un calme admirable les derniers sacrements, recouvra l'ouïe en une mesure appréciable, et, levant les yeux au ciel, remit son âme entre les mains de son Créateur, un samedi, 21 décembre 1647.

(Sousa : P. IV, l. III, c. xxii.)





XXII DÉCEMBRE

La Bienheureuse MARIE MANCINI,

Veuve, professe du monastère de Saint-Dominique, à Pise ()*

(1350-1431)



MARIE MANCINI, appelée Catherine dans le siècle, naquit à Pise, l'an du salut 1350. Son père, Barthélemy, ou plus simplement *Bacciomeo*, était un homme fort honorable et excellent chrétien. Sa mère, Théodora ou Thecla, porta pendant quinze ans des vêtements de veuve, après la mort de son mari, et s'adonna à toutes les œuvres de charité et de religion.

Dieu se plut à combler de faveurs notre Bienheureuse, dès son premier âge. Atteinte de fièvres vers trois ans, on l'avait un jour placée sous une galerie pour lui faire respirer un peu de fraîcheur, quand son ange gardien, paraissant sous une forme visible, l'avertit que la toiture allait s'écrouler. L'enfant prévint sa mère qui refusa d'y croire; mais bientôt, rappelée par les cris de sa fille, elle finit par l'emporter. A peine s'était-elle retirée que le toit s'effondra. Deux ans après, ce même Ange conduisit en esprit la petite Catherine au Palais des Anciens où était incarcéré Pierre Gambacorti, attendant l'exécution capitale. Une dame inconnue s'approche de l'enfant et l'invite à réciter sept *Ave Maria* à l'intention du condamné : « Plus tard, lui dit-elle, cet homme te fournira la nourriture et le logement. »

(*) Procès de *Confirmation cultus immemorialis*, Rome, 1855. — *Vita della Beata Maria Mancini, vedova, descritta da Giuseppe Sainati, canonico della Primaziale Pisana*, 1890.

Allusion au monastère que Pierre Gambacorti devait bâtir pour sa fille Claire et où habiterait avec elle l'héritière des Mancini. Catherine se mit en devoir de faire la prière indiquée ; à peine l'eut-elle achevée que la corde passée au cou de l'infortuné seigneur se rompit : Gambacorti recouvra sa liberté.

A onze ou douze ans, notre Bienheureuse fut donnée en mariage à un jeune homme dont on ignore le nom. Elle eut de lui deux filles, qui toutes deux succombèrent peu de jours après leur naissance, régénérées par l'onde baptismale. Au bout de quatre ans d'une étroite union, le mari de la jeune dame vint à mourir. Restée veuve à 16 ans et privée également de son père, qui mourut sur ces entrefaites, elle épousa en secondes noces, par la volonté de son frère, prêtre, du nom de Thomas, un tondeur de draps appelé Guillaume Spezzalasta, lequel, en huit ans de mariage, lui donna cinq filles et un fils. Bien que les soucis du ménage ne lui permissent guère de vaquer, comme elle l'eût désiré, aux exercices de la piété, néanmoins la sainte femme n'avait garde de négliger la pratique de la vertu et la méditation des choses divines. Un jour que, tenant sur ses genoux son dernier-né, elle songeait à la joie que devait éprouver la Bienheureuse Vierge de nourrir le saint Enfant Jésus, elle eut un ravissement. Son Ange gardien parut à ses côtés. « Ecoute, lui dit-il, ce que j'ai à t'annoncer de la part du Seigneur. Pendant six mois, tu vivras dans la continence : ton mari, loin de s'y opposer, te le proposera le premier. Sache, en outre, que, durant les seize mois qui suivront, tu le perdras lui-même, ainsi que la fille qui te reste, l'enfant que tu tiens dans tes bras et une autre petite fille, qui naîtra après la mort de ton mari. Une fois délivrée des liens terrestres, tu ne t'engageras plus dans le mariage ; Dieu veut que tu sois toute à lui. » La Bienheureuse se sentit brisée à la pensée des malheurs qui allaient fondre sur elle ; mais, assurée par l'Ange du salut éternel de ceux qu'elle allait perdre, elle se résigna aux dispositions de la Providence. Tout se réalisa comme l'Ange l'avait prédit. Assurément l'épreuve lui fut très sensible. Cette âme forte l'eût peut-être portée sans verser une larme, mais la crainte de scandaliser le monde par un trop mâle courage la retint. Elle se mit donc à réfléchir sur ses fautes passées et ce souvenir remplit ses yeux de pleurs amers.

Vainement son frère voulut-il lui faire contracter une troisième union : elle demeura inflexible. S'étant agrégée au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, la sainte femme s'adonna à un genre de vie très

austère. Elle jeûnait quatre fois la semaine, et, chaque soir, s'infligeait une rude discipline en récitant posément deux cents *Pater*. Au son des Matines à l'église des Frères Prêcheurs, voisine de sa maison, elle se levait et prolongeait sa prière jusqu'à l'heure de la première messe. Elle s'y rendait et restait en oraison toute la matinée. Le soir, on la voyait assister aux Complies. Elle se confessait chaque dimanche, et passait ses jours de communion tout entiers dans l'action de grâces, sans prendre aucune nourriture.

Par une faveur dont elle connut le prix, Marie Mancini eut comme directrice, pour se former à l'esprit du Tiers-Ordre, sainte Catherine de Sienne. La Sainte, se trouvant de passage à Pise l'an 1375, se lia d'une étroite amitié avec notre Bienheureuse. Elles se rendaient ensemble à l'église de nos Pères pour y communier et y prier. Un jour qu'elles assistaient à la messe, on vit soudain une nuée brillante les envelopper toutes les deux. En quittant Pise, sainte Catherine n'oublia pas son amie; elle lui écrivit pour l'exhorter à l'humilité, à l'amour de Dieu et du prochain, au bon exemple et à la constance dans les adversités (1). Ces avis, elle les lui rappela quand, étant morte, elle lui apparut toute rayonnante de gloire pour l'encourager à marcher joyeusement dans les sentiers de la perfection.

II. — Déjà, du vivant de son second époux, Marie Mancini s'exerçait, de concert avec lui, aux œuvres de miséricorde corporelle. Ils recueillaient chez eux des pauvres et des infirmes et les soignaient de leurs propres mains; ce qui faisait dire aux voisins, non sans quelque pointe de raillerie : « Voyez-les donc; ils ont converti leur demeure en hôpital ! » Devenue veuve, Marie continua son œuvre de charité, et Dieu ne tarda pas à lui montrer combien sa conduite lui agréait. La veille de l'Epiphanie, tandis qu'elle vaquait à l'oraison, vers trois heures de l'après-midi, elle crut entendre des gémissements dans la rue. Emue de compassion, elle sortit de sa chambre et pria sa servante d'aller voir ce que c'était. Un homme d'environ trente-trois ans, blond et de bel aspect, mais pauvrement vêtu et les jambes couvertes de plaies, gisait à terre. L'ayant relevé, elle l'introduisit sous son toit, lava ses plaies avec du vin, entoura ses jambes de linges bien blancs, et le congédia en l'engageant à revenir. Alors le pauvre, mettant sa

(1) Cette lettre porte le n° 200 dans le catalogue. Elle est adressée à « *Madonna Caterina e Madonna Orsola e altre donne di Pisa*. Cette dame Catherine est notre B^{ne} Marie Mancini.

main sur la tête de sa bienfaitrice, lui dit : « La puissance du Père, la sagesse du Fils, la clémence du Saint-Esprit soient avec toi ! » Puis en sortant, il lui laissa ce mot d'adieu : « Je ne manquerai pas de te visiter. » La charitable femme voulut, par une mortification héroïque, boire le liquide qui avait servi à laver les plaies de l'inconnu. Elle en éprouva une douceur indicible et comme une suavité du Paradis ; ce qui lui fit croire, et son Ange gardien lui en donna la certitude, que c'était Jésus lui-même qu'elle avait soigné dans la personne de ce miséreux.

Notre Bienheureuse sentait un attrait particulier pour méditer la Passion de Notre-Seigneur et ne le faisait jamais sans verser d'abondantes larmes, surtout en Carême, et plus particulièrement encore les trois derniers jours de la Semaine sainte. Une nuit du Vendredi-Saint, il lui arriva de voir se dérouler sous ses yeux le grand drame du Calvaire. A l'élévation de la croix, se sentant défaillir, elle s'écria : « Mon Seigneur Jésus, venez à mon secours, je n'en puis plus. » A l'instant, le divin Crucifié inclina la tête vers elle, pour la consoler. L'extase se prolongea jusqu'au matin ; alors seulement elle reprit ses sens et éprouva intérieurement une joie toute céleste. Le dimanche d'après, qui était Pâques, elle célébra la fête avec un recueillement extraordinaire et un grand esprit de mortification. Ayant eu le bonheur de communier, elle prit pour toute réfection, et seulement par complaisance pour sa compagne, un petit pain frais. Le vendredi suivant, deux Anges lui apparurent, et après l'avoir entretenue de choses spirituelles, avant de la quitter ils lui ceignirent fortement les reins d'un cordon qu'elle portait d'ordinaire. Marie était dans la première année de son veuvage ; se rappelant que la ceinture autour des reins est un symbole de chasteté, elle en conclut que Dieu la choisissait pour son épouse, et le lui manifestait par le ministère de ses Anges, comme jadis il avait assuré saint Thomas d'Aquin du don inestimable d'une pureté angélique. Au mois de mai de la même année, Marie Mancini eut une autre vision. La Bienheureuse fut transportée en esprit au sommet d'une montagne, sur laquelle s'élevait un arbre gigantesque. Un zéphyr léger en agitait les feuilles, qui paraissaient d'or et semées de diamants. Sur chaque branche se tenaient de petits anges, dont la douce harmonie ravissait son oreille. Du pied de l'arbre jaillissait une fontaine, qui, bientôt divisée en douze courants, s'échappait dans toutes les directions pour arroser la terre. Elle eut aussitôt l'explication de la vision. « L'arbre, lui dit son Ange, est le

symbole de la Croix : sa hauteur lui fait relier la terre au ciel, et par sa vertu, elle en ouvre aux hommes la porte qui avait été fermée par le péché. La richesse du feuillage représente les mérites de Jésus-Christ. Les Anges par leurs cantiques célèbrent les joies de la Rédemption. Dans la fontaine limpide, ajouta-t-il, considère l'image du Baptême, et dans les ruisseaux qui se répandent sur le globe, le symbole de la prédication des apôtres à travers le monde. »

A la Toussaint, nouvelle extase. Sous la conduite de son guide céleste, la Bienheureuse se vit introduite dans les parvis de la Jérusalem céleste et put, autant que l'œil d'une faible créature en est capable, apercevoir le trône de Dieu, sans toutefois parvenir à fixer ses regards sur lui. Avec un contentement ineffable, elle admira les chœurs innombrables des Anges, des Patriarches, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges et de tous les élus, venant tour à tour déposer au pied du Très-Haut les riches couronnes, qui, selon la diversité de leurs mérites, ornaient leurs fronts. Ils chantaient : Vous seul, Seigneur, êtes digne d'honneur, de louange, d'amour et d'adoration.

La Reine du Ciel se plut aussi à lui faire connaître de quelque manière, en une fête de son Assomption, la béatitude dont elle jouissait dans la gloire.

Marie Mancini était dans notre église de Sainte-Catherine, près de la chapelle de l'Annonciation. Tout à coup elle vit en extase une nuée lumineuse envelopper l'autel, et du milieu de cette nuée la Bienheureuse Vierge entourée d'Anges qui lui offraient des fleurs de toutes nuances. Son ange gardien l'engagea à offrir elle-même des fleurs à la Souveraine des cieux. La servante de Dieu s'excusa, parce qu'elle se regardait comme une misérable créature, et d'ailleurs les fleurs lui manquaient. Mais bientôt, s'avançant, elle fit son offrande avec des fleurs que lui présenta son guide céleste, et elle fut encouragée à ne pas craindre de refus de l'auguste Mère de Dieu.

III. — Tant de faveurs l'enflammaient du désir de connaître et d'approfondir de plus en plus les richesses de la patrie bienheureuse. Un jour qu'elle traversait un champ couvert de fleurs, son âme s'éleva jusqu'à Celui qui se compare dans l'Ecriture au lis de la vallée et à la fleur des champs. « Oh ! se disait-elle, que je serais heureuse de voir une de ces âmes saintes qui peuplent le ciel ! » A l'instant, elle aperçut au-dessus de sa tête une nuée d'où s'élançait un rayon de

lumière tellement étincelant qu'il éclipsait l'éclat du soleil. Alors une voix lui dit : « Cette splendeur, c'est l'âme d'un juste qui entre dans la gloire. » Dieu récompensait ainsi sa charité et son dévouement pour la délivrance des âmes souffrantes.

Un jour de Carême, se rendant à l'église de Saint-Pierre *in grado*, elle entendit près d'elle une voix lamentable, et comprit qu'une âme souffrait en Purgatoire. Afin de la soulager, elle fit dire sept messes, visita sept fois l'église Saint-Pierre, et reçut ensuite l'assurance que l'âme était entrée en Paradis.

Une autre fois, elle fut admise à contempler une âme du Purgatoire sous la forme d'une flamme qui tantôt s'élevait, tantôt s'abaissait, et toujours se consumait ; en même temps une voix demandait un peu de rafraîchissement. Touchée de compassion, la charitable veuve pria le Seigneur de délivrer cette âme, dont elle s'offrait à porter la peine. Ses vœux furent exaucés. Aussitôt, l'âme quitta sa prison de feu, et la Bienheureuse endura des fièvres intenses pendant cinq mois et demi.

IV. — Cependant la Providence, qui la destinait à être une des fondatrices du monastère de Saint-Dominique, dans la ville de Pise, la prépara à cette grande œuvre, et disposa les choses d'abord en vue de son entrée au monastère de Sainte-Croix, où elle devait rejoindre la Bienheureuse Claire Gambacorti. Un songe symbolique lui manifesta les desseins de Dieu à cet égard. Elle vit son Ange la revêtir de l'habit religieux, tandis que deux autres envoyés célestes, prenant les devants, lui frayaient le chemin qui conduisait au monastère. Or, le matin du même jour, un ermite de sainte vie vint lui déclarer de la part du Seigneur qu'elle devait embrasser la vie dominicaine en clôture. Un pèlerin de Jérusalem, qu'elle n'avait jamais vu, lui affirma également que telle était la volonté de Dieu. Ces diverses circonstances ne firent qu'enflammer ses désirs. Elle prit encore conseil, vendit son bien, en distribua le prix aux pauvres et se retira à Sainte-Croix.

Là, elle put s'adonner avec ferveur aux exercices de la piété. A cette époque, à la suite des troubles politiques et de la peste noire qui avait décimé le monde entier, le nerf de la discipline s'était relâché dans les maisons religieuses, notamment sur le point capital de la vie commune. Notre Bienheureuse, d'accord avec cinq de ses compagnes, parmi lesquelles se trouvait la Bienheureuse Claire Gam-

bacorti, tenta de remédier à cet abus. L'entreprise était délicate ; néanmoins Marie Mancini la conduisit avec tant de prudence et de charité, qu'elle n'offensa jamais par ses procédés les Sœurs qui ne se sentaient pas le courage de la suivre dans cette voie. Toutes l'aimaient sincèrement et, quand elle les quitta, elle laissa parmi elles de profonds et unanimes regrets. A la vue du bien que la pieuse veuve faisait rayonner autour d'elle, le démon lui déclara une guerre implacable. Une nuit, deux suppôts d'enfer lui apparurent et la saisissant brusquement, la lancèrent à une grande hauteur, d'où elle retomba lourdement sur le sol. Malgré ses blessures, Marie se releva tranquille et reprit sa prière.

Les faveurs célestes inondaient son âme avec une profusion qu'elle n'avait jamais connue jusqu'à ce jour. Entendant raconter les vertus de sainte Brigitte, le désir lui vint de voir la sainte, et Dieu permit que celle-ci lui apparût toute glorieuse, et l'instruisît d'une foule de mystères qui intéressaient la vie spirituelle.

V. — Appelée, comme nous l'avons dit, à fonder le monastère de Saint-Dominique, son séjour à Sainte-Croix n'allait pas se prolonger. Voici comment elle eut révélation des desseins de Dieu. Une nuit, pendant un violent orage, les Sœurs se trouvaient au chœur quand tout à coup la sainte femme aperçut le ciboire s'ouvrir de lui-même et la sainte Hostie, entourée d'une escorte d'AnGES, s'en aller de son propre mouvement à Saint-Dominique. « Oh ! s'écria-t-elle, comment pourrai-je vivre ici, si mon Bien-Aimé s'en va ailleurs et me laisse ! » « Rassure-toi, lui dit son Ange gardien, il t'a destinée à le suivre, car tu seras l'une des fondatrices du nouveau monastère. »

A l'époque venue, elle se rendit, en effet, à son poste. Les mêmes visions dont elle avait été gratifiée à Sainte-Croix lui furent renouvelées à Saint-Dominique. C'étaient autant de symboles qui lui découvraient d'une manière pratique les vérités de l'au delà, lui aplanissaient les aspérités de la route et l'élevaient à une haute perfection. Ces vues sublimes la détachaient des choses d'ici-bas et la faisaient vivre d'une vie angélique. Ayant goûté aux joies du Paradis, que pouvaient lui apporter les vaines jouissances de la terre ? Son cœur, ses désirs, ses vœux, tout était au ciel ! Le monde, avec les iniquités qui l'oppressent, lui rendait parfois intolérable la prolongation de son exil. Elle pleurait sans cesse le malheur de tant d'infortunés, qui semblent se faire un jeu d'outrager la bonté divine. Un matin, elle

assistait à la messe quand elle vit en esprit un cheval noir comme l'ébène, dont l'extérieur la glaça d'épouvante. Les yeux de l'animal ressemblaient à deux charbons ardents : de ses naseaux et de sa bouche jaillissait une épaisse fumée, nuisible aux vivants. La servante de Dieu eut recours à la prière pour obtenir l'explication de cette vision, et voici ce qu'elle comprit : La bouche de ce cheval signifiait la famine ; ses yeux de feu, la guerre ; et l'haleine fétide qu'il exhalait, la peste : trois fléaux dont le Ciel s'apprêtait à frapper le genre humain. Ce fut pour la V. Religieuse l'occasion de redoubler ses larmes, ses prières, ses pénitences, afin de désarmer le bras de la justice divine. Deux ans plus tard, en 1395, elle eut un autre ravissement. Sœur Filippa d'Albizo, la première prieure de Saint-Dominique de Pise, récemment décédée, lui apparut accompagnée de trois de ses filles, qu'elle éclipsait par l'éclat de son vêtement et la splendeur qui rayonnait de son front. Deux religieux de l'Ordre et un évêque se tenaient au premier plan : elle reconnut en eux saint Dominique, saint Thomas et saint Augustin. Le vénéré Patriarche avait en main un livre ouvert ; on y lisait ces mots, ceux de son testament suprême : « Ayez la charité ; possédez l'humilité ; gardez la pauvreté. » C'étaient les trois vertus qui avaient distingué la défunte, car se tournant vers elle, le Saint lui dit : « O épouse de Jésus, ô ma vraie fille ! » Saint Thomas présentait le Cantique des Cantiques, pour confirmer les paroles de saint Dominique, en rappelant que les vertus de la digne prieure l'avait introduite dans les celliers mystiques et lui faisaient savourer présentement les délices décrites sous une forme imagée dans le livre que lui-même avait si bien commenté. L'extase n'avait pas duré moins de cinq heures.

VI. — La vie de Marie Mancini se prolongea encore trente-six ans. Durant ce laps de temps, il est à présumer que les dons célestes, jusqu'alors si libéralement départis, lui furent maintes fois réitérés et lui servirent comme d'aiguillon pour progresser dans les voies spirituelles. On peut déplorer la perte des manuscrits qui en font foi. Tout ce qu'il nous reste à mentionner, c'est qu'à la mort de la Bienheureuse Claire Gambacorti, Marie lui succéda dans la charge priorale. Elle était son émule en sainteté : on ne pouvait faire un choix plus heureux. Elle garda cette fonction honorable pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 22 janvier 1431.

Aussitôt les miracles attirèrent les fidèles sur la tombe de la ser-

vante de Dieu, et ainsi s'établit le culte immémorial dont elle a joui jusqu'à nos jours.

On la représentait dans des tableaux ou des images avec l'auréole, emblème de la béatitude céleste ; dans les mémoires où figurait son nom, le titre de Bienheureuse lui était décerné ; et la plus grande vénération entourait ses précieux restes. Le 14 mai 1493, après 63 ans d'inhumation, on fit une première translation de ses ossements ; l'eau qui servit à les laver opéra de nombreux prodiges, au dedans et au dehors du monastère. Ses reliques furent déposées avec celle des Saints que l'on vénérât à Saint-Dominique. Dans la suite, à plusieurs reprises, on en distribua à diverses églises, où elles furent conservées dans le trésor des saintes reliques et à certains jours exposées sur les autels. Pour tous ces motifs, la cause de la vénérable servante de Dieu fut présentée à la S. Congrégation des Rites, en 1854. La sentence fut favorable. Pie IX ayant approuvé le procès de béatification, l'Ordre des Frères Prêcheurs et le diocèse de Pise ont la consolation de célébrer la messe et de réciter l'Office en l'honneur de la Bienheureuse Marie Mancini, le 22 décembre, jour fixé par le Saint-Siège pour cette solennité.



*Le V. P. MARIANO LO VECCHIO,
de Palerme (*)*

(1589)

Mariano lo Vecchio, originaire de Palerme, prit l'habit dominicain au couvent de Sainte-Zite de la même ville. Dès son noviciat, conformant sa conduite à son nom, *rem conformans nomini* (1), il se montra fort dévot à la Bienheureuse Vierge Marie. Il honorait d'un culte tout particulier les neuf mois pendant lesquels elle porta le divin Enfant dans son chaste sein. Ordonné prêtre et devenu

(*) Mss. du couvent de Palerme, et extraits de la vie du B. Pierre de Jérémie par le P. Franchi.

(1) Hymne des Matines dans l'Office propre de saint Dominique.

maître en théologie, le V. Père n'eut rien de plus à cœur que d'inaugurer l'exercice de la neuvaine préparatoire à la fête de Noël. Il fut le premier à la répandre en Sicile et à Rome ; le premier aussi à organiser à Palerme la grande procession du Rosaire, où se donnaient rendez-vous tous les prêtres séculiers et réguliers de la ville ; le premier encore à établir l'usage, dans les familles chrétiennes, de tirer au sort un saint patron au début de chaque année. On lui doit en outre la méthode de réciter le Rosaire à deux chœurs, méthode qu'il établissait dans tous les lieux où l'appelait son ministère. Lui-même nous apprend cette particularité dans un traité qu'il publia sur cette excellente dévotion. Tel était son zèle à annoncer la parole de Dieu, qu'à certains jours il lui arrivait de prêcher huit et neuf heures, en diverses églises. Les édifices les plus vastes se trouvaient insuffisants pour contenir les auditeurs, et il se voyait très souvent obligé de parler en plein air. Certains sujets le transportaient hors de lui-même : cela lui arrivait presque toujours, quand il avait à traiter des gloires de Marie ou des mystères de la Passion. Le V. Religieux s'employait avec grand succès auprès des condamnés à mort : il eut le don de réconcilier les plus irréductibles et de les voir mourir dans des sentiments de contrition qui ne laissaient aucun doute sur la sincérité de leur conversion. Plus d'une fois même, avant l'exécution du criminel, il prit la parole, sur les degrés de l'échafaud, et adressa à la foule une exhortation qui remuait les auditeurs jusqu'au fond de l'âme et ne contribuait pas peu à maintenir le condamné dans la confiance en la miséricorde divine.

II. — Le P. Mariano était doué de l'esprit de prophétie. Un jour qu'il prêchait, il s'interrompit brusquement et annonça que son prochain sermon aurait lieu dans trois jours, sur la berge, au pied de la potence, où serait exécuté le malfaiteur qui avait dérobé les vases sacrés des couvents de Sainte-Zite et de Saint-Antoine. Le soir même, le voleur tombait entre les mains de la justice, et le troisième jour, il expiait son forfait à l'endroit désigné par l'homme de Dieu. Suivant son habitude, le saint prêtre adressa publiquement au malheureux une exhortation touchante qui le disposa merveilleusement à paraître devant Dieu.

Non moins admirable était son empressement à consoler les affligés, à instruire les enfants, à ramener les pécheurs dans les voies de la vérité et du salut. Il passait de longues heures au confessionnal pour

y entendre les pauvres ou les ignorants. Un jour, se présente à son tribunal un vieil avare qui n'avait jamais pu retenir un mot de prière. Le P. Mariano ne tarda pas à s'apercevoir que son pénitent se rappelait parfaitement tous les détails qui avaient jadis intéressé son commerce, le nom, la qualité des acheteurs, le montant de leurs dettes à chacun. Ce fut pour lui un trait de lumière. Une idée assez originale lui vint aussitôt pour faire entrer dans cette mémoire rebelle le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*. Il feignit d'avoir besoin d'une forte somme à partager entre un certain nombre de personnes auxquelles il donna pour noms chacun des mots des prières susdites. Le premier client s'appelait *Pater noster* et recevait dix mille francs; le second, *qui es in cælis*, cinq mille, et ainsi de suite. Quand la somme fut ainsi divisée, le Père demanda à son pénitent le nom de tous ses débiteurs, et celui-ci, sans ombre d'hésitation, les lui répéta avec une facilité merveilleuse. Cet homme venait d'apprendre en un moment des prières qu'il ignorait depuis sa première enfance.

Le serviteur de Dieu donna une preuve éclatante de son humilité en refusant un riche évêché que lui offrait le Souverain Pontife. Enfin chargé d'ans et de mérites, il s'en alla recevoir la récompense de ses travaux en 1589, tandis qu'il prêchait la neuvaine de Noël à Castro-Nuovo en Calabre. Quand la nouvelle de sa mort parvint à Messine, elle y causa une tristesse générale. Les Religieux du couvent s'empressèrent d'aller chercher son corps, qui fut rapporté en grande pompe et inhumé avec beaucoup de dévotion dans l'église de Saint-Dominique.





*La V. Sœur HEDWIGE DE LAUFENBOURG,
professe du monastère d'Unterlinden (*)*

(1280)

LES mémoires contemporains ne nous apprennent pas la famille de cette servante de Dieu, ni le lieu de sa naissance, ni les débuts de sa vie : ils nous disent seulement qu'elle s'associa aux premières Sœurs d'Unterlinden, et que Notre-Seigneur opéra en elle de très grandes choses et lui fit d'admirables révélations.

Hedwige était arrivée à une très haute sainteté et à un détachement complet de ce qui est terrestre. Un jour, pendant la récréation du soir, les Sœurs étaient réunies et se livraient à de pieux entretiens. Notre sainte religieuse résolut de se priver de la société de ses compagnes, la récréation n'étant pas obligatoire, et se rendit au chœur, pour jouir de la présence de son divin Epoux. Au moment où elle se mit en prière, elle eut un ravissement. Elle se sentit comme enlevée à la terre, et transportée au pied du trône de l'éternelle Majesté. Une foule innombrable de bienheureux était groupée tout autour : Hedwige aperçut parmi eux plusieurs personnes qu'elle avait connues ici-bas, et qui, revêtues de gloire et de lumière, jouissaient de la vue de Dieu. Son extase dura plus d'une heure ; on remarqua que depuis ce jour elle grandit encore en perfection, et, loin de rechercher les consolations humaines, elle les évitait avec un soin tout particulier. Hedwige était souvent malade ; mais elle recevait la douleur physique avec joie, « comme un hôte très cher envoyé par Dieu ». Lorsqu'elle se trouvait seule à l'infirmerie, les Sœurs défuntes venaient fréquemment la visiter, et quand arrivait le moment de la célébration des Heures canoniales, ces mêmes Sœurs les chantaient avec elle : leurs voix semblaient un écho du ciel.

Cependant les phénomènes mystiques de l'ordre le plus élevé devenaient de plus en plus fréquents dans la vie d'Hedwige. Il advint

(*) Cath. de Gebwiller : *Vies des Sœurs*. — De Bussièrre : *Les Mystiques d'Unterlinden*, ch. iv.

une fois, pendant les solennités de Noël, qu'elle commença ses oraisons avant l'heure de Matines. Tout à coup le lieu où elle se trouvait se remplit de lumière, et elle vit arriver, comme pour prendre part à la fête, les ancêtres du Sauveur. Ils regardaient Hedwige avec bienveillance et leurs visages exprimaient la joie. Mais tandis qu'elle se réjouissait de se trouver en présence de tant de saints patriarches, et repassait dans sa mémoire les prodiges opérés par Dieu pour le salut du genre humain, elle entendit le chant des Sœurs qui entonnaient Matines au chœur. Elle n'hésita pas à quitter la glorieuse société des habitants de la Jérusalem céleste pour se rendre là où le devoir l'appelait. Le Seigneur voulut lui montrer combien cet acte de renoncement et de fidélité à la règle lui était agréable; car, au moment où elle se joignait à ses compagnes, une voix pleine de majesté, qui semblait dominer le tabernacle, dit en latin : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ! » Un instant après, la même voix dit encore : « Ouvre ton cœur pour comprendre l'immense charité qui m'a poussé à décréter l'incarnation de mon Fils unique pour le rachat du monde. » Une troisième fois, la vision se fit entendre et dit, avec une inflexion très douce et toute paternelle : « Sache que je suis toujours porté à accorder à l'homme un pardon facile de tous ses péchés, en vue et à cause de ce Fils qui m'est très cher. » Bientôt après, Sœur Hedwige rentra dans son état habituel, mais le feu et la dévotion que cette sublime révélation avait allumés dans son cœur ne s'éteignirent jamais.

A quelque temps de là, Hedwige était au chœur pendant la célébration de la sainte messe. Ravie hors d'elle-même au moment de la Consécration, elle se sentit entraînée soudain au sein même de l'adorable Trinité. Son âme y reçut des lumières si vives qu'elle put entrevoir les merveilles incompréhensibles de la vie divine : unité de nature et distinction des personnes, le Fils engendré par le Père, le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils. « En un mot, dit la Chronique, elle contempla durant cette vision le mystère de la Majesté suprême, mystère que la parole humaine est impuissante à exprimer. »

Dans une autre occasion, Sœur Hedwige, étant au chœur, en extase, vit Notre-Seigneur Jésus-Christ, revêtu d'ornements sacerdotaux, célébrer le saint sacrifice sur l'autel de l'église conventuelle. Un grand nombre d'anges l'entouraient et l'assistaient. Lorsque arriva le moment de la communion, Jésus se tourna vers l'assistance et fit

signe aux Sœurs d'approcher, pour recevoir de sa main le pain de vie. En cet instant, la glorieuse Mère de Dieu apparut, suivie de l'archange Gabriel. Marie était ravissante de beauté, vêtue d'un manteau somptueux, le diadème au front ; elle s'agenouilla à la droite de l'autel, tenant en main une nappe des plus fines, dont l'archange Gabriel, agenouillé du côté gauche, soutenait l'autre extrémité. Hedwige s'avança la première et reçut la communion de la main de Jésus, ses compagnes la suivirent deux à deux et communiaèrent toutes ; puis la vision disparut.

II. — Hedwige, comblée de faveurs surnaturelles, était avec Notre-Seigneur dans les rapports d'une douce intimité, que tempéraient toutefois le respect et l'amour. Un soir, après Complies, s'adressant à son céleste Epoux : « Très aimable Sauveur, lui dit-elle, toujours vous exaucez les prières de ceux qui recourent à vous avec confiance, écoutez-moi, je vous en supplie. Pardonnez-moi mes offenses, agréez le peu de bien que j'ai pu faire et donnez-lui du prix en l'unissant à vos propres mérites, afin qu'au moment de ma mort, rien ne puisse retarder mon éternelle réunion avec vous. » Soudain elle entendit cette réponse : « Demain pendant la messe, je m'offrirai moi-même à mon Père pour l'expiation de tes péchés, et ils seront effacés à jamais. » Le jour suivant, la servante de Dieu se rendit de très bonne heure à l'église, le cœur plein d'espérance, et resta longtemps prosternée devant l'auguste Tabernacle. Après le saint sacrifice, la voix lui dit : « L'offrande a été agréée ; à ta mort tu entreras au ciel sans passer par le Purgatoire. »

Divers autres traits de la vie de notre bienheureuse Sœur, racontés par l'historiographe d'Unterlinden, méritent de trouver place ici.

En prenant le voile à Colmar, Hedwige y avait amené une jeune sœur, nommée Mechtilde, fleur précoce qui embauma la maison de la bonne odeur de ses vertus et fut transportée au parterre du ciel dans sa quinzième année. Peu après son décès, Mechtilde apparut à sa sœur qui faisait oraison dans sa cellule. Elle avait le même air calme et serein que pendant sa vie terrestre et portait l'habit dominicain. Hedwige, transportée de joie, s'approcha vivement pour la saisir et la presser sur son cœur ; mais ses mains s'agitèrent dans le vide, et sa sœur lui dit en souriant : « Crois-tu pouvoir me toucher, moi qui ne suis plus chair, mais esprit ? » Cette vision se renouvela sou-

vent et chaque fois l'âme bienheureuse s'entretenait avec sa sœur des félicités du Paradis.

Un jour de l'année 1271, Godefroy, comte de Habsbourg, se trouvait au parloir d'Unterlinden ; Hedwige fut obligée par les devoirs de sa charge de se rendre à la grille. Ce seigneur, très frappé de l'expression de sainteté de notre religieuse, se recommanda instamment à ses prières. La manière dont il formula sa demande impressionna vivement la servante de Dieu ; il lui devint impossible de ne pas songer à lui chaque fois qu'elle se mettait en oraison. Bientôt on lui apprit la mort du comte et elle s'empressa de demander à Dieu le repos de son âme. Tandis qu'elle multipliait ses prières, Notre-Seigneur se présenta à ses regards, et montrant ses plaies sacrées, lui dit : « Je veille au salut des âmes, car je les aime du plus tendre amour et je les ai chèrement achetées. » Puis, découvrant la blessure de sa poitrine, il y montra l'âme de Godefroy en parfaite sécurité. L'éclat que répandait le Sauveur contraignit Hedwige de fermer ses paupières, mais pendant une heure elle continua de voir le comte du regard intérieur de l'âme.

III. — Plus la sainte religieuse approchait du terme de sa vie, plus devenaient fréquentes les faveurs dont elle était l'objet.

Un jour qu'elle se trouvait seule au chœur, trois personnages d'un caractère auguste et d'une radieuse beauté y entrèrent soudain. Grâce à une lumière d'en haut, Hedwige les reconnut pour être des Anges. Le premier, plus majestueux que ses compagnons, portait une chasuble de la dernière magnificence ; les deux autres étaient vêtus de dalmatiques, comme le diacre et le sous-diacre, dans leurs fonctions saintes, et tenaient des cierges allumés. Tous trois semblaient plutôt glisser que marcher sur le sol. S'étant dirigés vers l'autel, ils en montèrent les degrés, se prosternèrent devant le tabernacle, l'ouvrirent et prirent une hostie consacrée. Puis ils se remirent en marche : le diacre et le sous-diacre précédaient le prêtre avec leurs cierges ; ils se rendirent à l'infirmerie, où gisait une Sœur de très sainte vie, atteinte d'une grave infirmité. Hedwige se mit à leur suite ; elle les vit donner la communion à la malade avec l'apparence du plus profond respect, puis disparaître. S'approchant alors de sa compagne, l'épouse du Christ lui demanda comment elle se trouvait. « Je ne sais ce qui vient de m'arriver, répondit la malade, je n'ai rien vu, mais j'ai senti mon âme pénétrée tout à coup d'une joie et d'une

douceur que maintenant encore je suis incapable d'exprimer. » Hedwige raconta sa vision, et bientôt après, la Sœur mourut en prédestinée.

Chargée pendant un temps des fonctions de portière, Hedwige devait souvent sortir de son silence et interrompre ses colloques avec Jésus-Christ. Un jour entre autres, il lui fallut quitter le chœur, avant la fin de l'Office, pour se rendre à son poste. Le glorieux patron du monastère, saint Jean-Baptiste, voulut récompenser sa prompte obéissance. Il lui apparut, pendant qu'elle traversait le cloître, et fixa sur elle un regard affectueux qui la remplit d'une sainte allégresse. Le divin Précurseur avait un aspect grave et doux et portait sur son bras droit un petit agneau de la plus éclatante blancheur.

La tendre compassion de notre Sœur pour les souffrances du Sauveur Jésus la poussa à se faire sur la poitrine, avec un instrument tranchant, une profonde blessure en forme de croix. Dès que cette blessure commençait à guérir, elle la renouvelait, afin de porter toujours en son corps un mémorial de la Passion de son Epoux.

Notre-Seigneur voulut accorder une grâce spéciale à cette fidèle servante durant sa dernière maladie. Il lui apparut, entouré d'un nombreux cortège d'esprits célestes, peu avant sa mort, lui adressa de consolantes paroles, la communia et lui fit les saintes onctions. Il ajouta : « Bien que je vienne de te donner moi-même les derniers secours de la religion, ma fille, tu les recevras encore une fois de la main du prêtre, selon les rites établis par l'Eglise. Garde-toi bien de les refuser, car toutes choses doivent se passer suivant l'ordre divinement institué. Je t'assisterai au moment du passage suprême et te conduirai aux lieux où règnent éternellement la paix et la joie. » A ces mots, Jésus bénit la moribonde et disparut.

La vénérable Sœur fut administrée par l'aumônier du monastère, conformément à l'injonction qu'elle avait reçue, et le jour suivant elle s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, vers l'an 1280.





LE MÊME JOUR

1236 — A Maëstricht, sur la Meuse, fleurit le B. GUINAND ou WINAND.

On doit regretter le peu de détails laissés par les historiens de l'Ordre sur les actes et les vertus de cet homme de Dieu. Voici ce que nous a transmis de lui Léandre Albert (1).

« Guinand, Allemand de naissance, fut homme de vénérable vie, d'une dévotion merveilleuse et d'une admirable sainteté. Un jour, entrant au réfectoire des hôtes, après le dîner, il dit au cellerier d'apporter un cruchon de vin. Le cellerier répondit que c'était chose impossible, parce que depuis trois jours le vin manquait. Sur un nouvel ordre du saint homme, il se rendit néanmoins à la cave, et, contre son attente, trouva le tonneau entièrement plein. Le comble du prodige fut que pendant longtemps on servit aux Frères de ce vin miraculeux. On peut croire pieusement, ajoute Léandre Albert, que cette multiplication fut due à la prière et aux mérites de l'homme de Dieu, alors Prieur du couvent de Maëstricht, et décédé vers 1236. » Sa mort arriva trois ou quatre ans après la fondation du couvent, dont le B. Guinand fut, tout porte à le croire, le premier Prieur. — (Choquet : *Sancti Belg.* O. P. c. xii.)

1560 — Aux Indes, mémoire du V. Père JEAN BÉGAR, missionnaire apostolique.

Dans l'ardeur de son zèle, on le voyait s'épuiser à la poursuite des âmes et employer l'arme irrésistible de la pénitence pour terrasser les plus rebelles. Ses jeûnes tenaient du prodige. Cinq petites pommes, un peu plus grosses que des noisettes, faisaient son aliment ordinaire. On ne s'explique pas comment il pouvait ainsi se soutenir pendant de longs voyages, des prédications continuelles, et une foule d'autres œuvres laborieuses. Nous sommes forcés d'avouer, avec l'auteur de qui nous tenons ces détails, que l'amour divin défie les forces corporelles, et devient lui-même une nourriture. Après avoir converti à Jésus-Christ beaucoup d'Indiens par ses jeûnes sévères, ses prières ferventes, ses prédications enflammées, le P. Jean Bégar entra dans la joie de son Maître vers l'an 1560. (Davila ; *Acta Cap. gen.*)

(1) *De vir illust.* L. V. p. 186.

1624 — Dans la province du Pangasinan, aux Philippines, le V. Père PIERRE VELASQUEZ.

Il était originaire de Marchena en Andalousie, et prit le saint habit au couvent de Saint-Paul de Séville. Dès qu'il eut fait son noviciat et achevé sa philosophie, on l'envoya au collège d'Almagro. Frère Pierre y devint un habile théologien, et, joignant à l'étude un grand esprit intérieur avec une fidélité inviolable pour les observances, parut aux yeux de tous un véritable fils de saint Dominique. Les supérieurs l'assignèrent au couvent de Séville, où il demeura quelque temps, donnant les marques d'une piété solide et d'un détachement absolu. Mais son zèle pour le salut des âmes ne lui permit pas de rester dans un pays où les ministres du Seigneur étaient en grand nombre, et il résolut de passer aux Philippines. Il quitta Séville l'an 1613, et fit le long voyage avec tant de recueillement et de modestie que ses frères d'apostolat, au nombre de trente et un, le considéraient tous comme un saint.

Sitôt débarqué à Manille, le V. Père fut dirigé vers le Pangasinan, où il travailla avec un zèle et une patience infatigables à la conversion des infidèles. Les rudes travaux qu'il essuya pendant ses missions ne le dispensèrent jamais des jeûnes, abstinences et autres austérités de l'Ordre, non plus que des pénitences spéciales à la Province des Philippines. Il aimait beaucoup la pauvreté, vaquait souvent à l'oraison, se privait des moindres soulagements et des plus innocentes récréations. Une vie si exemplaire attira au christianisme bon nombre d'idolâtres. Pierre Velasquez exerça plusieurs années les fonctions apostoliques, s'appliquant uniquement à se montrer un véritable ministre de l'Evangile, et un serviteur toujours prêt à rendre compte de sa gestion. Il semble qu'il eut une connaissance surnaturelle de son heure dernière. Il envisagea la mort comme une douce messagère de son bonheur futur ; et après avoir donné de nouvelles marques de vertu dans sa dernière maladie, il entra dans la joie de son Maître, l'an 1624. — (*Hist. des Philippines* : Tom. I, lib. II, c. xxvii.)

1640 — Au Noviciat Général de Paris, faubourg Saint-Germain, le V. Père CHARLES ROGERON.

Natif d'Angers, il prit l'habit dominicain et fit profession au couvent de cette ville ; puis, cédant à l'attrait de la grâce, et craignant de se perdre dans un milieu où les Constitutions n'étaient point exactement gardées, il passa dans la Congrégation de Saint-Louis. Il y vécut avec une ferveur admirable, devançant même les plus anciens religieux, qui avaient vieilli dans la réforme du V. Sébastien Michaelis. Aussi le R^{me} P. Nicolas Ridolfi, très éclairé, comme on le sait, dans les voies spirituelles, aimait à appeler ce jeune religieux un Ange de Dieu : *Hic est vere Angelus Dei*.

Dans cette maison du noviciat, Charles Rogeron brilla aux yeux de tous

par une éminente piété, une simplicité ravissante et une profonde humilité. Pénétré de son néant et de ses imperfections, il ne se complaisait que dans le mépris et les humiliations. Voilà pourquoi il s'était réservé les offices les plus bas. Souvent même, il se jetait aux genoux de ses frères pour leur demander le bon pain de la correction.

Son obéissance ponctuelle, l'amour et la vénération qu'il portait aux supérieurs, ne l'ont pas moins distingué. Il n'eut jamais de volonté que pour la sacrifier à ceux de qui il dépendait : persuadé que tout ce qui venait de leur part avait son importance, il exécutait avec une fidélité exemplaire les moindres ordres aussi bien que les plus importants. Son attachement à l'observance le rendit un modèle de régularité.

Malade, infirme, il rejetait toute dispense, et si l'obéissance le forçait à user de quelque soulagement, il se soumettait, mais en versant des larmes amères.

Le zèle du P. Rogeron pour la vie régulière parut surtout lorsqu'il fut nommé Supérieur du Noviciat. Sans cesse en alerte afin de conserver et d'augmenter l'esprit de ferveur implanté dans cette sainte maison, il ne laissait impunie aucune infraction au silence.

Quant aux manquements plus graves, ceux dont les suites pouvaient être préjudiciables à la communauté entière, il les reprenait avec plus de sévérité encore, et comme si lui-même eût été le délinquant, il se châtiât avec la dernière rigueur, pour apaiser la justice de Dieu. Toutefois, cette manière d'agir n'avait rien d'un zèle mal contenu, plus propre à irriter qu'à guérir : tout au contraire, la douceur et la charité, compagnes inséparables de ses réprimandes, édifiaient les coupables eux-mêmes, qui restaient convaincus qu'en sévissant avec force, le vénéré supérieur recherchait avant tout leur bien et leur intérêt spirituel.

Sa pureté de conscience était vraiment remarquable. S'il lui échappait une imperfection même légère, il venait immédiatement en faire l'aveu à l'un des plus anciens Pères du couvent, comme eût fait un simple novice ; et s'il se sentait la moindre attache à quelque objet laissé à son usage, il n'hésitait pas à s'en dessaisir sur-le-champ. Son angélique modestie éclatait dans tout son maintien : quiconque l'approchait demeurait persuadé que ce Père était réellement rempli de l'esprit de Dieu.

La grande réserve que tous admiraient dans sa conduite n'avait d'autre principe qu'une vigilance continuelle à se conserver dans la présence de Dieu. Cet aimable objet l'absorbait entièrement : ni les conversations, ni les devoirs d'état, ni les repas, ni l'étude ne l'empêchaient de vaquer à ce saint exercice. Au milieu des embarras les plus distrayants, il conservait une telle tranquillité d'âme, un si profond recueillement, qu'il semblait vivre bien plus au ciel que sur la terre. De là, un souverain respect des choses saintes. Lorsqu'il montait à l'autel, on eût dit un Ange revêtu d'une enveloppe mortelle.

Ceux qui assistaient à sa messe en gardaient une impression profonde, et avouaient que la vue de ce religieux leur inspirait un plus vif amour pour nos augustes mystères.

Telle fut la vie du P. Charles Rogeron. Au commencement de l'année 1640, il sentit ses forces décliner et fut attaqué d'une hydropisie qui bientôt mit ses jours en danger. Pendant plusieurs mois, il ressentit des douleurs très aiguës ; malgré l'accablement, il ne voulut ni soulagement, ni dispense des exercices communs. Le mal augmentant, on transporta le V. Religieux à l'infirmerie, où il fit paraître une patience inaltérable. Il reçut avec une ferveur extraordinaire les Sacrements de l'Eglise, et, rempli de consolation de se voir au terme de sa carrière, il s'écria comme saint Paul : *Mibi vivere Christus est, mori lucrum* : « Pour moi, vivre c'est le Christ, mourir un gain. » C'est dans de telles dispositions qu'il rendit son âme à Dieu, l'an 1640. — (*Monum. Novit. Gen.* ; Jean de Sainte-Marie, I, 641, *Fondations*, etc.)

1644 — A Truxillo, ville du Pérou, le V. Père ANTOINE ROCHA.

Il naquit à Callao, non loin de Lima, et reçut l'habit de l'Ordre au couvent du Rosaire. Peu après son ordination sacerdotale, il fut institué Maître des Novices, puis élu Prieur en divers couvents de sa Province. Les Supérieurs l'ayant ensuite envoyé à Potosi, il se trouva dans cette résidence au moment du trépas du P. Vincent Vernedo (1). Une sciatique très douloureuse dont il souffrait alors, ne lui permettait pas le moindre mouvement. Plein de foi dans les mérites du vénérable défunt, il se fait porter auprès de son corps, et, après une fervente prière, recouvre instantanément la santé.

Cette grâce miraculeuse le rendit plus attentif à se perfectionner dans la vertu : dès ce jour aussi, il éprouva un désir beaucoup plus ardent du salut des âmes, et n'hésita pas à s'offrir pour aller porter la parole de Dieu aux Indiens de la Province de Saint-Laurent d'Ostrie.

L'entreprise présentait des difficultés considérables, non seulement à raison de la situation du pays, hérissé de montagnes et couvert de forêts, mais surtout à cause des dispositions on ne peut plus malveillantes des habitants de ces parages par rapport aux Espagnols. De fait, cette hostilité s'explique par la dureté dont usèrent les conquérants du Nouveau-Monde à l'égard des malheureux Indiens. On l'a dit plusieurs fois, soldats de fortune ou aventuriers pour la plupart, ces conquérants entraient dans l'entreprise comme dans un jeu, se partageaient les terres et même les personnes sans souci du droit des gens, et commettaient chaque jour des atrocités révoltantes. De là l'épouvante, la répulsion que soulevait partout la vue d'un seul Espagnol.

C'est en de telles conditions que le P. Antoine Rocha voulut se présenter chez les Indiens Ydibais. Dieu, qui le destinait à une autre mission, permit

(1) Cf. *Année Dominicaine*, août, p. 737.

qu'il ne trouvât ni compagnon, ni escorte pour le mettre à couvert des dangers. Force fut donc à l'homme de Dieu d'ajourner son projet. Il se rendit à Panama, où peu après faillit l'emporter une grave maladie. Il obtint sa guérison par l'intervention de saint Dominique et celle de sainte Rose, décédée depuis quelques années seulement. La fièvre le quitta le jour même où l'on se disposait à creuser sa fosse. Sitôt qu'il eut repris des forces, il songea efficacement à pénétrer dans les provinces désolées vers lesquelles se portait l'élan de son zèle. Ses supérieurs lui enjoignirent d'aller au district de Saint-Laurent, province de Guaymi.

Après six mois consacrés à instruire les infidèles du pays, Antoine Rocha obtint d'entrer dans les régions limitrophes; et comme l'administrateur auquel il s'adressa — don Alvare Velasquez — était animé des mêmes dispositions, tous deux se rendirent à Saint-Paul, où les Indiens venaient de temps en temps pour racheter quelques-uns de leurs esclaves. Le gouverneur députa quatre de ses subordonnés aux caciques du voisinage, avec ordre de venir lui parler. Son dessein n'était autre que de les mettre en relation avec le missionnaire, qu'ils pourraient emmener. Le voyage fut différé de plusieurs mois. Enfin le 16 août, le P. Antoine partit en compagnie de douze Indiens. Nous ne dirons pas les fatigues immenses qu'eut à endurer le saint religieux, par des chemins escarpés, au travers de forêts épaisses et de précipices affreux. Il affronta tous les obstacles, dans l'espoir d'amener au bercail de Jésus-Christ de pauvres brebis sans pasteur.

Lorsqu'il fut à deux journées des Indiens Zuries, il envoya un de ses compagnons, pour leur donner avis qu'il venait sans armes les instruire de la connaissance du vrai Dieu, et pour les prier d'en informer la tribu des Dorales. Le messager s'acquitta ponctuellement de sa mission, mais avec peu de succès. En entendant nommer les Dorales, dont les Zuries étaient fort jaloux, le cacique auquel on s'adressa répondit que le missionnaire n'avait qu'à prendre un autre chemin, sous peine, en s'aventurant sur le territoire des Zuries, d'y laisser la vie. Le P. Antoine fut donc obligé de faire un détour, et en longeant la rivière de l'Assomption, il arriva dans le district des Dorales. Il y reçut d'abord très bon accueil; mais quand il vint à parler du roi d'Espagne, aussitôt l'alarme se répandit dans le pays. Les Indiens déclarèrent qu'ils s'enfuiraient dans les montagnes plutôt que de se soumettre à un prince étranger. Toutefois le vénérable Père réussit à dissiper les craintes. Un des caciques se lia d'amitié avec lui et le présenta au grand chef de la tribu. L'un et l'autre se rendirent ensuite auprès du cacique des Zuries, nommé Amasco. Cet homme conçut une si haute idée de notre religieux qu'il voulut prendre son nom. Après quelques conférences, Antoine Rocha déclara qu'il n'était venu que pour faire connaître le vrai Dieu aux Indiens, et leur procurer la paix s'ils voulaient se soumettre à la couronne d'Espagne. De la sorte ils seraient délivrés de toute vexation, et exempts

d'impôts l'espace de dix ans. Il remit ensuite les lettres de créance que lui avait délivrées don Alvare Velasquez, gouverneur des autres provinces, et leur demanda s'ils acceptaient ce traité librement. On souscrivit à tout sur sa parole, et ce pauvre pays, désolé par tant de guerres et de cruautés, devint, grâce au P. Antoine Rocha, une terre de paix et en porta le nom.

Sur le désir du vénérable religieux, on ne tarda pas à construire une belle église, dédiée à saint Nicolas, et une maison pour abriter les missionnaires. Peu à peu la population se renouvela d'idées et de mœurs. Néanmoins, malgré la confiance qu'on lui témoignait, le ministre de l'Evangile eut beaucoup de peine à établir parmi ces sauvages une vie plus réglée. Il ne pouvait accorder le baptême aux adultes que rarement, tant ces Indiens se montraient ancrés dans leurs habitudes vicieuses. « Si l'on blâme cette conduite, dit-il dans une relation, les plaintes ne me feront point changer de méthode : j'aime cent fois mieux ne pas faire de chrétiens que d'exposer les sacrements à une profanation certaine et ceux qui les reçoivent à de plus grands péchés. »

Les supérieurs l'ayant ensuite rappelé dans sa Province, Antoine Rocha fut élu Prieur du couvent de Truxillo. C'est là qu'il mourut, l'an 1644, après avoir édifié sa communauté par son esprit de prière, sa parfaite régularité et sa charité toute paternelle à l'égard de ses religieux. — (Melendez, Tom. III, L. III, c. II et seq.)

1670 — A Toulouse, le V. Père PIERRE DU FOUR, théologien distingué et excellent prédicateur.

Issu d'une noble famille, Pierre Du Four embrassa l'Ordre de Saint-Dominique au sortir de ses humanités et fit profession le 24 juin 1612. Il enseignait la *Somme* de Saint-Thomas, l'an 1628, quand fut célébré à Toulouse le Chapitre général, sous la présidence du R^{me} Père Séraphin Secchi. Bien que jeune encore, il se fit un nom auprès des Pères des diverses Provinces qui eurent l'avantage de l'entendre, et prêcha, avec non moins de succès, des Stations d'Avent et de Carême dans les principales chaires du midi de la France.

Pierre Du Four avait deux frères : l'un chanoine-archidiacre de Toulouse, l'autre officier dans l'armée royale. Ce dernier, s'étant rendu suspect à Richelieu pour ses opinions politiques, fut enfermé dans la citadelle de Montpellier et menacé d'une condamnation capitale. Mû par son affection fraternelle, notre Père Pierre trompa la vigilance des gardiens, entra dans la prison, changea de vêtement avec son frère et, grâce à l'habit dominicain, lui sauva la vie. Les juges, admirant cet acte d'audace et de charité, mirent en liberté le vaillant religieux ; mais il dut s'exiler du royaume. En Italie, où il se réfugia, il fut remarqué par le cardinal Jules Roma, évêque de Tivoli (1), lequel

(1) D'après Echard, év. de Lorette, puis de Recanati et d'Ostie, d'après Maslatrie, II, p. 1226.

en fit son théologien. Ce prélat, ayant été ensuite institué par Innocent X président de la Congrégation chargée d'examiner les doctrines jansénistes qu'on agitait alors avec feu, se servit très heureusement du V. Père pour distinguer les textes vrais et purs de saint Augustin et de saint Thomas d'avec les opinions qu'on leur attribuait faussement. A la mort de son protecteur, Pierre Du Four revint en France, avec le titre d'Inquisiteur général d'Avignon. Sa fermeté dans l'exercice de ses fonctions lui attira les rancunes de plusieurs familles nobles et des habitants de la cité. Pour apaiser ces conflits, il se vit dans la nécessité d'aller à Rome, vers 1648. Là, il résigna sa magistrature entre les mains du Souverain Pontife, « plus grand, dit Echard, dans son abdication, qu'il n'avait été dans l'acceptation de la charge ».

Le vénérable religieux rentra en France, habita successivement Clermont-Lodève, Bordeaux, enfin Toulouse, où se termina sa vie, en novembre 1670. Homme grave, il était vénéré de tous et partout, pour sa vaste érudition, la maturité de ses conseils, son zèle du salut des âmes et l'intégrité de ses mœurs. De nombreux écrivains ont parlé de lui avec le plus grand éloge. Entre autres ouvrages, il édita un *Traité de la grâce efficace*, et un opuscule brûlant d'amour chrétien, destiné aux prêtres et intitulé *Direction d'intention pour la sainte messe*. — (Echard, II, 636. — *Analecta S. O. P.* février 1908 p. 417).

1697 — A Gênes, le V. P. THOMAS-MARIE GIOVI, un des plus illustres religieux de Santa-Maria-di-Castello, dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Il fut Maître en sacrée Théologie, Lecteur en exercice pendant vingt-deux ans, confesseur de religieuses dominicaines à Bologne, Vicaire du Saint-Office à Plaisance, au défaut de l'Inquisiteur de cette ville, Prieur dans différents couvents de sa Province, enfin Provincial, et il composa plusieurs savants ouvrages. Pendant son provincialat, il empêcha que la Province ne fût divisée en Congrégation et il restaura l'Etude générale de Bologne, presque éteinte.

Mais une chose le recommandera particulièrement devant les fidèles serviteurs de la Très Sainte Vierge, c'est son ardente dévotion au Rosaire.

Dans une chronique du couvent de Castello, Giovi, parlant de lui-même à la troisième personne, s'exprime en ces termes : « Les deux années de son provincialat, Fr. Thomas-Marie propagea la dévotion du très saint Rosaire dans tous les couvents, en vertu d'un vœu fait à Cornegliano, lorsque la Bienheureuse Vierge le guérit d'une maladie mortelle, le jour même de son Annonciation : afin que dorénavant, sous les auspices d'une si auguste souveraine, les religieux étant établis dans la discipline monastique, on conservât l'unité de la Province, que plusieurs par désir de dominer plutôt que par zèle de la régularité, s'efforçaient de lacérer et de scinder. Ce Provincial attribue donc

à cette dévotion le recouvrement de l'unité dans la Province, surtout dans le *Studium* de Bologne, rendu à son antique splendeur par l'heureuse association de l'observance à l'étude. Plaise à Dieu et à l'auguste Reine du saint Rosaire, poursuit le chroniqueur, qu'elle y demeure, et elle y demeurera sûrement, si les Frères de la Province tiennent la main à la dévotion du Rosaire. »

Le V. Père mourut le 22 décembre 1697, après avoir, pendant une soixantaine d'années, honoré l'Ordre par ses vertus, ses écrits, son enseignement et la sagesse de son gouvernement. — (Vigna: *Domenicani illustri...* in *Genova*, 132, 178, 204),

1620 — A Medina-del-Campo, au monastère royal de Sainte-Marie, la V. Mère FRANÇOISE DE SAINT-ANDRÉ, religieuse de grande observance, pleine de zèle, adonnée à la pénitence et à l'oraison, et d'une dévotion extraordinaire envers notre Père saint Dominique.

Ayant été élue Prieure, elle s'adressa au Bienheureux Patriarche, le priant de vouloir bien descendre du ciel pour gouverner le monastère, ou tout au moins en prendre soin du séjour de la gloire, car elle ne se reconnaissait que comme sa Sous-Prieure. Le Saint montra qu'il agréait cette demande toute filiale, en versant sur la communauté, pendant le priorat de la V. Mère, des faveurs spirituelles et temporelles de toute sorte.

Au temps d'une disette, qui se faisait sentir dans tout le pays, jamais le monastère ne manqua du nécessaire. Un jour, deux Frères Prêcheurs, à l'air majestueux, se présentèrent au parloir et demandèrent à la Procureuse ce dont la communauté avait besoin. — « Il nous faudrait quatorze boisseaux de froment, » leur fut-il répondu. La Mère Prieure, ignorant cette visite, envoya demander au gouverneur de la ville, chargé de faire la répartition des grains publics, quatorze boisseaux de blé, nécessaires pour la nourriture des Sœurs. — « Mais on vous les a servis en premier lieu, répondit l'intendant, voyez mon livre; deux Pères Dominicains très vénérables sont venus les solliciter en votre nom. » La Mère Françoise n'eut plus de doute. Les Frères Prêcheurs inconnus n'étaient autres que les messagers du Prieur céleste de Sainte-Marie-la-Royale.

Un peu plus tard, une peste cruelle ravagea la ville et moissonna dix-huit Sœurs de la maison. Les endroits où elles furent ensevelies se remplirent d'odeurs délicieuses et de ravissantes musiques, laissant croire aux survivantes que leurs cloîtres étaient non des sépultures de défunts, mais des reliquaires de corps saints. On vit même une procession des religieuses victimes du fléau parcourir l'enclos du monastère, en chantant des hymnes inconnus à la terre. La Mère Françoise de Saint-André entendant, un jour, à l'heure de None, une psalmodie ravissante s'élever du chœur, s'y rendit aussitôt, et trouva ses filles priant en grand silence. C'étaient donc, pensa-t-elle, les

Sœurs défuntes, ou pour mieux dire, Bienheureuses, qui exécutaient ces délicieuses mélodies.

Quelque temps après, la V. Prieure alla elle-même les rejoindre dans l'éternelle félicité, vers l'an 1620. — (Lopez, P. III. L. III. c. XII.)

1634 — A Santa-Maria-Nuova, à Bologne, décéda pieusement l'humble Sœur Converse CÉCILE ZELONI.

Il n'était fatigue, imposée par l'obéissance ou la charité, qu'elle n'acceptât de grand cœur, jour et nuit. Très dévote à la B^{se} Vierge Marie, qu'elle appelait naïvement sa « douce maman », tout le bien qu'elle tâchait de faire n'avait d'autre but que d'obtenir, par son intercession, la grâce d'une bonne mort. On s'aperçut bien qu'elle avait été exaucée. Au milieu des souffrances de sa dernière maladie, loin de témoigner le moindre effroi pour l'instant suprême, elle ne montrait que désir ardent d'aller s'unir à Dieu. Un jour, appelant une de ses compagnes, elle lui demanda si son mal augmentait. « Non, ma Sœur », répondit la religieuse. — « Hélas ! répliqua la malade, quelle mauvaise nouvelle vous me donnez ! » Le confesseur, présent à l'infirmierie, dit alors : « Est-ce pour être affranchie de la souffrance que vous parlez de la sorte ? En ce cas, c'est une véritable imperfection. — Non, mon Père, non bien sûr, répondit Sœur Cécile avec un angélique sourire ; s'il plaît à mon Epoux céleste de me soumettre aux plus grandes douleurs jusqu'au Jugement dernier, je les accepterai volontiers. C'est le seul désir d'être unie pour toujours au Bien-Aimé de mon âme, qui m'a fait parler ainsi. » Et, en disant cela, elle embrassait amoureusement son crucifix.

La pieuse Converse avait chéri l'obéissance toute sa vie ; elle en donna encore des marques édifiantes dans ses derniers jours. Il lui avait été défendu de boire trop fréquemment. Chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, elle demandait humblement la permission à l'infirmière. Souvent même, elle s'en privait, au souvenir de la soif éprouvée sur la Croix par son Rédempteur. Sans cesse, pour ainsi dire, elle avait sur les lèvres cette strophe du *Stabat Mater* : *Quando corpus morietur, fac ut animæ donetur Paradisi gloria* « Quand mon corps mourra, faites qu'à mon âme soit donnée la gloire du Paradis. » Ce fut en redisant ces paroles que Sœur Cécile exhala son dernier soupir. — (Mém. de Bologne : *Breve descrittione*..., p. 49.)

1642 — A Bologne encore, la pieuse Sœur BRIGITTE-GERTRUDE, de l'illustre famille des Lambertini.

Dès son plus jeune âge, elle avait manifesté le désir de se consacrer à Dieu dans le monastère du *Corpus Domini*, à Bologne. La Providence, qui la destinait à Santa-Maria-Nuova, ne permit pas qu'elle obtint alors le consentement de sa mère. Entrée plus tard chez les filles de Saint-Dominique, elle se montra constamment religieuse de grande oraison, affectionnée à la

communion fréquente, assidue à toutes les observances régulières. L'Office de la nuit avait pour son âme un attrait particulier, il fallait lui commander d'attendre le signal pour quitter sa couche. Elle gardait fidèlement les jeûnes de l'Ordre et se plaisait à entendre parler de Dieu.

Encore à la fleur de l'âge, Sœur Brigitte fut atteinte d'hydropisie. Elle endura son mal avec patience et allégresse, ne voulant rien relâcher des pratiques de la règle, refusant même les soulagements qu'on lui offrait. Sa seule inquiétude était d'être à charge à la communauté, et elle éprouvait une frayeur extrême du moment d'où dépend l'Eternité. Il plut au divin Maître de la rassurer, en permettant à une religieuse décédée peu auparavant de lui apparaître la nuit qui précéda sa mort. « Ne craignez pas, chère Sœur, dit la défunte, mais comptez sur le secours que Dieu accorde à l'heure du trépas. » La malade, se réveillant, s'empressa, pour la consolation des religieuses du monastère, de raconter sa vision. Le jour même, elle s'endormit dans la paix du Seigneur. La mort la laissa si belle que les Sœurs ne se lassaient pas de la contempler. — (Mém. de Bologne: *Breve descrit.* p. 56.)





XXIII DÉCEMBRE

*L'Illustrissime Père GILLES FOSCARARI,
Evêque de MODÈNE (*)*

(1512-1564)

GILLES Foscarari, originaire de Bologne, naquit le 27 janvier 1512. Son adolescence s'écoula paisiblement dans l'étude des lettres et les pratiques de la piété, malgré les bouleversements politiques dont l'Italie était alors le théâtre sanglant. A quinze ans, il revêtit l'habit de Saint-Dominique au couvent de Bologne, et montra aussitôt le même esprit de retraite, la même application à la prière et au travail que précédemment. Homme de devoir, ami de l'oraison, religieux modèle, il eut bientôt conquis l'estime et les suffrages de ses Frères, qui se firent un bonheur de l'appeler à leur tête dans différentes maisons. Il était Prieur à Bologne, quand Paul III, à la recommandation de notre cardinal Thomas de Badia, le nomma Maître du Sacré-Palais, l'an 1547 : en cette qualité, Gilles Foscarari donna l'*imprimatur* aux Exercices de saint Ignace, après les avoir examinés avec un soin scrupuleux. La cour pontificale, notamment les cardinaux Jean-Marie del Monte et Jean-Jérôme Moron, alors évêque de Modène, honoraient de leur amitié le vénérable religieux. Le premier étant devenu Pape n'oublia pas le Maître du Sacré-Palais, et dès que le cardinal Moron eut renoncé à son évêché, il le désigna immédiatement pour lui succéder (15 mars 1550).

(*) Léandre Albert : *Hist. de Bologne*, L. VIII. — Echard, II, 184. — Tournon, IV, 230.

En prenant possession de son siège, Gilles Foscarari montra ce qu'il entendait être comme évêque, c'est-à-dire, un homme élevé au-dessus des préoccupations de la chair et du sang, ayant son regard sans cesse tourné vers Dieu, ne reconnaissant pour premiers amis que les pauvres, n'ambitionnant d'autre joie que celle de s'immoler au service de son troupeau.

Aux ordonnances portées par son prédécesseur il ajouta de sages prescriptions ayant trait à la discipline du clergé et au bien des âmes. Outre les asiles qu'il ouvrait aux filles repenties et aux jeunes personnes en danger de se perdre, il créa un mont-de-piété et disposa largement de ses revenus en faveur des pauvres.

Quand le concile de Trente reprit ses sessions, l'an 1551, l'évêque de Modène se trouva parmi les Prélats les plus en vue, soit pour son assiduité aux séances, soit pour son travail sérieux et sa mâle indépendance. Maintes fois on lui confia la rédaction des décrets. Dans la question de la résidence, il se montra, avec le V. Barthélemy des Martyrs, l'un des plus intransigeants : ce qui lui valut les blâmes de certains esprits intéressés ; mais il n'en eut cure, et l'attaque ne servit qu'à faire ressortir la droiture de son caractère et la justesse de ses vues.

De fâcheux troubles politiques ayant éclaté, le concile dut suspendre de nouveau ses sessions, et notre Prélat s'empressa de rentrer dans son diocèse. Il l'édifia par la modicité de son train de maison, la frugalité de sa table, ses pieuses libéralités et son zèle infatigable à instruire son cher troupeau. Il lui arriva, dit-on, d'engager une riche crosse et son anneau pastoral pour soulager des misères auxquelles il ne pouvait, faute de ressources, subvenir autrement.

II. — Une vie si sainte, des jours si bien remplis et si bénis, ne préservèrent pourtant pas le serviteur de Dieu d'une très grave épreuve. N'est-ce pas du reste la loi générale, et ne sait-on pas que maintes fois la divine Providence ne récompense ici-bas que par des rigueurs apparentes les services de ses meilleurs amis ?

Nous avons mentionné l'étroite liaison du P. Foscarari avec le cardinal Moron : elle faillit lui devenir fatale. Paul IV, ayant succédé à Jules III et à Marcel II sur le trône pontifical, fit enfermer les deux prélats au château Saint-Ange, sans motif clairement avoué. L'événement put les surprendre, mais ne les troubla pas. Les amis du saint évêque de Modène, bien placés pour rendre hommage à la pureté de

sa foi, à sa profonde érudition et à son parfait désintéressement, ne purent garder le silence devant une injustice aussi criante : et quand on chercha des preuves de culpabilité, on s'aperçut que l'on s'était beaucoup trop avancé. Aussi fut-il déclaré aux illustres prévenus qu'ils étaient libres. L'un et l'autre répondirent que, arrêtés comme coupables, ils ne sortiraient pas de prison avant que leur innocence eût été juridiquement reconnue. Cependant, les choses traînant en longueur, l'évêque de Modène quitta le fort Saint-Ange le 19 août 1558, après sept mois de détention, et dut attendre la mort de Paul IV pour obtenir entière satisfaction. Dès son avènement à la chaire de Saint-Pierre, le Pape Pie IV chargea le Cardinal Alexandrin, plus tard saint Pie V, de rédiger une sentence solennelle de réhabilitation : elle fut publiée à Rome, le premier janvier 1560.

III. — Le Pape ne s'en tint pas là. Le Concile de Trente s'étant de nouveau réuni, le cardinal Moron présida, au nom de Sa Sainteté, la reprise des sessions. L'évêque de Modène s'y distingua comme autrefois par l'étendue de ses lumières, la bonne odeur de sa vie et par l'éclat de ses talents. C'est le témoignage que lui rendait Pallavicini, historien du Concile de Trente. Arrivé le 15 avril 1561, Gilles Foscarari se renferma dans le silence, le travail, la prière ; et pour attirer les lumières de l'Esprit-Saint, il joignit au jeûne d'abondantes aumônes et plusieurs des exercices de la vie claustrale. Barthélemy des Martyrs l'eut bientôt remarqué et, pour s'édifier de sa société, voulut partager son logement. Voici en quels termes élogieux il parlait de notre Prélat, dans une lettre adressée à son Vicaire général de Braga :

« Entre les évêques italiens, qui sont ici, il en est deux de notre Ordre ; l'un, celui de Modène, est éminent en science et en sainteté. Nous ne nous connaissons que depuis peu de jours, et nous sommes aussi grands amis que si nous avions vécu ensemble depuis dix ans... Je vous conjure d'avoir un extrême soin des pauvres, un soin plus grand encore, s'il se peut, que celui que je vous ai recommandé en partant, car j'avoue que l'amour de cette vertu s'est bien accru en moi par la vue du saint évêque de Modène, qui est l'ornement de notre Ordre. Son revenu ne monte pas à mille ducats, et il fait des charités dans son diocèse que je ne saurais faire, il me semble, dans le mien. Je ne sais pas comment il pourvoit à son entretien. Pour moi, je crois que Dieu opère des miracles en faveur de ces personnes généreuses, si libérales pour l'amour de Jésus-Christ. Lui-même me

disait qu'il était étonné de pouvoir, avec si peu de bien, faire de si grandes aumônes. C'est pourquoi je vous conjure de nouveau d'être non seulement libéral, mais magnifique et saintement prodigue envers les indigents. Pardonnez-moi, si je vous recommande ceci avec tant d'ardeur. Je parle à moi-même en vous parlant, et je m'exhorte moi-même en vous exhortant, afin qu'étant excité par l'exemple du saint évêque dont je viens de vous parler, je suive au moins celui que je devrais, il semble, avoir devancé... »

Ces sentiments à l'égard de Gilles Foscarari étaient partagés par les autres membres du Concile, qui l'avaient surnommé *l'Arche des sciences* (1). Au reste, les diverses commissions qui lui furent confiées justifient pleinement la haute estime dont l'honora l'illustre assemblée. Il fut chargé de revoir et d'approuver tous les discours qui devaient être prononcés, puis de mettre en ordre les définitions adoptées et d'en former les Canons que le Concile devait souscrire ; enfin, avec deux autres théologiens de son Ordre, de corriger le Missel et le Bréviaire romain, et de rédiger le Catéchisme connu sous le nom de « Catéchisme du Concile de Trente ».

Retenu à Rome pour ces derniers travaux, après l'heureuse conclusion de l'assemblée conciliaire, le vénéré prélat y termina saintement sa carrière, le 23 décembre 1564, et fut inhumé à Sainte-Marie-sur-Minerve, près du maître-autel.

Son intime ami, le cardinal Moron, lui survécut près de seize années, et voulut reposer à ses côtés, afin que la mort ne séparât pas ceux que Dieu avaient unis pendant leur vie.



*La V. Sœur MARIE-BÉNIGNE PEPE,
Professe du Monastère de S^{te}-Marie du Secours, à Trapani(*)*

(1590-1658)

CETTE servante de Dieu, de noble origine, naquit à Trapani, en Sicile, l'an du Seigneur 1590. Son père, Jacques Pepe, et sa mère, Violante Salerno, voulurent qu'elle reçût aux Fonts sacrés le nom de Marie, à la suite d'un vœu qu'ils avaient fait à la Reine du ciel.

(1) Concilio Foscararius interfuit, ubi Arcœ scientiarum à doctis omnibus tulit cognomen. — Ughelli : *Ital. Sacra*, II, 137.

(*) D'après les manuscrits du Monastère, et la relation de son confesseur, dom Pietro Pirato, cités par Marchese ; *S. Diario Domen* : t. VI.

L'enfant fut élevée, ainsi que sa sœur Aurélie et ses deux frères Cosme et François, de la manière exigée par la noblesse de son rang. Ayant perdu son père à l'âge de huit ans, elle demeura sous la garde de sa pieuse mère. La ville de Trapani possédait un monastère de Dominicaines, chargées de l'éducation de la jeunesse : cette maison avait été fondée, l'an 1461, par un des ancêtres de Jacques Pepe, et la jeune fille, qui se sentait déjà des aspirations pour le cloître, demanda la faveur d'y être placée comme pensionnaire. Dès son arrivée, elle fit paraître une maturité bien supérieure à son âge : son maintien grave, sa modestie angélique, son obéissance ponctuelle la signalaient à l'admiration des Sœurs, et, n'était sa grande jeunesse, on l'eût prise volontiers pour l'une des Mères les plus recommandables du monastère.

A quinze ans, elle obtint de revêtir les livrées de l'Ordre, sous les noms de Marie-Bénigne ; et l'année suivante, elle prononça ses vœux solennels dans l'élan d'une joie débordante. On peut dire que les rigueurs de la règle n'eurent pour elle aucune épine : très attachée à l'observance, elle n'aurait jamais consenti à enfreindre la moindre prescription des Constitutions : de là cette retenue dans les temps de silence, alors que, pour la pratique de la charité, elle ne le cédait ni en prévenance, ni en délicatesse, à aucune de ses compagnes. Mais c'était surtout à l'entrée de la sainte quarantaine que le zèle de la maison de Dieu semblait la consumer tout entière. Non contente de jeûner, tout ce temps, au pain et à l'eau, elle se renfermait dans une retraite absolue ; et, si par condescendance, ou esprit de soumission, il lui fallait parler, sa conversation ne roulait que sur l'amour de Dieu et sur les moyens de le développer dans les âmes. « Oh ! disait-elle un jour, je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour qu'une seule âme aimât Dieu davantage ! » Aussi avec quelle ferveur elle s'attachait à l'oraison ! Son empressement à en découvrir l'importance aux novices, dont on lui confia la charge, était légendaire dans la maison. Pouvait-elle ignorer que toute la perfection religieuse en dépend !

II. — Que dire de son amour pour la sainte Eucharistie ? Par un privilège qui n'était pas dans les usages de l'époque, Sœur Marie-Bénigne communiait tous les jours ; et ses larmes ne cessaient de couler pendant son action de grâces.

Sa pureté était telle, que ses confesseurs avaient peine à trouver

matière à absolution. Cependant l'esprit de pénitence dont elle était animée aurait pu faire croire le contraire. Ame vraiment mortifiée, elle semblait, à l'imitation de certains saints, avoir fait un pacte avec son corps pour lui refuser toute satisfaction et lui imposer des austerités inouïes. Elle garda dans toute leur rigueur les pratiques pénitentielles de l'Ordre et s'astreignit à un genre de vie bien plus sévère encore. En Avent, en Carême, les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine le reste de l'année, les quinze jours qui précédaient l'Assomption, la neuvaine préparatoire à la Nativité de la Sainte Vierge et une autre quarantaine, elle jeûnait au pain et à l'eau.

Tous les jours, elle récitait, outre l'Office liturgique, le Petit Office de la Sainte Vierge, le Rosaire entier, les Psaumes de la Pénitence, et, après Matines, tout le Psautier. Aux fêtes de la Bienheureuse Vierge, elle ajoutait mille *Ave Maria*, qu'elle disait tantôt la face contre terre, tantôt en se frappant de sa discipline. Habitée à se flageller jusqu'au sang, on lui trouva, après sa mort, les épaules couvertes de plaies ou de meurtrissures. Profondément humble, rien, à ses yeux, ne lui était dû, hormis le mépris ; aussi conjurait-elle sans cesse la Mère Prieure de l'autoriser à faire des pénitences publiques, comme de s'étendre à la porte du réfectoire pendant le passage des religieuses, ou de leur baiser les pieds à toutes, ou de s'arrêter devant chacune d'elles, au réfectoire, pour mendier à genoux une bouchée de pain.

Un jour qu'elle priait son Epoux Jésus de lui faire une part plus large dans la souffrance, une voix lui répondit : « Désires-tu donc souffrir plus que ne l'a souhaité Catherine de Sienne ? — Oui, oui, reprit-elle : beaucoup plus ! » Ses vœux furent bientôt satisfaits : des maux inexplicables vinrent fondre sur elle et la réduisirent à un état lamentable. Pour tout remède, elle se faisait quelques onctions avec l'huile de la lampe qui brûlait devant l'image de la Madone du Secours : ses douleurs disparaissaient aussitôt.

Plus d'une fois, l'enfer s'acharna contre elle. Apparitions horribles, coups les plus rudes, tout était mis en œuvre par les esprits mauvais pour nuire à cette chaste épouse de Jésus-Christ. Un jour, elle fut précipitée du haut d'un escalier et, dans sa chute, se fit cinq graves blessures à la tête. Ce fut sa couronne d'épines.

III. — La V. Mère dut accepter la croix du priorat. Douce et ferme tout ensemble, elle sut, suivant le conseil de saint Augustin, se

prémunir contre un excès d'humilité qui aurait porté préjudice à son administration : *ne dum nimium servetur humilitas, regendi frangatur auctoritas* (1). Néanmoins, la vertueuse Prieure n'attendit pas le terme régulier de sa charge : atteinte d'une indisposition un peu sérieuse, elle s'empressa de résigner ses fonctions et de rentrer dans les rangs de l'infériorité. Oublieuse d'elle-même, Marie-Bénigne ne proféra jamais un mot capable d'attirer l'attention sur sa personne. Aussi ignorons-nous la plupart des faveurs dont le Ciel la combla. Quelques traits seulement sont arrivés jusqu'à nous. On a su qu'elle voyait souvent dans la sainte Hostie Notre-Seigneur sous la forme d'un gracieux enfant ; qu'un jour de Noël, elle le reçut des mains de la Vierge Marie, et put longtemps le presser sur son cœur ; que les deux saintes Catherine martyre et Catherine de Sienne lui présentèrent un magnifique bouquet de roses et de lis, dont ses mains gardèrent le parfum.

Dieu se plut à l'enrichir du don de prophétie. Elle avertit une personne du monde de renoncer à un projet qu'elle caressait, attendu que la mort l'empêcherait d'en voir l'exécution. C'est ce qui arriva. Une dame de ses amies avait eu la douleur de ne mettre au monde que des enfants mort-nés : Marie-Bénigne, pour la consoler, lui prédit que dorénavant il n'en serait plus ainsi. En effet, cette personne eut trois filles, qui entrèrent au monastère, suivant une autre prédiction de la sainte Religieuse. Recevant au parloir une jeune fille qui n'avait jamais songé à entrer dans le cloître, elle lui dit : « Vous y viendrez, mon enfant, et bientôt. » Contre la réalisation du projet se dressaient des impossibilités notables, cependant la parole de la V. Mère s'accomplit à la lettre. Elle lisait dans l'intérieur des consciences, et cette connaissance surnaturelle lui servit grandement pour le bien de la communauté. Que d'avis opportuns, et toujours pratiques, elle put donner ainsi !

Enfin, l'heure de la récompense vint à sonner. Au milieu des crises les plus violentes, la M. Marie-Bénigne ne cessait de répéter ces paroles du Psalmiste : *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt* ; « Votre verge et votre houlette m'ont consolée. » Ou cette autre aspiration, sous forme d'oraison jaculatoire : *Intra tua vulnera absconde me !* « Cachez-moi dans vos plaies ! » Elle remit doucement son âme à Dieu en proférant ces mots, le 23 décembre 1658.

Quand on lava son corps, on trouva les noms de Jésus et de Marie

(1) Règle de saint Augustin.

gravés en grandes lettres sur sa poitrine, ainsi que la figure d'une croix et d'une couronne d'épines sur son épaule. L'une de ses côtes, comme il est rapporté de saint Philippe de Néri, s'était soulevée par la force des élans embrasés de son amour pour Dieu.

De nombreuses grâces furent obtenues à l'intercession de la servante du Christ. On cite entre autres la suivante. Les Sœurs avaient perdu un joyau de prix qui leur avait été prêté pour orner la statue de Notre-Dame du Secours : malgré les plus actives recherches, on n'avait rien trouvé. Leur embarras était extrême ; elles eurent l'idée de s'adresser à la Mère Marie-Bénigne. Grande fut leur joie d'apercevoir le bijou là où elles étaient sûres de l'avoir vainement cherché. Il n'y eut qu'une voix pour redire à leur chère Mère leur filiale reconnaissance.



LE MÊME JOUR

1286 — A Auxerre, l'avant-veille de Noël, le bienheureux trépas du V. Père GULLAUME DE NOË, primitivement chanoine de l'église cathédrale.

« Sa vocation et son entrée dans l'Ordre, dit le P. Chapotin, ont été une de ces réponses du Ciel que nous avons déjà plusieurs fois saisies dans cette histoire aux anxiétés qui, à certaines heures difficiles, étreignaient le cœur des pauvres disciples de saint Dominique, et aux prières filiales qui réclamaient d'en haut le pain de chaque jour. »

« En effet, dit Gérard de Frachet, Fr. Grégoire, Prieur d'Auxerre, a raconté que le couvent, au temps de sa fondation, étant dans une extrême nécessité, il ne pouvait, ni des religieux ni d'ailleurs, recevoir aide et conseil. Il se retourna vers Dieu et le supplia ardemment d'être lui-même son appui et son guide. Et voilà que peu après, un chanoine de l'Eglise d'Auxerre, considérable par son influence et par sa fortune, demanda à entrer dans l'Ordre, et les grands biens qu'il apporta avec lui permirent, non seulement de pourvoir aux engagements du passé, mais de vivre, tant que Fr. Grégoire fut Prieur, dans l'abondance de toutes choses(1). » La reconnaissance des Dominicains a immortalisé de deux manières le souvenir de cette vocation providentielle ; d'abord elle en a confié, en termes émus, le récit au Livre des *Illustres du couvent d'Auxerre* ; puis elle a gravé sur la tombe de Guillaume de Noë les

(1) *Vita Fratrum* L. I, c. v, § 6.

traits de l'ancien chanoine devenu Frère Prêcheur, et introduit dans son épitaphe une allusion délicate à ses bienfaits :

HIC JACET GUILLELMUS DE NOA, QUONDAM
CANONICUS AUTISSIODORENSIS ET MAGISTER IN DECRETIS.

OBIIT AN. DNI MCCLXXXVI TERTIA DIE ANTE
NATIVITATEM DOMINI.

*Fratres dilexi, Fratrum me tegmine texi,
In fervore precum conjungant me, rogo, secum.*

Ci-git Guillaume de Noë, jadis chanoine d'Auxerre et Maître en décrets. Il mourut l'an du Seigneur 1286, le troisième jour avant la Nativité de Notre-Seigneur.

« J'ai aimé les Frères, j'ai revêtu leur habit : Je les prie de m'associer à la ferveur de leurs prières. »

(P. Chapotin : *Dominicains de la Province de France*, siècle des fondations, p. 355.)

1578-82 — Les Illustrissimes Pères FERDINAND et HENRI DE TAVORA, frères par le sang et par la profession de la vie dominicaine.

Ils appartenaient à une illustre famille de Santarem, en Portugal. Epris l'un pour l'autre d'une affection très tendre, doués l'un et l'autre d'une riche intelligence, élevés dans les mêmes principes, partageant les mêmes goûts, pleins de mépris pour le monde et désireux de leur propre sanctification, ils reçurent ensemble l'habit de Saint-Dominique au couvent de Lisbonne. Le cardinal Henri, Infant de Portugal, plus tard roi, après la fin tragique du chevaleresque don Sébastien, honora leur vêtue de sa présence et obtint que l'un d'eux, appelé Jérôme dans le siècle, portât désormais son nom de Henri.

Nos excellents novices durent leur formation religieuse aux soins du V. Barthélemy des Martyrs, et firent sous sa direction leurs exercices scolastiques d'abord à Lisbonne puis à Vittoria et à Evora, et le suivirent enfin à Bemfica.

Appliqués ensuite au ministère apostolique, ils se distinguèrent par leur zèle constant, leur éloquence persuasive et les succès dont il plut à Dieu de récompenser leurs travaux. Le jeune roi Sébastien, et son aïeule, Catherine, la reine régente, ayant remarqué principalement le talent et la piété du P. Ferdinand, le nommèrent évêque de Fonchal dans l'île de Madère. Le Pape S. Pie V approuva le choix par des Bulles données le 13 novembre 1569. Malgré les alarmes de son humilité, l'élu consentit à se faire sacrer ; mais bientôt il se le reprocha, et abdiqua l'épiscopat, avant même, disent quelques historiens, d'avoir pris possession de son siège. Retiré au couvent de Sétubal, il y passa le reste de ses jours dans la solitude, la prière, la pénitence, et

entreprit sur l'Evangile de saint Jean des commentaires qui n'ont pas été imprimés. Il mourut dans le baiser du Seigneur au cours de l'année 1578.

Son frère, Henri de Saint-Jérôme, s'attacha plus encore que Ferdinand à la personne de Barthélemy des Martyrs. Quand l'illustre Religieux eut été promu au siège archiépisopal de Braga, il le suivit dans cette Eglise, devint le compagnon inséparable de toutes ses bonnes œuvres, partagea le travail avec lui dans les visites du diocèse, et fut son théologien au Concile de Trente. Les vertus, l'érudition, l'éloquence de Henri de Tavora le firent estimer des Pères du Concile, et le 15 février 1562, premier dimanche du Carême, il prononça devant l'auguste assemblée un discours qui a été imprimé.

De retour en Portugal, après l'heureuse conclusion du Concile de Trente, le P. Henri fut élu Prieur d'Evora, et obligé par son Provincial d'accepter la charge. En 1567, la Cour de Portugal le nommait Evêque de Cochin, sur la côte de Malabar, au delà du Gange. Pendant dix ans, il arrosa de ses sueurs cette terre lointaine, remplissant les devoirs d'un bon et vigilant Pasteur, également aimé des Portugais et des Indiens, donnant à tous l'exemple et le précepte. L'an 1578, il fut transféré au siège métropolitain de Goa, et le Pape Grégoire XIII lui envoya le *pallium*, en même temps que ses Bulles. Ce nouveaudiocèse était d'une immense étendue. Pour le bien connaître, il fallait voyager tour à tour par mer et par terre, à travers monts et vallées. Malgré son âge avancé, le vertueux prélat ne recula pas devant la fatigue. Partout il travailla, avec autant de fermeté que de douceur, à l'abolition des vieilles superstitions païennes, à la répression des abus et à la réforme des mœurs. Mais, en courant après la brebis égarée, le bon Pasteur fut victime de son zèle.

L'an 1582, tandis qu'il faisait la visite à Chaoul, grande ville distante de Goa de 60 lieues environ, il se vit contraint d'imposer une correction salutaire à un pécheur scandaleux. Au lieu de s'amender, le coupable résolut de se défaire d'un censeur importun et fit servir au prélat un mets empoisonné. Le saint archevêque mourut la nuit suivante. Son corps fut inhumé dans l'église principale de la ville, près de l'autel du Rosaire. — (Sousa, P. II, L. II, ch. XII. — Fontana, *S. Theat.* F. I — Echard, II, 264 — Touron. *Hom. ill.* L. XXIX.)

1610 — Aux Philippines, le V. Père ANTOINE DE SORIA.

Sa vocation tient du prodige. Il était marié et chargé d'une nombreuse famille, quand il conçut le dessein d'embrasser la vie dominicaine. Ayant mis ordre aux affaires de sa maison, il vint demander le saint habit au couvent de Puebla, au Mexique où il résidait. Le Prieur ne paraissait nullement disposé à recevoir, surtout comme religieux de chœur, un homme d'un âge mûr, étranger aux lettres latines, et nullement préparé par ses précédents

aux exigences d'une règle austère. Toutefois, en examinant les choses de plus près, il crut reconnaître l'appel de Dieu, et il revêtit des livrées de l'Ordre le pieux postulant.

Celui-ci, fidèle à la grâce de sa vocation, passa une sainte année de probation, après laquelle il prononça ses vœux solennels.

Appliqué ensuite aux études de grammaire, philosophie, théologie successivement, il y fit de rapides progrès, et mérita d'être institué Lecteur et Maître des étudiants. L'enseignement des sciences sacrées ne le détournait en aucune façon de la pratique de l'oraison et des autres devoirs de la vie régulière. Bientôt, sur sa demande, il fut envoyé aux Philippines, et presque dès son arrivée, assigné au couvent de Manille, comme Maître des novices, 1595.

La soumission aveugle du P. Antoine de Soria lui faisait embrasser tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu ; aussi résigna-t-il ses fonctions sans regret, quand l'obéissance lui marqua la Nouvelle-Ségovie pour nouveau champ de travaux apostoliques. Là, en effet, il eut de fréquentes occasions de se dévouer et de souffrir. Les habitants, encore païens, lui firent mauvais accueil et ne revinrent de leurs préventions qu'en face d'un bienfait signalé rendu par le zélé missionnaire à une femme possédée du démon. C'était au district de Camalanjungan. Touché de l'état de cette malheureuse, le V. Père l'exorcisa, en commandant au démon d'abandonner cette créature du bon Dieu. L'esprit mauvais ne put résister à la prière de l'Eglise, ni à la sainteté du ministre de l'Evangile. Les païens, très surpris du pouvoir de cet étranger, commencèrent à lui témoigner du respect, et peu à peu prêtèrent l'oreille à ses discours.

Sur ces entrefaites, le P. Antoine fut nommé Vicaire de la mission de la Nouvelle-Ségovie. Cette fonction lui permit de joindre à l'évangélisation du Camalanjungan celle des districts du Bugney et de Daluda.

Le zèle qu'il y déploya lui conquist l'affection des peuples et porta des fruits consolants.

Alphonse de Caraval, gouverneur de Pilitan, désirait envoyer des missionnaires aux Indiens d'Yrraya ; il en fit la proposition au P. Antoine de Soria. L'entreprise était périlleuse, tant à cause de la difficulté des chemins que de l'hostilité des tribus préposées à leur garde. L'homme de Dieu n'hésita pas : il se mit en route, confiant dans la Providence, et parvint heureusement au terme de son voyage. A sa voix, les sauvages quittèrent leurs pratiques superstitieuses, accueillirent les vérités de l'Evangile et demandèrent le baptême. L'intrépide missionnaire renversa lui-même le temple des idoles, et éleva sur ses ruines une église au vrai Dieu. Le démon, qui rendait des oracles en cet endroit, voulut marquer son indignation : « Mais, comment me venger, ajouta-t-il avec rage, puisque je n'ose même pas m'approcher de ce Père Antoine ? »

La vie exemplaire du vaillant apôtre servit autant que ses instructions à la conversion des Indiens. Pour ne pas leur être à charge, il endurait joyeusement toute sorte de privations, n'ayant qu'un adolescent pour le servir et lui préparer sa nourriture. Il se rendit, en outre, dans le district voisin, appelé Nalavagan, y baptisa plusieurs personnes et y construisit une église.

Tandis qu'Antoine de Soria poursuivait ses labeurs apostoliques, il fut appelé à Manille pour assister au Chapitre provincial, dont il fut l'un des Définiteurs. Comme on savait les bénédictions que le Ciel répandait sur ses travaux, on jugea bon de l'instituer Vicaire en premier à Saint-Paul de Pilitan, où il avait déjà exercé le saint ministère. Il s'y transporta aussitôt, heureux de retrouver ses anciens néophytes et de disposer au Baptême de nouveaux catéchumènes. Mais le temps de la récompense approchait. Epuisé par les pénitences, les fatigues de l'apostolat et le poids des ans, il tomba malade, et mourut saintement, muni de tous les secours religieux. — (*Hist. de Philipp.* Tom. I, liv. I, c. LI.)

1646 — En Styrie, le V. Père ALBERT CORPORALIS, profès du couvent d'Anvers et bachelier en théologie.

Par une faveur spéciale de Dieu, il conserva intacte jusqu'à la fin, on peut le croire absolument, la virginité de son corps et de son âme ; car le prêtre qui reçut en dernier lieu sa confession générale attesta que le serviteur de Dieu avait accompli le cours de sa vie religieuse sans aucune faute mortelle. Le dos du vénérable défunt apparut déchiré par de cruelles flagellations, et ses chairs creusées en quatre endroits de plaies faites par un instrument que lui-même appelait scorpion, et dont il se frappait chaque jour jusqu'au sang, quand il était au couvent d'Anvers, avant de monter à l'autel. Après son trépas, on trouva cet instrument, avec un cilice et de petites étoiles d'argent en assez grand nombre, dont il se servait pour contenir son corps dans le devoir.

D'une piété admirable envers la B^{se} Vierge Marie, le saint religieux avait l'habitude, avant d'être envoyé aux études de Bologne, de réciter chaque jour trois rosaires en son honneur : il y ajoutait divers genres d'austérités et de pénitences, et l'usage d'un cilice qui lui couvrait tout le corps, ainsi que lui-même, étant encore dans la Province, en fit la confidence à un ami spirituel. Depuis ses études jusqu'à sa dernière maladie, il ne manqua aucun jour d'offrir, avec un cœur plein d'amour, deux rosaires entiers à l'auguste Mère de Dieu.

Assigné à Cividale du Frioul, en vue d'y promouvoir la stricte observance, il s'y dépensa, plus de sept années, dans un continuel et fructueux labeur, occupé sans cesse à enseigner, prêcher, entendre les confessions, faire l'éducation des novices. En ce genre de ministère, il rappelait merveilleusement saint Louis Bertrand, soit pour la dignité de sa tenue personnelle, soit pour

sa vigilante et sérieuse discipline à l'égard des jeunes gens confiés à ses soins. Enfin, se trouvant au couvent de Pettau en Styrie, l'avant-veille de Noël 1646, après avoir reçu les divins sacrements avec grande dévotion et effusion de larmes, et avoir tenu, environ un quart d'heure, les yeux fixés au ciel, Albert Corporalis expira très paisiblement, laissant après lui une haute opinion de sainteté. — (*Chap. Gen. de Rome*, 1670, *Monumenta...* t. XII, p. 364.)

1660 — A Viterbe, le V. Père GRÉGOIRE FRENCH, profès du couvent de Galway, en Irlande. Il alla étudier en Italie, et de retour dans sa patrie, se montra un exemplaire vivant d'obéissance et de piété. C'est pourquoi le nonce apostolique Rinuccio l'institua supérieur et vicaire perpétuel du monastère des Dominicaines, fondé sur les entrefaites à Galway. Toutefois le V. Père fut contraint de s'exiler, quand les partisans de Cromwell s'emparèrent de Galway et de tout le royaume. Il se retira en Italie, et mourut quelques années après, au couvent de Sainte-Marie de la Quercia, près de Viterbe, en haute opinion de sainteté. Il laissa la réputation d'un confesseur très sage et très pieux, et fut un ardent propagateur du saint Rosaire. — (Thomas de Burke : *Hibernia Dominicana*, ch. xvi, n. 55.)

1614 — A Lisbonne, la V. Mère PHILIPPE DE JESUS-MARIA, deuxième Prieure du monastère du Saint-Sacrement.

Elle s'appelait dans le siècle Dona Philippa de Portugal et avait pour frère don Francisco, un des partisans les plus chauds de don Antoine, prince du sang, qui brigua le trône de Portugal, après la mort du cardinal Henri, 1580. La prétention du roi de Castille, Philippe II, ayant prévalu, dona Philippa fut enveloppée dans la disgrâce de son frère, et se vit, avec la comtesse, sa mère, et ses six sœurs, bannie du royaume et reléguée pendant trois ans dans un château-fort, en Castille.

Rendue à la liberté, à sa patrie et à la jouissance de ses droits, elle se retira, après la mort de sa mère, au monastère de Sainte-Catherine d'Evora, avec une de ses sœurs nommée Stéphanie. Son exceptionnelle beauté, et une dot considérable que lui faisait la Cour, à titre de réparation, jointes à ses qualités privées, engagèrent nombre de prétendants à demander sa main. Elle refusa constamment et, pour couper court à de nouvelles sollicitations, se lia en secret par un vœu de chasteté perpétuelle. C'est dans ces conditions qu'elle fut reçue, comme pensionnaire, à Sainte-Catherine d'Evora.

Sans être religieuse, dona Philippa se mit à suivre les règles de la maison comme l'eût fait la novice la plus observante. Elle portait des vêtements de serge, passait les nuits au chœur, n'ayant d'autre lit que le marchepied d'un autel, quand elle se sentait vaincue par le sommeil ; elle psalmodiait l'Office avec les religieuses et montrait surtout une dévotion extraordinaire envers

l'adorable Eucharistie. Bientôt elle souhaita devenir fille de saint Dominique, et, déjà toute formée aux habitudes claustrales, n'eut pas de peine à parcourir l'année de probation pour arriver à la profession solennelle. Presque au sortir du novicat, elle fut instituée Maîtresse des novices ; trois années passées dans cette charge firent paraître son mérite supérieur et lui servirent comme d'introduction à d'autres emplois. Le zèle de l'observance devint le but unique de sa sollicitude et ses exemples corroboraient l'autorité de ses enseignements.

Transférée plus tard au monastère du Saint-Sacrement, et élue Prieure, après la Mère Isabelle de Jésus, la servante de Dieu fut par office ce qu'elle était par caractère, une colonne inflexible des pratiques régulières. En voici une preuve. La Sœur cuisinière lui demanda, un jour, dispense de l'oraison qui suivait Prime, sous prétexte que les aliments préparés la veille se perdraient en son absence. La Mère Philippe de Jesus-Maria, — nom que nous lui donnerons désormais, — n'y consentit point. « Il vaut mieux à la communauté, dit-elle, d'être privée pour un jour de nourriture que d'oraison. » Détachée des affections sensibles, on la trouvait toujours douce, bonne, compatissante. Son oraison était pour ainsi dire continuelle et le don des larmes lui avait été accordé d'en haut.

Suffisamment versée dans la connaissance des lettres et de la langue latine, la vénérée Prieure possédait assez bien la Sainte Ecriture pour en faire les applications les plus heureuses. Au monastère d'Evora, elle s'était liée d'une sainte amitié avec la Mère Philippe de Jésus, qui devint une des fondatrices du monastère du Saint-Sacrement de Lisbonne. Cette religieuse lui dit peu de jours avant de recueillir son dernier soupir : « Ma Mère, voici donc que va finir notre union de tant d'années ! » La sainte Prieure de répondre : « *Conversatio nostra in cælis est* : oui notre union va s'achever dans la vie, mais j'espère de la bonté de Dieu que nous la continuerons dans la gloire. »

Sévère pour les devoirs de sa charge, elle ne l'était pas moins dans ses pratiques privées. La servante de Dieu épuisa ses forces par les jeûnes, les cilices, les disciplines et surtout par la privation de sommeil. Elle contracta une longue infirmité qui devait la conduire au tombeau. Il semble qu'elle eut la connaissance anticipée de son trépas. C'était vers les commencements de sa maladie. Les religieuses étaient en fête, en apprenant qu'on jetait les fondations d'une nouvelle maison à elles destinée. Sœur Philippe de Jesus-Maria s'unit à leur joie, et après une pause leur dit : « Mes Sœurs, vous jouirez de ce monastère, mais non pas moi. »

Quand tout espoir de guérison eut été perdu, la V. Mère demanda et reçut les sacrements avec grande piété. A la prière des Sœurs, elle adressa de pieuses exhortations sur la charité fraternelle, la paix en Religion, la crainte de Dieu, l'incertitude de ses jugements. Elle ajouta : « Vous me voyez

tranquille, après avoir été tant tourmentée par les scrupules durant ma vie ; ne croyez pas qu'à l'heure présente, les scrupules aient cessé de m'assaillir ; mais la divine miséricorde s'exerce sur ma pauvre âme, qui l'a pourtant bien peu mérité. »

Deux jours avant sa mort, les religieuses eurent la preuve qu'elle était favorisée de visites célestes ; car, à diverses reprises, elles l'entendirent s'écrier « Anges et Saints, » en inclinant la tête et la tournant vers un endroit déterminé de la chambre.

Après qu'elle eut reçu l'Extrême-Onction, on lui présenta un crucifix. Par trois fois, elle colla ses lèvres avec amour sur les pieds de son Rédempteur ; puis elle dit, avec un long soupir : « Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume », et elle expira entre les bras de ses filles éplorées.

Dieu ne laissa pas d'accréditer la céleste félicité de sa servante.

Sœur Philippe de Jésus, étant au chœur à faire son heure de garde devant le Saint-Sacrement, entendit très distinctement un concert de voix psalmodiant du côté de l'infirmerie. Surprise de la chose, elle sortit, et dit à des religieuses qu'elle rencontra : « Pourquoi donc chante-t-on sans moi ? » Car sa voix était l'âme du chœur. Les Sœurs répondirent que personne ne chantait, mais que la Mère Philippe de Jésus-Maria expirait en ce moment. Il n'y eut plus de doute que ce ne fût une musique céleste, attestant la présence d'habitants du Paradis.

Une des nuits suivantes, les Religieuses faisant oraison au chœur, Sr Louise de l'Assomption, souvent favorisée de visions divines à cause de son extrême candeur, vit la Mère Philippe, vêtue de blanc, le front radieux, traverser le chœur, s'approcher des Sœurs en souriant à chacune d'elles, puis disparaître.

Sa bienheureuse mort arriva le 23 décembre 1614, un jeudi, jour spécialement consacré dans le monastère au Saint-Sacrement, pour lequel, nous l'avons dit, la V. Mère avait la plus grande dévotion.

(Sousa : P. IV, L. III, c. viii.)

1673 — A Collesano, en Sicile, la V. Sœur ELISABETH PURPURA, du Tiers-Ordre séculier.

La servante de Dieu inaugura dès le berceau le jeûne austère qu'elle pratiqua toute sa vie d'une manière admirable. Elle ne prenait le sein maternel qu'une fois le jour, après midi, et cessa totalement cette alimentation au bout de trois mois. A trois ans, elle recherchait les lieux solitaires pour faire oraison, et la douzième année de son âge, elle revêtit avec ardeur les livrées de la Pénitence de Saint-Dominique. Jamais elle ne mangea de viande : si parfois les médecins l'y contraignaient, son estomac la rejetait aussitôt. Elle supporta avec une patience invincible de graves maladies ou, pour mieux dire, des infirmités perpétuelles. Son cœur brûlait de charité pour Dieu et le pro-

chain. Des aumônes recueillies par elle, ainsi que du travail de ses mains, la généreuse tertiaire soutenait des pécheresses repentantes. Adonnée à une oraison presque continuelle, de dix heures du soir à cinq heures du matin, elle entretenait des colloques pleins d'amour avec l'Epoux des âmes chastes. Favorisée d'extases fréquentes, pour ainsi dire quotidiennes, elle fit l'admiration du Maître Général, Nicolas Ridolfi lui-même. Douée du don de prophétie, et, avant comme après sa mort, de celui des miracles, elle s'envola au ciel, vers la fin de l'année 1673. Son corps fut inhumé dans notre église de l'Annonciation de Collesano, au milieu d'un grand concours de peuple, et les fidèles se partagèrent ses vêtements avec une pieuse rapacité. — (*Chap. Gen. de Rome, 1677 : Monumenta, XIII, p. 197, Ed. Reichert.*)

1693 — A Saint-Etienne en Forez, la pieuse Sœur LOUISE GAY, fille d'un commerçant de Lyon.

A peine âgée de seize ans, elle demanda si instamment à être religieuse au monastère des Dominicaines de Saint-Etienne, où était sa tante, la V. Mère Bronord(1), qu'on s'empressa de l'y amener. Elle fut constamment une colonne d'observance et de régularité. La joie paraissait dans tous ses actes : manifestement le Seigneur lui faisait sentir que *son joug est suave et son fardeau léger*. Après un demi-siècle passé ainsi sans dispense, dans la pratique des saintes Constitutions, sa vue s'affaiblit, au point que les médecins redoutèrent, à brève échéance, une cécité complète. Sœur Louise supplia instamment la Sainte Vierge, qu'elle aimait de toute son âme, de lui conserver le peu de vue qui restait, afin de n'être à charge à personne. Chaque jour elle se rendait devant la chapelle du Rosaire, et mettant sa main sur ses yeux, elle disait avec une simplicité d'enfant : « Marie, ma bonne Mère, je vous recommandé ma vue. » Marie l'exauça. Jusqu'à son dernier jour, Sœur Louise Gay put se conduire à travers le monastère. La V. Mère était fort dévote au Saint-Sacrement et s'approchait souvent de la Table sainte. Chaque vendredi, elle communiait en l'honneur de la Passion, demandant pour elle-même, par les mérites de la mort de Jésus-Christ, la grâce de bien mourir. On pourrait dire que sa vie entière fut une préparation immédiate au passage suprême. Elle priait aussi le Seigneur de permettre que sa dernière maladie fût courte et n'incommodât aucune de ses Sœurs. Il en fut ainsi. Le jour même de sa mort, Sœur Louise assista à la messe de communauté et fit la sainte communion. Au sortir du chœur, elle dit à la Prieure : « Ma Mère, je viens de recevoir le Viatique, faites-moi donner l'Extrême-Onction. » La Prieure, ne la voyant point en danger, répondit : « Ma fille, avant de vous administrer, il faut prendre l'avis du médecin. » Sœur Louise se mit au lit ; quelques heures après, elle expirait, mais si doucement, que l'infirmière s'aperçut à peine de son dernier soupir. C'était un vendredi. Sœur Louise Gay avait soixante-seize ans. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

(1) Cf. *Année Dominicaine*, X, 842.



XXIV DÉCEMBRE

*L'Illustrissime Père JEAN DE PUINOIX,
Evêque de Catane, Nonce apostolique^(*)*

(1431)

JEAN DE PUINOIX est ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite bourgade du Limousin.

Il avait embrassé l'Ordre de Saint-Dominique au couvent de Limoges, peu d'années avant que le Pape Grégoire XI quittât le séjour d'Avignon pour aller siéger à Rome. Intelligent et laborieux, le serviteur de Dieu fit de rapides progrès dans les sciences sacrées, et son zèle pour l'observance religieuse le mettant en considération parmi ses frères, il fut élu Prieur de la communauté qui avait autrefois reçu ses vœux. A la mort de Nicolas de Valladolid, Général des Frères Prêcheurs dans les Provinces soumises à l'obédience de Benoît XIII, le Chapitre s'assembla au couvent de Limoges, au mois de mai 1399. Les suffrages de presque tous les électeurs se réunirent sur la personne de Jean de Puinoix, qui fut immédiatement reconnu pour Maître Général dans les mêmes Provinces.

Malgré les calamités d'un schisme qui ne causait pas moins de divisions dans les cloîtres que parmi les fidèles, le nouveau chef gouverna ses religieux dans la paix, durant l'espace de seize ou dix-sept ans. Aux fêtes de la Pentecôte 1401, il réunit son Chapitre à Montpellier.

L'année suivante, Jean de Puinoix eut plusieurs conférences avec saint Vincent Ferrier, lequel, revenant de Piémont, de Savoie et de

(*) Pyrrhus : *Sicilia Sacra*, III, 54. — Fontana : *Monumenta et Theatrum*. — Echard, I, 708. — Tournon : *Hommes illustres*, III, 164.

Provence, était entré dans le diocèse d'Embrun, et opérait des prodiges de conversions en Dauphiné. Le grand thaumaturge, que l'on sait s'être trouvé du parti de l'antipape, conçut dès lors une singulière estime pour son Général. Celui-ci, de son côté, pria Vincent Ferrier de l'instruire exactement des succès que le Seigneur donnait à ses travaux apostoliques.

En 1403, Jean de Puinoix se dirigea vers la Castille pour présider le Chapitre de Palencia. Chemin faisant, il vint présenter ses respects au roi Henri III, qui le reçut avec de grands égards; puis, continuant ses visites dans les couvents et monastères d'Espagne, il atteignit Séville. L'un de ses premiers soins, après la tenue du Chapitre, fut de déférer au désir que Béranger de Landorre, treizième Général de l'Ordre, depuis archevêque de Compostelle, avait exprimé à sa mort. Attaqué de sa dernière maladie chez nos Pères de Séville, ce prélat avait formellement demandé que ses restes fussent transportés au couvent de Rodez. Jean des Moulins, l'un de ses successeurs, prit la chose à cœur; mais son élévation au cardinalat et les importantes négociations qui lui furent confiées l'empêchèrent de poursuivre son projet. Jean de Puinoix, placé dans des circonstances plus favorables, put exécuter ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait réalisé. Ce fut dans le courant d'avril 1404 qu'il ramena à Rodez les cendres du pieux archevêque. Les religieux du couvent et les seigneurs de Landorre reçurent avec une profonde vénération la dépouille mortelle de leur compatriote, dont la mémoire leur était toujours précieuse, bien que soixante-quatorze ans se fussent écoulés depuis sa mort. Le Révérendissime Père Général eut dans le même temps un autre sujet de consolation non moins sensible. Il lui parvint une lettre dans laquelle saint Vincent Ferrier le mettait au courant de ses derniers travaux. Jean de Puinoix la conserva soigneusement et la mit dans un étui d'argent, lorsqu'il eut été nommé évêque de Catane par le Pape Martin V. (1)

Au moment où il la reçut, il se fit un plaisir de la communiquer au roi d'Aragon, don Martin, qui considérait le serviteur de Dieu comme la gloire de ses Etats et le plus ferme appui de Benoît XIII, auquel tout l'Aragon demeurerait attaché. Le Maître Général n'était pas moins dévoué à la même cause. D'un côté, l'élection de Pierre de

(1) Le lecteur trouvera la traduction de cette lettre au tome IV de l'*Année Dominicaine*, page 177.

Lune et celle de son prédécesseur Clément VII lui paraissaient canoniques ; d'autre part, il était témoin de plusieurs miracles de saint Vincent, ce qu'on regardait comme une preuve légitime de soumission au Pape Benoît sans offenser Dieu et sans être coupable de schisme.

Ceci explique le zèle du V. Père pour la défense d'une cause qu'il jugeait tout à fait juste. Mais, à l'exemple de saint Vincent Ferrier, il savait à l'occasion représenter à Benoît XIII les maux infinis que la division causait dans l'Eglise, la nécessité de faire cesser ce scandale et le mérite du sacrifice que le Pontife ferait à Dieu, s'il renonçait à ses propres intérêts pour procurer à tout prix la paix religieuse après de si pénibles déchirements. Il continuait cependant d'obéir à Benoît et de le défendre de toutes ses forces contre ceux qui le traitaient déjà d'antipape et de schismatique. Le zèle du Père Général était si connu que, au Concile de Paris (1408), on le mit avec le Général des Frères Mineurs, à la suite de quelques cardinaux et de plusieurs évêques de France, parmi les principaux défenseurs de Pierre de Lune.

II. — Jean de Puinoix, après avoir célébré son quatrième Chapitre dans la ville de Poitiers, se rendit en Italie, puis en Espagne pour soutenir Benoît XIII. Ce dernier l'envoya, avec le cardinal de Chaland et trois archevêques, à Livourne, pour conférer avec les légats de Grégoire XII sur les moyens à prendre en vue de réunir au plus tôt un Concile général. Les deux prétendants à la tiare semblaient souhaiter cette convocation qu'ils redoutaient également : aussi ne manquèrent-ils pas de susciter entraves sur entraves pour rendre inutiles les efforts de leurs représentants, lesquels agissaient par d'autres motifs purement surnaturels.

De retour de sa mission, Jean de Puinoix assista au concile de Perpignan, dont on fit l'ouverture le 1^{er} novembre 1408. L'assemblée se trouva aussi nombreuse que les circonstances des temps pouvaient le permettre. Outre neuf cardinaux et quatre patriarches, on y vit les archevêques de Tolède, de Saragosse, de Tarragone et un grand nombre d'autres prélats de Castille, d'Aragon, de Lorraine et des comtés d'Armagnac et de Foix. Mais de tous ces dignitaires ecclésiastiques, il n'en resta que dix-huit jusqu'à la fin des sessions. Ils présentèrent un mémoire à Benoît XIII, dans le but d'amener la cessation du schisme, et le pontife consentit à envoyer à son compétiteur sept légats, parmi lesquels se trouvait le Chartreux Boniface Ferrier, frère de saint Vincent.

Tandis que ces ambassadeurs prenaient le chemin d'Italie, le V. Père s'en alla visiter ses couvents d'Espagne. Il séjourna dans ces provinces pendant quatre ou cinq ans, et on ne peut douter qu'il n'ait été présent aux conférences qu'eut saint Vincent Ferrier soit avec Benoît XIII, soit avec le roi d'Aragon, don Ferdinand, qui témoigna toujours au R^{mo} Père la même confiance dont son prédécesseur l'avait honoré. Pendant la célébration du Chapitre de Girone, aux fêtes de la Pentecôte 1411, Vincent Ferrier et Jean de Puinoix se concertèrent pour tenter les derniers efforts en vue d'amener Pierre de Lune à rendre la paix à l'Eglise. Nous ne les suivrons pas dans leurs démarches ; arrivons tout de suite aux conférences de Perpignan, 1415.

L'empereur Sigismond devait s'y trouver avec quinze députés du Concile de Constance. Notre Général fut un de ceux qui accompagnèrent le Pape Benoît. On put voir alors combien différentes étaient les vues de ce Pontife et celles de ceux qui lui restaient fidèles, mais uniquement pour des motifs de religion. Ceux-ci se flattaient d'une paix prochaine et s'exposaient à tout dans le désir de l'avancer. Celui-là, au contraire, ne s'embarrassait ni de la paix ni de la guerre : conserver sa dignité était l'unique chose qu'il avait à cœur. Après avoir longtemps amusé ses amis, et manqué vingt fois à ses promesses, Pierre de Lune fit entendre assez clairement que sa résolution était irrévocable ; quand bien même tous ses partisans l'abandonneraient, jamais il n'abdiquerait ses droits à la Papauté.

III. — Une déclaration si nette, soutenue par les démarches qu'il fit en conséquence, en se retirant brusquement de Perpignan, porta saint Vincent Ferrier à prêcher publiquement contre cet ennemi de la paix. Jean de Puinoix en fit autant ; et dès lors, il se rendit au Concile de Constance, accompagné de plusieurs théologiens de son Ordre. Sa vie depuis son élection s'était passée toujours dans les sollicitudes et le travail, sans autre consolation que celle qu'il trouvait avec Dieu dans la prière, exposé sans cesse à mille inquiétudes et à divers dangers à cause de son attachement à un Pontife qu'il servait sans intérêt, et qui répondait si mal à ses services. Mais dès qu'il eut abandonné le parti de Pierre de Lune, déjà regardé partout comme un schismatique endurci et un antipape incorrigible, le pieux Général connut des jours plus sereins, et ses talents devinrent utiles à l'Eglise. Accueilli avec honneur au Concile de Constance en 1416, il

y conserva pendant plus d'une année son rang et sa place de Maître Général, et, lorsque pour procurer l'union de tout l'Ordre de Saint-Dominique, Jean de Puinoix se fut démis du généralat en faveur de Léonard de Dati, il fut aussitôt élevé sur le siège de Catane par le nouveau Pape, Martin V, aux applaudissements de tout le Concile.

Nous savons par une lettre de Gerson à saint Vincent Ferrier, que l'illustre chancelier de l'Université de Paris avait de fréquentes relations avec notre V. Père et déférait toujours à son témoignage. De même les cardinaux et les évêques, rendant un juste hommage à sa droiture, ne laissaient passer aucune occasion de lui prodiguer les marques de leur confiance. De là encore la part importante qu'il prit dans les délibérations du Concile, depuis la vingt-deuxième session, tenue le 15 octobre 1416, jusqu'à la quarante-cinquième, qui fut la dernière, et dans laquelle il prononça le discours de clôture (22 avril 1418). L'orateur prit pour texte ces paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres : *Vos nunc tristitiam habetis, iterum autem videbo vos et gandebit cor vestrum* — « Maintenant vous êtes dans la tristesse, mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira » (1).

Le Pape Martin V, qui avait choisi Jean de Puinoix pour porter la parole à cette cérémonie, le prit aussi pour son confesseur. L'éminent religieux accompagna Sa Sainteté jusqu'à Florence, et fut institué Nonce ou Légat apostolique pour tout le royaume de Sicile. Echard, après Fontana, pense qu'il ne quitta la Cour de Rome qu'en 1420, pour aller remplir le ministère pastoral dans son diocèse et dans l'île entière. Les affaires importantes que le Nonce eut à traiter avec Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, mirent en lumière ses grandes qualités de cœur et d'esprit : le Prince voulut se l'attacher d'une manière particulière et, par Lettres Patentes du 24 septembre 1422, le nomma vice-roi de Sicile.

Cette nouvelle dignité donnait à l'évêque de Catane le moyen de ménager les intérêts du Saint-Siège auprès du monarque et de travailler à un accommodement entre les deux souverains. Pendant trois ans qu'il exerça la charge de vice-roi, il déploya un grand zèle pour les droits de Sa Majesté, beaucoup de bonté pour le peuple et une charité incomparable envers les pauvres. On le vit surtout attentif à faire administrer la justice avec autant d'exactitude et d'impartialité que de modération. Mais les soins qu'il prenait du bien public ne

(1) Joan. XVI, 22.

diminuaient en rien ceux qu'il devait à son Eglise de Catane. Il y trouva beaucoup d'abus à corriger, de nombreux dommages à réparer, au spirituel comme au temporel. Son énergie sut remédier à tant de maux. Il fit d'abord restituer à son diocèse tous les biens que ses prédécesseurs, pendant les troubles causés par le schisme, avaient laissé usurper, ou que les malheurs des temps les avaient obligés peut-être d'aliéner. Il usa de son autorité pour procurer le même avantage à l'Eglise de Syracuse. Enfin, après avoir gouverné avec sagesse, pendant onze ou douze ans, le troupeau confié à ses soins, le saint Prélat alla se reposer dans le Seigneur, l'an 1431.



*La Bienheureuse MARGUERITE EBNER,
professe du monastère de Maria-Medingen (*)*

(1351)

CETTE admirable vierge vécut dans ce quatorzième siècle, lamentable à certains égards pour la vie religieuse, mais illustré par une floraison d'auteurs mystiques, tels que Maître Eckart, les Bienheureux Henri Suso et Jean Tauler, pour ne citer que des hommes de l'Ordre dominicain, et un peu plus tard, notre incomparable Catherine de Sienne.

Marguerite Ebner se distingua par une merveilleuse intimité de vie en Dieu et un ravissant échange de rapports avec Jésus-Enfant. Aussi nous plaît-il de présenter, au 24 décembre, veille de la Nativité du Rédempteur, cette biographie, qui n'a pu trouver place le 20 juin, sa date régulière.

I. — La servante de Dieu naquit en 1291, à Nuremberg, d'une noble famille, et reçut au foyer paternel une éducation soignée. De très bonne heure se développa son goût prononcé pour la piété, et, en l'année 1306, âgée de 15 ans, elle obtint de ses parents, non sans

(*) Extrait d'une Vie allemande publiée par Lechner, sous ce titre : *Bericht aus dem Leben der Christina und Margareth Ebner*.

quelque peine, la faveur d'entrer comme novice au monastère de Medingen, près de Dillingen en Bavière.

Après cinq ans d'une vie très innocente dans le cloître, la grâce la sollicita de suivre une voie plus parfaite encore. Dieu se servit pour cela de très grandes douleurs qui atteignirent successivement les différentes parties de son corps, ses yeux, sa langue, son cœur, sans qu'aucun remède humain pût les soulager. Une année s'était écoulée ainsi, quand une de ses compagnes lui dit, un jour : « Confiez-vous à Dieu et priez-le de toute votre âme : souffrir pour son amour une grave maladie, c'est ici-bas la meilleure des choses. »

Réconfortée par cette parole, Marguerite se remit totalement à la volonté divine, suppliant le Seigneur de ne point la guérir au préjudice de son âme. La seconde année de souffrances, elle n'abandonna pour ainsi dire pas d'un instant la prière, et trouva dans cet exercice patience et consolation. Durant la troisième année, le mal augmenta tellement que tout le monde la crut désormais paralysée, incapable de se rendre le moindre service. Elle eut cependant quelques mois de répit, puis les grandes souffrances reparurent avec des alternatives d'accalmie plus ou moins longues, l'espace de treize ans. Résignée, parfaitement soumise, elle ne perdait aucune occasion de mérites. Sa peine la plus cuisante était d'être dispensée par ses supérieures de toutes les observances monastiques ; ce lui paraissait un châtiment du Ciel pour son peu de zèle, pensait-elle, à pratiquer la règle durant les premières années de sa vie religieuse.

Enfin, il plut à Dieu de lui rendre la santé, et sa première sortie fut pour aller entendre la Messe, remercier le Très-Haut de l'avoir guérie et le prier de l'établir dans une union intime avec Lui. Sa prière fut exaucée. Dès lors l'unique aspiration de cette sainte âme fut d'agir avec Jésus, de souffrir avec Jésus, d'aller au ciel louer le Père céleste avec Jésus. En attendant, elle se proposa d'offrir tous ses actes, en union avec ceux de Jésus, pour le plus grand bien des vivants et des morts. Dieu montra par des faits surnaturels qu'il agréait cette oblation.

Une guerre cruelle s'était abattue sur le pays, enlevant les hommes par milliers. Les Sœurs de Medingen priaient avec ferveur pour le retour de la paix : Marguerite les dépassait en supplications. Il lui semblait voir le monastère envahi par une foule d'âmes venant demander ses prières. Elle s'engagea à réciter mille fois les Vigiles des morts pour leur soulagement. Sur les entrefaites, ayant été envoyée

momentanément dans sa famille, elle s'empessa de remplir sa promesse, et pour cela, elle restait d'ordinaire renfermée jusqu'à midi sans parler à personne. Une Converse, qui l'accompagnait, en marqua sa mauvaise humeur ; mais ses sentiments changèrent soudain, quand elle aperçut, une fois, la maison remplie d'âmes du Purgatoire, lui criant : « Si tu ne veux rien nous donner, n'empêche pas les autres de nous secourir. »

Rentrée dans son monastère, la Bienheureuse réitéra son acceptation de la souffrance, telle qu'il plairait à Dieu, et s'attacha fidèlement à la pratique de l'humilité et de la charité, fuyant les douceurs sensibles dans la prière, gémissant intérieurement de ses défauts, se gardant bien d'affliger personne, cherchant à rendre tous les services en son pouvoir.

Parmi les religieuses du monastère, une en particulier semblait ne former avec Sœur Marguerite qu'un cœur et qu'une âme. Cette religieuse tomba gravement malade et mourut. Marguerite en éprouva une affliction profonde, et après l'inhumation, se regarda comme isolée en cette vie. La défunte lui apparut et lui annonça qu'elle était près de Dieu, au sein de la gloire. Marguerite la revit à maintes reprises et, un jour, échangea même avec elle un dialogue sur la sainte humanité de Notre-Seigneur et la puissance de Marie au ciel.

Entre autres pratiques de perfection, la servante de Dieu s'était prescrit un rigoureux silence chaque semaine, du jeudi au dimanche, et de plus, tout l'Avent et le Carême. Notre-Seigneur l'en récompensa, en l'attirant à un amour plus ardent pour ses divines souffrances. Parfois, il est vrai, elle éprouvait des aridités spirituelles fort pénibles ; mais d'ordinaire la sainte communion transformait les sècheresses en douceurs. La vue du crucifix excitait en son âme des transports indicibles. Sans cesse, elle pressait sur son cœur et baisait amoureusement la croix qu'elle portait au cou. Volontiers elle eût donné les mêmes preuves de tendresse au grand crucifix suspendu au-dessus de la grille du chœur. La nuit, elle rêvait que, du haut de cette croix, le Christ se penchait vers elle, lui permettait de baiser son côté sacré et la désaltérait du sang qui en coulait. Elle n'avait qu'une aspiration, un désir : plaire à Dieu le Père, par une ressemblance aussi complète que possible avec la Passion de son Fils Jésus-Christ.

II. — Plus Marguerite expérimentait le bonheur de la vie en Dieu, plus elle souhaitait demeurer cachée ; mais les grâces d'en haut

inondaient son âme et rejaillissaient jusque sur son extérieur. Un jour, il lui sembla que son âme était séparée de son corps, et que le saint Nom de Jésus lui était donné comme une douceur débordante. Elle se répandit en louanges. Sans cesse l'adorable Nom revenait sur ses lèvres; elle ne trouvait aucun goût dans la prière en dehors de ce nom, et, après chaque verset d'un psaume, elle se sentait pressée d'ajouter : « Jésus-Christ ». Le sommeil, le repos, la conversation, tout lui était à charge : elle avait la conviction que Dieu seul opérait en elle et la pénétrait de son être divin.

L'épouse du Christ priait beaucoup, nous l'avons dit, pour les âmes souffrantes du Purgatoire. Souvent elle avait la consolation de savoir que certaines d'entre elles étaient entrées en possession des joies célestes : ces âmes lui apparaissaient même pour lui en donner l'assurance.

Il se trouvait au monastère une Converse malade, qui se recommandait à ses prières avec grande confiance. Marguerite s'en acquittait de son mieux, et en outre, prodiguait à cette Sœur tous les soins possibles, ayant l'intention de servir Dieu en sa personne et d'obtenir que la malade n'endurât aucune expiation en l'autre vie. La Sœur mourut, après de très longues souffrances patiemment endurées, et Marguerite, priant pour elle, reçut la joyeuse nouvelle qu'elle était montée droit au ciel.

Dans le monastère mourut une autre Sœur ; Marguerite pria longtemps pour sa délivrance. Notre-Seigneur lui dit : « Laisse ma justice s'accomplir en elle. » Une nuit, la religieuse lui apparut en songe. La Bienheureuse demanda ce que la miséricorde divine opérait en elle. « Il faut, repartit la défunte, ne jamais séparer la miséricorde de la justice. » Peu après, elle se montra de nouveau et se dit être en de grandes souffrances, mais qui allaient finir. Marguerite demanda la cause de ces souffrances. « J'ai principalement à expier mes irrévérences envers Dieu, Notre Seigneur et son saint Nom. » Puis elle remercia Sœur Marguerite de son assistance salutaire.

La dévotion de Marguerite Ebner pour la Passion du Sauveur lui faisait souhaiter ardemment de ressentir l'impression des stigmates sacrés de Jésus-Christ. Cette faveur lui fut accordée au Carême de 1339. Son âme en éprouva un redoublement de ferveur, et dès lors il lui devenait impossible d'entendre parler des souffrances du divin Maître, de chanter le *Vexilla*, de lire les leçons de l'office de la Semaine Sainte. La simple vue du crucifix la mettait hors d'elle-même :

tout le jour, elle ne pouvait ni travailler, ni manger, ni prier vocalement. Sa douleur était telle que jamais personne au monde n'en avait, pensait-elle, éprouvé de semblable. On était obligé de la porter hors du chœur, et de l'étendre sur sa couche, où parfois elle offrait les symptômes d'une personne à l'agonie. Quelques heures après, elle éprouvait du soulagement. Les alternatives de souffrances et de consolations surnaturelles se présentaient surtout les deux dernières semaines de Carême ; mais la fête de Pâques lui apportait joie sur joie. Tous ses actes en étaient pénétrés. Au réfectoire, elle trouvait dans chaque mets une saveur douce et fine, inconnue les autres jours ; les Sœurs assises à ses côtés participaient à cette miraculeuse suavité.

A cette époque, la communion fréquente n'était pas en honneur comme elle l'est aujourd'hui ; Marguerite Ebner communiait habituellement chaque dimanche. Une fois, ce bonheur lui fit défaut ; elle en fut triste tout le jour, répandit beaucoup de larmes, et, la nuit suivante, put à peine fermer l'œil. Mais le lundi, quand, descendue au chœur, elle aperçut le prêtre qui devait célébrer la messe, elle sembla s'éveiller à une vie nouvelle et reçut le Pain des Anges avec une joie inexprimable. Sa soif de la sainte communion dépassait toute mesure ; le jour où elle avait mangé le Corps de son Dieu, aucun autre aliment ne lui était agréable, et volontiers elle demeurait solitaire, éloignée de toute conversation.

Les grâces les plus abondantes lui étaient accordées dans l'oraison et la récitation du *Pater noster*. C'était sa prière favorite, et chaque demande de l'Oraison dominicale était accompagnée d'une longue paraphrase que Notre-Seigneur lui-même lui avait révélée.

De temps à autres venait au monastère un Religieux que Marguerite appelle « un véritable ami de Dieu ». Il est à croire que c'était Fr. Henri de Nordlingen, dont le couvent se trouvait à une petite journée de Medingen. Avec lui elle pouvait épancher son âme, et elle recevait de ce guide spirituel des conseils lumineux pour son progrès dans la perfection.

Un jour qu'elle priait Notre-Seigneur pour le saint religieux, il lui fut répondu : « Ce prêtre est une vraie joie pour ma divinité ; il est un fidèle imitateur de mon humanité. Il doit jouir de moi avec les séraphins et me contempler avec les chérubins. Je veux lui donner ma pure vie et mon brûlant amour : tous les cœurs non contrits seront touchés par ses enseignements. Je lui donnerai la pure vérité pour voir le chemin où il doit marcher ; je l'attirerai à la volonté de ma

Divinité : j'accomplirai en lui ce qui est écrit : *les humbles seront élevés*. Il me plaît d'agir ainsi à cause de son humilité profonde. »

Parfois, durant la nuit, Marguerite entendait l'appel du Seigneur : « Lève-toi, je veux t'enrichir aujourd'hui d'une grâce particulière ; je veux te donner ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, aucun cœur humain n'a possédé jamais... »

Ayant compris d'une lecture faite au réfectoire ou au chapitre que Notre-Seigneur avait passé environ 12410 jours sur la terre, elle se sentit poussée à réciter un *Pater* en l'honneur de chacun de ces jours, afin de demander pour elle et pour tous ceux qu'elle aimait le pardon des fautes commises en la vie entière. Après cinquante *Pater*, elle ajoutait la prière connue : *Ame de Jésus, sanctifiez-moi*, etc.

Elle avait soin d'honorer certaines circonstances de la vie du Verbe incarné par des pratiques spéciales qui constituaient, disait-elle, ses « Heures de délices ».

La première comprenait le mystère de l'Incarnation et le séjour de Notre-Seigneur dans le chaste sein de Marie ; la seconde, sa naissance à Bethléem et ses trente-trois années sur la terre ; la troisième, l'élévation de la Croix sur le Calvaire, par amour pour les hommes ; la quatrième, la libéralité avec laquelle Jésus-Christ nous enrichit chaque jour de sa chair eucharistique ; la cinquième, l'amour qui le porte à se livrer et s'abandonner à toutes les âmes pures ; la sixième, l'infinie bonté qu'il témoigne quotidiennement à tous les hommes sans exception.

III. — Cependant le religieux dont la direction faisait tant de bien à l'épouse du Christ, voulut qu'elle écrivît toutes les grâces dont Dieu la comblait. Un tel ordre lui inspira autant de peine que d'effroi. Par obéissance, elle se mit à l'œuvre, au temps de l'Avent, époque où les faveurs célestes lui étaient d'ordinaire plus largement départies. Notre-Seigneur l'encouragea intérieurement ; il lui promit assistance et lui donna pour signe qu'à Noël de cette année, elle recevrait plus de grâces que jamais.

Il en fut ainsi, au jour de la Nativité du Sauveur.

Le lendemain, fête de saint Etienne, Sœur Marguerite reçut d'une ville d'Allemagne une ravissante représentation de Jésus dans la crèche. Les célestes consolations inondèrent son âme. La sainte image prit l'aspect d'un enfant vivant et une voix intérieure lui dit de le prendre entre ses bras et de lui prodiguer baisers et caresses, comme

avait fait la Vierge Marie dans l'étable. Marguerite n'osait user d'une telle familiarité avec le Fils du Très-Haut, et répondait que nulle créature, hormis sa divine Mère, n'en était digne. Jésus repartit : « Quiconque fait la volonté de mon Père céleste est mon père et ma mère. Si tu me refuses tes prévenances, je m'éloignerai de toi. » Là-dessus Marguerite retira l'enfant de sa crèche et le pressa contre son cœur. Elle en reçut une douceur si grande qu'elle se demandait comment Marie avait pu supporter cette présence de Dieu dépassant toute mesure. Il lui fut répondu par les paroles de l'archange Gabriel : *Spiritus Sanctus superveniet in te*. Son attrait vers Jésus-Enfant croisait sans cesse : il l'occupait nuit et jour, l'empêchait même de réciter son *Pater*, et parfois l'Office liturgique. Survint le Carême, pendant lequel les douces effluves de la Sainte-Enfance firent place aux amertumes de la Passion. Plus souvent les lèvres de Marguerite se collèrent sur le grand crucifix qui ornait sa cellule ; plus souvent aussi les souffrances l'emportèrent sur les consolations. Le joyeux *Alleluia* pascal lui rendit, comme d'habitude, une vie de résurrection spirituelle et d'union plus intime avec le vainqueur de la mort. La claire vérité de Dieu rayonnait en elle et lui communiquait une vue lumineuse de toutes choses.

Avec le saint temps de l'Avent, reparurent les tendresses ineffables de l'Enfant divin. Il lui donna deux révélations : l'une sur sa conception, l'autre sur sa naissance. « Avec un grand amour, lui dit-il, j'occupais le cœur de ma divine Mère. J'inondais tout son être d'une joie douce et surabondante. Elle me portait avec grande allégresse et je ne lui étais d'aucun fardeau. — O bien-aimé Enfant, répondit Marguerite, comment se fait-il qu'étant une simple créature, elle ait eu la grâce de porter Celui qui porte le monde ? — *Spiritus sanctus superveniet in te*. Tout est là, rien n'est impossible à Dieu. »

— « Quant à ma naissance, ajouta le Verbe fait chair, elle fut miraculeuse, exempte d'imperfection, comme l'enseigne l'Ecriture sainte et l'Eglise. » Il s'établit alors le dialogue suivant :

— « Mon enfant, on dit que tu as été si pauvre en venant au monde, est-ce vrai ?

— « C'est vrai : il le fallait pour l'instruction et le salut des hommes.

— « Est-ce vrai aussi que Joseph t'a enveloppé dans son vêtement ? cela ne me paraît guère convenable. »

La réponse donna à entendre que la question était oiseuse. — « Il

m'enveloppa dans ce qu'il avait : tout ornement de luxe faisait défaut. »

Marguerite poursuivit :

« Seigneur Jésus, avez-vous parlé à votre sainte Mère avant le temps où les enfants articulent des mots ?

— Non, je n'étais en relation avec elle que par un sentiment de grâce très douce qui de moi découlait sur elle.

— Mon Jésus, où passèrent les présents des Mages, puisque vous êtes resté si pauvre ?

— Ma Mère les donna à de pauvres gens. Moi, le Bien souverain, je n'avais pas besoin d'un bien grossier et matériel. Je n'étais pas venu pour les richesses de la terre.

— Votre Mère vous témoigna-t-elle sa joie par des baisers et de tendres caresses ?

— A côté de son amour, ma Mère éprouvait une crainte révérencielle pour la Majesté infinie qu'elle considérait en moi ; de même, celui qui reçoit avec amour mon Sacrement ne doit bannir de son cœur ni la crainte ni le respect. »

Le Saint Enfant lui révéla aussi plusieurs choses sur sa douloureuse Passion ; mais la servante de Dieu se déclara incapable de les écrire, tant les larmes voilaient ses yeux.

Elle posa parfois des questions sur diverses personnes qui lui étaient chères. Elle reçut des réponses tantôt consolantes, tantôt pénibles, mais toujours empreintes d'une infinie miséricorde. Elle demanda quels étaient les mérites comparatifs de S. Jean-Baptiste et de S. Jean l'Evangéliste. — « Tous deux, répondit Jésus, sont en grâce pareille devant moi. » Elle interrogea encore sur saint Pierre, sur sainte Marie-Madeleine et plusieurs autres Bienheureux. L'Enfant-Dieu se prêtait à ses candides exigences. Elle alla même jusqu'à questionner sur la nature de Dieu et son œuvre dans le monde. La réponse fut : « Comment ton cœur pourrait-il renfermer ce que tous les cœurs ne peuvent comprendre, ce que toutes les langues ne peuvent exprimer ? » Marguerite allait toujours plus avant dans sa confiance, ou, pour mieux dire, dans sa hardiesse. Les réponses lui étaient données sous forme non de paroles extérieurement articulées, mais de communications intimes ; aussi exprima-t-elle le désir que le Saint Enfant lui fît entendre aussi sa voix. Elle eut pour réponse : « Ne t'est-il pas assez doux de sentir comme vrai en ton esprit et en ton cœur ce qui te serait dit à l'oreille ? » Elle avait la joie de s'entretenir ainsi avec

l'Enfant-Jésus particulièrement les jours où elle communiait. Et quand, poussée par sa ferveur, elle disait : « O Enfant bien-aimé, me donnerez-vous encore demain des preuves de votre bonté ? » la réponse était : « Oui, je te donnerai des grâces spéciales, » et la promesse était fidèlement tenue.

IV. — Les années se succédaient pour Marguerite Ebner, ramenant périodiquement les mêmes phases extraordinaires dans sa vie mystique : aux temps de l'Avent et de Noël, des jouissances toutes célestes dans l'union à Jésus-Enfant ; pendant le Carême, les deux dernières semaines surtout, une pieuse part de sympathies aux souffrances du Sauveur ; le reste de l'année, une alternative de douceurs sensibles et d'épreuves, manifestées à intervalles souvent réguliers par un mystérieux mutisme, ou, selon ses expressions, par une *liaison de la langue*, qui, paralysant ses organes, l'empêchait d'articuler un son, et se résolvait, selon sa manière de décrire ce phénomène, en un *flot de paroles* ou des cris véhéments, provoqués par l'enthousiasme ou l'effroi, et s'entendant partout dans le monastère. Quelquefois, quand la sainte hostie était déposée sur sa langue, elle ne sentait plus l'espèce du pain et s'imaginait goûter la chair de Jésus-Christ en son état naturel, tout cela d'une façon mystérieuse qui ne pouvait, disait-elle, s'exprimer par le langage humain.

Au temps de son silence forcé, qui se produisait fort souvent de midi à l'heure des Matines, sa prière, tout intérieure, était celle-ci : « Seigneur, faites de moi ce que vous voulez, mais ne me quittez jamais. » Elle entendait parfois : « Nul ne sait ce qui lie ta langue si ce n'est Celui qui prend ainsi ton cœur, » ou encore : « Je suis l'époux de ton âme, le secours de ta vie, ton tendre bienfaiteur. »

Les saints désirs montaient de son cœur comme d'un foyer ardent ; en récompense, il lui fut donné de saisir ces paroles au fond de son âme : « Je me suis donné à toi, jamais je ne me retirerai. Moi seul, le vrai Dieu, dois posséder ton cœur. Toute ta vie est en moi : la mienne est aussi dans ton âme. Tu es mon amour, et je suis le tien. L'amour que je te porte, tu ne peux le comprendre. Souffre par amour pour moi, car je ne veux pas que tu sois privée de souffrances. Moi seul suis cette pure vérité qui vit et opère en toi ; je t'ai environnée de ma miséricorde. Aussi tu dois te réjouir que le vrai Dieu réside en ton âme et que sa bonté ne t'abandonne ni dans le temps ni pour l'éternité. »

Une nuit, dans l'octave de la fête de saint Dominique, la Bienheureuse, malade, gisait sur son grabat sans trouver de repos. Enfin, à une heure avancée, elle s'endormit et eut un songe étrange. Il lui sembla être, un peu avant l'heure des Matines, au chœur alors fermé mais brillamment éclairé. Quand elle voulut sortir, arrivée près du bénitier, elle se retourna et aperçut dans les stalles nombre de personnes vêtues de blanc. Craignant d'avoir affaire à des apparitions diaboliques, elle eut l'idée d'asperger d'eau bénite les personnages mystérieux. Tous d'accourir vers elle, la joie sur le visage. Marguerite dit à haute voix : « Jésus-Christ ! » A ce nom sacré, les apparitions s'agenouillèrent dévotement et répétèrent : « Jésus-Christ ! » La sainte religieuse, de plus en plus ravie, entonna l'hymne au saint Nom de Jésus sur un air mélodieux. Les êtres célestes continuèrent à sa suite. Elle ajouta : « Maintenant il faut danser. — Il faut danser, reprirent les esprits, il faut aussi savourer les mets et le breuvage du festin ! »

A ce moment, une Sœur ouvrit la porte du chœur et entra. Marguerite sortit de son sommeil, délivrée de toute souffrance et l'âme inondée de douceur. Elle pria l'Enfant Jésus de lui dire quelles étaient les personnes de sa vision. Il répondit : « Peu importe ; on t'a montré la joie qui règne au royaume des cieux et l'amour qui y demeure : cela suffit. »

Les mystiques du moyen âge aimaient à se représenter la félicité du Paradis sous l'emblème d'un banquet somptueux ou d'une danse céleste. Qui ne connaît, dans le Jugement dernier de Fra Angelico, l'incomparable *Ronde des élus* ?

V. — La nuit de la Pentecôte 1348, comme elle entrait au chœur pour l'office solennel des Matines, Marguerite Ebner sentit sa langue soudainement *liée*. Elle s'assit, ayant l'impression d'une grâce qu'elle se déclara incapable de décrire. Il lui fut donné de connaître en esprit que Dieu n'abandonnerait point ceux qui se recommanderaient à son intercession. Le Seigneur promit aussi de l'assister à son trépas, avec la Bienheureuse Vierge Marie et l'apôtre saint Jean. Durant trois jours elle fut si enivrée d'amour et de joie, qu'elle se demandait comment les disciples dans le Cénacle avaient pu supporter les effusions mystérieuses du Saint-Esprit.

Cette année, 1348, avait apporté d'Asie en Europe la terrible peste qui enleva, dit-on, plus de la moitié du genre humain. Dans certaines régions, on accusait les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines, et on

les rendait responsables du fléau. Le jour de la Toussaint, se sentant favorisée de grâces extraordinaires, Marguerite demanda à son divin Epoux si vraiment les Juifs étaient coupables.

— « Non, répondit Notre-Seigneur, mais Dieu a envoyé ce terrible châtiment pour punir les péchés de la chrétienté. »

Dans la nuit du 11 novembre, la Bienheureuse eut une révélation particulière au sujet de sa mort. Elle rêva qu'un évêque était venu dans le monastère avec une suite nombreuse. Assis au milieu du peuple, après avoir bu d'un vin généreux, il faisait passer la coupe de rang en rang. Marguerite prit place à côté de l'évêque, et le serviteur du prélat, qu'elle connaissait d'une manière spéciale, s'assit derrière elle. L'évêque dit à ce dernier : « Offre à Sœur Marguerite ce breuvage de ma part. »

Le serviteur obéit et présenta dans un verre de cristal une boisson claire et limpide. Quand elle eut bu, la Bienheureuse voulut rendre le verre ; mais le serviteur lui dit : « Gardez-le, l'évêque l'ordonne ainsi : il vous fait dire que vous devez être avec lui dans la mort : lui-même sera présent à votre dernier soupir. »

Marguerite se réveilla remplie d'une suavité ineffable ; pendant qu'elle récitait son *Pater*, il lui fut révélé quel était celui qui lui avait donné à boire. Elle ne le nomme pas, mais laisse entendre que dans l'évêque elle avait reconnu Jésus-Christ et dans le serviteur l'Apôtre bien-aimé.

Ici s'arrête son récit, avec l'aveu de son indignité et l'assurance qu'elle ne pouvait rien d'elle-même, que tout lui avait été donné avec Jésus, par Lui et en Lui. Son mot final est *Deo gratias ! Virgo, mater Dei, miserere mei*.

La servante de Dieu avait encore près de trois ans à souffrir et à lutter. Malheureusement il ne reste aucune relation sur cette dernière période de sa vie. Enfin, le 20 juin 1351, le Seigneur, après lequel elle avait si longtemps soupiré, l'appela au séjour de l'éternelle Paix.

Aussitôt le peuple commença à l'honorer comme Bienheureuse, et des grâces insignes furent obtenues fréquemment à son tombeau. Cette vénération persiste maintenant encore, et a son expression solennelle le dimanche qui suit la fête des saints martyrs Gervais et Protais, au mois de juin.

Les écrits de Marguerite Ebner furent traduits en latin par ordre du R^m^e P. Antonin Cloche, soixantième Général des Frères Prêcheurs. Vers le même temps, l'évêque d'Augsbourg, Christophe de Freiberg,

envoya à Medingen une commission nommée par lui pour rechercher les fondements du culte rendu à la servante de Dieu. Mais, comme les témoignages sur les miracles n'avaient jamais été recueillis, la commission ne put pousser plus loin son enquête. Elle établit seulement que le culte existait de temps immémorial parmi les fidèles, sans autorisation officielle du Saint-Siège. Ce culte ayant plus de cent ans avant la date du décret d'Urbain VIII, les évêques successifs d'Augsbourg l'ont approuvé tacitement, avec l'espoir qu'on arriverait à une reconnaissance authentique faite par le Pontife romain.

Les images gravées en l'honneur de Marguerite Ebner la représentent avec l'auréole, pressant sur sa poitrine un grand crucifix, l'Enfant Jésus près d'elle debout sur une table. L'inscription la qualifie de *Bienheureuse*.



LE MÊME JOUR

1262 — Au couvent de Santarem, en Portugal, le V. Frère MARTIN, convers.

A la suite d'un accident, ce bon Religieux tomba gravement malade, le jour de saint Thomas, apôtre. Le B. Gilles, Prieur du couvent, le voyant au plus mal, s'approcha et lui murmura doucement à l'oreille : « Mon cher Frère, tournez-vous vers l'Orient, afin que votre âme prenne ainsi directement le chemin du ciel. » Ces mots avaient été prononcés sur un ton si bas que le Frère en bonne santé aurait eu peine à les entendre. Néanmoins, il répondit : « Père Gilles, je ne mourrai pas aujourd'hui : Dieu me laissera encore quatre jours sur la terre ; il viendra me chercher en la fête de Noël. » La prophétie s'accomplit à la lettre. Frère Martin expira saintement à l'heure où l'on entonnait l'invitatoire : *Christus natus est nobis*, le 24 décembre 1262. — (Sousa : *Hist. de S. Dom.*, P. I. — Pio, *Huom. ill.*, P. I.)

129. — A Sienne, le V. Père ALDOBRANDINO PAPARONI, un des quatre auteurs de la Vie du B. Ambroise de Sienne. Il était de la ville et du couvent de Sienne, et issu de la noble famille dei Grandi. Ce vénérable religieux honora l'Eglise et l'Ordre de Saint-Dominique par la candeur de ses mœurs, la sainteté de sa vie, sa science profonde en théologie et en droit canon. Fort zélé pour le salut des âmes, il ne cessait de prêcher et de confesser. Son éloquence pathétique faisait fondre en larmes son auditoire : ce

qui lui arriva surtout, en prononçant l'oraison funèbre de la B^{se} Genovesa (1). Aldobrandino Paparoni avait été jugé digne d'être adjoint au B. Ambroise, pour aller solliciter du Pape Grégoire X la levée de l'interdit qui pesait sur la République de Sienne. Bien qu'il eût vécu d'assez longues années dans l'intimité du B. Ambroise, Dieu permit que le V. Père refusât avec une sorte d'obstination de croire aux miracles qu'on rapportait de ce saint homme, jusqu'à ce que, contraint par l'évidence, il en rendit un témoignage authentique.

Outre la biographie indiquée plus haut, le P. Aldobrandino écrivit à ses concitoyens une lettre ayant pour titre *Lamentations sur la mort du B. Ambroise de Sienne*. Elle nous apprend que l'auteur la composa dans sa vieillesse. On conserve sa mémoire dans les Fastes de l'Académie des *Intronati*, en Italie, à la date du 24 décembre. — (Bolland, t. III. Martii. Echard, I. 403.)

1637 — A Londonderry, le V. Père JEAN O'MANNIN, fidèle gardien de l'observance régulière.

Pendant la persécution religieuse, il ne craignit pas de porter ouvertement l'habit de son Ordre au milieu des hérétiques frémissants. On l'arrêta, on le traîna devant le juge. Insensible aux promesses comme aux menaces, il confessa la foi catholique romaine avec une constance intrépide. Pendant plusieurs semaines, on le suspendit deux ou trois fois à un chevalet dans l'espoir que, vaincu par la torture, il apostasierait. Il n'en fut rien. Alors on le précipita de haut, et dans sa chute il se fractura la colonne vertébrale. Les bourreaux le relâchèrent enfin ; mais l'athlète du Christ demeura contre-fait le reste de ses jours, attestant aux yeux de tous que, si le martyr avait manqué à son âme généreuse, son âme n'avait point fait défaut au martyr. Il alla recevoir sa récompense, vers l'an 1637. — (*Chapitre Général de 1656* ; — *Hibernia Dom. c. xvi, n. 7.*)

1660 — Aux Indes Orientales, les vénérables Pères ANTOINE DE SAINT-DOMINIQUE et HYACINTHE XIMENEZ, missionnaires renommés.

Le premier, natif de Lisbonne, fut affilié à la Congrégation des Indes. Nous ne trouvons pas de renseignements précis sur les débuts de sa vie religieuse, mais seulement sur ses fonctions apostoliques. Il remplissait la charge de Vicaire au couvent de Macao, quand le gouverneur de cette ville demanda au roi de Siam l'autorisation d'entretenir avec ses sujets des relations commerciales, comme l'avaient fait déjà les Anglais et les Hollandais. Le roi y consentit et témoigna même le désir d'avoir quelques religieux pour le service des chrétientés établies sur ses terres. L'Eglise de Siam, arrosée du sang de nos martyrs, n'avait plus vu les enfants de saint Dominique

(1) *Année Dominicaine*, au 1^{er} décembre.

depuis douze ans. L'annonce de leur réapparition fut accueillie avec grande joie. Le P. Antoine de Saint-Dominique s'offrit pour cette expédition et eut pour compagnon le P. Hyacinthe Ximenez, fervent religieux, qui s'était précédemment signalé par ses travaux dans les îles de Solor et de Formose.

Les deux missionnaires s'embarquèrent avec l'ambassadeur du même royaume et arrivèrent sains et saufs à Siam, au mois de février 1640. En peu de temps, cette chrétienté désolée changea de face. Les cérémonies se célébraient avec toute la pompe désirable; bon nombre de païens se convertirent rien qu'à voir la gravité et l'angélique piété de nos religieux dans le service des autels.

Ces premiers succès étaient trop beaux pour échapper aux attaques de l'enfer. Les hérétiques hollandais, nombreux dans ces parages, furent les instruments employés par le démon pour entraver le progrès de la mission. Ces hommes perfides vinrent représenter au roi de Siam que les Portugais et les Espagnols cherchaient à capter les esprits de ses sujets, afin de les porter ensuite, sous prétexte de religion, à reconnaître comme souverain, les uns le roi d'Espagne, les autres celui de Portugal. Un chinois de Chinceo se montrait le plus ardent à faire valoir cette raison, affirmant, sans ombre de vérité, que les révolutions arrivées au Japon n'avaient jamais eu d'autre cause. Mais la calomnie se mentit à elle-même. Dieu permit que le roi de Siam n'attachât aucune importance à ces allégations. Il se contenta d'envoyer quelques espions aux réunions dominicales, pour inspecter ce qu'on y faisait.

Vers cette époque, une sédition survenue à Bangkok faillit renverser le roi de Siam, lequel ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. Ce prince, adroit et vaillant, sut gagner à sa cause les principaux chefs des révoltés; puis, fondant à l'improviste sur les troupes de l'usurpateur, il les mit en déroute et rentra victorieux dans son palais. Son premier soin fut d'organiser des perquisitions sévères dans tous les lieux suspects, à l'exception toutefois de la chrétienté des deux Pères qu'il fit respecter soigneusement, et il condamna à la peine capitale tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection.

Nos religieux obtinrent la permission de visiter ces malheureux dans leurs cachots et eurent la joie d'en convertir un grand nombre. Le dévouement qu'ils déployèrent fit une telle impression sur les officiers de la justice que ceux-ci les envoyaient chercher, quand un criminel allait être exécuté; quelquefois même il arrivait au bourreau, avant de frapper, d'inviter le patient à répéter *Jésus ! Jésus !* pour l'avoir vu suggérer ainsi par nos Pères en pareille circonstance.

La chrétienté devenant chaque jour plus florissante, il y eut bientôt besoin de nouveaux ouvriers apostoliques. Le P. Joseph de Sainte-Marie reçut ordre de se rendre à Siam : mais il mourut avant d'y arriver. D'autres le suivi-

rent de près ; citons les PP. Simon des Anges, Jourdain de Saint-Dominique, Alphonseca, théologien renommé et excellent prédicateur, Louis du Rosaire et Denis du Rosaire.

Cependant le P. Antoine de Saint-Dominique, le glorieux restaurateur de cette mission, dut quitter Siam pour aller arborer sous d'autres cieux l'étendard de la Croix. Il se rendit au royaume de Luca, où il opéra de nombreuses conversions, entre autres, celle de la reine avec son plus jeune fils. Mais usé par l'âge et les infirmités, il fut contraint de se retirer à Laran-tuca, et peu après à Goa, où il termina saintement ses jours.

Son compagnon, le P. Hyacinthe Ximenez, ne tarda pas à aller le rejoindre dans une vie meilleure. Il venait de quitter Siam pour aller porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux habitants de la ville de Laor, quand une mort inopinée, due peut-être à des causes criminelles, brisa pour toujours sa carrière apostolique. — (P. Antoine de l'Incarnation, dans sa *Relation sur les missions orientales*, pp. 17 et suiv., 63 et suiv.)

1671 — A Saint-Dominique de Lisbonne, le V. Père MANUEL DU SAINT-ESPRIT.

Cet homme de Dieu prit le saint habit l'an 1638 et se montra aussitôt un religieux des plus observants. On remarquait particulièrement sa modestie et son recueillement intérieur. Allant et venant, il avait toujours les yeux baissés, les mains croisées sous son scapulaire. Jamais il ne manquait Matines, et, cet office terminé, il restait en prières devant le Très Saint-Sacrement, jusqu'à l'heure de Prime. Très dévot au Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie, il employait, avec la permission des supérieurs, les honoraires des messes qu'il célébrait, à faire des provisions de rosaires, pour les distribuer aux fidèles, spécialement aux petits enfants. D'une mortification prodigieuse, il domptait son corps par la pratique continuelle du jeûne, de la discipline et du cilice. Après sa mort, on lui trouva une ceinture de fer profondément entrée dans les chairs. Une simple planche lui servait de lit ; mais le plus souvent il n'en usait pas, et se contentait du pavé de l'église, sur lequel il s'étendait, après ses veilles nocturnes.

Le V. Père eut beaucoup à lutter contre le démon qui s'efforçait de jeter le découragement dans son âme et parfois le souffletait. De graves infirmités exercèrent aussi sa patience, sans l'amener à se relâcher de ses austérités. Il parvint de la sorte à l'âge de 65 ans.

La veille de Noël 1671, cédant à une inspiration d'en haut, il alla trouver son Prieur et le conjura avec instances de lui donner la sainte communion en viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction. Le Prieur, ne le voyant point en danger, rejeta sa demande et lui ordonna de regagner sa cellule. L'humble religieux obéit. Il assista ensuite aux Premières Vêpres de la fête, puis aux Complies. Quand on sonna Matines, toute la communauté se réunit

au chœur; un seul religieux manquait à l'appel : le P. Manuel du Saint-Esprit.

Etonné de ne pas le voir, lui toujours le premier rendu à l'office de nuit, le Prieur va promptement à la cellule du Père : il le trouve étendu sans vie sur sa planche, les mains croisées sur sa poitrine et tenant un crucifix, les paupières fermées et tout le corps dans l'attitude d'un Frère décédé. On le descendit au chœur, suivant l'usage.

A la nouvelle de son trépas, la foule accourut de la ville. « Allons voir le saint Frère, » se disait-on, car c'est ainsi que le peuple l'avait surnommé. On lui donna la sépulture au chapitre.

Quelques années après, on voulut inhumer au même endroit un autre religieux. Aussitôt que la fosse fut ouverte, une odeur des plus suaves remplit la salle. On s'empressa de refermer l'orifice et le Frère défunt fut déposé ailleurs. Telle était la réputation de sainteté dont jouissait à Lisbonne le serviteur de Dieu que, de toutes parts, malades, infirmes, personnes affligées recouraient à son intervention. Une veuve, nommée Dalida, abandonnée des médecins, reçut sa visite et lui dit : « Mon Père, recommandez-moi à Dieu, car, bien sûr, je vais mourir. — Non, répondit le saint religieux, vous ne mourrez pas de cette maladie ; dans trois jours, vous entrerez en convalescence. » La prédiction se réalisa.

Au rapport des contemporains, d'autres prodiges célestes furent opérés en faveur du P. Manuel du Saint-Esprit ; malheureusement, ils n'ont pas été recueillis dans la forme authentique.

— (Sousa : p. IV, L. I, ch. iv.)

15.. — En Portugal, la V. Sœur MARIE-MADELEINE, recommandable par sa dévotion à l'Enfant-Jésus.

Assurément les mystères de la Passion lui furent toujours très chers, mais ceux de Noël avaient pour cette âme candide et simple un charme et une onction qui la ravissaient. Elle ne se lassait pas de contempler le divin Enfant, grelottant de froid dans l'étable et couché sur un peu de foin. De quelle tendresse elle l'entourait, pendant le temps consacré par l'Eglise aux joies de la Sainte-Enfance ! Elle ne quittait pour ainsi dire ni le chœur, ni l'oratoire. La veille de Noël, elle ne pouvait maîtriser son émotion, à la lecture solennelle du Martyrologe, énumérant les différentes ères du monde et des empires de l'antiquité, avant d'arriver à la naissance temporelle de Celui qui est le Roi immortel des siècles. Il lui semblait qu'une voix céleste venait pour la première fois annoncer cette grande joie de la Rédemption, et, selon l'usage de l'Ordre, elle se prosternait la face contre terre, dans l'adoration, la reconnaissance et l'amour.

Notre-Seigneur daigna lui rendre ses actes de pieuses affections, deux jours avant sa mort, en lui apparaissant sous les traits qui l'avaient si saintement

réjouie au cours de sa carrière religieuse. Sœur Madeleine le vit donc tel qu'il se montra aux Pasteurs de Bethléem ; mais, au lieu de reposer sur la paille, il était étendu sur un lit de roses, symbole des aimables vertus que la sainte épouse du Christ avait pratiquées pour se préparer à la fête de sa Nativité. Tout d'abord elle pensa que c'était un petit enfant du voisinage que ses compagnes avaient déposé près d'elle pour la récréer. « Donnez-le-moi, dit-elle, que je le presse dans mes bras. » Les Sœurs, qui ne voyaient rien, coururent au chœur chercher l'Enfant-Jésus de la Madone du Rosaire. « Non, non, reprit vivement la servante de Dieu, mais celui que j'aperçois au pied de mon lit. » On comprit alors qu'elle était favorisée d'une vision céleste. La V. Sœur mourut dans la nuit du 24 décembre, à l'heure où se lisait au Chapitre la page du Martyrologe annonçant la solennité du lendemain. — (Sousa : *Hist. de S. Doming.*, P. II. ; Marchese : *S. Diario*, VI, 232.)

1630 — Au monastère de l'Annonciation, à Lisbonne, la V. Mère MARIE DES PLAIES, appelée dans le siècle dona Maria de Vilhena.

Ses parents, de la première noblesse, étaient attachés à la Cour de Portugal. Elle-même, après la mort de sa mère, devint demoiselle d'honneur de l'Infante dona Maria. L'arrivée fortuite du P. Thomas de Jésus, Ermite de Saint-Augustin, auteur de l'ouvrage si apprécié *Les Souffrances de Jésus-Christ*, décida sa vocation religieuse. Après bien des difficultés, surmontées heureusement, elle entra au monastère de l'Annonciation, à Lisbonne, et prit le saint habit le 8 septembre 1577, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

En changeant de vie, Maria de Vilhena changea aussi de nom et s'appela désormais Sœur Marie des Plaies.

Assidue à l'oraison mentale, exacte aux exercices du chœur nuit et jour, empressée pour les offices les plus pénibles et les plus humbles de la maison, notre novice montra tout de suite quelle haute vertu elle apportait dans le cloître. Devenue professe, elle ne s'accorda d'autre liberté que de vaquer davantage à la prière et à la contemplation. Par dévotion pour la Très Sainte Vierge, elle prit l'habitude de réciter chaque jour, outre le Rosaire entier, le Petit Office de Notre-Dame. Elle vivait dans un commerce continu avec Dieu et s'appliquait soigneusement à ne jamais blesser le prochain, Son amour de la pauvreté paraissait dans la modicité de son vêtement et le dénuement de sa cellule ; son esprit de pénitence, dans l'usage fréquent des disciplines et des chaînes de fer. Aux jeûnes de Constitutions, elle en ajoutait beaucoup d'autres, très rigoureux. Élevée au priorat, elle déploya une diligence proportionnée à son zèle pour l'achèvement de l'église couventuelle, commencée par la supérieure précédente et arrêtée faute de ressources ; d'une pension qu'elle recevait de l'Etat, elle fit construire, en outre, une

magnifique chapelle à saint Hyacinthe, en reconnaissance de sa guérison d'un mal, pour laquelle l'art des médecins avait été impuissant.

Déjà chargée d'années, la servante de Dieu endura plusieurs infirmités, dont la principale fut la privation de la vue avec des douleurs atroces. Il fallut un ordre formel pour la faire consentir à employer quelque remède. Ce fut en vain. La V. Mère dut supporter son martyre jusqu'à la mort. Sentant sa fin prochaine, elle demanda les sacrements de l'Église et les reçut avec de grands sentiments de componction. Elle passa ensuite de longues heures comme en extase et les yeux ouverts. Puis elle demanda qu'on appelât la Prieure et les religieuses, prit congé d'elles toutes et s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Le P. François de Costa, qui avait entendu ses confessions pendant de longues années, rendit témoignage qu'elle n'avait jamais commis de faute mortelle et ajouta qu'on aurait trouvé difficilement une âme plus délicate, craignant plus vivement d'offenser Dieu.

Sœur Marie des Plaies mourut le 24 décembre 1630, âgée de soixante-treize ans. (Sousa : P. IV, L. II, c. xix.)

1639 — A Montemor, en Portugal, au monastère de la Vierge, la V. Sœur MARGUERITE DU SAINT-ESPRIT.

La servante de Dieu passa les longues années de sa vie religieuse dans un attachement inviolable à la règle. Amie de la pénitence, elle portait la haire, la chaîne de fer et se disciplinait jusqu'au sang. Les jeûnes de Constitutions étaient pour elles doublés de bien d'autres, qu'elle s'imposait au pain et à l'eau. Très dévote à la Sainte-Famille, elle honorait avec de grandes démonstrations de ferveur l'Enfant Jésus avec sa divine Mère et son glorieux père nourricier. La vue du Saint Enfant dans la crèche lui faisait éprouver les plus vifs sentiments d'amour. Douée d'un grand esprit d'oraison, elle y puisa, avec mille bienfaits spirituels, des lumières prophétiques sur les événements qui allaient bouleverser le royaume et amener sur le trône de Lisbonne don Juan IV, à la place du prince régnant. Elle les annonça longtemps à l'avance et tout se vérifia conformément à ses paroles.

Vers la fin de sa vie, la V. Sœur devint aveugle. Non seulement elle endura patiemment cette épreuve, mais encore elle l'accueillit avec une joie pleine de sérénité. En récompense, Dieu permit que ses yeux, longtemps fermés à la lumière du jour, s'ouvrissent au moment où on lui apporta le saint Viatique. Elle eut ainsi la consolation de pouvoir, avant de mourir, contempler la sainte Hostie.

Sœur Marguerite du Saint-Esprit exhala doucement son âme, le 24 décembre 1639. — (*Mémoires du Portugal*. — Marchese : *S. Diario*, vi, 233.)

.... — Dans un ouvrage du dix-septième siècle, ayant pour titre : *Magnum speculum exemplorum*, — « Grand miroir d'exemples », est racontée, à la date

du 24 décembre, la précieuse mort d'une tertiaire dominicaine, sans indication ni de son nom, ni de sa patrie, ni du temps où elle vivait.

Elle était de noble race et avait, dans un âge très tendre, fait vœu de virginité. Eprise d'une dévotion extraordinaire pour le Saint Enfant de Bethléem, elle ne cessa, pendant sept années, de supplier la Sainte Vierge de lui faire voir, avant de mourir, son adorable Fils.

A l'âge de quatorze ans, la veille de Noël, notre Tertiaire s'était retirée dans son oratoire pour prier. Soudain elle voit entrer une belle dame portant sur son sein un gracieux enfant. « Ma fille, dit la dame, en qui il était aisé de reconnaître la Reine des Anges, prends mon Fils, serre-le dans tes bras et donne-lui ton cœur. » La jeune fille obéit, et l'aimable enfant, fixant sur elle un de ces regards qui font la joie du Paradis, lui dit : « Mon épouse, comment m'aimes-tu ? » Embrasée de charité, elle répondit : « Je t'aime, mon Bien-Aimé, tu le sais bien. — Comment m'aimes-tu ? » reprit l'Enfant adorable. — « Plus que mon corps, » dit l'innocente petite vierge. Jésus lui demanda une troisième fois si elle l'aimait. — « Oui, oui, répliqua la Tertiaire avec plus d'ardeur, oui, oui, je t'aime et plus que mon cœur. — Et combien plus que ton cœur ? » insista le divin Petit. — « Je ne puis l'expliquer, mais mon cœur va parler pour moi. » A l'instant, sous l'impétuosité de l'amour, son cœur éclata et elle tomba à la renverse. En même temps une mélodie délicieuse se fit entendre : on accourut de toute la maison, on trouva la noble adolescente étendue à terre, mais respirant encore. On se hâta d'aller chercher le Père dominicain qui confessait l'angélique Tertiaire. Elle recouvre assez de forces pour raconter la faveur dont elle vient d'être l'objet; puis elle exhale son âme très pure, que la Vierge Marie emporte, au milieu des célestes concerts, dans l'éternel séjour.

Après la mort de notre Bienheureuse, on lui ouvrit la poitrine; on trouva son cœur fendu par le milieu et portant, en lettres d'or : « Je t'aime, mon Jésus, je t'aime plus que moi-même, parce que tu m'as créée, tu m'as rachetée, tu m'as dotée de ta grâce. »

Le saint corps fut inhumé avec grande vénération dans l'église des Frères Prêcheurs de la ville. — (Marchese : *S. Diario Domen.* VI, 234.)





XXV DÉCEMBRE

*Le Bienheureux ANDRÉ XUERÈS
Du Couvent de Syracuse en Sicile (*)*

(1434)

LE B. André Xuérès, appelé aussi Xuarès ou Xuareb, vit le jour dans l'île de Malte, au XIV^e siècle. Quelle est exactement l'année de sa naissance? A quelle époque et par suite de quelles circonstances sa famille dut-elle abandonner cette île pour se fixer à Syracuse? L'histoire ne le dit pas. Mais les rapports fréquents et faciles entre cette noble cité et l'île de Malte rendaient les communications continuelles alors, comme de nos jours. Quelques auteurs affirment pourtant que André naquit à Syracuse d'une famille noble et ancienne de la contrée.

Quoi qu'il en soit, il habita cette ville dès son enfance et y fut élevé dans la crainte de Dieu. Il aimait la prière et l'étude, fuyait avec horreur l'apparence même du péché et fréquentait assidûment l'église des Frères Prêcheurs; c'est là que de saints religieux dirigèrent ses pas dans les sentiers de la perfection chrétienne.

Dieu mit en son cœur le désir ardent de travailler à sa gloire et au

(*) Pio, Marchese, Manoel, Possevin, Octave Cajetan (*vita SS. Siciliæ*), Mancaruso *Calendarium SS. Syrac.*)

salut des âmes ; aussi, tout jeune encore, demanda-t-il avec instance l'habit de Saint-Dominique, et les Pères du couvent, connaissant ses mérites, l'accueillirent avec joie.

Les chroniqueurs ne signalent dans sa vie aucune action d'éclat. Ils disent pourtant que ses compatriotes, confiants en sa prudence et en son habileté, le députèrent en Espagne pour traiter d'importantes affaires auprès de la reine, nommée Marie. Il s'en acquitta à la satisfaction de tous, et revenant dans sa patrie, il apporta sur le vaisseau une quantité de bois nécessaire aux réparations et à l'agrandissement de son couvent.

Les indications fournies par les biographes sont trop vagues, les dates assignées trop incertaines, pour qu'il nous soit possible de préciser ces événements.

Quelques traits esquissés rapidement révèlent la perfection de sa vie. On n'enregistre pas ses actes ; on se borne à louer les vertus qui en étaient le principe. A l'exemple de son Maître divin, il était doux et humble de cœur. Sa vie était la norme des prêtres, le flambeau de la perfection dominicaine.

Très zélé pour la conversion des pécheurs, André ne laissait en même temps aucun repos aux âmes désireuses de leur perfection, et dans ce but, il consacrait sa vie au ministère du saint tribunal. Les pauvres et les riches, les enfants et les vieillards, les doctes et les ignorants, trouvaient auprès de lui le même accueil ; si grandes que fussent parfois ses fatigues, il recevait chacun avec la même égalité d'humeur et avec une douceur qui ne se démentit jamais. Aussi, on avait conçu une haute opinion de sa sainteté ; lui seul ne la soupçonnait pas, tant était profonde son humilité.

Dans l'intérieur du couvent, ses frères admiraient son assiduité à la prière, ses veilles prolongées et son amour pour la pénitence. Les jeûnes de l'Ordre ne suffisant pas à sa mortification, il les prolongeait encore, et les rendait plus austères. Aussi, Dieu lui avait accordé le don d'une chasteté parfaite.

Enfin la précieuse mort du juste couronna tant de mérites. Parvenu à une extrême vieillesse, le V. Père s'endormit dans la paix et la joie de son Maître, en la nuit où l'Eglise célébrait le virginal enfantement de Marie, le 25 décembre 1434. Quelques auteurs, induits en erreur par des copistes infidèles, ont fixé ce bienheureux trépas à l'année 1378. L'erreur est manifeste, car l'inscription gravée

près du tombeau, immédiatement après le prodige opéré en 1478, ne permet aucune incertitude à cēt égard (1).

Le B. André fut ainsi le premier de nos Frères honoré d'un culte public dans l'illustre Province de Sicile. A sa suite, viendront le B. Pierre de Jérémie (1452), le B. Bernard Scammaca de Catane (1486), et le B. Jean Liccio (1511).

II. — Les Dominicains de Syracuse estimaient grandement leur vertueux Frère, et cependant ils partageaient cette opinion singulière à laquelle nous devons l'oubli de tant de bienheureuses mémoires : il fallait à tout prix soustraire la pieuse dépouille à la vénération du peuple. La gloire céleste était le partage du saint religieux ; pourquoi la célébrer sur terre ? On craignait aussi que des manifestations trop bruyantes ne troublassent le recueillement et la paix du cloître.

En conséquence, cette mort fut tenue secrète, de peur que la foule n'envahît l'église et ne se partageât les vêtements du défunt en l'honorant à l'égal d'un saint. On se hâta de procéder à l'ensevelissement. André fut déposé dans la sépulture commune, et l'absence de tout signe distinctif devait effacer rapidement son nom lui-même de la mémoire des hommes. Malgré tout, on invoquait le serviteur de Dieu et on semblait attendre l'heure où serait manifesté le crédit dont il jouissait au ciel.

Cinquante-quatre ans après, le Jeudi saint 1478, une pieuse femme venait faire ses prières dans l'église de Saint-Dominique. Elle amenait avec elle sa petite fille, âgée de dix ans. Mais combien grand était le chagrin de cette pauvre mère ! L'enfant était muette de naissance, et l'impossibilité d'une guérison n'avait jamais laissé luire un rayon d'espérance.

Tout à coup, une soif ardente étreignit la gorge de l'enfant. Sa mère lui montra la sacristie, dont l'accès était libre à chacun et lui fit comprendre qu'elle y trouverait un peu d'eau pour se désaltérer.

(1) Voici cette inscription, telle qu'on la lit dans la chapelle qui renferme les reliques du Bienheureux :

Hic tot sarcophagus laudes non accipit unus
Nec Patris Andreæ potis est promere funus.
Ecce Dei servus humilis, lux, regula morum,
Norma Sacerdotii, Fratrum lux Prædicatorum.
Virgineo celebris partu nox annua sancto
Illa Syracusios spoliavit numine tanto.
Ter denos quatuor bis septingentesimus annus
Addiderat quo cœlestis regnaverat Agnus.

L'enfant s'y dirige ; on lui présente un vase rempli et elle boit à longs traits. Sa soif apaisée, elle allait revenir auprès de sa mère, lorsqu'elle s'arrête interdite. Tout à côté, sur la pierre qui fermait la sépulture des Frères, un homme portant l'habit de Saint-Dominique venait d'apparaître. Il s'avance, il trace sur les lèvres de l'enfant le signe de la croix, en invoquant la Trinité divine, et il disparaît, lui donnant l'usage de la parole dont elle devait être à tout jamais privée. Elle pousse un grand cri, se précipite vers sa mère, et des paroles de joie qu'elle ne connaissait pas se pressent sur ses lèvres. A la foule qui accourait et voulait entendre le récit du prodige, elle répondait, elle racontait et redisait encore, donnant les détails les plus précis.

On n'en pouvait douter, le thaumaturge qui avait opéré cette merveille était André Xuérès. Le Sénat de Syracuse, l'Evêque, le clergé, le peuple, réclamèrent une sépulture digne de ses mérites.

Le caveau fut ouvert, et le saint corps se manifesta en quelque sorte spontanément, exhalant, parmi tous les autres inhumés au même lieu, un très suave parfum. On le déposa dans un mausolée de marbre élevé du sol à la hauteur de quatre pieds. Au-dessus, on avait gravé les traits du Bienheureux. A côté une poésie de huit vers léoniens, composés en son honneur, fut inscrite sur une tablette de marbre (1).

Le 1^{er} décembre 1614, le P. Jean Cappello, Prieur du couvent de Syracuse, très dévot au B. André, fit la reconnaissance solennelle des reliques. Il les enferma dans une cassette de bois recouverte d'un velours rouge d'un grand prix. Une niche avait été creusée dans la muraille du sanctuaire pour les recevoir.

Le procès-verbal de cette translation fut rédigé et conservé dans les archives de la ville.

Les saintes reliques demeurèrent en cet état jusqu'à l'année 1794. Alors, on ne sait pour quel motif, elles furent transportées dans la sacristie. Le 2 juillet 1809, on les déposa sous l'autel dédié à Notre-Dame du Rosaire. Le prêtre Joseph Capodjici, qui avait consacré sa vie à l'étude des antiquités de Syracuse, fit les dépenses nécessaires à cette translation.

L'heure des ruines allait bientôt sonner. Un demi-siècle plus tard, Garibaldi envahissait la Sicile, arborant l'impiété dans les plis du drapeau de la liberté, et dévastant les temples de Dieu au nom du progrès.

(1) Elle a été donnée plus haut.

A Syracuse, Saint-Dominique ne fut pas épargné ; le couvent devint une caserne, dont l'église fut une dépendance.

Le dernier religieux, nommé Raymond Riscica, recueillit avec un amour tout filial les reliques du B. André, et pour les soustraire aux profanations, il les déposa dans la sacristie du sanctuaire de l'Annonciation, situé tout à côté de l'église Saint-Dominique. Quelques années plus tard, Cajetan Agnello Privitera, président de la confrérie de l'*Annunziata*, renferma sous l'autel de cette chapelle, dans une urne de marbre, les précieux ossements du B. André.

L'antique reliquaire de bois qui les contenait est demeuré intact. Un cristal permet de les voir, de les vénérer et de les baiser avec respect.

Telle est l'histoire des reliques du B. André Xuérès.

III. — Mais que serait le culte des reliques, s'il n'était pas animé par la dévotion des peuples ?

Octave Cajetan, de la Compagnie de Jésus, docte Sicilien qui écrivait à la fin du xvi^e siècle, nous apprend que les fidèles s'adressaient au B. André dans leurs maladies, et dans toutes les nécessités du corps et de l'âme. « Les hommes du peuple, nous dit-il, se servent d'échelle pour descendre dans le sépulcre où se trouvait autrefois le corps de l'homme de Dieu. Là ils prient avec ferveur et souvent ils obtiennent ce qu'ils désirent.

« Le P. Antoine Corsetto de l'Ordre de Saint-Dominique, vieillard, qui jouit d'une grande autorité auprès de ceux qui le connaissent, m'a raconté, continue le même auteur, qu'à l'époque où il exerçait les fonctions de sacristain, de pieuses mères de famille, portant dans leurs bras leurs petits enfants malades, abandonnés des médecins, et déjà aux prises avec la mort, étaient fréquemment venues le trouver. Elles demandaient avec instance la faveur de descendre au tombeau du B. André. L'ayant obtenue, elles allaient d'abord vénérer les reliques enfermées dans le sarcophage de marbre, et au moyen d'une échelle, elles parvenaient à la sépulture primitive. Fréquemment elles obtenaient la guérison de leurs enfants. Cet usage subsiste encore de nos jours.

« Un artisan, appelé Simon, renommé dans Syracuse pour son habileté dans l'art de fabriquer les tentures de soie, vit son jeune fils atteint d'une fièvre pernicieuse. Les médecins se déclarèrent bientôt impuissants à le guérir. Il implora le secours du B. André et tenant

dans ses bras son fils, dont le visage annonçait la mort prochaine, il obtient du Père sacristain la faveur de descendre au saint tombeau. A peine sa prière est terminée, que le malade se lève. Simon rentre chez lui, plein de joie, et remet à sa femme l'enfant en parfaite santé.

« Le P. Corsetto, dont j'ai parlé ci-dessus, m'a fait ce récit en présence de dom Constantin, abbé de l'Ordre de Saint-Benoît et de don François Platamonica Prioli, noble citoyen, l'un et l'autre témoins des faits, et très dignes de foi.

« Bien d'autres choses encore m'ont été racontées, les unes par le Père Sacristain, les autres par le P. Vincent Incarrato, par le P. François Santafé et par le Fr. Nicolas Fusco, convers du couvent. Ce sont des religieux d'une grande piété et d'une sincérité à toute épreuve. Ils témoignaient de ce qu'ils avaient vu ou de ce qu'ils tenaient des anciens de la maison.

« Je pourrais encore invoquer plusieurs autorités et citer un grand nombre de faits. Cependant il me semble inutile d'insister davantage. »

Tel est le témoignage rendu par le docte Jésuite, dans ses *Vies des Saints de Sicile*.



Le V. Père FRANÇOIS DE MAJORICA ()*

(1549)

ORIGINAIRE de Castille, François de Majorica, séduit par l'appât de l'or, quitta son pays natal et passa au Nouveau-Monde. Dieu, qui avait sur lui des vues de miséricorde, permit qu'au lieu des richesses matérielles, qui seules le tentaient, il rencontrât les biens infiniment plus précieux de la grâce et de la vocation religieuse. Tandis que, tout occupé de ses affaires, le laborieux négociant ne se souciait guère de son salut, le hasard le conduisit dans l'église des Dominicains, au moment où le P. de Betanzas était en chaire.

Le V. Religieux parlant des trésors de l'éternité, démontrait que chez beaucoup de chrétiens l'unique souci des avantages de ce

(*) Davila : *Hist. de la Prov. du Mexique* ; Pio, I, 76.

monde les exposait à une ruine et à une damnation certaines. Cette réflexion opéra en François un changement subit. Renonçant à ses projet de fortune, il vint frapper à la porte du couvent et demanda le saint habit. Il conjura le Seigneur de lui permettre de racheter le temps perdu et de lui donner les secours nécessaires pour parcourir sans faiblesse la carrière nouvelle qui s'offrait à sa vue. Il obtint en même temps l'esprit d'oraison et de détachement des choses d'ici-bas. Dès lors les observances claustrales firent ses délices ; le chant de l'Office l'impressionna tellement qu'il se croyait en Paradis, au milieu des Anges, quand au chœur il psalmodiait les louanges divines avec ses frères.

Une fondation à Guatemala ayant été projetée, le P. François fut choisi, comme l'un des religieux les plus méritants, pour assister le Provincial dans cette œuvre laborieuse, et peu après le remplacer pendant un voyage en Europe entrepris par ce Père. Nul ne se livra avec plus de zèle aux fonctions de l'apostolat, comme aussi nul ne fut plus attaché aux pratiques régulières. Il alla même si loin qu'il y sacrifia sa santé et contracta des infirmités précoces. Admirable de courage, l'homme de Dieu suivait toutes les observances, jusqu'au jour où les supérieurs, fort édifiés de sa conduite mais craignant qu'il ne franchît les bornes de la prudence, le dispensèrent d'assister à l'Office de nuit. Ce fut pour le saint Religieux une peine profonde. Il aimait tant cet exercice ! il y goûtait tant de charme ! dût-il y trouver la mort, pour lui le sort le plus heureux, pensait-il, serait de passer des chants de l'exil aux harmonies de la patrie céleste. Dieu exauça ses désirs.

II. — La fête de la Toussaint arrivait. François de Majorica sollicita la permission d'assister aux Matines de minuit, pour compenser, disait-il, son absence à l'Office nocturne de chacun des Saints en particulier. L'autorisation fut accordée. Or, pendant qu'il chantait de toute son âme avec les Frères les Psaumes de cet Office solennel, il lui survint un point de côté si violent, qu'il dut quitter le chœur et regagner sa cellule. Le médecin, mandé sans retard, jugea l'état fort grave, et une hémorragie s'étant produite, on fit appeler un spécialiste de grand renom, lequel, après un minutieux examen, n'hésita pas à prédire pour le lendemain la mort de l'homme de Dieu. Dans la soirée, le mal empira et l'on s'empressa d'administrer à l'infirmes les derniers sacrements. Mais l'issue fatale n'eut pas lieu. Durant cette

nuît, qu'on supposait devoir être la dernière, un mieux subit ranima le malade. — « Vénéré Père, dit-il à son Prieur, le médecin, vous le savez, a déclaré hier au soir que je ne passerais pas la nuit, et je me trouvais réellement en danger de mort. Mais, m'appuyant sur la miséricorde dont Dieu a toujours usé envers moi, et tout en acceptant d'avance son adorable volonté, je conjurai Notre-Seigneur de vouloir bien prolonger mes jours jusqu'à la fête de Noël, et d'attendre la solennité qui rappelle sa naissance en ce monde, pour me faire inaugurer ma naissance dans le ciel. Cette grâce, il daigne me l'accorder, » A partir de ce moment, en effet, le P. de Majorica parut avoir recouvré la santé.

Quand arriva Noël, il assista au chœur avec une angélique dévotion, célébra ses trois messes, prit part à la réfection commune ; puis, quelque temps après, sans la moindre émotion, comme s'il se fût agi d'une chose toute naturelle, il pria l'un de ses compagnons de donner le signal en usage pour convoquer la communauté près d'un Frère mourant. Il eut beaucoup de peine à le décider. Le Prieur, au courant du mystère, et sachant que le P. François n'avait plus que peu d'instants à vivre, s'empressa de lui faire les prières de la Recommandation de l'âme. Quand elles furent terminées, le pieux moribond entonna le psaume *Ad te levavi*, l'alternant avec la communauté. Arrivé au verset *Oculi mei semper ad Dominum*, « mes yeux sont sans cesse tournés vers le Seigneur », il n'alla pas plus loin, mais reprit une seconde fois ces paroles, et, regardant le ciel, exhala pieusement son dernier soupir.

Telle fut la fin de ce vénérable serviteur de Dieu.



La Bienheureuse NÉRA TOLOMEI de Sienne ()*

(1230-1287)

CETTE pieuse vierge naquit à Sienne, le 12 mai 1230, jour où l'on célèbre les saints martyrs Nérée et Achillée ; pour cela, on lui imposa sur les Fonts sacrés le nom de Néra.

Ses parents, Jacques Tolomei et Alessandra Malavolti, appartenaient

(*) Lombardelli : *Vie de la B. Néra* ; Pio, P. I, L. I, etc.

l'un et l'autre à l'aristocratie siennoise. On put, dès le premier âge, augurer ce que cette enfant serait un jour, tant elle montrait d'application à s'instruire de la religion et à répéter les prières qu'on lui avait apprises. Placée à sept ans chez les religieuses de Saint-Prosper, elle fit sous leur conduite des progrès rapides dans les lettres et dans la vertu. C'était pour cette angélique enfant une vraie jouissance de s'astreindre bénévolement, nuit et jour, aux pratiques de la vie claustrale, aux jeûnes, à l'oraison. Ses qualités précoces lui attirèrent l'affection de ses maîtresses, très désireuses de la garder parmi elles. Néra ne voulut rien précipiter, et déclara qu'avant de prendre un parti, elle attendrait un signe de la volonté divine.

Cependant l'ennemi du salut veillait. Pour entraver de si beaux commencements, il fit si bien que Néra fut rappelée au foyer domestique. Au bout de quelque temps, la jeune fille reçut une proposition de mariage; comme elle y sentait une répugnance invincible, le chagrin altéra gravement sa santé. En vain eut-on recours à toutes sortes de distractions pour essayer de ramener la gaieté dans son âme; Néra ne trouva un peu de réconfort qu'en assistant aux sermons du B. Ambroise de Samsedoni. Le grand prédicateur exaltait souvent les charmes de la paix intérieure, et notre adolescente recueillait avec avidité les enseignements du Saint.

A dater de ce jour, une amélioration notable se produisit dans son état, et la mère, heureuse de constater ce changement, s'empressa de la ramener fréquemment devant la chaire de l'illustre Dominicain. Une fois que ce dernier avait parlé sur le prix inestimable de la virginité, notre Bienheureuse, rentrée à la maison, se jette devant son crucifix et fait le vœu de rester toujours pure. En même temps, elle inaugura une vie de pénitence et d'oraison, à laquelle elle s'astreignit avec une rare fidélité. Le démon se sentait vaincu : il lui fallait une revanche.

Les parents de Néra, revenus à leur idée de mariage, firent à leur fille des ouvertures dans ce sens. La pieuse enfant laissa dire. Prenant ensuite la parole, elle déclara qu'elle ne pouvait donner suite à ce projet, s'étant engagée depuis quelque temps avec un autre fiancé. « Il ne m'est pas permis, dit-elle, de démentir ma parole. C'est Dieu lui-même qui a reçu ma promesse et auquel j'ai voué ma virginité. »

Il faut renoncer à peindre la scène qui suivit. Outrée de fureur, la mère saisit Néra par le bras et la poussa violemment dans un réduit obscur dont elle confia la clef à une méchante servante, bien capable d'entrer dans ses vues.

Sans se plaindre, Néra déclara qu'on pourrait lui ôter la vie, mais que rien au monde ne la ferait changer de résolution. Ce langage calme et digne eut pour effet de rendre sa séquestration encore plus dure : on la condamna au pain et à l'eau. Mais plus les créatures s'acharnaient contre l'innocente vierge, plus le Ciel se montrait prodigue de faveurs envers elle. Les Anges la visitaient, faisant de son cachot un vrai Paradis. Cela devint pour la captive l'occasion de persécutions nouvelles. Sa geôlière, l'entendant parler, la traitait de magicienne, qui savait se procurer des jouissances coupables, et la mère accueillait ces bruits injurieux. Le père seul, doué d'un meilleur sens, refusa d'y donner créance, montrant que de tels soupçons ne reposaient sur rien, et qu'avant de menacer et de frapper, il fallait attendre à tout le moins que la lumière se fît.

Quelques jours s'écoulèrent, et les colloques commencèrent de nouveau. Sûre de son fait, escomptant déjà les avantages de sa victoire, la méchante gardienne appelle la mère, et ouvre brusquement la porte du réduit. Un spectacle inattendu s'offre aux regards des deux femmes. Néra était élevée de terre d'une coudée, la face brillante comme un soleil ; mais elle ne donnait aucun signe de vie. Enfin elle reprit ses sens. « Témoins de la grâce dont Dieu m'a favorisée, dit-elle à ses parents, vous êtes fixés, je pense, sur la volonté divine à mon sujet. Loin d'y contrevenir, vous m'accorderez désormais la permission d'embrasser l'état religieux vers lequel je soupire. Quant aux mauvais traitements que je subis, sachez-le, votre intérêt, bien plus que le mien, exige que vous y mettiez un terme. » Dès lors, son père et sa mère la laissèrent libre de suivre le genre de vie qui lui plaisait. L'orgueilleuse servante persistait dans ses procédés infâmes. Elle en fut punie par une possession diabolique : l'innocente victime rendit le bien pour le mal, en la délivrant par ses prières des griffes de Satan.

II. — Au temps fixé, la Bienheureuse, suivie de sa famille et d'un groupe nombreux de l'aristocratie siennoise, vint se présenter au B. Ambroise pour recevoir de ses mains l'habit du Tiers-Ordre. Avant de revêtir les livrées dominicaines, elle adressa à son entourage, sur la brièveté de la vie, les vanités du siècle et le bonheur de s'attacher à Dieu, des paroles qui firent fondre en larmes tous les assistants.

Maintenant séparée du monde, Sœur Néra se disposa à repousser les attaques du démon avec une vaillance d'autant plus généreuse

qu'elle prévoyait une lutte plus acharnée. Il en fut ainsi. L'esprit infernal revêtait pour l'épouvanter des formes horribles ; puis, changeant de tactique, il se servit d'un jeune homme pour essayer de la séduire. Ce fut pour cette âme virginale le côté le plus douloureux de l'épreuve. Sur le conseil du B. Ambroise de Sienne, elle pria le Seigneur d'éclairer lui-même l'infortuné jeune homme. L'ayant rencontré dans une église, elle lui dit quelques mots qui firent sur son âme une impression profonde et le décidèrent à entrer au couvent des Frères Prêcheurs, où sa conduite fut des plus édifiantes.

Le genre de vie adopté par notre Tertiaire était d'une austérité effrayante. Si nous ne pouvons aspirer à lui ressembler, nous lui devons du moins notre admiration. Elle s'interdit pour toujours l'usage de la viande et du vin. Elle jeûnait toute l'année et quatre fois la semaine au pain et à l'eau ; les autres jours, elle se contentait de légumes et de fruits : on la vit passer trois, quatre et même six jours de suite sans prendre d'autre aliment que la sainte Eucharistie. Elle dormait trois ou quatre heures au plus, s'étendant tout habillée sur une pailleasse, plus tard sur une simple planche et finalement sur la terre nue, disant que cela suffisait bien pour un corps fait de poussière et destiné à retourner en poussière. Seule, l'obéissance à son confesseur la décidait à adoucir quelque peu son régime, en cas de maladie. Un rude cilice lui couvrait le corps. Cinq fois le jour, elle s'infligeait, avec une chaîne de fer, une sanglante discipline : au milieu de la nuit, pour ses propres péchés ; après Prime, pour ceux de ses parents ; à Sexte, pour les âmes du Purgatoire ; à Vêpres, en réparation des fautes de tous les chrétiens ; enfin après Complies, pour la conversion des infidèles.

Son assiduité à l'oraison fut des plus remarquables. Non contente d'y vaquer le jour, elle s'y livrait encore la nuit, et ne prenait son court repos qu'après le son de Matines donné au couvent de Saint-Dominique. Durant sa prière, elle recevait d'en haut des faveurs sans nombre. Souvent elle apparut couronnée de splendeur, le visage éclatant, toute sa personne enveloppée de lumière. Dieu se plut à lui montrer combien lui était cher le B. Ambroise de Samsedoni, son directeur ; maintes fois elle vit sa face lancer des rayons lumineux, et une colombe, symbole de l'Esprit-Saint, se pencher à son oreille, ou bien notre martyr, Pierre de Vérone, se tenir près de lui, quand il prêchait au peuple. Elle connut enfin le triomphe réservé à cet homme de Dieu, au moment où, quittant cette vallée de larmes, il entra dans le ciel.

D'avance, elle prédit le schisme qui devait déchirer l'Eglise au xiv^e siècle, et l'apostasie de plusieurs nations chrétiennes. La Bienheureuse lisait dans le secret des consciences. Parfois, on l'entendait dire devant certains pécheurs : « Si j'avais commis telle mauvaise action, j'irais m'en confesser au plus tôt, de crainte de tomber en enfer. » Et elle spécifiait la faute, mettant délicatement sur la voie ceux qu'elle voulait retirer du mal.

III. — A la mort de ses parents, Néra acheta, de sa part d'héritage, une maison près du couvent de Saint-Dominique, pour y loger des tertiaires pauvres, et elle se voua à leur entretien avec une bonté toute maternelle. Elle recevait également les personnes de son sexe qui passaient à Sienne pour se rendre à quelque pèlerinage. Toutes étaient accueillies avec une grâce parfaite, Néra les servait de ses mains et veillait à ce que rien ne leur manquât. Elle entourait de soins assidus les malades abritées sous son toit, et si la dépense excédait ses ressources, elle savait se faire mendiante pour ses protégées. On ne saura jamais le bien que la servante de Dieu opéra par ses saintes œuvres, ses prières et ses exhortations. Sœur Genovesa, sa fille spirituelle, dont nous avons raconté la vie, au 1^{er} de ce mois, lui dit un jour sur un ton enjoué : « Ma Mère, on voit bien que vous faites comme le médecin : tout entier à ses clients, il oublie ceux de sa maison. Votre parent, Jean-Baptiste Toloméi aurait grand besoin de se convertir, et rien dans sa conduite n'annonce qu'il y songe ! »

La remarque produisit son effet. La sainte femme recommanda au Seigneur avec une indicible ferveur le salut de cette âme, et sa prière fut entendue. Touché des remontrances de sa pieuse parente, le jeune Toloméi embrassa la règle de Saint-Dominique ; à sa mort, il n'y eut qu'une voix pour lui décerner le titre de Bienheureux. (1)

Au don de prophétie Dieu ajouta, pour la vénérable Tertiaire, celui des miracles. Elle ramena à la vie un enfant de sept ans tombé dans les eaux de Fonte-Branda, où il s'était noyé. Elle guérit un jeune homme frappé à la tempe d'un coup de pied de cheval, alors qu'on n'attendait plus que son dernier soupir. Nous ne pouvons, à cause de leur nombre, mentionner ici les autres prodiges opérés par la servante de Dieu. Le plus grand peut-être fut sa patience à supporter les fatigues et les infirmités qui devinrent son partage.

(1) Cf. *Année Dominicaine*, juin, p. 508.

Atteinte d'un mal horrible et répugnant, la sainte femme eut la douleur de voir ses compagnes, celles-là même qui lui avaient le plus d'obligations, l'abandonner les unes après les autres. Plusieurs de ses amies du monde, venues la visiter, avaient peine à comprendre pourquoi Dieu soumettait à une si rude épreuve une âme qui pourtant devait lui être chère. La Bienheureuse découvrit leur pensée. « C'est en punition de mes fautes, dit-elle, soyez-en sûres, que Dieu me frappe ainsi. Alors même que j'aurais accompli quelque semblant de bien, ce bien est mélangé de tant d'imperfection et de tiédeur qu'il n'est pas en mesure d'apaiser la colère divine trop justement allumée contre moi : voilà pourquoi j'ai si grand besoin de recourir à l'intercession de nos bons Saints du ciel ! » Un peu plus tard, elle supplia le B. Ambroise d'employer son crédit céleste pour la guérir, si telle était la volonté de Dieu. Le Saint lui apparut et lui enjoignit de se faire porter à son tombeau dans l'église de Saint-Dominique : là elle recouvrerait la santé. Elle le fit, tomba en extase près des restes du Bienheureux, et, revenue à elle-même, se trouva totalement guérie.

Néra comptait cinquante-sept ans d'âge, quand elle fut conviée aux joies de l'éternité. Ce fut le jour même de Noël, 1287, qu'elle quitta cette vallée de larmes pour se rendre à la patrie. Le B. Ambroise, entouré d'un cortège d'anges, vint chercher son âme et la conduire en Paradis. De nombreux miracles s'opérèrent au contact de sa dépouille mortelle. Un jeune garçon, Pierre Martini, perclus de tous ses membres, se tenait à la porte de l'église Saint-Dominique faisant appel à la charité des passants. Devant la foule qui affluait pour vénérer le corps de la sainte, il se sentit pris d'un grand désir de lui demander sa guérison. S'étant fait porter près du cercueil, il lui toucha la main avec grande confiance, et à l'instant même fut guéri.

Ce même jour, dame Fioruccia de Bonavoglio mettait au monde une petite fille mort-née. Apprenant ce qui se passait à Saint-Dominique, elle recommanda au crédit de la Bienheureuse son enfant, morte le même jour qu'elle, et elle constata aussitôt le retour de la vie dans le petit corps. Par reconnaissance elle imposa à l'enfant le nom de sa bienfaitrice.

Les restes de la servante de Dieu furent déposés sous l'autel, à côté de ceux du B. Ambroise de Sienne : les prodiges ont fréquemment illustré cette tombe. Lombardelli en a inséré un certain nombre dans sa *Vie de la B. Néra*, publiée à Sienne en 1583.

LE MÊME JOUR

1280 — Au couvent de Limoges, le V. P. GÉRARD DE SAINT-VALÉRY, ou de SAINT-VAULRY, sixième Prieur.

Il conserva pendant sa vie entière un caractère fort enjoué. Tout jeune, il avait été moine à Saint-Martial de Limoges. Devenu enfant de Saint-Dominique, il s'adonna au ministère de la prédication avec beaucoup de fruit pour les âmes. L'an 1260, il fut élu pour remplacer le P. Elie Navarre dans le gouvernement de la communauté et occupa cette charge durant cinq années.

Bernard Gui, de qui nous tenons ces détails, ne dit pas quelles furent ensuite les occupations du V. Père ; il se borne à nous parler de sa sainte mort, arrivée le jour de Noël 1280, au couvent de Limoges, dans les circonstances suivantes :

Dès le matin, Fr. Gérard pria l'un des infirmiers de lui lire la seconde messe, dite de l'aurore, commençant par ces mots : *Lux fulgebit hodie super vos* : « Aujourd'hui brillera sur vous la lumière. » Après quoi, il s'écria : « Dieu soit béni ! mes frères, j'espère entendre au ciel, parmi les Anges, la troisième messe. » Peu après, il rendit l'âme. Son corps fut transporté au chœur avant cette messe solennelle, et enseveli sous le cloître, devant la porte de l'église. On grava sur sa tombe l'épithaphe suivante :

*Hic situs est Frater Geraldus de S. Valerico,
Subveniat Mater Christi pietatis amico.
Gratus, amans, hilaris, Christo florem juvenilis
Obtulit ætatis, susceptus in Ordine gratis.
In matutino medio placuit quoque trino
Ac uni Domino, tempore serotino.
Sic ubi cômplevit annos ter in Ordine quinos
Et decies trinos, moriens in pace quievit.*

(B. Guid. Fondations, I, 227.)

1322 — Le B. NICOLAS BRUNACCI, de Pérouse.

Nicolas Brunacci, natif de Pérouse, prit l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de cette ville, en 1255. Il fut disciple du B. Albert le Grand, et ami intime de saint Thomas d'Aquin, avec lequel il fit le voyage d'Italie à Paris, et celui de Paris à Cologne.

Doué d'une intelligence supérieure, Fr. Nicolas acquit une science considérable sous la direction du maître que ses contemporains appelaient simplement le « Philosophe ». Quand, au terme de ses études théologiques, il dut

regagner Pérouse, sa patrie, le B. Albert lui remit pour les Pères de la Province Romaine une lettre de recommandation des plus flatteuses. « Je vous adresse, disait-il, Fr. Nicolas de Pérouse, un second Thomas d'Aquin; je le sais pleinement érudit dans les sciences divines et pour cela digne de toute considération. »

Au Chapitre de Florence en 1281, le V. Père fut créé Prédicateur général, et il remplit cette fonction avec un remarquable succès. Pendant vingt-deux ans, il enseigna la théologie en divers couvents de sa Province, notamment à Pérouse, à Florence et au couvent de Sainte-Sabine à Rome. Il fut aussi Prieur à Pistoie, Orvieto, Florence et Pérouse. Dans ces emplois, il conserva toujours une modestie et une humilité des plus édifiantes.

Nicolas Brunacci était Prieur à Pérouse, quand, l'an 1304, le Pape Benoît XI vint dans cette ville avec sa cour. L'ancienne église de Saint-Dominique se trouvait beaucoup trop petite pour l'importance du couvent. Le V. Père obtint de Sa Sainteté l'autorisation d'y joindre une vieille église contiguë à la nôtre et dédiée à saint Etienne, le premier martyr. Sur l'emplacement de ces deux édifices, il fit bâtir un temple spacieux, qui plus tard fut consacré par le Pape Pie II, sous le double vocable de Saint-Etienne et de Saint-Dominique. Cette église était une des plus hautes de Pérouse et son campanile passait pour l'un des plus beaux de toute l'Italie. Malheureusement, lors de la construction de la forteresse, en 1546, la flèche fut jetée à bas.

Le B. Nicolas rendit de très utiles services à son Ordre. Sans parler des charges que nous lui avons vu remplir, il fut encore Provincial de Sicile, Vicaire général de la Province Romaine, Définiteur en plusieurs Chapitres généraux ou provinciaux, et souvent électeur du Maître Général. C'était un homme de grande prudence, de bon conseil et surtout d'une vie exemplaire.

Il avait eu dans l'Ordre un frère aîné, nommé Jacques, religieux d'un commerce fort doux et d'une haute vertu. Enlevé par une mort prématurée, ce serviteur de Dieu apparut à son frère Nicolas, encore novice, et l'engagea vivement à persévérer. Il apparut aussi à sa mère, femme de sainte vie, s'efforça de la consoler et lui donna l'assurance qu'elle irait en Paradis. Le B. Nicolas profita des exhortations et des exemples de son frère Jacques, pour s'affermir dans sa vocation. Il vécut soixante-sept ans en religion, avec grand fruit spirituel pour lui-même et profonde édification pour les autres. Dans ses dernières années, il pratiqua une admirable patience, au milieu de graves infirmités, qui le tinrent longtemps cloué sur un lit de douleurs. A peine pouvait-il faire un mouvement. L'âme fixée en Dieu, le saint vieillard récitait chaque jour, outre la prière liturgique, l'Office des défunts et tout le Psautier. Il atteignit ainsi l'âge de 90 ans. Avant de mourir, il reçut dévotement les sacrements de l'Eglise, se recommanda à sainte Agnès, vierge et martyre, son avocate spéciale, et pria instamment ses frères de l'ensevelir dans

l'église neuve, devant la porte de la sacristie. On le lui promit. Il expira doucement, le saint jour de Noël 1322.

Son corps fut enseveli avec beaucoup d'honneur à l'endroit désigné. Il y eut à ses obsèques une foule considérable, et l'on dut retarder le moment de l'inhumation, pour permettre aux fidèles de venir, selon leur dévotion, lui baiser les mains et les pieds. L'image du P. Nicolas Brunacci, décorée du titre de *Bienheureux*, se trouve peinte dans le couvent de Pérouse, parmi les autres Bienheureux dominicains de cette ville. — (Razzi : *Saints et saintes de l'Ordre de Saint-Dominique*. — Jacobilli : *Santi e Beati dell' Umbria*. . t. III, au 25 décembre).

1588 — A Anvers, mourut le Père BALTHAZAR DRESSELIUS, laissant une mémoire vénérée.

Enflammé de zèle pour la foi, ce saint religieux remplissait la fonction d'Inquisiteur dans les Pays-Bas. Il ne cessait d'argumenter avec autorité et érudition contre les calvinistes et surtout contre les anabaptistes. Aussi fut-il de leur part l'objet d'une haine implacable. C'est pourquoi ils résolurent de le faire mourir.

Les Pères du couvent d'Anvers avaient la louable coutume de répondre au premier appel, fût-ce même la nuit, pour la visite et la confession des malades.

Les anabaptistes profitèrent de ce zèle bien connu pour tendre un piège au P. Balthazar. On vint le chercher, une nuit, pour aller près d'un malade agonisant, qui, disait-on, réclamait son ministère. Précédé de son guide, l'homme de Dieu se met en marche et entre dans une maison. Point de malade. Une trentaine d'anabaptistes, rangés autour d'un bûcher déjà dressé, attendaient le ministre du Seigneur : ils l'accablent d'injures, lacèrent ses vêtements, et préludent par leurs outrages à la mort que les flammes lui réservent. Mais Dieu ne permit pas l'accomplissement de leur criminel dessein. Des catholiques avaient aperçu le P. Balthazar dans sa course précipitée vers un lieu écarté et suspect. Redoutant une embûche des hérétiques, ils le suivent, pénètrent dans la maison avec intrépidité et arrachent la victime aux mains de ses bourreaux.

Le Seigneur, dans ses vues impénétrables, avait refusé au généreux Inquisiteur la palme du martyre, objet de ses désirs les plus ardents. Néanmoins il l'éprouva comme l'or dans le creuset, en permettant qu'il subît quelque temps les souffrances de l'exil. Revenu à Anvers, le V. Père consacra le reste de sa vie à donner l'exemple de ses rares vertus et à pratiquer une entière mortification. Il échangea enfin ce lieu de misère pour la patrie bienheureuse en 1588, laissant après lui de vifs regrets et une grande réputation de sainteté.

1594 — Dans le même couvent, le Père HENRI PUTEANUS se distingua par l'innocence de sa vie et par une remarquable dévotion pour la Très Sainte Vierge.

Tandis qu'il propageait le Rosaire avec un zèle infatigable et, par la vertu céleste de cette dévotion, produisait des fruits abondants de salut parmi les fidèles, un fait digne de mémoire arriva en 1578.

Une femme en proie au désespoir vint implorer le secours du charitable prédicateur. Elle s'était vouée au démon par un horrible pacte, dont la cédule, signée de sa main, avait été abandonnée à l'ennemi des âmes. Bourrelée de remords, elle avait demandé conseil à des hommes érudits et pieux, qui avaient été terrifiés de son récit, sans pouvoir lui venir en aide. Le P. Henri, plein de confiance en la miséricorde de Dieu et la Bienheureuse Vierge, s'efforça de relever le courage de la pauvre femme, vivement repentante de sa faute. Il lui recommanda de faire inscrire son nom dans la Confrérie du Rosaire, afin de se déclarer ainsi la cliente de la Mère de Dieu. Après avoir imploré avec soupirs et larmes la pitié et le patronage tout-puissant de la Reine du ciel, l'humble pénitente fit sa confession et communia. A la fin de la messe, célébrée par le V. Père, elle reçut le témoignage sensible de son pardon. Par un effet de la toute-puissance divine, la cédule fut arrachée à l'inférieur dépositaire. On la vit voltiger dans l'air et venir se remettre entre les mains de la femme réconciliée.

Sans doute, ce grand miracle doit être attribué aux mérites de Notre-Dame du Rosaire; mais il est permis de remarquer que la miséricordieuse Vierge, Mère de Dieu, daigna, en cette circonstance, se servir du ministère du P. Henri Puteanus, qui était alors Directeur de la sainte Confrérie.

Plus tard, le zélé Dominicain fut proscrit par les hérétiques, saisi à Aix-la-Chapelle, et enfermé dans une prison, où on le battit cruellement de verges pour le Christ. Il mourut à Anvers, après avoir reçu très dévotement les sacrements de l'Eglise, vers la fin de l'année 1594. — (Choquet : *Sancti Belgii*, O. P., c. XIX.)

1655 — Dans la Nouvelle-Ségovie, le V. P. JÉRÔME DE ZAMORA, natif de Saragosse et profès du couvent de la même ville.

Après de fortes études, il se rendit aux Philippines, où son érudition et sa régularité lui acquirent une haute réputation. Il fut régent du collège de Saint-Thomas à Manille, Commissaire du Saint-Office de cette ville pendant trente-huit ans, deux fois Vicaire provincial de Cagan, et successivement supérieur de presque tous les couvents de la Province. La prudence et l'activité qu'il déploya dans ces charges le mirent en vénération parmi les habitants de ces vastes contrées. Mais, comme le saint religieux songeait avant tout à l'instruction des infidèles et cherchait les moyens de satisfaire

sa soif ardente du salut des âmes, la Providence le servit à souhait, en l'attirant chez les Mandayas.

Ces indigènes, retirés dans des montagnes affreuses, et, pour ainsi dire, inaccessibles, n'avaient encore reçu la visite d'aucun missionnaire. Ils eurent l'avantage de voir le prêtre à l'époque où Jérôme de Zamora se trouva chargé par un Chapitre tenu à Manille, en 1637, d'évangéliser le Fotel et le Capinatan, au pied des monts habités par les Mandayas.

Le V. Père n'aborda ces sauvages qu'au prix d'énormes fatigues. Dès son arrivée parmi eux, il usa d'une prudence extrême pour ne point compromettre par un zèle mal réglé le succès de l'entreprise. Il se contenta de traiter familièrement avec les indigènes, sans soulever la question religieuse, se conformant autant que possible à leurs usages, tout en cherchant à les éloigner de leurs superstitions ou de leurs désordres. Son but était de se faire accueillir moins comme un réformateur et un maître que comme un ami dévoué à leurs intérêts. Aussi s'empressait-il de rendre service en toute occasion et de faire de petits présents. Il agit de cette manière l'espace d'une année, se partageant entre ses chrétiens de la vallée et les sauvages de la montagne : ces derniers se montraient heureux de le voir reparaitre. De telles dispositions allaient faciliter au delà de toute prévision l'exercice de l'apostolat.

Jugeant le moment propice, notre saint missionnaire prit avec lui quelques Indiens de confiance et partit, bien résolu de se fixer au milieu de son nouveau peuple, et de répandre sur cette terre inculte la bonne semence de l'Evangile. La saison avancée rendait le voyage des plus pénibles. Enfin, grâce à Dieu, le P. Jérôme atteignit sain et sauf son quartier d'opérations. On lui offrit une petite case : il s'y établit et aménagea un oratoire pour célébrer les saints mystères. Il y eut bientôt foule à sa messe. Le premier sermon contre l'idolâtrie remua profondément les Indiens. L'homme de Dieu s'efforça de leur faire comprendre que des divinités ne pouvaient pas être faites de main d'homme, avec de la pierre ou du bois, viles matières, dont le rebut pouvait servir aux usages les plus grossiers : il fallait plutôt croire en un Dieu supérieur, invisible il est vrai, mais tout-puissant et éternel, capable de gouverner le monde qu'il a créé, résidant au sommet des cieux et promettant des récompenses sans fin à quiconque accomplira sa volonté sur la terre. Les païens se laissèrent peu à peu gagner et se déclarèrent prêts à suivre sans réserve la direction de leur prédicateur, pour observer la loi sainte qu'il enseignait.

On ne saurait dire la joie de l'homme apostolique, quand il put constater la droiture et la sincérité de ce peuple. Bientôt, en effet, dix des principales familles lui amenaient leurs enfants à baptiser. Ce furent les prémices que donnait à l'Eglise du Christ cette gentilité, sol aride où n'avait germé aucun fruit de grâce. Les conversions d'adultes suivirent leur cours. On s'occupa

de construire une chapelle plus spacieuse : le V. Père la mit sous le vocable de Notre-Dame *del Pilar*, sanctuaire si célèbre à Saragosse.

Le Carême approchait. Jérôme de Zamora, rappelé à Fotel et à Capinatan pour préparer les néophytes de ces districts à la fête de Pâques, quitta non sans regret les Indiens de la montagne. Son départ fut pour tous une peine profonde ; il leur en coûtait de rester sans pasteur. Craignant que l'absence de leur Père ne se prolongeât outre mesure, ils députèrent deux d'entre eux vers le Vicaire provincial de la région, en sollicitant de sa bienveillance un missionnaire qui les affermit dans leurs bonnes dispositions. Nul ne semblait plus apte à cette œuvre que celui-là même qui en avait posé les assises. Le P. Jérôme reçut aussitôt l'ordre de regagner ce pays, et on lui assigna pour auxiliaires les PP. Clément Gan et Louis d'Onate du Rosaire.

Malgré son désir d'exécuter sans retard cette obéissance, l'homme de Dieu se vit forcé par des contretemps imprévus de différer son départ jusqu'en septembre de la même année. La veille de la Nativité de la Sainte Vierge, il arrivait au milieu de ses chers Indiens, qui lui offrirent leurs témoignages d'affection et en même temps demandèrent le saint baptême. Mais, par prudence, le P. Jérôme ne conféra le sacrement de la régénération qu'aux petits enfants. Trois cents d'entre eux reçurent cette grâce, ainsi que quelques adultes suffisamment instruits. Enfin, le premier dimanche d'octobre, en la belle solennité du Rosaire, le cacique de l'endroit et tous les siens étaient admis à la même faveur.

L'élan si bien donné ne devait plus se ralentir. Le nombre des chrétiens augmentait de jour en jour. Au mois d'avril suivant, on en comptait huit cents déjà : quelques années plus tard, ce chiffre avait doublé. Chose remarquable ! la ferveur première se maintint fermement. Les missionnaires avaient la consolation de voir leurs néophytes suivre les maximes les plus pures de l'Evangile : le pardon des injures, la chasteté, le renoncement aux superstitions qui les avaient passionnés jusqu'alors et dont ils attendaient secours dans leurs nécessités.

Le P. Jérôme de Zamora termina sa carrière à Cagan, l'an 1655. Il mourut dans de grands sentiments de gratitude pour les bontés de Dieu à son égard, persuadé aussi qu'il devait à la protection spéciale de la bienheureuse Vierge Marie toutes les bénédictions dont son ministère apostolique avait été comblé. — (*Hist. des Philippines*).

1683 — A Toulouse, le V. Père HYACINTHE CHALVET.

Il naquit le 14 septembre 1605 d'une famille distinguée par la noblesse et les sentiments chrétiens. Quoique le troisième des enfants, il était le préféré de son père et de sa mère, à cause de son naturel charmant et de la vivacité de son esprit. Ses études classiques achevées, le jeune Chalvet prit le saint habit au couvent de Toulouse, et changea son nom de baptême Christophe en celui d'Hyacinthe, sous lequel il est connu en religion.

Après avoir parcouru le cycle de la philosophie et de la théologie, Fr. Hyacinthe fut choisi entre ses égaux pour soutenir des thèses publiques sur le mystère de la Sainte Trinité, pendant le Chapitre général célébré à Toulouse en 1628. Puis il s'adonna spécialement aux fonctions de l'apostolat, et, pour être plus apte à ce ministère auguste, se fit un riche bagage de l'enseignement des Saints Pères, des autres commentateurs de l'Ecriture, des théologiens et des prédicateurs en divers genres. Infatigable au labeur, assidu à la lecture, il s'appliqua constamment à conformer ses discours à la Somme de saint Thomas et à la doctrine de son Ordre. François de Harlay, archevêque de Rouen, ayant érigé à l'abbaye de Saint-Victor de Paris une académie pour la préparation des jeunes prédicateurs, fit appel au savoir du P. Chalvet, en vue de proposer des modèles de sermons. Le V. Père prononça, l'an 1629 ou 1630, trois discours importants, devant un auditoire d'élite, où l'on remarquait Gaston d'Orléans, frère du roi, et le chancelier Pierre Séguier. Il eut un plein succès, et dès lors fut invité à l'envi à prêcher dans les chaires les plus distinguées de la capitale et de la province.

De 1631 à 1662, Hyacinthe Chalvet donna vingt-deux stations d'Avent et autant de Carême, dans les plus grandes cités du royaume ; dans l'intervalle, il ne cessait pour ainsi dire pas d'annoncer la parole de Dieu, à Paris, où il résidait.

Sur les entrefaites, le comte de Romorantin, appelé par les Vénitiens à commander leurs troupes assiégées par les Turcs en Crète, prit le P. Chalvet pour confesseur, et pour prédicateur de l'armée. L'homme de Dieu fit donc voile avec lui, et, pendant le Carême de 1647, il prêcha en italien dans la cathédrale Saint-Tite, de l'île de Crète.

Au retour de cette expédition, il passa quatre années à Lyon, occupé à l'impression de plusieurs volumes de son grand ouvrage *Theologus Ecclesiastes*, sans renoncer pour cela au ministère de la parole divine.

Appelé ensuite par les théologiens de l'Université de Caen, ville où il avait laissé un souvenir profond, à la suite d'une année de prédications éloquentes, l'an 1644, Hyacinthe Chalvet s'y rendit. Par la volonté du Maître de l'Ordre, Jean-Baptiste de Marinis, il subit les épreuves académiques, et, le 24 septembre 1659, reçut le bonnet de docteur, aux applaudissements universels. Il enseigna ensuite la théologie pendant trois ans, au couvent de nos Pères, avec un concours prodigieux d'étrangers, et quand la chaire royale de théologie, à l'Université, fut devenue vacante par la mort de notre savant Michel Bouley, un décret de l'Université, confirmé par un sénatus-consulte du Parlement de Rouen, en pourvut Hyacinthe Chalvet. Dès lors, il s'appliqua totalement aux fonctions de sa charge. Plus de deux cents auditeurs, tant de la ville que des environs, entouraient sa chaire. L'illustre Maître donna beaucoup de célébrité à l'école théologique et ajouta un ornement considérable à l'Université tout entière, pendant les dix-huit années

que, sans discontinuité, il enseigna les sciences sacrées. Enfin, l'an 1681, il abdiqua de lui-même et se retira dans son couvent de Toulouse pour se préparer à la mort. Il l'accueillit d'un front joyeux, en 1683, à l'âge de 78 ans. — (Echard : II, 699.)

1400 — A Maria-Stein, au diocèse de Bâle, la V. Sœur MARGUERITE DE KENTZINGEN, Converse.

Née à Kentzingen, en Brisgau, de parents honorables et chrétiens, la servante de Dieu fut mariée très jeune à un riche commerçant de la ville, et placée en même temps sous la tutelle d'une femme âgée et expérimentée pour la tenue du ménage. Voyant dans cette situation anormale un moyen de briser sa propre volonté, la pieuse chrétienne se soumit tellement à cette gouvernante qu'elle sollicitait d'elle humblement la permission d'aller voir son père et sa mère.

Le Seigneur, qui voulait posséder tout entier le cœur de Marguerite, lui retira son époux. Restée avec une fille unique, qui aspira bientôt à servir Dieu sous l'habit religieux, elle la conduisit dans un monastère de Clarisses, et fit en faveur de la maison, qui était fort pauvre, abandon complet de ses biens.

Ainsi dépouillée de tout, la sainte femme parcourut, pendant cinq ans, diverses contrées de l'Allemagne, en priant et en mendiant; elle arriva ensuite à Marbourg, où elle se mit au service des incurables dans un hôpital.

La méditation assidue des opprobres subis par Notre-Seigneur, durant sa Passion, lui inspira la pensée héroïque de demander à Dieu force ignominies et humiliations. Elle fut exaucée. Un vol ayant été commis à Marbourg, dans des circonstances affreuses, on en accusa cette étrangère; et, comme elle ne chercha point à se défendre, les juges la condamnèrent à être noyée, une pierre au cou. On se rendait pour l'exécution de la sentence, quand un prêtre de Kentzingen, providentiellement amené sur le passage du cortège, reconnut Marguerite et se mit à crier : « Je suis innocent du sang de cette femme. » On interroge le prêtre, on reconduit l'inculpée devant les juges; la cause est examinée de nouveau et l'auteur du crime découvert. Marguerite, mise en liberté, devint dès lors l'objet de la vénération universelle. Affligée de ces hommages et toujours affamée de mépris, elle quitte Marbourg, va consulter un pieux solitaire des Vosges, et sur son conseil, se présente, à titre de Converse, au monastère d'Unterlinden, à Colmar. Elle avait 40 ans.

Sœur Marguerite y demeura plusieurs années, dans la pratique de toutes les vertus, et s'acquit une si haute estime, qu'on la désigna avec quelques autres Sœurs, pour aller réformer le monastère de Maria-Stein, peu éloigné de Colmar. Elle y remplit à maintes reprises des offices importants, et se distingua constamment par sa vie laborieuse, son esprit de prière, sa cha-

rité pour ses compagnes, sa patience et sa profonde humilité. Elle passait au chœur la majeure partie de ses journées et de ses nuits, était souvent ravie en extase, et enveloppée d'une lumière surnaturelle dont elle seule n'avait pas conscience. Sa faim pour l'adorable Eucharistie était insatiable.

Après avoir pris cet aliment céleste, elle restait plusieurs jours de suite sans manger ni boire; elle dormait deux ou trois heures, assise sur un escabeau, ou étendue sur des planches raboteuses. Connaissant par révélation les secrets des cœurs, elle répondait d'avance aux questions qu'on venait lui poser.

Une année, la veille de Noël, quand on chanta au Martyrologe ces paroles : *Jesus-Christus, Filius Dei, nascitur in Bethleem Judæ* : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, naît à Bethléem de Juda, » la pieuse Converse eut une extase et demeura absorbée dans sa contemplation jusqu'au moment d'aller au réfectoire. Alors elle s'écria sur un ton de jubilation : *Jesus-Christus, Filius Dei, nascitur in Bethleem Judæ!* et retomba dans son ravissement, dont elle ne sortit qu'à l'heure des Vêpres.

Pendant le Tout-Puissant, qui voulait que sa fille bien-aimée arrivât au ciel très riche de mérites, lui fit subir de douloureuses épreuves. Marguerite, avant de mourir, fut accablée de cruelles infirmités. Ses jambes se couvrirent de tumeurs cancéreuses, qui lui causaient des souffrances presque intolérables. Jamais la malade ne pria Dieu de les adoucir; jamais elle ne se laissa aller au murmure ou à la plainte. Une fois pourtant, les Sœurs ayant touché ses plaies, en voulant, sans précaution, la changer de lit, la pauvre patiente ne put retenir un cri. Mais aussitôt, se reprochant ce mouvement involontaire : « Misérable pécheresse, reprit-elle, oublies-tu les douleurs bien autrement atroces endurées par ton Sauveur sur la Croix? »

Dieu récompensa enfin une si héroïque constance. Marguerite reçut le saint Viatique avec grande piété, la veille de Noël 1400, et bientôt après, cette âme très pure prit son essor vers le ciel. — (Pez : *Biblioth. ascet.* — Vicomte de Bussière : *Les Mystiques d'Unterlinden*, ch. xii.)

1474 — A Pistoie, au monastère de Sainte-Lucie, la V. Mère CLARA MANSUETI.

Elle n'avait pas trois ans, quand elle perdit son père, Andreazzo Mansueti; la mère, nommée Catherine, restée veuve avec deux petites filles, Madeleine et Clara, résolut de quitter le monde, et entra avec ses enfants chez les Sœurs Dominicaines de Pistoie.

Toutes trois reçurent presque aussitôt l'habit de Saint-Dominique. Douée d'un naturel excellent, Clara parut apprécier à sa valeur sa vestition précoce; elle grandit sous l'œil de Dieu, à l'ombre du cloître, et, n'ayant jamais connu le siècle, conserva intacte son innocence baptismale dans le saint asile qui abrita ses vertus.

Très réservée en paroles, on n'eut jamais à lui reprocher la moindre atteinte à la charité. Son obéissance était admirable : son libre arbitre semblait n'avoir d'autre mobile que celui de se soumettre à la volonté d'autrui. Prodige de pénitence, elle ne renonça, dans la suite, à aucune des rigueurs de la règle, malgré de graves infirmités et les douleurs d'une hydropisie qui exercèrent sa patience pendant de nombreuses années.

De jour, de nuit, elle était la première rendue aux exercices réguliers. Levée deux heures avant la communauté, elle vaquait alors à l'oraison, et chaque jour, récitait le Psautier tout entier. Aux vigiles de la Bienheureuse Vierge Marie, de notre Père saint Dominique, des dix mille martyrs d'Arménie, et autres encore ; puis le vendredi et le samedi de chaque semaine, Sœur Clara jeûnait au pain et à l'eau. Son humilité égalait son esprit de détachement, et sa dextérité dans l'administration du temporel n'était surpassée que par son zèle pour la direction du spirituel.

Clara Mansueti gouverna le monastère avec une merveilleuse prudence l'espace de huit années ; volontiers la communauté l'aurait maintenue en charge, si la mort n'eût soustrait au priorat, comme aux autres travaux, la vénérée et sainte religieuse.

Sœur Clara avait une tendre dévotion aux mystères de la Sainte Enfance. Elle s'y préparait tout l'Avent par le jeûne, la retraite et le silence. Une année, à la fête de Noël, il lui fut donné de voir l'Enfant Jésus tel qu'il apparut à sa naissance, ayant près de lui Marie et Joseph abimés dans l'adoration. Elle eut la joie de lui baiser les pieds et connut par révélation qu'elle serait conviée aux noces de l'Agneau, au retour des mêmes solennités.

Le 24 décembre 1474, les Sœurs, sur le point d'aller au chœur pour les premières Vêpres de Noël, demandèrent à leur Prieure, depuis longtemps malade, si elle avait besoin de leurs services. « Non, répondit la V. Mère, vous pouvez partir. Mon état m'empêche de vous accompagner, j'aurai le regret de ne pas assister aux Vêpres de la fête, mais je serai des Matines, soyez-en sûres. » En parlant ainsi, elle faisait allusion à son entrée au ciel. Elle profita de leur absence pour faire sa toilette mortuaire, se lava les mains et le visage, revêtit une tunique bien propre, et, peu de temps avant l'Office de nuit, appela la communauté pour les prières de la Recommandation de l'âme. Quand elles furent terminées, elle prononça ces mots : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, et rendit paisiblement son âme à son Créateur. Sœur Clara était dans la cinquante-troisième année de son âge et la cinquantième de sa vie religieuse. — (*Mém. du mon. de Pistoie*. — Marchese, *Diario*, t. VI.)

1634 — A Bologne, au monastère de Santa-Maria-Nuova, la V. Mère MARIE ALDROVANDI.

On peut dire que cette servante de Dieu eut en partage, à un rare degré,

toutes les vertus religieuses. Telle était son humilité qu'elle s'estimait la dernière de toutes, alors même qu'elle remplissait les charges de Prieure ou de Vicaire. Sa charité pour les Sœurs la portait à les servir sans faire acception des personnes et sans distinguer entre le jour et la nuit. Zélée pour l'observance régulière, elle veillait à l'accomplissement minutieux des moindres prescriptions. Dure à elle-même, la première à la pratique des austérités dominicaines, elle refusait à son corps les choses même nécessaires, et pendant les grands froids de l'hiver n'était pas vêtue autrement qu'en été. Elle ranima dans le monastère la dévotion envers le B. Patriarche saint Dominique, et introduisit l'usage de réciter en commun, chaque samedi soir, la prose *Languentibus in Purgatorio* pour les défunts.

Une fièvre ardente, accompagnée d'un violent mal de côté, conduisit rapidement la V. Mère aux portes du tombeau. Peu d'heures avant de mourir, recevant la visite du P. Raphaël Grilenzoni, ancien Provincial de Lombardie, et alors directeur spirituel et supérieur de la communauté, elle se recommanda instamment à ses prières. Le vénérable religieux promit de célébrer pour elle ses trois messes de Noël. Elle demanda ensuite qu'on lui montrât le divin Enfant de la Crèche, pour lequel elle avait une dévotion tendre qui allait jusqu'aux larmes. Sœur Marie Aldrovandi expira, les yeux fixés sur l'image de son glorieux Père saint Dominique, après lui avoir adressé des paroles si ravissantes que personne ne douta de l'apparition du saint Patriarche à celle qui l'avait tant aimé.

La servante de Dieu trépassa dans la matinée de Noël 1634. Sa mort fut regardée comme une très grande perte pour le monastère de Santa-Maria-Nuova et les Sœurs la pleurèrent amèrement.

(Mémoires de Bologne : *Breve descrittione...* p. 52.)





XXVI DÉCEMBRE

*Le Bienheureux BONAVENTURE TOLOMEI,
de Sienne (*)*

(1280-1348)



Un grand serviteur de Dieu eut pour père François Tolomei, et pour mère une comtesse de Bologne dont les historiens ne donnent pas le nom.

La veille de la naissance de son fils, cette dame vit, dans un songe prophétique, un soleil splendide se lever au-dessus de sa maison, puis s'éclipser un instant pour reparaître avec un plus brillant éclat.

Notre Bienheureux vint à la lumière le 29 septembre 1280, fête de l'archange saint Michel, dont on lui imposa le nom au baptême. A l'exemple de saint Nicolas de Myre, il s'abstenait de tout aliment deux fois la semaine : lui-même en donna la raison dès qu'il put parler. « Le lundi, dit-il, je jeûne en l'honneur de mon Ange gardien, et le samedi, pour l'amour de Marie, ma bonne Mère du ciel. » Devant ces pronostics de sainteté, on se posait autour de lui la question relative au Précurseur saint Jean-Baptiste : *Que pensez-vous que sera cet enfant?*

En attendant, le petit Michel reçut une éducation conforme aux vœux et au rang de ses parents. Nos Pères du couvent de Saint-Dominique admettaient chez eux un certain nombre d'enfants des

(*) Lombardelli : *Vie du Bienheureux — Fasti Senesi* — Marchese, *S. Diario*, vi, 245.

meilleures familles de la ville. Michel leur fut confié à l'âge de cinq ans. Sous leur habile direction, il se distingua bientôt par sa piété, sa modestie et un sérieux vraiment supérieur à son âge. La vie exemplaire de ses maîtres fit sur lui une impression profonde : à peine adolescent, il prit la résolution de renoncer aux avantages que lui assurait la haute position de sa famille et d'embrasser la vie religieuse. Il s'en ouvrit aux auteurs de ses jours, et, comme il l'avait prévu, ceux-ci n'opposèrent à sa demande d'autre considération que celle de sa grande jeunesse et le désir qu'il mûrît davantage son projet. « Je n'ignore point, répondit-il, que dans une chose si juste il n'est pas besoin de réflexion plus approfondie ; néanmoins, par déférence pour votre autorité, je me rends à votre conseil, sûr que je suis de ne point changer de résolution, et comptant par ailleurs, pour la réaliser, sur le concours de votre piété et de votre sagesse éclairée. »

Il revint donc au toit paternel ; mais au bout de peu de jours, il fit observer modestement qu'il s'était soumis à ce qu'on exigeait de lui ; et, pour calmer toute inquiétude, il cita à propos la parole du Prophète : *Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès son adolescence.* (1) Alors, en effet, on se plie plus aisément aux pratiques claustrales, et les études, loin de perdre à un régime austère, ne font au contraire qu'y gagner. En conséquence, il pria ses parents de lui accorder leur bénédiction et la permission d'entrer au noviciat. Il se rendit alors au couvent de Saint-Dominique, se vit accepter sans obstacle et ne tarda pas à revêtir l'habit religieux, sous le nom de Frère Bonaventure.

Durant les années de formation, on n'eut qu'à s'applaudir de sa conduite. Son esprit d'obéissance ne s'arrêtait que devant l'impossible. Une parole du supérieur suffisait pour qu'il exécutât à la lettre l'ordre reçu. D'une modestie angélique, il marchait les yeux toujours baissés ; ses oreilles, comme ses lèvres, restaient fermées au murmure et à la critique. Autant qu'il le pouvait, il fuyait tout commerce avec les hommes, afin de converser plus librement avec Dieu. Sa mortification ne le cédait à aucune autre de ses pratiques religieuses. Il n'omettait aucun des jeûnes de l'Ordre, et même trois fois la semaine, il se contentait de pain et d'eau. Ami du silence, adonné à l'oraison, dédaigneux de ses aises, tout dévoué au service du prochain, il édifiait la

(1) Jerem. *Thren.* III.

communauté par une vie irréprochable. C'est pourquoi on le promut de très bonne heure au sacerdoce, et on l'employa aussitôt aux fonctions du saint ministère. Hélas ! ce fut l'éclipse de ses admirables vertus.

Saint Bernard donnait un jour ce conseil à l'un de ses amis : « Si tu es sage, tu seras un réservoir et non un canal. Le canal répand, sans rien retenir, tout ce qu'il reçoit. Le réservoir n'épanche que son trop plein et ne s'appauvrit jamais » (1). Faute d'avoir compris cette vérité, notre jeune Père s'exposa à des chutes lamentables. Nombre de jeunes gens, touchés de l'onction de sa parole, se placèrent sous sa direction. De là des conversations et des visites multipliées. La dissipation, l'abandon des exercices pieux suivirent de près. La catastrophe n'était pas loin. Il suffira de dire que, durant quatre ans, Bonaventure Tolomei se laissa entraîner à de grands écarts et les aggrava d'autant de sacrilèges, en continuant de monter chaque jour à l'autel. Comment sortir de cet état ? Le remords dévorait son âme : la honte le retenait. Enfin, il alla s'agenouiller sur la tombe du B. Ambroise de Samsedoni, dans l'église conventuelle, et le supplia de venir à son aide. Le Saint lui apparut, l'encouragea à faire une bonne confession, lui promit son assistance et l'assura, au nom du Seigneur, d'une entière rémission de ses fautes. Ainsi réconforté, Fr. Bonaventure va se jeter aux pieds du prêtre, fait l'aveu de ses crimes avec un torrent de larmes, et retrouve la paix avec sa conscience et avec Dieu.

II. — A dater de ce jour, il entreprit une rigoureuse pénitence, renonça à toute sortie en ville, et à la fréquentation du parloir, se renferma dans sa cellule, s'astreignit à un silence continu et adopta tous les genres de macérations. Il prolongeait ses veilles et ses oraisons, se privait de sommeil les lundi et vendredi de chaque semaine, se flagellait jusqu'au sang, portait le cilice et les chaînes de fer, et traitait son corps comme une bête de somme. Il transportait seul les pierres, le bois pour les réparations du couvent, piochait le jardin, marchait pieds nus sur des ronces, froissait des orties entre ses mains. Il s'interdit pour toujours l'usage du vin, et, quand il ne jeûnait pas au pain et à l'eau, il se contentait de légumes à son unique repas.

(1) Si sapis, concham te exhibebis et non canalem ; hic siquidem pene simul recipit et refundit, illa vero donec impleatur expectat, et sic quod superabundat sine suo damno communicat.

Ingénieux à se tourmenter et voulant qu'aucun de ses sens n'échappât à l'expiation, pour atteindre l'odorat, il faisait brûler dans sa cellule des débris infects et fétides. Enfin, se rappelant l'usage antique de l'Eglise d'imposer de laborieux pèlerinages à de grands pécheurs repentants, il obtint du R^{me} P. Aymeric de Plaisance, Maître Général des Frères Prêcheurs, l'autorisation d'aller prier à Saint-Jacques de Compostelle et aux Saints-Lieux de Palestine. Il se mit en route avec un Convers, nommé Frère Fidèle, et tout le long du voyage ne cessa de prêcher la parole de Dieu. Arrivés en Galice, nos pèlerins visitèrent le tombeau du saint Apôtre Jacques le Majeur, et s'y arrêtèrent plusieurs semaines. Les habitants, qui goûtaient beaucoup les prédications du V. Religieux, le prièrent de prolonger son séjour. Bon nombre de Juifs et de Maures se convertirent après l'avoir entendu. Mais, sur un avertissement céleste, il quitta Compostelle, et se rendit à Gênes où il devait s'embarquer pour la Terre-Sainte.

Nous ne dirons pas les émotions éprouvées par l'homme de Dieu en ces lieux arrosés du Sang divin, dans ces sanctuaires consacrés aux souvenirs augustes de la Rédemption ! En quittant la Palestine, Fr. Bonaventure descendit par l'Arabie, vénéra sur le mont Sinaï le tombeau de sainte Catherine vierge et martyre, puis il passa en Egypte et visita les principaux ermitages des anciens Pères du désert. Avec un zèle infatigable, le fils de saint Dominique annonçait partout la bonne parole de l'Evangile, et sa prédication produisait des fruits de grâce et de conversion. Une nuit, il eut une vision consolante. La Bienheureuse Vierge lui apparut, en compagnie des deux saintes martyres Catherine et Lucie. Catherine lui offrit une palme en disant : « Reçois cette palme, symbole des triomphes que tu remporteras dans les labeurs de cette vie mortelle. » Lucie, s'approchant à son tour, présenta une couronne : « Voilà, dit-elle, la récompense qui t'est réservée dans le ciel pour prix de tes fatigues en vue de la conversion des infidèles. »

L'humble Père, confus de ces faveurs, ne savait que répondre, quand la Reine des Anges ouvrit un livre et lui fit lire ces paroles : « Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. » Puis elle lui commanda de retourner en Italie. Il s'y achemina, en vénérant sur son passage les sépulcres glorieux de sainte Lucie et de sainte Agathe en Sicile, l'église consacrée sur le mont Gargan au grand archange saint Michel, la sainte maison de Lorette et les basiliques de la Ville éternelle. Son retour à Sienne fut salué par l'accueil

le plus sympathique tant des religieux, ses frères, que de ses amis de la cité.

III. — Mais, pour maintenir le P. Bonaventure dans une salutaire défiance de lui-même, Dieu permit au démon de l'attaquer de diverses manières.

Le premier stratagème que l'ennemi du salut mit en œuvre fut de chercher à le jeter dans le désespoir. Il lui apparut sous l'aspect de saint Nicolas de Tolentino, pour lequel notre Bienheureux avait une grande dévotion.

Après l'avoir félicité de son pèlerinage aux Lieux-Saints, des fruits de grâce qu'il y avait recueillis, des conversions dont il avait été l'instrument, il lui demanda si réellement il comptait s'appuyer sur la paix dont jouissait présentement son âme, et s'il pensait de bonne foi que quelques mois d'un pénible voyage pesaient beaucoup dans la balance de la justice divine, en face des péchés énormes dont il s'était souillé l'espace de quatre ans. « Eh quoi ! ajouta l'esprit de mensonge, si la malice d'un seul péché mortel ne peut être compensée en ce monde par aucune pratique de pénitence, qu'en sera-t-il pour des crimes accumulés à plaisir quatre années entières. Donc, à moins que le Ciel ne vous ait gratifié d'une déclaration positive sur votre prédestination, j'ai le devoir de vous avertir que vous êtes dans une grave illusion, et que votre salut éternel me paraît irrémédiablement compromis. Je tiens même pour certain, car la chose m'a été révélée, que votre damnation est assurée : tout ce que vous tenterez de faire en sens opposé ne vous servira absolument de rien. »

Cette dernière parole fut comme un coup de foudre pour le P. Tolomei ; puis, se ressaisissant, et se rappelant les assurances données par le B. Ambroise de Sienne, il se contenta de répondre : « Si vous êtes vraiment saint Nicolas de Tolentino, comme vous l'affirmez, je vous promets de faire tout ce qui dépendra de moi pour réparer par la pénitence mes égarements passés, et Dieu qui m'a déjà assuré mon pardon, aura égard, j'espère, à ma bonne volonté : mais, si vous n'êtes qu'un démon, venu ici dans le but de me porter au désespoir, je vous crie : « Va-t'en, misérable, va-t'en dans ton antre de feu, d'où jamais tu ne sortiras ! Toute ma confiance repose dans les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur. » A l'instant, le monstre disparut, mais ce fut pour revenir sous un autre déguisement. Il essaya, par les proches et les amis de notre Religieux, de le

tenter d'ambition, représentant qu'un homme de sa race ne pouvait sans préjudice pour l'honneur des siens occuper toujours un rang inférieur en religion. A ce langage Fr. Bonaventure opposa le bel exemple d'humilité donné par le P. Jean-Baptiste Tolomei, son parent, qui refusa toute supériorité dans l'Ordre et ne voulut pas plus accepter des évêchés qu'on lui offrit à maintes reprises.

Vaincu encore de ce côté, Satan s'attaqua, mais sans plus de succès, à la vertu de l'homme de Dieu. Un jour, il prit les dehors d'une créature connue à Sienne pour sa mauvaise vie, se rendit au couvent en plein jour et pénétra dans la cellule du P. Bonaventure, au su et au vu de plusieurs Frères ou séculiers. Tous de crier au scandale. On informe le Prieur. Celui-ci se rend à la cellule, avec des témoins, et ouvre brusquement la porte. On trouve le saint homme seul, en extase devant son crucifix. La justification était aussi éclatante que miraculeuse.

Sur les entrefaites, arriva un religieux d'un grand savoir, envoyé de Paris pour remplir les fonctions de Lecteur. Il apportait un certain nombre d'ouvrages destinés à la bibliothèque conventuelle de Sienne et à celle de Bologne. Le démon y vit une bonne occasion de faire passer le P. Tolomei pour un voleur. A la faveur des ténèbres, il transporta une partie des livres dans sa cellule et les y cacha. Le matin, le Lecteur, s'apercevant de la disparition de ses volumes et sachant que personne du dehors n'était entré dans la maison, engagea le Prieur à faire la visite des cellules. Les religieux sont convoqués au chapitre, tandis que le supérieur, accompagné de deux Pères graves, allait de chambre en chambre. La dernière cellule visitée fut celle du Bienheureux : peu après, la communauté apprenait avec stupeur qu'on y avait découvert les livres disparus. Fort de son innocence, le bon religieux n'éprouva aucun trouble ; toutefois, pour épargner des murmures et des réflexions regrettables, il leva les yeux au ciel et dit : « Seigneur, je vous prie, commandez à celui qui est venu, à mon insu, cacher ces livres chez moi, de les reporter là où il les a pris ; il n'appartient qu'à vous de révéler les choses secrètes et de prendre en main la cause des innocents. » Tous alors de voir paraître le démon, sous la forme d'un Ethiopien affreusement laid, lequel bon gré mal gré dut s'exécuter.

Ce fait mit en plus haut relief la sainteté du serviteur de Dieu ; dès lors, les supérieurs n'hésitèrent plus à lui confier un ministère délicat entre tous : la direction spirituelle de plusieurs monastères de reli-

gieuses. Celui de Saint-Prosper, entre autres, en retira d'abondants fruits de salut. Bon nombre de Sœurs y étaient entrées sans autre vocation que la volonté abusive de leurs parents, et y trouvaient une sorte de réclusion forcée. De là des misères profondes. Incapables de goûter les joies du ciel et ne songeant qu'à celles de la terre qui leur étaient refusées, ces âmes malheureuses saisissaient toutes les occasions de se reprendre. L'obéissance, le détachement, les pratiques de la vie intérieure n'avaient pour elles aucun charme. Le ministère du prêtre se heurtait à des obstacles insurmontables; mais le nouveau directeur prit sur ces religieuses un tel ascendant qu'en peu de jours un changement total se fit dans leurs dispositions : la grâce divine couronna victorieusement les bénédictions apportées par la parole de l'homme apostolique.

IV. — Tandis que Fr. Tolomei travaillait ainsi à la gloire de Dieu, André d'Antoine, archevêque d'Antivari, religieux de l'Ordre, arrivait à Sienne, avec le titre de Légat du Pape Jean XXII. Il avait mission de choisir un évêque pour le siège de Savone et de l'y installer lui-même. Quand il eut vu de près le P. Bonaventure et eut pris sur lui les informations convenables, il le manda un jour et le pria d'accepter la dignité épiscopale. Surpris d'une proposition si inattendue, l'homme de Dieu se retira dans sa cellule et y demeura renfermé, sans parler à personne. Après avoir beaucoup prié, multiplié ses pénitences, et s'être assuré de la volonté divine, il reparut au milieu de la communauté. Le Légat, le rencontrant, lui demanda le résultat de ses réflexions. « Monseigneur, dit l'humble religieux, je ne saurai jamais trop reconnaître vos bontés ; assurément, je n'ignore pas qu'en désirant l'épiscopat, on aspire à une bonne et sainte œuvre, saint Paul le disant en termes exprès ; mais j'apprends aussi du même Apôtre qu'il est un ensemble de qualités absolument requises pour être évêque. Ces qualités, il les faut, *oportet*. Ne m'en reconnaissant aucune, ne serais-je pas le plus téméraire des hommes de m'engager dans une voie qui me conduirait à la damnation ? » Et malgré toutes les instances du prélat, il demeura inébranlable dans son refus.

Pour se mettre à l'abri des propos plus ou moins contradictoires des séculiers ou des religieux touchant cette affaire, il obtint de ses supérieurs d'aller passer quelques semaines d'une solitude complète dans un ermitage hors de la ville. Par la permission de Dieu, les Anges venaient le visiter et se faisaient ses charitables pourvoyeurs.

Trois fois la semaine, il trouvait près de lui, déposé par leurs mains, un pain d'une rare blancheur. Quelque chose d'analogue lui arrivait, dit-on, en temps de Carême ou d'Avent : ses amis célestes lui apportaient une manne mystérieuse, et cela seul, avec la divine Eucharistie, suffisait par miracle à le sustenter. Les Anges étaient ses oracles et ses porte-lumière dans l'étude des Saintes Lettres ; les passages les plus difficiles de l'Écriture lui devenaient très compréhensibles, sitôt qu'il avait recours à ces bienheureuses intelligences.

Bonaventure Tolomei devint un prédicateur renommé dans les différentes villes de l'Italie. Sa parole produisait partout des fruits abondants. Prêchant à Sienne, le troisième dimanche de Carême 1324, il parla sur le pardon des injures avec tant de feu, qu'au sortir du sermon, les ennemis personnels couraient se réconcilier. Une noble dame, dont le mari avait été victime d'un assassinat, nourrissait dans son cœur un désir de vengeance qu'elle voulait satisfaire coûte que coûte. Pendant plusieurs années, elle abandonna la confession, la communion, cessa même de venir régulièrement à l'église. Un jour cependant, elle assista au sermon du P. Bonaventure et sortit transformée, prête à pardonner aux meurtriers de son époux.

A Saint-Jean-de-Latran, dans la Ville éternelle, le P. Tolomei parla sur l'avènement du Messie : cinquantes familles juives présentes à la prédication se convertirent à la religion chrétienne.

A Naples, il attaqua le duel avec le même succès ; les plus hauts personnages prirent l'engagement d'y renoncer et de réparer les dommages causés par leurs homicides antérieurs. Ainsi en était-il à Bologne, Padoue, Venise, Milan, Gênes, et dans toutes les cités évangélisées par l'homme de Dieu ; les haines, l'usure, le libertinage faisaient place aux pratiques de la vie chrétienne, et les peuples se convertissaient en masse.

Il est vrai, le Seigneur se montrait prodigue de ses faveurs gratuites envers celui qui ne refusait rien à son amour.

Le V. Père se rendait à Grossetto pour ouvrir la Station de Carême, quand une fièvre intense, accompagnée de douleurs atroces, l'arrêta soudain à Macerata. Ne pouvant sans témérité poursuivre sa route, et, d'autre part, fort contrarié de ne pas remplir le ministère qui lui était imposé par l'obéissance, il pria, avec grande confiance, le B. Ambroise de vouloir bien le tirer d'embarras. Sa prière lui obtint une guérison inespérée : une sueur bienfaisante le soulagea ; le lendemain, il reprenait allègrement sa route.

Il sut rendre à d'autres le miracle dont l'avait gratifié son compatriote. Déjà, bien avant cette époque, le don de guérir les malades l'avait rendu recommandable devant les peuples. Un jour qu'il prêchait au Saint-Sépulcre, une femme, travaillée d'un flux de sang, toucha son habit avec grande foi et se sentit à l'instant délivrée de son infirmité. Près de la même église, une autre fois, un infortuné, atteint du mal caduc, fixe le saint homme et lui dit : « Père, mon salut est dans vos mains : si vous le voulez, vous pouvez me guérir. — Mon fils, répond le Bienheureux, je ne suis pas médecin pour savoir quel remède vous prescrire, ni un saint pour opérer un miracle en votre faveur. — Père, continue l'infirmes, mettez seulement votre main sur ma tête et lisez-moi l'Évangile de saint Jean. » Le religieux ne put refuser cette grâce ; un moment après, l'épileptique était guéri.

A Notre-Dame de Montserrat, qu'il visita en quittant Compostelle, le P. Bonaventure fut accosté par un aveugle qui lui demandait l'aumône. Il répondit : « Si tu as foi en ce Seigneur Jésus qui guérit jadis un aveugle-né, comme le rapporte l'Évangile, je le prierai de te rendre la vue : c'est la meilleure aumône que je puisse te faire. — Oui, je crois en Lui », repartit l'aveugle. Le prenant alors par la main, l'homme de Dieu le conduisit à l'écart, lui fit un signe de croix sur les yeux, et l'aveugle aussitôt recouvra la vue.

A Messine, son compagnon de route était tombé gravement malade. Le bon Père, qui désirait rentrer à Sienne avec lui, supplia le divin Maître d'accorder à ce Frère une prompte guérison. Il pria encore, quand le Convers, dont l'état était jugé désespéré, se lève, vient à lui rayonnant de santé et unit son action de grâces à celle de son libérateur.

Le trait suivant mérite d'être raconté.

Un soir, le serviteur de Dieu arrivait, épuisé de fatigue, dans une auberge de village. L'hôtelier, n'ayant pas une goutte de vin à lui offrir, s'excusa de ne pouvoir présenter que de l'eau. « Comment ! dit le Père, vous prétendez n'avoir pas de vin, et votre cave est remplie de tonneaux. — C'est vrai, répondit le brave homme, les tonneaux abondent dans ma cave, mais tous sont vides. — Détrompez-vous : je vous affirme qu'ils sont pleins. » Et, comme malgré les assurances du Père, l'hôtelier maintenait sa réponse, on se décida à y aller voir. A la stupéfaction générale, les tonneaux regorgeaient d'un vin exquis, dont le maître de l'auberge s'empressa d'apporter un cruchon. Le Bienheureux, par esprit de mortification, refusa d'y

goûter, et se contenta d'un peu d'eau ; mais son compagnon but du vin miraculeux et put rendre témoignage du prodige.

V. — Bonaventure Tolomei eut maintes fois révélation du secret des consciences.

Un jour, un jeune homme qui avait voué une haine mortelle à l'un de ses camarades, s'approche du saint prêtre, lui baise la main et dit : « Père, vous avez si bien prêché sur la paix, que, pour en goûter les avantages, je suis tout désireux de me réconcilier avec un ennemi. — Assurément, reprit l'homme de Dieu, les bienfaits que procure la paix sont inestimables, on ne saurait trop les apprécier ; mais je n'ai point voulu parler de la paix qu'un Judas offrait au divin Maître par un baiser. Or, telle est la tienne : tu voudrais te rapprocher de ton ennemi uniquement pour le frapper avec plus d'assurance. » Cette parole suffit. Le coupable, ainsi découvert, n'hésita pas à se convertir.

Dans l'église de Santa-Maria-Novella, à Florence, notre Dominicain aborde une personne qui sortait d'un confessionnal et lui dit : « Je suis stupéfait, Madame, de voir avec quelle aisance vous marchez vers l'enfer, pour n'avoir pas voulu déclarer tel péché mortel que vous avez commis. Pour s'épargner une honte légère dans le secret du saint tribunal, est-ce sage vraiment de s'exposer à la confusion devant le monde entier, au dernier jour ; et à la place d'une pénitence sacramentelle, fût-elle sévère, d'aller au devant de tourments éternels ? » Et il laisse la malheureuse tremblante et consternée. Le lendemain, elle allait lui faire des aveux complets.

A Gênes, c'est un marchand, faisant hypocritement l'aumône de biens mal acquis, que l'homme de Dieu reprend de son usure, de ses contrats illicites, de ses injustices clandestines. En lui dévoilant les secrets de son cœur, il le met sur la voie du repentir et de la parfaite conversion. Que de fois ainsi il retira de l'abîme des pénitents honteux et fut, par une grâce miraculeuse et toute gratuite, l'instrument de leur salut !

Etant à Ancône, le Bienheureux fut mandé sur le port, pour confesser un capitaine de navire. Là il rencontra un certain nombre de passagers prêts à s'embarquer pour Gênes, et s'efforça de les retenir, prédisant que, le lendemain, une bourrasque soudaine engloutirait le vaisseau. Un des marins l'apostropha grossièrement, l'appelant faux prophète et lui disant d'aller donner ses conseils à d'autres.

Mal lui en prit. Le lendemain, le navire coula en vue du port; tous les passagers périrent, un seul excepté, qui eut le temps de se recommander intérieurement au serviteur de Dieu.

Nous pourrions nous étendre longuement sur les révélations particulières faites au saint religieux par Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge, sur les ravissements qu'il éprouvait, en secret comme en public, et que son humilité s'efforçait de couvrir au regard du monde sous les noms de vertiges ou d'infirmités naturelles. Parfois, cependant, il lui fallait en faire l'aveu.

Prêchant, un jour, dans une église de Rome, il s'arrêta soudain, à la grande surprise de ses auditeurs. Après une heure d'extase, reprenant ses sens: « Mes frères, dit-il, vous êtes étonnés de m'avoir vu silencieux un si long espace de temps. Le Seigneur a voulu que j'alasse assister à la mort d'un de ses plus grands serviteurs, lequel est monté aussitôt dans le ciel recevoir sa couronne. »

Le Bienheureux eut la connaissance miraculeuse des fléaux qui atteindraient sa patrie quelques années après, et de l'effroyable tempête qui menacerait d'engloutir la Barque de Pierre un demi-siècle plus tard.

Un jour qu'il priait pour le salut d'un scélérat, nommé Léonard, Notre-Seigneur lui dit: « Je suis descendu des cieux pour faire la volonté de mon Père, qui est de sauver les hommes désireux de se convertir sincèrement. J'ai exaucé tes prières. Va trouver Léonard, et dis-lui que ses péchés seront pardonnés, s'il ne reste pas sourd aux prévenances de ma grâce. » Le saint prêtre se rendit près de son nouveau pénitent, lui raconta sa révélation, reçut de cet homme une entière confession de ses fautes et le décida à se faire religieux dans l'Ordre, où il mena une vie fort édifiante. Il mourut de la peste, laissant une réputation de sainteté, et l'archange Gabriel, apparaissant au P. Bonaventure, l'assura que, grâce à ses prières, l'âme de Léonard avait été exemptée de toute peine dans l'autre vie et était entrée en possession de Dieu.

Le même Archange et la Bienheureuse Vierge Marie lui révélèrent à lui-même longtemps d'avance le jour de son heureux passage à l'éternité. Malgré cette assurance, le V. Père ne voyait arriver ce moment qu'avec effroi. S'inspirant d'un verset de notre liturgie, il s'écriait: *Quid ego miserrimus, quid faciam vel quid dicam, cum nil boni perferam ante tantum judicem?* « Malheureux que je suis! Que ferai-je? que dirai-je? n'ayant aucun bien à présenter devant un juge

si redoutable ? » Et il en prit occasion de redoubler de ferveur, pendant l'année qui lui restait à vivre.

L'an 1348, la cruelle peste noire pénétra à Sienne et y fit son œuvre de mort. Pas de maison qui n'eût à enregistrer quelque victime. Du couvent de Saint-Dominique périrent soixante-deux religieux. Les prêtres, chaque jour plus rares, ne suffisaient plus à recevoir la confession des moribonds. Le P. Bonaventure, avec ses confrères, n'avait pas attendu pour se mettre au service des pestiférés. Il leur prodiguait avec un héroïque courage les soins spirituels et corporels.

Le 4 décembre 1348, lui-même ressentit les premières atteintes du fléau. Il se retira dans sa cellule, reçut pieusement les Sacrements de l'Eglise, et acheva, durant trois semaines encore, sa préparation suprême, récitant les Psaumes de la Pénitence, écrits à l'avance sur les murs de sa chambre, et ce verset du psaume 101 : *Dies mei sicut umbra declinaverunt et ego sicut fenum arui* ; « Mes jours ont décliné comme l'ombre, et je me suis desséché à l'égal du foin. » Il rendit son âme à Dieu le soir du 26 décembre. Au moment où il expira, une brillante lumière remplit sa cellule et l'éclaira pendant deux heures. On n'admira pas moins que, pendant le même temps, le cadavre resta droit, sur les genoux, les mains jointes, les yeux élevés au ciel, position que le Bienheureux avait prise avant de mourir.

Le 26 décembre, mourut aussi Fr. Fidèle, l'inséparable compagnon du P. Tolomei. Dieu voulut que ces deux hommes, intimement unis pendant leur vie, ne fussent pas séparés en la mort.

La sépulture se fit sans solennité à cause des circonstances spéciales créées par l'épidémie. Mais le Seigneur illustra la tombe de son serviteur par un miracle analogue à celui que rapporte la Sainte Écriture pour les restes du prophète Élisée. En effet, quelques jours après, un Convers, nommé Jean, étant décédé de la peste, on voulut l'inhumer dans la même fosse que le P. Bonaventure. Mais à peine son cadavre eut-il touché le cercueil de l'homme de Dieu, qu'il revint à la vie, et durant plusieurs années resta le témoin authentique des mérites du Bienheureux. D'autres miracles furent également obtenus par l'intercession du P. Tolomei.

Le couvent de Sienne hérita de divers ouvrages écrits par lui. Citons un livre sur le mépris du monde, un autre contenant le récit des principaux miracles opérés par saint Ambroise de Samsedoni ; des sermons de Carême, des Panégyriques et des instructions pour les dimanches et les fêtes.

*Le V. Père VINCENT CONTENSON,
éminent théologien (*)*

(1640-1674)

GUILLAUME de Contenson, ou Contensous, naquit à Auvillar, petite ville de la Guienne, arrosée par les eaux de la Garonne et du Tarn, l'an 1640 de l'ère chrétienne. Il était l'un des dix enfants de Messire Jean de Contenson, bachelier en théologie, docteur en droit, lieutenant de la Judicature royale et criminelle d'Auvillar, et de noble dame Pergué de Vilatte de Gabriel d'Espagne. La famille de Contenson était ancienne et distinguée dans l'Armagnac. Placer au-dessus de tous les trésors le trésor inestimable de la foi, de la vertu, de la piété chrétienne, telle était la principale ambition de cette honorable famille. Il est facile de pressentir les précieux avantages que Guillaume dut retirer de l'influence d'un milieu si chrétien. Ses parents s'appliquèrent à développer en lui les talents dont Dieu l'avait enrichi : esprit vif et subtil, conception pénétrante et facile, mémoire prompte et fidèle, désir ardent d'apprendre et de savoir, un amour prononcé pour les choses de Dieu. Ils inspirèrent à leur fils une tendre dévotion pour la Très Sainte Vierge : « Je vous aime beaucoup, lui disait sa mère, et pourtant Marie vous aime encore davantage ; je suis votre mère sur la terre, elle est votre mère dans le ciel, une mère bonne et toute-puissante. Aimez-la, priez-la. Elle vous obtiendra de Jésus, son divin Fils, des grâces abondantes et des faveurs particulières. »

Une mort prématurée l'enleva à l'amour de son mari et de ses nombreux enfants. M. de Contenson voulut sanctifier son veuvage en se consacrant par le sacerdoce au service du Seigneur. Dieu accorda la même insigne faveur à deux de ses fils, dont l'un fut le célèbre Dominicain. Le prévôt du Chapitre et grand vicaire de Montauban, Jean de Contenson, oncle de Guillaume, se chargea de diriger l'éducation de son neveu, comme autrefois l'archiprêtre de Gumiel d'Izan, celle de son neveu Dominique de Guzman.

(*) Echard : *Script. O. P.* II, 656. — Tournon, V, 498. — *Une gloire dominicaine : Histoire du T. R. P. de Contenson, de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, par l'abbé Bezaudun, chan. de Montauban, 1863.

Guillaume de Contenson poursuivait ses études classiques, vers l'an 1649, au collège des Pères Jésuites. Son estime, son affection filiale pour ses maîtres était si profonde, sa reconnaissance si sincère, que plus de dix ans après sa sortie du collège, alors qu'il était dominicain et professeur de théologie, il s'exprimait en ces termes les plus délicats et les mieux sentis : « Pendant six ans, j'ai eu pour maîtres et directeurs de ma conscience, les Révérends Pères de la sainte Compagnie de Jésus. Or, Dieu m'est témoin, et je ne trahis pas la vérité, que jamais je n'ai rien entendu de leur bouche, rien remarqué dans leurs mœurs, qui ne fût une condamnation de ces exécrables principes du probabilisme. Ils m'ont élevé dans les maximes pures de l'Evangile, et je les ai trouvés toujours amis d'une sainte sévérité. S'il y a en moi de la piété, de la religion, de la doctrine, je dois en rendre hommage à ces Religieux qui m'en ont donné les éléments ; et après leur avoir payé d'innombrables actions de grâces, je confesse que je leur en dois encore de plus grandes, suivant cette parole d'un philosophe : Personne ne peut rendre aux parents et aux maîtres une reconnaissance égale au bien qu'on en a reçu (1). »

Estimé et chéri de ses maîtres dont il faisait la consolation et la gloire, Guillaume n'était pas moins aimé de ses condisciples. Fidèle aux saintes habitudes prises dans la maison paternelle, il se livrait à l'exercice de la prière, n'oubliait jamais la pieuse récitation du chapelet, et recevait la divine Eucharistie avec une foi et une dévotion dont nous retrouvons l'expression brûlante dans ses admirables Elévations sur le Très Saint Sacrement.

II. — A la fin de septembre 1655, Dieu se servit des prédications et des entretiens du célèbre Vincent Baron de Rieux, ancien Provincial de Toulouse (2), pour éclairer Guillaume et le diriger dans le choix de sa vocation. Tout l'attirait vers l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il dut déployer un courage héroïque pour réaliser son généreux dessein et obtenir le consentement de son père. Enfin, il se rendit à Toulouse, et fut admis au noviciat sous la conduite du P. Raymond Mailhat.

Il reçut le nom de Vincent et fut placé sous le patronage du grand apôtre et thaumaturge S. Vincent Ferrier.

Après une fervente année de probation, à l'âge de seize ans et

(1) *Theologia mentis et cordis*, lib. IV, dissert. III, cap. II.

(2) Cf. *Année dominicaine*, I, 653.

deux mois, il prononça la formule de sa profession, le 2 février 1657, et se consacra au Seigneur en unissant son offrande à celle de l'Enfant Jésus présenté au temple. Déjà, il avait mis la main à l'œuvre de sa sanctification, selon qu'il l'écrivait à son oncle, le vénérable prévôt : « Il faut que je me sauve. » Il comprit mieux encore que, selon le but de son Ordre, il devait se préparer à travailler au salut des âmes. L'étude jointe à la prière, c'est la voie naturelle pour acquérir la science sacrée. Il s'y engagea avec une généreuse ardeur.

Son application à la théologie, dont le nom seul, écrivait-il, a quelque chose de suave et de divin et attire l'amour de quiconque la cultive, lui fit goûter la vérité de ces paroles du Docteur Angélique : « De toutes les études qui occupent les hommes, la plus parfaite, la plus douce, la plus utile, c'est celle de la divine Sagesse (1). » Aussi, d'après Touron, ses progrès furent surprenants. Les questions les plus élevées et les plus abstraites n'avaient rien de trop difficile, de trop obscur pour lui.

On se plaisait à dire de ce brillant élève, qu'il était né théologien, comme on disait alors du grand Condé, qu'il était né général. Les Saintes Ecritures, le droit canonique, l'histoire de l'Eglise furent pareillement l'objet de son activité infatigable.

Les supérieurs se réjouissaient devant Dieu de posséder un sujet si distingué par les talents et les vertus, et si capable de servir l'Eglise et la vérité catholique contre les erreurs et les scandales du temps. Aussi, sur la demande expresse de Mgr Gaspard de Daillon de Lude, évêque d'Albi, ils envoyèrent le P. de Contenson pour occuper en cette ville la chaire publique de philosophie. C'était au commencement de l'année scolaire 1664-1665. Le jeune professeur n'avait pas encore terminé sa vingt-quatrième année. Les principes philosophiques dont se servit le P. Vincent pour signaler les dangers des opinions cartésiennes et pour combattre les conséquences qu'en tiraient les novateurs et les incrédules de son temps, il les avait puisés dans l'admirable ouvrage de saint Thomas : *De la vérité de la foi catholique contre les Gentils*.

Il ne put, malgré les réclamations et les regrets du clergé d'Albi, occuper sa chaire de philosophie qu'une seule année. Ses supérieurs, qui connaissaient son attrait pour la science sacrée, et son rare talent à l'enseigner, le rappelèrent à Toulouse, afin d'y professer la théologie. Il leur avait semblé que le jeune et savant Dominicain serait un

(1) S. Thomas, *contra Gentiles*, lib. I.

athlète puissant et habile pour lutter avec avantage contre les erreurs du protestantisme, qu'on cherchait à répandre dans la capitale du Midi.

Il fut examiné et approuvé par l'archevêque de Toulouse, Mgr Charles-François d'Anglure de Bourlemont, bien connu par la pureté de son orthodoxie. L'inviolable attachement du nouveau professeur à la doctrine de saint Thomas, qu'il suivait *ad unguem*, dit son éditeur, relevait encore ses autres éminentes qualités. Il l'expliqua avec une connaissance rare, une méthode qui charmait son auditoire, l'on peut dire aussi, avec autant de zèle que de succès.

III. — Le P. Vincent eut alors la joie de faire le pèlerinage de Rome, en compagnie de son ancien Père Maître, Raymond Mailhat.

Ils furent parfaitement accueillis par le Général de l'Ordre, le R^m P. Jean-Baptiste de Marinis, qui appréciait l'intelligence, le savoir, la modestie, la piété et le zèle apostolique du P. de Contenson. Toujours avide de science, celui-ci se mit en rapport avec des savants italiens, il les consulta, leur soumit ses pensées. Il visita les principales bibliothèques, et y puisa de précieux matériaux pour la composition de son ouvrage. Revenu en France, il se mit au travail. Il n'avait que vingt-six ans. Mais, déjà théologien consommé, il put achever en février 1668, la première partie de sa théologie, éditée en un beau volume in-folio de 800 pages.

Le R^m P. Jean-Thomas de Rocaberti, qui avait succédé au P. de Marinis dans la charge de Général, écrivit à l'auteur des lettres pleines d'estime et d'affection paternelle. Il l'encouragea à poursuivre son œuvre théologique, et, pour lui ménager le calme et les loisirs nécessaires, l'assigna à Paris au couvent de la rue Saint-Honoré, maison qui répondait admirablement aux goûts de notre fervent religieux pour la parfaite observation de la Règle dominicaine. Le P. Vincent fut très sensible à cette faveur. « Notre Révérendissime Père Général, écrivait-il à son frère en 1674, avait d'abord dessein que j'allasse demeurer en notre couvent de Saint-Jacques, mais il a ensuite mieux aimé que je fusse icy dans une maison qui dépend de luy immédiatement. J'y suis bien aise, parce qu'on y vit selon nostre réforme de Tholose, et Dieu m'ayant donné des forces, je suis bien content de vivre et de mourir dans l'obéissance que j'ai commencée. » Il eut l'occasion d'entrer en relations avec Bossuet, qui l'honora de son estime, et la joie de retrouver au couvent le Père Baron qu'il avait entendu et consulté autrefois à Montauban.

Le zèle apostolique qui consumait le cœur du P. de Contenson le faisait passer aisément de sa table de travail à la chaire et au confessionnal. Des lettres conservées dans sa famille nous le montrent allant prêcher dans plusieurs villes du royaume : Toulouse, Bordeaux, Rennes, Beauvais. Rohrbacher a dit qu'il se fit une réputation comme prédicateur : on peut ajouter qu'il fut un prédicateur très distingué. Il était à la fois solide et onctueux. Les trésors de sa charité pour Dieu et de sa compassion pour les pauvres pécheurs se répandaient en accents qui attendrissaient et subjuguèrent les auditeurs. Les pleurs qui s'échappaient de ses yeux avaient une éloquence pénétrante. Ses sermons n'existent plus. Mais ses dissertations théologiques, spécialement consacrées au service des jeunes prédicateurs, et où sont venus puiser tant d'orateurs chrétiens, nous consolent de leur perte. Le P. Vincent n'avait en vue que la gloire de son Dieu et le bien spirituel de son auditoire. Il s'inspirait dans l'exercice du ministère de ces paroles de saint Augustin : « La marque d'un bon esprit est de rechercher non les paroles mais la vérité : à quoi sert une clef d'or si elle ne peut ouvrir ? Peu importe qu'elle soit de bois, pourvu qu'elle ouvre ; ce que nous attendons d'une clef, c'est qu'elle ouvre ce qui est fermé (1).

IV. — Après avoir prêché en 1674 l'Octave du Très Saint Sacrement, à Beauvais, en présence de Mgr de Buzenval, le P. Vincent rentra à Paris dans son cher couvent de Saint-Honoré. Mais ses forces étaient épuisées. Les supérieurs et les médecins s'accordèrent pour lui recommander un repos jugé indispensable. On l'envoya à Creil-sur-Oise, mais rien ne put l'empêcher de poursuivre ses travaux. Il continuait d'envoyer à ses imprimeurs de Lyon ses manuscrits à mesure qu'il y avait mis la dernière main. D'autre part, l'évêque de Beauvais, qui avait admiré son rare savoir, sa touchante piété et sa facilité prodigieuse pour annoncer la parole divine, crut ne pas trop le surcharger en l'invitant à donner des instructions aux habitants de Creil. Le saint religieux répondit avec empressement à l'invitation épiscopale. Il prêcha tous les jours de l'Avent 1674, et les nombreux auditeurs, passant du pied de la chaire au confessionnal, disaient assez l'effet des saintes et profondes émotions qu'ils avaient éprouvées en écoutant la parole de Dieu. Le saint jour de Noël, le pain des anges fut largement distribué à une foule de chrétiens. Le P. Vincent eut le

(1) Lib. IV *de doctr. christ.*, cap. II.

bonheur de monter trois fois à l'autel, suivant l'usage pour cette grande solennité, et puisant dans la nourriture eucharistique cette force que la nature lui refusait, il parla sur le mystère de la Nativité. Ce fut le dernier chant d'une âme dont la conversation était dans le ciel. Les auditeurs furent ravis. Mais le prédicateur était absolument épuisé. Il ne descendit de chaire que pour aller étendre sur une couche de pénitent un corps exténué par le zèle, les fatigues de l'apostolat et les austérités de la règle. Le lendemain, 26 décembre, il rendait sa belle âme à Dieu, dans les sentiments de la soumission la plus parfaite, de la confiance la plus douce, de la charité la plus ardente. Cet admirable religieux que le Ciel n'avait fait que montrer à la terre, comme un modèle de fidélité à la grâce, de persévérance dans la vertu, de tendre charité pour le Seigneur et le prochain, avait toujours mis son application et son bonheur à marcher sur les traces de son Divin Maître et, comme Lui, il mourut à l'âge de trente-trois ans. Le décès de ce champion de la vérité, mort vraiment les armes à la main, jeta le clergé et les habitants de Creil dans une consternation et une douleur impossibles à décrire. Ils voulurent que sa dépouille mortelle reposât dans l'église même où son zèle apostolique l'avait immolé pour leur édification. Son tombeau y fut longtemps entouré d'honneurs et de regrets. Les fidèles ne s'en approchaient point sans éprouver au fond de l'âme les émotions vives, salutaires, qu'ils avaient ressenties en écoutant leur fervent apôtre.

Un Religieux Dominicain, juste admirateur du Père de Contenson, grava sur sa pierre tumulaire, précieux monument qui existe encore, une inscription latine que nous traduisons de la sorte :

« Ici repose le R. Père Vincent Contenson, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, décédé à la fleur de son âge et dans la maturité de sa vertu. La mort lui a imposé silence dans cette église, ce que n'avait pu faire une maladie mortelle. Il devait mourir en prêchant, puisqu'il ne vivait que du zèle des âmes. Il a senti le coup de la mort, alors qu'il annonçait la nativité du Sauveur. Mais la naissance du divin Maître n'a pas causé la mort du disciple. Il était mûr pour le ciel, celui qui depuis longtemps était mort pour le monde » (1).

(1) Hic jacet R. P. Vincentius Contenson Ordinis Prædicatorum, ætate juvenis, virtute senex, cui in hoc templo mors silentium imposuit, quod gravis morbus imponere non potuit. Concionando mori debebat, qui vivebat animarum zelo. Sensit se morientem, nascentem Christum cum prædicavit. Nec tamen Nativitas Domini mors fuit discipuli. Nam dignus videbatur cælo qui nasceretur, cum dudum mortuus esset solo. Obiit die XXVI decembris MDCLXXIV. R. I. P.

V. — L'ouvrage qui a pour titre *Théologie de l'esprit et du cœur* est la principale cause de la célébrité du P. Vincent de Contenson. Il est donc juste d'en donner ici une idée.

Admirateur intelligent de saint Thomas, il se proposa pour modèle la *Somme* de l'Angélique Docteur. Tout ce qui dans ce livre admirable peut présenter de difficultés spéciales trouve au cours de son ouvrage une claire explication. Son premier dessein était d'observer l'ordre des traités de la *Somme*, sans interruption ni omission. Mais, cédant à des conseils autorisés, il divisa en deux parties bien distinctes le dogme et la morale. Il cherche avant tout la clarté, la brièveté, la solidité.

Mais le caractère distinctif du P. Contenson, c'est la piété. Après chaque thèse, il place une réflexion, tirée des divines Ecritures, des Saints Pères, et du sein même de la question qu'il vient de traiter. On chercherait vainement un exemple de cette admirable méthode dans les autres ouvrages de théologie scolastique. On y retrouve quelque chose des Elévations de Bossuet sur les mystères. Souvent c'est la même sublimité, et presque toujours une onction plus pénétrante et plus suave. Le P. Baron lui en rendait témoignage dans son approbation du 18 septembre 1673 : « L'auteur a trouvé le secret d'instruire et de toucher en même temps, d'unir une agréable variété avec une riche abondance, et de corriger la trop grande subtilité des scolastiques, par un choix exquis de tout ce que les Pères de l'Eglise ont écrit de plus solide et de plus beau. »

L'historien Rohrbacher, après avoir fait l'éloge de la *Théologie de l'esprit et du cœur*, ajoute : « On voudrait que l'auteur se fût prononcé d'une manière plus nette dans le sens de l'Eglise contre l'hérésie de Jansénius. »

Il faut avouer néanmoins que si le P. Vincent a laissé quelque chose à désirer sur la question de fait, sa soumission sincère à l'autorité du Saint-Siège est exprimée en termes énergiques et très édifiants. Saint Alphonse de Liguori a noté sa morale comme très rigide.

Enfin, la *Marialogie* de Contenson est un monument de sa tendre et filiale piété. « Je ne pourrais sans ingratitude, dit-il, ne pas exalter selon mes moyens Celle qui a ouvert les entrailles de sa tendresse maternelle à la famille dominicaine dont je suis l'enfant, et qui m'a comblé de bienfaits sans nombre, moi le plus petit de ses serviteurs. » On croirait parfois lire une page encore inédite de saint Bernard. Contenson a été l'un des fervents panégyristes de la Très Sainte Vierge et l'un de ses plus dévots enfants.



*La V. Mère CATHERINE DE HERRERA,
du Tiers-Ordre séculier (*)*

(1616)

CETTE pieuse servante du Christ naquit à Tolède, de Pierre Lopez Ortiz et de Marie de Herrera, l'un et l'autre recommandables par leurs sentiments chrétiens. L'enfant que le Ciel leur donna répondit aux soins qu'ils prirent pour lui inspirer de bonne heure l'amour de la vertu; elle n'avait pas sa pareille dans toute la ville de Tolède, tant pour la dévotion au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge que pour l'exercice de la charité. On était émerveillé de sa tenue en présence du sacré tabernacle et de la piété qu'elle mettait à réciter le Rosaire. Son respect pour les religieux de Saint-Dominique laissait entrevoir qu'un jour elle revêtirait leur saint habit, et déjà elle aimait à le baiser quand l'un ou l'autre des Frères Prêcheurs se présentait chez ses parents. Modeste et réservée dans sa conduite, elle n'eût jamais songé à se fixer dans le monde, si on ne lui eût clairement montré que telle était la volonté de ses parents.

Dans les premières années de son mariage, Catherine put librement suivre son attrait pour le soulagement des pauvres; mais à la longue ses largesses prirent de telles proportions que son mari se crut obligé en conscience de modérer son zèle. Il n'était point rare, en effet, que la charitable dame dépensât en aumônes près de deux mille réaux: elle prit alors sur ses dépenses personnelles et les réduisit le plus possible, ne comptant pour rien les privations, dès qu'il s'agissait de venir en aide au prochain. Enfin, à force d'instances, elle obtint l'autorisation d'agir suivant l'élan de son cœur. Très attentive à ses devoirs d'épouse et de mère, la sainte femme mettait toute son âme à remplir consciencieusement sa tâche, et s'efforçait de procurer à son mari ces joies chrétiennes qui font de l'intérieur d'un foyer bien réglé un délicieux repos et comme un vestibule du paradis. Mais pour en arriver là, Catherine s'imposa bien des contraintes et n'oublia jamais de mettre en pratique ce précepte de l'Apôtre : *Mulieres subditæ sint viris suis* : « Que les femmes soient soumises à leurs maris. » Elle

(*) Lopez : *Chronique*, P. V, L. III, ch. XII à XVIII.

savait qu'en dehors de cette règle ses exercices ne lui seraient d'aucun mérite devant Dieu. Par là encore, elle fit rayonner autour d'elle une influence bénie à laquelle aucun des siens n'échappait. En retour, elle eut la joie de voir toute sa famille, son mari en tête, partager ses goûts pour la piété. L'esprit de pénitence l'accompagnait dans tous ses actes. Levée deux heures avant le jour, elle partait pour ses tournées de charité. Longtemps elle prit soin d'une pauvre infirme couverte de plaies et la soigna seule, sans jamais se laisser rebuter par l'odeur fétide qui s'exhalait de son mal. Les fils et le mari de Catherine, formés à si bonne école, coopéraient volontiers à ses œuvres pieuses, et plus d'une fois Dieu se plut à montrer combien il agréait leur bonne volonté.

Un soir, la charitable dame fut demandée par une pauvre famille qui habitait à l'autre extrémité de la ville : ne pouvant s'y rendre, elle pria l'un de ses fils de la remplacer. Il était tard ; le ciel, chargé de gros nuages, faisait présager un violent orage. Le jeune homme, à peine sorti, hésita, quand un inconnu se présente, une torche à la main, pour l'accompagner. Il en fut de même au retour. Des traits de semblable protection divine se renouvelèrent souvent au foyer domestique, comme des encouragements à la vertu vraiment royale de la charité.

On ne saurait imaginer tous les soucis que se donna la pieuse mère pour former ses enfants aux bonnes mœurs et développer dans leurs cœurs l'amour de Jésus et de Marie. Sa vie exemplaire fit bientôt l'admiration de toute la ville et on ne la désigna plus à Tolède que sous le nom de *Catherine la Sainte*. Ses rares qualités engagèrent son confesseur, le P. Jean de Lorenzano, religieux Dominicain, à lui permettre, sur le conseil du P. Louis de Grenade, la communion quotidienne.

II. — Telle était la conduite de cette fervente chrétienne, quand la Providence brisa les liens qui la retenaient au monde. Diego de Palma, son mari, après une année de souffrances qui firent briller du plus vif éclat l'amour et le dévouement de sa compagne, mourut en 1593. Ce fut un rude coup pour le cœur aimant de Catherine. Parfaitement résignée au bon plaisir de Dieu, elle se rendit à l'église, fit la sainte communion pour son cher défunt, et, sans attendre la cérémonie des funérailles, s'engagea par vœu à une continence perpétuelle.

A partir de ce jour, elle se livra avec plus de zèle que jamais aux œuvres de miséricorde. Donner sans compter à quiconque se présentait à sa porte; se faire mendiante elle-même afin d'exercer la charité dans une plus large mesure; entourer de soins délicats les malades des hôpitaux; secourir discrètement les pauvres honteux; plus d'une fois, sans égard pour sa qualité, charger sur ses épaules des infirmes rencontrés sur la voie publique et les porter dans sa demeure : telles furent ses pratiques de chaque jour.

Cependant son entourage finit par ne pas voir d'un très bon œil un genre de vie de nature à provoquer les censures du monde. On prétendait, en effet, qu'elle oubliait sa naissance et son rang. Certains la poursuivirent même de leurs hostilités. Un jour, elle se présente chez un boucher, en tendant la main pour ses pauvres. Elle y rencontre une voisine, venant, elle aussi, demander une charité. Cette pauvre, s'imaginant qu'elle va perdre son aumône, saisit la sainte femme par le bras et la jette dehors en lui donnant un soufflet.

Catherine aimait à distribuer des rosaires à ses protégés. Or, un jour, pour s'arracher à des demandes importunes qu'elle ne pouvait satisfaire pour le moment, elle se réfugia dans la première maison venue. Celui qui l'habitait, homme soupçonneux et grossier, s'emporte contre cette inconnue et l'accable de coups. Quand elle fut sortie de ses mains, elle se contenta de dire aux Sœurs qui l'accompagnaient : « Le charbonnier — ainsi désignait-elle le démon — le charbonnier a fait des siennes aujourd'hui! » Puis, rencontrant son confesseur, elle le pria de célébrer une messe pour remercier Dieu de la bonne mortification qu'elle venait d'essuyer. Un peu plus tard, revenant chez le bourru en qui son humilité voyait un bienfaiteur, elle le pria d'excuser le dérangement dont elle avait été cause et lui remit un rosaire, en l'engageant à le réciter chaque jour. Cet homme, tout confus, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon et promit de se rendre à son exhortation.

La servante de Dieu, si compatissante et si douce à l'égard des autres, n'avait pour elle-même que mépris et dureté. Sans parler de jeûnes fréquents, elle faisait entrer dans ses pratiques journalières l'usage du cilice et de la discipline. Elle passait des nuits entières en oraison, souvent même à l'église paroissiale, dont elle avait obtenu d'avoir une clef. On a remarqué que par humilité elle se plaçait toujours non aux premiers rangs, avec les personnes de sa condition, mais parmi les gens du peuple. Son zèle pour le salut des âmes lui

inspira d'aller sur les places de la ville, un crucifix en main, et de parler de l'amour de Dieu avec une onction qui opérait des prodiges, principalement parmi les filles de mauvaise vie. Rien n'égalait sa joie quand elle pouvait amener à son père spirituel l'une de ces pécheresses publiques. « Voilà, disait-elle un gros poisson, qui vivait depuis longtemps hors des eaux de la grâce divine ! »

Si quelques-unes des malheureuses endurcies portaient le nom béni de l'auguste Mère de Dieu, elle en éprouvait un vif chagrin ; aussi obtint-elle de l'Audience royale un changement de nom pour toutes celles qui s'appelaient *Marie*, et la fermeture de leurs maisons aux fêtes de la Très Sainte Vierge. En vertu de cette mesure, elle les réunissait ces jours-là dans un local spécial, leur servait à manger, et, par ses exhortations pressantes, elle en ramena un grand nombre dans le chemin du bien. Les hommes vicieux n'échappaient pas davantage aux industries de son zèle ; et comme beaucoup, pour ne pas dire tous, ignoraient les premières notions de la foi, Catherine suppléa de son mieux à cette lacune, et, avec l'autorisation de l'archevêque, décida des tertiaires franciscains, qui se trouvaient nombreux à Tolède, à parcourir la ville, en une sorte de procession, en chantant ou récitant à haute voix les éléments de la doctrine chrétienne : usage qui s'étendit à d'autres cités de l'Espagne et partout avec un fruit abondant.

Le sort des criminels condamnés aux galères l'intéressait spécialement : elle fit tout pour l'adoucir. Les cachots n'ayant pas de lumières, elle les pourvut de lampes entretenues à ses frais, améliora la nourriture des prisonniers et leur fournit des vêtements ; puis, au moment de leur départ, elle leur remettait un rosaire béni avec d'amples provisions. Voilà ce que réalisait une simple femme pour le bien des âmes et la gloire de Dieu !

III. — Dès son enfance, nous l'avons vu, Catherine avait toujours eu en haute estime l'habit de Saint-Dominique, et volontiers elle l'eût revêtu sans la fausse persuasion où elle était de ne posséder aucune des qualités réunies pour cela, et la crainte aussi mal fondée de ne pouvoir plus vaquer librement à ses œuvres de zèle. Mieux éclairée, elle n'hésita plus ; et ce ne fut point sans une grande édification qu'on la vit apparaître en public revêtue des blanches livrées du saint Patriarche. Dans ses visites de charité, elle portait toujours une statuette de l'Enfant Jésus, qu'elle appelait son aimable compa-

gnon, celui dont la gloire l'intéressait uniquement. C'était bien lui, en effet, qu'elle voyait dans la personne du pauvre. Apprenait-elle qu'en certains endroits des environs de Tolède l'habitude du blaspème était fortement enracinée, elle s'y rendait aussitôt ; puis, tout en exerçant ses pratiques habituelles de dévouement, elle faisait aux gens de sages remontrances et ne se retirait qu'après avoir obtenu de leur part la promesse d'un amendement sérieux. Quand elle sut que plusieurs églises de campagne manquaient des choses les plus nécessaires au culte divin, elle organisa une quête dans la ville, et grâce aux offrandes qu'elle recueillit, il lui fut possible de doter de calices et d'ornements les paroisses les plus déshéritées.

Sa dévotion au Verbe incarné et à la divine Eucharistie lui fit instituer en divers monastères une association dite des *Esclaves de la Sainte Vierge*, avec obligation de faire dire deux messes par semaine, l'une en l'honneur de Notre-Dame, l'autre du Très Saint Sacrement, et de célébrer deux fêtes chaque année, pendant l'octave de l'Annonciation et celle du *Corpus Christi* : ces deux jours, on devait, en outre, recevoir à table beaucoup de pauvres.

Tant d'efforts pour le bien ne pouvaient manquer d'exciter contre Catherine la rage du démon. Une fois entre autres, elle vit quatre chiens furieux s'élancer contre elle, mettre en pièces son habit et essayer de la mordre : un simple signe de croix suffit pour faire évanouir cette apparition diabolique. Une autre fois, c'est un cavalier de forme élégante qui la somme de laisser les pécheurs en paix, sans leur suggérer tant d'actes de contrition ; si non, il la poursuivra jusqu'à la mort. La vénérable tertiaire répond qu'elle ne cessera jusqu'à la mort de travailler à la conversion des âmes. Là-dessus le personnage infernal la maltraite à tel point, qu'elle dut garder le lit un jour entier. Aux attaques violentes succèdent des manœuvres plus perfides, des insinuations malignes : Une femme pouvait-elle, sans un orgueil insupportable, s'ériger en prédicateur et en apôtre ? Et n'était-ce pas son fait de chaque jour ? Sœur Catherine eût cédé peut-être à cette tentation sans l'énergique fermeté de son directeur, qui découvrit tout de suite le piège de l'ennemi.

Ainsi Dieu permettait l'épreuve diabolique pour accroître la vertu de sa servante. Par ailleurs il authentiquait de prodiges célestes l'exercice de sa charité. Un jour, Catherine de Herrera avait prié une vertueuse comtesse de ses amies de venir l'aider à servir les pauvres qui devaient manger chez elle. Les convives étaient au nombre de

cent. Il parut à cette dame que les apprêts du festin, le pain surtout, ne pouvaient guère suffire qu'à vingt personnes. Avant de commencer, on se met à genoux, la servante de Dieu récite le *Pater* et l'*Ave* en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, et une seconde fois en l'honneur de sainte Marie-Madeleine. Après quoi, elle et la comtesse se mettent à servir. Or, non seulement il y eut de quoi faire pour vingt, mais pour les cent pauvres, et l'on recueillit des restes. La plus grande merveille fut que le coffre où était renfermé le pain se trouva rempli, après que tous eurent été rassasiés. La comtesse était stupéfaite du miracle : « Ne vous étonnez pas, chère Madame, dit Catherine avec un sourire, quand nous nous sommes mises à genoux, saint Jean l'Évangéliste et sainte Marie-Madeleine sont venus bénir la table ; leur bénédiction a porté bonheur. »

Un autre jour, il s'agissait de soulager promptement une de ces nécessités qui se cachent et que la délicatesse chrétienne seule sait découvrir. Catherine va trouver le cardinal-archevêque, lui-même fréquemment associé aux aumônes de la sainte femme. Elle lui demande deux cents réaux, somme nécessaire dans la circonstance. Le cardinal était au lit, malade. « Ouvrez mon secrétaire, dit-il à Catherine, vous trouverez cinquante réaux, la seule chose qui me reste. » Sœur Catherine compte par trois fois : il y avait bien cinquante réaux. Elle prend congé de l'archevêque, en le remerciant et rentre chez elle. Elle compte de nouveau : au lieu de cinquante réaux, il s'en trouvait deux cents.

Catherine de Herrera atteignit les limites extrêmes de la vieillesse ; elle était âgée de 85 ans. Le Seigneur voulut récompenser ses mérites ; il l'en avertit six mois avant sa mort, mais en même temps il permit qu'elle perdît la vue. La sainte femme accepta courageusement cette épreuve et tourna les yeux de son âme vers les choses de l'éternité. Le 4 décembre, elle communia pour la dernière fois dans l'église des Frères Prêcheurs, à Saint-Pierre-Martyr, et s'alita ensuite, par ordre de son confesseur. Enfin, le 26, fête de saint Etienne, un peu après minuit, assistée de ses deux fils prêtres, et protégée de leurs bénédictions, elle expira saintement, après avoir dit à trois reprises : *Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina.*

Elle avait demandé à être enterrée dans la sépulture de ses pauvres ; mais ce désir ne fut pas exécuté. Les funérailles de la servante de Dieu furent des plus imposantes. Son corps était porté par quatre Pères du couvent. Douze pauvres, proprement vêtus, marchaient à

droite et à gauche. Une foule énorme, formée de tous les rangs de la société, remplissait l'église ; le voile, la chape, le scapulaire de la défunte furent mis en pièces et conservés comme des reliques : diverses guérisons miraculeuses furent obtenues. Après les prières liturgiques, on porta le cercueil au Chapitre des religieux, et il fut encastré dans la muraille à gauche de l'autel. On plaça en avant une tablette de marbre avec l'inscription suivante en espagnol :

*Sœur Catherine de Herrera,
vraie mère et consolatrice des pauvres,
et Prieure des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique,
morte l'an 1616, en odeur de sainteté.*



LE MÊME JOUR

1277 — A Côme, le B. PAGANO DE BERGAME, inquisiteur et martyr.

Il était natif de Lecco, place-forte du territoire de Bergame, et, d'après la tradition, avait reçu l'habit des mains mêmes de notre Père saint Dominique. Sur ses cinquante-sept années de vie religieuse, il en passa quarante dans les fonctions de Lecteur, tout en s'adonnant avec zèle au ministère de la parole de Dieu. Il fut aussi, dit-on, Prieur en divers couvents.

Nommé Inquisiteur de Lombardie, après le P. Nicolas Constantini, qui avait succédé dans cette charge à saint Pierre Martyr, le B. Pagano mit la même ardeur, la même science, la même sagacité que ses vénérables prédécesseurs, à s'acquitter de ses fonctions. Il en résulta un bien considérable pour les fidèles attachés à la vérité catholique. Comme Pierre de Vérone, son frère en religion, il eut l'honneur de s'attirer la haine de sectaires incorrigibles et de cueillir glorieusement la palme du martyre.

Le jour de Saint-Etienne, 1277, à l'instigation d'un seigneur nommé Conrad de Venusta, les hérétiques l'attaquèrent avec fureur, le criblèrent de blessures et finalement lui enfoncèrent une lance dans le côté. Le témoin de Jésus-Christ tomba en tenant les mains croisées sur sa poitrine. Avec lui périrent deux laïques, qui lui servaient de notaires ; son compagnon, Fr. Christophe, fut grièvement blessé, mais ne mourut pas.

Le 31 décembre suivant, le cadavre du saint Inquisiteur fut transporté au couvent de Côme, sa résidence. L'évêque de la ville, Jean de Advocatis, s'y trouva, avec un grand nombre de prêtres et de fidèles. Au moment où

on l'entra dans l'église, un sang frais et vermeil jaillit de ses blessures, comme s'il venait d'être versé. La foule enthousiasmée poussa des cris d'admiration et éclata en hymnes d'actions de grâces. C'est pourquoi il se fit un concours prodigieux de peuple autour du saint corps, qui demeura plusieurs jours sans être enseveli, exhalant la plus suave odeur et opérant de nombreux miracles à son contact. On le déposa enfin sous le maître-autel, où il n'a cessé d'être en vénération.

L'an 1278, le Chapitre général célébré à Milan, inscrivait dans ses Actes : « Nous voulons et mandons que les Frères, dans leurs prédications, aient soin de proclamer le martyre de Frère Pagano, et qu'ils mettent par écrit ses miracles, et ceux des autres membres de l'Ordre. »

Etienne de Salagnac, Taegio, Pio, Fontana et autres auteurs, font mention du B. Pagano de Bergame. Le Pape Benoît XIV le nomme parmi les fils de saint Dominique dignes de la canonisation (1). — (Echard, I, 351 et 553.)

1527 — A Rome, au temps du sac de la ville par les soldats de Charles-Quint, mourut le V. Père VINCENT MAINARD, de San-Geminiano.

Il avait pris l'habit de Saint-Dominique, à Florence, au couvent de Saint-Marc. De remarquables qualités le distinguaient. On trouvait déjà en lui, dans le feu de la jeunesse, la maturité du vieillard, une science profonde, une vertu solide et une rare prudence. Aussi, le R^{me} P. Garcia de Loaysa, Maître Général, le choisit pour *socius* dans la visite des diverses Provinces de l'Ordre. A ce titre, il l'avait accompagné en Espagne au Chapitre général de Valladolid, 1523, lorsqu'on apprit tout à coup la mort du Père Jérôme de Pennafiel, Procureur de l'Ordre, à Rome, pour l'Espagne, et alors Vicaire général, en l'absence du P. de Loaysa. Celui-ci s'empressa de nommer à sa place le P. Mainard.

« Orateur élégant et fleuri, Fr. Vincent Mainard écrivait aussi avec une rare pureté de style ; en sorte qu'on ne s'ennuie jamais de lire ses ouvrages. Autre avantage accordé seulement à un petit nombre, jamais il ne s'élève ou ne descend, mais il demeure toujours égal à lui-même. » Tel est le témoignage que lui rend Léandre Albert, son contemporain (2).

Par ordre du Pape Clément VII, le V. Père composa une Vie et un Office de saint Antonin, archevêque de Florence. Au Chapitre général tenu à Rome, l'an 1525, il est ainsi fait mention de ce travail : « Nous approuvons la Vie de saint Antonin écrite par le R. P. Procureur de l'Ordre, Fr. Vincent de San-Geminiano ; nous approuvons également l'Office du Saint composé par le même auteur et enrichi de plusieurs indulgences par S. S. Clément VII. »

(1) *De servorum Dei beatif.*, l. I, c. xxi, n. 12.

(2) *De vir. ill.* O. P., fol. 154.

Antoine de Sienne, Razzi, Pio, Altamura, parlent avec éloge du P. Vincent Mainard. — (Echard : II, 75.)

1643 — A Evora, le V. Père FRANÇOIS DE LA PURIFICATION.

Cet homme de Dieu réalisa les espérances données dès ses premières années religieuses par son esprit de recueillement, son amour de l'étude et ses talents naturels. Après avoir parcouru heureusement le cycle scolaire, il passa comme Lecteur au collège de Coïmbre, puis à Porto, où il occupa la chaire de Morale avec grand profit pour ses auditeurs. Ensuite il enseigna à Lisbonne, fut élu Prieur à Elvas, son pays natal, et assigné finalement au couvent d'Evora, dont il était fils par sa vêtue et sa profession.

Éloquent prédicateur, le P. François, malgré la continuité de ses cours, ne laissa pas d'annoncer fréquemment au peuple la parole de Dieu. Ses frères n'admiraient pas moins ses vertus religieuses : son humilité, sa dépendance, sa charité fraternelle, son assiduité au chœur, la nuit surtout, bien qu'il en fût dispensé comme professeur en exercice.

Quelques années avant sa mort, éclairé d'une lumière d'en haut, il quitta tout commerce avec le dehors, et, retiré dans son couvent d'Evora, s'adonna uniquement aux pratiques de la prière et de la pénitence. Plein de dévotion envers Notre-Dame du Rosaire, il passait toutes ses journées, pour ainsi dire, dans la chapelle de la Confrérie. Chaque matin, il y célébrait la Messe et la chantait le samedi. Chaque dimanche, il donnait aux fidèles l'explication des Mystères.

Une nuit qu'il priaît devant la Madone, il eut, par l'artifice du démon, disent les mémoires contemporains, une horrible tentation de désespoir. Des Frères en oraison dans d'autres chapelles assez éloignées entendirent ses cris entrecoupés de sanglots : « Vierge sainte, disait-il, aurai-je donc le malheur de vous perdre ? Non, j'ai confiance en votre miséricorde et votre pitié ; mes péchés seront pour vous l'occasion de montrer que vous êtes Mère de Dieu. » Peu de temps après, il tomba très dangereusement malade et demanda les Sacrements. Il reçut de sa divine Avocate la connaissance anticipée de sa mort et l'assurance de son salut éternel. A un moment de crise, les Frères s'étant assemblés autour de sa couche, pour l'assister au passage suprême, il leur dit avec un calme admirable : « Il n'est pas temps de me faire la Recommandation de l'âme ; je ne mourrai que le premier jour dans l'octave de Noël. »

Il passa ces huit jours dans une paix et une piété angéliques, et quand arriva le 26 décembre, il demanda sur son lit un crucifix et une image de Notre-Dame du Rosaire. Ensuite il pria l'un de ses infirmiers de donner le signal d'usage pour convoquer la communauté. Les religieux ne se prêtaient pas à réciter les prières des agonisants, ne voyant aucun symptôme d'un dénouement prochain. Cependant sur les instances réitérées du malade, on

lui mit en main le cierge du Rosaire et l'on commença les Litanies. A peine furent-elles achevées que le V. Père expira doucement, laissant ses frères à la fois affligés et consolés. Son corps fut inhumé dans la salle du chapitre. — (Sousa, P. IV, liv. I, ch. XII.)

1692 — A Dublin, le V. Père MICHEL O'FULLAM, Prédicateur général dans la Province d'Irlande.

Il fit en Italie de fortes études théologiques, et de retour dans sa patrie, remplit un ministère apostolique des plus fructueux. Il prêchait en anglais, langue qui lui était plus familière que le dialecte irlandais, parce qu'il appartenait par sa naissance au territoire de Fingal, situé au nord de Dublin, et habité presque exclusivement par des colons anglais. Le V. Père possédait une rare éloquence et une grande force de persuasion. Il fut, à diverses reprises, Prieur de son couvent de Dublin, et il gouverna la maison avec autant de prudence que de douceur. Il passait pour un religieux exemplaire : les catholiques le vénéraient comme un saint, les hérétiques eux-mêmes l'estimaient et, au temps de la persécution, prenaient sa défense. Il était très sobre et mortifié, fidèle à porter des vêtements de laine jusqu'à sa mort. On le trouvait fort assidu à entendre les confessions, et il parvint à faire rentrer bon nombre d'hérétiques dans le giron de la sainte Eglise. Enfin, devenu presque octogénaire, il mourut en haute opinion de vertu, l'an 1692. — (*Hibernia Dominic.*, ch. XVI.)

1707 — Le V. Père ISAAC DU PLESSIS, natif de Bréteil, à l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, et profès du couvent de Dinan, où il prit les livrées dominicaines le 25 décembre 1647.

Rarement on trouverait un religieux plus humble, plus austère pour lui-même, plus charitable envers le prochain, plus exact dans tous les points de l'observance régulière, que ne fut ce saint homme. Bien qu'appartenant à une noble famille, il balayait ordinairement le chœur, les dortoirs et l'église, pour en épargner la peine aux novices et aux domestiques de la maison. Il le faisait encore ayant plus de 80 ans. Ces bas sentiments et ce mépris de lui-même le portaient à traiter son corps comme une bête de somme. La rigueur de ses disciplines faisait frémir ceux qui l'entendaient, aux heures où l'on pratiquait en commun cet exercice, sans parler de celles qu'il prenait en particulier, au chœur, pendant la nuit. Son abstinence fut continuelle : il ne s'en dispensa que par ordre des supérieurs, dans ses plus graves maladies. A table, il ne mangeait que du pain destiné aux gens de service, et ne buvait que fort peu de vin mélangé d'eau en abondance, réservant son pain de communauté, son vin et ses meilleures portions de nourriture à quelque pauvres honteux. Il excellait en charité, spécialement à l'égard des malade indigents ; il les visitait plus volontiers que les riches, pour les consoler dans leurs maux. Il fut surtout infatigable, quand il s'agissait de gagner des âmes

à Dieu. Assidu au confessionnal, il administrait le sacrement de Pénitence avec une douceur et une patience que l'on ne savait trop admirer.

Connaissant son humeur naturellement vive et ardente, Isaac du Plessis se condamna à une solitude continuelle et à un perpétuel silence. Jamais il ne prenait de récréation, mais se retirait immédiatement après le repas dans sa cellule pour y transcrire des livres de chant, dont il garnit le chœur aux frais de ses parents et de ses amis. Il ne savait ce que c'était de ménager quelque chose pour son soulagement particulier, et travaillait uniquement pour le bien commun. Son amour de la pauvreté religieuse paraissait dans sa pratique de conserver ses habits le plus longtemps possible, sans se soucier d'en avoir de neufs, quand les autres étaient tout usés. L'obéissance du V. Père était égale à celle d'un fervent novice. Jamais il ne manqua d'assister à l'Office, de jour et de nuit, et pendant quarante ans il réveilla les religieux pour les Matines. Lui-même se levait une heure avant tout le monde, afin de réciter son Rosaire devant l'autel de la Sainte Vierge, pour laquelle il avait une très grande dévotion. Enfin, il mourut paisiblement en Notre-Seigneur, comme il avait vécu ; il avait atteint l'âge de 82 ans. — (*Mémoires historiques* du P. Le Texier. — P. Chapotin : *Souvenirs dominicains dans le diocèse de Saint-Brieuc*, 1888.)

1485 — A Colmar, la V. Mère ELISABETH KEMPF, native de cette ville.

Entrée au monastère d'Unterlinden âgée de six ans, elle y mourut après avoir atteint sa 70^e année. Jamais, pendant ce long séjour, elle n'eut le moindre différend avec l'une ou l'autre de ses compagnes : sa douceur avait quelque chose d'angélique, et la V. Sœur se faisait aimer de toutes les religieuses. Les mémoires contemporains la qualifient de modèle de patience et de charité et la présentent comme « une des roses les plus belles et les plus parfumées du parterre mystique d'Unterlinden ».

Dès sa plus tendre enfance, Elisabeth se distingua par son amour pour Dieu, et par le profond mépris que lui inspiraient les joies et les plaisirs de la terre. Lorsqu'après le chant des offices, les jeunes filles élevées dans la maison allaient, suivant la coutume, prendre leur récréation au jardin, la jeune enfant demeurait à l'église devant le Saint Sacrement. Quelques-unes de ses petites compagnes, impatientées de ce qu'elles appelaient singularité, voulaient la forcer à les suivre, et s'oubliaient jusqu'à la battre. La pieuse enfant opposait une inaltérable patience aux mauvais traitements ; elle les unissait à ceux que Notre-Seigneur avait subis pendant sa Passion, et se réjouissait d'avoir une souffrance à lui offrir.

Cependant Elisabeth croissait en grâce et en sagesse. Dieu l'avait douée de talents extraordinaires ; elle fit de fortes études et acquit une solide instruction ; mais sa science n'altéra en rien son incomparable modestie. Elle écrivit plusieurs traités et traduisit du latin, pour l'usage de Sœurs de la Province d'Allemagne, différents livres et des parties des Saintes Écritures. Ses tra-

ductions et ses œuvres, examinées par les hommes les plus compétents, furent reconnues irréprochables. Elle avait fait en particulier une étude approfondie de saint Augustin, et tenait ses écrits en singulière estime. Cet illustre père de l'Église lui apparut un jour, lui saisit la main et lui dit affectueusement : « Vous serez toujours avec moi. — Dieu veuille qu'il en soit ainsi ! » répondit la Sœur, baissant humblement la tête. Le Seigneur se plut à manifester en diverses occasions que notre Dominicaine lui était particulièrement chère. Un jour qu'elle était à genoux devant l'autel du chœur, une religieuse, entrant soudain, vit sur la tête d'Élisabeth une étoile très brillante ; son visagé resplendissait d'une grâce et d'une beauté angéliques ; elle était toute lumineuse.

A quelque temps de là, une novice éprouvée par une violente tentation de retourner dans le siècle, vint inquiète et agitée devant l'autel de Marie, pour supplier la Mère de Dieu de l'éclairer. Elisabeth était prosternée en adoration. La novice vit une blanche colombe se poser sur la tête de la bienheureuse Sœur ; au moment même sa tentation disparut, et elle ne songea plus à quitter le monastère.

Une religieuse de très sainte vie, étant tombée malade, aperçut à ses côtés son Ange gardien qui l'invita à se rendre au chœur, où le Rédempteur du monde allait célébrer lui-même les divins Mystères. Transportée en esprit dans le saint lieu, la Sœur infirme vit se dérouler l'auguste cérémonie. Vers la fin de la Messe, un Ange, prenant Elisabeth par la main, la conduisit au Sauveur, qui la serra sur son cœur et la présenta aux religieuses assemblées, en disant : « Voici celle que vous n'estimez pas à sa valeur, et qui est très grande à mes yeux. Désormais elle ne restera pas longtemps dans son obscurité. » L'Ange de la Sœur malade ajouta : « Ce que vous venez de voir n'est pas l'effet d'une hallucination ; comme preuve de la vérité de mes paroles, vous mourrez le quinze de ce mois ». La prédiction se réalisa à la lettre et bientôt après Elisabeth fut nommée Prieure. Pendant seize années, elle dirigea saintement la maison, et y maintint la discipline et les observances dans toute leur pureté.

La servante de Dieu était en haute estime auprès des supérieurs dominicains. Le R^{me} Père Conrad d'Asti, trentième Maître Général des Frères Prêcheurs, étant venu visiter le monastère d'Unterlinden et ne sachant pas l'allemand, dut s'entretenir en latin avec la Prieure : il fut étonné de la facilité de son élocution et de la profondeur de son érudition.

Elisabeth supplia le P. Général de l'autoriser à se démettre de sa charge. Ne voulant pas la contrister, il consentit par écrit à sa demande. Mais, à cette nouvelle, les Sœurs éclatèrent en gémissements ; Elisabeth fut réélue à l'unanimité et confirmée en dépit de ses réclamations. Il lui fallut donc reprendre le joug que son humilité redoutait, et elle le porta avec une inviolable fidélité, tant que ses forces le lui permirent.

Pendant les dernières années de sa vie, la vénérable Prieure fut atteinte de cruelles infirmités. Elle les endura avec un courage héroïque. « Lorsque je souffre, avait-elle coutume de dire, une très grande consolation m'est donnée, je pense aux peines bien autrement terribles du purgatoire et de l'enfer, et je remercie Dieu qui me châtie dans le présent, afin de m'épargner dans l'avenir. » Les Sœurs, témoins de son inaltérable patience, versaient des larmes d'attendrissement.

Bientôt la maladie ne laissa plus d'espoir. Les religieuses, au comble de l'affliction, conjurèrent la Très Sainte Vierge d'obtenir de son Fils la conservation de leur Mère vénérée. Sœur Elisabeth, instruite de ces supplications, dit un matin : « Le Seigneur vous a exaucées, mes filles : il veut que je demeure parmi vous encore un peu de temps. »

En effet, le danger disparut, mais elle resta faible et sujette à de fréquentes indispositions.

« La Bienheureuse Elisabeth, lisons-nous dans la Chronique du monastère, était si pleine de grâce et de bonté, que toutes s'empressaient de recourir à elle dans leurs peines, et bien que habituellement souffrante, elle les écoutait avec une bienveillante patience, les soutenait de ses conseils et ne les congédiait qu'après les avoir consolées. Elle était chère à Dieu et aux hommes et sa mémoire est restée en bénédiction parmi nous.

« Son cœur était rempli de l'amour de Jésus-Christ ; sans cesse elle avait à la bouche son adorable Nom. Dans toutes ses nécessités particulières, dans tous les besoins du monastère, elle recourait au Crucifix et à l'intercession de Marie. Sa dévotion envers la Mère de Dieu était très grande, comme le démontrent différents recueils, écrits avec élégance, où elle a réuni tout ce que les plus illustres docteurs de l'Église ont dit à la gloire de la Très Sainte Vierge. »

Après quelque temps d'accalmie, Elisabeth Kempf retomba très gravement malade. On implora de nouveau la miséricorde du Seigneur, espérant qu'il daignerait encore conserver à ses filles leur Mère bien aimée. Mais elle leur dit, en se servant des paroles de saint Paul à Timothée : « *L'heure de ma mort est proche. J'ai combattu vaillamment, j'ai achevé ma course, j'ai été fidèle jusqu'au bout. Du reste, la couronne de justice m'est réservée là haut, et le Seigneur me la donnera en ce jour, lui qui est le juste Juge (1).* » Puis elle ajouta : « Cette fois le Seigneur et ses Saints ne vous exauceront pas ; je ne me relèverai pas de cette maladie, ma fin est proche. » Elle se prépara donc à la mort et rendit son esprit à Dieu, dans les derniers mois de l'année 1485.

(Bernard Pez : *Bibliotheca ascetica*, t. VIII. — de Bussière : *Les Mystiques d'Unterlinden*, ch. XII.)

(1) Tim. IV, 6 et suiv.

1657 — A Sainte-Praxède d'Avignon, la V. Mère SUZANNE DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE, d'une très noble famille de la ville.

Après avoir passé sa jeunesse dans la pratique des vertus chrétiennes, sous les regards de ses parents, elle entra au monastère de Sainte-Praxède, à l'âge de 30 ans, prit l'habit le jour de sainte Catherine de Sienne, l'an 1601, et fit profession l'année suivante, pour la fête de sainte Praxède, 21 juillet.

Entrée au cloître avec un grand désir de servir Dieu et pour obéir à sa divine inspiration, comme elle-même le disait en réponse à un questionnaire dressé en 1628, par Mgr Filonardi, archevêque d'Avignon, Suzanne de Royers se montra constamment une parfaite religieuse, adonnée à l'oraison, soumise aux supérieurs, charitable pour ses compagnes, fidèle à toutes les pratiques régulières. Aussi fut-elle choisie, de préférence à d'autres, pour remplir les principales charges dans la communauté. Elle fut tour à tour portière, sacristine, infirmière, procureuse, maîtresse des novices, sous-prieure, enfin Prieure à deux reprises. Sous son premier priorat, elle fit construire le chœur haut, qui coûta 1.000 écus, et dont la façade ornait beaucoup l'église. Le dessin en avait été donné par son frère, très habile architecte, auquel la ville de Lyon doit le Palais Saint-Pierre, aujourd'hui Palais des Arts, place des Terreaux.

Vers la fin du second triennat de la Mère de Royers, la peste sévit à Avignon et y causa, durant treize mois, de cruels ravages. Par une providence extraordinaire de Dieu, le monastère de Sainte-Praxède fut entièrement protégé, et aucune des religieuses ne voulut profiter de l'autorisation accordée de se retirer à la campagne ou ailleurs pendant l'épidémie : elles ne voulurent même pas suspendre temporairement l'abstinence et les autres austérités de la règle. Enfin, après 56 ans de vie religieuse, la V. Mère Suzanne de Royers, munie des sacrements de l'Eglise, expira en paix le 26 décembre 1657, âgée de 86 ans. — (*Mémoire de Sainte-Praxède d'Avignon.* — P. Math. Jos. Rousset : *Intérieur d'un cloître dominicain*, pp. 194 et 427.)

1693 — Au monastère de Sainte-Catherine à Saint-Etienne en Forez, la V. Mère CATHERINE-SÉRAPHIQUE CARRET.

Elle était de Lyon, et dès son enfance fit de grands progrès dans la piété sous la direction des Prêtres de Saint-Joseph, missionnaires de cette ville. Par excès de ferveur, un Vendredi-saint, elle avala d'un trait un breuvage formé de vinaigre et de suie. Une autre fois, elle fit rougir au feu un cachet ayant pour empreinte le saint nom de Jésus et se l'appliqua sur la poitrine si profondément qu'elle tomba en défaillance. Ce même amour de la croix lui faisait exercer sur son corps plusieurs autres sortes de cruautés. Longtemps elle postula pour le Carmel, y fut même acceptée. Mais, le Seigneur qui la voulait dans l'Ordre de Saint-Dominique, suscita des obstacles à son entrée par le moyen d'un oncle de qui elle dépendait. Sur les entrefaites, une

amie lui parla très avantageusement du monastère de Sainte-Catherine. La jeune fille se sentit pressée de demander le consentement de son oncle, pour entrer dans cette Religion, et l'ayant obtenu, se présenta, à l'âge de vingt-trois ans. Les consolations dont Dieu la combla dès le premier jour, lui firent répandre un torrent de larmes. Son noviciat s'écoula dans une ferveur extraordinaire. Le nom de Catherine-Séraphique, qu'elle avait pris, lui semblait une obligation nouvelle d'imiter la vierge de Sienne dans ses pénitences, dans sa charité pour le prochain et surtout dans son amour pour Dieu. Sous l'impulsion de cet amour, la pieuse Sœur était souvent ravie hors d'elle-même. Les peines intérieures dont elle souffrit semblaient parfois avoir quelque rapport avec ce qu'on lit de semblable dans la vie de sainte Catherine elle-même. Par une permission de Dieu, les confesseurs de la Mère Carret, au lieu de lui procurer assistance et consolation, ne contribuèrent pas peu à la crucifier davantage. La sainte religieuse se montrait fort charitable et compatissante à l'égard de toutes ses Sœurs, particulièrement des malades qu'elle servit à diverses reprises en qualité de pharmacienne. On peut dire qu'elle fut victime de son dévouement à soigner une moribonde ; car depuis lors, elle ne mena qu'une vie languissante, laquelle se termina par une attaque d'apoplexie et de paralysie. Sœur Catherine-Séraphique se confessa plusieurs fois, dans sa dernière maladie, avec de grandes marques de contrition, reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et s'endormit doucement dans le Seigneur, âgée d'environ 39 ans. Elle en avait passé seize en religion. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)





XXVII DÉCEMBRE

*Le V. Père JEAN NAIA,
Missionnaire aux Philippines (*)*

(1619)

JEAN Naia, originaire du royaume d'Aragon, prit l'habit dominicain au couvent de Saint-Pierre-Martyr de Calatayud. Après sa profession, appliqué aux études, il se fit remarquer bientôt par une [connaissance approfondie des Saintes Lettres et devint, en même temps, un modèle accompli d'observance et de perfection religieuse. Encore jeune, il fut nommé Maître des novices : ses exemples plus encore que ses exhortations le posèrent comme un homme de grande vertu, non seulement aux yeux de ses frères, mais encore auprès des séculiers, surtout après le fait que nous allons rapporter.

Dans un monastère de la ville était une jeune religieuse tourmentée par le démon. Appelé auprès de cette malheureuse, le V. Père convoca la communauté, et commença avec les Sœurs la récitation du Rosaire, pratique à laquelle il était très dévot. Malgré les contorsions et les cris de la possédée, il poursuivit tranquillement sa prière, et, quand il eut achevé les quinze dizaines, la pauvre Sœur se trouva délivrée.

Epris de zèle pour le salut des infidèles, le serviteur de Dieu partit pour les Philippines sous la conduite de Diego Soria. Le navire s'étant arrêté en face de la Guadeloupe, le V. Père descendit dans l'île

(*) D. Advarte : *Hist. de la Provincia de Filipinas*.

avec ses compagnons. Mais, accueillis à coups de pierres et de flèches par les barbares qui l'habitaient, ils durent revenir au port en toute hâte, et, serrés de plus près, se jeter à la nage pour rejoindre leur vaisseau. La mer était houleuse. Jean Naia fut à trois reprises relancé vers la rive où se tenaient les sauvages décochant leurs flèches dans toutes les directions. L'une d'elles l'atteignit au bras. Il allait couler, quand, faisant un suprême effort, il invoqua de cœur et de bouche le saint Nom de Jésus. Aussitôt deux jeunes hommes apparaissent près de lui : l'un d'eux le soutient à flot tandis que l'autre, armé de gros cailloux, met les sauvages en fuite. Une fois délivré du danger, le saint homme ne vit plus ses libérateurs, anges du ciel envoyés à son secours. Ayant remarqué un courant qui lui parut favorable, il s'y engagea sans hésiter ; mais il s'aperçut bientôt qu'il était entraîné dans une direction tout opposée au but de ses efforts. De nouveau, il recourut à l'intervention divine. Aussitôt un messenger céleste lui apparut, lui tendit une main secourable et l'amena sans encombre jusqu'au navire. Cinq de ses compagnons avaient trouvé la mort sur le rivage.

II. — Dès son arrivée à Manille, Jean Naia fut, à sa grande satisfaction, assigné dans la Nouvelle-Ségovie, au milieu de populations païennes qu'il ambitionnait de convertir. Là du moins, il pourrait, pensait-il, déployer ses ailes à sa guise et s'exercer fructueusement aux premiers labeurs de l'apostolat. Mais Dieu, qui se plaît à mortifier ses serviteurs, en les privant des joies les plus légitimes, lui envoya une grave maladie. L'ardent missionnaire demeura cloué sur un lit pendant de longs mois. Cette inaction forcée lui fut incomparablement plus sensible que les douleurs aiguës. A la fin, sous le conseil d'un de ses compagnons, il fit à Marie, un jour de la Visitation, le vœu de s'employer sept années à la conversion des païens, si elle lui rendait la santé. Sa prière fut entendue. Trois mois suffirent à l'homme apostolique pour apprendre la langue du pays, et aussitôt il se mit à l'œuvre.

Pour s'encourager lui-même, il tenait écrite dans son bréviaire la formule de son engagement, et, quand il eut accompli sa tâche avec une perfection digne de tout éloge, il tomba de nouveau malade. Il reprit alors son vœu pour quatre années d'apostolat à la gloire de la Reine des Anges, et les forces lui furent aussitôt rendues.

Un jour qu'il présidait les funérailles d'un Indien, un serpent très

vénimeux se glissa autour de sa jambe. Les assistants s'enfuirent épouvantés ; le vénérable religieux poursuivit les prières liturgiques et ne fit aucun mouvement ; puis, la cérémonie terminée, il prit avec la main le dangereux reptile et le jeta au loin sans avoir reçu la moindre morsure. Les Indiens, témoins du fait, conçurent une profonde vénération pour leur missionnaire et s'empressèrent de suivre ses instructions.

Le P. Naïa fut un jour tiré de son oraison par les cris que poussait au dehors une multitude effarée. Un incendie venait d'éclater, menaçant, sous les rafales d'un vent impétueux, de réduire en cendres tout le village. L'homme de Dieu vint s'agenouiller devant les flammes et, prenant son rosaire, en commence la récitation. Au second mystère, il constate avec joie que le vent prend la direction contraire. Hélas ! le malheur, conjuré d'un côté, n'allait-il pas devenir plus terrible d'un autre ? Les Indiens avaient là leurs magasins. Si l'incendie atteignait les édifices, c'était pour la population la ruine et la famine. Comprenant leurs alarmes, le V. Père va se poster de nouveau en présence des flammes, toujours armé de son Rosaire. Le vent tombe aussitôt, et, sauf trois cases qui furent détruites, on n'eut aucun autre malheur à déplorer.

III. — Grand ami de la retraite intérieure, Jean Naïa s'était fait au dedans de son âme une cellule qu'il ne quittait jamais. Au milieu des Indiens, dans ses courses apostoliques, il n'interrompait point son commerce intime avec Dieu. Ainsi absorbé et comme perdu dans l'oraison, il n'avait aucun souci des choses temporelles. Dieu se chargea plus d'une fois de veiller sur ses besoins. Prolongeait-il outre mesure ses veilles nocturnes, son Ange gardien lui faisait signe d'aller se reposer, et le docile religieux avait à cœur de suivre l'injonction que la Providence lui adressait avec une délicatesse si touchante.

Sur ces entrefaites, le P. Athanase de Moïa, chargé de la direction de l'hospice établi au Mexique pour les religieux se rendant aux Philippines, vint à mourir. Le Provincial, jugeant qu'un changement d'air serait favorable à la santé du P. Naïa, le désigna pour remplacer le défunt et lui donna ordre de partir sans retard.

Le serviteur de Dieu, dont la vie n'avait été qu'un tissu de douleurs et d'infirmités, ne se laissa pas séduire le moins du monde par le mirage des avantages que semblait lui promettre le pays où l'obéissance l'assignait. Les circonstances, du reste, ne lui offrirent que

mauvais augure. A peine embarqué, il tomba gravement malade ; puis une tempête faillit faire sombrer le vaisseau ; les prières du saint homme et un vœu à Notre-Dame du Rosaire fait par le capitaine, sur son conseil, conjurèrent le danger.

L'état du V. Père s'aggravant de plus en plus, il dut encourager l'équipage à poursuivre jusqu'à la Nouvelle-Espagne, assurant que rien de fâcheux ne surviendrait pour le navire pendant le reste de la traversée. Enfin, le 27 décembre 1619, après avoir béni les matelots, le saint prêtre rendit paisiblement son âme à Dieu. Huit jours après, le vaisseau entra dans le port du Mexique.

Telle était la réputation de vertu laissée par l'homme de Dieu, que l'on se partagea comme des reliques les différents objets qui lui avaient appartenu.

Le Chapitre de la Province des Philippines, tenu en 1621, inséra dans ses Actes une honorable mention, à la mémoire du P. Jean Naia.



*La Bienheureuse CHRISTINE EBNER,
Professe du monastère d'Engelthal (*)*

(1277 - 1356)

CETTE Bienheureuse naquit à Nuremberg, l'an 1277, le Vendredi-Saint, suivant la demande faite à Dieu par sa pieuse mère ; et elle fut appelée Christine, en l'honneur de Jésus-Christ mort ce jour-là sur la croix.

Elle était le dixième enfant de la famille : quatre de ses sœurs embrassèrent comme elle la vie religieuse.

On remarqua en cette petite fille un attrait précoce pour la prière et la mortification. Frappée de la béatitude de la pauvreté évangélique, elle disait souvent, même en dormant : « Quand donc entrerais-je dans un Ordre religieux, où je pourrai mendier ? » Et déjà, pour faire acte de renoncement, elle distribuait à d'autres enfants les jouets ou les petites friandises à sa disposition.

(*) P. Lechner O.S.B., *Bericht aus dem Leben der Christina und Margareth Ebner* ; Regensburg, 1862.

A dix ans, confiée aux soins d'une dame pieuse et instruite, elle rencontra un ecclésiastique vertueux nommé le P. Jean de Rottenburg. Celui-ci, frappé de la candeur de l'enfant, lui apprit à faire oraison, à bien se confesser et lui fit faire sa Première Communion, un Jeudi-Saint, au terme de la dixième année de son âge.

Christine demandait sans cesse à Dieu la grâce d'entrer dans le cloître ; elle faisait prier ses sœurs à la même intention. Enfin, à l'âge de douze ans, elle fut conduite par ses parents au monastère d'Engelthal, situé à une demi-journée de Nuremberg.

Une fois vêtue du saint habit, elle inaugura, par amour pour Jésus souffrant, une vie d'austérités effrayantes. Elle prit un cilice et le porta nuit et jour l'espace de dix ans. Elle se frottait les membres et la poitrine avec des orties, se flagellait avec des épines, des branches de genièvre, ou des chaînes de fer. Pour être plus unie à Dieu, elle en vint à fuir la conversation des créatures, même de ses sœurs en religion. Celles-ci lui en adressaient des reproches, disant qu'elle ne pourrait continuer une vie si dure. L'humble enfant admettait leurs raisons ; mais, comme la grâce la sollicitait à ces pratiques, il en résultait pour elle une lutte intérieure très pénible.

Environ une année après son entrée au noviciat, Christine fit une grave maladie et se prépara comme pour mourir, par une confession générale. Dieu la pénétra d'un sentiment de contrition si vif, que pendant plusieurs semaines après sa guérison, elle pleurait jour et nuit, au chœur, à table, à l'ouvrage, partout. Voyant les Sœurs s'en étonner, elle obtint par ses prières que le don des larmes lui fût épargné, au moins en public.

Le dimanche de la Passion 1292, comme elle achevait sa quinzième année, il lui fut accordé de contracter, par l'acte de profession solennelle, ses noces mystiques avec l'Epoux des vierges. Peu après, elle tomba de nouveau malade, et l'on peut dire que jusqu'à 23 ans, elle habita presque constamment l'infirmierie.

Intelligence vive, mémoire heureuse, imagination puissante, jugement droit, Christine Ebner avait reçu de la nature les plus riches dons. Une éducation soignée les avait développés, la grâce fit plus encore et mit en elle la bonne volonté de coopérer fidèlement, et malgré toute chose contraire, à ses excellentes opérations. Non pas que cette coopération allât sans lutte aucune. Le naturel ardent de la jeune Sœur la portait à la vanité, à l'impatience, à la volonté propre ; mais elle savait, après la faute, s'humilier et accepter la pénitence :

sa vertu était fondée sur une foi solide, une confiance en Dieu inébranlable et un brûlant amour. Enfin elle rencontra, pour progresser davantage, l'appui du bon exemple en un rare degré dans ce monastère dominicain d'Engelthal — Val-des-Anges — dont les habitantes vivaient vraiment comme des anges dans la chair.

Christine fut, dès sa jeunesse, conduite par l'Esprit saint à un très haut degré de vie contemplative. Elle pratiqua constamment l'union divine, sans que les occupations extérieures, les charges qu'elle remplissait, pussent la distraire sérieusement de ses intimes communications avec Dieu.

En outre, sentant la nécessité de soumettre la chair à l'esprit, elle traitait son corps en esclave et faisait une guerre à mort à la sensualité. Les maladies la trouvaient patiente, résignée, reconnaissante de la part que le Sauveur lui donnait à ses propres souffrances. A table, les mets sans saveur, les moins bien apprêtés, lui paraissaient excellents, « par amour, disait-elle, pour les cinq plaies adorables ». Elle eût voulu mêler à ses aliments de la poussière ou de la cendre. « Si le choix m'était laissé, disait-elle, je prendrais une vie dure et pénible, et cela par le seul amour de Dieu, dût-il ne m'en donner aucune récompense au ciel et aucune grâce de plus sur la terre. Si je redoute les maladies, c'est qu'elles m'obligent à vivre plus commodément et me privent des pratiques régulières. »

Nous avons parlé de ses mortifications corporelles au noviciat. A partir de sa trentième année, la servante de Dieu adopta pour discipline une peau de hérisson. Tout d'abord, elle ne pouvait en user sans frémir; mais, la grâce aidant, elle en vint à éprouver une sorte de contentement qui lui faisait s'écrier : « Seigneur, ne m'ôtez plus cette joie, dussé-je en mourir ! »

Dieu, qui voulait faire de son épouse comme un vase d'or très pur, prenait soin de relever ses moindres fautes et de châtier ses plus légères imperfections.

Un jour, elle s'était impatientée contre une religieuse, et, quand elle vint s'en confesser, le prêtre lui enjoignit de faire la prostration devant cette Sœur pour lui demander pardon. Son amour-propre regimba. « Puisque vous ne voulez pas faire la pénitence que je vous prescris, dit le confesseur, allez en demander une à Dieu même. » Cette réponse lui déplut pareillement et elle sortit du saint tribunal sans absolution. Mais voilà que, après Matines, Notre-Seigneur la reprend de sa résistance et lui impose pour pénitence

de prendre une rude discipline, de réciter les Psaumes pénitentiaux, et chaque jour, pendant un an, de se prosterner plusieurs fois en *venia* pour honorer ses plaies sacrées. Christine accepta humblement la pénitence, récita même en action de grâces le *Te Deum* et les Litanies des Saints.

La servante du Christ remplissait les fonctions d'Econome, ce qui lui était une lourde croix. Un jour, il lui arriva d'y commettre une faute assez notable. Quand, revenue dans sa cellule, elle voulut prier, Notre-Seigneur lui dit : « Je ne te recevrai pas sans pénitence ; car tu t'es placée en dehors de l'obéissance, tu as mal rempli ta charge, tu as affligé et scandalisé tes sœurs. — Seigneur, répondit-elle en tremblant, quelle sorte de pénitence dois-je accomplir ? — Tu prendras la discipline et tu sauras que je veux t'enseigner l'obéissance. » Christine s'humilia, pratiqua avec grande ferveur la pénitence prescrite, et, ce qui lui coûtait le plus, rendit compte à son directeur, par ordre de Notre-Seigneur lui-même, des expiations qui lui étaient imposées d'en haut.

Les reproches que sa charge d'Econome lui attirait parfois de la Mère Prieure ne laissaient pas d'angoisser son âme ; Jésus-Christ vint à son aide et lui dit qu'elle serait délivrée de sa fonction. Cette communication, venue un jour de chapitre, lui fit croire qu'elle pouvait, après avoir fait sa coulpe, demander publiquement d'être relevée de sa charge. La Prieure la prit au mot. Mais, le soir, en examinant sa conscience, Christine se reprocha d'avoir fait en cela un acte de propre volonté, et pour s'en punir, sous une inspiration intérieure, elle s'infligea cent coups de sa discipline de peau de hérisson.

Après la charge d'Econome, elle eut celle d'Infirmière. Là encore, éprouvant divers désagréments, elle obtint d'en être délivrée. Cela causa beaucoup de peine à une religieuse malade, nommée Gertrude, qui avait grandement à se louer des attentions de notre Bienheureuse. Aussi, quand un peu plus tard cette Sœur fut près de mourir, elle lui dit prophétiquement : « Dieu vous punira de n'avoir pas gardé votre charge d'infirmière ; il vous ôtera les grâces de choix qu'il vous accorde. » La chose arriva ainsi ; pendant près de six mois, toute grâce extraordinaire fut retirée à l'épouse du Christ.

Un jour que, malade, elle gisait sur son grabat, plusieurs Sœurs vinrent près d'elle se plaindre de quelque chose. Christine, ennuyée, pensa en elle-même : « Mon Dieu, que ne suis-je en un lieu où je n'entendrais parler que de vous ! » Notre-Seigneur lui dit : « Quand

j'étais sur la terre, je supportais avec douceur les défauts des hommes. Ne dois-tu pas, à mon exemple, avoir une conduite miséricordieuse pour ton prochain ? »

C'est ainsi que le Maître des maîtres instruisait, façonnait son élève docile.

II. — L'humilité, cette vertu fondamentale dans la vie spirituelle, possédait éminemment le cœur de Christine Ebner.

Songeant à la fragilité de sa nature et à ses imperfections personnelles, elle disait au guide de son âme : « Mon Père, que je voudrais donc être conforme à la volonté divine ! Mais que de choses il me manque ! Oui, je tiens pour vrai dans le plus intime de mon cœur, qu'aucune créature n'est si méchante, si imparfaite que moi. Si Dieu avait donné à un être humain la centième partie des grâces qu'il m'a faites, cet être y aurait mieux répondu, se serait montré plus reconnaissant que moi, pauvre misérable ! »

Le Tout-Puissant la remplissait-il de ses douceurs célestes, elle se répandait en gémissements. « Seigneur, pourquoi daignez-vous combler de vos dons un sujet si indigne ? Je ne puis porter tant de prévenances, et le monde s'en étonne. » La divine réponse fut une exaltation de l'humilité : « O mon vase d'élection, dit Notre-Seigneur, je veux me faire dans ton âme une demeure, un paradis. Je veux être ta fin, ta couronne. Je veux te donner une joie telle que ton cœur ne pourra le comprendre : les Anges et les Saints eux-mêmes m'en loueront. »

Toutefois, à une telle humilité se joignait cette crainte filiale qui est, non pas le commencement, mais la perfection de la sagesse (1).

Un jour de communion générale, Christine, malgré son désir intense de recevoir Jésus-Christ, n'osa se présenter à la sainte table. Notre-Seigneur l'en reprit aimablement. « Puisque l'humilité seule, la crainte de n'être pas digne t'éloigne de moi, je viens à toi avec empressement et, bien que tu n'aies pas communie avec tes Sœurs, je vais envoyer mon prêtre te porter le pain consacré. »

Cette crainte parut augmenter dans les dernières années de la sainte religieuse. Elle disait à cet égard : « J'ai appris à n'en pouvoir douter que mon nom est inscrit au livre de vie ; cependant je ne suis pas sans frayeur. Autrefois je recevais le Corps de mon Sauveur

(1) Eccli., I, 20 et 22.

Jésus avec grand désir et grand amour ; maintenant c'est avec plus de crainte, non par défiance de sa bonté, mais parce que je redoute d'être négligente et d'abuser de la grâce. »

Parfois cette crainte devenait excessive et allait jusqu'à l'inquiétude. Christine se demandait si les paroles qu'elle entendait au fond de son âme venaient de Notre-Seigneur ou du démon. Il en résulta quelque temps une sécheresse intérieure dont elle se plaignait à Dieu. Le Seigneur lui répondit : « Tes doutes en sont la cause, parce que tu ne te confies plus entièrement à moi. »

Plusieurs visions contribuèrent à la ramener et à la maintenir dans l'espérance et la parfaite confiance.

« A l'âge de seize ans, écrit-elle dans les mémoires de sa vie, comme j'étais toujours malade, la Mère Prieure me défendit un soir de Noël d'assister à Matines. Je gagnai mon lit tristement. Il me sembla, en songe, être dans une église où se tenait assise la très sainte Vierge, ayant sur ses genoux son Enfant gracieux et doux. Je regardai avec admiration et priai le divin Jésus de me pardonner mes péchés. Tout à coup descendit entre la mère et le fils une blanche colombe que je compris être l'Esprit saint. Elle vint à moi et me dit : « Tous tes péchés te sont pardonnés, sois sans crainte. L'Enfant ne te parle pas, parce qu'il ne veut pas se montrer autrement qu'il était la première nuit après sa naissance. »

« Une autre fois, dit-elle encore, pendant mon sommeil, je vis Notre-Seigneur à l'âge de trente ans, venir présider le chapitre des coupes. Il s'assit sur le siège le plus élevé, ayant près de lui d'un côté le confesseur de la communauté et de l'autre les religieuses dé-cédées du monastère. Les Sœurs vivantes comparaissaient, chacune à son tour, tous leurs manquements étaient dévoilés et châtiés. A la Prieure Notre-Seigneur infligea une pénitence sévère, parce qu'elle montrait trop d'indulgence dans le maintien des Constitutions et introduisait sans grande nécessité les gens du monde dans le monastère, qui n'avait pas alors la stricte clôture. Il punit plus sévèrement encore la Sous-Prieure, parce qu'elle laissait passer sans châtimens beaucoup d'infractions à la règle. J'étais dans une grande frayeur ; mais la bonté qui rayonnait sur le visage du divin Maître me rassura, et quand vint mon tour de m'accuser, j'oubliai toutes mes fautes pour ne songer qu'à le remercier de ses témoignages d'amour. « Penses-tu m'apprendre ce que je te donne ? » me dit-il d'un ton plein de douceur. Cela me fit voir intérieurement que l'on doit plus

espérer en sa miséricorde que redouter sa justice, et la confiance augmenta dans mon âme. »

Pour l'éprouver, le Sauveur dit un jour à Christine qu'il voulait lui ôter toute crainte. Elle répondit : « Cher Seigneur, je n'accepte pas cela ; mes péchés méritent bien que j'aie de la crainte. Aidez-moi seulement à ne jamais désespérer. » Alors Notre-Seigneur lui dit : « Ma bien-aimée, rappelle-toi que j'habite sans cesse ton cœur. Reste seulement dans mon amour ; car la crainte unie à l'amour et à la confiance m'est très agréable. »

III. — Christine Ebner priait pour ainsi dire sans discontinuité. Quand elle se rendait au chœur pour l'Office divin, elle se préparait à louer le Très-Haut en se rappelant quelques versets de Psaumes, et, pendant la divine Psalmodie, il n'était pas rare qu'elle tombât en extase.

Le Tabernacle avait pour son cœur un attrait puissant et la sainte Messe lui apportait d'ineffables consolations.

Un jour, à la Consécration, une voix intérieure lui dit : « Voici ton Créateur. » A l'élévation, elle aperçut entre les mains du prêtre un gracieux petit enfant, lequel, à la fraction de l'hostie, parut être devenu un jeune homme.

Ses désirs de la sainte communion dépassaient ce que l'on pourrait dire ; souvent, après l'avoir reçue, elle entraînait en extase ou tombait de défaillance par l'excès des grâces qui débordaient en elle. Parfois, elle ne sentait plus le goût des espèces sacrées, mais une suavité sans pareille lui remplissait la bouche ; parfois aussi, un agréable parfum s'exhalait alors de sa personne et pénétrait le chœur de l'église.

Un jour, pendant son action de grâces, elle perdit l'usage de ses sens, et fut admise à coller ses lèvres sur le côté blessé du Sauveur. Ce ravissement dura jusqu'à l'heure des Vêpres, et toute la communauté en éprouva comme un rejaillissement de joie.

L'aumônier du monastère, prêtre fort dévot au Saint-Sacrement et animé de l'esprit de l'Eglise, souhaitait que l'épouse du Christ demandât la faveur de la communion quotidienne. Christine n'osait solliciter une telle grâce contraire aux habitudes d'alors ; mais elle s'y préparait néanmoins chaque jour et suppléait par une communion spirituelle fervente à la manducation réelle du Corps de Jésus-Christ. Dieu permettait aussi que le céleste aliment lui fût donné maintes fois, alors qu'elle s'y attendait le moins.

Chaque jour, elle récitait trente fois l'antienne *Veni Sancte Spiritus* pour honorer la présence de l'Esprit saint et son habitation dans les âmes justes. Chaque jour aussi, cinquante *Pater* en mémoire de la Passion de Jésus-Christ; autant en réparation des outrages faits à la divine Eucharistie; autant pour la conversion des pécheurs et autant pour le soulagement des défunts; cent *Ave Maria*, tribut d'honneur à la sainte Vierge, cinquante *Pater* aux Saints en général, cent à ses principaux patrons. Ses actions ordinaires, travail, repas, récréations, étaient animées d'intentions parfaitement pures et du sentiment intime de la présence de Dieu. La vie entière de Christine était donc comme une respiration d'amour pour Dieu. Elle éprouvait vraiment ce tourment de l'amour qui est le propre des grandes et saintes âmes, et elle témoignait à Notre-Seigneur qu'elle l'aimait pour lui-même, sans désir d'aucune récompense, et qu'elle était prête à laisser pour lui toutes les affections de la terre. Et Jésus de répondre par ces paroles du Cantique : *Tu as blessé mon cœur, mon épouse, par un regard de tes yeux et un cheveu de ton cou*; parce que tu renonces pour moi à toute affection terrestre, je te donnerai une récompense immense, j'accorderai des grâces spéciales à ceux qui t'aiment et j'exaucerai tous tes désirs. »

L'amour de Christine pour l'époux de son âme prit peu à peu une force telle que dans son cœur les joies et les douleurs se fondaient ensemble.

« Un jour, dit-elle, je vis Notre-Seigneur en trois états de sa Passion. Premièrement, au jardin de Gethsémani. Ses membres délicats ruisselaient de gouttes de sueur sanglantes; son visage était triste et affligé, mais doux et patient. Malgré cet état lamentable, au lieu de la tristesse, je ne sentis que joie et amour.

« La seconde fois, ce fut dans sa flagellation. Son corps, d'une sensibilité extrême, me parut étroitement lié à la colonne; ses mains étaient attachées avec des cordes si serrées que je les voyais à peine. Elles étaient bleues; le sang se coagulait sur ses plaies. J'avais beau contempler ce spectacle douloureux, mon âme n'éprouvait que douceur.

« Enfin, il se montra comme il était à la descente de la croix. Dans son corps ne se trouvait aucune partie saine; son front était bleu et rouge à l'endroit de la couronne, des épines restaient enfoncées dans le cerveau. Ses cinq plaies, celle du côté surtout, me causaient une grande douceur; j'y butinais, comme fait l'abeille sur les fleurs, et tirais de ses blessures le miel le plus exquis. »

Aimant Dieu de tout son cœur, Christine pouvait-elle ne pas aimer son prochain? Rendre service, consoler, prier pour tous faisait ses plus chères délices. Volontiers elle s'éloignait des groupes un peu nombreux et allait de préférence visiter les malades de la maison, aider les converses ou les servantes, et à toutes, autant qu'elle pouvait, elle parlait de Dieu. Attentive à ne penser mal de personne, à éviter toute parole indiscrete ou peu charitable, elle poussa la réserve jusqu'à l'excès.

Notre-Seigneur lui dit un jour : « Ton attitude au Chapitre des coupes ne me plaît pas. Au lieu d'élever la voix comme il est permis, sur l'injonction de la Prieure, pour signaler des défauts extérieurs dont les âmes religieuses peuvent et doivent se corriger, tu te renfermes dans un mutisme absolu. Ce n'est pas la vraie charité. » Dès lors, Christine ne craignit plus de parler, sans faire acception des personnes et au risque de s'attirer quelques désagréments.

Qu'il y aurait à dire de sa charité compatissante pour le salut des âmes! Une nuit, dans son sommeil, elle se vit près d'une fontaine, puisant avec grand effort et grand danger pour sa vie. Des personnes connues ou étrangères s'approchaient, la suppliant de puiser pour leur donner à boire. « Je reconnus, dit-elle, que beaucoup d'âmes doivent être sauvées par moi ; cette vision me donna une nouvelle ardeur pour supporter les choses les plus pénibles en vue de procurer à d'autres les eaux de la grâce et de l'éternelle béatitude. »

Christine trouvait dans la personne d'un saint prêtre, familier du monastère, un ami dont les conseils lui étaient précieux pour son avancement spirituel. Mais dans sa délicatesse de conscience et son horreur pour l'ombre même du mal, elle craignit que cette sympathie ne déplût à Dieu. « Non, lui dit Notre-Seigneur, je n'ai point de déplaisir à ton amitié pour ce prêtre. C'est moi qui te l'ai conduit, pour qu'il te guide dans le chemin de la vertu ; je ne te retirerai jamais ma grâce tant que ton affection sera fondée sur moi. »

A un autre ami spirituel, le P. Conrad de Fribourg, religieux dominicain, la servante de Dieu écrivait cette lettre toute pleine de piété.

« Je salue mon très révérend Père Fr. Conrad, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous est cher au-dessus de tout.

« Vénéré Père, vous m'avez fait demander de prier pour vous. Ma prière est une pauvre prière, mais je l'offrirai avec toute la bonne intention dont je suis capable à cause de ma fidèle affection pour vous.

Si je vous savais dans les dangers du monde ou la disgrâce de Dieu, je prierais encore pour vous. C'est pourquoi je vous recommande de ne pas mépriser mon conseil, bien que souvent je ne sache pas me conseiller moi-même. Vous ne devez pas donner la préférence à la science et l'aimer plus que Dieu ; car la science et les arts ne sont que pour un temps, et le fruit de l'amour durera toujours. Celui qui se fie trop en lui-même et suit constamment la volonté des hommes pêche souvent et n'est pas l'ami de Dieu. Celui-là ne deviendra jamais saint, qui n'agit pas selon la justice. Vous devez remplir vos obligations, afin de ne pas nuire à la discipline régulière. Tandis qu'on est mêlé à la société des mortels, le temps s'écoule inutilement, chose très préjudiciable aux personnes adonnées à la spiritualité ; car nous n'avons d'autre richesse que le temps.

« Cher et vénéré Père, si j'ai trop parlé, pardonnez-moi pour l'amour de la vérité. Dieu est éternellement avec nous ; qu'il détourne de vous tout mal et vous donne la grâce d'accomplir tous vos actes à son honneur et à sa louange, afin que votre récompense soit grande au ciel. Daigne l'aimable Jésus nous y aider ! »

IV. — On ne peut lire sans émotion ce que Christine raconte de ses fréquents rapports avec les âmes du Purgatoire.

Elle était encore au noviciat, quand mourut dans le monastère une Sœur très âgée, nommée Mechtilde. L'épouse du Christ ne se contenta pas des prières faites en commun pour l'âme de la défunte ; elle s'imposa pour elle mille *Ave Maria* chaque jour pendant un mois.

Le trentième jour, Sœur Mechtilde lui apparut avec son habit religieux et la remercia de ses pieux suffrages. Elle ajouta : « J'ai toujours été au milieu de vous ; et dans tous les endroits où j'avais péché contre ma règle, à la salle du chapitre surtout, il m'a fallu endurer de grandes peines. Maintenant je ne suis plus parmi vous, mais dans un lieu où ma plus grande souffrance est de ne pas encore voir Dieu. » A ces mots, elle disparut. Christine, éclairée d'une lumière surnaturelle, conclut que, la défunte ayant été une personne très considérée dans le monde, on lui avait passé beaucoup de choses en religion sans la reprendre ou la punir. Au chapitre, elle s'était permis de réclamer ou de murmurer, quand le Provincial ou la Prieure faisait quelque observation qui lui déplût. Maintenant elle était victime de la trop grande indulgence pratiquée à son égard.

Une année, le jour de la Commémoration des Trépassés, notre

Bienheureuse s'était endormie après Matines, quand elle sentit qu'on lui tirait sa couverture. Elle se réveilla, puis se rendormit et le fait se renouvela une seconde fois. Elle vit alors en songe une troupe d'oiseaux entourer son lit. Les uns étaient d'une propreté merveilleuse, d'autres étaient fort sales, ceux-là enfin brûlés comme s'ils sortaient du feu. Il lui fut manifesté que des âmes souffrantes réclamaient son assistance. Les unes se lamentaient : « Hélas ! hélas ! le Seigneur nous a envoyées à toi pour être aujourd'hui délivrées par tes suffrages. » Et l'on tirait de nouveau sur la couverture. La charitable Sœur se leva aussitôt et se mit en prières.

Un autre jour, elle comprit qu'une Sœur défunte du monastère était depuis peu délivrée et admise à la contemplation béatifique tandis que d'autres, d'une vie plus parfaite en apparence, avaient supporté une plus longue expiation. Cela l'étonna. « Seigneur, dit-elle, on dit que nulle faute n'est exempte de châtiment en ce monde ou en l'autre ; mais ne semble-t-il pas que votre justice n'est pas égale pour tous ? » La nuit suivante, la défunte lui apparut en songe : « Sœur Christine, lui dit-elle d'un ton sévère, ne dites rien contre la justice de Dieu à mon sujet. Malgré votre surprise de me savoir entrée au ciel plus tôt que je ne paraissais le mériter, j'ai senti pour tant la justice divine s'exercer contre moi après ma mort. »

La vision suivante a quelque chose de plus consolant.

Christine reposait sur sa couche quand une religieuse défunte du monastère vint s'agenouiller près du lit. « Qui êtes-vous ? demanda Christine. — Sœur Diemud de Nuremberg, répondit l'apparition. — Comment vous trouvez-vous ? continua Christine. — Je me trouve très bien : béni soit le jour où l'on s'est souvenu de moi. Mais aussi, le Dieu de bonté m'a accordé trois grandes grâces à mon trépas : la première, de recevoir le Saint-Esprit sous forme de feu, ce feu était si intense que je pensais voir s'enflammer la cendre sur laquelle j'étais étendue. La seconde, de désirer le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au point d'en souffrir un douloureux martyre. Alors saint Martin, un de mes patrons bien-aimés, vint à moi en habits pontificaux et me communia. La troisième grâce fut de monter au ciel sans passer par le Purgatoire. »

Christine pensait intérieurement : « Dois-je taire cette vision ou la révéler à d'autres ? » L'âme répondit : « Oui, vous devez la révéler : Dieu l'ordonne, il veut en être loué. »

V. — La Bienheureuse reçut le don gratuit de porter son regard au delà des choses finies de cette terre, de lire dans l'avenir, de pénétrer les secrets des cœurs, d'avoir des connaissances surnaturelles des mystères de la foi.

Dans un sommeil extatique, elle vit un rayon de lumière se partager soudain en trois faisceaux plus éclatants que le soleil, et il lui fut dit que ce symbole figurait l'essence divine : l'unité dans la trinité, et la trinité dans l'unité. « Que c'est beau ! s'écria-t-elle, que je me sens heureuse de contempler ainsi une image, si imparfaite soit-elle, de mon Seigneur et de mon Dieu ! » et elle se réveilla comme enivrée de bonheur.

Parfois elle reconnaissait si telles personnes étaient dans la grâce de Dieu ou en péché mortel.

Elle prédit une entière guérison à une Sœur nommée Agnès, dont tout le monde dans le monastère attendait la mort.

Elle eut un songe prophétique sur le sort qui était réservé, après leur trépas, à trois religieuses encore vivantes. Il lui semblait voir, contigu à l'infirmerie, un jardin ravissant, qu'on lui dit être le Paradis céleste. Il était clos d'une haute muraille, sans ouverture aucune pour y pénétrer du dehors. Tout à coup, elle aperçut à l'intérieur une Sœur nommée Elisabeth, entrée, elle ne put savoir comment. Ensuite parut Sœur Wilburg, gravissant péniblement le mur à l'aide d'une échelle ; enfin la troisième, Sœur Hildegarde, luttait dans un tourbillon et avait beaucoup à souffrir. Christine comprit que la première entretrait immédiatement au ciel après sa mort, tandis que les deux autres n'y parviendraient que par des voies plus ou moins douloureuses. Enfin de la proximité du jardin à l'infirmerie, elle conclut que nul n'arrive aux joies éternelles autrement que par la souffrance.

Le bruit des vertus de Christine Ebner et des faveurs qu'elle recevait du Ciel se répandit au dehors du monastère, et l'on ne parlait d'elle que comme d'une Sainte. L'an 1350, le vendredi après la Fête-Dieu, l'empereur Charles IV, étant venu à Nuremberg, se présenta au monastère d'Engelthal, avec une suite nombreuse, pour voir l'épouse du Christ, et reçut à genoux sa bénédiction.

Malgré ses maladies et ses austérités, Christine Ebner atteignit l'âge de 80 ans, soupirant sans cesse après le terme de son exil terrestre et le bonheur d'aller s'unir à Jésus-Christ pour jamais. Enfin l'heure de la délivrance sonna pour elle. Aucun détail n'a été laissé

sur les circonstances de ses derniers jours. On sait seulement qu'elle mourut l'an 1356, en la fête de saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre de l'amour.

Sa mémoire resta en bénédiction non seulement dans le monastère qu'elle avait embaumé de ses vertus, mais encore dans toute la contrée, en dépit de l'hérésie protestante, venue deux siècles après ruiner le Val-des-Anges, et faire disparaître entièrement la tombe de la servante de Dieu.



La V. Sœur FRANÇOISE DE SAINT-DOMINIQUE

(1583)

FRANÇOISE de Saint-Dominique, appelée dans le siècle Françoise Cortès, naquit à Lucena, en Andalousie. A peine eut-elle atteint l'âge de raison, qu'elle se consacra au Seigneur par le vœu de virginité ; et pour en garder l'éclatante blancheur, elle évita soigneusement la conversation des hommes, ne voulant goûter que celle de Dieu dans l'oraison. Les moments libres que lui laissaient les occupations de sa famille, étaient employés par elle en colloques intimes avec le divin Maître ; la prière devenait son aliment quotidien, et quand il lui fallait la quitter pour un temps, elle avait coutume de dire : « Seigneur. je voudrais me tenir sans cesse à vos pieds comme Madeleine ; mais, puisque l'obéissance que je dois à ma mère m'appelle à l'office de Marthe, donnez-moi votre bénédiction et ne m'abandonnez pas : restez avec moi, au fond de mon cœur. » C'est ainsi que la pieuse jeune fille se mettait à l'ouvrage, sous le regard de Dieu. Dans ses relations les plus ordinaires avec le prochain, elle savait, à l'imitation de sainte Catherine de Sienne, charmer le cœur de son Epoux divin, par l'élévation continuelle de son esprit vers lui. En son père elle voyait Notre-Seigneur ; en sa mère, la très Sainte Vierge ; ses frères lui semblaient tenir la place des Apôtres et des Saints : toutes ses actions étaient mises ainsi au service de la Majesté divine

(*) Lopez ; 5^e partie des Chroniques, ch. XLVI et XLVII.

et de la Cour céleste. Par ailleurs, sa pénitence devenait plus rigoureuse de jour en jour ; l'obéissance dut même en modérer l'ardeur.

Françoise atteignait sa vingt-cinquième année, lorsque les Frères Prêcheurs vinrent s'établir dans sa ville natale. Aussitôt elle se plaça sous leur direction. Nos Pères, ravis de sa pureté de conscience, de son esprit de compontion, de son amour de la prière, n'hésitèrent pas à lui permettre la communion quotidienne. Profondément humble, la servante de Dieu n'avait sur son propre compte que les sentiments les plus bas, tandis qu'elle pensait toujours bien d'autrui. Si Dieu la favorisait de quelques dons extraordinaires, avec quel soin jaloux elle savait les cacher, sauf néanmoins à son directeur, afin d'éviter toute illusion en ces matières délicates. Il lui suffisait parfois de poser sa main sur la tête des infirmes pour les délivrer de leurs maux. Comme cela lui donnait un grand crédit de sainteté, son humilité s'en effraya et elle s'abstint de le faire pour ne point s'exposer, disait-elle, à rendre son âme malade sous les atteintes subtiles de l'orgueil, tandis qu'elle s'occupait à guérir les autres dans leurs infirmités corporelles. Dieu, qui se plaît à nous voir toujours agissants dans les œuvres de charité, ne voulut point qu'elle renonçât au privilège qu'il lui avait communiqué. Elle se remit donc au service des infirmes, mais au lieu de les toucher simplement de la main, elle appliquait son rosaire sur leur tête et l'effet n'était pas moins prodigieux.

A l'oraison, un parfum céleste s'échappait de tout son être, symbole de la bonne odeur que sa sainte âme exhalait devant le Seigneur. En vain supplia-t-elle le divin Maître de lui retirer ces dons qui alarmeraient sa délicatesse de conscience, elle ne put rien obtenir. Alors pour essayer de donner le change, elle avait soin de se munir de fleurs, qu'elle gardait sur elle tout le temps de ses prières. Immobile comme une statue, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle, toute perdue en Dieu, qu'il était beau de la contempler ravie dans l'extase, le recueillement et l'union avec son Bien-Aimé ! A la candeur de ses paroles, aux douces larmes qui coulaient de ses yeux, il paraissait bien évident que les faveurs d'en haut, loin de nuire à son humilité, ne faisaient au contraire que la favoriser.

II. -- Son obéissance l'empêcha de dévier du droit chemin, et comme elle voyait en quelle haute estime les enfants de saint Dominique tenaient cette vertu, elle songea, à cette époque, à embrasser la règle de l'Ordre. Mais elle dut y renoncer pour le moment, son

confesseur l'en dissuadant pour raison de santé. Elle n'insista pas d'abord, dans la crainte de se voir privée de la communion quotidienne, qui lui était d'un immense secours. En effet, par la vertu qu'elle y puisait, Françoise pouvait passer une ou deux semaines entières sans autre aliment que ce pain des forts, tandis que les jours où la communion lui faisait défaut, elle devenait toute languissante. Toutefois, se sentant de plus en plus d'attraits pour la religion dominicaine, elle supplia notre saint Patriarche de disposer lui-même les choses en vue de son entrée au cloître. Le vénéré fondateur lui apparut et lui dit que ses vœux seraient exaucés ; elle prendrait l'habit au monastère de Bayona, mais auparavant, elle aurait de rudes assauts à soutenir. — « Quelle a donc été, lui demanda-t-il, la voie du Seigneur Jésus ? Le chemin qu'il a suivi n'a-t-il pas été hérissé de ronces et d'épines ? De Bethléem au Calvaire, la croix ne s'est-elle pas lourdement appesantie sur ses épaules ? Si tu te sens le courage de t'attacher à ses pas, dis-le sans crainte. » Et la fidèle aimante de Jésus de répondre : « Oui, je le puis et le veux, avec le secours de la grâce divine. » Elle attendit en paix la tempête qui lui était annoncée et qui, de fait, éclata à la première ouverture qu'elle fit de son dessein. Non seulement on ne voulut rien entendre dans son entourage intime, mais les religieuses elles-mêmes, sur l'appui desquelles elle avait compté, l'abandonnèrent, sous prétexte que les voies extraordinaires où on la savait engagée pourraient la rendre impropre au service de la maison. Mais cette opinion désavantageuse, loin de refroidir Françoise dans ses aspirations vers le cloître, ne firent que les enflammer. Vivre cachée, ignorée et méprisée, n'était-ce pas toute son ambition ? Après des alternatives très pénibles, elle eut enfin la joie de franchir le seuil de l'asile béni où devaient s'écouler ses derniers jours.

III. — Dès l'instant de sa vêtue, la pieuse novice ne songea plus qu'à reproduire avec toute la perfection possible les vertus et les exemples de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne. Assurément il lui fut très dur de ne pouvoir plus communier chaque matin ; mais, en réfléchissant au mérite de l'obéissance, elle accepta cette privation, et grâce à son recours auprès du saint Patriarche, elle obtint de s'approcher de la table sainte quatre fois la semaine. Sa conscience était d'une telle délicatesse que son confesseur avait peine à trouver dans ses aveux matière à absolution. Elle pleurait amère-

ment ses moindres fautes de fragilité, parce qu'elle comprenait et ressentait vivement la malice de la plus légère offense commise envers Dieu.

Encore que la V. Sœur se regardât comme la plus grande pécheresse du monde, la charité la pressait de travailler sans relâche par la prière et la pénitence à la conversion des pécheurs. A cette époque, on avait vu se succéder en Espagne plusieurs années de grande cherté à la suite de sécheresses désolantes. Devant les maux qu'enduraient surtout les pauvres, Françoise de Saint-Dominique conjura le divin Maître de prendre en pitié leur sort et d'oublier les iniquités qui attiraient tant de malheurs sur sa patrie. « Non, lui répondit le Seigneur, ne me prie pas pour ces prévaricateurs, dont les crimes arrêtent le cours de mes miséricordes. J'ai voulu les châtier par des fléaux temporels, les seuls capables de faire sur eux quelque impression. » Mais, la sainte religieuse, loin de perdre confiance, insista davantage, appuyant sa prière sur les mérites du précieux Sang et s'offrant elle-même au châtiment pour le salut des coupables. Dieu l'exauça. Une pluie survint tout à coup et sauva les récoltes d'une perte irréparable. En même temps, Françoise fut assaillie de maux inexplicables, qui firent de sa vie un véritable martyre. Plus d'une fois saint Dominique vint la visiter et ranimer ses forces défaillantes. Ses persécuteurs eux-mêmes n'échappaient point aux bienfaits de son héroïque charité : pour tous, elle n'avait que prières et bénédictions. Dieu, touché de ses actes, lui révélait le nom des personnes qui la poursuivaient de leurs calomnies, pour lui donner une nouvelle occasion de mérites ; car aussitôt elle les recommandait à sa miséricordieuse bonté. Il n'en fallait pas tant pour amener contre elle Satan et ses suppôts. Mais, sans se laisser ébranler par leurs menaces et leurs violences, elle répondait : « Faites contre moi tout ce que Dieu permettra ; pourvu que sa volonté s'accomplisse, je serai contente. » Sœur Françoise acquit de la sorte un tel empire sur le démon, qu'elle délivra de ses attaques les religieuses de la communauté. Un jour qu'il cherchait à les troubler au temps de l'oraison : « Méchante bête, lui dit-elle, comment oses-tu inquiéter ainsi les épouses de Jésus-Christ ? — Parce que je ne puis souffrir, lui répondit-il, tant de prières devant le Saint Sacrement ! — Mais, qu'est-ce que cela peut te faire ? — Beaucoup ; car, par ce moyen, Dieu communique à ces âmes une force qui rend inutiles mes tromperies et mes suggestions ; ainsi, elles évitent le péché. »

Enfin, il plut au Seigneur d'appeler à lui son humble servante, avant le terme de son noviciat.

La V. Sœur, soignant une de ses compagnes, contracta un mal qui la conduisit rapidement au tombeau. Le matin de la fête de saint Jean l'Évangéliste, elle fit sa profession solennelle, reçut les derniers sacrements et le même jour, 27 décembre 1583, elle remit son âme aux mains de son Créateur. Elle était dans la trente-troisième année de son âge.



LE MÊME JOUR

1254 — En revenant de Terre-Sainte mourut le V. Père HENRI, allemand comme son homonyme Henri de Cologne, l'ami du B. Jourdain de Saxe, mais moins jeune que lui et pour cette raison surnommé Henri l'Ancien. On l'appelait aussi Henri d'Outremer, à cause de ses fréquents voyages en Palestine, ou tout simplement encore Henri le Teutonique, ou Henri de Marbourg, du lieu de sa naissance.

Il avait un oncle, noble chevalier, qui paraît lui avoir servi de père et qui lui fit donner une éducation libérale. Vers l'âge de l'adolescence, sachant très bien la grammaire, Henri fut envoyé à Paris pour apprendre la dialectique et les autres arts. Rentré en Allemagne, il ouvrit une école à Marbourg. Ce fut alors que son oncle mourut. Le défunt lui apparut et lui dit : « Prends la croix en expiation de mes péchés, et pars pour la croisade que l'on prêche en ce moment. Au retour de Jérusalem, tu trouveras un nouvel Ordre de prédicateurs et tu te donneras à lui. Ne t'effraye point de leur pauvreté, ni de leur petit nombre ; car ils deviendront un grand peuple et se fortifieront pour le salut de beaucoup d'hommes. » Henri se croisa en effet, et de retour à Paris, il y trouva les Frères récemment arrivés de Toulouse, et à peine établis dans la capitale de la France.

Il embrassa leur Ordre, et peu après, son oncle lui apparut de nouveau, pour le remercier de l'avoir délivré des flammes du Purgatoire.

Par son érudition, son éloquence et la franchise de son caractère, Henri de Marbourg fut un des religieux les plus capables de rallier les sympathies des écoliers. Malgré plusieurs séjours en Allemagne et ses voyages dans la Terre-Sainte, dont il devint Provincial, en 1228, on le retrouve à diverses reprises remplissant un rôle important auprès de la société savante de Paris. A l'occasion d'un conflit survenu entre les Mendians et l'Université, il prête

à ses frères en religion le concours efficace d'un ascendant resté populaire, et d'une parole toujours écoutée.

Le nom de Henri le Teutonique demeure également attaché à la conclusion d'une affaire qui était pendante depuis dix années. La voici en abrégé.

Vers 1236, un Juif de La Rochelle, très versé dans les lettres hébraïques, avait embrassé la foi chrétienne. En 1238, il informa le Pape Grégoire IX que ses anciens coreligionnaires possédaient, sous le nom de Talmud, un livre vénéré parmi eux à l'égal de la Bible.

C'était, prétendaient les rabbins, le recueil des révélations faites de vive voix par Dieu à Moïse. Longtemps elles s'étaient transmises de bouche en bouche ; on ne les avait écrites qu'à une date relativement récente. Le superstitieux attachement des Juifs à ce livre allait jusqu'au fanatisme.

Les erreurs grossières, les insanités ridicules et souvent obscènes, les blasphèmes que l'ouvrage contenait sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur la Vierge Marie, contribuaient plus que toutes les fausses interprétations de la Bible, dans lesquelles se complaisaient ces malheureux, à maintenir leur entêtement contre le Messie envoyé au monde. Grégoire IX s'en émut : le 9 juin 1239, il ordonna à tous les archevêques de France, ainsi qu'à l'évêque de Paris, de faire saisir les livres des Juifs et de les déposer entre les mains des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, qui en feraient un scrupuleux examen. Si ces livres contenaient réellement les erreurs et les abominations qu'on leur attribuait et que le Pape lui-même signalait en trente-cinq articles, il fallait les détruire sans pitié. Geoffroy de Blével, régent au couvent de Saint-Jacques, plus tard chapelain d'Innocent IV et Maître du Sacré-Palais, fut un des théologiens appelés à se prononcer avec l'archevêque de Sens et les évêques de Paris et de Senlis ; quelques docteurs juifs leur avaient été adjoints, sans doute pour éclairer par leurs explications la décision qui allait être prise. Le roi de France prêta main-forte à l'exécution de ces mesures, car elles intéressaient la paix de ses États et la fortune de ses sujets, en même temps que l'honneur de la religion. Il fut décidé que tous les exemplaires du Talmud seraient détruits. En présence de l'évêque, de l'Université et du peuple de Paris, on en jeta au feu quatorze chariots d'abord, et six autres ensuite.

Innocent IV, on ne sait sous quelle influence, parut revenir sur la résolution prise par son prédécesseur d'anéantir le Talmud. Mais le Légat Eudes de Châteauroux, qui avait conduit le premier procès, était plus que personne au courant de la situation. Il représenta au Pape que les Juifs avaient surpris la religion et la bienveillance des cardinaux et celle de Sa Sainteté elle-même, en affirmant que le Talmud était un simple commentaire de la Bible, indispensable à qui veut la comprendre. Il convoqua, pour un jugement définitif, tout ce que Paris possédait de plus grands théologiens et de plus savants juristes. La condamnation prononcée au mois de mai 1248 fut

absolue. Sous la présidence de l'évêque de Paris, du doyen du Chapitre, de l'abbé de Saint-Victor et d'un autre abbé démissionnaire, siégèrent comme juges onze maîtres en théologie, treize maîtres ès-lois et onze autres person-nages d'une sagesse et d'une équité universellement reconnues. L'Ordre de Saint-François était représenté par le P. Gardien de Paris et par Guillaume de Meliton, maître en théologie ; l'Ordre de Saint-Dominique par les maîtres Jean Poinlane, Albert le Grand et Etienne d'Auxerre ; par Jean de Mont-mirail, ancien archidiacre de Paris, et Henri le Teutonique, qui fait l'objet de cette notice.

Le roi saint Louis, qui connaissait la haute réputation de vertu du vénérable Religieux, l'emmena avec lui dans sa première expédition d'outre-mer. Le P. Henri séjourna quelque temps en Palestine, répandant partout la bonne odeur de ses vertus. Après avoir donné des marques de sa charité, de son zèle, de son humilité, et avoir, dit-on, opéré quelques miracles, il fit une mort précieuse devant Dieu, l'an 1254, d'après Echard. Dans les *Vies des Frères*, il est qualifié « d'homme saint et fort goûté du clergé et du peuple pour sa prédication ». Echard cite un certain nombre de sermons qui lui sont attribués. — (Cantimpré : *de Apibus*, lib. I, c. III ; lib. II, c. X et c. XLIII. — Echard, I, 148.)

1348 — A Montmélian, en Savoie, le R^{me} Maître Général GARIN DE GY-L'EVÊQUE, ainsi connu du nom de son village natal, situé à environ trois lieues d'Auxerre.

« Notre maison d'Auxerre, écrit le P. Echard, a toujours produit des hommes remarquables. » Au cours de cette *Année Dominicaine*, nous avons pu constater maintes fois la vérité de cette assertion. Garin de Gy-l'Evêque en est une nouvelle preuve. Il avait pris l'habit dominicain dans ce couvent, et dès aussitôt s'était fait distinguer par sa piété et son amour de l'étude. En 1327, le Chapitre général de Perpignan le désignait pour lire les *Sentences* à Saint-Jacques de Paris. En 1333, il était Maître en théologie, et à ce titre figurait parmi les membres de l'Université convoqués au château de Vincennes, par le roi de France Philippe VI, pour discuter une question théologique qui passionnait alors les esprits. Le Pape Jean XXII, soutenait, non comme docteur suprême et infallible de l'Eglise, mais comme théolo-gien privé et par conséquent sujet à errer, l'opinion singulière que la vision béatifique était retardée pour les élus jusqu'à la réunion de leurs corps à leurs âmes, après le jugement général. La Commission composée de Maîtres, dont six appartenaient à l'Ordre des Frères Prêcheurs, déclara la proposition erronée. Une copie de cette décision fut déposée à la chancel-lerie de l'Université de Paris, et une autre aux archives du couvent de Saint-Jacques. Elle est signée de vingt-neuf docteurs ; Garin de Gy-l'Evêque signa le quatorzième. Il fut aussi l'un des conseillers dont s'entoura, pour l'examen

de la même question, le R^{mo} P. Hugues de Vaucemain, seizième Maître Général des Frères Prêcheurs, lui-même fils du couvent d'Auxerre.

Nommé vice-régent des études au couvent de Saint-Jacques par le Chapitre général de Bruges, 1336, Garin de Gy-l'Evêque fut bientôt appelé à Avignon par Hugues de Vaucemain, et là encore chargé de la direction des études. En 1343, il devint Provincial de la Province de France, et trois ans plus tard, après la mort du XVIII^e Maître de l'Ordre, Fr. Pierre de Beaumes-Dames, il fut élu au Chapitre de Brives, pour le remplacer. Il devait gouverner la famille dominicaine deux ans et quelques mois. Dans cet espace de temps relativement court, le V. Père ne put réaliser tout le bien qu'il s'était proposé. Il eut, en outre, la douleur de voir toutes ses maisons décimées et presque ruinées par la terrible peste noire, qui, on le sait, pénétra en Europe vers la fin de 1347. En Provence seulement, pendant le Carême de 1348, il mourut trois cent soixante-dix-huit Frères Prêcheurs. A Marseille, tous périrent. A Montpellier, il en survécut sept; à Carcassonne, dix-huit sur soixante-dix religieux environ. Tous du moins moururent glorieusement, après avoir prodigué leurs soins aux pestiférés, et le Pape Clément VI, alors régnant, eut lieu de rendre un témoignage public et éclatant à leur dévouement auprès des victimes du fléau.

Malgré les malheurs des temps, Maître Garin tint ses Chapitres généraux aux époques régulières. Il en célébra trois : en 1346, celui de son élection; un second à Bologne, en 1347; le troisième, l'année suivante, à Lyon. Les Actes de ces Chapitres et les Lettres circulaires adressées, suivant l'usage, par le Maître Général, témoignent des efforts de Garin de Gy-l'Evêque et des Pères capitulaires pour ramener tous les membres de l'Ordre à la pauvreté primitive, à la pratique des règles, à l'union fraternelle, à l'amour de l'étude, à l'exercice digne et fructueux du ministère sacerdotal.

Après le Chapitre de Lyon, Maître Garin, accompagné du Provincial de France, Fr. Guillaume de Château-Renault, passa en Dauphiné, pour régler avec le Dauphin Humbert II, celui qui peu après devait se faire Dominicain, certaines difficultés relatives à la fondation du monastère des Sœurs récemment établies par ce prince sur sa terre de Montfleury. Une transaction fut signée le 26 juillet 1348, entre les parties intéressées. Du Dauphiné, le Maître Général entra en Savoie, pour se rendre comme ambassadeur pacifique, d'après Echard, auprès du comte de Savoie, qui croyait avoir à se plaindre de Humbert II. Mais, arrivé au couvent de Montmélian, il fut atteint de la peste et emporté en quelques jours. On ne sait pas exactement la date de sa mort.

L'Obituaire des Maîtres généraux qualifie Garin de Gy-l'evêque de *valde graciosus, magnus clericus et egregius prædicator* : « Homme plein de grâce, grand clerc, c'est-à-dire très savant docteur, et prédicateur éminent. » On lui doit une *Vie de la B^{se} Marguerite de Hongrie*, qu'il composa d'après les

pièces authentiques recueillies pour sa béatification. Les Bollandistes l'ont donnée en entier au tome second de janvier de leurs *Acta Sanctorum*. — (Echard, I, 619. — R. P. Chapotin : *Les Dominicains d'Auxerre*, Paris, 1892. — R. P. Mortier : *Les Maîtres Généraux...* III, 217 et suiv.)

1559 — A Amiens, le V. Père GILLES BINET, religieux d'une science profonde et d'une éminente piété.

Choisi pour confesseur de la reine Eléonore, épouse de François I^{er}, et pour grand aumônier de la cour, il remplit ces fonctions délicates avec beaucoup de prudence et de désintéressement, ce qui lui valut, du consentement des supérieurs, d'être nommé Abbé de Saint-Jean d'Amiens. Ce titre donna un nouvel éclat à sa vertu. Tous ses revenus passèrent entre les mains des pauvres ou furent employés à la restauration des églises. Notre couvent d'Amiens ne fut point oublié dans les largesses du V. Père, et ressentit maintes fois le bienfait de ses libéralités.

La mort du P. Gilles Binet arriva l'an 1559. On l'inhuma dans notre église conventuelle, sous une dalle qui le représentait avec les habits de l'Ordre et les insignes de sa dignité abbatiale. L'épithaphe suivante résume son éloge.

Ingenium, pietas, virtus, sapientia, Christus
Me fovit, docuit, rexit, nutrit, adauxit.

« Génie, piété, vertu, sagesse, Jésus-Christ,
M'a réchauffé, instruit, dirigé, nourri, agrandi. »

Au-dessous :

Hic abbas, Regina, tuus, Leonora, creatus,
Auspiciis, vario defunctus munere cessit.

« Créé abbé sous vos auspices, ô Reine Eléonore,
Il s'aquitta dignement d'emplois variés. »

(*Mémoires de l'ancien couvent d'Amiens*, cités par Jacques Lafon, ancienne *Année Dominicaine*, au 15 octobre).

1600 — Au couvent de Saint-Dominique d'Evora, mémoire du V. Père DUARTE DE OLIVEIRA, religieux de grand savoir, orné de vertus éminentes et très estimé des évêques de Portugal, pour le bien que sa parole apostolique opérait dans les âmes.

Il avait un attrait spécial pour la pénitence ; mais les occupations du saint ministère ne lui permettaient pas de s'y livrer au gré de ses désirs. Un jour qu'il prêchait sur la pratique de cette vertu, et en développait la nécessité afin de s'épargner, disait-il, bien des rigueurs au tribunal de Dieu, animé d'une inspiration soudaine, il se tourne vers le Crucifix, et, avec l'humilité, la componction d'un Saint, conjure son Sauveur de lui faire expier en ce

monde toutes les peines dues à ses fautes, sans rien réserver pour le Purgatoire. Sa prière fut entendue. Frère Duarte tomba malade et endura pendant plusieurs années des souffrances intolérables, qu'il supporta néanmoins avec une angélique patience. L'état s'aggrava : le V. Père ne pouvait plus faire un mouvement, ni même donner un signe de connaissance raisonnable. Les médecins déclarèrent que ce genre de maladie sortait absolument des cas ordinaires.

Cependant Celui qui l'éprouvait ainsi pour le plus grand bien de son âme eut pitié de lui. Après six années de cette dure pénitence, le V. Père recouvra subitement ses sens pour se préparer à la mort. Le 27 décembre 1600, voyant à son pouls qu'il s'affaiblissait, son charitable infirmier lui dit à l'oreille : « Père, vous rappelez-vous que c'est aujourd'hui la fête de saint Jean l'Évangéliste ? » A ces mots, le malade sembla sortir d'une longue léthargie et demanda un prêtre pour lui faire sa confession. Le P. Antoine de la Résurrection, désigné par le Prieur, arriva, trouva le pauvre infirme en parfaite connaissance, reçut ses aveux et lui administra l'Extrême-Onction. Comme s'il n'eût attendu que cette grâce, le saint religieux rendit pieusement son âme, au moment où s'achevaient les dernières prières.

Telle était l'opinion de sainteté dont jouissait le V. Père auprès de ses frères, comme aussi des séculiers, que l'on voulut célébrer ses funérailles sans aucun appareil de deuil.

Duarte de Oliveira s'était toujours montré fort empressé d'accueillir les personnes de tout rang, qui réclamaient son ministère. Jamais il ne calculait avec la fatigue et l'ennui. Dieu n'attendit pas pour le récompenser au ciel : il lui ménagea la consolation de se reconnaître au moment suprême, et d'expirer dans un acte de componction et d'amour. — (Sousa, *Hist. de S. Domingos*, P. I, liv. V, c. xix.)

1662 — Aux îles de Solor, le V. Père JOURDAIN DE SAINT-DOMINIQUE, grand serviteur de Dieu.

Il était dévoré du salut des âmes et tellement adonné à l'oraison qu'il passait ordinairement les premières heures du jour devant l'autel du Rosaire. Son apostolat s'exerça principalement à Timor, au district d'Amanece, où il construisit une église sous le vocable de Saint-Dominique. Le 22 avril 1652, après s'être occupé à ses pieuses pratiques du matin, il s'approcha de la statue de la Sainte Vierge pour lui baiser les pieds, et fut très surpris de les voir tout humides. Pensant que ce pouvait être le résultat de la température, il alla chercher un linge pour les essuyer. Mais bientôt il constata que la sainte image suintait toujours de gouttelettes multiples. Il se remit à l'essuyer par cinq fois différentes, et remarqua enfin que le linge dont il se servait apparaissait taché de sang. Plusieurs religieux et séculiers, appelés par lui, admirèrent le prodige, et, pleurant de dévotion, demandèrent quelques par-

celles du linge miraculeux pour les garder comme reliques. Songeant ensuite que le Ciel n'opère jamais sans motif des effets merveilleux du genre de celui qu'ils venaient de contempler, tous prirent celui-ci pour un présage de quelque grand malheur, sans savoir ce qu'il pourrait être.

Or, à quelque temps de là, les Hollandais hérétiques firent irruption contre les catholiques de l'endroit, avec le concours du roi d'Amavi. Nous avons raconté les péripéties de cette lutte dans la biographie du V. Père Chrysostôme de Saint-Jacques (1). Finalement, pour obéir aux exigences de ses chrétiens, Jourdain de Saint-Dominique dut accepter le titre de capitaine de la petite armée levée pour résister aux envahisseurs. Du moins, il laissa au major Matthieu de Costa le soin de diriger le combat, se réservant le rôle de Moïse priant sur la montagne, pendant que Josué dans la plaine exterminait Amalec. Dieu accorda aux vaillants de Timor un succès semblable. L'ennemi fut taillé en pièces, à l'emplacement même de l'église de Saint-Dominique, précédemment détruite par la rage impie des sectaires et des infidèles.

Le P. Jourdain passa le reste de sa vie dans les travaux des missions. Il décéda vers l'an 1662. — (Ant. de l'Incarnation : *Relatio de reb. Ord.* 45 et 66).

15. — Au monastère du *Corpus Christi*, à Villanova de Porto, la V. Sœur SABELLE DE MORAES.

A dater de sa prise d'habit, elle résolut de mener de front la mortification intérieure et extérieure. Bien loin d'accorder à ses sens ce qui pouvait les flatter et les satisfaire, elle refusait à son corps même ce qui semblait nécessaire pour le soutenir. Son abstinence et ses veilles tenaient du prodige. Après les longues fatigues de ses occupations journalières, elle ne s'accordait pour tout repos que deux heures de sommeil, donnant tout le reste à l'oraison. La Passion de Notre-Seigneur était le thème ordinaire de ses méditations, et presque toujours des larmes de componction et d'amoureuse sympathie en faisaient l'accompagnement. De là un désir intense d'être associée aux douleurs du Bien-Aimé de son âme ; de là des prières, des pénitences redoublées pour obtenir cette faveur. Or, un jour, à l'époque où elle remplissait la charge de sacristine, charge qu'elle garda longtemps seule et sans aide, malgré le surcroît de travail, elle se vit assaillie soudain de souffrances inouïes et tellement complexes que les médecins avouèrent ne pas comprendre comment elle y résistait. Ses compagnes ne pouvaient s'empêcher de la plaindre ; pour elle, calme et joyeuse, elle les reprenait de leur compassion trop sensible et les engageait à joindre leurs actions de grâces aux siennes, pour le don inestimable que lui faisait son Sauveur bien-aimé.

Sous l'accablement de tant de maux, Isabelle de Moraes, n'entendait nul-

(1) *Année Dominicaine*, juillet, p. 636.

lement se relâcher de ses pratiques de mortification. Depuis longtemps elle portait jour et nuit un cilice, qui, à la longue, avait pénétré ses chairs. Elle le cacha tant qu'il fut possible ; mais, un jour, sa nièce s'en aperçut et le dit à la Mère Prieure. Ordre fut intimé à la V. Sœur de quitter cet instrument de torture. La docile religieuse obéit sur-le-champ, mais au prix d'un véritable martyre. Le sang ruisselait et son corps n'offrait aux regards que des plaies douloureuses.

A ce supplice succédèrent des souffrances d'un autre genre. Les démons suggéraient à la très chaste vierge des tentations d'impureté, de blasphème, de désespoir. Avec une énergie indomptable elle repoussait l'attaque et disait à Satan : « Va-t'en, maudit, j'espère du Sang de mon Rédempteur que j'aurai le bonheur de le louer et de le bénir pendant l'éternité. » Chose remarquable, dès que la V. Sœur appelait près d'elle l'une ou l'autre de ses compagnes, le démon se retirait, comme s'il eût craint de se mesurer avec deux pauvres femmes.

Maintes fois Sœur Isabelle avait dit qu'elle serait conviée aux noces éternelles dans les fêtes de Noël. Il en arriva ainsi. Le jour de saint Jean l'Évangéliste, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, elle dit à son infirmière : « Appelez les Sœurs, car l'Enfant Jésus vient d'entrer pour recevoir mon âme et la conduire en Paradis. » On donna le signal ; la communauté s'assembla, et pendant les Prières des agonisants, l'épouse du Christ remit doucement son esprit entre les mains de son Bien-Aimé. Le jour de sa mort seul est connu, mais non la date de l'année. — (Sousa : P. I, L. VI, c. VIII.)

1670 — Au monastère de Sainte-Catherine, à Saint-Étienne en Forez, la V. Mère FRANÇOISE-MARIE LESSIEUR.

Son père était un honnête marchand de Paris. Elle fut amenée à Saint-Étienne par ses parents qui, sachant son intention d'entrer dans le cloître, pensèrent qu'elle serait heureuse de se réunir à sa sœur, religieuse Visitandine au monastère de cette ville. Après un sérieux entretien sur la règle de la Visitation, Françoise reconnut qu'elle n'était pas appelée à cet institut, et pria une tante, qui l'accompagnait, de lui faire visiter un autre monastère. On la conduisit à l'église des Dominicaines au moment d'une grand'messe. Aussitôt elle se dit : « Voilà où Dieu me veut. » Quelques jours après, elle entra comme postulante.

Malgré une répugnance naturelle pour le maigre et le lever de nuit, Sœur Françoise-Marie ne s'y porta pas moins qu'à toutes les autres observances. Sa ferveur se remarquait spécialement à l'Office choral, où elle soutenait le chant de sa belle et forte voix. Elle avait une très grande dévotion au Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge. Elle servit la Religion avec un zèle infatigable dans l'exercice des principaux emplois, notamment celui de

Prieure : sa douceur gagnait tous les cœurs et les inclinait sans effort à l'accomplissement du devoir. Tombée gravement malade et presque réduite à l'extrémité, la V. Mère donna une preuve saisissante de son amour pour le vœu de pauvreté. Certaines religieuses la prièrent de disposer en leur faveur de quelques-unes de ses modestes besaces. « Si je n'ai pas bien vécu en pauvre, répondit-elle, je veux du moins y mourir : je n'ai rien à léguer, je laisse à la disposition de mes supérieurs tout ce qui m'a servi. » Connaissant ses aptitudes en affaires, on voulait d'elle l'éclaircissement d'une question délicate. Mais son esprit était absorbé par la pensée de Dieu : elle supplia qu'on ne lui parlât plus des choses de la terre. La V. Prieure adressa des paroles si touchantes à ses filles groupées autour de son lit que toutes fondaient en larmes. Enfin, après avoir reçu les sacrements dans des sentiments admirables de foi et de piété, Françoise-Marie Lessieur remit son âme à Dieu vers la fin de 1670. Elle était dans la cinquante-deuxième année de son âge et la vingt-neuvième de sa profession. Elle fut regrettée aussi bien des séculiers que des religieuses, ses compagnes. — (*Mém. de Saint-Étienne.*)





XXVIII DÉCEMBRE

*Le V. Père DOMINIQUE ANADON
du couvent de Valence, en Espagne (*)*

(1530-1602)



ET homme de Dieu naquit, en 1530, à Lescos, localité voisine de Darocca, au royaume d'Aragon. Ses parents étaient de très humble condition mais excellents chrétiens. Orphelin de père et de mère dans un âge encore tendre, il fut laissé sous la tutelle d'un frère aîné, qui l'employa plusieurs années à la garde de son troupeau. Le loup ayant tué quelques brebis pendant une nuit, l'enfant, à son réveil, redoutant un châtiment, s'enfuit à Saragosse avec un petit cousin, complice de sa négligence. Mais bientôt il revint à Lescos, demanda pardon à son frère et obtint de lui l'autorisation de s'appliquer désormais à l'étude de la grammaire. Dans ce but, il se rendit à Darocca, où il fit de rapides progrès dans les lettres, et passa ensuite à Valence, pour suivre les cours de philosophie et de théologie. Son application et ses succès le firent surnommer « Aristote » par ses condisciples.

Dominique Anadon souhaitait de se faire religieux. Sans cesse il demandait cette grâce à Dieu et à Notre-Dame du Rosaire, pour laquelle il avait une très grande dévotion. Il fréquentait les églises, recevait les sacrements, priait avec ferveur. Sa vertu précoce rayonnant dans la cité, des religieux de divers Ordres lui offrirent d'entrer chez eux. Mais notre jeune homme, songeant qu'il s'appelait Dominique,

(*) Lopez, IV. — Pio, I. — Marchese, VI.

donna la préférence à l'Ordre des Frères-Prêcheurs fondé par le Saint de ce nom. Il vint donc demander l'habit religieux au Prieur de notre couvent de Valence, Fr. Michel de Saint-Dominique, et, le 6 mai 1558, fit profession, à l'âge de 28 ans.

Dès son année de probation, Fr. Dominique Anadon avait donné des marques exceptionnelles de perfection religieuse; aussi, contrairement à l'usage établi dans le couvent de Valence de n'admettre un sujet au sacerdoce qu'après quatre ans de profession, il fut ordonné prêtre pendant la seconde année. Peu après s'abattit sur la ville une peste cruelle, dont moururent plusieurs Frères, victimes de leur dévouement. Le P. Dominique fut atteint lui-même, mais Dieu le réservait pour une plus riche récompense.

Après un court séjour au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, comme confesseur auxiliaire, le V. Père fut institué portier et distributeur des aumônes dans son couvent, deux charges confiées à des religieux prêtres, en divers endroits d'Espagne. Il s'y trouva comme dans son élément et y demeura quarante-quatre ans, jusqu'à sa mort. Voici quel était le règlement de sa journée :

Levé à deux heures du matin, il faisait sa préparation à la messe, se confessait et célébrait avant l'aube. Rentré dans sa cellule, il y passait environ trois heures en action de grâces et en méditation, puis se rendait à sa conciergerie, pour laisser son compagnon satisfaire lui-même à ses dévotions et autres affaires. L'heure de la répartition des aumônes venue, il mettait en rang tous les pauvres, leur faisait réciter à haute voix, après lui, la doctrine chrétienne, leur adressait quelques paroles sur le Saint du jour ou racontait des miracles dus à l'intervention de Notre-Dame du Rosaire; alors seulement il remettait à chacun l'aumône corporelle. Avant d'être admis à la recevoir, tous les pauvres devaient lui présenter un billet de confession. Ensuite, il distribuait des rosaires et donnait aux plus indigents des vêtements ou des chaussures, que des personnes charitables mettaient à sa disposition. En outre, il visitait les prisons, consolant les malheureux détenus et leur portant des secours de divers genres.

Plus d'une fois, Dieu récompensa par un miracle le dévouement du V. Père pour ses chers pauvres. Au temps d'une sécheresse qui désola tout le royaume et causa la disette, Dominique Anadon, voyant l'affliction des indigents, privés, en grand nombre, de ressources indispensables, obtint la permission d'aller en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat, distant de Valence d'environ 150 milles.

Il partit à pied, priant tout le long de la route, s'arrêtant devant chaque Croix érigée sur les chemins, prêchant partout et faisant réciter les Litanies ou le Rosaire. Avant le terme de son pèlerinage, une pluie abondante, qui fut universellement attribuée aux prières du serviteur de Dieu, rafraîchissait la terre et ramenait la fertilité dans le pays.

II. — L'humilité du P. Dominique égalait sa charité ; rien ne lui était plus pénible que de se voir l'objet de quelque estime.

Un chanoine de Darocca, son ancien condisciple aux écoles de grammaire, étant venu le voir, lui rappela l'époque lointaine où, devenu étudiant de petit pâtre qu'il était auparavant, on le voyait arriver avec des souliers troués, un vêtement aux pièces de diverses couleurs, sans manteau ni chapeau, avec une simplicité qui le rendait la risée de ses camarades. L'humble Père lui sauta au cou, le remerciant de lui rappeler la bassesse de son origine et sa pauvreté native. Le chanoine ajouta : « Mais, en peu de jours, Votre Paternité montra une vivacité d'intelligence jointe à une telle vertu, qu'elle ne devint plus un sujet de raillerie, mais bien d'admiration et d'envie. » A cette louange, Dominique demeura muet, les yeux fixés à terre, et prit rapidement congé de son visiteur.

Une autre fois, un chevalier de ses amis lui demanda si vraiment, comme le bruit en courait dans la ville, il avait eu révélation de la venue de la peste à Valence, et avait appris de source surnaturelle que Notre-Seigneur, aux instances de sa divine Mère, devait commuer le fléau en des pluies torrentielles, mais très dangereuses pour les édifices de la cité. Le P. Dominique, confus de se voir réputé un saint favorisé de révélation, répondit brièvement : « Monsieur, je ne sais même pas si je serai sauvé. »

Quand l'homme de Dieu traversait les rues, bon nombre de gens s'approchaient pour baiser son scapulaire ou sa chape, à cause de sa haute réputation de vertu. L'humble Père, pour donner le change, disait à son compagnon : « Je n'aime pas sortir du couvent : si grande est la dévotion de ce peuple pour notre habit dominicain, qu'on ne me laissera plus faire un pas. »

Un autre jour, un des prisonniers qu'il était allé visiter coupa un morceau de sa tunique pour le garder comme relique. Dominique Anadon comprit le motif et dit, en sortant, à celui qui l'accompagnait : « Ces pauvres prisonniers, comme ils sont dans le besoin ! Ils

coupent des morceaux de nos habits pour raccommoder leurs vêtements. »

Homme d'oraison, le vertueux Père cherchait aussi toutes les occasions d'inspirer aux autres des pratiques pieuses. A cet effet, il distribuait quantité de rosaires ou de médailles indulgenciées. Il multipliait ses supplications suivant le besoin de ceux qui lui recommandaient leurs intérêts ou qui facilitaient ses aumônes. Dans les nécessités qui atteignaient la cité ou tout le royaume, il ne cessait de lever les mains au ciel qu'il n'eût été exaucé. Des divers points de l'Espagne, prélats et grands du royaume se recommandaient à ses prières. Dans la visite faite à Valence par le roi Philippe II, et plus tard par Philippe III, son fils, il n'y eut seigneur de la Cour qui ne vînt au couvent des Frères Prêcheurs pour voir le serviteur de Dieu, solliciter ses prières, recevoir de sa main un rosaire ou quelque autre objet pieux.

III. — Le V. Père jouissait du don gratuit de connaître les événements lointains ou secrets.

Un jour qu'il était allé au monastère du Saint-Rosaire à Darocca, la Mère Anne Gotor le reçut dans une salle tapissée d'images de Bienheureux. « Consolez-vous en compagnie de ces saintes images, dit-il à la Sœur ; car votre père Jérôme est décédé ; mais, par la grâce de Dieu, il est en possession de la vision béatifique. » Personne, ni dans le monastère ni en ville, ne savait la nouvelle, parce que cette mort était survenue à Calatayud le jour précédent. Le Père Dominique en avait donc eu révélation. La même religieuse le pria de demander à Dieu la guérison d'une infirmité dont elle souffrait dans la bouche depuis de longues années. Le Père le promit et lui dit bientôt après : « Ma Mère, confiez-vous en la Providence ; cette infirmité vous est une occasion de mérites : il ne convient pas, pour votre salut éternel, que vous guérissiez. » Sœur Anne accepta la réponse, et dès lors supporta son mal avec grande patience et entier acquiescement à la volonté divine.

Une fois, passant à Longare pour se rendre à Lescos, sa patrie, il trouva toute la population désolée, à cause d'une sécheresse qui avait empêché les semailles de lever, et on était au printemps ! On le supplia d'intercéder auprès du Seigneur. L'homme de Dieu organisa une procession à un Calvaire du voisinage, y fit un sermon très pathétique, et assura ses auditeurs qu'ils étaient exaucés. Peu d'heures

après, une pluie des plus salutaires arrosait les campagnes et donnait l'espoir d'une abondante moisson.

Pendant que don François de Moncade, comte d'Aytona, était viceroy de Valence, il y avait dans les prisons publiques un homme qui, ayant purgé le délit dont il était l'objet, avait obtenu une sentence d'élargissement. Avant de sortir des geôles, il déclara vouloir se confesser au P. Anadon. Le Prieur du couvent en avertit le V. Père ; mais celui-ci, contrairement à ses habitudes de zèle empressé, s'excusa de sortir. Le Prieur insistant : « Mon Révérend Père, dit-il enfin, ne me commandez pas d'aller maintenant confesser ce malfaiteur ; il suffira que j'aie l'assister, quand il sera conduit à la potence. » Trois jours après, on apprenait que la cause avait été révisée par ordre du roi et l'inculpé condamné à mort. Dominique Anadon alla recueillir ses aveux sacramentels et l'accompagna avec beaucoup de charité jusqu'au pied de l'échafaud.

Un riche gentilhomme de Valence avait perdu toute sa fortune au jeu ; il ne lui restait même pas de quoi solder une dette de douze écus. Sa femme, au désespoir, prit une corde avec l'intention d'aller se pendre hors de la ville. Passant devant l'église des Dominicains, elle y entra, et, sans prendre d'eau bénite, car elle avait perdu la foi, alla droit à l'autel du Rosaire, considéra la sainte image, pleura amèrement et cependant sortit pour aller exécuter son noir dessein. Dominique Anadon priait dans l'église. Il court après elle : « Malheureuse, lui dit-il, où allez-vous ? Je sais vos intentions criminelles ; donnez-moi cette corde que vous cachez sous votre mante ; repentez-vous de votre faute et ayez confiance en la miséricorde divine. » A ce langage, la pauvre dame tombe à genoux : le Père la console, lui remet les douze écus dont elle avait besoin et la congédie en disant : « Prenez courage, espérez en Dieu, votre mari se convertira ; priez-le de venir me trouver. » Tout arriva comme il l'avait annoncé.

Se trouvant dans sa loge de portier, Frère Dominique vit arriver un chevalier génois, nommé Augustin Adorno, qui se rendait à la Cour de Madrid pour affaires le concernant. Il lui fit une révérence profonde, à la grande surprise du chevalier. « Ne soyez pas étonné de ce que je fais, reprit l'homme de Dieu ; vous êtes destiné à fonder un Ordre religieux qui rendra de grands services à l'Eglise. » Quelques années plus tard, Adorno fondait, avec saint François Caracciolo, l'institut des Clercs réguliers mineurs.

IV. — Outre la connaissance des cœurs ou des événements futurs, Dominique Anadon possédait le don des miracles.

Une dame de Sedriglias, nommée Isabelle Polo, après avoir touché la robe du saint prêtre et avoir reçu sa bénédiction, est totalement délivrée d'une paralysie.

Une autre dame du même endroit, Isabelle Fuentez, avait au pied gauche, depuis huit années, une plaie réputée incurable. Elle se lave pendant trois jours avec une eau consacrée par la prière du serviteur de Dieu : elle est guérie.

Dans la même région, le P. Anadon devait gravir une montagne pour bénir des champs ; un Frère l'accompagnait, portant un seul pain et trois carafons de vin. Plus de vingt-cinq personnes suivaient par dévotion. Le charitable Père voulut que tout ce monde participât à la petite collation. Le Frère fit observer que la provision pouvait suffire à quatre ou cinq personnes tout au plus. « Dieu saura bien faire, répond Dominique d'un ton assuré, qu'il y en ait pour tous. » Les assistants mangèrent en effet, furent rassasiés : la provision n'était pas épuisée.

A Lescos, son pays natal, on présente au P. Anadon un enfant de huit ans, tombé d'une haute fenêtre et inanimé. Fr. Dominique le prend dans ses bras, récite quelques prières ; l'enfant ouvre les yeux et revient à la vie. Dans une localité voisine de Teruel, un sourd-muet s'agenouille devant l'homme de Dieu et sollicite par signes sa compassion. Le P. Dominique lui impose les mains, récite une prière et se dérobe à la hâte, pendant que la foule émerveillée d'entendre le sourd-muet parler, prépare une ovation au thaumaturge. Mais un des témoins l'a suivi et il réclame ses prières pour lui-même, après le miracle opéré par la sainteté du religieux dominicain. « Cette guérison, reprend vivement l'humble Père, n'est point l'effet de ma sainteté ; elle vient de la vertu de l'Evangile que j'ai lu sur cet homme. »

La diffusion prodigieuse des aumônes que faisait le saint religieux n'est pas un moindre miracle. Maintes fois on vit le pain se multiplier entre ses mains, et l'on put constater que, grâce à la libéralité de Dieu, fruit de sa confiance en lui, le charitable Père secourait aussi facilement trois cents personnes que trente.

Un jour, se présenta à la distribution générale un si grand nombre de pauvres que le P. Anadon alla prier son supérieur de lui procurer une quantité plus considérable de pain. Le Prieur vint avec lui,

ouvrit le coffre où tout à l'heure il ne restait plus un morceau, et trouva deux corbeilles pleines du pain le plus blanc. Dominique leva les yeux au ciel pour remercier Dieu d'un prodige si manifeste.

Un soir, une pauvre femme vint lui demander un morceau de pain. Le P. Dominique avait tout donné. Il se préparait à renvoyer la mendicante, quand celle-ci expose sa misère avec des accents de détresse à fendre l'âme. Touché de compassion, il se rend au coffre où il était pourtant bien sûr de n'avoir rien laissé. Confiant dans la divine Providence, il ouvre et aperçoit trois pains excellents qu'il donne à la pauvre.

Le Prieur de Valence lui dit, un jour, de prier pour les besoins du couvent, parce que tout le vin avait aigri dans la cave. Il répondit : « Mon Père, qu'on aille puiser au nom de la Très Sainte Trinité, et on aura du vin excellent. » Il en fut ainsi et les religieux avouèrent n'avoir jamais bu de meilleur vin.

Les biographes du P. Dominique Anadon remarquent que pour couvrir ses miracles du voile de l'humilité, il les attribuait souvent à la vertu de l'invocation de la Sainte Trinité, ou à l'intervention de tels ou tels Saints qu'il recommandait d'invoquer.

Il guérit de nombreuses blessures causées par des accidents, se contentant d'un signe de croix, ou de l'application de sa salive sur la plaie, comme fit le divin Maître en une circonstance rapportée par le saint Evangile.

L'ennemi de tout bien voulut entraver la charité du serviteur de Dieu. Un jour, il se présenta, sous la forme d'un pauvre demandant l'aumône. Le Père, n'ayant plus rien, essaya de le congédier. « Donnez-moi au moins une écuelle, » dit le faux mendiant. Fr. Dominique se met en devoir de le satisfaire. A peine le démon a-t-il l'écuelle en main qu'il la lui lance au visage avec fureur. Sans se troubler, le saint homme se prosterne aux pieds de l'irascible pauvre. Terrassé par cet acte d'humilité, le père de l'orgueil disparaît à l'instant.

Parfois on appelait notre religieux pour bénir les champs, conjurer le fléau des sauterelles ou des chenilles, favoriser l'éclosion des bourgeons dans les vignes.

Tant de merveilles accréditaient la sainteté du P. Anadon dans l'Espagne entière. Il en vint à ne pouvoir plus sortir en ville sans se voir assailli par une foule avide de lui baiser les mains ou de couper des parcelles de ses vêtements. Pour lui, il traitait d'idolâtrie de telles marques d'estime. Un jour qu'il traversait les rues de Saragosse, il

faillit être étouffé par les flots pressés de la populace. On le fit monter dans un carrosse pour le mettre en sûreté et le reconduire au couvent. Mais le peuple courut à la suite, et, dans la mêlée, un homme tomba sous les roues de la voiture. Grâce à l'intervention de notre Saint, cet homme n'éprouva aucun mal.

La manière dont il démasqua deux voleurs ne manque pas de piquant.

Le premier était venu dans l'intention de dérober les poules destinées aux infirmes du couvent. Quand il passa devant la porte, Fr. Dominique lança sur lui un regard de colère et le reprit sévèrement. Le second, entré dans l'église pour enlever une riche tenture de brocart, épiait l'instant où personne ne le verrait. Le P. Dominique s'avança et lui secouant le bras : « Malheureux, dit-il, ne sais-tu pas que cette décoration ne nous appartient point ? on nous l'a prêtée ; si tu la voles, on te le fera payer cher. »

En résumé, Dominique Anadon était aimé de tous comme un père compatissant, révérend comme un Saint, et redouté à cause de sa pénétration des cœurs. Beaucoup déclaraient qu'ils n'osaient l'approcher avec une conscience coupable ou embarrassée.

V. — Mais arrivons à la précieuse mort de cet ami de Dieu.

Il en eut révélation longtemps à l'avance. Prêchant à Valence le jour de Sainte-Ursule, il déclara publiquement qu'il devait se préparer à la mort, car pour lui elle était proche. Le premier dimanche de l'Avent, il tint un langage semblable à une de ses pénitentes, qu'il dirigeait depuis vingt-quatre ans. Celle-ci lui dit alors : « Mon Père, si vous venez à me manquer, quel sera mon guide spirituel ? — Ne vous en préoccupez pas, répondit-il, car vous me suivrez de près en Paradis. » Le 28, jour du trépas du P. Anadon, sa pénitente tombait dangereusement malade.

Le 13 décembre, fête de sainte Lucie, Dominique Anadon, allant à la cuisine chercher des provisions pour ses pauvres, en prit plus qu'à l'ordinaire. Un convers présent en marqua son mécontentement. « Pardonnez-moi, mon Frère, dit humblement le serviteur de Dieu, désormais je ne vous importunerai plus. » Le soir même il s'alitait.

Etendu sur sa couche d'infirmier, les épaules meurtries de plaies par les disciplines qu'il s'infligeait chaque nuit, et tout brûlé de fièvre, il éprouvait une soif ardente. Sans rien perdre de la sérénité

de son visage, il continuait à réciter l'Office divin et le Rosaire entier chaque jour. Quand ses lèvres étaient plus altérées que de coutume, il se tournait vers un crucifix en disant ce verset du psaume 41 : *Mon âme a soif de vous, ô Seigneur, fontaine de vie, quand donc apparaîtrai-je devant la face de mon Dieu ?* Il fit sa confession générale avec larmes, bien qu'au témoignage de son confesseur, il fût exempt de toute faute mortelle ; il demanda pardon à ses frères du mauvais exemple qu'il pensait leur avoir donné, et reçut, tout vêtu et prosterné à terre, le saint Viatique et l'Extrême-Onction.

Une foule nombreuse, tant de la noblesse que du peuple, vint pour le voir et recevoir sa bénédiction. L'archevêque, patriarche d'Antioche et vice-roi de Valence, se présenta et voulut lui baiser la main. L'humble religieux s'en défendit vivement et ne retrouva de calme qu'après avoir lui-même baisé la main du prélat. Le 28 décembre 1602, fête des Saints Innocents, il rendit doucement son âme à Dieu, âgé de 72 ans et demi.

Le visage du défunt demeura beau, comme s'il participait à la gloire dont l'âme sans doute jouissait au ciel, et ses membres conservèrent la souplesse d'un corps vivant. Transporté à l'église et placé sur une estrade élevée, il reçut tout le jour la visite d'un peuple empressé de faire toucher à ses restes des rosaires ou des fleurs. Les Pères Franciscains, les Trinitaires, les Carmes déchaussés de la ville vinrent en corps lui baiser les mains. Enfin, le 29 décembre, après un office funèbre des plus solennels, le saint cadavre, porté sur les épaules des magistrats de Valence, fut inhumé sous le maître-autel, sépulture réservée aux religieux du couvent morts en opinion de sainteté.

Divers miracles manifestèrent la gloire céleste du vénérable Père.

Une dame privée d'un œil, en recouvra l'usage, après avoir touché la main du défunt sur son lit de parade. Un malade abandonné des médecins fut guéri par l'application d'un morceau d'étoffe imbibé du sang des plaies que le Père avait aux épaules. Au contact d'objets ayant été à son usage, d'autres malades ou fiévreux furent heureusement délivrés. Sœur Hippolyte Castillo, religieuse de notre monastère de Sainte-Madeleine, à Valence, atteinte de douleurs hépatiques et déjà munie des derniers sacrements, plaça sur l'endroit de son mal un fragment d'une tunique du V. Père et fut guérie instantanément.

Il faudrait un volume, disent les chroniqueurs, pour raconter un à

un les miracles opérés par Dieu du vivant du P. Anadon pour attester sa sainteté, et après sa mort, en témoignage de sa gloire dans les cieux.



*La V. Mère PELAGIE DE LA PENITENCE,
Professe du monastère de Toul et Prieure
de celui de Langres (*)*

(1591-1645)

ISSUE d'une très noble famille, Julienne-Marguerite de Laval, appelée aussi dans certains diplômes Julie de la Vallée ou de la Valette, épousa en 1611 le marquis d'Amanty, qui la conduisit à la cour de Lorraine, où elle devint dame d'honneur et confidente de la duchesse Marguerite de Gonzague, et de sa fille Nicole, l'épouse infortunée du prince Charles IV, son cousin. En 1621, à l'âge de vingt-neuf ans, M^{me} d'Amanty entra, sous le nom de Sœur Pélagie de la Pénitence, dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique dont le P. Chalian était directeur à Nancy. L'année suivante, elle fit à Dieu cette promesse, que nous transcrivons ici dans sa teneur originale : « Seigneur tout-puissant et éternel, moi, Julienne de Laval, dame d'Amanty, dite en religion Sœur Pélagie de la Pénitence, me reconnaissant par toute sorte d'endroits indigne de votre présence, me confiant néanmoins en votre bonté et miséricorde infinies, et pressée du désir de vous plaire et de vous servir de plus en plus, je fais à votre divine Majesté, en présence de la Sainte Vierge Marie, de mon saint Ange gardien et de toute la cour céleste, vœu de chasteté perpétuelle, au cas que je survive à celui que vous m'avez donné pour époux, et promets en tout le temps de cette survivance, de n'en avoir d'autre que vous, à qui, dès à présent, je me dévoue, et je consacre pour jamais l'intégrité de mon corps et de mon cœur : suppliant votre bonté et clémence par le précieux Sang de mon Seigneur Jésus-

(*) *Histoire chronologique du monastère de Langres*, MS. — P. Bayonne. — *Le monastère des Dominicaines de Langres*.

Christ, qu'il vous plaise de recevoir cet holocauste en odeur de suavité; et comme il vous a plu de m'inspirer le désir de vous faire cette offrande, qu'il vous plaise aussi de me faire la grâce d'y être fidèle pour l'accomplir parfaitement. *Amen.* — Fait à Nancy, le 12 juin 1622, en la chapelle de Notre-Dame de Montaigu, au noviciat des RR. PP. Jésuites. »

Dès lors, on la vit courir avec une nouvelle ardeur dans la voie de la perfection, ce qui faisait dire souvent à M. d'Amanty : « Ce n'est pas une femme que j'ai épousée, mais une religieuse et un ange. »

En 1632, elle accompagna, comme dame d'honneur, Anne d'Autriche dans son voyage à Toulouse, et eut la joie de s'entretenir avec les religieuses du monastère de Sainte-Catherine, que la reine alla visiter avec toute sa suite. Deux ans après son retour à la cour de Lorraine, M^{me} d'Amanty perdit sa fille unique, la baronne de Saint-Cyr. Elle fit taire sa propre douleur pour donner des consolations à la malheureuse duchesse Nicole; car, non content de ravir à sa femme ses droits d'héritière de la couronne, Charles IV se proposait de la répudier, sous prétexte qu'il n'avait pas consenti librement à son mariage, et d'épouser Béatrix de Cusance, veuve du prince de Cantecroix.

II. — Le marquis d'Amanty mourut le 16 octobre 1637. Le dernier lien qui la rattachait au monde étant brisé, la marquise fit profession comme Sœur du Tiers-Ordre, entre les mains du R. P. Burye, son directeur. Peu après, n'hésitant plus, elle quitta la cour, mit ordre à ses affaires et vint à Toul, où elle prit l'habit au monastère du Tiers-Ordre régulier, le 1^{er} mars 1638, dans sa quarante-sixième année.

Les supérieurs l'envoyèrent à Portieux, avec les Mères Jacqueline et Renée, pour y fonder un nouveau monastère; mais, n'y trouvant pas les ressources qu'on leur avait fait espérer, elles se rendirent à Charmes. Un jour qu'elles allaient à la messe de paroisse, Mme d'Estenville, doyenne des chanoinesses de Remiremont, fut si édifiée de leur modestie, qu'ayant demandé qui elles étaient, elle courut à leur rencontre et leur déclara que depuis longtemps elle désirait procurer un établissement aux filles de sainte Catherine de Sienne. En effet, elle fit sans retard toutes les démarches voulues et leur acheta une maison, transformée bientôt en monastère régulier sous la direction des PP. Dominicains de Blainville, qui avaient embrassé la réforme du P. Michaëlis. Les troupes françaises ayant envahi la Lorraine et mis au

pillage la ville de Charmes, nos religieuses se réfugièrent à Châtel. Mais elles ne purent payer entièrement leur nouvelle maison, et la Mère Pélagie dut partir pour Paris, afin d'employer son crédit auprès de la duchesse Nicole, qui s'y était retirée dans l'hôtel de Lorraine, avec la protection du Roi et celle de Richelieu. La duchesse, charmée de retrouver sa fidèle amie, s'efforça de la retenir, prétendant qu'elle en avait besoin pour fonder un monastère du Tiers-Ordre à Paris. Dès que la Mère Pélagie en eut connaissance, elle prit congé de la duchesse, et se hâta de rentrer à Toul dans son couvent.

Elle y travaillait à augmenter le précieux dépôt des vertus qu'elle y avait fidèlement rapporté, lorsque les Sœurs de Langres la mirent à leur tête, afin de soutenir et de diriger leur maison naissante. « Frappée, en arrivant, de l'ordre, de la régularité et de l'union qui y régnaient, lisons-nous dans le manuscrit *Vies des Mères*, Sœur Pélagie se crut dans le collège de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On la conduisit à la cellule la plus commode, voisine de celle de la Mère Canchry : ces deux cellules se trouvaient dans la chambre même de la Procure, et n'en étaient séparées que par un rideau. Un des premiers actes de la nouvelle supérieure fut d'instituer Sous-Prieure la Mère Anne de Sainte-Agnès, et sa grande préoccupation, pendant toute la durée de sa charge, de maintenir par l'exemple et la parole l'esprit des fondatrices, en cimentant l'union des cœurs par son intimité avec celle des deux qui survivait encore. »

III. — Le couvent de Toul jouissait d'une honnête aisance, mais celui de Langres ne subsistait que grâce à une économie réglée par la plus austère pauvreté. Les Religieuses vivaient du travail de leurs mains et des modestes ressources fournies par le pensionnat. La portion frugale du dîner servait encore au souper, moyennant une faible addition, et, par une certaine bienséance, chaque Sœur marquait la sienne d'un petit morceau de pain. La Mère Pélagie refusa d'être mieux traitée que ses filles : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur disait-elle, vivait-il d'une autre manière que ses apôtres ? »

« Cependant dès qu'elle en eut le moyen, elle s'efforça d'améliorer cet état. La maison fut meublée petit à petit, de sorte qu'en peu de temps elle prit une forme agréable dans sa simplicité. Les cellules étaient groupées dans le dortoir, qui servait aussi d'oratoire. On les sépara soigneusement par un rideau de toile blanche que soutenait une vergette de fer, dont les deux bouts reposaient sur les coiffes des

lits, et on leur donna un espace suffisant pour y mettre une table, une chaise de paille et une grande image en simple papier qui en contenait plusieurs autres. Ces petits tabernacles faisaient comme le paradis de ces âmes célestes : elles s'y appliquaient à la prière et à la lecture des choses saintes, en dehors du temps destiné au travail et aux exercices communs (1). »

La Mère Pélagie de la Pénitence mourut à Langres, la troisième année de son priorat. Dès qu'elle se sentit gravement malade, elle offrit à Dieu le sacrifice de sa vie, fit une confession générale et reçut les derniers sacrements dans les dispositions les plus saintes. Après quoi, elle renouvela sa profession de foi catholique, remercia Dieu de la grâce de son baptême et de sa vocation à l'Ordre de Saint-Dominique, supplia la Très Sainte Vierge et son Ange gardien de l'assister spécialement à ses derniers instants.

Ensuite elle pria ses chères filles de lui pardonner les mauvais exemples qu'elle pouvait leur avoir donnés, leur demanda le bienfait de leurs suffrages après sa mort et les assura de sa protection au ciel. L'humble Religieuse rendit doucement son âme à Dieu, le 28 décembre 1645. Elle était dans la cinquante-cinquième année de son âge et la huitième de sa profession. Son corps fut inhumé dans le caveau que possédaient les Sœurs du Tiers-Ordre de Langres, à l'église des Frères Prêcheurs.



La Bergère du Laus
Sœur BENOITE RENCUREL,
du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ()*

(1647-1718)

DANS une extrémité du Dauphiné, à trois lieues de Gap à l'est, s'élève le dévot sanctuaire où Marie, Mère de Dieu, est honorée sous le titre de *Notre-Dame-du-Laus*.

(1) *Vies des Mères*, I, 258, 373.

(*) *Sœur Benoîte*., Esquisse historique par l'abbé Adrien Juge, miss. apost. 1869. — *Histoire des merveilles de Notre-Dame du Laus*, par l'abbé F. Pron, chan. hon. de Gap, 1875. — *Notre-Dame du Laus et la Vénérable Sœur Benoîte, d'après les manuscrits authentiques conservés au pieux sanctuaire*, 1895, au Laus, chez les Pères Missionnaires.

Le Laus, qui a donné son nom au sanctuaire, est un hameau d'une vingtaine de feux, dépendant autrefois de la paroisse de Saint-Etienne-d'Avançon, village qu'habitaient les parents de Benoîte Rencurel, et où elle vint au monde, le jour de Saint-Michel, 1647. Les époux Rencurel étaient pauvres des biens de ce monde, mais ils possédaient la véritable richesse, celle qui conduit au bonheur parfait : nous voulons dire la paix du cœur et l'amitié de Dieu. Benoîte leur fut donnée comme un gage de la bénédiction céleste ; son nom, qui signifie *bénie*, l'indique assez, et elle fit la joie de son père, que le Seigneur rappela à lui lorsqu'elle n'avait encore que sept ans. Dans un âge si tendre, elle fut l'ange consolateur de sa mère, Catherine Matheron, que la mort de Guillaume Rencurel laissait sans ressources avec trois petits enfants : elle lui répétait avec amour de ne point s'affliger, *parce que Dieu et sa sainte Mère les assisteraient*.

A raison de son extrême indigence, la mère de Benoîte se vit contrainte de mettre sa fille en service chez plusieurs propriétaires du pays, qui l'employèrent à garder leurs troupeaux. En la quittant, la brave femme s'était bornée à lui remettre un chapelet, lui recommandant d'être toujours sage et de bien prier Dieu. Elle ne lui avait enseigné que le *Pater* et l'*Ave Maria* ; mais avec ces prières, tombées de lèvres divines ou angéliques, on peut réciter le Rosaire : c'en était assez pour apprendre la science du salut. La pauvre enfant sortit donc de la maison paternelle sans autre trésor qu'un chapelet. La récitation du Rosaire faisait ses délices, elle pratiquait cette dévotion avec une ferveur extraordinaire, et souvent les saints Anges vinrent le réciter avec elle. On raconte que sa simplicité, son innocence et ses ferventes prières obtinrent parfois des prodiges. Il n'y a pas lieu de nous en étonner : Marie récompense la foi de ceux qui aiment son Rosaire.

Une femme de Saint-Etienne, très gravement malade, venait de perdre la parole avant d'avoir pu recevoir les sacrements. Benoîte réunit ses petites compagnes et leur dit : « Allons réciter le Rosaire pour cette malade. » Elles y allèrent en effet, et sitôt que leur prière fut terminée, l'infirmes recouvra la parole, se confessa, communia avec beaucoup de piété et mourut très chrétiennement.

Une fois, le curé du village parla éloquentement en chaire des vertus et de la puissance de la Sainte Vierge. Il la représenta pleine de compassion pour les pécheurs, de tendresse envers les justes et de sollicitude envers ceux qui se consacrent à son service. Ces paroles

pénétrèrent Benoîte jusqu'au fond de l'âme et donnèrent un nouvel élan à sa dévotion pour la Reine du ciel. Depuis ce moment, elle l'avait presque toujours à la pensée et sur les lèvres, elle l'invoquait dans ses peines et recourait à elle dans tous ses dangers. Animée surtout du désir le plus ardent de voir cette bonne Mère, elle lui adressait de fréquentes supplications, afin d'obtenir cette faveur. Sensible aux vœux de Benoîte, la Bienheureuse Vierge Marie fit pour elle bien plus que la jeune fille n'avait désiré et demandé.

Au printemps de l'année 1664, tandis que la pieuse bergère faisait paître ses brebis sur la montagne Saint-Maurice, elle aperçut un vénérable vieillard, au vêtement écarlate, au port majestueux, au visage frais encore, avec une barbe blanche qui lui couvrait la poitrine ; il portait une mître sur la tête et déclara s'appeler Maurice, le patron de l'endroit. Il invite Benoîte à se rendre le lendemain dans le vallon situé au-dessus de l'église de Saint-Etienne ; là elle verra la Mère de Dieu sous la figure d'une belle Dame, qui l'instruira et lui donnera les plus sages conseils. — « Hélas ! s'écria la pauvre fille, comment la verrai-je sur terre, puisqu'elle est au ciel. — Elle est au ciel, et aussi sur la terre quand il lui plaît, » répondit le saint pontife, qui disparut en même temps.

Le lendemain, Benoîte se leva avant l'aurore pour aller vers Celle que l'Eglise nomme *l'Etoile du matin*. Ses brebis la précèdent et précipitent leur marche, comme pour favoriser l'espérance de leur guide. Il y avait à l'entrée du bois une petite grotte, appelée la *Grotte des Fours*, à cause du voisinage d'une carrière de gypse en exploitation. Benoîte avait coutume de s'y retirer pour réciter son Rosaire. Cédant aux attraites de sa dévotion chérie, elle ne se lassait pas de répéter ces belles formules que trop souvent, hélas ! nous récitons avec un esprit si froid et si distrait. Pour elle, attentive aux inspirations de l'Esprit-Saint, elle y trouvait sans cesse de nouveaux charmes et des lumières plus abondantes. Aussi, comme pour faire connaître combien lui étaient agréables les fréquents *Ave Maria* récités en son honneur, ce fut à l'entrée de cette grotte que la Dame annoncée par le vénérable vieillard s'offrit aux regards de la bergère. Elle tenait sur ses bras un admirable enfant et sa personne était ravissante de grâce et de beauté. De ses yeux s'échappaient des rayons de lumière, dont la trace semblait éclairer au loin la vallée ; et comme si la campagne eût été semée de fleurs, ou que le ciel eût exhalé tous ses parfums, l'air resta embaumé de la plus suave odeur. Cependant la bergère, moins frappée

de l'éclat qui environne cette glorieuse Dame que charmée de la bonté empreinte sur ses traits, ose lui poser des questions naïves, auxquelles l'inconnue ne répond pas, mais se contente de sourire. Benoîte s'approche alors, salue avec respect, et, s'arrêtant devant l'Apparition pour la contempler, se sent ravie en extase et soulevée de terre. Quand la vision eut cessé, notre villageoise revint à elle, et se trouva inondée de consolation. Son cœur lui disait : « Cette belle Dame est sans doute la Mère de Dieu, dont hier m'a parlé le vieillard. Mais non... Comment moi, pauvre fille des montagnes, faible, ignorante, pourrais-je le croire ? » Absorbée dans ces sentiments d'une humilité pleine de douceur, Benoîte oubliait qu'elle avait des brebis à garder. Elle ne s'en aperçoit que lorsque son troupeau, s'étant rassemblé de lui-même autour d'elle, vient par ses bêlements provoquer le signal du départ.

Le soir, de retour chez son maître, la jeune paysanne étonne tout le monde par les transports de sa joie ; elle parle sans cesse de la *Belle Dame* qu'elle a vue, de son éclat et de l'odeur délicieuse qui sortait de ses vêtements. Les paroles lui manquent pour exprimer tout ce qu'elle sent, et des larmes de tendresse coulent de ses yeux. Ceux qui écoutent se disent les uns aux autres : « C'est peut-être la Sainte Vierge ! »

Heureuses les âmes simples, candides et innocentes ! C'est à elles que Marie accorde ses communications les plus intimes. Durant quatre mois, les apparitions se renouvelèrent fréquemment, au grand profit de Sœur Benoîte — car c'est ainsi qu'on l'appela dans le pays, depuis qu'elle s'agrégea au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. — Cette simple villageoise, admise à converser avec la Reine des Anges, prit insensiblement dans ce commerce divin des mœurs tout angéliques, et à force de respirer le parfum des vertus célestes, le répandit bientôt elle-même autour de sa personne et en embauma toute la contrée. Les visites de Marie furent comme autant de foyers féconds où notre tertiaire puisa, avec les plus vives lumières et les connaissances les plus sublimes, ce zèle tendre et infatigable pour la conversion des pécheurs qui fut l'âme de toute sa vie, cette adresse ingénieuse à les ramener, cette onction et cette grâce, cette prudence et cette charité dont ses paroles étaient imprégnées.

II. — Quand Dieu répand son esprit sur des âmes privilégiées et les fait cheminer par des voies extraordinaires, il appose à son œuvre

un cachet inimitable qui, selon l'expression d'un illustre écrivain, en est comme la légalisation. A son Eglise il a confié le soin d'en contrôler l'authenticité et de la discerner d'avec les contrefaçons que tente parfois ce trompeur jaloux que Tertullien a justement appelé le *Singe du Créateur*. En se soumettant humblement au jugement de ceux que l'Esprit-Saint a établis directeurs de l'Eglise, les âmes obéissantes que Dieu comble de faveurs si particulières montrent par là-même la vérité des opérations célestes qui s'accomplissent en elles. La V. Benoîte le savait : plusieurs fois même son bon Ange l'avait chargée d'avertir des personnes qui croyaient assurer leur dévotion en suivant leur propre esprit ; et elle s'était acquittée de cette mission de charité en leur faisant comprendre leur dangereuse illusion, parce que, disait-elle, « en n'obéissant pas, on ne sait plus où l'on va. » Aussi, ne tarda-t-elle pas elle-même à prendre conseil.

Tout d'abord le juge de la contrée, messire François Grimaud, homme craignant Dieu, crut de son devoir de rechercher la vérité des faits extraordinaires qui se passaient dans son district. Il interrogea Benoîte et fut impressionné du caractère de sincérité qui régnait dans ses réponses. Par ailleurs, il prit un soin minutieux d'examiner sa piété, son zèle, la solidité de son jugement, son dévouement à ses maîtres, sa fidélité à tous ses devoirs. Alors il l'engagea à se confesser, à communier, et, si elle avait le bonheur de revoir la dame inconnue, à lui parler ainsi : « Madame, je suis en grande peine, et tout le monde de ce lieu l'est aussi, pour savoir qui vous êtes : ne seriez-vous point la Mère de notre Bon Dieu ? Veuillez me le dire, et l'on fera bâtir ici une chapelle pour vous y honorer et servir. »

Benoîte suivit à la lettre cet avis éclairé ; elle fit plus : elle passa toute la nuit en prières, demandant avec larmes au Seigneur, par l'intercession de Marie, de faire connaître sa volonté. Au lever de l'aurore, elle part à la tête de son troupeau, et arrive à la roche des Fours. L'Apparition ne se fait point attendre : Benoîte la revoit plus majestueuse que de coutume, plus éclatante et plus aimable. Alors, d'une voix tremblante, elle ose lui demander son nom, ajoutant qu'elle ne l'a pas fait jusqu'ici par crainte de lui déplaire. La souveraine du ciel, avec un doux sourire, répond : « *Je suis Marie, mère de Jésus*. Mon très cher Fils veut que je sois honorée dans la paroisse, mais non pas dans ce lieu. Dites à M. le Curé d'organiser une procession dans le vallon. » En parlant ainsi, la Sainte Vierge disparaît

dans les airs, et laisse Benoîte profondément confuse de l'honneur qu'elle vient de recevoir.

Emu par le récit de la bergère, le curé de Saint-Etienne d'Avançon réunit ses paroissiens et leur fait part du désir exprimé par Marie. L'invitation fut acceptée avec enthousiasme, et l'on se prépara au pèlerinage par la réception des sacrements. La procession eut lieu le 29 août 1664 ; elle s'accomplit avec un recueillement dont furent édifiés tous les fidèles du voisinage, attirés par la solennité. Ce jour-là, le vallon désert résonna d'hymnes et de cantiques en l'honneur de Jésus et de Marie. Ce fut à l'issue de cette cérémonie et après que tout le peuple eut regagné le village, que la très sainte Vierge se montra encore une fois à sa fille chérie, restée seule en prières au pied du rocher. « Vous ne me verrez plus ici, lui dit Marie, ni même ailleurs de quelque temps ; » et elle la quitta. Benoîte se soumit à cette douloureuse annonce, car la solide piété sait endurer avec résignation la privation des consolations spirituelles, comme elle sait les recevoir avec reconnaissance et humilité.

Un mois s'était écoulé depuis le départ de la *Belle Dame*, qu'elle savait maintenant être la mère de Jésus, et Benoîte, quoique soumise et patiente, soupirait après son bienheureux retour. La vue du vallon et de la roche où elle avait goûté tant de délices la rendait triste et languissante, et elle n'y menait plus ses brebis. Elle les promenait de pâturage en pâturage, sans savoir ni le moment, ni l'endroit où elle reverrait la Bien-Aimée de son cœur.

Enfin, un matin que la bergère paissait son troupeau dans la plaine, sur la rive gauche de l'Avance, elle aperçoit tout à coup, sur le penchant de la colline opposée, à l'endroit appelé Pindrau, la Vierge, sa bonne Mère, dont l'éclatante beauté semblait effacer les rayons du soleil. Benoîte s'élance de son côté, mais, hélas ! la rivière avait grossi ses flots, l'obstacle semblait infranchissable. Que faire ? Notre bergère monte à l'instant sur une chèvre de son troupeau, chèvre préférée, qu'elle n'aurait point donnée pour trente écus, même à la Dame qui la lui demandait, un jour, pour l'éprouver. Elle traverse ainsi le torrent, suivie de ses brebis, et se trouve en un clin d'œil près de Marie. La Vierge écoute avec bonté les plaintes que lui adresse Benoîte sur sa longue absence. Elle la console et verse dans son âme le baume de la paix. Puis elle lui montre un sentier qu'elle lui enjoint de suivre jusqu'à la rencontre d'une petite chapelle, où il sera donné à l'enfant de la voir bientôt.

La bergère se dirige avec ardeur vers le sentier, pénètre dans l'épaisseur de la forêt et s'y épuise bientôt en courses inutiles pour découvrir l'oratoire champêtre : elle s'était égarée. Hors d'haleine, baignée de sueur et accablée de tristesse, elle se jette au pied d'un arbre et pleure à chaudes larmes. Là encore elle apprend que l'on arrive aux consolations par la croix. Comme la nuit approchait, et que l'heure était venue de ramener ses brebis, la pauvre fille fut obligée de rentrer à Saint-Etienne, l'âme navrée de douleur.

Le lendemain, au point du jour, elle s'enfonce dans la forêt par le sentier suivi la veille, et après de longues fatigues, elle sent soudain un parfum tout céleste qui ranime son espoir et lui fait soupçonner la présence de la Bienheureuse Vierge. En effet, elle entrevoit presque aussitôt, à travers les pins au sombre feuillage, une fort petite chapelle, couverte de chaume, à demi ruinée, exposée à tous les vents. Benoîte sort de la forêt, approche avec un religieux respect, et voit, debout sur l'autel, la Mère de Dieu resplendissante de lumière. Eblouie de la gloire qui remplissait l'humble sanctuaire, elle eut besoin, avant d'entrer, que Marie en tempérât l'éclat. Alors, elle s'avance pour rendre ses hommages à sa douce maîtresse; puis, considérant cet autel délabré et tout poudreux, elle détache son tablier, et dit avec la plus naïve simplicité : « Agréez, ma très honorée Dame, que j'étende mon tablier sous vos pieds pour les garantir de la poussière; il est tout blanc. »

La sainte Vierge répondit avec un de ces sourires qui réjouissent les Anges : « Non, mon enfant. » Benoîte se plaignit du dénuement de cette chapelle et de l'état déplorable où elle se trouvait. La Mère de Dieu reprit : « Ne vous mettez pas en peine : dans peu de temps il n'y manquera rien, ni nappes, ni cierges, ni ornements. Je veux qu'on y bâtit une grande église avec une maison pour des prêtres chargés de la desservir. Dans ce lieu beaucoup de pécheurs et de pécheresses viendront se convertir, et là je vous apparaîtrai souvent. » Benoîte répliqua : « Où prendra-t-on de l'argent? Il vous faudra peut-être rester dans cette chapelle telle qu'elle est. — Soyez sans inquiétude, répondit Marie, quand il s'agira de bâtir, l'argent ne manquera pas : les deniers des pauvres fourniront tout. »

L'humble sanctuaire où s'était établi ce dialogue, fut très heureusement nommé *Notre-Dame de Bon-Rencontre*, et devint presque aussitôt un lieu de pèlerinage pour toute la contrée, tant les grâces et les bénédictions de Marie s'y multipliaient. On y compta un jour trente-

six processions, marchant chacune sous sa bannière et chantant les louanges de la Souveraine de l'univers. Chaque Congrégation pouvait dire avec le prophète : *Nous l'avons rencontrée dans des champs couverts de bois, nous entrerons dans le lieu qu'elle a choisi pour son tabernacle, nous nous prosternerons à l'endroit où elle a posé ses pieds* (1). Quelquefois le chant était suspendu ; puis, une invocation solennelle rompait le silence : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous ; » et mille voix répondaient : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous. » Comment la Mère des miséricordes aurait-elle pu fermer l'oreille à des accents si pieux ? Aussi les prodiges sans nombre qui s'opéraient au Laus attirèrent des foules de pèlerins : on accourait de toutes les provinces de France et même des pays étrangers. Dès lors, l'autorité diocésaine jugea qu'il était de son devoir d'intervenir, pour approuver ou interdire ces manifestations populaires, suivant les règles de prudence établies par l'Eglise.

III. — Vers la mi-septembre 1665, le vicaire-général d'Embrun, siège archiépiscopal alors, d'où dépendait Saint-Etienne d'Avançon, se rendit au Laus, accompagné de plusieurs prêtres, distingués par le savoir et la vertu, mais fort prévenus contre le nouveau pèlerinage et disposés à le proscrire. Benoîte, effrayée à la vue de ce cortège, s'enfuit et se cache dans le bois. Là, elle se met à genoux, prie de tout son cœur, et pendant qu'elle épanche ses craintes dans le cœur de Marie, cette bonne Mère lui apparaît pour la rassurer et l'encourager. « Déclarez à M. le grand-vicaire, lui dit-elle, qu'il peut bien commander à Dieu, en vertu des pouvoirs de son sacerdoce, mais qu'il n'a pas d'ordre à donner à la Mère de Dieu. Au reste, ajouta Marie, le Saint-Esprit vous dictera vos réponses, et moi-même, je prendrai votre défense. »

Réconfortée par ces promesses, Benoîte se présenta avec confiance devant ses juges. L'enquête fut longue et rigoureuse. Il faut voir, dans les manuscrits de l'époque, le compte rendu de l'interrogatoire, le soin minutieux pris en vue de harceler la timide jeune fille, de la presser dans tous les sens pour la mettre en contradiction avec elle-même. Finalement les examinateurs déclarent qu'ils veulent un miracle, avant de porter leur sentence. La Sainte Vierge ne fait pas attendre ce miracle. Deux jours de suite, au moment où les délégués d'Embrun se disposaient à partir, une pluie torrentielle les retint

(1) Ps. 131, v. 6 et 7.

au Laus. Le troisième jour, l'Official célébrait la messe, quand retentit le cri : « Miracle, miracle, Catherine marche. »

En effet, une femme de St-Julien-en-Beauchêne, Catherine Vial, était depuis six ans privée de l'usage de ses jambes par une infirmité que les médecins regardaient comme incurable. La malade s'était fait porter au Laus, elle achevait une neuvaine de prières, quand elle fut guérie. Le Vicaire général dressa lui-même le procès-verbal du miracle et le fit signer des ecclésiastiques de sa suite. La cause du Laus était gagnée. Cependant les persécutions, les calomnies attendaient encore la Voyante privilégiée. Des personnes mêmes faisant profession de piété — entendons de cette piété que l'on allie si aisément dans le monde avec l'amour-propre, l'envie et la malignité — se ligüèrent en vue d'obtenir des supérieurs ecclésiastiques l'éloignement de cette âme candide.

Heureusement les traits de la jalousie s'émoussèrent contre l'innocence et la simplicité protégées d'en haut et manifestées par nombre d'éclatants miracles ; ainsi les coups portés à l'œuvre naissante ne servirent qu'à la consolider davantage. La sainte fille, affermie par la grâce de Jésus-Christ et consolée par sa bonne Mère, sortit victorieuse de la méchanceté des hommes et de la fureur de l'enfer. Qui pourrait dire sa joie, lorsque, selon la prédiction de la Belle Dame, elle vit tracer l'emplacement d'un sanctuaire plus vaste, et la construction commencer avec les *deniers des pauvres* !

Une pauvre femme de Briançon, qui vivait d'un mince salaire et presque de charité, fit la première offrande : elle donna une pièce d'or, fruit de ses épargnes. Ce généreux exemple fut imité, et chacun vint avec empressement offrir son aumône et surtout ses bras pour le transport des matériaux.

Il s'agissait de poser la première pierre. La Providence voulut que cette cérémonie se fit en présence d'un grand nombre de prêtres et de fidèles. Les Frères Prêcheurs de Gap, désirant faire un pèlerinage public au vénéré sanctuaire, avaient réuni tous les confrères du Saint-Rosaire, dont ils étaient les directeurs, et arrivèrent en procession au jour fixé. L'archidiacre de Gap, M. Gaillard, qui avait été officiellement chargé par l'autorité diocésaine d'Embrun, de présider à la construction de l'église du Laus, offrit les honneurs de la cérémonie au P. Provincial, pour lequel il professait une singulière estime, avouant que c'était de lui et des religieux de son Ordre qu'il avait appris ce qu'il savait. Le Provincial ne crut pas devoir accepter la mission de

jeter les bases du nouveau temple. « Cet honneur, dit-il, revient de droit à celui que la Sainte Vierge a visiblement choisi pour exécuter ses desseins. » Le pieux archidiacre courba la tête, et bénit la pierre angulaire de la nouvelle église. C'était vers l'automne de 1666.

Au printemps suivant, les murs avaient déjà deux mètres de hauteur; trois ans après, se faisait la dédicace avec très grande pompe. Aussi lit-on dans les documents primitifs : « L'édifice fut commencé presque avec rien; les mains des pauvres en ont assemblé les matériaux; les aumônes en ont creusé les fondements. La Providence en a élevé les murailles et la confiance en Dieu l'a achevé. »

Malgré l'approbation solennelle donnée au pèlerinage par l'autorité ecclésiastique, malgré les trésors de grâce que Notre-Dame dispensait chaque jour, l'œuvre eut encore des contradicteurs. Moqueries, mensonges, intrigues, persécutions, tout fut mis en avant pour arrêter l'élan universel. Sur ces entrefaites, le Vicaire général d'Embrun, M. Lambert, vint à mourir. Aussitôt on pressa M. Savelly, son successeur, de soumettre à un nouvel examen Sœur Benoîte et la dévotion du Laus. La Voyante fut donc citée à comparaître devant l'Officialité diocésaine. Avec son obéissance ordinaire, elle partit immédiatement pour Embrun; sa mère l'accompagna. Placée, même la nuit, sous une rigoureuse surveillance, privée de relations avec tout être vivant, interrogée chaque jour par les hommes les plus habiles, menacée de peines très sévères si elle était convaincue d'imposture, la sainte fille demeura néanmoins maîtresse du champ de bataille, et les examinateurs durent déposer les armes, en répétant ce que d'autres avaient dit avant eux : *Le doigt de Dieu est là.*

Les grâces gratuites qui, suivant l'enseignement de l'apôtre saint Paul, sont une manifestation de l'Esprit-Saint, ont toujours dans les desseins de Dieu un but utile : elles servent à édifier l'Eglise de Jésus-Christ, plus encore qu'à rendre un éclatant témoignage à la sainteté des âmes qui en sont les dépositaires. C'est bien ce qui eut lieu pour la Bergère du Laus, sanctifiée par la familiarité de Marie et devenue l'instrument de ses admirables faveurs. Après avoir obtenu de l'autorité ecclésiastique l'approbation de sa chère dévotion, il ne restait plus à Benoîte qu'à regagner sa solitude; le Vicaire général le lui permit. Le jour de la Fête-Dieu, veille de son départ d'Embrun, elle se rendit à l'antique métropole, dédiée à la Très Sainte Vierge, pour offrir ses prières et ses actions de grâces à Jésus et à Marie. Elle eut le bonheur d'y revoir la *Belle Dame* qui, parée de vêtements de

reine, se montra au-dessus du maître-autel, pendant la grand'messe. Marie lui dit « que la dévotion du Laus serait encore bien contrariée ; qu'il ne fallait pas perdre courage, mais prier au contraire son très cher Fils, faire des bonnes œuvres et souffrir patiemment les persécutions encore à venir ; en fin de compte, les ennemis du saint lieu seront tous confondus et la dévotion deviendra plus florissante que jamais. »

Benoîte arriva au Laus et reprit ses saintes pratiques. Désormais elle cessera de garder les troupeaux. Sa vie sera employée à prendre soin du béni sanctuaire, à favoriser l'exécution des pèlerinages, à encourager les pécheurs en leur facilitant les voies du pardon, sous l'initiative et la direction de sa divine Mère.

Presque à l'entrée du hameau, sur la route d'Avançon, s'élevait une grande Croix devant laquelle Benoîte aimait à prier. On la voyait même s'y rendre pieds nus, au cœur de l'hiver, et y demeurer en supplications trois ou quatre heures de suite. Un jour, Notre-Seigneur lui apparut tout sanglant sur cette croix. A ses pieds, plusieurs Anges prosternés l'adoraient en silence. « Ma fille, dit le Sauveur à Benoîte, ce que vous croyez me voir souffrir n'est pas ce que je souffre à présent. Je veux seulement vous montrer ce que les pécheurs m'ont coûté et l'étendue de mon amour pour eux. » Cette vue, bien que rapide, déchira le cœur de Benoîte, lui ôta la parole deux jours entiers et, si elle se fût prolongée, l'aurait fait mourir, comme elle-même le déclara au directeur de son âme.

« Un jour de juillet 1671, la V. Sœur, en compagnie d'autres personnes, moissonnait un champ de blé appartenant à la chapelle, lorsque, pressée tout à coup par l'attrait divin, elle se dirige vers la Croix d'Avançon. Le Sauveur lui apparaît encore, tout sanglant, et lui dit : « Ma fille, je me fais voir en cet état, afin que vous participiez aux douleurs de ma Passion. » La divine parole se réalisa à la lettre. A dater de ce jour, en effet, Benoîte éprouva chaque semaine une sorte de crucifiement. Depuis le jeudi soir, à quatre heures, jusqu'au samedi matin, vers neuf heures, elle restait étendue sur son lit, les bras en croix, les pieds l'un sur l'autre, les doigts un peu pliés mais raides, tout le corps immobile et moins flexible qu'une barre de fer. Pendant tout ce temps, elle n'avait aucun mouvement qui indiquât la vie ; rien non plus ne dénotait la mort, car ses traits portaient la double empreinte d'un indicible martyre et d'un indicible bonheur. » Ainsi s'expriment deux des premiers biographes. Ils ajoutent qu'à

l'attitude du crucifix venait se joindre l'impression des stigmates, visibles sur les pieds et le côté. Le crucifiement hebdomadaire dura quinze ans, avec une interruption de deux années, pendant lesquelles la Sainte Vierge appliqua sa fille bien-aimée à préparer la nourriture des ouvriers employés à construire la demeure des missionnaires. Mais l'humilité de la servante de Dieu s'alarma de ces souffrances apparentes : elle pria Notre-Seigneur de les remplacer par d'autres qu'elle pût tenir cachées au regard des hommes et elle fut exaucée.

IV. — Nous l'avons dit plus haut, Benoîte Rencurel avait embrassé le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Il convient donc de nous arrêter quelques instants à étudier les relations de la vénérable Tertiaire avec sa famille religieuse. Malheureusement les monuments primitifs sont à cet égard d'une sobriété regrettable. Nous n'avons pour nous guider qu'un Appendice à la « Grande histoire du Laus » par M. Gaillard, un des premiers biographes (1). Cet Appendice a pour titre : *De la réception de Benoîte dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique*.

On sait que saint Vincent Ferrier, le grand apôtre dominicain, avait évangélisé le Dauphiné et les régions alpestres, jusqu'à quatre fois, au commencement du xv^e siècle, et y avait laissé un souvenir impérissable, comme partout où il passait. On sait aussi que dans la ville de Gap, si rapprochée de Saint-Etienne d'Avançon, se trouvait un couvent de Frères Prêcheurs, fondé l'an 1427. Pour cette double raison, le *Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique* était connu dans le pays, et nombre de pieuses personnes tenaient à s'y agréger. Benoîte, si dévote envers la Sainte Vierge, dès son enfance, et si affectionnée à la récitation du Rosaire, devait assurément être une des plus empressées. Sans pouvoir préciser la date de son admission au Tiers-Ordre, on peut affirmer qu'elle remonte à l'époque de sa

(1) Pierre Gaillard, docteur en théologie, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, archidiacre et chanoine prébendé de l'église cathédrale de Gap, s'était dévoué à Notre-Dame du Laus, en reconnaissance de trois grâces signalées dont il lui était redevable, disait-il. Témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte, ce vertueux prêtre se servit, pour la composition de sa *Grande Histoire*, de mémoires écrits avant lui par trois autres témoins dignes de foi : Messire François Grimaud, avocat de Gap et juge de paix de la baronnie d'Avançon ; Frère Aubin, ermite de Notre-Dame de l'Erable, près du Laus ; Messire Jean Peythieu, docteur en théologie, desservant du pèlerinage du Laus. L'ouvrage de M. Gaillard s'ouvre à la naissance de Benoîte et se ferme en l'année 1711. Lui-même mourut octogénaire, l'an 1715.

jeunesse, peut-être à l'année qui suivit les premières apparitions de la Reine des cieux. En prenant les blanches livrées dominicaines, la pieuse enfant revêtit tout l'esprit du Tiers-Ordre, esprit de prière, de zèle et de mortification.

La prière ! qui dira la place qu'elle occupa dans la vie de Benoîte ? Chaque jour, elle récite d'abord son Office, se lève même souvent au milieu de la nuit, suivant l'usage d'autrefois, maintenant tombé en désuétude, pour dire Matines en union avec tous les religieux et religieuses de son Ordre. Aux fêtes solennelles et aux jours de grand concours, elle prie une partie de la nuit, pour suppléer à ce qu'elle ne peut faire pendant le jour. Elle récite fréquemment les Litanies, que lui a apprises sa divine Maîtresse, joignant toujours le cri du cœur à la parole des lèvres, et le Rosaire jusqu'à quinze fois à certains jours. Elle chérit tant cette dernière dévotion, spécialement confiée à son Ordre, qu'elle aime les beaux chapelets. Un pieux gentilhomme de sa connaissance lui ayant donné un chapelet d'ambre, elle s'y attache un peu trop, et mérite à ce sujet un reproche de sa *Bonne Mère*. Et comment exprimer ses rapports avec la Reine des cieux ? Elle ne lui parle pas en quelques apparitions isolées ; elle la voit, elle l'entretient, presque sans interruption, de l'âge de dix-sept ans à celui de soixante-dix, fait inouï dans les Annales des manifestations célestes ! Marie parle avec une touchante familiarité à cette humble fille des Alpes ; elle la fait sa confidente, lui révèle mille secrets, lui reproche ses moindres fautes et la conduit, par ses conseils, à une perfection admirable et à une sagesse qui confond les plus habiles théologiens.

La vertu de notre tertiaire se conserve d'ailleurs sous la sauvegarde de la mortification. Elle jeûnait rigoureusement au pain et à l'eau tout le Carême, tout l'Avent, tous les vendredis et samedis de l'année, et le reste du temps n'usait que de chétifs aliments. C'était sur la dure qu'elle prenait son sommeil, et elle se servait des divers instruments de pénitence recommandés par l'exemple des Saints pour tenir son corps en servitude. « Dès l'âge de quatorze ans, écrit M. Gaillard, elle se pourvoyait d'une discipline en fer à cinq branches. Pendant trente ans, elle en frappe ses épaules tous les jours, ou au moins tous les deux jours. Aux tortures de la discipline elle ajoute celle d'un cilice en crin qui recouvre tous ses membres. »

Protégée par les épines de la pénitence, Benoîte resta pure comme le lis. Un jour, on lui demandait lequel de ses agneaux elle aimait le mieux. « Celui-ci, répondit-elle en désignant un tout petit agneau,

parce qu'il est le plus blanc. » Sans le savoir, l'innocente jeune fille expliquait le motif des prédilections de Marie envers elle.

Enfin, à l'esprit de prière et de pénitence, Benoîte joignait un zèle ardent pour le salut des âmes. Apôtre, elle l'est par vocation, étant tertiaire de l'Ordre apostolique par excellence. Un jour de l'année 1668, se rendant à Remollon, pour faire baptiser un enfant, elle rencontre des huguenots qui lui demandent s'ils peuvent se sauver dans leur religion. « J'en laisse à Dieu le jugement, » répond-elle.

Le lendemain, la Mère de Dieu la reprend et lui dit : « Ma fille, vous avez eu du respect humain, vous avez craint de dire la vérité; vous ne me reverrez pas d'un mois. »

La pieuse tertiaire pleura longtemps cette faute et prit l'habitude de reprendre les pécheurs sans crainte. Elle avertit l'un d'eux trente fois de suite du triste sort qui l'attendait, s'il ne mettait ordre à sa conscience. Comme elle se désolait un jour de l'endurcissement de plusieurs, la Sainte Vierge lui dit de se tenir en paix. « Mon cher Fils, ajouta-t-elle, veut bien sauver tous les hommes, mais tous ne veulent pas profiter de ses grâces. »

La charité de Benoîte s'étendait aux âmes du Purgatoire; l'une de ses grandes sollicitudes était d'arracher le plus de défunts possible au lieu de l'expiation. Dans ce but elle offrait à Dieu de nombreuses pénitences et le tiers de ses prières, les deux autres tiers étaient pour la conversion des pécheurs et le maintien de sa pureté. Les indulgences si abondantes du Rosaire lui servirent à délivrer bon nombre d'âmes captives. De même, Dieu lui révèle divers secrets sur ses miséricordes, comme aussi sur les rigueurs de sa justice, après la mort. Elle apprend ainsi qu'un Dominicain, décédé pourtant en odeur de sainteté, disent les anciens manuscrits, est retenu trois jours en Purgatoire, pour expier de légères fautes.

Notre tertiaire non seulement tire les pécheurs de l'abîme du mal, elle pousse aussi les justes vers la perfection. Une demoiselle de haute condition avait, jeune encore, fait vœu de chasteté perpétuelle. Malgré sa promesse, elle demande à Benoîte si elle ne pourrait pas entrer dans l'état du mariage, attendu qu'elle était âgée de 17 ans seulement lorsqu'elle avait émis son vœu. Benoîte consulte sa Bonne Mère, et reçoit la mission de dire à la suppliante que son vœu l'oblige et qu'elle est tenue de l'observer. Elle conseille ensuite à la demoiselle, d'ailleurs fort sage, de se faire recevoir du Tiers-Ordre de Saint-

Dominique, dans lequel, de fait, celle-ci passa toute sa vie, adonnée aux pratiques de la piété et du zèle.

L'heureux succès de ce ministère de charité ne pouvait manquer d'attirer sur Benoîte la rage des puissances infernales, auxquelles elle arrachait leur proie. C'est pourquoi le démon lui apparaissait, tantôt sous des formes horribles et tantôt sous des figures séduisantes, afin de l'effrayer ou de tenter son innocence. D'autres fois, proférant d'affreux blasphèmes contre Dieu et sa sainte Mère, éclatant en imprécations et en menaces, il renversait et brisait tout dans la pauvre cellule de la bergère, puis disparaissait en poussant des hurlements. « Cesse de soutenir le pèlerinage et d'avertir les pécheurs, lui disait l'esprit de mensonge ; je cesserai de te persécuter, et tu jouiras de toute sorte de biens. » Mais Benoîte n'était pas plus touchée des vaines promesses du tentateur qu'intimidée par ses menaces et ses reproches. Pleine de confiance en Celle qui écrase la tête du serpent infernal, elle riait de ses efforts et insultait à ses fureurs. Satan alors ne garda plus de mesure : il se mit à frapper la sainte fille et à la meurtrir de coups ; il la poussait rudement contre des rochers ou des troncs d'arbres et la laissait à demi morte. Cent fois elle aurait péri sans la présence de sa Bonne Mère et de son Ange gardien, empressés à la secourir, à la consoler, à verser sur ses blessures et dans son âme un baume tout divin.

Cependant des jours mauvais se levèrent pour le Laus. Une invasion de troupes piémontaises, liguées contre Louis XIV, se jette sur le Dauphiné et y porte le ravage. Benoîte, avertie du danger par sa Bonne Mère, doit prendre la fuite, sauvant ce qu'elle peut des linges, vases sacrés et autres richesses du sanctuaire. En compagnie de M. Hermitte, son directeur, et du Frère Aubin, elle se dirige vers Marseille. Son voyage est, pour ainsi dire, une ovation continuelle. Les communautés religieuses se font un honneur de la recevoir, dans les villes qu'elle traverse, et au lieu de son exil. Elle rend en bénédictions, parfois en guérisons miraculeuses ou en révélations prophétiques, l'hospitalité et les hommages qui lui sont offerts. Enfin, elle retourne au Laus et y répare les dommages causés par le séjour des troupes ennemies.

Bientôt un nouveau péril se déclare. La faction janséniste circonviend l'autorité diocésaine. Après la mort des chapelains qui avaient desservi jusque-là le pieux sanctuaire, des prêtres de la secte sont envoyés prendre leur place. Avec eux disparaissent la succession des

pèlerinages et la fréquentation des sacrements. « C'est, dit M. Gaillard, l'époque des *Eclipses du Laus*. » Sœur Benoîte est écartée de la chapelle de Notre-Dame ; elle ne communie plus que rarement, défense lui est faite d'entendre la messe sur la semaine. On cherche même à la renvoyer bien loin. Mais l'iniquité finit par se mentir à elle-même. Les Jansénistes sont chassés du Laus ; des prêtres, de la Congrégation de Sainte-Garde, au diocèse d'Avignon, s'établissent près du sanctuaire vénéré, et y ramènent la prospérité des premiers jours.

V. — Que de choses nous aurions à dire sur les rapports de la pieuse bergère avec les saints Anges ! Gardiens d'abord de son berceau, ils veillèrent ensuite sur son enfance ; puis, quand la Reine des cieux eut daigné la choisir pour l'œuvre qu'elle voulait fonder au Laus, ils remplirent près d'elle l'office d'ambassadeurs. Dans leurs messages tout est simplicité, abandon charmant, dévouement sans bornes. Voyant combien Benoîte était aimée de leur auguste souveraine, ces bienheureux Esprits pouvaient-ils ne pas l'aimer ? Ils la regardèrent comme une sœur : sa vie était si angélique ! Elle, à son tour, les traitait en frères ; ils étaient si bons ! Les relations deviennent intimes, cordiales, fréquentes ; on aurait dit des frères et une sœur associés pour une œuvre commune, l'œuvre de la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu. Ils agissent toujours de concert. Ensemble ils prient, ensemble ils adorent le Saint-Sacrement, ensemble ils veillent à la propreté du tabernacle, ensemble ils travaillent à la conversion des pécheurs. Dans ce but, le rosaire est récité en chœur. Le frère dit la salutation *Ave Maria* ; la sœur, la supplication *Sancta Maria... ora pro nobis*. Si Benoîte est recueillie pendant l'auguste sacrifice, l'Ange gardien en paraît tout heureux et lui sourit. S'il n'y a pas de prêtre pour la communier, lui-même remplit l'office du prêtre. Zélé pour l'âme de sa sœur, il est plein de sollicitude pour son corps. Il veille sur sa santé et sur sa vie. Quand, la nuit, le démon la transporte sur les monts ou la roule dans les ravins, l'Ange vient à son secours, la tire du danger et l'accompagne jusqu'à sa cellule ; parfois il se transforme en flambeau mystérieux pour éclairer sa route. S'il l'escorte jusqu'au village, elle le congédie aux premières maisons par ces mots : « C'est assez, bel Ange, maintenant je n'ai plus peur, adieu ! » — « Cent fois pour une, dit M. Gaillard, quand ils la voient désolée par l'endurcissement des pécheurs, exténuée par les péni-

tences ou brisée par la rage des démons, les Anges lui font entendre de ravissants concerts pour la consoler et la réjouir. »

Il est donc vrai de dire que notre vénérable tertiaire vivait en compagnie des esprits célestes. Elle avait avec eux la simplicité, la candeur, la confiance, l'abandon d'un enfant au sein de sa famille. Eux à leur tour se faisaient petits pour la captiver davantage. Souvent ils lui apparaissaient sous les dehors de l'enfance. Aussi, un jour, apercevant plusieurs de ces bienheureux esprits debout sur le mur qui bordait le chemin, elle leur tendit la main : « Petits Anges, dit-elle ingénument, voulez-vous que je vous aide à descendre ? »

Le 15 août 1698, entre sept et huit heures du soir, Benoîte, rentrée dans sa chambre, récitait pieusement les Litanies de la Sainte Vierge. Tout à coup la Mère de Dieu lui apparut, escortée de quatre Anges, semblables à de tout petits enfants. Une joie extraordinaire remplit l'âme de Benoîte et la ravit quelques instants. Revenue de sa contemplation, elle entend de la bouche de sa Bonne Mère ces paroles : « Ma fille, suivez-moi, je vais vous montrer des choses que vous n'avez jamais vues et qui vous réjouiront beaucoup. » Au même instant, deux petits Anges se détachent du groupe céleste et viennent prendre la Bergère : les deux autres restent auprès de leur souveraine qui s'élève dans les airs. Benoîte, à son tour, se sent enlevée dans l'espace à la suite de la Mère de Dieu. Son ascension durait depuis assez longtemps, lorsqu'elle entendit un chœur angélique chantant les Litanies de la Passion. Les invocations : *Jésus méprisé, Jésus bafoué, Jésus crucifié*, etc., redites par des voix d'Anges, remplissaient son âme d'une ineffable compassion, mêlée d'une joie indicible.

A cette harmonie céleste vinrent se joindre les suaves parfums exhalés par la Reine du ciel et sa glorieuse escorte. Benoîte en était comme enivrée. Ces joies, qui n'avaient plus rien de terrestre, furent néanmoins troublées, un instant, par une préoccupation qui venait d'en bas. Se voyant élevée à des hauteurs incalculables, la pauvre fille eut l'impression de la peur. « Où es-tu ? se dit-elle. Si ces deux petits Anges n'avaient pas la force de te porter, car tu es grande et pesante, et s'ils te laissaient tomber ! que deviendrais-tu ? » Marie, voyant sa frayeur, lui dit : « Ne craignez rien, ma fille, vous ne tomberez pas. » Cette parole la rassura, et, désormais sans inquiétude, elle poursuivit sa route à travers les espaces, illuminés des splendeurs divines. Après un temps qu'elle ne put évaluer, on arriva aux portes du Paradis.

Ces portes, au nombre de douze, étaient de pierres précieuses aux couleurs variées et étincelantes. L'œil de Benoîte en était ébloui. Un personnage vêtu de pourpre se présente devant la Souveraine du ciel, salue avec une profonde révérence et ouvre une des portes de la céleste Jérusalem. Une foule immense s'offre à la vue de notre tertiaire. « Voilà bien du monde, dit-elle naïvement. — C'est le peuple de mon Fils, répond la Mère de Dieu, et vous en verrez bien davantage. — Si c'était votre bon plaisir, ma bonne Mère, je voudrais rester ici. — Il n'en est pas encore temps, ma fille. »

La privilégiée de Marie nageait dans des flots de lumière et entendait des harmonies enivrantes, en traversant les phalanges des Bienheureux. Ceux-ci lui paraissaient plus éclatants que des soleils. Ils étaient assis sur des trônes environnés de gloire. La jeunesse brillait sur leurs fronts. Par moments ils se soulevaient de leurs sièges d'or, puis ils se rasaient, en chantant les louanges de l'Eternel.

Lorsque la Reine du ciel passait près d'eux, ils la saluaient avec respect et amour et souriaient à son heureuse compagne. Parmi ces Bienheureux, Benoîte reconnut MM. Pythieu et Hermitte, ses anciens directeurs. Ceux-ci la regardèrent avec une ineffable tendresse et la saluèrent du plus bienveillant sourire. Elle eut aussi le bonheur de contempler dans cet océan de gloire sa mère bien-aimée, ainsi que plusieurs de ses proches et de ses connaissances.

La vue de ces âmes si chères surpendit un instant sa marche. Elle aurait voulu parler ; mais Marie l'entraîna au loin, en lui disant : « Suivez-moi, ma fille. » Bientôt elle vit, placés en forme d'amphithéâtre, trois rangs de sièges ruisselants de lumière, éblouissants d'or et de pierreries. « Au rang le plus élevé, lui dit sa divine conductrice, sont les martyrs vêtus de pourpre ; au second, les vierges non martyres, vêtues de blanc, et au troisième, la foule des Bienheureux, en habits aux couleurs variées. » Plus loin et au centre du Paradis, autant qu'elle put en juger, Benoîte aperçut un trône dépassant tous les autres et si éclatant, qu'elle ne put distinguer Celui qui y était assis. Des milliers d'Anges l'environnaient. En arrivant devant ce trône, Marie se prosterna et adora, puis elle continua sa route dans les régions éternelles.

Pendant la nuit s'était répandue sur la terre et déjà touchait à son terme. Le même cortège qui avait enlevé au Laus sa Bergère vénérée, l'y ramena. Les deux Anges chargés de la porter la déposèrent au pied des rampes du hameau, sur le chemin de l'Ermitage.

« Allez sans crainte, lui dit la Mère de Dieu. » Il n'était pas jour encore, et Benoîte néanmoins put rentrer sans encombre dans sa cellule, car l'éclat de la Vierge Immaculée éclairait sa route, comme l'aurait fait un soleil de midi. Ravie d'admiration de tout ce qu'elle avait vu, enivrée de consolation et de joie, la sainte fille passa quinze jours dans une sorte d'extase.

En rapport familial avec les Anges, Sœur Benoîte l'était aussi avec les Bienheureux. Nous en avons déjà eu la preuve ; ajoutons le trait suivant.

Le 4 décembre 1678, la Mère de Dieu lui apparut, assistée de deux Bienheureuses, l'une portant une couronne d'épines, l'autre une couronne de fleurs. « Ma fille, dit l'auguste Vierge, si vous désirez posséder, dans le ciel, une couronne de gloire, il en faut porter une d'épines sur la terre. » Benoîte courba la tête, en signe d'acquiescement. Mais elle souhaitait connaître les compagnes de sa Bonne Mère. Son Ange gardien vint lui apprendre que c'étaient sainte Barbe, vierge martyre, et Sainte Catherine de Sienne.

VI. — De longues années s'écoulèrent pour Benoîte, années d'épreuves, de souffrances, de prières, d'expiations volontaires, de zèle auquel les glaces de l'âge n'apportaient point de refroidissement. Le moment approchait où elle irait recevoir sa récompense. Un Ange vint lui annoncer le terme de son exil : en l'écoutant, elle tressaillit de bonheur. Quelqu'un ayant voulu lui faire espérer la guérison : « Ah ! priez Dieu, dit-elle, qu'il me préserve de ce malheur ! » Le jour de Noël, 1718, elle reçut le saint Viatique avec une foi très vive et un désir de plus en plus enflammé d'aller voir face à face le Dieu qui se donnait à elle sous les voiles eucharistiques. Puis on lui administra l'Extrême-Onction.

Le 28 décembre, fête des Saints-Innocents, la Vierge Marie lui apparut souriante et pleine de bonté : elle venait bénir ses derniers moments et lui fermer les yeux. A la vue de sa tendre Mère, la mourante entra dans une douce extase. Enfin, vers huit heures du soir, elle leva les yeux au ciel, et, à l'âge de soixante-onze ans trois mois, exhala sans agonie le dernier soupir.

Suivant l'usage des Tertiaires, le V. Sœur tenait en réserve un habit dominicain très propre pour en être revêtue après son trépas ; c'était, disait-elle, sa robe de nocces avec laquelle il lui faudrait aller au-devant de l'Epoux. On remplit son désir, et ainsi la fille de saint

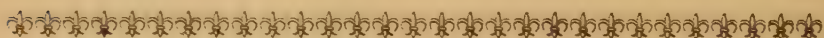
Dominique, portant la tunique et le scapulaire de laine blanche, avec la ceinture de cuir, et sur la tête le voile des vierges, fut exposée, visage découvert, dans l'église, et visitée par une foule avide de faire toucher à sa sainte dépouille des chapelets et des médailles. Après des funérailles, célébrées au milieu d'une affluence prodigieuse, le corps de la Bergère du Laus fut inhumé à l'entrée du sanctuaire, en face du maître-autel. Sur la pierre tumulaire on grava cette inscription :

TOMBEAU DE LA SŒUR BENOÎTE,
MORTE EN ODEUR DE SAINTETÉ, 1718.

L'an 1788, par suite d'un accident, la pierre fut brisée et le cercueil mis à jour. Aussitôt on vit jaillir du visage de la défunte quelques gouttes d'un sang vermeil, et le corps parut intact, semblable à celui d'une personne endormie.

La cause de la servante de Dieu, en vue de sa canonisation, a été introduite devant le Saint-Siège, avec l'approbation du Pape Pie IX, le 7 septembre 1871. Depuis lors, Sœur Benoîte porte le titre de *Vénérable*.

Le 27 août 1894, à l'instance du P. Ligiez, Dominicain, alors Postulateur général des causes de nos Frères et Sœurs décédés en opinion de sainteté, S. S. Léon XIII daigna sanctionner le Décret rendu par la S. Congrégation des Rites, approuvant le premier procès instruit par l'autorité diocésaine de Gap sur *les vertus et les miracles* de la servante de Dieu. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné, où la « Bergère du Laus », la fille de saint Dominique, Sœur Benoîte Rencurel, sera placée sur les autels.



LE MÊME JOUR

125. — A Bruges, vie et mort d'un religieux remarquable par son zèle pour la science et sa sainteté : le V. Père RAYNIER.

Thomas de Cantimpré, son contemporain, lui consacre les lignes suivantes :

« Dans notre couvent de Bruges, en Flandre, nous avons connu un Frère, nommé Raynier, esprit sagace, très versé dans les lettres humaines. Entré jeune dans l'Ordre, il se mit avec ardeur à l'étude de la Théologie ; mais, son intelligence n'étant point encore éclairée d'en haut, ni suffisamment préparée

par la prière, il se laissa éblouir à la lumière et emporter au vent de l'inconstance. Il entreprit de vouloir discuter lesquels des Juifs, des Gentils ou des Chrétiens s'appuyaient plus sûrement sur la vérité. Il voyait que les gentils et les philosophes étaient régis par la raison ; que les juifs avaient reçu autrefois la loi de Dieu ; que les chrétiens se glorifiaient dans l'observation des préceptes évangéliques : mais où régnait la plus grande certitude, il se le demandait. Le jeune homme s'aboucha avec les Juifs et leur proposa de discuter sur la loi : ses frères en religion, le voyant flotter par suite de ses fréquents entretiens avec les rabbins, jugèrent prudent de l'en éloigner. Mais le feu trop violemment comprimé s'échappe en flammes ; ainsi en fut-il de notre jeune religieux. Stimulé par le diable, il en vint à un accablement tel qu'il essaya de s'enfuir à la faveur de la nuit. A peine au seuil du couvent, il se trouve en face de Marie, l'Etoile de la mer, venue pour ramener son enfant au port du salut. « Tu as erré hors de la voie, lui dit-elle, tu doutes d'avoir trouvé la vérité dans la foi à mon divin Fils. Tiens pour certain que le paganisme à travers le monde fourmille d'erreurs. Les Juifs n'ont rien de solide ; ils poursuivent des ombres, aveuglés qu'ils sont par les ténèbres du mal. L'Evangile de la grâce nouvelle a pour preuve de vérité qu'elle resplendit par l'éclat de la charité, de l'humilité et de la chasteté. Tu verras ces trois choses dans l'Ordre que tu as embrassé, si tu prends soin de bien purifier l'œil de ton âme. Je suis la Mère de Jésus et la patronne de ton Ordre ; ma compassion habituelle n'a pu souffrir que ton innocence fût trompée ou mise en péril. » A ces mots, la glorieuse Vierge disparut, laissant le jeune étudiant réconforté dans la foi et le cœur tout à l'allégresse. Frère Raynier fit de grands progrès dans l'Ordre, devint habile Lecteur, et, consommé en peu de temps, passa au bonheur de l'éternité. »

Ce sont les seuls détails fournis par le chroniqueur. On y voit un témoignage de plus de la sollicitude maternelle de la Vierge Marie, envers ceux qui cherchent avec pureté d'intention les sentiers de la vérité. — (Cantimpré, *de Apibus*, liv. II, c. 10. — Choquet : *Sancti Belgi O. P.*, c. xvii.)

1263 — A Limoges, le V. Père HUGUES DE MALEMORT.

C'était un religieux aussi noble par le caractère que par la naissance, fort austère et doué d'une grande prudence. En 1245, il succéda au V. Père Gérard de Frachet, comme Prieur de Limoges, et gouverna la maison pendant cinq ans. Nommé ensuite Prieur au couvent de Bordeaux, il devint, dit-on, archevêque de cette ville, et jouit, en cette qualité, d'une excellente réputation. (1) Cependant il revint chez les Frères Prêcheurs de Limoges, afin de s'y préparer à la mort dans la prière, la pénitence et la retraite. Le 17 juin 1263, on le trouve célébrant la première messe au couvent de Brives. Il trépassa le 28 décembre de la même année.

(1) Fontana n'en fait pas mention dans son *Theatrum*.

Quelques années plus tard, sur les instances d'Elie de Malemort, doyen du chapitre de la cathédrale de Limoges, et sur celles des autres membres de sa famille, les Dominicains de Limoges permirent qu'on emportât la dépouille mortelle du V. Père chez les Frères Prêcheurs de Brives, où reposèrent aussi un oncle et un neveu de Hugues de Malemort. — (Bern. Gui, *Fondations*, I, 225 et 295, II. 133.)

1298 — Le V. Père THIERRY D'APOLDA, Dominicain saxon, connu surtout par sa *Vie de saint Dominique*.

Cet illustre religieux tire son nom du lieu de sa naissance, Apolda, situé entre Weimar et Iéna. Etant encore adolescent, il embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs au couvent d'Erfurth, et se rendit recommandable par sa science, sa gravité, sa piété, sa fidélité aux observances régulières et un amour peu commun pour le bienheureux fondateur de sa famille religieuse.

Cette affection lui fit concevoir le projet d'écrire une Vie du saint Patriarche plus complète que n'étaient les quatre *Légendes* publiées avant lui par Jourdain de Saxe, Pierre Ferrandi d'Espagne, Constantin de Médicis, et Humbert de Romans. Il fut encouragé dans cette œuvre par son supérieur général, Maître Munio de Zamora. Celui-ci lui envoya d'Orvieto, l'an 1288, le commandement suivant : « Pour la rémission de vos péchés et l'augmentation de vos mérites, je vous enjoins d'entreprendre l'œuvre sainte de composer la Légende de notre bienheureux Père saint Dominique, selon la grâce qui vous a été départie, grâce en laquelle j'ai bonne confiance dans le Seigneur. Par cette tâche méritoire, vous montrerez que vous n'avez pas reçu les dons de Dieu en vain. Vous ferez surtout attention que les faits que vous raconterez soient parfaitement avérés, aussi complets que possible et pleins de charme... »

Ce fut au R^{me} Père Nicolas Boccasino, Maître de l'Ordre après Etienne de Besançon, et plus tard Pape sous le nom de Benoît XI, que Thierry d'Apolda fit hommage de son ouvrage. Lui-même fait connaître dans l'Épître dédicatoire qu'il l'écrivit une première fois de ses propres mains, étant déjà vieux et presque aveugle. Et, lorsqu'il eut terminé avec les documents qui lui avaient été fournis, on lui en présenta d'autres d'une réelle valeur, notamment les dépositions des neuf témoins entendus au procès de canonisation de saint Dominique. Il dut même se procurer à prix d'argent quelques manuscrits importants, et refaire tout son premier travail, afin d'y insérer les pièces nouvelles. C'est alors qu'intervint l'ordre du R^{me} Père Munio, dont nous avons parlé.

L'ouvrage comprend huit parties, divisées elles-mêmes en chapitres, dans le but d'en rendre la lecture plus agréable.

« Je n'ai pas fait ce que j'aurais voulu ni ce que j'aurais dû, écrit humblement l'auteur à Nicolas Boccasino, mais j'ai fait ce que j'ai pu, comme

vous le voyez. Maintenant, Révérendissime Père, c'est à vous d'y mettre une main savante, et de faire de cette matière informe un glorieux travail, comme vous savez le faire. »

Dans son premier préambule, Thierry d'Apolda indique clairement le mobile qui lui a inspiré son ouvrage, et il s'excuse à nouveau de ne l'avoir pas écrit avec plus d'ordre et d'élégance. « Il faut avoir de l'indulgence pour moi, dit-il, car personne ne m'a aidé dans ma composition, et même ce travail ne m'a fait interrompre aucune des observances exigées par la règle. J'ai fait cette compilation, recueillie de différents auteurs, pour que la postérité sache avec quelle gloire et quelle religion a été institué l'Ordre des Prêcheurs, et combien les saints religieux qui l'ont fondé ont été remarquables par leur dévotion et leur admirable discrétion.

« Je désire qu'on ne lui donne pas le titre de *Légende*, mais bien de *Livre sur la vie et la mort de saint Dominique, sur ses miracles et sur l'Ordre qu'il a fondé*. »

Le travail de Thierry d'Apolda a été inséré par les Bollandistes dans leurs *Acta Sanctorum*, au tome premier d'août. Mgr Curé, ancien aumônier de Mgr le comte de Chambord, et lui-même fervent tertiaire dominicain, en a donné au public, l'an 1887, une traduction soignée (1).

Echard place la mort de Thierry d'Apolda à l'année 1298. — (Echard, *Script. O. P.*, I, 453.)

1565 — A Salamanque, le V. Père JEAN DE LA PENNA.

Dès sa jeunesse, sentant une vive inclination pour la solitude, il embrassa l'Ordre de Saint-Benoît, demeura plusieurs années dans la Congrégation réformée de Castille et vécut dans cet institut célèbre avec grande édification. Dans la suite, il désira entrer chez les Frères Prêcheurs, afin d'unir les exercices de Marthe à ceux de Marie, auxquels il avait vaqué uniquement jusque alors, et reconnaissant que cet attrait venait de Dieu, il prit, avec dispense du Souverain Pontife, les livrées dominicaines au couvent royal de Saint-Pierre-Martyr de Tolède. Le vénérable Père parut dans la Province d'Espagne comme une éclatante lumière d'érudition et de piété. Il enseigna la théologie aux applaudissements de ses disciples, et tandis qu'il remplissait la charge de Maître des étudiants, au collège de Saint-Grégoire à Valladolid, il fut désigné pour occuper une chaire à l'Université de Salamanque. Sa dextérité à résoudre les cas de conscience les plus ardens le fit considérer comme l'un des plus habiles théologiens de son siècle. Plus soigneux d'embraser son cœur de l'amour divin que d'éclairer son esprit des plus hautes connaissances, le saint religieux s'appliquait à la pratique de toutes les vertus monastiques. Enfin, après avoir servi utilement l'Eglise, soutenu avec

(1) Paris, librairie catholique de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette.

zèle la doctrine de saint Thomas et honoré l'Ordre de Saint-Dominique, il alla recevoir sa récompense au ciel, l'an 1565. — (Lopez, P. III, L. 1, c. XL et IV, L. II, c. XLV. Echard, II, 195.)

1576 — L'Illustrissime Père BENOÎT HERBA ou ERBI, évêque de Casale en Fiémont.

Il était natif de Mantoue et profès de notre couvent des Anges en cette même ville. Homme de vertu et de science, il assista au Concile de Trente, comme théologien de Mgr Dominique Bollani, évêque de Brescia, et s'y fit remarquer de l'auguste assemblée. Devenu ensuite Inquisiteur dans sa patrie, il sut distinguer plusieurs hérétiques obstinés et les châtier sévèrement pour inspirer aux autres une crainte salutaire. S. Pie V, instruit de son mérite, le nomma évêque de Casale-Monferrato, pour succéder à Ambroise Aldegatti, autre religieux dominicain de très haute vertu. Mais le P. Herba, trouvant le fardeau insupportable pour ses épaules, selon ses propres expressions, écrivit au Souverain Pontife, pour le prier d'agréer son refus. Pie V, attribuant ce refus à l'humilité excessive du vénérable religieux, lui intima de nouveau l'ordre d'accepter la charge. Benoît Herba résista une seconde fois avec une inflexible fermeté, ne voulant pas, disait-il, encourir le péril de la damnation éternelle pour les honneurs de l'épiscopat dont il était indigne. Le Pape, stupéfait d'une telle constance, manda au cardinal de Pise de contraindre par les censures ecclésiastiques le P. Benoît à venir à la Cour romaine recevoir la charge pastorale. Le V. Père, vaincu dans son humilité, se hâta de gagner la Ville éternelle et de solliciter son pardon du Vicaire de Jésus-Christ.

Investi, malgré lui, du siège de Casale, il reçut la consécration épiscopale le 16 juin 1570, et se rendit immédiatement après dans son diocèse. Pendant six ans, il remplit avec un zèle digne de tout éloge les fonctions du Bon Pasteur. Se faisant tout à tous, s'oubliant jusqu'à se réserver à peine le nécessaire, il versait les revenus de son évêché dans le sein des indigents. Aucune année, qu'il ne réunit son synode ; aucun jour, qu'il ne visitât les malades ; aucune solennité, qu'il ne nourrit son peuple du pain de la parole divine ; aucune heure, qu'il ne s'excitât lui-même à l'amour de Dieu. Il prit un soin particulier de faire instruire de la doctrine chrétienne les petits enfants ; lui-même fréquemment catéchisait les plus ignorants d'entre eux. Le vertueux prélat institua un mont-de-piété en faveur des pauvres, restaura diverses églises qui tombaient en ruines, et pour toutes ses œuvres de zèle s'attira l'affection spéciale de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. Enfin, il alla recevoir la récompense de ses travaux, le 28 décembre de l'an de grâce 1576.

Son corps fut inhumé dans notre église conventuelle de Casale, avec cette épitaphe :

Ossa Fratris Benedicti Herbæ, Mantuani, Episcopi. Casalensis, Ordinis Prædicatorum. Vixit an. 59, obiit vero die 28 decembris 1576 — (Pio, P. II, l. 4. — Fontana : *S. Theatr.* P. I, tit. 142).

1653 — A La Rochelle, le V. Père NICOLAS LE FEBVRE, éloquent prédicateur et écrivain distingué, né à Montfort, diocèse de Chartres.

Entré chez nos Pères de Chartres, comme pensionnaire peut-être, il reçut le saint habit n'ayant que onze ans, le 19 janvier 1599. Sa profession fut retardée en conséquence jusqu'au 27 janvier 1604.

Ses études achevées au collège de Saint-Jacques, à Paris, Fr. Nicolas fut envoyé pour l'obtention des grades à l'Université de Bourges. Le titre de Maître en sacrée Théologie lui fut décerné par le Chapitre général de Toulouse, l'an 1628. Nicolas Le Febvre fut l'un des meilleurs prédicateurs de son temps. Il prêcha de nombreuses stations d'Avent et de Carême, des Octaves du Saint-Sacrement, etc... et toujours avec grand fruit. Il eut également à remplir plusieurs charges honorables dans la Province de France. Après la prise de La Rochelle par Louis XIII, il rétablit dans cette ville notre couvent, totalement détruit par les calvinistes, le réintégra dans la possession de ses dépendances et y implanta la vie régulière. L'an 1631, il était Prieur de Chartres. Il gouverna aussi au même titre pendant quelque temps le couvent d'Angers et assista comme définiteur au Chapitre de Rome, tenu l'an 1650. De retour à La Rochelle, où il résidait alors comme Prieur du couvent, il y mourut en 1653.

Le P. Nicolas Le Febvre a composé les ouvrages suivants : « Agématologie » ou discours à l'assemblée du Chapitre provincial de la Province de France célébré au couvent de Chartres.

Prædicator Carnutensis, sive institutio conventus carnutensis. Ord. Præd.

« Dans cet ouvrage, dit le P. Chapotin, Nicolas Le Febvre raconte avec une juste complaisance l'arrivée des Dominicains en 1221. Il peint leur procession se dirigeant, au chant des hymnes et des cantiques, vers le sanctuaire vénéré de Notre-Dame, l'accueil affectueux que l'évêque Gauthier, entouré de trente-sept membres de son Chapitre, tint à leur faire, la croix plantée par leurs pieuses mains au milieu du terrain dont les mit en possession le doyen Hugues de la Ferté, près de la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dans une rue prophétiquement appelée *de la Prêcherie* » (1).

On a encore du P. Le Febvre une « Exposition de la foi orthodoxe ou du symbole de saint Athanase, d'après les œuvres du Docteur Angélique. »

« Défense du saint Rosaire et Chapelet de la Bienheureuse Marie toujours Vierge. »

« Manuel d'histoire ecclésiastique, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1646. »

(1) *Histoire des Dominicains de la Province de France*, siècle des Fondations, p. 156.

« Brochure contre une secte d'illuminés de Chartres. — *Libellus contra illuminatorum sectam quamdam Carnuti pullulantem.* »

Tous ces ouvrages sont écrits en latin, excepté l'*Agematologie* et la *Défense du Saint Rosaire*.

(*Mém. ms. de La Rochelle et de Chartres.* — Echard, II, 576.)

1685 — Le V. Père ANTOINE CALDERON, du couvent de Salamanque, où il fit profession le 21 septembre 1664.

Ses talents et ses vertus lui méritèrent d'être envoyé au collège d'Alcala, pour y achever ses études. Mais bientôt il partit pour les Philippines, où il fut tour à tour lecteur de grammaire dans notre maison de Saint-Thomas à Manille, Vicaire à Fotel, à Camalanyugan, Lalloc, Buguey, Tocolana, Massi ; Commissaire du Saint-Office, Vicaire Provincial et enfin Provincial.

C'était un religieux très ami de l'observance, zélé pour le développement des missions, prudent et sagace dans le conseil, ferme dans ses résolutions. Son énergie de caractère parut surtout à l'occasion des troubles qui accompagnèrent le bannissement de l'archevêque Pardo. En septembre 1683, le V. Père, rentrant de la visite canonique de ses maisons, apprit les faits scandaleux dont la capitale des Philippines était le théâtre depuis trois mois.

Après avoir étudié la question mûrement, il ne craignit pas de s'exposer à la colère de l'autorité civile en prenant parti pour le prélat innocent. Loin de se cacher, comme certains de ses amis l'y engageaient, il resta à son poste, attendant de pied ferme ce qui arriverait. En effet, le 31 mai 1684, veille de la Fête-Dieu, comme on terminait les Vêpres solennelles, le portier vint l'informer que le couvent était cerné par un appareil formidable de troupes. Sans s'émouvoir, le serviteur de Dieu commande d'ouvrir immédiatement la porte, et se présente, le chapeau sur la tête, le bâton à la main, entouré de la communauté entière. Il écoute ainsi la notification qui lui est faite d'avoir à quitter la ville.

Les commissaires visitèrent ensuite tout le couvent, à la recherche du P. Barthélemy Marron, Recteur du collège, qui ne s'y trouvait pas. Ils partirent, donnant ordre aux soldats de ne laisser sortir ni entrer personne, et de ne point permettre l'introduction de vivres ou denrées quelconques ; ce qui obligea les prisonniers à creuser un puits, pour n'être pas exposés à mourir de soif. Mais, à la vérité, ils n'en eurent pas besoin, Dieu ayant envoyé une eau de pluie dont ils remplirent quarante cuves. La Providence pourvut, en outre, par des moyens inespérés, à la nourriture des soixante religieux et du nombreux personnel domestique, pendant les trois jours que dura l'investissement. Enfin, le samedi 3 juin, vers midi, on procéda à l'expulsion violente du P. Calderon, par ordre du seigneur Michel Ortiz de Covarruvias, gouverneur intrus de l'archevêché.

Avant de quitter sa demeure, Antoine Calderon, toujours sous la garde

des soldats, se rendit à l'église ; là il bénit ses fils, et fit une courte adoration au Très Saint Sacrement, pour éviter de nouvelles irrévérences. Après quoi, on le fit monter sur une barque pour être conduit au port de Cavite, où attendait un navire prêt à partir pour la Nouvelle-Espagne.

Ce fut le 21 janvier 1685 que le vaisseau aborda au Mexique. Le V. Père fut bien accueilli du vice-roi, qui désapprouva la conduite des autorités de Manille et voulait que le serviteur de Dieu retournât dans cette ville pour recevoir satisfaction des indignités commises à son égard. Mais le P. Calderon préféra continuer sa route vers l'Espagne, afin d'informer le Roi de tout ce qui s'était passé. Débarqué à la péninsule, il se retira au petit couvent de Mombeltran, province et diocèse d'Avila, pour se reposer des fatigues du voyage. Il y mourut, vers la fin de décembre, après avoir reçu avec ferveur les derniers sacrements. — (*Resena biograf.* II, 4.)

1672 — A Saint-Etienne-en-Forez, la V. Mère CLAIRE BONJOUR, professe du monastère de Sainte-Catherine.

Elle était originaire de Lyon et prit le saint habit à l'âge de quinze ans. Sa vie religieuse se passa dans la pratique des plus austères vertus : abnégation totale d'elle-même, mort entière à toute consolation humaine. Elle se faisait une loi de soulager les Officières et même les Sœurs Converses dans ce que leurs emplois avaient de plus pénible, comme de porter l'eau à la cuisine, passer la farine pour la fabrication du pain. Tout en travaillant, on l'entendait s'élever à Dieu par des aspirations affectives ou prier l'auguste Marie. Elle disait sept ou huit rosaires par jour, et allait jusqu'à quinze aux fêtes de la Sainte Vierge. Depuis la naissance du Dauphin qui devait être Louis XIV, elle fut fidèle à réciter, pour la conservation de ce prince, cent rosaires chaque année. Très dévote envers la divine Eucharistie, elle communiait souvent, et avec une ardeur toute sainte et une grande pureté de cœur. C'est dans cet aliment sacré qu'elle puisait la force de supporter sans dispense la rigueur des Constitutions dominicaines. Telle était sa ferveur à l'Office choral que, pour la satisfaire, on l'invitait chaque nuit à chanter un Répons. Sœur Claire fit une chute dangereuse en rendant ses services accoutumés aux Sœurs Converses : à la suite un abcès se forma dans les reins, mais elle ne voulut point s'aliter. En prévision d'une mort soudaine, elle avait l'habitude de faire chaque jour certains actes pour s'y préparer. Un jour, ayant communiqué, et réitéré ces actes avec une ferveur extraordinaire devant le Très Saint Sacrement, elle dit à une compagne avant de se coucher : « Si le Seigneur m'appelle à lui la nuit prochaine, ma préparation est faite. » Le lendemain, on la trouva morte dans son lit, avec un visage empreint de sérénité. Elle était âgée de 63 ans et en avait passé 49 dans le cloître. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

1682. — Au même monastère, Sœur BENOITE BOUCHET, religieuse converse.

Ame d'oraison, elle se levait à 3 heures du matin pour vaquer plus librement à cette sainte pratique, et faisait habituellement deux fois par année les exercices de la retraite. Après le Saint-Sacrement, dont elle était affamée, sa dévotion avait pour objet la divine Enfance du Sauveur ; elle entretenait avec soin une chapelle dédiée à ce mystère. Son naturel prompt et ardent lui valut force humiliations : elle les supporta en grande patience, suppliant elle-même les supérieures de ne point l'épargner. Pendant trente ans, elle accomplit très assidument les gros ouvrages de la maison, et contracta alors une incommodité douloureuse, accompagnée de fièvre. Dans cet état, pour n'être pas inutile à la Religion, elle aidait le service de la cuisine, cultivait le parterre des fleurs, soignait les malades avec humilité et charité. Après avoir enduré son mal environ vingt ans, Sœur Benoîte succomba aux ardeurs d'une fièvre violente, en 1682, âgée de 70 ans, dont quarante-huit au service des épouses de Jésus-Christ. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)





XXIX DÉCEMBRE

Le Bienheureux ELGER DE HOHNSTEIN ()*

(1242)

ELGER de Hohnstein, quatrième du nom, naquit vers 1180 de l'ancienne famille des seigneurs de Bielstein, qui s'appelèrent de Hohnstein, à partir de 1190, époque où l'empereur Henri VI leur donna le titre de *comte*. Leur château du même nom, situé au nord de la Thuringe, au pied du Harz, avait été construit en 1061. Il fut détruit l'an 1636, pendant la guerre de trente ans. Les Chroniques ne sont pas d'accord pour nous dire si le père d'Elger, le Dominicain, fut Elger III ou son frère Henri, distingué par la noblesse de l'âme et l'intégrité de la vie.

L'enfant, favorisé des plus riches dons de la nature, incliné vers la piété, reçut une excellente éducation. Fit-il ses études à la Collégiale de Goslar ou dans une des florissantes écoles monastiques d'Irfeld ou de Walkenried, on l'ignore; mais ce qui est certain, c'est qu'il se fit remarquer par son ardeur pour l'acquisition de la science et par sa conduite irréprochable. Le jeune étudiant, aspirant à l'état ecclésiastique, attira l'attention de l'évêque de Mersebourg et d'autres prélats qui le recommandèrent chaudement à l'archevêque de Magdebourg, Albert II. Aussi fut-il pourvu d'un canonat, à l'âge d'environ trente ans.

Les rares qualités que montra le nouveau dignitaire dans ses fonc-

(*) Extrait d'un ouvrage allemand intitulé : GRAF ELGER VON HOHNSTEIN, *Ein Beitrag zur Kirchengeschichte Thüringens* von Dr. Ludwig Koch. Gotha, 1865.

tions le désignèrent bientôt pour l'importante prélature de la Collégiale de Goslar. Les chroniques gardent encore le silence sur l'activité qu'il y déploya ; mais pendant son séjour dans cette ville, il eut l'occasion d'étudier les deux manifestations les plus remarquables de la vie religieuse à cette époque : l'Ordre des Frères Mineurs et celui des Frères Prêcheurs.

Les Frères Mineurs parurent à Goslar, vers 1209. Ils firent une impression si favorable sur l'empereur Othon IV qui s'était rendu dans cette ville pour y être couronné, qu'il leur accorda le terrain et les matériaux nécessaires pour la construction d'un couvent.

Environ 12 ans après, les Frères Prêcheurs vinrent aussi s'établir à Goslar (1). Ils avaient à leur tête le célèbre Conrad le Teutonique.

Elger, qui depuis quelque temps se sentait attiré vers une vie plus parfaite, fut vivement frappé du spectacle des vertus pratiquées par les disciples de saint François et de saint Dominique. Pressé du désir de se vouer entièrement à l'instruction du peuple, pauvre et négligé, et sentant la nécessité de se perfectionner dans l'étude des sciences sacrées, il entreprit le voyage de Paris, où il espérait trouver des maîtres et des modèles.

A cette époque, Paris était non seulement le centre des études théologiques, mais aussi un foyer où toutes les institutions religieuses alimentaient leur zèle. Le jeune prélat de Goslar y put étudier de près la vie sainte et vraiment apostolique des Frères Prêcheurs. La pauvreté, le désintéressement, le zèle de ces moines qui annonçaient la parole de Dieu sans relâche dans l'église de Saint-Jacques, firent une profonde impression sur lui. L'appel d'en haut devenant de plus en plus impérieux, le comte de Hohnstein sacrifia position, fortune, influence et avenir, pour embrasser la vie humble et pénitente des fils de saint Dominique.

II. — Nous ne savons rien du noviciat d'Elger. Ses supérieurs le voyant doué de toutes les qualités nécessaires au succès d'une mission importante, le députèrent avec trois compatriotes, Marcold, Daniel et Albert, pour évangéliser la Thuringe. Ce pays ne manquait ni d'églises ni d'abbayes. Mais, tandis que les riches prélats se conten-

(1) Nous laissons à l'auteur la responsabilité de son assertion, n'ayant point trouvé Goslar mentionné dans les *Analecta S. O. P.* parmi les noms des anciens couvents de l'Ordre.

taient de jouir de leurs bénéfices et abandonnaient le saint ministère à des prêtres ignorants, une partie des monastères étaient tombés dans le relâchement. Quand Elger parut avec sa petite troupe, les nouveaux missionnaires reçurent partout l'accueil le plus sympathique. La vie vraiment pauvre et pénitente des Frères Prêcheurs, leur compassion pour les misères du peuple et leur zèle infatigable à faire entendre la parole de Dieu les rendirent chers à tous. En même temps, la prudence du vénérable supérieur, ses manières affables et distinguées, disposaient en sa faveur les princes et les grands du pays. Plusieurs jeunes gens de noble famille demandèrent le saint habit.

La prédication étant le but principal de son Ordre, Elger, fidèle aux instructions du bienheureux Fondateur, choisit pour établir la première maison de Frères Prêcheurs en Thuringe un centre important, la ville d'Erfurt. Il y trouva des sympathies et des secours propres à faciliter les débuts.

Institué Prieur du nouveau couvent, le V. Père eut à cœur avant tout d'assurer une digne célébration du culte divin. Non seulement le peuple fut gagné, mais les classes hautes, touchées et édifiées de la solennité des offices religieux, entrèrent en rapports avec les hommes de Dieu. Un certain nombre de nobles dames s'établirent dans le voisinage du couvent des Frères, afin de profiter avec plus de facilité de leurs enseignements. On vit des prêtres distingués, des chanoines, quitter les honneurs ecclésiastiques pour embrasser la pauvreté du Christ dans la religion dominicaine. Les aumônes furent si abondantes pendant ces premiers temps qu'Elger et ses compagnons n'eurent rien à solliciter de la charité publique. Bientôt l'église conventuelle ne suffisant plus à contenir l'affluence des fidèles, il devint urgent d'en bâtir une autre. Le comte Henri de Gleichen donna le terrain destiné à l'emplacement du nouvel édifice et à la construction d'un couvent plus spacieux. Les Frères eux-mêmes mirent la main à l'œuvre. Ce que voyant, les fidèles accoururent en si grand nombre pour les aider que l'on put se passer d'ouvriers. Toutefois, cette église, ornement de la ville d'Erfurt, ne fut entièrement achevée qu'au commencement du xv^e siècle.

Dans sa charge de Prieur, le B. Elger, se montra un modèle d'observance régulière. Père tendre et compatissant pour ses religieux, il devenait sévère quand il s'agissait de réprimer des abus. Il était homme d'oraison. Souvent la place où il priait fut trouvée inondée de ses larmes. Son zèle pour la prédication, sa bonté envers les pau-

vres et les malades n'avaient rien de comparable, souvent il visitait les lépreux et ne craignait pas de baiser leurs ulcères.

Quand les Frères Mineurs vinrent s'établir à Erfurt, en 1234, le serviteur de Dieu obtint pour eux le terrain nécessaire à la construction de leur couvent. Il les aida de tout son pouvoir, prêchait volontiers dans leur église ou y envoyait ses fils.

Le saint Prieur excellait surtout en humilité. Il allait mendier chez ses anciens sujets ou chez ceux du comte, son frère. Un jour dans un village qui appartenait à la famille de Hohnstein, il venait de recevoir en aumône un pot de lait, quand il vit arriver son frère accompagné d'une suite brillante et nombreuse. Un moment il sentit sa fierté native se révolter; puis se ressaisissant et voulant triompher de la tentation, il renversa sur sa tête le lait qu'il portait caché sous son manteau et reçut ainsi son frère. Ce seigneur, touché d'un tel acte de vertu, s'entretint quelque temps avec lui et le quitta en lui donnant les marques de la plus haute estime.

Tout en exerçant avec zèle sa charge de Prieur, le V. Père ne perdait pas de vue son but principal: l'évangélisation de la Thuringe. Il envoya deux Frères à Eisenach, où ils firent la conquête de deux clercs distingués, Paul et Wipert, qui dans la suite rendirent d'importants services à leur Ordre,

III. — Tandis que les Frères Prêcheurs exerçaient leur zèle à Erfurt, la ville d'Eisenach était illustrée par sainte Elisabeth. On le sait : après la mort de son époux, cette vertueuse princesse avait été chassée brutalement de la Wartbourg par ses deux beaux-frères, Henri et Conrad. Quand, en 1235, Elisabeth eut été placée sur les autels, les deux coupables, dit la chronique, eurent une vision. Il leur fut enjoint, pour l'expiation de leurs péchés, de bâtir une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de sainte Elisabeth. Touchés par la grâce, ils conçurent le projet de fonder un monastère de religieuses dont les prières et les pénitences apaiseraient la justice de Dieu. Elger eut connaissance de ce projet et résolut d'obtenir que la fondation fût attribuée à son Ordre. Il se rendit chez le landgrave Henri, auquel il exposa les avantages qui résulteraient de l'établissement des Frères Prêcheurs à Eisenach. Le landgrave fut facilement gagné, mais il voulut pour supérieur du nouveau couvent celui dont la vertu et les talents l'avaient charmé. Peu après, Elger devint son confesseur et son conseiller, et le prince lui voua une affection qui ne se démentit jamais.

Lorsqu'on célébra pour la première fois les divins offices au couvent d'Eisenach, comme l'église était dans un grand dénuement, le landgrave prit dans la chapelle de la Wartbourg et apporta aux Frères le crucifix même aux pieds duquel sainte Elisabeth avait jadis déposé sa couronne. C'est devant cette image que le Prieur allait se prosterner quand sa communauté manquait du nécessaire. Sa confiance ne fut jamais trompée; plus d'une fois, au sortir de l'oraison, le Bienheureux trouvait les provisions du couvent miraculeusement renouvelées.

A Eisenach, beaucoup d'hommes de science et de vertu entrèrent comme novices chez les Dominicains. Le zèle du saint Prieur ne se borna pas à la formation de ses religieux, il s'étendit à la jeunesse qui avait toujours été l'objet de sa prédilection. Il fonda pour les fils de la noblesse un collège qui devint en peu de temps une florissante école, où les enfants des premières familles du pays recevaient une excellente éducation.

IV. — Au milieu des fatigues et des sollicitudes causées par la direction des religieux et des jeunes gens, le B. Elger vivait dans une union intime et habituelle avec Notre-Seigneur. Si nous en croyons la Chronique dont notre auteur invoque le témoignage, qu'il estime véridique et sincère, Dieu récompensa par deux miracles la fidélité de son serviteur. Appelé un jour auprès d'un seigneur malade, le Prieur d'Eisenach, après avoir rempli son ministère, voulut retourner à son couvent. Sur les instances du malade et de sa famille, qui le sollicitaient de rester encore quelques jours, Elger céda n'osant refuser cet acte de charité. Il se rendit à la chapelle du château, où il pria Notre-Seigneur de prendre soin lui-même de sa communauté. Au même instant, les Frères d'Eisenach crurent recevoir leur supérieur qui revenait au milieu d'eux. Quand, au bout de quinze jours, le Prieur rentra effectivement, il fut étonné et affligé de ne voir personne venir à sa rencontre. Craignant d'avoir blessé ses religieux par une trop longue absence, il appela son compagnon de voyage et lui dit : « Comment se fait-il, mon frère, qu'après une absence de quinze jours, la communauté ne nous ait pas salués? »

« Mais, mon très révérend Père, lui dit celui-ci, ne sommes-nous pas ici depuis quinze jours, et les Frères ne nous ont-ils pas reçus avec joie? » Elger comprit alors le double miracle opéré en sa faveur et se contenta d'admirer en silence les attentions de la Providence.

Une autre fois, l'homme de Dieu fut ravi en extase dans sa cellule et demeura plongé dans un mystérieux sommeil, l'espace d'un mois entier. Durant tout ce temps, les Frères voyaient leur supérieur prendre part aux exercices communs, au chœur, au chapitre, au réfectoire. Quand enfin le Bienheureux sortit de son ravissement, s'étant rendu à l'église, il entendit les religieux commencer les Matines du mois suivant. Il crut d'abord à une erreur; mais tous étant parfaitement d'accord, il dut se convaincre que son sommeil avait duré trente jours.

V. — L'âge et la pénitence, ainsi que les travaux incessants de sa charge, avaient réduit le Prieur d'Eisenach à un grand état de faiblesse. Dans les dernières années de sa vie, il dut faire ses voyages à dos d'âne, ce qui était pour lui un grand sujet de peine. Se croyant incapable d'exercer désormais les fonctions de Prieur, il se rendit au Chapitre de sa Province, et demanda humblement d'être relevé de son office, Or, tandis qu'il suppliait le Provincial, en présence des Définiteurs, d'agréer sa démission, son âne se mit à braire dans le pré voisin. « Vous entendez, dit-il alors, mon âne lui-même rend témoignage que je suis indigne de remplir désormais la charge de Prieur, puisque je suis obligé de me faire porter par ce pauvre animal, contrairement aux Constitutions de notre Ordre. » Ces paroles, tout en excitant l'hilarité des uns, firent pleurer les autres, mais tous unanimement obligèrent Elger de conserver sa charge jusqu'à sa mort.

Le jour arriva enfin où le Père de famille voulut couronner son dévoué serviteur. En 1242, le landgrave Henri dut se rendre à la diète de Francfort, accompagné de son confesseur et ami. Arrivé dans cette ville, Elger se logea au couvent des Dominicains, où princes et évêques affluèrent pour le visiter.

A la fête de l'Assomption, le saint vieillard ressentit les premières atteintes de la fièvre qui devait l'emporter. Sa faiblesse croissant de jour en jour, il fit appeler autour de sa couche plusieurs Frères d'Eisenach. Quelques jours plus tard, ayant reçu les derniers sacrements avec une touchante piété, il dit aux religieux qui priaient et pleuraient autour de son lit : « Mes très chers frères, réjouissez-vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné nous appeler du sein des ténèbres à son admirable lumière. » Puis s'adressant plus spécialement à ceux d'Eisenach : « Réjouissez-vous, leur dit-il, car la terre

où vous habitez est sainte : le divin Maître a daigné vous y apparaître sous les apparences de ma fragilité, une fois pendant quinze jours et une autre fois pendant un mois entier. C'est le Seigneur lui-même qui, durant ce temps, a présidé aux exercices de la communauté. En signe de la vérité de mes paroles, je vous déclare que je partirai de ce monde aujourd'hui, fête de saint Calixte. » Ayant dit ces mots, le mourant joignit les mains, éleva les yeux au ciel et expira, ayant sur les lèvres les dernières paroles de Jésus en croix : *« Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. »*

La nouvelle de cette bienheureuse mort se répandit rapidement dans la ville. Le concours fut immense pour honorer la vénérable dépouille. Après le chant de l'Office, un cortège formé de tous les prêtres et des religieux de la ville accompagna le saint corps jusqu'aux portes de Francfort. Là, le landgrave Henri le fit mettre sur un char et transporter à Eisenach.

Déposé provisoirement au couvent des religieuses de Sainte-Catherine, il fut enseveli par les Frères Prêcheurs, dans la chapelle de la Très Sainte Vierge, située au-dessous du chœur de leur église.

La tradition rapporte divers miracles obtenus par l'intercession du B. Elger de Hohnstein.

Un pauvre ouvrier fut délivré d'une tumeur au cou, au moment où il prononça ces paroles : « Je crois en vérité que Frère Elger est un saint. Mon Dieu, secourez-moi par ses mérites. »

Berthold, curé de Sula, avait perdu la vue. Il fit la promesse de visiter le tombeau du B. Elger, pieds nus et en tunique de laine. Le lendemain, il se trouva guéri et put dire la messe pour remercier son bienfaiteur.

Une religieuse de Sainte-Catherine avait été tourmentée par le démon, pendant neuf ans. A peine eut-on prié le serviteur de Dieu d'obtenir sa guérison, qu'elle fut délivrée du mauvais esprit.

Un homme étant tombé du haut d'une maison, porté à demi mort sur le tombeau d'Elger, fut guéri instantanément.

Des personnes dignes de foi qui habitaient vis-à-vis de la chapelle où avaient été déposés les restes du B. Elger, affirmèrent y avoir aperçu pendant plusieurs nuits une grande clarté, comme si des torches en nombre considérable y avaient été allumées ; en même temps, des concerts célestes se faisaient entendre.

Ainsi Dieu manifestait la gloire dont le bon et fidèle serviteur jouissait désormais pour l'éternité.



*L'Em^{ine} Cardinal HUGUES AYSSELIN DE BILLOM,
Doyen du Sacré-Collège (*).*

(1297)

C^E prince de l'Eglise tirait son origine de la noble famille des Aysselin, seigneurs de Billom et de Montaigut, en Auvergne, et il fut le premier des trois cardinaux qui aux XIII^e et XIV^e siècles rehaussèrent l'éclat de cette maison.

Né dans la ville même de Billom, vers l'an 1230, il y passa toute sa jeunesse à l'ombre de la collégiale de Saint-Sirène, estimé de ses maîtres et aimé de ses condisciples. Sa fidélité à la grâce développa dans son âme les germes de vertu que la main du Seigneur y avait déposés par le baptême, et le prépara dignement à la faveur précieuse entre toutes de la vocation religieuse. Dieu dirigea son choix vers l'Ordre de Saint-Dominique. Notre couvent de Clermont admit avec joie le vertueux adolescent à la vêtue et, le noviciat terminé, à la profession solennelle. C'était l'époque où le siège épiscopal de cette ville était occupé par le célèbre Guy de la Tour du Pin, religieux dominicain.

Le F. Hugues de Billom, envoyé aux études, suivant les lois de l'Ordre, fit de rapides progrès dans les sciences sacrées. Après le stage réglementaire au couvent de Saint-Jacques à Paris, les supérieurs l'assignèrent successivement comme Lecteur de théologie à Angers, Orléans, Rouen et Auxerre. Il fut ensuite rappelé à Paris pour expliquer les *Sentences*, être promu au grade de maître et exercer les fonctions de Régent, en 1282 et 1283. Son nom figure parmi ceux des docteurs de Sorbonne qui eurent à se prononcer dans une importante question soumise à leur examen, l'an 1282. Vers la fin du mois de novembre 1284, nous le trouvons encore en France, associé à l'abbé de Saint-Denis et à l'archidiacre d'Orléans en qualité d'exécuteur testamen-

(*) *Chronique* de Nicolas Triveth. — Fr. Duchesne, *Histoire des Cardinaux français*. — Echart : *Scrip. O. P.* I, 450. — Tournon, *Hommes illustres*, I, 573.

taire de l'évêque de Laon. Mais l'année suivante, Hugues Aysselin partit pour l'Italie, appelé par le Pape ou par le Général de son Ordre.

D'après Échard, il s'agissait d'obtenir des éclaircissements sur la Bulle de Martin IV, *ad fructus uberes*, qui soulevait en France de graves contestations à cause des privilèges qu'elle conférait aux Ordres Mendiants pour le ministère de la confession. Notre savant religieux fut bientôt remarqué. Ses leçons de théologie, au couvent de Sainte-Sabine et à Viterbe, ses prédications, ses écrits, et plus encore ses vertus, lui attirèrent une considération et des honneurs qu'à tout prix il eût voulu éloigner de lui. Honorius IV ne tarda pas à le nommer Maître du Sacré Palais. Nicolas IV, successeur d'Honorius IV, le revêtit de la pourpre romaine, le 15 mai 1288, et le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Le Pape lui témoigna beaucoup d'affection, le prit pour conseiller dans des affaires très délicates et le retint auprès de sa personne. Sans quitter la Cour romaine, le Cardinal de Billom put ainsi, en maintes circonstances, donner des preuves de sa haute capacité et de son fidèle dévouement au service du Chef de l'Eglise.

II — A la mort de Nicolas IV, après la longue vacance du Saint-Siège, Hugues fut un des premiers, sous l'influence du Cardinal dominicain Latino Malabranca, de la famille des Orsini, à donner son vote en faveur de Célestin V, dont le Doyen du Sacré-Collège appréciait fort la sainteté (1). Le nouveau Pape conçut bientôt une haute estime pour le cardinal de Billom. C'est pourquoi il le nomma évêque d'Ostie et Doyen du Sacré-Collège, aussitôt après la mort du Cardinal Malabranca.

Cependant le Souverain Pontife se sentit pressé de renoncer aux honneurs et aux soucis du gouvernement de l'Eglise, pour s'adonner comme autrefois à la vie contemplative. Son humilité d'abord, ses goûts de retraite ensuite et la crainte fondée de ne pouvoir, faute d'expérience, s'acquitter convenablement des devoirs de sa charge, lui inspirèrent une décision jusqu'alors sans exemple. Il convoqua le Consistoire, s'ouvrit aux cardinaux du dessein qu'il avait de se démettre, et les pria de donner leur avis à ce sujet. Hugues Aysselin, prenant la parole, engagea respectueusement le Saint-Père à surseoir à son projet, et à ordonner des prières publiques pour obtenir du Ciel

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 3 décembre.

les lumières indispensables dans une affaire de pareille importance. Mais, à quelques jours de là, Célestin V résolut définitivement de mettre un terme à ses hésitations.

Le 13 décembre 1294, à Naples, il donna solennellement sa démission, en plein consistoire, et se dépouilla de la tiare et des ornements pontificaux, heureux de pouvoir reprendre sa robe de bure, sa cellule de moine et la paix savoureuse de l'oraison. Cet acte d'humilité émut toute l'assistance : les cardinaux ne purent retenir leurs larmes. Aucun cependant n'y fut plus sensible que le pieux doyen du Sacré-Collège. Dix jours après, le conclave se réunissait dans le palais du roi de Naples. Le 24 décembre, Benoît Gaëtani fut élu, et prit le nom de Boniface VIII.

Au dire d'un chroniqueur bien informé, le Pape venait à peine d'être créé, qu'un incident pénible se produisit. Cédant à un mouvement primesautier de mauvaise humeur, Boniface VIII interpella le Cardinal-doyen, le traita assez durement et alla jusqu'à lui enlever l'usage du *pallium* dans les fonctions sacrées. Hugues de Billom ne se troubla point et supporta sans se plaindre une humiliation qu'il ne croyait pas avoir méritée. Ce n'était là, paraît-il, qu'une boutade passagère ; et, devant les marques de son respectueux dévouement, le Souverain Pontife ne tarda pas à lui donner des preuves d'amitié et de paternelle bienveillance. Du reste, malgré sa disgrâce, l'évêque d'Ostie avait eu l'honneur de couronner le nouveau Pape, suivant le privilège attaché à son siège.

III. — Hugues Aysselin de Billom mourut à Rome le 29 décembre 1297, après avoir eu la consolation de donner son suffrage pour la canonisation de saint Louis. Il y avait travaillé avec beaucoup de zèle, comme français et comme religieux dominicain. Ayant vu à l'œuvre le saint roi, il pouvait parler en connaissance de cause.

Le pieux Cardinal partagea entre les différentes maisons de son Ordre ses ornements et les reliques de sa chapelle. Son cœur et ses entrailles furent, comme il l'avait ordonné par testament, déposés dans l'église de Sainte-Sabine, et ses ossements transportés à Clermont pour y être inhumés dans notre église conventuelle. Son tombeau, érigé près du maître-autel, du côté de l'épître, était une merveille de magnificence. On y grava cette épitaphe :

Hic jacet venerabilis Pater Dominus Hugo Aysselini, Ordinis Fratrum Prædicatorum, Ostiensium et Veletrensium Episcopus Cardinalis, qui obiit, die 29 mensis decembris, anno Domini 1297.

On attribue au docte Frère Hugues de Billom différents ouvrages de valeur qui n'ont pas été imprimés : un Commentaire sur le livre des *Sentences*, un traité de la vision béatifique, une Apologie contre les corrupteurs de la doctrine de saint Thomas, des Commentaires sur les Lamentations de Jérémie, des sermons et quelques opuscules sur des questions théologiques fort discutées de son temps.

Les auteurs ecclésiastiques sont unanimes à faire l'éloge du religieux et du prince de l'Église. « C'était, disent-ils, un homme de grand savoir et d'une éminente vertu : il a dignement rempli les fonctions dont il a été investi, et on doit le compter en bonne place parmi les prélats distingués qui ont fait honneur à l'Ordre de Saint-Dominique. »



*La V. Mère MARIE-MADELEINE CARAFFA,
Duchesse d'Andria et religieuse à Naples (*)*

(1566-1615)

CETTE illustre servante de Dieu naquit à Saint-Archange, ville de la principauté de Stigliano, dont son père, Louis Caraffa, était souverain. Elle reçut au baptême le nom de Marie. Dès ses plus tendres années, elle éprouva une très vive compassion pour les pauvres et ne laissait passer aucun jour sans leur faire l'aumône. Elle aimait beaucoup aussi assister à la messe et aux offices de l'église, ne les trouvant jamais trop longs, et elle se tenait agenouillée dans le lieu saint avec une modestie qui excitait la dévotion. Pleine d'amour pour la Très Sainte Vierge, elle avait une belle image de Notre-Dame dont elle recevait grande consolation : elle la portait toujours sur soi comme un divin talisman, et, chaque soir, priait devant elle une bonne heure, avant de se mettre au lit.

A douze ans, Marie perdit son père ; prosternée au pied d'un crucifix, elle supplia Notre-Seigneur de remplacer pour elle celui que la

(1) D'après sa vie écrite par le Père Scipion Sgambati, Jésuite, et publiée en 1653.
— Marchese, *S. Diario*, VI.

mort venait de lui enlever. La veuve de Louis Caraffa se retira alors, avec sa fille, dans le monastère bénédictin de Saint-Marcellin, à Naples ; Marie s'y trouva comme dans un paradis, et se mit à pratiquer, aussi bien qu'une vraie novice, l'assistance chorale, les jeûnes et autres observances claustrales. Pour satisfaire à ses désirs, on l'institua infirmière en second, charge dont elle s'acquitta à merveille. Elle préférait la conversation des religieuses anciennes et de grande vertu à la fréquentation des jeunes filles élevées comme elle dans le monastère.

Cependant, bien qu'elle savourât dans le cloître des jouissances toutes célestes, Marie consentit, par obéissance à sa mère, à épouser le seigneur Fabricius Caraffa, duc d'Andria et comte de Ruvo, dans la province de Bari. Elle avait quatorze ans. Son mari l'emmena habiter Andria, principale ville de ses domaines. La jeune duchesse parut, dès son arrivée, un modèle de perfection. Dans sa personne rien du faste naturel aux dames du grand monde. Simple, modeste, retirée par goût dans ses appartements, elle s'y livrait à la prière et au travail des mains. Pour la comtesse, sa belle-mère, elle était pleine de déférence, bien qu'il lui en coûtât, car cette dame, continuant à gouverner la maison, tenait sa bru dans une sujétion fort anormale. Marie obéissait à son époux comme à un seigneur et maître que lui avait imposé la Providence, et avec ses sujets ou vassaux elle traitait d'une façon courtoise qui ne faisait qu'ajouter un nouveau lustre à sa dignité de maîtresse. Aussi tous la vénéraient et l'aimaient. Son seul chagrin était de ne pouvoir, par suite de sa dépendance à l'égard de sa belle-mère, secourir à son gré les nécessités d'autrui.

La sage direction des Pères Jésuites la fit progresser encore dans les vertus de son état. Matin et soir, la pieuse femme faisait, pendant un quart d'heure, un sévère examen de sa conscience, et, quand elle se confessait, elle le faisait comme si c'eût été la dernière fois de sa vie. Elle communiait, d'après l'avis de son père spirituel, les dimanches, les fêtes d'obligation et à certains jours de sa dévotion particulière. Voici quel était le règlement de ses journées. Le matin, après s'être habillée, elle se retirait dans la chapelle du palais où se disait la sainte messe et y faisait assister toutes les dames de la maison. Après quoi, elle restait en prière jusqu'à l'heure du déjeuner. Le repas terminé, elle se mettait à l'ouvrage, et, le soir, retournait à la chapelle pour faire oraison. Elle n'y consacrait pas moins de trois heures, chaque jour, habituellement à genoux, et sans feu malgré les

rudes froids de l'hiver. Les travaux exécutés par ses mains servaient au soulagement des pauvres ou à l'ornement des églises. Ses devoirs d'état ne lui permettant pas toutes les mortifications qu'elle pratiquait jadis, elle se contentait de prendre une discipline par semaine, de porter le cilice un jour et de jeûner au pain et à l'eau les vendredis et samedis.

En dix ou onze années de mariage, elle eut quatre fils et une fille ; elle les éleva dans les principes de la plus solide vertu et tous se montrèrent dignes d'une telle mère. L'aîné eut la succession du duché paternel ; le second, Louis, mourut à l'âge de douze ans ; le troisième, Vincent, entra dans la Compagnie de Jésus, dont il devint le septième Général, et laissa une haute opinion de science et de vertu. Le quatrième fils, Scipion, se fit moine au Mont Cassin et y vécut très saintement. La fille, Dona Parcia, épousa le prince de Minorvino, et, devenue veuve, se sanctifia dans une vie de solitude et de prière.

II. — Cependant le duc d'Andria résolut d'aller fixer sa résidence à Naples et y emmena sa famille. Une nouvelle phase s'ouvre dans la vie de notre duchesse. Il lui faut maintenant visiter les personnes de la noblesse, recevoir dans son hôtel, assister aux fêtes et aux spectacles : ainsi le veut son mari. Mais, suivant la remarque du biographe, en changeant de milieu, la servante du Christ n'avait pas changé de vie. Elle restait toujours pieuse, simple, bonne, faisant l'admiration de quiconque l'approchait. Sous des habits somptueux elle cachait un rude cilice, et pour se rappeler, au milieu des fêtes, les souffrances de Jésus-Christ, elle portait au bras, en guise de parure, une couronne de perles sur lesquelles étaient gravés les mystères de la Passion.

Mais l'épreuve l'attendait.

Le duc d'Andria, bon par nature et subissant l'heureux ascendant d'une épouse vertueuse, eut néanmoins le malheur de rencontrer à Naples une dame de la noblesse, d'une rare beauté mais de mœurs dissolues. Il s'attacha à elle et peu à peu n'eut pour sa femme légitime que froideur, mépris, mauvais traitements. En ces conjonctures douloureuses, la plus grande peine de la duchesse était de voir Dieu offensé et son époux courir à sa perte éternelle. Elle ne laissait pas de lui témoigner toujours même respect, même soumission, mêmes égards ; pour sa conversion elle multipliait les aumônes et faisait dire

quantité de messes. Plus d'une fois, elle reprit le malheureux duc de son inconduite, lui représenta le péril auquel il exposait son âme, alla même jusqu'à lui prédire, avec une assurance qui ne pouvait venir que d'une révélation d'en haut, le dénouement fatal qui s'ensuivrait. Le duc sembla comprendre et vouloir s'amender, mais la passion fut plus forte. Un jour enfin, il trouva la mort avec la complice de son adultère.

L'infortunée duchesse l'apprit au moment même par une lumière surnaturelle, et quand le P. Mastrilli, son confesseur, se présenta pour lui porter l'affreuse nouvelle, elle dit pour toute réponse : « Et l'âme, mon Père ! » Puis elle fit trois actes de parfaite charité : l'un d'acquiescement à la volonté divine, l'autre de généreux pardon pour le meurtrier de son époux ; le troisième fut pour recommander l'âme du défunt à la miséricorde infinie : à cette intention elle fit offrir des milliers de fois le saint sacrifice et prodigua ses largesses dans le sein des indigents.

L'affection sincère et chrétiennement dévouée qu'elle conservait malgré tout au fond de son cœur pour le coupable, la poussait à ne point désespérer du salut éternel de son mari. Elle savait que le duc Fabricius était resté accessible aux pensées de la foi, et que sa volonté, faible, hélas ! et chancelante, se laissait ébranler par les remords et par les mouvements de grâce qui disposent à la conversion. Elle se rappelait aussi la parole de saint Augustin : « Un instant suffit pour produire un acte de contrition parfaite, et Dieu peut accorder cette grâce à la considération de la prière des justes. » C'étaient là sans doute des motifs sur lesquels la veuve désolée s'efforçait d'appuyer son charitable espoir. Mais le secret de Dieu ne lui était pas manifesté, et la question demeurait pleine d'angoisse. Cependant, si nous en croyons le biographe auquel nous empruntons ce récit, Notre-Seigneur affermit la confiance de sa servante par des révélations faites à quelques personnes de très sainte vie. L'une d'entre elles, Sœur Ursule Benincasa, fondatrice d'un monastère de vierges à Naples, et amie de la duchesse Caraffa, s'écria devant elle, au sortir d'une extase : « Le repentir, le repentir l'a sauvé ! » Plus tard un Frère capucin, auquel Marie Caraffa apparut après sa mort, attesta qu'elle lui dit entre autres choses : « Le duc est sauvé ! la Miséricorde divine avait daigné me le révéler même sur la terre, en voyant mes larmes et mes prières ; mais il lui faut subir un très long et douloureux purgatoire, avant d'entrer au ciel. »

III. — Affranchie des liens du mariage, à l'âge de 25 ans, dona Maria résolut de consacrer à Dieu sa viduité, et se renferma dans une vie toute d'humilité et de retraite. Laissant à son fils aîné le train considérable des chevaux, carrosses, laquais, réclamé par le titre de duc d'Andria, dont il avait hérité de son père, elle se réserva une seule servante d'un âge mûr et un vieux domestique chargé de soigner son modeste équipage, bien que presque toujours elle sortît à pied. Elle augmenta ses prières et ses mortifications, s'adonna plus que jamais au travail des mains, au gouvernement de sa famille, à la gestion de ses biens, sans négliger l'attention intérieure à la présence de Dieu. La méditation des souffrances du Sauveur faisait la nourriture quotidienne de son âme, et quand elle se mettait à table, tout occupée du fiel et du vinaigre dont avait été abreuvé le divin Maître sur la croix, elle ne prenait aucun goût aux aliments les mieux préparés. Elle pria Notre-Seigneur de la rendre participante en quelque manière à ses douleurs. Elle fut exaucée : chaque vendredi, un mal de tête excessif lui donnait l'impression d'épines très aiguës enfoncées jusqu'à son crâne. Dieu compensait de telles souffrances par des consolations sensibles qui arrachaient à sa servante ce cri héroïque : « Seigneur, je vous ai demandé des peines et non des jouissances ; vous m'accordez une goutte de souffrance et me plongez dans un océan de félicité ! »

Regardant comme son obligation capitale le soin de sa famille et le gouvernement de ses vassaux, elle rapportait à ces objets toutes les énergies de son âme et de son corps. Pour instruire ses enfants, elle choisit des précepteurs à la fois capables et chrétiens. Plutôt mère que maîtresse pour ses domestiques, elle encourageait leurs travaux, soulageait leurs misères corporelles, veillait surtout aux besoins de leurs âmes, voulant qu'ils fréquentassent les sacrements et eussent des mœurs irréprochables. Sans cesse elle priait Dieu de diriger ses actes et lui disait avec le prophète : « *Seigneur, apprenez-moi à faire votre volonté, pour votre honneur et votre gloire* ».

Nous l'avons vu, la plus grande peine de la duchesse Marie, quand elle se trouvait sous la dépendance de sa belle-mère, avait été de ne pouvoir satisfaire sa charité envers les malheureux. Maintenant qu'elle s'appartenait pleinement, elle pouvait donner libre essor aux élans de son cœur. Elle pourvut les églises pauvres de vases et d'ornements sacrés ; fournit à diverses communautés la dépense de la table, plusieurs jours de la semaine ; visita les indigents, les malades,

les prisonniers, répandant à profusion ses largesses, prenant à cœur les intérêts des miséreux, allégeant suivant son pouvoir leurs dettes avec le fisc dans ses États, ou recommandant leur cause à l'indulgence des magistrats royaux, s'ils devaient avoir affaire avec les tribunaux de Naples.

Dans son palais d'Andria, les jours de fêtes, elle recevait les pauvres, qui n'étaient pas moins de trois cents. Alors, pendant une heure et demie, elle leur expliquait la doctrine chrétienne, puis leur servait elle-même à manger et ne les congédiait qu'après avoir remis à chacun une large aumône. Durant un temps de disette où les indigents n'avaient que du pain d'orge à leur usage, elle voulut s'en nourrir elle-même, disant : « Jésus-Christ les reconnaît comme ses frères, ils sont donc aussi les miens. » Dieu récompensa une fois miraculeusement la générosité de sa servante. Il était survenu une sécheresse affreuse : un vase d'eau se vendait un prix exorbitant. Les pauvres, n'y pouvant prétendre, couraient risque de périr de soif. Dans l'enceinte de la demeure ducale se trouvait un vaste étang, ayant douze palmes de profondeur ; mais les officiers du palais, voulant réserver l'eau pour les gens de la maison, montaient une garde sévère pour empêcher les habitants de la ville d'y venir puiser. Touchée de compassion et confiante en Dieu, la duchesse donna ordre que toutes les personnes privées d'eau vinssent en chercher à l'étang. On accourut en foule et, quatre mois durant, on retira chaque jour jusqu'à mille tonneaux, sans que le niveau descendît. Les officiers stupéfaits ne pouvaient s'empêcher de dire : « Vraiment notre bonne duchesse est une sainte, puisque Dieu opère des miracles en sa faveur. »

IV. — A la mort de son époux, la sainte veuve avait fait vœu d'entrer en religion sitôt que le duc, son fils, serait en état de gouverner par lui-même. Le moment arriva de réaliser ce dessein. Ayant marié sa fille au marquis de Spinazolla, prince de Minorvino, elle vint à Naples, et, après diverses hésitations et de ferventes prières pour connaître la volonté de Dieu, opta pour le monastère dominicain de la Sapience, fondé par la Mère Marie Caraffa, sœur du Pape Paul IV. La raison de son choix fut que dans cette maison régnait une parfaite observance et que, n'y connaissant personne, elle aurait plus de facilité de vivre avec Dieu seul. Après trois mois passés chez le duc de Torre, son parent, pour étudier la règle et s'y exercer en

secret, elle se présenta seule au monastère, le 21 novembre 1608, et, quittant ses titres de duchesse et comtesse, elle ne voulut être appelée que Sœur Marie-Madeleine. Mais, voilà que, par une permission de Dieu, au lieu des jouissances de l'amour divin qu'elle avait ressenties jusqu'alors, notre postulante se vit submergée dans un océan de ténèbres, d'aridités et de tentations. Son esprit était principalement hanté par le souvenir de ses enfants, et parfois elle s'accusait d'être une mère dénaturée pour les avoir laissés sans appui, à leur propre gouverne. Soutenue par les avis d'un directeur prudent et par le secours d'en haut, elle demeura ferme. Elle revêtit avec joie le saint habit, et, l'année suivante, s'engagea par les vœux solennels de religion. Elle ne tarda pas à courir dans les voies de la plus haute perfection.

Par rapport à la pauvreté, non contente de ne vouloir aucun superflu, Sœur Marie-Madeleine en vint à désirer de manquer du nécessaire, afin de savourer davantage les fruits de ce bienheureux sacrifice. Pour rester plus fidèle à la chasteté, elle ferma la porte aux visites du dehors, hormis celles de ses enfants, en vue de leur profit spirituel. Il fallut des ordres formels pour la décider à voir le médecin, et elle ne lui parlait que son voile noir rabattu tout entier sur le visage ; même, quand elle reçut l'Extrême-Onction, elle prit soin de tenir constamment couverts les membres que l'huile sainte n'avait pas touchés. Elle poussa la délicatesse à tel point qu'étant malade et ayant sujet d'écrire à son fils aîné, elle refusa le secours d'une Sœur : « Il n'est pas convenable, disait-elle, qu'une lettre écrite par une jeune religieuse tombe entre les mains d'un homme. »

L'amour de l'obéissance avait été l'un des motifs prédominants de son entrée au cloître. Soumise à la moindre converse aussi bien qu'à la mère Prieure, elle mérita de ses compagnes ce bel éloge : « Sœur Marie-Madeleine est tout oreilles, mains et pieds : oreilles pour écouter les ordres qu'on lui donne ; mains et pieds, pour les exécuter. » Au signal marqué pour le silence, elle coupait court à toute conversation, et quand la cloche sonnait l'office choral, elle sortait aussitôt de sa cellule, disant qu'elle avait besoin de tout l'intervalle compris entre le premier appel et le second pour se préparer à célébrer dignement les louanges de Dieu. On peut croire qu'elle ne voulut jamais transgresser aucune règle. Sa douleur la plus cuisante était d'être dispensée parfois des exercices ou des austérités de l'Ordre par suite de quelque infirmité. Deux fois, elle s'adressa au B. Louis de Gonzague

pour revenir à la santé et n'avoir pas besoin de dispenses, et elle fut exaucée. La ponctualité de ses Sœurs à l'accomplissement des règles excitait en elle une sainte jalousie, comme aussi la vue d'une infraction lui causait un vif chagrin ; mais, nouvelle dans la communauté et comprenant qu'elle n'avait qu'à garder le silence, elle se bornait à prier Dieu de faire rentrer la coupable en elle-même et de donner aux supérieures lumière et énergie pour voir le désordre et le réprimer.

Consommée en humilité, la V. Mère s'empressait aux offices les plus bas, acceptait joyeusement d'être mortifiée, et ne répliquait jamais, lors même que, pour l'éprouver peut-être, on allait jusqu'à l'appeler menteuse et hypocrite. Dans le désir qu'elle avait de s'exercer davantage à la pratique de l'humilité, elle sollicita les fonctions d'infirmière, et pendant toute une année, elle soigna nuit et jour une Sœur hydropique, ayant aux jambes des plaies purulantes. Enfin, s'estimant la plus grande pécheresse du monde, indigne des faveurs célestes, elle souffrit avec une admirable paix diverses aridités et désolations spirituelles. Son confesseur voulant un jour la consoler, elle s'écria : « Que dites-vous, mon Père ? Ne mérité-je pas d'être ainsi traitée, l'éternité tout entière ? Ma seule consolation ne doit-elle pas se trouver dans le désir que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi ? »

V. — L'heure de la récompense allait enfin sonner. Sœur Marie-Madeleine eut révélation du jour et des circonstances de son bien-heureux trépas. Trois mois auparavant, elle reçut des lumières extraordinaires et eut comme une parfaite connaissance de la divine Beauté. Il en résulta pour elle un désir très vif d'aller en jouir au ciel et une ferme confiance que ce bonheur lui serait accordé. Ces délices spirituelles la ravissant hors d'elle-même, on se vit obligé de la dispenser des exercices communs.

En la fête de l'apôtre saint Thomas, 21 décembre, elle eut de nouvelles lumières sur sa prochaine sortie de ce monde. L'ardeur du divin amour alluma en elle une fièvre intense qui la consuma pendant neuf jours. Elle ne parlait que de souffrance et de martyre. A défaut du martyre du sang, Dieu lui accorda de mourir victime de l'amour divin. Elle reçut les derniers sacrements avec une joie très marquée et demeura ensuite dans une quiétude toute céleste, contemplant du regard de l'âme son Bien-Aimé, et préférant sans cesse des actes de foi, d'espérance et de charité. Le 29 décembre 1615, elle rendit pieuse-

ment son esprit à Dieu, à l'âge de 49 ans. Son corps demeura seize jours sans être enseveli, pour satisfaire à la dévotion du peuple; et, tout ce temps, il n'offrit aucune trace de corruption. Les membres étaient restés souples, au point qu'on pouvait de la main lui faire tracer le signe de la croix. Le Seigneur daigna honorer sa mémoire par des guérisons et des grâces nombreuses obtenues à l'intercession de son nom ou au contact d'objets lui ayant appartenu.



LE MÊME JOUR

1259 — A Béziers, le V. Père LUC DE FIGEAC, originaire de cette dernière ville, et surnommé « Aime Dieu », à cause de l'ardeur de sa charité et de ses fréquentes aspirations vers le Ciel.

Il fut l'un des premiers religieux du couvent de Toulouse, et compagnon du P. Jean de la Jaunie dans la fondation de celui de Cahors. Après avoir grandement édifié toute la ville par l'éclat de ses vertus, Luc de Figeac se rendit à Périgueux, où il fut installé premier Prieur du couvent construit par les soins de Pierre de Saint-Astier, évêque de cette ville, mort depuis Dominicain à Limoges. De Périgueux, le V. Père vint à Carcassonne et y remplit l'office de Sous-Prieur, sous l'illustre P. Ferrier Catalan, docteur de Paris, surnommé « le marteau des hérétiques albigeois ». Les Pères de Narbonne ayant élu Prieur le P. Luc en 1258, il assista, en cette qualité, au Chapitre provincial de Toulouse, célébré la même année et fut nommé Visiteur des couvents de Toulouse, de Montauban et de Prouille, et des monastères de Religieuses, selon la pratique de l'époque. Mais l'année suivante, à son retour du Chapitre de Montpellier, le V. Père tomba malade à Béziers, où il décéda fort saintement (1259). — (*Ex Mss. B. Guid.*)

1265 — A Limoges, le Frère PIERRE DE FRACHET, père, selon la chair, du célèbre Gérard de Frachet.

Il était d'un rang distingué dans le monde et y avait débuté avec éclat dans la carrière des armes. Éclairé par la lumière de la grâce, il quitta généreusement la position honorable dont il jouissait, renonça aux grandeurs éphémères du siècle et vint revêtir l'humble habit de Saint-Dominique. Son fils, Gérard de Frachet, éprouva une telle joie de cette détermination, qu'il se rendit tout exprès de Marseille, où il était Prieur, à Limoges, pour y voir son père et le féliciter de son changement de vie.

C'était en 1250. Par une heureuse circonstance, il arriva pour la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, jour où fut inaugurée la nouvelle église conventuelle bien qu'encore inachevée. L'archevêque de Bourges, Philippe Berruyer, fit la bénédiction, en l'absence de l'évêque de Limoges, Aimeric de la Serre de Malemort. On chanta avec pompe la première grand'messe; jusqu'à cette époque, les Offices étaient célébrés dans la salle du Chapitre, où l'on avait dressé deux autels, pour la commodité des fidèles. Pierre de Frachet passa dans ce couvent le reste de ses jours, et mourut chargé d'ans et de mérites, l'an 1265. (*Ex ms. Bern. Guid.*)

1328 — A Nicosie, dans l'île de Chypre, l'Illustrissime RAYMOND BEQUIN, archevêque de cette ville et Patriarche de Jérusalem.

Il était natif de Toulouse et embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs dans les dernières années du treizième siècle. L'an 1312, il jouissait déjà d'une grande réputation de savoir et professait l'Écriture Sainte au couvent de sa ville natale, ainsi qu'il ressort des Actes du Chapitre provincial de Carcassonne. Le Chapitre général célébré à Pampelune, en 1317, l'assigna au collège de Saint-Jacques, à Paris, pour y expliquer le Maître des Sentences, et recevoir les grades universitaires. Il est le soixante-dixième inscrit au catalogue des Docteurs parisiens dressé par Bernard Gui.

Le docte théologien combattit avec un très grand succès à Paris d'abord, puis à Avignon devant le Pape Jean XXII, les erreurs d'un docteur séculier, Jean de Poilly, qui enseignait la nullité des confessions entendues par les réguliers, et il força son adversaire à se rétracter publiquement. Le Souverain Pontife, ravi de l'argumentation du P. Raymond, l'institua Maître du Sacré-Palais, à la place du P. Guillaume de Laudun, nommé archevêque de Vienne en Dauphiné.

Sur les entrefaites eut lieu la canonisation de saint Thomas d'Aquin, à Avignon, 17 juillet 1323. Le Maître du Sacré-Palais fut un des panégyristes les plus goûtés de l'Ange de l'école. Peu après, Pierre de Plorca, Patriarche de Jérusalem, étant venu à mourir, Jean XXII pourvut de ce titre Raymond Bequin, et lui donna en même temps l'administration de l'Église de Nicosie, capitale du royaume de Chypre, la tyrannie des Sarrazins ne permettant pas au Patriarche de Jérusalem d'occuper son siège.

Le nouveau prélat se montra digne de la confiance du Souverain Pontife par son zèle pour la réforme du clergé, l'instruction des fidèles, la répression des abus, la lutte incessante contre des schismatiques imbus des erreurs de Nestorius et d'Eutychès. Jean XXII lui adressa une Lettre apostolique, datée du 1^{er} octobre 1326, pour l'encourager dans ses nobles labeurs. On peut la lire au tome second de Touron. (1)

(1) *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, p. 56.

Le saint archevêque alla se reposer dans le Seigneur vers la fin de l'année 1328. — (Fontana : *S. Theatr. Domin.* P. I. Tit. IV, et P. II, Tit X. — Echard : *Script. O. P.* I, 561. — Tournon : *Op. cit.* L. IX, 51.)

1397 — A Venise, le V. Père THOMAS-BERNARD AJUTAMICRISTO, d'une famille de Pise nombreuse, noble, opulente et fort considérée.

Il traversa les années de l'adolescence sans ressentir le contact pernicieux du monde, l'esprit tout appliqué aux choses du ciel. Rompant enfin les liens qui le retenaient au siècle, il revêtit dans la joie de son cœur les livrées dominicaines et se donna corps et âme, intelligence et volonté, au bienheureux Patriarche des Frères Prêcheurs. « Pendant longtemps, dit l'auteur de la *Chronique du couvent de Sainte-Catherine de Pise*, j'ai été témoin oculaire de sa vie immaculée. » Bon littérateur, suffisamment instruit des sciences naturelles et philosophiques, et après de sérieux labeurs excellent théologien, il enseigna, selon l'usage des Ecoles, le livre des *Sentences*, et devint Lecteur principal dans plusieurs grands couvents. A tout âge de son existence, il se montra d'une conversation agréable, d'un caractère enjoué, d'une conduite irréprochable. Chantre de mérite, il était assidu aux offices du chœur, passait volontiers des nuits en prière et sanctifiait les heures du jour par des oraisons jaculatoires et des soupirs poussés vers le ciel.

On voulut le nommer archevêque de Pise ; il refusa cette dignité, disant qu'il préférerait vivre pauvre dans son Ordre avec plus de sécurité pour son salut. Il dut cependant exercer la charge de Prieur à Sienne, à Pérouse, à Prato, à Lucques, à San-Miniato, et parut toujours un supérieur parfait.

Déjà, dès les premières années de sa vie religieuse, institué Sous-Prieur puis Vicaire à Pise, on l'avait vu se faire le serviteur de tous. Il fut encore Définiteur d'un Chapitre provincial et Prédicateur général pour la Province romaine ; car il enseignait d'une manière très utile et prêchait élogamment.

Apprenant la réforme dominicaine projetée en Lombardie, Fr. Thomas s'offrit pour y collaborer. Il arriva à Venise en février 1391, et au mois de septembre suivant, l'ancien couvent de Saint-Dominique ayant été déclaré couvent formel de stricte observance, la direction en fut confiée au P. Ajutamicrosto par le Maître Général, le B. Raymond de Capoue, qui approuvait ainsi hautement sa vertu et son savoir-faire. Sous sa prudente administration, en effet, la ferveur primitive refleurit avec un tel éclat, qu'on vit affluer une foule de recrues, aux plus nobles aspirations, et bientôt il fallut, à la demande des cités voisines, envoyer en divers lieux des essaims de Frères observants, pour fonder des maisons dominicaines ou rétablir dans celles existantes une parfaite régularité.

En 1396, Fr. Grégoire de Césène, Prieur du couvent des Saints Jean et Paul, à Venise, ayant obtenu l'autorisation d'aller vénérer le Sépulcre de

Notre-Seigneur, en Palestine, Thomas Ajutamicristo fut élu pour lui succéder. Mais il ne gouverna pas longtemps cette communauté. La peste s'étant déclarée à Venise, vers l'automne de 1397, grand nombre de nos Frères des Saints Jean et Paul, disent les anciennes chroniques, émigrèrent heureusement vers le Seigneur. Parmi eux fut le vénérable Prieur, Fr. Thomas Ajutamicristo. — (*Cronaca del Convento di Santa Caterina... in Pisa*, p. 576, n. 261. — Flamin. Cornelii, *Ecclesiæ Venetæ...* VII, 170, 185, 194, 308.)

La Chronique de Pise parle comme il suit de deux autres religieux venus au couvent de Venise, et morts de la peste, aux aussi, en l'année 1398.

« Frère GUILLAUME DE CASTIGLIONE, nommé dans le siècle Benintese, enflammé du désir de la vie éternelle, et d'une ardeur insatiable pour servir Dieu, embrassa de toute son âme la Religion du B. Dominique. A dessein d'observer de son mieux les Constitutions de l'Ordre, il vint à Venise, et changea son nom par dévotion pour saint Guillaume, dont le corps repose dans un monastère près de Castiglione *di Pescaria*. Arrivé au couvent de Saint-Dominique de Venise, le dévot jeune homme mena une vie des plus innocentes, n'omettant aucune des observances, et s'adonnant avec une persévérance admirable à toutes les austérités dominicaines. Il s'abstenait de viande, portait des vêtements pauvres, habitait une humble cellule, gardait un perpétuel silence et se tenait en toutes choses à la volonté de ses supérieurs. Au chœur, il chantait l'office joyeusement, et il se livrait sans cesse à l'étude.

« Dans la mortalité qui décima Venise l'an 1398, Fr. Guillaume fut ravi au ciel, vers la gloire éternelle, et comme il s'était appliqué à servir Jésus-Christ avec toute l'intensité possible, ainsi jouit-il avec plénitude de la récompense sans fin. » — (*Cronaca...* p. 575, n. 260.)

« Frère MICHEL TOSI, fils de riches marchands et éminents citoyens de Pise, après quelques études de grammaire, mena la jeunesse la plus dissolue : il semblait n'avoir aucune bonne qualité. Joueur, sans respect pour sa mère, ni obéissance pour ses grands-parents, il était de haute taille, bien fait, mais très petit en vertu et difforme par l'assemblage de tous les vices. Entendant un jour la prédication de Fr. Jean Dominici, il se sentit touché de la grâce, changea de vie, et en même temps d'habit ; il entra, avec grande dévotion, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Là, il se mit à servir Dieu avec une ferveur qui ravissait d'admiration. Fr. Jean Dominici lui rendait ce témoignage qu'il n'avait jamais vu une âme plus humble, plus obéissante, plus attachée à la pauvreté. Enfin, à l'époque de la peste, envoyé à Cortone avec quelques Frères, il se dépensa avec une charité sans bornes et un joyeux empressement au service des malades, et, novice encore, échangea par un

joyeux commerce la vie présente pour celle qui ne finit pas. » — (*Cronaca... in Pisa*, p. 581, n. 266.)

1572 — Dans la province de Chiapa et de Guatémala, le V. Père DOMINIQUE DE LARA, profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Son zèle pour le salut des âmes le porta à suivre l'Illustrissime P. Barthélemy de Las Casas, qui s'en allait aux Indes, emmenant avec lui quarante-quatre religieux, dont seize sortaient du même couvent de Salamanque. Les missionnaires quittèrent San-Lucar le 10 juillet 1544, et après plusieurs mois d'une pénible navigation, débarquèrent au Mexique, d'où ils se rendirent dans le diocèse de Chiapa.

Dominique de Lara fut chargé d'accompagner les Pères Christophe de Pardave et Georges de Léon. La pensée des immenses travaux qui l'attendaient dans sa nouvelle mission, remplirent son cœur d'une sainte allégresse; son espoir fut plus que dépassé. On ne saurait s'imaginer, en effet, tout ce qu'il lui fallut dépenser d'énergie, de force d'âme, de courage surhumain, et finalement tout ce qu'il eut à souffrir de la part des Espagnols et des gouverneurs, auxquels il résista en face avec une rare intrépidité, afin d'arrêter, autant qu'il dépendait de lui, les brigandages des nouveaux conquérants. D'un commun accord, les hommes apostoliques étaient bien décidés à refuser les sacrements à ceux de leurs compatriotes qui s'obstineraient à garder dans un dur esclavage les peuplades conquises. Dominique de Lara ne céda jamais sur ce point et préféra endurer les vexations les plus odieuses, plutôt que de trahir les droits sacrés de la justice. Son désintéressement, sa charité sans borne, son amour sincère et dévoué, lui concilièrent l'affection des Indiens. Il en convertit un grand nombre, et comme il possédait à fond l'idiome du pays, il passait ses journées entières à prêcher, à catéchiser et à confesser. Entre temps, il parvint à composer un dictionnaire spécial sur la langue mexicaine, qui fut d'un immense secours aux jeunes missionnaires.

Son esprit d'observance, sa science et sa piété le désignèrent au choix des vocaux, réunis à Guatemala, le 8 mai 1556, pour élire un Provincial; malgré sa peine profonde il dut se rendre aux vœux de ses Frères, et s'acquitta de son emploi à la satisfaction générale. Après quatre années de Provincialat, le V. Père reprit ses fonctions apostoliques, se faisant de plus en plus remarquer par sa science et sa vertu. A la mort de Thomas de Casillas, évêque de Chiapa, Philippe II, sur le conseil de Barthélemy de Las Casas, désigna le P. Dominique de Lara pour lui succéder. Pie V, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, agréa ce choix et expédia les bulles d'institution, l'an 1568. Notre saint Religieux fit l'impossible pour détourner de sa tête le coup qui le menaçait; voyant l'inutilité de ses efforts auprès des hommes, il eut recours au Ciel, et, à force de larmes et de prières, obtint de mourir avant d'avoir

reçu les lettres apostoliques. Quand la Bulle qui l'instituait évêque de Chiapa arriva au Mexique, Dominique de Lara était déjà entré dans son éternité. Il décéda, l'an 1572, au vicariat de Canopablastla. — (Remesal, Liv. VI, c. vi, et Liv. XI, c. 1.)

1589 — A Rome, l'illustrissime Père THOMAS MALATESTA, de Camerata, profès du couvent de Saint-Dominique à Naples, et évêque nommé de Vesti.

Ses éminentes qualités l'avaient mis en haute estime près des personnages les plus distingués. Le cardinal Asagne Colonna, entre autres, lui avait voué une profonde affection. Un jour, il lui envoya une somme de mille écus. Le P. Thomas, dont le détachement était tel qu'il connaissait à peine la valeur de la monnaie courante, se trouva quelque peu embarrassé. Par déférence pour l'éminent prince de l'Église, il accepta ; puis, comme s'il eût scrupule de se charger d'un fardeau pesant, il vint, deux jours après, reporter au donateur la somme intacte. Ce fait accrut encore la vénération que lui portait le pieux cardinal, lequel s'empressa de le proposer au Pape Sixte-Quint pour l'évêché de Vesti.

Le Souverain Pontife l'éleva en effet sur ce siège, l'an 1589. La maladie empêcha le P. Thomas Malatesta de prendre possession de son diocèse. Il mourut à Rome vers la fin de la même année. — (Ughelli : *Ital. Sacra*, t. VII. — Fontana : *Sac. Theat.*, 321.)

1631 — Dans la Bretagne Armoricaïne, le V. Père JEAN-AUGUSTIN DU PAZ, natif de Rennes et fils du couvent de cette ville.

Après avoir étudié à Paris, au collège de Saint-Jacques, il prit les grades théologiques à l'Université de Nantes. On le trouve Prieur de Rennes, l'an 1592 ; il mourut à Quimperlé, le 29 décembre 1631, et fut inhumé dans l'église conventuelle.

Homme diligent et laborieux, Augustin du Paz eut à cœur de mettre en relief les gloires de son pays d'origine. Il donna au public les Histoires généalogiques de plusieurs des maisons illustres de la Bretagne et laissa en manuscrit une Chronique des rois, ducs et princes de la vieille Armorique. Pour mener à bonne fin son entreprise, il fouilla dans les archives publiques ou privées et ne négligea aucun moyen de parfaire son œuvre.

Le Bénédictin dom Lobineau, dans la préface de son *Histoire de Bretagne*, fait l'éloge de notre auteur. Il l'appelle « un esprit vif et lucide, incapable de jugements préconçus, ami du vrai uniquement sans s'épargner lui-même, et prêt à abandonner son opinion personnelle, sitôt que la vérité lui apparaissait ». — (Echard, II, 469.)

1635 — A Rome, l'illustrissime P. JÉRÔME ZAMBECARI.

Issu d'une noble famille de Bologne, il foula aux pieds les espérances de sa maison pour entrer humblement dans l'Ordre de Saint-Dominique. Son érudition et sa piété lui ayant acquis une haute réputation, il fut nommé Inquisiteur de Reggio-Emilia. Il exerça cette charge avec un grand zèle, n'ayant égard ni à la chair ni au sang, et s'opposa courageusement aux nombreuses impiétés qui se commettaient en divers endroits. Une conduite si ferme lui suscita des ennemis : plusieurs gentilshommes conspirèrent en secret pour réprimer par la violence ce que leurs prières ou leurs menaces ne pouvaient arrêter. Averti de leurs mauvais desseins, le P. Zambecari, peu soigneux des intérêts de sa propre vie, continua persévéramment les fonctions de sa charge. Cette intrépidité exaspéra ses adversaires, qui le surprirent sur la route de Reggio, le fouettèrent cruellement et lui firent une grave blessure à la tête. Paul V, informé de cet attentat, renvoya l'affaire à l'Inquisiteur de Milan, pour punir les coupables. Le P. Zambecari fut nommé ensuite à l'évêché d'Alifa par le Pape Urbain VIII, 17 mars 1625. Il gouverna cette Eglise avec un zèle vraiment pastoral et une grande charité. Mais ici encore son application et sa fermeté lui attirèrent de nombreux ennemis. Le duc de Lorenzo, prince de Piémont, fut le principal. Alors le Pape, dans un but de conciliation, transféra l'évêque d'Alifa au siège de Minervino, qu'il occupa pendant deux ans, après lesquels le vénérable prélat, qui n'avait recueilli pendant sa vie que persécutions et croix, se démit de son évêché. Retiré à Rome, il y vécut dans la solitude, pratiquant une grande pauvreté, et se reposa dans le Seigneur, l'an de grâce 1635. Son corps fut inhumé dans la Basilique des Saints Apôtres.

(Ughelli : *Ital. S.* tom. VII et IX. — Fontana : *Theat. Dom.* 122.)

1645 — A Bruxelles, le V. Père PIERRE MALPÉ, natif de cette ville.

Il y prit le saint habit, à l'âge de vingt ans, et fit profession le 13 mai 1612. Ses talents et ses vertus le firent élire Prieur de son couvent d'affiliation, alors qu'il avait trente ans à peine. En 1623, avec le concours du P. Reynier Busleyden, lui aussi fils du couvent de Bruxelles, et jadis dans le siècle vicomte de Grimberg, Pierre Malpé commença, à Vilvorde, la fondation d'un vicariat, devenu par la suite des temps couvent formel. Les parents des deux religieux y contribuèrent beaucoup par leurs largesses. Le P. Malpé en fut le troisième supérieur.

Epris d'amour pour les antiquités de son Ordre, le V. Père entreprit d'en recueillir les illustrations. En 1635, il publia, à Anvers, son *Palma fidei*, où il passe en revue tous les martyrs dominicains depuis l'origine jusqu'à l'année courante. Il composa encore *Athencæum Dominicanum*, Recueil des Ecrivains de l'Ordre ; *Sacra Purpura O. P.*, ou catalogue biographique des Papes, Cardinaux, Evêques, Maîtres du Sacré-Palais, tirés de la famille

dominicaine ; enfin les *Vies des Frères illustres en sainteté*, de 1500 à 1636. Ces trois derniers ouvrages, restés manuscrits, périrent malheureusement dans un incendie. Le Père Pierre Malpé mourut à Bruxelles, le 29 décembre 1645, âgé seulement de 55 ans. — (Echard, II, 547. — De Jonghe, *Belgium domin.*, 345 et 389.)

1689 — A Paris, au couvent du Noviciat général, mourut, âgé de 78 ans, le V. Père HYACINTHE CHARPIGNON, éminent religieux.

Né en 1611, à Barlieu, près de Sancerre, d'une famille ancienne et honorable, Hyacinthe-Philibert Charpignon entra au couvent de Bourges, dans sa douzième année, et fut élevé avec grand soin par les religieux de cette maison, jusqu'à ce qu'il fût en âge d'émettre ses vœux solennels. Le 12 février 1629, il fit profession, et fut envoyé ensuite à Paris, au collège de Saint-Jacques, où il termina ses études et prit les grades théologiques.

Frère Hyacinthe avait reçu dans un degré exceptionnel le talent de la parole et toutes les qualités qui font un grand orateur ; aussi abandonna-t-il l'enseignement de l'école afin de se livrer tout entier à l'éloquence sacrée. Pendant plus de trente ans, il prêcha des stations de Carême et d'Avent dans les églises les plus importantes de France. On se pressait autour de sa chaire, et sa parole distinguée, écoutée toujours avec plaisir, produisit les fruits les plus abondants. Le V. Père ne se borna pas à instruire ou exhorter les riches et les grands du siècle ; les dernières années surtout de sa carrière apostolique, il s'employa avec zèle à l'évangélisation des campagnes, donnant volontiers des missions dans les plus humbles paroisses. Du reste, les labeurs de la prédication ne lui firent jamais quitter les austérités et les saintes prescriptions de sa règle ; il les garda inviolablement jusqu'à la mort, et, pour emprunter le langage des Mémoires contemporains, « on peut dire sans exagérer que, s'il a bien prêché, il a bien fait ce qu'il enseignait ».

Etranger à toute ambition, l'humble religieux eût souhaité n'avoir jamais à gouverner ses frères ; mais son mérite ne permit pas qu'on le laissât en repos. Il fut cinq fois Prieur à Bourges, et une fois à Orléans, à Angers et à Saint-Maximin successivement. Un Chapitre tenu à Angoulême, en 1653, le nomma Provincial de la Province de France ; il devint ensuite Vicaire général de la Congrégation des couvents réformés de la même Province, et fut institué à trois reprises Visiteur apostolique de Fontevault.

Le P. Charpignon avait un tact parfait et une politesse exquise ; c'est pourquoi il fut particulièrement recherché des grands, soit dans l'Eglise, soit à la Cour. Il jouit d'une faveur spéciale auprès de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et auprès de Marguerite de Lorraine, son épouse, qui le choisirent pour leur prédicateur ordinaire. Marguerite de Lorraine voulut aussi qu'il accompagnât, au même titre, sa fille Françoise-Madeleine de Valois, mariée, l'an 1663, au duc de Savoie Charles-Emmanuel II.

En 1681, Hyacinthe Charpignon, déjà vieux, se retira au couvent de Tou-

louse, où bientôt on lui confia les fonctions de Maître des novices ; ce fut pour lui une véritable jouissance d'avoir à élever les jeunes recrues du cloître et de les former à la vertu. C'est alors que les religieux de Saint-Maximin en Province l'appelèrent à diriger leur maison. Sa charité bienveillante ne voulut pas leur faire essuyer un refus ; mais, avant la fin de la troisième année, le V. Prieur, épuisé de travaux et d'austérités, se démit de ses fonctions. Envoyé par le Maître de l'Ordre, Antonin Cloche, au couvent du Noviciat général, faubourg Saint-Germain, à Paris, il y mourut saintement, comme il avait vécu, l'an de grâce 1689.

Les détails qu'on vient de lire nous ont été conservés par un neveu d'Hyacinthe Charpignon, Fr. Antoine Gevry, dans une chronique manuscrite, ayant pour titre : *Abrégé de l'histoire du convent des Frères-Prêcheurs de la ville de Bourges, en Berry, par Fr. Antoine Gevry, docteur en théologie, religieux du même convent, à Bourges, 1696* (1).

L'auteur, né le 8 février 1639, à Ménétréol-sous-Sancerre, avait un frère jumeau, nommé Etienne, lui aussi dominicain et religieux de mérite. Dans l'*Histoire du Convent*, nous trouvons sur les deux frères les lignes suivantes que nous transcrivons avec leur physionomie originale.

« Les PP. Estienne et Antoine Gevry, frères jumeaux, ont pris tous deux l'habit de Saint Dominique pour Bourges dans nostre maison de Mascon, où ils firent aussi leur noviciat et ensuite leur profession ensemble, le 7 du mois de mars 1656, sous le Père Guilloux, docteur en théologie, Prieur ; ils ont receus tous les ordres ensemble et d'un mesme Evesque, et le Bonnet de docteur cinq mois l'un après l'autre l'an 1676. Ils ont esté presque toujours Prieurs en mesme temps, en différents Convents, à Bourges, à Vienne, à Angers. Ils se ressemblent si fort d'humeur, de taille, de visage, de parole et de voix, que souvent on est trompé, les prenant l'un pour l'autre. Enfin il ne leur reste plus que d'aller au ciel ensemble : *Faxit Deus!* » — (*Abrégé...* pp, 169, 185, 266 et *passim.*)

1642 — A *Santa-Maria-Nuova* de Bologne, la V. Sœur PLAUTILLA CORNELIA, issue de la famille Bonarelli, une des plus illustres d'Ancône.

Cette servante de Dieu se distingua par une humilité profonde. Si parfois on mettait la conversation sur son origine, elle l'interrompait aussitôt. Sa charité se complaisait principalement dans le service des infirmes et les soins à donner aux plaies les plus répugnantes. Très dévote au précieux Sang de Jésus-Christ, elle désirait sans cesse en entendre parler, et elle pria son confesseur de vouloir bien lui en rappeler le souvenir, quand elle serait à sa dernière heure. Sœur Plautilla fut atteinte d'une grave maladie des yeux et

(1) Trouvée providentiellement dans la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, cette Chronique a été imprimée en 1877, à Bourges, chez A. Sire.

tomba dans une complète cécité, qu'elle souffrit avec grande patience et résignation à la volonté de Dieu. Abdiquant désormais toute volonté propre entre les mains des personnes de son entourage, elle leur disait aimablement de faire d'elle tout à leur gré, comme d'un ballon qu'on lance et se renvoie au jeu. Elle avait un extrême désir d'aller visiter une malade ; mais elle ne voulait pas même faire connaître ce qu'elle souhaitait si vivement, et elle mourut sans y être allée. Tout le temps qu'elle vécut dans cet état d'infirmité, elle l'employait sans réserve à l'oraison. Une fièvre intense l'enleva rapidement de ce monde. Son âme goûta auparavant une très douce consolation dans la visite du Père Raphaël Grilenzoni, Dominicain, et elle reçut les sacrements avec grande dévotion. Elle mourut le 29 décembre 1642.

A cette notice est jointe la note suivante, dans la chronique conventuelle :

« Ajoutons, en mémoire des obligations que notre monastère doit à ce zélé religieux pour les nombreux secours spirituels reçus de lui, que chaque année nous faisons commémoraison de sa Paternité au jour anniversaire de son trépas, qui eut lieu le 6 octobre 1644. Pour cela, notre Nécrologe porte ces mots :

Obit du Père Maître Fr. Raphaël Grilenzoni, de Bologne, religieux de notre Ordre, qui fut provincial des Deux-Lombardies, et se montra très dévoué gardien, directeur spirituel et supérieur de toutes les âmes de ce monastère. — (Mém. de Bologne : Breve descrittione... p. 54.)

1668 — En Espagne, la V. Sœur AGNÈS DU SAINT-ESPRIT, née à Valence, le 20 janvier 1612, de l'illustre famille Cisternes de Oblites :

Elle avait, plus âgée qu'elle, un frère nommé Jérôme et une sœur appelée Angèle. Comme eux, dès sa plus tendre enfance, elle fuyait les vains amusements, aimait à dresser des autels, à faire des processions, ou se retirait dans une chambre solitaire pour vaquer à la prière et à la pénitence. Ennemie de l'oisiveté, elle s'appliquait au travail, sans laisser pour cela de penser à Dieu, et ses entretiens roulaient de préférence sur des choses spirituelles. Elle parvint ainsi à l'âge de huit ans.

A ce moment, Agnès perdit sa mère, — son père était mort quand elle avait deux mois à peine. — Devenue orpheline, elle passa, avec son frère et sa sœur, chez une tante, sainte femme, qui prit soin de l'élever pieusement, et l'engagea, lorsqu'elle eut onze ans, à revêtir les livrées dominicaines au monastère de Sainte-Marie-Madeleine, dans sa ville natale. La jeune fille suivit le conseil et entraîna dans sa résolution sa sœur Angèle, qui devint une religieuse accomplie. Leur frère lui-même entra dans l'Ordre des Trinitaires et y mourut en haute opinion de sainteté. Heureux fruits d'une excellente éducation !

Quant à notre Sœur Agnès, à peine revêtue du saint habit, elle se montra un modèle d'observance. La première rendue au chœur et la dernière à en

sortir, amie de la prière et de la mortification, assidue à la fréquentation des sacrements, on la trouva surtout inébranlable dans ses résolutions de généreuse fidélité à ses vœux. Sa profession solennelle eut lieu le 27 janvier 1629.

Après dix années d'une vie toute de contemplation et de délices célestes, la servante de Dieu se sentit inspirée de fonder un nouveau monastère de la plus stricte observance. Un tel projet pouvait paraître téméraire et l'effet d'une illusion diabolique, aussi Sœur Agnès prit-elle soin de le recommander instamment à Dieu dans la prière. La divine réponse lui fut donnée par l'entremise d'un saint prêtre de Valence : le Ciel approuvait son dessein. Elle se mit donc à l'œuvre, choisit un emplacement dans le voisinage de Valence, en un lieu appelé Villareale, et y fit construire une maison sous le vocable du Saint-Sacrement, — *Corpus Domini*. Les contradictions ne firent pas défaut : notre fondatrice en triompha, avec l'aide de Dieu, et l'an 1639, elle entra dans le nouveau monastère, avec sa sœur Angèle et plusieurs autres religieuses de Sainte-Marie-Madeleine, désireuses de pratiquer à la lettre les Constitutions dominicaines. Agnès ne voulut pas être Prieure, s'estimant moins apte à commander qu'à obéir ; mais elle accepta volontiers la charge de Maîtresse des novices, sachant que de la bonne éducation des jeunes recrues du cloître dépend tout le bien de la vie religieuse, et voulant inculquer aux jeunes Sœurs l'observance telle qu'elle la concevait. Le démon chercha à la molester par de nombreuses tentations et Notre-Seigneur lui envoya diverses infirmités pour éprouver sa patience. La sainte religieuse remporta sur Satan une entière victoire et acquit de précieux mérites dans le support de ses maux.

Quinze ans après la fondation de Villareale, l'observance monastique étant en pleine vigueur, Dieu inspira derechef à Sœur Agnès la pensée d'aller jeter les bases d'un nouvel établissement à Carcaxent, sous le même titre du *Corpus-Domini*. Plus grandes que la première fois surgirent les oppositions, et elles vinrent de ceux qui auraient dû prêter main-forte pour la sainte entreprise, je veux dire du clergé et des magistrats de la cité. Mais l'intrépide fondatrice triompha encore par sa prudence et sa patience. Le monastère fut bâti ; elle y entra avec quelques religieuses, laissant à celui de Villareale sa bonne sœur Angèle, pour maintenir le bien déjà acquis. Sœur Agnès gouverna la nouvelle communauté pendant dix ans, avec une très grande sagesse, droiture et sainteté. Alors elle entendit, dans l'oraison, une voix qui lui suggérait de retourner à son premier monastère de Valence, pour y souffrir. Elle confia cette inspiration céleste à son confesseur, qui l'approuva, et, munie des autorisations légitimes, elle revint, le 18 mars 1664, au berceau de sa vie religieuse.

Si son départ de Carcaxent fut une tristesse pour les Mères qu'elle y laissait, son retour à Valence remplit de joie ses anciennes compagnes ; mais

elle ne devait pas y trouver le repos. Notre-Seigneur ne lui avait-il pas annoncé qu'elle y rencontrerait la souffrance? La principale cause fut qu'elle se sentit appelée d'en haut à fonder encore un troisième monastère. Mais elle était déjà vieille, pleine d'infirmités et privée d'appuis. Cependant Dieu voulait ce monastère et il voulait qu'il fût l'œuvre de sa servante. Il suggéra à un riche chevalier de Valence, Hyacinthe Sanz, dépourvu d'héritiers, de mettre sa fortune à la disposition de la sainte femme pour la noble entreprise. Le succès couronna leurs efforts. Après trois ans passés de nouveau à Sainte-Madeleine de Valence, Sœur Agnès, avec d'autres Sœurs, fut conduite solennellement au monastère de *Notre-Dame de Bethléem*, par le clergé, la noblesse et le peuple de la cité.

Ainsi le Très-Haut avait voulu faire éclater sa puissance, en accordant à une faible femme d'établir trois maisons dominicaines de parfaite observance, malgré des oppositions formidables du monde et de l'enfer. La sainte religieuse avait été diffamée de mille manières, et bien qu'il lui eût été facile de prouver son innocence, elle avait préféré remettre à la Providence le soin de la justifier. Bien plus, rendant le bien pour le mal, elle sut par la ferveur de ses prières détourner le courroux céleste de la tête de ses persécuteurs et calomniateurs.

Agnès du Saint-Esprit ne fut pas moins un grand exemple de vertu donné au monde, par sa patience à supporter des fièvres et des infirmités de divers genres, l'espace de vingt-cinq ans. Et cela, sans qu'elle se dispensât aucunement des austérités de sa règle et de l'assistance aux exercices de communauté. L'Époux divin l'appela enfin à la récompense, le 29 décembre 1668. L'année suivante, son tombeau ayant été ouvert, on trouva son corps entier, sans corruption. Il fut transféré dans une sépulture plus honorable, et les fidèles entourèrent sa mémoire de vénération. — (Actes du chap. gén. de Rome, 1670, *Monumenta O. P.* Ed. Reichert; Marchese, *S. Diario Domen.* VI.)





XXX DÉCEMBRE

*L'Illustrissime Père BERNARD GUI, évêque de Lodève
et auteur de manuscrits renommés (*).*

(1331)

UN contemporain anonyme, qui est peut-être Pierre Gui, dominicain, neveu du célèbre Bernard Gui auquel nous consacrons ces lignes, a laissé de ce grand homme une édifiante biographie, que nous nous faisons un bonheur de traduire intégralement (1).

Elle débute ainsi :

Brève chronique sur la vie, les mœurs, les écrits et les actes du seigneur Evêque de Lodève, auteur et compositeur du livre intitulé SPECULUM SANCTORALE — le « Sanctoral ou Miroir des Saints ».

Il y eut naguère dans les Termes actuels des Frères Prêcheurs du couvent de Limoges (2), un homme vénérable, Frère Bernard Gui, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Lodève, qui repose dans le sanctuaire de l'église des Frères de Limoges, à gauche de l'autel, en un tombeau honorable et élevé, fait de bronze.

Originaire du bourg de Royères, près de La Roche-l'Abeille, au même diocèse de Limoges, comme un *nard* odoriférant (3), suivant

(*) Léopold Delisle : *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui*, Paris, Imprimerie nationale, 1879. *Gallia christiana*, t. VI. — Echard, *Script. O. P. I.*, 576.

(1) Le texte latin a été publié pour la première fois *in extenso* par M. Léopold Delisle, *Opere laudato*, à l'Appendice, XXV.

(2) Le *Terme* était un fractionnement de la *Diète* conventuelle, ou du territoire attribué à chaque couvent pour exercer son action et recueillir des aumônes. Cf. P. Mortier, *Les Maîtres Généraux*, III, 300.

(3) Allusion au nom de (*Ber*) *nardus*.

la propriété de son nom, il exhala, par sa vie autant que par sa doctrine, le plus suave parfum devant Dieu et devant les hommes. Ce fut, en effet, un homme d'un conseil éclairé, d'une grande expérience, d'une prudence consommée, d'une religion à toute épreuve, modeste, plein de sens, profondément humble, éminent par la renommée, la grâce, la science et l'éloquence, portant dans son cœur les faits et gestes des hommes saints et illustres, les antiquités glorieuses et dignes de mémoire, sachant les manifester en temps opportun et les confier soigneusement par l'écriture au souvenir des siècles, pour les empêcher de périr ; digne, en outre, d'être assimilé, pour la ferveur de sa foi, son zèle et la sincérité de sa dévotion, à nos pères des premiers temps. De Lecteur qu'il était au couvent d'Albi, il y devint Prieur, et remplit le double office du lectorat et du priorat, tant à ce couvent qu'à celui de Carcassonne ; c'est-à-dire que pendant trois ans à Albi et deux à Carcassonne, il s'acquitta simultanément de ces deux charges, de la manière la plus digne d'éloge. Il fut aussi Prieur à Castres pendant quatre ans, et deux ans au couvent de Limoges, puis Inquisiteur de Toulouse environ dix-huit ans, y compris les quatre années qu'il joignit aux fonctions d'Inquisiteur celles de Procureur de l'Ordre en Cour romaine. Tandis qu'il exerçait ainsi les charges de l'Inquisition et de la Procure générale, le Seigneur Pape Jean XXII, la première année de son pontificat, le destina à une mission et l'envoya rétablir la paix en diverses villes et contrées d'Italie, puis en France, afin d'affermir l'accord entre le roi et les Flamands. Enfin, après qu'il eut rempli, pendant trente-cinq ans, d'une façon supérieure à toute louange, les ambassades et offices confiés à son zèle par l'Eglise Romaine, il fut d'abord créé, par le même seigneur Pape, évêque de Tuy, au royaume de Castille, puis transféré dans l'année, par le même Pontife, à Lodève, dans la province Narbonnaise, où il exerça l'épiscopat près de huit années.

II. — Cet évêque Bernard, à l'âme recueillie et à la conversation enjouée, appelait parfois ses familiers auprès de lui, le soir, après les fatigues de l'étude et des affaires, et disait à l'un d'eux de proposer quelque parole d'honnête et agréable délassement, assurant qu'un homme de bien ne doit pas aller dormir sans s'être réjoui au moins une fois dans la journée ; pour lui, il usait de ce soulagement avec une rare sobriété, et il terminait toujours par des mots édifiants, que sa dévotion lui suggérait avec une merveilleuse fécondité.

Ce fut encore un homme doué d'une grande abondance pour parler et écrire, d'une bonté sans égale, d'un air et d'un abord gracieux, pleinement érudit dans les choses qui peuvent avoir rapport à la défense de la religion et à l'extermination de la détestable hérésie. Aussi mit-il en préface au livre des Actes du Chapitre général qu'il rédigea, sur les instances de Frère Aymeric, douzième Maître de l'Ordre des Frères Prêcheurs, un dévot traité des quatre faveurs pieuses dont il a plu à Dieu de distinguer l'Ordre des Prêcheurs; et tous les Frères pourriont y connaître les débuts et les progrès de leur saint état. De même, étant Inquisiteur, Frère Bernard rédigea pour ses successeurs un ouvrage fort utile sur la pratique de l'office de l'inquisition, et il le divisa en cinq parties, suivant l'exigence de la matière. On lui doit aussi une Chronique très renommée sur les pontifes romains, les empereurs, les rois de France, écrite dans un style véridique et élégant, commençant à la naissance de Jésus-Christ et continuée jusqu'à l'époque actuelle. Il composa encore les Vies des Saints, à la prière et à l'instigation du R^{me} Père Fr. Bérenger, treizième Maître de l'Ordre et depuis archevêque de Compostelle, auquel la disposition adoptée par Fr. Jacques de Voragine, paraissait écourtée et douteuse en la plupart des articles. Pour cela, il repassa les légendes originales des Saints, ajouta, et écrivit en quatre livres une compilation nouvelle et d'un profit non médiocre pour l'Eglise de Dieu. Ce digne seigneur portait une si sincère affection à sa mère la Religion qui l'avait élevé que, évêque, se trouvant à Avignon, il renouvela avec grande dévotion sa profession, aux mains de Frère Barnabé, Maître de l'Ordre des Prêcheurs, prononçant la formule d'usage et tenant, selon la coutume de l'Ordre, ses mains entre celles du Maître Général : « Moi, Fr. Bernard Gui, évêque de Lodève, fais profession et promets obéissance à Dieu, et à la Bienheureuse Marie, et au Bienheureux Dominique, et à vous Frère Barnabé, Maître de l'Ordre des Frères Prêcheurs; et je prends l'engagement d'être obéissant à vous et à vos successeurs jusqu'à la mort. »

Touchant ce même seigneur Bernard, Fr. Pierre Sicard, son compagnon et confesseur habituel pendant plus de quinze ans, s'est déclaré prêt à assurer par serment qu'il n'avait jamais reçu de sa bouche l'aveu d'une faute pouvant être réputée péché mortel.

Enfin, la huitième année de son épiscopat, après beaucoup d'œuvres vertueuses et d'actes insignes et louables, accomplis sur le siège de Lodève, soit en aumônes, soit en constructions, soit même en ou-

vrages composés pour maintenir à perpétuité les droits de cette Eglise, comme il est rapporté plus au long dans la chronique des évêques de Lodève, conservée avec une chaîne au chœur de cette même Eglise, devant le trône épiscopal; ayant obtenu d'abord de son confesseur, en vertu de l'autorité du seigneur Pape Jean XXII, l'indulgence plénière de ses péchés, et ayant reçu dévotement les sacrements de l'Eglise, le digne prélat, la nuit qui suivit la fête de saint Thomas martyr, vers l'aurore, s'endormit heureusement dans le Seigneur au château de Lauroux, du diocèse de Lodève, l'an du Christ 1331, 70^e ou 71^e de son âge, et cinquante-deuxième de son entrée dans l'Ordre des Prêcheurs. Après de solennelles funérailles célébrées dans sa cathédrale de Lodève, il fut porté par les soins de sa famille à Limoges, comme lui-même l'avait réglé de son vivant, pour être inhumé au couvent des Frères Prêcheurs.

III. — Ce saint homme brilla, dit-on, par le don des miracles pendant sa vie et après sa mort. Fr. Arnaud Borguet, Inquisiteur de Barcelone et ancien Provincial de la Province d'Aragon, homme sûr et véridique, m'a attesté fidèlement, ainsi qu'à plusieurs autres religieux d'un grand mérite, et a répété souvent, sérieusement et avec beaucoup de dévotion, que, se trouvant à Avignon pour promouvoir la canonisation de Fr. Raymond de Pennafort, troisième Maître Général de l'Ordre des Prêcheurs, la seconde année du pontificat de Jean XXII, il y rencontra le susdit évêque de Lodève, alors Inquisiteur de Toulouse et Procureur général de l'Ordre des Prêcheurs. On était en été. Fr. Arnaud avait passé sans sommeil trois nuits consécutives, tant à raison de l'intensité de la chaleur que pour plusieurs autres causes accidentelles; il en ressentait une telle altération de visage et un tel affaiblissement général qu'il redoutait absolument d'être en danger de mourir. Encouragé par la sainte conversation de l'homme de Dieu et plein d'espoir en ses mérites, il le supplia avec ferveur de le secourir par l'intervention de ses prières. Le dévot religieux, voyant la foi du malade, dit alors : « Au nom de Dieu, je commande au sommeil de revenir aux paupières de l'Inquisiteur de Barcelone, et que toute indisposition inquiétante s'éloigne de lui. » La parole du serviteur de Dieu eut à l'instant une efficacité si puissante que le Père Inquisiteur s'endormit aussitôt, reposa doucement, et recouvra pleinement sa santé d'autrefois.

Un autre Frère, Guillaume de Gardaga, de Bayonne, au même

lieu et à la même semaine, fut atteint gravement de fièvre et de dysenterie ; sa vie était en péril. Apprenant ce qu'avait fait pour l'Inquisiteur de Barcelone le serviteur de Dieu qu'on vient de nommer, il demanda avec une foi et une confiance admirables qu'il commandât au mal de le quitter. Celui-ci, par humilité, refusait d'acquiescer au désir du suppliant. Vaincu enfin par ses instances, il donna ordre à la fièvre et à la dysenterie de ne plus inquiéter le malade à partir de tel jour, c'est-à-dire de la fête de saint Dominique, que l'on devait célébrer le lendemain ou le surlendemain. Et voici, comme je l'ai entendu dire à Fr. Guillaume, en présence de plusieurs témoins, et avec des attestations maintes fois répétées, qu'à partir du jour fixé, le malade se sentit dorénavant tout à fait délivré de la fièvre et de la dysenterie, grâce aux mérites de Fr. Bernard.

Ces deux prodiges et miracles eurent une telle notoriété dans le couvent d'Avignon, que Fr. Pierre Bernard de Bayonne, alors Bachelier du Sacré-Palais, plus tard évêque de la même ville, dit plaisamment en sa présence, à de nombreux assistants : « C'est bien inutile que l'Ordre des Prêcheurs soit en instance pour la canonisation de ses frères décédés, puisqu'il peut canoniser un saint vivant. »

Après le trépas de notre prélat, Fr. Thomas Le Normand, alors Prieur des Frères Prêcheurs de Limoges, se trouvant, une nuit après Matines, à genoux en prière au chœur, devant la place priorale, et parfaitement réveillé, vit une brillante lumière partir de la stalle du Prieur, et traversant le chœur, se diriger vers le *presbyterium* du maître-autel, où elle disparut soudain.

Comme il se demandait avec surprise ce que cela pouvait signifier, et qu'on ignorait à Limoges le décès de l'évêque de Lodève, arriva, le matin suivant, un courrier porteur de lettres annonçant que le seigneur évêque avait émigré vers le Christ, et, d'après ses dispositions testamentaires, était apporté pour recevoir la sépulture à Limoges dans le couvent des Frères.

Le Prieur comprit alors que la lumière de sa vision figurait le susdit seigneur qui, par sa vie et sa doctrine, avait éclairé de mille splendeurs l'Ordre et l'Eglise.

Cette lumière était sortie à bon droit du siège prioral pour se rendre au *presbyterium*, parce que lui-même avait été jadis Prieur des Frères de Limoges, et que maintenant devant le *presbyterium* du maître-autel il attend avec les justes la bienheureuse résurrection.

IV. — A ce récit ajoutons quelques détails complémentaires, tirés en grande partie des notes laissées sur sa vie par Bernard Gui lui-même.

La date de sa naissance doit être placée à l'année 1260 ou 1261, puisque, nous l'avons vu, il mourut le 30 décembre 1331, âgé de soixante-dix ou soixante et onze ans.

Sur la condition de sa famille les anciens témoignages font défaut. Certains auteurs rattachent le V. Père à une noble famille du Limousin ; d'autres lui attribuent une modeste extraction.

Bernard Gui nous apprend qu'étant adolescent il reçut la tonsure cléricale par le ministère de l'ancien évêque de Périgueux, Fr. Pierre de Saint-Astier, entré chez les Dominicains de Limoges vers 1266 et mort en 1275. Il nous apprend aussi qu'il fit sa profession, le 16 septembre 1280, entre les mains d'Etienne de Salagnac. Il fit à Limoges ses études de philosophie et de théologie, et les termina, en 1290, à Montpellier. Dès l'année 1284, le Chapitre provincial de Perpignan l'avait chargé d'enseigner la Logique au couvent de Brives. En 1291, nous le trouvons à Limoges, Lecteur de théologie en second, et l'année d'après, premier Lecteur au couvent d'Albi. Tandis qu'il remplissait cette fonction, nous dit-il lui-même, eut lieu, le dimanche 5 juillet 1293, la pose de la première pierre de l'église conventuelle, sous la présidence de l'évêque, Bernard de Castanet. Il eut l'honneur, revêtu des insignes du diacre, d'assister le vénérable pontife.

Son priorat de Carcassonne, de 1297 à 1301, fut marqué par un soulèvement des habitants de la ville contre les ministres de l'Inquisition. L'affaire se termina par la soumission des Carcassonnais, qui furent condamnés à bâtir une chapelle en l'honneur de saint Louis au couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse. Le 4 octobre de la même année 1299, Bernard Gui donnait la sépulture ecclésiastique à Frère Bernard de Tournes, Prieur du monastère de Prouille, au milieu, dit-il, des pleurs et des gémissements des Frères et des Sœurs.

A Castres, avec le concours de bienfaiteurs dévoués, il dota l'église conventuelle de deux chapelles dédiées, l'une à saint Dominique, l'autre à saint Pierre, martyr. Devenu Prieur de Limoges, en 1305, il fit construire la Bibliothèque, et reçut, au mois d'avril 1306, le Pape Clément V, accompagné de huit cardinaux. Il est délégué par le Chapitre provincial de Figeac, pour assister au Chapitre général célébré à Strasbourg, au printemps de 1307, et au mois de juillet de cette même année, il est Définiteur au Chapitre provincial de Condom.

Pendant les années qu'il exerça les fonctions d'Inquisiteur de l'hérésie dans le royaume de France, par délégation de l'autorité apostolique, Bernard Gui se dévoua tout entier à sa mission : par ses prédications et ses écrits il affermit la foi des catholiques et ramena nombre d'apostats dans le sein de l'Eglise. C'est alors qu'il composa la Pratique de l'inquisition dont nous a parlé le biographe anonyme.

Ce fut avec le Provincial des Cordeliers d'Aquitaine, Frère Bertrand de la Tour, que le Pape Jean XXII l'envoya en Italie, pour pacifier ce malheureux pays et régler les différends de Robert, roi de Sicile, avec Amédée, comte de Savoie, Mainfroi, marquis de Saluces, Philippe de Savoie et Mathieu Visconti, de Milan. Une trêve de six mois, fruit des négociations, permit de chercher une nouvelle base pour asseoir une réconciliation durable. Un peu plus tard, les mêmes délégués pontificaux rétablissaient la bonne harmonie entre Robert, comte de Flandre, et le roi de France Philippe-le-Long.

La *Gallia Christiana* fournit de précieux renseignements sur l'épiscopat du vénérable Père. Son administration pastorale fut en rapport avec la prudence, la piété, le zèle, le savoir-faire dont il avait donné les preuves dans ses fonctions antérieures. Au temporel, il augmenta les revenus de son Eglise, restaura le palais épiscopal, créa de nouvelles prébendes dans le chapitre de sa cathédrale, termina heureusement certaines affaires litigieuses engagées par ses prédécesseurs. Au spirituel, après la visite de son diocèse, il pourvut plus efficacement à la dignité du service divin, à l'instruction des fidèles, à la parfaite union et charité entre familles et individus ; il prit un grand soin des pauvres et donna à tous ses diocésains l'exemple des plus admirables vertus.

Pour le catalogue et l'appréciation de ses écrits, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage d'Echard et au savant travail de M. Léopold Delisle.

La tombe de l'illustre prélat, à l'église des Dominicains de Limoges, a disparu, au seizième siècle, sous la pioche des démolisseurs calvinistes. Elle fut remplacée par une épitaphe ainsi conçue :

Sub hoc humili loco jacet frater Bernardus Guidonis, Ordinis Prædicatorum, post nonnullas per Italiam. Galliam et Flandriam legationes apostolicas, primum Tudensis in Gallæcia, deinde Lodovensis episcopus, in Gallia Naroonensi, qui animam cælo reddidit anno salutis Domini MCCCXXXI, die XXX Decembris. Requiescat in pace. Amen.

« Sous cette humble pierre repose Frère Bernard Gui, de l'Ordre des Prêcheurs ; après diverses légations apostoliques en Italie, en France et en Flandre, il devint d'abord évêque de Tuy en Galice, puis évêque de Lodève dans la Gaule Narbonnaise, et rendit son âme au Ciel l'an du salut 1331, le 30 décembre. Qu'il repose en paix. »



*Le V. Frère PAUL DE SAINTE-MARIE,
du couvent de Saint-Paul de Séville (*)*

(1597)

FRÈRE Paul, originaire de Séville, se montra, dès son enfance, grandement porté à la vertu et très désireux d'embrasser l'état religieux. Mais, sans instruction ni intelligence, il ne pouvait apprendre aucun métier, et ses forces physiques ne lui permettaient guère de s'appliquer à quelque office pénible. Néanmoins, à l'âge de trente ans, il vint demander l'habit de convers au couvent de Saint-Paul. Les Pères, le connaissant humble et vertueux, ne firent pas tout d'abord difficulté de l'admettre : ils le reçurent donc à la vêtue religieuse comme à l'épreuve du noviciat. Simple, modeste, humble, obéissant, tel il apparut au moral ; mais, d'autre part, si dépourvu d'intelligence et de capacité, qu'on ne pouvait songer à lui confier le moindre des emplois. Comme l'état de Convers est ordonné au service de la communauté, Frère Paul semblait réellement inepte à l'embrasser, étant donné surtout les fatigues et les rigueurs de la règle, que sa frêle santé ne pouvait supporter. Quand arriva le moment de décider s'il fallait l'admettre à la profession, le Père-Maître déclara au chapitre qu'il n'avait qu'à se louer des belles dispositions manifestées par le novice dans la pratique de la vertu ; mais, ajouta-t-il, sa complète ignorance et son manque absolu de forces physiques donnent lieu de croire que l'admettre serait un non-sens et une dépense non justifiée pour le couvent, auquel il ne serait jamais d'aucune utilité.

(*) *Acta Cap. Gen.* 1600, Reichert, tom. X. — P. Jérôme Moreno, O. P. *La vida y muerte... de Fray Pablo de Santa Maria...* 1609.

Ce jugement prévalut et on décida de renvoyer au siècle le pauvre Frère.

Lorsqu'on lui transmit cette nouvelle, notre religieux n'éclata point en gémissements ni en plaintes ; mais, sans mot dire, il alla s'agenouiller au pied de son crucifix et conjura Notre-Seigneur de le maintenir dans la société des Frères, malgré son indignité et malgré son inhabileté trop reconnue. Cette humble prière fut exaucée. Le récit du chroniqueur va le constater, en mettant sous nos yeux l'action de la Providence, qui dirige à ses fins les détails de notre vie et les circonstances en apparence les plus fortuites.

A l'heure fixée pour donner au novice congé de quitter le couvent, le religieux chargé du vestiaire n'avait pu pénétrer dans la chambre où il gardait en dépôt les vêtements séculiers du Frère Paul. La cellule était soigneusement fermée : la clef ne se trouvait pas. Après maintes recherches infructueuses, il fallut enfin se résoudre à forcer l'entrée. Tandis qu'on se munissait des outils nécessaires, quelqu'un sonna à la porte du noviciat. Le portier se présente et ne voit personne ; mais il entend une voix inconnue lui dire : « Le Père Prieur défend d'enlever l'habit au Frère Paul. » Celui-ci en fut avisé immédiatement, et de grand cœur changea sa prière en actions de grâces, qu'il prolongea le plus possible durant la nuit. Le lendemain matin, le Prieur demanda au Père-Maître s'il avait congédié le Frère Paul. Le Père répondit que non, car la veille au soir, au moment où on allait lui retirer l'habit religieux, quelqu'un était venu à la porte du noviciat dire de n'en rien faire, et cela de la part du Prieur. Celui-ci fut tout surpris d'un incident qu'il n'avait pas provoqué ; puis, réfléchissant que telle pouvait bien être la volonté de Dieu, il répliqua : « Cet avis peut venir du Ciel. Laissons en paix le bon religieux : s'il ne sait pas nous servir, il saura du moins nous recommander à Dieu dans ses oraisons. » Ainsi en fut-il décidé par le vote du chapitre conventuel : le Frère Paul, admis à la profession, prononça ses vœux l'an 1565.

II. — Le nouveau fils de saint Dominique, touché jusqu'aux larmes de la bonté de Dieu à son égard, se mit avec générosité à la pratique des vertus religieuses et à l'accomplissement de ses devoirs d'état. Sous l'inspiration de la grâce, il établit son âme dans une profonde humilité. Se regardant comme un homme de rien, il se jugeait réellement indigne de vivre dans la compagnie des religieux au mi-

lieu desquels il se trouvait. Souvent il venait se jeter aux pieds du Crucifix, et là, tout confus de son ignorance, il suppliait le divin Maître de l'éclairer pour qu'il fût capable de rendre quelque service, si minime fût-il, à la communauté. On s'aperçut bien vite que son humilité était véritable et sincère. L'homme de Dieu tenait en souveraine horreur tout ce que le monde estime. Aussi n'y eut-il jamais pour lui de croix plus lourde que l'attention et le respect dont parfois on lui donnait quelque marque particulière. De là, une peine réelle quand on se recommandait à ses prières, comme s'il eût été de quelque mérite devant Dieu. Voilà pourquoi aussi, à moins d'un ordre formel des supérieurs, il ne s'ingérait pas volontiers dans le service des malades : il s'estimait indigne d'une fonction trop honorable, disait-il, et il craignait surtout de s'attirer les éloges des hommes ou quelques témoignages de leur reconnaissance.

Il s'appliquait à cacher tous ses exercices de vertu, et entre autres son assiduité à la prière, accomplissant à la lettre la recommandation qu'il avait entendu lire dans l'Evangile : *Pour toi, lorsque tu pries, entre dans ta chambre, et la porte close, adresse en secret ta prière à ton Père.* (1) S'il se rendait au chœur pour satisfaire sa dévotion devant l'autel et le tabernacle, il avait soin de choisir les premières heures de la nuit, après que les religieux s'étaient retirés dans leurs cellules. Il prolongeait ainsi son oraison dans l'église jusqu'à l'approche des Matines ; alors il se retirait pour quelques instants, et ne rentrait au chœur qu'avec la communauté.

La sollicitude que le prudent religieux mettait à cacher ses pratiques de piété déplaisait souverainement au démon ; cet ennemi des âmes tenta de l'entraver ou de s'en servir comme d'un piège. Ce fut en vain. Suivant la parole de l'apôtre saint Paul : *Tout contribue au bien des amis de Dieu,* (2) la rage de l'enfer et ses perfides attaques n'obtinrent d'autre résultat que d'affermir la vertu et d'accroître les mérites de l'humble Frère. Un jour, Paul de Sainte-Marie entra pour prier dans une église, où l'on avait amené aux exorcismes une possédée dont les clameurs violentes et les gestes désordonnés avaient attiré une foule de curieux. A peine avait-il franchi le seuil que le démon l'apostropha : « Oh ! oh ! je te connais : tu es bien celui qui l'autre nuit priait béatement dans l'église de Saint-Paul. J'ai bien

(1) S. Math. vi, 6.

(2) Rom. viii, 28.

essayé de te distraire, en sonnant la grosse cloche; mais tu as fait comme si tu n'avais rien entendu. Ennemi, ennemi cruel! » Satan avait, en effet, employé ce stratagème pour l'arracher à son oraison, et maintenant il s'efforçait de lui donner de la vanité. Mais il se trompait : Fr Paul, rentrant en lui-même, fut étrangement confus de ce que le démon venait de publier, et tout humilié, il se retira aussitôt.

III. — L'esprit de pauvreté ne pouvait manquer de se développer à merveille dans une âme si profondément pénétrée de sa bassesse et de son néant. Aussi, on le devine, ce fut pour le vertueux novice une joie très vive quand, le jour de sa vêtue, on lui donna un habit tout rapiécé et qu'on lui assigna pour cellule un misérable réduit sans fenêtre, meublé seulement d'une pauvre couchette et d'un escabeau, n'ayant d'autre ornement qu'une image de papier. Dès lors, il conçut un ardent désir de se former à la pauvreté intérieure, en éloignant de son cœur toute attache aux créatures, aux richesses et au bien-être qu'elles peuvent procurer : il y réussit admirablement. Jamais sa volonté ne se laissa entraîner à convoiter la possession d'un objet, même de valeur minime. Toute sa vie, il mit un soin jaloux à pratiquer un complet détachement. Son habit était des plus pauvres. Une seule tunique et une chape, rapiécées avec du fil blanc ou noir, peu important, suffisaient à le contenter. Ayant un jour rencontré une personne charitable, il en reçut une modeste offrande, à condition qu'il l'emploierait à l'achat d'une chape. Il se présenta au vestiaire, y demanda la chape la plus usée de la maison, et l'ayant obtenue, il s'empressa de remettre au frère linge, en guise de paiement, la petite somme qui lui avait été offerte à cette fin. Peu de jours après, il rapporta ce même vêtement, pour qu'un autre religieux pût s'en servir à sa place : « car, ajouta-t-il, je n'en aurai bientôt plus besoin et je ne parviendrai pas à l'user jusqu'au bout. » Sur quoi, le biographe fait remarquer que cet humble ami de la pauvreté avait eu révélation de sa fin très prochaine. Par ordre du médecin, Paul de Sainte-Marie passait une grande partie de son temps à l'infirmerie. Là aussi, il ne négligeait pas les occasions de pratiquer le renoncement et la pauvreté. Les modiques ressources du couvent étaient sans doute, comme nos Constitutions le recommandent, charitablement employées à procurer le soulagement des malades et à soutenir la santé débile des convalescents; mais le Fr. Paul s'abstenait de toutes les petites délicatesses qu'on mettait à sa disposition, et abandonnait joyeusement à ses compagnons d'infirmerie la part qui lui était des-

tinée. Il prenait d'ailleurs si peu de nourriture qu'on ne comprenait pas comment cela pouvait suffire pour le sustenter. A peine touchait-il à la viande; quant au vin, quelques gouttes seulement dans un verre plein d'eau : c'était tout.

Si prompt était l'obéissance de notre Frère, qu'au moindre signe de la volonté du supérieur, on le voyait partir comme une flèche, sans réfléchir à la difficulté de ce qu'on lui commandait. N'enviesageant dans les ordres reçus que la volonté de Dieu, il ne songeait qu'à s'y conformer de son mieux, et ne tenait aucun compte de ses dispositions personnelles, ni même des répugnances qu'il pouvait ressentir. Sa vertueuse obéissance était tellement reconnue que les personnes du dehors recouraient à l'autorité des supérieurs pour obtenir de l'humble Frère prières et miracles. Une dame, Agnès de Rosalès, était atteinte au visage d'un horrible chancre qui la rendait hideuse et lui faisait endurer de cruelles douleurs. Sa famille demanda au Fr. Paul d'imposer la main sur cet ulcère, en priant Dieu de le guérir. Un pareil témoignage de confiance en sa vertu alarmait l'humilité du religieux : il résista aux instances les plus pressantes et refusa le geste sauveur qu'on espérait. Mais le Père Prieur, qu'on supplia d'intervenir, lui commanda de se prêter à cette œuvre de miséricorde. Or, à peine l'obéissant religieux eut-il exécuté cet ordre, que la plaie se ferma soudain, sans même laisser de cicatrice. Une demoiselle, nommée Constance, sœur d'un religieux du couvent, Fr. Jérôme Guillé, fut aussi, et de la même façon, guérie instantanément d'un mal semblable par le serviteur de Dieu, auquel le Vicaire du Prieur absent avait commandé de bénir la patiente, et de toucher au nom du Seigneur sa chair cancéreuse.

Une autre personne malade, en proie à des souffrances de tête intolérables qui la réduisaient pour ainsi dire à l'extrémité, supplia le bon Frère de mettre la main sur le front endolori et de réciter en même temps un *Ave Maria*. Cette fois encore, l'obéissance triompha d'une volonté récalcitrante. Paul de Sainte-Marie fit simplement ce que son supérieur commandait, et, à sa prière, Dieu rendit la santé à cette personne qui demeura, le reste de sa vie, fort reconnaissante de ce miracle.

Pendant les trente années qu'il passa dans le siècle avant d'entrer en religion, le serviteur de Dieu montra dans toute sa conduite une pureté parfaite. A ce pauvre ignorant la grâce avait dévoilé les secrets de l'angélique vertu. Il s'éprit de zèle pour la chasteté et veilla si bien

à la garde de ce trésor que le souffle impur effleura à peine, sans la ternir, la limpidité de son âme. Et cependant Dieu sait à quels assauts le jeune chrétien fut exposé ! Humble et toujours défiant de lui-même, Paul repoussa les attaques avec une fermeté qui jeta dans l'étonnement ceux-là mêmes qui avaient tenté de l'entraîner au mal. On affirme que son confesseur lui rendit à ce sujet le plus éclatant témoignage : dans une âme si chaste il n'y eut jamais place pour aucune faute, même de simple pensée.

IV. — Aimant Dieu de tout son cœur, Fr. Paul se sentait pressé de déverser sur le prochain les tendresses d'une véritable charité. Pour qu'il pût à son aise pratiquer les œuvres de miséricorde et suivre les élans de son cœur, les supérieurs le nommèrent portier. Il occupa cette charge durant l'espace de vingt-sept ans. Chaque jour, il recueillait soigneusement les restes de la table commune et les distribuait aux indigents avec le pain qu'il avait lui-même quêté. On le voyait solliciter les religieux de laisser une petite part de leurs pitances pour ses chers pauvres ; quant à lui, c'était la majeure partie de sa nourriture qu'il leur réservait avec son habituelle générosité. Dieu lui accorda souvent le don des miracles en faveur des malheureux qui venaient tendre la main à la porte du couvent. Au grand étonnement des témoins du fait, le pain et le vin se multipliaient à vue d'œil, quand le bon Frère faisait sa distribution, à l'heure marquée. Plus d'une fois il trouva des corbeilles remplies d'un pain très blanc, que les Anges sans doute lui avaient apportées. En vain s'efforçait-il de dissimuler les faveurs célestes : le Seigneur semblait prendre plaisir à les dévoiler pour montrer combien la charité est précieuse à ses yeux. Un jour, à l'heure de Vêpres, un religieux entra à la porterie et, sachant que toutes les provisions étaient épuisées, fut fort surpris d'y trouver un panier rempli d'un pain très blanc. Il demanda au Fr. Paul qui lui avait donné de si beau pain ? L'homme de Dieu feignit d'ignorer ce que voulait dire son interlocuteur. Mais celui-ci ayant montré la corbeille, le bon Frère se contenta de répondre : « Rendons grâces au Seigneur, mon révérend Père, puisqu'il nous fournit une excellente provision pour la journée de demain ! » Un autre soir, n'ayant plus rien à distribuer, Paul de Sainte-Marie donna à un petit mendiant quatre têtes de poisson presque gâtées, qu'il avait mises de côté pour son propre repas. L'enfant, rentré chez lui, ouvrit le paquet et y trouva quatre poissons frais et entiers.

Parfois le pain qu'il distribuait aux malades devenait un remède très efficace. Une pauvre femme, atteinte d'hydropisie depuis trois ans, apprenant par hasard que l'aumône du charitable Frère devenait une source de salut pour les infirmes, quitta son village et se rendit à Séville, non sans de grandes fatigues. Elle vint frapper à la porte du couvent, et dès qu'elle eut porté à ses lèvres le morceau de pain que le serviteur de Dieu avait remis entre ses mains, elle se sentit radicalement guérie. Cette charité inépuisable et tendrement dévouée mérita au Fr. Paul le surnom de Père des pauvres.

Désireux comme il l'était de soulager les misères d'autrui, le compatissant religieux ne se contentait pas de faire aux nécessiteux l'aumône de la nourriture ou du vêtement ; il y ajoutait le bienfait plus précieux encore de la prière. De son cœur et de ses lèvres montait sans cesse vers Dieu l'humble oraison qui obtient toutes les grâces. Paul de Sainte-Marie priait pour les personnes amies qui se recommandaient à lui, et même pour celles qu'il ne connaissait pas. Il aimait surtout à supplier la Providence de venir en aide aux voyageurs et aux pèlerins. Dieu montra par un miracle combien il agréait cet acte de charité. Un voiturier sicilien, passant sur une route peu fréquentée, fut assailli par deux bandits qui se mirent brutalement à le dévaliser. Trop faible pour résister, et ne voyant aucun secours à sa portée, cet homme poussa un cri de détresse et implora la protection du Ciel. A l'instant même il aperçut près de lui un Frère convers de l'Ordre des Dominicains, qui le couvrit de son scapulaire et enjoignit aux brigands de le laisser libre. Impressionnés par cette apparition inattendue, les assaillants lâchèrent aussitôt leur proie et prirent la fuite. Heureux d'être ainsi délivré, le voiturier allait continuer sa route en compagnie de son protecteur. Mais, le religieux ayant fait mine de prendre une autre direction, il voulut du moins savoir le nom et la demeure de celui auquel il devait reconnaissance pour le service rendu. « Je suis le frère Paul du couvent de Séville, » répondit l'inconnu et il disparut à l'instant. Dans la suite, le Sicilien eut occasion de venir en Espagne et s'arrêta à Séville. Là, il raconta à un Dominicain ce qui lui était arrivé. « Attendez à la porte du chapitre, » répondit le Père, les Frères y sont en ce moment et ne tarderont pas à sortir. » Bientôt en effet, notre voyageur apercevait au milieu d'un groupe de religieux son bienfaiteur d'autrefois ; il alla droit vers lui, et s'empressa de lui témoigner dans les termes les plus chaleureux sa joie de le retrouver et de pouvoir enfin remercier son

libérateur. Fr. Paul voulut se dérober, comme s'il ne méritait point un tel témoignage de reconnaissance pour une bonne œuvre à laquelle il n'avait personnellement pris aucune part. Néanmoins, les Pères qui assistaient à cette entrevue demeurèrent convaincus de la réalité du fait, et pensèrent que Dieu avait envoyé un Ange, sous les traits du charitable Convers, prêter assistance au voiturier en péril pour lequel, sans le connaître, le saint homme avait prié.

Par une faveur spéciale du Ciel, Paul de Sainte-Marie pratiqua sans défaillance les œuvres de miséricorde. Malgré les nombreuses sollicitudes de son emploi et les ennuis de toute sorte inhérents à ses fonctions de portier, malgré les fatigues souvent très grandes que lui causaient la venue de tant de malheureux et le soin de les servir, il demeura toujours affable, calme et joyeux. Il ne laissait échapper aucun signe d'impatience ou de colère. Il appelait ses pauvres les enfants de Dieu et il les traitait comme tels, sans s'arrêter à leur rudesse et parfois à leur impertinence.

V. — Vers la fin de sa vie, le don des miracles le rendit célèbre dans toute la contrée : il suffisait, même dans les cas désespérés, qu'on lui baisât la main ou qu'on reçût sa bénédiction, pour être aussitôt délivré de tout mal. C'est par milliers, assure-t-on, que l'on compte les guérisons obtenues par son ministère.

Le Fr. Paul eut aussi le don de prophétie. Dieu lui fit connaître les intentions perverses et les fautes les plus secrètes de nombreux pécheurs ; le saint homme se servit à merveille de cette révélation pour les amener à changer de vie. Il annonça une mort prochaine à plusieurs personnes qui ne songeaient pas à s'y préparer ; à d'autres au contraire qui semblaient sur le point d'expirer, il promit un prompt retour à la santé. Il prédit à deux jeunes novices, secrètement infidèles à leur vocation, qu'ils sortiraient du couvent. A un autre religieux, tourmenté par une crainte excessive du jugement et de la sentence de réprobation, qu'il s'imaginait déjà portée contre lui, il assura que la grâce de la persévérance lui était destinée et que la gloire du Paradis couronnerait certainement ses efforts. Le serviteur de Dieu connut aussi par avance le jour où lui-même quitterait cette terre d'exil. Une telle nouvelle le remplit d'une sainte allégresse.

En 1597, un mal mystérieux régnait à Séville. Fr. Paul, au milieu des morts et des mourants, contracta la contagion. Sentant fort bien la gravité de son état, et d'ailleurs averti par la révélation que

nous venons de mentionner, il demanda les derniers sacrements. Lorsque, suivant la coutume de l'Ordre, la communauté fut réunie autour du moribond, il supplia les Frères de lui pardonner tout ce qui dans sa conduite avait pu les offenser ; puis, se tournant vers le Prieur qui l'avait administré, il lui demanda pardon d'avoir été, durant tant d'années de vie religieuse, un être inutile et une lourde charge pour le couvent. Il ajouta humblement qu'il n'était pas digne d'une sépulture honorable dans le caveau de l'église conventuelle ; mais il espérait qu'on lui concéderait par charité une pauvre fosse dans le cimetière et près du lieu saint, afin d'avoir part aux suffrages des fidèles. Peu après, il demanda le cierge béni. A sa prière on commença la Recommandation de l'âme, et le bon Frère expira ainsi dans la paix du Seigneur, le 30 décembre 1597. Il avait 63 ans d'âge et en avait passé trente-deux dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Dieu ne tarda pas à manifester la gloire de son fidèle serviteur. Fr. Paul apparut à plusieurs personnes tout rayonnant de splendeurs célestes, et beaucoup de grâces furent accordées à ceux qui l'invoquaient dévotement et recouraient comme autrefois à sa charitable assistance. Des maladies graves et invétérées, que les remèdes humains n'avaient pu soulager, furent soudain guéries à son intercession.

Au dire de l'auteur dont nous avons suivi le récit, c'est par centaines que l'on pourrait compter les prodiges de toute sorte, spirituels et temporels, qui attestent la sainteté de l'humble Frère convers Paul de Sainte-Marie, et son puissant crédit auprès de Dieu.



La B^{se} CATHERINE MAZZUCCHI ()*

(1520)

A côté des grandes et belles figures dominicaines qui ont illustré la ville de Mondovi, en Piémont, il en est une dont la suave délicatesse nous charme et que nous aimons à saluer. C'est celle de la B^{se} Catherine Mazzucchi. Elle naquit, vécut et mourut à Mondovi, comme si la Providence l'eût destinée uniquement à l'édification de ses compatriotes.

Les mémoires demeurés manuscrits, et conservés dans les archives

(*) *Il Rosario — Memorie Domenicane*, novembre 1908.

locales des monastères ou dans les collections particulières de quelques érudits, sont trop sobres, à notre gré, de détails historiques sur la vie et les œuvres de leur contemporaine. Ils ne nous donnent point la date précise de sa naissance. On peut néanmoins affirmer sans crainte d'erreur que cette date ne saurait être de beaucoup antérieure à 1490 ; car ils nous apprennent que notre Bienheureuse mourut, encore jeune, en 1520, et l'on voit dans la chapelle des Tertiaires dominicaines de Mondovi un portrait peint vers cette époque où ses traits sont ceux d'une femme d'une trentaine d'années.

L'enfant de bénédiction appartenait à une famille d'honorables citadins, les Mazzucchi, dont la descendance s'est maintenue dans la ville jusqu'à nos jours et y jouit d'une certaine notoriété. D'après les indices recueillis dans les plus anciens documents par les écrivains les mieux informés des choses de leur pays, on est autorisé à croire qu'elle était la sœur ou la nièce du peintre Giovanni Mazzucchi, l'auteur renommé du tableau de la Madone de Bricchetto.

Elevée dans les sentiments d'une solide piété, Catherine entendit de bonne heure les appels de la grâce et se montra empressée de les suivre. Elle entra chez les Sœurs Dominicaines, dont elle aspirait à partager la sainte vie et les œuvres de zèle. Dans la paix et le recueillement du monastère, elle livra toute son âme à l'action de Dieu, qui l'éleva bientôt à une rare perfection. Docile et généreuse, on la vit progresser chaque jour en vertu, selon l'esprit de notre bienheureux Père saint Dominique, par le renoncement, le sacrifice, l'oraison et les observances régulières. Nous résumons ainsi à grands traits les souvenirs édifiants qui ont été recueillis par les contemporains de la vénérable Sœur. Mais nous ne saurions nous dispenser de signaler spécialement, avec tous les biographes, la note caractéristique de sa vie et de sa mort, c'est-à-dire son héroïque charité envers le prochain.

II. — C'était alors pour les peuples une ère de lamentables tribulations : la guerre, la famine et la peste, ces trois fléaux de la colère de Dieu, s'abattaient sur les diverses régions de la chrétienté, portant partout l'épouvante et la mort. La ville de Mondovi fut le théâtre des plus horribles calamités. Avec ses sœurs du monastère, Catherine Mazzucchi supplia le Seigneur de jeter un regard de compassion sur tant d'infortunés, citoyens d'une même patrie, et, à ce titre, aimés comme ses parents et son plus cher prochain. Mais, après avoir gémi et prié devant le Tabernacle, les ardeurs de sa charité l'entraînèrent

au dehors du cloître à la pratique la plus active du dévouement. Elle s'en allait chaque jour à travers la cité, venant de tout son pouvoir en aide aux miséreux que la faim tourmentait, assidue surtout au chevet des agonisants, et ne craignant pas de fréquenter les maisons des pestiférés, pour les entourer de soins maternels et les encourager à bien mourir. Quand elle avait ainsi épuisé ses forces et dépensé les modestes ressources que la Providence mettait à sa disposition, il lui arriva plus d'une fois de recevoir du Ciel une merveilleuse assistance et des témoignages visibles de l'approbation divine. Les mémoires racontent, en effet, un bon nombre de prodiges opérés par les mains de la miséricordieuse Dominicaine : à son contact, le feu perdait sa violente énergie et ne brûlait pas ; le pain qu'elle voulait distribuer secrètement se changeait en roses, et dérobaît l'aumône à une curiosité indiscrete ou malveillante ; de maigres provisions de blé, de vin et de viande demeurèrent longtemps inépuisables, et semblaient se multiplier entre ses doigts.

Un jour vint où la redoutable contagion atteignit le monastère lui-même. Est-il besoin de redire avec quelle intrépide charité la dévouée servante des pestiférés se consacra au soin des bien-aimées filles de Saint-Dominique ? Membres de la même famille religieuse et nobles fiancées du Christ, toutes n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. A l'exemple de sa glorieuse patronne, sainte Catherine de Sienne, notre B^{se} Catherine Mazzucchi de Mondovi déploya toutes les tendresses de son zèle autour du pauvre grabat des Sœurs atteintes de la peste. Frappée elle-même par le fléau, elle expira victime d'amour au milieu des actes d'une héroïque charité. Elle était dans la fleur de son âge, disent les chroniques, qui assignent la date de sa mort au 6 avril 1520.

III. — Les habitants de Mondovi, qui de son vivant la considéraient comme une sainte, gardèrent fidèlement le précieux souvenir de sa vertu et de ses bienfaits. Ils entourèrent son tombeau de leurs hommages reconnaissants et persévérèrent pendant de longues années à y venir en pèlerinage. La voix du peuple chrétien proclamait ainsi la sainteté de leur vénérée compatriote, et la confiance qu'on avait de ses mérites et de la légitimité de son culte. Il est permis d'espérer que l'autorité suprême de l'Eglise ne refusera pas d'approuver et de confirmer le culte immémorial de la B^{se} Catherine Mazzucchi, dûment constaté par le témoignage historique de nombreux écrivains, et surtout par les

documents relatifs aux quatre translations de son vénérable corps en divers sanctuaires.

En 1543, les Sœurs dominicaines de Mondovi abandonnèrent leur couvent primitif, ainsi que la B^{re} Catherine l'avait prédit durant sa vie, et établirent leur nouveau domicile sur le haut de la colline : elles emportèrent avec elles la sainte dépouille de la servante de Dieu. Pendant une vingtaine d'années que le monastère subsista en cet endroit, on vint prier devant la précieuse relique. Mais la communauté disparut par extinction des religieuses. La chapelle des Frères Prêcheurs, située dans le voisinage, reçut provisoirement cet héritage sacré, qui fut en 1573 définitivement déposé à l'église récemment construite de notre couvent, et y resta sous la garde de nos Pères jusqu'à la suppression des Ordres religieux en Italie, par Napoléon.

En 1846, l'évêque de Mondovi, Mgr Thomas Ghilardi, des Frères-Prêcheurs, qui avait fondé dans sa ville épiscopale une Congrégation des Maîtresses Tertiaires dominicaines, jugea convenable de remettre à la maison-mère ce trésor de famille, avec le soin de continuer les hommages traditionnels à leur sainte concitoyenne. Sur les instances du vénéré Prélat, le curé de Saint-Jean voulut bien se dessaisir de la précieuse relique, et le saint corps revint au milieu de ses Sœurs, après trois siècles d'éloignement.

Enfin, en 1877, à l'occasion de la visite pastorale, Mgr Placido Pozzi fit la reconnaissance canonique de cette relique insigne et rédigea le procès-verbal de son examen, qu'il déposa aux archives du monastère, avec d'autres pièces concernant la bienheureuse vierge dominicaine de Mondovi.





*La V. Mère ELISABETH DE L'ENFANT-JESUS,
Professe de Monastère de Saint Thomas d'Aquin(*)*

(1613-1677)

La servante de Dieu naquit à Paris, le 22 juillet 1613, et reçut au baptême le nom d'Elisabeth. Son père, Claude de Baillou, et sa mère, Denise Picard, étaient avantagés des biens de la fortune et plus encore peut-être des biens de la grâce. Les enfants issus de leur union menèrent tous une vie vraiment chrétienne : trois d'entre eux se consacrèrent totalement au service de Dieu.

Elisabeth se distingua, dès son adolescence, par l'étendue de son esprit, la solidité de son jugement et la bonté de son cœur. Elle était belle et bien faite, et par son attitude attirait le respect. Au rapport de son confesseur, elle conserva son innocence baptismale. Elle-même, admise plus tard à la communion presque quotidienne, déclarait à ses Sœurs qu'elle aurait eu scrupule de s'approcher de la Table sainte avec une faute légère, sans s'être purifiée par la confession : ce qui montre l'extrême pureté de son âme, puisque alors elle communiait presque tous les jours et ne se confessait ordinairement qu'une fois la semaine. Agée de cinq ans seulement, elle conçut une tendre dévotion pour les mystères de l'Incarnation et de la Nativité du Sauveur. Elle se plaisait à dresser de petits autels à l'Enfant Jésus, à sa divine Mère et à saint Joseph. Son père, charmé de cet attrait pieux, affecta à son usage un oratoire domestique orné d'une très belle crèche. Là, elle passait des heures entières dans la contemplation de Jésus Enfant et y goûtait d'ineffables délices. Puis s'élevant de la Crèche à la Croix, elle chercha, dès l'âge de dix ans, à imiter les souffrances du Rédempteur, en portant le cilice et la haire, et en s'infligeant de rudes disciplines.

Bientôt la pieuse enfant songea à entrer au Carmel. La rencontre

(*) Extrait de la Vie publiée par les Religieuses de son monastère : Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, 1680.

d'un religieux dominicain du couvent de Saint-Honoré, auquel elle ouvrit son âme, dirigea ses pensées de préférence vers l'Ordre de Saint-Dominique. Craignant quelque opposition de la part de ses parents, elle résolut, avec une de ses amies, de partir en secret pour Metz, et vendit même ses colliers de perles pour subvenir aux frais du voyage ; puis, apprenant la fondation toute récente du monastère de Saint-Thomas d'Aquin au faubourg Saint-Marceau, elle alla se présenter à la Mère Prieure et demanda son admission au Noviciat.

Ses parents ignoraient entièrement ses intentions de vie religieuse. A la première ouverture qu'elle leur en fit, ils lui représentèrent la délicatesse de sa complexion pour affronter les austérités de la règle dominicaine. Pour l'éprouver ou la dissuader, ils lui firent entreprendre avec eux un voyage en Normandie, et la conduisirent en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse. Loin de changer ses idées, ces distractions imposées n'inspirèrent à Elisabeth qu'un plus grand dégoût du monde et un attrait plus vif pour la solitude claustrale. Enfin elle tomba malade et parut s'acheminer vers le tombeau. Le père n'hésita plus alors à promettre son consentement, si sa fille revenait à la santé. Presque aussitôt le mal cessa. Elisabeth, sortie de convalescence, se présenta au monastère de Saint-Thomas, et fut accueillie avec allégresse. Mais sa trop grande jeunesse empêcha de la revêtir de suite de l'habit religieux. Elle dut attendre une année entière. Enfin le 28 octobre 1627, à l'âge de quinze ans, elle fut admise à revêtir les livrées dominicaines, et reçut le nom de Sœur de l'Enfant Jésus.

II. — S'inspirant d'un amour chaque jour croissant pour la divine Enfance du Sauveur, notre novice entra résolument dans la voie de l'obéissance et de la mortification. Elle se traça un règlement où chaque action, parole, pensée était dirigée vers cette fin : union à Dieu en Jésus et Marie. Au bout de l'année, on n'eut pas de peine à l'admettre à la profession solennelle. Elle s'y prépara par une confession générale dans laquelle Notre-Seigneur lui donna une vue particulière sur l'affront que fait à Sa Majesté la moindre offense. Elle en conçut une horreur souveraine du péché et s'offrit à endurer tous les tourments qu'il plairait à la divine Justice de lui infliger pour ses fautes passées.

Une lumière surnaturelle, reçue un autre jour sur la souffrance que Dieu demandait d'elle, lui inspira de redoubler d'austérités, et surtout de livrer une guerre implacable à ses sens. Pendant trois mois

consécutifs, on ne la vit jamais lever les yeux, même en temps de récréation ; elle porta sur elle de l'absinthe pour en assaisonner ses mets, et, dans le but de vaincre sa délicatesse naturelle et son amour excessif de la propreté, elle obtint la permission de se livrer aux services les plus vils de la maison.

Le souvenir du Verbe incarné toujours présent à son esprit, la pensée de la Parole éternelle du Père devenue muette pour notre amour dans le sein de Marie, lui suggéra un attrait spécial pour le silence, et la résolution de parler le plus rarement possible, et seulement par nécessité.

Le Dieu jaloux de posséder tout entier le cœur de ses épouses et d'être leur appui à l'exclusion de toute créature, donna plusieurs fois à Sœur Elisabeth une vue claire et distincte de ses imperfections et de ses défauts, avec un sentiment profond de confiance en Celui qui seul est la pureté infinie et le soutien du faible. Dès lors, la sainte épouse du Christ entra dans une phase de souverain mépris d'elle-même et de complet abandon entre les mains de Dieu.

Cependant la violence qu'elle se faisait à tout moment et la rigueur de ses pénitences altérèrent notablement sa santé. Son estomac devint impuissant à garder aucune nourriture. Les médecins jugèrent l'état fort dangereux et ordonnèrent l'usage de la toile, des bains, des aliments gras et une station aux eaux. L'archevêque de Paris accorda les permissions nécessaires. Mais la fervente religieuse refusa tous ces adoucissements, protestant qu'elle aimait mieux mourir que de manquer aux Constitutions dominicaines, et d'être la première à user de remèdes extraordinaires, dans un monastère de fondation récente, où la Règle doit régner dans toute sa rigueur. Néanmoins elle dut se rendre à l'infirmerie, et fut confiée aux soins d'une pauvre converse dont l'inexpérience et la rudesse lui furent un sujet fécond de mortifications patiemment endurées. Enfin après quelques mois, il plut à Notre-Seigneur de rendre à sa servante une santé relative, qui lui permit de reprendre les observances et ses austérités.

III. — L'édification qu'elle donnait à la communauté fit jeter les yeux sur la Sœur de l'Enfant Jésus, bien qu'elle n'eût que vingt-trois ans, pour lui confier la fonction si importante de Maîtresse des novices. Elle possédait toutes les qualités nécessaires pour la remplir : prudence, dévouement, zèle, force, douceur, régularité. Vingt-cinq ans d'exercice dans sa charge montrent assez la sagesse de ce choix.

Les novices n'eurent aucune peine à se soumettre à son autorité, bien que plusieurs fussent d'un âge déjà mûr et d'une vertu presque consommée. La présidente Dausonne, qui passait dans le monde pour une des femmes les plus vertueuses de son temps, conçut pour la V. Mère une grande estime, et se dirigeait en tout par ses conseils.

Sœur de l'Enfant Jésus commençait par donner l'exemple à ses novices. Elle était la première aux exercices de la communauté, exacte dans les moindres observances, fervente pour les pénitences, pour les humiliations et pour tout ce qui peut crucifier la nature. Elle conduisait ses dirigées par les voies de l'humilité, ne leur permettant rien qui pût attirer l'estime. Chaque semaine, elle leur adressait des leçons admirables sur les vertus religieuses, l'obéissance, la pauvreté, l'exactitude aux petites choses, sur l'esprit intérieur, le silence et la nécessité de mourir à tout pour être à Dieu. Selon le conseil de l'Apôtre : *pressez, reprenez, exhortez, à temps et à contretemps*, elle poussait ses filles dans la voie de la perfection. Elle ne se rendait maîtresse de leurs âmes que pour en faire des victimes à Jésus-Christ.

La servante de Dieu se surpassait elle-même, quand elle leur parlait de l'Enfant Jésus, pour les préparer à sa Nativité. Elle ravissait l'esprit et le cœur, et disait des choses qui ne pouvaient lui avoir été apprises que par le Saint-Esprit lui-même. Elle leur donnait des pratiques de dévotion tendres et amoureuses, mais aussi fortes et solides. Tous les mois, elle leur faisait tirer au sort une statuette en cire de l'Enfant Jésus, que la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement lui avait envoyée. L'heureuse privilégiée emportait cette statuette dans sa cellule, pour lui rendre ses hommages et adorations, au nom de toutes les autres. Le principal moyen qu'elle leur indiquait pour se préserver de tout ce qui déplait à Dieu, était la fréquente réception de la sainte Eucharistie, pour laquelle elle professait une ardente dévotion. Elle leur énumérait tous les titres du Sauveur Jésus en ce divin sacrement : remède pour leurs maladies spirituelles, force pour leur faiblesse, lumière pour leur aveuglement, consolation pour leurs peines, soutien pour leur lassitude, viatique pour leur voyage vers l'éternité.

Gardiennne vigilante du troupeau confié à ses soins, elle ne s'endormait jamais quand il s'agissait de le défendre de ses ennemis : le monde, la chair, le démon. La charitable Mère veillait avec elles dans leurs tentations, les soutenait dans leurs peines, leur adoucissait selon son pouvoir le joug de Notre-Seigneur pour le leur faire porter

ensuite avec plus de courage. Plusieurs de ses filles ont vécu dans une grande sainteté et doivent leur bonheur aux soins de leur vertueuse et habile Maîtresse.

Cette sage directrice avait besoin elle-même d'un directeur. Comme elle était dans des voies d'oraison assez extraordinaires, la Providence lui donna le R. P. Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, homme des plus éclairés de son siècle et fort expérimenté dans les voies de Dieu. Elle fit les exercices spirituels sous sa conduite et retira des fruits abondants des conseils et des lettres qu'elle reçut de lui. On a conservé au monastère de Saint-Thomas des résumés de ses retraites, remplis d'onction et de piété.

IV. — La communauté voulut jouir à son tour de sa précieuse direction. Après sept années, la Mère de l'Enfant Jésus fut élue Sous-Prieure. Dieu l'avertit qu'il la ferait monter vers la perfection par la voie des souffrances. Une longue et douloureuse maladie mit sa patience à l'épreuve. Son seul regret était d'être privée de la sainte Communion, qu'on lui apportait à minuit une fois seulement chaque semaine. Notre-Seigneur, qui voulait l'éprouver comme l'or dans la fournaise, la fit passer par les plus rudes épreuves de l'amour divin, peines réservées aux âmes d'élite, et plus crucifiantes que tous les tourments infligés par des bourreaux. Elle-même s'en expliquait sur un ton qui faisait bien comprendre qu'elle était une de ces bienheureuses victimes destinées au martyre de l'amour. Le P. Saint-Jure, qui la guidait et la soutenait, lui ordonna de s'ouvrir de son intérieur à M. de Renty, homme très versé dans les voies spirituelles. La servante de Dieu eut de la peine à s'y résoudre, car c'était un séculier. Cependant l'obéissance lui fit surmonter sa répugnance. Celui-ci reconnut dans la Mère de l'Enfant Jésus des dispositions si conformes aux siennes, qu'il lui écrivait : « Je serai toujours votre frère, marchez en toute confiance, et perdez-vous en reconnaissance envers Dieu. » Il dit un jour à l'un de ses amis : « La Mère Elisabeth de l'Enfant Jésus est une des plus grandes âmes qui soient présentement dans l'Eglise de Dieu. » Il la mit en relation avec les saintes personnes qu'il connaissait : la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, la Mère de la Sainte-Trinité, la Mère Thérèse de Jésus, Carmélites de Beaune, et d'autres encore, qui toutes suivaient des voies très sublimes et jouissaient d'une intime union avec Dieu. L'une d'elles lui fit connaître une parole que la Très Sainte Vierge aurait prononcée à

son sujet : « C'est ma fille, je la protégerai, je recevrai son âme à l'heure de sa mort et je la présenterai à mon Fils. »

La Mère Elisabeth supporta avec une admirable résignation la peine que lui causa la mort de M. de Renty. Elle offrit généreusement à Notre-Seigneur ce douloureux sacrifice. Plus que personne, elle contribua à faire publier la Vie de ce serviteur de Dieu et rédigea même les mémoires qui traitent de ses états mystiques.

M. de Bernières (1) remplaça auprès de la Mère Elisabeth son regretté directeur. Il écrivit à cette sainte religieuse plus de quarante lettres de spiritualité et trouva aussi beaucoup de profit pour son âme dans les entretiens qu'il eut avec elle.

V. — L'élection de Mère Elisabeth à la charge de Prieure fut pour elle un coup de foudre. Elle eut besoin de tout son courage pour accepter ce fardeau ; elle avouait que ce sacrifice lui avait coûté infiniment et que la mort lui eût paru moins redoutable. Dès lors, elle ne songea plus qu'à unir les deux vies de Madeleine et de Marthe. Sans omettre aucune des obligations de sa charge, elle ne perdait rien de son application intérieure, laissant tout à Dieu, comme si elle n'eût rien à faire, et travaillant avec assiduité, comme si elle eût tout attendu de son industrie personnelle. La pieuse Sœur exerça cette charge pendant neuf ans, à trois reprises. Elle y montra un esprit et un jugement solides, un courage à toute épreuve, un cœur charitable, un zèle ardent. Elle s'exprimait avec aisance et facilité ; toujours discrète, sincère, vigilante, exacte, maîtresse d'elle-même. Une supérieure si accomplie ne pouvait manquer d'être fort aimable et très aimée. Elle avait demandé à Notre-Seigneur de se servir d'elle, comme d'un instrument pour sa gloire, de la manière qu'il lui plairait. Elle proclama que la Très Sainte Vierge serait la véritable Prieure de la maison.

En signe d'hommage, elle remit entre les mains de cette auguste Souveraine deux clefs d'argent et un cœur renfermant les noms de toutes ses filles. Une dévote image de Notre-Dame occupa dans tous les lieux réguliers la place réservée à la Prieure ; car la Mère Elisabeth ne voulait être que la Sous-Prieure de Marie, à qui elle entendait subordonner entièrement son autorité. Cet usage s'est conservé depuis dans le monastère.

(1) C'est l'auteur d'un ouvrage fort estimé, qui a pour titre *le Chrétien intérieur*.

Le zèle qu'elle avait montré toute sa vie pour honorer la sainte Enfance de Jésus-Christ augmenta dans son âme et se manifesta chaque jour davantage. Regardant la Crèche du Sauveur comme la source de son bonheur et de toutes ses grâces, elle ne laissait échapper aucune occasion d'inspirer cette dévotion dans ses entretiens avec ses religieuses et les personnes de piété. Elle fit faire un grand nombre de figures de cire qui représentaient le Divin Enfant, chargé d'une croix, et prenait plaisir à vêtir et à orner ces images, dont elle faisait présent aux bienfaiteurs du monastère. Elle se renouvela aussi dans la dévotion envers les Saints qui ont conversé avec Notre-Seigneur durant sa vie mortelle : saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, sainte Marie-Madeleine, et autres.

Le zèle des âmes qui la dévorait, à l'exemple de Jésus-Christ, se manifestait par un dévouement filial aux intérêts de l'Eglise. Quand elle s'entretenait avec des prélats ou des ecclésiastiques d'une éminente piété, qui daignaient solliciter ses avis et ses conseils, elle parlait de leurs obligations pastorales envers les brebis du Christ en des termes si forts et si enflammés qu'on ne pouvait être insensible aux élans de son cœur d'apôtre ni se soustraire à leur profonde influence. Dans l'exercice de sa charge, elle montra une application constante à préserver son monastère des doctrines suspectes qui pouvaient altérer la pureté de la foi, et déploya une énergie invincible pour combattre l'esprit du monde et le relâchement de la discipline.

La charité de la Mère Elisabeth pour le prochain ressemblait à son amour pour Dieu. Dans un écrit de sa main, elle avait indiqué cinq qualités qu'elle entendait lui donner : « Il faut, disait-elle, que la charité soit immense, pure, cordiale, magnifique et insurmontable. » Plusieurs personnes lui confiaient la distribution de leurs aumônes ; elle s'y employait avec tant d'exactitude, de discernement et de zèle, que les plus misérables étaient toujours les mieux protégés. Quand le dépôt pour les pauvres diminuait, elle disait : « Si je pouvais faire des louis d'or de mon sang, la bourse serait toujours pleine. » Elle éprouvait un si grand plaisir à soulager les indigents par de généreuses aumônes qu'elle dit un jour : « Je ne comprends pas comment tout le monde ne s'épuise pas à donner, puisque c'est si agréable. Si je ressens quelque peine de mon vœu de pauvreté, c'est qu'il m'empêche de faire l'aumône à mon gré ; mais je me console en pensant que j'ai tout donné en me donnant moi-même. »

Elle exerçait surtout la charité spirituelle, priait chaque jour pour

le succès des missions lointaines et pour la conversion des pécheurs. Elle contribua beaucoup à la réforme du monastère de Langeac, par l'envoi des Révérendes Mères des Cinq-Plaies et de l'Assomption. Notre-Seigneur l'avait fait connaître bien des années auparavant à la V. Mère Agnès de Jésus, laquelle apparut après sa mort à une très sainte âme et lui dit : « Les services que la Mère Elisabeth de l'Enfant Jésus a rendus à cette maison m'ont été fort agréables. »

VI. — La vertueuse Mère travaillait sans relâche à détruire en elle le fonds de misère et de corruption qui nous vient du péché. Dieu lui communiqua des lumières à ce sujet : « Notre-Seigneur, dit-elle, m'a donné une vue de ce que je suis, de ce que je puis, de ce que je mérite, et du fonds de malignité qui est en moi. J'ai un grand désir de m'en séparer totalement. L'amour parfait en cette vie consiste à être morte et ensevelie pour l'amour et en l'amour de Celui qui est. M'étant offerte à Dieu en qualité d'hostie, chacun a le droit de m'aider pour cet entier sacrifice à Sa Majesté. Contradictions, mortifications, je dois tout envisager comme des coups favorables qui feront mourir ce qui est encore vivant en moi. Je dois aussi travailler à me donner cette heureuse mort, sans laquelle mon holocauste ne serait pas complet. »

Elle étudiait à s'anéantir, en contemplant les anéantissements de l'Enfant Jésus et de sa très sainte Mère.

Le jour des Saints-Innocents 1660, Notre-Seigneur la rendit participante à la grâce de son aimable Enfance, et lui fit don d'une innocence admirable et d'une parfaite simplicité. Ce fut pour elle une préparation nouvelle pour progresser dans le saint amour de Dieu. Elle se sentait comme transpercée par les traits du divin Amour. En rendant compte à son directeur de l'état de son âme, elle avouait que Notre-Seigneur s'était fait sentir à son cœur d'une façon extraordinaire : « Il m'a ouvert son Cœur divin et m'a fait voir l'amour infini qu'il a pour moi, ce qui a pénétré si fort mon âme de son pur amour, que j'aurais voulu me dissoudre en reconnaissance. »

Elisabeth de l'Enfant Jésus était favorisée d'un don d'oraison très élevé ; elle y recevait de Dieu des lumières et une grâce d'union dont elle comprenait tout le prix.

Notre-Seigneur, qui voulait faire marcher sa fidèle et généreuse disciple par les sentiers les plus rudes, lui envoya toutes sortes de croix, selon cette parole qu'il lui avait adressée : « Je t'arracherai de

la terre et t'élèverai sur la croix. Là tu ne goûteras ni ciel ni terre, mais rien que l'amertume de la croix. » Des maladies douloureuses l'éprouvèrent une partie de sa vie. Cependant ces infirmités continues ne l'ont jamais empêchée, pendant les neuf ans qu'elle fut Prieure, de s'acquitter exactement des devoirs de sa charge. Un accident lui fit perdre un œil. Notre-Seigneur lui donna à comprendre que ses souffrances serviraient au salut d'une âme. Dans cette période longue et douloureuse, on admira la patience héroïque de la sainte femme et sa mortification parfaite. Plus elle souffrait, plus elle prolongeait son oraison, d'où elle tirait toute sa force. On l'entendait alors saluer sa croix, avec les paroles tendres et joyeuses de l'apôtre saint André : « O bonne croix, ô croix désirable, ô croix inestimable ! »

Le mal s'aggrava enfin à tel point que les médecins désespérèrent de sa guérison. Il fallut en venir à l'extraction de l'œil. Sœur Elisabeth reçut les chirurgiens sans faire paraître la moindre émotion. Armée de son crucifix, elle se remit tranquillement entre leurs mains. Pendant cette sanglante et longue opération, elle ne poussa pas un soupir, paraissant aussi impassible que si elle fût déjà morte. Mais son visage baigné de sang trahissait l'horrible torture qu'elle subissait dans son corps. L'opérateur remit à l'infirmière l'œil qu'il venait d'arracher et lui dit : « Voilà l'œil d'une sainte ! »

La courageuse malade recueillit toutes ses forces pour remercier les chirurgiens avec beaucoup de civilité et de reconnaissance. On comprend aisément ce qu'elle souffrit encore par suite des pansements et de la levée de l'appareil ; pendant six mois, elle endura des douleurs inexprimables avec une patience qui ne se démentit jamais. Une Sœur qui s'entretenait familièrement avec Notre-Seigneur présent dans la sainte Hostie, demanda au divin Maître ce qu'il ferait de la Mère Elisabeth. Il lui fut répondu : « J'en ferai une victime de louange. »

VII. — Le temps du priorat de la V. Mère était expiré, au plus fort de son mal : elle fut nommée pour la dernière fois Maîtresse des novices. Elle comprit alors cette parole de l'Écriture : *quand l'homme croira avoir achevé, il ne fera que commencer, et quand il pensera se reposer, il faudra qu'il travaille* (1).

On trouva sur elle après sa mort ses dernières résolutions écrites

(1) Eccli. xviii, 6.

de sa main. « Je prends une forte résolution de me livrer sans réserve à l'amoureuse recherche de votre pur amour, ô mon Dieu. Je serai, ô amour divin, plus fidèle à chercher en tout et par dessus tout votre plus grande gloire, et à contenter avec complaisance votre adorable Cœur. Je me tiendrai attachée inviolablement à l'observation exacte de tout ce que vous demandez de moi. Je m'appliquerai dans un esprit de charité à témoigner plus de cordialité au prochain, à le supporter, à l'excuser, autant qu'il se pourra. Je ne m'excuserai point sans nécessité. J'aimerai la vie cachée, en vue de celle que ce Dieu Sauveur a menée sur la terre, et qu'il continue au Très Saint Sacrement, où il m'a dit intérieurement : « Fais selon ce que je fais sur cet autel; là mon amour se cache à tes yeux pour se découvrir à ton cœur. »

C'était merveille de voir la sainte femme, âgée de soixante-quatre ans, délicate de tempérament, abattue par de longues maladies, exténuée par de rudes pénitences, se porter avec un courage surprenant à la pratique de toutes les austérités et des moindres observances, avec une exactitude et une perfection plus grandes que jamais.

Vers la fin du mois d'août, elle fut frappée au réfectoire d'un éblouissement qui dura assez longtemps. Les médecins craignirent qu'elle ne devînt tout à fait aveugle. Deux mois après, un autre accident lui survint, qui fut comme le signal de sa mort.

Après un court séjour à l'infirmerie, Elisabeth de l'Enfant Jésus se remit à la pratique des observances communes, le vendredi qui précéda le premier dimanche de l'Avent. Le jour de la fête de sainte Barbe, pour qui elle professait une dévotion particulière, après une fervente communion, elle dit à la Mère Prieure : « Je sens ma main fort engourdie ; je vais devenir paralytique ; mais n'en dites rien aux Sœurs, cela les inquiéterait. » A peine ces paroles achevées, elle fut frappée d'apoplexie, soupira doucement : « Mon Dieu, je me meurs, » et demeura sans connaissance.

Mgr l'Evêque de Saintes se disposait à célébrer la Messe dans l'église du monastère. Il accourut près de la mourante et dit aux religieuses qui s'empressaient autour d'elle : « Mes Sœurs, ne vous inquiétez pas, car assurément cette âme est un fruit mûr pour l'éternité. » Après qu'elle eut reçu l'Extrême-Onction, la V. Mère fut transportée à l'infirmerie. On employa tous les remèdes pour lui faire reprendre ses sens. Ce fut en vain. Le dimanche 5 décembre 1677, à deux heures après minuit, elle rendit son âme à son Créateur.

Un religieux d'une vertu éminente, et fort expérimenté dans les

plus hautes voies de la perfection, affirma après la mort de la Mère Elisabeth, qu'elle avait un sentiment de la présence de Dieu profondément gravé dans son âme et pour ainsi dire passé en habitude. « Son état, ajouta-t-il, a été éprouvé et approuvé; je suis tellement persuadé de sa sainteté qu'il ne me vient pas à l'esprit de prier pour elle, et je crois fermement qu'elle jouit à jamais de la vue de Dieu. »

On a assuré aussi que Dieu avait fait connaître à quelques personnes de piété l'état de sainteté et de gloire de la Mère Elisabeth de de l'Enfant-Jésus.



LE MÊME JOUR

1260-1270 — Les VV. Pères BONHOMME, de la Bretagne armoricaine, ELIE BRUNET, du Périgord, et FLORENT de France, Docteurs de l'Université de Paris, vers le milieu du ^{xiii}^e siècle.

Ces trois religieux, éminents en science et en vertu, fleurirent dans le même temps, luttèrent avec la même énergie dans les persécutions suscitées contre les Ordres Mendians par Guillaume de Saint-Amour et ses adhérents, et jetèrent le même éclat par leur enseignement à Paris et dans les principales écoles dominicaines de France.

Les deux premiers, qui furent les quatrième et cinquième des Frères Prêcheurs admis au magistère dans l'Université de Paris, eurent davantage à souffrir de leurs ennemis, parce qu'ils enseignaient dans la capitale, à l'époque où la lutte battait son plein. Il semble même qu'ils furent chassés du nombre des Maîtres parisiens, et le Pape Alexandre IV, par son décret du 14 avril 1255, ordonna sous de très graves peines de les réintégrer dans leurs privilèges.

Quant au Fr. Florent, un peu plus jeune que les deux précédents, il occupe le quatorzième rang au catalogue de nos Docteurs de Paris. L'an 1259, au Chapitre de Valenciennes, avec les FF. Bonhomme, Albert le Grand, Thomas d'Aquin et Pierre de Tarentaise, il fit partie de la commission chargée par le Maître Général et les définiteurs, de proposer un règlement des études pour tout l'Ordre de Saint-Dominique.

En 1269, Fr. Bonhomme existait encore et assistait au Chapitre général, célébré à Paris. Il collabora, avec saint Thomas et le B. Pierre de Tarentaise, à la rédaction d'un traité doctrinal sur les questions soumises à la docte assemblée touchant le secret de la confession.

Pour Fr. Elie Brunet, on pense qu'il mourut vers 1260.

Les détails, malheureusement trop sobres, sur les faits et gestes de ces trois illustres Maîtres, ont été conservés par Bernard Gui et Etienne de Salagnac. — (Echard : *Script. O. P. I*, 139.)

1299 — A Marseille, mourut le V. Père GUILLAUME DE TONNEINS un des Dominicains français les plus distingués, dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Né à Tonneins, au diocèse d'Agen, il prit l'habit religieux au couvent de cette dernière ville et y fit ses études théologiques. Sa science et sa piété le firent bientôt remarquer et lui valurent l'honneur d'être appelé à des fonctions importantes dans son Ordre et dans l'Eglise.

En 1257, il est Prieur d'Orthez. Peu d'années après, nous le trouvons en Italie, employé par le roi de Naples et le Pape Clément IV à de graves affaires. Vers la fin de 1267, Charles d'Anjou l'envoya au Souverain Pontife, au sujet d'un second mariage qu'il désirait contracter. Le Pape le retint, en attendant de nouvelles lettres de Naples ; et voulant conseiller au prince d'épouser la fille du roi d'Aragon, il le députa de nouveau vers Charles d'Anjou, en compagnie du neveu de Sa Sainteté.

L'année suivante, le Vicaire de Jésus-Christ se servit de lui pour relever les Florentins d'une excommunication qu'ils avaient encourue. Puis, le bruit s'étant répandu d'un projet de modification au régime politique de Florence, il le rappela en toute hâte pour avoir de sa bouche des informations sûres, et défendit au premier magistrat de la cité de rien entreprendre avant le retour de son nonce, porteur d'instructions définitives.

Rentré dans sa Province, Frère Guillaume fut créé Prédicateur général par le Chapitre de Sisteron, en 1270. Il devint Prieur d'Agen, l'an 1273, et de Bordeaux en 1275. Il l'était encore, lorsque le Chapitre provincial, tenu à Agen le 15 août 1276, lui imposa une pénitence pour sa trop grande sévérité dans le gouvernement. En 1278, le Chapitre provincial de Montpellier l'institua Lecteur au couvent d'Avignon. Peu après, il devint Prieur d'Agen pour la seconde fois, Définitéur au Chapitre provincial de 1283 et Prieur à Marseille, en 1284. Cette même année, l'assemblée provinciale de Perpignan le nomma Définitéur au Chapitre général qui devait se tenir à Bologne, et électeur du futur Maître Général. Le P. Guillaume gouvernait encore la maison de Marseille, quand, en 1285, il reçut une donation de 3.000 livres faite à son couvent par deux béguines marseillaises, nommées Cécile de Saint-Jacques et Allègre (1).

Sur les entrefaites, le corps de sainte Marie-Madeleine avait été retrouvé à Saint-Maximin, en Provence, et le prince de Salerne, Charles, fils du roi de Naples Charles d'Anjou, désirait fonder en cet endroit un couvent de Frères

(1) *Arch. des Bouches-du-Rhône*, fonds des Jacobins, ch. 51.

Prêcheurs, pour garder les reliques de la Sainte et promouvoir son culte. Par une bulle du 6 avril 1295, le Pape Boniface VIII autorisa Charles II à établir ce couvent, qui resterait soumis immédiatement au Saint-Siège, et sur la présentation du monarque, il en nomma Prieur Guillaume de Tonneins.

Le V. Père était bien digne de ce choix, car, au témoignage de Bernard Gui, son contemporain, c'était « un prédicateur fort éloquent et Dieu l'avait doté des qualités et des grâces les plus nombreuses ». Toutefois, le premier Prieur dominicain de Saint-Maximin, Fr. Guillaume de Tonneins, ne garda son titre que six mois environ et ne vint jamais exercer sa charge. Il était en cour de Rome, quand il reçut son institution, et, avant de rentrer en France, il s'en démit entre les mains du Souverain Pontife, à cause de son grand âge qui le condamnait au repos. Il se retira dans le couvent de Marseille et y termina ses jours, l'an 1299. — (Bern. Gui, *Fondations*, I, *passim*. — Dom Martène : *Thesaur. nov. anecd.* II, 547. — L'abbé Albanès : *Couvent royal de Saint-Maximin*.)

1309 — Le V. Père ECKHART de Saxe, connu généralement sous la simple dénomination de *Maître Eckhart*.

Né à Hockhein, près de Gotha, il fut envoyé par sa Province au collège de Saint-Jacques, pour y lire les *Sentences*, en vue de prendre les grades universitaires. Sur les entrefaites s'éleva le violent conflit entre Boniface VIII et Philippe le Bel : l'Université de Paris fut privée de ses privilèges pour son adhésion au Roi dans cette querelle. En conséquence, Fr. Eckhart fut appelé à Rome pour recevoir du Pape lui-même le titre de docteur. Il en avait été de même de Fr. Remi de Florence, autre religieux dominicain.

Eckhart jouissait d'une très grande considération dans son Ordre. C'est pourquoi, l'an 1304, au Chapitre général de Toulouse, la Province d'Allemagne ayant été divisée en deux, à cause de sa trop grande étendue, il fut institué Provincial de la nouvelle, dite Province de Saxe. On n'eut qu'à se louer de son administration. La preuve en est dans le choix fait de sa personne par les Capitulaires de Strasbourg, en 1307, pour remplir les fonctions de Vicaire général dans la Province de Bohême, avec « plein pouvoir sur le chef et les membres, sur tous et chacun des Frères, même dans les choses qui réclamaient une mention spéciale, en sorte qu'il pût ordonner et disposer selon qu'il lui paraîtrait expédient (1) ».

Mais si le V. Père se faisait remarquer par ses qualités intellectuelles et son habileté à manier les affaires, c'est à un autre titre qu'il est principalement resté célèbre. On le considère, en effet, comme le Maître de la mystique allemande.

(1) Reichert : *Monumenta Ord. Præd.*, vol. II, 28.

« C'est de lui, de ses doctrines fondamentales, que procèdent Henri Suso, Tauler et les disciples qui les suivirent. Il est leur docteur à tous. On l'appelle même le Père de la pensée allemande. Et depuis, nombre d'âmes éprises des hauteurs plus sublimes de la perfection chrétienne ont puisé dans ses œuvres, comme à des sources toujours vives et fécondes, les secours de lumière et d'énergie dont elles avaient besoin pour soutenir leur élan (1) ».

Cependant, le docteur de la science mystique ne sut pas se préserver de toute erreur. L'exagération de ses principes, ses déductions ou simplement les formules de sa pensée, côtoyaient l'hérésie, pouvaient même aboutir au panthéisme. Vingt-huit de ses propositions furent censurées dans une Constitution apostolique donnée à Avignon par le Pape Jean XXII, le 27 mars 1329, vingt ans après la mort du V. Père. Malgré cette condamnation, l'honneur de Maître Eckhart est resté parfaitement sauf. Son tort, remarque Echard, fut de s'être laissé emporter par un désir non pondéré d'une vie plus sainte, d'une union aussi complète que possible avec Dieu. Au reste, le Pape, en condamnant l'erreur, rendait justice aux intentions de l'auteur. Avant de paraître devant Dieu, disait Sa Sainteté, il avait soumis au jugement du Siège Apostolique ses écrits et ses enseignements, et réprouvé par avance tout ce que réprouverait l'Eglise romaine.

Nombre d'auteurs, soit dominicains, soit étrangers à l'Ordre, font l'éloge de Maître Eckhart. Tauler l'appelle un théologien insigne — *insignis ille theologus magister Eckardus* — et Léandre Albert lui consacre ces lignes remarquables : « Eckhart, docteur allemand en Sacrée Théologie, doué de connaissances divines, éminent en sainteté et illustre par la doctrine chrétienne, apparut après sa mort à Henri (Suso), disciple de la Sagesse éternelle, et lui dit : « Je suis en présence de la Très Sainte Trinité, pour y « vivre à jamais. (2) » — (Echard, *scriptt. O.P.*, I, 507. — Denifle, O. P. *La vie spirituelle*, I, et *Archiv. für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, II.)

1422 — Mémoire de deux illustres disciples de saint Vincent Ferrier, les Pères PIERRE Cerdano et BLAISE D'ARAGON, qualifiés du titre de Bienheureux par Pio, Léandre Albert et autres auteurs dominicains.

Le premier, né à Collioure, prit le saint habit au couvent de cette ville, et, s'attachant aux pas de Vincent Ferrier, devint un fidèle imitateur de sa sainteté. Zélé prédicateur, il opéra par sa parole beaucoup de fruits dans les âmes et eut en Espagne un vaste champ d'action. Il mourut vierge d'esprit et de corps, disent les anciennes chroniques, et des miracles éclatants signalèrent la translation de son corps de Gravo, village d'Aragon, où il était mort, à Collioure, lieu de sa sépulture. Dans les localités que l'on traversa,

(1) P. Mortier : *Les Maîtres Généraux*, III, 65.

(2) *De viris illust.*

les cloches des églises sonnèrent d'elles-mêmes et une lumière céleste entourait le vénérable cadavre. Aussi les habitants accouraient en foule pour contempler la merveille. Enseveli d'abord sous le maître-autel de l'église conventuelle, il fut transféré dans la sacristie, pour plus de sécurité, l'an 1474. Ce Bienheureux est invoqué avec confiance et succès contre les fièvres quartes.

Le B. Blaise, né en Catalogne, appartenait à une famille de la noblesse. Entré dans l'état ecclésiastique, il possédait en Auvergne une riche prébende; c'est pourquoi il est appelé par certains auteurs Blaise d'Auvergne. A la parole de saint Vincent Ferrier, méprisant les honneurs du siècle, il entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, y vécut saintement et mourut de la mort des justes, vers 1422. Enseveli au couvent de Sisteron, son corps fut entouré de la vénération des peuples et opéra des miracles. — (Pio, *Huomini ill. di S. Domenico*, P. I, liv. I, 14 et 16.)

1482 — A Plaisance, le B. PIERRE MALDURA, ou ALMADURA, de Bergame, religieux d'une science éminente et d'une admirable sainteté.

Il passa de longues années à Bologne, comme Maître des étudiants, Bachelier et Régent du *Studium*. Il eut pour disciples des hommes qui devinrent des théologiens de premier ordre, et parmi eux deux futurs Maîtres Généraux, les Révérendissimes Pères Barthélemy de Comazzi et Vincent Bandelli. Zélé pour la discipline régulière, ami de la pauvreté, d'un abord facile et agréable, d'une conversation grave et modérée, il était le conseil des opprimés et le refuge des malheureux. De son vivant, il sauva, dit-on, du naufrage un de ses concitoyens. Cet homme avait entendu dire merveilles de Frère Pierre Almadura. Se voyant en danger de périr, sur la Trébie, il l'invoqua intérieurement et aperçut aussitôt un Dominicain, le visage radieux, qui lui tendit la main et le retira des flots. Continuant sa route, le voyageur vint à Bologne, entra dans l'église conventuelle et reconnut son libérateur à genoux devant un autel. Il se jeta à ses pieds, le remercia, et publia partout ensuite la faveur miraculeuse dont le Père Pierre l'avait gratifié. Le serviteur de Dieu mourut à Plaisance, l'an 1482, et reçut une honorable sépulture dans une tombe construite aux frais de la cité. Il devint l'objet d'un culte populaire, et l'on voyait de très nombreux *ex-voto* autour de son sépulcre. En 1585, son corps fut transféré dans une crypte creusée sous le maître-autel. — (Pio, P. I, L. I, 192 et II, L. IV, 413. — Léandre Albert, etc.)

1490 — A Pavie, le B. DOMINIQUE LE CATALAN.

Bien qu'Espagnol d'origine, il était, d'après Taegio, fils de la Province Romaine. Le V. Père fut un des fondateurs du couvent de Sainte-Marie-des-Grâces, à Milan, et institué le premier vicaire de la maison. Son adminis-

tration dura une année seulement. C'était un religieux de doctrine et de piété, un prédicateur zélé et renommé. Il fut doué de l'esprit prophétique et prédit, longtemps à l'avance, la peste qui ravagea la ville de Pavie en 1485. Lui-même mourut très saintement dans cette ville, après avoir reçu avec grande dévotion les sacrements de l'Eglise. Il fut inhumé dans l'église conventuelle et sa tombe devint l'objet d'une vénération que de nombreux miracles, obtenus à son intercession, rendirent chaque jour plus florissante.— (Pio : P. I. L. I.)

1630 — Sur mer, près de la Chine, le V. Père THOMAS SIERRA DE LA MADELEINE, missionnaire, massacré par les infidèles.

Ce religieux, originaire de la Sardaigne, naquit d'une famille non moins recommandable par la noblesse du sang que par la vertu. Sa mère avait reçu d'un pieux ermite la prédiction qu'elle aurait un fils, nommé Thomas, qui se consacrerait au service de Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique. Dès son enfance, il eut sous les yeux des exemples admirables de vie chrétienne. Son père s'adonnait, chaque jour, six heures durant, à la pratique de l'oraison, imité en cela par sa femme, qui marchait du même pas dans les voies de la perfection. Le jeune Thomas se livra sans hésitation ni résistance à l'attrait qui le poussait loin du monde, et bientôt il fut admis au noviciat des Frères Prêcheurs. Après sa profession, les supérieurs l'envoyèrent en Espagne pour y suivre les cours de philosophie et de théologie. Assigné au couvent de Cordoue, il y édifia la communauté par son esprit religieux, son amour de la retraite et son application soutenue à garder le silence et à fuir les entretiens inutiles, réservant son temps à l'étude et aux conversations où l'on traitait de quelque sujet spirituel.

A cette époque, le P. Melchior Manzano, Procureur de la Province des Philippines, vint à Cordoue, se rendant à la Cour d'Espagne. Frère Thomas fut désigné pour aller, suivant l'usage monastique, servir cet hôte de passage et lui laver les pieds. Il eut ainsi l'occasion d'apprendre de lui les observances et les exercices spirituels en honneur dans cette fervente Province, comme aussi les œuvres de zèle auxquelles se dévouaient les missionnaires pour le salut des âmes, et la glorieuse mort du martyr qui avait couronné l'apostolat de plusieurs d'entre eux parmi les infidèles. Ces récits impressionnèrent si vivement le Frère Thomas qu'il ne put fermer l'œil de toute la nuit. Son cœur, embrasé du feu de la charité, se consumait dans l'ardeur des saints désirs : il supplia le Seigneur de l'admettre au nombre des ouvriers évangéliques et de favoriser son départ pour l'Orient par un concours de circonstances providentielles. Or, un an après, il arriva que Diégo Advarte se rendit en Espagne afin d'y recruter de jeunes missionnaires. Frère Thomas lui écrivit, et fut agréé, sur les excellents témoignages que les supérieurs, désolés pourtant, disaient-ils, de perdre prématurément l'une des plus belles

fleurs de la communauté, n'avaient pu lui refuser. Il partit aussitôt, humble et modeste, pauvre et dénué de tout. En arrivant à Cadix, il n'apportait ni viatique ni vêtements de rechange. Le P. Procureur dut le confier à l'un de ses compagnons, afin qu'il ne manquât pas du nécessaire pendant la longue traversée. A bord du navire, son religieux recueillement fit l'admiration des matelots et des passagers. Quand l'obéissance ou la charité n'exigeait pas sa présence auprès de ses compagnons, le pieux Frère se retirait dans quelque endroit écarté et y passait de longues heures à jouir de ses entretiens avec Dieu.

Le Seigneur daigna le soumettre à l'épreuve de la souffrance, voulant ainsi fortifier sa vertu et accroître les mérites de son serviteur. Une grave infirmité se déclara, qui causa au pauvre patient les plus violentes douleurs. A bout de forces et torturé dans son corps, Frère Thomas ne perdit pas la paix de son âme et se montra vaillant jusqu'à l'héroïsme. Malgré son épuisement, il observait dans toute leur rigueur les prescriptions les plus austères de la règle, n'acceptant aucun adoucissement aux jeûnes et abstinences du Carême. Lorsqu'il débarqua au Mexique, il était plus mort que vif. Néanmoins, il voulut se rendre à pied, comme les autres, au port d'Acapulco. Là ses souffrances devinrent si aiguës que le médecin jugea nécessaire d'employer le fer et le feu pour atteindre, s'il se pouvait, la racine du mal. Durant cette cruelle opération, le religieux, crucifié avec Jésus-Christ, ne poussa pas une plainte.

Malgré le déplorable état de sa santé, le Frère Thomas continua sa route vers les Philippines. Arrivé à Manille, où il devait achever ses études, il était à peine convalescent et trop affaibli pour reprendre avec chance de succès un travail intense et assidu. Les supérieurs jugèrent prudent de restreindre ses efforts à la connaissance de la théologie morale et des cas de conscience, afin de le préparer à l'exercice du saint ministère. Puis, l'ayant fait ordonner prêtre, ils l'envoyèrent à Formose, dans l'espoir que l'excellent climat de cette île contribuerait à sa guérison. La santé du jeune missionnaire s'améliora, en effet, de telle sorte, qu'on lui permit d'affronter les fatigues et les risques de l'apostolat au milieu des païens. Comme il désirait ardemment de passer en Chine, après plusieurs tentatives demeurées infructueuses, il s'adressa au gouverneur de Formose, qui le chargea d'accompagner le P. Ange Cocchi de Florence, envoyé en ambassade au vice-roi d'Ucheo.

Frère Thomas partit donc, muni de l'autorisation de ses supérieurs, et plein d'espoir cette fois dans la réussite de son projet. Après quelques heures de navigation, à travers le détroit de Fo-Kian, il aborderait aux rivages de la Chine et, grâce à sa petite caravane, pénétrerait aisément, croyait-il, dans l'intérieur. Le patron d'une jonque chinoise avait offert ses services au missionnaire, et, avec de grandes protestations d'amitié, s'était engagé à le conduire à destination. Mais ce païen était un fourbe et un traître : il haïssait les

étrangers et surtout les prédicateurs de la « Religion de Jésus ». Il donna secrètement à son équipage l'ordre de massacrer sans pitié cet Européen pendant son sommeil.

Le Père Thomas fut assommé et son corps jeté dans les flots. Quant au Père Ange, échappé comme par miracle, il eut un apostolat fécond dans la province d'Ucheo (1). Le martyr de notre jeune missionnaire fut consommé dans la nuit du 30 décembre 1630. — (D. Advarte : *Hist. de la Prov. des Philippines* L. II. ch. XL.)

1636 — A Dinan, en Bretagne, le V. Père ADRIEN BÉCHU, illustre religieux du couvent de cette ville.

Il y avait reçu l'habit dominicain, à l'âge de treize ans, le 20 juillet 1595. Après sa profession, il alla étudier à Paris, où il fit beaucoup de progrès dans les sciences et mérita la qualité de Présenté de licence. Il soutint les thèses d'usage en présence du R^{me} Père Augustin Galamini, venu dans la capitale de la France pour célébrer le Chapitre général, pendant lequel il reçut la nouvelle de sa promotion au Cardinalat. Le P. Béchu prit le bonnet de docteur l'année suivante. Quelque temps auparavant, il avait été Prieur du couvent de Rennes. Mais il n'y resta qu'une année et revint enseigner à Saint-Jacques, où, l'an 1615, il fut placé à la tête de la communauté. Le Chapitre de la Congrégation Gallicane s'étant assemblé à Paris, en 1618, le Prieur de Saint-Jacques fut élu Vicaire général. Pendant le temps qu'il demeura en fonctions, le vénérable supérieur établit la réforme dans les couvents de Rennes et de Morlaix. Sorti de charge, il fut appelé à gouverner le couvent de Dinan, d'où il retourna à Paris pour occuper la première régence de théologie. Les religieux de Dinan le rappelèrent une seconde fois comme Prieur ; il fut enfin pour la troisième fois confirmé Prieur de cette maison par l'autorité du R^{me} Père Séraphin Secchi.

Le P. Adrien Béchu, disent les *Mémoires historiques* du P. Le Texier, fut aimé et estimé de tous, séculiers et réguliers. Messire Louis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, le choisit pour son exécuteur testamentaire, et fit une fondation de trois cents livres de rente annuelle en faveur du couvent de Dinan, en partie à cause de l'estime et de l'affection qu'il avait pour lui. Le V. Père, par ses soins et ses conseils, contribua beaucoup à la fondation du monastère de Saint-Catherine de Dinan. Frappé d'apoplexie, à l'âge de cinquante-six ans, il eut seulement le temps de recevoir l'absolution avant de mourir ; mais il ne fut pas surpris, car deux jours avant son trépas, il avait fait une confession générale de toute sa vie avec des sentiments extraordinaires de douleur, comme son confesseur, le P. Gellée, Sous-Prieur, l'assura au chroniqueur qui a transmis à la postérité le souvenir de l'éminent religieux. Le

(1) Voir *Année Dominicaine* au 13 juin.

corps du P. Béchu fut inhumé à Dinan, dans le chœur de l'église conventuelle. — (P. Chapotin : *Souvenirs dominicains dans le diocèse de Saint-Brieuc*, fasc. I.)

1652 — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, le V. Père YVES PINSART, originaire de la Bretagne armoricaine, et fils du couvent de Dinan.

Il y prit le saint habit, à l'âge de seize ans, le 29 novembre 1603 et y fit profession l'année suivante, à la même date. Après de fortes études théologiques et le temps d'enseignement voulu, il reçut le grade de docteur à l'Université de Paris, en 1625. C'était un religieux d'une piété insigne et d'un commerce doux et agréable. Son rare mérite lui obtint la charge de Théologal à l'église cathédrale de Quimper. Il sut faire un digne usage des revenus de son office, en les employant à la reconstruction du couvent de Quimperlé, qu'il gouverna comme Prieur, à deux reprises. Aussi cette maison le regardait-elle comme son restaurateur et son bienfaiteur. Non seulement il acheva la reconstruction de l'église, qui s'était écroulée en 1593 ; mais encore il releva le cloître, le chapitre, le réfectoire, le dortoir, la grande salle ducale avec ses chambres, et enfin, grâce au crédit dont il jouissait à la cour de Louis XIV, le pont qui joignait le couvent à la ville.

Yves Pinsart fut élu Prieur de Saint-Jacques à Paris, au mois de mars 1649. Aussitôt, et afin d'être tout entier à ses nouvelles fonctions, il résigna sa charge de Théologal de Quimper ; mais le Maître Général, Jean-Baptiste de Marinis, lui permit d'en garder la pension pour des raisons qui font à elles seules l'éloge d'Yves Pinsart (1). A Paris, son administration fut bénie du Ciel ; les registres de la correspondance généralice contiennent un grand nombre de lettres qui prouvent combien furent appréciés à Rome ses efforts pour maintenir à Saint-Jacques la paix, la régularité, les études, et pour relever au dehors le prestige du vieux Collège dominicain. Après la mort de Thomas Turchi, arrivée le 1^{er} décembre 1649, Nicolas Ridolfi, qui reprit un moment le gouvernail de l'Ordre, ne cessa de combler le Père Pinsard des témoignages de son estime. Jean-Baptiste de Marinis, élu Général en 1650, ne lui ménagea pas non plus ses félicitations, ni sur la prudente fermeté de son gouvernement, ni sur son attitude en face du Jansénisme ; et quand la mort vint, en 1652, l'arracher à la confiance et à l'affection de ses religieux, le Maître Général répondit au Sous-Prieur, Charles Thébaut, qui lui avait annoncé la triste nouvelle, par des regrets et des éloges dont on trouve peu d'exemples dans la longue série des lettres écrites en des circonstances analogues par les Maîtres Généraux. Les religieux de Saint-Jacques déposèrent le corps de leur Prieur regretté dans le chœur, devant les degrés du maître-

(1) Archives générales : *Registre Provincia Parisiensis, Provinciarum novissima*, p. 269.

autel, et gravèrent sur la pierre tombale une inscription élogieuse résumant ses qualités et les principaux actes de sa vie.

Entre autres ouvrages du V. Père, on a une notice sur le *Vœu de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, rééditée à Rennes en 1861. — (*Mémoires historiques* du P. Le Texier et R. P. Chapotin : *Souvenirs dominicains dans le diocèse de Saint-Brieuc*. Premier fascicule).

1660 — Mémoire du V. Père JEAN DE SAINTE-MARIE.

Il s'appelait dans le siècle Jean de Giffre de Réchac, et naquit le 25 août 1604, à Quillebœuf, en Normandie, où son père, Jean-Roger, chevalier d'Aquitaine, commandait la forteresse.

Âgé de quatorze ans, le jeune gentilhomme se présenta comme postulant à notre couvent de l'Annonciation à Paris, et y reçut le saint habit, le 6 décembre 1618. Environ deux ans après, 25 août 1620, jour anniversaire de sa naissance, il y faisait profession, entre les mains du Prieur, Fr. Pierre Girardel.

Appliqué ensuite aux études, ses progrès furent tels qu'on le chargea d'enseigner à ses frères la théologie, puis les langues grecque et hébraïque, en 1628 à Paris, et l'année suivante à Bordeaux. En 1630, il fut institué premier Lecteur à Toulouse ; mais, entraîné par le zèle des âmes, il partit la même année comme missionnaire apostolique, pour l'île de Chio, et de là parvint à Constantinople. Dans ces contrées orientales, il se consacra tout entier, de parole et d'exemple, à étendre et affermir la religion chrétienne, et à promouvoir le culte de la Sainte Vierge par le Rosaire.

De retour à Paris, vers la fin de 1631, il s'attacha au P. Jean-Baptiste Carré, qui fondait alors le Noviciat général du faubourg Saint-Germain, et il demeura avec lui jusqu'en 1637, où il fut nommé Prieur du couvent de Rouen par ce même supérieur, en vertu d'une délégation du R^{me} P. Ridolfi, Maître de l'Ordre. Dans la capitale de la Normandie, Jean de Sainte-Marie s'acquit une réputation d'excellent prédicateur et de confesseur très éclairé.

Son triennat achevé, il revint à Paris et peu après fut envoyé à Bordeaux. Le V. Père employa le temps qu'il y passa à recueillir sur place ou dans la région des documents anciens, dans le but de composer une histoire de l'Ordre, et il récolta en effet une riche moisson.

L'an 1646, Thomas Turchi, Maître Général, fit un partage de la Congrégation de Saint-Louis. Les couvents situés à gauche de la Loire formèrent la Province de Toulouse ; ceux du nord retinrent le nom de Congrégation de Saint-Louis. Jean de Sainte-Marie fut rendu à son couvent d'affiliation et institué en même temps Maître des novices. C'est alors qu'il mit la main à son histoire des saints religieux de l'Ordre, sans laisser pour cela de propager de tout son pouvoir la dévotion du Rosaire et de vaquer avec succès au ministère de la prédication. Tandis qu'il parcourait ainsi dans tous les sens

la Normandie et les provinces supérieures de la Loire, annonçant avec zèle la parole de Dieu, les Dominicains de Saint-Etienne en Forez sollicitèrent l'avantage de l'avoir pour directeur et confesseur. Leur demande fut agréée, et dans le courant de 1657, le V. Père alla occuper son nouveau poste. Ce ne devait pas être pour bien longtemps.

L'an 1660, il se rendit à Saint-Symphorien-le-Château, actuellement Saint-Symphorien-sur-Coise, paroisse du diocèse de Lyon, pour y prêcher la station de Carême. Il remplit son ministère au milieu d'un grand concours de peuple et avec beaucoup de profit pour les fidèles. Mais, au milieu des fêtes pascales, il fut saisi de la fièvre, et le vendredi de la semaine de *Quasimodo*, 9 avril, il rendit très pieusement son âme à Dieu. Il n'avait pas encore 55 ans. Son corps fut transporté à Saint-Etienne et inhumé dans l'église des Sœurs.

« C'était, dit Echard, un homme assurément apte à jouer de grands rôles. *Vir certe fuit magnarum partium* ; noble de naissance, plus illustre encore par l'érudition et la piété, versé dans presque toute sorte de sciences, possédant à fond les langues orientales, surtout l'hébreu et l'idiome des rabbins, fort habile dans le grec, soit usuel, soit classique. Dormant peu, très diligent au travail, chercheur infatigable pour les récits domestiques de l'Ordre, aussi bien que pour les histoires étrangères, il consigna le fruit de ses veilles dans un style pittoresque qui ne manque pas de charmes. » Avouons, il est vrai, que la critique lui fait parfois défaut. « Il est, dit encore Echard, un peu trop crédule ; » — *paulo tamen credulior*.

Le savant auteur des *Scriptores Ordinis Prædicatorum* achève comme il suit le portrait de Jean de Sainte-Marie. « Il se montra théologien éminent, tant pour la scolastique que pour l'ascétisme, et ardent prédicateur, d'ailleurs admirablement doué par la nature pour cet office. Tempérament robuste, poumons solides, voix sonore et claire, mémoire des plus heureuses, esprit merveilleusement souple : autant de qualités qui, mises en acte par le zèle qui le dévorait, entraînaient les auditeurs au gré de ses désirs et provoquèrent très souvent des conversions surprenantes. »

La biographie du V. Père n'ayant pas été mise en son lieu, nous avons tenu cependant à conserver sa mémoire dans notre *Année Dominicaine*. Car, indépendamment des vertus religieuses qui en ont fait un homme du devoir, un missionnaire intrépide, un fervent serviteur de Marie et zélé propagateur de son Rosaire, Jean de Sainte-Marie se recommande auprès de nous pour un autre motif : le premier, il a entrepris en français une œuvre similaire à celle que nous poursuivons. A cet égard, il est notre devancier, et maintes fois déjà nous avons puisé à ses récits.

Il nous a laissé, en effet, en cinq forts volumes in-quarto :

1^o. — *La Vie du glorieux Patriarche saint Dominique... et de ses premiers seize compagnons, avec la fondation de tous les couvents et monastères de l'un et*

l'autre sexe dans toutes les provinces du royaume de France et dans les dix-sept du Pays-Bas.

2°. — *Les Vies et actions mémorables des Saints canonisés de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et de plusieurs Bienheureux et illustres personnages du même Ordre.*

3°. — *Les Béatifiés de l'Eglise dont on célèbre les fêtes par tout l'Ordre ou en divers endroits, avec le triomphe des martyrs du même Ordre.*

4° et 5°. — *Les Vies et actions mémorables des Saintes et Bienheureuses tant du premier que du Tiers-Ordre, composées selon l'ordre alphabétique de leurs noms.*

Auparavant, le V. Père avait donné au public dans un même volume les *Vies des trois Bienheureux de Bretagne, Yves Mayeuc, évêque de Rennes, Alain de la Roche et Pierre Quintin.*

On peut lire dans Echard le catalogue des autres ouvrages du P. Jean de Sainte-Marie, imprimés ou laissés manuscrits : la liste complète comprend près de trois colonnes. — (Echard, *Script. O. P. II*, 594.)

1699 — En Espagne, l'Illustrissime et Révérendissime JEAN-THOMAS DE ROCCABERTI, de Paralada, cinquante-huitième Maître Général des Frères Prêcheurs et Archevêque de Valence.

Issu d'une des plus nobles familles d'Espagne, Jean-Thomas reçut une éducation soignée et montra dès l'enfance un grand attrait pour la science et la vertu. Envoyé à Gironne pour continuer ses études, il se sentit appelé à la vie dominicaine et reçut le saint habit au couvent de cette ville, en 1640, âgé d'environ seize ans. Peu après, il fut transféré au couvent de Valence et c'est là qu'il acheva ses cours de théologie, prit successivement tous les grades et obtint de l'Université la chaire dite perpétuelle des Sciences sacrées. Sa réputation, ses succès ne l'empêchèrent pas de rester un religieux modèle, désirant avant tout sa perfection. Zélé pour le ministère de la prédication et la direction des âmes, il composa plusieurs ouvrages fort goûtés des âmes pieuses. Bientôt son mérite le fit appeler à gouverner la Province d'Aragon, à titre de Provincial. Depuis quatre années il remplissait cette charge, à la grande satisfaction de ses subordonnés, quand, obligé de se rendre à Rome, au Chapitre général de 1670, il fut élu Maître de l'Ordre, à la place du Père Jean-Baptiste de Marinis, mort l'année précédente. Son administration, de six ans seulement, fut pleine de profit pour la famille dominicaine. Le R^{me} Père sut promouvoir la régularité, encouragea les études, favorisa les missions lointaines. Sa dévotion pour les Saints de l'Ordre, jointe à l'estime dont l'honorait le Pape Clément X, lui fit obtenir la canonisation de saint Louis Bertrand et de sainte Rose de Lima, la béatification solennelle du Pape Pie V, la célébration annuelle, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et dans certains diocèses, des fêtes du B. Albert le Grand, du B. Gonzalve d'Amaranthe et de la B^{se} Marguerite de Savoie.

L'an 1676, le roi d'Espagne Charles II le désigna pour l'archevêché de

Valence. Innocent XI, qui venait de s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre, donna les Bulles en termes fort élogieux, mais il exigea que l'élu restât à la tête de l'Ordre jusqu'au Chapitre qui devait lui nommer un successeur et qui se tint à Rome, le 2 juin 1677.

Le nouvel archevêque fut accueilli avec enthousiasme dans son diocèse, et les actes de son administration pastorale justifiaient l'idée conçue d'avance de sa capacité, de son expérience, de sa prudence et de son zèle. Il se montra constamment l'ami, le protecteur, le père des peuples confiés à ses soins. Les prêtres et les religieux eurent grandement à se louer des règlements dressés par lui en diverses circonstances. Aussi le Roi catholique l'institua, par deux fois, vice-roi et gouverneur de tout le royaume de Valence. De plus, il l'investit, en 1695, de la suprême autorité d'Inquisiteur général d'Espagne.

Le savant prélat publia, dans ses vieux jours, trois volumes in-folio, pour défendre les intérêts du Saint-Siège et établir l'infailibilité doctrinale du Pontife romain en dehors du concile général ou du consentement préalable de l'Eglise dispersée. L'ouvrage fut accueilli avec faveur en Espagne et en Italie, mais non dans notre France, attachée alors fortement à ses idées gallicanes. Par un arrêt du 20 décembre 1695, le Parlement de Paris en prohiba la diffusion dans tout le royaume.

Thomas de Rocaberti prit soin encore de faire imprimer, non sans de grands frais, différents Sermons, Traités théologiques, Commentaires de l'Ecriture, composés antérieurement par plusieurs saints ou savants de l'Ordre de Saint-Dominique. Il pourvut enfin à la publication des écrits spirituels laissés par sa tante, de sainte mémoire, la V. Mère Hippolyte de Rocaberti. (1).

Après une vie si bien employée au service de l'Eglise et de la religion dominicaine, l'Illustrissime Jean-Thomas de Rocaberti alla recevoir sa récompense au ciel, en 1699. Il était dans la 75^e année de son âge et la 22^e de son épiscopat. — (Fontana : *Monumenta Domin.* : pp. 683 et suiv. — Echard, II, 630. — Touron, V, p. 714).

1475 — La Bienheureuse AGNÈS DE SIENNE, du Tiers-Ordre séculier.

Dans un Martyrologe dominicain, énumérant les Sœurs qualifiées de Bienheureuses, on lit ce qui suit : « Sœur Agnès de Sienne, vierge, ensevelie dans la même ville, est honorée par le peuple avec une spéciale dévotion. A cause de l'éminente sainteté de sa vie, le Seigneur l'a rendue glorieuse par de nombreux miracles, de son vivant et après sa mort. » Nous pouvons regretter de ne pas posséder d'autres détails sur les faits et gestes de cette Bienheureuse. Du moins, le témoignage donné à sa vertu nous autorise à conserver ici sa mémoire. — (Pio : *Donne Illustré*, liv. III, 434.)

(1) Cf. *Année Dominicaine*, août, p. 633.

1637 — A Dijon, la V. Mère MARIE-BLANCHE, décédée le 30 décembre, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne.

Elle fut, dit-on, la troisième professe de ce monastère et y émit ses vœux solennels, le 26 juin 1619. Environ deux ans après, elle fut choisie pour faire partie de la petite colonie chargée d'aller fonder un monastère à Chalon-sur-Saône, et elle gouverna la nouvelle maison, comme Prieure, l'espace de six années; elle retourna ensuite à Dijon.

Dans les notices se rapportant aux communautés dominicaines de ces deux villes, il est fait souvent mention de la Mère Marie-Blanche; mais nulle part on ne trouve des détails complets sur sa vie. Du moins, au revers d'une vieille gravure qui la représente à genoux recevant une croix et une couronne d'épines de la main d'un Ange, on lit un récit abrégé que nous transcrivons textuellement.

« La vénérable Mère Marie-Blanche fut attirée de Dieu, dès l'âge de cinq ans, à mener une vie extraordinaire. Ayant achevé son noviciat avec une exactitude incomparable et une grande dévotion, elle fut envoyée à la fondation du monastère de Chalon, où elle souffrit avec une admirable patience d'étranges croix, de la part des hommes et même des démons, qui la battaient cruellement. Les religieuses qui allaient sonner Matines à minuit, voyaient ces suppôts d'enfer sortir de sa chambre en grand nombre, tout en colère et la menaçant encore après l'avoir tourmentée.

« Un dimanche des Rameaux, pendant qu'elle était en oraison, méditant sur la Passion de Notre-Seigneur, il tomba du ciel une couronne d'épines sur son scapulaire. Son confesseur la lui ayant ôtée pour la mortifier, il en parut une autre sur sa main et gravée dans sa chair » (1).

En confirmation de ce dernier fait, voici un passage tiré du registre capitulaire du monastère de Dijon. « Les Mères de Beaune demandent de voir la couronne miraculeuse de Mère Marie-Blanche. Il a été délibéré de la leur envoyer pour la voir, et que désormais elle sera mise au dépôt, comme chose précieuse, et n'en sera tirée que sur l'avis des Mères du Conseil. Reg. Cap. 18 août 1655 » (2).

L'abbé de Vienne, tertiaire dominicain du XVII^e siècle, donne sur la Mère Marie-Blanche le détail suivant : « Etant presque abandonnée de tout le monde, elle fut consolée par saint François de Sales, qui lui apparut et lui dit de se résigner au bon plaisir de son Epoux, parce qu'elle allait être livrée à la calomnie, à la maladie et à la persécution... » (3)

Un trait analogue est rapporté dans la Notice de la V. Sœur Madeleine Con-

(1) Communication reçue directement du monastère de Chalon-sur-Saône.

(2) *Archives Départementales de la Côte-d'Or*, fonds des Jacobines de Dijon, au couvent de Sainte-Catherine de Sienne.

(3) *L'Année Dominicaine ou Sentences*, tome IV, 568, MDCXCVIII.

tant, décédée à Poitiers en 1665 (1). Peut-être y a-t-il confusion. Rappelons-nous toutefois que le monastère de Poitiers fut fondé en 1628 par deux religieuses, anciennes professes de Dijon, les Mères Jeanne du Moulin et Bernarde Boudier. Dès lors, il n'est pas invraisemblable que ces vénérables Mères aient implanté à Poitiers la dévotion à saint François de Sales, déjà en honneur dans les monastères qu'elles avaient habités précédemment, et le saint et aimable Pontife, en retour des hommages que lui rendaient les filles de saint Dominique, aurait accordé à plusieurs d'entre elles la consolation de son secours. — (*Mémoires de Dijon et de Chalon.*)

1641 — Au monastère de La Croix, à Paris, la très dévote Sœur ANNE-MARGUERITE DE LA RUE, dite DE LA CROIX.

Elle fut la première à faire profession dans le monastère récemment construit : trois autres novices avaient émis leurs vœux, avant elle, dans une maison louée à titre provisoire par les fondatrices.

Sœur Anne-Marguerite, professe à la date du 7 juillet 1641, mourut le 30 décembre de la même année. Dieu, lisons-nous dans les mémoires primitifs, appela à Lui cette chère Sœur comme les prémices agréables de la sainteté qui devait fleurir dans le nouveau monastère. Elle fut une véritable fille de la Croix par sa patience à supporter la cruelle maladie que Dieu lui envoya six mois après sa profession. Elle devint hydropique, et ensuite si prodigieusement enflée que la peau se fendit en divers endroits. Il s'y fit quantité d'ulcères auxquels il fallut appiquer le fer et le feu, pour empêcher la gangrène de gagner tout le corps. Elle souffrit les plus douloureuses incisions non seulement avec une invincible patience, mais encore avec un excès de joie et des actions de grâces admirables, bénissant Dieu de l'avoir trouvée digne de souffrir pour son amour. Toute son occupation pendant sa maladie était de prier et de s'offrir en holocauste. Elle alla bénir le Seigneur éternellement dans le ciel, après lui avoir rendu sa sainte âme avec les marques de la plus insigne piété. (*Mém. ms. du monastère de la Croix.*)

(1) Cf. *Année Dominicaine*, juillet, p. 698.



XXXI DÉCEMBRE

Le Vénérable LOUIS DE GRENADE,
auteur de savants traités spirituels ()*

(1589)



ET illustre religieux naquit à Grenade de parents pauvres, mais honorables et excellents chrétiens. A l'âge de cinq ans, il perdit son père ; et sa mère, forcée de travailler pour vivre, fut employée quelque temps à pétrir le pain et à laver le linge pour la communauté des Dominicains ; plus d'une fois même on la vit avec son fils à la porte du couvent, demandant l'aumône pour l'amour de Dieu. Plusieurs années se passèrent ainsi quand, un jour, Louis se prit de querelle avec un enfant de son âge et tous deux en vinrent aux coups. Le comte de Tendilla les aperçut de sa fenêtre et envoya quelqu'un les séparer ; puis, faisant venir le petit Louis, il fut si frappé de la vivacité et de la justesse de sa défense qu'il lui proposa d'entrer parmi le personnel domestique de l'Alhambra. Le fils de la blanchisseuse de linge se trouva chargé d'accompagner les enfants du comte en portant leur bagage scolaire ; ce qui lui donna l'occasion d'apprendre les éléments des lettres et bientôt il en sut plus long que ses jeunes maîtres.

Arrivé à l'adolescence, Louis aimait beaucoup à entendre les sermons, et ses biographes assurent qu'au sortir de l'église, il réunissait de petits amis et leur répétait le discours avec tant d'aisance et de feu que ceux-ci le surnommèrent le *Prêcheur*. Pour cette raison peut-

(*) P. Justo Cuervo, O. P. *Biografía de Fr. Luis de Granada*. . Madrid, 1896.

être, et sentant l'appel intérieur de la grâce, il alla trouver le Prieur des Dominicains de Sainte-Croix et lui demanda très humblement l'habit de l'Ordre.

Le 15 juin 1525, après une année de probation, pendant laquelle il jeta profondément dans son âme les bases de sa future sainteté, notre novice fit profession, à la grande joie des religieux qui fondaient déjà sur lui les plus belles espérances. Appliqué aussitôt à l'étude de la philosophie, Fr. Louis donna dès les premiers jours la vaste mesure de sa capacité ; en conséquence, il fut envoyé à l'Ecole de Saint-Grégoire de Valladolid, avec le titre de Collégial, et il en jura les statuts le 11 juin 1529. Dans cette maison fameuse, il rencontra le célèbre Père de Carranza, avec lequel il se lia d'une indissoluble amitié, et un peu plus tard le savant Melchior Cano, qu'il sut estimer selon son mérite.

Il serait difficile de dire les progrès que fit le jeune étudiant dans la science et la vertu, pendant les cinq années qu'il passa au collège de Saint Grégoire. Deux faits suffiront pour en établir la preuve. Le premier est la confiance que lui donna le docte Maître Dominicain Diégo d'Astudillo, en le chargeant d'éditer son ouvrage *De generatione et corruptione*, imprimé à Valladolid en 1532, avec une élégante préface en vers du jeune collégial de Grenade. Le second fait est l'admiration salutaire conçue par deux nobles chevaliers de la cité, lesquels, passant sous la fenêtre du Père Louis à une heure tardive de la nuit, entendirent les coups redoublés de la discipline tombant sur les épaules du vertueux religieux. Sur-le-champ, ils abandonnèrent leur projet coupable et, dès la matinée suivante, vinrent à ses pieds confesser leurs fautes.

A l'été de 1534, Louis revint à son couvent de Grenade, précédé d'une immense réputation de théologien d'orateur et de saint. Durant le peu de temps qu'il séjourna parmi ses compatriotes, il donna la preuve qu'on ne leur avait pas dit la moitié de la vérité.

Sur les entrefaites, Jean de Fenario, Maître Général de l'Ordre, faisant la visite de l'Andalousie et voyant le triste abandon qu'on avait fait du couvent de *Scala-Cœli*, fondé, au siècle précédent, par le B. Alvarez de Cordoue, sur une montagne, aux environs de cette ville, désigna le P. Louis pour le relever de ses ruines. La pureté du climat, la solitude du site, l'aménité de la campagne, arrosée par un petit cours d'eau, permirent au restaurateur du couvent de donner à son esprit toute la détente désirable. Ses occupations dans la mon-

tagne se partageaient entre l'oraison, la psalmodie chorale, l'enseignement de la doctrine chrétienne aux rustiques habitants de la région. Parfois aussi, descendant à la ville de Cordoue, il y portait le fruit de sa contemplation, et sa parole éloquente, toujours écoutée avec plaisir, remuait profondément les âmes. En 1538, il publia, à Séville, une traduction espagnole de l'*Imitation de Jésus-Christ* en un style pur et élégant.

L'homme de Dieu dut quitter sa retraite de *Scala-Cœli*, pour venir prononcer un discours à l'occasion d'un Chapitre provincial. Le duc de Medina-Sidonia l'entendit, et, ravi de son éloquence, le demanda pour prédicateur ordinaire. Les supérieurs crurent ne pouvoir refuser. Mais la vie simple et austère du vénérable religieux s'accordait mal des usages d'un palais; aussi, après fort peu de temps, eut-il la jouissance de regagner le calme de la cellule, unique objet de son ambition.

II. — L'an 1554 fut marqué par l'apparition du *Livre de l'Oraison et Méditation, où se trouve traitée la considération des principaux mystères de notre foi*. Précieux ouvrage dans lequel l'auteur donne libre cours aux douces effusions de son âme. « Qui pourrait, dit un écrivain moderne, qui pourrait lire ou entendre ces méditations où sont dépeintes les souffrances du divin Rédempteur, les douleurs de la Vierge sa Mère, les misères de cette vie, les espérances d'un monde meilleur, sans être incliné à la vertu ou détourné du vice?... ouvrage merveilleux, dont saint Pierre d'Alcantara disait : *C'est le meilleur en ce genre que j'aie lu dans notre langue espagnole*, et dont lui-même fit un extrait en cinq feuillets, à l'usage des âmes qu'il dirigeait. »

Appelé peu après à la fondation d'une maison de l'Ordre à Badajoz, Louis de Grenade, dans les moments libres que lui laissait la direction des travaux, mit la main à sa *Guide des pécheurs*, ouvrage plus remarquable encore que le précédent et qui lui arrachait à lui-même cette exclamation dans sa vieillesse : « Se peut-il que j'aie écrit ce livre à Badajoz ! combien doit être beau le ciel de cette ville pour inspirer une telle œuvre ? »

De l'aveu de tous, la *Guide des pécheurs* a ramené à Dieu des multitudes innombrables de pauvres égarés et sainte Thérèse, suivant un de ses biographes, disait de cet ouvrage : « Il a opéré un million de conversions ! » Mais nous nous réservons d'en parler plus loin.

L'homme de Dieu ne resta guère plus de deux ans à Badajoz ; la

publication du *Livre de l'Oraison* et de la *Guide des pêcheurs* avait répandu partout son nom. Le cardinal Henri, Infant de Portugal, le voulut pour conseiller dans le gouvernement du diocèse d'Evora et le pria même d'être son confesseur. L'humble religieux s'en excusa : « Votre Altesse, répondit-il, habite depuis longtemps cette ville et en connaît les mœurs ; mais moi, qui ne fais que d'arriver, je ne sais comment le diocèse se gouverne, et s'il existe des scandales auxquels il importe de remédier. Je ne pourrais donc donner à Votre Altesse aucun conseil utile en ce moment. » Parole pleine de sagesse, qui fit l'admiration du cardinal Henri et le décida à donner toute sa confiance et son amitié au serviteur de Dieu. Celui-ci s'en montra digne et conçut une haute estime pour l'illustre prélat. Plus tard, il écrivit une histoire abrégée des actions et vertus pastorales du sérenissime prince-cardinal, ouvrage resté manuscrit et retrouvé à la fin du XVIII^e siècle dans une bibliothèque d'Espagne. Devenu roi de Portugal, après la mort tragique du chevaleresque don Sébastien, le Cardinal-Infant recevait comme oracles du ciel, dit le portugais Antoine de Sienne, les conseils de Louis de Grenade. Sousa, de son côté, affirme que le V. Père était extrêmement aimé, non seulement du cardinal, mais encore du roi don Jean, son frère, et de tous les princes du royaume, lesquels s'aidaient de ses lettres et de ses conseils dans leurs affaires les plus graves (1).

Au printemps de 1556, le Chapitre de la Province de Portugal se réunissait pour nommer un Provincial. Les électeurs, à l'unanimité, donnèrent leurs suffrages à Louis de Grenade. « Ce fut, dit encore Sousa, une particularité digne de remarque. Les Pères Portugais s'étaient toujours gouvernés par des religieux de leur nation et ils possédaient alors des hommes de grand talent. Ceux qui pouvaient prétendre à la charge furent des premiers à la lui confier ». (2) Toutefois, en vue d'ôter tous les doutes qu'on aurait pu soulever sur la liberté de l'élection, le Maître Général, Etienne Uso-del-mare, en la confirmant, affilia le Père Louis au couvent d'Evora. Dans son gouvernement, Louis de Grenade fut ce qu'on l'avait toujours vu, l'homme du conseil, de la prudence et de la discrétion. La Province s'accrut du couvent de Montemor et peut-être de quelques autres

(1) *Hist. de S. Doming.* P. I., l. V, ch. XIII.

(2) *Op. cit.* Tom. II, p. 138. Ed. de 1866.

maisons, les religieux redoublèrent de ferveur et tout marcha de la manière la plus heureuse.

La veuve du roi Jean III, dona Catherine, surnommée « la sainte reine », régente du royaume au nom de son petit-fils, don Sébastien, tenait à s'entourer de personnes sages et craignant Dieu. Elle nomma le Père Louis son confesseur et elle le consultait dans les plus graves questions.

Le siège archiépiscopal de Braga étant devenu vacant, Son Altesse ne crut pouvoir le donner à plus digne que son vertueux confesseur. Mais l'humilité du saint religieux y opposa une barrière infranchissable. La régente respecta ses motifs, mais exigea qu'il lui désignât l'ecclésiastique du royaume qui lui semblait le plus propre à occuper le premier siège du Portugal. Après trois jours de prières, Louis de Grenade proposa le V. Père Barthélemy des Martyrs. Le plus difficile était de vaincre la résistance de l'élu, émule des vertus de Louis de Grenade, son intime ami, désireux uniquement, lui aussi, de rester dans l'obscurité de sa vie religieuse. Le Provincial usa d'autorité. Ayant réuni le chapitre conventuel, il intima un précepte formel à l'archevêque nommé, et celui-ci, en fils d'obéissance, voyant la volonté de Dieu dans celle de son supérieur, courba les épaules pour recevoir le fardeau. Louis de Grenade venait de donner au royaume de Portugal et à l'Eglise entière un prélat digne d'être proposé comme modèle à tous les évêques de la catholicité (1).

III. — En quittant la charge de Provincial, l'an 1560, le V. Père fixa sa résidence au couvent de Saint-Dominique de Lisbonne, résidence interrompue seulement par un séjour à Sétubal et un autre à la Sierra de Almeirin.

Louis de Sousa, le chroniqueur portugais, a décrit le genre de vie pratiqué dans cette ville par Louis de Grenade, tant que les forces ne trahirent pas son courage.

« Levé, dit-il, ordinairement à quatre heures, il restait jusqu'à six, partie en méditation, partie en préparation au saint sacrifice de la messe. Il célébrait alors, avec une dévotion et une révérence qui édifiaient grandement quiconque le voyait ou l'entendait. Il ne passait aucun jour sans prendre l'aliment eucharistique, car, disait-il, la meilleure préparation à la sainte communion, c'est la réception quo-

(1) Cf. *Année Dominicaine*, Juillet, p. 385.

tidienne de ce divin sacrement ; aussi réprouvait-il vivement la pratique de ceux qui, sous prétexte d'un plus grand respect, se privent d'une telle faveur ; le même Dieu qui se donne se tenant honoré que nous le recevions. Il faisait suivre sa messe d'une longue action de grâces et gagnait alors sa cellule avec un secrétaire qu'il prenait soin d'appeler.

« Avant d'écrire, il se faisait lire quelque livre pendant une heure environ ; après quoi, il se mettait à dicter, presque toujours en se promenant dans la chambre, et continuait ainsi jusqu'à dix heures. A ce moment, il congédiait son secrétaire, prenait la plume et écrivait lui-même jusqu'à onze heures, sur des matières différentes de celles qu'il avait dictées. L'heure du repas venue, il se rendait au réfectoire commun et n'omettait jamais de réserver pour les pauvres une bonne part de sa pitance. Si quelque indisposition ou occupation forcée l'empêchait de prendre place à la table conventuelle, il se faisait lire, tout en mangeant, les pages qu'il avait dictées le matin, effaçant ou ajoutant, selon qu'il lui paraissait bon. Il agissait ainsi ou pour ne pas perdre de temps, ou pour suppléer à la lecture du réfectoire qu'il n'avait pas entendue. Au sortir de table, il visitait les infirmes de la maison, puis allait se joindre à la conversation des Pères, quand il y avait permission de parler. Il se détendait allègrement avec eux pendant une demi-heure, remontait ensuite dans sa cellule et s'y reposait une demi-heure encore, et maintes fois un quart d'heure seulement, ce qu'on ne saurait guère appeler une *sieste* selon l'usage des pays chauds.

« S'il y avait None à ce moment, il y assistait et prolongeait sa visite au chœur, car il ne lui était pas aisé de se priver de la saveur de l'oraison. Dans le temps que l'on ne disait pas None, il appelait son secrétaire, vers une heure de l'après-midi, et se remettait à dicter jusqu'à la nuit ou jusqu'au signal de Complies. Après Complies, office qu'il ne manquait jamais, il restait ordinairement en oraison jusqu'à dix heures, debout ou assis. Son souper, quand il en prenait un, se composait habituellement de deux œufs, qu'il approchait lui-même de la flamme d'une bougie, pour épargner la peine d'un serviteur, et ce souper, il le prenait vers onze heures du soir. Telle était, à Saint-Dominique de Lisbonne, la vie du Père Louis ; il la continua jusqu'à épuisement de forces, y ajoutant cilices et disciplines, avec plus ou moins de rigueur suivant les circonstances. » (1)

(1) Sousa : *Op. cit.* II, p. 139.

A la considération des importants services rendus par le vénérable religieux, le Père Vincent Justiniani, Maître Général de l'Ordre, lui décerna, en vertu de l'autorité apostolique, le titre de Maître en Sacrée Théologie, l'an 1562, Dès lors, il se passa à peine une année sans que le studieux Louis de Grenade ne donnât au public quelque production de son admirable génie.

L'an 1565, en même temps que parut le *Stimulus pastorum* du V. Barthélemy des Martyrs, Grenade publia son beau discours sur l'*Office et les vertus des évêques*, prononcé au sacre de Mgr Antoine Pinario, évêque de Miranda. On l'a inséré dans les Œuvres latines imprimées à Valence en 1766. L'auteur prend pour texte le verset de saint Jean : *Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? pais mes brebis*. « Avec une éloquence cicéronienne, dit un écrivain, Louis de Grenade, dans ce sermon, célèbre la sublimité de la dignité épiscopale et trace les grands devoirs qu'elle comporte. »

En 1566 fut édité pour la première fois le *Mémorial de la Vie chrétienne*, divisé en sept traités, au travers desquels coule toujours avec majesté le fleuve de l'éloquence de Grenade. En 1574, l'auteur publia des *Additions au Mémorial*, comprenant le beau traité de *l'amour de Dieu*.

En 1567, Louis de Grenade donna au public sa *Guide des pécheurs*, telle que nous la connaissons.

L'ouvrage est divisé en deux livres, subdivisés à leur tour, le premier en trois parties, le second en deux. Le premier livre comprend une large exhortation à la vertu avec le développement des motifs supérieurs qui nous y obligent. La première partie renferme dix chapitres, qui sont autant de discours admirables, écrits avec une onction, une profondeur de doctrine qu'on ne trouve nulle part ailleurs. L'auteur attire spécialement l'attention du lecteur sur le bienfait de la Rédemption, qu'il présente d'une façon vraiment magistrale. La seconde partie expose les biens spirituels et temporels promis à la vertu. Le docte écrivain, toujours en veine d'éloquence, parle avec assurance, chaleur, force de raisonnements. Sous sa plume, la vertu jaillit avec pleine confirmation de ses riches prérogatives. La troisième partie est une pieuse et ardente Philippique contre les malheureux qui allèguent de vains prétextes pour s'éloigner du chemin de la vertu. En toutes resplendissent une vigoureuse éloquence, une onction tout évangélique et un zèle embrasé pour le salut des âmes.

Mais il ne suffit pas de persuader à un homme qu'il peut être vertueux, si on ne lui en indique les moyens. Le Père de Grenade l'a compris et tout son second livre est consacré à la pratique des vertus chrétiennes. Or, a dit un sage, la première des vertus est l'exemption du vice. Le second livre de la *Guide des pécheurs* contient donc deux parties, l'une traitant des vices les plus communs et de leurs remèdes, l'autre des vertus proprement dites et de leur exercice. Ce second livre n'est point inférieur au premier. A vrai dire, tous les deux se complètent et forment une des œuvres les plus belles et des plus utiles qu'on puisse imaginer.

La *Guide des pécheurs* produisit, dès son apparition, un effet extraordinaire : les éditions se succédèrent, les traductions en toutes langues se multiplièrent rapidement. L'ouvrage se répandant à travers le monde éclaira les intelligences, enflamma les cœurs, comme le soleil, en faisant le tour de notre globe, y porte partout lumière, chaleur et vie.

En 1571, commença la publication des Œuvres latines de Grenade. Les voici par ordre chronologique.

1571, *Recueil de philosophie morale*, distribué en trois tomes.

1575, *Sermons du temps liturgique*, les deux premiers tomes dédiés respectivement à ses nobles amis, le cardinal Henri et Fr. Bernard de Fresnedo, Franciscain, alors évêque de Cordoue.

1576, le tome troisième, dédié à saint Charles Borromée.

1580, le quatrième, dédié à un autre de ses grands amis, le B. Jean de Ribera, archevêque de Valence.

En 1576, parut aussi, en latin, une *Rhétorique ecclésiastique* ou traité de prédication, en six livres contenant toutes les règles propres à faire l'orateur chrétien, depuis la composition du sermon jusqu'à la façon de le prononcer. L'auteur en offrit la dédicace à l'Université d'Evora, pépinière d'hommes remarquables, sous le haut patronage de son royal protecteur le Cardinal-Infant.

En 1578, *Sermons pour les principales fêtes des saints*, dédiés au même Cardinal.

En 1578, Louis de Grenade publia, et dédia à l'archevêque de Tolède, don Gaspard de Quiroga, l'*Introduction au symbole de la foi*, où il est traité de la création du monde, pour arriver, par le moyen des créatures, à la connaissance du Créateur et de ses divines perfections. C'est le titre complet de l'ouvrage : « Nulle part, dit le biographe Joseph-Joachim de Mora, nulle part ne resplendissent avec plus d'éclat

les qualités inhérentes au style du Frère Louis qu'en son admirable *Introduction au symbole de la foi*. Ce qui a contribué en grande partie à l'élévation de ses pensées et à l'ampleur de sa diction, c'est son affection extraordinaire pour la campagne, les plantes, les animaux et toutes les productions de la nature (1). »

IV. — Après la publication des ouvrages énumérés tout à l'heure, le Maître était à l'apogée de sa renommée. Sainte Thérèse lui adressa une lettre élogieuse, « se disant une des nombreuses personnes qui l'affectionnent dans le Seigneur à cause de sa sainte et si profitable doctrine. Elle rend grâces à la divine Majesté d'avoir donné au monde une telle lumière pour le bien universel des âmes... Sans cesse elle demande à Dieu que la vie de Sa Paternité soit bien longue et devienne de plus en plus sainte et pleine de l'amour de Dieu. »

Saint Charles Borromée, grand ami du Père Louis et son admirateur enthousiaste, écrivit à son sujet au Pape Grégoire XIII : « Parmi tous ceux qui, à ma connaissance, ont écrit sur des matières de spiritualité, nul autre, on peut l'affirmer, n'a composé d'ouvrages ni plus nombreux, ni plus parfaits, ni plus utiles que le Père Fr. Louis de Grenade... Il n'est pas d'homme qui, en ce genre, ait mieux mérité de l'Eglise et rendu plus de services aux âmes... Votre Sainteté ne jugerait elle pas bon de lui adresser une lettre, afin de lui témoigner la satisfaction qu'Elle éprouve pour les ouvrages déjà parus et de l'exhorter à en publier d'autres?... »

Le Vicaire de Jésus-Christ, acquiesçant à l'insinuation du saint archevêque de Milan, envoya au Père Louis de Grenade le Bref suivant :

« Bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

« Votre long et assidu labeur pour détourner les hommes du vice et les appeler à la perfection de la vie chrétienne Nous a toujours été très agréable, aussi bien qu'il est très utile et très doux à ceux qui sont touchés du désir de la gloire de Dieu, de leur salut et de celui des autres. Vous avez, en effet, beaucoup prêché, vous avez mis au jour quantité de livres remplis d'une excellente doctrine et d'une singulière piété. Vous continuez encore tous les jours ces mêmes travaux, et soit présent, soit absent, vous ne cessez de gagner à Jésus-Christ le plus d'âmes possible. Nous nous réjouissons de ce bien et de ces grands fruits, tant pour vous que pour les autres. Car,

(1) *Vida de Fr. Luis de Granada*.

autant de gens ont profité de vos écrits et de vos prédications, — et le nombre en est fort grand et croît tous les jours, cela est certain, — autant vous avez engendré d'enfants à Jésus-Christ ; vous leur avez fait un plus grand bien que si vous aviez obtenu de Dieu la vue aux aveugles et la vie aux morts. Il vaut beaucoup mieux, en effet, connaître, autant qu'il est permis aux mortels, cette lumière éternelle et cette bienheureuse vie, à laquelle on aspire en vivant pieusement et saintement, que de jouir de la lumière et de la vie passagère du monde avec l'affluence des biens terrestres et l'abondance des plaisirs. Pour vous, très cher fils, vous avez mérité de la main de Dieu plusieurs couronnes, en vous appliquant avec tout le zèle possible à cette étude, sans contredit la plus importante de toutes. Continuez donc, comme vous faites, d'employer vos forces à une entreprise aussi noble, et ce que vous avez commencé, — car Nous apprenons que vous préparez quelque ouvrage nouveau, — achevez-le et mettez-le au jour, pour la guérison des malades, le soutien des faibles, la joie des forts ou des parfaits, enfin pour l'honneur et la gloire de l'Eglise militante et triomphante.

« Donné à Rome, près Saint-Marc, sous l'anneau du Pêcheur, le 21 juillet de l'année 1582, et de notre Pontificat la onzième. »

Aux témoignages de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée et du Pape Grégoire XIII, ajoutons l'hommage non moins précieux rendu par saint François de Sales à notre illustre auteur.

En 1603, le pieux évêque de Genève écrivait à l'un de ses amis : « Ayez, je vous prie, Grenade tout entier ; que ce soit votre second Bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait point d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très bien ; mais ce n'est pas là son principal usage, c'est qu'il dressera votre esprit à l'amour de la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion serait que vous commenciez à le lire par la grande *Guide des pécheurs* ; puis, que vous passiez au *Mémorial*, et enfin que vous le lisiez tout. Mais pour le lire fructueusement, il ne faut pas le parcourir à la hâte ; il faut le peser et priser, et chapitre après chapitre le ruminer et appliquer à l'âme, avec beaucoup de considération et de prières à Dieu. Il faut le lire avec révérence et dévotion, comme un livre qui contient les plus utiles inspirations que l'homme peut recevoir d'en haut, et par là réformer toutes les puissances de l'âme... (1) ».

(1) *Lettres spirituelles*, liv. I, lettre xxxiv.

Le V. Père s'était tenu grandement honoré de la lettre reçue du Pape ; sa réponse fut, quelque temps après, l'envoi à Sa Sainteté de l'ouvrage intitulé *Sylva locorum communium*... « Forêt de lieux communs non moins utile que nécessaire à tous les prédicateurs de la parole divine, etc... »

La dédicace est une preuve éloquente de son humilité.

« Au Très Saint Père Grégoire XIII, Souverain Pontife, dont je baise les pieds sacrés.

« Bien qu'il paraisse y avoir audace et même témérité à un moine pauvre et ignorant, relégué aux confins les plus reculés de l'Espagne, de vouloir vous écrire et placer sous vos auspices un livre quel qu'il soit, cependant, en voyant avec quelle piété et quelle magnificence vous encouragez toutes les sciences bonnes et utiles ; et pour ce qui me regarde, en voyant que vous me faites l'honneur d'écrire que vous approuvez mes études et que vous daignez m'exhorter à mettre au jour le travail présentement entre mes mains, je me suis senti encouragé, et j'ai voulu que ce faible présent fût un témoignage de ma reconnaissance, étant dédié principalement à Celui d'après l'autorité et la volonté duquel il voit le jour. Mon but a été que ceux qui annoncent la parole divine trouvent dans ce livre, comme dans une forêt, disposé cependant d'après un certain ordre, tout ce qui paraîtrait le plus convenable à leur ministère. J'ai placé en premier lieu des pensées choisies des Saints Pères ; puis j'y ai joint tout ce que moi-même ai pu tirer des Saintes Ecritures ou d'une méditation assidue. J'aurais ajouté beaucoup encore à ce travail, si je n'eusse craint, étant déjà d'un âge avancé, que, tout en cherchant d'autres matériaux, les choses que j'avais déjà préparées ne tombassent par ma mort dans un éternel oubli. Que Votre Sainteté reçoive donc cet ouvrage, tel qu'il est, avec la même bienveillance que mettent les princes les plus illustres à recevoir les modestes présents de leurs sujets, ne considérant pas le prix de la chose offerte, mais le dévouement et la bonne volonté du donateur. Que le Seigneur Jésus daigne conserver Votre Sainteté le plus longtemps possible à nous et à tout le monde chrétien ! »

Les années comprises entre 1578 et 1582 furent pour Louis de Grenade pleines d'amertume.

Le 12 février 1578, la sainte reine Catherine passait à une meilleure vie. Au service solennel célébré à Evora, Frère Louis prononça

en termes émus l'oraison funèbre de celle qui avait été tout à la fois sa pénitente, sa protectrice et une véritable amie.

Quelques mois plus tard, à la funeste journée d'Alcasar-Kebir, en Afrique, périssait le jeune don Sébastien, avec la fleur de la noblesse portugaise. Le cardinal Henri était proclamé roi, comme prince du sang le plus rapproché du trône. Lui-même, le 1^{er} février 1580, mourait saintement, entouré d'une couronne de Frères Prêcheurs en prières, et assisté de son vénérable ami, le Père Louis de Grenade. Cette mort fut le signal d'une lutte sanglante pour le Portugal, lutte au cours de laquelle les Dominicains Portugais, comme les religieux d'autres Ordres et les prêtres séculiers, en prenant parti pour ou contre les compétiteurs à la couronne laissée vacante, oublièrent la réserve que leur imposait leur caractère sacré. L'âme de Louis de Grenade en reçut un douloureux contrecoup. Philippe II, roi d'Espagne, l'emporta, fondant son droit sur les dispositions prises en sa faveur par le défunt Cardinal ; mais le duc d'Albe, don Fernandez, le vainqueur des Pays-Bas, dut faire pour son souverain la conquête du Portugal, à main armée.

Louis de Grenade était l'ami et le confesseur de ce prince. Aussi, sa douleur fut-elle grande d'avoir à lui fermer les yeux, dans la seconde semaine de décembre 1582. Le 15 du même mois, il envoya à la duchesse, sa veuve, une admirable lettre de consolation, qui est en même temps le plus bel hymne de louange à la mémoire du héros.

V. — Le V. Père sentait ses épaules fléchir sous le poids de ses quatre-vingts ans, et cependant, en l'année 1585, il publiait une *Cinquième partie de l'Introduction au Symbole de la Foi*, sorte de résumé des parties précédentes, comprenant néanmoins beaucoup de choses nouvelles qui s'étaient présentées à son esprit. Cette œuvre, fruit de sa vieillesse, montre clairement que, si le corps du docte religieux était débile, comme il l'écrivait vers le même temps à son ami, l'archevêque de Valence, son intelligence avait conservé la verdeur des meilleurs jours.

Louis de Grenade arriva de la sorte à l'année 1588. Ses forces le trahirent alors et il se vit contraint de rester gisant sur un lit de douleur. Cependant, à l'occasion de scandales publics de nature à discréditer la religion, il retrouva l'énergie suffisante pour dicter un sermon vigoureux, resté comme le testament littéraire de ce grand homme.

Le 15 du mois de décembre se déclara une forte dysenterie qui empira, malgré les efforts de la science médicale pour l'enrayer. Le 30, les médecins déclarèrent que le mal était sans remède et qu'il y avait lieu d'administrer le vénérable vieillard. Au religieux qui l'en informa, l'homme de Dieu répondit, en levant les mains au ciel : « Mon Père, vous ne pouviez m'annoncer meilleure nouvelle. » Et il se disposa à la réception du saint Viatique. Quand le Prêtre, tenant en main l'hostie consacrée, lui demanda, selon l'usage, s'il croyait à la présence de Jésus-Christ sous l'espèce du pain : « Oui, répondit-il, je crois que là réside Celui qui est la gloire de Dieu, la félicité des Anges, le Rédempteur du monde. Je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir amené à ce moment; j'accepte la mort de votre main très sainte, sans résistance ni contradiction. » Il ajouta : « Venez, Seigneur Jésus, venez guérir mon âme. » Puis, il communia très dévotement.

Le lendemain, avant de recevoir l'Extrême-Onction, le saint mourant demanda pardon aux assistants des offenses dont il pourrait être coupable envers eux. On lui amena les novices : il les engagea fortement à méditer chaque jour sur la Passion de Notre-Seigneur, à bien fermer la porte de leurs cœurs aux choses du monde et à garder fidèlement les saintes observances de la vie religieuse. Puis il les bénit, et eux lui baisèrent la main. Il désira ensuite rester seul, et demeura en prières avec une telle ferveur d'esprit que l'on entendait ses paroles du dehors de la cellule. A la chute du jour, sur sa demande, les religieux qui l'entouraient lui mirent en main un cierge bénit. Enfin, vers neuf heures, son souffle s'affaiblit, ses yeux se voilèrent, ses membres firent un léger mouvement et son âme prit son essor vers l'éternité.

Le lendemain, dimanche, 1^{er} janvier 1589, Louis de Grenade fut exposé dans l'église conventuelle, visage découvert et offrant une telle sérénité qu'on ne pouvait le regarder sans éprouver de la dévotion. Toute la ville accourut pour le voir, baiser sa tunique, y faire toucher des chapelets, couper même des parcelles de ses vêtements pour en faire des reliques. Les religieux durent s'interposer pour empêcher qu'il ne fût totalement dépouillé. Les funérailles furent célébrées au milieu d'un concours prodigieux, et on inhuma le corps du défunt dans l'avant-chœur de l'église Saint-Dominique de Lisbonne. Sur la pierre tumulaire fut gravée l'inscription suivante :

*Fr. Ludovicus Granatensis ex Prædicatorum familia,
cujus doctrine maiora extant miracula,*

*Gregorii XIII Pont. Max. oraculo,
Quam si cæcis visum, mortuis vitam
a Deo impetrasset:*

*Pontificia dignitate sæpius recusata clarior,
Mira in Deum pietate et pauperes misericordia,
Insigniumque librorum ac concionum varietate
toto orbe illustrato:*

*Ætatis suæ anno LXXXVIII Olyssipone moritum
Magno Reipublicæ Christianæ desiderio
Prid. Kal. Jan. MDLXXXIX*

Frère Louis de Grenade, de l'Ordre des Frères Prêcheurs,
dont la doctrine a fait plus de miracles,
Selon l'oracle de Grégoire XIII, Souverain Pontife,
Que s'il avait rendu la vie aux aveugles, la vie aux morts,
par sa prière auprès de Dieu ;
Plus illustre pour avoir maintes fois refusé la dignité épiscopale,
D'une admirable piété envers Dieu et charité pour les pauvres,
Ayant par la variété de ses merveilleux ouvrages et sermons
illuminé le monde entier ;
A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, mourut à Lisbonne,
Au grand regret de la République Chrétienne,
La veille du premier janvier 1589.

La mort du P. Louis de Grenade, divulguée à travers l'Espagne et le monde entier, provoqua partout des accents de douleur. Le Collège de Saint-Grégoire de Valladolid, qui le considérait comme son plus précieux ornement, lui fit de solennelles cérémonies funèbres. Les Pères décrétèrent que personne désormais n'habiterait la cellule du « Collégial de Grenade » ; elle demeura donc fermée et on la visitait de temps en temps avec un respect religieux. A Valence fut célébré aussi un office solennel, et l'archevêque, le B. Jean de Ribera, prononça l'oraison funèbre. Au dire de ses auditeurs, jamais il n'avait été mieux inspiré.

En terminant cette biographie, donnons le portrait qu'un auteur, le licencié Mugnoz, nous a laissé du P. Louis de Grenade.

« Il était d'une taille au-dessus de la moyenne, plutôt majestueuse et dans l'ensemble bien proportionnée. Son visage exprimait un air de paix angélique. Il avait le teint coloré, le front large et serein, le regard limpide et modeste, les yeux constamment fixés à

terre; le nez aquilin, la bouche de grandeur moyenne et bien régulièrement garnie de dents; la tête grosse, un peu chauve; les cheveux légèrement blonds avant qu'ils devinssent blancs. Le V. Père était d'un commerce fort doux et ami de tout le monde. »

Ce portrait est parfaitement conforme à un tableau peint deux ans avant la mort de Louis de Grenade, et conservé à notre couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

On trouvera dans Echard, avec la nomenclature complète des œuvres de Grenade, l'indication des traductions, françaises et autres, qui en ont été faites. (1)

Bornons-nous à signaler l'édition donnée, il y a un demi-siècle, à la librairie Vivès, des *Œuvres complètes traduites intégralement pour la première fois en français*, par M. l'abbé Bareille, chanoine honoraire.

Disons aussi qu'en s'inspirant de la doctrine de Louis de Grenade, ou en reproduisant des extraits considérables de ses œuvres, quantité d'auteurs ont composé de petits traités spirituels à l'usage des fidèles.



L'Ill^{me} Père PHILIPPE FERNANDEZ DE PARDO,
archevêque de Manille (*)

(1611-1689)

CET insigne prélat naquit à Valladolid, le 7 février 1611, de parents aussi nobles par la naissance que par la vertu. Venu avant terme, l'enfant était d'une complexion extrêmement délicate; mais ce corps, frêle et débile, renfermait une âme grande et généreuse. Appliqué aux études, il montra aussitôt une intelligence ardente et prompte, et, après avoir suivi le cycle des Arts libéraux dans notre collège de Saint-Grégoire, il prit à l'âge de quinze ans, le 5 mars 1626, les livrées dominicaines, au couvent de Saint-Paul. L'année de probation révolue, il prononça ses vœux solennels, le 7 mars 1627.

(1) *Script. O. P.* II, pp. 285 et suiv.

(*) *Rosena biografica...* Manille 1895.

D'éclatants succès dans l'étude des sciences théologiques avaient mérité à notre jeune Frère une place de Collégial à Saint-Grégoire ; une infirmité assez grave, qui dura un an, l'empêcha de l'occuper. Ordonné prêtre, et nommé Lecteur de philosophie au couvent de Sainte-Marie-la-royale, à Trianos il exerça son office deux années consécutives ; il passa ensuite à son couvent de Saint-Paul, où, après avoir enseigné les trois cours successivement, il devint Maître des étudiants.

Les joûtes de la scolastique ne lui firent pas négliger la pratique des vertus religieuses. On le vit toujours modeste et recueilli, ponctuel aux exercices de communauté, ami de l'oraison, de la pauvreté, de l'abstinence et de la mortification. En vrai Frère Prêcheur, il se montrait zélé pour le salut des âmes, assidu au confessionnal, empressé d'annoncer la parole de Dieu. Bientôt, notre jeune Père se sentit appelé à l'apostolat en pays infidèles et il obtint d'être affilié à la Province du Très Saint Rosaire des Philippines, où il arriva l'an 1648.

Rapidement il apprit le dialecte de *tagalog* et put exercer le saint ministère, dans le district de ce nom. Mais en 1650, il fut désigné pour occuper la première chaire à notre Université de Saint-Thomas de Manille ; il y fut ensuite Recteur pendant quatre ans, enfin Régent des études, jusqu'à l'année 1660, où il devint Prieur du couvent. A deux reprises, le P. Philippe gouverna la Province, avec le titre de Provincial, et dans toutes ses charges il parut à tous un supérieur modèle. A lui revient l'honneur d'avoir inauguré la mission du Tonkin, en y envoyant les premiers fondateurs. A la fin de son second provincialat, nommé Commissaire du Saint-Office, en des circonstances particulièrement difficiles, il sut par son tact et sa prudence épargner à la capitale des Philippines beaucoup de larmes, de dépenses et de sang. De telles actions vertueuses et bien d'autres encore lui valurent d'être nommé métropolitain de ces îles lointaines. La cédula royale fut signée en mai 1676 ; mais le V. Père ne put être sacré avant le 28 octobre 1681. Sans attendre cependant, il prit possession du siège et gouverna comme archevêque titulaire de Manille.

II. — La nouvelle de sa nomination, parvenue seulement le 4 août 1677, avait causé une joie universelle. On se promettait un grand profit de la science, de la sagacité, de la vertu du nouveau prélat. Pour lui, instruit par sa longue expérience de supérieur régulier et de commissaire du Saint-Office, il savait quelles épines entou-

raient les honneurs, en un pays surtout où d'affreux désordres s'étaient au grand jour.

Il se mit à l'œuvre avec courage et commença par régler un différend depuis longtemps pendant entre le Conseil royal et le chapitre de sa cathédrale. Il obligea les officiers royaux à restituer ce qu'ils avaient perçu de trop sur les redevances mensuelles des églises, prohiba les messes dites d'*étrennes*, en vertu d'un décret émané de la Sacrée Congrégation des rites, publia un édit enjoignant aux prêtres négligents de porter le saint Viatique au domicile des malades et infirmes ; et, sur les instances de l'Audience royale, il ordonna, sous peine d'excommunication majeure, qu'avant deux mois les exécuteurs testamentaires présentassent les comptes de leurs gestions pour les quatorze années en arrière. Le sage Pasteur publia d'autres édits prescrivant de dénoncer certains délits déterminés ; cette matière était si abondante qu'il fut difficile à la justice ecclésiastique d'instruire toutes les causes soumises à son tribunal, malgré l'activité des juges nommés à cet effet.

Parmi les scandales les plus criants, il en était un provenant du Chanoine-chantre de l'église métropolitaine, don Jérôme de Herrera. Obligé de le juger en vertu d'un mandat spécial de la Cour de Madrid, l'archevêque ne put néanmoins en venir à bout qu'après huit années. Ce personnage, puissant à Manille, trouvait moyen de faire remettre indéfiniment la sentence qui devait le frapper. Il lui suffisait pour cela de recourir à l'Audience royale, et ce tribunal dépêchait immédiatement à l'archevêque un arrêt lui défendant de poursuivre la cause. Une chose analogue se présenta avec le curé de Vigan et avec l'exécuteur testamentaire d'un Ordre religieux. De ces entraves il résultait constamment le triomphe de l'iniquité, l'oppression de la justice et le mépris de la juridiction ecclésiastique. Bien plus, il s'ensuivit pour le saint prélat la confiscation de tout ce qu'il avait, y compris ses papiers, et le bannissement, qui fut exécuté le 31 mars 1688.

Il était deux heures du matin, quand une troupe de soldats, commandés par deux assesseurs de l'Audience royale, un alcade ordinaire, un sergent-major et quelques officiers, tous armés ou portant des lanternes, cernèrent le palais archiépiscopal. Le vénérable prélat s'avança pour les recevoir, en vêtements pontificaux. On lui notifia la sentence qui le condamnait, et on l'emmena, sans autre bagage que son bréviaire, vers un bateau démâté qui devait le conduire à Lingayen, localité-frontière du Pangasinan. Le serviteur de Dieu y

demeura vingt mois, sans communiquer aucunement avec son diocèse et vivant d'aumônes auprès de ses frères en religion. Rien cependant n'était capable d'ébranler sa constance. Rendu à son siège, le 15 novembre 1684, en vertu d'un arrêt de l'Audience royale, édicté le 24 octobre de la même année, il défendit avec une nouvelle énergie les droits de sa dignité épiscopale, sans s'éloigner de la ville par pusillanimité, ni s'effrayer de la perspective d'un second bannissement, lequel, pour n'avoir pas été exécuté, ne fut pas moins décrété par ses adversaires.

III. — L'archevêque Philippe Fernandez de Pardo mourut le 31 décembre 1689, à trois heures et demie du matin, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge. Sa mort fut celle du juste, pleinement résigné à la volonté de Dieu pour lequel il avait tant travaillé et souffert. Son corps demeura exposé jusqu'au soir du 3 janvier suivant, sans offrir la moindre trace de corruption. Le vertueux prélat fut inhumé au *presbyterium* de l'église conventuelle de Saint-Dominique, du côté de l'Evangile. A ses funérailles assistèrent les membres de l'Audience royale, les deux chapitres séculier et régulier, les corporations religieuses de Manille et un grand concours de peuple.

Les écrivains sont unanimes à lui rendre justice, sauf dans le point relatif à la compétence de juridiction, que chacun interprète selon ses idées personnelles ou ses intérêts. Tous conviennent que l'éminent prélat était de mœurs austères, très frugal, humble, éloigné de tout faste. Il portait des vêtements de même qualité que ceux des religieux de la Province, et au besoin, les raccommmodait de ses mains. Très adonné à l'oraison, il avait sans cesse présent à la pensée le compte qu'il lui faudrait rendre de ses actes au Souverain Juge. Les revenus de son archevêché étaient employés à secourir les pauvres, à restaurer les églises, à promouvoir les missions. Le charitable Pasteur fit diverses fondations pieuses et dota les chaires de Droit et de Médecine à l'Université de Saint-Thomas.

Ses ennemis, quand ils n'étaient pas égarés par la passion, rendaient hommage à ses vertus. L'un d'eux, la fatale nuit de l'arrestation, s'adressant à un religieux de l'entourage du prélat, disait : « Vous êtes la cause de tout le mal; car Dieu m'est témoin que Monseigneur l'Archevêque est un saint. »

Ses persécuteurs les plus acharnés furent tous châtiés par la divine Justice, pour avoir porté des mains sacrilèges sur l'oint du Seigneur.

L'un, contre lequel le pouvoir public releva des charges écrasantes, eut ses biens confisqués, son honneur perdu, fut banni, lui aussi à Lingayen, et finalement se noya au moment où il était autorisé à partir pour l'Espagne. Un autre mourut d'un cancer à la langue, sans avoir donné aucun signe de repentir. Un troisième, convaincu de malversations, fut condamné à une réclusion perpétuelle.

Plusieurs autres, enfin, périrent de mort subite, sans avoir près d'eux un prêtre pour les réconcilier avec Dieu.

D'autre part, le Souverain Pontife Innocent XI par un Bref du 12 janvier 1687, conservé au Bullaire dominicain, louait le zèle et la constance de l'archevêque de Manille à défendre les droits et immunités de son Eglise, et l'engageait à suivre la même conduite en circonstances analogues.

Enfin, le Roi catholique, par une cédula émanée de Madrid à la date du 28 janvier 1687, nommait un commissaire chargé de venir à Manille pour informer contre les magistrats coupables envers l'archevêque et les destituer de leurs charges, après avoir été convaincus. Quand le juge arriva, plusieurs étaient déjà morts; les autres reçurent la peine due à leurs forfaits.



*La V. Sœur ROSE DE SAINTE-MARIE CHERIOT,
Tertiaire de Saint-Dominique à Paris (*)*

(1676)

S^{ŒUR} Rose de Sainte-Marie naquit à Paris, en 1652, de parents honorables mais pauvres, et fut baptisée, sous le nom de Charlotte, dans l'église de Saint-Benoît, sa paroisse.

La divine Providence veilla sur ses jours et la préserva du trépas d'une façon qu'on peut appeler miraculeuse. Un soir que l'enfant reposait dans son berceau, une lourde pierre, se détachant du plafond, au-dessus d'elle, devait, selon les lois de la pesanteur, lui écraser la

(*) *Vie Manuscrite*,... adressée au P. Marc de Dreuille, Prieur du couvent de Saint-Jacques et Directeur de la Congrégation du Tiers Ordre, à Paris. 1677.

tête. Il n'en fut rien : la pierre alla s'abattre au pied de son lit, sans l'atteindre.

Dès son bas âge, Charlotte se fit remarquer par sa piété, sa douceur et sa modestie. Les prêtres de Saint-Jacques du Haut-Pas, frappés de ses qualités précoces, prirent soin de lui apprendre le catéchisme et, avec le consentement du curé de Saint-Benoît, lui firent faire sa Première Communion dans leur église. Un peu après, elle forma dans son cœur le dessein de consacrer à Dieu sa virginité ; mais, par déférence pour ses parents, elle consentit, à l'âge de seize ans, non sans une longue résistance, à épouser un jeune homme pour lequel, d'ailleurs, elle n'eut jamais d'inclination. Ce mariage ne fut pas heureux. L'époux qu'elle avait préféré à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui donna beaucoup à souffrir. Dieu permit enfin qu'il se séparât d'elle pour entrer dans l'armée et qu'il mourût bientôt après. Devenue veuve à 19 ou 20 ans, Charlotte Cheriot résolut d'appartenir uniquement à Dieu. Elle fit une confession générale à un Père Jésuite et, se sentant l'inspiration d'une vie plus parfaite, elle conjura Notre-Seigneur de lui choisir un directeur auquel elle pût ouvrir son âme sans ombre de défiance ou de déguisement. Sa prière fut exaucée. Le Ciel lui désigna un Religieux dominicain, qui devint, dès lors, le guide unique de son âme. Sous la conduite éclairée de ce religieux, la jeune veuve marcha d'un pas rapide dans les voies de la spiritualité et se crut même appelée à la vie claustrale. Mais le sage directeur, apprenant la position tout à fait précaire des parents et le besoin qu'ils avaient de leur fille pour subvenir à leur existence, jugea que Dieu ne la voulait pas dans le cloître ; il lui proposa, en échange, d'embrasser le Tiers-Ordre de la Pénitence. Elle accepta avec empressement, reçut les livrées dominicaines avec le nom de Sœur Rose de Sainte-Marie, et fit profession sous les auspices du B. Albert le Grand, le 15 novembre 1672.

Toutefois, les simples obligations de Tertiaire ne répondaient pas pleinement aux aspirations de son âme. En conséquence, avec l'agrément de son Père spirituel, elle s'engagea par vœu à pratiquer dans le monde, autant que faire se pourrait, la règle entière du grand Ordre. Cette résolution fut très agréable à saint Dominique ; si nous en croyons l'auteur de la biographie manuscrite, le Bienheureux Patriarche lui apparut, lui mit un lis en main et l'encouragea fortement à garder jusqu'à la mort la promesse qu'elle avait faite à Dieu.

La vie de Sœur Rose de Sainte-Marie ne présente aucun fait qui

sorte de l'ordinaire : c'est une vie tout intérieure, partagée entre la contemplation et l'exercice des bonnes œuvres. Nous devons donc nous borner, avec l'auteur que nous suivons, à mettre en relief les vertus qui ont brillé dans notre Tertiaire et l'ont conduite, en peu d'années, à la possession de l'éternelle félicité.

II. — Suivant l'enseignement des Docteurs catholiques, l'humilité se trouve à la base de tout édifice spirituel. Comment Rose de Sainte-Marie entendait-elle la pratique de cette vertu ?

Songeant à ses péchés, elle se comparait à Marie l'Egyptienne et signait volontiers : « Sœur Rose, la pécheresse ». Les louanges lui étaient en horreur et si, parfois, on lui adressait une parole d'éloge, son attitude témoignait le déplaisir qu'elle en éprouvait, ou même elle ne craignait pas de dire : « Les jugements de Dieu diffèrent essentiellement de l'opinion des hommes ; souvent ce qui fait l'admiration du monde est une chose abominable aux yeux du Créateur. » Elle pria Dieu de cacher aux regards des mortels les faveurs extraordinaires que sa bonté lui accordait et conjura son confesseur de ne jamais parler d'elle à qui que ce fût.

Une personne lui ayant dit, un jour, dans une compagnie : « Vous êtes une sainte, » elle sortit aussitôt, gagna sa chambre, pleura abondamment au pied de son Crucifix et ne se releva que pour s'infliger une sanglante discipline. Mais autant elle abhorrait les paroles de louanges, autant elle se complaisait à s'entendre injurier et calomnier.

Son confesseur, surpris d'une humilité si rare de la part d'une commençante dans les voies spirituelles, entreprit de la mettre à l'épreuve. La veille d'une fête de sainte Catherine de Sienne, Patronne du Tiers Ordre, Sœur Rose, s'étant présentée pour recevoir l'absolution, dit ingénument qu'elle n'avait aucune faute à déclarer. Le prêtre la reçut fort mal. « Comment, lui dit-il, vous n'avez rien à déclarer ? C'est le démon de l'orgueil qui vous dérobe la connaissance de vos péchés. Allez, vous ne communiez pas jusqu'à ce que Dieu vous ait rendu la vue de vos fautes. » Elle sortit du saint tribunal sans éprouver de trouble ni d'amertume, et passa la nuit à supplier l'Esprit Saint de lui donner ses lumières. Le lendemain, avant la messe, elle retourna aux pieds du prêtre et lui avoua sans détour que Dieu ne l'avait pas éclairée sur l'état de sa conscience. Le confesseur, plus sévère que jamais, lui interdit l'accès de la sainte Table, malgré la solennité du

jour et la présence des Sœurs assemblées en grand nombre pour participer à la communion générale. Rose accepta cette humiliation publique et l'offrit à son divin Epoux, persuadée avec raison que Dieu agréerait son acte d'obéissance et l'en récompenserait par quelque autre faveur.

III. — Au reste, sa soumission au guide de son âme était prompte et entière.

Le religieux, pour l'éprouver encore, lui défendit de s'entretenir pendant quelque temps avec une autre tertiaire, qu'elle affectionnait. Sœur Rose se conforma, sans mot dire, à la volonté de son directeur, et quand il eut levé la défense, elle le pria de la prolonger, s'il le jugeait bon, affirmant que, par la grâce de Dieu, cette privation ne lui avait coûté aucune peine.

Un jour que la sainte femme ensevelissait une personne qu'elle avait aidée à bien mourir, la pensée lui vint que la souplesse du cadavre à prendre sans résistance la position qu'elle lui donnait figurait l'obéissance entière qu'elle-même devait à son guide spirituel; dès lors, elle n'entreprenait plus rien sans l'autorisation positive du ministre de Dieu. Aussi, raconte son historien, Notre Seigneur lui ayant, une fois, donné un ordre qu'il lui fallait exécuter sur-le-champ, Rose hésita d'abord; puis l'ayant accompli, elle s'empressa d'aller trouver son confesseur pour l'informer de la permission qu'elle avait présumée.

La douceur, la simplicité, la modestie, compagnes habituelles de l'humilité, ne résidaient pas moins dans l'âme de l'obéissante Tertiaire et rayonnaient autour de sa personne pour l'édification du prochain.

Quant à sa patience, on peut l'appeler héroïque. Sainte Thérèse disait à Dieu : « Ou souffrir, ou mourir ! » et sainte Marie-Madeleine de Pazzi : « Non pas mourir, mais souffrir ! » Rose de Sainte-Marie, s'inspirant de la pensée de l'une et de l'autre Sainte, disait : « Ni souffrir, ni mourir ! » voulant exprimer par là son entier abandon entre les mains de Dieu. Jésus-Christ bénit une disposition si parfaite et lui montra, dans une vision, un livre ouvert, sur les feuillets duquel étaient ces mots : « A l'épouse d'un Dieu crucifié il ne faut que des croix ! » Bientôt, en effet, la servante du Christ endura dans tout son corps des douleurs aiguës, qui lui semblaient comparables aux souffrances des martyrs. Elle s'en plaignit amoureusement au

Bien-Aimé de son âme. « Pense, lui dit le Sauveur, à ce que j'ai enduré pour toi sur le Calvaire. — Mais vous étiez le Dieu fort, reprit-elle, et moi, je ne suis qu'une faible créature. — C'est vrai, répliqua le divin Maître, mais tu dois souffrir comme l'épouse d'un Dieu crucifié, et non comme une simple créature. » Sans lui accorder l'honneur de porter les stigmates, Jésus-Christ donna du moins à son épouse, en certaines circonstances, la sensation de plusieurs peines de sa douloureuse Passion : le couronnement d'épines, le portement de la Croix, la crucifixion. La pieuse Tertiaire endurait ces souffrances avec un très grand amour et les appelait gaîment les grâces de son Epoux.

Mais l'invincible patience de Sœur Rose ne parut jamais mieux que les trois derniers mois de sa vie. Etendue sur sa pauvre couche, elle endurait, sans pousser une plainte, des maux inexprimables. « De quoi occupez-vous votre esprit nuit et jour ? » lui dit son confesseur qui la visitait fréquemment. « J'admire, répondit-elle, la bonté infinie de mon céleste Epoux, qui prend un soin particulier de me faire souffrir ! » Parole qui rappelle celle de saint Augustin : *Quand on aime, on ne souffre pas ; ou, s'il y a souffrance, la souffrance est aimée.*

IV. — Le Seigneur, en effet, avait allumé dans le cœur de sa servante la flamme d'un amour sans bornes pour sa divine Majesté. « Mon Père, disait Rose au guide de son âme, il faut que nous aimions Dieu pour tout le temps que nous avons passé sans l'aimer ; il faut que nous l'aimions pour tous ceux qui ne l'aiment pas. » Ce feu intérieur se communiquait à ses membres, la faisait tomber dans un état de langueur indicible. Souvent elle passait la nuit sans sommeil, uniquement occupée à supplier son Bien-Aimé de l'unir à Lui pour jamais. Ayant en horreur les moindres fautes, elle ne pouvait comprendre qu'une âme vraiment chrétienne s'oubliât à commettre délibérément un péché, même véniel. L'amour lui suggéra enfin le vœu héroïque d'accomplir toujours ce qui lui semblerait le plus parfait.

L'ardente charité de Rose envers Dieu devait nécessairement se déverser sur le prochain. Il faudrait des pages pour retracer les services qu'elle rendit aux pauvres et aux malades. Souvent elle se privait de sa nourriture ou d'une partie de ses vêtements pour soulager la misère d'autrui. Un jour d'hiver, priant à l'église des Dominicains, elle remarqua une pauvre femme fort mal chaussée. Vite, elle passe dans une chapelle dont elle avait la clef, enlève ses souliers et les porte à la malheureuse. Puis, elle attendit l'approche de la nuit pour regagner

son logis, et déroba ainsi aux regards indiscrets la charité qu'elle venait d'exercer. Que de fois, mettant de côté l'amour-propre et allant au-devant des affronts, on la vit mendier pour les pauvres au porche d'une église ou à la porte des riches !

Trois circonstances relèvent d'une manière spéciale son dévouement à l'égard des infirmes. La première, c'est qu'elle visitait de préférence les déshérités de la fortune ou les gens les plus délaissés. La seconde, qu'en franchissant le seuil de la souffrance, elle demandait à Dieu pour le patient ce qui lui était le plus utile, s'offrant même pour endurer son mal. La troisième enfin, c'est qu'elle ne comptait sa peine pour rien quand il fallait soigner les malades, les disposer à la mort, les ensevelir, veiller près d'eux jusqu'à l'heure des funérailles.

L'amante des pauvres n'était pas moins amoureuse de la pauvreté. Elle en fit le vœu entre les mains de son père spirituel, et sa plus grande joie, disait-elle, était de porter des vêtements rapiécés et même de voir le dénuement s'établir au domicile de ses parents.

La charité de Sœur Rose pour le prochain ne s'arrêtait pas aux œuvres de miséricorde corporelle, elle visait surtout les âmes. Dieu avait attaché à sa parole une grâce particulière ; il suffisait de l'entendre pour être porté au bien. Il arriva même à plusieurs personnes que retenait la honte d'un aveu sacramentel, de lui découvrir leurs fautes, en vue de recevoir de sa bouche un conseil pour se confesser avec sincérité.

Apprenant qu'une jeune personne, maltraitée par sa mère, s'était tournée du côté des calvinistes et lisait leurs livres impies, Sœur Rose la prit quelque temps chez elle et parvint à la retenir sur la pente où glissait la malheureuse. Une nuit, entendant un homme proférer dans la rue d'horribles blasphèmes, elle se leva incontinent, se mit en prières, puis se flagella rudement pour la conversion de ce pécheur. Elle fut encouragée à ces actes de zèle par une vision surnaturelle qui lui représentait d'une part Notre-Seigneur, le visage empreint de tristesse, et de l'autre le démon jubilant de l'outrage fait à Dieu.

Nous passons sur son adresse à réconcilier les familles ou les individus divisés par des questions d'intérêt ou de jalousie. L'estime dont elle était entourée, jointe à son angélique douceur, obtenait sur ce point des résultats merveilleux.

V. — Avant de rapporter les mortifications corporelles que la servante de Dieu s'imposa, d'après l'inspiration du Saint-Esprit, il

faut faire ressortir le soin qu'elle prit de les soumettre à la sanction de l'obéissance, et sa disposition à les quitter sans la moindre peine au gré de son directeur : règle infaillible, au jugement des maîtres dans la vie spirituelle, pour empêcher la volonté propre de venir altérer ou détruire le mérite des œuvres pénitentielles.

Avec cette précaution, Rose de Sainte-Marie n'hésita pas à exercer sur elle-même ces rigueurs dont les saints ont les premiers donné l'exemple. La ceinture de fer, le cilice, la discipline trois fois la nuit, à l'exemple de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne, un cercle hérissé de pointes sous son voile, comme sainte Rose de Lima, le coucher sur la dure, le jeûne au pain et à l'eau : autant de pénitences d'un usage fréquent pour cette âme avide d'expiations. Maintes fois elle assaisonna ses aliments de substances amères; très souvent elle pria les bras en croix; souvent aussi, pour prendre son repos, elle se couchait à terre les bras attachés et tendus en forme de croix.

Aux austérités corporelles, elle joignait la mortification intérieure, sans laquelle toute autre pénitence est de mince valeur. Avec une généreuse persévérance, l'épouse du Christ s'appliqua résolument à réprimer les saillies de l'imagination, de la curiosité, de l'amour-propre, et à tenir fermées les portes par lesquelles d'ordinaire le péché entre dans l'âme, nous voulons dire les sens extérieurs de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du toucher, leur refusant toute satisfaction purement naturelle, leur imposant, en outre, des peines afflictives suivant les circonstances. Citons un seul exemple.

On faisait une translation solennelle des reliques de sainte Geneviève, la patronne de Paris. Sœur Rose, par une inspiration spéciale de Dieu, et avec le consentement de son directeur, au lieu de jouir du spectacle de la pompeuse cérémonie, demeura tout le jour renfermée dans sa chambre, priant avec ferveur la sainte Bergère de protéger la capitale de la France et le royaume tout entier.

Instruits désormais sur les vertus pratiquées avec une rare perfection par la vénérable Tertiaire, nous ne serons pas étonnés qu'elle ait eu à subir les assauts du démon. Tentations de blasphème, de vanité, d'impureté; doutes contre la foi et l'espérance chrétiennes, pensées ou images importunes au temps de l'oraison : l'ennemi du salut ne négligea rien pour arrêter le vol de cette âme vers les cimes de la sainteté. Avec la permission de Dieu, il l'attaqua même d'une manière sensible.

Une année, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul, Sœur Rose

avait passé la nuit en prières. Le matin, vers 4 heures, Satan se montra devant elle et lui présenta une bourse pleine d'or. Vainement la servante de Dieu repoussait l'offre du séducteur. La lutte dura deux heures : l'ennemi vaincu disparut, mais la laissa épuisée, à bout de forces. Alors elle supplia Notre-Seigneur de venir au secours de sa faiblesse et de ne pas permettre que le monde en découvrit la cause. Jésus Christ lui fit entendre qu'il n'est pas de force comparable à celle qui nous fait triompher du démon.

Un autre jour, fête de sainte Marguerite, vierge et martyre, Sœur Rose ayant renouvelé ses engagements avec Dieu, vit apparaître le démon, qui l'appela une femme bien insensée d'avoir fait des vœux et promis de découvrir à un homme tout ce qui se passerait dans son âme. — « C'est toi qui es un insensé et un misérable, répondit-elle, de m'adresser un tel reproche ; je ne me repens pas de mes promesses et j'ai confiance dans la grâce de mon Dieu pour y être fidèle jusqu'à la mort. » L'ange rebelle insista, en se glorifiant de sa force supérieure à tout. « Ta force n'en est pas une, répondit fièrement l'intrépide Tertiaire, puisque des jeunes filles, comme Agnès, Cécile, Catherine, malgré la faiblesse de leur sexe, en ont triomphé. » Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite le prince de l'orgueil.

Le divin Maître prenait plaisir à voir les luttes et les victoires de sa généreuse épouse ; il daigna aussi lui accorder, en maintes circonstances, des grâces toutes particulières. Au témoignage du biographe dont nous reproduisons le récit, Notre-Seigneur lui conserva la virginité dans le mariage, lui envoya parfois sa divine Mère pour la consoler au fort de l'épreuve ; enfin, à une époque où elle avait beaucoup à souffrir de la malice des hommes, il lui fit présent, en vision, d'une belle rose, entourée d'épines et portant sur les pétales : « Les calomnies menacent ta tête. »

L'Epoux divin réservait à sa bien-aimée une faveur plus précieuse et plus sûre. Il lui donna de fournir, en peu d'années une longue carrière de vertus ; il la conduisit à une perfection consommée, et, dans la fleur de sa jeunesse, lui ouvrit enfin les portes du Paradis.

Sœur Rose de Sainte-Marie mourut à Paris, le 13 décembre 1676, âgée de 24 ans (1).

(1) Cette biographie est parvenue trop tard à notre connaissance, pour être placée à sa date régulière

Ainsi en est-il pour celle de la V. Mère Elisabeth de l'Enfant-Jésus, mise au 30 décembre.



*La V. Mère MARIA-BALTASARA DE JÉSUS,
professe du monastère de Sainte-Marie-la-Royale
à Medina del Campo (*)*

(1699)

BALTASARA de Santiago, en religion Sœur Maria-Baltasara de Jésus, naquit à Valladolid, en 1619. Son père Martinez de Losada, était originaire de la Galice, et sa mère appartenait à la noble famille de Eslava, en Navarre.

Toute petite, elle perdit sa mère, et elle fut élevée, sous les yeux de son père, par une servante fort pieuse, qui lui inculqua des principes chrétiens. A peine âgée de quatre ans, elle vit l'Enfant Jésus venir partager ses jeux. Ce souvenir resta gravé dans sa mémoire et la préserva des vanités du monde. Mais le démon, par ses artifices, essaya de la faire périr. Un jour que l'innocente enfant s'amusait, près de la maison paternelle, à regarder l'intérieur d'un puits sans parapet, un serpent aux plis énormes, mais à la tête ravissante, parut occuper toute la largeur du puits. Fascinée par cette vision trompeuse, la pauvre enfant allait tomber dans l'abîme, quand survint un cavalier, vêtu de blanc, qui la saisit et la remit aux mains de la fidèle servante. L'Ange gardien de Baltasara avait vaincu Satan.

Trois ans plus tard, se trouvant à la campagne, chez une tante, elle tomba dans un puits profond. Aussitôt une dame vénérable la souleva d'abord sur l'eau, puis la fit remonter à l'orifice et la garda jusqu'au moment où arrivèrent des personnes de la maison. Tout le monde cria au miracle et les cloches de l'église appelèrent les fidèles à l'hymne d'actions de grâces.

Malgré de si heureux présages, Baltasara, en grandissant, devint inconstante, légère, vaniteuse, autoritaire, amie de la parure, sans pourtant que ces défauts éteignissent en son cœur l'étincelle de l'amour de Dieu. Parfois même, elle se surprenait à désirer des mortifications, des visites à l'église, et cherchait quelque grotte solitaire,

(*) P. Antoine de Saravia, O. P. : *Vida prodigiosa de la Venarable Madre Sor Baltasara de Santiago...* etc.

afin de mieux méditer. Il y avait donc deux courants opposés dans l'âme de l'adolescente.

Une tante, qui s'intéressait à elle, voulait la marier ; mais le seigneur Martinez, par un criant abus de la puissance paternelle, avait décidé que sa fille serait religieuse chez les Dominicaines de Medina del Campo. Sans sonder les aspirations de Baltasara, il la conduisit donc au monastère, où elle fut admise à prendre l'habit de Sœur de chœur. Mais voilà qu'à peine vêtue, elle est prise, sous l'influence du démon, d'une noire mélancolie ; elle tombe malade, le médecin déclare que, si elle ne va au plus tôt respirer l'air natal, elle mourra sûrement. Le père consent à sa sortie, mais avec l'intention arrêtée de la renfermer dans un autre monastère. Il vient la chercher. Baltasara avait à peine franchi la clôture pour retourner au siècle, que son père lui dit : « Allons, ma fille, il y a déjà un autre couvent qui vous attend, c'est celui de Sainte-Claire, situé hors des remparts. » Cette parole la glaça. Saint Dominique lui apparut alors et l'invita doucement à rentrer dans sa maison, d'où elle n'aurait pas dû sortir. Baltasara n'hésita plus ; elle reprit les livrées du saint Patriarche, et commença une année de probation fervente ; douze mois après, elle faisait profession avec une non moindre générosité.

Hélas ! la nature humaine est fragile, et, nous l'avons dit, Baltasara par caractère était légère et inconstante ; elle se laissa subjuguier par une amitié trop sensible avec une jeune religieuse de sa trempe. Pendant neuf années, sa vie se passa dans la dissipation, l'oisiveté, la fréquentation du parloir et des satisfactions purement naturelles. Il plut à la divine clémence de l'arrêter sur la pente dangereuse où elle glissait.

Un jour qu'elle se rendait au parloir, saint Dominique lui barra le passage, en disant avec amertume : « Balthasare, où vas-tu ? » Notre Sœur interdite rebroussa chemin ; mais le démon lui inspira une suggestion perfide. « Pourquoi t'arrêter à des fantômes ridicules ? ton imagination t'égare. Vis selon tes goûts, ta règle n'oblige pas sous peine de péché, et comme tu es dans la clôture monastique, tu es sûre de ton salut. » Rassurée de nouveau, la malheureuse Sœur lâcha la bride à toutes ses fantaisies. Notre-Seigneur alors intervint en personne. Un jour qu'elle passait devant la statue de l'Enfant Jésus placée sur l'autel du dortoir, la religieuse volage s'entendit interpeller. « Baltasara, jusqu'à quand me préféreras-tu les créatures ? Est-ce que je ne vaux pas mieux que toutes ensemble ? Présente-moi ta

main, comme gage que tu seras désormais mon épouse fidèle. » Baltasara tendit sa main et l'Enfant-Dieu lui présenta la sienne. Toutefois elle n'était pas encore pleinement convertie. Entrant, un jour, au dortoir, elle ne voit plus l'image de l'aimable enfant sur son autel. Elle demande à la Sœur sacristine : « Qu'est devenu l'Enfant-Jésus ? — Je n'en sais rien. » Balthasare fond en larmes, comme Marie-Madeleine au sépulcre du Christ ressuscité ; elle cherche, et trouve la statue en un coin obscur. « Doux Enfant, dit-elle ingénument, pourquoi vous cachez-vous de moi ? » Et Jésus de répondre : « A cause de ton inconstance. » — « Seigneur, il n'en sera plus ainsi, » reprend-elle. Puis elle reporte à sa place la statue bénie et désormais suit d'un pas résolu une voie nouvelle.

II. — Désireuse de soumettre la chair à l'esprit, notre religieuse transformée adopte un régime des plus austères : jeûnes au pain et à l'eau, court sommeil sur une planche garnie de clous en saillie, ceinture et bracelets piquants, chaîne de fer autour du cou, en signe d'esclavage spirituel, disciplines sanglantes, sous sa coiffure une couronne faite d'épines ou de pointes d'acier ; elle voulut qu'aucune partie de son corps ne restât sans expiation.

Cette soif d'immolation était accompagnée d'une reconnaissance profonde pour les bienfaits de Dieu envers elle et du désir de plus en plus vif de s'offrir tout entière en holocauste ou en sacrifice de propitiation. Sous une inspiration secrète du Saint-Esprit, elle pria Dieu de lui ménager un persécuteur qui la châtiât plus qu'elle ne l'eût été par ses propres mains. Sa demande fut exaucée.

Les premiers assauts vinrent du démon. Cet esprit mauvais lui suscita mille accidents et périls. Un jour, il la frappa rudement dans sa cellule et lui laissa le visage couvert d'égratignures ou de plaies saignantes. Un autre jour, il vint la rejoindre à la tribune du chœur, et, fermant la porte en dedans, l'accabla de coups. Le bruit attira plusieurs religieuses. Sur l'ordre exprès de la Mère Prieure, Satan dut se résoudre à ouvrir la porte, et les Sœurs, entrant, étanchèrent le sang qui ruisselait des blessures de la pauvre victime évanouie.

En une fête de sainte Claire, pendant que Balthasare était en prières, l'Ange maudit lui jeta un lacet autour du cou et s'apprêtait à l'étrangler. L'épouse du Christ tomba à terre, privée de sentiment. Alors la glorieuse Sainte lui apparut, la releva et dit, en ôtant le lacet : « Ma sœur chérie, reprends tes sens. Dieu m'envoie te délivrer ;

l'ennemi cherche à t'enlever la vie : le Seigneur ne le permettra pas. »

Plus terribles furent les persécutions intérieures. Les suggestions infernales devinrent si violentes que l'âme de Baltasara se trouvait comme plongée dans un océan de confusion, de doute et de crainte. Le malin esprit voulait la faire tomber dans le désespoir, en essayant de lui persuader que toutes ses œuvres étaient inutiles, sa place étant irrémédiablement fixée dans les enfers. Sans réussir à l'abattre, les pièges tendus à son âme candide ne laissaient pas de lui causer un vrai dommage spirituel, en arrêtant son vol vers les cimes où l'Esprit saint l'invitait à monter.

D'autres épreuves lui étaient réservées. A la vue d'un changement survenu si soudainement dans la conduite de Baltasara, certaines Sœurs, cédant à l'instigation du démon, l'avaient accusée d'illusion, d'hypocrisie, et même, quand un objet venait à manquer dans le monastère, de larcin. L'attitude de la servante de Dieu favorisait un peu ces reproches, car elle s'était imposé la règle de ne point se défendre. Servait-elle au réfectoire, au lieu de présenter les portions destinées à chaque Sœur, elle restait parfois immobile, perdue dans la contemplation. Les religieuses s'impatientsaient, l'apostrophaient rudement, quelques-unes même exerçaient sur elle ensuite de petites vengeance de mauvais aloi. Une autre cause, ou prétexte d'hostilité contre elle, fut le don de prophétie et de clairvoyance surnaturelle qui lui avait été départi. Dieu lui montrait l'état de certaines âmes avec les préoccupations qui les agitaient. Dans son zèle, la servante du Christ s'approchait de telle religieuse et lui disait avec bonté : « Ma Sœur, chassez les pensées qui vous inquiètent et causent à votre âme un préjudice spirituel. » Au lieu de prendre en bonne part le charitable avertissement, quelques-unes s'en tenaient offensées et témoignaient leur mauvaise humeur. D'autres lui disaient par moquerie : « Sœur Baltasara, faites-moi donc connaître mon intérieur ! » Plus d'une Sœur fut châtiée de Dieu, à cause de son mépris pour l'épouse du Christ ; d'autres, au contraire, profitaient de ses fraternels avis. L'une d'entre elles, grande admiratrice de sa vertu, lui dit un jour : « Ma Mère, je verse bien des larmes, en voyant votre charité si mal récompensée ; mais c'est un peu votre faute. Pourquoi dire si clairement des choses qui blessent telle ou telle Sœur ? » Baltasara répondit : « Ma Sœur, ne vous mettez pas en peine de cela ; je ferai beaucoup de pénitences et de prières pour obtenir que Dieu m'épargne la

connaissance des âmes. » Dieu l'exauça, en effet, mais il la soumit à d'autres épreuves.

III. — La servante de Dieu avait alors pour confesseur le P. Thomas Ramos, Lecteur, du couvent dominicain de Saint-André, à Medina del Campo. Ce religieux, instruit et pieux, tenait en haute estime sa pénitente ; la voyant l'objet de phénomènes extraordinaires, il avait consulté deux Carmes et un Père Trinitaire, tous les trois hommes de mérite, lesquels n'avaient rien trouvé à redire à l'état mystique de Sœur Baltasara. Sur les entrefaites, arriva comme Prieur au couvent de Saint-André, un Père fort docte, mais très attaché à ses idées. Entendant parler d'une Dominicaine favorisée de visions et persécutée par les esprits infernaux, il voulut examiner la chose à fond. Circonvenu par des rapports fâcheux, il conclut, après avoir interrogé la servante de Dieu, à une obsession diabolique et l'exorcisa. Puis il lui fit un précepte formel de ne plus prier en secret, mais seulement au chœur, avec la communauté. La V. Mère obéit. Mais le démon s'en mêla, et pendant les oraisons communes, il n'épargna à l'épouse du Christ ni les excentricités, ni même les coups. Les Sœurs se plaignirent que Baltasara troublait le chœur et empêchait de prier. Plus sévère que jamais, le Prieur de Saint-André lui interdit même l'oraison. Mais comment empêcher Dieu de produire ses opérations dans les âmes qu'il aime ? Baltasara avait beau vouloir pratiquer l'obéissance, l'extase, le ravissement la prenait malgré elle. Ne sachant que faire, elle s'avisa de se réfugier dans une basse-cour. Là, pensait-elle, sous la voûte des cieux, il ne lui serait pas défendu de prier. Notre-Seigneur prit soin de la consoler : « Ma fille, lui dit-il, tu as obéi, aie toujours confiance en moi. » Et il lui ordonna d'aller se promener dans une allée ombragée. Nouveau grief. On dénonça Baltasara comme fuyant la compagnie de ses Sœurs. Le Prieur, trop crédule, vint lui jeter publiquement à la face des épithètes injurieuses, et pour la soustraire à l'influence de son confesseur habituel, obtint le départ de ce religieux pour Penna di Francia. Le malheureux supérieur avait cherché tous les moyens de convaincre Sœur Baltasara de désobéissance et de présomption. Ce fut en sortant de charge qu'il reconnut son erreur. Il eut pour successeur un religieux qui hérita de ses sévérités, sans profiter de sa faute et de son tardif repentir. Le nouveau Prieur alla jusqu'à discréditer la sainte fille auprès du Provincial, Fr. Jean Martinez de Prado, excellent théologien et homme de grande vertu.

Ce Père fit exprès le voyage de Medina, interrogea Baltasara, l'entendit au saint tribunal et finalement lui rendit justice.

Un autre religieux, non moins savant et versé dans la direction des âmes, Frère Alphonse du Puig, Prieur de Las Caldas, fut chargé à son tour d'examiner la servante de Dieu. Ce Maître l'eut en grande estime et entreprit plus tard d'écrire sa vie : la mort ne lui permit pas d'achever son travail.

IV. — La vie de la V. Mère fut un tissu des plus admirables vertus.

Inutile de revenir sur ses pénitences et ses mortifications.

La sainte pauvreté posséda toutes les affections de son cœur. Elle se contentait d'un seul habit, alléguant la recommandation de Notre-Seigneur à ses apôtres de ne pas avoir deux tuniques à leur usage. Aussi, le temps qu'il fallait pour laver sa robe et son scapulaire, elle se servait de vêtements d'emprunt. Dans sa cellule, on ne remarquait que trois modestes images, représentant le Sauveur du monde, sainte Catherine de Sienne et sainte Rose de Lima.

Sur son humilité, on écrirait de longs chapitres. Dans sa profonde connaissance de son néant et de sa misère, elle désirait être traitée comme le méritaient les fautes de sa jeunesse religieuse. Ses jours de communion, on la voyait étendue à terre, à l'entrée du chœur ou du réfectoire, pour être foulée aux pieds par les Sœurs, quand elles entraient et sortaient. Pendant le repas, elle leur baisait les pieds ou faisait le tour des tables à genoux. Quand son confesseur lui ordonna d'écrire sa vie spirituelle, son humilité en souffrit extrêmement. On a observé que dans ses manuscrits elle s'étend longuement sur ses infirmités, ses ingratitude, les vanités de sa jeunesse, comme elle aimait à dire, et passe sur les faveurs extraordinaires du Ciel. La Providence répara cette lacune, en permettant que, pendant l'extase, l'épouse du Christ révélât les secrets de son âme, et les religieuses consignaient ses paroles, à mesure qu'elle les prononçait.

Son obéissance n'était pas moins parfaite. A cet égard, la servante de Dieu éprouva des inquiétudes de conscience, parce que souvent le ravissement, l'aliénation de ses sens paraissait la mettre en dehors de la règle ou de la soumission aux ordres des supérieurs. Fidèle à s'ouvrir avec une simplicité d'enfant au directeur de son âme, et à lui rendre compte de ses pensées les plus intimes, elle ne tardait pas à retrouver la paix. En effet, l'obéissance est la règle indiquée par tous les maîtres spirituels comme fermant la porte aux ruses de

l'enfer et marquant la réalité des opérations divines. Ainsi qu'on le raconte de plusieurs saints ou saintes, l'appel de la Mère Prieure ou du confesseur ramenait de l'extase Sœur Baltasara, alors même que cet appel n'était pas manifesté extérieurement.

Un soir de l'Epiphanie, la servante de Dieu écrivait pour le guide de sa conscience la communication suivante de son intérieur. « Après les Vêpres il me vint une terrible tentation, et, connaissant ma fragilité, je craignais d'offenser Dieu. Je luttai quatre heures avec une fatigue extrême. Je me couvris d'un cilice et m'écriai à maintes reprises : « Que la malédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit, celle du Très Saint Sacrement et la mienne, soient sur tout ce qui porterait ma volonté à consentir au péché. C'est Dieu que je cherche et non la créature. Plaise à Sa Majesté que la tentation s'éloigne ! » Après le combat, je dis à Notre-Seigneur : « Vous m'avez donné une belle fête des Rois, en échange des présents que je voulais vous offrir. » Le divin Maître m'a répondu : « Ma fille, tu m'as tout donné avec ton cœur : l'or par la disposition de ta volonté ; la myrrhe, par les âpretés de la lutte ; l'encens, dans le désir de ne pas m'offenser. Ton cœur ressemble à un beau fruit bien fermé à l'extérieur, mais dont l'arome répand une délicieuse senteur, sitôt qu'il est ouvert. »

L'amour que Baltasara avait de la pureté la mettait dans des transes continuelles de perdre l'aimable vertu, et lui inspirait la crainte de n'avoir pas reçu pleinement le pardon de ses péchés. Un jour, fête de saint Nicolas, elle conjura le grand évêque de vouloir bien guérir son âme par une onction de cette huile mystérieuse qui suinte de son tombeau. Elle se sentit exaucée et pria le glorieux pontife de l'assurer de la réalité céleste des phénomènes qui se passaient en elle, afin qu'elle ne fût pas la dupe du démon. Saint Nicolas lui apparut : « Crois-tu, dit-il, à la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement ? — Oui, dit Baltasara, j'y crois fermement. — Eh bien ! tu peux croire pareillement que tu marches dans la vérité. » La servante de Dieu n'acquiesçait qu'à demi à cet oracle. Pour s'assurer qu'elle n'était pas le jouet du démon, elle s'avisa de présenter une croix à l'Apparition. L'Apparition demeura ferme et dit : « Ne crains pas, tu marches avec rectitude dans la foi ; mais ne t'afflige pas si les doutes persistent toute ta vie. »

Sœur Baltasara connut les divers degrés d'oraison : méditation, contemplation, extase, et elle en a décrit les effets, dans ses Mémoires, pour l'instruction des autres.

Une année, en la fête de la Purification, elle priait la Vierge sans tache de purifier entièrement son âme. A ce moment il lui fut donné une profonde contrition de ses fautes, avec un déluge de larmes qui dura tout le temps de la procession. L'Offrande venue, elle poussa un grand cri : « Je me meurs ! » et elle tomba en extase. Conduite en esprit au Purgatoire, elle vit sortir du lieu de l'expiation quantité d'âmes purifiées, et les Anges tressaillaient d'allégresse devant Dieu.

Le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, tandis que la pieuse Sœur contemplait avec amour le mystère de la fête, Notre-Seigneur lui dit : « Baltasara, je veux t'imposer un nouveau nom. — Est-ce possible ? » répondit l'humble fille, je suis si misérable, je ne mérite que l'enfer. » La Reine du ciel prit alors Baltasara par la main, et la présenta aux trois personnes divines. « Elles me baptisèrent, disait la sainte religieuse, du nom de *Marie-Balthasare de Jésus*. Les effets produits en moi par cette faveur furent une grande douleur et confusion de mes péchés ; j'eusse voulu être coupée en morceaux pour les expier, et sortir de ce monde afin de ne plus offenser Dieu. »

Sa dévotion particulière lui suggérait certains actes de miséricorde corporelle ou d'humilité. Ainsi, le jour de Saint-Joseph, assistée de quelques Sœurs, elle préparait un dîner pour trois pauvres, en l'honneur de la Sainte Famille. Pareillement, le Vendredi-Saint, avec l'agrément de la Mère Prieure, douze hommes et une femme pauvres mangeaient au parloir, en mémoire des douze Apôtres et de Marie, leur Reine. Baltasara avait la permission de les servir et passait les plats par le tour voisin de la grille. Puis elle demandait l'eau qui avait servi à laver leurs écuelles, en buvait une partie avec dévotion, et réservait l'autre qui opérait des guérisons.

Afin d'exciter son zèle pour l'honneur de Dieu et la réparation des offenses commises contre l'infinie Majesté, Notre-Seigneur lui montra miraculeusement les misères du siècle, les périls des âmes, les outrages envers la Trinité adorable. Son corps demeurant inerte dans sa cellule ou au chœur, Baltasara, guidée par l'Esprit de Dieu, parcourait diverses contrées du monde et revenait tout éplorée de ce qu'elle avait vu parmi les hommes. « Pousse des clameurs suppliantes, lui dit un jour le Sauveur, autant de fois que Satan t'a souffletée jusqu'à cette heure. » Et, nuit et jour, la V. Mère faisait retentir le silence du monastère de cris déchirants qui, portés miraculeusement par les Anges aux oreilles des pécheurs, les arrêtaient au bord de l'abîme et les faisaient rentrer en eux-mêmes. Craignant encore l'illu-

sion diabolique, Sœur Baltasara désirait savoir si quelques saints avaient employé un mode semblable de secourir le prochain. Saint Jean-Baptiste lui apparut : « Considère ma vie, lui dit-il, je suis resté au désert, criant : *Faites pénitence, préparez les voies au Seigneur.* C'est Dieu pareillement qui te dirige. » — « Mais, reprit l'humble Sœur, vous étiez le divin Précurseur, chargé de convertir les âmes, et moi, je ne suis qu'une vile pécheresse. — Pécheresse ou non, il n'importe ; tu remplis le même office que moi. » Quelquefois, épuisée à force de crier, elle disait à Dieu : « Seigneur, je n'ai plus de repos ; quand je m'étends sur ma pauvre couche, vous m'éveillez ! — Ma fille, répondait le Sauveur, peux-tu dormir, quand tant de gens m'offensent à la faveur des ténèbres ? — Mais, Seigneur, n'avez-vous pas d'autres épouses plus parfaites, pour procurer votre honneur et votre gloire ? — Assurément, mais fort peu songent aux outrages dont je suis abreuvé. Les impies, s'ils le pouvaient, m'anéantiraient. » La V. Mère versa un torrent de larmes et ne cessa plus, dès lors, de pleurer et de gémir.

V. — Les écrits de la servante de Dieu mentionnent plusieurs assistances extraordinaires qu'elle procura. Bornons-nous aux deux suivantes.

Un homme chevauchait à travers la montagne, par la plus grande rigueur de l'hiver. A un moment, il est tellement saisi par le froid et la neige qu'il veut en finir avec la vie et se précipiter dans le gouffre. Baltasara lui apparaît. Sachant qu'il est téméraire de solliciter un miracle quand un remède humain suffit, elle dit au désespéré : « Mon ami, vous voulez vous tuer parce que le froid vous glace ! n'avez-vous pas dans votre sacoché une bouteille de bon vin ? prenez-en, cela vous réchauffera. » Le voyageur suivit le conseil et dit, après avoir bu : « Mais qui êtes-vous donc ? — Une pauvre femme qui va par le monde pour empêcher les hommes d'offenser Dieu. » Puis elle lui prêche le repentir et disparaît à ses yeux.

Un jour, au sortir de l'oraison, on la vit, sous le coup d'un trouble extraordinaire, courir sous les cloîtres et dans les salles, en criant : « Miséricorde, Seigneur ; Seigneur, miséricorde ! grâce pour vos servantes ! » L'effroi s'empare de la communauté. « Sommes-nous menacées d'un grand malheur ? » disent les religieuses. — « Oui, répond Baltasara, Dieu est irrité. Il veut, dans une semaine, décharger sur ce monastère une horrible tempête et faire tomber la foudre.

Nous ne savons qui de nous paiera la dette réclamée par la divine Justice ; je dispute avec Dieu afin que personne n'ait de mal, et que les officines, les murailles mêmes soient épargnées. » On juge de la consternation Pendant les huit jours d'attente, les religieuses n'osaient quitter le chœur ; toutes redoublaient d'austérités et de prières. Le huitième jour arrive. Des nuages amoncelés obscurcissaient le ciel, le tonnerre grondant retentissait à coups redoublés. Les Sœurs demeurèrent prosternées sur le sol du chœur, tandis que Baltasara, le bénitier à la main, parcourait les salles, adjurant les démons de quitter la place. Un affreux coup de tonnerre retentit enfin ; la foudre se déchargea sur une grosse pierre du mur de clôture, laissant une forte empreinte qui servit à perpétuer le souvenir du danger couru et de la préservation miraculeuse des bâtiments et des personnes, grâce à l'intervention de Sœur Baltasara.

Nous l'avons dit, la servante du Christ fut douée de l'esprit de prophétie et elle connaissait les secrets des cœurs. Un jour, elle trouva une Sœur ayant un papier à la main et très empressée de gagner sa cellule. « Ma Sœur, lui dit Baltasara, déchirez ce papier et ne commettez pas l'indiscrétion de le lire, il n'est pas pour vous. » La religieuse, fort déconcertée de se voir découverte, eut la sagesse de se rendre à l'avertissement.

Le 22 novembre 1679, une novice faisait profession. Dès l'âge de six ans, elle avait été placée dans le monastère, et elle avait grandi sans rien connaître des faux plaisirs du siècle. Balthazare eut à son sujet une admirable vision. Les anges célébraient des fêtes au ciel pour la consécration de la nouvelle épouse de l'Agneau. La très sainte Vierge prenait dans ses bras l'innocente enfant et la présentait à l'adorable Trinité. Le Seigneur Jésus, après avoir accepté pour épouse la jeune professe, la rendit à sa Mère, laquelle, à son tour, la présenta au bienheureux Patriarche Dominique, et celui-ci cacha si bien sa nouvelle fille que Baltasara ne la vit plus. Les Anges et les Saints commencèrent alors des félicitations sans fin ; Baltasara conjura Notre-Seigneur de revêtir la jeune religieuse d'une riche parure de vertus et la vision s'évanouit.

Une autre fois, étant au chœur, la V. Mère vit un Ange portant un plateau rempli de très beaux œillets ; tout autour, courait un rosaire de pierres fines encadrant un cercle d'or semé de diamants et de rubis. Il lui fut dit alors : « Le cercle d'or représente l'Eglise ; les rubis et les diamants sont les mystères de la foi ; les œillets rouges signifient

les plaies sanglantes du Rédempteur. Fais dans ta mémoire une demeure au Père éternel; dans ton intelligence, une autre au Verbe incarné; une troisième enfin au Saint-Esprit dans ta volonté. »

Un autre jour, les Anges recueillaient sous forme de fleurs les prières des religieuses et les mettaient dans un plateau d'argent. Telles de ces fleurs étaient fraîches et vermeilles, telles autres desséchées et flétries. Touchée de cette vue, notre religieuse conjura la Bienheureuse Vierge Marie de vouloir bien, dans sa bonté maternelle, tout réparer. L'auguste Vierge laissa tomber de sa main bénie une blanche rosée et les fleurs fanées reprirent aussitôt leur éclat et leur parfum.

Sous une inspiration céleste, Sœur Balthazare avait inauguré dans le monastère le chant du Rosaire, mais timidement et comme en secret, par crainte de singularité ou d'illusion diabolique. Notre-Seigneur l'encouragea dans cette pratique et lui déclara qu'avant de longues années, l'usage s'en répandrait en Espagne. Il en fut ainsi. Quatorze ans plus tard, le 1^{er} janvier 1691, on commença solennellement à chanter le Rosaire, dans l'église de Sainte-Marie-la-Royale, et ce fut pour Sœur Balthazare un jour de grande allégresse.

Elle eut une autre jouissance à ce sujet.

Dans sa jeunesse, elle avait appris à jouer de la harpe, et parfois, à Médina, elle cherchait par ce moyen à chasser la tristesse de son âme. Un jour que, sous une impression pénible, elle avait saisi son instrument de musique, le saint roi David lui apparut. « Veux-tu, dit-il, que je t'enseigne une méthode de réciter le Rosaire en t'accompagnant de la harpe? » Et prenant l'instrument d'entre ses mains, il en tira des sons doux, graves ou aigus, extremelés parfois de points d'orgue, et appropriés à la nature des mystères joyeux, douloureux ou glorieux. Malgré les objurgations de certaines Sœurs, qui criaient à la nouveauté, l'usage de chanter ainsi le Rosaire s'introduisit dans le monastère, au grand profit spirituel des religieuses, et même des personnes du monde attirées par cette dévotion.

Favorisée du don de prophétie, Marie-Balthazare de Jésus le fut aussi du don des miracles.

A diverses reprises, ses compagnes la virent s'élever dans l'air ou se rendre, sans toucher terre, de sa stalle à l'autel du chœur. Une fois, elle prit son vol pour aller baiser les pieds du crucifix suspendu au-dessus de la grille du sanctuaire.

D'un signe de croix elle délivra le jardinier de la maison de fortes fièvres qui nuisaient beaucoup à son travail; elle guérit aussi d'un

cancer à la poitrine une Sœur appelée Marie Badilla. Il n'y eut presque aucune religieuse du monastère qui ne lui fût redevable de quelque grâce ou secours temporel.

Plusieurs vocations furent obtenues ou affermies par ses prières. Sœur Anne de la Croix, dans le siècle Anna Tabaco, déposa, qu'étant toute jeune et ne songeant nullement à la vie du cloître, elle fut conduite par ses parents à Medina del Campo, pour voir une parente Dominicaine à Sainte-Marie-la-Royale. Vainement cette religieuse l'avait-elle engagée à se donner à Dieu. Après la visite, cette Sœur alla voir Baltasara, retenue à l'infirmerie, et lui recommanda la vocation de la jeune fille. La servante de Dieu répondit résolument : « Cette enfant ne retournera pas dans son pays natal. » La nuit suivante, Anna vit en songe saint Dominique et une religieuse inconnue, l'invitant l'un et l'autre à entrer au monastère. En se réveillant, la jeune fille dit à ses parents : « Conduisez-moi à Sainte-Marie-la-Royale, je veux être religieuse. » Présentée à la Mère Balthazare, la postulante reconnut en elle la Dominicaine de sa vision : « Dieu fasse de vous une sainte, mon enfant, dit la V. Mère, et armez-vous de la croix. » Cette parole fut une prophétie, car Sœur Anna Tabaco eut à surmonter de lourdes épreuves et se sanctifia par la patience.

VI. — Marie-Balthazare de Jésus eut révélation de sa mort.

Un jour de l'année 1699, étendue sur son grabat, elle récitait avec quelques Sœurs les Psaumes de la Pénitence. Au verset *N'entrez pas en jugement avec votre serviteur*, elle s'arrêta et dit : « Il me semble que Notre-Seigneur veut me prendre avec Lui, et puisqu'il m'inspire une si grande contrition de mes péchés, je souhaite que ce soit bientôt. » Tout le mois d'octobre, elle ne se leva qu'une fois, pour aller communier au chœur. En regagnant l'infirmerie, elle rencontra le jardinier et lui dit : « Faites attention, mon ami, que la première fosse à creuser sera pour moi. »

Dans un ravissement, elle entendit une voix qui disait : « Je suis Jésus de Nazareth, il est temps de venir recevoir ta récompense. » Les religieuses présentes perçurent ces paroles et fondirent en larmes. La vénérable malade, s'adressant alors à la Sainte Vierge : « Mère de pitié, dit-elle, votre divin Fils veut m'emmener avec Lui ; consolez ces pauvres filles affligées, et obtenez-moi une telle contrition de mes fautes que je meure de douleur. »

Elle reçut, en outre, l'assistance de plusieurs habitants de la Cour céleste. Sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine de Sienne, saint Christophe, saint Dominique vinrent successivement la réconforter pour le redoutable passage. Le 31 décembre 1699 dans la matinée, la servante de Dieu, déjà munie des sacrements de l'Eglise, se leva sur son séant et s'écria : « O saint Joseph ! ô mon Saint ! » Puis retombant sur sa couche, elle rendit le dernier soupir.

Le visage de la défunte prit aussitôt une expression de beauté qu'on ne lui avait jamais connue et son corps exhala un parfum céleste, même après que le saint cadavre eût été descendu au chœur. Pendant deux jours, les fidèles se pressèrent autour des vénérables dépouilles, faisant toucher des chapelets et des médailles, demandant à emporter des parcelles de vêtements pour en faire des reliques. Le corps demeura d'une flexibilité qui permettait de soulever les bras et de les mouvoir à volonté ; plusieurs personnes, à leur contact, furent délivrées de diverses douleurs.

Les funérailles de Sœur Marie-Balthazare furent célébrées avec un grand concours du clergé, de la noblesse et du peuple. Un prêtre prononça l'oraison funèbre et ne craignit pas de dire qu'il parlait d'une seconde Catherine de Sienne. Le corps de la vénérable religieuse, enseveli d'abord sous le cloître, fut transféré plus tard, avec autorisation de l'archevêque de Valladolid, dans le sanctuaire de l'église du monastère, au pied d'un grand Crucifix.



LE MÊME JOUR

1335 — Au couvent de Saint-Maximin, mourut l'Illustrissime Père JEAN ARTAUD, évêque de Marseille et ancien Prieur de ce Couvent royal.

Il descendait par son père des seigneurs de Venelles, au comté d'Aix-en-Provence, et appartenait par sa mère à la famille non moins illustre des Allamanon. Le Dominicain Pierre d'Allamanon, qui mourut évêque de Sisteron, était son oncle. Il eut aussi pour frère un chanoine d'Aix, connu sous le nom d'Artaud de Dorchis.

On n'a point de détails sur l'entrée en religion de Jean Artaud, ni sur les premières années de sa vie dominicaine. On trouve cependant qu'en 1284, le Chapitre provincial de Perpignan l'assigne à Montpellier pour terminer ses études, et que celui de Condom, l'année suivante, le nomme Lecteur de

théologie au couvent de Die. Nous perdons ensuite la trace du V. Père ; nous pouvons croire toutefois, d'après certains indices, qu'il fut l'un des religieux choisis par son oncle, Pierre d'Allamanon, pour fonder le couvent royal de Saint-Maximin, vers 1295. Plus tard, il devint Pénitencier du Pape Jean XXII, et, à ce titre, résida plusieurs années près la Cour pontificale, à Avignon. C'est là que la confiance de ses frères en religion vint le chercher, l'an 1328, pour gouverner comme Prieur le couvent de Saint-Maximin. Son séjour y fut de peu de durée et n'est signalé que par sa présence à un acte de donation passé par un prêtre de la ville, Raymond Lambert, en faveur des Frères Prêcheurs dont il se dit l'obligé.

Le 9 mai 1329, le Souverain Pontife nommait le Père Jean évêque de Nice, pour succéder à un autre Dominicain, Rostang de Sabran, ancien Prieur de Marseille.

Son épiscopat à Nice fut de quatre ans et huit mois : le 10 janvier 1334, le même Pape le transféra au siège de Marseille, vacant par la mort de l'évêque Aymar Amiel. Dans la Bulle de translation, le Vicaire de Jésus-Christ rendait hommage à la science, à la sainteté de vie et à la bonne renommée de son candidat. Il ne tarda pas à lui donner une autre marque de confiance, en le chargeant d'aller, avec l'évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, apaiser une querelle qui avait armé l'un contre l'autre le comte de Flandre et le duc de Brabant. Les Nonces quittèrent Avignon au commencement de mars, traversèrent Viviers, Lyon, Mâcon, et arrivèrent à Paris où ils s'arrêtèrent pour prendre l'avis du roi Philippe IV. Ils se dirigèrent ensuite vers les Flandres. Après des négociations très laborieuses, on finit par s'entendre et la paix fut signée entre les deux rivaux, grâce à l'arbitrage du roi de France, dans une réunion tenue à Amiens, le 27 août 1334. Au mois d'octobre suivant, Jean Artaud rentrait à Avignon. Il reçut alors des héritiers de son prédécesseur au siège de Marseille les biens et objets que l'évêque Aymar avait légués, suivant l'usage, au prélat qui le remplacerait à Marseille. Puis, il assista aux derniers moments du Pape Jean XXII, mort dans le mois de décembre 1334, après un pontificat de dix-neuf ans. Il salua le nouveau Pape, Benoît XII, élu quelques jours après, et s'en alla résider dans sa ville épiscopale. Peu d'actes nous sont parvenus sur sa trop courte administration d'évêque à Marseille. Le 2 avril, dimanche de la Passion, il donne la bénédiction abbatiale à Cécile de *Riquis-novis*, supérieure du monastère de Notre-Dame de Sion, de l'Ordre de Citeaux. Le 18 du même mois, il signe une procuration comme exécuteur testamentaire de son successeur au siège de Nice, Fr. Raymond, Franciscain, récemment décédé ; il tient ensuite le synode annuel et consacre le temps qui suit à la visite de différentes paroisses de son diocèse.

Cependant, le fils de saint Dominique désirait revoir Saint-Maximin. Presque aussitôt après son arrivée, il tomba malade. Sentant sa fin prochaine, il

fit son testament, reçut les sacrements de l'Eglise et mourut, entouré de ses frères en religion et de divers membres de sa famille, venus en toute hâte, en apprenant la gravité de son état. Selon l'une de ses dispositions dernières, le corps du vénérable prélat fut transporté à Aix, pour être inhumé à côté de son oncle, Pierre d'Allamanon, dans l'église des Frères-Prêcheurs, aujourd'hui Sainte-Marie-Madeleine. — (L'abbé Albanès : *Jean Artaudi, Dominicain*,... Marseille, libr. Lebon, 1878.)

1389 — Le Révérendissime Père ELIE RAYMOND DE TOULOUSE, vingt-deuxième Maître Général des Frères Prêcheurs.

Elie Raymond, appelé plus communément Elie de Toulouse, parce qu'il était fils de cette Province, naquit à Périgueux et fit profession de la vie dominicaine au couvent de Bergerac. Ce fut un des hommes les plus distingués du xiv^e siècle.

Son nom paraît pour la première fois dans les Actes du Chapitre célébré à Montpellier en 1350, où il est assigné, comme Bachelier, pour lire les *Sentences*, au couvent de Toulouse. Il est à croire que le V. Père avait étudié au collège de Saint-Jacques et reçu à Paris les grades universitaires ; toutefois, ce fut au Chapitre de Prague, en 1359, qu'il reçut solennellement les insignes de la Maîtrise, des mains de Simon de Langres, Maître Général des Frères Prêcheurs. Ses aptitudes pour les affaires furent vite remarquées et bientôt on l'institua Procureur général de l'Ordre près la Cour pontificale, siégeant à Avignon. Dans cet office honorable, il s'acquitta des bonnes grâces du saint Pape Urbain V, lequel le nomma Pénitencier apostolique. En février 1365, Simon de Langres ayant été chargé par le Vicaire de Jésus-Christ d'une légation dans la Bretagne armoricaine, et étant devenu, l'année suivante, évêque de Nantes, Elie Raymond, désigné d'abord pour le remplacer dans le gouvernement de l'Ordre, à titre de Vicaire général, resta en fonctions, par la volonté du Pape, jusqu'au Chapitre convoqué à Avignon, aux fêtes de la Pentecôte 1367, pour l'élection du nouveau Maître Général. Dans cette assemblée capitulaire, Elie Raymond réunit tous les suffrages, et aux applaudissements de la Cour romaine, fut proclamé vingt-deuxième Maître Général des Frères Prêcheurs.

Le V. Père, plein de zèle pour l'honneur de son Ordre, entra aussitôt dans la voie des réformes. Par une mesure hardie, qui n'alla pas sans traverser, il révoqua tous les privilèges individuellement accordés par ses prédécesseurs, et qui, à raison du grand nombre, étaient devenus une source d'échecs à l'observance religieuse. Il régla ensuite que les Chapitres généraux, au lieu d'être annuels, selon la coutume en vigueur depuis la fondation de l'Ordre, ne se tiendraient plus que tous les deux ans. Il obligea enfin les supérieurs conventuels à se montrer plus faciles pour l'acceptation des postulants et à recevoir même, comme oblats, de jeunes enfants destinés à remplir plus

tard les vides du cloître dominicain. Il répara le désastre causé par la peste noire à la Congrégation des Frères Pérégrinants et à celle des Frères-Unis, rattacha leurs anciennes maisons, soit en Orient, soit en Pologne et Hongrie, leur permettant ainsi de travailler à la conversion des infidèles et au rapprochement des Grecs avec les Latins. On lui doit le premier envoi de missionnaires dominicains aux Iles Canaries, et il encouragea les efforts tentés par ses religieux d'Angleterre et d'Allemagne pour réprimer les erreurs de Wiclef. Enfin, il fit construire une chapelle grandiose pour abriter, à Bologne, le tombeau de saint Dominique, et rendit à sa famille religieuse les restes précieux de saint Thomas d'Aquin, demeurés depuis un siècle en la possession des Cisterciens. Ce fut une œuvre laborieuse, poursuivie avec ardeur, sagacité, persévérance, et dont le succès suffit, à lui seul, pour immortaliser le nom d'Elie de Toulouse et lui assurer à jamais le souvenir reconnaissant de la postérité dominicaine (1).

Maître Elie gouvernait depuis treize ans l'Ordre entier des Frères Prêcheurs, quand surgit le lamentable schisme d'Occident. Français par sa naissance, et résidant en France, il se forma la conscience sur les motifs qui, après longues délibérations, déterminèrent le roi Charles V et l'Université de Paris, à reconnaître pour Pape légitime Clément VII, le pontife d'Avignon. Les Provinces dominicaines de France, Toulouse, Provence, Espagne et Aragon, se rangèrent au parti de leur Maître Général, et celui-ci continua de les gouverner pendant onze ans, jusqu'à sa mort, tandis que les autres Provinces de l'Ordre, plus nombreuses, obéissaient au B. Raymond de Capoue, élu Maître Général à Bologne, en 1380, et adhéraient à l'obédience d'Urbain VI, reconnu aujourd'hui comme le seul véritable Pape.

Elie Raymond mourut à Avignon, le 31 décembre 1389. Une circulaire envoyée par le Provincial de Provence aux autres Provinciaux du même parti contient d'édifiants détails sur ses derniers moments. Nous la reproduisons à ce titre.

« J'ai la douleur de notifier à Votre Paternité le trépas du maître et pasteur que la divine Providence avait préposé à la vigne plantée par le Bienheureux Dominique, notre Père, et posée comme un signe sur la montagne. Frère Elie n'est plus. Après de nombreux labeurs supportés avec fruit pendant vingt-quatre ans, dix mois, huit jours, d'abord comme Vicaire général, puis comme Maître de l'Ordre entier, avec accroissement considérable et plus qu'ordinaire, en couvents et en frères, du troupeau confié à ses soins, il a cessé de vivre le dernier jour de décembre, de la Nativité du Seigneur l'an 1390 (2), un vendredi, à trois heures du soir, à l'imitation du Sauveur, ayant auparavant reçu, avec grande piété, les sacrements de

(1) Voir pour les détails *Année Dominicaine*, au 28 janvier.

(2) 1389, d'après la manière française de compter.

l'Eglise et en pleine connaissance le bénéfice de l'indulgence plénière. A maintes reprises, il demanda pardon à ses fils ou frères, qu'il laissait orphelins, et se recommanda à leurs prières. Puis, élevant la main droite, comme fit le patriarche Jacob sur Ephraïm, suivant que le permettait sa faiblesse, il traça, par deux fois, le signe de la croix pour les bénir, en disant : *Que la bénédiction de Dieu, etc.* Bientôt, en présence des Frères rangés autour de sa couche et priant à travers leurs larmes, il rendit l'esprit, acquittant ainsi envers le Créateur la dette de notre mortalité. C'est alors que, par les coups habituels de la mort, la fleur de la haute dévotion s'est brisée, le flambeau posé sur le chandelier s'est éteint, la règle de la discrétion s'est rompue et le glaive du zèle est rentré dans le fourreau, quand Elie ravi au ciel fut séparé de ses fils et de ses frères. Les enfants du prophète, devenus orphelins, sont pénétrés de douleur, privés désormais de la protection de ses ailes ; et, n'ayant plus la vigilante tutelle du pasteur, ils se trouvent livrés aux fureurs de leurs ennemis. Mais, tout en prévenant ces maux, leur deuil s'accroît par la perte d'un père à l'éminente sagesse, à l'éloquence facile, au zèle ardent, à la religion sereine, à l'humilité profonde ; d'un père plein de bénignité, prompt à la miséricorde, modéré dans le châtiment, rempli pour son Ordre d'un amour qu'on ne saurait surpasser... Celui qui était comme notre grand luminaire a disparu... »

Après quelques autres paroles pour exprimer le deuil de l'Ordre, l'auteur de la lettre ajoute :

« Une chose toutefois est propre à cicatriser en partie la blessure et à étancher nos pleurs, c'est le trépas si pieux de notre dévot père, c'est aussi la solennité apportée à ses funérailles. En effet, il a été inhumé dans la célèbre chapelle contiguë au cloître de notre couvent d'Avignon. A ses obsèques ont assisté, outre le clergé, une foule énorme du peuple, un chœur nombreux de prélats, savoir vingt-deux cardinaux, deux patriarches et le camérier du seigneur Pape avec les officiers ecclésiastiques de la Cour romaine. Je m'arrête, pour ne pas trop dépasser les limites d'une lettre ordinaire, et je demande instamment à votre charité d'avoir une recommandation spéciale pour l'âme de ce Père, bien qu'elle en ait médiocrement besoin, pouvons-nous penser ; sans parler des suffrages habituels prescrits par nos Constitutions. Levez-vous donc tous, frères de notre Ordre, et malgré vos larmes, faites monter vos pieuses supplications vers l'auguste Mère de Dieu ; implorez son patronage, afin que, par le secours de son Fils, qui ne saurait repousser la prière de sa Mère, il soit pourvu à l'élection d'un successeur très utile, dans le Chapitre général qui se célébrera au couvent de Saragosse, Province d'Aragon, à la Pentecôte de l'année prochaine, avec la grâce du Saint-Esprit.

« Donné à Avignon, sous le sceau de notre office, le 12 janvier de l'année susdite. »

Il ressort clairement de cette lettre que Maître Elie de Toulouse, 22^e Maître Général, mourut le 31 décembre. On ne s'explique pas pourquoi son décès est inscrit à la date du 20 juin dans le Nécrologe de nos Maîtres Généraux. — (Echard, I, 660. — Touron, II, 612.)

1421 — L'illustrissime Père DOMINIQUE DE FLORENCE, archevêque de Toulouse.

Selon une opinion probable, il était d'origine française et appartenait à une famille dite de *Florence ou des Florents*. Jeune encore, il entra au couvent de Saint-Maximin où il fit profession. Devenu, dans la suite, confesseur du cardinal Robert de Genève, il le suivit, quand ce prince de l'Eglise eut été élu Pape, à Fondi, sous le nom de Clément VII. Le choix de ce Pontife, regardé maintenant comme schismatique, pouvait ne pas le paraître ainsi, à l'époque où il eut lieu. Quant à Dominique de Florence, il fut nommé, par le Pape d'Avignon, évêque d'Albi, en 1379, et transféré quelque temps après à celui de Saint-Pons. Chargé par Clément VII de se transporter en Castille, avec le titre de Nonce Apostolique, pour apaiser des troubles suscités par les Grands et certains évêques du royaume, sous la minorité du jeune roi Henri II, il parvint, à force de prudence et de zèle, à pacifier les esprits, et sut en même temps donner de sages avis au nouveau monarque, pour prévenir le retour de semblables dissensions. Après cette légation, l'illustre prélat occupa de nouveau le siège épiscopal d'Albi. En 1398, il assiste au Concile de Pise, qui nomme Alexandre V comme chef de l'Eglise. Dès lors, Dominique de Florence abandonna totalement le parti de l'antipape Benoît XIII. Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, transféra l'évêque d'Albi au siège archiepiscopal de Toulouse, où pendant une douzaine d'années, le zélé Pasteur s'employa énergiquement à éteindre le schisme, à rétablir la discipline ecclésiastique, à faire fleurir les études, à promouvoir parmi les fidèles la pratique de la religion et des bonnes mœurs. Il parut avec honneur dans le Concile de Constance et travailla ensuite à faire reconnaître dans son diocèse le Pape Martin V.

Les dernières années du vénérable métropolitain furent troublées par une affaire malheureuse. Le Dauphin de France, Charles, régent du royaume depuis la démence de Charles VI, son père, établit un Parlement à Toulouse et en institua président l'archevêque Dominique. Quelque temps après, l'assemblée plénière eut à prononcer une condamnation capitale. De ce fait, prêtres et fidèles regardèrent leur pasteur comme un irrégulier et un excommunié, pour être allé à l'encontre d'une loi de l'Eglise interdisant aux ecclésiastiques de condamner un homme à mort. Vainement essaya-t-il de se justifier en chaire et d'exposer ses raisons. Le Pape, instruit de l'incident, envoya Guillaume de Chalançon, évêque du Puy, informer sur cette affaire, avec pouvoir d'absoudre, par précaution, de l'irrégularité l'archevêque-

président et ses assesseurs ecclésiastiques. Le résultat final paraît être que Dominique de Florence, pour éviter le risque de semblables censures, donna sa démission de président. Il continua à gouverner sagement son diocèse, fut chargé par Martin V de plusieurs commissions fort honorables, et mourut le 31 décembre 1421, selon l'opinion commune. Il fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs. Lafaille, l'annaliste toulousain, fait l'éloge du P. Dominique de Florence, en disant qu'il fut un des plus grands personnages de son siècle, savant, pieux et fort éloquent. — (Echard : I, 772. — Tournon, III, 111.)

1577 — A Naples, l'Illustrissime Père AMBROISE SALVIO, de Bagnolo.

Ambroise Salvio, ou *de Salvii*, naquit dans la ville de Bagnolo, d'une noble et antique famille, l'an 1491, et prit l'habit dominicain à Saint-Dominique de Naples, d'après les plus forts indices. Une soutenance de thèses, à l'occasion d'un Chapitre provincial, révéla sa trempe d'esprit et on l'envoya terminer ses études à Bologne. Il y rencontra le futur Pape de Lépante, plus jeune que lui de 13 ans, et l'on peut conjecturer qu'il l'eut pour disciple dans son enseignement de la théologie. De Bologne il vint professer à Naples et passa ensuite, comme Maître des étudiants, à Sainte-Marie-sur-Minerve. Il se trouvait à Rome, à l'époque du sac de la ville par les soldats impériaux et tandis que ses confrères avaient pris la fuite, il demeura au péril de sa vie, mettant en sûreté les vases sacrés, reliques et autres objets précieux de l'église et du couvent. Retourné à Naples, il ne cessa d'y promouvoir l'étude des sciences sacrées, fut institué Maître en théologie, et peu après désigné par le Maître Général, Jean de Fenario, pour se rendre à Paris comme Régent du *Studium*. Il demeura dans cette capitale trois ou quatre ans et revint à Naples.

Sa réputation de savant et saint religieux lui valut d'Alphonse d'Avalos, marquis de Vasto et comte de Laureto, le don d'un emplacement important sur lequel fut érigé le collège Saint-Thomas. Sur les entrefaites, Charles-Quint vint lui-même à Naples, entendit prêcher le P. Salvio, et, ravi de son éloquence, le choisit pour son prédicateur ordinaire, son confesseur et conseiller. Le vénérable religieux accepta par obéissance et profita des bonnes grâces du prince, pour l'engager à réprimer énergiquement l'hérésie luthérienne, alors en pleine croissance, dans l'Allemagne surtout. Il obtint aussi du monarque plusieurs avantages pour les Ordres religieux du royaume de Naples, notamment celui de recevoir sans frais le sel nécessaire à leur consommation annuelle.

Vers le même temps parut à Naples, à deux reprises, un certain prédicant nommé Bernardin Occhino, imbu des idées de Luther, qu'il chercha à répandre d'abord à mots couverts, puis à l'aide de brochures jetées parmi

le peuple. Salvio fut un des premiers à démasquer l'erreur, et, pour la terrasser avec plus de solennité, il provoqua Occhino à une conférence. Mais l'adversaire de la vérité catholique se déroba prudemment par la fuite. Le P. Ambroise obtint du moins des autorités locales que les libelles du prédicant luthérien fussent brûlés publiquement en face de l'église cathédrale.

L'an 1541, le P. Michel Ghislieri, institué par le Saint-Siège Inquisiteur dans les régions piémontaises et lombardes, demanda pour compagnon Ambroise Salvio, qu'il savait homme de science, de conseil, d'énergie pour le maintien de la foi. Pendant près de dix ans, notre religieux napolitain travailla de concert avec Ghislieri et eut large part dans les actes du zélé Inquisiteur. Car, dit Fontana après plusieurs auteurs italiens, c'était un prêcheur éminent et plein d'ardeur, un modèle de prédicateurs.

En 1550, il fut rappelé à Naples, pour gouverner, à titre de Prieur, le couvent de Saint-Pierre-Martyr. Dans l'exercice de cette charge, on put apprécier son amour pour le maintien de l'observance, sa paternelle tendresse envers ses fils, sa profonde humilité. Donnait-il une signature, il mettait : *Ambrosius Salvus, Prior immeritus* : « Ambroise Salvio, Prieur indigne ». Il restaura l'église conventuelle et y fit deux améliorations considérables. L'une fut la construction d'un tabernacle pour y déposer le Saint-Sacrement. Jusque-là, en effet, l'usage était de conserver la sainte réserve dans une armoire, une niche, ou dans une colombe d'or ou d'argent suspendue au-dessus du maître-autel. La pratique des tabernacles dans leur forme actuelle s'introduisit alors en Italie et ailleurs, à la suite de l'innovation faite par le P. Salvio.

La seconde amélioration fut le transfert du chœur vers le maître-autel ; il était placé alors au milieu de la nef avec beaucoup moins de commodité pour les religieux comme pour les fidèles. Cet exemple fut encore suivi dans une infinité d'églises.

D'après un auteur napolitain, Ambroise Salvio fut chargé d'assister dans le gouvernement du diocèse de Naples le Vicaire général nommé après le départ du cardinal Caraffa, lequel venait d'être élu Pape sous le nom de Paul IV. Mais bientôt lui-même devint Provincial du Royaume de Naples. Tout en remplissant avec vigilance ses nouvelles fonctions, l'homme de Dieu mit la main à une œuvre qui opéra les fruits les plus salutaires dans la ville de Naples. Déjà, pendant son priorat à Saint-Pierre-Martyr, il avait jeté les fondements d'une confrérie dite *du Saint-Esprit*. En moins de cinq ans, la Confrérie comptait jusqu'à cinq mille membres. Par ses soins et avec le concours de riches bienfaiteurs, le P. Salvio construisit ou agrandit une église destinée aux réunions, avec un vaste bâtiment propre à recevoir des jeunes filles qu'on instruirait gratuitement, ou que l'on préserverait du contact du vice. Deux confrères furent élus, sous le nom de *Conservateurs*, pour recueillir les aumônes, gérer les biens, pourvoir à l'entretien des jeunes

filles admises à profiter des avantages de l'œuvre, et leur fournir la dot nécessaire à un honnête établissement dans le monde ou à l'entrée en religion. La confrérie du Saint-Esprit se fractionna elle-même en une section dite *Compagnie des Blancs*. Les membres avaient pour fonctions spéciales d'accompagner le Saint-Sacrement, quand on le portait aux malades, de visiter les infirmes, d'ensevelir les morts et d'accompagner leurs funérailles. La reconnaissance des citoyens de Naples envers le P. Ambroise Salvio, premier directeur de la Confrérie du Saint-Esprit, et fondateur de l'église, s'exprima plus tard par l'érection d'une statue le représentant en évêque, et une inscription conservant sa mémoire au souvenir de la postérité. Au provincialat du P. Salvio se rattache encore l'érection du couvent dominicain de *Monte di Dio*, dans le quartier de Pizzofalcone, sur un emplacement cédé par le vice-roi de Naples, en échange d'une partie du couvent du Saint-Esprit, dont le gouverneur avait besoin pour agrandir son palais.

En 1566, saint Pie V, nouvellement assis sur la chaire de Saint-Pierre, voulait s'assurer le concours des hommes les plus distingués en science et en vertu, pour promouvoir le bien dans le monde catholique. Il jeta les yeux sur son ancien compagnon d'apostolat, et par trois Brefs successifs, il l'institua prédicateur et confesseur universel, avec pleins pouvoirs de relever des censures encourues; pour remplir cette double fonction, le V. Père n'avait besoin de l'autorisation d'aucun dignitaire ecclésiastique ni même de ses supérieurs réguliers. Le Pape lui concéda, en outre, le pouvoir d'ériger la Confrérie du Saint-Rosaire, partout où il le jugerait à propos.

D'après Fontana, Pio et autres auteurs, Ambroise Salvio fut Provincial de Naples une seconde fois, Vicaire Général de l'Ordre, probablement en l'absence du Maître Justiniani, enfin Visiteur Apostolique de la Congrégation des Pères de *Montevirgine*, au royaume de Naples, lesquels conservèrent le souvenir le plus reconnaissant du bien qu'il leur avait fait.

Mais la Providence le réservait à de plus hautes fonctions.

L'an 1569, saint Pie V nomma le P. Ambroise évêque de Nardo, siège immédiatement soumis à la juridiction du pontife romain. Pour vaincre son humilité et ses excuses, fondées sur son grand âge, le Pape lui intima le précepte de l'obéissance, lui fit expédier ses Bulles gratuitement, y ajoutant une avance de mille écus, et lui fit don du bâton pastoral. Nardo, ville située dans la partie de l'Italie appelée autrefois Grande Grèce, était surtout célèbre par une Ecole florissante où l'on enseignait les lettres grecques. Cette Eglise jouissait de privilèges considérables; mais par suite du malheur des temps, ou l'incurie de plusieurs évêques, ces privilèges étaient tombés en désuétude. Le nouveau Pasteur entreprit de les recouvrer. Il se mit à l'œuvre dès la première année, restaura les titres d'archiprêtres dans les lieux qui en possédaient précédemment, fit restituer, dans la mesure du possible, les biens ecclésiastiques usurpés, obligea les prêtres non pourvus de bénéfices,

à assister aux offices de la cathédrale, les dimanches et les jours de fêtes, conformément aux anciens usages, réunit un synode où furent prises les dispositions les plus salutaires pour ramener les clercs à l'obéissance aux saints canons, et afin de donner plus de sanction à ses ordonnances, obtint du Souverain Pontife un Bref, détaillant les obligations de chacun, et prescrivant l'observation la plus stricte des décrets du Concile de Trente. Le saint évêque s'employa énergiquement à réformer un monastère de filles de la noblesse placé sous le vocable de Sainte-Claire. Il y rétablit la clôture, la psalmodie et toutes les pratiques claustrales. Les mœurs des laïques étaient profondément dissolues. Par ses prédications, ses exhortations, ses menaces, et s'il y avait lieu, par un emploi discret de l'arme redoutable de l'excommunication, il travailla sans relâche à la restauration des bonnes mœurs. Son exemple ne contribua pas peu à rétablir l'ordre et à mettre en honneur la pratique des vertus. Chaque matin, il se tenait plusieurs heures au confessionnal; il catéchisait les enfants et les jeunes gens : on le voyait traverser les rues, une clochette à la main, pour convoquer au lieu de la réunion. Lui-même encore pénétrait dans les maisons, visitait les infirmes, portait aux malades les derniers sacrements.

Fidèle aux austérités de la règle dominicaine, il ne mangeait pas de viande, disent ses biographes; parfois il jeûnait plusieurs jours sans rien prendre. Sa famille épiscopale pratiquait, à son exemple, une parfaite régularité. Les repas étaient pris en commun, et on y faisait la lecture; tous devaient, chaque jour, assister à la messe célébrée par le prélat, et le soir, à la récitation du Rosaire.

Dans la visite de son diocèse, Ambroise Salvio découvrit qu'en une partie du territoire résidait une secte d'hérétiques, acharnés surtout contre le Sacrement de l'autel. A force de fatigues et de sueurs, il parvint à en purger son diocèse, et par reconnaissance pour Celle qui a détruit toutes les hérésies, il fit ériger dans sa cathédrale une belle chapelle sous le vocable de la *Madone de la foi*.

Dans sa dévotion envers l'auguste Mère de Dieu le saint évêque procéda à la translation de deux images miraculeuses de la très sainte Vierge. La première était une image byzantine apportée de Constantinople et donnée en 1249 à la cathédrale de Nardo par le comte Godefroy, comme l'indiquait une inscription. Salvio la fit placer dans un lieu plus facile d'accès pour les fidèles, dont elle reçut dès lors les hommages de vénération.

L'autre image était honorée à Copertino, ville distante de Nardo d'environ sept milles. On la faisait remonter aux premiers âges chrétiens et on l'appelait *Sainte-Marie d'Idria* ou *Notre-Dame des Grâces*. Le pieux prélat fit construire, dans un endroit plus favorable, une somptueuse chapelle avec une maison pour les prêtres chargés de la desservir, et il en confia le soin aux religieux de son Ordre. Il érigea aussi la confrérie du Rosaire en divers

lieux, établit l'adoration des Quarante-Heures dans sa cathédrale, les trois jours qui précèdent le Carême, et entreprit d'abroger l'usage du rite grec, conservé encore en certaines églises du diocèse de Nardo. Un de ses successeurs immédiats parvint à le faire disparaître totalement.

L'homme de Dieu eut plusieurs persécutions à essayer à l'occasion de ses réformes ; le cardinal de Granvela, vice-roi des Etats napolitains, dut même, en 1573, écrire deux lettres, l'une aux citoyens de Nardo, l'autre au duc de cette même ville, pour calmer les esprits et les inviter au respect envers leur évêque. Le saint prélat ne poursuivit pas moins son entreprise. Il réduisit à vingt-cinq les chanoines de sa cathédrale, dont le nombre était considérable, et en vertu d'un bref obtenu de Grégoire XIII. l'an 1575, il supprima la pluralité des bénéfices ; les revenus recueillis, par suite de cette mesure, furent employés à l'embellissement de la cathédrale. L'évêque fit élever un magnifique campanile, pourvut la sacristie d'ornements et de vases sacrés et restaura le palais épiscopal. Pareillement, il releva de ses ruines le couvent dominicain de Nardo appelé *Sainte-Marie de Raccomandatis* et lui procura les objets nécessaires au culte divin. Enfin, on lui doit l'érection d'un hospice pour les voyageurs pauvres ; la garde en fut confiée à des ecclésiastiques sérieux, qui devaient, chaque année, rendre compte de leur gestion.

A l'automne de 1577, le V. Père, âgé de 86 ans, voulut se rendre à Naples, pour goûter, dans le couvent de Saint-Thomas, les douceurs de la vie contemplative, en vue de se préparer à la mort. Il tomba malade et bientôt tout espoir de guérison fut perdu. Salvio, le visage toujours joyeux, faisait l'édification de ceux qui le visitaient. Il reçut avec grande dévotion les sacrements de l'Eglise, et expira entre les bras de ses frères, en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Son corps, exposé dans l'église conventuelle, reçut la visite d'une foule considérable et fut inhumé sous une dalle portant l'empreinte d'un évêque en habits pontificaux.

(*Vita del V. Mgr Fr. Ambrogio Salvio...* par Sébastien Pauli, des Clercs réguliers de la Mère de Dieu, Bénévent, 1716.)

1598 — A Macao, le V. P. Alphonse XIMENEZ, profès de Saint-Etienne de Salamanque.

Après avoir longtemps évangélisé les Indiens du Guatémala, dans l'Amérique centrale, Alphonse Ximenez passa, l'un des premiers, à la Province des Philippines, récemment fondée. Il exerça, quelques années, le saint ministère au district de Batan ; mais, cassé d'infirmités et déjà vieux, il dut revenir à Manille, où on ne tarda pas à le nommer Prieur. Pendant la durée de sa charge, le V. Père donna la mesure d'un dévouement sans bornes, empressé jour et nuit à suivre le chœur, chanter la messe, confesser et prêcher. Devenu Provincial, il fit de très sages ordonnances et mit sur un très bon pied la mission de Cagayan.

Avant la fin de son provincialat, il se joignit à une expédition pour le Cambodge dans l'espoir d'y porter la lumière de l'Evangile. Mais il ne trouva que fatigues et souffrances. Arrêté, dépouillé de tout en Cochinchine, où il avait fallu aborder, on lui permit enfin de prendre un navire qui faisait voile pour Manille. Il eut du moins la consolation d'instruire de la religion chrétienne et de baptiser deux criminels condamnés à mort.

Bientôt, apprenant que le roi du Cambodge était en bonnes relations avec les Espagnols et désirait des missionnaires, il s'embarqua pour ce royaume, malgré son âge avancé. La tempête le jeta sur la petite île de Lampacao, à sept lieues de Macao ; de là, il gagna cette dernière ville et se retira au couvent de nos Pères Portugais. Entre temps, il avait baptisé *in extremis* un petit esclave de don Louis Perez Dasmarias, capitaine de la flottille et ami dévoué du vénérable religieux.

Presque en arrivant à Macao, Alphonse Ximenez tomba gravement malade. Il reçut les sacrements de l'Eglise et mourut plein de résignation et d'une sainte allégresse, le dernier jour de l'an 1598.

Ce fut un parfait religieux, zélé pour l'observance régulière, ami du silence et de l'oraison, d'une humilité profonde et embrasé d'ardeur pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

(D. Advarte : *Historia de la Prov. de Filipinas...* tom. I, liv. I, c. XI.)

1628 — Le dernier jour de l'année, mourut le V. Père PIERRE FOURNÈS, profès du couvent de Tarascon, et venu à celui de Saint-Maximin, dès que la réforme y avait été introduite.

C'était un religieux exemplaire et extrêmement mortifié, qui porta, durant de longues années, deux chaînes de fer croisées sur sa poitrine et liées par un cadenas. Le secret de sa terrible pénitence ne fut découvert qu'un peu avant sa mort et ajouta singulièrement à l'estime et à la vénération universelle dont il jouissait durant sa vie. — (Albanès, *Couvent royal de Saint-Maximin*, p. 339.)

1630 — A Salamanque, l'Illustrissime Père PIERRE DE HERRERA, évêque de Tuy.

Né à Séville, en 1548, ce vénérable prélat reçut une excellente éducation par les soins de ses parents, Rodrigue de Herrera et Catherine Suarez. A dix-huit ans, il prit l'habit dominicain à Salamanque, et, le 24 février 1567, fit profession entre les mains du P. Gaspard de Astudillo, Prieur du couvent. Il ne tarda pas à devenir un des premiers théologiens de la fameuse Université et il y enseigna comme professeur. En 1603, il occupait la chaire dite de Scot. L'année suivante, 1604, la mort du célèbre Dominique Bannez laissa vacante la première chaire, celle de Saint-Thomas. Les docteurs séculiers de l'Université souhaitaient vivement de la voir adjuger à l'un d'eux, parce que, bien que toujours mise au concours, elle avait été constamment occupée

par un Frère Prêcheur depuis près de deux siècles, et elle semblait être devenue héréditaire dans l'Ordre de Saint-Dominique. Le principal concurrent opposé était un chanoine de Valence, don Alphonse Curiel, homme fort savant, qui occupait la chaire de l'après-midi. D'après les ordres de ses supérieurs, Pierre de Herrera entra en lice et, malgré les doctes argumentations de son rival, se vit attribuer la chaire de Saint-Thomas. Le Pape Clément VIII, ayant appris le succès de ce tournoi théologique, chargea François de Penna, auditeur de Rote, d'écrire au vainqueur pour le féliciter. De son côté, Philippe III, roi d'Espagne, voulant témoigner l'estime qu'il faisait de ce savant, fonda dans la même Université de Salamanque une seconde chaire qui jouirait des mêmes droits et privilèges que la première, avec cette différence, toutefois, que l'ancienne devait toujours être mise au concours, après la mort de son titulaire, tandis que la nouvelle serait uniquement affectée à l'Ordre des Frères Prêcheurs. En 1607, le Roi nomma le P. Pierre de Herrera à cette chaire, qu'il garda pendant dix années.

Le V. Père voulut alors rentrer dans la solitude du cloître, afin de vaquer uniquement à la vie contemplative et de mettre la dernière main à ses écrits : on ne lui laissa pas bien longtemps ce loisir. Au mois de février 1622, Philippe III le désigna pour l'évêché des Canaries, et le P. de Herrera fut sacré, par Mgr Isidore de Alioga, Dominicain, archevêque de Valence. Mais avant qu'il eût pu gagner son siège, Philippe IV, récemment arrivé au trône, le transféra au diocèse de Tuy, en Galice. Pierre de Herrera gouverna cette Eglise avec beaucoup de sagesse et de zèle pendant huit ans environ. Dans le courant de mai 1630, ayant abdiqué l'épiscopat, il revint à son couvent de Salamanque. Appelé, néanmoins, au siège de Tarazona, la mort ne lui permit pas de s'y rendre. Le 31 décembre 1630, le V. Prêlat, chargé d'ans et de mérites, expira doucement entre les bras de ses frères, dans le couvent qui avait été le berceau de sa vie religieuse. Il fut inhumé dans la sacristie, qu'il avait fait élever de ses deniers, au cours de son épiscopat, et qu'il avait enrichie d'ornements et de vases sacrés. Il avait fait aussi une fondation pour que la fête du Docteur Angélique fût célébrée chaque année plus solennellement. Son épitaphe, composée par lui-même, consistait en trois mots : HIC PETRUS EXPECTAT : *Pierre attend ici*. On y substitua la suivante, qui n'est qu'un court développement de la même pensée :

Anno Domini MDCXXX, ætatis suæ LXXXII, trigesima prima decembris, hoc suo sacello, propitium sibi numen expectat Fr. Petrus de Herrera :

« L'an du Seigneur 1630, la 82^e de son âge, 31 décembre, dans ce sanctuaire qui est sien, Frère Pierre de Herrera attend que Dieu lui soit propice. »

— (Fontana : *S. Theatr...* et *Monum.* — Echard, II, 467.)

1681 — A Rome, le V. Père JOSEPH BONFIGLI, d'une noble et chrétienne famille de Lucques.

Il était l'aîné de sept enfants : trois de ses frères et deux sœurs embrassèrent la vie religieuse en divers instituts. Lui-même exerça d'abord le ministère pastoral dans le clergé séculier. Mais, arrivé à l'âge de 35 ans, effrayé de la responsabilité qui pèse sur les prêtres qui ont charge d'âmes dans le monde, il résolut d'embrasser la vie dominicaine, et vint à Rome prendre le saint habit au couvent de Saint-Sixte. Après sa profession solennelle, on l'envoya compléter ses études théologiques à Salamanque. Il y resta quatre ans. Revenu en Italie, il fut appliqué à l'enseignement dans plusieurs couvents de la péninsule, puis élu Prieur à Saint-Sixte. Le temps de sa charge expiré, le V. Père resta dans la Ville éternelle, soit à Saint-Sixte, soit plutôt à Sainte-Marie-sur-Minerve.

Du reste, la carrière dominicaine du P. Joseph Bonfigli n'offre rien de brillant et se distingue uniquement par la pratique constante des vertus claustrales et un zèle assidu pour l'apostolat obscur, mais excellemment salulaire, du confessionnal. Le V. Religieux poussa, on peut le dire, jusqu'à la dernière limite du possible, l'observance de la Règle et des Constitutions. Dans toutes les maisons de l'Ordre où il passa, il laissa une réputation sans pareille et une mémoire vénérée pour sa fidélité au silence, au lever de nuit, au jeûne, à l'abstinence, pour son esprit de pauvreté, d'obéissance et de mortification, pour son humilité, sa patience, sa charité envers ses frères, sa condescendance à l'égard du prochain. On fait mention également du zèle qu'il déployait pour assurer l'élection de supérieurs attachés à l'observance, et pour les stimuler au besoin, en vue de réprimer les abus ou de promouvoir une plus exacte fidélité aux règles.

Sans être doué du don de la parole, il ne laissait pas cependant de prêcher à des auditoires modestes, et se rendait de préférence à l'hospice de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, pour enseigner la doctrine chrétienne aux vieillards et aux infirmes. Mais, nous l'avons dit, c'est au saint tribunal qu'il exerçait son apostolat avec un fruit considérable.

Le matin, le soir, à toute heure du jour, il était à la disposition des pénitents. S'inspirant de la tendresse de Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle, à l'égard des publicains ou des femmes coupables inclinés au repentir, et de la compassion de son Père saint Dominique envers les pauvres pécheurs, l'homme de Dieu se montrait tout charité, douceur, pour ceux et celles qui venaient humblement lui faire l'aveu de leurs fautes; mais on remarque qu'il se montrait sévère à l'égard de tout pénitent qui s'accusait sur un ton plus ou moins accentué de présomption, et comme s'il racontait une histoire. Il sut maintenir dans la vertu un jeune homme exposé au mal, en lui faisant pratiquer l'exercice de la confession et de la communion quotidiennes.

Eminemment charitable envers les pauvres, le P. Joseph veillait, étant Prieur, à ce qu'on leur fit largement l'aumône de nourriture ou de vêtements; simple religieux, il leur réservait la majeure partie des mets à lui

destinés, et confesseur, il interrogeait ses pénitents sur la manière dont ils faisaient l'aumône et leur imposait parfois une règle de conduite assez stricte, tout en restant discrète.

Le serviteur de Dieu avait une très grande dévotion pour saint Dominique, saint Joseph, la Très Sainte Vierge Marie; il aimait encore à faire la visite des Sept Basiliques de la Ville éternelle. Chaque jour, il faisait environ trois heures d'oraison mentale, et il célébrait le mystère de l'autel avec une dévotion des plus édifiantes. A la fraction de l'hostie, après le *Pater*, en laissant tomber dans le calice la parcelle consacrée, il avait l'intention de plonger dans le Précieux Sang de Jésus-Christ les âmes des personnes qui lui avaient été recommandées, afin de leur obtenir guérison, conversion, ou délivrance du Purgatoire. Il assurait avoir expérimenté plusieurs fois l'efficacité de cette pratique.

La vertu du saint homme, rayonnant à son insu, lui avait gagné l'estime et la vénération, non seulement de ses frères en religion, mais des étrangers, des prélats, cardinaux et même du Souverain Pontife. Plusieurs des princes de l'Eglise se recommandaient à ses prières, voulaient se confesser à lui, le consultaient dans les cas difficiles. L'un d'eux, le cardinal Colleredo, résumait son éloge dans cette courte phrase : « C'est un vrai fils de saint Dominique. »

Le P. Joseph Bonfigli parvint à l'âge de 76 ans, avec sa ponctualité héroïque aux prescriptions de la règle dominicaine. Une nuit, après Matines, il rentra dans sa cellule et n'en sortit plus. Ne le voyant pas paraître le matin, contrairement à son habitude, on se rendit à la chambre qu'il occupait. On le trouva agenouillé, la tête appuyée sur le bord de sa table, les mains jointes et le visage tourné vers une image de la Sainte Vierge. On le crut en prières; mais bientôt, comme il ne faisait aucun mouvement, on l'appela, on le secoua, et l'on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre. Aussitôt, son visage prit une expression de sérénité indicible et une odeur céleste remplit l'appartement. Exposé dans l'église conventuelle, le corps du saint religieux reçut la visite d'une foule prodigieuse. On voulait le toucher, avoir quelques fragments de ses habits ou des objets ayant été à son usage. Les Pères du couvent jugèrent convenable, tout en lui donnant la sépulture commune, de le mettre dans un endroit à part. — (*Vita del V. P. Fr. Giuseppe Bonfigli...*, par le P. Bernardin Pierrotti, de la Congrégation de la Mère de Dieu. Lucques, 1690.)





ADDITIONS AU 31 DÉCEMBRE

Plusieurs historiens ou chroniqueurs cités comme *sources* dans l'*Année Dominicaine*, n'y ont pas eux-mêmes de biographie. C'est une lacune. Pour la combler, nous insérons ici, en les traduisant, les Notices que le P. Echard consacre à ces auteurs dans son savant ouvrage *Scriptores Ordinis Prædicatorum*.

1262 — Le V. Père ETIENNE DE BOURBON, appelé aussi Etienne de Belleville, du nom de son pays natal, au diocèse de Lyon.

Il naquit vers la fin du XII^e siècle et, dès l'enfance, fut élevé parmi les petits clercs de l'église Saint-Vincent de Mâcon. L'on remarqua aussitôt son amour de l'étude et sa piété. Il alla ensuite aux écoles de Paris et entendit les leçons des plus savants maîtres de l'Université. Lui-même leur rend hommage en citant leurs noms dans ses écrits. Sur ces entrefaites, s'établirent à Saint-Jacques les Frères Prêcheurs, envoyés par saint Dominique dans la capitale de la France. Etienne de Bourbon fut des premiers à embrasser leur Ordre et il prit l'habit pour le couvent de Lyon, dont il devint une des gloires. Il en connut le premier Prieur, Fr. Arnaud de Toulouse, homme éminent, dont il rapporte d'éloquents paroles, et son successeur, Fr. Romée de Livia, avec lequel il se trouvait à Lyon, en l'année 1223. Déjà Fr. Etienne travaillait au salut des âmes et était consulté pour des cas de conscience difficiles. Alors commence pour l'homme apostolique une carrière des plus brillantes. Pendant une quarantaine d'années, il prêcha avec un succès considérable dans le Lyonnais, l'Auvergne, le Roussillon, le Piémont, la Bourgogne, la Lorraine, la Champagne. Les Alpes lui laissèrent une impression profonde : « J'ai vu, dit-il, des hommes qui habitaient hiver et été dans ces montagnes, sans toit pour s'abriter contre les intempéries des saisons, couchant en plein air, sur la terre nue, et veillant toute la nuit à la garde de leurs troupeaux, pour empêcher le larron ou le loup de dérober quelques brebis. » L'auteur en tire un utile enseignement pour les pasteurs de l'Eglise. Le V. Père remplit l'office d'Inquisiteur, principalement à Clermont et dans la région lyonnaise, et sur ses fonctions de 25 années, il donne certains détails qui révèlent sa prudence, son zèle et son savoir-faire. Il connut les hommes les plus illustres de son temps, vécut dans leur intimité, et il raconte à leur sujet nombre de faits propres à jeter du jour sur l'histoire religieuse ou profane du XIII^e siècle. Il conversa avec les principaux collaborateurs de saint Dominique dans son apostolat parmi les Albigeois, et avec ses premiers compagnons dans l'établissement de l'Ordre :

Mathieu de France, Réginald d'Orléans, Jourdain de Saxe, Henri de Cologne, Guillaume de Peyrault et bien d'autres. Parmi les célébrités du monde séculier, il mentionne Philippe de Montmirail, fondateur de plusieurs monastères de vierges cisterciennes, l'évêque Hugues de la Tour d'Auvergne, le cardinal Jacques de Vitry, la princesse Sibylle, épouse du seigneur de Beaujeu et sœur de la première femme de Philippe-Auguste ; Alice de Vergiac, épouse du duc de Bourgogne Hugues III, sans parler d'autres personnages renommés. Il fut présent, à Reims, au sacre de saint Louis ou de son père Louis VIII, et assista au premier concile de Lyon, sous Innocent IV.

Malgré ses occupations de prédicateur et d'inquisiteur, Etienne de Bourbon trouva le temps de composer un magistral *Traité des sept dons du Saint-Esprit*. « L'auteur, dit Bernard Gui, s'est proposé d'écrire, pour l'édification des âmes et sur diverses matières faciles à développer dans la prédication, un livre ou traité, où abondent les autorités, les raisonnements et les exemples. Il le divise en sept parties, se référant aux sept dons du Saint-Esprit et à leurs effets... C'est un volume de grande dimension, dont l'exemplaire original se trouve dans une armoire de la bibliothèque des Frères Prêcheurs de Lyon. Plusieurs y ont puisé, comme à une source débordante, pour composer d'autres traités plus courts sur les dons du Saint-Esprit. » (1)

L'œuvre d'Etienne de Bourbon est, malheureusement, restée inachevée. L'auteur, selon toute vraisemblance, a été interrompu par la mort vers le milieu de la cinquième partie : nous n'avons donc que ce qui regarde les dons de Crainte, de Piété, de Science, de Force, et une moitié environ du don de Conseil ; il nous manque les dons d'Intelligence et de Sagesse, lesquels devaient embrasser des matières très importantes, d'après l'annonce qui en est faite dans le Prologue. Les derniers chapitres, même plus négligés, semblent trahir déjà un esprit fatigué ou un corps malade.

Jusqu'à ces derniers temps, le *Traité des Dons du Saint-Esprit* n'avait point été imprimé. Echard déclarait en avoir vu de nombreuses copies, qui se conservaient avec grand soin en divers couvents de l'Ordre et dans les bibliothèques de Paris.

En 1877, M. Lecoy de la Marche a publié non le texte intégral, mais, comme il le dit lui-même dans l'*Introduction*, tout ce qui pouvait intéresser l'histoire, c'est-à-dire la plus grande et la meilleure partie de l'ouvrage.

(1) Qu'est devenu le précieux autographe dont il est ici question ? Nous ne saurions le dire, faute de renseignements sur la dispersion de nos archives et de nos bibliothèques confisquées par la Révolution. « Mais, dit M. Lecoy de la Marche, nous en possédons un double, écrit au ^{xiii}e siècle et sans doute du vivant de l'auteur... Passé à la Bibliothèque royale avec tout le fonds de Sorbonne, sous le numéro 804, il porte aujourd'hui dans le fonds latin, auquel il a été réuni, le numéro 15970. On doit donc lui attribuer une autorité presque égale à celle de l'original. » *Anecdotes historiques, légendes et apologues, tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon*, Paris, 1877.

Etienne de Bourbon mourut au couvent de Lyon, vers 1262. Le jour de son décès n'est pas marqué. — (Echard, I, 184. — Voir aussi P. Chapotin : *Dominicains de la Province de France*, pp. 284 et suiv.)

1321 — L'illustrissime Evêque de Torcelli, Frère BARTHÉLEMY DE LUCQUES, appelé d'abord Tholomée de Lucques, par une syncope familière aux Italiens, et, plus tard, par corruption de langage, *Ptolomée*.

Il naquit à Lucques, en Toscane, et prit l'habit dominicain au couvent de cette ville. Il eut le bonheur d'avoir pour maître saint Thomas d'Aquin et d'appartenir à la phalange de vaillants athlètes, sortie de cette école pour la défense de l'Eglise. Il étudiait sous lui, à Rome, en 1272, l'accompagna à Naples la même année et entendit ses leçons jusqu'au départ de l'illustre Docteur pour le concile de Lyon. Lui-même en témoigne dans un chapitre de son Histoire ecclésiastique. « Souvent, dit-il, j'ai entendu sa confession, longtemps j'ai conversé familièrement avec lui et j'ai été son auditeur. » Et ailleurs : « Ce que j'ai vu de lui comme indice de sa sainteté, je ne dois pas le taire. Quand je vins avec lui de Rome, il s'arrêta au château du cardinal Richard, à la Molaria... » et, après avoir raconté la guérison du compagnon de saint Thomas, Fr. Réginald, par l'imposition des reliques de sainte Agnès, vierge et martyre, il poursuit : « C'est pourquoi le Maître avait réglé que, chaque année, on en célébrerait l'anniversaire par une fête solennelle, avec bonne réfection pour les Frères. Ce qu'il réalisa la première année, à Naples; la seconde, il était passé à Dieu. » Tholomée nous dit encore qu'il se trouvait à Naples quand arriva le messager de Campanie, annonçant la mort du regretté Père et Docteur. Le vénérable religieux était Prieur de son couvent de Lucques, en 1303; le Chapitre général de Besançon lui donne ce titre en le chargeant, avec un autre Prieur, d'informer sur des accusations portées contre le Provincial de la Province Romaine.

Il est vraisemblable, comme plusieurs l'affirment, qu'il fut bibliothécaire de la Bibliothèque pontificale. Son Histoire ecclésiastique prouve, en effet, de sa part, une connaissance profonde des monuments et manuscrits renfermés dans cette bibliothèque; on s'explique difficilement qu'il eût pu lire ailleurs tant d'auteurs dont il apporte les témoignages. Mais sous quel Pontife remplit-il cet office, on ne saurait le dire. L'an 1318, Tholomée de Lucques fut promu au siège de Torcelli par le Pape Jean XXII, qui l'avait en grande affection, et dont il fut le confesseur, au dire de certains auteurs. Il ne gouverna cette Eglise que trois ou quatre ans, comme il ressort des Actes de ce diocèse, qui, en l'année 1322, nomment, comme évêque de Torcelli, Fr. Egidius de Galluzzi, autre religieux dominicain.

Louis de Valladolid, Laurent Pignon, Antoine de Sienne et autres écrivains de l'Ordre, citent avec éloge Barthélemy de Lucques pour ses ouvrages, dont les principaux sont des *Annales* allant de 1060 à 1300, et une *Nouvelle*

Histoire ecclésiastique, ou Chronique des Papes, des saints docteurs et des princes dans leurs rapports avec l'histoire de l'Eglise. On peut consulter Echard pour plus amples détails. — (*Script. O. P.*, I, 541.)

1344 — Le V. Père GALVANI DE LA FLAMMA.

Il appartenait à une illustre famille de Milan et reçut l'habit dominicain au couvent de Saint-Eustorge de cette ville, étant encore adolescent. Intelligence d'élite, le jeune religieux acquit une très grande science et fut le premier de ses frères à enseigner la philosophie à l'Ecole récemment fondée dans sa ville natale. D'après un auteur milanais, il se vit appeler ensuite à l'Université de Pavie pour y donner le cours public de Droit Canon, ce qu'il fit pendant plusieurs années, aux applaudissements d'un auditoire chaque jour plus nombreux. C'est de 1330 à 1340 que le docte professeur atteignit l'apogée de sa renommée.

Malgré les occupations incessantes de l'enseignement, Galvani de la Flamma sut composer et donner au public de remarquables ouvrages. Il nous suffira de citer ici sa *Chronique de l'Ordre des Frères Prêcheurs* et sa *Chronique de la cité de Milan*.

La première de ces deux œuvres s'ouvre à la naissance de saint Dominique, 1170, pour se fermer à l'année 1344. Dans la Vie du fondateur de l'Ordre, on trouve certains détails omis par les précédents biographes du saint Patriarche et qui, sans doute, s'étaient conservés par la tradition orale.

Quant à la *Chronique de Milan*, elle dénote chez l'auteur une noble et sincère affection pour sa patrie.

Le V. Père mourut vers 1344.

Léandre Albert, Antoine de Sienne et d'autres écrivains parlent de lui avec éloge. — (Echard, I, 617.)

1419 — Le V. Père PIERRE DE ARENYS, Chroniqueur de la Province d'Aragon.

Lui-même nous fournit tous les éléments de sa biographie. « Je suis né, dit-il, l'an de l'Incarnation 1349, le 10 décembre, et suis entré dans le saint Ordre des Prédicateurs le jour de saint Denys, 9 octobre 1362, à l'âge de 12 ans, 9 mois et 29 jours. L'année suivante, à pareille date, je fis profession, entre les mains du Prieur, Fr. Pierre-Jacques de Castellon, le même qui m'avait donné l'habit, etc... » Initié avec soin aux coutumes de l'Ordre et aux observances régulières, Frère Pierre étudia les sciences philosophiques pendant huit années, en divers couvents de sa Province. Toutefois, ce ne fut pas d'une manière consécutive; car, par intervalles, il fut chargé d'enseigner à des Frères plus jeunes la logique ou quelque autre branche de la philosophie. A raison de ses aptitudes exceptionnelles, on l'envoya pour suivre les cours de théologie à Toulouse, puis à Paris, au collège de Saint-Jacques. De

retour dans sa patrie, après avoir conquis les premiers grades académiques, il devint professeur successivement à Tarragone, Barcelone, Valence, Lérida. En 1386, c'est à Bologne, au *Studium* de Saint-Paul, qu'il explique les *Sentences*. A la fin de 1390, il reçoit à Avignon les insignes de la maîtrise en théologie : déjà, il possédait le titre de Prédicateur général.

Tenu en grande estime parmi ses frères, Pierre de Arenys remplit dans son Ordre des fonctions importantes. Il fut tour à tour Prieur à Lérida et à Barcelone, Définiteur en divers Chapitres, Visiteur à trois reprises des couvents situés dans le royaume de Valence, Commissaire de l'Inquisition à Saragosse, Prieur des Dominicaines de Barcelone pendant cinq ans, Compagnon du Provincial allant au Chapitre général de Poitiers, en 1407, et nommé Provincial de Terre-Sainte, dans ce même Chapitre.

En ces temps de confusion où l'univers chrétien était partagé entre deux obédiences, les familles religieuses se trouvaient divisées elles aussi. On vit même un fait étrange : les couvents d'une même Province, ou les religieux d'un même couvent prenant parti pour des pontifes différents. Ainsi en fut-il dans la Province dominicaine d'Aragon. Au début du schisme, l'an 1378, cette Province avait pour chef Fr. Bernard Ermengaud, homme de science et de vertu, qui adhéra au Pape de Rome, Urbain VI. Les Frères de Catalogne suivirent son exemple ; ceux d'Aragon et de Navarre acceptèrent, avec le roi d'Aragon, Pierre IV, l'obédience d'Avignon. Le Chapitre général des Clémentistes, célébré à Lausanne en 1380, déposa de son office le P. Ermengaud, comme schismatique pour obéir au soi-disant Pape Urbain. Bernard Ermengaud n'en continua pas moins à gouverner, comme Provincial, la nation de Catalogne et à tenir régulièrement ses Chapitres jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de janvier 1387. Pierre de Arenys, resté fidèle à son Provincial, reconnaissait donc pour légitime le Pontife de Rome, non sans attirer sur sa tête les foudres de ses adversaires. Car alors, dans l'une et l'autre obédience, on ne manquait pas de lancer contre les tenants du parti opposé des anathèmes qui ne portaient point. A la faveur de ces réflexions, il est aisé de comprendre quelle valeur s'attache à la Chronique de Pierre de Arenys. Elle jette un jour considérable non seulement sur les affaires de la Province d'Aragon, mais encore sur l'histoire ecclésiastique, et même profane, de l'époque. C'est le récit fidèle d'un témoin oculaire, qui relate, année par année, des faits auxquels il a été mêlé, et décrit les milieux où il a vécu.

Le V. Père mourut à Barcelone, vers l'an 1419. Dans les Actes du Chapitre provincial célébré à Castellon, en 1420, son nom est inscrit au catalogue des religieux de la Province, récemment décédés. — (P. Reichert, *Monumenta O. P...*, tom. VII, fasc. 1) (1).

(1) Le R. P. Reichert, des Frères Prêcheurs, a publié pour la première fois intégralement la Chronique de Pierre de Arenys. Rome, 1904.

1436 — Le V. Père LOUIS DE VALLADOLID, ainsi nommé du lieu de sa naissance ou de sa profession religieuse.

Admirablement disposé pour l'acquisition de la science et de la piété, il fut envoyé à Paris par sa Province d'Espagne, afin d'y suivre les cours et de prendre ensuite les grades théologiques. Il expliquait les *Sentences*, en 1412 et 1413, dans la chaire occupée les années précédentes par le célèbre Jean Capréolus de Toulouse. Il revint ensuite en Espagne et fut appelé à la Cour de Castille pour diriger la conscience du roi Jean II. Sa haute vertu et sa rare capacité lui conquirent auprès du souverain et de la reine Catherine, sa mère, une autorité qui lui valut d'être député aux Pères de Constance comme représentant officiel de l'Espagne et ambassadeur du roi de Castille et de Leon. A la présentation de ses Lettres de créance, faite le vendredi 18 juin 1417, il reçut, avec les gens de sa suite, un accueil des plus solennels. Dès lors, à en juger par les Actes du Concile, il prit dans les sessions de la sainte assemblée une part active et fort importante. Martin V daigna plus tard lui en marquer sa satisfaction par un Bref très élogieux, dont on peut lire la traduction dans Touron (1).

Quand la paix eut été rendue au monde catholique par l'extinction du schisme d'Occident, Louis de Valladolid rentra en Castille, et reprit auprès du jeune roi Jean II, désormais privé de sa mère, son rôle de confesseur et de conseiller. Mais, après quelques années, il dut quitter la Cour, appelé à gouverner, pour la seconde fois, paraît-il, la Province dominicaine d'Espagne. A raison de cet office, il lui fallut assister au Chapitre général de Bologne, réuni en 1426, pour nommer un successeur au R^{me} P. Léonard Dati, mort l'année précédente.

Dans cette assemblée, les voix des électeurs se divisèrent en partie à peu près égales entre Thomas du Royaume de Naples, homme d'un réel mérite, que le Pape avait institué Vicaire général de l'Ordre, pour le temps intérimaire, et Louis de Valladolid lui-même. La faible majorité en faveur du premier résultait d'une mesure insolite, pouvant rendre l'élection entachée de nullité. Par un compromis, tout à l'honneur des Pères Capitulaires, on décida de s'en remettre à la sentence des deux religieux postulés. Le Maître Général qu'ils choisiraient serait reconnu par tous.

Hommes de grande vertu et de sincère humilité, Thomas de Naples et Louis de Valladolid, s'inspirant uniquement de la gloire de Dieu et des intérêts de leur Ordre, proposèrent Fr. Barthélemy Texier, ancien Provincial de Provence, non présent au Chapitre. On lui dépêcha des religieux graves pour lui notifier son élection. Jusqu'à ce moment, Thomas de Naples avait présidé l'assemblée; des Actes du Chapitre il ressort que désormais cette fonction échet à Louis de Valladolid.

(1) Tome III, p. 213.

De retour en Espagne, le V. Père s'appliqua avec grand zèle au gouvernement de sa Province et y fit de sages institutions. Il obtint de la munificence de Jean II la fondation d'un couvent de stricte observance, à Tordesillas, au royaume de Léon. Ce couvent fut placé sous le vocable de saint Thomas d'Aquin, et par la volonté du monarque, le P. Louis en fut institué Prieur perpétuel. La prise de possession du couvent royal eut lieu en présence de la Cour de Castille, le dimanche *Lætare*, 7 mars 1434. Louis de Valladolid en fit ratifier l'acceptation par le Chapitre général célébré la même année à Colmar, et par le Chapitre provincial d'Espagne tenu peu après, selon l'usage antique de l'Ordre.

Le serviteur de Dieu mérita bien, toute sa vie, de l'Eglise et de la famille de Saint-Dominique. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de sa mort. Il est certain qu'il existait encore en 1436, car le 25 novembre de cette année, il faisait consacrer son église de Tordesillas par un évêque dominicain.

L'ouvrage qui révèle l'affection que ce grand religieux portait à son Ordre est une *Table des docteurs, ou hommes illustres*, tirés de la famille dominicaine. Sous des titres spéciaux on y trouve :

Une *histoire abrégée du B. Albert le Grand*;

Une autre de *saint Thomas d'Aquin*, avec un appendice à part sur la réception d'un bras du saint Docteur au couvent de Paris, quand l'auteur y habitait;

Une *liste des Frères chargés d'expliquer les Sentences au collège de Saint-Jacques*;

Une autre des *hommes illustres de l'Ordre dont les portraits se conservaient dans ce couvent*;

Un *abrégé des bienfaits de la Très Sainte Vierge envers l'Ordre de Saint-Dominique*;

Enfin, une sorte d'exhortation à l'étude de la philosophie, se terminant par une dévote prière à la Bienheureuse Vierge Marie pour obtenir une bonne mort. — (Echard, I, 789; Tournon, III, 207.)

1446 — L'Illustrissime Père LAURENT PIGNON, évêque d'Auxerre.

Issu d'une noble famille de Bourgogne, Laurent Pignon entra dans l'Ordre de Saint-Dominique et fit profession au couvent de Sens, sa ville natale. On peut conjecturer qu'il alla étudier au collège de Saint-Jacques à Paris, et y reçut les grades universitaires. Ensuite il fut envoyé à Reims afin d'y enseigner la théologie. Les Frères Prêcheurs de Sens l'arrachèrent à ces fonctions, pour le placer à leur tête, comme Prieur, vers la Toussaint de l'année 1403. Le grand schisme battait alors son plein, et en même temps les provinces françaises étaient divisées par la lutte des Bourguignons et des Armagnacs. Le P. Laurent se trouvait de l'obédience d'Avignon, comme la France entière, et suivait le parti bourguignon, par les attaches de sa famille et de sa naissance. Grâce à l'initiative du duc Philippe le Bon,

dont il était devenu le confesseur et le conseiller, il fut élu, vers 1424, évêque titulaire de Bethléem, à la place du Fr. Jean Marchand, Dominicain, profès lui aussi du couvent de Sens, et récemment décédé. Cela ressort du moins des Actes manuscrits du couvent de Dijon. Environ dix ans après, il fut appelé à occuper le siège d'Auxerre, et il en prit possession le 4 mars 1434.

Ses fonctions le retenant aux côtés du duc de Bourgogne, il résida, de 1434 à 1438, à Lille ou à Bruges : les registres conventuels de ces deux villes en faisaient foi. L'an 1440, il honora de sa présence le Chapitre de la Province de France, assemblé dans sa ville épiscopale, et il le gratifia de ses libéralités. En 1445, il termina heureusement un différend avec le comte de Nevers, au sujet de certains droits qu'il jugeait être du domaine de son Église, et l'année suivante, il rendit son âme à Dieu, après avoir rempli pendant vingt ans les devoirs d'un bon Pasteur.

Le vertueux prélat se montra constamment un religieux plein d'affection pour son Ordre, comme le prouve sa *Chronique des Frères Prêcheurs*. L'ouvrage comprend une division adoptée depuis, pour des œuvres du même genre, par divers auteurs dominicains de langue étrangère. On y trouve successivement :

Le *Catalogue des personnages de l'Ordre, morts en opinion de sainteté*, savoir quarante et un Bienheureux et cinq Bienheureuses ;

Le *Catalogue des Frères promus à des dignités en dehors de l'Ordre* ;

Le *Catalogue des Maîtres Généraux* ;

Le *Catalogue des Provinciaux de la Province de France* ;

Le *Catalogue des Frères illustres par la doctrine, ou les écrits* ;

Une *Chronique détaillée des Chapitres généraux* depuis l'origine de l'Ordre, et des *Chapitres provinciaux de France*, de l'an 1254 à 1411.

Dans des registres du couvent d'Auxerre communiqués au P. Echard, il était dit que l'illustre prélat avait composé pour son diocèse un *Rituel* et un *Pontifical*. — (*Script. O. P.*, I, 804.)

1483 — Le V. Père PIERRE DE PRUSSE, recommandable par une *Vie du B. Albert le Grand*, imprimée en Allemagne, vers 1490, quelques années après la mort de l'auteur.

Pierre de Prusse, ainsi nommé de son pays d'origine, appartenait vraisemblablement au couvent de Cologne et y passa la majeure partie de sa vie religieuse ; divers endroits de ses écrits en témoignent. Il s'y trouvait certainement l'an 1483, quand le Maître Général, Salvo Casseta, Légat du Pape Sixte IV en Allemagne, fit l'élévation du corps du B. Albert, le 11 janvier. A l'ouverture de la tombe, on trouva un sarcophage, contenant le cercueil de bois dans lequel étaient renfermés les restes du grand religieux. Le sarcophage fut soulevé de terre, le cercueil ouvert, et le corps du Bienheureux apparut à peu près intact. Il avait la croix à la main, au doigt

un anneau de cuivre, les sandales aux pieds et la mitre en tête. Une odeur des plus suaves s'exhala de la vénérable dépouille.

Quant à Pierre de Prusse, les historiens de l'Ordre qui citent son ouvrage n'indiquent pas l'année de sa mort. — (Echard, I, 866.)

1497 — Le V. Pere JÉRÔME ALBERTUCCI DE BORSELLI.

Il était de Bologne et profès du couvent de cette ville. Léandre Albert, qui a écrit sa Vie avec détail, l'appelle un homme très rare, un prédicateur fort éloquent et un historien particulièrement délicat. Il mourut d'une pleurésie, le 25 novembre 1497.

On a de Borselli un certain nombre d'ouvrages. Contentons-nous de citer sa *Chronique de Bologne* et ses *Annales de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, composées avec soin et talent. — (Echard, I, 883).

1559 — Le V. Père SÉBASTIEN DE OLMEDO, ainsi connu de son pays natal, dans la Vieille-Castille. Il était fils de notre couvent d'Avila.

Curieux investigateur des choses de son Ordre, il fleurit vers le milieu du seizième siècle. Il a écrit une *Chronique des Maîtres Généraux*, depuis saint Dominique jusqu'à son 43^e successeur, Albert de Las Casas, en y joignant les hommes illustres qui vécurent sous chacun d'eux. Fontana, dans ses *Monuments*, déclare avoir vu à Rome, aux archives générales, le manuscrit d'Olmedo, et il en cite des passages dans son ouvrage. D'après ces citations, remarque Echard, on peut juger que Sébastien de Olmedo, exact sans doute sur les faits arrivés de son temps, a commis plusieurs erreurs touchant les xiii^e et xiv^e siècles. — (Echard, II, 168.)

1613 — Le V. Père GRÉGOIRE LOMBARDELLI, de Sienne, profès du couvent de Saint-Dominique.

Il avait dans le siècle deux frères, Horace et Saluste, renommés pour leur érudition et pour leur enseignement, l'un de la rhétorique, l'autre de la médecine, à l'Académie de Sienne. Nullement inférieur à eux, Grégoire s'est acquis une réputation de bon aloi par sa connaissance des sciences sacrées et son goût prononcé pour les recherches historiques. Il remplit diverses charges dans son Ordre, fut Maître en théologie, Visiteur général en plusieurs couvents, Consulteur du Saint-Office pour le diocèse de Sienne; on dit même que le grand duc de Toscane le désigna plusieurs fois pour l'épiscopat. Il mourut à Sienne, dans son couvent de Saint-Dominique, le 21 mai 1613. Il est mentionné avec éloge par Razzi, Pio, Fernandez et surtout par Isidore Ugurgieri, son compatriote, fils, lui aussi, du couvent de Saint-Dominique et religieux de science et de vertu (1).

(1) Il fut Maître en théologie, Prieur de son couvent d'affiliation, Consulteur du Saint-Office et mourut à Sienne en 1665. — Echard, II, 616.

Lombardelli a laissé plusieurs ouvrages ascétiques et historiques. Citons seulement ses œuvres dominicaines :

Une *Défense de la vérité des stigmates de sainte Catherine de Sienne*;

Une *Vie de la B^{se} Nera Tolomei de Sienne*;

Vie de la B^{se} Genovesa;

Vie du B. Jean-Baptiste Tolomei;

Vie du B. Bonaventure Tolomei;

Vie du B. Ambroise Samsedoni;

Vie du B. Pierre de Jérémie de Palerme.

Il composa aussi, dit Isidore Ugurgieri, une *Histoire du Couvent de Saint-Dominique de Sienne*, formant un assez gros volume. — (Echard, II, 384.)

1613 — Le V. Père SÉRAPHIN RAZZI, de Florence.

Né le 16 décembre 1531, Séraphin Razzi reçut, par les soins de ses parents, une excellente éducation et entra au noviciat de Saint-Marc, âgé de dix-sept ans et demi. Il devint en peu d'années un religieux apte à remplir tous les rôles. Orateur, poète aussi bien dans la langue d'Horace que dans celle de Dante, mathématicien, philosophe, théologien habile à dénouer les questions les plus embrouillées de dogme et de morale, surnommé pour cela l'*Ecclésiaste*, historien diligent et chercheur infatigable des antiquités; en outre, supérieur émérite, homme de grande piété, de mœurs sévères, ami de la discipline régulière, jamais d'humeur fâcheuse, d'un abord toujours aimable et d'une conversation enjouée : tel est le portrait que nous ont laissé de lui ses contemporains.

Appliqué à l'enseignement dès l'année 1560, Razzi professait la philosophie à Pistoie, en 1562, 63 et 64. Il était Prieur au couvent de Fiesole, pendant les années 1566 et 1567. On le trouve professeur de théologie à Foligno en 1570 et 71, et à Pérouse en 1573. Invité ensuite à collaborer à la réforme de la Congrégation des Abruzzes, sous la direction du P. Paulin Bernardini, il gouverna pendant deux ans, comme Prieur, le couvent de Vasto. Rappelé dans la Province Romaine, le V. Père remplit le même office à Tiferne, puis à Pérouse à partir de 1582. En 1584, le R^{me} Père Sixte Fabri le promut au grade de Maître en théologie et peu après l'institua second régent de l'Etude générale de Pérouse. L'année suivante, il y occupe la première chaire. Il était encore en fonctions, l'an 1587, quand on le nomma Vicaire général de la Congrégation de Raguse. Le temps de sa charge expiré, Razzi revint à Pérouse, comme régent du *Studium*, et y resta jusqu'en 1590. A cette époque, nous perdons sa trace pendant une dizaine d'années. Au mois de novembre 1602, nous le trouvons prenant possession du priorat, au berceau de sa vie religieuse, à la satisfaction des religieux de Saint-Marc. Déjà le V. Père sentait sur ses épaules le poids de la vieillesse; cependant, au témoignage d'Alphonse Fernandez, son contemporain, il existait encore en 1613, âgé

alors de 82 ans. A cette vie toute d'enseignement ou de charges monastiques si nous joignons la composition de nombreux ouvrages, nous ne trouverons pas un instant de perdu dans la longue existence de cet éminent religieux.

Echard range sous trois chefs les œuvres du P. Séraphin Razzi : œuvres philosophiques et théologiques ; œuvres exégétiques et oratoires ; œuvres historiques.

Pour ne parler que des dernières, les seules qui nous intéressent spécialement ici, nommons tout d'abord l'ouvrage italien, traduit en français et publié en 1616 par le P. Jean Blancane, Franciscain de Toulouse, sous ce titre :

Les Vies des Saints et Saintes, Bienheureux et Hommes illustres de l'Ordre sacré de Saint-Dominique.

Pour le composer, l'auteur atteste lui-même qu'il se donna une peine immense, et, dans la seule année 1572, fit à pied plus de 900 milles d'Italie, parcourant les principales villes de la péninsule, spécialement dans la Romagne, la Toscane, la Lombardie, le Piémont, visitant les bibliothèques, scrutant les archives, fouillant dans les chroniques locales ou conventuelles, ce qui n'est pas son moindre sujet de mérite devant la postérité.

Séraphin Razzi composa encore une *Histoire des Dominicains illustres par leurs dignités ou leurs écrits* ; puis diverses biographies, notamment les *Vies de sainte Marie-Madeleine, de sainte Marthe et de saint Lazare* ; celles de *saint Hyacinthe, de sainte Catherine de Ricci, de la B^{se} Osanna de Cataro, du B. Jérôme Savonarole avec une défense de sa doctrine* ;

Une *Chronique des couvents de la Province Romaine* ;

Une sorte d'Anthologie des *Exemples des Saints* ;

Enfin, quelques écrits historiques étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

Tous les auteurs qui ont parlé du P. Séraphin Razzi lui décernent les plus grands éloges. — (Echard II, 386.)

1615 — Le V. P. FRANÇOIS DIAGO, honoré par Philippe III du titre de Chroniqueur du royaume d'Aragon.

Il naquit à Viver, au royaume de Valence, et embrassa l'Ordre de Saint-Dominique au couvent de Saint-Onufre, distant de Valence d'environ quatre milles de chemin. Sa piété et sa science le distinguèrent bientôt dans sa Province. Il fut Prieur de Saint-Onufre à deux reprises et Qualificateur du Saint-Office pour Barcelone et Valence. Son ardeur naturelle pour les travaux historiques le porta presque constamment à exhumer de la poussière des bibliothèques et des archives, publiques ou privées, tous les documents propres à la composition d'histoires sérieuses et exactes. En cela, il a bien mérité de la postérité. Le V. Père cessa de vivre en 1615.

Outre l'*Histoire de la Province dominicaine d'Aragon*, son œuvre capitale, mentionnons une *Vie de saint Raymond de Pennafort*, une *Vie de saint Vincent*

Ferrier, *Vie du Vén. Louis de Grenade*, enfin une petite *Vie du B. Humbert de Romans*, mise en tête de l'ouvrage de ce dernier, de *eruditione Prædicatorum*, que le P. Diago fit imprimer pour la première fois, à Barcelone, en 1607.

On trouvera dans Echard le catalogue des autres œuvres sorties de la plume de François Diago. — (Echard II, 397.)

1619 — Le V. P. ANTOINE DE REMESAL, natif de Allariz, en Galice, et profès de Saint-Etienne de Salamanque.

Il passa en Amérique l'an 1613, et parvint au Guatemala dans le mois d'octobre. Dès lors, sans négliger les travaux de l'apostolat, le V. Père s'appliqua, avec un zèle digne de tout éloge, aux recherches nécessaires pour donner au public une œuvre richement documentée. De retour en Espagne, il composa l'*Histoire de la Province dominicaine de Saint-Vincent de Chiapa et Guatemala* : œuvre très soignée, *opus accuratissimum*, dit Echard.

On a encore de lui une *Vie du P. Fr. André de la Vallée*, natif de Valladolid et fils du couvent de la Couronne dans la Province de Saint-Vincent.

Il promettait enfin des *Annotations ou Commentaires sur les sermons de saint Thomas d'Aquin*. Peut-être ce travail est-il resté en manuscrit. — (Echard, II, 412.)

1627 — Le V. Père ALPHONSE FERNANDEZ, de Plasencia, en Espagne.

Il entra au couvent de cette ville, l'an 1587, fit de bonnes études théologiques, s'adonna au ministère de la parole de Dieu et fut institué Prédicateur général au Chapitre de Lisbonne, en 1618. Religieux de mœurs graves et d'une rare prudence, le P. Alphonse fut choisi plusieurs fois pour gouverner, comme Prieur, divers couvents de sa Province. L'importance de ses fonctions ne l'empêcha point de s'appliquer avec zèle à écrire l'Histoire ecclésiastique de son temps, et certaines phases de l'histoire de sa famille religieuse. Sous ce dernier rapport, on lui doit un exposé historique, ou *Annales de la dévotion et des miracles du saint Rosaire* ;

Concertatio prædicatoria, ou travaux entrepris par les Frères Prêcheurs en faveur de l'Eglise catholique contre les hérétiques, païens, juifs et sarrasins...

Un *Traité* sur les services rendus aux royaumes d'Espagne par l'Ordre des Frères Prêcheurs.

L'auteur annonçait encore une *Histoire du Corporal miraculeux de Darroca*, l'*Histoire du couvent de Salamanque*, en trois volumes ;

La *Vie du B. Alvarez de Cordoue* ;

La *Vie du saint Frère Dominique de Sainte-Marie* ;

Vie et martyre du saint Frère Dominique (sic) de Navarrete et de ses compagnons au Japon.

Ces ouvrages n'ont pas été imprimés de son vivant. — (Echard, II, 445.)

1640 — Le V. Père ALBERT DE MORLAIX. Son nom de famille était Le Grand. Il naquit à Morlaix, ville de l'ancien diocèse de Léon, dépendant aujourd'hui de celui de Quimper, et appartenait, par sa profession religieuse, au couvent de Rennes. Esprit sagace, bon littérateur, bien que la forme de son style manque un peu d'élégance, dit Echard, après diverses charges remplies avec honneur parmi ses frères, Albert de Morlaix s'adonna à l'histoire ecclésiastique de sa patrie, et, avec la protection et le concours pécuniaire de l'Evêque de Dol, publia en français un ouvrage consciencieux, monument patriotique et religieux, à la gloire de la Bretagne. L'auteur l'a intitulé : *La vie, gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique ; ensemble un ample catalogue chronologique et historique des neuf évêques de cette province.*

L'ouvrage fut imprimé à Nantes, en 1637 ; une édition nouvelle, très soignée, en a été donnée récemment. — (Echard, II, 522.)

1642 — Le V. Père JUSTIN DE MIECKOW, né en Pologne, dans une bourgade voisine de Cracovie.

Il prit l'habit de Saint-Dominique à l'âge de treize ans, vers 1607, et se distingua par son amour de la science et par sa piété. On l'envoya terminer ses études à Bologne, où il passa six ans. De retour en Pologne, il s'adonna au ministère de la prédication avec grand profit pour les âmes, devint Prieur de l'une des maisons de sa Province, puis Maître en théologie et Régent principal de l'Etude générale de Cracovie.

Animé d'une dévotion exceptionnelle envers la Très Sainte Vierge, le V. Religieux composa, en deux tomes in-folio, des commentaires sur les *Litanies*, dites de Lorette. Mine féconde, en quelque sorte inépuisable, pour les prédicateurs et pour les écrivains *mariologistes* (1). — (Echard, II, 529).

1644 — Le V. Père JEAN-MICHEL PIO, connu sous le nom latin de *Plodius*.

Natif de Bologne, il se consacra à Dieu par la profession des vœux solennels, en l'année 1589. Esprit vif et ardent, amour de l'étude qui n'épargnait ni la peine, ni la veille, Frère Michel ne se recommandait pas moins par sa piété et sa régularité. Aussi arriva-t-il rapidement aux charges de l'Ordre. Il enseigna la théologie pendant plusieurs années et reçut les palmes de la maîtrise au Chapitre général de Lisbonne, où il siégeait comme Définiteur, l'an 1618. Nommé Inquisiteur de Milan par le Pape Urbain VIII, il fut toute sa vie la terreur des hérétiques. Chargé de gouverner la Province dominicaine des Deux-Lombardies, il reçut à cette occasion un Bref apostolique du même Souverain Pontife. On place sa mort vers l'an 1644.

Diligent investigateur des choses de son Ordre, Michel Pio a pris soin d'en

(1) L'ouvrage a été publié en français vers le milieu du xix^e siècle.

écrire l'histoire. La première partie de son ouvrage est principalement consacrée aux *Personnages de l'Ordre illustres par la sainteté* ; la seconde traite plus en détails des *Maîtres Généraux, Archevêques et Evêques* tirés de l'Ordre et des *écrivains dominicains*.

Un second ouvrage retrace d'une manière spéciale la *noble descendance religieuse du patriarche saint Dominique en Italie*, avec les couvents et les monastères fondés de son vivant.

Enfin, de la plume de Michel Pio sont sorties plusieurs monographies, dont voici les titres :

Vie de la B^{se} Lucie de Narni, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ;

Vie du V. Père Séraphin de Porrecta, mort en odeur de sainteté au couvent de Saint-Dominique de Bologne, le 2 janvier 1614 ;

Vie de Fr. Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiapa.

Le V. Père se proposait d'écrire une Histoire générale de tous les couvents de l'Ordre dans le monde entier ; la mort ne lui en laissa pas le temps. — (Echard, II, 540.)

1649 — Le V. Père SIMON OKOLSKI, célèbre surtout par sa *Russia Florida*, où il retrace éloquentement les travaux, les vertus, les souffrances et souvent le martyre de nos Pères dans ces contrées reculées de l'Europe.

Il était Russe d'origine et profès de notre Province de Russie. Il devint Maître en sacrée Théologie, régent de l'Etude générale de Lemberg et Provincial de sa Province vers l'an 1649. La date de sa mort n'est pas exactement connue.

Outre la *Russia Florida*, on lui doit une Etude sur la Pologne, commençant par ces mots : *Orbis Polonus splendoribus cæli...*, et une sorte de biographie du B. Albert le Grand. — (Echard, II, 560.)

1651 — La Province dominicaine du Royaume de Naples a trouvé un historien de ses gloires dans la personne du V. Père THÉODORE DE VALLÉ, natif de Piperno, Lecteur de Théologie au couvent de Sorrento.

On a sous son nom un important ouvrage, intitulé *Breve Compendio*, etc..., où il est traité des religieux de la Province de Naples les plus illustres par la sainteté, les dignités, les écrits.

Il est vrai, un auteur napolitain, étranger à l'Ordre, attribue l'ouvrage à un autre Dominicain Sicilien, Fr. Denys de Occillis, précédemment décédé, et va jusqu'à accuser de plagiat Théodore de Vallé. On peut lire les réflexions d'Echard à ce sujet. En s'appuyant sur des preuves intrinsèques tirées de l'œuvre elle-même, l'auteur des *Scriptores Ordinis* démontre que la majeure partie du travail appartient exclusivement au P. Théodore ; et pour le reste, tout au plus pourrait-on dire que Denys de Occillis avait réuni des matériaux indigestes qui furent coordonnés par notre auteur et mis en état de voir le jour. — (Echard, II, 569.)

1663 — Le V. Père ANTOINE MALLET, natif de Rennes et profès du couvent de cette ville.

Il fut célèbre en son temps et reçut tous les grades académiques à l'Université de Paris. Lorsqu'il présenta sa thèse en Sorbonne, pour l'obtention du premier titre, le 29 novembre 1624, le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, honora la séance de sa présence, avec un brillant cortège d'évêques et d'hommes remarquables de tous ordres. Le P. Mallet devint successivement Régent du Collège de Saint-Jacques, Prieur du couvent et Vicaire général de toute la Congrégation Gallicane. Il était en fonctions, quand le R^{me} Thomas Turchi, Maître de l'Ordre, vint à Paris, l'an 1646, et érigea cette Congrégation en Province de Paris. Il jeta les yeux sur Antoine Mallet pour en être le premier Provincial ; à ce titre, le V. Père assista, l'année suivante, au Chapitre général de Valence, en Espagne. Très en faveur auprès de Gaston d'Orléans, frère du roi, et de la duchesse Marguerite de Lorraine, son épouse, il passa une grande partie de sa vie à Blois et y mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. Nous avons de lui une *Histoire des personnages illustres du couvent de Saint-Jacques* : Papes, cardinaux, évêques, etc., ouvrage qui dénote la profonde affection de l'auteur pour son Ordre.

Il publia aussi un *Discours sur le Rosaire perpétuel*. — (Echard, II, 605.)

1666 — Le V. Père DANIEL O'DALY, appelé en religion *Fr. Dominique du Rosaire*.

Il descendait de l'illustre famille des comtes de Geraldin, en Irlande, et fit profession de la vie dominicaine au couvent de Tralee. Mais, tout jeune, il quitta sa patrie et vint étudier en Espagne et en Portugal. Dans les écoles de l'Ordre, il puisa tout ensemble les connaissances les plus étendues et une piété qui, suivant l'expression d'un contemporain, « fit l'admiration de Louvain, de Madrid, de la France, de l'Europe presque tout entière (1). » Fort estimé des rois d'Espagne et de Portugal, le P. O'Daly remplit avec succès plusieurs ambassades en leur nom, auprès de Charles I^{er} et de Charles II, en Angleterre, de Louis XIV en France et du Pape Innocent X. Pendant son séjour à Paris, descendu au couvent de l'Annonciation, il édifia profondément les religieux de cette maison par sa régularité, sa modestie, sa dévotion. Le roi de Portugal, Jean IV, lui offrit l'archevêché de Goa : l'humble religieux refusa ; mais il profita des bonnes grâces du souverain pour obtenir la fondation, à Lisbonne, d'un couvent et d'un monastère, destinés à recevoir ses compatriotes d'Irlande, chassés par la persécution anglicane. Lui-même fut institué Prieur du couvent des Frères et régent des études. Il y mourut, en grande réputation de piété et fut inhumé dans l'église, au milieu de l'affliction générale. Le V. Père a retracé dans un ouvrage in-8° de 400 pages les

(1) P. Vincent Baron, O. P. *Apologétique*, Liv. II.

souvenirs traditionnels de sa noble famille et les phases de la persécution contre l'Irlande dont ses aïeux furent les premiers à souffrir. — (Echard, II, 617.)

1671 — Le V. Père GUILLAUME SEGUIER, né à Saint-Omer, dans l'Artois, et profès du couvent de cette ville. C'est un historien des gloires de la Province dominicaine de Belgique.

Homme de doctrine et de vertu, Maître en sacrée théologie, Guillaume Segui fut à maintes reprises Régent des études à l'Académie de Douai, trois fois Prieur à Tournai, et dans sa vieillesse, Prieur de son couvent d'affiliation, Saint-Omer, où il mourut en 1671.

Par ses écrits, il se montra le défenseur énergique des privilèges des Ordres mendiants; et, sous les titres de *Laurea Belgica*, *Infulæ Belgicæ*, il a célébré les religieux de la Province de Belgique qui s'illustrèrent dans les Universités de Louvain, Douai et autres, ou sous les insignes sacrés de l'épiscopat.

Au P. Segui appartient encore *Palma triumphalis SS. Rosarii*, ou récit de la victoire de Lépante, en un volume in-12. — (Echard, II, 638.)

1675 — Le V. Père VINCENT-MARIE FONTANA, de Melide, au diocèse de Côme.

Il était arrière-petit-fils du chevalier Dominique Fontana, l'illustre architecte que le Pape Sixte-Quint chargea de dresser les obélisques de la Ville éternelle. Vincent-Marie fit profession à Sainte-Marie-sur-Minerve, le 15 octobre 1626, entre les mains du Prieur Fr. Vincent Candide, comme l'année précédente, à pareil jour, il avait reçu de lui le saint habit. Il obtint le titre et les privilèges de Prédicateur général, au Chapitre de Rome, en 1644; le grade de Maître en théologie lui fut reconnu par celui de 1656.

Attentif à rechercher les antiquités de son Ordre, Vincent Fontana nous a donné :

Un recueil des *Constitutions et ordonnances des Chapitres généraux*, de 1220 à 1650.

Une *Histoire du couvent de Sainte-Catherine de Sienne, à Rome*.

Un *Catalogue des Maîtres du Sacré-Palais*, depuis saint Dominique, jusqu'au Père Raymond Capisucchi, en fonctions de son temps.

Le *Sacrum Theatrum Dominicanum*, que nous avons si souvent cité comme référence. Là, il passe en revue les Papes, Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés, Ministres du Saint-Siège Apostolique, sortis de l'Ordre. Ouvrage d'un immense labeur, remarque Echard, qui demanderait toutefois quelques additions et corrections, mais un seul homme ne peut suffire à tout.

Fontana, sous le titre de *Monumenta Dominicana*, met en tableau synop-

tique les hommages de fidélité rendus à l'Eglise de Dieu par l'Ordre de Saint-Dominique. Nous ne parlons pas de quelques autres ouvrages de moindre importance. — (Echard, II, 660.)

1687 — Il est juste que nous fassions une mention spéciale du Père JEAN-BAPTISTE FEUILLET, sous le nom duquel, comme il a été dit à la préface de cette réédition, parurent les trois premiers volumes de l'*Année Dominicaine*. Le vénérable religieux y avait largement collaboré, en donnant aux matériaux recueillis par le P. Thomas Souèges une forme propre à faire accepter l'ouvrage avec plus de faveur.

Jean-Baptiste Feuillet, né à Paris, avait pris le saint habit au Noviciat général du faubourg Saint-Germain, et fait profession le 3 mars 1644. Après d'excellentes études théologiques, poussé par le zèle de la foi, il passa en Amérique, et pendant huit ans environ, exerça l'apostolat dans nos colonies des Antilles. Rentré en France, vers l'an 1658, et affilié à la Province de Saint-Louis, il fut assigné d'abord au couvent de Gonesse, dans le département actuel de Seine-et-Oise, puis transféré par le R^{me} Père Thomas de Rocaberti, Maître Général, au collège de Saint-Jacques, où il mourut le 19 octobre 1687, à l'âge de 63 ans.

Outre les trois premiers volumes de l'*Année Dominicaine*, on lui doit :

Une *Vie de sainte Rose de Lima*.

Une *Vie de saint Louis Bertrand*.

Une *Vie du Pape saint Pie V*, publiée d'abord sous forme d'*Abrégé*, et deux ans après, en 1674, en un fort volume in-octavo. — (Echard, II, 713.)

1688 — Sous le titre de *Prædicatorium Avenionense*, le V. Père JEAN MAHUET a publié l'histoire du couvent des Frères Prêcheurs d'Avignon. Plus d'une fois, au cours de notre ouvrage, nous avons cité cette référence.

Jean Mahuet était né à Langres et avait fait profession au couvent d'Avignon, en 1627. Religieux recommandable pour sa piété et son amour de la discipline régulière, il mourut entre les bras de ses frères d'Avignon, l'an du Seigneur 1688. — (Echard, II, 717.)

1689 — L'Illustrissime P. DOMINIQUE FERNANDEZ, archevêque de Saint-Domingue, aux Antilles, historien des missions de l'Empire chinois.

Fr. Dominique-Ferdinand Navarrete, plus connu sous le nom de *Fernandez*, naquit à Pennafiel, ville de la Vieille-Castille, et embrassa l'état religieux au couvent de son pays natal. Envoyé à notre Collège de Saint-Grégoire de Valladolid, il se distingua parmi tous ses condisciples et fut appelé lui-même à y enseigner. Les premières chaires de théologie dans les Académies d'Espagne semblaient lui être réservées : il aimait mieux suivre l'attrait divin qui le poussait à l'évangélisation des infidèles, et de préférence dans l'Empire

chinois. Parti de San Lucar au mois de juin 1646, il aborda au Mexique la même année, avec vingt-sept autres compagnons d'apostolat. Faute d'un navire pour le transporter à Manille par l'Océan Pacifique, voie adoptée par nos missionnaires des Philippines comme moins dangereuse que celle du sud de l'Afrique, il lui fallut rester assez longtemps au Mexique. Ce fut seulement le dimanche des Rameaux, 5 avril 1648, que, sous la conduite du P. Jean-Baptiste de Moralès, il reprit la mer, et il parvint à destination le 23 juin suivant, veille de la Saint-Jean-Baptiste. On l'institua d'abord professeur de théologie à notre collège de Saint-Thomas de Manille : il y obtint bientôt la première chaire, à raison de sa remarquable méthode d'enseignement. Dégagé de ces fonctions, le zélé missionnaire s'adonna sans réserve à l'instruction des infidèles et des nouvelles chrétientés. Envoyé au royaume de Macazar, en 1657, il y donna la station de Carême, et pareillement à Macao, l'an 1659. Peu après, il entra en Chine. Il apprit rapidement la langue et se la rendit familière au point de l'écrire avec élégance et de la parler avec une merveilleuse facilité. Fernandez passa deux années dans la province de Fo-gan et une dans celle de Che-Kiang, joignant aux fonctions de l'apostolat celles de Préfet de la mission. Mais, en 1665, une furieuse tempête s'éleva contre la religion chrétienne, à la suite d'une sourde hostilité des mandarins et des lettrés ; tous les missionnaires connus furent menés à Pékin, et un édit impérial les condamna à partir pour Macao. Un certain dissentiment entre les Chinois et les Portugais retint à Canton les prêtres exilés. De ce nombre était notre P. Navarrete. Toutefois, il ne resta pas oisif. Il profita de son repos forcé pour rédiger de longs écrits dans l'intérêt des missions de la Chine. La ville de Canton ne lui avait pas été fixée comme prison, mais seulement comme lieu de résidence, sans possibilité toutefois de regagner ses anciennes chrétientés. Il lui était loisible, en dehors de la Chine, d'aller où il lui plairait. Prenant modèle sur un missionnaire jésuite, qui, dès l'année 1667, avait trouvé moyen de passer à Macao pour, de là, se rendre à Rome, Dominique Fernandez forma le même dessein et l'exécuta vers la fin de 1669. Son but était non de se soustraire aux ennuis de l'exil, mais en réalité d'aller intéresser aux missions de Chine les cours d'Espagne et de Rome.

Au mois de mai 1672, il arriva à Madrid, et le 6 janvier suivant, franchit le seuil de la Ville éternelle. Dans une relation adressée au Pape Clément X et à la Congrégation des cardinaux, il exposa l'état de la religion chrétienne dans le Céleste-Empire avec une netteté qui lui concilia tous les esprits. On songea même à le renvoyer dans ces chrétientés lointaines avec la dignité épiscopale ; le cardinal Ottobone, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, et plus tard Pape, sous le nom d'Alexandre VIII, le proposa comme tel au choix du Saint-Père ; mais le vénérable religieux, s'appuyant sur de fortes raisons, parvint à écarter la charge. Il n'en fut pas de même à son

retour en Espagne. Le roi catholique Charles II le contraignit d'accepter le siège archiépiscope de Saint-Domingue, et le Souverain Pontife délivra les Lettres par lesquelles Sa Sainteté ratifiait ce choix. Aussitôt après son sacre, le vénérable prélat alla rejoindre l'Eglise devenue son épouse, et pendant dix ans, en prit soin avec un zèle et une prudence dignes des exemples donnés par les illustres évêques des premiers siècles. Parmi les plus beaux actes de son administration, il faut placer les services éminents qu'il rendit aux Pères de la Compagnie de Jésus. Ces religieux, ne pouvant, depuis plus de trente ans, obtenir une résidence fixe, songeaient à quitter l'île. L'évêque les retint, parvint à leur faire construire un collège et leur donna constamment les marques d'une sincère affection. Le monde chrétien put constater ainsi que, si jadis le missionnaire Dominique Fernandez leur avait été contraire dans la question des rites chinois, cette opposition procédait uniquement de son amour pour la vérité. Le saint évêque, aimé comme un père et vénéré de tous ses diocésains, rendit son âme à Dieu l'an de grâce 1689. Sa mort fut un deuil public.

Personne n'a mis en plus vive lumière les affaires de la Chine, ni rendu de plus utiles services aux missionnaires aspirant à l'évangélisation de ce pays. Ses œuvres comprennent deux volumes in-folio, divisés, le premier en sept traités, le second en dix. Le premier tome retrace particulièrement l'origine de la Chine, son site, ses richesses, ses voies de transport, son organisation intérieure, ses usages, sa forme de gouvernement, ses classes diverses, sa littérature. Le tome second est consacré aux choses qui concernent l'évangélisation de la Chine. L'auteur y rapporte en détails les controverses antiques et modernes sur la mission en Chine et au Japon, la question des rites chinois, les lettres et les réponses échangées à cet égard entre les autorités religieuses ou civiles, et certaines décisions du Saint-Siège établissant la règle à suivre par tous les prédicateurs de la foi chrétienne en ces pays. — (Echard, II, 720.)

1690 — A Lima, le V. Père JEAN MELENDEZ, une des gloires du Pérou.

Il naquit dans cette ville et y prit l'habit religieux, au couvent du Saint-Rosaire. Distingué par sa connaissance des lettres sacrées et par sa piété, il parvint rapidement aux grades honorifiques et aux principales charges dans sa Province. Melendez fut tour à tour régent du collège de Saint-Thomas, à Lima, et du *Studium* de Cuzco, Prieur du couvent de Truxillo et Vicaire général de la Province de Saint-Jean-Baptiste du Pérou. Nommé, en outre, Visiteur pour les diocèses de Lima, Cuzco, Arequipa, Truxillo, Panama et Darien, il trouva dans l'exercice de ses fonctions des occupations non médiocres. Néanmoins le V. Père sut se ménager le temps de chercher des documents, dans les archives du Pérou et dans celles de Madrid, pour composer

en trois volumes in-folio une intéressante *Histoire de la Province dominicaine de Saint-Jean-Baptiste du Pérou*. Il y mit la main, après être rentré en Europe, et publia son ouvrage à Rome en 1681. Il utilisa pour son travail des notes ou matériaux recueillis par plusieurs religieux de sa province, les Pères Antoine Rodriguez, Prédicateur général, Isidore de Saint-Vincent, François de Castro, Maître en théologie, et François de Guzman, Prédicateur général; lui-même nous l'apprend.

Pendant son séjour en Europe, le P. Melendez fut institué Procureur général des missions péruviennes près la Cour d'Espagne et la Cour romaine. Bien plus, le Maître Général Antoine de Monroy, mexicain d'origine, le nomma régent du collège de Saint-Thomas, à la Minerve, au mois de juillet 1681. Trois ans après, étant sorti de charge, Jean Melendez retourna parmi ses Frères, au Pérou, et y mourut vers 1690. — (Echard, II, 727.)

1691 — Le V. Père FRÉDÉRIC STEILL, Allemand, naquit à Bingen, près de Mayence, et prit le saint habit, encore adolescent, dans le couvent de cette dernière ville.

Avide de connaissances théologiques, il étudia dans diverses écoles de l'Europe, non seulement en Allemagne, mais encore en Italie et en Espagne, et notamment à Salamanque, où il entendit plusieurs des célébrités de l'Ordre. Porté naturellement à cultiver l'histoire de sa famille religieuse, Frédéric Steill, partout où il passait, scrutait les bibliothèques et fouillait dans les archives. Après avoir récolté ainsi une riche moisson de documents, il publia en allemand un *Calendrier des Saints, Bienheureux et personnages de grandes vertus appartenant à l'Ordre de Saint-Dominique*.

Plus tard, ayant recueilli de nouveaux documents, il les déversa à pleines mains dans un autre ouvrage intitulé *Ephemerides Dominicano-sacræ*, comprenant deux gros volumes in-4°, d'environ douze cents pages chacun.

Le P. Frédéric Steill fut Professeur en théologie et Prieur du couvent de Wurtzbourg. Il mourut vers 1691. — (Echard, II, 731.)

1692 — Le V. Père GILBERT DE LA HAYE, religieux éminent et historien de la Belgique dominicaine.

Il naquit à Lille d'une famille honorable et opulente et prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de cette ville. Religieux d'une candeur admirable, il joignit à l'amour de l'étude et à la piété une affection profonde pour son Ordre et un zèle ardent du salut des âmes. Il remplit diverses fonctions dans sa Province. En 1679, il était Supérieur du Vicariat de Lillers; au mois d'avril 1680, Prieur du couvent de Revin, en Artois; quatre ans plus tard, *compagnon* du P. Antoine Danguy, Provincial de la Province Belge de Sainte-Rose, nouvellement créée. Le Chapitre provincial célébré à Lille, en 1685, lui conféra le titre de Prédicateur général. Le V. Père devint ensuite Prieur du

collège de Saint-Thomas à Douai, et, ses trois ans achevés, il revint parmi ses frères au couvent de sa profession religieuse. Il y vivait, entouré de l'estime et de l'affection de tous, avec la charge de Procureur du Maître Général pour la Belgique, quand il fut saisi par une maladie cruelle et emporté prématurément, et pour ainsi dire dans la fleur de l'âge, le 17 juin 1692 : il avait 52 ans. « Je donne ces détails, dit Echard qui avait été son intime ami, afin que le lecteur apprenne quelle somme de travail a fournie le P. Gilbert. On ne saurait croire, en effet, que d'ouvrages il a écrits, que de voyages il a effectués, parcourant toutes les bibliothèques de la Belgique, pour retracer l'histoire de nos couvents en ce pays et des hommes qui se sont illustrés dans les lettres. Et cependant il ne cessait de prêcher des stations de Carême et d'Avent, et même d'annoncer la parole de Dieu presque chaque dimanche de l'année, avec un zèle infatigable. »

On doit au P. Gilbert de la Haye la *Vie de deux martyrs de Lillers, les saints Lugle et Luglian*.

L'histoire du *Monastère de Sainte-Marguerite à Saint-Omer*, occupé par des religieuses du Tiers-Ordre.

Mais ses œuvres principales sont :

1. *Compendium Historiæ Provinciæ Germaniæ Inferioris Ord. Præd.*, ou l'histoire abrégée des couvents dominicains de Belgique et de Hollande.

2. *Infulæ Belgo-Dominicanæ*, ou Vies des Frères de Belgique élevés à l'épiscopat.

3. *Bibliotheca Belgo-Dominicana*, ou catalogue des écrivains dominicains de Belgique. — (Echard, II, 732.)

1715 — Le V. Père JOHN O'HEYN, Irlandais, né à Athenry, ville du comté de Galway et profès du couvent de cette ville.

Il alla étudier à Salamanque, puis enseigna la philosophie en France, et devint successivement Maître des étudiants et Régent à notre collège des Irlandais, de Louvain. Le zèle de la foi poussa le V. Père à regagner sa patrie. Il y ouvrit une école de Théologie thomiste, et il avait déjà de nombreux disciples quand la persécution soulevée contre les catholiques le força de se cacher. Il demeura quelque temps sous la protection de l'évêque d'Elphin. Mais, recherché nommément par les hérétiques, le P. O'Heyn dut quitter l'Irlande. Il revint à Louvain, reprit l'enseignement, et exerça encore la charge de Régent. La tempête s'étant un peu apaisée, il désira aller revoir ses compatriotes d'Irlande, et pendant huit ans il leur distribua avec zèle le pain de la parole de Dieu. Il fut alors Prieur d'Urlare. Sur les entrefaites la persécution souffla de nouveau. Contraint de s'exiler, avec les religieux de tous les Ordres, le P. O'Heyn retourna à Louvain et y passa ses dernières années. L'ouvrage qui nous le recommande est un *Exposé chronologique des couvents dominicains d'Irlande et des hommes illustres de cette Province*. — (Echard, II, 791.)

1719 — La notice du V. Père BERNARD DE JONGHE fermera la galerie dominicaine des historiographes dont nous rappelons la mémoire.

Bernard de Jonghe, natif de Gand, en Flandre, se donna à Dieu dans le couvent de cette ville, et alla étudier en diverses maisons de notre Province des Pays-Bas, appelée alors *Germanie Inférieure*.

Du consentement des supérieurs de l'Ordre, il fut attaché ensuite, pendant une douzaine d'années, à l'armée française, comme aumônier militaire, et stationna successivement, à maintes reprises, dans la Hollande, le Brabant, le Hainaut, l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Lorraine, la Flandre, les Provinces rhénanes.

Investigateur curieux des antiquités de son Ordre, il prit soin, dans les villes où il séjourna, de recueillir sur place des documents propres à composer une histoire des Frères Prêcheurs de son pays. De la sorte il donna au public deux ouvrages intitulés : *Desolata Batavia Dominicana* et *Belgium Dominicatum*. Le premier est une description abrégée de tous les couvents de Frères et monastères de Sœurs, qui existaient autrefois dans la Confédération des Pays-Bas.

Le second ouvrage, d'une plus grande étendue, est l'histoire des maisons de l'Ordre en Belgique et en Hollande : l'auteur y donne l'année de la fondation de chacune d'elles, les noms des familles princières qui ont présidé à leur érection, leurs développements, les vicissitudes qui les ont atteintes, les personnages illustres en doctrine, en piété et en dignités, qu'ont produits ces couvents ou monastères.

Bernard de Jonghe vivait encore, l'an 1719, époque à laquelle Echard écrivait. — (*Script. Ord. Præd.*, II, 796).





TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS



Noms des Religieux	Décès	Pages
Adrien Béchu	1636 Dinan	781
Adrien Dufeldre.....	1653 Panama.....	433
Adrien Valentic.....	1572 Capò d'Istria.....	448
Alain Bouchout	1676 Bruges.....	134
Albert de Aguagio.....	1589 Astorga.....	429
Albert Corporalis.....	1646 Styrie.....	560
Albert Legrand.....	1640 Morlaix.....	854
Albert Soliman.....	1704 Gênes	56
Aldobrandino Papparoni	129. Sienne.....	581
Alexandre Strozzi.....	1383 Florence	446
Alphonse de Burgos.....	1489 Palencia.....	204
Alphonse Fernandez.....	1627 Plasencia.....	852
Alphonse de Loaysa.....	1510 Xérès de la Frontera.	308
Alphonse Ximenez.....	1598 Macao.....	837
Ambroise Salvio.....	1577 Naples.....	833
Ambroise Scopowski.....	1705 Androwicz	233
Ambroise Taegio	1517 Milan.....	470
André de Bigulia.....	1408 Pise	269
André Xuérès.....	1434 Syracuse.....	589
Antoine Calderon.....	1685 Mombeltran (Esp.)	712
Antoine Justiniani.....	1571 Lipari	513
Antoine Mallet.....	1663 Blois	856
Antoine de Remesal.....	1619 Espagne.....	853
Antoine Rocha	1644 Pérou.....	542
Antoine de Saint-Dominique.....	1660 Indes Orientales...	582
Antoine Sanchez.....	1674 Manille	176

Antoine de Soria.....	1610	Manille.....	558
Antoine Taboni.....	1555	Palerme.....	20
Antoine de la Tour.....	1649	Séville.....	453
Augustin Davila.....	1604	San-Domingo....	409
Augustin du Paz.....	1631	Rennes.....	738
Augustin Recuperati.....	1540	Rome.....	494
Augustin Torrès.....	1617	Ubeda.....	417
Aymeric de Plaisance.....	1327	Bologne.....	163
Balthasar Dresselius.....	1588	Anvers.....	604
Barthélemy de Lucques.....	1321	Torcelli.....	844
Barthélemy Mathieu.....	1559	Floride.....	80
Barthélemy de Nieva.....	1610	Manille.....	137
Baudoin de Halle.....	127.	Allemagne.....	424
Benoît Fernandez.....	1550	Mexique.....	426
Benoît Herba.....	1576	Casale.....	710
Bernard Bernardi.....	1571	Avignon.....	309
Bernard de Caux.....	1261	Toulouse.....	79
Bernard Gui.....	1331	Lodève.....	745
Bernard de Jonghe.....	1719	Belgique.....	863
Bernardin de Minaya.....	1555	Zapoteca (Amér.)..	406
Blaise d'Aragon.....	1422	Sisteron.....	777
Bonaventure Tolomei.....	1348	Sienna.....	613
Bonhomme.....	1269	Paris.....	774
Charles-Joseph de Suarès.....	1670	Vaison.....	180
Charles Rogeron.....	1640	Paris.....	540
Christian de Staffa.....	1276	Pérouse.....	18
Christophe Pardave.....	1600	Quito.....	471
Christoval de Salvatierra.....	1595	Manille.....	503
Conrad Mandonio d'Asti.....	1470	Asti.....	384
Daniel O'Daly.....	1666	Lisbonne.....	856
Diego d'Ayala.....	1630	Pérou.....	498
Diego de Mardones.....	1620	Cordoue.....	473
Dominique Anadon.....	1602	Valence (Espagne)..	675
Dominique le Catalan.....	1490	Pavie.....	778
Dominique de Escalera.....	1702	Philippines.....	499
Dominique Fernandez.....	1689	Saint-Domingue...	858
Dominique de Florence.....	1422	Toulouse.....	832
Dominique de Lara.....	1572	Guatemala.....	737
Dominique Mezquita.....	1701	Manille.....	182

TABLE DES NOMS

867

Dominique de Peccioli	1408	Pise.....	382
Dominique Pimentel.....	1653	Rome	44
Dominique de Salazar.....	1594	Madrid.....	85
Dominique Spatafora.....	1521	Cerignona.....	257
Duarte de Oliveira	1600	Evora	670

Eckhart.....	1309	Saxe.....	776
Egidio de Galuzzi.....	1340	Bologne.....	159
Elger de Hohnstein.....	1242	Francfort.....	715
Elie Brunet.....	1260	Paris.....	774
Elie Raymond de Toulouse.....	1389	Avignon.....	829
Erasme Conjussevicz.....	1546	Cracovie.....	309
Etienne de Bourbon	1262	Lyon.....	842
Etienne Le Maire	1608	Avignon.....	250

Fabian Birkowski.....	1636	Cracovie	209
Félix O'Connor.....	1686	Sligo (Irlande)...	455
Ferdinand de Tavora.....	1578	Sétubal	557
Ferric de Lunéville	1314	Metz.....	129
Ferrier d'Abella.....	1344	Catalogne.....	512
Flore Provincius.....	1589	Avignon.....	327
Florent	1270	Paris	774
François Diago.....	1615	Espagne.....	852
François de Majorica.....	1549	Guatemala.....	594
François Massa.....	1656	Rome.....	103
François Mesa.....	1652	Panama.....	411
François Michelet.....	1693	Béziers.....	350
François Penon.....	1699	Paris	413
François de la Purification.....	1643	Evora	640
Frédéric Steill.....	1691	Wurtzbourg.....	861
Frumence	1642	Hongrie.....	175

Gabriel Cassafages	147.	Bologne	101
Gabriel Ranquet	1642	Toulouse.....	252
Galvani de la Flamma.....	1344	Milan	845
Garin de Gy-l'Evêque.....	1348	Montmélian(Savoie)	668
Gaspard Zarfate.....	1620	Manille.....	450
Gaudioso de Cava.....	1639	Naples.....	160
Gautier de Jorz.....	131.	Oxford.....	316
Gentian Billaud	1625	Paris	206
Gérard de Saint-Valéry	1280	Limoges	602
Gilbert de la Haye	1692	Lille.....	861

Gilles Binet	1559	Amiens.....	670
Gilles Foscarari.....	1564	Rome	549
Gonzalès de Sainte-Marie.....	1522	Guimaraens	205
Grégoire de Beteta	1562	Tolède.....	479
Grégoire French.....	1660	Viterbe.....	561
Grégoire Lombardelli.....	1613	Sienna.....	850
Guillaume de Castiglione.....	1398	Venise.....	736
Guillaume de Cayeux.....	1309	Amiens.....	493
Guillaume de Noë.....	1286	Auxerre.....	556
Guillaume Seguiet	1671	Saint-Omer.....	857
Guillaume de Tonneins	1299	Marseille.....	775
Guinand ou Winand.....	1236	Maëstricht.....	539
Henri Burgatt	1685	Limerick.....	454
Henri de Halle	128.	Allemagne	425
Henri de Marbourg.....	1254	Palestine.....	666
Henri Puteanus.....	1594	Anvers	605
Henri de Tavora.....	1582	Goa.....	557
Hugues Aysselin de Billom	1297	Rome	722
Hugues de Malemort	1263	Limoges.....	707
Hugues de Prato.....	1322	Prato.....	98
Hyacinthe Chalvet.....	1683	Toulouse.....	607
Hyacinthe Charpignon.....	1689	Paris	740
Hyacinthe Husselius	1638	Bergues-St-Winoc ..	430
Hyacinthe Ximenez	1660	Indes Orientales...	582
Isaac du Plessis	1707	Dinan	641
Jacques Boncambio.....	1260	Bologne.....	113
Jacques le Hongre.....	1575	Rouen.....	132
Jacques de Mancera.....	1575	Nouvelle-Grenade..	428
Jacques de Mandres.....	1277	Metz	18
Jacques de Petris.....	1470	Mont-Rosi (Italie)..	99
Jacques de Saint-Dominique.....	1577	Mexico	408
Jean Armero	1566	Baëna	1
Jean Artaud.....	1335	Saint-Maximin....	827
Jean-Baptiste Feuillet.....	1687	Paris.....	858
Jean-Baptiste Gonet.....	1681	Béziers.....	513
Jean-Baptiste Maderan	1709	Bordeaux.....	515
Jean Bégar.....	1560	Indes Occidentales.	539
Jean Bréhal.....	1479	Evreux	201
Jean Ceresolo	1535	Crémone.....	493
Jean Chauvneau	1568	Angoulême.....	326

Jean O'Cuillin.....	1652	Limerick.....	20
Jean de Dieu.....	1556	Luchente.....	80
Jean Lammens.....	1296	Gand.....	246
Jean Mahuet.....	1688	Avignon.....	858
Jean O'Mannin.....	1637	Londonderry.....	582
Jean Melendez.....	1690	Lima.....	860
Jean-Michel Pio.....	1644	Bologne.....	854
Jean Naia.....	1619	Philippines.....	647
Jean de la Penna.....	1565	Salamanque.....	709
Jean-Pierre Cortese.....	16..	Palerme.....	310
Jean Polanco.....	1671	Séville.....	54
Jean de Puinoix.....	1431	Catane.....	565
Jean della Robbia.....	1641	Bertinoro.....	410
Jean Rueda des Anges.....	1624	Japon.....	261
Jean de Sainte-Marie de Réchac.....	1660	Saint-Symphorien..	783
Jean Sanchez.....	1674	Manille.....	349
Jean-Thomas de Roccaberti.....	1699	Valence (Espagne)..	785
Jean de Verceil (B.).....	1283	Montpellier.....	25
Jean Withnoth.....	1477	Harlem.....	447
Jean Wolfard.....	1420	Colmar.....	54
Jean Zubelzu.....	1657	Manille.....	349
Jérôme-Baptiste de Lanuza.....	1624	Albaracin.....	355
Jérôme de Borselli.....	1497	Bologne.....	850
Jérôme Quirini.....	1554	Venise.....	325
Jérôme Zambecari.....	1635	Rome.....	739
Jérôme de Zamora.....	1655	Philippines.....	605
John O'Heyn.....	1715	Louvain.....	862
Joseph.....	1665	Chine.....	233
Joseph Bonfigli.....	1681	Rome.....	839
Joseph-Marie de Suarès.....	1677	Rome.....	177
Joseph Senault.....	1712	Paris.....	351
Jourdain de Saint-Dominique.....	1662	Solor.....	671
Julien Mazzei.....	1548	Pistoie.....	249
Justin de Mieckow.....	1642	Cracovie.....	854
Lanfranquin de Gênes.....	1237	Terre-Sainte.....	268
Latino Malabranca.....	1294	Pérouse.....	61
Laurent Pignon.....	1446	Auxerre.....	848
Léandre Albert.....	1552	Bologne.....	447
Louis-Alphonse de Suarès.....	1685	Sorgues.....	181
Louis de Grenade.....	1589	Lisbonne.....	789
Louis de Madaloni.....	1640	Gavoti.....	451

Louis de Valladolid	1436	Tordesillas	847
Loup Cuellar.....	1648	Oaxaca	103
Luc de Figeac.....	1259	Béziers.....	733
Manuel Calecas.....	1400	Grèce.....	248
Manuel du Saint-Esprit	1671	Lisbonne.....	584
Marc-Antoine Sterni.....	1676	Cividade.....	431
Mariano lo Vecchio.....	1589	Calabre.....	531
Martin	1262	Santarem.....	581
Matthieu de Cobisa	1630	Formose.....	331
Melchior Warki.....	1602	Vilna.....	101
Michel d'Epila.....	1457	Aragon.....	348
Michel du Four.....	1340	Lille.....	19
Michel O'Fullam.....	1692	Dublin.....	641
Michel Tosi.....	1398	Venise.....	736
Moneta de Crémone.....	1250	Italie.....	107
Nicolas Brunacci.....	1322	Pérouse.....	602
Nicolas Coeffeteau.....	1624	Paris.....	495
Nicolas Fortiguerra.....	1270	Aleria (Corse).....	156
Nicolas de Hollande.....	1498	Harlem.....	19
Nicolas Lefebvre.....	1653	La Rochelle.....	711
Nicolas Plotti	1600	Estavayer.....	328
Nicolas Sermartelli.....	1625	Rome.....	251
Nicolas Trivet.....	1328	Angleterre.....	348
Nicolas de Valladolid.....	1397	Pincia (Espagne)...	269
Pagano de Bergame.....	1277	Côme.....	638
Paul de Sainte-Marie.....	1597	Séville.....	752
Philippe-Fernandez de Pardo.....	1689	Manille.....	803
Philippe-Thomas Howard.....	1694	Rome.....	457
Pierre de Arenys	1419	Barcelone.....	845
Pierre d'Aubenas	1245	Provence.....	52
Pierre d'Avignon.....	1251	Avignon.....	78
Pierre Cerdano.....	1422	Collioure.....	777
Pierre de Colmar.....	1420	Alsace.....	54
Pierre Dierkens	1670	Gand.....	386
Pierre de Feria.....	1588	Ciudad-Real(Amér.)	82
Pierre du Four.....	1670	Toulouse.....	544
Pierre Fournès.....	1628	Saint-Maximin....	838
Pierre de Frachet.....	1265	Limoges.....	733
Pierre de la Guerche.....	1241	Dinan.....	230

TABLE DES NOMS

871

Pierre de Herrera.....	1630	Salamanque	838
Pierre Maldura	1482	Plaisance.....	778
Pierre Malpé.....	1645	Bruxelles.....	739
Pierre Martinez.....	1591	Philippines.....	231
Pierre de Prusse.....	1483	Cologne	849
Pierre Ranquet.....	1658	Carcassonne.....	253
Pierre Ruxi.....	1597	St-Truyen (Flandre)	449
Pierre de Saint-Vincent.....	1604	Philippines.....	449
Pierre de Tapia.....	1657	Séville.....	275
Pierre de Valetica	1277	Bordeaux.....	322
Pierre Velasquez.....	1624	Philippines.....	540
Pierre Ximenez.....	1690	Philippines.....	482
Raymond Bequin.....	1328	Nicosie	734
Raymond de Cannerie.....	1567	Revel.....	326
Raymond de Caubois.....	1290	Sienne.....	382
Raymond de Maumet	1567	Revel.....	326
Raynier de Bruges.....	125.	Belgique.....	706
Raynier de Pise.....	1351	Italie	53
Réginald Cools.....	1706	Anvers.....	241
Richard O'Maddin	1691	Irlande.....	386
Roch de la Croix Geoghedan.....	1641	Kildare (Irlande)...	271
Roland de Jorz.....	133.	Angleterre.....	316
Sébastien Maggi (B.).....	1496	Gênes.....	389
Sébastien Montagnol.....	1616	Mexique.....	237
Sébastien de Olmedo.....	1559	Avila.....	850
Sébastien Tireville.....	1567	Revel.....	326
Séraphin Razzi.....	1613	Florence	851
Simon Okolski.....	1649	Lemberg.....	855
Théodore Quiros.....	1662	Manille	104
Théodore de Vallé.....	1651	Naples.....	855
Thierry d'Apolda.....	1298	Saxe.....	708
Thomas Ajutamicristo.....	1397	Venise	735
Thomas Antoine.....	14..	San-Gemignano...	308
Thomas Birmingham.....	1655	Rome.....	133
Thomas Donati.....	1505	Venise.....	323
Thomas Giovi.....	1697	Gênes.....	545
Thomas de Jorz	1310	Grenoble.....	313
Thomas Malatesta	1589	Rome.....	738
Thomas Schembri.....	1648	Malte.....	196

Thomas Sierra de la Madeleine.....	1630	Chine.....	779
Thomas de la Tour.....	1567	Mexique.....	130
Thomas Turchi.....	1649	Rome.....	5
Vercellin de Vercell.....	147.	Italie.....	101
Vincent Contenson.....	1674	Creil-sur-Oise.....	625
Vincent Giancardo.....	1631	Catane.....	94
Vincent Grillotti.....	1716	Rome.....	272
Vincent Mainard.....	1527	Rome.....	639
Vincent-Marie Fontana.....	1675	Rome.....	857
Vincent de Torrey.....	1687	Bornheim.....	475
Walter.....	1238	Bâle.....	127
Walter de Winterburn.....	1305	Gênes.....	158
William Gormain.....	1665	Madrid.....	133
Wulfinge.....	1318	Bamberg.....	426
Yves Pinsart.....	1652	Paris.....	782
Zegher de Lille.....	126.	Flandre.....	404

Noms des Sœurs	Décès	pages
Agnès du Saint-Esprit.....	1668	Espagne..... 744
Agnès de Sienne.....	1475	Italie..... 786
Anne-Marguerite de la Rue.....	1641	Paris..... 788
Anne Perpétue.....	1621	Palerme..... 82
Anonyme.....		Italie..... 587
Barbe.....	1445	Florence..... 329
Barbe de Blas.....	1640	Arras..... 135
Béatrix de Dieu.....	1679	Lisbonne..... 135
Benoîte Bouchet.....	1682	Saint-Etienne..... 714
Benoîte Rencurel.....	1718	Le Laus..... 687
Bernarde Boudier.....	1651	Poitiers..... 59
Berthe de Rouffach.....	12..	Colmar..... 516
Blanche de Bordeaux.....	1300	Condom..... 134
Brigitte-Gertrude Lambertini.....	1642	Bologne..... 547
Catherine-Angélique Bonjour.....	1621	Saint-Etienne..... 273
Catherine Garcia.....	1675	Aumale..... 336

TABLE DES NOMS

873

Catherine de Herrera	1616	Tolède.....	632
Catherine Mazzucchi	1520	Mondovi.....	760
Catherine de Saint-Germain	1648	Langres.....	305
Catherine-Séraphique Carret.....	1693	Saint-Etienne	645
Cécile Zéloni.....	1634	Bologne.....	547
Christine Ebner.....	1356	Engelthal	650
Claire Bonjour.....	1672	Saint-Etienne	713
Clara Mansueti.....	1474	Pistoie.....	610
Claudine de la Résurrection.....	1666	Saint-Etienne.....	183
Cléophrée de Cestini.....	1552	Prato.....	57
Cornelia Martelli	14..	Florence	272
Dominique de Peretola	1504	Prato.....	161
Dominique du Saint-Sacrement.....	1683	Avignon	236
Domitilla Coppini.....	1591	Prato.....	58
Doralice Orsi.....	1680	Bologne.....	254
Dorothée.....	1507	Ferrare	401
Eléonore du Calvaire.....	1670	Lisbonne	105
Eléonore de Portocarro.....	1500	Madrid.....	105
Elisabeth d'Alençon.....	1360	Poissy	161
Elisabeth de l'Enfant-Jésus.....	1677	Paris.....	764
Elisabeth Kempf.....	1485	Colmar	642
Elisabeth Purpura.....	1673	Sicile.....	563
Elisabeth de la Visitation.....	1679	Paris	312
Euphrasie Accursi.....	1585	Bologne.....	207
Félicie de la Mère de-Dieu.....	1697	Belem.....	388
Francisca Fantuzzi.....	1622	Bologne.....	235
Françoise de la Croix.....	1571	Ségovie.....	22
Françoise de Laye.....	1638	Saint-Etienne.....	84
Françoise-Marie Lessieur.....	1670	Saint-Etienne.....	673
Françoise de la Présentation.....	1660	Paris	311
Françoise de Saint-André.....	1620	Medina-del-Campo.....	546
Françoise de Saint-Dominique.....	1583	Bayona (Espagne)..	662
Françoise de Saint-Paul.....	1511	Montemor.....	183
Françoise de Strada.....	1547	Prato.....	57
Françoise de Villiers.....	1661	Paris.....	311
Genovesa.....	1292	Sienna.....	14
Guillemette des Saints.....	1628	Toulouse.....	414

Hedwige de Laufenbourg.....	1280	Colmar.....	534
Hélène Buonamici.....	1541	Prato.....	56
Isabelle de la Colonne.....	1570	Séville.....	379
Isabelle de Saint-Ildefonse.....	1610	Medina-del-Campo.....	477
Isabelle de Jésus.....	1611	Lisbonne.....	517
Isabelle de Moraes.....	15..	Porto.....	672
Jacopina.....	1370	Pise.....	264
Jeanne-Baptiste Pocolot.....	1686	Saint-Etienne.....	387
Jeanne de Celers.....	1618	Arras.....	173
Jeanne Hernon de Penfrat.....	1690	Quimperlé.....	219
Jeanne de la Très Sainte Trinité.....	1669	Douai.....	330
Jeanne Tangari.....	1634	Bologne.....	456
Laureta Fusconi.....	1430	Norcia.....	328
Louise Gay.....	1695	Saint-Etienne.....	564
Louise Pascal.....	1643	Dijon.....	22
Madeleine de la Résurrection.....	1673	Langres.....	116
Marguerite-Agnès Besset.....	1682	Saint-Etienne.....	161
Marguerite de Baldo.....	1572	Prato.....	58
Marguerite de la Croix.....	1689	Lisbonne.....	135
Marguerite Ebner.....	1351	Bavière.....	570
Marguerite de Gérines.....	1470	Auderghem (Belg.).....	507
Marguerite de Kentzingen.....	1400	Maria-Stein.....	609
Marguerite-Louise de Roquette.....	1700	Paris.....	477
Marguerite du Saint-Esprit.....	1639	Montemor.....	587
Marguerite de Saint-Jean.....	1677	Paris.....	311
Marguerite de la Trinité.....	1673	Saint-Etienne.....	387
Maria-Baltasara de Jésus.....	1699	Medina del Campo.....	815
Maria Sarto.....	15..	Prato.....	206
Maria Victoria.....	1622	Bologne.....	234
Marie Aldrovandi.....	1634	Bologne.....	611
Marie de l'Assomption.....	1663	Lisbonne.....	352
Marie-Bénigne de Ricci.....	1561	Prato.....	57
Marie-Blanche.....	1637	Dijon.....	787
Marie de la Compassion.....	1633	Lisbonne.....	199
Marie de l'Incarnation.....	1640	Montemor.....	432
Marie-Madeleine.....	15..	Montemor.....	585
Marie-Madeleine Caraffa.....	1615	Naples.....	725
Marie-Madeleine de Laurent.....	1712	Avignon.....	256

TABLE DES NOMS

875

Marie-Madeleine Strozzi.....	1576	Prato.....	58
Marie Mancini (B ^{se}).....	1431	Pise.....	523
Marie des Plaies.....	1630	Lisbonne.....	586
Marie du Rosaire.....	1647	Lisbonne.....	520
Marie de Saint-Jacques.....	1688	Naples.....	143
Marie-Thérèse de Roquette.....	1668	Paris.....	415
Marthe de Gaëte.....	1485	Gaëte.....	444
Mechtilde de Magdebourg.....	1296	Helfta.....	420
Micaella de Aguirre.....	1677	Valladolid.....	67
Néra Tolomei.....	1287	Siennie.....	596
Nicole de Sainte-Catherine Robert.....	1646	Langres.....	466
Olive Doux.....	1633	Avignon.....	46
Paule de la Croix.....	1668	Lisbonne.....	184
Pélagie de la Pénitence.....	1645	Langres.....	684
Philippe de Jesus-Maria.....	1614	Lisbonne.....	561
Philippe du Saint-Sacrement.....	1620	Lisbonne.....	316
Plautilla Cornelia.....	1642	Bologne.....	741
Rose-Françoise Molin.....	1696	Saint-Etienne.....	501
Rose de Sainte-Marie.....	1676	Paris.....	807
Suzanne de Royers.....	1657	Avignon.....	645
Thérèse Neroni.....	1550	Prato.....	57
Vincente de Bologne.....	1543	Bologne.....	96





TABLE DES MATIÈRES



Dédicace	V
Approbation	VI
Avant-Propos	VII

1^{er} DÉCEMBRE

Le B. Jean Armero, surnommé « Le Bon »	1
Le R ^{me} P. Thomas Turchi, de Crémone, LVI ^e Maître Général	5
La B ^{se} Genovesa de Sienne, veuve du Tiers-Ordre séculier	14
Notices	18

2 DÉCEMBRE

Le B. Jean de Verceil, VI ^e Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs	25
L'Illustrissime Père Dominique Pimentel, archevêque de Séville et cardinal	44
La V. Sœur Olive Doux, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique	46
Notices	52

3 DÉCEMBRE

Le B. Cardinal Latino Malabranca, doyen du Sacré-Collège, évêque d'Ostie	61
La V. Mère Micaela de Aguirre, professe du monastère de la Mère de Dieu, à Valladolid	67
Notices	78

4 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Dominique de Salazar, premier évêque de Manille.	85
Le V. Père Vincent Giancardo, de Palerme.....	94
La V. Sœur Vincente, professe du monastère de Saint-Mathias de Bo-	
logne.....	96
Notices.....	98

5 DÉCEMBRE

Le B. Moneta de Crémone.....	107
Le B. Jacques Boncambio, archevêque de Bologne, légat apostolique en	
Angleterre.....	113
La V. Mère Madeleine de la Résurrection, professe du monastère de	
l'Assomption à Langres.....	116
Notices.....	127

6 DÉCEMBRE

Le V. Père Barthélemy de Nieva, missionnaire aux Philippines.....	137
La V. Sœur Marie de Saint-Jacques, du Tiers-Ordre séculier, à Naples.	143
Notices.....	156

7 DÉCEMBRE

Le B. Père Aymeric de Plaisance, XII ^e Maître Général.....	163
La V. Sœur Jeanne de Celers, professe du monastère de la Très Sainte	
Trinité d'Arras.....	173
Notices.....	175

8 DÉCEMBRE

L'Immaculée-Conception et l'Ordre des Frères Prêcheurs.....	185
Le V. Père Thomas Schembri, à Malte.....	196
La V. Sœur Marie de la Compassion, professe du monastère du Très	
Saint Sacrement, à Lisbonne.....	199
Notices.....	201

9 DÉCEMBRE

Le V. Père Fabian Birkowski, illustre prédicateur polonais.....	209
La V. Sœur Jeanne Hernon de Penfrat, du Tiers-Ordre séculier.....	219
Notices.....	230

10 DÉCEMBRE

Le V. Père Sébastien Montagnol, martyr du Zucatecas, au Mexique...	237
L'Illustrissime Père Réginald Cools, évêque de Ruremonde et d'Anvers.	241
Notices	246

11 DÉCEMBRE

Le B. Dominique Spatafora, profès du couvent de Messine.....	257
Le V. Père Jean Rueda des Anges, missionnaire au Japon.....	261
La B ^{se} Jacopina de Pise.....	264
Notices.....	268

12 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Pierre de Tapia, évêque de Sigovie, Siguenza, Cordoue, et Archevêque de Séville.....	275
La V. Mère Catherine de Saint-Germain, professe du monastère du Tiers-Ordre de Langres.....	305
Notices	308

13 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Thomas de Jorz, cardinal et légat apostolique....	313
La V. Mère Philippe du Saint-Sacrement, professe du monastère du Saint-Sacrement, à Lisbonne.....	316
Notices.....	322

14 DÉCEMBRE

Le V. Père Matthieu de Cobisa, missionnaire de la Province des Philip- pines	331
La V. Mère Catherine Garcia, professe du monastère de Saint-Pierre- Martyr, à Aumale	336
Notices.....	348

15 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Jérôme-Baptiste de Lanuza, évêque de Barbastro et d'Albaracin, en Aragon.....	355
La V. Sœur Isabelle de la Colonne, professe du monastère de la Mère de Dieu, à Séville.....	379
Notices	382

16 DÉCEMBRE

Le B. Sébastien Maggi	389
La B ^{se} Dorothée de Ferrare.....	401
Notices.....	404

17 DÉCEMBRE

Le V. Père Augustin Torrès.....	419
Le B. Mechtilde de Magdebourg	420
Notices.....	424

18 DÉCEMBRE

Le V. Père Adrien Dufeldre de Saint-Thomas, missionnaire aux Indes Occidentales.....	433
La V. Sœur Marthe de Gaète, converse.....	444
Notices	446

19 DÉCEMBRE

Le Cardinal Philippe-Thomas Howard, protecteur du royaume d'An- glettre	457
La V. Mère Nicole de Sainte-Catherine, professe du monastère de Langres.....	466
Notices.....	470

20 DÉCEMBRE

Le V. Père Grégoire de Beteta, missionnaire, évêque élu de Carthagène au Nouveau-Monde.....	479
Le V. Père Pierre Ximenez, missionnaire aux Philippines.....	482
Notices.....	493

21 DÉCEMBRE

Le V. Père Cristoval de Salvatierra, missionnaire au Batan.....	503
La B ^{se} Sœur Marguerite de Gérines, converse du monastère d'Auder- ghem, près de Bruxelles	507
Notices.....	512

22 DÉCEMBRE

La B ^{se} Marie Mancini, veuve, professe du monastère de Saint-Dominique, à Pise.....	523
Le V. Père Mariano lo Vecchio, de Palerme.....	531
La V. Sœur Hedwige de Laufenbourg, professe du monastère d'Unterlinden.....	534
Notices.....	539

23 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Gilles Foscarari, évêque de Modène.....	549
La V. Sœur Marie-Bénigne Pepe, professe du monastère de Sainte-Marie du Secours, à Trapani.....	552
Notices.....	556

24 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Jean de Puinoix, évêque de Catane, nonce apostolique.....	565
La B ^{se} Marguerite Ebner, professe du monastère de Maria-Medingen..	570
Notices.....	581

25 DÉCEMBRE

Le B. André Xuèrès, du couvent de Syracuse en Sicile.....	589
Le V. Père François de Majorica.....	594
La B ^{se} Néra Tolomei, de Sienne.....	596
Notices.....	602

26 DÉCEMBRE

Le B. Bonaventure Tolomei, de Sienne.....	613
Le V. Père Vincent Contenson, éminent théologien.....	625
La V. Mère Catherine de Herrera, du Tiers-Ordre séculier.....	632
Notices.....	638

27 DÉCEMBRE

Le V. Père Jean Naia, missionnaire aux Philippines.....	647
La B ^{se} Christine Ebner, professe du monastère d'Engelthal.....	650
La V. Sœur Françoise de Saint-Dominique.....	662
Notices.....	666

28 DÉCEMBRE

Le V. Père Dominique Anadon, du couvent de Valence en Espagne...	675
La V. Mère Pélagie de la Pénitence, professe du monastère de Toul et Prieure de celui de Langres.....	684
La Bergère du Laus, Sœur Benoîte Rencurel, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.....	687
Notices.....	706

29 DÉCEMBRE

Le B. Elger de Hohnstein.....	715
L'Eminentissime Cardinal Hugues Aysselin de Billom, Doyen du Sacré-Collège.....	722
La V. Mère Marie-Madeleine Caraffa, Duchesse d'Andria, et Religieuse à Naples.....	725
Notices.....	733

30 DÉCEMBRE

L'Illustrissime Père Bernard Gui, évêque de Lodève et auteur de manuscrits renommés.....	745
Le V. Frère Paul de Sainte-Marie, du couvent de Saint-Paul de Séville	752
La B ^{se} Catherine Mazzucchi.....	760
La V. Mère Elisabeth de l'Enfant Jésus, professe du monastère de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris.....	764
Notices.....	774

31 DÉCEMBRE

Le V. Louis de Grenade, auteur de savants traités spirituels.....	789
L'Illustrissime Père Philippe Fernandez de Pardo, archevêque de Manille.....	803
La V. Sœur Rose de Sainte-Marie Chériot, Tertiaire de Saint-Dominique à Paris.....	807
La V. Mère Maria-Baltasara de Jésus, professe du monastère de Sainte-Marie-la-Royale, à Medina del Campo.....	815
Notices.....	827
Additions au 31 décembre.....	842
Table alphabétique des noms.....	865
Table des matières.....	877



TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS DE FAMILLE OU DE PAYS

NOTA. — Les chiffres romains indiquent le tome; les chiffres arabes, la page.

S. qualifie les Frères ou Sœurs canonisés.

B. — — — béatifiés.

B. — — — jouissant dans l'Ordre de Saint-Dominique du titre de Bienheureux.

V. qualifie ceux ou celles dont le procès de Béatification a été introduit en Cour de Rome.

NOMS DES FRÈRES

Abbeville (Nicolas d').....	VI, 633	Advarte (Diego).....	x, 386
— (Wulfrand d').....	III, 118	Afrique (Jean de la Pitié, en)	IV, 566
Abella (Ferrier d').....	XII, 512	Agello (Réginald d').....	II, 152
Abellon (B. André).....	v, 440	Agen (Barthélemy d').....	IX, 165
Abreu (Pierre d').....	VI, 519	Agnhants (Guillaume des)..	VI, 253
Acciajoli (Ange).....	x, 171	Agrevolo (Bernard d').....	x, 463
— (Zenobio).....	v, 685	Aguagio (Albert de).....	XII, 429
Acerenza (Robert, Archev. d')	I, 917	Aguerro (Nicolas).....	IX, 476
Aci (André d').....	XI, 259	Aguiar (Blaise de).....	v, 12
Açores (Antoine de la Résur-		— (Christophe de)...	XI, 33
rection, aux).....	IV, 356	Aiguebelle (B. Chabert ou	
Acraine (Jean d').....	VI, 569	Galibert d').....	I, 301
Adam (Jean).....	I, 550	Ainsper (Jean).....	VIII, 405
Adelbert (Pierre).....	v, 633	Ajutamieristo (Thomas-Ber-	
Adria (Matthieu d').....	VI, 342	nard).....	XII, 735
Adrian (Michel).....	VI, 492	Alain (François).....	I, 432

Alain (Grégoire).....	VI, 58	Almazora (B. Alphonse de).....	X, 38
Alais (Danesius d').....	XI, 86	Alphand (Béranger).....	V, 172
Albenga (B. Robaldo d')...	XI, 734	Altamura (Jean d').....	X, 445
Alberstadt (Conrad d').....	III, 351	Alvare (Antonin).....	III, 444
Albert (Léandre).....	XII, 447	Alvarez (Diego).....	V, 306
Albuquerque (Bernard d')..	VII, 614	— (Pierre).....	VI, 255
Alcaçar (Jean de).....	VII, 491	Alzano (Christophe).....	V, 466
Alcala (Pierre d').....	IX, 964	Amance (Martin d').....	X, 655
— (Pierre de St-Jean d') ..	V, 39	Amaranthe (B. Gonzalve d') ..	I, 335
Alcanniz (Pierre-Martyr)...	IX, 787	Amat (B. Jean).....	VIII, 925
Alcantara (Jacques d').....	IV, 412	Ambazac (Eméri d').....	VII, 248
Alchero (André).....	VIII, 432	Ambroni (Jean).....	X, 478
Aldobrandini (Jean d').....	X, 312	Amérique (Ange-Séraphin, en)	VII, 60
Alençon (Charles d').....	VII, 232	— (Anonyme).....	IV, 650
Alexandris (Gabriel de)....	XI, 32	— (Anonymes mar-	
Alexis (Nicolas).....	II, 858	tyrs).....	VI, 689
Alton (Guillaume d').....	VI, 39	— (Dominique des	
Aliaga (Isidore de).....	I, 78	Anges).....	VII, 101
Aliende (Martin de).....	VII, 123	— (Jean du Rosaire) ..	IV, 502
Allamanon (Pierre d').....	VII, 634	— Alphonse de Saint-	
Allemagne (Achille d').....	IV, 766	Isidore).....	VI, 492
— (Alexandre d')..	IV, 766	— (Sauveur de Saint-	
— (Anonyme d')...	IV, 500	Cyprien).....	XI, 39
— (autre Anon. d').....	VII, 799	— (Alphonse de Ste-	
— (autre Anon. d').....	IX, 590	Marie).....	VI, 135
— (Arnold d').....	XI, 251	Amici (Lanfranc).....	V, 220
— (Bérard d').....	IV, 291	Amiens (Anonyme d').....	V, 335
— (Berthold d')...	V, 683	Anadon (B. Dominique)....	XII, 675
— (Biegmann d')..	VII, 26	Anania (Dominique).....	XI, 194
— (Burchard d')...	VI, 583	Andalousie (Denys des Saints)	II, 582
— (Conrad d').....	VII, 271	— (Diego de Jésus) ..	II, 22
— (Edmond d')....	IV, 766	— (Ildefonse de la	
— (Everard, d') ...	IV, 766	Croix).....	VIII, 502
— (Guillaume d')..	I, 629	Andarnach (Jacques d')....	XI, 259
— (Helvic d').....	XI, 39	Andion (Pierre).....	IV, 517
— (Hiddes d').....	XI, 250	Andrada (Gonzalès d')....	X, 623
— (B. Servais d')..	IX, 659	Angelico (voir Fiesole)....	
— (Jean de St-Tho-		Angers (Anonyme d').....	V, 335
mas).....	X, 165	Anges (Jean des).....	VI, 445
Allemand (Simon l').....	V, 371	Angleterre (Acton d')	V, 340
Alleux (Jean des).....	X, 394	— (Anonyme d')...	II, 787
Alma (Annibal d').....	I, 713	— (B. Brice d').....	IV, 516

- Angleterre (*B. David d'*)... IV, 499
 — (*Jean d'*)..... IV, 424
 — (*B. Laurent d'*).. I, 907
 — (*Paul de St-Tho-*
 mas d')..... V, 750
 — (*Richard d'*)..... V, 11
 — (*autre Richard d'*) VII, 120
 — (*autre Richard d'*) VIII, 345
 — (*Seyer d'*)..... III, 41
 — (*Thomas d'*)..... V, 809
 Angs (*Jean*)..... II, 787
 Angulo (*Pierre de*)..... IV, 43
 Annibaldi (*B. Annibal*)..... IV, 309
 Annus ou Nanni (*Jean*)... XI, 492
 Ansa (*Pierre de*)..... IV, 610
 Anselme (*Nicolas*)..... I, 259
 Antera (*Guillaume d'*)..... II, 25
 Antilles (*Martyrs aux*).... VI, 603
 Antioche (*B. Christian d'*).. V, 778
 Apolda (*Thierry d'*)..... XII, 708
 Appo (*François*)..... IV, 646
 Apremont (*Jean d'*)..... IV, 668
 Aquin (*B. Louis d'*)..... VI, 233
 — (*S. Thomas d'*)..... III, 181
 Aracena (*J.-Chrysostome d'*). VI, 121
 Aragon (*B. Blaise d'*)..... XII, 777
 — (*Durand d'*)..... IV, 310
 — (*François d'*)..... IX, 418
 — (*Jérôme d'*)..... II, 20
 — (*Joseph-Arazil d'*).. VIII, 776
 — (*Roldan d'*)..... IX, 166
 — (*Thomas d'*)..... II, 699
 — *Thomas de Ste-Ma-*
 rie d')..... IX, 599
 Arancey (*Thomas d'*)..... VII, 646
 Arauxo (*François de*)..... III, 564
 Arazza (*Grégoire de*)..... IX, 815
 Arcedia (*(Antoine de)*)..... IX, 623
 Archambaud (*Cantien*)..... I, 572
 Arcombat (*Hyacinthe d'*)... III, 604
 Arconada (*Pierre d'*)..... IV, 285
 Arcos (*Michel d'*)..... II, 829
 Arcs (*Dominique des*)..... I, 138
 Ardingelli (*Marc*)..... IX, 383
 Arena (*Jean-Thomas*)..... VI, 493
 Arenys (*Pierre de*)..... XII, 845
 Arezzo (*Pierre-Paul d'*).... VII, 480
 Argenson (*Jean*)..... I, 98
 Arguinao (*Jean d'*)..... X, 179
 Ariosti (*B. Conradin*)..... IV, 283
 Arles (*Bérenger d'*)..... VII, 94
 — (*BB. Guillaume et*
 Jean d')..... VIII, 589
 — (*Jean de Saint-Mau-*
 rice de)..... IV, 630
 Armagh (*Renaud d'*)..... II, 711
 Arménie (*Dominique d'*)... VI, 570
 — (*Martyrs d'*)..... V, 340
 — (*Raphaël et Mat-*
 thieu d')..... XI, 604
 Armero (*B. Jean*)..... XII, 1
 Armes (*Mathias des*)..... X, 165
 Arnaud (*Garcias*)..... IX, 166
 — (*Guillaume*) II, 643
 — (*B. Guillaume*)..... V, 755
 — (*Jacques*) IV, 517
 Arnaud de Chaluz (*Elie*)... VII, 232
 Arnold (*B. Bernard*)..... V, 15
 Aroux (*Charles de Saint-Vin-*
 cent) IX, VIII
 Arriaga (*Jean d'*)..... V, 340
 Arrias (*Jean*)..... IX, 16
 Arrigoni (*Albert*)..... V, 249
 Arsien (*Pierre d'*)..... VIII, 26
 Artaud (*Jean*)..... XII, 827
 Arteaga (*Thomas de*)..... III, 178
 Ascoli (*Ange d'*)..... VII, 634
 Assema (*Henri, év. d'*)..... IX, 476
 Assise (*Pierre d'*)..... X, 655
 Asti (*Conrad Mandonio d'*). XII, 384
 Athea (*Georges de*)..... VI, 391
 Attila (*Marie-Joseph*)..... IX, 816
 Aubemont (*Henri d'*)..... V, 848
 Aubenas (*Pierre d'*)..... XII, 52

Aubigny (Réginald d').....	VII, 349	Balaguer (Damien de).....	VI, 377
Augustin (B. Jean).....	XI, 598	Baldrati de Lugo (Alexandre).....	II, 261
Aure (B. Garcia d').....	V, 755	Bâle (Anonyme de).....	IV, 499
Auribelli (Martial).....	IX, 715	— (Henri de).....	IV, 767
Aussonne (Thomas d').....	III, 427	— (Hermann de).....	IV, 767
Auvergne (Bernard d').....	VII, 189	— (Jean de).....	XI, 638
— (Etienne d').....	IV, 514	— (Pierre de).....	XI, 638
— (Nicolas de St-Sa- turnin).....	I, 675	— (B. Walter de).....	XII, 127
Auvilat (Guillaume d').....	X, 183	Balièvre (Simon).....	III, 732
Avalar (Toussaint).....	I, 677	Balistrade ou Larcher (Jean).....	VII, 189
Avanic (Matthieu d').....	VII, 352	Ballachi (Laurent de).....	III, 837
Aveiro (Alexis d').....	II, 623	— (B. Simon de).....	XI, 59
— (Barthélemy d')... ..	II, 749	Ballardis (Jacq.-Aragoni de).....	IX, 417
— (Etienne d').....	IV, 452	Ballasteros (Franç.-Martyr).....	X, 378
— (Frères Lyra d')... ..	II, 857	Balsamo (B. Carino de)....	XI, 423
— (B. Pierre d').....	I, 404	Bamberg (Wulfinge de)....	XII, 426
— (Simon de la Pitié).....	I, 830	Bandelli (B. Etienne).....	VI, 265
Avendan (Alphonse d').....	X, 395	— (Vincent).....	VIII, 891
Aversa (Agnello d').....	VI, 540	Bannez (Dominique).....	X, 629
— (Germain d').....	VI, 374	Bar (Aymery de).....	IV, 594
— (Jean d').....	VII, 689	— (Viard de).....	V, 848
Avignon (B. Nicolas d')....	IX, 971	Baragne (Raymond).....	IV, 377
— (Pierre d').....	XII, 78	Barbera (Guillaume de)....	IV, 480
Avila (Adhémar d').....	I, 138	Barcelone (Romée de)....	VIII, 500
Avitable (Corneille d')....	X, 584	— (Pierre de St-Pons).....	V, 11
Axel (Baudoin de).....	V, 427	Bari (Ange de).....	IX, 64
Ayala (Diego d').....	XII, 498	Barjac (Vincent de).....	XI, 71
Ayançu (Martin d').....	IV, 248	Baron (Ange).....	IX, 664
Ayest (André d').....	IX, 328	— (Vincent).....	I, 653
Aymerick (Pierre).....	II, 677	— (autre Vincent).....	VI, 141
Aysselin de Billom (Hugues).....	XII, 722	Barragan (Martin de).....	VIII, 99
Azevedo (Sylvestre de).....	II, 681	Barriales (Pierre).....	VIII, 604
Baco (Bernard de).....	IV, 565	Barrientos (André de)....	IX, 621
Bacun (Robert).....	VII, 223	— (Lopo de).....	I, 851
Badia (Thomas).....	IX, 210	Barry (Richard).....	IX, 520
Baggott (Gérard).....	II, 712	Bartoli (Thaddée).....	V, 205
Baglioni (Dominique).....	II, 859	Bastide (Pierre de la).....	VI, 186
Bagnola (Salvo de).....	VI, 292	— (autre Pierre de la).....	X, 823
Bakère (Pierre de).....	II, 604	Baume (Pierre de).....	III, 8
Balaguer (André de).....	IV, 338	Beaulieu (Geoffroy de)....	V, 369
		Beauvais (Julien de).....	V, 37
		— (B. Vincent de)..	I, 101

- Bécasse (Jean)..... II, 768
 Beccaria (Hippolyte-Marie). VIII, 65
 Béchu (Adrien)..... XII, 781
 Bedion (Vincent)..... VI, 292
 Bedoin (Antoine de Jésus à) IV, 587
 Bedon (Pierre)..... II, 807
 Bégar (Jean)..... XII, 539
 Béjar (François de)..... V, 523
 Bejarano (Diego)..... XI, 832
 Belafar (Guillaume de).... IV, 608
 Belera (Pierre de)..... IV, 609
 Belgique (Franç.-Antoine de) XI, 623
 — (Jean-Antoine de).. XII, 308
 Bellehaud (Etienne)..... VII, 573
 Bellevue (Armand de).... II, 602
 — (Robert de)..... XI, 404
 Bellissent (Pierre)..... V, 587
 Bellorado (Pierre)..... IV, 631
 Belpas (Nicolas)..... II, 677
 Bemfica (François de).... III, 758
 — (Réginald de Ste-Marie)..... II, 453
 Benassar (B. Michel).... XI, 831
 Benavente (Luc du Saint-Esprit de)..... X, 587
 Benavidez (Michel de).... VII, 699
 Benefatti (B. Jacques).... XI, 841
 Benet (Jean-Baptiste).... IX, 335
 — (Vincent)..... V, 459
 Bénévent (Barthélemy de). VI, 185
 — (Hugues de).... VII, 224
 — (Jacques de).... VII, 160
 — (Jean de)..... IX, 165
 Bénitès (Pierre)..... V, 285
 B. Benoît XI, *voir* Boccasino
 Benoît (Jean)..... XI, 748
 Bequin (Raymond)..... XII, 734
 Bérenger (Raymond).... IX, 591
 Bergame (B. Albert de).... V, 375
 — (Antoine de).... IV, 566
 — (B. Guala de).... IX, 67
 — (B. Pagano de Lecco de).... XII, 638
 Bergame (B. Venturin de) . III, 783
 Berlanga (Thomas de).... VIII, 307
 Bermond (Gérard)..... XI, 372
 Bernal (Antoine)..... V, 250
 Bernard (Jean)..... II, 63
 — (*autre* Jean)..... VI, 307
 — (Jean-François)... VIII, 926
 — (Pierre)..... II, 296
 — (*autre* Pierre).... VII, 527
 Bernard d'Acqs (Guillaume) VII, 247
 Bernard de Gaillac (Guill.). V, 778
 Bernard du Saint-Rosaire (Jean-Vincent)..... X, 859
 Bernardi (Bernard)..... XII, 309
 Bernardini (Laurent).... V, 204
 — (Paulin)..... III, 367
 — (*autre* Paulin).. VI, 469
 Berne (Anonyme de)..... VI, 40
 — (Longin de)..... I, 790
 Bernier (Jérôme)..... VIII, 472
 Béroé (Guillaume de).... IV, 275
 Berquet (Pierre)..... X, 311
 Berrezil (Pierre de)..... V, 341
 Berrio (François de)..... IX, 745
 — (Jérôme de)..... VI, 541
 Bertabillo (Denys)..... I, 643
 Bertano (Pierre)..... III, 269
 Berthonnier (Antoine).... VIII, 590
 Bertin (Jean-Marie)..... II, 584
 Bertis (Antoine de)..... VI, 116
 Bertrand (S. Louis)..... X, 317
 — (Pierre)..... VII, 527
 Bertrand-Exarch (B. Louis) VII, 803
 Berzezie (Nicolas de)..... VII, 635
 Besançon (Etienne de).... XI, 707
 Bésians (BB. Dominique et Grégoire)..... IV, 655
 Bessard (René)..... IX, 846
 Betanzas (Dominique de).. IX, 451
 Beteta (Grégoire de)..... XII, 479
 Beth (Guillaume)..... V, 634
 Bevagna (B. Jacques de)... VIII, 779
 Biard (Nicolas de)..... IV, 668

- Bidgostza (Jacques de)..... VII, 190
 Bigulia (André de)..... XII, 269
 Billaud (Gentian)..... XII, 206
 Binet (Gilles)..... XII, 670
 Birkowski (Fabian)..... XII, 209
 Birmingham (Thomas)..... XII, 133
 Bitonto (Pancrace de)..... VIII, 756
 Blachère (André)..... X, 290
 Blanc (Ange)..... IV, 249
 Blancheron (Jean)..... V, 685
 Blanès (B. Joffre de)..... IX, 879
 — (Thomas de)..... I, 203
 Blasco (Hyacinthe)..... XI, 494
 Bletgeri (Raymond)..... VII, 159
 Blondi (Jacques)..... VIII, 554
 — (Simon)..... V, 547
 Boccasino (B. BENOÎT XI-Ni-
 colas)..... VII, 125
 Bocking (Raoul)..... IV, 424
 Bodaen (Jean)..... XI, 287
 Bohême (Alexis de)..... VII, 25
 — (Deux martyrs de)..... II, 603
 — (Douze martyrs de)..... I, 330
 — (Wipert de)..... XI, 258
 Bois-le-duc (Arnoul de).... XI, 791
 Boldrin (Grégoire)..... XI, 55
 Bolé (Jean)..... XI, 658
 Bollani (Etienne)..... IV, 897
 Bollstædt (Albert de) *voir le*
Grand.....
 Bologne (Ambrogino de).... II, 153
 — (Anonyme de).... IV, 698
 — (*autre* Anonyme de) IV, 766
 — (Deux anonym. de) VI, 114
 — (Bertrand de).... IV, 697
 — (Boniface de).... IV, 631
 — (Chrétien de).... IV, 697
 — (Jacques de).... V, 395
 — (Jean de)..... III, 497
 — (*autre* Jean de).... IV, 292
 — (*autre* Jean de).... V, 520
 — (Pierre de)..... IV, 697
 Bologne (Théobald de)..... II, 581
 Bon (Jacques)..... II, 255
 Bonardeau (Michel)..... IV, 425
 Boncambio (B. Jacques)... XII, 113
 Bonclerc (Jean)..... V, 504
 Bonel (Martin)..... V, 699
 Bonelli (Michel)..... III, 823
 Bonenfant (Guillaume).... XI, 259
 Bonet (Ambroise)..... VII, 481
 Bonfigli (Joseph)..... XII, 839
 Bonhomme (Pierre)..... IV, 127
 Bonimpert (Matthieu).... I, 98
 — (Robert)..... I, 98
 Bonincontro (Vincent).... V, 719
 Bonneville (Hugues de).... IV, 412
 Bonnineau (Antoine-Joseph) V, 362
 Bonsolas (Guillaume de)... VII, 871
 Bonvart (Pierre)..... IX, 90
 Boots (Jacques de)..... XI, 190
 Bordeaux (B. Vigoureux de) VI, 253
 Borgis (Hyacinthe de).... I, 645
 Borgo-San-Sepulero (B. Ju-
 lien de)..... IV, 356
 Borie (Pierre de la)..... VI, 444
 Bornato (B. Conradin de)... XI, 1
 Bornet (Pierre)..... III, 151
 Borrey (Claude)..... IX, 66
 Borselli (Jérôme-Albertucci
 de)..... XII, 850
 Borsia (Simon de)..... VI, 491
 Boschetti (Albert)..... IV, 376
 Bosnie (Martyrs de)..... I, 917
 Botilly (Timothée)..... X, 43
 Botronio (Ambroise)..... VI, 230
 Bottlesham (Guillaume de). II, 120
 Boucher (Pierre)..... IV, 355
 Bouchout (Alain)..... XII, 134
 Bouillet (Vincent)..... I, 877
 Bouilletot (Antoine)..... I, 399
 Bouquin (Charles)..... II, 481
 Bourbon (Etienne de)..... XII, 842
 Bourg (Pierre de)..... V, 220

Bousquet (Thomas).....	x, 788	Brugmann (Nicolas).....	iv, 609
Boutisseau (Nicolas).....	ix, 403	Brun (B. Jacques).....	vi, 638
Boyol (Martial).....	vii, 527	Brunacci (B. Nicolas).....	xii, 602
Bozolasco (Thomas de).....	viii, 25	Brunet (Elie).....	xii, 774
Bozzolo (Damien de).....	ii, 203	Bruni (Guillaume).....	vii, 719
Braga (Ferdinand de).....	ii, 698	Bude (Jean de).....	ix, 476
— (Jean de).....	iv, 516	Buelli (Dominique).....	iv, 631
Bragadeno (Ange).....	v, 459	Bugella (B. Augustin de) <i>voir</i>	
Brandolini (Thomas).....	ii, 860	Fangi	
Brazza (Nicolas de).....	i, 425	Bulcos (B. Garcia).....	ii, 696
Brégance (B. Barthélemy de)	x, 671	Buoninsegni (Thomas)....	iii, 309
Bréhal (Jean).....	xii, 201	Buono (B. Hyacinthe)....	i, 513
Brembati (B. Pinamont)...	i, 934	Burel (Jean).....	i, 331
Brême (Henri de).....	v, 481	Burgatt (Henri).....	xii, 454
Brescia (B. Conradin de) <i>voir</i>		Burgos (Alphonse de).....	xii, 204
Bornato		Burke (Edmond de).....	iii, 324
— (Dominique de)...	i, 258	— (John de).....	x, 683
— (<i>aut.</i> Dominiq. de). viii,	30	Busko (Jean-Marc de).....	ix, 878
— (Joseph de)	v, 341	Butigella (Ambroise).....	vii, 871
— (Laurent de).....	vi, 422	— (Paul).....	x, 313
— (Michel de).....	viii, 649	Butzl (Alexis).....	xi, 190
— (Pierre de).....	v, 274	Bzovius (Abraham).....	i, 935
Bretagne (Bonhomme de)..	xii, 774		
— (Jean de la Croix)..	x, 788	Cabanac (Bertrand de)....	iv, 452
Breton (Jean).....	ii, 803	Cabeça (François).....	vii, 634
— (Louis)	ix, 524	Cabrera (Alphonse de)....	xi, 667
— (Raymond)	i, 267	— (Diego de).....	iv, 484
— (Yves le).....	i, 921	— (François de).....	x, 705
Breuil (Jean-Baptiste du)..	ix, 91	— (Jean de).....	x, 859
Brice (Bernard).....	xi, 29	Caccia (Barthélemy).....	ix, 89
Brindes (Pirrus de).....	vi, 569	Cacegas (Louis).....	iii, 702
Brisorgueil (Julien).....	i, 876	Cacerès (Antoine de).....	vii, 493
Brive (Elie de).....	x, 754	Cacusque (Dominique)....	x, 587
— (de Planis de).....	ii, 675	Cadaval (Fernand de).....	x, 204
Brizuelo (Ignace de).....	i, 425	Cadenet (Chrysostome de	
Bromyard (Jean de).....	i, 747	Saint-Thomas, à).....	x, 396
Brotonio (B. Ambroise)....	vi, 230	— (Thomas de Saint-	
Brouwer (Jacques).....	xi, 135	André)	viii, 606
Bruchi (Nicolas).....	v, 634	Cadillas (Jérôme de).....	viii, 469
Bruges (Jean-Antoine de)..	xi, 190	Cadireta (B. Pierre de)....	ii, 1
— (B. Nicolas de)....	xi, 767	Cafirerie (Ignace de St-Tho-	
— (Raynier de).....	xii, 706	mas, en).....	viii, 304

Cafrerie (Salvador du Ros.).	viii, 304	Capalla (Jean-Marie).....	xi, 56
Cahaly, voir O. Caholy.....		Capello (Marius-Ambroise).	xi, 13
Cahors (Hugues de).....	v, 220	Capillas (B. François-Fer-	
— (Martin de).....	v, 220	andez de).....	i, 483
Cajazza (Jacques).....	vi, 373	Caplotin (Thomas).....	iv, 425
Calabre (Jean de).....	ix, 1003	Capocchi (B. Alexandre)...	x, 293
Calahorra (Blaise de).....	v, 64	Capogrosso (Barnabé).....	x, 165
Calaure (B. Paul de).....	xi, 832	Capoue (Albert de).....	viii, 99
Calcagni (Roger).....	ix, 619	— (Dieudonné de)....	ii, 644
Calci (Vincent).....	v, 39	— (Georges de).....	v, 700
Calco (V. Louis-Marie).....	viii, 725	— (Pierre de).....	vii, 646
Calderon (Antoine).....	xii, 712	— (B. Raymond de)..	x, 123
— (Joseph).....	iii, 819	Capponi de Porretta (B. Sé-	
Calecas (Manuel).....	xii, 248	raphin).....	i, 55
Calepi (Ange).....	xi, 723	Caprêole (Jean).....	iv, 251
Caloger (Vincent).....	ii, 439	Capsiller (Etienne du).....	vii, 100
Calstres (B. Henri de).....	x, 492	Capucci (B. Pierre).....	x, 659
Caltagirone (Pierre).....	ix, 403	Carafelli (Antoine).....	ii, 605
Calvisano (Thomas de).....	v, 274	Caraffa (Thomas-Marie)....	vii, 872
Calvo (Pierre).....	xi, 718	Caravajal (Gaspard de)....	vi, 267
Cambiano (B. Pierre).....	xi, 265	Carayol (Balthazar).....	x, 488
Cambre (Alexandre Le)....	xi, 418	Carbonel (Thomas).....	iv, 234
Camerino (François de)....	vii, 120	Carbonne (Barthélemy de)..	x, 668
Camilla (Antoine de).....	xi, 321	Carcassonne (Jean de)....	vii, 554
Campana (François-Marie).	vi, 467	Carcito (Luc).....	ix, 663
Campiego (Camille).....	i, 852	Cardenas (Rodrigue de)....	v, 637
Canaries (Gilles des).....	viii, 573	— (Thomas de).....	vii, 522
Cancer (Louis).....	ix, 719	Cardoso (Lopo).....	i, 85
Candelari (Pierre).....	ix, 89	Cardoue (Roderic).....	i, 299
Candide (Vincent).....	xi, 274	Carga (Jean-André).....	vii, 485
Candie (Bonini de).....	iv, 293	Carlènes (Antoine de).....	ii, 20
— (Félix de).....	x, 824	Carli (Joseph).....	vii, 277
— (Jean-Baptiste de)..	x, 824	Carmona (Thomas de).....	ix, 625
Canelesius (Raymond)....	i, 395	Carnicer (B. Thomas).....	xi, 821
Cangiano (Vincent).....	x, 739	Carpentras (Denys de Saint-	
Cannerie (Raymond de)....	xii, 326	Laurent, à).....	vii, 720
Cano (Jean).....	viii, 95	Carranza (Barthélemy de)..	v, 18
Cano (Melchior).....	iii, 841	Carraza (Diego de).....	ix, 709
— (autre Melchior)....	ix, 977	Carré (Jean-Baptiste).....	i, 779
Cantimpré (B. Thomas de)..	v, 433	Carrega (Dèce).....	vii, 225
Canto (Sébastien de).....	ii, 301	Carreri (B. Matthieu).....	x, 187
Canu (Pierre).....	xi, 32	Carrière (Jean-Vincent)....	x, 479

Carrion (Jean).....	I, 643	Catane (Jean de).....	VI, 638
Cartosi (Jean).....	VI, 523	— (Matthieu de).....	V, 172
Casabianca (Gaspard de)...	IV, 587	Catanée (Sébastien).....	IV, 769
— (Pierre-Ange de).....	V, 504	Catharin (Ambroise).....	XI, 322
Casacalenda (Samuel de)...	IV, 49	Catrani (B. André).....	VI, 115
Casale (Baptiste de).....	IV, 566	Cattaneo (Marc).....	V, 481
Casanate (Jérôme).....	III, 92	Cattanio (Jean-Baptiste)...	VII, 31
Casanova (Jean de).....	II, 759	Caubois (Raymond de).....	XII, 382
Casarini (Ange).....	IX, 446	Caussemire (Pierre de).....	IV, 411
Casas, voir Las Casas.....		Caussens (Odon de).....	V, 642
Casbella (Grégoire de).....	V, 482	Caux (B. Bernard de).....	XII, 79
Caselli (Timothée).....	XI, 737	Cava (Crescent de).....	VII, 25
Caserte (Ange de).....	IV, 586	— (Gaudio de).....	XII, 160
Casillas (Thomas de).....	X, 805	Cavalcanti (Aldobrandino)..	VIII, 992
Caso (André de).....	V, 399	Cavalesi (Raymond).....	I, 395
Casol (Roger de).....	VI, 150	Cavalli (Séraphin).....	XI, 692
Cassafages (Gabriel).....	XII, 101	Cavanac (Réginald).....	VI, 395
Casseta (Salvi).....	IX, 515	Cayeux (Guillaume de).....	XII, 493
Castano (Grégoire).....	VIII, 345	Cayla (Jean).....	II, 256
Castels (Raphaël).....	I, 643	Cazé (Christophe).....	IV, 261
Castelbisbal (Bérenger de)..	II, 187	Cejudo (Bernard).....	V, 468
Castelbon (Jacques).....	VIII, 673	Cellani (Pierre).....	II, 715
Castelfranco (Modeste de)...	VI, 640	Celli (Réginald).....	XI, 750
Castellet (B. Dominique)...	IX, 257	Cenate (B. François de).....	V, 849
Castello (Pierre).....	VI, 424	Cendra (François).....	IV, 500
— (Walter de).....	IV, 667	— (B. Pierre).....	VII, 188
Castelnaudary (Hugues de). VIII, 589		Cène (Oprandino de).....	V, 221
Castiglione (Guillaume de)..	XII, 736	Cennini (Jean).....	IV, 292
Castille (Alphonse de).....	II, 121	Centurione (Jean-Baptiste).	XI, 446
— (Louis de).....	VI, 41	Cerda (Alphonse de la).....	VI, 527
Castillo (Ferdinand de)....	III, 837	— (Pierre de la).....	VI, 255
— (Jean de).....	IX, 665	Cerdan (Guillaume).....	IV, 697
— (Philippe).....	I, 643	Cerdano (B. Pierre).....	XII, 777
Castro (Alphonse de).....	IV, 483	Ceresano (Antonin de).....	XI, 194
— (André de).....	V, 28	Ceresolo (Jean).....	XII, 493
— (Cristoval de).....	VI, 392	Cereti (Jean, év. de).....	VII, 233
— (Denys de).....	VI, 281	Céron (Jean).....	I, 79
— (Jean de).....	VI, 499	Cervantes (Rodrigue).....	IV, 337
— (Paul de).....	VIII, 983	Cervère (B. Barthélemy de).	IV, 569
Catalan (Arnaud).....	VII, 227	Ceuli (Hyacinthe).....	VII, 514
— (B. Dominique le). XII, 778		Cevaglios (Dominique de)...	X, 195
Catalano de Monzon (Gasp.)	II, 332	Cezan (Pierre de).....	VII, 569

Chabasse (Jean).....	XI, 658	Ciran (Jérôme).....	IX, 445
Chaillant (René).....	II, 255	Cistenez (Hyacinthe).....	VIII, 95
Chalvet (Hyacinthe).....	XII, 607	Citadini (Paul-Marie).....	XI, 640
Chaparro (Jérôme).....	IV, 647	Ciudad-Rodrigo (Jérôme de)	I, 643
Chapelle (Paris de la).....	IV, 516	Ciurano (Dalmace).....	V, 222
Chapon (Jean).....	VII, 26	Civiale (Canciani de).....	XI, 86
Charbonnais (Jean).....	VII, 514	Clérée (Jean).....	VIII, 505
Charpentier (Hyacinthe)...	VI, 584	Clerici (Jean).....	XI, 54
Charpignon (Hyacinthe)....	XII, 740	Clermont (Bertrand de)....	XI, 187
Charracin (Jean).....	VII, 762	Cléry (Michel).....	VI, 467
Chartres (Guérin de).....	VIII, 707	Clisson (Simon de).....	II, 101
Chatagnac (Pierre).....	VIII, 877	Clusi (Jacques de).....	X, 683
Chatillon (Cyprien de).....	VII, 235	Cobisa (Matthieu de).....	XII, 331
— (Guillaume de)....	VIII, 572	Coblentz (B. Pierre de)....	III, 426
— (François-Rom. de)	VII, 536	Cobo (Jean).....	XI, 381
Chauveneuve (Jean).....	XII, 326	Cocchi (Ange de St-Antonin)	VI, 283
Chaves (André de).....	VI, 466	Cochin (Simon de la Mère de	
— (Diego de).....	VII, 635	Dieu).....	II, 689
— (Thomas de).....	IX, 505	Coefeteau (Nicolas).....	XII, 495
Chavet (Louis de).....	VI, 640	Cœlina (Gaspert de).....	VII, 233
Chereil (Hyacinthe).....	I, 936	Cœurferri (Alexandre de)...	V, 848
Chesnois (Antoine).....	XI, 304	— (Jacques de)....	VII, 160
Chevalier (François).....	IV, 898	Coïchi (V. Jacques).....	XI, 179
— (autre François)...	IX, 167	Coïmbre (André de).....	VIII, 649
— (Guillaume).....	V, 849	Colla (Louis).....	IV, 670
Chiavari (Albert).....	VIII, 919	Collado (Diego).....	IX, 915
Chiesa (B. Antoine della)...	VII, 757	Colliard (Pierre).....	II, 455
Chin (Augustin).....	IX, 130	Collins (Jean).....	VI, 263
— (Pierre).....	XI, 136	Colmar (Pierre de).....	XII, 54
Chincilla (Gaspard de)....	VII, 59	— (Raynier de).....	II, 643
Chine (André de).....	IX, 418	Cologne (B. Henri de).....	II, 489
— (Joseph de).....	XII, 233	— (S. Jean de).....	VII, 195
Chio (Léonard de).....	IV, 890	— (Martyrs de).....	VII, 376
Christian (Paul).....	VI, 618	— (Salomon de)....	VI, 406
Chrystoval (Rodriguez)....	VI, 134	Colombi (Barthélemy)....	IV, 275
Choquet (Hyacinthe).....	II, 175	Columna (Michel).....	IV, 327
Cicala (Jules).....	IV, 824	Coma (Pierre-Martyr).....	III, 144
Cicciaporci (B. Buoninsegna)	VI, 621	Comace (Barthélemy de)...	VIII, 27
Cidonia (Jean de).....	X, 824	Combe (Etienne de la).....	IV, 893
Cidonia (Nicolas de).....	X, 824	Combefis (François).....	III, 677
Cigus (Guillaume de).....	VII, 41	Côme (Anonymes de).....	IV, 823
Cinquini (B. François).....	XI, 718	— (Bernard de).....	V, 274

Côme (Sixte de).....	IX, 936	Costa (Alvarès de).....	IV, 310
Comessa (Pierre).....	V, 780	— (Barthélemy de)....	VII, 234
Cömminge (Raymond de)...	IV, 514	— (Georges de).....	VI, 135
Compreignac (Ithier de)....	VIII, 813	— (Jean de).....	VII, 559
Conca (Jean de).....	XI, 807	— (Thomas de).....	VII, 43
Concos (Jacques de).....	V, 11	Coste (Antoine).....	VII, 689
Conflet (Pierre de).....	VI, 202	— (Jean-Pierre).....	IV, 897
Congo (Antoine de Saint- Etienne, au).....	II, 644	— (Pierre de la).....	XI, 639
Conjussevicz (Erasmus)....	XII, 309	Costello (Pierre).....	VI, 320
Constable (Paul).....	IX, 575	Cosyn (Théodulphe).....	XI, 325
Constance (B. Conrad de)...	IX, 280	Cotenda (B. Gaspard).....	IX, 391
Constantin (Blaise).....	V, 572	Cotilla (Henri).....	VII, 646
Constantinople (Jean de)...	IV, 609	Çoulange (Maurice de)....	I, 550
— (Matthieu).....	I, 76	Courtet (V. Guillaume)....	IX, 941
Contenson (Vincent).....	XII, 625	Coussé (Jean de).....	XI, 639
Contreras (Pierre de).....	III, 107	Couty (François).....	IV, 94
Cools (Réginald).....	XII, 241	Coyan (Paul).....	XI, 768
Coppée (Raymond).....	IV, 338	Craeovie (Anonymes de)...	III, 877
Coppelli (Pierre).....	VII, 512	— (Bérenger de).....	VIII, 345
Coralî (Jean-Martinez).....	I, 13	— (Marian de).....	XI, 30
Corally (Guillaume).....	VI, 540	— (Nicolas de).....	IX, 880
Cordero (Antoine).....	III, 604	— (Sanctès de).....	IV, 766
Cordoue (Anonyme de).....	IV, 896	— (Simon de).....	IV, 766
— (Deux anonymes).....	I, 299	— (Valérien de).....	X, 706
— (B. Alvarez de).....	II, 649	— (Vincent de).....	I, 185
— (Ambroise de).....	VIII, 502	— (B. Vite de).....	VI, 38
— (Bernardin de).....	V, 572	— (B. Zegoc de).....	VI, 38
— (Dominique de)....	VII, 349	Crema (Daniel de).....	I, 644
— (Gaspard de).....	VII, 517	Crème (Baptiste de).....	V, 466
— (Jacques de).....	IV, 501	Crémone (Hugolin de)	V, 65
— (Pierre de).....	VI, 587	— (Jules de).....	IV, 647
— (Thomas de).....	IV, 657	— (B. Moneta de)....	XII, 107
— (Vincent de).....	V, 482	— (Roland de).....	VIII, 929
Cork (Walter de).....	XI, 446	Crète (Nicolas de).....	VII, 122
Cormier (Michel).....	XI, 191	Creus (B. Antoine).....	III, 460
Coronado (Dominique).....	V, 257	Croat (Pierre-Martyr).....	VII, 637
Corporalis (Albert).....	XII, 560	Croissant (Simon).....	III, 276
Corregio (Vincent de).....	II, 203	Croissier (Jean).....	II, 730
Cortese (Jean-Pierre).....	XII, 310	Croisson (Louis).....	V, 686
Cospi (Thomas).....	IV, 566	Crosno (Eustache de).....	XI, 57
Cossac (Bernard de).....	IV, 355	Crucinburch (Jean de)....	XI, 259
		Cuellar (Loup).....	XII, 103

Cuevas (Jean de las).....	IV, 613	Delgado (Pierre).....	IV, 599
Culm (Nicolas de).....	IX, 972	Delong (Antoine).....	V, 751
Cumanie (Albert de).....	I, 11	Deodati (Jean-Baptiste de	
— (Dominique de)...	I, 11	St-Pierre).....	VII, 262
— (Martyrs de).....	I, 11	Derlington (Jean de).....	III, 836
Cupertino (Thomas-Marie de)	I, 649	Deslandes (Noël).....	VIII, 700
Curobioye (B. François)....	VIII, 711	Desmarquez (Raoul).....	VI, 281
Cussac (Antoine).....	IX, 33	Desparros (Raymond).....	II, 643
Cuvo (B. Dominique de)....	I, 909	Deybreis (Joseph).....	VII, 573
Cuzco (Michel de St-Domini-		Deza (Diego).....	VI, 230
que).....	IX, 254	Diaceto (Ange).....	V, 173
Czarnecki (Symphorien)....	XI, 562	Diago (François).....	XII, 852
Dace (Jean de).....	X, 669	Diaz (François).....	XI, 123
Dacie (Augustin de).....	VIII, 673	— (Nicolas).....	II, 174
— (Charles de).....	XI, 255	Didier (Claude).....	X, 477
— (Hélinric de).....	XI, 259	Dierkens (Pierre).....	XII, 386
— (Ingeld de).....	XI, 259	Dillon (Dominique).....	V, 29
— (Jean de).....	XI, 251	— (Vincent-Gérard)...	V, 12
— (Nicolas de).....	XI, 254	Divolé (Pierre).....	III, 857
— (Pierre de).....	XI, 241	Domenech (B. Ant.-Vincent)	X, 825
— (Walter de).....	XI, 250	Dominici (B. Jean).....	VI, 233
Dalei (Eustache).....	II, 603	Dominique (Barthélemy)...	VII, 59
Dalmas (Dominique).....	IX, 565	Donadiou (Martin).....	V, 31
Dalmassy (Jean de).....	X, 205	Donati (François).....	IV, 248
Dalmatie (Dominique de)...	VI, 421	— (Thomas).....	XII, 323
— (Martyrs de).....	III, 279	Donzeau (Matthieu).....	VI, 522
Damour (Pierre).....	II, 405	Donzelli (Vincent).....	IV, 327
Dandalo (Michel).....	IV, 670	Dooms (François).....	V, 587
Danemark (B. Steno de)....	IX, 564	Dorantès (Diego).....	X, 838
Dantès (Ignace).....	X, 583	Doré (Pierre).....	V, 522
Dati (Léonard).....	III, 444	Dragon (Robert).....	VI, 77
Daubermont (Jean-Antoine)	XI, 719	Dragus (Albert).....	I, 98
Daumar (Gérard de).....	IX, 930	Drapeyron (Dominique)....	VII, 47
Dauphin (Humbert II, le)..	V, 575	Dresselius (Balthasar).....	XII, 604
David (Jean).....	III, 588	Drugeon (Antonin-Thomas).	II, 614
— (Pierre).....	IX, 971	Druillet (Jean).....	V, 850
Davila y Padilla (Augustin).	XII, 409	Druwé (Ambroise).....	V, 260
Decaters (Hyacinthe).....	III, 42	Duan, voir O'Duan.....	
Delbecque (Norbert).....	XI, 521	Duart (Michel).....	I, 648
Delfin (Humbert).....	XI, 673	Ducos (Jean-Charles).....	VII, 719
— (autre Humbert)....	XI, 674	Dufeldre (Adrien).....	XII, 433
		Dufour (François).....	VII, 719

Dulci (Etienne).....	VI, 466	Espinola (Michel d').....	III, 120
Dumi (Pierre).....	I, 877	Espinosa (Alphonse d').....	VI, 255
Dumont (Nicolas).....	XI, 33	Espy (<i>B. Amator</i>).....	VII, 512
Dumortier (Dominique)....	II, 201	Esquivel (Hyacinthe d')....	IX, 831
Dunant (Dominique).....	V, 524	— (Martin d').....	VI, 491
Dupont (Thierry).....	V, 504	— (Pierre d').....	V, 467
Dupré (Arnaud).....	IX, 563	Essards (Bernard des).....	VIII, 948
— (Jean).....	II, 478	Estby (Jean).....	XI, 259
Dupuy (Jean).....	IV, 377	Estevannes (Etienne).....	VIII, 708
Durand (Nicolas).....	IV, 276	Estrada (Jean).....	XI, 791
Durant (Guillaume).....	XI, 25	Etienne (Gaspard).....	V, 461
Durazzo (André de).....	VII, 272	— (Nicolas).....	V, 429
Durfort (Pierre de).....	IV, 326	— (Réginald).....	VII, 97
— (Raymond de).....	VIII, 949	Evora (André du Rosaire, à)	VII, 220
Dymok (Roger).....	III, 854	— (Gaspard de la Croix)	II, 107
Ecija (Dominique de l'An-		Eymeric (Nicolas).....	I, 104
nonciation, à).....	III, 373	Ezguerra (Jean de).....	XI, 39
Egans (Cormack).....	VI, 524	Faber (Jacques).....	XI, 749
Elci (Antoine).....	VI, 444	— (Jean).....	VI, 278
Elinga (François Janssens)..	XI, 720	— (Laurent).....	VII, 572
Elvas (François d').....	XII, 640	— (Martin).....	IX, 64
Enfer (Othon d').....	IV, 767	Faber d'Heilbronn (Jean)...	V, 250
Enguerra (Jean d').....	II, 640	Fabra (<i>B. Michel de</i>).....	II, 179
Epila (Michel d').....	XII, 348	Fabri (Bernard).....	X, 420
Epinal (Godefroy d').....	IV, 310	— (Guillaume).....	II, 62
Episcopellus (Jean).....	I, 850	— (Jérôme).....	II, 331
Erfurt (Jean d').....	VII, 531	— (Pierre).....	VII, 570
Erquicia (Dominique d')....	VIII, 711	— (Sixte).....	VI, 342
Ersagne (Gérard d').....	IV, 411	Fabiano (<i>B. Constant de</i>)..	II, 773
Esbarroya (Augustin de)...	VIII, 515	Fachenel (Simon).....	V, 685
Escalera (Dominique de)...	XII, 499	Faenza (Jean-Baptiste de)..	I, 203
Escarner (Philippe).....	VII, 42	— (<i>B. Rodolphe de</i>)....	X, 399
Escobar (Christophe d')....	XI, 407	— (Thomas de).....	IV, 566
Escudero (Jean de).....	IV, 609	Faix (Jean).....	II, 122
Espagne (Matthieu d')....	II, 712	Fakenel (Jean).....	V, 428
— (François de Saint-		Falavelli (Humbert).....	I, 747
Michel).....	IV, 566	Falconis (Pierre).....	I, 47
Espagne (Thomas de Sainte-		Falezi (Jean-Baptiste)....	IV, 597
Marie).....	VII, 239	Falson (Joseph).....	XI, 48
Espilla (Jean d').....	IX, 710	Fangi (<i>B. Augustin</i>).....	VII, 723
Espinat (Martin d').....	III, 427	Fanjeaux (Pierre de).....	VIII, 537

Fano (André de).....	IV, 484	Fiunga (B. Dominique de)...	IX, 407
Faria (Louis).....	II, 788	Flamma (Galvani de la)....	XII, 845
Faubet (Jean de).....	II, 200	Flamochetti (Guy).....	XI, 655
Faure (Jean-André).....	III, 879	Flandre (Amand de).....	VII, 192
Fazelli (Thomas).....	IV, 649	— (Anonyme de)....	II, 231
Felgar (Raymond de).....	X, 578	— (autre Anonyme de)	V, 336
Fenario (Jean de).....	VII, 379	— (Arnoul de).....	XI, 791
Fenseca (Joseph de).....	II, 254	— (Beaudoin de)....	XI, 259
Feria (Pierre de).....	XII, 82	— (Bernard de).....	XI, 518
Fermo (Thomas de).....	VIII, 413	— (Pierre de).....	IV, 668
Fernandez (Alphonse).....	XII, 853	— (Pierre de la Croix	
— (Benoît).....	XII, 426	de).....	IV, 699
— (Dominique) ...	XII, 858	Florence (Ambroise de)....	VIII, 25
— (Jean)	III, 277	— (Anonyme de)....	V, 480
Ferrare (François-Sylv. de).	IX, 791	— (S. Antonin, arch.)	V, 279
— (Gilles de).....	I, 329	— (Bartoli de).....	II, 203
— (Jean de).....	V, 780	— (Dominique de)...	XII, 832
Ferrari (Sigismond).....	VI, 307	— (Jean de).....	IX, 912
Ferreyra (Emmanuel).....	IV, 94	— (Octavien de)....	IV, 336
Ferrier (B. Bernard).....	IV, 767	— (Sanminiati de)...	I, 774
— (Maxime)	VII, 381	— (Sisto et Ristoro de)	III, 313
— (S. Vincent).....	IV, 151	Florès (B. Louis).....	VIII, 689
— (Vincent).....	VIII, 687	Foix (Raymond de).....	XI, 638
Ferris (Michel).....	IX, 845	Fo-kien (Nérée du).....	IX, 593
Festa (Pierre-Martyr)....	VII, 574	Foligno (Jean de).....	IX, 745
Festini (Ignace).....	III, 121	— (B. Jérôme de)....	VIII, 501
Feuillet (Jean-Baptiste)...	XII, 858	Fonseca (Louis de).....	IV, 480
Feuret (Georges).....	VI, 231	Fonta (Thomas de).....	VIII, 649
Fèvre (Grégoire le).....	VI, 491	Fontaine (Martin de la)....	I, 643
Fiesole (FRA ANGELICO —		— (Pierre).....	VIII, 708
B. Jean de).....	III, 486	Fontana (Pierre-Angiorelli).	V, 466
Ficoyoro (B. Gaspard)....	X, 37	— (Vincent-Marie) ...	XII, 857
Figeac (Luc de).....	XII, 733	Fontanier (Jean de).....	VI, 491
Figliucci (Alexis).....	IV, 377	Forcada (Pierre).....	IX, 523
Figueroa (Laurent de)....	I, 635	Foreiro (François).....	I, 346
Filangerio (Henri).....	X, 377	Forges (Pierre des).....	I, 186
Fimonoya (B. Michel).....	IX, 546	Forget (Charles).....	VII, 719
Fimon oya (B. Paul).....	IX, 546	Forli (B. Marcolin de)....	I, 753
Finale (B. Damien de)....	X, 735	Formisedo (Augustin de)...	VI, 203
Fisicis (Jérôme de).....	IX, 30	Fornaio (André de).....	V, 750
Fitz (Gérald).....	VI, 393	Fornariis (Jérôme de)	VII, 480
Fitz-sacre (Richard de)....	VII, 223	Fort (Balthazar).....	VII, 841

Fortiguerra (Nicolas).....	xii, 156	Funel (Vincent).....	iv, 427
Foscarari (Gilles).....	xii, 549	Furbity (Guy).....	iii, 125
Fouczut (Michel).....	viii, 554	Fusco (Jean-Léonard de)...	ii, 355
Four (Michel du).....	xii, 19		
— (Pierre du).....	xii, 544	Gabilanes (Pierre).....	iv, 501
— (Waltrin du).....	x, 823	Gacet (Jean-Baptiste)....	vi, 295
Fourcelles (Guillaume de)..	iv, 697	Gactus (Jean).....	ix, 660
Fournès (Pierre).....	xii, 838	Gaëte (Jean de).....	ix, 519
Fournet (Claude-Joseph)...	iv, 378	Galamini (Augustin).....	ix, 192
Fourré (Jacques).....	i, 644	Galarca (Pierre de).....	vii, 60
Fox (David).....	vi, 393	Galassa (François).....	i, 645
Frachet (Gérard de).....	x, 103	Galère (Jean).....	v, 546
— (Pierre de).....	xii, 733	Gali (Hyacinthe).....	i, 47
Fradet (Arnaud).....	v, 848	Galin (Guillaume).....	x, 420
France (Florent de).....	xii, 774	Gallego (Alphonse).....	v, 809
— (B. Matthieu de)....	ii, 67	— (Luc)	vi, 344
— (Pierre de).....	i, 630	— (Pierre)	vii, 225
Francez (Michel).....	i, 775	Gallo (Jean).....	ii, 329
Francfort (Jean de).....	vi, 304	Galterotti (Jacques).....	vi, 391
Franchi (B. André).....	v, 689	Galuzzi (Egidio de).....	xii, 159
Franchiote (Félix).....	ix, 518	Galvez (Jean).....	vii, 47
Francisei (Alexandre).....	iii, 444	Gan (Charles-Clément)....	ix, 393
François (Gonzalès).....	ix, 461	Gand (Eustache de).....	vi, 607
— (Michel).....	vi, 54	— (B. Gilles de).....	vi, 444
Franconi (Pierre-Martyr)...	vii, 574	Gandullo (Louis).....	vii, 823
Frankon (Charles).....	i, 513	Ganzelli (Jean-Marie)....	vii, 635
Frayssinet (Blaise).....	vi, 521	Gap (Anonymes de).....	viii, 515
Freauville (Nicolas de)....	ii, 467	Garayta (François de)....	vi, 570
Frédéric (Vincent).....	vi, 77	Garbo (Hyacinthe del)....	vii, 515
Fregonio (Dominique)....	viii, 59	Garceval (Jean-François de)	ix, 645
Freire (Antoine).....	v, 230	Garcez (Alonso).....	iii, 323
Fréjus (B. Colomb de)....	v, 171	Garcia (Alphonse).....	vi, 204
— (Raymond de)....	iv, 696	— (François)	iv, 254
French (Grégoire).....	xii, 561	— (Jean)	ix, 95
Fresneau (Julien).....	ii, 766	— (<i>autre</i> Jean).....	x, 774
Fridonis (Azarias).....	vi, 543	— (Luc)	v, 686
Friesach (B. Hermann de)..	iv, 476	— (Simon)	ix, 567
Friesach (B. Ulrich de)....	v, 394	Gardez (Dominique).....	vi, 454
Frise (B. Dodon de).....	iii, 713	Gareccio (Paul de).....	ix, 710
Fuensanta (Pascal de la)...	vii, 528	Garic (Guillaume du).....	v, 779
Fumi (Barthélemy).....	v, 504	Garnica (Albert).....	iv, 377
Fumonia (Dominique de)...	x, 859	Garnier (Pierre).....	vii, 571

- Garnot (François)..... XI, 193
 Garrigue (B. Bertrand de).. IX, 171
 Gast (Alexis de)..... IV, 588
 Gatinois (Etienne de)..... VIII, 673
 Gattus (Consile)..... II, 698
 Gaudio (Henri del)..... I, 467
 Gaudiosi (Sébastien)..... VI, 344
 Gautier (Mathurin)..... XI, 376
 Gavarda (Jacques)..... IX, 621
 Gazothe (B. Augustin de)... VIII, 437
 Gemiliano (Grégoire de)... IX, 520
 Gênes (Albert de), *voir* Chia-
 vari
 — (Anselme de)..... IV, 646
 — (Jérôme de)..... II, 677
 — (B. Lanfranquin de). XII, 268
 — (B. Matthieu de).... XI, 767
 Gentili (Déodat)..... IX, 90
 Georges (Gilbert)..... VII, 799
 Gérard (Bernard)..... III, 705
 — (Etienne) III, 265
 Gérardin (Gérard)..... VIII, 731
 Gerney (Guillaume de).... V, 203
 — (Jean de)..... V, 203
 Gervais (Jean)..... X, 775
 Gevry (Antoine et Etienne). XII, 741
 Ghetald (Bernard)..... VII, 26
 Ghislieri (Armanin)..... IX, 416
 — (S. PIERRE V. — Michel) V, 69
 Giancardo (Vincent)..... XII, 94
 Giannerini (Pierre-Paul)... IX, 254
 Gil (Jacques)..... VIII, 405
 Gilbert (Jacques)..... V, 848
 Gillaboy (Jean)..... II, 232
 Giorgi (B. Dominique).... XI, 627
 Gioscinda (B. André)..... X, 37
 Giovi (Thomas-Marie)..... XII, 545
 Girardel (Pierre)..... II, 215
 Girolamo (B. Rémi)..... VI, 119
 Giron (Pierre)..... X, 411
 Glassiaco (Jacques de).... V, 321
 Glorio (Michel)..... XI, 194
 Glotto (Léonard de)..... IV, 311
 Gmerokowski (Jérôme).... XI, 562
 Goa (Antoine de St-Hyacin-
 the, à)..... VII, 695
 — (Antoine de Ste-Marie) IV, 328
 — (Luc de la Croix).... IX, 33
 Goar (Jacques)..... IX, 788
 Godieu (Guillaume-Pierre).. VI, 87
 Godin (Jean)..... V, 382
 Godoy (Pierre de)..... I, 791
 Goes (Bernard de)..... IV, 341
 — (Sébastien de)..... V, 523
 Gomériel (François le).... III, 703
 Gomez (B. Suéro)..... IV, 673
 Gonemmy (Philippe)..... II, 676
 Gonet (Jean-Baptiste).... XII, 513
 Goni (Vincent)..... XI, 854
 Gonnord (Nicolas)..... V, 718
 Gontard (Antoine)..... VII, 272
 Gonzalez (Antoine)..... IX, 796
 — (Dominique)..... VIII, 419
 — (*autre* Dominique).. XI, 613
 — (Gilles)..... XI, 409
 — (Michel) IV, 415
 — (B. Pierre).... IV, 383
 Gonzalvi (Diego)..... VIII, 993
 Goran (Nicolas de)..... V, 718
 Gorgia (Guillaume de).... VI, 318
 Gori (Dominique)..... I, 398
 Gorjon (Jean)..... IX, 816
 Gormain (William)..... XII, 133
 Gosellini (Bernardin).... IV, 131
 Gosmandi (Jean)..... VII, 28
 Goson (Etienne de)..... IV, 630
 Gossin (Raymond)..... VIII, 881
 Gotio (B. Ange) I, 375
 Goudin (Antoine)..... X, 732
 Gourmil (Jean) VII, 381
 Gournay (François de).... V, 203
 — (Jean de)..... V, 203
 Gradisca (Jean, év. de).... IX, 476
 Grand (B. Albert le)..... XI, 523

- Grandi (Marie-Boniface).... II, 624
 Grasanis (Guillaume de).... VIII, 756
 Gravina (Dominique)..... VIII, 61
 Grèce (François de)..... X, 824
 Gregorio (Maurice de)..... XI, 86
 Grenade (Jean de)..... XI, 56
 — (V. Louis de)..... XII, 789
 Grenier ou Grima (Dominiq.) I, 917
 Grienzon (Paul)..... VI, 494
 Griffon (Gérard de)..... XI, 252
 Grignet (Antonin)..... VI, 523
 Grignon de Montfort (B. Louis-Marie)..... IV, 703
 Grillotti (Vincent)..... XII, 272
 Grondoni (Antonin)..... XI, 58
 Grosupto (Antoine de).... V, 572
 Grou (Jacques)..... VI, 618
 Gualducci (B. Paul)..... IV, 565
 Guardavalle (Thomas de)... XI, 194
 Guasch (Pierre-Jean)..... VIII, 985
 Guastaferrri (Paul)..... XI, 519
 Guatemala (Ignace de Saint-Paulin, au)... VII, 720
 — (Thomas, au)... IX, 879
 Guerche (B. Pierre de la)... XII, 230
 Guerra (Garcias de)..... IX, 130
 Guerre (Alphonse)..... VII, 814
 Guerrero (Jean)..... VI, 59
 — (autre Jean)..... VIII, 94
 Guglielmini (Ambroise).... VI, 344
 — (Dominique).... XI, 673
 Gui (Bernard)..... XII, 745
 — (Pierre)..... VII, 210
 Guidallotti (Annibal)..... I, 904
 Guiencourt (Jean de)..... VI, 521
 Guillemet (Antoine)..... VI, 40
 Guillot (Pierre)..... XI, 867
 Guimaraens (B. Balthazar de) II, 471
 — (B. Gonzalès de) II, 202
 — (Gonzalès de Sainte-Marie de)..... XII, 205
 Gulpen (Alain)..... XI, 137
 Gutierrez (Louis)..... II, 64
 — (Thomas)..... IV, 20
 Guzman (S. Dominique de). VIII, 109
 — (B. Mannès de).... VII, 819
 — (Thomas de)..... VIII, 603
 Guzzari (Jean-Baptiste).... IX, 518
 Gy-l'Evêque (Garin de).... XII, 668
 Halicz (B. Bernard de).... IX, 166
 Halle (Baudoin de)..... XII, 424
 — (Henri de)..... XII, 425
 Hannapes (Nicolas de).... V, 487
 Hansen (Léonard)..... III, 819
 Harcileth (Nicolas de).... VIII, 983
 Hargrave (Richard)..... V, 783
 Harlem (B. Nicolas de).... XII, 19
 Harley (Jean)..... V, 481
 Havelbrecht (Hermann de). XI, 251
 Havet (Antoine)..... XI, 857
 Haye (Gilbert de la)..... XII, 861
 — (Hyacinthe de la)... I, 150
 Heintun (Simon d')..... II, 402
 Hélie (Gérard)..... VIII, 573
 — (Pierre)..... VII, 633
 Henneguiér (Jérôme).... III, 366
 Henric (Nicolas)..... XI, 259
 Henten (Jean)..... X, 395
 Héraud (Bernardin)..... I, 99
 Herba (Benoît)..... XII, 710
 Herculan (Vincent)..... X, 823
 Heredia (Balthazar de).... VI, 56
 — (autre Balthazar de) VI, 445
 — (Jean de Saint-Denys de)..... IX, 163
 Herrera (Diego de)..... I, 552
 — (Michel de)..... IX, 622
 — (Pierre de)..... XII, 838
 Heskin (Thomas)..... VII, 513
 Hespe (Jean)..... XI, 255
 Hildago (Diego)..... VI, 187
 Hilden (Henri)..... XI, 57
 Himeneo (François-Marie).. XI, 194

- Hinajofa (Augustin)..... I, 643
 Hippory (Thomas)..... IV, 327
 Hispani (Pierre)..... IX, 844
 Hizquierdo (Jean)..... IX, 1005
 Hoang (André)..... I, 205
 Hohnstein (B. Elger de).... XII, 715
 Holcoth (Robert) I, 477
 Honem (Roderic)..... V, 849
 Hongre (Jacques le)..... XII, 132
 Hongrie (Bertrand de).... I, 593
 — (B. Frumence de).. XII, 175
 — (B. Gérard de).... IV, 411
 — (Jean de)..... X, 50
 — (Jourdain de).... V, 340
 — (Marcel de)..... I, 807
 — (B. Maurice de)... III, 567
 — (B. Nicolas de).... I, 642
 — (B. Paul de)..... II, 609
 — (Pierre de)..... VI, 582
 — (Salomon de).... XI, 257
 Hoochstrat (Jacques)..... I, 676
 Horosco (Diego de)..... VI, 422
 Hotun (Guillaume de)..... VIII, 912
 Houssaye (Guillaume)..... VII, 211
 Howard (Philippe-Thomas). XII, 457
 Hoy (Jean de)..... VII, 646
 Hugonis (Gobert)..... VII, 754
 Humbleton (Robert)..... IV, 275
 Hunaud (Raymond)..... V, 395
 Hurtado (Jean)..... IV, 431
 Husselius (Hyacinthe).... XII, 430
 Huton (B. Jacques)..... V, 320

 Ile (Hélie de l')..... IV, 630
 Illanez (Jean de)..... I, 425
 Ilpernis (Pierre de)..... VI, 421
 Indes Orientales (Alexis, aux) II, 623
 — — (Antoine de la Croix).. II, 623
 — — (Augustin de la Madeleine) VII, 593
 Indes Orientales (Chrysos- tome de St-Jacques)..... VII, 636
 Indes Orinntales (Diego de l'Assomption) V, 204
 — — (Jacques du Rosaire)... IV, 698
 — — (Jean du Ro- saire)..... VI, 519
 — — (*autre* Jean du Rosaire)... XI, 817
 — — (Manuel de la Conception). XI, 817
 — — (Manuel de l'In- carnation)... VII, 559
 — — (Melchior).... V, 204
 — — (Jérôme de la Passion) III, 242
 — — (Philippe de St- Thomas)... VII, 720
 — — (Pierre de la Madeleine)... II, 583
 — — (Pierre des Saints)..... IV, 897
 — — (Simon des Plaies) II, 207
 Inglar (Gaspard) II, 479
 Iniesta (Blaise d')..... V, 27
 B. Innocent V, *voir* Taren- taise
 Irlande (Donald d')..... VI, 134
 Iscan (Daniel)..... I, 98
 Isèrnia (Célestin d')..... IV, 587
 Isolani (Isidore)..... XI, 30
 Isturisaga (Jean de)..... VI, 493
 Italie (Anonyme d')..... V, 249
 — (Grégoire d')..... I, 749
 — (Jean-Baptiste d')... VI, 492
 Jacobi (Thaddée dei)..... IV, 482
 Jacques (Antoine de)..... VII, 224
 Jadre (Antoine de)..... IV, 767
 Jaina (Pierre de)..... VIII, 814
 Jansenboy (Corneille)..... XI, 698

Jansenboy (Dominique)	III, 382	Kalteisen (Henri)	X, 65
— (Léonard)	II, 705	Keogha (Raymond)	X, 493
— (Nicolas)	XI, 698	Kho (Joachim)	IX, 421
Janss (Joannes)	XI, 834	Kilwarby (Robert)	VII, 376
Jaoul (Laurent)	VIII, 649	Kingsam (Guillaume)	VII, 689
Japon (François du)	VIII, 711	Kiovie (Albert de)	VII, 41
— (Jacques de Sainte-		— (Dominique de)	VII, 41
Marie, au)	VIII, 664	Kircher (Fidèle)	I, 646
— (Jourdain de Saint-		Kirier (Nicolas)	X, 583
Etienne)	XI, 631	Kolkokam (Stanislas)	I, 96
— (B. Mancio de la Croix	VII, 803	Korman (Casimir)	VII, 164
— (Mancio de St-Thom.)	IX, 407	Krupizowski (Valérien) . . .	XI, 562
— (Martyrs anonymes).	VIII, 647	Kuazath (Raymond)	VII, 160
— (Matthieu du Ros.) . .	X, 587		
— (B. Pierre de Ste-Ma-		Labat (Pierre)	III, 855
rie)	VII, 803	Lacoste (Dominique)	VIII, 823
— (Thomas de Saint-		Lafon (Jacques)	X, XIII
Hyacinthe)	XI, 631	Lambert (Jean)	Y, 458
— (B. Vincent de la		— (Pierre)	VII, 646
Croix)	IX, 941	— (Rodolphe)	X, 838
Jérémie (B. Pierre de)	III, 289	— (Thibaut)	VII, 646
Joannes (Jean de)	X, 788	Lammens (B. Jean)	XII, 246
Jonghe (Bernard de)	XII, 863	Lampier (Jean)	X, 203
— (Corneille de)	III, 772	Lampugnano (Jean de)	V, 220
Jorz (Gautier de)	XII, 316	Landi de Longe (Thomas) . .	II, 803
— (Roland de)	XII, 316	Landocci (Clair)	IV, 645
— (Thomas de)	XII, 313	Landore (Bérenger de)	IX, 1
Jourdan (Jean)	VII, 209	Langres (Anonyme de)	IV, 629
Jourdain (Paul)	V, 810	— (Richard de)	VII, 718
Journé (Jean)	VII, 573	— (Simon de)	VI, 185
Jouvauld (Pierre)	III, 471	Lansade (Vincent)	IV, 128
Juges (Baptiste des)	II, 102	Lanuza (Jérôme Baptiste de)	XII, 355
Justiniani (André)	XI, 771	Lanvalay (Alain de)	I, 394
— (Antoine)	XII, 513	Laon ou Laudun (Guillau-	
— (Augustin)	V, 371	me de)	I, 629
— (Dèce)	XI, 702	Lapa (Jean de)	X, 100
— (Jérôme)	XI, 771	Lara (Dominique de)	XII, 737
Justiniani (Martin)	V, 37	Larrazet (Pierre de Saint-	
— (Timothée)	VIII, 548	Dominique de)	I, 192
— (Vincent)	VIII, 775	Las Casas (Albert de)	XI, 601
— (autre Vincent) . .	X, 779	— (Barthélemy de)	VII, 843
Juzic (Bernard de)	IX, 571	Laugier (Georges)	II, 121

Laurens (Paul du).....	III, 42	Liège (Gérard de).....	VI, 618
Lausanne (Everard de)....	II, 497	— (Lambert de).....	V, 36
Lavagna (Boniface de)....	I, 774	Lierop (Mathias de).....	III, 309
Lavergne (Gérard).....	VII, 645	Lievana (Jean de).....	XI, 860
Lay (Dominique).....	II, 730	Ligny (Nicolas de).....	III, 41
Lazare (Jean).....	IV, 698	Lille (Pierre de).....	III, 286
— (Michel)	X, 785	— (B. Zegher de).....	XII, 404
Lecco (Thomas de).....	IV, 767	Lima (Barthélemy des Sts, à)	II, 163
Ledesma (Barthélemy de)..	II, 859	— (François de la Mère	
— (Martin de).....	VIII, 604	de Dieu).....	IX, 711
Ledoux (Antoine).....	VI, 617	Limoges (Geoffroy de)....	VI, 390
Lefebvre (Nicolas).....	XII, 711	— (Nicolas de).....	IX, 476
Lejeune (Jean).....	XI, 658	— (Paul de).....	VI, 263
Lemaire (Etienne).....	XII, 250	Linze (Guillaume).....	VI, 252
Lemaître (Jacques).....	X, 395	Lisbonne (Alphonse de St-	
Lemberg (Pierre de).....	XI, 562	Matthieu, à)..	VIII, 471
— (Placide de).....	XI, 562	— (Antoine de Saint-	
Lemoine (René).....	IX, 403	Dominique)...	XII, 582
Lemos (Thomas de).....	VIII, 795	— (Manuel du Saint-	
Lentino (Barthélemy de)...	VI, 583	Esprit).....	XII, 584
— (Roger de).....	VI, 115	— (B. Vincent de)...	I, 141
— (Simon de).....	VI, 253	— (Manuel de la Ré-	
— (Thomas-Agni de)..	IX, 763	surrection)	XI, 561
Leodegaria (Pierre de)....	VI, 604	Listrac (Pierre).....	X, 116
Léon (Antoine de).....	III, 286	Lithuanie (Martyrs de)....	VII, 872
— (Georges de).....	X, 755	Livia (B. Romée de).....	XI, 677
— (Paul de).....	VI, 373	Lizarraga (Réginald de)...	V, 553
Leontino (Réginald de)....	X, 99	Loaysa (Alphonse de).....	XII, 308
Leopol (Luc de).....	VI, 445	— (Garcia de).....	IV, 575
Lequieu (V. Antoine du St-		— (Jérôme de).....	X, 707
Sacrement)	X, 215	Locatelli (Eustache).....	X, 184
Leroy (Jean).....	VIII, 815	Locati (Humbert).....	X, 477
— (Jean de St-Thomas)	X, 361	Logonaye (Nicolas de)....	VII, 192
Lesparre (Ponce de).....	II, 735	Loichon (Hyacinthe).....	II, 605
Letteré (Jean-Léonard de)..	II, 355	Lois (Jean des).....	I, 715
Leutier (Ermengaud).....	VI, 373	Lombard (Guillaume).....	VII, 754
Levasseur (Jean).....	I, 593	Lombardelli (Grégoire)....	XII, 850
Leyton (Etienne).....	V, 321	Lombardie (Anonyme de)..	IV, 822
Leyva (Jean de).....	X, 656	— (Etienne de)....	VII, 247
Lezana (Maurice de).....	I, 48	— (Jacques de)....	I, 570
Lhotesse (Jean).....	X, 657	— (Paul de).....	II, 61
Liccio (B. Jean).....	XI, 497	— (Frère novice de)	IV, 822

- Longjumeau (André de)... VIII, 519
 — (B. Guy de)... IV, 499
 Longuyon (Antoine de)... IV, 594
 Loos (Ambroise de)... II, 331
 Lopez (Alphonse)... IX, 899
 — (André)... XI, 844
 — (Grégoire)... II, 818
 — (Jean)... I, 594
 — (*autre* Jean)... II, 21
 — (*autre* Jean)... II, 296
 — (Laurent)... V, 274
 — (Vincent)... VI, 116
 Louis (Dominique)... VI, 292
 Louvain (B. Conrad de)... II, 749
 — (Jean de)... VII, 27
 Louvet (Pierre)... II, 480
 Lovel (Grégoire)... XI, 870
 Lovère (Louis de)... V, 203
 Loziano (Jean de)... II, 731
 Lucero (Gonzalès)... XI, 643
 Luchente (Jean de Dieu, à)... XII, 80
 Lucques (Barthélemy de)... XII, 844
 — (Denys Martini de)... IX, 582
 — (Sylvestre de)... I, 571
 Lucrinis (Pierre de)... IV, 274
 Lugano (Pierre-Marie de)... III, 138
 Lugo (Albert de)... VI, 422
 — (Alexandre Baldrati de)... II, 261
 — (Christophe de la
 Croix de)... X, 757
 Lune (Alphonse de)... VII, 272
 Lunéville (Ferric de)... XII, 129
 Lungro (François de)... IX, 519
 Lusignan (Beimond de)... VI, 407
 Luytre (Jean de)... V, 428
 Luz (Melchior de)... IV, 633
 Lyon (Anonyme de)... VII, 800
 — (Arnaud de)... I, 137
 — (Guy de)... III, 757
 — (Jean de)... VII, 840
 Macedo (Antoine)... VIII, 776
 Marcedo (François)... VIII, 554
 Mac' Geoghegan (Arthur)... XI, 814
 — (Roch de la
 Croix)... XII, 271
 Mac' Gillacuny (William)... VIII, 574
 Mac' Goill (Hugues)... V, 701
 Mac' Grath (Milerus)... I, 877
 Mac' Kelly (David)... III, 363
 Maclesfield (Guillaume)... VIII, 26
 Mâcon (Jean de)... XI, 658
 Maculano (Vincent)... II, 567
 Madagascar (Jean de Saint-
 Dominique, à)... IV, 566
 Madaloni (Alphonse de)... X, 362
 — (Louis de)... XII, 451
 Maderan (Jean-Baptiste)... XII, 515
 Madrid (Anonyme de)... IV, 355
 — (Pierre de)... IV, 499
 Maestricht (B. Guinand de)... XII, 539
 Magdalen (François)... VIII, 555
 Maggi (B. Sébastien)... XII, 389
 Magnac (Elie de)... VII, 159
 Magni (Constance)... X, 687
 Maguelonne (Raynier de)... I, 458
 Maheu (Jean)... II, 63
 Maholinski (Timothée)... XI, 406
 Mahuet (Etienne)... VIII, 537
 — (Jean)... XII, 858
 Mailhat (Raymond)... II, 595
 Mainard (Vincent)... XII, 639
 Mainville (Gérard de)... V, 546
 Maio (Séraphin)... V, 780
 Majorica (François de)... XII, 594
 Majorque (Romée de)... VIII, 500
 Malabranca (B. Latino)... XII, 61
 Malacca (Jean-Baptiste de)... II, 689
 Malaga (Augustin de)... X, 422
 — (Christophe de)... V, 173
 Malaquin (Jean)... IV, 668
 Malaspina (Chérubin)... III, 396
 Malatesta (Thomas)... XII, 738
 Malchaussier (Jean)... XI, 658

- Maldouat (Jean)..... VII, 647
 Maldurat (B. Pierre)..... XII, 778
 Malemort (Etienne de).... I, 512
 — (Hugues de)..... XII, 707
 Malencourt (Arnould)..... VI, 373
 Malespina (Michel de)..... III, 365
 Malfaz (Jean)..... I, 286
 Malirat (Pierre)..... IX, 402
 Mallet (Antoine)..... XII, 856
 Malpé (Pierre)..... XII, 739
 Malvenda (Thomas)..... V, 211
 Mancera (Jacques de)..... XII, 428
 Manchester (Hugues de).... VI, 617
 Mancini (André)..... I, 477
 Mandonio, voir Conrad d'Asti
 Mandres (Jacques de)..... XII, 18
 Mandulana (François)..... IV, 597
 Manrique (Thomas)..... I, 748
 Mansi (Raymond)..... XI, 320
 Manso (Pierre)..... VIII, 62
 Mansuet (Gilbert)..... VII, 801
 Mansueti (Léonard)..... VII, 746
 Mantoue (Ambroise de).... III, 139
 — (Jérôme de)..... VI, 78
 Maraddi (Sylvestre de).... X, 51
 Maraldi (Marc)..... V, 340
 Marbourg (Henri de)..... XII, 666
 Marcey (Antoine)..... XI, 55
 March (Ascase)..... VI, 255
 Marchese (Dominique-Marie) II, 332
 Marchis (Antoine de)..... I, 749
 — (Pierre de)..... I, 375
 Marcianisi (Marc de)..... III, 399
 Marcou (Philippe de)..... V, 203
 Mardonès (Diego de)..... XII, 473
 Marialès (Xantès)..... IV, 770
 Marilat (Pierre)..... IX, 402
 Marinas (Pierre de las).... IV, 411
 Marinis (Dominique de).... VI, 409
 — (Jean-Baptiste de).. V, 190
 — (Léonard de)..... VI, 257
 — (Thomas de)..... II, 815
 Marletta (Gabriel)..... XI, 418
 Marne (Nicolas de la)..... III, 16
 Maroc (Jean du)..... III, 138
 Marramaldi (B. Guy)..... VI, 534
 Marre (Nicolas de la)..... III, 16
 Marresi (Antoine)..... VII, 121
 Marsac (Hugues de)..... VII, 478
 Martel (Elie)..... IV, 337
 — (Jérôme)..... V, 39
 Martin (Raymond)..... IX, 620
 Martinelli (Vincent)..... IX, 710
 Martinengo (J.-Baptiste de) XI, 605
 Martinez (André)..... III, 855
 — (Barthélemy)..... VIII, 1
 — (autre Barthélemy) X, 483
 — (François)..... V, 521
 — (autre François)... VIII, 360
 — (Jean)..... IV, 265
 — (autre Jean)..... VIII, 95
 — (B. Jean de Saint-Dominique) III, 501
 — (Michel)..... VII, 63
 — (Pierre)... .. XII, 231
 Martyrs (V. Barthélemy des) VII, 385
 Marvia (Nicolas de)..... VIII, 648
 Mascha (Odemon)..... V, 633
 Mascius (Nicolas)..... VII, 573
 Massa (François)..... XII, 103
 Massari (Michel)..... III, 429
 Massias (B. Jean)..... X, 71
 Massoulié (Antonin)..... I, 683
 — (Jean)..... IX, 595
 Mata (Jean de)..... III, 470
 Mathieu (Barthélemy).... XII, 80
 Matienco (Thomas de).... VI, 55
 Matta (Antoine de)..... VI, 519
 Maturant (Jean-Baptiste).. VII, 481
 Maubuisson (Bernard de)... VI, 584
 Maulerc (Gautier)..... VII, 870
 Mauldint (Romain)..... VII, 82
 Mauléon (Ch.-Réginald de).. X, 361
 Maumet (Raymond de).... XII, 326

Maumet (Eymerie).....	IV, 337	Metz (Louis de).....	IV, 823
Maupajets (Pascase).....	IX, 213	— (B. Odon de).....	IV, 291
Mauvoisin (Nicolas de).....	III, 757	— (Pierre de).....	IV, 823
Mayeuc (B. Yves).....	IX, 883	— (Théodore de).....	IV, 290
Mazarin (Michel).....	IX, 30	— (Thibaut de).....	V, 547
Mazzaferri (Michel-Ange)...	XI, 855	Mévouillon (Raymond de)...	VI, 616
Mazzei (Julien).....	XII, 249	Mexia (Vincent de).....	I, 47
Mazzoni (Mariano).....	V, 571	Mexique (Antonin du).....	IX, 623
— (Antoine).....	III, 152	— (Alphonse de l'An-	
Médicis (Constantin de)....	VIII, 534	nonciation)....	VI, 57
— (Sixte de).....	XI, 854	— (Pierre des Rois)...	I, 643
— (Zenobio de).....	V, 700	— (François de Saint-	
Melendez (Jean).....	XII, 860	Michel).....	VI, 323
Melo (Denys).....	I, 714	— (Jacques de Saint-	
— (Jean de).....	VIII, 304	Dominique)....	XII, 408
Mello (Réginald de).....	V, 471	— (Just de Saint-Do-	
Mena (Alphonse de).....	IX, 337	minique).....	V, 686
— (Marc de).....	XI, 404	— (Mathias de la Paix) VIII,	761
Mendez (Gilles).....	VII, 98	— (Pierre de Sainte-	
— (B. Laurent).....	I, 534	Marie).....	V, 686
Mendoza (Alphonse de)....	VI, 281	— (Vincent de Sainte-	
— (Dominique de)...	VIII, 553	Anne).....	V, 686
— (Martinez de).....	VI, 15	Meysenbourg (B. Walter de) VIII,	574
Ménésès (Philippe de).....	V, 66	Mezquita (Dominique de)...	XII, 182
Ménigand (Jean).....	VI, 320	— (Paul de).....	V, 65
Ménil (Gérard du).....	VIII, 926	Michaelis (Bernard).....	X, 50
Mer (J.-Baptiste de la)....	IX, 765	— (Sébastien).....	V, 130
Mercado (Thomas de).....	IV, 668	Michel (Benoît).....	VII, 718
Mercier (Raymond).....	X, 669	Michelet (François).....	XII, 350
Mereton (Pierre).....	II, 788	Micon (B. Jean).....	IX, 37
Mesa (François).....	XII, 411	Midoux (Pierre).....	VI, 606
Mestring (Henri de).....	X, 704	Mieckow (Justin de).....	XII, 854
Metz (Anonyme de).....	V, 64	Mierlo (Godefroy de).....	VII, 800
— (Bernard de).....	IV, 355	Milan (B. Christophe de)...	III, 1
— (Conon de).....	VII, 121	— (Daniel de).....	V, 321
— (Conrad de).....	V, 428	— (B. Dominique de)...	IV, 337
— (Esselin de).....	VII, 718	Mileto (Julien de).....	X, 99
— (Etienne de).....	V, 587	Milla (Alphonse de la).....	VI, 407
— (Gérard de).....	V, 64	Minaya (Bernardin de)....	XII, 406
— (Guérin de).....	V, 718	Minerva (Paul).....	III, 266
— (Hugues de).....	IV, 481	Mini (Servanzio).....	V, 700
— (Jacques de).....	V, 685	Mirabini (Angiolo).....	V, 27

Miranda (Barthélemy).....	VI, 153	Montpellier (B. Arnaud de).....	VI, 421
— (Hyacinthe).....	I, 852	— (Benoît de).....	I, 875
Mircario (Dominique).....	X, 755	— ((Bérenger de)..	VII, 94
Mirebeau (Jean de).....	XI, 658	— (Bourdin de)...	II, 859
Modène (B. Marc de).....	VII, 49	— (Gérard de).....	XI, 30
Moguer (André de).....	IV, 489	— (B. Léodat de)..	VII, 41
Mojarowski (B. Innocent)..	V, 719	— (Martyrs de)....	VI, 281
Molesey (Christophe de)....	I, 593	— (B. Pierre de)...	VI, 421
Molini (Jean).....	VIII, 589	— (Vincent de)....	VI, 421
— (Thomas)	IV, 670	Monts (Gabriel des).....	III, 139
Moncade (Guillaume de)....	XI, 86	— (Ponce des).....	II, 765
Monchartres (Jean de).....	X, 360	Montufar (Alphonse de)....	III, 263
Mondon (Pierre de).....	II, 787	Montvallier (Hugues de)....	IV, 646
Moner (B. Dalmace).....	IX, 849	Mor (Pierre).....	VI, 254
Monomotapa (Jean de la Tri- nité, au).....	VII, 637	Mora (Augustin).....	I, 594
Monomotapa(Louis du St- Esprit).....	VII, 637	Morajoski (Innocent).....	V, 719
Monopoli (Jérôme de).....	VIII, 431	Moral (Jean de).....	IX, 566
— (Marchesino de)...	VI, 149	Morales (Antoine de).....	VII, 250
Monroy (Antoine de).....	XI, 280	— (B. François de)...	IX, 337
Mons (Georges de).....	VII, 492	— (Jean de).....	II, 452
— (Grégoire de).....	V, 1	— (Jean-Baptiste de). IX,	627
Monsolini (Jérôme).....	XI, 194	Moran (B. Joseph).....	I, 386
Monstier (François).....	I, 331	Moratella (Jean).....	VIII, 95
Montagnol (B. Sébastien)...	XII, 237	Morel (Thibaut).....	IV, 565
Montallègre (Laurent de)...	VIII, 687	Morelles (Cosme).....	II, 645
Montano (Sanctès de).....	IX, 520	Moreno (Pierre).....	VIII, 95
Montault (B. Auger de)....	XI, 191	Morillo (Michel de).....	VI, 464
Monte (Corneille del).....	II, 788	Morlaas (B. Bernard de)....	V, 227
Montechiaro (B. Calimero de)	XI, 758	Morlaix (Albert de).....	XII, 854
Monteleone (Thomas de)...	XI, 194	— (Michel de Saint- Nicolas).....	X, 412
Montenegro (Alphonse de)..	VIII, 56	Moschino (Nicolas).....	VII, 811
Montenegro (Dominique de)	VI, 204	Moscisk (Melchior de).....	V, 509
Montès (Alexis de).....	XI, 39	Moulins (Jean des).....	II, 740
Montesanto (Vincent de)...	I, 259	Moura (Jean de).....	IV, 824
Montesino (Antoine de)....	VI, 583	Moyla (Manuel de).....	III, 178
— (Réginald de)...	V, 809	Mugnoz (B. Dominique)....	III, 355
Monticelli (François).....	X, 463	Mulcéon (Pierre de).....	VII, 752
Montmorel (Nicolas de)....	V, 172	Munès (Edouard).....	V, 428
Montoro (Réginald de)....	X, 67	Murcie (Martin des Saints à)	IV, 412
Montoya (Lopez de).....	III, 352	— (Paul de Ste-Marie)	I, 77
		Muro (Bernard de).....	XI, 284

Muro (Louis).....	III, 436	Nicolai (Jean).....	V, 222
Mussindorp (Jean de).....	XI, 253	Nieva (Anonymes de).....	IV, 597
Mynajo (François de).....	X, 833	— (Barthélemy de)....	XII, 137
		— (Dominique de).....	VI, 137
Nacchianti (Jacques).....	III, 179	Nifo (Vincent).....	VII, 160
Naia (Jean).....	XII, 647	Niger (Pierre).....	XI, 753
Nale (Augustin de).....	II, 404	Nijlen (Arnold).....	III, 265
Nanni ou Annus (Jean)....	XI, 492	Ninguarda (Félicien).....	I, 185
— (Michel-Archange) VIII,	486	Nisy (Jean).....	IX, 65
Naples (Ange de).....	VI, 293	Nocera (Etienne de).....	VI, 58
— (Areilza de).....	II, 123	Noë (Guillaume de).....	XII, 556
— (Benoît de).....	VI, 318	Noël ou Nédellec (Hervé)...	VIII, 527
— (Dominique de Saint-		Noia (Robert de).....	IV, 646
Ange).....	IV, 518	Nontron (Jean de).....	IV, 766
— (Jean de).....	V, 699	Noorth (André).....	VIII, 602
— (autre Jean de).....	VI, 422	Noregna (Alphonse de)....	VII, 639
— (autre Jean de).....	IX, 1003	Normandie (Anonyme de)..	IV, 336
— (Jean de Saint-Julien)	VI, 277	— (Odéric de).....	II, 152
— (Luc de).....	IV, 290	Novare (Augustin de).....	IV, 824
— (Nicolas de Saint-		Noviac (Jean de).....	IV, 451
Victor de).....	VI, 491	Nugnez (Edouard).....	V, 428
— (Raymond de).....	VII, 250	Nuzza de Cripolis (Ange de)	I, 425
— (B. Robert de).....	II, 755	Nyder (Jean).....	VII, 731
— (Robert de Saint-Va-			
lentin de).....	VI, 318	Oberti (Paul).....	IX, 446
— (Troja de).....	VI, 76	Ochoa (Jean d').....	VII, 514
Narbonne (Anonyme de)...	VIII, 602	— (Pierre d').....	I, 113
Narni (Florent de).....	V, 11	Odrowatz (B. Ceslas).....	VII, 497
Nascacen (Matthieu de)....	XI, 604	— (S. Hyacinthe) ..	VIII, 613
Nassivan (Augustin de)....	IV, 453	Ojeda (Alphonse de).....	III, 763
Navarre (Bernard).....	XI, 291	— (Diego de).....	X, 692
— (Elie).....	IX, 30	— (Matthieu de).....	I, 189
Navarrete (B. Alphonse)...	VI, 1	Okolski (Simon).....	XII, 855
Nazaire (Jean-Paul).....	VI, 306	Oléron (Guillaume d').....	II, 621
Neels (Nicolas de).....	I, 935	Olias (Jean).....	V, 399
Negreyros (Jérôme).....	III, 103	Olier (V. Jean-Jacques)....	IV, 67
Nente (Ignace del).....	VII, 55	Oliva (Hyacinthe de).....	IV, 587
Néro (Bernard de).....	VII, 480	Olivati (Jean).....	XI, 36
Neumünster (Wolsangs de).	IX, 446	Oliveira (Duarte de).....	XII, 670
Neyrot (B. Antoine).....	IV, 313	Olivier (Louis-Jacques)....	X, 365
Nice (Léonard de).....	IV, 337	Ollon (Vincent-Marie d')...	IV, 369
Nicolai (Henri).....	V, 700	Olmedo (François d').....	X, 68

Olmedo (Sébastien d')	x, 69	O' Daly (Daniel)	xii, 856
Olmo (Jean de l')	i, 47	O' Duan (Thaddée)	i, 399
Opatowic (Jean d')	iv, 698	O' Ferrall (Bernard)	v, 40
Ophovius (Michel)	xi, 117	— — (Laurent)	v, 588
Oquendo (Sébastien de)	v, 66	O' Fullam (Michel)	xii, 641
Orange (Pierre d')	xi, 88	O' Hairt (Eugène)	vi, 291
Orfanel (B. Hyacinthe)	ix, 337	O' Heyn (John)	xii, 862
Orguel (Arnaud d')	viii, 25	O' Higgin (Pierre)	xi, 519
Orieska (Innocent)	v, 752	— — (autre Pierre)	xi, 520
Orio (Jacques)	v, 221	O' Kelly (Bernard)	ix, 568
Orléans (Guillaume d')	viii, 888	O' Luin (Donat)	v, 467
— (B. Réginald d')	ii, 339	— — (Guillaume)	v, 467
Orlyé (B. Guillaume d')	ii, 660	O' Maddin (Richard)	xii, 386
Ormaça (Jean de)	vii, 506	O' Mannin (Jean)	xii, 582
Oro (Michel de)	vii, 555	O' Moriarty (Thaddée)	xi, 750
Oroz (Garcias)	vii, 45	— — (Thomas)	xi, 768
Orsant (Gaillard d')	i, 903	O' Neagren (Donald)	v, 399
Orsuccei (B. Ange)	ix, 337	O' Scoba (Carbrack)	v, 273
— (François)	i, 595	O' Veton (Richard)	v, 29
Ortega (Martin de)	ii, 480		
— (Pierre de)	iv, 425	Paciuchelli (Ange)	iii, 394
Ortiz (Sylvestre)	v, 544	Pactis (Pèlerin de)	vi, 132
Orvieto (Buono d')	iv, 596	Padoue (Guy de)	v, 684
Ory (Matthieu)	vi, 280	Padula (Alexandre de)	vi, 519
Osman (Dominique de Saint-Thomas)	x, 719	Pagani (Vincent)	vii, 574
Otrante (Luc d')	iv, 291	Pagès (B. Michel)	vi, 291
Oudin (Clément)	v, 482	Pagliari (Galgano)	iii, 563
Ours (Antoine l')	xi, 658	Pagnini (Sanctès)	ix, 385
Oviedo (Gaspard d')	ix, 621	Paige (Thomas Le)	iii, 393
Ovis (Nicolas de)	iv, 516	Païva (Jérôme de la Croix de)	i, 816
Ozarazza (Michel d')	ix, 941	Paix (Armand de la)	viii, 304
O' Barry (Richard)	ix, 520	Palacios (Gabriel de)	i, 331
O' Bern (Edmond)	v, 549	Palàu (Onuphre)	vi, 204
O' Brien (Donald)	ii, 712	— (Vincent)	viii, 95
— — (Térence-Albert)	x, 852	Palea de Giovinazzo (B. Nicolas)	ii, 457
O' Cahil (Æneas-Ambroise)	ix, 522	Palma, voir de Baume	
O' Caholy (Thaddée)	viii, 591	Palmer (Thomas)	v, 65
O' Cléry (Michel)	vi, 467	Palomèque (Jérôme)	i, 596
O' Connor (Félix)	xii, 455	Palu (Jacques de la)	ix, 383
— — (Guillaume)	vii, 342	— (B. Pierre de la)	i, 926
O' Cuillin (Jean)	xii, 20	Pamiers (Martyrs de)	vii, 719

Pampelonne (Antoine de)... IX, 592	Pedros (Louis)..... IX, 815
Paolacci (Dominique)..... II, 103	Pegado (Antoine)..... IV, 327
Paparoni (Aldobrandino)... XII, 581	Pegna (Pierre de)..... VI, 617
Paparonis (Paparon de)... X, 837	Pegnon (Sébastien)..... II, 750
Paparotta (Antonin)..... XI, 194	Pelagallo (Michel-Paul de).. X, 183
Paradis (Claude)..... II, 731	Pélhisso (Guillaume)..... I, 202
Pardave (Christophe)..... XII, 471	Pélissier (Lazare)..... IV, 898
Pardinis (Gérard de)..... IV, 451	Penaranda (Antoine de)... X, 493
Pardo (Hyacinthe de)... X, 623	Penfornou (Guy)..... IX, 64
— (Phil.-Fernandez de) XII, 803	Penna (Frugère de)..... VIII, 94
Paredo (Albert de)..... VII, 512	— (Jean de la)..... XII, 709
Parilla (André)..... IV, 566	— (Jean-Baptiste)..... VI, 523
Paris (Anonyme de)..... V, 27	Pennafort (S. Raymond de). I, 719
— (Bonacurse de)..... VI, 202	Penon (François)..... XII, 413
— (Etudiants anony. de). V, 273	Pepin (Guillaume)..... V, 547
— (Herrie de)..... II, 582	Peralta (B. Béranger de)... X, 57
— (Jean de), voir Poin-	Pereda (François de)..... III, 178
lane	Pérède (Pierre de)..... VI, 151
— (Jean de St-André)... IX, 403	Peregrin (Bernard)..... XI, 403
— (Nicolas de)..... VI, 202	Pereira (Jérôme)..... I, 77
Parlasia (Jérôme de)..... V, 274	Perez (Alphonse)..... V, 28
Parme (Laurent de)..... I, 675	— (Dominique)..... VIII, 432
— (Manfred de)..... V, 321	Périn (Guillaume)..... VI, 116
— (Martyr anonyme de) IX, 476	Pérou (Anonyme du)..... VI, 135
Parnac (Pons de)..... V, 249	— (Dominique de Saint-
Parque (Gabriel)..... I, 790	Thomas, au)..... IV, 767
Parra (Antoine de la)..... IX, 751	— (François de la Croix) V, 810
Pascha (Ambroise)..... II, 768	— (François du Rosaire) IX, 746
Paulis (Jacques de)..... VII, 159	— (Grégoire de St-Jacq.) IX, 846
Pavesio (Jules)..... II, 330	— (Melchior des Rois).. VIII, 577
Pavia (Barthélemy de)..... V, 703	Pérouse (André de)..... I, 512
Pavie (Ardengo de)..... V, 12	— (Ange de)..... II, 719
Pavie (Augustin de)..... IV, 897	Pérouse (Benintende de).... II, 295
— (Isnard de)..... VI, 463	— (Blaise de)..... I, 850
— (Jean de)..... V, 249	— (autre Blaise de).... II, 152
Pavone (B. Antoine)..... IV, 295	— (B. Bonaspeme de). V, 503
Paxillow (Bernard)..... VIII, 815	— (Dominique de).... VI, 77
Pays-Bas (Bernard des)... XI, 518	— (B. Thomasello de). III, 497
Paz (Jean-Augustin du)... XII, 738	Perrault ou de Peyrault
Peccioli (Dominique de)... XII, 382	(Guillaume)..... II, 843
Pecès (Alonso de)..... II, 846	Perraza (François de)..... VI, 320
Pedraza (Jean de)..... IX, 402	Persin (Jean-Jacques de)... III, 606

- Pertuosko (Samuel)..... I, 631
 Peschiera (B. André de).... I, 599
 Pesquera (Cristoval de).... IV, 699
 Pessoa (Pierre de)..... IV, 425
 Pestana (Antoine de)..... I, 881
 Petit (B. Barthélemy le).... VIII, 593
 — (Etienne) IX, 625
 — (Guillaume) VI, 304
 Petrazza (Jean de)..... IX, 402
 — (Réginald de).... VIII, 49
 Petris (Jacques de)..... XII, 99
 Petroni (Hyacinthe)..... IX, 166
 Peyrat (Brice de)..... XI, 446
 Peyrusse (Durand de)..... XI, 320
 Philbin (Thomas)..... II, 712
 Philippe (Pierre)..... II, 729
 Philippi (Pierre-Paul)..... II, 623
 Philippines (Ambroise de la
 Mère de Dieu, aux)..... IV, 114
 Philippines (Anonymes).... IX, 662
 — (Dominique de
 St-Blaise).... VI, 423
 — (François de St-
 Augustin).... V, 429
 — (François de St-
 Dominique) .. I, 835
 — (Hyacinthe de St-
 Jérôme)..... VIII, 432
 — (Jean de laCroix) IX, 65
 — (Jean de Saint-
 Hyacinthe)... VI, 309
 — (Marc de Saint-
 Antonin)..... VI, 230
 — (Pierre de Saint-
 Vincent).... XII, 449
 Philipponi (Thomas)..... XI, 194
 Piali (Guillaume)..... II, 622
 Pica (Basile)..... X, 362
 Picard (François)..... XI, 658
 — (Grégoire)..... X, 465
 — (Jean)..... V, 341
 Piccolomini (Enée)..... V, 587
 Picini (Jérôme)..... XI, 35
 Pickard de Luxemb. (Jean). I, 298
 Piconis (André)..... VII, 121
 S. Pie V, voir Ghislieri.....
 Pierre (Corneille de la).... II, 254
 — (Guillaume-Raymond
 de la)..... IV, 630
 — (Nicolas) VII, 58
 Pigalordis (Jacques-Pierre de VII, 491
 Pigna (François de)..... IV, 596
 Pigneyro (Jean)..... I, 424
 Pignon (Laurent)..... XII, 848
 Pilastris (Paul de), voir Gual-
 ducci.....
 Pileo (Guy de)..... XI, 853
 Pimentel (Dominique).... XII, 44
 Pineda (Jacques de)..... II, 298
 Pinedo (Michel)..... VI, 58
 Pinsart (Yves)..... XII, 782
 Pinto (Dominique)..... III, 589
 — (Thomas) IX, 446
 Pio (Jean-Michel)..... XII, 854
 Piperno (B. Réginald de)... VI, 407
 Pippi (Zenobio)..... XI, 622
 Piret (Pierre de)..... I, 774
 Pirez (Fernando)..... IV, 39
 Pirez de Ayala (Fernand)... X, 443
 Pirolle (Thomas)..... IV, 452
 Piromelli (Paul)..... V, 738
 Piscopi (François)..... IV, 610
 Pise (Barthélemy de)..... VII, 42
 — (Bienvenu de)..... V, 459
 — (Guillaume de)..... VIII, 681
 — (Jacques de)..... VI, 604
 — (B. Jourdain de).... III, 155
 — (Raynier de)..... XII, 53
 Pistoie (Jean de)..... III, 593
 — (Nicolas de)..... VII, 81
 Placanica (Denys de la).... IX, 518
 Plagese (Marc)..... III, 470
 Plaisance (Albert de)..... V, 37
 — (B. Aymeric de). XII, 163

Plaisance (Bonvisi de).....	XI, 789	Porta (Bartolommeo della).....	x, 843
— (Pierre de).....	VIII, 589	— (Sanche)	XI, 654
— (Rufin de).....	IX, 660	Portasole (B. Ange de).....	II, 719
Plan (B. Raymond du).....	XI, 191	Portigiani (Dominique)....	II, 125
Planis (P. de).....	II, 675	Portillo (Pierre).....	VIII, 766
Planella (B. Pons de).....	II, 1	Portugal (André de).....	IV, 698
Plessis (Isaac du).....	XII, 641	— (Jean I de).....	VIII, 590
Pleure (Claude).....	III, 574	— (Maurice de).....	IV, 328
Plotti (Nicolas).....	XII, 328	— (B. Pélage de).....	XI, 199
Po (Melchior).....	IV, 566	— (Pierre de St-Domi- nique).....	IX, 90
Podolowski (Chrysostome)..<	XI, 562	Portulaga (André).....	VI, 292
Poetins (Thomas).....	IV, 898	Posen (Paul de).....	V, 457
Poinlane (Jean).....	IV, 423	Possadas (B. François de)...	IX, 669
Poinsot (Jean de Saint-Tho- mas).....	VI, 358	Potok Potocki (Jacques-Do- minique de).....	XI, 192
Poitiers (Anonymes de)....	IV, 326	Pourvu (Jacques).....	II, 584
Pokrzywnicki (Stéphane)...	XI, 562	Poylevé (Pierre).....	XI, 33
Polanco (Jean).....	XII, 54	Poyvet (René).....	VIII, 355
Polander (Jean).....	XI, 285	Prado (Ignace de).....	x, 292
Poler (Jean).....	IV, 326	— (Jean-Martinez de)..<	IV, 485
Poli (Rambert).....	XI, 321	Prague (Pèlerin de).....	I, 298
Polini (Jérôme).....	IV, 769	Pranck (Albert-Ernest de)..<	III, 688
Pologne (Alexis de).....	XI, 406	Prato (Hugues de).....	XII, 98
— (B. Gérard de).....	I, 138	— (Nicolas de).....	IV, 679
— (Isaïe de).....	VI, 320	Pravia (Pierre de).....	I, 414
— (Jean de).....	VI, 604	Prémistie (Jean de).....	VII, 690
— (Jérôme de).....	VII, 555	Prierio (Sylvestre de).....	VII, 191
— (B. Meynard de)....	VI, 291	Primaticci (Grégoire).....	II, 699
— (Michel de).....	VI, 604	Prin (Nicolas du).....	IV, 451
— (Pèlerin de).....	v, 504	Provence (Adhémar de St- Paul, en).....	II, 729
— (Pierre de).....	IV, 412	Provence (Honoré de l'En- fant-Jésus)....	II, 233
— (Wigbuld de).....	IV, 424	— (Raymond de St- Pierre).....	IV, 146
Polonais (Martin).....	IX, 785	Provincius (Florence).....	XII, 327
Ponciac (Matthieu de).....	VI, 149	Prusse (Conrad de).....	VIII, 981
Pont (Benoît du).....	VI, 569	— (Pierre de).....	XII, 849
— (François du).....	VI, 407	Puente (François de la)....	IV, 427
— (Lambert du).....	v, 547	Puigventos (B. Jean de)....	XI, 491
— (Raymond du).....	XI, 663	Puinoix (Jean de).....	XII, 565
Pontecorvo (B. Luc de)....	IV, 591		
Porée (Martin).....	IX, 208		
Porretta, voir Capponi.....			
Porrès (B. Martin de).....	XI, 141		

- Pustela (Hugolin)..... IV, 765
 Puteanus (Henri)..... XII, 605
 Puy (Guillaume du)..... I, 95
 — (*autre* Guillaume du).... X, 99
 — (Jean du)..... IX, 912
 — (Marguillans du)..... X, 289
 Pyrus (Jacques)..... I, 138

 Quadros (Louis de)..... I, 479
 Quarré (Pierre)..... I, 184
 Quérald (B. Pierre)..... XI, 560
 Quesada (François de).... VII, 352
 Quétif (Jacques)..... III, 103
 Quintin (Pierre)..... VI, 425
 Quirini (Jérôme)..... XII, 325
 Quiroga (Pierre de)..... IX, 132
 Quiros (Théodore)..... XII, 104

 Radais (Antoine)..... V, 205
 Ramfoldi (Lactance)..... V, 505
 Ramirez (Jean)..... III, 691
 — (Laurent)..... I, 645
 — (Léonard)..... V, 429
 Ranquet (Gabriel)..... XII, 252
 — (Pierre)..... XII, 253
 Rasteau (Charles)..... I, 831
 Ratier (Vincent)..... II, 64
 Ravaille (Antonin-Réginald) IV, 345
 Ravenne (B. Nicolas de).... XI, 63
 Raymond (Jean)..... IX, 66
 Razzano (Pierre)..... XI, 373
 Razzi (Séraphin)..... XII, 851
 Real de la Croix (Martin)... IV, 669
 Rebello (Jacques)..... X, 706
 Réchac (Jean de Sainte-Ma-
 rie de)..... XII, 783
 Recuperati (Augustin)..... XII, 494
 Regionalo (Guy de)..... III, 709
 Regnart (Jean)..... IV, 413
 Reims (Florus de)..... I, 76
 — (Gautier de)..... VII, 554
 — (Pierre de)..... I, 381

 Remesal (Antoine de)..... XII, 853
 Remiremont (Pierre de).... VIII, 674
 Rettegni (Paul)..... IV, 823
 Retz (François de)..... IX, 282
 — (Laurent de)..... I, 714
 Revel (Maurice de)..... XI, 256
 Rey (Dominique)..... VIII, 731
 Reynardi (Jean)..... VII, 646
 Ribera (Didace *ou* Diego de). VI, 116
 — (*autre* Diego de)..... VI, 291
 Ricci (Timothée)..... V, 824
 — (Victor)..... II, 587
 Riccio (Jean)..... II, 830
 Ridolfi (Nicolas)..... V, 651
 Riera (B. Barthélemy).... IV, 632
 Rieux (Dominique de).... V, 809
 Rigaut (Jean)..... V, 684
 Rimini (Ugolin de)..... VII, 555
 Rinaldi (Séraphin)..... IX, 974
 Ringstede (Thomas)..... II, 802
 Ripafratta (B. Laurent de).. II, 627
 Riparia (Jean de)..... IX, 518
 Riva (Raphaël)..... VII, 210
 Rivas y Carrasquilla (Juan
 de) XI, 137
 Rivel (Thibaut de)..... V, 274
 Rives (Pierre de)..... IV, 356
 Roa (Jean de)..... V, 505
 Robbia (Jean della)..... XII, 410
 Robert (Jean-Jacques).... V, 685
 — (Paul)..... VII, 490
 — (René) VI, 585
 Robetto (Bernard de).... IV, 586
 Robledo (Jean)..... V, 701
 Robles (Jean de)..... III, 167
 Roca (Gabriel)..... X, 410
 — (Jean-Baptiste de la).. V, 37
 Roccaberti (Jean-Thomas de) XII, 785
 Roccamora (Thomas de).... XI, 406
 Rocco (Raymond)..... IV, 54
 Rocha (Antoine)..... XII, 542
 Roche (B. Alain de la).... IX, 265

Rochefort (Bernard de)....	v, 755	Rotwell (Guillaume)	v, 203
Rochelle (Martyrs de La)...	II, 479	Rousseau (Jean).....	VII, 649
Rochin (Pierre).....	VI, 342	Roussel (Guillaume).....	XI, 869
Rodez (Gérard de).....	IV, 667	Roux (Claude).....	X, 417
Rodriguez (Antoine).....	III, 101	Roxiate (Algisius de).....	I, 830
— ((Jean)	v, 186	Roxolan (Séverin)	VII, 122
Rogeron (Charles).....	XII, 540	Rubeis (Réginald de).....	V, 483
Roig (B. Julien).....	IX, 320	Ruber (Pierre).....	I, 720
Romans (B. Humbert de)...	VII, 283	Rubéric (Nicolas).....	III, 674
Rome (Albert de).....	I, 46	Rucesse (Réginald).....	II, 676
— (Anonyme de).....	v, 778	Rueda (Jean des Anges)...	XII, 261
— (Anonyme Convers). ..	v, 521	— (Joseph).....	IV, 146
— (Anonyme novice)... ..	I, 424	Ruffia, voir Cambiano.....	
— (Anonymes de Sainte- Sabine).....	I, 628	Ruffoni (Pierre-Martyr)...	XI, 286
— (Barthélemy de).....	IV, 897	Rufin (Philippe de).....	IX, 764
— (Bernard de).....	VI, 519	Ruiz (Michel).....	VI, 188
— (Didier de).....	VII, 25	— (Thomas).....	II, 768
— (Donato de).....	V, 467	Ruiza (Christophe)	II, 455
— (Grégoire de).....	I, 46	Ruscha (Jérôme de).....	IX, 745
— (Jacques de).....	VI, 524	Russie (B. Adrien de).....	IX, 129
— (Jérôme de).....	VI, 494	— (Etienne de).....	IX, 878
— (Marc de).....	VI, 519	— (Fortunat de).....	XI, 562
— (Sirlet de).....	VI, 136	— (Martyrs de).....	III, 327
— (Tancrede de).....	v, 209	— (autres Martyrs de)..	VIII, 888
Romée de Châtillon (Franç.)	VII, 536	— (Mathias de).....	VII, 690
Romero (Antoine).....	v, 809	— (Paul de).....	XI, 562
Rondinini (Barthélemy)...	VII, 813	— (Servais de).....	VII, 60
Rongel (Christophe).....	VII, 26	— (Stanislas de).....	VII, 754
Roquette (Hyacinthe).....	VIII, 983	— (Valentin de).....	IX, 416
Ros (André).....	II, 19	— (Zacharie de).....	VIII, 408
— (Antoine).....	II, 712	Ruthelem (Michel).....	IX, 708
Roscel (Jacques).....	VII, 840	Ruxi (Pierre).....	XII, 449
Rose (Pepin).....	VIII, 407	Ruys (Michel).....	v, 523
Rosell (Nicolas).....	III, 808	— (autre Michel).....	VI, 188
Rosier (Jean).....	I, 258	Ruyskensvelt (Antoine)...	XI, 658
Roskild (Absalon de).....	IV, 896		
— (B. Mathias de)... ..	IV, 825	Sa (B. Gaspard).....	I, 209
Rossat (B. Louis).....	I, 876	Saa (Nicolas de).....	VIII, 688
Rost (Jacques du).....	VI, 345	Saavedra (B. Dominique de)	XI, 552
Rota (Claude de).....	IX, 417	— (Marc de).....	I, 204
Roth (Pierre).....	XI, 704	Sabbatier (Sicard).....	II, 697
		Sagone (Guérin de).....	X, 410

Sagra (Antoine de).....	v, 250	Sanabria (François de).....	xi, 741
Saint-Astier, <i>voir après Szan-</i>		Sanchez (Alphonse).....	iv, 292
deland.....		— (Antoine).	xii, 176
Sala (Odon de).....	xi, 284	— (Jean).....	xii, 349
Salablanca (Augustin).....	ix, 846	Sande (Antoine de).....	viii, 648
Salagnac (Etienne de).....	i, 263	Sandomir (Martin de).....	iv, 501
Salamanque (Jean de).....	ix, 402	— (B. Sadoc de) ...	vi, 45
— (Pierre de)....	iv, 452	Sansedoni (B. Ambroise)...	iii, 609
— (Dominique de		Sanserre (Jean de).....	i, 830
Saint-Pierre)	i, 748	Santarem (Dominique de)..	ii, 119
— (Jean de Saint-		— (Fernando de)...	iv, 41
Etienne)....	vii, 646	— (B. Gilles de)....	v, 403
— (Martin de St-		— (Manuel de)....	xi, 561
Pierre).....	viii, 757	— (Martin de).....	v, 684
— (Martin des Sts)	iv, 484	— (<i>autre</i> Martin de). xii, 581	
— (Mathias de la		— (Pierre de).....	i, 401
Paix).....	iv, 93	Santoyo (Gabriel de).....	x, 655
— (Thomas de St-		Sarabia (François de).....	iv, 669
Jean).....	vi, 230	Saraceni (Jean-Baptiste)...	vi, 494
Salat (Matthieu).....	iv, 262	Saravia (Jean de).....	i, 425
Salazar (Dominique de)....	xii, 85	Sarbery (Michel).....	xi, 658
— (Jean de).....	i, 330	Sardigna (Emmanuel de)...	viii, 304
— (Simon de).....	iii, 178	Sarral (Jean).....	ii, 202
Saldagna (Pierre de).....	vi, 571	Sarria (Thomas de).....	xi, 182
Salerne (B. Jean de).....	viii, 477	Saussat (Nicolas).....	i, 330
— (B. Maxime de)....	vii, 190	Sauveterre (Pierre).....	iii, 674
Salès (Thomas).....	ii, 298	Savigliano (Gabriel de)....	iv, 566
Salinas (Bernard de).....	vi, 306	Savonarole (B. Jérôme)....	v, 591
— (Jean de).....	iv, 507	Saxe (Eckart de).....	xii, 776
Salmes (Jean de).....	iv, 823	— (B. Jourdain de)....	ii, 487
Salo (Baptiste de).....	iv, 566	Saxoni (Barnabé).....	vii, 812
Salomonio (B. Jacques)....	v, 815	Scala (Pierre della).....	viii, 94
Salone (Michel).....	iv, 897	Scalario (Jean).....	xi, 85
Saltarelli (B. Simon).....	ix, 767	Scalia (Déodat).....	ii, 256
Saluces (Augustin).....	xi, 850	— (Didier).....	viii, 559
Salvago (Augustin).....	ix, 1004	Scalza (Jacques).....	x, 774
Salvanès (B. Joseph de St-		Scalzi (Thaddée).....	x, 654
Hyacinthe).....	ix, 337	Scammaca (B. Bernard)....	ii, 237
Salvatierra (Cristoval de)...	xii, 503	Scelliers (Henri).....	xi, 562
Salvio (Ambroise).....	xii, 833	Seeva (Philippe de).....	xi, 134
Samata (Pons de).....	ii, 174	Schembri (Thomas).....	xii, 196
Samper (Jacques).....	x, 360	Schettini (Dominique)....	vii, 123

Schomberg (Nicolas de)....	IX, 332	Siczou (Thomas de).....	VI, 203
Schoonhoven (Aignan de)...	I, 76	Sienne (<i>Lusitanus</i> , Ant. de)..	II, 20
Scola (Martin).....	VII, 98	— (Arrigoni de).....	IV, 586
Scot (Thomas).....	V, 634	— (Dominique de).....	III, 309
Seurano (Vincent-Marie de).	IX, 77	— (Landi de).....	IV, 667
Sebire (Augustin).....	XI, 87	— (Sixte de).....	VI, 63
Secchi (Séraphin).....	IX, 819	— (Stigmates de Sainte- Catherine de).....	IV, 97
Ségara (Arnaud).....	VI, 39	— (Thomas-Antoine de)	II, 403
Seghitius (Michel-Ange)....	VI, 306	— (Walter de).....	V, 457
Seglier (Vincent-Charles)...	III, 267	Sierra de la Madeleine (Th.).	XII, 779
Segni (Morand de).....	X, 682	Sigwin (Gérard).....	XI, 259
Ségovie (Anonymes de)....	I, 331	Siméon (Gratien).....	IX, 664
— (<i>B. Corbalan de</i>)....	X, 622	Sisina (Félix de).....	V, 634
— (François de Paule)..	XI, 823	Skara (Olaus de).....	XI, 259
Séguier (Arnaud).....	IV, 481	— (<i>B. Steno de</i>).....	IX, 564
— (Guillaume).....	XII, 857	Smicella (Thomas de).....	III, 150
Senarens (Jean).....	VIII, 605	Sneckio (Corneille).....	IX, 661
Senault (Joseph).....	XII, 351	Sobnia Skopowski (Ambr.de)	XII, 233
Sens (Anonyme de).....	V, 320	Sokolowski (Jean - Damas- cène).....	X, 117
Serendon (Pierre de).....	IV, 411	Solano (Jean).....	I, 463
Serigi (Ange).....	IV, 670	Solar (Amizo de).....	II, 252
Sermartelli (Nicolas).....	XII, 251	Solario (Valentin).....	V, 220
Serra (Marc).....	VII, 556	Soler (Antoine).....	III, 587
Servandi (François).....	VII, 272	Solier (Alexis).....	III, 177
Servanti (Grégoire).....	X, 410	Soliman (Albert).....	XII, 56
Sestio (<i>B. Jacques</i>).....	VI, 623	Solis (Jean de).....	VII, 492
Sesto (Guidotti de).....	XI, 671	Solor (Jourdain de Saint- Dominique, à).....	XII, 671
Setia (Nicolas de).....	VII, 26	Sommerston (Jean).....	VI, 638
Sétubal (Alexis de).....	VIII, 515	Soria (Antoine de).....	XII, 558
— (Antoine de la Vi- sitation).	II, 604	— (Diego de).....	VII, 83
Severac (Jourdain de).....	IV, 1	Soriano (Dominique de)...	IX, 765
Séville (Antonin de Sainte- Marie, à).....	IX, 622	— (Commémoraison de S. Dominique)... ..	IX, 481
— (Jean des Anges)....	VI, 445	Sorio (Balthazar).....	IX, 912
— (Michel de Ste-Marie)	VIII, 30	Soto (Dominique).....	XI, 607
— (Paul de Ste-Marie)..	XII, 603	— (Michel de).....	VI, 187
— (<i>autre P.</i> de Ste-Marie)	XII, 752	— (Pierre de).....	IV, 546
Sgambati (Réginald).....	III, 43	— (<i>autre Pierre de</i>).....	VII, 103
Sichée (Etienne).....	II, 699	Sotomajor (Jacques de)....	V, 686
Sicignano (Simplicien de)...	IV, 146		
Sicile (Jean-Jacques de)....	IV, 897		

- Sotemajor (Louis de)..... v, 788
 — (Pierre de)..... III, 364
 Souèges (Thomas)..... I, xv
 Sousa (Dominique de)..... VI, 519
 — (Louis de)..... v, 325
 Southampton (Guillaume de) I, 96
 Spacca (Horace)..... VII, 213
 Spatafora (B. Dominique de) XII, 257
 Spatola (Cosme de)..... IX, 520
 Specchi (Pierre)..... IX, 565
 Spina (Barthélemy)..... v, 548
 Spolète (Anonyme de)..... III, 780
 Sprenger (Jacques)..... IX, 283
 Staffa (Christian de)..... XII, 18
 Steill (Frédérie)..... XII, 861
 Stella (Thomas)..... IV, 331
 Sterlin (B. Jean)..... VI, 606
 Sterni (Marc-Antoine)..... XII, 431
 Stoquet (Hugues)..... x, 360
 Stradi (Simon)..... I, 478
 Strasbourg (Volvand de)... v, 436
 Strida (Cyprien de)..... x, 838
 Strozzi (Alexandre)..... XII, 446
 — (Matthieu)..... XI, 374
 — (Philippe)..... VII, 840
 Stryroide (Geoffroy)..... XI, 403
 Stubach (Jacques)..... x, 312
 Stubs (Thomas)..... VII, 211
 Stutner (Pierre)..... VII, 514
 Suarès (Charles-Joseph de). XII, 180
 — (Joseph-Marie de)... XII, 177
 — (Louis-Alphonse de). XII, 181
 Suarez (Dominique)..... VI, 318
 — (Hyacinthe de)..... VII, 530
 — (Martin)..... x, 52
 Subieni (Hyacinthe)..... x, 493
 Sudre (Guillaume)..... IX, 932
 Suède (Berthold de)..... XI, 254
 — (Folquin de)..... XI, 257
 — (Hélinric de)..... XI, 259
 Sugnard (Enguérand)..... III, 674
 Sully (Guy de)..... III, 141
 Suppa (Aloys)..... IX, 973
 Suso (B. Henri)..... III, 45
 Sutton (Thomas de)..... x, 312
 Svientek (André)..... VI, 56
 Swenkenfeld (B. Jean)..... III, 714
 Swœus (Laurent)..... XI, 255
 Syeres (Raymond)..... VII, 58
 Sylva (Félicien de)..... VI, 255
 — (Pierre de)..... VII, 272
 — (Thomas de)..... VII, 46
 Sylvestre (J.-Hyacinthe de). x, 695
 Syriam (Gonzalve de)..... IV, 94
 Szandeland (Jean)..... IV, 42
 Saint-Astier (Guillaume de). II, 296
 — — (Pierre de)... VII, 348
 Saint-Cher (B. Hugues de)... III, 509
 Saint-Domingue (Antoine du
 Rosaire, à)..... I, 716
 Saint-Genest (Guillaume de) v, 749
 Saint-Gilles (B. Pons de)... VI, 351
 Saint-Jeand'Acre(Martin de) IX, 476
 Saint-Maixent (N. de)..... IV, 326
 Saint-Omer (Gilles de)..... VI, 444
 Saint-Pourçain (Durand de) IX, 442
 Saint-Quentin (Guerric de). x, 666
 Saint-Valéry (Gérard de)... XII, 602
 Sainte-Baume (B. Elie de la) VII, 579
 Ste-Marie-aux-Neiges (Anto-
 nin de)..... I, 429
 San Gemignano (Thomas-
 Antoine de) XII, 308
 San Lucar (Grégoire de)... VI, 393
 San Mariano (Jacques de)... x, 623
 San Severino (André de)... VII, 67
 Tabia (Jérôme de)..... v, 251
 Taboni (Antoine)..... XII, 20
 Taegio (Ambroise)..... XII, 470
 Taliana (Damien)..... VI, 344
 Talier (Joseph)..... IX, 525
 Tamariz (Ildefonse)..... x, 165
 Tambac (Jean de)..... I, 83

Taormino (Sébastien de)....	iv, 897	Thorn (Jérôme de).....	ix, 311
Taparelli (B. Aimon).....	ii, 703	Ticquet (Raymond).....	iv, 277
— (Jean-Marie) ...	ii, 767	Tiferno (B. Pierre de), <i>voir</i>	
Tapia (Diego de).....	v, 12	Capucci.	
— (Pierre de).....	xii, 275	Tiger (Jean).....	v, 548
Taquea (B. Cosme).....	xi, 627	Tilquin (Simon).....	vii, 592
— (François)	ix, 391	Timmermans (B. Antonin)..	iii, 767
Taragone (Pierre de).....	i, 714	Tinelon (Antoine).....	iv, 275
Tarentaise (B. INNOCENT V —		Tineo (Dominique de).....	iv, 647
Pierre de).....	vi, 447	Tireville (Sébastien).....	xii, 326
Tartarie (Albéric de).....	vi, 575	Tivoli (Barthélemy de)....	vii, 81
— (Alexandre de).....	vi, 575	Tocco (Guillaume de).....	vi, 390
— (Ascelin de).....	vi, 575	Tocuan (B. André).....	xi, 627
— (Martyrs de).....	ix, 88	Todi (Ange de).....	v, 221
— (Simon de).....	vi, 575	Tolède (Alphonse de).....	vi, 640
Tauler (B. Jean).....	vii, 167	— (Garcias de).....	vi, 193
Tavora (Ferdinand de).....	xii, 557	— (Jean-Alvarez de)....	ix, 605
— (Henri de).....	xii, 557	Tolomei (B. Bonaventure)..	xii, 613
Telfond (Elie).....	x, 117	— (B. Jean-Baptiste)..	vi, 508
S. Telme, <i>voir</i> B. Pierre Gon-		Tonger (Jacques).....	vii, 272
zalès		Tonneins (Guillaume de)...	xii, 775
Telquin (Simon).....	vii, 592	Tonnes (Pierre de).....	viii, 707
Temudo (Georges).....	vi, 604	Toribio (Jean de).....	ix, 253
Teng-Teu (Bernard de)....	ix, 594	Tornabonis (Cosme)	ix, 764
Terrasson (Gérard de).....	ix, 383	Tornielli (Pierre de).....	iv, 663
Terre-Sainte (Philippe de)..	v, 337	Torrès (Augustin de)	xii, 417
Testa (Constantin).....	x, 117	— (Michel de)	vi, 375
— (Emmanuel)	iv, 631	— (Pierre de)	vii, 721
Tetzel (Jean).....	ix, 328	— (Thomas de)	vi, 392
Teutonique (Conrad le)....	xi, 747	Torrey (Vincent de)	xii, 475
— (B. Jean le).....	xi, 91	Torta (Jean)	xi, 658
Texier (Barthélemy).....	x, 423	Toscane (Aldobrandino de).	xi, 258
— (Raymond)	x, 663	Tosi (Michel)	xii, 736
Textor (Balthasar).....	iv, 356	Tosini (Sanctès)	ix, 385
Teysséré (Dominique).....	xi, 138	Toul (Gal de).....	vii, 272
Thebaldis (Richard de)	ix, 476	Toulouse (Bertrand de)....	i, 793
Thiel (Jean de).....	ix, 383	— (Elie-Raymond de) xii,	829
Thierry (François).....	v, 751	— (François de)	iii, 371
Thollé (Jacques).....	v, 275	— (B. Maurice de)....	vi, 540
Thomas (Antonin).....	ii, 614	— (Thomas de).....	i, 46
Thomassoni (Thomas).....	x, 732	Tour (André de la).....	i, 714
Thonat (Gervais).....	ix, 566	— (Antoine de la).....	xii, 453

Tour (Thomas de la).....	xii, 130	Uberti (Cyprien).....	x, 774
Tournes (Bernard de).....	x, 113	Uceta (Jacques).....	iii, 265
Tours (Guerric de).....	xi, 54	Udine (Léonard d').....	vi, 464
Toussaint de l'Ordre de St-		— (<i>autre Léonard d'</i>)...	vi, 465
Dominique.....	xi, 329	Uitenhove (Jean).....	vii, 98
Trani (Anonyme de).....	x, 98	Ulloa (Dominique de).....	ii, 102
— (Pierre-Martyr de)...	vi, 151	— (Pierre de).....	vi, 319
Translation de S. Dominique	v, 647	Ulm (B. Jacques d').....	x, 379
— de S. Pierre-M..	vi, 81	Upsal (B. Jean d').....	ix, 281
— de S. Thomas..	i, 855	Uries (Philippe de).....	vi, 521
Travassos (Jean).....	v, 429	Ursins (Matthieu des).....	viii, 675
Travesères (B. Bernard de).	ii, 1	Usmar (Pierre).....	i, 830
Trayna (Vincent).....	v, 43	Ususmaris ou Usodimare	
Trébine (Grégoire).....	ix, 419	(Etienne).....	iii, 111
Tréguier (Olivier de).....	iii, 469	Uzès (B. Robert d').....	vi, 93
Treille (Bernard de la).....	viii, 302		
Trente (Barthélemy de)....	iv, 585	Vadre (Guillaume de).....	xi, 376
Trèves (B. Arnold de).....	iii, 543	Valadarès (Jean de).....	x, 839
Trévise (Ambroise de).....	v, 339	Valbonne (Christophe de)...	ix, 129
— (Bonino de).....	iv, 631	Valcazar (Jean).....	x, 859
— (Jacomini de).....	iv, 698	Valdène (Jacques de la)....	iii, 656
— (Jean de).....	v, 339	Valderrama (Dominique de)	iv, 501
— (Sixte de).....	v, 339	Valdespina (Jean).....	viii, 708
Trianos (Michel de).....	iv, 769	Valdeviesco (Antoine de)...	ii, 791
— (Jean-Martinez de).	v, 204	Valdinas (Jean-Matthieu)..	vi, 281
Tripoli (Guillaume de).....	i, 629	Valdive (Marian).....	iv, 897
Trivet (Nicolas).....	xii, 348	Valence (deux anonymes de)	iv, 594
Tropassens (Raymond)....	vi, 252	— (Antonin de).....	x, 704
Tropea (Marc de).....	ix, 403	— (Barthélemy de)...	x, 463
— (Théophile de).....	vi, 150	— (Guillaume de)....	iii, 351
Troyes (Christophe de)....	i, 258	— (Jourdain de).....	xi, 286
Try (Antoine de).....	vii, 223	— (Michel de Saint-	
Tulle (Pierre de).....	iv, 355	Dominique).....	viii, 509
Turchi (Thomas).....	xii, 5	Valentic (Adrien).....	xii, 448
Turelure (Pierre).....	vii, 592	Valera (François).....	x, 478
Turin (Anonyme de).....	v, 847	Valetic (Dominique).....	xi, 831
Turpin (Pierre).....	xi, 33	Valetica (Pierre de).....	xii, 322
Turrecremata (Jean de)....	ix, 862	Valgornera (Thomas de)....	ix, 523
— (Thomas de)..	ix, 547	Valladolid (Alphonse de)...	vii, 121
Turriani (André).....	iv, 261	— (Jourdain de)..	ii, 157
— (Joachim).....	viii, 28	— (Louis de)....	xii, 847
Tyr (Bonacurse, arch. de)..	vi, 202	— (Nicolas de)...	xii, 269
— (Nicolas, arch. de)....	vi, 202	— (Pierre de)....	iv, 248

Valladolid (Servais de).....	III, 285	Vermeil (Gérard de).....	VIII, 302
Vallé (Hyacinthe)	IX, 566	Verne (Jean de).....	IX, 815
— (Théodore de).....	XII, 855	Vernedo (Vincent)	VIII, 737
Vallée (André de la).....	VII, 234	Verneuil (Elie de)	IV, 355
— (Raymond de la)....	X, 585	Vernian (Jean).....	VII, 573
Valléjo (Jérôme)	VII, 653	Vernois (Jean du)	I, 395
Valverde (Ferdinand de)...	VI, 392	Vérone (B. Jérôme de).....	VI, 291
— (Vincent de).....	IX, 158	— (S. Pierre de).....	IV, 773
Van den Bosscher (Pierre)..	III, 588	— (Ventura de).....	VIII, 345
Van der Hostyne (Louis)...	XI, 376	Vervins (Louis de)	II, 209
Van Osor (Guillaume).....	XI, 656	Vetter (Georges)	VIII, 60
Vanni del Gallo (André)....	XI, 189	Veyrières (Jean de).....	III, 714
Varca (François de la).....	I, 203	Veziçk (Nicolas)	I, 850
Vargas (Barthélemy de)....	XI, 672	Vicence (B. Pierre-Isnard de)	I, 633
— (Sébastien de).....	V, 809	— (B. Jean de)	VII, 1
Varo (François)	I, 757	— (Modeste de).....	IV, 897
Vasconcellas (Jean de).....	I, 883	— (Romain de).....	IX, 619
Vasquez (Philippe).....	V, 686	Vico (Dominique de).....	XI, 844
— (B. Pierre-Martyr)..	VIII, 847	Victoria (Diego de).....	VIII, 541
Vasseur (François).....	IX, 526	— (François de)	VIII, 541
Vaucemain (Hugues de)....	VIII, 458	— (Gaspard de).....	V, 809
Vayllo (Alphonse de).....	V, 850	— (Jean de).....	III, 687
Vaysserie (Jean de).....	IV, 483	Vidal (Jacques).....	IV, 669
Vecchio (Mariano lo).....	XII, 531	— (Jean)	II, 297
Vega (François de).....	IV, 425	Vielmi (Jérôme)	III, 325
— (autre François de)....	VII, 690	Vienne (Apollinaire de)....	I, 77
— (Jean-Baptiste de la)..	VII, 514	Vegevano (Sigismond de)..	VI, 307
— (Pierre de).....	VI, 186	Vigorosi (Jean).....	II, 697
Veguer (Raymond)	VIII, 346	Viguiet (Philippe)	X, 789
Vehe (Michel)	XI, 135	Vilavène (André de).....	V, 220
Veiga (Raphaël de).....	VII, 51	Vilkerowski (Vincent)	I, 77
Vela (Simon)	I, 748	Villacinda (François de)....	VI, 264
Velasco (Pierre de).....	III, 352	Villalobos (Jean de).....	VII, 594
Velasquez (Pierre).....	XII, 540	Villasanta (Alphonse de)....	I, 643
Velerx (B. Arnaud).....	X, 395	Villascusa (Paul de la Croix)	VI, 639
Velez (Turibe)	VI, 255	— (Pierre de S. Thom.)	VI, 609
Venise (Paul de).....	VIII, 468	Villava (Alphonse de)	I, 643
Verceil (Barnabé de).....	I, 577	Villemagne (Jean de)	V, 27
— (B. Jean de).....	XII, 25	Villeneuve (François de)....	VI, 408
— (Vercellin de).....	IV, 824	Villeneuve (Jean de)	V, 809
— (autre Vercellin de). XII,	101	Villette (Pierre)	VII, 101
Vermeil (François)	II, 123	Vimieu (Jean de).....	II, 796

- Vio Cajetan (Thomas de)... I, 299
 — — (*autre* Thomas de) IX, 287
 Visle de Rochechouart (P.) VIII, 589
 Visconti (Pierre-Martyr)... XI, 868
 Viterbe (Anonyme de)... V, 457
 — (Dominique de) V, 571
 — (Jacques de) IV, 697
 — (Philippe de)... V, 339
 — (*autre* Philippe de)... VIII, 573
 — (Pierre de) IX, 283
 — (Stagno de)... V, 587
 Vitt (Jean de) VIII, 603
 Vleeschower (Guillaume)... XI, 736
 Vogel (Sigismond) I, 851
 Volfée ou Wolf (Jacques)... I, 775
 Volgado (Georges) X, 315
 Voragine (B. Jacques de)... VII, 253
 Vulcos, *voir* Bulcos.....

 Wall (Othon de)... XI, 621
 Walter (Toussaint) III, 603
 Warki (Melchior) XII, 101
 Weitz (Jacques)... X, 313
 Werde (Geoffroy)... XI, 259
 Werigehale (William de)... XI, 258
 Wesemael (Henri-Frédéric de) XI, 54
 Westrados (Nicolas de) XI, 259
 Winterburn (Walter de)... XII, 158
 Withnoth (Jean)... XII, 447
 Wolfard (Jean)... XII, 54

 Xavierre (Jérôme) IX, 410
 Xikiemon (B. Pierre)... IX, 392
 Ximenez (Alphonse)... XII, 837

 Ximenez (Didace)... VI, 133
 — (Gabriel) V, 643
 — (*autre* Gabriel)... VII, 355
 — (Hyacinthe) XII, 582
 — (Jacques) V, 38
 — (Pierre)... XII, 482
 Xivozzouca (Vincent de la
 Croix) IX, 941
 Xobiroye (B. Dominique)... IX, 546
 Xoum (B. Jean)... XI, 627
 Xuérés (B. André) XII, 589
 Xurone, *voir* Huton.....

 Yanguas (Diego de)... VII, 596
 Yaquiki (B. Louis)... X, 55
 Ybanez (Pierre) II, 31
 Ystella (Louis) IX, 166

 Zambecari (Jérôme)... XII, 739
 Zamora (Jean de)... VII, 248
 — (Jérôme de) XII, 605
 — (Michel de)... VI, 605
 — (Munio de)... III, 717
 Zancaroli (Marc-Antoine)... IV, 670
 Zancatoni (Jérôme) V, 570
 Zarfate (Gaspard)... XII, 450
 Zati (Jacques)... III, 758
 Zavaglia (Damien) III, 687
 Zegiebert (B. Meynard)... VI, 291
 Zembrow (Laurent)... IX, 591
 Zerna (Alphonse de la)... VIII, 557
 Zobbio (Thomas)... VI, 263
 Zubelzu (Jean) XII, 349
 Zumarraga (B. Thomas du
 Saint-Esprit) IX, 407

NOMS DES SŒURS

Abbeville (Jeanne de Saint-Ouen, d')	x, 363	Altieri (Marie-Virginie).....	II, 733
Abbeville (Marguerite de la Sainte-Trinité)	I, 552	Alvarado (Marie d').....	XI, 563
Abrantès (Alonsa de Jésus). ..	II, 333	Amati (Catherine)	V, 468
— (Isabelle de Saint-François)	VI, 459	Amboise (Marie d').....	V, 430
— (Antoinette de St-Michel)	I, 572	Amerval (Anne d').....	VI, 408
— (Marguerite de St-Michel).....	IX, 939	Amiens (Madeleine d').....	II, 782
Abreu (Françoise).....	VI, 190	Ancajani (Archange).....	VI, 496
Acard (Dominique).....	VII, 696	Andalo (B. Diane d').....	VI, 207
Accursi (Euphrasie)	XII, 207	Andrada (Marie de Jésus)...	IX, 937
Adelhausen (Anonyme d')..	VII, 515	Andrian (Marie d').....	IX, 526
— (Mechtilde d')..	VIII, 649	Angleterre (B. Euphémie d')	II, 825
Afflitto (Angelica d')	XI, 669	Angulo (Marie de Jésus)...	IX, 596
— (Virgilie d').....	VI, 408	Anlezi (Madeleine d').....	VI, 586
Agard (Paule d')	IX, 449	Anselmi (Marcelle).....	X, 734
Agen (Marie d')	II, 154	Antillon (Jeanne d').....	XI, 88
Aguiar (Mayor de l'Assomp-tion)	V, 782	Antoignac (Gabrielle d')....	II, 733
Aguir (Ursule)	IX, 277	Antoin (Guide d').....	VI, 205
Aguirre (Micaëla de).....	XII, 67	Antonelle (Jeanne d').....	VIII, 411
Aldrovandi (Marie)	XII, 611	Aoust (Marianne d').....	XI, 728
Alençon (Elisabeth d')....	XII, 161	Aquin (Judith d').....	IV, 568
Alfaro (Catherine d').....	VII, 251	Aragon (Eléonore, reine d').	X, 494
Allard (Dominique de la Croix)	V, 34	Arahna (Béatrix de).....	IV, 593
Allemagne (Gertrude de St-Dominique d').	IX, 625	Arbucheq (B. Anne).....	I, 458
— (Mathilde d') ...	I, 300	Arcos (Isabelle d').....	XII, 379
— (Winckin d')....	VIII, 993	Arias (B. Marie de).....	I, 439
Almagro (Catherine de St-Luc).....	II, 805	Arilla (Martine des Anges)..	XI, 458
Almeida (Catherine des Rois)	III, 369	Arnaud (Eléonore)	IX, 448
— (Barbe de la Ste-Trinité)	XI, 661	— (Françoise)	VIII, 927
		Arnouville (Agnès d').....	V, 643
		Arraiz (Catherine)	V, 484
		Arras (Jacqueline d').....	V, 225
		Arzac (Béraude d').....	X, 670
		— (Jeanne d').....	II, 624
		Assésat (Jeanne d')	I, 419
		Atayde (Catherine d')	VIII, 502
		— (Jeanne d').....	IV, 85
		Aubry (Suzanne)	VI, 299
		Augennes (Madeleine d') ...	VI, 586

August (Marguerite d').....	I, 750	Avonne (Paule)	v, 813
Aumale (Marie des Anges, à)	VI, 72	Ayala (Thérèse d').....	IV, 598
— (Madeleine de l'As-		Aybac (Jérôme d').....	I, 480
sompction)	v, 469	Aza (B. Jeanne d').....	VIII, 31
— (Françoise de la			
Croix).....	IV, 582	Bademont (Angélique)	VII, 230
— (Françoise de Jésus)	v, 636	Baëna (Lucie de la Mère de	
— (Marie de Jésus)....	IV, 772	Dieu, à)	v, 551
— (Françoise de la Na-		— (Marie de St-Joseph).	VI, 118
tivité).....	IV, 443	Baglione (Françoise)	VII, 382
— (Charlotte de la Ré-		Bagnesi (B. Marie-Barthé-	
surrection)	I, 607	lemie de).....	v, 721
— (Annedest-Bernard)	IX, 389	Bague (Catherine)	I, 378
— (Anne de Saint-Do-		Baillou (Elisabeth de l'En-	
minique).....	IV, 382	fant-Jésus)	XII, 764
— (Marie de Saint-Do-		Bailly (Françoise)	II, 607
minique)	III, 273	Bajoulin (Marguerite)	XI, 564
— (Jacqueline du St-		Baldi (Agnès de).....	III, 820
Esprit)	I, 159	— (Cécile de).....	III, 820
— (Jacqueline de St-		— (Marguerite de)....	XII, 58
Joseph).....	IV, 262	Balducci (Cécile).....	VI, 468
— (Antoinette de Ste-		Balzac (Louise de)	IX, 975
Catherine).....	VI, 441	Balzo (Euphrosyne de)....	IV, 636
— (Catherine de Sainte-		Banci (Clémence)	v, 573
Ursule)	IV, 612	Barbe (Louise)	IX, 66
— (Quintine de Tous-		Barbier (Anne de).....	IX, 569
saints).....	x, 213	Barbigi (Potentiana)	VI, 468
Auriac (Marguerite d').....	II, 245	Barbisoni (Julia de).....	XI, 288
Auriol (Hélène d').....	IX, 35	Bardonnanch (Marie-Made-	
Aussonne (Antoinette d')...	II, 571	leine)	XI, 792
— (Béatrix d')....	x, 677	Baret (Dominique)	v, 635
Autun (Marie de l'Incarna-		Barraut (Gabrielle).....	II, 693
tion, à)	VIII, 610	Bartholomei (Jeanne).....	I, 48
Aveiro (Hélène d')	VIII, 306	Bartolini (Lucia)	x, 824
— (Guimar du Rosaire)	IX, 881	Basset (Anna)	I, 839
— (Guimar de Saint-		Basti (Catherine de).....	VI, 62
Dominique)	I, 479	Bastide (Marguerite de la)..	VII, 621
— (Thérèse de Saint-		Beauchamps (Agathe de)...	x, 168
Joseph)	XI, 407	Beaufils (Odette)	IX, 666
— (Jeanne des Saints)..	XI, 37	Beaulieu (Bengarde de)....	IV, 899
Avesnes (Béatrix d').....	IX, 24	Beaumanoir (Hélène de)....	VIII, 433
Aveugle (Emeline l').....	VI, 282	Beaumarets (Isabeau de)...	III, 762

Belcastel (Antoinette de)...	I, 776	Boismorin (Françoise de)...	I, 751
— (Jeanne de).....	I, 776	Bojani (B. Bienvenue)	x, 793
Bellère (Constance de).....	ix, 255	Bole (Dorothée).....	I, 832
Bellissent (Claire de).....	III, 277	Bologne (Angélique de)...	vii, 872
Belon (Marcia de).....	iv, 502	— (Maria-Victoria de) xii, 234	
Benavarre (Catherine des		— (Vincente de).....	xii, 96
Anges à).....	v, 851	Bolognini (Fébronie)	vi, 541
Benavidès (Catherine).....	III, 368	Bonadilla (Elisabeth de Jés.)	x, 862
— (Isabelle).....	I, 426	Bonarelli (Plautilla-Cornelia)	xii, 741
Benedetti (Maria-Benedetta)	xi, 420	Bonjour (Cath.-Angélique)..	xii, 273
Bénévent (B. Danielle de)..	vi, 190	— (Claire)	xii, 713
Béraud (Marthe).....	III, 387	Bonnaud (Catherine)	II, 335
Berkarès (B. Zadislave de)..	I, 912	Bonne (Cécile).....	I, 99
Bermond (Jeanne de).....	xi, 864	— (Marie)	v, 468
Bermucci (Thérèse).....	viii, 410	Bordeaux (Blanche de)....	xii, 134
Bermudez (Léonore)	II, 625	— (Isabeau des Anges)	v, 432
Bernard (Jeanne)	x, 95	— (Jeanne de l'Enfant	
Bernardeau (Anne).....	III, 129	Jésus)	ix, 406
Bernet (Catherine de).....	II, 702	— (Marie de Jésus-	
Berny (Marguerite de).....	II, 725	Christ)	v, 323
Berio (Anne de).....	vi, 608	— (Marie de N.-D.)..	x, 626
Berthe (Marguerite)	v, 244	— (Suzanne de la Pas-	
Bertoni (Maria-Regina)	xi, 495	sion)	v, 42
Besset (Marguerite-Agnès)..	xii, 161	— (Catherine de St-	
Beziers (Anne de).....	III, 715	Alexis)	viii, 465
Bicchieri (B. Emilie).....	viii, 651	— (Thérèse de Saint-	
Bichot (Catherine).....	II, 788	Alexis)	I, 262
Bigorre (Jeanne de).....	iv, 518	— (Marie de Saint-	
Bille (Marie)	II, 647	Dominique)	v, 253
Biscossi (B. Sibylline).....	III, 475	— (Thérèse de Saint-	
Blanchard (Anne)	v, 514	Hyacinthe)	xi, 140
Blas (Barbe de).....	xii, 135	— (Jeanne de Saint-	
Blé (Anne du).....	I, 739	Joseph)	viii, 410
Bléda (Marguerite de).....	II, 731	— (Marguerite de St-	
Blédier (Anne)	ix, 132	Michel)	x, 658
Blondeau (Anne de).....	v, 387	— (Delphine de Ste-	
— (Marie de).....	v, 52	Marthe)	I, 750
Bobinet (Anne)	vi, 573	— (Catherine des Sts)	II, 648
Boccarilli (Jeanne)	III, 840	— (Marie de la Vierge)	v, 473
Bock (Ursule de).....	xi, 506	Borghèse (B Catherine)....	viii, 575
Bohansi (Odine de).....	x, 101	Bornegala (Espérance de)..	ix, 336
Bois (Elisabeth du).....	ix, 66	Bosco (Madeleine de).....	x, 431

- Bosquet (Marie du)..... IV, 503
 Botijana (Jeanne)..... V, 223
 Bottegla (Philippe) II, 65
 Bottis (B. Villana de)..... II, 833
 Bouchal (Marie) VII, 651
 Boucher (Charlotte) VII, 226
 — (Suzanne) III, 44
 Bouchet (Benoîte) XII, 714
 Boudier (Bernarde) XII, 59
 Bouée (Eléonore) X, 185
 Bouisce (Anne de la)..... IV, 339
 Bouloy (Marguerite de la
 Vierge) I, 561
 Bourbon (Madeleine de).... II, 708
 — (Marie de)..... I, 359
 Bourgeat (Louise)..... X, 282
 Bourgo (Honorée de)..... II, 228
 Bourguer (Marguerite du).. V, 507
 Bournonville (Christine de). IX, 390
 Boursaut (Anne) IX, 379
 — (Marguerite) I, 207
 — (Michelle de Jésus) IX, 802
 Boursier (Madeleine) II, 23
 Bracamont (Françoise de).. IV, 611
 Brandoa (Anne) V, 687
 Braux (Jeanne de) IV, 430
 Brenguière (Geneviève) IX, 449
 Brescia (B. Antonia de).... X, 768
 — (Julie de)..... VI, 424
 — (Pace de)..... IV, 148
 Bretagne (Louise du Saint-
 Sacrement, de)..... I, 459
 Brinon (Jacqueline) VII, 225
 Brisach (Adélaïde de)..... VII, 48
 Bronord (Catherine-Séraph.) X, 842
 Brunet (Bénigne) VIII, 889
 — (Pétronille) IX, 626
 Brunetti (Paule)..... I, 902
 Bruniquel (Hélène de)..... I, 48
 Buonamici (Hélène) XII, 56
 Buoni (Marie-Dieudonnée).. III, 153
 Buonsignori (Hélène de).... XI, 745
 Buraud (Catherine) IV, 825
 Burgo (Eléonore de)..... IX, 668
 Buz (Anne de) I, 427
 Cadelle (Arsance) I, 646
 Cademusta (B. Lucrèce de).. IX, 404
 Cahusac (Marguerite de).... IV, 652
 Calabrex (Catherine) V, 269
 Caloix (Marguerite) VIII, 994
 Calvet (Béatrix de)..... III, 358
 Canaries (Marie de St-Ber-
 nard, des) VIII, 733
 Canchry (Jeanne de Saint-
 Dominique) IV, 122
 Capocefala (Catherine) IV, 240
 Caraffa (Agnès) VIII, 709
 — (Constance) VIII, 709
 — (Marie) I, 117
 — (Marie-Catherine)... VII, 252
 — (Marie Madeleine)... XII, 725
 — (Pétronille) VII, 238
 Carbonell (Tomas) II, 124
 Carpani (Fébronie)..... VI, 541
 Carpentier (Thérèse) IV, 130
 Carrera (Isabelle de la).... V, 506
 Carreri (Catherine) I, 551
 Carret (Catherine-Séraphine) XII, 645
 Carrière (Anne de la)..... VI, 43
 Carrillo (Mance) III, 856
 Carvallo (B. Jérôme) IX, 712
 Casaldaguila (Jérôme) IV, 518
 Casavanti (Marie)..... VI, 289
 Casemajou (Françoise de)... VIII, 476
 Cashel (Marguerite de).... IX, 526
 Casilha (Cécile de) V, 251
 Castelsarrasin (Charlotte de
 l'Ascension, à) VIII, 759
 Castille (Constance de).... V, 525
 — (Isabeau de)..... VIII, 476
 — (Marie, princ. de)... II, 751
 — (Marie, reine de).... IV, 588
 Castro (Marie de) VI, 293

Catalayud (Nicole)	v, 223	Chine (Pétronille de)	ix, 431
Catel (Constance de St-Jean)	ii, 396	Cianosa (Paule de Saint-	
— (Madeleine de Saint-		Thomas)	viii, 78
Pierre)	x, 160	Cicarelli (Julia)	ii, 304
Catina (Françoise-Marie) . . .	i, 640	Cisneros (Eléonore)	x, 363
Cattaro (B. Osanna de)	iv, 750	Cisternes (Agnès du Saint-	
Caudron (Eléonore)	v, 570	Esprit)	xii, 742
Cédron (Marie de)	ii, 646	Citta-di-Castello (B. Margue-	
Celers (Jeanne de)	xii, 173	rite de)	iv, 359
Celles (Anne de)	i, 574	Claire (Marguerite de)	iv, 699
Cerda (Jeanne de la)	vii, 280	Claramonte (Angèle de) . . .	iv, 652
— (Marie de la)	vii, 101	Claveau (Catherine de Jésus)	ii, 114
— (Thérèse-Mecia de la)	vi, 613	Clerc (Marie)	v, 254
Cespedes (Jeanne de)	i, 188	Clergue (Jeanne de la Croix)	ix, 904
Cestini (Cléopée de)	xii, 57	Clermont (Marie de)	v, 484
Chabannes (Charlotte de) . . .	v, 753	Coimbre (Béatrix de la Tri-	
— (Marie de)	x, 167	nitité, de)	viii, 63
Chabert (Madeleine)	ii, 753	Colmar (Agnès de)	iv, 46
Chandeau (Jacqueline de) . .	vi, 408	— (Bénédicté de)	v, 341
— (Marguerite de)	vi, 408	— (Gertrude de)	iii, 711
Changenet (Anne)	ii, 585	— (autre Gertrude de)	viii, 757
Chapelle (Julienne de la) . . .	vii, 818	Colomb (Catherine)	xi, 390
Charbot (Madeleine)	iv, 263	Combé (Marie de)	vi, 327
Charmes (Jean, de la Croix, à)	viii, 772	Comor (Agnès)	x, 789
— (Marie de Jésus)	v, 812	Constant (Madeleine)	ix, 389
— (Renée de)	viii, 21	Contant (Madeleine)	vii, 697
Chaste (B. Lucie, la)	x, 861	Contay (Catherine de)	v, 207
Chateaufrenard (Marg. de) . .	i, 514	Copini (B. Marie-Madeleine)	iii, 282
Chatelain (Anne)	vii, 354	Coppini (Domitilla di Piero).	xii, 58
Chatillon (Blanche de)	vii, 238	Coquelin (Agnès)	iv, 899
Chavez (Pétronille de)	iv, 453	Coral (Thérèse de)	iv, 598
Chazelle (Anne-Marie de) . . .	iii, 881	Correa (Agnès)	v, 781
— (Catherine du Saint-		Cortès (Françoise de Saint-	
Esprit)	xi, 327	Dominique)	xii, 662
— (Jeanne l'Evangé-		Costa (Agnès de)	v, 558
liste)	xi, 326	— (Claire de la Mère de	
Chelles (Philippe de)	iii, 499	Dieu)	ii, 48
Cheriot (Rose de Ste-Marie).	xii, 807	— (Louise du St-Esprit) . . .	i, 22
Chiffot (Magnance)	iii, 881	— (Marguerite de Saint-	
Chillac (Anne de)	ii, 391	Dominique)	x, 482
— (Isabelle de)	iii, 466	— (Marie de)	ix, 405
Chine (Elisabeth de)	ix, 479	— (Marie de Jésus de) . . .	ix, 52

Costregiari (Angelina-Sera- fina de)	II, 111	Dinan (Jeanne de l'Annon- ciation)	x, 372
Coueto (Isabelle de)	I, 300	— (Anne des Cinq- Plaies)	IV, 567
Courbon (Claudine)	VI, 293	— (Hélène de la Croix).	v, 720
— (Gabrielle de l'An- nonciation)	XI, 38	— (Françoise de Jésus- Marie)	I, 777
Courcelles (Martine de)	v, 46	— (Carite de Saint-Domi- nique)	VII, 354
Courcie (Anne de)	I, 261	— (Jeanne de Saint- François)	III, 675
Court (Jeanne de)	VIII, 349	— (Marie de St-Hya- cinthe)	I, 501
Courthenay (Marguerite de).	VII, 493	— (Perrine de St-Jean)	VIII, 747
Courtin (Dominique de)	XII, 236	— (Louise de St-Paul).	VIII, 540
Crépieul (Marguerite)	I, 551	— (Jeanne de Sainte- Catherine)	IV, 670
Crespo (Marie)	III, 782	— (Jeanne de Sainte- Marie)	VII, 483
Cropet (Jeanne)	VIII, 835	— (Servane de Tous- saints)	IV, 652
Crouzet (Anne de)	v, 68	— (Jeanne de la Vierge)	I, 819
Croze (Marguerite)	III, 675	— (Charlottes des Vierg.)	VIII, 576
Cruzet (Madeleine de)	III, 39	Dolz (Espérance)	I, 472
Cuello (Agnès)	IV, 611	Domelier (Gabrielle)	v, 254
Cuignet (Jeanne)	VIII, 306	Dominguez (Marguerite)	v, 485
Cujas (Gabrielle de la Tri- nité)	III, 153	Donadiez (Elvire)	VIII, 757
Cuzco (Isabelle de)	IV, 279	Dorliac (Madeleine)	XI, 564
Daga (Lucie de la)	v, 707	Douai (Françoise)	IX, 169
Dagier (Augustine)	I, 376	— (Catherine de l'Annon- ciation, à)	XI, 793
Dalès (Françoise de)	x, 863	— (Madeleine de Saint- Alexis)	I, 734
Dalfini (Marie-Marguerite)	III, 848	— (Colombe de Saint- Antonin)	v, 688
Danis (Angèle)	x, 356	— (Dominique de Ste- Catherine)	II, 607
Danose (Françoise)	v, 550	— (Jeanne de Sainte- Catherine)	VI, 200
Datel (Clémence)	VI, 524	Doux (Olive)	XII, 46
Dauphiné (Madeleine du)	VIII, 556	Duarte (Françoise)	v, 252
Daussy (Elisabeth des Ang.)	x, 167	Dubois (Extasie)	VI, 542
Delattre (Jeanne)	III, 278		
Depin (Anne de St-François)	x, 840		
Derasques (Mondette)	II, 625		
Deschamps (Anne)	IV, 270		
Deymes (Marie)	IX, 724		
Dijon (Anne de)	IX, 36		
— (Catherine de)	IV, 380		
— (Marie-Blanche de)	XII, 787		
Dinan (Marie de l'Amour de Dieu, à)	III, 473		

- Dupleys (Marguerite) VI, 43
 Dupuis (Marie) IV, 590
 Duque (Anne) VI, 517
 Durando (Elvire) VII, 124
 Durazzo (Theodora de)..... VI, 445

 Ebner (B. Christine) XII, 650
 — (B. Marguerite)..... XII, 570
 Egensheim (Bénédicté de).. III, 607
 Eicken (B. Elisabeth d')... VII, 19
 Elvas (Anne de la Concep-
 tion, à) I, 647
 — (Madeleine de la Croix) II, 798
 — (Marie de Jésus-Christ I, 480
 — (Isabelle de St-Benoît I, 187
 Espagne (Anonyme d') V, 276
 — (Blanche d')..... VI, 59
 — (Marie d') II, 751
 — (Marie de Jérusalem) IV, 589
 — (B. Marie de Saint-
 Dominique) IV, 899
 — (Marie de Saint-
 Georges) II, 605
 — (Marie de Saint-Phi-
 lippe) IV, 589
 Espagnole (B. Anne l')..... I, 550
 Estienne (Anne de Sainte-
 Agnès) X, 790
 Ethiopie (B. Arsénie d')... VII, 650
 — (Hélène d')..... VII, 236
 Evora (Anonyme d')..... VI, 79
 — (Béatrix du Jardin
 des Olives, à) I, 260
 — (Marguerite de l'An-
 nonciation) VI, 79
 — (Marie de l'Annoncia-
 tion) V, 225
 — (Jeanne de la Crèche). II, 234
 — (Hélène de la Croix).. VI, 152
 — (Jeanne de Jésus)... VIII, 532
 — (Catherine de Jésus-
 Christ) X, 444

 Evora (Jeanne de Jésus-
 Christ) X, 756
 — (Isabelle du Paradis) VI, 601
 — (Isabelle de la Pitié). I, 631
 — (Marie de la Résurrec-
 tion) IV, 148
 — (Madeleine du Sépul-
 cre) VI, 424
 — (Hélène du St-Esprit) VI, 601
 — (Marie de St-François IV, 279
 — (Marguerite de Saint-
 Pierre) VI, 424
 — (Antoinette de Saint-
 Thomas) VI, 264

 Fabroni (Hyacinthe) II, 586
 Faccioli (Cécile)..... VII, 817
 Faenza (Jérôme de) III, 820
 — (Philippe de) III, 820
 — (Raphaelle de)... I, 899
 — (Paule de la Paix). III, 820
 Fantuzzi (Francesca) XII, 235
 Fauville (Marie de St-Pierre-
 Martyr) I, 293
 Fava (Louise) IX, 285
 Feijo, voir Peijo.....
 Fena (Brigitte de)..... II, 456
 Fernandez (Jérôme) V, 225
 — (Marguerite) ... I, 538
 — (Marie de Jésus). IV, 511
 Ferrare (B. Béatrix de).... XI, 787
 — (B. Cécile de)..... I, 787
 — (autre Cécile de)... II, 780
 — (B. Dorothee de).. XII, 401
 — (Eustache de)..... I, 776
 — (B. Jeanne de).... IV, 334
 — (B. Paule de) VIII, 685
 — (B. Véronique de). VII, 123
 Ferreira (Isabelle) I, 878
 Ferreri (Vincente) IX, 790
 Ferreyra (Guimar) X, 207
 Ferrier (St Vincent) IX, 818

- Ferrière (Marie-Louise de la) VIII, 950
 Ferry (Jeanne)..... II, 723
 Fey (Marie) VI, 641
 Fieschi (Tomas) V, 13
 Fire (Françoise de la)..... IV, 429
 Firtres (Etiennette de)..... XI, 752
 Flandre (Gertrude de Jésus). IX, 765
 Flasterin (Marguerite de)... VII, 801
 Fleury (Marguerite) II, 861
 Florence (Alexandra de)... VIII, 516
 — (Anonyme de)..... II, 625
 — (Barbe de) XII, 329
 — (Carite de)..... VIII, 346
 — (Tomas de)..... II, 860
 Fo-kien (Anne du)..... IX, 130
 — — (Elisabeth du)..... IX, 479
 — — (Rose du) VII, 547
 Folin (Catherine) VII, 488
 Fonseca (Marianne) V, 506
 Fontaine ou Fontana (B. Marguerite) IX, 447
 Fontaines (Jeanne des) III, 566
 Fontine (Marie de)..... IX, 976
 Fosse (Sébastien de la)... VII, 77
 Fournel (Jeanne)..... III, 396
 Fournier (Anne) VIII, 607
 France (Marie de)..... IX, 167
 Frangipani (B. Cécile de)... VI, 207
 Frasseti (Françoise-Marie). II, 299
 Fremicourt (Catherine de).. I, 495
 Frêne (Laure du)..... V, 175
 Froment (Isabeau) I, 575
 — (Jeanne) VIII, 512
 Fronville (Isabelle de) II, 831
 Furia (Françoise-Marie)... IX, 839
 Fusconi (B. Laureta) XII, 328
 Gaëte (Marthe de) XII, 444
 Galand, voir Agnès de Langeac).....
 Galand (Marie de Jésus)... III, 171
 Galindo (Marie de Saint-II-defonse) X, 69
 Galletti (Louise) II, 770
 Galli (Léocadie) III, 278
 Gallois (Claude) I, 461
 — (Jeanne) IX, 406
 Gambacorti (B. Claire)..... IV, 455
 Gambalo (B. Catherine de).. V, 644
 Gambara (Carite de)..... VI, 348
 Gambocci (Octavie) XI, 36
 Ganabuza (Jérôme) I, 332
 Gancourt (Elisabeth de)... X, 166
 Garaye (Colombe de la)..... IX, 80
 Garcia (Catherine) XII, 336
 — (Léonore) V, 223
 Gatelet (Anne de) VI, 631
 Gay (Louise)..... XII, 564
 Gebhardt (Sibylline) XI, 769
 Geishorlein (Adélaïde) VII, 530
 Gelves (Marie de la Conception de) IV, 651
 Generali (Marie-Rose) VI, 29
 Gerardet (Clémence) VIII, 435
 Gérines (B. Marguerite de).. XII, 507
 Germain (Anne-Marie)..... IX, 757
 — (Catherine)..... II, 106
 Gibon (Agnès-Hyacinthe) .. XI, 721
 Gignac (Marguerite de)..... VI, 261
 Gineste (Catherine de)..... VIII, 607
 Giovanni (Délécie de)..... VII, 709
 Giro (Eugénie del)..... II, 762
 Girone (Marianne de)..... V, 277
 Gîsperg (Gertrude) IV, 421
 Godefroy (Catherine)..... VIII, 878
 — (Isabelle) II, 861
 Godigne (Philippe) VII, 192
 Godine (Isabeau) XI, 198
 — (Jeanne) XI, 198
 Godinez (Léonore)..... II, 156
 Godoy (Eléonore de) X, 363
 Godoy (Eléonore-Rodriguez de) XI, 287

Gomez (Catherine)	II, 625	Haverlande (Marie).....	I, 716
Gomez de la Motte (Anne)..	VII, 62	Hebdebault (Anne-Marie)..	IV, 96
Gondelsheim (Hedwige de)..	V, 168	Henriquez (Hélène)	I, 853
Gondi (Louise de)	VIII, 934	Hérait (Catherine).....	III, 325
— (Madeleine de).....	VI, 206	Herekenheim (Agnès de)...	IV, 26
Gonpez (Isabelle)	VII, 192	— (Gertrude de). ..	IV, 256
Gonzalez (Lucie)	VI, 100	Hernon de Penfrat (Jeanne).	XII, 219
— (Marie)	VI, 620	Herrera (Catherine de)....	XII, 632
Goudail (Gabrielle de)	II, 154	— (Françoise de)	IX, 168
Goudin (Pétronille)	VI, 366	Hollande (B. Brigitte de)...	VI, 282
Gouferie (Marie-Louise)	II, 406	Hongrie (Clémence de)....	IX, 478
Gourgues (Antoinette de)...	VI, 44	— (B. Elisabeth de)...	V, 177
Gournay (Jeanne de).....	III, 140	— (B. Elisabeth, prin-	
— (Marthe de)	I, 427	cesse de)	VIII, 886
Gozzadine (Innocente)	III, 820	— (B. Hélène de).....	XI, 359
Grains (Antoinette des)....	IX, 817	— (B. Marguerite de)...	I, 795
Grenette (Adrienne de).....	I, 300	— (Marie de).....	VI, 393
Grillon (Marguerite)	VIII, 778	Horo (Antoinette des Anges)	IX, 214
Gua (Claude-Agnès du)....	II, 204	Horst (Marie de).....	III, 179
Guadalaxara (Aldonsa de)...	I, 332	Horto (Madeleine de)	V, 323
Gudel (Françoise de)	IX, 848	Houel (Claude)	VIII, 816
Guebwiller (Hedwige de)...	VI, 607	Hubert (Marie)	VIII, 347
Guichat (Dominique des		Huet (Gilonne de l'Incarna-	
Cinq-Plaies).....	X, 60	tion).....	V, 753
Guignarde (Catherine de la)	VIII, 63	Hugonne (Raymonde)	IX, 975
Guillemard (Catherine)....	II, 670	Humières (Françoise de)...	II, 679
Guillermy (Catherine).....	IV, 339	Hurel (Françoise).....	VI, 572
Guyotet (Claude de Sainte-		Hurtado (Marie).....	III, 447
Marie)	IV, 122		
Guzman (Aldonce de)	XI, 89	Isnatorafe (Marie de Jésus).	IV, 589
— (Bernardine de)...	X, 422	— (Marie de Saint-	
— (Marie de Beth-		Dominique) ..	IV, 589
léem de).....	V, 223	Italie (Anonyme d').....	XII, 587
— (Mayor de).....	III, 820		
		Jacques (Antoinette).....	XI, 564
Haccart (Eléonore)	I, 79	Jacquot (Anne)	VI, 62
Hache (Anne de).....	V, 373	Jaen (Scolastique de Tous-	
Hanget (Isabelle de).....	VII, 382	saints, à).....	X, 685
Hangouart (Marie-Margue-		Japonaise (B. Lucie)	X, 55
rite)	I, 832	— (Marine)	XI, 414
Harquel (Marie)	II, 771	— (Marthe)	VII, 806

- Jarente (Marie-Gabrielle de) II, 447
 Joigny (Amicie de)..... I, 937
 Jolly (Angélique) I, 750
 — (Antoinette) XI, 89
 Jossaud (Esprite de Jésus).. IX, 215
 Jugie (Gabrielle de la) I, 920
 Junckholtz (Elisabeth de).. IV, 421
 Junient (Louise) V, 460
- Keller (Regula) IV, 816
 Kempf (B. Elisabeth) XII, 642
 Kentzingen (Marguerite de) XII, 609
 Kesterburg (Grunburge de). VIII, 537
 Kleingedenck (Perpétue)... XI, 448
- Labbé (Jeanne) I, 515
 Labruto (Anna) XI, 739
 — (Catherine) I, 481
 Lamberti (Marie de)..... XI, 721
 Lambertini (Brig.-Gertrude) XII, 547
 — (B. Imelda)... IX, 527
 Landi (Theodora) XI, 640
 Langeac (Dominique de)... VII, 36
 — (V. Agnès de Jésus) X, 497
 — (Victime de l'Enfant Jésus) X, 776
 — (Catherine de la Visitation) IX, 761
 Langmann (Adélaïde) XI, 711
 Langres (St Saint-Alexis de) III, 105
 — (Anne de Ste-Marie) II, 97
 Languet (Marie) IX, 169
 Lanze (Marie)..... VII, 643
 Lapaccini (Marie - Perpétue de) I, 901
 Lasseret (Françoise de).... VIII, 734
 Laufenbourg (Hedwige de).. XII, 534
 Laurence (Marie)..... VI, 60
 Laurens (Hippolyte) I, 426
 Laurent (Marie-Madeleine de) XI, 256
 Laurent de Brantès (Marie-Dominique de) II, 486
- Lavagi (Anne-Marchese)... II, 626
 Laval (Marguerite de)..... I, 879
 Lavallée (Pélegie de la Pénitence de) XII, 684
 Laye (Françoise de) XII, 84
 — (Toussainte de) I, 444
 Lecce (Maximilla de)..... II, 9
 Lefebvre (Agnès)..... III, 180
 Lellis (Françoise de)..... II, 456
 — (Julie de)..... II, 456
 Lenzi (B. Catherine de).... XI, 775
 Léon (Marie de)..... X, 863
 Lerette (Marie-Alphonse)... IX, 285
 Leria (Catherine de l'Evanliste) V, 687
 Lessieur (Françoise-Marie).. XII, 673
 Letor (Anne de Ste-Marie).. II, 155
 Levy (Elisabeth de)..... VII, 359
 — (Marguerite de).... II, 646
 Leyra (Anonyme de)..... IX, 286
 Leytoa (Béatrix de)..... VIII, 103
 Libri (Euphrasie) VIII, 984
 Liège (Thérèse de la Croix).. III, 813
 Liemberg (Anonyme de).... I, 572
 Lieur (Marguerite le)..... II, 745
 Liggi (Benoîte) V, 635
 Lille (Jeanne de la T. S. Trinité, à) XII, 330
 Lima (St Rose de) VIII, 951
 — (Léonore des Anges). IV, 357
 — (Isabelle de la Croix). VI, 152
 — (Luce de la Croix)... VIII, 556
 — (Philippe de l'Incarnation) IV, 671
 — (Agnès de Jésus) VI, 80
 — (Marguerite de Jésus) IX, 613
 — (Marie de la Purification) IV, 671
 — (Alphonse de Saint-Antoine) VI, 346
 — (Mechtilde de Saint-Hyacinthe) VI, 468

Lima (Ursule de Saint-Joa-		Lisbonne (Béatrix de la Cou-	
chim)	II, 679	ronne)	IV, 294
— (Jeanne de St-Joseph)	IX, 569	— (Isabeau de la Crê-	
— (Laurence de Saint-		che)	VII, 638
Joseph)	IV, 671	— (Jérôme de la Crê-	
— (Melchior de Saint-		che)	III, 310
Joseph)	IV, 671	— (Béatrix de la Croix	VII, 525
— (Raphaelle de Saint-		— (Isabelle de la Croix	II, 105
Joseph)	XI, 705	— (Paule de la Croix).	XII, 184
— (Eugénie du Saint-		— (Léonore de l'Evan-	
Sacrement)	IV, 671	gélisme)	VI, 80
— (Laurence de Sainte-		— (Guimar des Fi-	
Marie)	X, 474	dèles)	VI, 571
— (Louise de Sainte-		— (Anne de Jésus)...	XI, 379
Marie)	II, 197	— (Antoinette de Jésus)	VII, 872
— (Lucienne de la Visi-		— (Béatrix de Jésus).	IV, 311
tation)	VI, 376	— (Custodie de Jésus)	XI, 871
Linarès (Béatrix de)	IV, 700	— (Isabelle de Jésus).	XII, 517
— (Marie de)	VIII, 516	— (Marianne de Jésus)	III, 759
Lino (Jeanne de)	I, 905	— (Marie de Jésus)...	V, 525
Liques (Jeanne de)	XI, 564	— (Marie-Elisabeth de	
Lisbonne (Anonyme de)...	VI, 117	Jésus)	IX, 748
— (Blanche de)	VII, 28	— (Philippe de Jésus)	VIII, 504
— (Isabelle de)	II, 600	— (Catherine des Mar-	
— (Marie-Baptiste de)	IX, 285	tyrs)	IX, 478
— (Marie-Madel. de).	V, 645	— (Isabelle de la Pitié)	VII, 281
— (Philippa de)	XI, 872	— (Antoinette des	
— (Cécile des Anges).	XI, 564	Plaies)	IV, 413
— (Briolange de l'An-		— (Catherine des	
nonciation)	V, 276	Plaies)	V, 277
— (Agnès de l'Assom-		— (Marie-Angélique	
tion)	I, 90	des Plaies)	XI, 263
— (Léonore de l'As-		— (Marie de la Purifi-	
somption)	III, 123	cation)	XI, 422
— (Marie de l'Assomp-		— (Béatrix des Rois).	III, 278
tion)	XII, 352	— (Béatrix du Rosaire)	V, 342
— (Eléonore du Cal-		— (Catherine de la	
vaire)	XII, 105	Rose)	VII, 483
— (Marie de la Com-		— (Catherine du St-	
passion)	XII, 199	Esprit)	XI, 379
— (Jeanne de la Con-		— (Madeleine du St-	
ception)	I, 603	Esprit)	I, 460

Lisbonne (Marguerite du St-Esprit)	I, 397	Magaem (Honorée de)	II, 228
— (Paule du St-Esprit)	VI, 192	Magarolo (Angèle de)	III, 703
— (Eléonore de Saint-Jérôme)	IV, 632	Magdebourg (Mechtilde de)	XII, 420
— (Marie de St-Jos.)	I, 428	Magnicourt (Jeanne de)	I, 206
— (Antoinette de St-Paul)	V, 67	Magnien (Anne de)	XI, 760
— (Brice du Saint-Sacrement)	XI, 379	Magrin (Dauphine de)	IV, 379
— (Claire du Saint-Sacrement)	IX, 169	Mailfer (Jeanne)	IV, 826
— (Marie des Saints)	VII, 62	Mailly (Antoinette)	IX, 479
— (Eléonore de la Trinité)	V, 464	Mainsant (Françoise)	I, 177
— (Guiomar de la Trinité)	VII, 212	Maitrot (Marie)	XI, 138
Loaysa (Marie de)	VII, 353	Majorque (Elisabeth de)	IV, 771
Lobo (Isabelle)	II, 260	— (Casilde des Anges)	V, 430
Lohéac (Renée de)	X, 186	Malaga (Anne de Jésus-Christ, à)	XI, 840
Lomas (Elisabeth de)	X, 685	Malain (Louise)	II, 335
Lopez (Marie)	IV, 279	Malescot (Catherine)	I, 451
— (autre Marie)	VI, 117	Manchot (Marguerite)	II, 406
Lorca (Madeleine-Angèle de)	IV, 617	Mancini (B. Marie)	XII, 523
Lorini (Laurence)	VIII, 107	Manetti (Brigitte)	V, 549
Lorman (Madeleine)	I, 854	Mansueti (Clara)	XII, 610
Lorraine (Félicie de)	V, 13	Mantoue (B. Osanna de)	VI, 380
— (Anne de la Trinité)	IX, 1006	Mantret (Jeanne de)	II, 315
Loupes (Gabrielle de)	VII, 225	Marancé (Claudia)	V, 803
Lousanda (Agnès de Jésus)	II, 257	Marche (Jacqueline de la)	IX, 789
Lumague (Marie de)	IX, 119	Marcousse (Barbe de)	I, 853
Luna (Aldonce de)	IV, 428	Maréchal (Madeleine de la Résurrection)	XII, 116
Lupari (Angélique)	V, 752	Marine (Madeleine)	VIII, 674
Lux (Françoise de)	V, 424	Marinis (Elisabeth de)	XI, 660
Luxembourg (Marguerite de)	II, 475	— (Marie de)	V, 506
— (Marie de)	III, 122	— (Marie-Colombe de)	V, 506
— (autre Marie de)	IX, 132	Mariz (Béatrix)	I, 717
Luzani (Ursule)	IX, 214	Marlou (Anne de)	III, 286
Madrid (Marie des Anges à)	II, 626	Marot (Emmanuelle)	IX, 133
— (Marie du Rosaire)	V, 812	Marquez (Anne de)	X, 214
		Martel (Jeanne-Baptiste)	I, 552
		— (Marie)	XI, 564
		Martelli (Cornelia)	XII, 272
		Martin (Anne)	I, 81
		— (Françoise)	II, 617
		— (Mecia)	V, 702
		Martine (Elisabeth)	VII, 802

Martinez (Béatrix)	v, 223	Menezès (Marguerite de) ...	v, 329
Martinville (Catherine de)..	II, 166	— (Marie de)	VIII, 591
Masse (Jeanne)	v, 701	Ménilles (Françoise de)	I, 792
Massoulié (Guillemette)	IX, 779	— (Madeleine de)	I, 454
Matefelon (Béatrix de).....	v, 174	Mercado (Françoise)	X, 101
— (Marie de).....	v, 174	Mercier (Léonarde)	v, 41
Mathevon (Claude-Domin.)..	XI, 564	Merlini (Maria-Isotta)	IV, 130
Mattei de Raccanigi (B. Catherine de).....	IX, 135	Mesquita (Eléonore de)	v, 343
Mauléon (Anne de).....	I, 792	Meurcie (Marie)	I, 679
— (Honorée de)	XI, 263	Meynard (Antoinette de)....	VII, 110
Mauroy (Marie-Madeleine-Séraphine de)	II, 607	Mieou (Catherine)	XI, 828
Maximi (Porcia de)	VI, 495	Milsandeau (Marie).....	VI, 264
Mayras (Catherine de).....	IX, 420	Minfar (Marguerite)	XI, 326
Mazenod (Anne - Marie de Jésus)	III, 105	Minime (Marie)	VI, 497
Mazzucchi (B. Catherine)...	XII, 760	Mira (Jérôme)	X, 316
Médecis (Augustine de).....	VI, 147	Mirès (Elisabeth)	VII, 599
Medina (Bernardine de la Croix, à)	v, 781	Mirez (Gabrielle)	I, 573
Medina (Elvire de J.-C.) ...	VI, 641	Mitry (Adrienne de).....	VII, 82
— (Madeleine des Rois) ..	II, 700	Mittelhausen (Elisabeth de). XI, 855	
— (Françoise de Saint-André)	XII, 546	Mittelheim (Agnès de).....	IV, 26
— (Isabelle de Saint-Ildefonse)	XII, 477	Moleti (Camille)	VIII, 346
— (Catherine de Saint-Jérôme)	VIII, 575	Molin (Rose-Françoise)	XII, 501
Mello (Madeleine de)	VII, 185	Monclar (Anne de)	III, 413
— (Marie de)	VII, 185	Mons (Marie-Jeanne de)....	II, 175
Melon (Jeanne)	I, 333	— (Marie de Saint-Dominique).....	II, 647
Melun (Prégent de)	IV, 428	Monsonant (Madeleine de)..	II, 789
Mendez (Marie)	IX, 711	Mont (Hilla du).....	XI, 260
Mendoza (Antoinette de)....	VII, 806	Monteils (Marie de)	VIII, 410
— (Catherine de)....	v, 719	Montemor (Marie-Madel. de)	XII, 585
— (Elvire de)	IX, 35	— (Dominique de la Conception) ...	v, 525
— (autre Elvire de)..	VIII, 504	— (Jeanne de l'Evangéliste)	VIII, 591
— (Marie de).....	III, 875	— (Marie de l'Evangéliste)	v, 278
— (Yolande de)	XI, 641	— (Marie de l'Incarnation)	XII, 432
Menezès (Guimar de)	IV, 129	— (Antoinette de Jésus)	v, 460
— (Isabelle de)	v, 455	— (Marguerite du St-Esprit) ...	XII, 587

- Montemor (Marianne de St-
 Michel) v, 485
 — (Françoise de St-
 Paul) xii, 183
 — (Eléonore de Ste-
 Ursule) v, 525
 — (Catherine des
 Saints) iv, 329
 Montepulciano (S^e Agnès de) iv, 519
 Montfort (B. Anicé de)..... vi, 620
 Montpellier (Ferrande de) .. iii, 821
 Moraes (Eléonore de) iii, 122
 — (Isabelle de) xii, 672
 Morégon (Isabelle de) ii, 66
 Morell (Julienne) vi, 545
 Moreschi (Benôîte) v, 505
 Morguin (Jacqueline)..... iv, 330
 — (Marguerite) ix, 939
 Mouilly (Barbe de) v, 431
 Moulin (Antoinette du)... vi, 408
 — (Jeanne du)..... i, 662
 — (Marguerite du) vi, 408
 Moura (Antoinette de Naza-
 reth, à) ix, 286
 — (Guïomar de Naza-
 reth) viii, 585
 — (Jeanne de Saint-Do-
 minique) vii, 589
 — (Branche de Saint-
 François) viii, 575
 — (Marie de St-Jacques) vii, 589
 — (Jérôme de St-Jean). vii, 589
 Moustron (Jeanne de)..... i, 632
 Moyne (Marie) xi, 856
 Mulhausen (Bénédicté de).. iii, 152
 Mullenheim (Agnès de)..... iii, 123
 Muting (Marie de)..... ix, 568
 Nangasaki (Madeleine de)... x, 459
 Naples (Agathe-Albertine de v, 754
 — (Angèle-Séraphine de) vii, 61
 — (Antoinette de) viii, 538
 Naplea (Sœurs Gaëtani de). ix, 914
 — (Jeanne-Angèle de).. x, 101
 — (Anne-Marie de Jésus) vii, 282
 — (Catherine de Saint-
 Bernard) vii, 874
 — (Anne-Marie de Saint-
 Gaëtan) vii, 61
 — (Marie de St-Jacques) xii, 143
 — (Marie - Thomas du
 Saint-Sacrement) . vii, 556
 — (Paule de Ste-Thérèse i, 227
 Narbonne (Tiburge de)..... viii, 591
 Nargatier (Jeanne de)..... viii, 927
 Narni (B. Lucie de)..... xi, 569
 Navarre (Diane de) ii, 713
 — (Marguerite de).... viii, 983
 Navarrez (Isabelle de)..... i, 51
 Nazi (Tomasa) iii, 277
 Nelle (Jeanne de)..... viii, 607
 Nelli (Pétronille) iv, 428
 — (Plautille) v, 218
 Neroni (Thècle) xii, 57
 Neveu (Jeanne) x, 207
 Noël (Marie) vii, 242
 Nogaret (Jordane de)..... ix, 975
 Noire (Marie la)..... viii, 408
 Norais (Madeleine de la Pu-
 rification) iii, 683
 Normandie (Louise de l'As-
 cension, de) vi, 542
 — (Anne de Jésus). i, 543
 Noronha (Angèle de) i, 589
 — (Béatrix de)..... ii, 483
 Norry (Yolande de)..... iv, 339
 Nunez (Catherine) vi, 78
 — (Violante) v, 40
 Oaxaca (Jeanne de)..... vii, 237
 Ochsenstein (Agnès de)..... iii, 261
 Ode (Antoinette) i, 80
 Odeau (Françoise) x, 118
 Offingen (Anne d')..... vii, 721

- Oliviers (Madeleine d')..... VII, 164
 Ololla (Flore) V, 12
 Oms (Anastasie d')..... VII, 496
 Orgères (Catherine d')..... I, 707
 Orsi (Doralice) XII, 254
 Orsini (Marie-Madeleine)... V, 671
 Ortiz (Marie)..... V, 174
 Orval (Jeanne d')..... X, 378
 Orvieto (B. Danielle d')..... IV, 45
 — (B. Jeanne d')..... VII, 601
 Ory (Catherine) II, 769
 Ostrel (Gabrielle d')..... VII, 194
 Ottenbach (Hedwige d').... IX, 666
- Pac de Bellegarde (Claire du) V, 430
 Padilla (Isabelle de)..... IV, 280
 Paix (Angèle de la)..... X, 637
 Palafox (Bernardine de).... V, 702
 Palerme (Anne-Perpétue de) XII, 82
 Palma (Electa de la)..... III, 124
 Palomeras (Ignace) VIII, 555
 Paluzzi (V. Catherine)..... X, 566
 Pan (Françoise) VIII, 599
 Panatieri (B. Madeleine de). X, 413
 Pappin (Hippolyte) IV, 322
 Paradis (Dominique de).... VIII, 313
 Parens (Antoinette)..... IX, 667
 Paret (Marie) VII, 465
 Paris (Catherine de)..... VII, 754
 — (Marthe-Angélique de) I, 597
 — (Sr St-Dominique de). II, 407
 — (Anne de la Croix)... I, 139
 — (Catherine de Jésus-Marie)..... I, 481
 — (Catherine de la Passion)..... XI, 288
 — (Françoise de la Présentation) XII, 311
 — (Marie de la Purification) IX, 420
 — (Marie du Rosaire).. VII, 496
 — (Renée de St-Bruno). V, 584
- Paris (Françoise de Saint-Dominique) III, 287
 — (Marie de Saint-Dominique) III, 690
 — (Louise du St-Esprit) VIII, 610
 — (Maurice du St-Esprit) I, 99
 — (Marie de St-Franç.) VII, 384
 — (Louise du Saint-Sacrement)..... XI, 139
 — (Marie-Sage de Ste-Agnès) V, 207
 — (Catherine de Sainte-Anne) VII, 565
 — (Marie de Ste-Anne). VI, 346
 — (Louise-Marie de Ste-Catherine) VII, 575
 — (Jeanne de Sainte-Madeleine) VI, 572
 — (Jeanne de la Vierge) I, 51
 — (Isabeau de la Visitation) XI, 198
 Parques (Catherine) XI, 378
 Pascal (Louise) XII, 22
 Paules (Anne des) I, 777
 — (Anne de Saint-Dominique des)..... III, 833
 Payan (Marie de la T. S. Trinité) I, 304
 Peijo (Béatrix) II, 298
 Pelletot (Pernelle ou Pétronille de) VI, 41
 Pepe (Marie-Bénigne) XII, 552
 Peretola (Dominique de)... XII, 161
 Pereyra (Mincie de) X, 90
 Perez de Banuelo (Eléonore) XI, 198
 — — (Jeanne). XI, 198
 Perez delas Infantas (Jeanne) XI, 287
 Perez de Monzon (Françoise) III, 326
 Péronneau (Marie) VII, 818
 Pérou (Marie de St-Paul du) IV, 67
 Perraut (Angélique) V, 4
 Perrone (Julienne de)..... IX, 92

Pesaro (Catherine de).....	II, 22	Pont-l'Evêque (Anne de St- Pierre-Martyr).....	I, 596
Peteyta (Elisabeth).....	IV, 278	Pont-l'Evêque (Catherine de Sainte-Barbe)	VI, 497
Peyrez (Lucrèce de).....	I, 260	Pont-l'Evêque (Marguerite de Sainte-Claire)	VII, 212
Peyssonneaux (Anne de)... — (Catherine de)	I, 361 XI, 564	Ponze (Isabelle de Jésus) ...	VI, 275
Pharos (Séraphine de).....	VII, 873	Popiglia (Marie de).....	XI, 838
Phélis (Catherine-Thérèse)..	X, 610	Portalègre (Antoinette des Anges)	I, 396
Philippines (Sébastienne des)	III, 759	— (Anne de la Con- ception)	I, 396
Piatesi (Domitilla)	VI, 419	Porte (Philippe de la).....	V, 224
Picard (Madeleine)	IV, 357	Porto (Anne de).....	VI, 191
Piccolomini (Marie-Cons- tance)	VII, 574	— (Julienne de).....	II, 606
Pierre (Françoise de la)....	VI, 586	— (Yolande de).....	XI, 58
Pierre de Serres (Jeanne de la).....	III, 115	Portocarro (Eléonore de)...	XII, 105
Pierrefort (Jeanne de Sainte- Catherine)	XI, 89	Portugal (Anne-Baptiste du)	III, 703
Pignac (Françoise)	II, 141	— (B. Jeanne, infante du)	V, 345
Pigné (Péronne)	VII, 756	— (Marie du)	II, 751
Pignol (Agathe)	II, 24	— (Philippa du)....	XII, 561
Pineda (Françoise de)	VI, 488	— (Marie du Christ)..	I, 648
Pise (B. Jacopina de).....	XII, 264	— (Isabelle de la Croix)	I, 427
— (Marie de)	VIII, 564	— (Félicie de la Mère de Dieu)	XII, 388
— (Orietta de)	IV, 650	— (Béatrix de la Ré- surrection)	I, 632
Place (Catherine de la).....	X, 54	— (Isabelle du Saint- Esprit)	II, 732
Planèzes (Marguerite de)....	I, 646	— (Marie de la Visita- tion)	II, 104
Plantard (Françoise)	VI, 526	Potier (Anne)	II, 772
Platamone (Marie)	IV, 150	Potin (Simone)	III, 397
Pleney (Claudine de la Ré- surrection)	XII, 183	Pouget (Marie de Saint-Do- minique)	I, 378
Poculot (Jeanne-Baptiste)..	XII, 387	Pouilly (Marguerite de)....	VI, 445
— (Marguerite de la Trinité).....	XII, 387	Poulaillon (Françoise de)...	II, 700
Poix (Anne le)	V, 255	Poulain (Lucrèce)	II, 679
Ponce (Sanche)	IX, 335	Poussepin (Marie)	VIII, 286
Pons (Jeanne de).....	V, 223	Prat (Elisabeth de).....	XII, 312
— (Marie de).....	X, 316		
Pont (Anne du)	I, 920		
Pont-l'Evêque (Marguerite de la Passion, à).....	I, 400		
Pont-l'Evêque (Marguerite de Saint-Augustin)	I, 717		

Prato (Taddea de)	III, 311	Rengite (Jeanne)	IV, 611
Prévost (Françoise de Jésus)	III, 321	Rennes (Renée de l'Annon-	
Prie (Radegonde de)	V, 373	ciation, à)	X, 208
Priego (Anne de la Croix)	III, 778	— (Agnès de la Mère de	
Progin (Barbe de)	V, 7	Dieu)	V, 551
Prouille (Gabrielle de Saint-		— (Françoise des Sé-	
Germain, à)	II, 769	raphins)	X, 118
— (Marie de St-Jean)	VI, 394	— (Anne de Ste-Marie)	VI, 446
Provence (Françoise de Ste-		Revello (Philippe de)	XII, 316
Rose, en)	VIII, 989	Rheinfelden (B. Adélaïde de)	IV, 348
Purpura (Elisabeth)	XII, 563	— (Gertrude de)	X, 396
Puy (Anne du)	XI, 705	Ribaucour (Geneviève)	X, 841
— (Marguerite du)	XI, 326	Ricci (S ^e Catherine de)	II, 409
Quaranta (Marie)	I, 332	— (Marie-Bénigne de)	XII, 57
Quinzani (B. Stéphanie)	I, 517	Richard (Jeanne de)	IV, 486
Quiros (Marie de)	IV, 262	Riche (Bénigne le)	III, 304
Rabella (Béatrix de)	VI, 117	— (Jeanne le)	III, 304
Raconigi, voir Mattei		Rieti (B. Colombe de)	V, 527
Raggi (Catherine)	IV, 414	Rivollier (Catherine)	XI, 37
— (Marie)	I, 210	Robert (Nicole de Sainte-	
Rambert (Madeleine de)	V, 29	Catherine)	XII, 466
Ramirez (Anne)	VI, 256	Roble (Clémence)	XI, 720
Rasconi (Prudence)	IV, 245	Roccaberti (Hippolyte de)	VIII, 363
Rasquas (Gausside de)	VI, 619	— (Jérôme de)	II, 800
Ratibor (B. Euphémie-Do-		Rochechouart (Catherine de)	VI, 136
mitilla de)	I, 770	— (Louise de)	I, 919
Ravaille (Françoise de)	IX, 336	Rochefoucault (Marie de la)	III, 428
Ravel (Agathe)	XI, 567	Rochemathée (M. de)	I, 931
Raviot (Anne)	II, 16	Rodez (Catherine de St-Louis)	I, 621
Ray (Madeleine de)	I, 573	— (Thérèse de St-Valéry)	V, 646
Raymond (Claude)	IX, 881	— (Marguerite de la	
Razet (Jeanne de)	VII, 697	Vierge)	VIII, 576
Rebella (Marie du Rosaire)	XII, 520	Rodriguez (Anne)	VI, 117
Rebours (Anne)	III, 688	— (Anne, converse)	VI, 581
Redon (Madeleine de)	VI, 49	— (B. Catherine)	II, 641
Reggio (Marie de)	IV, 502	— (Isabelle)	IV, 503
Relogue (Catherine des Vier-		Rome (B. Amée de)	VI, 207
ges)	IV, 494	— (Anne de)	IX, 789
Remy (Angélique)	VII, 281	— (Madeleine de)	V, 687
Rencurel (V. Benoîte)	XII, 687	— (Victoire de)	V, 687
		Romengasse (Marie)	V, 374
		Rond (Marguerite de)	X, 70

- Ronzet (Marie)..... IV, 653
- Roque (Angélique de la).... VIII, 30
- (Anne de la)..... IV, 281
- Roquelaure (Jeanne de) IV, 826
- Roquetaillade (Isabeau de). IX, 256
- Roquette (Marg.-Louise de). XII, 477
- (Marie-Thérèse de) XII, 415
- Rosai (Nicole) X, 686
- Rosatis (Theodora de)..... II, 259
- Rosay-en-Brie (Catherine de
Jésus, à)... I, 718
- (Augustine de
la Passion). II, 832
- Rosay-en-Brie (Marguerite
de la Trinité)..... VI, 321
- Rouen (Marie de la Présenta-
tion, à) VIII, 64
- (Madeleine de Saint-
Antoine) VIII, 816
- (Marie de Ste-Cath.) V, 176
- (Catherine de Ste-
Thérèse)..... VIII, 540
- Rouffach (Berthe de)..... XII, 516
- (Elisabeth de).. VI, 136
- Roussier (Jeanne-Marie)... III, 353
- Roux (Agnès de Jésus)..... IV, 280
- (Jeanne-Baptiste de). I, 198
- Rouzet (Jeanne)..... V, 841
- Royer (Barbe-Angélique de) VII, 600
- (Louise du St-Esprit) I, 22
- Royers (Suzanne de) XII, 645
- Rue (Anne-Marguerite de la) XII, 788
- Ruiz (Elisabeth) VI, 376
- (Marguerite) II, 714
- (Thérèse)..... IV, 278
- Russie (B. Constance, reine de) IV. 301
- Ruzé d'Effiat (Charlotte-
Marie) VIII, 587
- Sabattier (Antoinette de)... II, 131
- Sadi (Perpétue)..... XI, 818
- Salamanque (Catherine de
Jésus, à)..... IV, 505
- Salargne (Marie de) III, 591
- Salena (Béatrix) IX, 914
- Salerne (Angèle de) IX, 817
- Sales (Marie-Alexis de)..... VII, 659
- Salinas (Benoîte) XI, 419
- Saliné (Françoise des Séra-
phins de) X, 592
- Salinier (Elisabeth de)..... X, 186
- Sallesignis (Marie-Cath. de). II, 485
- Salos (Catherine de)..... I, 99
- Samson (Anne) VI, 282
- Sanchez (Agnès) VII, 574
- (Euphrosyne)..... XI, 739
- Sanguin (Marie) X, 185
- Sansedoni (Catherine) XI, 419
- Santarem (Micia des Apô-
tres, à) VI, 69
- (Jérôme des
Plaies) IV, 95
- (Isabelle de la
Rose) V, 14
- (Philippe de St-
Thomas) IV, 250
- Santiago (Maria-Baltasara de) XII, 815
- Santorin (Marguerite de)... VIII, 667
- Santoval (Marie-Madeleine de) I, 376
- Sanzo (Catherine) IX, 115
- Saraceni (Alesia) IV, 338
- Saragosse (Anne de) IX, 748
- Sarmiento (Marine de) III, 267
- Sarroca (Lucrèce) X, 378
- Sarto (Maria)..... XII, 206
- Sassoli (Raphaëlle) III, 353
- Saumaize (Marguerite) I, 447
- Sauqueville (Alix de) VI, 42
- Savigni (Catherine de)..... I, 139
- Savoie (B. Marguerite de)... XI, 795
- Scalzo (Hiéronyme) IX, 247
- Schlestadt (Anonyme de)... I, 49
- Scholari (Marie-Benoîte)... II, 485

Ségovie (Françoise de la Croix, à)	XII, 22	Séville (Jérôme de Jésus)..	IV, 670
— (Jeanne de Saint-Dominique)	IV, 518	— (Marie de Jésus) . . .	I, 333
— (Elisabeth du Saint-Esprit)	IX, 93	— (Catherine-Martyre)	VII, 575
— (Jeanne de Saint-Pierre)	VII, 802	— (Marie de la Nativité)	V, 851
Sélinecourt (Claudia de)	V, 498	— (Isabelle de Notre-Seigneur)	XI, 442
Selve (Angélique de)	V, 645	— (Marie de la Passion)	IX, 285
Sénaux (Marguerite de Jésus)	VI, 158	— (<i>autre</i> Marie de la Passion)	XI, 819
Senheimen (B. Elisabeth de)	VIII, 538	— (Marie des Plaies)..	II, 22
Sentis (Céleste de)	VII, 599	— (Marie de la Purification)	III, 324
Sepen (Ursule)	IX, 790	— (Marie de la Résurrection)	II, 484
Serafina (Hélène)	V, 573	— (Marie de St-Augustin)	VI, 232
Sérignano (Félicie)	III, 581	— (Anne de St-Diego). .	V, 796
Serran (Catherine)	VI, 79	— (Catherine du Saint-Esprit)	X, 102
Servi (Marie-Bénigne de) . . .	IX, 698	— (Marie du St-Esprit)	XI, 522
Sétubal (Anonymes de)	VIII, 64	— (Marie de St-Jérôme)	VIII, 496
— (Marie-Madeleine de)	VII, 218	— (Marie de St-Paul)..	V, 252
— (Paule de la Conception)	II, 770	— (Marie de St-Thomas)	XI, 640
— (Jeanne de la Croix)	X, 292	— (Marguerite de Ste-Anne)	XI, 378
— (Marie du St-Esprit)	II, 204	— (Marie de Sainte-Christine)	IV, 329
— (Ursule des Vierges)	X, 102	— (Marie de Sainte-Hélène)	X, 790
Sévérac (Jeanne de)	IX, 167	— (Marie de Ste-Luce)	VII, 651
Séville (Marie de l'Ascension, à)	V, 322	— (Marie de Ste-Marie)	VI, 129
— (<i>autre</i> Marie de l'Ascension)	V, 812	— (Françoise de la Ste-Trinité)	IX, 568
— (Agnès de l'Assomption)	VIII, 592	— (Catherine de Sienne)	V, 174
— (Marie de l'Assomption)	VIII, 575	— (Marie de la Solitude)	IV, 700
— (Louise du Corps de Jésus-Christ)	IV, 504	Sibor (Madeleine de)	VI, 232
— (Marie de la Couronne)	II, 236	Sicile (Sigismonde de)	III, 139
— (Marie de la Croix)..	I, 647	Sigoltzheim (Adélaïde de) . .	IV, 288
— (Marie du Crucifix).	I, 879	Sienne (B. Agnès de)	XII, 786
— (Anne de Jésus)	VI, 404	— (S ^c Catherine de) . . .	IV, 827
— (Grégoire de Jésus).	XI, 769	— (B. Genovesa de) . . .	XII, 14
		Sinhas (Jeanne de)	IV, 486

Sobriès (Adrienne de).....	x, 790	Saint-Valéry (Catherine de)	II, 751
Soleysel (Ant.-Marie de)....	XI, 606	Saint-Venant (Thérèse de)..	VIII, 612
— (Archange de la Ré-		Saint-Omer (Jeanne de)....	II, 337
surrection)	XI, 721	San-Severino (Catherine de).	v, 763
Soncino (B. Lucine de).....	VIII, 427		
— (Prisca de).....	VII, 841	Tafu (Isabelle).....	II, 701
Sorbière (Anne de)	III, 277	Tangari (Jeanne).....	XII, 456
Sotello (Marie)	IX, 448	Tanus (Gausside de).....	IV, 611
Soto (Françoise de).....	IV, 654	Tarraube (Marguerite de)...	IV, 427
Sousa (Catherine de).....	VII, 101	Tarsis (Anne de).....	VII, 193
— (Guimar de).....	III, 288	Tartier (Simone le).....	VII, 164
— (Louise de)	I, 206	Taruggi (Dominique).....	v, 627
Spada (Maria-Cherubina)...	XI, 625	Teng (Lucie)	XI, 675
— (Marie-Thérèse)....	XI, 623	Tetaldi (Marie-Catherine)...	IV, 339
— (Paule-Françoise)....	XI, 625	Le Thor (Gasparde de Saint-	
Spina (Jeanne della).....	IV, 597	Dominique)	x, 213
Spolète (Gabrielle de).....	IX, 286	Tolède (Anne de).....	VII, 721
Stans (B. Mechtilde de)....	IV, 136	— (Marie de)	VIII, 993
Stermende (Agnès)	IX, 626	— (Marie-Thomas de)..	II, 678
Stoeke (Richarde de).....	VII, 212	— (Marie des Martyrs)..	VI, 468
Stœglin (B. Elisabeth)....	III, 96	Tolomei (Angèle).....	XI, 50
Stommeln (Aléide de).....	XI, 261	— (B. Nera)	XII, 596
— (B. Christine de) ..	XI, 206	Tornaquinci (Catherine de).	II, 124
Strada (Françoise de).....	XII, 57	Toro (Anonyme de).....	IV, 670
Strozzi (Marie-Madeleine)..	XII, 58	— (Béatrix de).....	IX, 766
Suède (B. Anonyme, Prieure		— (Jeanne de).....	I, 397
de)	III, 148	Torolzheim (Adélaïde de)...	IV, 421
— (Deux anonymes de).	XI, 262	Torralla (Euphrosyne de)...	I, 79
— (B. Ingrid de).....	I, 391	Torrella (Angèle)	v, 251
Suidelly (Françoise)	IX, 93	Torrelles (Hélène de).....	VIII, 517
Sylva (Françoise de).....	VII, 29	Torrente (Violante de)....	x, 669
— (Madeleine de)	VII, 237	Torrez (Dominique)	x, 624
— (Marie de)	I, 596	Tossian (Catherine).....	IV, 605
— (Violante de).....	III, 43	Toul (Claude de).....	v, 400
Saint-André (Agathe de)....	IV, 556	— (Agnès de l'Assomp-	
Saint-Etienne (Gabrielle de		tion, à).....	VIII, 517
l'Annonciation)	VI, 393	— (Barbe de la Concep-	
Saint-Etienne (Agathe de la		tion)	I, 506
Croix).....	XI, 769	— (Hélène de la Croix)...	I, 51
— (Jeanne de St-		— (Jeanne de la Croix)..	VI, 307
Dominique),	XI, 819	Toul (Etienne de l'Incarna-	
Saint-Germain (Catherine de)	XII, 305	tion)	II, 559

Toul (Anne de Jésus)	I, 678	Toulouse (Françoise de Ste-	
— (Agnès de la Présenta-		Agnès)	XI, 408
tion)	x, 209	— (Marie de Sainte-	
— (Marguerite de Saint-		Anne)	VIII, 540
Alexis)	I, 461	— (Marie de Sainte-	
— (Agnès de St-Bernard)	x, 102	Cécile)	IX, 749
— (Marguerite du Saint-		— (Anne de Sainte-	
Esprit)	IV, 379	Madeleine)	IX, 398
— (Gertrude de Saint-		— (Catherine de Ste-	
Hyacinthe)	v, 693	Marie)	x, 404
— (Jeanne de Sainte-		— (Jeanne de Sainte-	
Agnès)	VII, 193	Marthe)	III, 441
— (Anne de la Trinité)...	II, 299	— (Catherine de Ste-	
Toulouse (Bertrand de)....	I, 793	Ursule)	v, 782
— (Marie-Madeleine).	x, 120	— (Guillemette des	
— (Isabelle de l'Hum-		Saints)	XII, 414
ble Jésus, à)....	I, 833	— (Gabrielle de la Tri-	
— (Marie de Jésus)...	x, 364	nité)	VI, 60
— (Catherine de la		Tour de Boulogne (Renée	
Présentation)...	VI, 628	de la)	IV, 589
— (Madeleine de la		Tournon (Alix de)	III, 140
Purification) ...	II, 39	Tourville (Marguerite de)...	XII, 311
— (Louise de Saint-		Transo (Eugénie de)	VI, 537
Antonin)	I, 334	— (Justine de)	VI, 537
— (Anne de Saint-		Trievi (Marie-Victoire)....	VI, 496
Bernard)	XI, 139	Tristang (Agnès)	VIII, 889
— (Jeanne du Saint-		Trocazani (Colombe)	VIII, 17
Esprit)	VII, 102	Trucco (Marie)	VII, 342
— (Catherine de St-		Truxillo (Félicienne de)....	VI, 21
Hyacinthe)	III, 698	Tulleu (Jeanne)	I, 831
— (Jeanne de Saint-		Turtura (Grazia)	IV, 453
Joseph)	I, 130	Tuschelin (Marie)	VII, 278
— (Marie de St-Joseph	x, 495	Ulloa (Antoinette de)	VIII, 433
— (Marie de St-Louis)	XI, 140	Ursins (Claudine des)	IX, 93
— (Madeleine de St-		— (Marie des)	I, 49
Paul)	VIII, 897	— (Marie-Franç. des)..	I, 701
— (Catherine de St-		— (Marie du St-Esprit	
Raymond)	VI, 345	des)	II, 854
— (Jeanne de Saint-		Vachet (Claude-Radegonde)	XI, 264
Thomas)	I, 38	Vaillac (Catherine de)	x, 747
— (Françoise de St-			
Vincent)	II, 790		

Valence (Anne-Benoîte de). IX, 35	Vergara (Marie de)..... X, 315
— (Anonyme de)..... VII, 841	Verrier (Georgette) III, 669
— (Marie de)..... II, 714	Vianden (B. Yolande de)... VII, 493
— (Ursule de)..... IX, 277	Vienne (Anonyme de)..... VII, 638
Valladolid (Marie-Baptiste de)..... VI, 192	— (Bonne de)..... I, 68
— (Madeleine de l'Ascension)... X, 463	— (Elisabeth de)..... II, 269
— (Catherine du Baptême)... III, 353	— (Marie de)..... IX, 986
— (Catherine de la Croix)..... V, 25	Vierge Marie (Patronage de la Bienheureuse)..... XI, 449
— (Anne de Jésus). IV, 91	Vieux-Pont (Françoise de).. VI, 256
— (Catherine de la Mère de Dieu). IX, 404	Vignac (Pétronille de)..... IV, 826
— (Laurence de la Présentation). X, 776	Vignères (Elisabeth de)..... I, 376
— (Françoise de St-Dominique) .. III, 704	— (autre Elisabeth de) VIII, 757
— (Marie du Saint-Esprit) VI, 525	Vignerie (Germaine de)..... II, 666
— (Françoise de St-Jérôme) IV, 771	Vilalva (Jeanne de)..... VIII, 650
Vallejo (Ursule) XI, 641	Vilhena (Marie de)..... XII, 586
Vallot (Denise) VIII, 650	— (Anne du Christ de) X, 166
Valois (Isabeau de)..... IX, 35	Viligen (Reine de)..... VIII, 574
Vanegas (Eléonore de)..... V, 317	Villada (V. Françoise-Doro-thée de) III, 337
Vargas (Anne de) VI, 571	Villaflor (Marie de)..... VI, 312
Varnbuler (Angèle) IV, 660	Villana (Madeleine de)..... XI, 649
Vasquez (Marie)..... VII, 193	— (Marie-Jeanne de). V, 639
Vega (Catherine de)..... XI, 377	Villani (Marie) III, 746
— (Jérôme de)..... III, 499	Villanova (Jeanne de)..... III, 595
Véla (Pétronille) VII, 154	Villelises (Anne de)..... V, 253
Velarde (Anne)..... VII, 92	Villeneuve (Louise de)..... V, 469
Vèle (Béatrix)..... VIII, 759	Villiers (Françoise de) XII, 311
Venise (B. Marie de)..... VII, 769	Vimioso (Béatrix de) XII, 135
— (Miniqua de)..... II, 804	— (Louise de)..... IV, 33
Ventabren (Félicie de)..... I, 586	— (Marguerite de) ... XII, 135
Verceil (Jeanne de)..... I, 260	Vinchin (Berthe) V, 206
Verdun (Françoise de)..... V, 590	Vintzela (Gertrude de)..... VIII, 538
Verdun (Anne de l'Assomp-tion de)..... II, 176	Viterbe (Alexandre de) V, 549
	— (Angélique de)..... V, 549
	— (Anne de) IX, 881
	— (Anonyme de) V, 549
	— (Constance de)..... V, 549
	— (Françoise de) X, 303
	— (Marguerite de) V, 549
	— (Marie de) V, 549
	Vivier (Gabrielle du) IX, 203

Viviers (Marie-Blanche de)..	iv, 701	Wisby (Christine de).....	xi, 261
— (Marie-Dominiq. de)	i, 52	— (Helborge de).....	xi, 262
— (Marie de l'Incarna- tion de)	viii, 539	Ximenez (Antoinette).....	iv, 357
— (Suzanne de)	viii, 518	— (Marie).....	x, 412
Voisins (Antoinette des)....	i, 458	Ypres (B. Marguerite d')...	vii, 543
— (Françoise des).....	iv, 590		
— (Marguerite des)....	i, 300	Zamora (Anne de la Croix)..	vii, 212
Voynotte (Anne).....	vi, 376	— (Isabelle de l'Evan- gélisme)	vi, 232
Vue (Justine de la).....	iii, 599	— (B. Agnès de J.-C.)	iv, 305
Walthershoffen (Mechtilde de).....	xi, 521	Zeloni (Cécile)	xii, 547
Westhausen (Catherine de).	iv, 293	Zorn (Anne de).....	iii, 32
Weisbröedlin (Catherine)...	xi, 674	Zuaco (Catherine de).....	vi, 318
Wineck (Anna de).....	iv, 406	Zuppini (Madeleine de Jésus)	ix, 651
Wirth (Sapientia).....	iv, 690		

4385

271.2
AN 74

Annee Dominicaine (Decembre)

AUTHOR

TITLE

